INTERPRÉTATION DU QUR'AN

Facilitation du Magnanime, le Miséricordieux dans l'Interprétation des Paroles du Bienfaisant

TOME 4

تفسير السعدي

تيسير الكريم الرحمن في تفسير كلام المنان

للشيخ السعدي

TAFSIR AS-SA'DI

Abd Ar-Rahman Nassir As-Sa'di

Traduction AbdelHakim Boutrif

تفسير السعدي

تيسير الكريم الرحمن في تفسير كلام المنان

الشيخ عبد الرحمن بن ناصر السعدي

TAFSIR AS-SA'DI

Facilitation du Magnanime, le Miséricordieux
dans l'Interprétation des Paroles du Bienfaisant

'Abd Ar-Rahman Nassir As-Sa'di

Tome 04

Traduction AbdelHakim Boutrif

Du même traducteur

Abrégé de l'Histoire des Omeyyades
Abrégé de l'Histoire du Maghreb et de l'Andalousie
- Volume I : La conquête du Maghreb et de l'Andalousie jusqu'à sa chute.
- Volume II : Suite de l'Histoire de l'Afrique du Nord et de l'Afrique Centrale jusqu'au 18e siècle.
Abrégé de l'Histoire des Abbassides
- Volume I : Les Zanj et les 'Oubaydi.
- Volume II : Les Croisades et les Tatars.
Livre de La Fin dans les Epreuves et l'Adversité
Atlas des Conquêtes Islamiques
Abrégé de l'Histoire des Osmanlis (Ottomans)
- Volumes I et II : Les Désistoriens.
- Les Chefs d'œuvres des maîtres dans les Expéditions en mer.
Abrégé de l'Histoire des Ottomans
Volume I : Des Seljouks à l'entrée de de la Tribu des Ghouz en Asie Mineure.
Et Du Premier Sultan Ottoman 'Uthman Ghazi au Septième Sultan Ottoman Muhammad Thani al-Fatih.
Volume II : Du Huitième Sultan Ottoman Bayazid ath-Thani à la chute du Califat Première Partie.
Volume III : La Chute du Califat Deuxième Partie.
Expéditions Navales des Ottomans jusqu'à la Bataille de Chisma et des Ahadith sur les Prises de Constantinople.
Les Vertus de l'Effort
Fatawah Islamiyyah
- Volumes I, II, III.
Al-Fathul Majid
Volume I et II : L'Obligation oubliée. L'Accord et le Désaveu et autres textes.
Al Mahdi, Ad-Dajjal, 'Issa Ibn Maryam ('aleyhi salam) et Ya'jouj wa Ma'jouj
L'âge d'Or et le Déclin de la Civilisation Islamique
- Volume 1 : Civilisation Islamique Un Aperçu.
- Volume 2 : Sciences et Scientifiques Musulmans.
- Volume 3 : La dimension islamique.
Abrégé de la Conquête d'As-Sind wal Hind
Livre Un et deux
Abrégé de l'Histoire de la Palestine.
Al-Kawakib At-Tarikh.
Al-Malik Az-Zahir Roukn Ad-Din Baybars Al-Boundouqdari As-Salihi
Tafsir As-Sa'di

Archives
https://archive.org/details/@alfutuhat_com

© 2013 **Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés**
Abdel Hakim Boutrif : alfutuhat.com@gmail.com

Tables des Matières

22 1
Sourate Al-Hajj 1
23 59
Sourate Al-Mou'minoun 59
24 115
Sourate An-Nour 115
25 175
Sourate Al-Fourqân 175
26 221
Sourate Ash-Shou’ara' 221
27 281
Sourate An-Naml 281
28 327
Sourate Al-Qassas 327
29 385
Sourate Al-‘Ankabout 385
30 427
Sourate Ar-Roum 427
31 463
Sourate Louqman 463
32 489
Sourate As-Sajdah 489
33 507
Sourate Al-Ahzâb 507
34 571
Sourate Saba' 571
35 611
Sourate Fâtir 611

22

Sourate Al-Hajj

Le Pèlerinage

(Madani sauf versets 52-55 révélés entre Makkah et Madina)

78 versets

Révélation N°103

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّاسُ ٱتَّقُوا۟ رَبَّكُمْ ۚ إِنَّ زَلْزَلَةَ ٱلسَّاعَةِ شَىْءٌ عَظِيمٌ ﴿١﴾

22-1. Ô hommes ! Craignez votre Seigneur. Le séisme [qui précédera] l'Heure est une chose terrible.

يَوْمَ تَرَوْنَهَا تَذْهَلُ كُلُّ مُرْضِعَةٍ عَمَّآ أَرْضَعَتْ وَتَضَعُ كُلُّ ذَاتِ حَمْلٍ حَمْلَهَا وَتَرَى ٱلنَّاسَ سُكَٰرَىٰ وَمَا هُم بِسُكَٰرَىٰ وَلَٰكِنَّ عَذَابَ ٱللَّهِ شَدِيدٌ ﴿٢﴾

22-2. Le jour où vous le verrez, toute nourrice oubliera ce qu'elle allaitait, et toute femelle enceinte avortera de ce qu'elle portait. Et tu verras les gens ivres, alors qu'ils ne le sont pas. Mais le châtiment d'Allah est dur.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, s'adresse à tous les hommes, leur ordonnant de craindre leur Seigneur.

Qui leur a prodigué toutes sortes de bienfaits, visibles et cachés. C'est pourquoi ils doivent Le craindre et s'abstenir de Lui associer quoi que ce soit, ni le mal ni le péché ; et ils doivent se conformer à Ses commandements autant que possible.

Puis Il leur dit qu'Il les aidera à Le craindre, et Il les met en garde contre le fait de ne pas le faire, en leur parlant des horreurs du Jour de la Résurrection.

« **Le séisme [qui précédera] l'Heure est une chose terrible**, » et nul ne peut en estimer l'ampleur ni la nature. Lorsque l'Heure commencera, la terre tremblera et sera secouée par des séismes. Les montagnes s'effondreront et s'écrouleront, devenant comme des tas de sable mouvant, puis comme de la poussière éparpillée. Alors, l'humanité se divisera en trois groupes.

Le ciel se déchirera, le soleil et la lune s'enrouleront, et les étoiles se disperseront. Il y aura un tel tumulte et un tel bouleversement que les cœurs se briseront, Les enfants deviendront gris et les montagnes les plus solides fondront. C'est pourquoi Allah dit :
« **Le jour où vous le verrez, toute nourrice oubliera ce qu'elle allaitait**, » même si la mère allaitante a naturellement un amour profond pour son enfant, surtout à ce stade, où le nourrisson ne peut pas survivre sans elle.
« …**et toute femelle enceinte avortera de ce qu'elle portait** » en raison de l'intensité de la terreur et de l'horreur.

« **Et tu verras les gens ivres, alors qu'ils ne le sont pas** » c'est-à-dire que vous penseriez, si vous les voyiez, qu'ils sont ivres d'alcool mais ils ne le seront pas.
« **Mais le châtiment d'Allah est dur** » et, de ce fait, ils perdront la raison, leurs cœurs seront emplis de peur et de panique ; leur cœur leur montera à la gorge et ils resteront figé d'horreur. Ce jour-là, aucun père ne pourra aider son enfant et aucun enfant ne pourra aider son père. Ce jour-là :
« … **le jour où l'homme s'enfuira de son frère, de sa mère, de son père, de sa compagne et de ses enfants, car chacun d'eux, ce jour-là, aura son propre cas pour l'occuper**. » ('Abasa 80 : 34-37)

Ce jour-là :
« **Le jour où l'injuste se mordra les deux mains et dira : « [Hélas pour moi !] Si seulement j'avais suivi chemin avec le Messager !... Malheur à moi ! Hélas ! Si seulement je n'avais pas pris « un tel » pour ami !**... » (Al-Fourqân 25 : 27-28)

Ce jour-là, certains visages s'assombriront, d'autres s'illumineront. La Balance sera dressée, pesant la moindre parcelle de bien ou de mal. Les registres des actes seront étalés, recensant toutes les actions, paroles et intentions, petites ou grandes. Le Sirat (le chemin du Paradis passant au-dessus des flammes

de l'enfer) sera déployé au-dessus de l'enfer ; le Paradis sera rendu accessible aux pieux et l'enfer sera exposé aux yeux de ceux qui se sont égarés.

« **Lorsque de loin elle les voit, ils entendront sa fureur et ses pétillements. Et quand on les y aura jetés, dans un étroit réduit, les mains liées derrière le cou, ils souhaiteront alors leur destruction complète**. » (Al-Fourqân 25 : 12-13)

Mais on leur dira :
« **Aujourd'hui, ne souhaitez pas la destruction une seule fois, mais souhaitez-en plusieurs**. » (Al-Fourqân 25 : 14)

Mais lorsqu'ils invoqueront leur Seigneur, Lui demandant de les en sortir, Il dira :
« **Il dit : « Soyez-y refoulés (humiliés) et ne Me parlez plus. »** » (Al-Mou'minoun 23 : 108)

Le Seigneur, le Très Miséricordieux, sera courroucé contre eux ; un châtiment douloureux s'abattra sur eux et ils perdront tout espoir de bien. Tous leurs actes seront consignés, sans omission, pas même le plus petit détail.

En revanche, les pieux seront dans un jardin, se réjouissant (« **Ceux qui auront cru et accompli de bonnes œuvres se réjouiront dans un jardin** » 30 : 15), jouissant de toutes sortes de plaisirs, demeurant pour toujours dans ce que leur cœur désire (« …**et jouiront éternellement de ce que leurs âmes désirent**. » 21 : 102).

Celui qui est sage et qui sait que tout cela l'attend se doit de préparer les moyens d'y parvenir, et ne doit pas espérer vivre longtemps (en ce monde) et renoncer à ses efforts. Il doit craindre Allah, et l'amour et le souvenir d'Allah doivent être l'essence de tous ses actes.

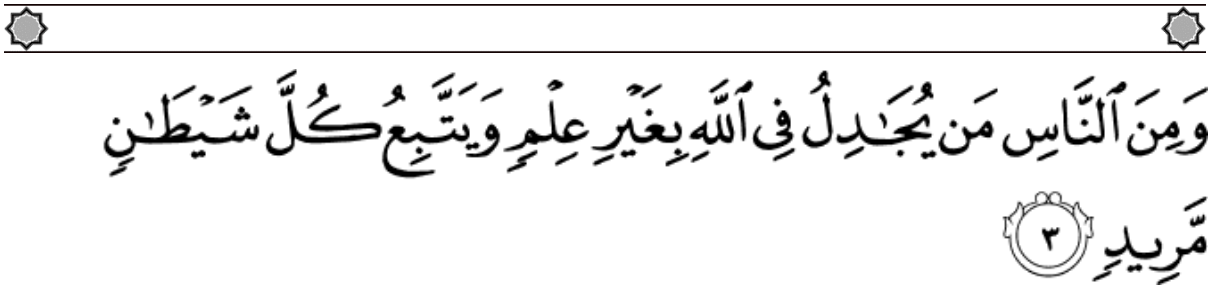

22-1. 3. Et il y a des gens qui discutent au sujet d'Allah sans aucune science, et qui suivent tout diable rebelle.

كُتِبَ عَلَيْهِ أَنَّهُۥ مَن تَوَلَّاهُ فَأَنَّهُۥ يُضِلُّهُۥ وَيَهْدِيهِ إِلَىٰ عَذَابِ ٱلسَّعِيرِ ٤

22-4. Il a été prescrit à l'égard de ce dernier qu'il égarera quiconque le prendra pour maître, et qu'il le guidera vers le châtiment de la fournaise.

En effet, certains hommes se sont égarés et ont commencé à argumenter contre la vérité sur la base du mensonge, cherchant à prouver et à soutenir le mensonge et à invalider la vérité. Or, ils sont en réalité profondément ignorants et dépourvus de toute connaissance. Ils ne font qu'imiter aveuglément les maîtres de l'égarement et tous les démons rebelles qui se sont obstinément rebellés contre Allah et Ses Messagers, s'opposant à eux et allant à l'encontre de leurs enseignements, devenant ainsi les chefs de ceux qui appellent les gens à l'enfer.

« **Il a été prescrit à l'égard de ce dernier**, » c'est-à-dire, il est décrété contre ce diable rebelle
« …**qu'il égarera** » loin de la vérité, et le tiendra éloigné du droit chemin
« … **quiconque le prendra pour maître**, » c'est-à-dire, le suit.

« …**et qu'il le guidera vers le châtiment de la fournaise**. »

Celui qui conteste au sujet d'Allah mêle son propre égarement à la tentative d'égarer autrui. Il est l'imitateur de tous les démons rebelles. C'est un voile de ténèbres, qui englobe la majorité des mécréants et des innovateurs car la plupart d'entre eux ne sont que de simples imitateurs qui argumentent sans science.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّاسُ إِن كُنتُمْ فِى رَيْبٍ مِّنَ ٱلْبَعْثِ فَإِنَّا خَلَقْنَٰكُم مِّن تُرَابٍ
ثُمَّ مِن نُّطْفَةٍ ثُمَّ مِنْ عَلَقَةٍ ثُمَّ مِن مُّضْغَةٍ مُّخَلَّقَةٍ وَغَيْرِ مُخَلَّقَةٍ
لِّنُبَيِّنَ لَكُمْ ۚ وَنُقِرُّ فِى ٱلْأَرْحَامِ مَا نَشَآءُ إِلَىٰٓ أَجَلٍ مُّسَمًّى ثُمَّ
نُخْرِجُكُمْ طِفْلًا ثُمَّ لِتَبْلُغُوٓا۟ أَشُدَّكُمْ ۖ وَمِنكُم مَّن
يُتَوَفَّىٰ وَمِنكُم مَّن يُرَدُّ إِلَىٰٓ أَرْذَلِ ٱلْعُمُرِ لِكَيْلَا يَعْلَمَ مِنۢ
بَعْدِ عِلْمٍ شَيْـًٔا ۚ وَتَرَى ٱلْأَرْضَ هَامِدَةً فَإِذَآ أَنزَلْنَا عَلَيْهَا ٱلْمَآءَ
ٱهْتَزَّتْ وَرَبَتْ وَأَنۢبَتَتْ مِن كُلِّ زَوْجٍۭ بَهِيجٍ ﴿٥﴾

22-5. Ô hommes ! Si vous doutez au sujet de la Résurrection, c'est Nous qui vous avons créés de terre, puis d'une goutte de sperme, puis d'une adhérence puis d'un embryon [normalement] formé aussi bien qu'informe[1] pour vous montrer [Notre Omnipotence] et Nous déposerons dans les matrices ce que Nous voulons jusqu'à un terme fixé. Puis Nous vous en sortirons [à l'état] de bébé, pour qu'ensuite vous atteigniez votre maturité. Il en est parmi vous qui meurent [jeunes] tandis que d'autres parviennent au plus vil de l'âge si bien qu'ils ne savent plus rien de ce qu'ils connaissaient auparavant. De même tu vois la terre desséchée : dès que Nous y faisons descendre de l'eau elle remue, se gonfle, et fait pousser toutes sortes de splendides couples de végétaux.

ذَٰلِكَ بِأَنَّ ٱللَّهَ هُوَ ٱلْحَقُّ وَأَنَّهُۥ يُحْىِ ٱلْمَوْتَىٰ وَأَنَّهُۥ عَلَىٰ كُلِّ شَىْءٍ قَدِيرٌ ﴿٦﴾

22-6. Il en est ainsi parce qu'Allah est la vérité ; et c'est Lui qui rend la vie aux morts ; et c'est Lui qui est Omnipotent.

وَأَنَّ ٱلسَّاعَةَ ءَاتِيَةٌ لَّا رَيْبَ فِيهَا وَأَنَّ ٱللَّهَ يَبْعَثُ مَن فِى ٱلْقُبُورِ ﴿٧﴾

[1] « …**formé aussi bien qu'informe** » : l'embryon en développement est initialement informe, puis ses caractéristiques apparaissent progressivement jusqu'à ce qu'il soit complètement formé. C'est ce que l'on observe en cas de fausse couche ; l'embryon est soit sous-développé (informe), soit présente des caractéristiques distinctes (forme).

22-7. Et que l'Heure arrivera ; pas de doute à son sujet, et qu'Allah ressuscitera ceux qui sont dans les tombeaux.

« **Ô hommes ! Si vous doutez au sujet de la Résurrection** » et ignorez quand elle aura lieu, alors qu'il vous suffit de croire en votre Seigneur et en Ses Messagers à ce sujet, voici deux preuves rationnelles qui, chacune à votre disposition, démontrent clairement ce qui vous fait douter et dissiperont vos doutes.

Tout d'abord, Allah donne comme preuve le commencement de la création de l'homme puisque Celui qui a initié Sa création la répétera.

« **C'est Nous qui vous avons créés de terre**. » Ceci fait référence à la création du père de l'humanité, Adam ('aleyhi salam)
« …**puis d'une goutte de sperme**, » c'est le début du processus de création
« …**puis d'une adhérence**, » c'est-à-dire que la goutte de sperme se transforme en sang rouge, par la permission d'Allah
« …**puis d'un embryon [normalement] formé aussi bien qu'informe**, » c'est-à-dire que le sang se transforme en une masse de chair de la taille d'un morceau de nourriture. Cette masse de chair est parfois « **formée**, » c'est-à-dire qu'elle présente des traits humains ; ou parfois elle est « **informe**, » lorsque l'utérus la rejette avant qu'elle ne soit formée.

« …**pour vous montrer [Notre Omnipotence]** » et les étapes de votre développement. Même s'Il est capable de compléter la création en un seul instant, Il nous met en lumière la perfection de Sa sagesse, la grandeur de Sa puissance et l'immensité de Sa miséricorde.

« **Et Nous déposerons dans les matrices ce que Nous voulons jusqu'à un terme fixé**, » c'est-à-dire que Nous faisons en sorte que s'établisse dans la matrice et n'en soit pas expulsé, pendant une durée déterminée, qui est la durée de la grossesse.

« **Puis Nous vous en sortirons** » du ventre de vos mères
« … **[À l'état] de bébé**, » ignorant tout et sans pouvoir, Nous faisons en sorte que vos mères prennent soin de vous et vous nourrissent au sein. Puis vous traversez une étape après l'autre jusqu'à atteindre votre pleine maturité, qui est l'apogée de vos facultés physiques et mentales.

« **Il en est parmi vous qui meurent** » avant d'avoir atteint la pleine force de l'âge, tandis que d'autres, après avoir dépassé ce stade, retombent dans un état de faiblesse extrême, le pire qui soit : la

vieillesse sénile et la démence. Dans ces stades, les facultés mentales de l'individu diminuent et disparaissent, tout comme ses autres forces, et il s'affaiblit.

« **Si bien qu'ils ne savent plus rien de ce qu'ils connaissaient auparavant**. » C'est-à-dire que cette personne âgée ne saura plus rien de ce qu'elle savait auparavant car son esprit s'est affaibli. La force humaine commence et finit par la faiblesse : la faiblesse de l'enfance et la faiblesse de la vieillesse, comme Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit :
« **Allah, c'est Lui qui vous a créés faibles ; puis après la faiblesse, Il vous donne la force ; puis après la force, Il vous réduit à la faiblesse et à la vieillesse : Il crée ce qu'Il veut et c'est Lui l'Omniscient, l'Omnipotent**. » (Ar-Roum 30 : 54)

Deuxièmement, Allah Exalté donne comme preuve la renaissance de la terre après sa mort, à propos de laquelle Il dit :
« **De même tu vois la terre desséchée**, » c'est-à-dire sans vie et poussiéreuse, sans végétation ni verdure.
« …**dès que Nous y faisons descendre de l'eau elle remue**, » du mouvement des plantes qui commencent à pousser.
« …**se gonfle** » c'est-à-dire qu'il se soulève après avoir été maîtrisé, en raison d'une croissance accrue
« **Et fait pousser toutes sortes de splendides couples de végétaux**. » C'est-à-dire toutes sortes de plantes dont la beauté ravit celui qui la contemple et réjouit celui qui la médite. Ces deux preuves irréfutables mettent en lumière les points suivants :

« **Il en est ainsi parce qu'Allah**, » celui qui a créé l'homme à partir de ce qu'Il vous a décrit et qui a donné vie à une terre morte.
« …**est la Vérité**, » c'est-à-dire le Seigneur unique digne d'adoration, et nul autre que Lui ne doit être adoré. Son adoration est la vérité et l'adoration de tout autre que Lui est illusoire. C'est Lui seul qui ressuscite les morts car Il a initié la création et a donné vie à une terre morte.
« **Et c'est Lui qui rend la vie aux morts et c'est Lui qui est Omnipotent** » du fait qu'Il vous a fait voir la splendeur de Sa puissance et de Sa création.

« **Et que l'Heure arrivera** ! » Il n'y a donc aucune raison de penser que ce ne soit pas possible
« **Et qu'Allah ressuscitera ceux qui sont dans les tombeaux**, » puis Il les rétribuera pour leurs actes, bons comme mauvais.

وَمِنَ ٱلنَّاسِ مَن يُجَٰدِلُ فِى ٱللَّهِ بِغَيْرِ عِلْمٍ وَلَا هُدًى وَلَا كِتَٰبٍ مُّنِيرٍ ﴿٨﴾

22-8. Or, il y a des gens qui discutent au sujet d'Allah sans aucune science, ni guide, ni Livre pour les éclairer,

ثَانِىَ عِطْفِهِۦ لِيُضِلَّ عَن سَبِيلِ ٱللَّهِ ۖ لَهُۥ فِى ٱلدُّنْيَا خِزْىٌ ۖ وَنُذِيقُهُۥ يَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ عَذَابَ ٱلْحَرِيقِ ﴿٩﴾

22-9. affichant une attitude orgueilleuse pour égarer les gens de la voie d'Allah. À lui l'ignominie ici-bas ; et Nous Lui ferons goûter le Jour de la Résurrection, le châtiment de la fournaise.

ذَٰلِكَ بِمَا قَدَّمَتْ يَدَاكَ وَأَنَّ ٱللَّهَ لَيْسَ بِظَلَّٰمٍ لِّلْعَبِيدِ ﴿١٠﴾

22-10. Voilà, pour ce que tes deux mains ont préparé (ici-bas) ! Cependant, Allah n'est point injuste envers Ses serviteurs.

« **Et il y a des gens qui discutent** » mentionnée plus haut (verset 3-4) désigne l'argument de celui qui raisonne par imitation (et qui n'a aucune connaissance propre). Ici, « **discutent** » désigne l'argument du diable rebelle qui incite les gens à l'innovation. Allah nous dit qu'ils « **discutent** [au sujet d'Allah], » c'est-à-dire qu'il dispute avec les Messagers d'Allah et leurs successeurs en se fondant sur le mensonge dans le but de réfuter la vérité « **sans aucune science**, » c'est-à-dire sans connaissance véritable, « **ni guide**, » c'est-à-dire sans suivre dans son raisonnement quiconque pourrait le guider, sans être guidé par la raison, ni suivre quelqu'un qui est guidé.
« …**ni Livre pour les éclairer**, » c'est-à-dire sans aucune preuve rationnelle ou textuelle. Ce ne sont que des arguments spécieux dont le Shaytân l'inspire.

« **Les diables inspirent à leurs alliés de disputer avec vous. Si vous leur obéissez, vous deviendrez certes des associateurs**. » (Al-An'âm 6 : 121)

Et, « **affichant une attitude orgueilleuse**. » Cela signifie qu'ils sont trop arrogants pour suivre la vérité et qu'ils méprisent les gens. Ils se réjouissent de leur savoir inutile et regardent de haut les gens de vérité et la vérité qu'ils suivent, « **pour égarer les gens de la voie d'Allah**, » c'est-à-dire afin

qu'ils deviennent des propagateurs de l'égarement. Cela inclut tous les chefs de la mécréance et de l'égarement.

Puis Allah mentionne leur châtiment dans ce monde et dans l'au-delà :
« **À lui l'ignominie ici-bas**, » c'est-à-dire qu'ils seront exposés à la honte ici-bas, avant l'au-delà. C'est là un signe merveilleux d'Allah. Car tu ne trouveras personne qui appelle à la mécréance et à l'égarement sans qu'il soit détesté, maudit, haï et blâmé par les gens, et qu'il reçoive ce qu'il mérite, chacun selon sa situation.

« **Et Nous Lui ferons goûter le Jour de la Résurrection, le châtiment de la fournaise**. » C'est à cause de ce que leurs mains ont prédestiné. Car Allah n'est jamais injuste envers Ses serviteurs.

وَمِنَ ٱلنَّاسِ مَن يَعۡبُدُ ٱللَّهَ عَلَىٰ حَرۡفٖۖ فَإِنۡ أَصَابَهُۥ خَيۡرٌ ٱطۡمَأَنَّ بِهِۦۖ وَإِنۡ
أَصَابَتۡهُ فِتۡنَةٌ ٱنقَلَبَ عَلَىٰ وَجۡهِهِۦ خَسِرَ ٱلدُّنۡيَا وَٱلۡأٓخِرَةَۚ ذَٰلِكَ هُوَ
ٱلۡخُسۡرَانُ ٱلۡمُبِينُ ١١

22-11. Il en est parmi les gens qui adorent Allah marginalement. S'il leur arrive un bien, ils s'en tranquillisent, et s'il leur arrive une épreuve, ils détournent leur visage, perdant ainsi (le bien) de l'ici-bas et de l'au-delà. Telle est la perte évidente !

يَدۡعُواْ مِن دُونِ ٱللَّهِ مَا لَا يَضُرُّهُۥ وَمَا لَا يَنفَعُهُۥۚ ذَٰلِكَ هُوَ
ٱلضَّلَٰلُ ٱلۡبَعِيدُ ١٢

2-12. Ils invoquent en dehors d'Allah, ce qui ne peut ni leur nuire ni leur profiter. Tel est l'égarement profond !

يَدۡعُواْ لَمَن ضَرُّهُۥٓ أَقۡرَبُ مِن نَّفۡعِهِۦۚ لَبِئۡسَ ٱلۡمَوۡلَىٰ وَلَبِئۡسَ
ٱلۡعَشِيرُ ١٣

22-13. Ils invoquent ce dont le mal est certainement plus proche que l'utilité. Quel mauvais allié, et quel mauvais compagnon !

C'est-à-dire que, parmi les hommes, certains sont faibles dans la foi ; la foi n'est pas véritablement entrée dans leur cœur et ils n'ont jamais ressenti la joie de la foi mais ils ont plutôt embrassé la religion par peur ou par coutume, et ils ne peuvent rester fermes face aux épreuves et aux tribulations.

« **S'il leur arrive un bien, ils s'en tranquillisent**. » Si leurs besoins continuent d'être comblés facilement et qu'ils ne rencontrent aucune difficulté, ils se satisfont de cette vie de confort et non de leur foi. Puisse Allah leur accorder le bien-être et les épargner des épreuves qui pourraient les amener à renoncer à leur religion.
« …**et s'il leur arrive une épreuve**, » comme par exemple une difficulté ou la perte d'un être cher
« …**ils détournent leur visage**, » c'est-à-dire qu'ils apostasient et abandonnent leur religion.
« …**perdant ainsi (le bien) de l'ici-bas et de l'au-delà**. » Concernant ce monde, cela signifie qu'ils n'obtiennent pas ce qu'ils espèrent en apostasiant. Celui qui a fait de son apostasie son capital, abandonnant sa foi en échange de quelque chose qu'il pensait obtenir, constatera que ses efforts ont été vains et qu'il n'obtiendra que ce qui lui est destiné. Concernant l'au-delà, c'est évident. Ils seront privés du Paradis, aussi vaste que les cieux et la terre, et ils mériteront l'enfer.
« **Telle est la perte évidente** ! » C'est-à-dire une perte claire et évidente.

« **Ils** » c'est-à-dire ceux qui font demi-tour
« …**invoquent en dehors d'Allah, ce qui ne peut ni leur nuire ni leur profiter**. » Cette description s'applique à tout ce qui est invoqué et adoré à la place d'Allah : cela n'a aucun pouvoir d'apporter un bienfait ou de causer un préjudice à soi-même ou à quiconque.
« **Tel est l'égarement profond**, » qui atteint son paroxysme lorsque les gens se détournent de l'adoration de Celui qui peut apporter le bien et nuire, Celui qui est Autosuffisant et peut suffire aux autres, et se concentrent plutôt sur l'adoration d'une créature semblable à eux ou inférieure en statut, dépourvue de tout pouvoir et de toute autorité ; ils risquent fort de trouver le contraire de ce qu'ils cherchent à obtenir. C'est pourquoi Allah dit :

« **Ils invoquent ce dont le mal est certainement plus proche que l'utilité**, » car le mal que cela cause, qui les affectera tant dans leur esprit que dans leur corps, dans ce monde et dans l'au-delà, est bien connu.
« **Quel mauvais allié**, » cela se réfère à l'objet de leur vénération.
« **Et quel piètre compagnon** ! » C'est-à-dire le compagnon toujours présent. Le but d'un protecteur et d'un compagnon est d'obtenir le bien et d'éloigner le mal mais en l'occurrence, rien de tout cela n'a été réalisé ; ce protecteur et ce compagnon sont donc véritablement dignes de blâme.

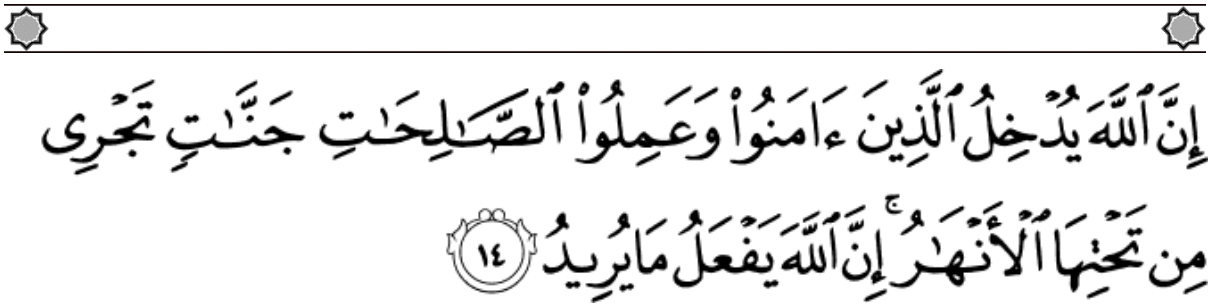

22-14. Ceux qui croient et font de bonnes œuvres, Allah les fait entrer aux Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, car Allah fait certes ce qu'Il veut.

Après avoir mentionné ceux qui argumentent sur la base du mensonge et expliqué qu'ils sont de deux catégories : ceux qui imitent autrui et ceux qui propagent le mensonge, Allah, Exalté soit-Il, nous révèle maintenant que ceux qui prétendent avoir la foi sont également de deux catégories : ceux chez qui la foi n'a pas véritablement pénétré, comme mentionné précédemment, et une seconde catégorie, à savoir ceux qui sont de véritables croyants et qui confirment leur foi par de bonnes œuvres. Allah, Exalté soit-Il, nous dit qu'Il les fera entrer dans des jardins traversés par des rivières.

Le Paradis est décrit comme jannah parce qu'il contient des demeures, des palais, des arbres et des plantes qui recouvrent (toujinnou) ceux qui s'y trouvent, et ils sont cachés par eux parce qu'ils sont si abondants et si nombreux.

« **Allah fait certes ce qu'Il veut**. » Ce qu'Il veut, Il le fait sans aucune résistance ni opposition. Cela inclut de permettre aux habitants du Paradis d'y parvenir ; puisse Allah nous compter parmi eux par Sa grâce et Sa générosité.

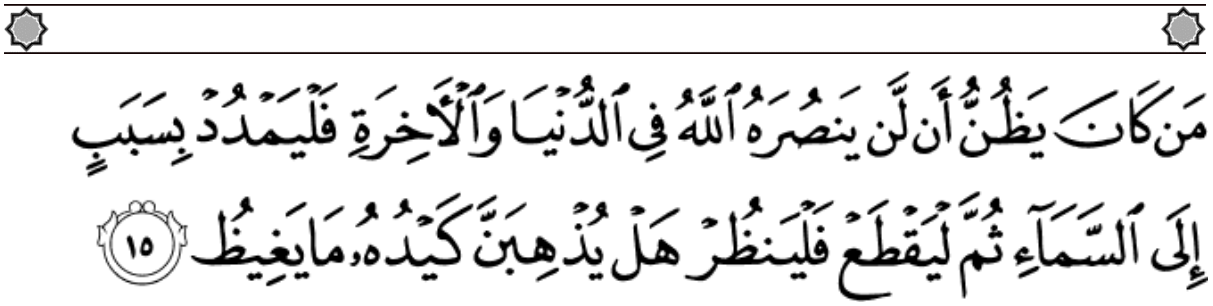

22-15. Celui qui pense qu'Allah ne le secourra pas dans l'ici-bas et dans l'au-delà qu'il tende une corde jusqu'au ciel, puis qu'il la coupe, et qu'il voie si sa ruse va faire disparaître ce qui l'enrage.[1]

C'est-à-dire que quiconque pense qu'Allah, Exalté et Loué soit-Il, n'accordera pas la victoire à Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et que la religion de l'Islam diminuera, qu'il comprenne que la victoire vient d'Allah et qu'Il la fait descendre du ciel.

« …**qu'il tende une corde jusqu'au ciel,** » qui descend du ciel.

« …**puis qu'il la coupe, et qu'il voie si sa ruse va faire disparaître ce qui l'enrage** ! » C'est-à-dire, qu'il voie si le complot qu'il ourdit contre le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam), les efforts qu'il déploie pour le combattre et son empressement à détruire sa religion feront disparaître ce qui l'a enragé contre la religion de l'Islam qui prévaut.

Ce verset confirme que cela ne pourra jamais arriver et qu'il ne pourra jamais se débarrasser de ce qui l'a mis en colère, quelles que soient les mesures qu'il prenne.

Ce verset signifie : Ô vous qui vous opposez au Messager Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et qui vous efforcez d'anéantir sa religion, croyant, par ignorance, que vos efforts vous seront profitables, sachez que quelles que soient vos actions et vos tentatives pour vous opposer au Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et lui nuire, rien n'apaisera votre colère ni ne vous apportera la moindre satisfaction. Vous n'en avez pas le pouvoir. Nous allons cependant vous indiquer une solution qui pourrait apaiser votre colère et vous aider à empêcher la victoire d'atteindre le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), si cela était possible : prenez une corde et attachez-la au ciel, puis grimpez jusqu'aux portes du ciel d'où provient la victoire ; bloquez ensuite ces portes et mettez-y fin. Ainsi, vous éliminerez ce qui vous a irrités. Voilà la bonne solution ; ne croyez surtout pas qu'une autre solution puisse vous aider à éliminer ce qui vous a irrités, quel que soit le nombre de personnes qui vous aident.

Ce verset contient une promesse et une bonne nouvelle : Allah Exalté accordera la victoire à Sa religion, à Son Messager ('aleyhi salam) et à Ses serviteurs croyants, comme cela est parfaitement clair, et Il fera perdre espoir aux mécréants qui cherchent à éteindre la lumière d'Allah par leurs

[1] Cela signifie que les espoirs et les souhaits de ces ennemis ne changeront rien, et que la victoire du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) est inévitable, alors autant qu'ils abandonnent et se suicident.

paroles car Allah parachèvera Sa lumière même si les mécréants le détestent et quels que soient leurs efforts.

وَكَذَٰلِكَ أَنزَلْنَٰهُ ءَايَٰتٍۭ بَيِّنَٰتٍ وَأَنَّ ٱللَّهَ يَهْدِى مَن يُرِيدُ ﴿١٦﴾

22-16. C'est ainsi que Nous le fîmes descendre (Le Qur'an) en versets clairs et qu'Allah guide qui Il veut.

En effet, Nous avons clairement exposé les choses dans ce Qur'an, Nous l'avons composé de versets limpides qui expliquent tout ce qui est nécessaire concernant les questions bénéfiques. Mais la guidance est entre les mains d'Allah ; quiconque Allah veut guider, il sera guidé par ce Qur'an et s'y conformera. S'il suit ses enseignements, il bénéficiera de sa lumière. Mais quiconque Allah ne souhaite pas guider ; même si tous les signes lui parvenaient, il ne croirait pas, et le Qur'an ne lui serait d'aucun profit ; au contraire, il constituerait une preuve contre lui.

إِنَّ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَٱلَّذِينَ هَادُوا۟ وَٱلصَّٰبِـُٔونَ وَٱلنَّصَٰرَىٰ وَٱلْمَجُوسَ وَٱلَّذِينَ أَشْرَكُوٓا۟ إِنَّ ٱللَّهَ يَفْصِلُ بَيْنَهُمْ يَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ عَلَىٰ كُلِّ شَىْءٍ شَهِيدٌ ﴿١٧﴾

22-17. Certes, ceux qui ont cru, les juifs, les sabéens [les adorateurs des étoiles], les nazaréens, les mages et ceux qui donnent à Allah des associés, Allah tranchera entre eux le Jour du Jugement, car Allah est certes témoin de toute chose.

أَلَمْ تَرَ أَنَّ ٱللَّهَ يَسْجُدُ لَهُۥ مَن فِى ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَمَن فِى ٱلْأَرْضِ وَٱلشَّمْسُ
وَٱلْقَمَرُ وَٱلنُّجُومُ وَٱلْجِبَالُ وَٱلشَّجَرُ وَٱلدَّوَآبُّ وَكَثِيرٌ مِّنَ ٱلنَّاسِ ۖ
وَكَثِيرٌ حَقَّ عَلَيْهِ ٱلْعَذَابُ ۗ وَمَن يُهِنِ ٱللَّهُ فَمَا لَهُۥ مِن مُّكْرِمٍ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ
يَفْعَلُ مَا يَشَآءُ ﴿١٨﴾

22-18. N'as-tu pas vu que c'est devant Allah que se prosternent tous ceux qui sont dans les cieux et tous ceux qui sont sur la terre, le soleil, la lune, les étoiles, les montagnes, les arbres, les animaux, ainsi que beaucoup de gens ? Il y en a aussi beaucoup qui méritent le châtiment. Et quiconque Allah avilit n'a personne pour l'honorer car Allah fait ce qu'il veut.

هَٰذَانِ خَصْمَانِ ٱخْتَصَمُوا۟ فِى رَبِّهِمْ ۖ فَٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ قُطِّعَتْ
لَهُمْ ثِيَابٌ مِّن نَّارٍ يُصَبُّ مِن فَوْقِ رُءُوسِهِمُ ٱلْحَمِيمُ ﴿١٩﴾

22-19. Voici deux clans adverses qui disputaient au sujet de leur Seigneur. À ceux qui ne croient pas, on taillera des vêtements de feu, tandis que sur leurs têtes on versera de l'eau bouillante,

يُصْهَرُ بِهِۦ مَا فِى بُطُونِهِمْ وَٱلْجُلُودُ ﴿٢٠﴾

22-20. qui fera fondre ce qui est dans leurs ventres de même que leurs peaux.

وَلَهُم مَّقَٰمِعُ مِنْ حَدِيدٍ ﴿٢١﴾

22-21. Et il y aura pour eux des maillets de fer.

كُلَّمَآ أَرَادُوٓا۟ أَن يَخْرُجُوا۟ مِنْهَا مِنْ غَمٍّ أُعِيدُوا۟ فِيهَا وَذُوقُوا۟
عَذَابَ ٱلْحَرِيقِ ﴿٢٢﴾

22-22. Toutes les fois qu'ils voudront en sortir (pour échapper) à la détresse, on les y remettra et (on leur dira) : « Goûtez au châtiment de la Fournaise. »

إِنَّ ٱللَّهَ يُدۡخِلُ ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ وَعَمِلُواْ ٱلصَّٰلِحَٰتِ جَنَّٰتٖ تَجۡرِي
مِن تَحۡتِهَا ٱلۡأَنۡهَٰرُ يُحَلَّوۡنَ فِيهَا مِنۡ أَسَاوِرَ مِن ذَهَبٖ
وَلُؤۡلُؤٗاۖ وَلِبَاسُهُمۡ فِيهَا حَرِيرٞ ٢٣

22-23. Certes Allah introduit ceux qui croient et font de bonnes œuvres aux Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux. Là, ils seront parés de bracelets d'or, et aussi de perles ; et leurs vêtements y seront de soie.

وَهُدُوٓاْ إِلَى ٱلطَّيِّبِ مِنَ ٱلۡقَوۡلِ وَهُدُوٓاْ إِلَىٰ صِرَٰطِ ٱلۡحَمِيدِ ٢٤

22-24. Ils ont été guidés vers la bonne parole et ils ont été guidés vers le chemin Du Digne des louanges.

Ici, Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, nous parle des différents groupes parmi les peuples de la terre : ceux qui ont reçu les Écritures, les croyants, les juifs, les chrétiens, les sabéens, les mages et les polythéistes. Il les rassemblera tous le Jour de la Résurrection, rendra un jugement entre eux selon Sa justice et les rétribuera pour leurs actes qu'Il a consignés, écrits et dont Il a été témoin. C'est pourquoi Il dit : « **Allah est certes témoin de toute chose**. »

Puis Il explique ce jugement entre eux : « **Voici deux clans adverses qui disputaient au sujet de leur Seigneur**, » chaque groupe prétendant suivre le droit chemin.

« **À ceux qui ne croient pas**, » et cela inclut tous les incroyants, tels que les juifs, les chrétiens, les mages, les sabéens et les polythéistes,
« …**on taillera des vêtements de feu**, » c'est-à-dire que des vêtements de poix seront faits pour eux, puis ils seront mis en feu, de sorte que le châtiment les enveloppera de toutes parts.
« …**on versera de l'eau bouillante**, » c'est-à-dire de l'eau extrêmement chaude
«…**sur leurs têtes** » ; elle fera fondre tout ce qui se trouve à l'intérieur d'eux (les corps), chair, graisse et intestins, en raison de la gravité de sa chaleur.

« **Et il y aura pour eux des maillets de fer** » entre les mains des anges gardiens qui les frapperont de ces bâtons et les soumettront.

« **Toutes les fois qu'ils voudront en sortir (pour échapper) à la détresse**, **on les y remettra** » : le châtiment ne sera jamais allégé et ils n'auront jamais de répit. On leur dira, en guise de réprimande : « **Goûtez au châtiment de la Fournaise**. » C'est-à-dire le feu qui consume les cœurs et les corps.

« **Certes Allah introduit ceux qui croient et font de bonnes œuvres aux Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux**. » Il est bien connu que cette description ne s'applique qu'aux musulmans, qui croient en tous les Livres et en tous les Messagers.
« **Là, ils seront parés de bracelets d'or, et aussi de perles** » qui orneront leurs bras ; leurs hommes et leurs femmes porteront des bracelets d'or
« …**et leurs vêtements y seront de soie**. » Allah Exalté complète la description de leur joie en évoquant divers mets délicieux, que le mot « jardins » suggère ; en mentionnant des rivières jaillissant de toutes parts, rivières d'eau, de lait, de miel et de vin ; en évoquant différents vêtements et de somptueux bijoux. En effet, « **Ils ont été guidés vers la bonne parole**, » dont la plus vertueuse est la profession de foi sincère (la ilaha illa Allah), suivie de toutes les bonnes paroles, notamment l'évocation d'Allah et les paroles bienveillantes envers Ses serviteurs.
« **Et ils ont été guidés vers le chemin Du Digne des louanges**, » c'est-à-dire qu'ils furent guidés vers la voie d'Allah, le Très Louable, car Allah s'attribue souvent la voie (le chemin), celui qui le suit menant à Lui. De plus, le chemin lui-même est digne de louange car tous ses enseignements sont fondés sur la sagesse et la louange, car tout ce qui est prescrit en Islam est bon et tout ce qui est interdit est mauvais. C'est la religion du juste milieu entre deux extrêmes, une religion qui encourage la recherche du savoir bénéfique et l'accomplissement de bonnes actions.

Le fait qu'Allah soit mentionné ici comme « **Digne des louanges** » indique qu'ils ont atteint la guidance en louant leur Seigneur et en recevant Ses bénédictions. C'est pourquoi ils diront au Paradis :
« …**Louange à Allah qui nous a guidés à ceci. Nous n'aurions pas été guidés, si Allah ne nous avait pas guidés**… » (Al-A'râf 7 : 43)

Au milieu de ce passage (dans 22 : 18), Allah mentionne la prosternation de toutes les créatures devant Lui, toutes celles qui sont dans les cieux et sur la terre, le soleil, la lune, les étoiles, les montagnes, les arbres, les animaux et de nombreuses personnes, à savoir les croyants.

« **Il y en a aussi beaucoup qui méritent le châtiment**, » c'est-à-dire qu'il a été décrété en raison de leur incrédulité et de leur refus de croire. Allah ne les a pas guidés vers la foi, car Il les a humiliés, et « **Et quiconque Allah avilit n'a personne pour l'honorer car Allah fait ce qu'il veut**, » et nul ne peut s'opposer à Sa volonté.

Lorsque toutes les créatures se prosternent devant leur Seigneur et se soumettent à Sa grandeur et à Sa puissance, cela indique que Lui seul est le Seigneur digne d'adoration, le Souverain digne de toute louange. Quiconque se détourne de Lui pour adorer autre chose s'est égaré et est assurément perdant.

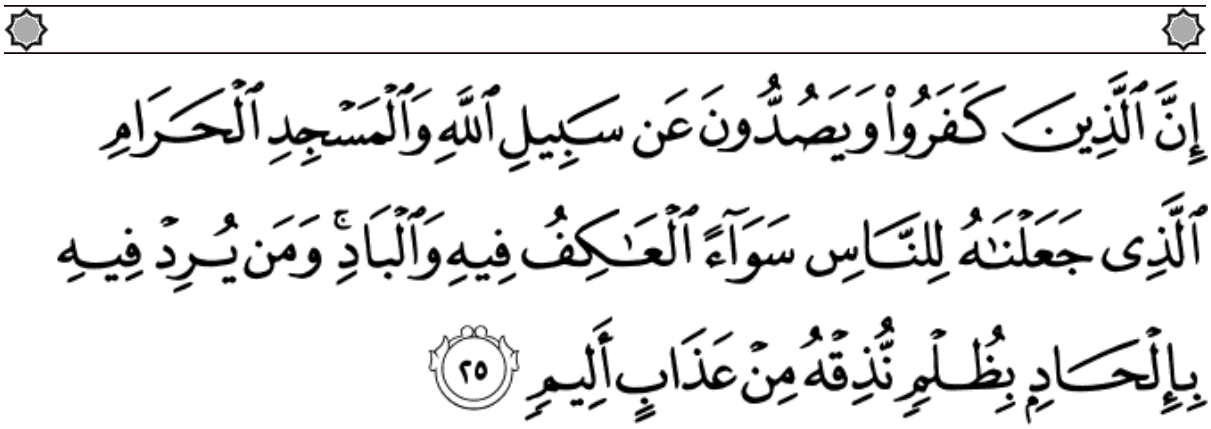
إِنَّ ٱلَّذِينَ كَفَرُواْ وَيَصُدُّونَ عَن سَبِيلِ ٱللَّهِ وَٱلْمَسْجِدِ ٱلْحَرَامِ
ٱلَّذِى جَعَلْنَٰهُ لِلنَّاسِ سَوَآءً ٱلْعَٰكِفُ فِيهِ وَٱلْبَادِ ۚ وَمَن يُرِدْ فِيهِ
بِإِلْحَادٍۭ بِظُلْمٍ نُّذِقْهُ مِنْ عَذَابٍ أَلِيمٍ ﴿٢٥﴾

22-25. Mais ceux qui mécroient et qui obstruent la voie d'Allah et celui de la Mosquée Sacrée, que Nous avons établie pour les gens : aussi bien les résidents que ceux de passage... Quiconque cherche à y commettre un sacrilège injustement, Nous lui ferons goûter un châtiment douloureux,

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous informe des voies abominables des polythéistes qui ont mécru en leur Seigneur : ils ont combiné la mécréance en Allah et en Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) avec le fait d'empêcher les gens de suivre la voie d'Allah et de croire, et de leur interdire l'accès à la Mosquée Sacrée, qui n'appartenait ni à eux ni à leurs ancêtres ; tous les hommes, résidents et visiteurs, y ont un droit égal. Ils en ont même interdit l'accès aux meilleurs des hommes, à savoir Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et ses Compagnons. En vérité, parce que la Mosquée Sacrée est un lieu sacré et vénéré, quiconque la profane par un acte malfaisant délibéré, Nous lui infligerons un châtiment douloureux.

Le simple fait d'avoir l'intention de mal agir ou de commettre des actes profanes dans le sanctuaire entraîne inévitablement un châtiment, tandis que dans d'autres cas, une personne n'est punie que si elle commet effectivement l'acte répréhensible. Qu'en est-il alors de ceux qui ont commis les pires méfaits, tels que l'incroyance, l'associationnisme, l'obstruction au chemin d'Allah et l'empêchement de visiter la Mosquée Sacrée ? Que pensez-vous qu'Allah leur fera ?

Ce verset souligne l'obligation de respecter et de vénérer le sanctuaire, et met en garde contre le désir d'y commettre un péché et contre le fait de le commettre réellement.

وَإِذْ بَوَّأْنَا لِإِبْرَٰهِيمَ مَكَانَ ٱلْبَيْتِ أَن لَّا تُشْرِكْ بِى شَيْـًٔا
وَطَهِّرْ بَيْتِىَ لِلطَّآئِفِينَ وَٱلْقَآئِمِينَ وَٱلرُّكَّعِ ٱلسُّجُودِ ﴿٢٦﴾

22-26. Et quand Nous indiquâmes pour Abraham le lieu de la Maison (La Ka'bah) [en lui disant] : « Ne M'associe rien ; et purifie Ma Maison pour ceux qui tournent autour, pour ceux qui s'y tiennent debout et pour ceux qui s'y inclinent et se prosternent. »

وَأَذِّن فِى ٱلنَّاسِ بِٱلْحَجِّ يَأْتُوكَ رِجَالًا وَعَلَىٰ كُلِّ ضَامِرٍ
يَأْتِينَ مِن كُلِّ فَجٍّ عَمِيقٍ ﴿٢٧﴾

22-27. Et fais aux gens une annonce pour le Hajj. Ils viendront vers toi, à pied, et aussi sur toute monture, venant de tout chemin éloigné,

لِّيَشْهَدُوا۟ مَنَٰفِعَ لَهُمْ وَيَذْكُرُوا۟ ٱسْمَ ٱللَّهِ فِىٓ أَيَّامٍ
مَّعْلُومَٰتٍ عَلَىٰ مَا رَزَقَهُم مِّنۢ بَهِيمَةِ ٱلْأَنْعَٰمِ ۖ فَكُلُوا۟ مِنْهَا
وَأَطْعِمُوا۟ ٱلْبَآئِسَ ٱلْفَقِيرَ ﴿٢٨﴾

22-28. pour participer aux avantages qui leur ont été accordés et pour invoquer le nom d'Allah aux jours fixés, sur la bête de cheptel qu'Il leur a attribuée, « Mangez-en vous-mêmes et faites-en manger le besogneux misérable.

ثُمَّ لْيَقْضُوا۟ تَفَثَهُمْ وَلْيُوفُوا۟ نُذُورَهُمْ وَلْيَطَّوَّفُوا۟
بِٱلْبَيْتِ ٱلْعَتِيقِ ﴿٢٩﴾

22-29. Puis qu'ils mettent fin à leurs interdits (qu'ils nettoient leurs corps), qu'ils remplissent leurs vœux, et qu'ils fassent les circuits autour de l'Antique Maison. »

Ici, Allah, Exalté et Loué soit-Il, évoque la grandeur et la majesté de la Maison Sacrée, » ainsi que la grandeur de celui qui l'a construite, à savoir l'ami proche du Tout Miséricordieux :

« **Et quand Nous indiquâmes pour Ibrahim le lieu de la Maison (La Ka'bah)** » et que Nous l'avons fait y demeurer, ainsi que certains de ses descendants. Allah lui a ordonné de la construire, ce qu'il fit avec piété et obéissance envers Allah. Il la construisit avec son fils Isma'il, lui recommandant de n'associer rien à Allah, d'agir sincèrement pour la seule cause d'Allah et de la construire au nom d'Allah.

« **Et purifie Ma Maison**, » c'est-à-dire, purifie-la du polythéisme et du péché, et débarrasse-la de toute impureté et souillure. Le Très Miséricordieux l'appelait Sa Maison, afin de mettre en valeur son statut et sa vertu exceptionnels, et afin que les gens l'aiment profondément, que leurs cœurs aspirent à s'y rendre de toutes parts, et qu'ils soient motivés à la purifier et à la vénérer, puisqu'elle est la Maison du Seigneur, la purifiant pour ceux qui en font le tour, ceux qui y adorent et ceux qui y séjournent pour accomplir des actes d'adoration tels que l'invocation d'Allah, la lecture du Qur'an, l'acquisition et l'enseignement du savoir, et d'autres actes permettant de se rapprocher d'Allah.

« …**pour ceux qui s'y inclinent et se prosternent**, » c'est-à-dire ceux qui viennent y prier. En d'autres termes, purifiez-la pour ces personnes pieuses dont le but principal est d'adorer et de servir leur Seigneur, et de se rapprocher de Lui en Sa Maison. Ces personnes ont le droit et le mérite d'être honorées et accueillies. Les honorer, c'est aussi purifier la Maison pour elles. La purifier implique de la purifier des voix bruyantes qui parlent de choses futiles et qui perturbent les fidèles venus prier et circumambuler la Ka'bah. La circumambulation est mentionnée avant la prière car elle est propre à cette Maison ; puis vient la prière du fait que c'est une pratique commune à toutes les mosquées.

« **Et fais aux gens une annonce pour le Hajj**, » c'est-à-dire, parlez-leur-en, invitez-les à l'accomplir et faites savoir à tous, proches et lointains, combien il est obligatoire et méritoire. Si vous les appelez, ils viendront à vous pour accomplir le Hajj et la 'Oumrah. Ils viendront à pied, marchant avec ferveur (pour visiter les lieux sacrés) « **et aussi sur toute monture,** » traversant des déserts et des régions sauvages, parcourant de grandes distances, jusqu'à atteindre les lieux les plus saints, « **venant de tout chemin éloigné**, » c'est-à-dire de toutes les terres lointaines.

Ibrahim ('aleyhi salam) le fit, de même que son descendant Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) ; il appela les gens à venir en pèlerinage à cette Maison, et tous deux le firent à maintes reprises. Et ce qu'Allah avait promis s'accomplit : les gens y accoururent à pied et à cheval, de l'est comme de l'ouest. Puis Allah mentionne les bienfaits de la visite de la Maison Sacrée d'Allah, afin d'encourager les gens à s'y rendre.

« …**pour participer aux avantages qui leur ont été accordés**, » c'est-à-dire afin qu'ils puissent bénéficier, à la Maison d'Allah, de bienfaits spirituels tels que les actes d'adoration, y compris ceux qui ne peuvent être accomplis qu'en ce lieu, et de bienfaits matériels tels que des revenus et des gains terrestres. Tout cela se produit, comme chacun sait,

« …**et pour invoquer le nom d'Allah aux jours fixés, sur la bête de cheptel qu'Il leur a attribuée**, » ceci fait référence à un autre bienfait spirituel et matériel. En d'autres termes : invoquez le nom d'Allah au moment d'immoler les animaux sacrificiels, en remerciement à Allah pour ce qu'Il a accordé et facilité aux pèlerins. Une fois immolés, « **mangez-en vous-mêmes et faites-en manger le besogneux misérable**, » c'est-à-dire ceux qui sont très démunis.

« **Puis qu'ils mettent fin à leurs interdits**, » c'est-à-dire qu'ils achèvent leurs rituels de pèlerinage, ce qui inclut d'enlever la saleté qui s'est déposée sur eux pendant l'état d'ihrâm.
« …**qu'ils remplissent leurs vœux**, » qu'ils ont pris sur eux-mêmes, d'accomplir le Hajj et la 'Oumrah, et d'offrir le sacrifice.
« **Et qu'ils fassent les circuits autour de l'Antique Maison** », la meilleure de toutes les mosquées. Cet ordre de circumambuler la Ka'bah est une instruction spécifique qui suit l'ordre d'accomplir les rituels en général, afin de souligner sa vertu particulière, et parce qu'il s'agit de l'acte ultime ; tout ce qui précède n'est qu'un moyen d'y parvenir.

Peut-être et Allah est plus Savant, est-ce aussi pour une autre raison : la circumambulation est prescrite en tout temps, qu'elle soit liée à un pèlerinage ou effectuée séparément.

ذَٰلِكَ وَمَن يُعَظِّمْ حُرُمَٰتِ ٱللَّهِ فَهُوَ خَيْرٌ لَّهُۥ عِندَ رَبِّهِۦ ۗ
وَأُحِلَّتْ لَكُمُ ٱلْأَنْعَٰمُ إِلَّا مَا يُتْلَىٰ عَلَيْكُمْ ۖ
فَٱجْتَنِبُوا۟ ٱلرِّجْسَ مِنَ ٱلْأَوْثَٰنِ وَٱجْتَنِبُوا۟ قَوْلَ
ٱلزُّورِ ﴿٣٠﴾

22-30. Voilà [ce qui doit être observé] et quiconque prend en haute considération les limites sacrées d'Allah cela lui sera meilleur auprès de son Seigneur. Le bétail, sauf ce qu'on vous a cité, vous a été rendu licite. Abstenez-vous de la souillure des idoles et abstenez-vous des paroles mensongères.

حُنَفَآءَ لِلَّهِ غَيۡرَ مُشۡرِكِينَ بِهِۦۚ وَمَن يُشۡرِكۡ بِٱللَّهِ فَكَأَنَّمَا خَرَّ مِنَ ٱلسَّمَآءِ فَتَخۡطَفُهُ ٱلطَّيۡرُ أَوۡ تَهۡوِي بِهِ ٱلرِّيحُ فِي مَكَانٍ سَحِيقٖ ﴿٣١﴾

22-31. (Soyez) exclusivement [acquis à la religion] d'Allah ne Lui associez rien ; car quiconque associe à Allah, c'est comme s'il tombait du haut du ciel et que les oiseaux le happaient, ou que le vent le précipitait dans un abîme très profond.

« **Voilà [ce qui doit être observé]**. » C'est-à-dire ce que Nous t'avons mentionné concernant les règles relatives au pèlerinage et ce qu'elles impliquent : vénérer, respecter et honorer les rites sacrés d'Allah. Vénérer les rites sacrés d'Allah est une chose qu'Allah aime et un moyen de se rapprocher de Lui pour celui qui les vénère et les honore. Allah le récompensera abondamment pour cela, et cela lui sera bénéfique dans ses affaires spirituelles et terrestres, ainsi que dans l'au-delà auprès de son Seigneur.

Les rites sacrés d'Allah comprennent tout ce qui est sacré et que nous sommes tenus de respecter, tels que les actes d'adoration et autres questions, y compris tous les rituels, la zone Haram, l'ihrâm, les animaux sacrificiels et tous les actes d'adoration qu'Allah a ordonné à Ses serviteurs d'accomplir et de respecter.

Les vénérer signifie les respecter de tout son cœur, les aimer et faire preuve d'une servitude totale lorsqu'on les accomplit, sans prendre la chose à la légère, sans se sentir paresseux ni manifester de réticence.

Puis Allah Exalté mentionne Sa bénédiction et Sa bonté, car Il a permis à Ses serviteurs de posséder des animaux d'élevage tels que les chameaux, les bœufs et les moutons, et les a intégrés aux rituels par lesquels on se rapproche de Lui. Ainsi, Sa bénédiction se révèle grande à deux égards (en rendant leur viande permise et en les intégrant aux rituels).

« **Le bétail, sauf ce qu'on vous a cité, vous a été rendu licite** » dans le Qur'an, dans le verset où Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit :
« **Vous sont interdits la bête trouvée morte, le sang, la chair de porc, ce sur quoi on a invoqué un autre nom que celui d'Allah, la bête étouffée, la bête assommée ou morte d'une chute ou morte d'un coup de corne, et celle qu'une bête féroce a dévorée - sauf celle que vous égorgez avant qu'elle ne soit morte -. (Vous sont interdits aussi la bête) qu'on a immolée sur les pierres**

dressées, ainsi que de procéder au partage par tirage au sort au moyen de flèches… » (Al-Mâ'idah 5 : 3)

Mais ce qu'Il leur a interdit, c'est par Sa miséricorde envers Ses serviteurs ; Il le leur a interdit afin de les purifier et de les laver du péché du polythéisme et du mensonge. C'est pourquoi Il dit :
« **Abstenez-vous de la souillure** » c'est-à-dire la souillure et le mal « **des idoles** » qu'ils considéraient comme des dieux en dehors d'Allah, car ce sont les pires innovations.
« …**et abstenez-vous des paroles mensongères**, » c'est-à-dire tout discours interdit, car il relève du mensonge. Cela inclut le mensonge et le faux témoignage.

Après leur avoir interdit de Lui associer des partenaires, d'adorer des idoles et de proférer des mensonges, Allah, Exalté et Loué soit-Il, leur ordonne maintenant d'être sincères « **(Soyez) exclusivement [acquis à la religion] d'Allah**, » c'est-à-dire de se tourner vers Lui et de se concentrer sur Son adoration, de se détourner de tout ce qui n'est pas Lui, « **ne Lui associez rien**. »

« **Car quiconque associe à Allah, c'est comme s'il tombait du haut du ciel** » à la volée « **et que les oiseaux le happaient, ou que le vent le précipitait dans un abîme très profond**. » Tel est le polythéiste car la foi est comme les cieux : elle est protégée et élevée. Mais celui qui fuit la foi est comme celui qui est tombé du ciel et qui est exposé aux troubles et aux difficultés. Il peut être emporté par les oiseaux, qui le déchireront membre par membre. Tel est le polythéiste lorsqu'il rejette la protection de la foi, les démons l'assaillent de toutes parts et le mettent en pièces, ruinant son bien-être spirituel et matériel.

ذَٰلِكَ وَمَن يُعَظِّمْ شَعَـٰٓئِرَ ٱللَّهِ فَإِنَّهَا مِن تَقْوَى ٱلْقُلُوبِ ﴿٣٢﴾

22-32. Voilà [ce qui est prescrit]. Et quiconque exalte les injonctions sacrées d'Allah, s'inspire en effet de la piété des cœurs.

لَكُمْ فِيهَا مَنَـٰفِعُ إِلَىٰٓ أَجَلٍ مُّسَمًّى ثُمَّ مَحِلُّهَآ إِلَى ٱلْبَيْتِ ٱلْعَتِيقِ ﴿٣٣﴾

22-33. [De ces bêtes-là] vous tirez des avantages jusqu'à un terme fixé ; puis son lieu d'immolation est auprès de l'Antique Maison.

C'est-à-dire, ce dont nous vous avons parlé concernant la vénération des rites et symboles sacrés d'Allah. Par symboles, nous entendons les symboles visibles de l'Islam, y compris tous les rituels, comme Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, dit ailleurs :
« **Aṣ-Ṣafā et Al-Marwah sont vraiment parmi les lieux sacrés d'Allah**... » (Al-Baqarah 2 : 158)

Cela inclut également l'offrande du sacrifice à La Mecque.

Nous avons indiqué précédemment qu'honorer les rites signifie les vénérer et les accomplir de la manière la plus parfaite possible. Cela inclut les animaux sacrificiels : ils doivent être respectés et les animaux choisis pour le sacrifice doivent être de hautes qualités, sains et parfaits en tous points. Honorer les rites sacrés d'Allah découle de la piété des cœurs. Celui qui les honore prouve sa piété et la solidité de sa foi car les honorer résulte de l'hommage et de la vénération rendus à Allah.

« **[De ces bêtes-là] vous tirez des avantages** » : ceci se réfère aux animaux sacrificiels qui sont apportés à La Mecque, les chameaux et autres animaux. Le propriétaire peut en tirer profit en les montant, en les trayant, etc., pourvu que cela ne leur cause aucun tort.
« …**jusqu'à un terme fixé.** » C'est-à-dire pour une période limitée, jusqu'à leur abattage. Lorsque les animaux atteignent leur lieu de sacrifice, la Maison Antique (qui englobe toute la zone du Haram, Mina et d'autres lieux), alors, une fois abattus, consommez leur viande, offrez-en une partie et nourrissez les plus démunis.

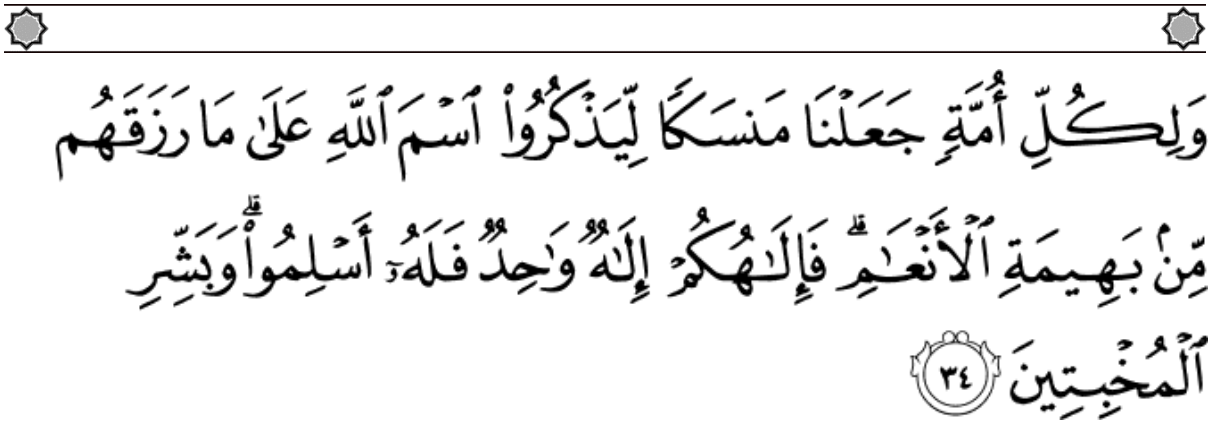
وَلِكُلِّ أُمَّةٍ جَعَلْنَا مَنسَكًا لِّيَذْكُرُوا۟ ٱسْمَ ٱللَّهِ عَلَىٰ مَا رَزَقَهُم
مِّنۢ بَهِيمَةِ ٱلْأَنْعَٰمِ ۗ فَإِلَٰهُكُمْ إِلَٰهٌ وَٰحِدٌ فَلَهُۥٓ أَسْلِمُوا۟ ۗ وَبَشِّرِ
ٱلْمُخْبِتِينَ ﴿٣٤﴾

22-34. À chaque communauté, Nous avons assigné un rite sacrificiel, afin qu'ils prononcent le nom d'Allah sur la bête de cheptel qu'Il leur a attribuée. Votre Dieu est certes un Dieu unique. Soumettez-vous donc à Lui. Et fais bonne annonce à ceux qui s'humilient,

ٱلَّذِينَ إِذَا ذُكِرَ ٱللَّهُ وَجِلَتْ قُلُوبُهُمْ وَٱلصَّٰبِرِينَ عَلَىٰ مَآ أَصَابَهُمْ
وَٱلْمُقِيمِى ٱلصَّلَوٰةِ وَمِمَّا رَزَقْنَٰهُمْ يُنفِقُونَ ﴿٣٥﴾

22-35. ceux dont les cœurs frémissent quand le nom d'Allah est mentionné, ceux qui endurent ce qui les atteint et ceux qui accomplissent la Ṣalāt et dépensent de ce que Nous leur avons attribué.

C'est-à-dire que pour chacune des nations précédentes, Nous avons prescrit des rites sacrificiels. Hâtez-vous donc d'accomplir de bonnes œuvres afin que Nous puissions voir qui d'entre vous est le meilleur en œuvres. La sagesse d'Allah, en prescrivant des rites sacrificiels à chaque nation, visait à instaurer le souvenir de Lui et à encourager la gratitude. C'est pourquoi Il dit :
« **Afin qu'ils prononcent le nom d'Allah sur la bête de cheptel qu'Il leur a attribuée. Votre Dieu est certes un Dieu unique**. » Bien que les types de rituels diffèrent, tous s'accordent sur ce principe : la divinité d'Allah et le fait qu'Il est le seul digne d'adoration, sans qu'aucun associé ne Lui soit attribué. C'est pourquoi Il dit :
« **Soumettez-vous donc à Lui.** » C'est-à-dire, soumettez-vous et abandonnez-vous à Lui seul, car la soumission à Lui est le chemin qui mène au Paradis.
« **Et fais bonne annonce**, » dans ce monde et dans l'au-delà « **à ceux qui s'humilient.** » C'est-à-dire à ceux qui s'humilient devant leur Seigneur, se soumettent à Son commandement et sont humbles envers Ses serviteurs.

Puis Allah décrit les caractéristiques des humbles :
« **Ceux dont les cœurs frémissent quand le nom d'Allah est mentionné**, » c'est-à-dire dont le cœur est empli de crainte et de vénération, s'abstiennent de ce qui est interdit, en raison de leur crainte et de leur respect pour Allah seul.
« …**ceux qui endurent ce qui les atteint.** » d'épreuves, de maladies ou autres maux. Ils ne se plaignent point ; au contraire, ils le supportent avec patience par amour pour leur Seigneur, espérant Sa récompense.
« …**et ceux qui accomplissent la Ṣalāt** » c'est-à-dire, ceux qui l'établissent correctement et parfaitement, en faisant ce qui est obligatoire et ce qui est recommandé, avec une soumission et une servitude complètes, tant extérieures qu'intérieures.

« …**et dépensent de ce que Nous leur avons attribué.** » Cela inclut toutes sortes de dépenses obligatoires, telles que la zakât, l'expiation, les dépenses pour les épouses, les personnes à charge et les proches, ainsi que les dépenses recommandées telles que la charité sous toutes ses formes.

Il est dit « **de ce que** » afin de souligner qu'il ne s'agit que d'une partie, d'indiquer la simplicité des commandements d'Allah et d'encourager à les suivre puisque ce n'est qu'une infime partie de ce qu'Allah a accordé. Nul n'aurait pu l'obtenir sans la grâce d'Allah. Ce commandement s'adresse à celui qui a reçu la subsistance de la grâce d'Allah : dépensez de ce qu'Allah vous a accordé, et Allah vous comblera de bienfaits.

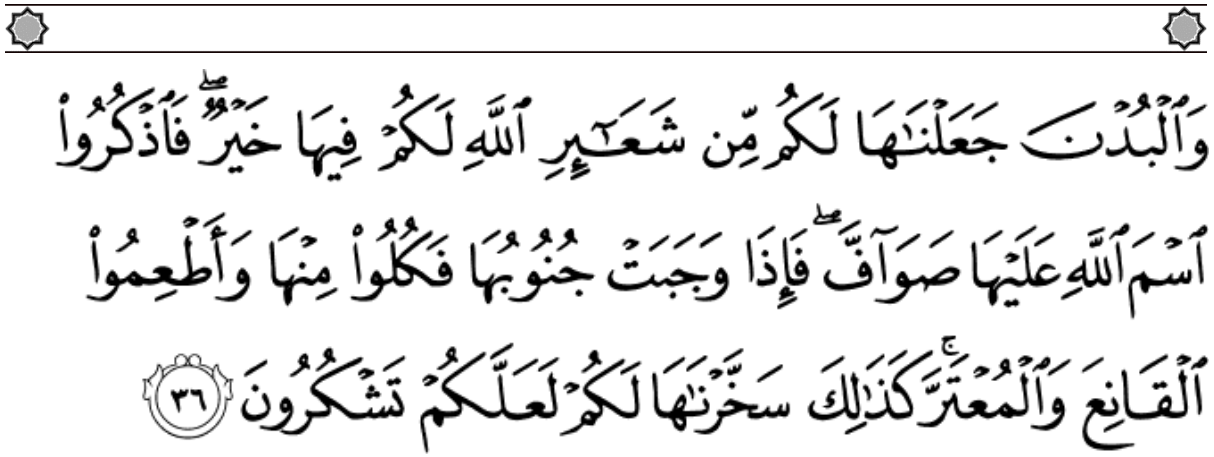
وَٱلْبُدْنَ جَعَلْنَٰهَا لَكُم مِّن شَعَٰٓئِرِ ٱللَّهِ لَكُمْ فِيهَا خَيْرٌ ۖ فَٱذْكُرُوا۟
ٱسْمَ ٱللَّهِ عَلَيْهَا صَوَآفَّ ۖ فَإِذَا وَجَبَتْ جُنُوبُهَا فَكُلُوا۟ مِنْهَا وَأَطْعِمُوا۟
ٱلْقَانِعَ وَٱلْمُعْتَرَّ ۚ كَذَٰلِكَ سَخَّرْنَٰهَا لَكُمْ لَعَلَّكُمْ تَشْكُرُونَ ﴿٣٦﴾

22-36. Nous vous avons désigné les chameaux (et les vaches) bien portants pour certains rites établis par Allah. Il y a en eux pour vous un bien. Prononcez donc sur eux le nom d'Allah, quand ils ont eu la patte attachée, [prêts à être immolés]. Puis, lorsqu'ils gisent sur le flanc, mangez-en, et nourrissez-en le besogneux discret et le mendiant. Ainsi Nous vous les avons assujettis afin que vous soyez reconnaissants.

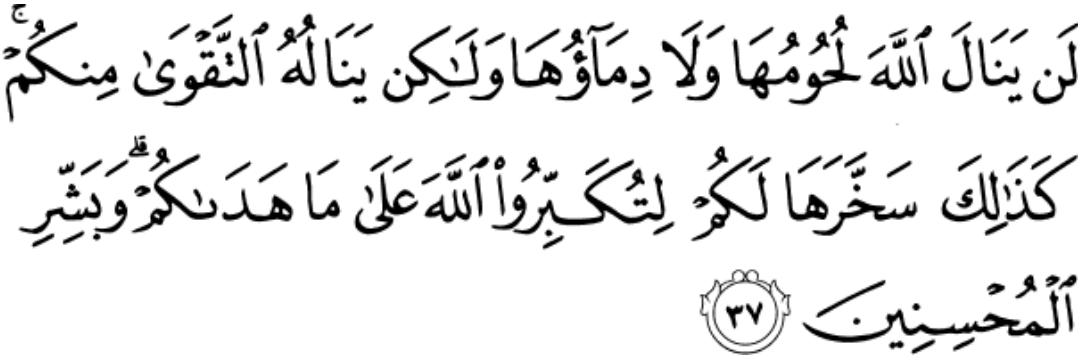
لَن يَنَالَ ٱللَّهَ لُحُومُهَا وَلَا دِمَآؤُهَا وَلَٰكِن يَنَالُهُ ٱلتَّقْوَىٰ مِنكُمْ ۚ
كَذَٰلِكَ سَخَّرَهَا لَكُمْ لِتُكَبِّرُوا۟ ٱللَّهَ عَلَىٰ مَا هَدَىٰكُمْ ۗ وَبَشِّرِ
ٱلْمُحْسِنِينَ ﴿٣٧﴾

22-37. Ni leurs chairs ni leurs sangs n'atteindront Allah, mais ce qui L'atteint de votre part c'est la piété. Ainsi vous les a-t-Il assujettis afin que vous proclamiez la grandeur d'Allah, pour vous avoir mis sur le droit chemin. Et annonce la bonne nouvelle aux bienfaisants.

Cela indique que les rites d'Allah englobent tous les symboles visibles de l'Islam. Nous avons vu précédemment qu'Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous enseigne que le respect de Ses rites découle de la piété des cœurs. Il nous révèle ici que l'un de Ses rites est le sacrifice des chameaux et

des vaches, selon l'une des deux opinions savantes. Ces animaux doivent être respectés, et seuls des spécimens sains et de bonne qualité doivent être choisis pour le sacrifice.

« **Il y a en eux pour vous un bien.** » c'est-à-dire pour celui qui offre le sacrifice et pour les autres, car leur viande peut être mangée et donnée en charité, apportant bienfait et récompense.

« **Prononcez donc sur eux le nom d'Allah** » c'est-à-dire qu'au moment de l'abattage, dites : « Bismillah (au nom d'Allah) » et abattez-les.

« …**quand ils ont eu la patte attachée, [prêts à être immolés]**. » Le chameau doit être mis debout sur ses quatre pattes, puis la patte avant gauche doit être attachée, puis il doit être abattu.

« **Puis, lorsqu'ils gisent sur le flanc, mangez-en**, » le boucher le dépèce et le découpe en morceaux, et les morceaux tombent au sol ; à ce moment-là, la viande est prête à être consommée. Ceci s'adresse à celui qui offre le sacrifice ; il lui est permis de manger de son sacrifice.
« …**et nourrissez-en le besogneux discret et le mendiant**. » C'est-à-dire, le pauvre qui ne demande pas par dignité et le pauvre qui demande. Tous deux ont droit à une part.

« **Ainsi Nous vous les avons assujettis**, » à savoir les chameaux sacrificiels,
« …**afin que vous soyez reconnaissants** » envers Allah de les avoir soumis à vos besoins. Car s'Il ne les avait pas soumis à vos besoins, vous n'auriez pu les maîtriser (ni en tirer profit). Mais Il les a soumis à votre service par Miséricorde et Bienveillance envers vous. Louez-Le donc.

« **Ni leurs chairs ni leurs sangs n'atteindront Allah**, » Autrement dit, le but du sacrifice n'est pas simplement d'immoler les animaux puisque rien de leur chair ni de leur sang ne parvient à Allah car Il est le Tout-Puissant, le Très-Haut. Ce qui Lui parvient, c'est la sincérité dans l'acte, la recherche de Sa récompense et la bonne intention. C'est pourquoi Il dit : « **mais ce qui L'atteint de votre part c'est la piété**. »

Cela encourage le croyant à être sincère envers Lui lorsqu'il offre le sacrifice. Son but doit être de rechercher l'agrément d'Allah seul et non l'orgueil, la vanité, la volonté d'accroître sa réputation ou le simple respect des coutumes. Il en va de même pour tous les actes d'adoration : s'ils ne sont pas empreints de sincérité et de crainte d'Allah, ils ne sont que des coquilles vides, comme un corps sans âme.

« **Ainsi vous les a-t-Il assujettis afin que vous proclamiez la grandeur d'Allah**, » c'est-à-dire que vous Le vénériez et L'honoriez.

« …**pour vous avoir mis sur le droit chemin,** » c'est-à-dire en retour de vous avoir guidés car Il est digne de la louange la plus parfaite et de la plus haute vénération.
« **Et annonce la bonne nouvelle aux bienfaisants** » qui adorent Allah, c'est-à-dire en L'adorant comme s'ils Le voyaient. S'ils n'ont pas encore atteint ce niveau, qu'ils L'adorent en croyant, au moment de leur adoration, qu'Il les observe et les voit. Cela concerne aussi ceux qui font le bien à autrui de toutes sortes : en offrant une aide financière, en enseignant, en usant de leur position pour aider, en prodiguant des conseils sincères, en incitant au bien, en interdisant au mal, en prononçant une parole bienveillante, etc.

Ceux qui font le bien reçoivent d'Allah la bonne nouvelle du bonheur dans ce monde et dans l'au-delà ; Allah leur témoignera Sa miséricorde pour la bonne action qu'ils ont accomplie en L'adorant et en faisant le bien à Ses serviteurs.
«**Y a-t-il d'autre récompense pour le bien, que le bien** ? » (Ar-Rahman 55 : 60)
« **À ceux qui agissent en bien est réservée la meilleure (récompense) et même davantage**… » (Younous 10 : 26)

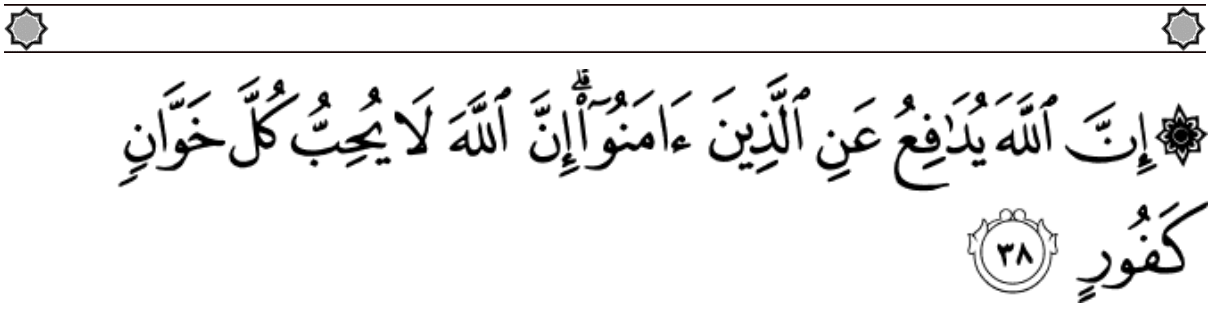

22-38. Allah prend la défense de ceux qui croient. Allah n'aime aucun traître ingrat.

Ceci est une promesse et une bonne nouvelle d'Allah pour les croyants : Il les préservera de toute difficulté et de tout mal, en raison de leur foi. Il les protégera du mal des mécréants, des murmures de Shaytân, de leurs propres faiblesses et de leurs mauvaises actions. Il les secourra lorsque l'épreuve surviendra et qu'ils seront confrontés à une situation qui dépasse leurs forces, et Il l'allégera considérablement. Chaque croyant bénéficie de cette protection et du bienfait d'être protégé, à la mesure de sa foi ; certains en bénéficieront peu, d'autres beaucoup.

« **Allah n'aime aucun traître**, » c'est-à-dire celui qui trahit la confiance qu'Allah lui a imposée, celui qui ne remplit pas ses devoirs envers Allah et qui trahit cette confiance, et qui trahit aussi les gens.
« …**ingrat**, » c'est-à-dire ceux qui sont ingrats envers Allah pour les bienfaits qu'Il accorde sans cesse, et qui, en retour, persistent dans l'incroyance et la désobéissance, Allah n'aime pas une telle

personne ; au contraire, Il la hait et la méprise, et Il la châtiera pour son incrédulité et sa trahison. Ce verset signifie qu'Allah aime toute personne digne de confiance qui remplit ses obligations et rend grâce à son Seigneur.

أُذِنَ لِلَّذِينَ يُقَٰتَلُونَ بِأَنَّهُمْ ظُلِمُوا۟ ۚ وَإِنَّ ٱللَّهَ عَلَىٰ نَصْرِهِمْ لَقَدِيرٌ ﴿٣٩﴾

22-39. Autorisation est donnée à ceux qui sont attaqués (de se défendre) - parce que vraiment ils sont lésés ; et Allah est certes Capable de les secourir -

ٱلَّذِينَ أُخْرِجُوا۟ مِن دِيَٰرِهِم بِغَيْرِ حَقٍّ إِلَّآ أَن يَقُولُوا۟ رَبُّنَا ٱللَّهُ ۗ وَلَوْلَا دَفْعُ ٱللَّهِ ٱلنَّاسَ بَعْضَهُم بِبَعْضٍ لَّهُدِّمَتْ صَوَٰمِعُ وَبِيَعٌ وَصَلَوَٰتٌ وَمَسَٰجِدُ يُذْكَرُ فِيهَا ٱسْمُ ٱللَّهِ كَثِيرًا ۗ وَلَيَنصُرَنَّ ٱللَّهُ مَن يَنصُرُهُۥٓ ۗ إِنَّ ٱللَّهَ لَقَوِىٌّ عَزِيزٌ ﴿٤٠﴾

22-340. ceux qui ont été expulsés de leurs demeures, - contre toute justice, simplement parce qu'ils disaient : « Allah est notre Seigneur. » - Si Allah ne repoussait pas les gens les uns par les autres, les ermitages seraient démolis, ainsi que les églises, les synagogues et les mosquées où le nom d'Allah est beaucoup invoqué. Allah soutient, certes, ceux qui soutiennent (Sa Religion). Allah est assurément Fort et Puissant,

ٱلَّذِينَ إِن مَّكَّنَّٰهُمْ فِى ٱلْأَرْضِ أَقَامُوا۟ ٱلصَّلَوٰةَ وَءَاتَوُا۟ ٱلزَّكَوٰةَ وَأَمَرُوا۟ بِٱلْمَعْرُوفِ وَنَهَوْا۟ عَنِ ٱلْمُنكَرِ ۗ وَلِلَّهِ عَٰقِبَةُ ٱلْأُمُورِ ﴿٤١﴾

22-341. ceux qui, si Nous leur donnons la puissance sur terre, accomplissent la Ṣalāt, acquittent la Zakāt, ordonnent le convenable et interdisent le blâmable. Cependant, l'issue finale de toute chose appartient à Allah.

Au début, il était interdit aux musulmans de combattre les mécréants et il leur était enjoint de faire preuve de patience à leur égard, conformément à la sagesse divine. Mais lorsqu'ils eurent émigré à Médine et acquis force et puissance, la permission de combattre leur fut accordée. Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, a dit :

« **Autorisation est donnée à ceux qui sont attaqués (de se défendre)**. » Il en ressort qu'auparavant, il leur était interdit de combattre, puis Allah leur a donné la permission de combattre ceux qui les agressaient. Cette permission ne leur a été accordée que parce qu'ils avaient été lésés en étant empêchés de pratiquer leur religion ; ils avaient été persécutés pour cela et chassés de leurs foyers.

Allah, Exalté et Loué soit-Il, est certes capable de leur accorder la victoire ; qu'ils implorent donc Son aide et Son soutien. Puis Allah mentionne la nature du tort qui leur a été fait :

« **Ceux qui ont été expulsés de leurs demeures** » ont été contraints de partir à cause des préjudices et des persécutions qu'ils ont subis injustement. Leur « faute », celle pour laquelle leurs ennemis leur en voulaient, était simplement d'affirmer : « **contre toute justice, simplement parce qu'ils disaient : « Allah est notre Seigneur.** » » Autrement dit, c'était uniquement parce qu'ils reconnaissaient l'unicité d'Allah et Lui vouaient un culte exclusif. Si cela constitue une faute, alors telle était la leur. Ceci est semblable au verset où Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit :
« **À qui ils ne leur reprochaient que d'avoir cru en Allah, le Puissant, le Digne de louange**. » (Al-Bourouj 85 : 8)

Ceci témoigne de la sagesse du jihad, dont le but est d'établir la religion d'Allah et de s'opposer aux mécréants qui persécutent les croyants et qui sont à l'origine des agressions, afin de mettre fin à leurs méfaits et à leurs persécutions et permettre ainsi aux croyants d'adorer Allah et d'établir les symboles et les rites visibles de l'Islam. C'est pourquoi Allah dit :
« **Si Allah ne repoussait pas les gens les uns par les autres**, » car Allah éloigne le mal des mécréants par le biais de ceux qui combattent dans le jihad pour Sa cause.
« …**les ermitages seraient démolis, ainsi que les églises, les synagogues**, » c'est-à-dire que ces principaux lieux de culte pour les différents groupes des gens du Livre ; les lieux de culte des juifs et des chrétiens, et les mosquées des musulmans auraient été détruits.
« …**et les mosquées où le nom d'Allah est beaucoup invoqué**, » on prie, on récite le Qur'an et on invoque Son nom de diverses manières. Sans la protection d'Allah, les mécréants, par l'intermédiaire d'autrui, domineraient les musulmans, détruiraient leurs lieux de culte et les contraindraient à abjurer leur religion. Ceci montre que le jihad est prescrit pour repousser l'agresseur et celui qui nuit. Le jihad poursuit également d'autres objectifs.

Cela indique que les pays où les gens se sentent en sécurité pour adorer Allah, où les mosquées sont entretenues et où tous les rites de l'Islam sont pratiqués, participent au mérite découlant des efforts de ceux qui luttent pour le jihad, car c'est par la grâce de leurs efforts bénis qu'Allah a éloigné les mécréants de ces pays. Allah, Exalté soit-Il, dit :
« **Et si Allah ne neutralisait pas une partie des hommes par une autre, la terre serait certainement corrompue. Mais Allah est Détenteur de la Faveur pour les mondes**. » (Al-Baqarah 2 : 251)

Si vous disiez : de nos jours, nous voyons les mosquées des musulmans entretenues et fréquentées, et elles ne sont pas détruites, même si beaucoup se trouvent dans de petits pays musulmans dont les gouvernements ne sont pas puissants et n'ont pas la capacité de combattre dans les pays voisins non musulmans, on observe même des mosquées entretenues et fréquentées, où les fidèles vivent en sécurité, malgré la capacité des dirigeants non musulmans à les détruire. Allah nous a pourtant avertis que sans Sa retenue, ces lieux de culte seraient anéantis. Or, nous ne constatons pas l'application de ce principe de retenue exercée par d'autres.

La réponse à cela est que cette question relève du sens général de ce verset. Quiconque connaît le fonctionnement des pays actuels sait que, selon leur système, toute communauté placée sous leur autorité et soumise à leur gouvernement est considérée comme faisant partie intégrante de la société et participant à sa gouvernance, même si cette communauté ne dispose de pouvoir que par son nombre, ses équipements, ses richesses, son activité ou les services qu'elle propose. Les gouvernements prennent en compte les intérêts religieux et matériels de cette communauté car ils craignent que le contraire n'entraîne des troubles ou la perte de son soutien. C'est pourquoi ils accordent une attention particulière à certains aspects de la religion, notamment aux mosquées qui, louange à Allah, sont bien implantées même dans les capitales des superpuissances.

Ces états et gouvernements indépendants sont attentifs aux sentiments de leurs sujets musulmans. De plus, une jalousie et une hostilité mutuelles existent entre certaines nations chrétiennes, et Allah nous a révélé que cela perdurera jusqu'au Jour de la Résurrection. Ainsi, vous constaterez que le gouvernement musulman, même s'il n'est pas en mesure de se défendre lui-même, est largement protégé de leurs agissements en raison de cette hostilité qui règne entre eux. Par conséquent, aucun d'eux ne peut nuire à l'état musulman, de peur que celui-ci ne sollicite la protection d'un autre état chrétien. De plus, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, apportera son soutien à Ses serviteurs pour l'Islam et les musulmans, comme Il l'a promis dans Son Livre.

Les signes du soutien divin commencèrent à apparaître, louange à Allah, Lorsque les musulmans prirent conscience de la nécessité de se tourner à nouveau vers leur religion et de redoubler d'efforts, nous Le louons et Lui demandons de parachever Sa grâce.

C'est pourquoi Allah dit dans une promesse véridique, dont l'accomplissement se manifeste dans la vie réelle : « **Allah soutient, certes, ceux qui soutiennent (Sa Religion)**, » c'est-à-dire ceux qui soutiennent Sa religion avec une sincérité absolue, combattant pour Sa cause afin que la parole d'Allah soit suprême.

« **Allah est assurément Fort et Puissant**, » c'est-à-dire qu'Il est Parfait en Sa puissance et en Sa force, et nul ne peut Lui résister. Il a soumis toutes les créatures et a un contrôle absolu sur elles. Courage donc, ô musulmans ! Car même si vous êtes faibles en nombre et en armement, et que vos ennemis sont plus nombreux et mieux armés, votre soutien est Allah, le Fort, le Tout-Puissant, et vous vous en remettez à Celui qui vous a créés et qui a créé tout ce que vous faites. Prenez donc les mesures qui vous sont prescrites, puis implorez Son aide, et Il vous accordera inévitablement la victoire.

« **Ô vous qui croyez ! Si vous faites triompher (la cause d') Allah, Il vous fera triompher et raffermira vos pas**. » (Muhammad 47 : 7)

Ô musulmans, accomplissez donc vos devoirs tels que prescrits par votre foi, et faites de bonnes œuvres, car :
« **Allah a promis à ceux d'entre vous qui ont cru et fait les bonnes œuvres qu'Il leur donnerait la succession sur terre comme Il l'a donnée à ceux qui les ont précédés. Il donnerait force et suprématie à leur religion qu'Il a agréée pour eux. Il leur changerait leur ancienne peur en sécurité. Ils M'adorent et ne M'associent rien et celui qui mécroit par la suite, ce sont ceux-là les pervers**. » (An-Nour 24 : 55)

Allah, Exalté et Loué soit-Il, mentionne ensuite le signe de celui qui soutient et aide Sa cause, ainsi que les moyens de reconnaître ceux qui soutiennent Sa cause et Sa religion. Quiconque ne correspond pas à cette description ment. Allah dit : « **Ceux qui, si Nous leur donnons la puissance sur terre**, » c'est-à-dire si Nous leur en donnons le contrôle et le pouvoir sur cela, sans que personne ne conteste leur autorité ni ne s'y oppose, ils « **accomplissent la Ṣalāt**, » offrant leurs prières à l'heure, les accomplissant correctement, faisant toutes les parties obligatoires de la prière et remplissant les conditions nécessaires, dans la prière du Joumou'ah (vendredi) et les prières en congrégation.
« …**acquittent la Zakāt**, », qui est obligatoire pour eux en particulier et pour leurs sujets en général ; ils la donnent à ceux qui y ont droit.

« …**ordonnent le convenable**, » ce qui inclut tout ce qui est juste et bon selon l'enseignement islamique et le bon sens, en ce qui concerne les droits d'Allah et les droits des autres personnes.
« …**et interdisent le blâmable** » : Tout ce qui est mal selon l'enseignement islamique et le bon sens est considéré comme répréhensible. L'ordre d'agir ou l'interdiction d'agir inclut ce sans quoi l'action est impossible. Si les ordres et les interdictions dépendent de l'apprentissage et de l'enseignement, alors apprendre et enseigner doivent être obligatoires ; s'ils dépendent de la discipline et du châtiment, qu'ils soient spécifiés par la loi islamique ou autrement, comme certains types de sanctions disciplinaires, alors cela doit être fait. Si cela dépend de la désignation de personnes chargées de cette tâche, alors cela doit être fait, et ainsi de suite ; ceci s'applique à tout ce sans quoi il est impossible d'ordonner le bien et d'interdire le mal.

« **Cependant, l'issue finale de toute chose appartient à Allah**, » c'est-à-dire que toutes les choses sont décidées par Allah, et Il nous a dit que la piété ou la crainte de Lui mène au meilleur. Quiconque reçoit d'Allah l'autorité et le pouvoir sur les gens, et qui se conforme à Ses commandements, connaîtra une fin heureuse et son bien-être sera assuré. Mais quiconque se comporte en tyran, gouvernant selon ses caprices et ses désirs, même s'il détient le pouvoir temporairement, son sort ne sera pas bon ; son règne sera néfaste pour les gens et sa fin sera mauvaise.

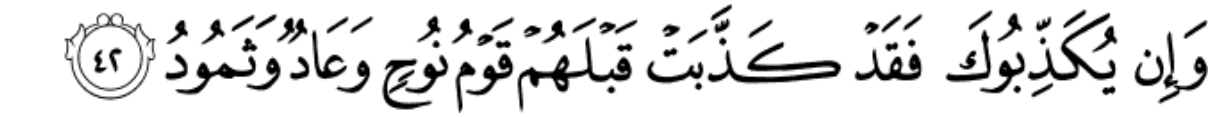

22-42. Et s'ils te traitent de menteur, [sache que] le peuple de Noé, les 'Aad, les Ṯamoūd avant eux, ont aussi crié au mensonge (à l'égard de leurs messagers),

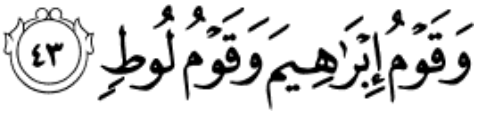

22-43. de même que le peuple d'Abraham, le peuple de Lout.

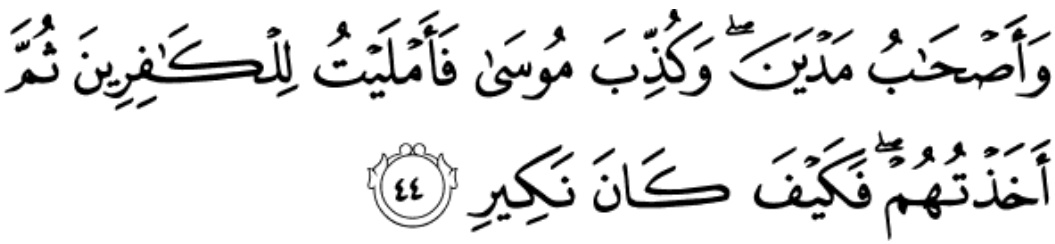

22-44. et les gens de Madian. Et Moïse fut traité de menteur. Puis, J'ai donné un répit aux mécréants ; ensuite Je les ai saisis. Et quelle fut Ma réprobation[1] !

فَكَأَيِّن مِّن قَرْيَةٍ أَهْلَكْنَٰهَا وَهِىَ ظَالِمَةٌ فَهِىَ خَاوِيَةٌ
عَلَىٰ عُرُوشِهَا وَبِئْرٍ مُّعَطَّلَةٍ وَقَصْرٍ مَّشِيدٍ ﴿٤٥﴾

22-45. Que de cités, donc, avons-Nous fait périr, parce qu'elles commettaient des tyrannies. Elles sont réduites à des toits écroulés : Que de puits désertés ! Que de palais édifiés (et désertés aussi) !

أَفَلَمْ يَسِيرُوا۟ فِى ٱلْأَرْضِ فَتَكُونَ لَهُمْ قُلُوبٌ يَعْقِلُونَ بِهَآ أَوْ ءَاذَانٌ
يَسْمَعُونَ بِهَا ۖ فَإِنَّهَا لَا تَعْمَى ٱلْأَبْصَٰرُ وَلَٰكِن تَعْمَى ٱلْقُلُوبُ ٱلَّتِى فِى
ٱلصُّدُورِ ﴿٤٦﴾

22-46. Que ne voyagent-ils sur la terre afin d'avoir des cœurs pour comprendre, et des oreilles pour entendre[2] ? Car ce ne sont pas les yeux qui s'aveuglent, mais, ce sont les cœurs dans les poitrines qui s'aveuglent.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit à Son Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) : « Si ces polythéistes te rejettent, tu n'es pas le premier Messager à être rejeté, et ils ne sont pas la première nation à rejeter son Messager, « **le peuple de Noé, les 'Ad, les Thamoūd avant eux, ont aussi crié au mensonge (à l'égard de leurs messagers), de même que le peuple d'Abraham, le peuple de Loṭ et les gens de Madian** » c'est-à-dire le peuples de Shou'ayb.

« **Et Moïse fut traité de menteur**. **Puis, J'ai donné un répit aux mécréants** » qui rejetèrent leurs Messagers. Je ne hâtai pas leur châtiment ; au contraire, Je leur accordai un délai jusqu'à ce qu'ils persistent à errer aveuglément dans leur transgression, s'enfonçant toujours plus dans l'incroyance et le mal.

« …**ensuite Je les ai saisis** » par le châtiment de Celui qui est Tout-Puissant, Omnipotent

[1] Car Allah a changé Sa manière d'agir envers eux, transformant l'abondance en pénurie et le bien-être en ruine. (At-Tabari)

[2] Ce verset exhorte les mécréants à se rendre sur les terres des nations du passé qui, comme eux, ont mécru et rejeté leurs Messagers, et à voir comment Allah les a châtiés, afin qu'ils prennent garde et commencent à comprendre les signes d'Allah et à écouter la vérité. (At-Tabari)

« **Et quelle fut Ma réprobation** ! » C'est-à-dire, Mon châtiment pour leur mécréance et leur rejet des Messagers fut le plus sévère et le plus terrible des châtiments. Certains furent noyés, d'autres furent emportés par le souffle du tonnerre, d'autres encore furent anéantis par un vent dévastateur, d'autres enfin furent engloutis par la terre, d'autres enfin furent rattrapés par le châtiment du jour de la nuée obscure (« **Alors, le châtiment du jour de l'Ombre les saisit. Ce fut le châtiment d'un jour terrible**. » 26 : 189). Que ces mécréants en tirent des leçons, de peur qu'il ne leur arrive ce qui est arrivé aux peuples antérieurs car ils ne valent pas mieux qu'eux et aucune exemption ne leur a été accordée dans les Écritures révélées par Allah. Combien de mécréants furent châtiés et anéantis, semblables à ces gens ! C'est pourquoi Allah dit :

« **Que de cités, donc, avons-Nous fait périr, parce qu'elles commettaient des tyrannies** » par un châtiment sévère et l'opprobre en ce monde à cause de leur mécréance en Allah et de leur rejet de Ses Messagers. Notre châtiment à leur égard n'était pas une injustice de Notre part. »
« **Elles sont réduites à des toits écroulés**, » c'est-à-dire que leurs maisons, leurs palais et leurs murs sont détruits ; elles sont tombées et ont été abandonnées après avoir été peuplées, désolées après avoir été remplies de vie et de gens.
« **Que de puits désertés ! Que de palais édifiés (et désertés aussi) !** » Combien de puits, autrefois si fréquentés pour puiser de l'eau pour soi et ses troupeaux, sont désormais déserts ; plus personne n'y vient. Et combien de palais, que l'on s'est efforcé de construire, de fortifier et d'embellir, mais où, lorsque le décret d'Allah s'est accompli, rien n'a servi ces gens ; ces palais sont eux aussi désormais déserts et sont devenus une leçon pour ceux qui veulent bien apprendre et un exemple pour ceux qui réfléchissent et méditent.

C'est pourquoi Allah appelle Ses serviteurs à parcourir le pays, afin de voir et d'apprendre. Il dit : « **Que ne voyagent-ils sur la terre afin d'avoir des cœurs pour comprendre** » les signes d'Allah, qu'ils les méditent et en tirent des leçons ? »
« …**et des oreilles pour entendre** » les récits des nations passées qui ont subi des châtiments. Cependant, se contenter de regarder, d'écouter et de voyager sans réfléchir ni tirer de leçons est inutile et ne sert à rien.
C'est pourquoi Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit : « **Ce ne sont pas les yeux qui s'aveuglent mais, ce sont les cœurs dans les poitrines qui s'aveuglent**. » Autrement dit, la cécité qui nuit à l'engagement religieux est l'aveuglement du cœur à la vérité, l'empêchant de la voir, tout comme l'aveugle ne voit pas ce qui est visible aux autres. Quant à la cécité physique, elle se limite aux affaires de ce monde.

وَيَسْتَعْجِلُونَكَ بِٱلْعَذَابِ وَلَن يُخْلِفَ ٱللَّهُ وَعْدَهُۥ ۚ وَإِنَّ يَوْمًا عِندَ رَبِّكَ كَأَلْفِ سَنَةٍ مِّمَّا تَعُدُّونَ ﴿٤٧﴾

22-47. Et ils te demandent de hâter [l'arrivée] du châtiment. Jamais Allah ne manquera à Sa promesse. Cependant, un jour auprès de ton Seigneur, équivaut à mille ans de ce que vous comptez.

وَكَأَيِّن مِّن قَرْيَةٍ أَمْلَيْتُ لَهَا وَهِىَ ظَالِمَةٌ ثُمَّ أَخَذْتُهَا وَإِلَىَّ ٱلْمَصِيرُ ﴿٤٨﴾

22-48. A combien de cités n'ai-Je pas donné répit alors qu'elles commettaient des tyrannies ? Ensuite, Je les ais saisies. Vers Moi est le devenir.

Autrement dit, ces mécréants te demandent d'accélérer le châtiment avec injustice et obstination à cause de leur ignorance pensant pouvoir duper Allah, afin d'exprimer leur rejet de Ses Messagers. Mais Allah ne manquera jamais à Sa promesse : le châtiment qu'Il leur a promis leur parviendra inévitablement et rien ne peut l'empêcher. Quant à chercher à l'accélérer et à le faire s'abattre sur eux rapidement, cela ne dépend pas de toi, ô Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), et tu ne peux répondre à leurs demandes pressantes. Devant eux se trouve le Jour de la Résurrection, où les premiers et les derniers d'entre eux seront réunis et recevront la rétribution de leurs actes, et le châtiment éternel et implacable s'abattra sur eux. C'est pourquoi Allah dit :

« **Cependant, un jour auprès de ton Seigneur, équivaut à mille ans de ce que vous comptez**, » car il sera long, difficile et rempli de terreurs. Qu'ils subissent le châtiment en ce monde ou qu'il soit différé, peu importe, car ce jour viendra inévitablement.

Il se peut que cela signifie qu'Allah est patient ; même s'ils cherchent à hâter le châtiment, un jour auprès de Lui équivaut à mille ans selon votre calcul. Ainsi, même si vous pensez que l'attente est longue et s'écoule lentement et que le châtiment tarde, sachez qu'Allah peut accorder un long délai, mais Il n'oublie jamais, et lorsqu'Il frappe les injustes de Son châtiment, Il ne les laissera pas s'échapper.

« **À combien de cités n'ai-Je pas donné répit alors qu'elles commettaient des tyrannies** » alors même qu'elles agissaient mal ? Le fait qu'elles se soient empressées de mal agir ne signifie pas que Nous devions nous empresser de les punir.

« **Ensuite, Je les ais saisies. Vers Moi est le devenir**, » c'est-à-dire qu'en plus de leur châtiment dans ce monde, ils seront ramenés à Allah et Il les châtiera pour leurs péchés. Que ces malfaiteurs prennent donc garde au châtiment d'Allah et qu'ils ne soient pas trompés par le répit.

قُلْ يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّاسُ إِنَّمَآ أَنَا۠ لَكُمْ نَذِيرٌ مُّبِينٌ ﴿٤٩﴾

22-49. Dis : « Ô hommes ! Je ne suis pour vous, en vérité, qu'un avertisseur explicite. »

فَٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَعَمِلُوا۟ ٱلصَّٰلِحَٰتِ لَهُم مَّغْفِرَةٌ وَرِزْقٌ كَرِيمٌ ﴿٥٠﴾

22-50. Ceux donc qui croient et font de bonnes œuvres auront pardon et faveurs généreuses,

وَٱلَّذِينَ سَعَوْا۟ فِىٓ ءَايَٰتِنَا مُعَٰجِزِينَ أُو۟لَٰٓئِكَ أَصْحَٰبُ ٱلْجَحِيمِ ﴿٥١﴾

22-51. tandis que ceux qui s'efforcent à échapper (au châtiment mentionné dans) Nos versets, ceux-là sont les gens de l'Enfer.

Ici, Allah, Exalté et Loué soit-Il, ordonne à Son serviteur et Messager Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) d'appeler les gens, leur disant qu'il est bien le Messager d'Allah, qui annonce la bonne nouvelle aux croyants de la récompense d'Allah et avertit les mécréants et les injustes de Son châtiment,

« …**un avertisseur explicite**, » c'est-à-dire apportant un avertissement clair, qui explique ce dont ils sont avertis car il a établi une preuve claire de la vérité de ce dont il les a avertis.

Puis Allah mentionne les détails de l'avertissement et de la bonne nouvelle :

« **Ceux qui croient** » en leurs cœurs, d'une foi sincère et profonde,

« …**et font de bonnes œuvres**, » en termes d'actions physiques « **seront dans les Jardins du délice** » (22 : 56), c'est-à-dire des jardins où ils jouiront de toutes sortes de mets, de boissons, d'épouses,

d'images et de sons délicieux, et où ils auront la joie de contempler le Seigneur Très Généreux et entendre ses paroles.

« **Et quant aux incroyants qui auront traité Nos révélations de mensonges**, » (22 : 57) c'est-à-dire ceux qui nient les bénédictions de leur Seigneur et rejettent Ses Messagers et Ses signes, seront les habitants de l'enfer : ils y demeureront et y resteront en tout temps ; son tourment ne sera jamais réduit ni son châtiment arrêté même un instant.

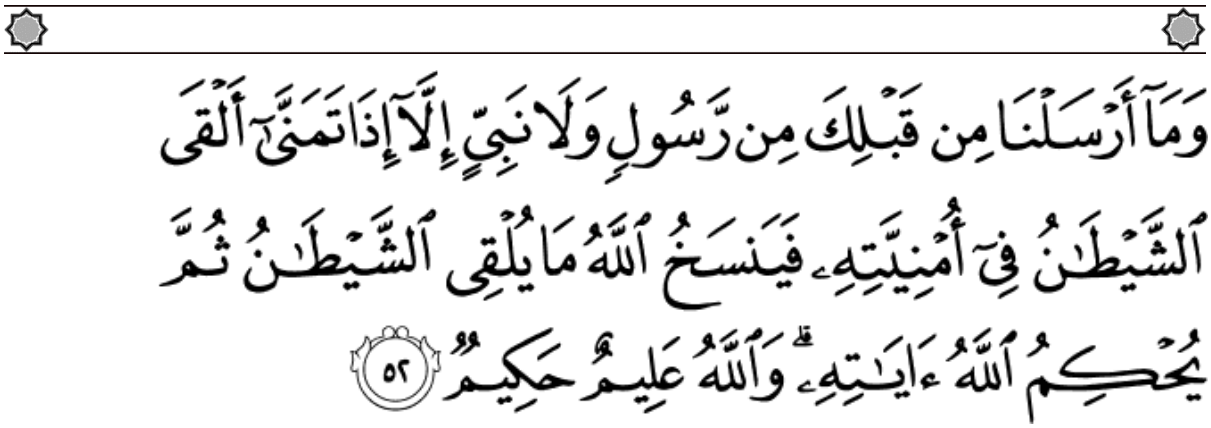

22-52. Nous n'avons envoyé, avant toi, ni Messager ni Prophète qui n'ait récité (ce qui lui a été révélé) sans que le diable n'ait essayé d'intervenir [pour semer le doute dans le cœur des gens au sujet] de sa récitation. Allah abroge ce que le diable suggère, et Allah renforce Ses versets. Allah est Omniscient et Sage.

22-53. Afin de faire, de ce que jette le diable, une tentation pour ceux qui ont une maladie au cœur et ceux qui ont le cœur dur... Les injustes sont certes dans un schisme profond.

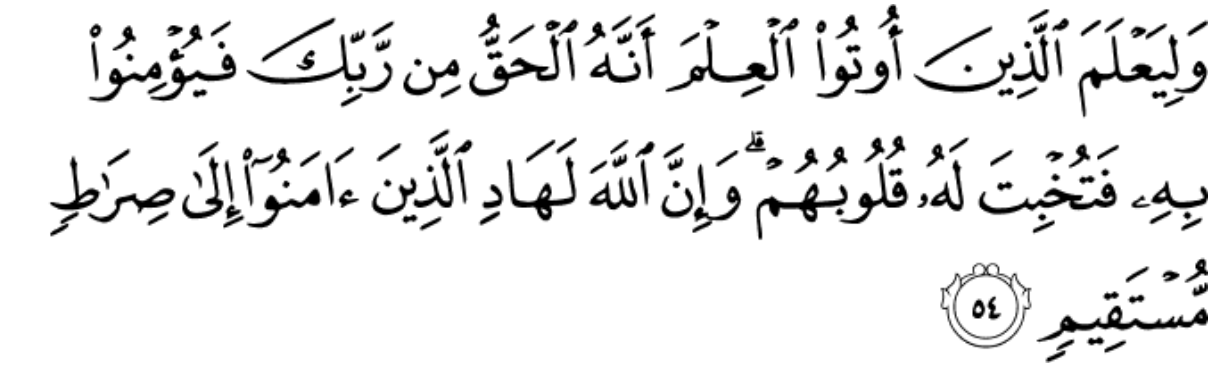

22-54. Et afin que ceux à qui le savoir a été donné sachent que (le Qur'an) est en effet, la Vérité venant de ton Seigneur, qu'ils y croient alors, et que leurs cœurs s'y soumettent en toute humilité. Allah guide certes vers le droit chemin ceux qui croient.

وَلَا يَزَالُ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ فِى مِرْيَةٍ مِّنْهُ حَتَّىٰ تَأْتِيَهُمُ ٱلسَّاعَةُ بَغْتَةً أَوْ يَأْتِيَهُمْ عَذَابُ يَوْمٍ عَقِيمٍ ﴿٥٥﴾

22-55. Et ceux qui mécroient ne cesseront d'être en doute à son sujet, jusqu'à ce que l'Heure les surprenne à l'improviste ou que les atteigne le châtiment d'un jour terrifiant.

ٱلْمُلْكُ يَوْمَئِذٍ لِّلَّهِ يَحْكُمُ بَيْنَهُمْ ۚ فَٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَعَمِلُوا۟ ٱلصَّٰلِحَٰتِ فِى جَنَّٰتِ ٱلنَّعِيمِ ﴿٥٦﴾

22-56. La souveraineté ce jour-là appartiendra à Allah qui jugera parmi eux. Ceux qui auront cru et fait de bonnes œuvres seront dans les Jardins du délice,

وَٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ وَكَذَّبُوا۟ بِـَٔايَٰتِنَا فَأُو۟لَٰٓئِكَ لَهُمْ عَذَابٌ مُّهِينٌ ﴿٥٧﴾

22-57. et quant aux infidèles qui auront traité Nos révélations de mensonges, ils auront un châtiment avilissant !

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous révèle Sa grande sagesse dans la mise à l'épreuve de Ses serviteurs, car avant Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), Il n'avait jamais envoyé « **ni Messager ni Prophète qui n'ait récité (ce qui lui a été révélé)** » par lesquelles Il rappela aux gens, ordonnant le bien et interdisant le mal,

« …**sans que le diable n'ait essayé d'intervenir [pour semer le doute dans le cœur des gens au sujet] de sa récitation**, » dans le cadre de ses complots et de ses machinations, ce qui était contraire à cette récitation. Bien qu'Allah ait protégé les Messagers de toute erreur concernant ce qu'ils ont transmis de Sa part, et qu'Il ait protégé Sa révélation de toute altération ou confusion avec autre chose, cette introduction ou cet ajout de mensonge par le diable ne demeurait pas dans le texte ; il s'agissait plutôt d'un phénomène temporaire, susceptible d'être supprimé ensuite. C'est pourquoi Allah dit :

« **Allah abroge ce que le diable suggère**, » c'est-à-dire qu'Il le supprime et le retire, et montre clairement qu'il ne fait pas partie de Sa révélation.
« …**et Allah renforce Ses versets**, » c'est-à-dire qu'Il les maintient précises, les libère de toute erreur et les préserve telles qu'elles étaient à l'origine ; ainsi elles restent exemptes de ce qui a été introduit par Shaytân.
« **Allah est Omniscient et Sage** » et fait ce qui est juste. Par Sa sagesse parfaite, Il a permis aux démons de jeter le mensonge, comme mentionné, afin que le but évoqué dans le verset suivant soit atteint :

« **Afin de faire, de ce que jette le diable, une tentation** » pour deux groupes de personnes dont Allah ne se soucie pas. Ce sont :
« …**pour ceux qui ont une maladie au cœur**, » c'est-à-dire ceux qui souffrent de faiblesse ou d'un manque de foi parfaite et de conviction ferme, sont si sensibles au moindre doute qui peut ébranler leur foi. Lorsqu'ils entendent les insinuations du Shaytân, le doute s'installe et cela devient une épreuve pour eux ;
« …**et ceux qui ont le cœur dur** » et ils ne sont pas influencés par les réprimandes ni les rappels, et ils ne comprennent pas ce qu'Allah et Ses Messagers disent, à cause de leur endurcissement. Lorsqu'ils entendent ce que Satan leur souffle, ils s'en servent pour étayer leurs arguments et leur opposition à Allah et à Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam). C'est pourquoi Allah dit :
« **Les injustes sont certes dans un schisme profond**, » c'est-à-dire dans leur opposition à Allah et dans leur rejet obstiné de la vérité, allant à l'encontre de celle-ci et s'égarant loin du droit chemin. Ainsi, ce que Shaytân fait surgir devient une épreuve pour ces deux groupes, révélant ainsi le mal caché dans leurs cœurs. Quant au troisième groupe, c'est une miséricorde pour lui. Ce sont eux qui sont mentionnés dans le verset suivant :

« **Et afin que ceux à qui le savoir a été donné sachent que (le Qur'an) est en effet, la Vérité venant de ton Seigneur** » car Allah les a comblés d'une science grâce à laquelle ils reconnaissent la vérité et la distinguent du mensonge, et la bonne voie et l'égarement. Ils font donc la distinction entre les deux : la vérité établie qu'Allah confirme et précise, et le mensonge passager qu'Allah dissipe, en se basant sur les signes qui leur sont accessibles, afin qu'ils sachent qu'Allah est le Très Sage. Il décrète des épreuves pour révéler ce qui est caché dans les cœurs des hommes, le bien comme le mal.

« …**qu'ils y croient alors**, » à cause de cela, et qu'ils augmentent dans leur foi, lorsqu'ils repoussent les doutes passagers et la confusion
« …**et que leurs cœurs s'y soumettent en toute humilité**, » c'est-à-dire que leurs cœurs s'humilient et se soumettent à Sa sagesse. Cela fait partie de Sa guidance envers eux ; « **Allah guide certes ceux qui croient**, à cause de leur foi, « **vers le droit chemin**, » c'est-à-dire la connaissance de la vérité et

la mise en pratique de celle-ci. Allah affermira ceux qui croient, par la parole qui demeure ferme, ici-bas et dans l'au-delà (« **Allah affermit les croyants par une parole ferme, dans la vie présente et dans l'au-delà**. » 14 : 27). »

Ces versets soulignent que le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) avait l'exemple de ses compagnons Messagers quant à ce qui lui est arrivé lorsqu'il a récité la Sourate An-Najm. Lorsqu'il est arrivé aux mots : « **Que vous en semble [des divinités], Lāt et 'Ouzzā ainsi que Manāt, cette troisième autre** ? » (An-Najm 53 : 19-20).

Shaytân glissa dans sa récitation les mots : « Ce sont les gharâniq (grues) sublimes dont on espère l'intercession », ce qui causa une grande tristesse et une profonde détresse au Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et sema la confusion parmi les gens, comme Allah l'a déclaré. Allah révéla alors ces versets : « **Et ceux qui mécroient ne cesseront d'être en doute à son sujet, jusqu'à ce que l'Heure les surprenne à l'improviste ou que les atteigne le châtiment d'un jour terrifiant. La souveraineté ce jour-là appartiendra à Allah qui jugera parmi eux. Ceux qui auront cru et fait de bonnes œuvres seront dans les Jardins du délice, et quant aux infidèles qui auront traité Nos révélations de mensonges, ils auront un châtiment avilissant** ! » (22 : 55-57)

Ici, Allah, Exalté et Loué soit-Il, nous parle de l'état des mécréants, et qu'ils continueront à douter de ce que tu leur as apporté, ô Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), à cause de leur obstination et de leur aversion, et qu'ils persisteront dans cette attitude, « **jusqu'à ce que l'Heure les surprenne à l'improviste** » et les prenne au dépourvu, « **ou que les atteigne le châtiment d'un jour terrifiant** » c'est-à-dire, dans lequel il n'y a rien de bon, à savoir le Jour de la Résurrection.

Quand l'Heure viendra, ou que ce jour viendra, ceux qui ont mécru reconnaîtront qu'ils mentaient, et ils seront remplis de regrets à un moment où ces regrets ne leur seront d'aucune utilité. Ils perdront tout espoir et désespéreront de tout bien, regrettant de ne pas avoir cru au Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et suivi son chemin. Ceci nous met en garde contre la persistance dans la suspicion et le mensonge.

« **Ce jour-là** » à savoir le jour de la Résurrection,
« **La souveraineté appartiendra à Allah** » qu'Il soit Exalté, et à nul autre.
« …**qui jugera parmi eux**, » et son jugement sera décisif.
« **Ceux qui auront cru** » en Allah et en Ses Messagers, et ce qu'ils ont apporté
« …**et fait de bonnes œuvres** » qui confirmaient leur foi
« …**seront dans les Jardins du délice**, » qui apporteront à leurs cœurs, à leurs âmes et à leurs corps des délices à peine indescriptibles ou compréhensibles.

« **Et quant aux incroyants qui auront traité Nos révélations de mensonges**, » Allah et en Ses Messagers, et qui rejettent Ses révélations qui guident vers la vérité et le droit, et qui s'en détournent obstinément,

« …**auront un châtiment avilissant** » qui sera sévère et douloureux pour eux, et qui les atteindra au plus profond de leur cœur. Comme ils ont tenté d'humilier Ses Messagers et de ridiculiser Ses révélations, Allah les humiliera par ce châtiment.

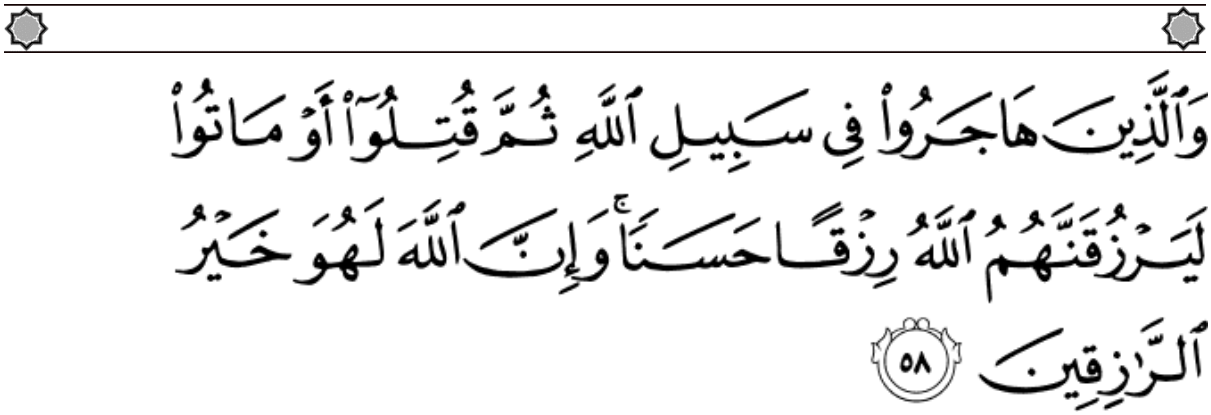

22-58. Ceux qui émigrent dans le sentier d'Allah et qui sont tués ou meurent, Allah leur accordera certes une belle récompense, car Allah est le meilleur des donateurs.

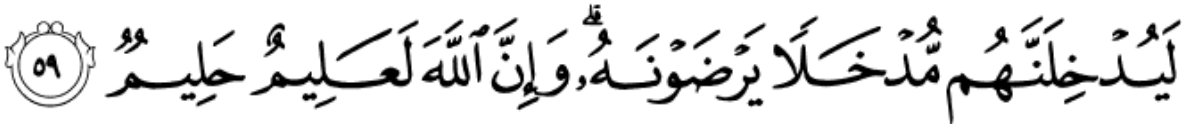

22-59. Il les fera, certes, entrer en un lieu qu'ils agréeront, et Allah est certes Omniscient et Indulgent.

C'est une excellente nouvelle pour ceux qui ont émigré pour la cause d'Allah, abandonnant leurs foyers, leurs terres natales, leurs enfants et leurs biens, recherchant l'agrément d'Allah et soutenant Sa religion. La récompense de tels individus incombe désormais à Allah, qu'ils meurent dans leur lit ou qu'ils soient tués au combat lors du jihad pour Sa cause.

Allah, Exalté et Loué soit-Il, leur accordera assurément une belle provision dans l'au-delà, et le Jour de la Résurrection, en les admettant au Paradis, où ils trouveront paix et tranquillité, beauté et délice, et félicité spirituelle et physique.

Il se peut que cela signifie que pour celui qui émigre pour la cause d'Allah, sa subsistance est assurée en ce monde, une subsistance abondante et généreuse, qu'Allah sache s'il mourra dans son lit ou s'il sera tué en martyr. Tous ont une subsistance garantie, aussi nul ne devrait-il penser qu'en émigrant et

en abandonnant ses biens et ses richesses, il deviendra pauvre et nécessiteux car Son Pourvoyeur est le meilleur des pourvoyeurs. Et il en fut ainsi : les premiers migrants ont laissé derrière eux leurs biens, leurs enfants et leurs richesses pour soutenir la religion d'Allah mais Allah ne tarda pas à leur permettre de conquérir diverses terres et leur donna du pouvoir sur les peuples. C'est ainsi qu'ils accumulèrent des richesses et devinrent les plus riches des hommes. Selon cette interprétation, les mots

« **Il les fera, certes, entrer en un lieu qu'ils agréeront** » peuvent signifier soit qu'Allah leur permettra de conquérir diverses terres, notamment La Mecque, car ils y sont entrés dans un état de joie et de bonheur, soit qu'ils font référence à la subsistance dans l'au-delà, et donc à l'accès au Paradis. Ce verset combine ainsi deux types de subsistance : la subsistance dans ce monde et la subsistance dans l'au-delà. La formulation se prête aux deux interprétations et les deux sens sont valables ; il n'y a donc aucune raison de penser qu'il ne puisse pas s'appliquer aux deux.

« …**et Allah est certes Omniscient** » de toutes choses, apparentes et cachées, ce qui vient en premier et ce qui vient en second

« …**et Indulgent**. » Les gens lui désobéissent et commettent avec défi des péchés graves, pourtant il ne hâte pas leur châtiment, bien qu'Il en soit parfaitement capable ; au contraire, Il continue de leur accorder Sa provision et de leur prodiguer Sa générosité.

ذَٰلِكَ وَمَنْ عَاقَبَ بِمِثْلِ مَا عُوقِبَ بِهِۦ ثُمَّ بُغِيَ عَلَيْهِ
لَيَنصُرَنَّهُ ٱللَّهُ ۗ إِنَّ ٱللَّهَ لَعَفُوٌّ غَفُورٌ ﴿٦٠﴾

22-60. Ainsi en est-il. Quiconque châtie de la même façon dont il a été châtié, et qu'ensuite il est victime d'un nouvel outrage, Allah l'aidera, car Allah est certainement Absoluteur et Pardonneur.

Si une personne subit un préjudice et une injustice, il lui est permis de riposter et de rendre la pareille à celui qui l'a lésée. Dans ce cas, elle n'encourt aucun blâme ni critique. Si, par la suite, elle subit un nouveau préjudice, Allah la secourra car elle a déjà été lésée. Il est donc interdit à quiconque de la léser à nouveau, puisqu'il a réglé ses comptes. Si celui qui a réglé ses comptes subit un nouveau préjudice, Allah le secourra. Quant à celui qui n'a pas réglé ses comptes et qui subit un nouveau préjudice, le secours divin est encore plus proche de lui.

« **Allah est certainement Absoluteur et Pardonneur** » c'est-à-dire qu'Il pardonne aux pécheurs et ne Se hâte pas de les punir ; Il pardonne leurs péchés et les efface, et en supprime les effets et les conséquences.

Tel est Allah en tout temps, et ainsi Il traite Ses serviteurs en toutes circonstances, leur accordant pardon et clémence. Vous qui avez été lésés et maltraités, pardonnez, oubliez et abstenez-vous, afin qu'Allah vous traite comme vous avez traité Ses serviteurs.

« …**Mais quiconque pardonne et réforme, son salaire incombe à Allah**… » (Ash-Shourâ 42 : 40)

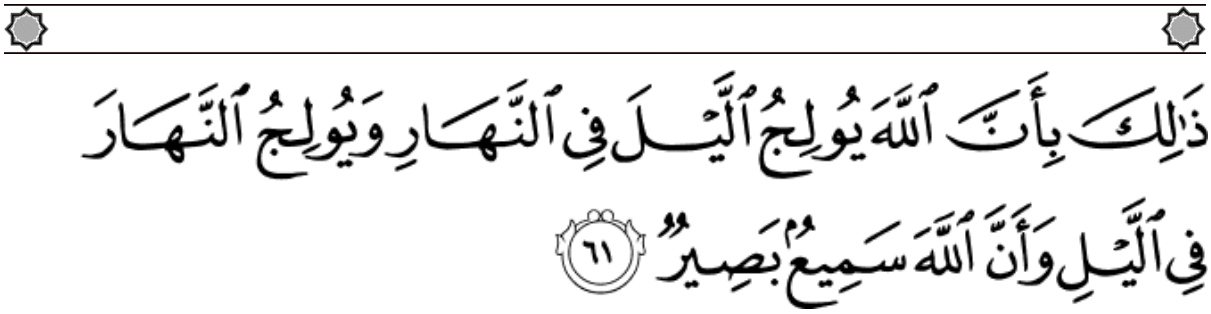
ذَٰلِكَ بِأَنَّ ٱللَّهَ يُولِجُ ٱلَّيۡلَ فِي ٱلنَّهَارِ وَيُولِجُ ٱلنَّهَارَ فِي ٱلَّيۡلِ وَأَنَّ ٱللَّهَ سَمِيعُۢ بَصِيرٞ ٦١

22-61. C'est ainsi qu'Allah fait pénétrer la nuit dans le jour, et fait pénétrer le jour dans la nuit. Allah est, certes, Audient et Clairvoyant.

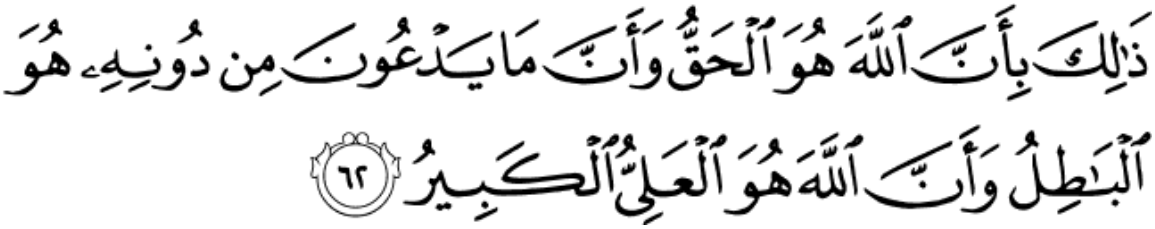
ذَٰلِكَ بِأَنَّ ٱللَّهَ هُوَ ٱلۡحَقُّ وَأَنَّ مَا يَدۡعُونَ مِن دُونِهِۦ هُوَ ٱلۡبَٰطِلُ وَأَنَّ ٱللَّهَ هُوَ ٱلۡعَلِيُّ ٱلۡكَبِيرُ ٦٢

22-62. C'est ainsi qu'Allah est Lui le Vrai, alors que ce qu'ils invoquent en dehors de Lui est le faux; c'est Allah qui est le Sublime, le Grand.

Tel est Celui qui vous a prescrit ces règles justes et bonnes. Il est excellent dans Sa maîtrise et Son dessein, « **c'est ainsi qu'Allah fait pénétrer la nuit dans le jour**, » faisant ainsi succéder la nuit au jour et le jour à la nuit. Il fait croître l'un autant que l'autre diminue, et inversement, ce qui engendre le passage des saisons et l'alternance du jour et de la nuit, du soleil et de la lune. Cette alternance est l'une de Ses plus grandes grâces et essentielle à l'humanité.

« **Allah est, certes, Audient** » ; Il entend le son de toutes les voix, dans toutes les langues, exprimant divers besoins

« …**et Clairvoyant**. » ; Il voit une fourmi noire marcher sur un rocher solide dans l'obscurité de la nuit.

« **Sont égaux pour lui, celui parmi vous qui tient secrète sa parole, et celui qui la divulgue, celui qui se cache la nuit comme celui qui se montre au grand jour**. » (Ar-Ra'd 13 : 10)

« **C'est ainsi qu'Allah est Lui le Vrai**. » Il est éternel ; Il était et sera toujours. Il est le Premier, avant qui rien n'existait, et le Dernier, après qui rien n'existera. Il est le Parfait en Ses noms et attributs. Il accomplit Ses promesses, et Ses promesses sont vraies. La rencontre avec Lui est vraie. Sa religion est vraie. L'adoration qu'on Lui rend est vraie et apporte des bienfaits éternels.

« …**alors que ce qu'ils invoquent en dehors de Lui**, » des idoles et des rivaux, animés et inanimés, « …**est le faux** ! » ; Ils sont faux en eux-mêmes et leur culte est faux parce qu'il est lié à quelque chose de transitoire qui périra inévitablement et est donc faux et invalide.

« **C'est Allah qui est le Sublime, le Grand** » par Lui-même et Il est bien au-dessus de toute création. Il est également le Très-Haut et le Très-Grand dans Son décret et Il est parfait en tous Ses attributs et dans Sa maîtrise de toutes les créatures. Et Il est le Très-Grand par Lui-même, ainsi que dans Ses noms et attributs. Un signe de Sa grandeur et de Sa fierté est que, le Jour de la Résurrection, Il tiendra la terre entière dans Sa main et repliera les cieux dans Sa Main Droite (« **Ils n'ont pas estimé Allah comme Il devrait l'être alors qu'au Jour de la Résurrection, Il fera de la terre entière une poignée, et les cieux seront pliés dans Sa [main] droite. Gloire à Lui ! Il est au-dessus de ce qu'ils Lui associent**. » 39 : 67). Comme Signe de Sa fierté, Son Trône embrasse les cieux et la terre. Comme Signe de Sa grandeur et de Sa fierté, les toupets de tous les hommes sont entre Ses mains, de sorte qu'ils n'agissent que par Sa volonté.

Nul ne connaît la véritable nature de Son orgueil, si ce n'est Lui, ni aucun ange proche de Lui, ni aucun Prophète envoyé. Sa véritable nature réside dans le fait que chaque attribut de perfection, de majesté, d'orgueil et de grandeur Lui est confirmé et affirmé, et qu'Il possède chacun de ces attributs à son degré le plus sublime et le plus parfait. En signe de Son orgueil, le but de tous les actes d'adoration accomplis par les habitants des cieux et de la terre est de Le magnifier, de Le glorifier, de Le vénérer et de L'honorer. C'est pourquoi le takbir (dire « Allahou akbar » – Allah est le plus grand) est le mot d'ordre des principaux actes d'adoration, tels que la prière et les autres.

أَلَمْ تَرَ أَنَّ ٱللَّهَ أَنزَلَ مِنَ ٱلسَّمَآءِ مَآءً فَتُصْبِحُ ٱلْأَرْضُ
مُخْضَرَّةً ۗ إِنَّ ٱللَّهَ لَطِيفٌ خَبِيرٌ ﴿٦٣﴾

22-63. N'as-tu pas vu qu'Allah fait descendre l'eau du ciel, et la terre devient alors verte ? Allah est Plein de bonté et Parfaitement Connaisseur.

لَّهُۥ مَا فِى ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَمَا فِى ٱلْأَرْضِ ۗ وَإِنَّ ٱللَّهَ لَهُوَ ٱلْغَنِىُّ
ٱلْحَمِيدُ ﴿٦٤﴾

22-64. À Lui appartient ce qui est dans les cieux et sur la terre. Allah est le seul qui se suffit à Lui-Même et qui est Le Digne de louange !

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous encourage à regarder les signes qui témoignent de Son unicité et de Sa nature parfaite.

« **N'as-tu pas vu** » c'est-à-dire, n'avez-vous pas vu de vos yeux et réfléchi avec votre intellect ?
« **Allah fait descendre l'eau du ciel**, » elle descend sur une terre aride, désolée et poussiéreuse, dont les arbres et les plantes sont desséchés ; alors elle reverdit, se couvre de toutes sortes de végétation, un ravissement pour les yeux. Celui qui l'a ramenée à la vie après qu'elle ait été morte et sans vie ressuscitera les morts après qu'ils soient retournés à la poussière.

« A**llah est Plein de bonté**, » Il est Celui qui connaît les subtilités, le secret et la part cachée des choses. Il accorde le bien à Son serviteur et le préserve du mal de manières subtiles, invisibles aux hommes. Par Sa connaissance des subtilités, Il manifeste à Ses serviteurs Sa puissance et Sa perfection lorsqu'Il exerce Sa vengeance, puis Il fait preuve de Sa miséricorde à l'approche de la mort. Par Sa connaissance des subtilités, Il sait où tombent les gouttes de pluie sur la terre et où se trouvent les graines enfouies. Il envoie donc cette pluie aux graines cachées et inconnues des hommes, et en fait germer toutes sortes de plantes.

« **Et Parfaitement Connaisseur** » de tous les secrets, de ce qui est caché dans le cœur des gens et de toutes les choses cachées.

« **À Lui appartient tout ce qui est dans les cieux et sur la terre**, » car Il les a créés et ils sont tous Ses serviteurs ; Il les contrôle car Il est le Souverain, le Très Sage, le Tout-Puissant ; nul autre n'a le moindre pouvoir sur Lui.

« **Allah est le seul qui se suffit à Lui-Même »** ; Il est totalement indépendant de tout moyen, à tous égards. L'un de ces aspects est qu'Il n'a besoin d'aucune de Ses créatures et ne les prend pas pour amies par besoin d'aide ou de soutien. Étant Autosuffisant, Il n'a jamais pris d'épouse ni engendré d'enfant. Il est entièrement Autosuffisant ; Il ne mange ni ne boit, et Il n'a besoin de rien de ce dont les hommes ont besoin. Il nourrit sans être nourri. Étant Autosuffisant, tous les êtres humains ont besoin de Lui pour leur donner la vie, les adapter à leur environnement, subvenir à leurs besoins et les guider dans leurs affaires religieuses et temporelles. Étant Autosuffisant, si tous ceux qui sont dans les cieux et sur la terre, vivants et morts, se rassemblaient sur une même plaine, et que chacun Lui demandait ce qu'il désire, et qu'Il leur accordait bien plus que ce qu'ils désirent, cela ne diminuerait en rien Sa souveraineté. Parce qu'Il est Autosuffisant, Sa Main est tendue pour prodiguer bienfaits et bénédictions jour et nuit ; Sa générosité se manifeste à chaque instant. Parce qu'Il est Autosuffisant et infiniment généreux, ce qu'Il a réservé au Paradis est tel qu'aucun œil n'a vu, aucune oreille n'a entendu et que cela n'a jamais effleuré l'esprit de l'homme.

« …**et qui est Le Digne de louange** ? » C'est-à-dire qu'Il est digne de louange en Lui-même ; dans Ses noms, car ils sont magnifiques ; dans Ses attributs, car ils sont tous des attributs de perfection ; dans Ses actes, car ils sont tous fondés sur la justice, la bonté, la miséricorde et la sagesse ; dans Ses lois, car Il n'ordonne rien qui ne soit entièrement bénéfique ou dont les bienfaits l'emportent sur les méfaits, et Il n'interdit rien sauf ce qui est entièrement mauvais ou dont les méfaits surpassent les bienfaits. À Lui soit la louange qui remplit tout dans les cieux et sur la terre, et tout ce qu'Il voudra ensuite et nul ne saurait assez Le louer ; Il est, au contraire, tel qu'Il se loue Lui-même, infiniment au-dessus des louanges que Lui rendent Ses serviteurs. Il est digne de louange car Il aide qui Il aide et abandonne qui Il abandonne. Il se suffit à Lui-même en matière de louange et Sa suffisance est la plus digne de louange.

أَلَمْ تَرَ أَنَّ ٱللَّهَ سَخَّرَ لَكُم مَّا فِى ٱلْأَرْضِ وَٱلْفُلْكَ تَجْرِى فِى ٱلْبَحْرِ بِأَمْرِهِۦ
وَيُمْسِكُ ٱلسَّمَآءَ أَن تَقَعَ عَلَى ٱلْأَرْضِ إِلَّا بِإِذْنِهِۦٓ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ بِٱلنَّاسِ
لَرَءُوفٌ رَّحِيمٌ ﴿٦٥﴾

22-65. N'as-tu pas vu qu'Allah vous a soumis tout ce qui est sur la terre ainsi que le vaisseau qui vogue sur la mer par Son ordre ? Il retient le ciel de tomber sur la terre, sauf quand Il le permettra. Car Allah est Plein de bonté et de miséricorde envers les hommes.

وَهُوَ ٱلَّذِىٓ أَحْيَاكُمْ ثُمَّ يُمِيتُكُمْ ثُمَّ يُحْيِيكُمْ ۗ إِنَّ ٱلْإِنسَٰنَ
لَكَفُورٌ ﴿٦٦﴾

22-66. C'est Lui qui vous donne la vie puis vous donne la mort, puis vous fait revivre. Vraiment l'homme est très ingrat !

Autrement dit, n'as-tu pas vu de tes propres yeux et par ton intelligence les bienfaits et les faveurs innombrables de ton Seigneur ?

« **N'as-tu pas vu qu'Allah vous a soumis tout ce qui est sur la terre**, » y compris les animaux, les plantes et les objets inanimés. Tout ce qui est sur terre a été créé pour servir les fils d'Adam : les animaux qu'ils utilisent pour se déplacer, transporter des charges et à d'autres fins, ainsi que pour se nourrir et obtenir d'autres bienfaits ; les arbres et les fruits qu'ils consomment et l'homme a reçu la capacité de les planter et de les utiliser ; et les minéraux qu'il extrait de la terre et dont il se sert.

« **Les navires** » ont également été mis à votre service et « **voguent sur la mer par Son ordre**, » vous transportant ainsi que vos marchandises, et vous conduisant d'un lieu à un autre. Vous rapportez de la mer les ornements que vous portez. Par Sa miséricorde envers vous, Allah « **retient le ciel de tomber sur la terre**. » Sans Sa miséricorde et Sa puissance, le ciel se serait effondré sur la terre, détruisant tout ce qui s'y trouve et tuant tous ses habitants.

« **Allah retient les cieux et la terre pour qu'ils ne s'affaissent pas. Et s'ils s'affaissaient, nul autre après Lui ne pourra les retenir. Il est Indulgent et Pardonneur**. » (Al-Fâtir 35 : 41)

« **Allah est Plein de bonté et de miséricorde envers les hommes**. » Il est plus miséricordieux envers eux que leurs parents et qu'eux-mêmes. C'est pourquoi Il veut ce qui est bon pour eux, tandis qu'ils

désirent ce qui est mauvais et nuisible. Par Sa miséricorde, Il a fait en sorte que toutes ces choses leur soient utiles.

« **C'est Lui qui vous donne la vie** » après vous avoir créés à partir de rien,
« …**puis vous donne la mort** » après vous avoir donné la vie.
« …**puis vous fait revivre** » afin de rétribuer celui qui fait le bien pour ses bonnes actions et celui qui fait le mal pour ses mauvaises.
« **Vraiment l'homme**, » en général, sauf ceux qu'Allah comble de bienfaits, est ingrat envers Allah ;
« …**est très ingrat !** » envers Allah et ne reconnaît pas Sa bonté ; il peut même douter de la résurrection et de la puissance de son Seigneur.

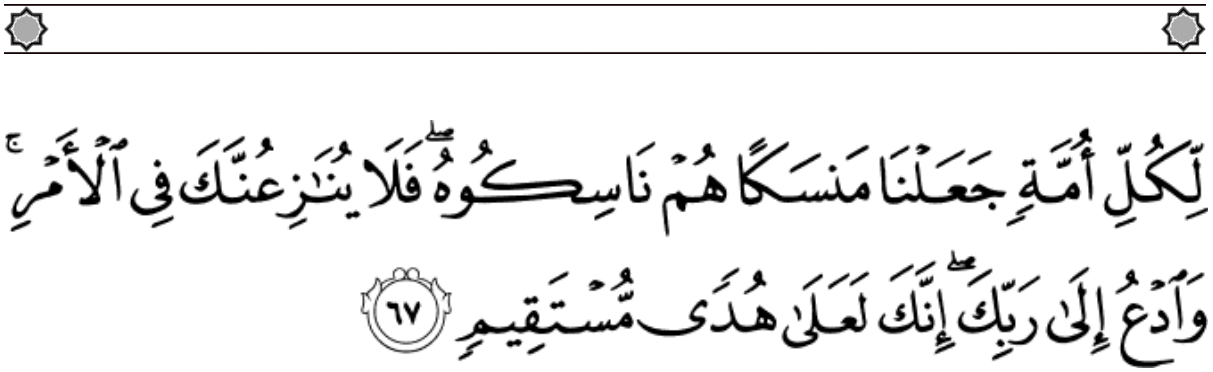

22-67. À chaque communauté, Nous avons assigné un culte à suivre. Qu'ils ne disputent donc point avec toi l'ordre reçu ! Et appelle à ton Seigneur. Tu es certes sur une voie droite.

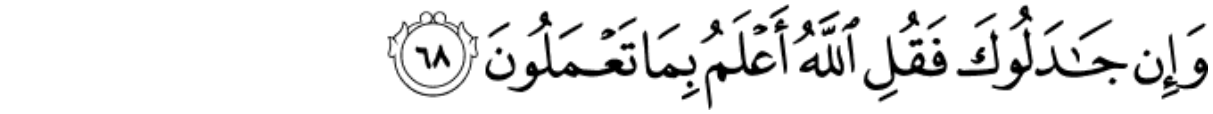

22-68. Et s'ils discutent avec toi, alors dis : « C'est Allah qui connaît mieux ce que vous faites.

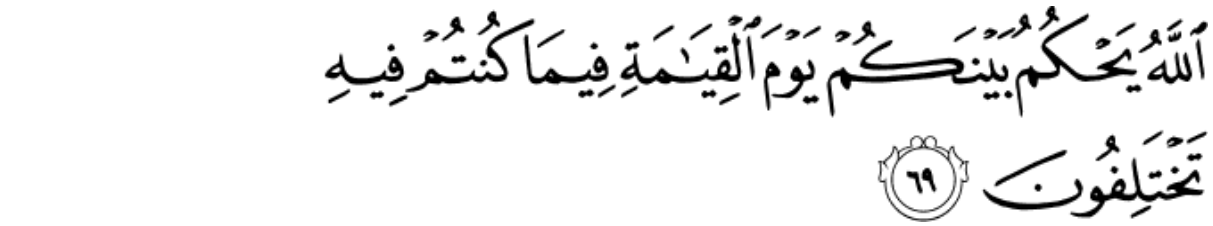

22-69. Allah jugera entre vous, au Jour de la Résurrection, ce en quoi vous divergez. »

22-70. Ne sais-tu pas qu'Allah sait ce qu'il y a dans le ciel et sur la terre ? Tout cela est dans un Livre, et cela est pour Allah bien facile.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous dit qu'Il a décrété pour chaque nation ses « **un culte à suivre**, » qui peuvent différer sous certains aspects mais elles sont toutes fondées sur la justice et la sagesse, comme Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit ailleurs :

« **Et sur toi (Muhammad) Nous avons fait descendre le Livre avec la vérité, pour confirmer le Livre qui était là avant lui et pour prévaloir sur lui. Juge donc parmi eux d'après ce qu'Allah a fait descendre. Ne suis pas leurs passions, loin de la vérité qui t'est venue. À chacun de vous Nous avons assigné une législation et un plan à suivre. Si Allah avait voulu, certes Il aurait fait de vous tous une seule communauté. Mais Il veut vous éprouver en ce qu'Il vous donne. Concurrencez donc dans les bonnes œuvres. C'est vers Allah qu'est votre retour à tous ; alors Il vous informera de ce en quoi vous divergiez**. » (Al-Mâ'idah 5 : 48)

« …**à suivre**. » C'est-à-dire qu'ils agissent conformément à cela, selon leur situation. Il ne devrait donc y avoir aucune objection à un ensemble de lois divines, surtout de la part des polythéistes illettrés qui sont manifestement ignorants. Une fois que le message du Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) est prouvé par des preuves, il devient obligatoire de répondre à tout ce qu'il a apporté en l'acceptant et en s'y soumettant, sans formuler d'objections. C'est pourquoi Allah dit :

« **Qu'ils ne disputent donc point avec toi l'ordre reçu** ! » Autrement dit, ne laissez pas ceux qui te rejette contester ce que tu leur as apporté, en se basant sur leur pensée erronée, comme lorsqu'ils ont contesté la question de la viande trouvée morte, en se fondant sur une fausse analogie : « Vous mangez ce que vous tuez, mais vous ne mangez pas ce qu'Allah tue, » ou lorsqu'ils ont dit : « Vendre, c'est comme de l'usure, » et autres objections similaires. Il est inutile de répondre à ces objections particulières puisqu'ils nient le message, et il est vain de discuter de ces questions indépendamment de la question principale (qui est le message lui-même) car les questions doivent être abordées dans le cadre et le contexte appropriés.

Si celui qui soulève ces objections tout en niant le message du Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) prétend vouloir apprendre et trouver la vérité, il convient de lui répondre : « Notre discussion porte sur la validité du message. Le fait qu'il limite la discussion à cette seule question témoigne de son entêtement et de sa volonté de te contrarier. C'est pourquoi Allah a enjoint à Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) d'appeler les gens à Son Seigneur avec sagesse, une belle prédication et de s'y consacrer pleinement, que certains s'y opposent ou non. Rien ne doit te dissuader d'appeler les gens à Allah, car tu es bien guidé. Le chemin que tu suis est modéré et te mènera à ton but car il

comprend la connaissance de la vérité et sa mise en pratique. Ainsi, tu es sûr de la voie que tu suis et de ta religion, qui t'enjoint d'adhérer fermement aux commandements de ton Seigneur. Tu ne suis pas une voie douteuse ou inventée, au point de te laisser guider par les gens, de suivre leurs caprices et leurs désirs, et d'être freinés par leurs objections. Ceci est semblable au verset dans lequel Allah, Exalté soit-Il, dit :
« **Place donc ta confiance en Allah, car tu es de toute évidence dans la vérité et le bon droit**. » (An-Naml 27 : 79)

De plus, les mots « **tu es certes sur une voie droite** » constituent une réponse, fondée sur une réflexion rationnelle et saine, aux objections de ceux qui contestent des points mineurs de l'enseignement islamique. En effet, le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) suit la voie de la guidance, et tout ce qu'il a apporté, qu'il s'agisse de points mineurs ou majeurs, fait partie intégrante de cette guidance. La beauté, la justice, l'équité et la sagesse de ces points peuvent être appréhendées par le raisonnement et la réflexion, et peuvent être atteintes en méditant sur les détails de ce qui est prescrit et de ce qui est interdit.

Allah, Exalté et Loué soit-Il, lui a donc enjoint de s'abstenir de toute dispute avec eux dans cette situation, car Il a dit : « **Et s'ils discutent avec toi, alors dis : « C'est Allah qui connaît mieux ce que vous faites**. » C'est-à-dire qu'Il connaît tes intentions et tes desseins, et Il te rétribuera pour cela au Jour de la Résurrection, où Allah tranchera entre vous au sujet de vos divergences. Quiconque suit le droit chemin sera parmi les gens du Paradis, et quiconque s'en écarte sera parmi les gens de l'Enfer.

L'un des aspects de la perfection de Son jugement est qu'il repose sur la connaissance ; c'est pourquoi Allah nous dit que Sa connaissance et Ses registres sont exhaustifs.

« **Ne sais-tu pas qu'Allah sait ce qu'il y a dans le ciel et sur la terre** ? » Rien ne Lui est caché, ni le visible ni le caché, ni le passé ni l'avenir. Allah a inscrit dans un Livre cette science qui embrasse tout ce qui est dans les cieux et sur la terre ; ce Livre est al-Lawh al-Mahfoud, et cette science y fut inscrite lorsqu'Allah créa la Plume et…
« *Il lui dit : « Écris. » Elle répondit : « Que dois-je écrire ? » Il dit : « Écris ce qui arrivera jusqu'au Jour de la Résurrection.* » » (Hadith authentique rapporté par Abou Daoud)

« **Et cela est pour Allah bien facile** » ; c'est facile pour Lui-même si votre imagination ne peut le saisir, car il est facile pour Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, d'embrasser toutes choses avec Sa connaissance et de les inscrire dans un registre de telle sorte que les événements se déroulent exactement comme ils sont écrits dans ce registre.

وَيَعْبُدُونَ مِن دُونِ ٱللَّهِ مَا لَمْ يُنَزِّلْ بِهِۦ سُلْطَٰنًا وَمَا لَيْسَ لَهُم بِهِۦ عِلْمٌ ۗ وَمَا لِلظَّٰلِمِينَ مِن نَّصِيرٍ ﴿٧١﴾

22-71. Et ils adorent en dehors d'Allah, ce en quoi Il n'a fait descendre aucune preuve et ce dont ils n'ont aucune connaissance. Et il n'y aura pas de protecteur pour les injustes.

وَإِذَا تُتْلَىٰ عَلَيْهِمْ ءَايَٰتُنَا بَيِّنَٰتٍ تَعْرِفُ فِى وُجُوهِ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ ٱلْمُنكَرَ ۖ يَكَادُونَ يَسْطُونَ بِٱلَّذِينَ يَتْلُونَ عَلَيْهِمْ ءَايَٰتِنَا ۗ قُلْ أَفَأُنَبِّئُكُم بِشَرٍّ مِّن ذَٰلِكُمُ ۗ ٱلنَّارُ وَعَدَهَا ٱللَّهُ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ ۖ وَبِئْسَ ٱلْمَصِيرُ ﴿٧٢﴾

22-72. Et quand on leur récite Nos versets bien clairs, tu discerneras la réprobation sur les visages de ceux qui ont mécru. Peu s'en faut qu'ils ne se jettent sur ceux qui leur récitent Nos versets. Dis : « Vous informerai-je de quelque chose de plus terrible ? - Le Feu : Allah l'a promis à ceux qui ont mécru. Et quel triste devenir ! »

Ici, Allah, Exalté et Loué soit-Il, décrit la véritable nature des polythéistes qui considèrent d'autres êtres humains comme Ses égaux, et nous dit qu'ils sont dans la pire des situations puisque leur pratique (de Lui assimiler autrui) est dénuée de tout fondement. Ils n'ont aucune connaissance pour la soutenir ; il s'agit plutôt d'une imitation aveugle de ce qu'ils ont appris de leurs ancêtres égarés.

Une personne peut ignorer ce qu'elle fait, même s'il existe des preuves de ses actes dont elle n'a pas connaissance. Dans ce cas, Allah Exalté nous indique qu'Il n'a révélé aucune autorité à ce sujet. Autrement dit, aucune preuve ne le soutient ni ne l'autorise ; au contraire, ce qui a été révélé constitue une preuve irréfutable de son invalidité et de son caractère mensonger.

Puis Allah avertit les injustes parmi eux qui rejettent obstinément la vérité :

« **Et il n'y aura pas de protecteur pour les injustes** » pour les protéger du châtiment d'Allah lorsqu'il s'abattra sur eux. Ces gens, qui ignorent ce qu'ils suivent, ont-ils la moindre intention de suivre les signes et la guidance qui leur sont parvenus ? Ou bien se contentent-ils de suivre le mensonge ?

Allah fait référence à cela lorsqu'Il dit :
« **Et quand on leur récite Nos versets bien clairs**, » c'est-à-dire les grandes révélations d'Allah qui distinguent la vérité du mensonge, leur sont récités, ils n'y prêtent aucune attention et ne font aucun effort pour les comprendre. Au contraire, Tu verras de la répugnance sur les visages des mécréants. À cause de leur haine et de leur ressentiment, Tu verras leurs visages se crisper et exprimer leur mécontentement.

« **Tu discerneras la réprobation sur les visages de ceux qui ont mécru. Peu s'en faut qu'ils ne se jettent sur ceux qui leur récitent Nos versets**, » c'est-à-dire qu'ils se retiennent à peine de les attaquer pour les tuer ou les battre sévèrement, tant leur ressentiment et leur hostilité envers eux et envers la vérité sont profonds. Cette attitude des mécréants est la pire des attitudes et son mal est le plus grand des maux ; mais il y a pire encore, à savoir l'état dans lequel ils finiront par se trouver. C'est pourquoi Allah dit :
« **Dis : « Vous informerai-je de quelque chose de plus terrible ? - Le Feu : Allah l'a promis à ceux qui ont mécru. Et quel triste devenir ! »** » Son mal est immense et ses épreuves et souffrances ne cesseront de croître.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّاسُ ضُرِبَ مَثَلٌ فَٱسْتَمِعُوا۟ لَهُۥٓ ۚ إِنَّ ٱلَّذِينَ
تَدْعُونَ مِن دُونِ ٱللَّهِ لَن يَخْلُقُوا۟ ذُبَابًا وَلَوِ ٱجْتَمَعُوا۟ لَهُۥ ۖ وَإِن
يَسْلُبْهُمُ ٱلذُّبَابُ شَيْـًٔا لَّا يَسْتَنقِذُوهُ مِنْهُ ۚ ضَعُفَ ٱلطَّالِبُ
وَٱلْمَطْلُوبُ ﴿٧٣﴾

22-73. Ô hommes ! Une parabole vous est proposée, écoutez-la : « Ceux que vous invoquez en dehors d'Allah ne sauraient même pas créer une mouche, quand même ils s'uniraient pour cela.

Et si la mouche les dépouillait de quelque chose, ils ne sauraient le lui reprendre. Le solliciteur et le sollicité sont [également] faibles ! »

مَا قَدَرُوا۟ ٱللَّهَ حَقَّ قَدْرِهِۦٓ ۗ إِنَّ ٱللَّهَ لَقَوِىٌّ عَزِيزٌ ﴿٧٤﴾

22-74. Ils n'ont pas estimé Allah à sa juste valeur ; Allah est certes Fort et Puissant.

Voici un exemple donné par Allah, Exalté et Loué soit-Il, pour illustrer le caractère abominable du culte des idoles, soulignant ainsi le fait que ceux qui les adorent sont dépourvus de bon sens parce que toutes les idoles sont faibles. Il dit :

« **Ô hommes**, » ceci s'adresse aussi bien aux croyants qu'aux non-croyants ; les croyants augmentent leurs connaissances et leur perspicacité, tandis que des preuves sont établies contre les non-croyants.

« **Une parabole vous est proposée**, » c'est-à-dire écoutez attentivement et comprenez ce qu'elle implique. Vous ne devez pas la recevoir sans y prêter attention ni écouter distraitement ; au contraire, vous devez écouter attentivement et faire preuve de concentration. Voici l'exemple donné :

« **Ceux que vous invoquez en dehors d'Allah**, » c'est-à-dire tout ce qui est invoqué en dehors d'Allah

« …**ne sauraient même pas créer une mouche**, » l'être le plus insignifiant et le plus ignoble qui soit. Incapables de créer même cette créature fragile, il est d'autant plus improbable qu'ils puissent créer quoi que ce soit de plus grand (ou de plus petit).

« …**quand même ils s'uniraient pour cela** » et, qui plus est, « **et si la mouche les dépouillait de quelque chose, ils ne sauraient le lui reprendre**, » c'est l'impuissance absolue.

« **Le solliciteur**, » à savoir celui qui est adoré en dehors d'Allah !

« …**et le sollicité sont [également] faibles** » à savoir la mouche. Tous deux sont faibles, et plus faible encore est celui qui s'attache à cette entité fragile et lui confère le même statut que le Seigneur des mondes.

Un tel homme n'a pas rendu justice à Allah Exalté car il considère ce qui est déficient et incapable en tout point comme égal à Celui qui est autosuffisant et puissant en tout point. Il considère ce qui est incapable de procurer un bienfait ou de se protéger du mal, que ce soit de lui-même ou d'autrui, ce qui est incapable de donner la mort, la vie ou la résurrection, comme égal à Celui qui dispense le bien et protège du mal, qui donne et qui retient, le Souverain suprême Qui le contrôle de toutes manières.

« **Ils n'ont pas estimé Allah à sa juste valeur ; Allah est certes Fort et Puissant**, » c'est-à-dire. Il est parfait en force et en puissance, et de par la perfection de Sa force et de Sa puissance, le destin de

toutes les créatures est entre Ses mains et rien ne bouge ni ne s'arrête sans Sa volonté. Ce qu'Allah veut arrive et ce qu'Il ne veut pas n'arrive pas. Par Sa force parfaite, Il maintient fermement les cieux et la terre, de peur qu'ils ne s'effondrent. Par Sa force parfaite, Il ressuscitera tous les hommes, les premiers et les derniers, d'un seul coup de trompette. Par Sa force parfaite, Il a anéanti les tyrans et les nations obstinées par un moyen qui Lui est très facile, et par une partie de Sa punition.

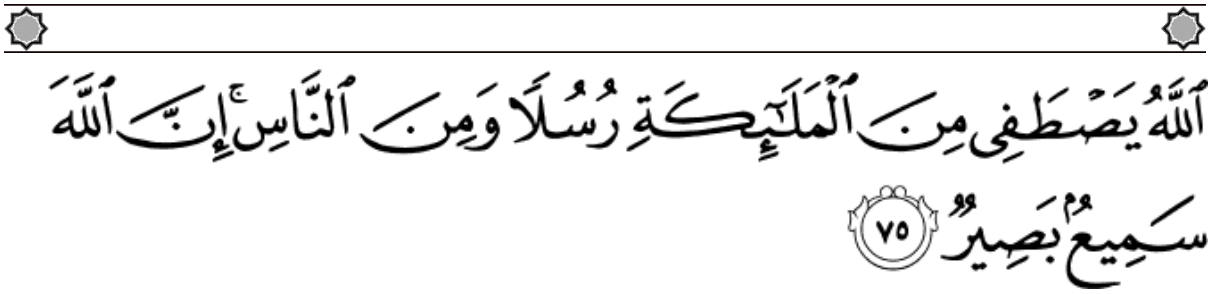
اللَّهُ يَصْطَفِي مِنَ الْمَلَائِكَةِ رُسُلًا وَمِنَ النَّاسِ ۚ إِنَّ اللَّهَ سَمِيعٌ بَصِيرٌ ﴿٧٥﴾

22-75. Allah choisit des Messagers parmi les Anges et parmi les hommes. Allah est Audient et Clairvoyant.

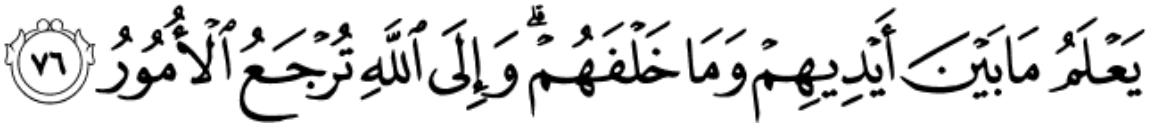
يَعْلَمُ مَا بَيْنَ أَيْدِيهِمْ وَمَا خَلْفَهُمْ ۗ وَإِلَى اللَّهِ تُرْجَعُ الْأُمُورُ ﴿٧٦﴾

22-76. Il sait ce qui est devant eux et derrière eux. Et c'est vers Allah que tout retournera.

Après avoir expliqué Sa nature parfaite et la faiblesse des idoles, et qu'Il est le seul digne d'adoration, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, parle maintenant des Messagers et de la façon dont ils diffèrent des autres personnes, en raison de leurs vertus distinctes.

« **Allah choisit des Messagers parmi les Anges et parmi les hommes**. » Autrement dit, Il sélectionne les Messagers parmi les anges et parmi les hommes, afin qu'ils soient les meilleurs de leur espèce car ils réunissent toutes les qualités nobles et sont les plus dignes d'être choisis. Les Messagers ne peuvent être issus que de l'élite de l'humanité car Celui qui les a choisis et élus n'ignore rien de la réalité des choses et Il ne saurait en connaître certaines tout en en ignorant d'autres. Au contraire, Celui qui les choisit est Celui Qui entend tout, Qui voit tout, dont la science, l'ouïe et la vision embrassent toute chose. Son choix repose sur Sa connaissance qu'ils sont qualifiés pour cela et aptes à recevoir la révélation, comme Il dit ailleurs :

« …**Allah sait mieux où placer Son message**... » (Al-An'âm 6 : 124)

« **Et c'est vers Allah que tout retournera**, » c'est-à-dire qu'Il envoie les Messagers, qui appellent les gens à Allah. Certains répondent à cet appel, d'autres le rejettent. Tel est le rôle des Messagers. Quant à la rétribution de ces actes, elle dépend d'Allah, qui jugera selon Sa grâce et Sa justice.

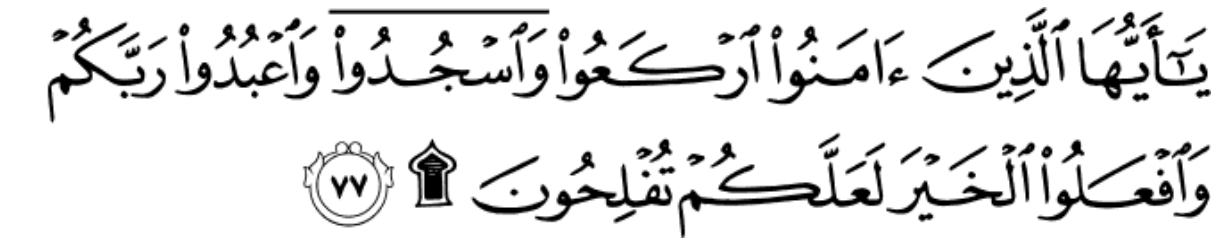

22-77. Ô vous qui croyez ! Inclinez-vous, prosternez-vous, adorez votre Seigneur, et faites le bien. Peut-être réussirez-vous !

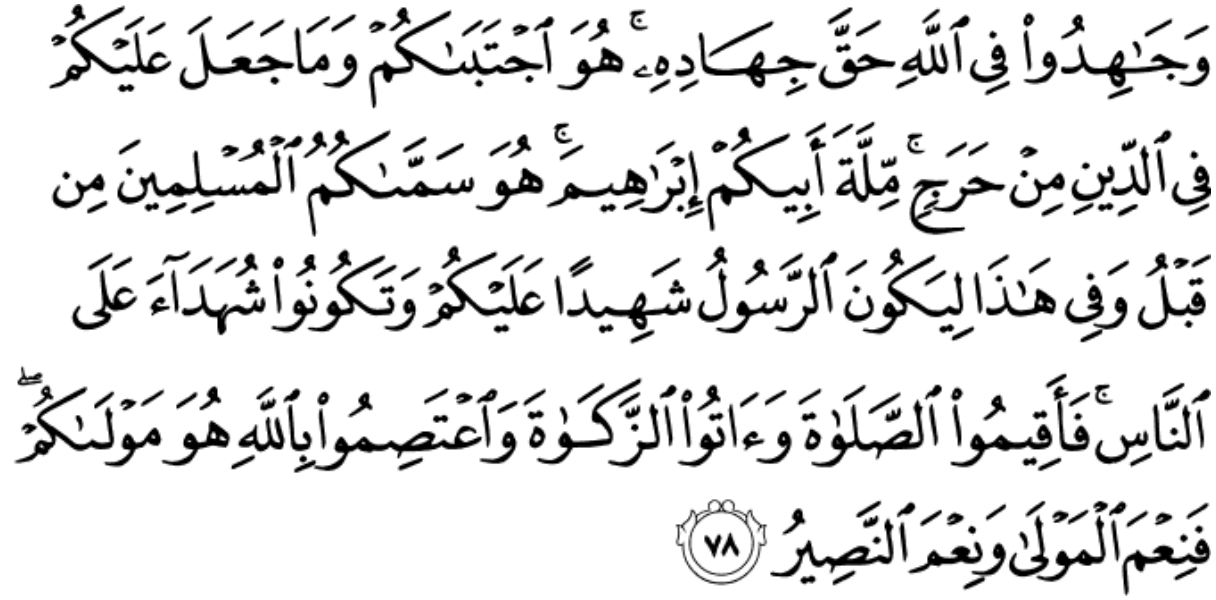

22-78. Et luttez pour Allah avec tout l'effort qu'Il mérite. C'est Lui qui vous a élus ; et Il ne vous a imposé aucune gêne dans la religion, celle de votre père Abraham, lequel vous a déjà nommés « musulmans » avant (ce Livre) et dans ce (Livre), afin que le Messager soit témoin contre vous, et que vous soyez vous-mêmes témoins contre les gens. Accomplissez donc la Ṣalāt, acquittez la Zakāt et attachez-vous fortement à Allah. C'est Lui votre Maître. Quel Excellent Maître! Et quel Excellent Soutien !

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, enjoint à Ses serviteurs croyants de prier, et mentionne en particulier l'inclinaison et la prosternation, en raison de la vertu de ces actes et parce qu'ils constituent une partie essentielle de la prière et de l'adoration qui Lui apporte réconfort et consolation à celui qui

est affligé. Sa Seigneurie et Sa Générosité envers Ses serviteurs exigent d'eux qu'ils Lui consacrent leur adoration exclusivement et leur font obligation d'accomplir de bonnes œuvres en général.

Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, a conditionné la prospérité et la réussite à ces qualités, comme Il le dit : « **Peut-être réussirez-vous**, » c'est-à-dire afin que vous atteigniez ce que vous recherchez et soyez préservés de ce que vous craignez. Il n'y a d'autre voie vers la prospérité et la réussite que la sincérité dans l'adoration du Créateur et la volonté d'être utile à Ses serviteurs. Quiconque est capable d'agir ainsi atteindra un haut degré de bonheur, de réussite et de prospérité.

« **Et luttez pour Allah avec tout l'effort qu'Il mérite.** » Lutter signifie faire tout son possible pour atteindre le but désiré. Lutter pour la cause d'Allah comme il se doit, signifie se conformer pleinement à Ses commandements et appeler les gens à Son chemin par tous les moyens possibles, tels que prodiguer des conseils sincères, enseigner, combattre, discipliner, réprimander, exhorter, etc.

« **C'est Lui qui vous a élus**, » c'est-à-dire qu'Il vous a sélectionnés, ô musulmans, parmi les hommes, et Il a agréé l'Islam pour vous. Il a choisi pour vous le meilleur des Livres et le meilleur des Messagers. Répondez donc à cette immense bénédiction en vous efforçant comme il se doit.
Parce que certains pourraient imaginer que la phrase « **Et luttez pour Allah avec tout l'effort qu'Il mérite** » implique l'imposition d'un devoir qu'ils sont incapables d'accomplir, ou qui est trop difficile à réaliser, Allah dissipe cette idée en disant :
« **Il ne vous a imposé aucune gêne dans la religion**, » c'est-à-dire qu'Il ne vous a imposé aucune difficulté ; au contraire, Il a rendu les choses très faciles et simples. Premièrement, Il n'ordonne ni ne rend obligatoire rien qui ne soit facile à accomplir et qui ne soit ni trop lourd ni trop difficile. S'il y a une raison d'alléger la charge, Il en réduit une partie, en la supprimant totalement ou partiellement.

Un principe important découle de ce verset : si un commandement devient trop difficile à appliquer, les savants doivent le réexaminer et émettre une fatwa pour l'alléger ; la nécessité rend parfois permis ce qui était interdit. De nombreux avis juridiques mineurs, bien connus dans les ouvrages des savants, s'appuient sur ce principe.

« …**celle de votre père Ibrahim** », c'est-à-dire la religion et les commandements mentionnés sont la religion de votre père Ibrahim, à laquelle il a persévéré ; adhérez-y donc et attachez-vous-y.
« …**lequel vous a déjà nommés « musulmans » avant (ce Livre)** » c'est-à-dire dans les Livres précédents, qui sont bien connus.
« …**et dans ce (Livre)**, » le Qur'an, ton nom est bien connu, hier comme aujourd'hui.
« …**afin que le Messager soit témoin contre vous**, » de vos actes, bons et mauvais.

« …**et que vous soyez vous-mêmes témoins contre les gens** » car vous êtes la meilleure communauté jamais suscitée pour (le bénéfice de) l'humanité («**Vous êtes la meilleure communauté, qu'on ait fait surgir pour les hommes**… » 3 : 110). Une communauté modérée, juste et exemplaire ; vous témoignez que les Messagers ont bien transmis le message à leurs nations, et vous témoignez que les nations ont bien reçu le message transmis par leurs Messagers comme Allah vous l'a dit dans Son Livre.

« **Accomplissez donc la Ṣalāt**, » avec toutes ses parties essentielles, en remplissant ses conditions et en l'accomplissant correctement.
« …**acquittez la Zakāt** » comme vous y êtes obligés, en la versant à ceux qui y ont droit, par gratitude envers Allah pour ce qu'Il vous a accordé.
« …**et attachez-vous fortement à Allah** » c'est-à-dire, recherchez Son aide et placez votre confiance en Lui, et ne vous fiez pas à votre propre force.
« **C'est Lui votre Maître** » qui prend soin de vos affaires et les gère bien, les disposant au mieux de vos intérêts, « **quel Excellent Maître**, » c'est-à-dire le meilleur protecteur pour celui qui Le prend comme allié, afin qu'Il l'aide à atteindre ce qu'il recherche, « **et quel Excellent Soutien** » pour celui qui cherche Son aide, afin qu'Il éloigne de lui ce qu'il craint.

Ceci conclut le commentaire de la Sourate Al-Hajj.
Louange à Allah, et que la paix et les bénédictions d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons jusqu'au Jour du Jugement.

23

Sourate Al-Mou'minoun

Les Croyants

(Makki)

118 versets

Révélation N°74

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

قَدْ أَفْلَحَ الْمُؤْمِنُونَ ﴿١﴾

23-1. Bienheureux sont certes les croyants,

الَّذِينَ هُمْ فِي صَلَاتِهِمْ خَاشِعُونَ ﴿٢﴾

23-2. ceux qui sont humbles dans leur Ṣalāt,

وَالَّذِينَ هُمْ عَنِ اللَّغْوِ مُعْرِضُونَ ﴿٣﴾

23-3. qui se détournent des futilités,

وَالَّذِينَ هُمْ لِلزَّكَاةِ فَاعِلُونَ ﴿٤﴾

23-4. qui s'acquittent de la Zakāt,

وَالَّذِينَ هُمْ لِفُرُوجِهِمْ حَافِظُونَ ﴿٥﴾

23-5. et qui préservent leurs sexes [de tout rapport],

إِلَّا عَلَىٰٓ أَزۡوَٰجِهِمۡ أَوۡ مَا مَلَكَتۡ أَيۡمَٰنُهُمۡ فَإِنَّهُمۡ غَيۡرُ مَلُومِينَ ٦

23-6. si ce n'est qu'avec leurs épouses ou les esclaves qu'ils possèdent, car là vraiment, on ne peut les blâmer ;

فَمَنِ ٱبۡتَغَىٰ وَرَآءَ ذَٰلِكَ فَأُوْلَٰٓئِكَ هُمُ ٱلۡعَادُونَ ٧

23-7. alors que ceux qui cherchent au-delà de ces limites sont des transgresseurs ;

وَٱلَّذِينَ هُمۡ لِأَمَٰنَٰتِهِمۡ وَعَهۡدِهِمۡ رَٰعُونَ ٨

23-8. et qui veillent à la sauvegarde des dépôts confiés à eux et honorent leurs engagements,

وَٱلَّذِينَ هُمۡ عَلَىٰ صَلَوَٰتِهِمۡ يُحَافِظُونَ ٩

23-9. et qui observent strictement leur Ṣalāt.

أُوْلَٰٓئِكَ هُمُ ٱلۡوَٰرِثُونَ ١٠

23-10. Ce sont eux les héritiers,

ٱلَّذِينَ يَرِثُونَ ٱلۡفِرۡدَوۡسَ هُمۡ فِيهَا خَٰلِدُونَ ١١

23-11. qui hériteront le Paradis pour y demeurer éternellement.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, loue et félicite Ses serviteurs croyants, soulignant leur succès et leur félicité, ainsi que les moyens par lesquels ils y parviennent. Cela nous invite implicitement à acquérir les mêmes qualités et nous y encourage. Ainsi, chacun devrait s'examiner et examiner les autres à l'aune de ces critères ; il connaîtra ainsi sa propre foi et celle des autres, ainsi que le niveau et l'étendue de cette foi.

« **Bienheureux sont certes les croyants**, » c'est-à-dire qu'ils sont victorieux, bénis et prospères, car ils ont obtenu tout ce que l'on peut rechercher. Parmi les attributs parfaits des croyants qui croient en Allah et aux Messagers, il y a le fait qu'ils « **sont humbles dans leur Ṣalāt**. »

La concentration humble dans la prière signifie une présence d'esprit devant Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, consciente de Sa proximité. Ainsi, le cœur du croyant est apaisé, son esprit s'en trouve calmé, ses mouvements s'apaisent et il n'est pas distrait, tandis qu'il se tient humblement devant son Seigneur, concentré sur tout ce qu'il dit et fait dans sa prière, du début à la fin. Ainsi, il dissipe les murmures diaboliques et les mauvaises pensées. Telle est l'essence et le but de la prière, et c'est ce qui sera inscrit dans les registres du croyant.

En ce qui concerne la prière sans humilité ni concentration, même si elle peut être valable et méritoire, la récompense sera proportionnelle au niveau de concentration et de compréhension de la personne quant à ce qu'elle dit.

« …**qui se détournent des futilités**, » ce qui désigne des paroles dénuées de tout bien et de tout avantage. Ils s'en détournent par aversion, afin de se protéger et de s'élever au-dessus de cela ; s'ils passent devant des personnes qui tiennent des propos futiles, ils passent avec dignité (« …**et qui, lorsqu'ils passent auprès d'une frivolité, s'en écartent noblement**… » 25 : 72). De même qu'ils se détournent de tout ce qui est vain, il est d'autant plus juste qu'ils se détournent de ce qui est interdit. Si une personne peut maîtriser sa langue et la contrôler ; ne disant que du bien, alors elle maîtrisera toutes ses affaires, comme le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) l'a dit à Mou'ad Ibn Jabal (radhiyallahou 'anhou) lorsqu'il lui a donné un conseil :
« Le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit : « *Ne veux-tu pas que je t'explique le fondement de tout cela* ? » Je répondis : « Oui, ô Messager d'Allah. » Il saisit sa langue et dit : « *Retiens-la*. » »
(Hadith authentique rapporté par Ibn Majah)

L'une des caractéristiques louables des croyants est qu'ils maîtrisent leur langue et s'abstiennent de paroles vaines et de propos interdits.

« …**qui s'acquittent de la Zakāt**, » c'est-à-dire qui donnent la zakât sur leurs biens de toute nature, se purifiant ainsi en abandonnant les mauvaises attitudes et les mauvaises actions. Ils agissent donc bien dans leur adoration du Créateur et dans leur prière humble et ils font du bien à Sa création en donnant la zakât.

« …**et qui préservent leurs sexes [de tout rapport]** » et s'abstiennent de zina (relations sexuelles illicites, adultère, fornication). Maîtriser ses désirs charnels implique d'éviter tout ce qui conduit à l'illicite, comme regarder, toucher, etc. Ils maîtrisent donc leurs désirs charnels et s'abstiennent de relations illicites avec quiconque, sauf « **si ce n'est qu'avec leurs épouses ou les esclaves qu'ils possèdent car là vraiment, on ne peut les blâmer** » s'ils ont des relations intimes avec elles, car Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, l'a permis.

« …**alors que ceux qui cherchent au-delà de ces limites**, » c'est-à-dire au-delà de l'épouse ou de l'esclave.
« …**sont des transgresseurs** » qui sont allés au-delà de ce qu'Allah a permis pour aller à ce qu'Il a interdit, et qui ont l'audace de transgresser les limites fixées par Allah.

Le sens général de ce verset indique que le mariage temporaire (mout'ah) est interdit et que la femme, dans un tel mariage, n'est pas une épouse au sens propre du terme, avec l'intention d'un mariage permanent, ni une esclave. Le mariage tahlil[1] est interdit pour la même raison.

Les mots « **ou les esclaves qu'ils possèdent** » indiquent que, pour qu'il soit permis d'avoir des relations intimes avec une femme esclave, il est stipulé qu'il faut en être le propriétaire exclusif. Si un homme possède une part d'une femme esclave, il ne lui est pas permis d'avoir des relations intimes avec elle car il ne la possède pas pleinement ; elle lui appartient en réalité, ainsi qu'à une autre personne. De même qu'il n'est pas permis à deux maris de partager une femme libre, il n'est pas permis à deux maîtres de partager une femme esclave.
Ceux qui sont fidèles à leurs engagements et à leurs promesses, c'est-à-dire ceux qui leur sont fidèles, connaissant leurs obligations et s'y conformant, et qui s'efforcent de remplir les conditions et de mettre en œuvre leurs engagements. Ceci est d'ordre général et s'applique à tous les engagements qui concernent les droits d'Allah et ceux qui concernent les droits des personnes. Allah, Exalté soit-Il, dit :
« **Nous avions proposé aux cieux, à la terre et aux montagnes la responsabilité (de porter les charges de faire le bien et d'éviter le mal). Ils ont refusé de la porter et en ont eu peur, alors que l'homme s'en est chargé ; car il est très injuste [envers lui-même] et très ignorant**. » (Al-Ahzâb 33 : 72)

Tout ce qu'Allah a prescrit à Son serviteur est un dépôt et le serviteur doit s'y conformer pleinement. Cela inclut également les biens confiés à autrui, tels que les propriétés, les richesses, les secrets, etc. Chacun doit veiller à respecter ces deux types de dépôts et s'acquitter de ses obligations.

« **Certes, Allah vous commande de rendre les dépôts à leurs ayants-droit**… » (An-Nissâ' 4 : 58)

[1] Mariage Tahlil : Après un troisième talaq, une femme ne peut retourner auprès de son mari que si elle s'est remariée avec un autre homme, dans le cadre d'un mariage authentique, puis a été répudiée par celui-ci : (« **Et s'il la répudie [pour la troisième fois], elle ne lui sera plus licite jusqu'à ce qu'elle se soit remariée**… ») (Al-Baqarah 2: 230). Le mariage Tahlil est un mariage contracté dans le but de rendre la femme licite auprès de son premier mari en l'épousant, en consommant le mariage, puis en divorçant ; il est haram et ne rend pas la femme licite auprès de son premier mari.

Il en va de même pour les engagements, qu'ils soient pris entre les hommes envers leur Seigneur ou entre eux. Ils doivent y être fidèles et les honorer, et il est interdit d'être insouciant ou négligent à leur égard.

« …**et qui observent strictement leur Ṣalāt**, » c'est-à-dire ceux qui les accomplissent régulièrement, à l'heure, selon les rites prescrits, en respectant les conditions et en accomplissant tous les actes essentiels, sont loués par Allah pour leur humilité et leur assiduité. Ils ne peuvent atteindre la perfection sans ces deux qualités. Quiconque persiste à prier sans humilité, ou s'humilie sans assiduité, est en deçà de ses capacités.

« **Ce sont eux**, » c'est-à-dire ceux qui sont décrits en ces termes
« **Ce sont eux les héritiers qui hériteront le Paradis**. » Le mot firdaws traduit ici par « Paradis » désigne la partie la plus élevée du Paradis, la partie centrale et la meilleure, car ceux qui y ont atteint les plus hautes qualités louables y ont trouvé leur compte. Il se peut aussi qu'il s'agisse du Paradis tout entier, incluant ainsi tous les croyants, quel que soit leur niveau spirituel, chacun selon sa situation.

« …**pour y demeurer éternellement** » et ne le quitteront jamais, ni ne voudront le quitter car il renferme les délices les plus parfaits, les meilleurs et les plus complets, sans rien qui puisse gâcher leur joie ou compromettre leur bonheur.

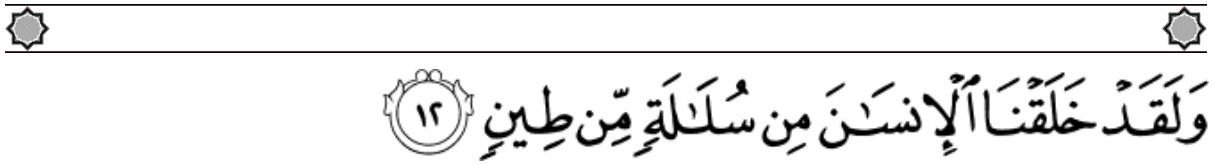

وَلَقَدْ خَلَقْنَا ٱلْإِنسَٰنَ مِن سُلَٰلَةٍ مِّن طِينٍ ﴿١٢﴾

23-12. Nous avons certes créé l'homme d'un extrait d'argile.

ثُمَّ جَعَلْنَٰهُ نُطْفَةً فِى قَرَارٍ مَّكِينٍ ﴿١٣﴾

23-13. puis Nous en fîmes une goutte de sperme dans un reposoir solide.[1]

[1] Le verset 12 fait référence à la création d'Adam (‘aleyhi salam) et le verset suivant fait référence à la création de sa descendance

ثُمَّ خَلَقْنَا ٱلنُّطْفَةَ عَلَقَةً فَخَلَقْنَا ٱلْعَلَقَةَ مُضْغَةً فَخَلَقْنَا
ٱلْمُضْغَةَ عِظَٰمًا فَكَسَوْنَا ٱلْعِظَٰمَ لَحْمًا ثُمَّ أَنشَأْنَٰهُ خَلْقًا ءَاخَرَ ۚ
فَتَبَارَكَ ٱللَّهُ أَحْسَنُ ٱلْخَٰلِقِينَ ﴿١٤﴾

23-14. Ensuite, Nous avons fait du sperme une adhérence ; et de l'adhérence Nous avons créé un embryon ; puis, de cet embryon Nous avons créé des os et Nous avons revêtu les os de chair. Ensuite, Nous l'avons transformé en une tout autre création.[1] Gloire à Allah le Meilleur des créateurs !

ثُمَّ إِنَّكُم بَعْدَ ذَٰلِكَ لَمَيِّتُونَ ﴿١٥﴾

23-15. Et puis, après cela vous mourrez.

ثُمَّ إِنَّكُمْ يَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ تُبْعَثُونَ ﴿١٦﴾

23-16. Et puis au Jour de la Résurrection vous serez ressuscités.

Dans ce passage, Allah, Exalté et Loué soit-Il, évoque les étapes que traverse l'être humain, depuis sa création jusqu'à sa destinée ultime. Il mentionne la création initiale du père de l'humanité, Adam ('aleyhi salam), et nous dit qu'Il l'a créé « **d'un extrait d'argile**, » c'est-à-dire que l'argile a été extraite de toute la terre. C'est pourquoi les descendants d'Adam diffèrent selon le type de terre d'où ils proviennent. Ainsi, certains sont bons, d'autres sont mauvais et certains se situent entre les deux ; certains sont faciles à vivre, certains sont durs et certains se situent entre les deux.

« **Puis** » c'est-à-dire l'être humain
« **Nous en fîmes une goutte de sperme** » provenant de l'espace entre la colonne vertébrale et les côtes (« **sortie d'entre les lombes et les côtes** » 86 : 7), qui se dépose ensuite « **dans un reposoir solide**, » à savoir l'utérus, où elle est protégée du mal.
« **Ensuite, Nous avons fait du sperme** » qui s'était déposée (dans l'utérus) auparavant « **une adhérence**, » c'est-à-dire du sang rouge, quarante jours après que la goutte de sperme ait été placée dans le dépôt sûr.

[1] Cela peut faire référence au moment où l'âme est insufflée au fœtus en développement, ou aux différentes étapes du développement humain tout au long de la vie. (Al-Baghawi)

« …**et de l'adhérence** » après quarante jours « **Nous avons créé un embryon** » c'est-à-dire un petit morceau de chair, de la taille d'une bouchée de nourriture.
« …**puis, de cet embryon »** qui était mou « **Nous avons créé des os** » qui étaient durs.
« …**et Nous avons revêtu les os de chair** » c'est-à-dire que Nous avons fait de la chair une enveloppe pour les os, comme Nous avons fait des os une charpente pour la chair. Cela se passe durant la troisième période de quarante jours.
« **Ensuite, Nous l'avons transformé en une tout autre création** » dans laquelle l'âme est insufflée, de sorte qu'elle passe de l'état inanimé à l'état d'être animé et vivant.
« **Gloire à Allah**, » c'est-à-dire Exalté et Glorifié soit-Il, Celui qui fait le bien en abondance, « **le Meilleur des créateurs !** »

« …**qui a bien fait tout ce qu'Il a créé. Et Il a commencé la création de l'homme à partir de l'argile, puis Il tira sa descendance d'une goutte d'eau vile [le sperme] ; puis Il lui donna sa forme parfaite et lui insuffla de Son Esprit. Et Il vous a assigné l'ouïe, les yeux et le cœur. Que vous êtes peu reconnaissants** ! » (As-Sajdah 32 : 7-9)

Il a créé toutes choses parfaitement et l'homme est l'une de Ses meilleures créations ; en vérité, il est la meilleure de toutes, comme Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit :
« **Nous avons certes créé l'homme dans la forme la plus parfaite**. » (At-Tin 95 : 4)

Par conséquent, l'élite de l'humanité est composée des créatures les meilleures et les plus parfaites.

« **Et puis**, » après avoir été créés et après que vos âmes aient été insufflées en vous, « **après cela vous mourrez** » à l'une des étapes de votre voyage.
« **Et puis au Jour de la Résurrection vous serez ressuscités** » et vous serez rétribués pour vos actes, bons comme mauvais. Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit :
« **L'homme pense-t-il qu'on le laissera sans obligation à observer ? N'était-il pas une goutte de sperme éjaculé ? Et ensuite une adhérence Puis [Allah] l'a créée et formée harmonieusement ; puis en a fait alors les deux éléments de couple : le mâle et la femelle ? Celui-là [Allah] n'est-Il pas capable de faire revivre les morts ?** » (Al-Qiyâmah 75 : 36-40)

وَلَقَدْ خَلَقْنَا فَوْقَكُمْ سَبْعَ طَرَآئِقَ وَمَا كُنَّا عَنِ ٱلْخَلْقِ غَٰفِلِينَ ﴿١٧﴾

23-17. Nous avons créé, au-dessus de vous, sept cieux. Et Nous ne sommes pas inattentifs à la création.

وَأَنزَلْنَا مِنَ ٱلسَّمَآءِ مَآءًۢ بِقَدَرٍ فَأَسْكَنَّٰهُ فِى ٱلْأَرْضِ ۖ وَإِنَّا عَلَىٰ ذَهَابٍۭ بِهِۦ لَقَٰدِرُونَ ﴿١٨﴾

23-18. Et Nous avons fait descendre l'eau du ciel avec mesure. Puis Nous l'avons maintenue dans la terre, cependant que Nous sommes bien Capable de la faire disparaître.

فَأَنشَأْنَا لَكُم بِهِۦ جَنَّٰتٍ مِّن نَّخِيلٍ وَأَعْنَٰبٍ لَّكُمْ فِيهَا فَوَٰكِهُ كَثِيرَةٌ وَمِنْهَا تَأْكُلُونَ ﴿١٩﴾

23-19. Avec elle, Nous avons produit pour vous des jardins de palmiers et de vignes, dans lesquels vous avez des fruits abondants et desquels vous mangez,

وَشَجَرَةً تَخْرُجُ مِن طُورِ سَيْنَآءَ تَنۢبُتُ بِٱلدُّهْنِ وَصِبْغٍ لِّلْءَاكِلِينَ ﴿٢٠﴾

23-20. ainsi qu'un arbre (l'olivier) qui pousse au Mont Sinaï, en produisant l'huile servant à oindre et où les mangeurs trempent leur pain.

Après avoir évoqué la création de l'homme, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous parle maintenant de son lieu de demeure et de l'abondance des bienfaits de toutes sortes qu'Il accorde :

« **Nous avons créé au-dessus de vous** » comme une voûte pour la terre et au service des intérêts des hommes

« …**sept cieux** » c'est-à-dire sept cieux superposés, ornés des étoiles, du soleil et de la lune. Et Il y a placé ce qui sert les intérêts des hommes.

« **Et Nous ne sommes pas inattentifs à la création**. » De même que Notre création englobe tous les êtres créés, Notre connaissance embrasse tout ce que Nous avons créé. Ainsi, Nous ne négligeons ni n'oublions aucun être créé ; Nous ne créons rien pour ensuite l'abandonner. Nous ne négligeons pas le ciel au point qu'il s'effondre sur la terre et Nous n'oublions pas la plus petite créature des profondeurs

marines ni des contrées les plus reculées. Il n'est aucune créature sans que Nous lui envoyions sa subsistance.

« **Il n'y a point de bête sur terre dont la subsistance n'incombe à Allah qui connaît son gîte et son dépôt ; tout est dans un Livre explicite**. » (Houd 11 : 6)

Allah, Exalté et Loué soit-Il, mentionne souvent ensemble Son acte de création et Sa science, comme dans les versets où Il dit :
« **Ne connaît-Il pas ce qu'Il a créé alors que c'est Lui le Compatissant, le Parfaitement Connaisseur**. » (Al-Moulk 67 : 14)

« **Celui qui a créé les cieux et la terre ne sera-t-Il pas capable de créer leur pareil ? Oh que si ! Et Il est le grand Créateur, l'Omniscient**. » (Yâ Sin 36 : 81)

En effet, la création de toutes choses créées constitue la preuve rationnelle la plus convaincante de la connaissance et de la sagesse de leur Créateur.

« **Et Nous avons fait descendre l'eau du ciel avec mesure** » pour vous abreuver, vous et votre bétail, autant qu'il vous faut. Il n'en donne pas moins, de peur qu'il n'en manque pour la terre et les arbres car cela ne servirait pas son but. Et Il n'en donne pas trop, de peur qu'elle ne détruise les maisons des hommes et que les plantes et les arbres ne puissent survivre. Il l'envoie plutôt quand c'est nécessaire, puis la détourne quand elle pourrait nuire si elle persistait.

« **Puis Nous l'avons maintenue dans la terre**, » c'est-à-dire que Nous l'envoyons sur la terre, où elle trouve son chemin et, par la puissance de Celui qui l'a envoyée, toutes sortes de plantes en sortent. Il la fait aussi s'infiltrer et être stocké dans le sol, facilement accessible ; elle ne s'enfonce pas si profondément que personne ne puisse l'atteindre.

« …**cependant que Nous sommes bien Capable de la faire disparaître.** » Soit en ne le faisant pas descendre, soit en la faisant descendre puis en le laissant disparaître dans la terre de sorte que nul ne puisse l'atteindre, soit en faisant en sorte qu'elle n'atteigne pas le but pour laquelle elle a été conçue. Ceci est l'avertissement d'Allah à Ses serviteurs : ils doivent Lui témoigner leur gratitude pour Ses bienfaits et réfléchir aux conséquences néfastes qu'aurait la perte de ces bienfaits. Ceci est semblable au verset dans lequel Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit :
« **Dis : « Que vous en semble ? Si votre eau était absorbée au plus profond de la terre, qui donc vous apporterait de l'eau de source ? »** » (Al-Moulk 67 : 30)

« **Avec elle, Nous avons produit pour vous des jardins de palmiers et de vignes**, » Allah, Exalté et Loué soit-Il, mentionne spécifiquement ces deux plantes, bien que d'autres y poussent également, en raison de leurs vertus et de leurs bienfaits qui les rendent supérieures aux autres. Il mentionne ensuite d'autres plantes en termes généraux : « **dans lesquels** », c'est-à-dire dans ces jardins, « **vous avez des fruits abondants et desquels vous mangez**, », tels que des figues, des citrons, des grenades, des pommes, etc.

« …**ainsi qu'un arbre qui pousse au Mont Sinaï**, » Il s'agit de l'olivier. Il est mentionné spécifiquement car il pousse dans la Grande Syrie (qui englobe la Palestine) et en raison de ses bienfaits, dont Il fait mention ici : « **en produisant l'huile servant à oindre et où les mangeurs trempent leur pain**, » c'est-à-dire qu'il produit de l'huile utilisée pour les lampes et comme condiment. Il possède également d'autres bienfaits.

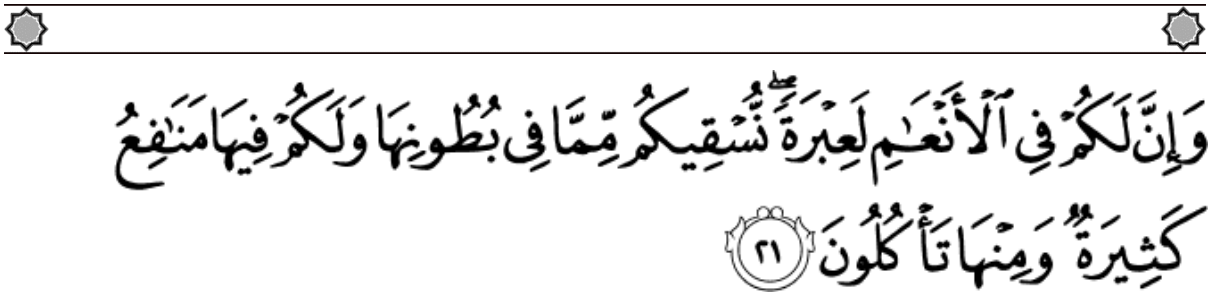

23-21. Vous avez certes dans les bestiaux, un sujet de méditation. Nous vous donnons à boire de ce qu'ils ont dans le ventre, et vous y trouvez également maintes utilités ; et vous vous en nourrissez.

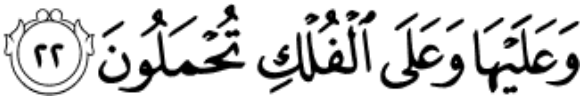

23-22. Sur eux ainsi que sur des vaisseaux vous êtes transportés.

Parmi les nombreuses grâces qu'Il vous a accordées, Il a mis à votre service les animaux d'élevage, à savoir les chameaux, les bœufs et les moutons. Il y a en eux un enseignement pour ceux qui méditent, et des bienfaits pour ceux qui les utilisent.

« **Nous vous donnons à boire de ce qu'ils ont dans le ventre**, » qui est produit avec les matières fécales et le sang : du lait pur, agréable au goût de ceux qui le boivent (« **Il y a certes un enseignement pour vous dans les bestiaux : Nous vous abreuvons de ce qui est dans leurs ventres, - [un produit] extrait du [mélange] des excréments [intestinaux] et du sang - un lait pur, délicieux pour les buveurs**. » 16 : 66).

« …**et vous y trouvez également maintes utilités**, » notamment leur laine et leur poil ; Il vous a donné des demeures faites de peaux de bétail, que vous trouvez légères à porter lorsque vous voyagez et lorsque vous vous arrêtez (« **Et Allah vous a fait de vos maisons une habitation, tout comme Il vous a procuré des maisons faites de peaux de bêtes que vous trouvez légères, le jour où vous vous déplacez et le jour où vous vous campez. De leur laine, de leur poil et de leur crin (Il vous a procuré) des effets et des objets dont vous jouissez pour un certain délai**. »16 : 80)

« …**et vous vous en nourrissez**, » qui est la meilleure nourriture, leur viande et leur graisse.

« **Sur eux ainsi que sur des vaisseaux vous êtes transportés**, » sur lesquels vous et vos biens êtes transportés vers des terres que vous ne pourriez atteindre autrement sans grande difficulté (« **Et ils portent vos fardeaux vers un pays que vous n'atteindriez qu'avec peine. Vraiment, votre Seigneur est Compatissant et Miséricordieux**. » 16 : 7). Il a aussi fait pour vous des navires qui vous transportent, vous et vos biens, peu ou beaucoup, à travers la mer.

Celui qui a prodigué ces bénédictions et faveurs de toutes sortes, et qui a été très généreux envers vous, est Celui qui mérite toute gratitude et toute louange Lui sont dues et Il mérite que vous vous efforciez de L'adorer et de ne pas utiliser Ses bénédictions pour Lui désobéir.

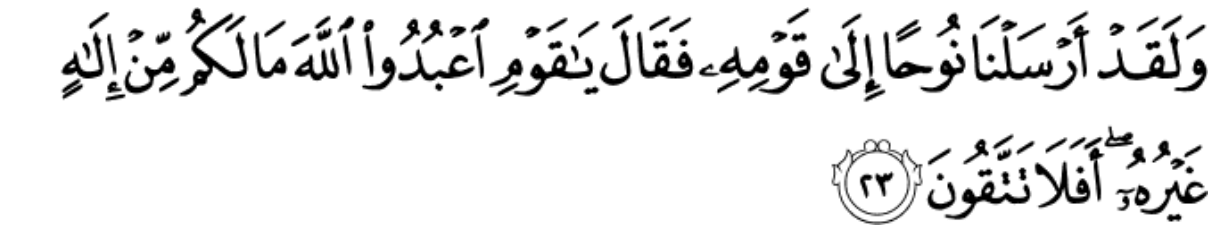

23-23. Nous envoyâmes Noé vers son peuple. Il dit : « Ô mon peuple, adorez Allah. Vous n'avez pas d'autre divinité en dehors de Lui. Ne [Le] craignez-vous pas ? »

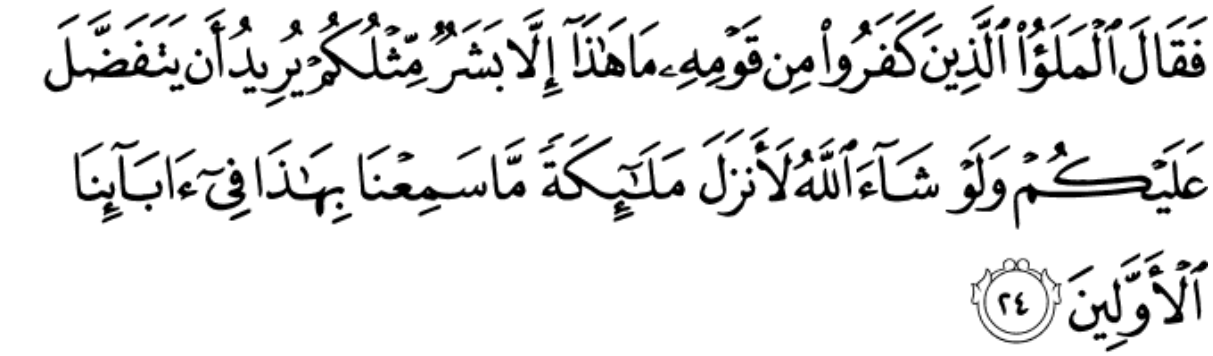

23-24. Alors les notables de son peuple qui avaient mécru dirent : « Celui-ci n'est qu'un être humain comme vous voulant se distinguer à votre détriment. Si Allah avait voulu, ce sont des Anges qu'Il aurait fait descendre. Jamais nous n'avons entendu cela chez nos ancêtres les plus reculés.

إِنْ هُوَ إِلَّا رَجُلٌۢ بِهِۦ جِنَّةٌ فَتَرَبَّصُوا۟ بِهِۦ حَتَّىٰ حِينٍ ﴿٢٥﴾

23-25. Ce n'est en vérité qu'un homme atteint de folie, observez-le donc durant quelque temps. »

قَالَ رَبِّ ٱنصُرْنِى بِمَا كَذَّبُونِ ﴿٢٦﴾

23-26. Il dit : « Seigneur ! Apporte-moi secours parce qu'ils me traitent de menteur. »

فَأَوْحَيْنَآ إِلَيْهِ أَنِ ٱصْنَعِ ٱلْفُلْكَ بِأَعْيُنِنَا وَوَحْيِنَا فَإِذَا جَآءَ أَمْرُنَا
وَفَارَ ٱلتَّنُّورُ فَٱسْلُكْ فِيهَا مِن كُلٍّ زَوْجَيْنِ ٱثْنَيْنِ وَأَهْلَكَ
إِلَّا مَن سَبَقَ عَلَيْهِ ٱلْقَوْلُ مِنْهُمْ ۖ وَلَا تُخَٰطِبْنِى فِى ٱلَّذِينَ ظَلَمُوٓا۟ ۖ
إِنَّهُم مُّغْرَقُونَ ﴿٢٧﴾

23-27. Nous lui révélâmes : « Construis l'arche sous Nos yeux et selon Notre révélation. Et quand Notre commandement viendra et que le four bouillonnera, achemine là-dedans un couple de chaque espèce, ainsi que ta famille, sauf ceux d'entre eux contre qui la parole a déjà été prononcée ; et ne t'adresse pas à Moi au sujet des injustes, car ils seront fatalement noyés.

فَإِذَا ٱسْتَوَيْتَ أَنتَ وَمَن مَّعَكَ عَلَى ٱلْفُلْكِ فَقُلِ ٱلْحَمْدُ لِلَّهِ ٱلَّذِى نَجَّىٰنَا مِنَ
ٱلْقَوْمِ ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿٢٨﴾

23-28. Et lorsque tu seras installé, toi et ceux qui sont avec toi, dans l'arche, dis : « Louange à Allah qui nous a sauvés du peuple des injustes. »

وَقُل رَّبِّ أَنزِلْنِى مُنزَلًا مُّبَارَكًا وَأَنتَ خَيْرُ ٱلْمُنزِلِينَ ﴿٢٩﴾

23-29. Et dis : « Seigneur, fais-moi débarquer d'un débarquement béni. Tu es Celui qui procure le meilleur débarquement. »

إِنَّ فِي ذَٰلِكَ لَآيَاتٍ وَإِن كُنَّا لَمُبْتَلِينَ ﴿٣٠﴾

23-30. Voilà bien là des signes. Nous sommes certes Celui qui éprouve.

Ici, Allah, Exalté soit-Il, nous rapporte le message de Son serviteur et Messager Nouh (‘aleyhi salam), le premier Messager qu'Il envoya aux habitants de la terre. Il l'envoya vers son peuple, qui adorait des idoles, et il leur ordonna d'adorer Allah seul, en disant :
« **Ô mon peuple, adorez Allah** ! » C'est-à-dire, consacrez votre adoration à Lui seul car l'adoration n'est valable que si elle Lui est sincèrement consacrée.
« **Vous n'avez pas d'autre divinité en dehors de Lui.** » Ceci est une déclaration de l'invalidité de la divinité de tout autre qu'Allah, et est une affirmation de la divinité d'Allah, Exalté et Loué soit-Il puisqu'Il est le seul Créateur et Pourvoyeur, qui est parfait en tout point ; tous les autres sont l'opposé de cela.
« **Ne [Le] craignez-vous pas** ? » Et cessez d'adorer les idoles et les statues faites à l'image des pieux, qu'ils adoraient en plus d'Allah.

Il continua ainsi, les appelant en privé et en public, jour et nuit, pendant mille ans moins cinquante mais ils ne firent que croître en obstination et en aversion.

« **Alors les notables de son peuple qui avaient mécru**, » c'est-à-dire les nobles et les dirigeants « …**dirent** » pour s'opposer à leur Prophète Nouh (‘aleyhi salam) et mettre en garde les autres contre le fait de le suivre :
« **Celui-ci n'est qu'un être humain comme vous voulant se distinguer à votre détriment**. »
Autrement dit, il n'est qu'un être humain comme vous ; en se proclamant Prophète, il cherche à prouver sa supériorité afin d'être suivi. Sinon, qu'est-ce qui le rendrait supérieur à vous puisqu'il est tout à fait comme vous ? Cette objection continuait d'être soulevée par ceux qui rejetaient les Messagers.

Mais Allah Exalté a donné une réponse suffisante par la bouche de Ses Messagers, comme dans le passage où Il dit :
« **Leurs Messagers dirent : « Y a-t-il un doute au sujet d'Allah, Créateur des cieux et de la terre, qui vous appelle pour vous pardonner une partie de vos péchés et vous donner un délai jusqu'à un terme fixé ? » [Les mécréants] répondirent : « Vous n'êtes que des hommes comme nous. Vous voulez nous empêcher de ce que nos ancêtres adoraient. Apportez-nous donc une preuve évidente. » Leurs Messagers leur dirent : « Certes, nous ne sommes que des humains comme vous. Mais Allah favorise qui Il veut parmi Ses serviteurs. Il ne nous appartient de vous**

apporter quelque preuve, que par la permission d'Allah. Et c'est en Allah que les croyants doivent placer leur confiance. » » (Ibrahim 14 : 10-11)

Ils ont déclaré que c'était une bénédiction et une faveur d'Allah, et qu'ils n'avaient aucun droit de limiter Allah ni de s'opposer à ce qu'Il leur accorde Sa faveur.

Dans ce cas, les gens de Nouh dirent : « **Si Allah avait voulu, ce sont des Anges qu'Il aurait fait descendre**. » Ils invoquèrent la volonté divine pour formuler des objections infondées. Bien qu'Allah eût pu envoyer des anges comme Messagers s'Il l'avait voulu, Il est le Très Sage, le Très Miséricordieux, et Sa sagesse et Sa miséricorde exigent que le Messager soit un être humain. En effet, les anges ne peuvent s'adresser directement aux humains et un ange n'aurait pu leur apparaître que sous forme humaine, ce qui les aurait désorientés et les aurait conduits à formuler à nouveau les mêmes objections.

« **Jamais nous n'avons entendu cela**, » à savoir l'envoi d'un Messager « **chez nos ancêtres les plus reculés**. » Quelle preuve y a-t-il dans le fait qu'ils n'aient jamais entendu parler de l'envoi d'un Messager à leurs ancêtres ? Car ils n'ont pas une connaissance complète de ce qui s'est passé dans le passé, ils ne devraient donc pas fonder leur argumentation sur cette ignorance. Même si l'on part du principe qu'aucun Messager n'a été envoyé à leurs ancêtres, soit ces derniers étaient bien guidés, auquel cas un Messager était inutile à cette époque, soit ils ne l'étaient pas. Dans ce cas, qu'ils louent leur Seigneur et Le remercient de les avoir distingués par une bénédiction qui n'a pas été accordée à leurs ancêtres et dont ils n'ont jamais eu connaissance. Qu'ils ne laissent pas le fait qu'une bénédiction n'ait pas atteint d'autres devenir un motif d'ingratitude envers une faveur qui leur a été accordée.

« **Ce n'est en vérité qu'un homme atteint de folie**, » et attendez « **observez-le donc durant quelque temps**, » jusqu'à ce que la mort vienne le chercher.

Les arguments avancés pour justifier leur rejet de leur Prophète témoignent de leur ingratitude et de leur obstination extrêmes, et démontrent leur profonde ignorance et leur égarement. Ces arguments spécieux ne justifient en rien leur rejet, comme nous l'avons déjà mentionné ; ils sont au contraire contradictoires et fragiles.

En disant « **Celui-ci n'est qu'un être humain comme vous voulant se distinguer à votre détriment**, » (23 : 24), ils affirmaient qu'il était un homme à la pensée rationnelle qui complotait contre eux afin de se mettre au-dessus d'eux et de devenir leur chef, et, de plus, il était nécessaire de mettre en garde contre lui afin que personne ne soit trompé par lui.

Comment cela pourrait-il concorder avec leur autre argument contre lui, lorsqu'ils ont dit : « **Ce n'est en vérité qu'un homme atteint de folie** » (23 : 25) ? N'est-ce pas là l'argument fallacieux d'un égaré et confus ? Il cherche simplement à justifier son aversion pour la vérité, sans savoir de quoi il parle ! Mais Allah Exalté insiste pour démasquer et couvrir de honte ceux qui s'opposent à Lui et à Ses Messagers.

Lorsque Nouh comprit que son appel ne faisait qu'accroître leur aversion, « **Il dit : « Seigneur ! Apporte-moi secours parce qu'ils me traitent de menteur**. » Il implora l'aide de son Seigneur contre eux, poussé par la colère et par amour pour Allah, car ils ont négligé Son commandement et rejeté Son Messager. Nouh dit :

« **Seigneur, ne laisse sur la terre aucun incroyant. Si Tu les laisses [en vie], ils égareront Tes serviteurs et n'engendreront que des pécheurs infidèles**. » (Nouh 71 : 26-27)

Et Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit :

« **Noé, en effet, fit appel à Nous qui sommes le Meilleur Répondeur (qui exauce les prières)**. » (As-Sâffât 37 : 75)

« **Nous lui révélâmes** » lorsque Nous lui avons répondu, en lui indiquant un moyen de se sauver avant que le châtiment ne survienne.

« **Construis l'arche** » c'est-à-dire le navire, « **sous Nos yeux et selon Notre révélation** » c'est-à-dire conformément à Nos instructions et avec Notre aide car tu es sous Nos soins et Notre supervision, comme Nous te voyons et t'entendons.

« **Et quand Notre commandement viendra** » d'envoyer le déluge par lequel ils devaient être punis,

« …**et que le four bouillonnera,** » c'est-à-dire, lorsque des sources jaillissent de la terre

« …**achemine dedans un couple de chaque espèce,** » c'est-à-dire embarque dans l'arche (le navire) un mâle et une femelle de chaque animal, afin de maintenir la descendance de tous les animaux qui ont été créés sur terre par la sagesse divine.

« …**ainsi que ta famille**, » c'est-à-dire, intègre-les également,

« …**sauf ceux d'entre eux contre qui la parole a déjà été prononcée**, » comme son fils.

« …**et ne t'adresse pas à Moi au sujet des injustes car ils seront fatalement noyés** » c'est-à-dire, ne Me prie pas de les sauver car il a déjà été voulu et décrété qu'ils se noieraient.

« **Et lorsque tu seras installé, toi et ceux qui sont avec toi, dans l'arche**, » c'est-à-dire lorsque vous aurez embarqué et qu'elle aura navigué avec vous sur les flots, alors loue Allah de vous avoir sauvés et de vous avoir mis en sécurité, « **dis : « Louange à Allah qui nous a sauvés du peuple des injustes**. » Allah a enseigné cela à Nouh et à ceux qui étaient avec lui qu'ils prononcent ces paroles en guise de remerciement, Le louant de les avoir sauvés des malfaiteurs, de les avoir empêchés de suivre leur voie et de partager leur châtiment.

« **Et dis : « Seigneur, fais-moi débarquer d'un débarquement béni. Tu es Celui qui procure le meilleur débarquement. »** » Autrement dit, une autre bénédiction est encore à venir. Priez donc Allah pour l'obtenir, afin qu'Il vous facilite l'accès à un lieu béni. Et Allah a exaucé sa prière, comme Il nous le dit ailleurs :

« Et il fut dit : « Ô terre, absorbe ton eau ! Et toi, ciel, cesse [de pleuvoir] ! » L'eau baissa, l'ordre fut exécuté et l'arche s'installa sur le Joûdi, et il fut dit : « Que disparaissent les gens pervers ! » Et Noé invoqua son Seigneur et dit : « Ô mon Seigneur, certes mon fils est de ma famille et Ta promesse est vérité. Tu es le plus juste des juges. » Il dit : « Ô Noé, il n'est pas de ta famille car il a commis un acte infâme. Ne me demande pas ce dont tu n'as aucune connaissance. Je t'exhorte afin que tu ne sois pas du nombre des ignorants. » Alors Noé dit : « Seigneur, je cherche Ta protection contre toute demande de ce dont je n'ai aucune connaissance. Et si Tu ne me pardonnes pas et ne me fais pas miséricorde, je serai au nombre des perdants. » Il fut dit : « Ô Noé, débarque avec Notre sécurité et Nos bénédictions sur toi et sur des communautés [issues] de ceux qui sont avec toi. Et il y (en) aura des communautés auxquelles Nous accorderons une jouissance temporaire ; puis un châtiment douloureux venant de Nous les touchera. » » (Houd 11 : 44-48)

« **Voilà bien là**, » dans ce récit, « **des signes** » qui indiquent qu'Allah seul est digne d'adoration, que Son Messager Nouh était véridique et que son peuple était menteur. Ceci témoigne de la miséricorde d'Allah envers Ses serviteurs, puisqu'Il les portait dans les reins de leur père Nouh, dans l'arche, lorsqu'Il engloutit les habitants de la terre.

L'arche est aussi l'un des signes d'Allah. Il nous dit ailleurs :

« **Et Nous la laissâmes, comme un signe [d'avertissement]. Y a-t-il quelqu'un pour réfléchir** ? » (Al-Qamar 54 : 15)

C'est pourquoi les signes sont mentionnés au pluriel, car cela fait référence à un certain nombre de signes et d'indications, « **Nous sommes certes Celui qui éprouve**. »

ثُمَّ أَنشَأْنَا مِنۢ بَعْدِهِمْ قَرْنًا ءَاخَرِينَ ﴿٣١﴾

23-31. Puis, après eux, Nous avons créé d'autres générations,

فَأَرْسَلْنَا فِيهِمْ رَسُولًا مِّنْهُمْ أَنِ اعْبُدُوا اللَّهَ مَا لَكُم مِّنْ إِلَٰهٍ غَيْرُهُ ۖ أَفَلَا تَتَّقُونَ ﴿٣٢﴾

23-32. Nous envoyâmes parmi elles un Messager [issu] d'elles pour leur dire : « Adorez Allah. Vous n'avez pas d'autre divinité en dehors de Lui. Ne le craignez-vous pas ? »

وَقَالَ الْمَلَأُ مِن قَوْمِهِ الَّذِينَ كَفَرُوا وَكَذَّبُوا بِلِقَاءِ الْآخِرَةِ وَأَتْرَفْنَاهُمْ فِي الْحَيَاةِ الدُّنْيَا مَا هَٰذَا إِلَّا بَشَرٌ مِّثْلُكُمْ يَأْكُلُ مِمَّا تَأْكُلُونَ مِنْهُ وَيَشْرَبُ مِمَّا تَشْرَبُونَ ﴿٣٣﴾

23-33. Les notables de son peuple qui avaient mécru et traité de mensonge la rencontre de l'au-delà, et auxquels Nous avions accordé le luxe dans la vie présente, dirent : « Celui-ci n'est qu'un être humain comme vous, mangeant de ce que vous mangez, et buvant de ce que vous buvez.

وَلَئِنْ أَطَعْتُم بَشَرًا مِّثْلَكُمْ إِنَّكُمْ إِذًا لَّخَاسِرُونَ ﴿٣٤﴾

23-34. Si vous obéissez à un homme comme vous, vous serez alors perdants.

أَيَعِدُكُمْ أَنَّكُمْ إِذَا مِتُّمْ وَكُنتُمْ تُرَابًا وَعِظَامًا أَنَّكُم مُّخْرَجُونَ ﴿٣٥﴾

23-35. Vous promet-il, quand vous serez morts, et devenus poussière et ossements, que vous serez sortis [de vos sépulcres] ?

هَيْهَاتَ هَيْهَاتَ لِمَا تُوعَدُونَ ﴿٣٦﴾

23-36. Loin, loin, ce qu'on vous promet !

إِنْ هِيَ إِلَّا حَيَاتُنَا الدُّنْيَا نَمُوتُ وَنَحْيَا وَمَا نَحْنُ بِمَبْعُوثِينَ ﴿٣٧﴾

23-37. Ce n'est là que notre vie présente : nous mourons et nous vivons[1] ; et nous ne serons jamais ressuscités.

إِنْ هُوَ إِلَّا رَجُلٌ افْتَرَىٰ عَلَى اللَّهِ كَذِبًا وَمَا نَحْنُ لَهُ بِمُؤْمِنِينَ ﴿٣٨﴾

[1] Autrement dit, une génération meurt et est remplacée par une autre. (Al-Kashshaf)

23-38. Ce n'est qu'un homme qui forge un mensonge contre Allah ; et nous ne croirons pas en lui. »

قَالَ رَبِّ ٱنصُرۡنِي بِمَا كَذَّبُونِ ٣٩

23-39. Il dit : « Seigneur ! Apporte-moi secours parce qu'ils me traitent de menteur. »

قَالَ عَمَّا قَلِيلٖ لَّيُصۡبِحُنَّ نَٰدِمِينَ ٤٠

23-40. [Allah] dit : « Oui, bientôt ils en viendront aux regrets. »

فَأَخَذَتۡهُمُ ٱلصَّيۡحَةُ بِٱلۡحَقِّ فَجَعَلۡنَٰهُمۡ غُثَآءٗۚ فَبُعۡدٗا لِّلۡقَوۡمِ ٱلظَّٰلِمِينَ ٤١

23-41. Le cri, donc, les saisit en toute justice ; puis Nous les rendîmes semblables à des débris emportés par le torrent. Que disparaissent à jamais les injustes !

Après avoir mentionné Nouh et son peuple, et comment Il les a anéantis, Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit maintenant :

« **Puis, après eux, Nous avons créé d'autres générations**. » Il semble que ce soit le cas, qu'il s'agissait des Thamoud, le peuple de Salih (‘aleyhi salam) : car cette histoire est similaire à la leur.

« **Nous envoyâmes parmi elles un Messager [issu] d'elles**, » un homme dont ils connaissaient bien la lignée, la position et l'intégrité, afin qu'il leur soit plus facile de le suivre, puisqu'il était l'un des leurs, et qu'ils soient moins susceptibles de s'en offusquer. Il leur a proclamé le même message que tous les Messagers ont proclamé à leurs nations, les appelant à « **Adorez Allah. Vous n'avez pas d'autre divinité en dehors de Lui**. » Tous les Messagers ont apporté ce message, et c'est le premier message qu'ils ont adressé à leurs nations, leur enjoignant d'adorer Allah et leur disant que Lui seul en est digne, et leur interdisant d'adorer quoi que ce soit d'autre, leur disant que cela est une erreur et une vaine dévotion. C'est pourquoi il (le Messager envoyé à cette nation) a dit : « **Ne le craignez-vous pas** ? » C'est-à-dire, craignez votre Seigneur et éloignez-vous de ces images et de ces idoles.

« **Les notables de son peuple qui avaient mécru et traité de mensonge la rencontre de l'au-delà, et auxquels Nous avions accordé le luxe dans la vie présente**, » c'est-à-dire les chefs qui ont combiné mécréance et obstination avec le déni de la résurrection et de la rétribution, et dont la vie facile dans ce monde les avait rendus arrogants, dirent, en opposition à leur Prophète, rejetant son message et mettant en garde les autres contre lui :

« **Celui-ci n'est qu'un être humain comme vous**, » c'est-à-dire du même genre que vous « …**mangeant de ce que vous mangez, et buvant de ce que vous buvez**, » alors qu'est-ce qui le rend supérieur à vous ? Pourquoi n'a-t-on pas envoyé un ange qui ne mange ni ne boit ?

« **Si vous obéissez à un homme qui vous ressemble, vous serez assurément perdants**. » Autrement dit, si vous le suivez et faites de lui votre chef, alors qu'il est tout comme vous, vous prouverez votre manque d'intelligence et vous regretterez votre acte. C'est paradoxal car les perdants qui éprouveront de véritables regrets sont ceux qui ne le suivent pas et ne se soumettent pas à lui, tandis que les ignorants et les plus insensés sont ceux qui, par arrogance, refusent de se soumettre à un être humain qu'Allah a choisi pour Sa révélation et béni de Son message, et qui s'avilissent jusqu'à adorer des arbres et des pierres.

Cela ressemble au verset dans lequel Allah, Exalté et Loué soit-Il, nous dit qu'ils ont dit :
« **Ils dirent : « Allons-nous suivre un seul homme (Ṣāliḥ) d'entre nous-mêmes ? Nous serions alors dans l'égarement et la folie. Est-ce que le message lui a été envoyé à l'exception de nous tous ? C'est plutôt un grand menteur, plein de prétention et d'orgueil. »** » (Al-Qamar 54 : 24-25)

En niant et en rejetant son message, ils ont nié les enseignements qu'il apportait sur la résurrection après la mort et la rétribution des actes, et ils ont dit :
« **Vous promet-il, quand vous serez morts, et devenus poussière et ossements, que vous serez sortis [de vos sépulcres] ? Loin, loin, ce qu'on vous promet** ! » Autrement dit, la résurrection promise après votre désintégration et votre réduction en poussière et en ossements est fort improbable. Leur raisonnement était erroné car ils pensaient que, selon leurs propres capacités, la résurrection était impossible. Ils comparaient la puissance du Créateur à la leur ; Exalté soit Allah, infiniment au-dessus de cela. Ils niaient Son pouvoir de ramener les morts à la vie et Le croyaient impuissant, oubliant qu'Il les avait créés la première fois et que, pour Celui qui les a créés à partir de rien, les recréer après leur désintégration est plus aisé, bien que les deux actions Lui soient faciles. Pourquoi n'ont-ils pas nié leur création initiale et pourquoi ont-ils obstinément rejeté ce qui est visible et tangible (leur propre existence) ?

Il existe une autre preuve : Celui qui donne vie à une terre morte ressuscitera les morts puisqu'Il a pouvoir sur toute chose. On trouve une preuve encore plus grande dans Sa réponse à ceux qui niaient la résurrection, lorsqu'Il a dit :
« **Mais ils s'étonnent que l'un des leurs leur vint comme avertisseur ; et les mécréants dirent : « Ceci est une chose étonnante. Quoi ! Quand nous serons morts et réduits en poussière...? Ce serait revenir de loin ! »** » (Qâf 50 : 2-3)

Allah Exalté leur répondit :
« **Certes, Nous savons ce que la terre rongera d'eux [de leurs corps] ; et Nous avons un Livre où tout est conservé**. » (Qâf 50 : 4)

« **Ce n'est là que notre vie présente : nous mourons et nous vivons**, » c'est-à-dire que certaines personnes meurent et d'autres vivent
« …**et nous ne serons jamais ressuscités.** » « **Ce n'est en vérité qu'un homme atteint de folie** » (23 : 25), et c'est pourquoi il a apporté ce qu'il a apporté, proclamant l'unicité d'Allah et affirmant la résurrection. « **Observez-le donc durant quelque temps** » (23 : 25) C'est-à-dire, Oubliez de le punir, que ce soit par la mort ou autrement, par respect pour lui, et parce qu'il est fou et qu'il ne faut pas le tenir responsable de ses paroles. En d'autres termes, selon leur fausse affirmation, il n'y a aucune raison de discuter avec lui de la validité de ce qu'il a apporté puisqu'ils croyaient déjà que c'était faux. Maintenant, la question était de savoir s'ils devaient le punir ou non. Selon leur affirmation, leur soi-disant pensée mature leur dictait de le laisser tranquille et de ne pas le punir, même s'ils avaient de bonnes raisons de le faire (selon leur affirmation). Y a-t-il pire obstination et incrédulité que cela ?

Comme leur incrédulité était si profondément enracinée et que l'avertissement était resté vain, leur Prophète pria contre eux et dit : « **Seigneur ! Apporte-moi secours parce qu'ils me traitent de menteur**, » c'est-à-dire en les détruisant et en les couvrant de honte dans ce monde, avant l'au-delà.
« **Allah dit : « Oui, bientôt ils en viendront aux regrets. »** »

« **Le cri, donc, les saisit en toute justice**. » Il n'y eut ni injustice ni iniquité ; au contraire, leur faute était justifiée. L'explosion les submergea et les anéantit tous.
« **Puis Nous les rendîmes semblables à des débris emportés par le torrent**, » c'est-à-dire à de la paille sèche et à des déchets emportés par un torrent, qui se retrouvent sur les bords des oueds. Allah Exalté dit ailleurs :
« **Nous avons lâché sur eux un seul Cri, et voilà qu'ils furent réduits à l'état de paille d'étable**. » (Al-Qamar 54 : 51)

« **Que disparaissent à jamais les injustes** ! » C'est-à-dire qu'en plus de leur châtiment, ils seront chassés au loin, maudits et condamnés par tous les peuples.
« **Ni le ciel ni la terre ne les pleurèrent et ils n'eurent aucun délai**. » (Ad-Doukhan 44 : 29)

ثُمَّ أَنشَأْنَا مِنۢ بَعْدِهِمْ قُرُونًا ءَاخَرِينَ ﴿٤٢﴾

23-42. Puis après eux Nous avons créé d'autres générations.

مَا تَسْبِقُ مِنْ أُمَّةٍ أَجَلَهَا وَمَا يَسْتَـْٔخِرُونَ ﴿٤٣﴾

23-43. Nulle communauté ne peut avancer ni reculer son terme.

ثُمَّ أَرْسَلْنَا رُسُلَنَا تَتْرَا ۖ كُلَّ مَا جَآءَ أُمَّةً رَّسُولُهَا كَذَّبُوهُ ۚ فَأَتْبَعْنَا بَعْضَهُم
بَعْضًا وَجَعَلْنَٰهُمْ أَحَادِيثَ ۚ فَبُعْدًا لِّقَوْمٍ لَّا يُؤْمِنُونَ ﴿٤٤﴾

23-44. Ensuite, Nous envoyâmes successivement Nos Messagers. Chaque fois qu'un Messager se présentait à sa communauté, ils le traitaient de menteur. Et Nous les fîmes succéder les unes aux autres [dans la destruction], et Nous en fîmes des thèmes de récits légendaires. Que disparaissent à jamais les gens qui ne croient pas !

C'est-à-dire qu'après ces mécréants obstinés, Nous avons suscité d'autres nations, chacune à un moment précis, pour une durée fixée qui ne pouvait être ni avancée ni retardée. Et Nous leur avons envoyé des Messagers, l'un après l'autre, afin qu'ils croient et se tournent vers Allah.

Mais l'incrédulité et le rejet du message restèrent l'attitude habituelle des nations perverses, incrédules et pécheresses. Chaque fois que le Messager venait à une nation, celle-ci le rejetait, même si chaque Messager apportait des signes suffisants pour convaincre les hommes. En réalité, le message et les enseignements mêmes des Messagers prouvent la véracité de ce qu'ils ont apporté.

« **Et Nous les fîmes succéder les unes aux autres [dans la destruction]**, » et aucun d'eux ne resta ; leurs demeures restèrent vides après leur départ.
« …**et Nous en fîmes des thèmes de récits légendaires** » que ceux qui sont venus après eux ont racontés, et ils sont devenus des leçons pour les pieux et un châtiment pour les mécréants ; leur déshonneur s'accompagnait de leur châtiment.
« **Que disparaissent à jamais les gens qui ne croient pas** ! » Qu'ils sont misérables et malheureux, et quels grands perdants ils sont !

ثُمَّ أَرۡسَلۡنَا مُوسَىٰ وَأَخَاهُ هَٰرُونَ بِـَٔايَٰتِنَا وَسُلۡطَٰنٖ مُّبِينٍ ٤٥

23-45. Ensuite, Nous envoyâmes Moïse et son frère Aaron avec Nos prodiges et une preuve évidente,

إِلَىٰ فِرۡعَوۡنَ وَمَلَإِيْهِۦ فَٱسۡتَكۡبَرُواْ وَكَانُواْ قَوۡمًا عَالِينَ ٤٦

23-46. vers Pharaon et ses notables mais ceux-ci s'enflèrent d'orgueil : ils étaient des gens hautains.

فَقَالُوٓاْ أَنُؤۡمِنُ لِبَشَرَيۡنِ مِثۡلِنَا وَقَوۡمُهُمَا لَنَا عَٰبِدُونَ ٤٧

23-47. Ils dirent : « Croirons-nous en deux hommes comme nous dont les congénères sont nos esclaves. »

فَكَذَّبُوهُمَا فَكَانُواْ مِنَ ٱلۡمُهۡلَكِينَ ٤٨

23-48. Ils les traitèrent [tous deux] de menteurs et ils furent donc parmi les anéantis.

وَلَقَدۡ ءَاتَيۡنَا مُوسَى ٱلۡكِتَٰبَ لَعَلَّهُمۡ يَهۡتَدُونَ ٤٩

23-49. Et Nous avions apporté le Livre à Moïse afin qu'ils se guident.

Il y a longtemps, j'ai (As-Sa'di) entendu un savant, dont le nom m'échappe, affirmer qu'après avoir envoyé Moussa ('aleyhi salam) et révélé la Torah, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, avait cessé de punir les nations par l'extermination et avait prescrit le jihad comme moyen de combattre les négateurs obstinés. J'ignore d'où il tenait cette opinion mais en méditant sur ces versets, ainsi que sur ceux de la Sourate Al-Qassas, j'ai compris comment il était parvenu à cette conclusion. Dans ces versets, Allah évoque les nations vouées à la destruction qui ont suivi la voie menant à leur perte, puis Il nous dit qu'Il a envoyé Moussa à leur poursuite et qu'Il lui a révélé la Torah, contenant la guidance pour les hommes. On ne peut réfuter cela en suggérant que Pharaon a été puni par la noyade puisque cela s'est produit avant la révélation de la Torah. Quant aux versets de la Sourate Al-Qassas, ils sont très clairs : lorsqu'Allah mentionne la destruction de Pharaon, Il dit :
« **Nous avons en effet, donné le Livre à Moïse, après avoir fait périr les anciennes générations, en tant que preuves illuminantes pour les gens, ainsi que guidée et miséricorde afin qu'ils se souviennent**. » (Al-Qassas 28 : 43)

Cela indique clairement qu'Il lui a donné le Livre (la Torah) après la destruction des nations transgressives et Allah nous dit qu'Il l'a révélé comme une illumination pour l'humanité, une guidance et une miséricorde.

Le même point est abordé dans la Sourate Younous, où Allah nous dit :
« **Puis Nous envoyâmes après lui des Messagers à leurs peuples. Ils leur vinrent avec les preuves. Mais (les gens) étaient tels qu'ils ne pouvaient croire à ce qu'auparavant ils avaient traité de mensonge. Ainsi scellons-Nous les cœurs des transgresseurs. Ensuite, Nous envoyâmes après eux Moïse et Aaron, munis de Nos preuves à Pharaon et ses notables. Mais (ces gens) s'enflèrent d'orgueil et ils étaient un peuple criminel**. » (Younous 10 :74-75)
Et Allah est plus Savant.

« **Ensuite, Nous envoyâmes Moussa** » Ibn 'Imran, celui à qui le Très Miséricordieux a parlé directement (kalim ar-Rahmân)
« …**et son frère Haroun** » lorsqu'il demanda à Son Seigneur de faire de lui son associé, et Il répondit à sa demande.
« …**avec Nos prodiges**, » qui témoignent de leur sincérité et de la véracité de ce qu'ils ont apporté
« …**et des preuves évidentes**, » c'est-à-dire des preuves si claires et si puissantes qu'elles pouvaient bouleverser et toucher les cœurs par leur force. Ainsi, les cœurs des croyants s'y soumirent et une preuve irréfutable fut établie contre les obstinés. Ceci est semblable au verset de la Sourate Al-Isrâ' où Allah Exalté dit :
« **Et certes, Nous donnâmes à Moïse neuf miracles évidents. Demande donc aux Enfants d'Israïl, lorsqu'il leur vint et que Pharaon lui dit : « Ô Moïse, je pense que tu es ensorcelé. » Il dit : « Tu sais fort bien que ces choses [les miracles], seul le Seigneur des cieux et de la terre les a fait descendre comme autant de preuves illuminantes ; et certes, Ô Pharaon, je te crois perdu ! »** »
(Al-Isrâ' 17 : 101-102)

« **Nous donnâmes à Moïse neuf miracles évidents** » ; ainsi, le chef des obstinés reconnut la vérité, mais la rejeta obstinément. Et dit lui : « **Demande [la libération] des enfants d'Isra-il** » au moyen de ces signes évidents. Mais « **Pharaon lui dit : « Ô Moïse, je pense que tu es ensorcelé**. » Alors Moussa lui dit : « **Tu sais fort bien que ces choses [les miracles], seul le Seigneur des cieux et de la terre les a fait descendre comme autant de preuves illuminantes ; et certes, Ô Pharaon, je te crois perdu** ! » » Et Allah dit :
« **Ils les nièrent [les signes] injustement et orgueilleusement, tandis qu'en eux-mêmes ils y croyaient avec certitude**. » (An-Naml 27 : 14)

Allah dit ici : « **Ensuite, Nous envoyâmes Moussa et son frère Haroun avec Nos prodiges et une preuve évidente, vers Pharaon et ses notables**, » tels que Haman et d'autres dirigeants.
« …**mais ceux-ci s'enflèrent d'orgueil** » c'est-à-dire, qu'ils étaient trop arrogants pour croire en Allah et ils ont fait preuve d'arrogance envers Ses Prophètes.

« …**ils étaient des gens hautains** » c'est-à-dire que leur caractère était hautain et qu'ils opprimaient les gens et causaient des méfaits dans le pays, d'où leur comportement arrogant, ce qui n'était pas surprenant dans leur cas.

« **Ils diront** » par arrogance et orgueil, avertissant les faibles d'esprit et essayant de présenter un argument pour les tromper : « **Croirons-nous en deux hommes comme nous**. » C'est exactement ce que disaient ceux qui les ont précédés ; ils avaient une mentalité similaire en matière d'incroyance, leurs paroles et leurs actes étaient donc semblables, et ils ont nié la bénédiction du message qu'Allah leur avait accordé en le leur envoyant.
« …**dont les congénères** » à savoir les Isra-ilites « **sont nos esclaves** ? » C'est-à-dire qu'ils sont réduits en esclavage et contraints d'effectuer des travaux forcés pour nous. Ceci est semblable au verset dans lequel Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit :
« **(Rappelez-vous) le moment où Nous vous sauvâmes des gens de Pharaon qui vous infligeaient le pire châtiment. Ils massacraient vos fils et laissaient vivre vos femmes. C'était là une terrible épreuve de la part de votre Seigneur**. » (Al-A'râf 7 : 141)

- Alors comment pouvons-nous les suivre après avoir été suivis ? Comment ces gens peuvent-ils devenir nos supérieurs ?

Leur argument était similaire à celui des gens de Nouh (‘aleyhi salam) :
« **Ils dirent : « Croirons-nous en toi, alors que ce sont les plus vils qui te suivent. »** » (Ash-Shou'arâ' 26 : 111)

« **Les notables de son peuple qui avaient mécru, dirent alors : « Nous ne voyons en toi qu'un homme comme nous ; et nous voyons que ce sont seulement les vils parmi nous qui te suivent sans réfléchir ; et nous ne voyons en vous aucune supériorité sur nous. Plutôt, nous pensons que vous êtes des menteurs. »** » (Houd 11 : 27)

Mais il est bien connu que cet argument ne saurait éloigner la vérité et qu'il ne s'agit que d'un déni obstiné. C'est pourquoi Allah dit : « **Ils les traitèrent [tous deux] de menteurs et ils furent donc parmi les anéantis** » en se noyant dans la mer, sous les yeux des Isra-ilites.

« **Nous avons donné le Livre à Moussa** » Après qu'Allah eut vaincu Pharaon et sauvé les Isra-ilites avec Moussa, celui-ci put les guider en se fondant sur les enseignements reçus d'Allah et en pratiquant ouvertement les rites de Sa religion. Allah lui promit de lui révéler la Torah en quarante nuits, et Moussa alla donc à la rencontre de son Seigneur, comme prévu. Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit ailleurs :

« **Et Nous écrivîmes pour lui, sur les tablettes, une exhortation concernant toute chose, et un exposé détaillé de toute chose**… » (Al-A'râf 7 : 145)

C'est pourquoi Il dit ici : « **afin qu'ils soient guidés**, » c'est-à-dire en connaissant les détails des commandements et des interdictions, de la récompense et du châtiment, et afin qu'ils puissent connaître leur Seigneur par Ses noms et attributs.

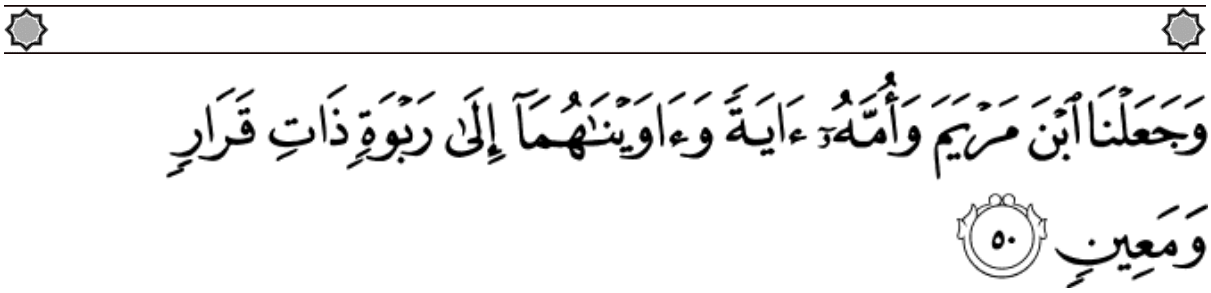

وَجَعَلْنَا ٱبْنَ مَرْيَمَ وَأُمَّهُۥٓ ءَايَةً وَءَاوَيْنَٰهُمَآ إِلَىٰ رَبْوَةٍ ذَاتِ قَرَارٍ وَمَعِينٍ ﴿٥٠﴾

23-50. Et Nous fîmes du fils de Marie, ainsi que de sa mère, un prodige ; et Nous donnâmes à tous deux, asile sur une colline bien stable et dotée d'une source.

C'est-à-dire. Nous avons béni 'Issa Ibn Maryam et Nous l'avons placé, lui et sa mère, parmi les signes merveilleux d'Allah, dès sa conception et le mit au monde sans père. Il parla dans son berceau dès son plus jeune âge (bébé dès la naissance) et Allah fit en sorte que d'autres miracles se produisent par son intermédiaire.

« **Et Nous donnâmes à tous deux, asile sur une colline bien stable**, » c'est-à-dire dans un lieu élevé. Cela, et Allah est plus Savant, s'est produit au moment de la naissance.
« …**et dotée d'une source**, » c'est-à-dire avec de l'eau courante, conformément à ce qu'Allah dit ailleurs :
« **Ne t'afflige pas. Ton Seigneur a placé à tes pieds une source**. » (Maryam 19 : 24)

- C'est-à-dire, en contrebas de l'endroit où vous vous trouvez, car il est élevé. Le mot traduit ici par « **source** » fait référence à une source d'eau.

« **Secoue vers toi le tronc du palmier : il fera tomber sur toi des dattes fraîches et mûres. Mange donc et bois et que ton œil se réjouisse** ! … » (Maryam 19 : 25-26)

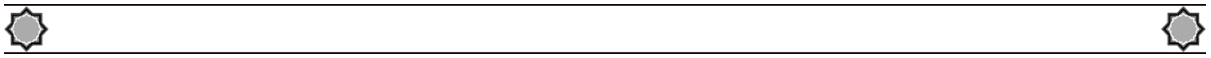

يَٰٓأَيُّهَا ٱلرُّسُلُ كُلُوا۟ مِنَ ٱلطَّيِّبَٰتِ وَٱعْمَلُوا۟ صَٰلِحًا ۖ إِنِّى بِمَا تَعْمَلُونَ عَلِيمٌ ﴿٥١﴾

23-51. Ô Messagers ! Mangez de ce qui est permis et agréable et faites du bien. Car Je sais parfaitement ce que vous faites.

وَإِنَّ هَٰذِهِۦٓ أُمَّتُكُمْ أُمَّةً وَٰحِدَةً وَأَنَا۠ رَبُّكُمْ فَٱتَّقُونِ ﴿٥٢﴾

23-52. Cette communauté, la vôtre, est une seule communauté, tandis que Je suis votre Seigneur. Craignez-Moi donc. »

فَتَقَطَّعُوٓا۟ أَمْرَهُم بَيْنَهُمْ زُبُرًا ۖ كُلُّ حِزْبٍۭ بِمَا لَدَيْهِمْ فَرِحُونَ ﴿٥٣﴾

23-53. Mais ils se sont divisés en sectes, chaque secte exultant de ce qu'elle détenait.

فَذَرْهُمْ فِى غَمْرَتِهِمْ حَتَّىٰ حِينٍ ﴿٥٤﴾

23-54. Laisse-les dans leur égarement pour un certain temps.

أَيَحْسَبُونَ أَنَّمَا نُمِدُّهُم بِهِۦ مِن مَّالٍ وَبَنِينَ ﴿٥٥﴾

23-55. Pensent-ils que ce que Nous leur accordons, en biens et en enfants,

نُسَارِعُ لَهُمْ فِى ٱلْخَيْرَٰتِ ۚ بَل لَّا يَشْعُرُونَ ﴿٥٦﴾

23-56. [soit une avance] que Nous Nous empressons de leur faire sur les biens [de la vie future] ? Au contraire, ils n'en sont pas conscients.

Il s'agit d'un commandement d'Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, à Ses Messagers : consommer des aliments sains, qui constituent une provision saine et licite, et Lui témoigner leur gratitude en accomplissant de bonnes œuvres bénéfiques à leur bien-être physique et spirituel, ici-bas et dans l'au-delà. Il leur rappelle qu'Il est parfaitement informé de tout ce qu'ils font, car chaque acte et chaque effort qu'ils déploient Lui est connu, et Il les en récompensera pleinement, par la meilleure des récompenses. Ceci indique que tous les Messagers s'accordaient sur la licéité des aliments sains et l'interdiction des aliments impurs, et qu'ils étaient tous d'accord pour promouvoir les bonnes œuvres de toute nature, même si les prescriptions peuvent varier selon les époques.

Ainsi, les Prophètes et leurs enseignements s'accordent sur les bonnes actions à accomplir en tout temps, telles que le commandement d'affirmer l'unicité d'Allah, de Lui vouer un culte exclusif, de L'aimer, de craindre Son châtiment et d'espérer Sa récompense, ainsi que la droiture, la sincérité, le respect des engagements, l'attachement aux liens familiaux, l'honneur dû aux parents, la bienveillance envers les faibles, les pauvres et les orphelins, la bonté et la compassion envers autrui, et d'autres actes pieux. C'est pourquoi les savants, ceux qui connaissaient les Écritures antérieures et les sages de l'époque où Allah envoya Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), ont trouvé comme preuve de la véracité de sa prophétie les actes qu'il prescrivait et interdisait, comme ce fut le cas pour Héraclius et d'autres. Parce qu'il a prescrit ce que les Prophètes qui l'ont précédé avaient prescrit, et qu'il a interdit ce qu'ils avaient interdit, cela prouve qu'il était l'un des leurs, contrairement aux menteurs et aux charlatans qui, inévitablement, prescrivent le mal et interdisent le bien.

Allah, Exalté soit-Il, a dit aux Messagers : « **Cette communauté, la vôtre, est une seule communauté**, » c'est-à-dire que votre communauté, ô Messagers, est une seule communauté, unie autour d'une seule religion, et votre Seigneur est Unique.
« **Tandis que Je suis votre Seigneur. Craignez-Moi donc**, » en vous conformant à Mes commandements et en vous abstenant de ce que J'ai interdit.

Allah a enjoint aux croyants ce qu'Il a enjoint aux Messagers puisqu'ils suivent leur exemple. Allah dit :
« **Ô les croyants ! Mangez des (nourritures) licites que Nous vous avons attribuées. Et remerciez Allah, si c'est Lui que vous adorez**. » (Al-Baqarah 2 : 172)

Ce qui est exigé de tous ceux qui suivent les Prophètes et les autres, c'est de s'y conformer et d'agir en conséquence. Mais les injustes et les falsificateurs ont persisté dans la désobéissance, c'est pourquoi Allah dit :
« **Mais ils se sont divisés en sectes**, » c'est-à-dire que ceux qui prétendaient être des disciples des Prophètes divisèrent leur religion en sectes, « **chaque secte exultant de ce qu'elle détenait**, » c'est-à-dire se réjouissant de ce qu'ils avaient en matière de connaissance et de religion, prétendant avoir raison et que tous les autres avaient tort, même si ceux qui avaient raison étaient ceux qui suivaient la voie des Messagers, en consommant de la nourriture licite et en accomplissant de bonnes actions, tandis que tous les autres avaient tort.

« **Laisse-les dans leur égarement**, » c'est-à-dire au milieu de leur ignorance de la vérité et de leurs prétentions à avoir raison.

« …**pour un certain temps**, » c'est-à-dire jusqu'à ce que le châtiment les touche du fait qu'aucune exhortation ni réprimande ne leur sera bénéfique. Comment pourrait-on soutenir celui qui prétend suivre la vérité et espérer appeler les autres à partager sa douleur ?

« **Pensent-ils que ce que Nous leur accordons, en biens et en enfants, [soit une avance] que Nous Nous empressons de leur faire sur les biens [de la vie future]**. » Autrement dit, pensent-ils que le fait que Nous leur donnions l'abondance de richesses et d'enfants signifie qu'ils sont des gens bons et bénis, qu'ils auront le meilleur dans ce monde et dans l'au-delà, et que ce n'est là que leur première part ? Il n'en est rien.

« **Au contraire, ils n'en sont pas conscients**. » Nous leur accordons plutôt un répit et un sursis, et Nous leur fournissons des absolutions afin qu'ils s'enfoncent davantage dans le péché et que leur châtiment leur soit réservé dans l'au-delà, et qu'ils se réjouissent de ce qui leur est donné :
« **Puis, lorsqu'ils eurent oublié ce qu'on leur avait rappelé, Nous leur ouvrîmes les portes donnant sur toute chose (l'abondance); et lorsqu'ils eurent exulté de joie en raison de ce qui leur avait été donné, Nous les saisîmes soudain, et les voilà désespérés**. » (Al-An'âm 6 : 44)

إِنَّ ٱلَّذِينَ هُم مِّنْ خَشْيَةِ رَبِّهِم مُّشْفِقُونَ ﴿٥٧﴾

23-57. Ceux qui, de la crainte de leur Seigneur, sont pénétrés,

وَٱلَّذِينَ هُم بِـَٔايَـٰتِ رَبِّهِمْ يُؤْمِنُونَ ﴿٥٨﴾

23-58. qui croient aux versets de leur Seigneur,

وَٱلَّذِينَ هُم بِرَبِّهِمْ لَا يُشْرِكُونَ ﴿٥٩﴾

23-59. qui n'associent rien à leur Seigneur,

وَٱلَّذِينَ يُؤْتُونَ مَآ ءَاتَوا۟ وَّقُلُوبُهُمْ وَجِلَةٌ أَنَّهُمْ إِلَىٰ رَبِّهِمْ رَٰجِعُونَ ﴿٦٠﴾

23-60. qui donnent ce qu'ils donnent, tandis que leurs cœurs sont pleins de crainte [à la pensée] qu'ils doivent retourner à leur Seigneur.

أُو۟لَـٰٓئِكَ يُسَـٰرِعُونَ فِى ٱلْخَيْرَٰتِ وَهُمْ لَهَا سَـٰبِقُونَ ﴿٦١﴾

23-61. Ceux-là se précipitent vers les bonnes actions et sont les premiers à les accomplir.

وَلَا نُكَلِّفُ نَفْسًا إِلَّا وُسْعَهَا ۖ وَلَدَيْنَا كِتَابٌ يَنطِقُ بِالْحَقِّ ۚ وَهُمْ لَا يُظْلَمُونَ ﴿٦٢﴾

23-62. Nous n'imposons à personne que selon sa capacité. Et auprès de Nous existe un Livre qui dit la vérité et ils ne seront pas lésés.

Après avoir mentionné ceux qui alliaient le mal à un sentiment de sécurité et prétendaient que l'abondance matérielle dont Ils avaient bénéficié témoignait de leur bonté et de leur vertu, Allah, Exalté soit-Il, évoque ceux qui alliaient le bien à Sa crainte :
« **Ceux qui, de la crainte de leur Seigneur, sont pénétrés**, » c'est-à-dire, ils sont inquiets et leurs cœurs sont remplis de crainte révérencieuse par respect pour leur Seigneur et craignent qu'Il les juge selon la justice. Dans ce cas, il ne leur restera aucune bonne action à leur actif et ils auront une mauvaise opinion d'eux-mêmes, pensant avoir manqué à leurs devoirs envers Allah, Exalté soit-Il, comme il se doit. Ils craignent de perdre la foi. Conscients de la gloire et de l'honneur qui Lui sont dus, leur crainte et leur inquiétude les incitent à s'abstenir de tout ce qui pourrait les amener à craindre le péché et le manquement à leurs obligations.

« …**qui croient aux versets de leur Seigneur**, » lorsque Ses révélations leur sont récitées, leur foi s'accroît. Ils méditent et réfléchissent aux versets du Qur'an et ainsi le sens du Qur'an leur apparaît clairement, de même que sa majesté, son harmonie, son absence de contradiction, son appel à connaître Allah, à Le craindre et à placer son espérance en Lui, et ce qu'il dit de la rétribution. Cela fortifie leur foi d'une manière inexprimable.

Ils méditent également sur les signes de l'univers, comme Allah dit ailleurs :
« **En vérité, dans la création des cieux et de la terre, et dans l'alternance de la nuit et du jour, il y a certes des signes pour les doués d'intelligence**. » (Al-'Imrân 3 : 190)

« …**qui n'associent rien à leur Seigneur**, » c'est-à-dire qu'ils ne Lui associent rien ouvertement, en prenant autre chose qu'Allah comme objet d'adoration, en L'invoquant et en plaçant leurs espoirs en Lui, et ils ne Lui associent rien de manière cachée ou subtile, comme par ostentation. Au contraire, ils sont sincèrement dévoués à Allah Seul, en paroles et en actes, et en toutes circonstances.

« **Et qui donnent ce qu'ils donnent (en aumône)**, » c'est-à-dire qu'ils donnent de leur propre initiative ce qui leur est prescrit, en donnant ce qu'ils peuvent en matière de prière, de zakât, de Hajj,

d'aumône, etc. Mais en même temps, « **tandis que leurs cœurs sont pleins de crainte [à la pensée] qu'ils doivent retourner à leur Seigneur**. » C'est-à-dire qu'ils craignent que, lorsque leurs actes Lui seront présentés et qu'ils se tiendront devant Lui, ils ne puissent échapper au châtiment d'Allah car ils connaissent leur Seigneur et sont conscients de ce qu'Il mérite en matière d'adoration.

« **Ceux-là se précipitent vers les bonnes actions** » ; autrement dit, dans la compétition pour faire le bien, leur principale préoccupation est ce qui les rapproche d'Allah et ils se concentrent sur ce qui pourrait les préserver de Son châtiment. Quelle que soit la bonne action qu'ils entendent, ils s'empressent de l'accomplir ou qu'ils aient l'occasion d'accomplir, ils s'empressent d'en profiter au maximum et de la réaliser. Ils observent les proches d'Allah et les élus qui les précèdent et les entourent, s'activant pour faire le bien et se rapprocher de leur Seigneur et ils cherchent à les égaler. Si celui qui se livre à une compétition acharnée peut réussir grâce à ses efforts, ou échouer en raison de ses faiblesses, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous révèle que ces personnes comptent parmi les premiers car Il dit : « **et sont les premiers à les accomplir**, » c'est-à-dire les bonnes actions. Ils atteindront le sommet du fait qu'ils ont rivalisé avec les premiers. De plus, Allah avait déjà décrété qu'ils seraient parmi les bénis et les premiers.

Parce qu'Allah a mentionné leur empressement à faire le bien et leur excellence en la matière, certains pourraient penser que ce qui leur est demandé, ainsi qu'aux autres, est trop difficile. Or, Il nous dit qu'Il n'impose à aucune âme « **que selon sa capacité** », c'est-à-dire que la charge est toujours à la mesure de la force de chacun et qu'il lui restera toujours des forces ; il ne s'agit pas d'une épreuve qui épuisera toutes ses forces. Ceci est une miséricorde et une sagesse particulières, afin de faciliter le chemin vers Lui et de faire en sorte qu'il y ait toujours des gens qui s'y engagent activement.

« **Et auprès de Nous existe un Livre qui dit la vérité**, » qui est le premier Livre où tout est écrit, et qui reflète exactement tout ce qui se passe. C'est pourquoi il est vrai.

« … **et ils ne seront pas lésés, »** c'est-à-dire que rien ne sera retranché de leurs bonnes actions et rien ne sera ajouté à leur châtiment ou à leurs péchés.

بَلْ قُلُوبُهُمْ فِي غَمْرَةٍ مِّنْ هَٰذَا وَلَهُمْ أَعْمَالٌ مِّن دُونِ ذَٰلِكَ هُمْ لَهَا
عَٰمِلُونَ ﴿٦٣﴾

23-63. Mais leurs cœurs restent dans l'ignorance à l'égard de cela [le Qur'an]. [En outre] ils ont d'autres actes (vils) qu'ils accomplissent,

حَتَّىٰٓ إِذَآ أَخَذۡنَا مُتۡرَفِيهِم بِٱلۡعَذَابِ إِذَا هُمۡ يَجۡـَٔرُونَ ٦٤

23-64. jusqu'à ce que par le châtiment Nous saisissions les plus aisés parmi eux et voilà qu'ils crient au secours.

لَا تَجۡـَٔرُواْ ٱلۡيَوۡمَۖ إِنَّكُم مِّنَّا لَا تُنصَرُونَ ٦٥

23-65. « Ne criez pas aujourd'hui. Nul ne vous protègera contre Nous.

قَدۡ كَانَتۡ ءَايَٰتِي تُتۡلَىٰ عَلَيۡكُمۡ فَكُنتُمۡ عَلَىٰٓ أَعۡقَٰبِكُمۡ تَنكِصُونَ ٦٦

23-66. Mes versets vous étaient récités auparavant ; mais vous vous [en] détourniez,

مُسۡتَكۡبِرِينَ بِهِۦ سَٰمِرٗا تَهۡجُرُونَ ٦٧

23-67. s'enflant d'orgueil, et vous les dénigriez au cours de vos veillées. »

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous révèle que les cœurs des mécréants sont totalement insouciants car ils sont plongés dans l'ignorance, le mal, la négligence et l'aversion, autant d'éléments qui les empêchent de se tourner vers le Qur'an. C'est pourquoi il ne les guide pas et rien de ce qui en découle n'atteint leurs cœurs.

« **Et quand tu lis le Qur'an, Nous plaçons, entre toi et ceux qui ne croient pas en l'au-delà, un voile invisible,[1] Nous avons mis des voiles sur leurs cœurs, de sorte qu'ils ne le comprennent pas : et dans leurs oreilles, une lourdeur. Et quand, dans le Qur'an, tu évoques Ton Seigneur l'Unique, ils tournent le dos par répulsion**. » (Al-Isrâ' 17 : 45-46)

Puisque leurs cœurs en sont totalement indifférents, leurs actions sont à la mesure de leur obstination et de leur incrédulité, ce qui entraînera leur châtiment.

« **[En outre]**, » c'est-à-dire, outre ces actes
« …**ils ont d'autres actes (vils) qu'ils accomplissent**, » c'est-à-dire qu'ils ne doivent pas s'étonner que le châtiment ne les ait pas encore atteints car Allah leur accorde un délai afin qu'ils puissent

[1] C'est pour qu'ils ne le comprennent pas, en guise de punition pour leur incrédulité obstinée. (At-Tabari)

achever toutes les actions qu'ils sont tenus d'accomplir conformément au décret divin. Une fois cela fait, ils se retrouveront dans la pire des situations pour affronter la colère et le châtiment d'Allah.

« …**jusqu'à ce que Nous saisissions les plus aisés parmi eux**, » c'est-à-dire ceux qui mènent une vie facile et ne connaissent que l'aisance, le luxe et le plaisir, sans avoir jamais connu l'épreuve ; lorsque Nous les saisissons « **par le châtiment** », et qu'ils en ressentent le poids,
« …**et voilà qu'ils crient au secours**, » c'est-à-dire qu'ils hurleront de douleur car il leur sera arrivé quelque chose d'inhabituel. Ils appelleront à l'aide, mais on leur répondra :
« **Ne criez pas aujourd'hui. Nul ne vous protègera contre Nous** » car aucune aide ni aucun soutien ne leur viendra d'Allah, ils ne pourront pas s'aider eux-mêmes et personne d'autre ne pourra les aider. C'est comme si on leur disait : « Qu'est-ce qui vous a conduits à cet état ? « **Mes versets vous étaient récités auparavant** » afin que vous y croyiez et les acceptiez mais vous ne l'avez pas fait ; au contraire, « **vous vous [en] détourniez**, » c'est-à-dire que vous avez reculé. » En suivant le Qur'an, ils auraient pu progresser mais en s'en détournant, ils ont régressé et sont devenus les plus vils parmi les mauvais.

« …**s'enflant d'orgueil** [d'être les gardiens de la Mosquée Sacrée]**, et vous les dénigriez**, » ils tenaient des propos insensés tard dans la nuit à propos du Qur'an. Les commentateurs ont expliqué que cela signifiait qu'ils en étaient fiers, et le pronom (traduit ici par [d'être les gardiens de la Mosquée Sacrée]) fait référence à la Ka'bah ou au Haram. Autrement dit, ils étaient fiers devant les autres et disaient : « Nous sommes les gardiens du sanctuaire, donc nous sommes meilleurs et d'un rang supérieur aux autres. »

« …**au cours de vos veillées** », c'est-à-dire se rassembler et parler la nuit autour de la Ka'bah. Dire des bêtises signifie dire des choses méchantes à propos du Qur'an. La réaction des mécréants fut de s'en détourner et de s'encourager mutuellement à faire de même.
« **Et ceux qui avaient mécru dirent : « Ne prêtez pas l'oreille à ce Qur'an, et faites du chahut (pendant sa récitation), afin d'avoir le dessus. »** » (Foussilat 41 : 26)

Et Allah a dit à leur sujet :
« **Quoi ! Vous étonnez-vous de ce discours (le Qur'an) ? Et vous [en] riez et n'[en] pleurez point ? Absorbés [que vous êtes] par votre distraction**. » (An-Najm 53 : 59-61)

« **Ou bien ils disent : « Il l'a inventé lui-même ? » Non... mais ils ne croient pas**. » (Tour 52 : 33)

Comme ils avaient toutes ces mauvaises manières et attitudes, il n'est pas étonnant qu'ils aient mérité la punition et lorsqu'ils sont tombés dans cette situation, ils n'ont eu personne pour les soutenir ou les sauver, et ils ont été réprimandés à ce moment-là à cause de ces mauvaises actions.

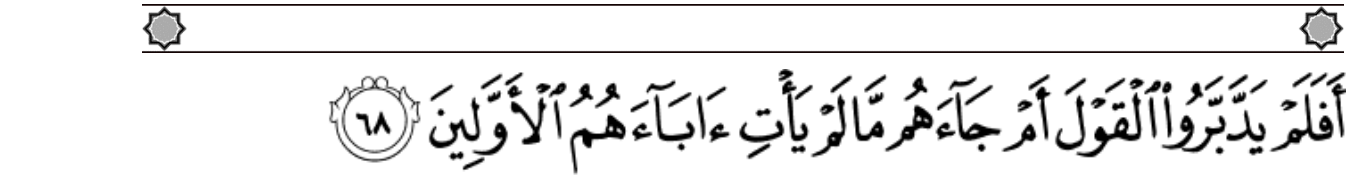

23-68. Ne méditent-ils donc pas sur la parole (le Qur'an) ? Ou est-ce que leur est venu ce qui n'est jamais venu à leurs premiers ancêtres ?

« **Ne méditent-ils donc pas sur la parole (le Qur'an)** ? » Autrement dit, n'ont-ils pas réfléchi au Qur'an et médité sur son sens ? S'ils l'avaient fait, cela les aurait conduits à la foi et les aurait empêchés de mécroire et le malheur qui les a frappés est dû à leur éloignement. Cela montre que la méditation du Qur'an mène au bien et protège du mal et ce qui les a empêchés de méditer, c'est que leurs cœurs étaient verrouillés.

« **Ou est-ce que leur est venu ce qui n'est jamais venu à leurs premiers ancêtres** ?, » c'est-à-dire, ou bien est-ce ce qui les a empêchés de croire le fait qu'un Messager et un Livre leur soient parvenus, contrairement à leurs ancêtres, les a-t-il poussés à se contenter de suivre la voie de leurs ancêtres égarés et à s'opposer à tout ce qui différait ? C'est pourquoi, eux et d'autres mécréants comme eux ont dit, comme Allah nous le rapporte :

« **Et c'est ainsi que Nous n'avons pas envoyé avant toi d'avertisseur en une cité, sans que ses gens aisés n'aient dit : « Nous avons trouvé nos ancêtres sur une religion et nous suivons leurs traces. »** » (Az-Zoukhrouf 43 : 23)

L'avertisseur leur a répondu en disant leur a répondu en disant :

« **Même si je viens à vous avec une meilleure direction que celle sur laquelle vous avez trouvé vos ancêtres** ? » (Az-Zoukhrouf 43 : 24)

Vous y conformerez-vous même si votre but est de suivre la vérité ? Et la réponse a révélé leur véritable pensée, car ils ont dit :

« **Nous ne croyons pas au message avec lequel vous avez été envoyés**. » (Az-Zoukhrouf 43 : 24)

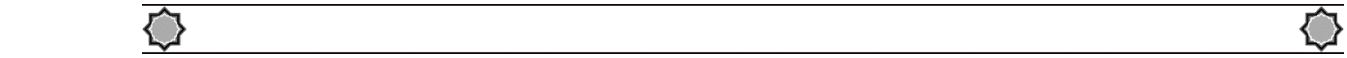

أَمْ لَمْ يَعْرِفُوا۟ رَسُولَهُمْ فَهُمْ لَهُۥ مُنكِرُونَ ﴿٦٩﴾

23-69. Ou n'ont-ils pas connu leur Messager,[1] au point de le renier ?

Ce qui les empêcha de suivre la vérité, c'est le fait qu'ils ne connaissaient pas leur Messager Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam). Ils le renièrent donc en disant : « Nous ne le connaissons pas, nous ne savons pas s'il est sincère. Nous ne le connaissons pas, nous ignorons sa sincérité. Attendons donc de voir comment il est et interrogeons ceux qui le connaissent. Mais il n'en fut rien car ils connaissaient le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) ; jeunes et vieux savaient qu'il possédait toutes les qualités et ils le savaient sincère et honnête, à tel point qu'avant le début de sa mission, ils l'appelaient al-Amin (le digne de confiance). Alors pourquoi n'ont-ils pas cru lorsqu'il leur a apporté la vérité en toute honnêteté et sincérité ?

أَمْ يَقُولُونَ بِهِۦ جِنَّةٌۢ ۚ بَلْ جَآءَهُم بِٱلْحَقِّ وَأَكْثَرُهُمْ لِلْحَقِّ كَٰرِهُونَ ﴿٧٠﴾

23-70. Ou diront-ils : « Il est fou ? » Au contraire, c'est la vérité qu'il leur a apportée. Et la plupart d'entre eux dédaignent la vérité.

« **Ou diront-ils : « Il est fou ? »** » C'est-à-dire, disent-ils qu'il est aliéné, et que c'est pour cela qu'il a dit ce qu'il a dit ? Car si quelqu'un est fou, personne ne l'écoute et ses paroles ne comptent pas, parce qu'il murmure des absurdités et des paroles insensées.

Allah, Exalté et Loué soit-Il, a dit, réfutant cette suggestion de leur part :
« **Au contraire, c'est la vérité qu'il leur a apportée**, » c'est-à-dire ce qui est confirmé et fondé sur la véracité et la justice, sans aucune divergence ni contradiction. Comment pourrait-il y avoir de la folie chez celui qui l'a apportée ?! Ne pourrait-il pas être autre chose qu'une personne ayant atteint le plus haut degré de perfection en termes de connaissance, de raisonnement rationnel, de bonnes manières et d'attitude ? En réalité, ce qui les empêchait de croire, c'est que « **la plupart d'entre eux dédaignent la vérité**. » La plus grande vérité qu'il leur a apportée était le commandement de vouer un culte exclusif à Allah et d'abandonner tout ce qui est adoré en dehors de Lui. Il est bien connu qu'ils y

[1] Au contraire, les mécréants de Qouraysh le connaissaient très bien puisqu'il avait grandi au milieu d'eux et son bon caractère, son honnêteté et sa sincérité leur étaient si bien connus, qu'ils l'appelaient al-Amin (le digne de confiance).

étaient réfractaires et trouvaient cela étrange, ainsi, le fait que le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) ait apporté la vérité alors qu'ils la rejetaient d'emblée est ce qui les a poussés à la nier. Ce n'est pas parce qu'ils doutaient du Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) ou le rejetaient lui-même. Ceci est semblable au verset dans lequel Allah dit :

« …**Or, vraiment ils ne croient pas que tu es menteur, mais ce sont les versets (le Qur'an) d'Allah, que les injustes renient**. » (Al-An'âm 6 : 33)

Si l'on demande : pourquoi la vérité n'était-elle pas conforme à leurs caprices et à leurs désirs, afin qu'ils croient et s'empressent de se soumettre ? La réponse se trouve dans le verset suivant :

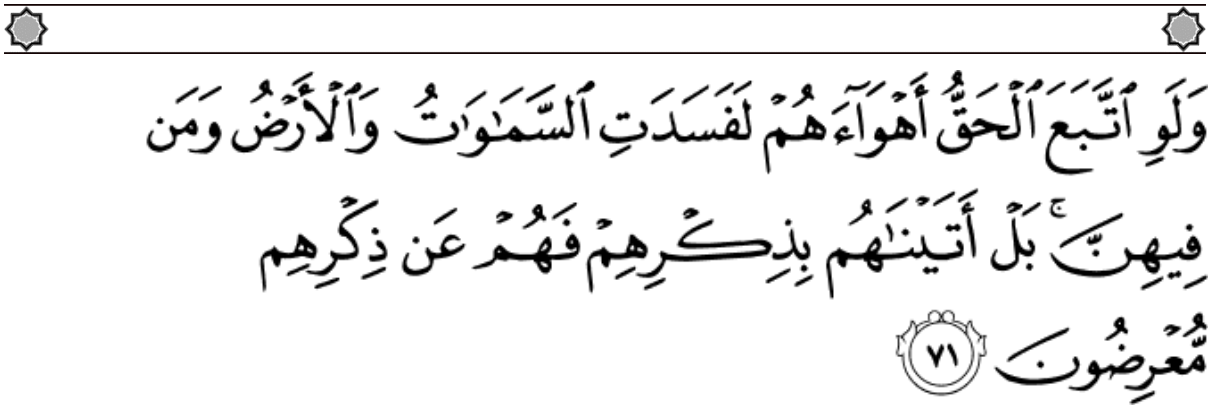

23-71. Si la vérité était conforme à leurs passions, les cieux et la terre et ceux qui s'y trouvent seraient, certes, corrompus. Au contraire, Nous leur avons donné leur rappel. Mais ils s'en détournent.

« **Si la vérité était conforme à leurs passions, les cieux et la terre et ceux qui s'y trouvent seraient, certes, corrompus**. » En effet, leurs caprices et leurs désirs sont fondés sur le mal, l'incrédulité, la malice et les mauvaises mœurs. Par conséquent, si la vérité avait suivi leurs caprices et leurs désirs, les cieux et la terre auraient été détruits par la corruption des comportements et du pouvoir, corruption qui résulterait de l'oppression et de l'injustice. C'est pourquoi seuls la vérité et la justice permettent de maintenir l'harmonie des cieux et de la terre.

« **Au contraire, Nous leur avons donné leur rappel**, » à savoir ce Qur'an, qui les incite à accomplir le bien est dans lequel est leur fierté et leur honneur s'ils y adhèrent, et c'est grâce à cela qu'ils pourraient devenir des leaders de l'humanité.

« **Mais ils s'en détournent »** de ce qui leur apporterait l'honneur parce qu'ils sont condamnés et ne sont pas guidés ;

« …**Ils ont oublié Allah et Il les a alors oubliés**.... » (At-Tawbah 9 : 67)

- Et ils :

« **Et ne soyez pas comme ceux qui ont oublié Allah ; [Allah] leur a fait alors oublier leurs propres personnes**… » (Al-Hashr 59 : 19)

Le Qur'an et celui qui l'a apporté sont les plus grandes bénédictions qu'Allah leur ait accordée mais leur seule réaction fut de les rejeter et de s'en détourner. Peut-il y avoir privation plus grande ? Peut-il y avoir autre chose que la perte absolue ?

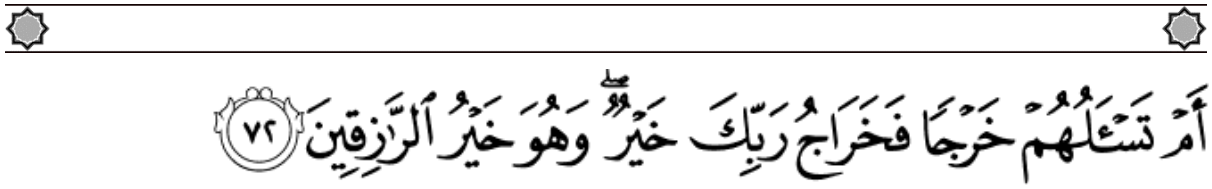

23-72. Ou leur demandes-tu une rétribution ? Mais la rétribution de ton Seigneur est meilleure. Et c'est Lui, le Meilleur des pourvoyeurs.

Autrement dit, est-ce que le fait de leur demander un paiement s'ils répondent les empêche de te suivre, ô Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) ?

« **Ou bien est-ce que tu leur demandes un salaire, les accablant ainsi d'une lourde dette** ? » (Al-Qalam 68 : 46)

- Et ils trouvent pénible de te suivre, à cause de ce que tu leur demanderais en guise de récompense et de paiement ? Il n'en est rien ; « **Mais la rétribution de ton Seigneur est meilleure. Et c'est Lui, le Meilleur des pourvoyeurs** ». C'est ainsi que les Prophètes l'ont dit à leurs nations :

« **Ô mon peuple, je ne vous demande pas de salaire pour cela. Mon salaire n'incombe qu'à Celui qui m'a créé. Ne raisonnez-vous pas** ? » (Houd 11 : 51)

- Et :

« **Ô mon peuple, je ne vous demande pas de richesse en retour. Mon salaire n'incombe qu'à Allah**... » (Houd 11 : 29)

En d'autres termes, ils n'appelaient pas les gens à Allah dans l'espoir d'obtenir de leurs richesses ; c'était par sincérité envers eux et par désir de les guider vers ce qui était le mieux pour eux. En réalité, les Messagers étaient plus sincères envers les gens qu'envers eux-mêmes. Qu'Allah Exalté leur accorde la plus belle des récompenses pour leurs nations et nous permette de suivre leur exemple en tout.

وَإِنَّكَ لَتَدْعُوهُمْ إِلَىٰ صِرَاطٍ مُّسْتَقِيمٍ ﴿٧٣﴾

23-73. Et tu les appelles, certes, vers le droit chemin.

وَإِنَّ الَّذِينَ لَا يُؤْمِنُونَ بِالْآخِرَةِ عَنِ الصِّرَاطِ لَنَاكِبُونَ ﴿٧٤﴾

23-74. Or, ceux qui ne croient pas à l'au-delà sont bien écartés de ce chemin.

Dans ces versets, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, mentionne tous les moyens qui mènent à la foi et les obstacles à celle-ci. Il souligne, un à un, la nature perverse de ces obstacles. Parmi eux, Il mentionne l'insouciance totale de leurs cœurs à l'égard du Qur'an (« **Mais leurs cœurs restent dans l'ignorance à l'égard de cela [le Qur'an]. [En outre] ils ont d'autres actes (vils) qu'ils accomplissent**, » 23 : 63), leur indifférence face aux paroles d'Allah (« **Ne méditent-ils donc pas sur la parole (le Qur'an) ? Ou est-ce que leur est venu ce qui n'est jamais venu à leurs premiers ancêtres ?**, » 23 : 68), leur incapacité à suivre l'exemple de leurs ancêtres et leurs accusations de folie contre leur Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), comme nous l'avons vu précédemment.

Parmi les choses qui les conduiraient à la foi, Allah a mentionné : la méditation du Qur'an ; l'acceptation des bienfaits d'Allah avec gratitude ; la reconnaissance des attributs sublimes, de la sincérité et de l'honnêteté du Messager Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), et le fait qu'il ne recherchait aucune récompense mais que ses efforts étaient pour leur bien et dans leur intérêt. Il les a appelés au droit chemin, facile à suivre car direct et menant au but par le chemin le plus court. Il les a appelés à une religion de simplicité fondée sur le monothéisme pur. Ce que cela signifie, c'est que toi, ô Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), tu les appelles au droit chemin, qui exige que celui qui cherche la vérité te suive et ce à quoi tu les appelles est en harmonie avec la pensée rationnelle et le bon sens, et par ce chemin ils peuvent atteindre tous leurs objectifs. Quel autre chemin suivront-ils s'ils ne te suivent pas ? Ils n'ont aucune autre alternative qui puisse leur suffire et leur permettre de se dispenser de te suivre car ils s'égarent, se détournant du chemin qui mène à Allah et à Son Paradis ; ce qu'ils suivent n'est que perdition et ignorance.

Il en va de même pour quiconque s'oppose à la vérité ; il s'égarera inévitablement dans toutes ses actions. Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, dit ailleurs :

« **Mais s'ils ne te répondent pas, sache alors que c'est seulement leurs passions qu'ils suivent. Et qui est plus égaré que celui qui suit sa passion sans une guidée d'Allah? Allah vraiment, ne guide pas les gens injustes.** » (Al-Qassas 28 : 50)

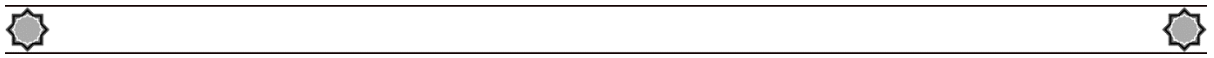

وَلَوْ رَحِمْنَٰهُمْ وَكَشَفْنَا مَا بِهِم مِّن ضُرٍّ لَّلَجُّوا۟ فِى طُغْيَٰنِهِمْ يَعْمَهُونَ ﴿٧٥﴾

23-75. Si Nous leur faisions miséricorde et écartions d'eux le mal, ils persisteraient certainement dans leur transgression, confus et hésitants.

وَلَقَدْ أَخَذْنَٰهُم بِٱلْعَذَابِ فَمَا ٱسْتَكَانُوا۟ لِرَبِّهِمْ وَمَا يَتَضَرَّعُونَ ﴿٧٦﴾

23-76. Nous les avons certes saisis du châtiment, mais ils ne se sont pas soumis à leur Seigneur ; de même qu'ils ne [Le] supplient point,

حَتَّىٰٓ إِذَا فَتَحْنَا عَلَيْهِم بَابًا ذَا عَذَابٍ شَدِيدٍ إِذَا هُمْ فِيهِ مُبْلِسُونَ ﴿٧٧﴾

23-77. jusqu'au jour où Nous ouvrirons sur eux une porte au dur châtiment, et voilà qu'ils en seront désespérés.

Cela met en lumière l'étendue de leur folie et de leur obstination : lorsqu'un malheur les frappe, ils invoquent Allah, Lui demandant de leur accorder un soulagement afin qu'ils croient, ou de les mettre à l'épreuve afin qu'ils reviennent à Lui ; mais s'Il leur accorde ce soulagement, ils persistent dans leur transgression, errant aveuglément dans leur égarement ; c'est-à-dire qu'ils errent aveuglément dans leur incrédulité.

De même, Allah mentionne leur état lorsqu'ils embarquent sur les navires : ils L'invoquent, proclamant une dévotion sincère envers Lui seul et ils oublient ceux qu'ils Lui associaient. Mais lorsqu'Il les délivre, ils sèment la corruption sur terre en associant à Allah et à d'autres divinités : « **C'est Lui qui vous fait aller sur terre et sur mer, quand vous êtes en bateau. [Ces bateaux] les emportèrent, grâce à un bon vent. Ils s'en réjouirent jusqu'au moment où, assaillis par un vent impétueux, assaillis de tous côtés par les vagues, se jugeant enveloppés [par la mort], ils prièrent Allah, Lui vouant le culte [et disant] : « Certes, si Tu nous sauves de ceci, nous serons parmi les reconnaissants ! » Lorsqu'Il les a sauvés, les voilà qui, sur terre, transgressent injustement. Ô**

gens ! Votre transgression ne retombera que sur vous-mêmes. C'est une jouissance temporaire de la vie présente. Ensuite, c'est vers Nous que sera votre retour, et Nous vous rappellerons alors ce que vous faisiez. » (Younous : 22-23).

« **Nous les avons certes saisis du châtiment**. » Les commentateurs expliquent qu'il s'agit ici de la faim et de la famine qu'ils ont endurée pendant sept ans. Allah les a ainsi mis à l'épreuve afin qu'ils se tournent vers Lui avec humilité et soumission. Mais en vain ; aucun d'eux n'en a tiré profit.
« **Mais ils ne se sont pas soumis à leur Seigneur**, » c'est-à-dire qu'ils ne se sont pas soumis à Lui
« …**de même qu'ils ne [Le] supplient point**, » ni reconnu leur besoin de Lui ; ils ont traversé cette épreuve puis se sont remis comme si de rien n'était et ils ont persisté dans leur égarement et leur mécréance. Mais un châtiment inévitable les attend, comme Allah dit :
« **Jusqu'au jour où Nous ouvrirons sur eux une porte au dur châtiment**, » comme leur mise à mort le jour de Badr
« **Et voilà qu'ils en seront désespérés.** » C'est-à-dire qu'ils perdront tout espoir de bien et se retrouveront cernés par tous les maux et toutes les causes qui y mènent. Qu'ils prennent donc garde, avant que ne s'abatte sur eux le châtiment terrible d'Allah, inévitable, contrairement aux châtiments terrestres qui peuvent cesser, tels que ceux dont Allah discipline Ses serviteurs.
Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit ailleurs :
« **La corruption est apparue sur la terre et dans la mer[1] à cause de ce que les gens ont accompli de leurs propres mains ; afin qu'[Allah] leur fasse goûter une partie de ce qu'ils ont œuvré ; peut-être reviendront-ils (vers Allah)**. » (Ar-Roum 30 : 41)

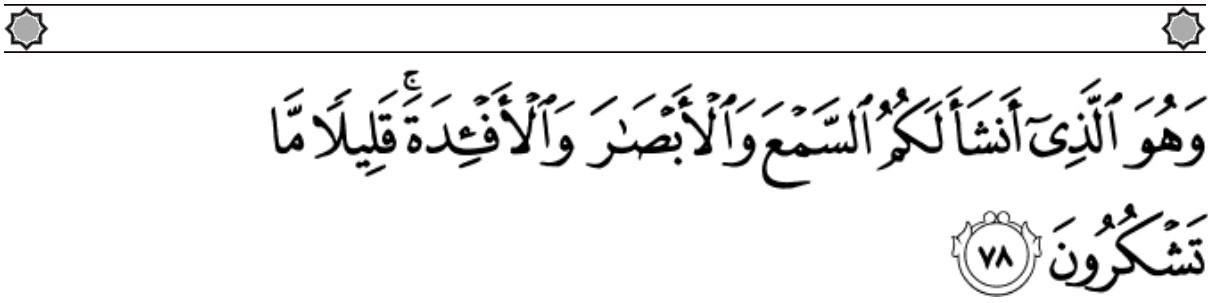
وَهُوَ ٱلَّذِىٓ أَنشَأَ لَكُمُ ٱلسَّمْعَ وَٱلْأَبْصَٰرَ وَٱلْأَفْـِٔدَةَ ۚ قَلِيلًا مَّا
تَشْكُرُونَ ٧٨

23-78. Et c'est Lui qui a créé pour vous l'ouïe, les yeux et l'intellect. Mais vous êtes rarement reconnaissants.

[1] Cela fait référence à la fréquence accrue de problèmes tels que la sécheresse, les incendies et les inondations, les mauvaises récoltes, le déclin des stocks de poissons, la stagnation des marchés et les difficultés à gagner sa vie. Ces problèmes sont dus aux actes de l'homme, notamment à la négligence et à la surexploitation de l'environnement.

وَهُوَ ٱلَّذِى ذَرَأَكُمْ فِى ٱلْأَرْضِ وَإِلَيْهِ تُحْشَرُونَ ﴿٧٩﴾

23-79. C'est Lui qui vous a répandus sur la terre, et c'est vers Lui que vous serez rassemblés.

وَهُوَ ٱلَّذِى يُحْىِۦ وَيُمِيتُ وَلَهُ ٱخْتِلَٰفُ ٱلَّيْلِ وَٱلنَّهَارِ ۚ أَفَلَا تَعْقِلُونَ ﴿٨٠﴾

23-80. Et c'est Lui qui donne la vie et qui donne la mort ; et l'alternance de la nuit et du jour dépend de Lui. Ne raisonnerez-vous donc pas ?

Ici, Allah, Exalté et Loué soit-Il, nous parle des bienfaits qu'Il a accordés à Ses serviteurs, qui devraient les inciter à Le remercier et à remplir leurs devoirs envers Lui.
« **Et c'est Lui qui a créé pour vous l'ouïe**, » afin que vous compreniez ce que vous entendez et que cela vous soit profitable dans vos affaires religieuses et temporelles.
« …**les yeux** » afin que vous puissiez comprendre ce que vous voyez et en tirer profit dans vos activités.
« …**et l'intellect** » c'est-à-dire la raison grâce à laquelle vous comprenez les choses, et grâce à laquelle vous vous distinguez des animaux.

Si vous étiez dépourvu d'ouïe, de vue et d'intellect, et que vous étiez sourd, aveugle et muet, quelle serait votre situation ? De quoi seriez-vous privé, en termes de biens essentiels et de luxe ?

Ne rendrez-vous donc pas grâce à Celui qui vous a comblé de ces bienfaits, et n'affirmerez-vous pas Son unicité en Lui obéissant ? Vous rendez rarement grâce, même si les bienfaits vous sont accordés sans cesse.

« **C'est Lui**, » Exalté soit-Il, « **qui vous a répandus sur la terre** » et qui vous a fait vous répandre sur toute la terre, dans toutes les directions, et qui vous a donné le pouvoir d'en tirer des bienfaits ; Il l'a rendue suffisante pour votre subsistance et votre demeure.

« …**et c'est vers Lui que vous serez rassemblés** » après votre mort, et Il vous rendra la pareille pour ce que vous aurez fait sur terre, en bien comme en mal, et la terre sur laquelle vous avez vécu témoignera de ce qui s'est passé.
« **Et c'est Lui** » seul, Exalté soit-Il, « **qui donne la vie et qui donne la mort**, » c'est-à-dire que Celui qui a le contrôle sur la vie et la mort est Allah seul.

« **Et l'alternance de la nuit et du jour dépend de Lui**. » S'Il l'avait voulu, Il aurait pu rendre le jour éternel. Quel dieu, sinon Allah, pourrait donc faire venir la nuit pour que vous y trouviez le repos ? Et s'Il l'avait voulu, Il aurait pu rendre la nuit éternelle. Quel dieu, sinon Allah, pourrait donc vous apporter la lumière ? Ne voyez-vous donc pas ?

« **C'est de par Sa miséricorde qu'Il vous a assigné la nuit et le jour : pour que vous vous y reposiez et cherchiez de Sa grâce, et afin que vous soyez reconnaissants**. » (Al-Qassas 28 : 73)

C'est pourquoi Allah dit ici : « **Ne raisonnerez-vous donc pas** ? » Sachez que c'est Lui seul qui vous a accordé tous ces bienfaits : l'ouïe, la vue et l'intelligence. C'est Lui seul qui vous a fait vous répandre sur terre. C'est Lui seul qui donne la vie et qui donne la mort, et c'est Lui seul qui contrôle le jour et la nuit. Cela vous impose de Lui vouer votre adoration exclusivement, sans aucun associé, et de vous abstenir de vénérer ceux qui ne peuvent ni apporter de bienfait ni éloigner le mal, et qui n'ont aucun contrôle sur quoi que ce soit ; en fait, ils sont incapables de tout ; si vous aviez un minimum de bon sens, vous ne le feriez pas.

بَلْ قَالُوا۟ مِثْلَ مَا قَالَ ٱلْأَوَّلُونَ ﴿٨١﴾

23-81. Ils ont plutôt tenu les mêmes propos que les anciens.

قَالُوٓا۟ أَءِذَا مِتْنَا وَكُنَّا تُرَابًا وَعِظَٰمًا أَءِنَّا لَمَبْعُوثُونَ ﴿٨٢﴾

23-82. Ils ont dit : « Lorsque nous serons morts et que nous serons poussière et ossements, serons-nous vraiment ressuscités ?

لَقَدْ وُعِدْنَا نَحْنُ وَءَابَآؤُنَا هَٰذَا مِن قَبْلُ إِنْ هَٰذَآ إِلَّآ أَسَٰطِيرُ ٱلْأَوَّلِينَ ﴿٨٣﴾

23-83. On nous a promis cela, ainsi qu'à nos ancêtres auparavant ; ce ne sont que de vieilles sornettes. »

Autrement dit, ces incrédules suivent tous la même voie que leurs prédécesseurs qui ne croyaient pas à la résurrection et la jugeaient hautement improbable, et disaient : « **Lorsque nous serons morts et**

que nous serons poussière et ossements, serons-nous vraiment ressuscités ? » C'est-à-dire que c'est quelque chose d'inimaginable et d'incompréhensible, selon eux.

« **On nous a promis cela, ainsi qu'à nos ancêtres auparavant**, » c'est-à-dire qu'on nous promet encore la résurrection, à nous et à nos pères avant nous, mais nous ne l'avons pas vue et elle ne s'est pas encore produite.
« …**ce ne sont que de vieilles sornettes**, » c'est-à-dire rien de plus que leurs histoires et leurs divertissements nocturnes, qu'ils racontaient pour passer le temps ; cela n'a aucune réalité. C'est pourquoi ils ont mécru lorsqu'Allah leur a montré des signes plus grands encore que la résurrection, par exemple :
« **La création des cieux et de la terre est quelque chose de plus grand que la création des gens. Mais la plupart des gens ne savent pas**. » (Al-Ghâfir 40 : 57)

« **Il cite pour Nous un exemple, tandis qu'il oublie sa propre création; il dit : « Qui va redonner la vie à des ossements une fois réduits en poussière ? »** » (Yâ Sin 36 : 78)

« **Ô hommes ! Si vous doutez au sujet de la Résurrection, c'est Nous qui vous avons créés de terre, puis d'une goutte de sperme, puis d'une adhérence puis d'un embryon [normalement] formé aussi bien qu'informe pour vous montrer [Notre Omnipotence] et Nous déposerons dans les matrices ce que Nous voulons jusqu'à un terme fixé. Puis Nous vous en sortirons [à l'état] de bébé, pour qu'ensuite vous atteigniez votre maturité. Il en est parmi vous qui meurent [jeunes] tandis que d'autres parviennent au plus vil de l'âge si bien qu'ils ne savent plus rien de ce qu'ils connaissaient auparavant. De même tu vois la terre desséchée : dès que Nous y faisons descendre de l'eau elle remue, se gonfle, et fait pousser toutes sortes de splendides couples de végétaux**. » (Al-Hajj 22 : 5)

قُل لِّمَنِ ٱلْأَرْضُ وَمَن فِيهَآ إِن كُنتُمْ تَعْلَمُونَ ﴿٨٤﴾

23-84. Dis : « À qui appartient la terre et ceux qui y sont, si vous savez ? »

سَيَقُولُونَ لِلَّهِ ۚ قُلْ أَفَلَا تَذَكَّرُونَ ﴿٨٥﴾

23-85. Ils diront : « À Allah. » Dis : « Ne vous souvenez-vous donc pas ? »

قُلْ مَن رَّبُّ ٱلسَّمَٰوَٰتِ ٱلسَّبْعِ وَرَبُّ ٱلْعَرْشِ ٱلْعَظِيمِ ﴿٨٦﴾

23-86. Dis : « Qui est le Seigneur des sept cieux et le Seigneur du Trône sublime ? »

سَيَقُولُونَ لِلَّهِ ۚ قُلْ أَفَلَا تَتَّقُونَ ﴿٨٧﴾

23-87. Ils diront : [ils appartiennent] « À Allah ». Dis : « Ne craignez-vous donc pas ? »

قُلْ مَنۢ بِيَدِهِۦ مَلَكُوتُ كُلِّ شَىْءٍ وَهُوَ يُجِيرُ وَلَا يُجَارُ عَلَيْهِ إِن كُنتُمْ تَعْلَمُونَ ﴿٨٨﴾

23-88. Dis : « Qui détient dans sa main la royauté absolue de toute chose, et qui protège et n'a pas besoin d'être protégé[1] ? [Dites], si vous le savez ! »

سَيَقُولُونَ لِلَّهِ ۚ قُلْ فَأَنَّىٰ تُسْحَرُونَ ﴿٨٩﴾

23-89. Ils diront : « Allah. » Dis : « Comment donc se fait-il que vous soyez ensorcelés [au point de ne pas croire en Lui] ? »

En d'autres termes, dis à ceux qui ne croient pas à la résurrection et considèrent d'autres divinités comme égales à Allah, en prenant pour preuve contre eux ce qu'ils affirment et reconnaissent eux-mêmes : l'unicité de la Seigneurie d'Allah, Exalté et Loué soit-Il, et le fait qu'Allah seul est le Seigneur. Cela prouve ce qu'ils nient : l'unicité de la divinité d'Allah et le fait qu'Il est le seul digne d'adoration. Ainsi, Il utilise comme preuve ce qu'ils affirment et acceptent concernant la création de ces créatures puissantes, afin de prouver ce qu'ils nient : Sa capacité à ressusciter les morts, ce qui est plus aisé que la création de ces créatures.

« **Dis : « À qui appartient la terre et ceux qui y sont, si vous savez ? »** » Qui est le Créateur de la terre et de tout ce qu'elle renferme : animaux, plantes, objets inanimés, mers, rivières et montagnes ? Qui en est le Souverain, qui la contrôle ? Si tu les interroges à ce sujet, ils répondront inévitablement : « **Elle appartient à Allah. S'ils l'affirment, dis-leur** : »

« **Ne vous souvenez-vous donc pas** ? » Autrement dit, ne penserez-vous pas à ce dont Allah vous a rappelé, ce qui est connu de vous et repose fermement sur votre bon sens mais qui peut vous échapper lorsque vous êtes inattentifs ?

[1] Allah Exalté peut protéger qui Il veut contre le mal voulu par autrui, mais nul ne peut se protéger contre le mal ou le châtiment qu'Allah décrète contre une personne. (At-Tabari)

En réalité, si vous réfléchissez et méditez, vous vous rendrez compte que le Souverain de toute chose est le seul qui mérite d'être adoré, et attribuer la divinité à celui qui est contrôlé (par Allah) est l'un des mensonges les plus flagrants.

Puis Il passe à quelque chose de plus grand encore, comme Il dit :
« **Dis : Qui est le Seigneur des sept cieux** » et de tout ce qu'ils contiennent, étoiles et planètes ?
« **Et le Seigneur du Trône sublime** ? » Qui est la plus haute, la plus vaste et la plus grande de toutes les choses créées ? Qui l'a créée, la contrôle et la gère de diverses manières ?
« **Ils diront : [Ils appartiennent] à Allah)** ! » C'est-à-dire qu'ils affirmeront qu'Allah est le Seigneur de tout cela.
Alors, lorsqu'ils affirment cela, dites-leur : « **Ne le craindrez-vous donc pas** ? » Évitez d'adorer des créatures incapables et craignez le Seigneur Tout-Puissant, parfait en puissance et grand en autorité.

Nous voyons ici des paroles empreintes de douceur, comme lorsqu'Allah dit :
« **Ne vous souvenez-vous donc pas** ? » (23 : 85) Et « **Ne craignez-vous donc pas** ? » (23 : 87). Il s'agit d'une exhortation formulée avec douceur afin de toucher le cœur, cela est parfaitement clair.

Il passe ensuite à leur affirmation de ce qui est plus général que tout ce qui précède, comme Il dit :
« **Dis : « Qui détient dans Sa main la royauté absolue de toute chose**, » » c'est-à-dire la souveraineté de toutes choses, dans les royaumes supérieurs et inférieurs, tout ce que nous pouvons voir et tout ce que nous ne pouvons pas voir ?
« …**et qui protège** » Ses serviteurs du mal, les préservant des épreuves et les gardant de ce qui pourrait leur nuire.
« …**et N'a pas besoin d'être protégé** ? » Autrement dit, nul ne peut protéger autrui contre Allah ni conjurer le mal qu'Il veut. En vérité, nul ne peut intercéder auprès de Lui sans Sa permission.

« **Ils diront : « Allah** ! » » C'est-à-dire qu'ils affirmeront qu'Allah est le Souverain de toute chose, le Protecteur contre lequel il n'y a point de protection.
« **Dis** » leur lorsqu'ils affirment cela, afin d'établir une preuve irréfutable contre eux :
« **Comment donc se fait-il que vous soyez ensorcelés [au point de ne pas croire en Lui]** ?
» Autrement dit, avez-vous perdu la raison, en vénérant ce qui vous le savez, n'a aucune souveraineté sur vous, aucune part de pouvoir, est incapable en tout point et en négligeant de consacrer votre culte uniquement au Tout-Puissant, au Souverain omnipotent qui contrôle toute chose ? Les esprits qui vous ont conduits à cette conclusion ne peut être que le fruit de l'illusion, et ils ont sans aucun doute été trompés par Shaytân, qui leur a fait paraître cela juste en retournant les faits ; ainsi leurs esprits ont été égarés.

بَلْ أَتَيْنَٰهُم بِٱلْحَقِّ وَإِنَّهُمْ لَكَٰذِبُونَ ﴿٩٠﴾

23-90. Nous leur avons plutôt apporté la vérité et ils sont assurément des menteurs.

مَا ٱتَّخَذَ ٱللَّهُ مِن وَلَدٍ وَمَا كَانَ مَعَهُۥ مِنْ إِلَٰهٍ ۚ إِذًا لَّذَهَبَ كُلُّ إِلَٰهٍۭ
بِمَا خَلَقَ وَلَعَلَا بَعْضُهُمْ عَلَىٰ بَعْضٍ ۚ سُبْحَٰنَ ٱللَّهِ عَمَّا يَصِفُونَ ﴿٩١﴾

23-91. Allah ne S'est point attribué d'enfant et il n'existe point de divinité avec Lui ; sinon, chaque divinité s'en irait avec ce qu'elle a créé, et certaines seraient supérieures aux autres. (Gloire et pureté) à Allah ! Il est Supérieur à tout ce qu'ils décrivent.

عَٰلِمِ ٱلْغَيْبِ وَٱلشَّهَٰدَةِ فَتَعَٰلَىٰ عَمَّا يُشْرِكُونَ ﴿٩٢﴾

23-92. [Il est] Connaisseur de toute chose visible et invisible ! Il est bien au-dessus de ce qu'ils [Lui] associent !

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit : Nous avons plutôt apporté la vérité à ceux qui la nient, une vérité fondée sur des informations véridiques et sur l'équité dans les commandements et les interdictions. Qu'ont-ils donc à ne pas la reconnaître, alors qu'elle mérite d'être suivie ? Ils n'ont d'autre alternative que le mensonge et l'injustice. C'est pourquoi Allah dit : « **Ils sont assurément des menteurs, Allah ne S'est point attribué d'enfant et il n'existe point de divinité avec Lui**. » Nous savons que c'est un mensonge, d'après ce qu'Allah et Ses Messagers nous ont révélé, et d'après un raisonnement logique. C'est pourquoi Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, a démontré, sur la base de preuves rationnelles, qu'il est impossible qu'il y ait deux divinités, comme Il le dit : « **sinon, chaque divinité s'en irait avec ce qu'elle a créé**. » Autrement dit, chacun des deux dieux aurait pris le contrôle de sa propre création, indépendamment de l'autre, et aurait tenté de résister et de s'opposer aux autres dieux.

« …**et certaines seraient supérieures aux autres** ! » Alors celui qui aurait triomphé serait devenu le dieu suprême. Sinon, s'ils avaient continué à se résister sans qu'aucun ne prenne l'ascendant, l'univers n'aurait pu exister, et il est inconcevable qu'il ait pu exister avec un ordre aussi précis, qui émerveille l'esprit. Pensez par exemple au soleil, à la lune, aux planètes et aux étoiles ; vous constaterez que, depuis leur création, ils se meuvent selon un système et un ordre uniques, et que tout

cela est soumis à la puissance d'Allah et contrôlé et dirigé avec sagesse pour servir les intérêts de tous les êtres humains ; cela ne se limite pas aux intérêts de certains et pas à ceux des autres. Vous ne trouverez jamais de problèmes, de contradictions ou de résistance dans le moindre de leurs mouvements. Peut-on donc imaginer que tout cela soit l'œuvre de deux dieux ou de deux seigneurs ?
« **Gloire à Allah et Exalté soit-Il bien au-dessus de ce qu'ils Lui attribuent** ! » La manière dont cela fonctionne implique et indique que son maître est Dieu Unique, Parfait en Ses noms et attributs. Toutes les créatures ont besoin de Sa protection en tant que Seigneur et de Son aide divine. Puisqu'elles ne peuvent exister ni continuer d'exister sans Sa protection en tant que Seigneur, et que leur bien-être ne peut être assuré et maintenu qu'en L'adorant et en Lui obéissant exclusivement, Allah souligne la grandeur de Ses attributs en évoquant l'un d'eux, à savoir Sa science infinie, comme Il dit :
« **Connaisseur de toute chose invisible,** » c'est-à-dire ce qui est caché à nos yeux et à notre connaissance de ce qui doit exister, de ce qui ne peut pas exister et de ce qui peut exister.
« …**et visible !** » C'est ce que nous pouvons voir de cela.
« **Connaisseur de toute chose visible et invisible ! Il est bien au-dessus de ce qu'ils [Lui] associent**, » à savoir ceux qui n'ont de science que ce qu'Allah leur a révélé.

قُل رَّبِّ إِمَّا تُرِيَنِّي مَا يُوعَدُونَ ﴿٩٣﴾

23-93. Dis : « Seigneur, si jamais Tu me montres ce qui leur est promis ;

رَبِّ فَلَا تَجْعَلْنِي فِي الْقَوْمِ الظَّالِمِينَ ﴿٩٤﴾

23-94. alors, Seigneur, ne me place pas parmi les gens injustes.

وَإِنَّا عَلَىٰ أَن نُّرِيَكَ مَا نَعِدُهُمْ لَقَادِرُونَ ﴿٩٥﴾

23-95. Nous sommes Capable, certes, de te montrer ce que Nous leur promettons.

Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, a établi des preuves irréfutables contre les mécréants mais ils n'y ont prêté aucune attention et ne s'y sont pas soumis ; c'est pourquoi le châtiment est devenu inévitable et ils ont été avertis de son arrivée. Allah a alors ordonné à Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) de dire : « **Seigneur, si jamais Tu me montres ce qui leur est promis**, » c'est-à-dire, chaque fois que Tu me montres leur châtiment et que Tu me permets d'être présent à ce moment-là.

« **Seigneur, ne me place pas parmi les gens injustes**. » Autrement, protège-moi des péchés qu'ils commettent et qui attirent Ton châtiment, et protège-moi aussi du châtiment qui les frappe, car lorsque le châtiment général survient, il touche aussi bien le pécheur que les autres.
Allah dit, concernant la proximité de leur châtiment : « **Nous sommes Capable, certes, de te montrer ce que Nous leur promettons** » et si Nous le retardons, c'est pour une raison quelconque, sinon Nous avons le pouvoir de le leur infliger à tout moment.

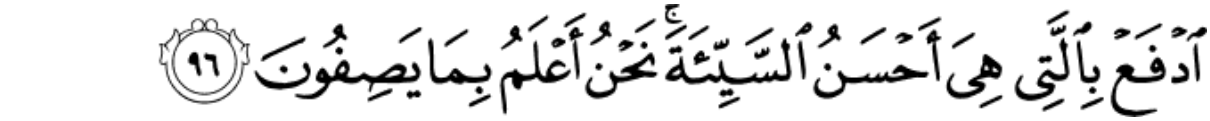

23-96. Repousse le mal par ce qui est meilleur. Nous savons très bien ce qu'ils décrivent.

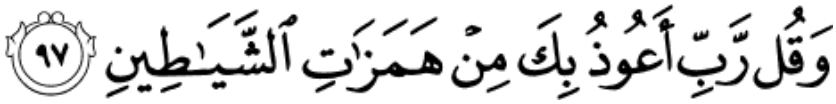

23-97. Et dis : « Seigneur, je cherche Ta protection, contre les incitations des diables.

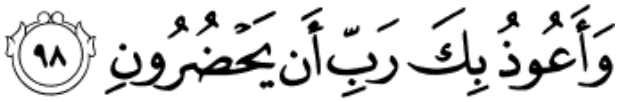

23-98. et je cherche Ta protection, Seigneur, contre leur présence auprès de moi. »

Cela fait partie des bonnes manières et de l'attitude qu'Allah, Exalté et Loué soit-Il, a enjointes à Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), comme Il l'a dit :
« **Repousse le mal par ce qui est meilleur**, » c'est-à-dire que lorsque tes ennemis te maltraitent, en paroles ou en actes, ne répond pas par de mauvais traitements, même s'il est permis de réagir à un agresseur par une offense équivalente. Il vaut mieux prévenir les mauvais traitements en faisant preuve de bonté envers eux car c'est là une preuve de générosité de ta part envers celui qui a commis le mal..

Le bienfait ainsi obtenu est que ses mauvais traitements envers toi diminueront immédiatement et à l'avenir, et cela est plus efficace pour ramener le malfaiteur à la raison et a plus de chances de lui faire regretter ses actes et de le conduire à se repentir.

Cela permettra également à celui qui pardonne d'être considéré comme un bienfaiteur, ce qui lui permettra de vaincre son ennemi, Shaytân. Il aura ainsi droit à la récompense de son Seigneur, comme Allah dit :

« … **Mais quiconque pardonne et réforme, son salaire incombe à Allah**… » (Ash-Shourâ 42 : 40)
- Et :
« **La bonne action et la mauvaise ne sont pas pareilles. Repousse (le mal) par ce qui est meilleur ; et voilà que celui avec qui tu avais une animosité devient tel un ami chaleureux. Mais (ce privilège) n'est donné qu'à ceux qui endurent et il n'est donné qu'au possesseur d'une grâce infinie**. » (Foussilat 41 : 34-35)

« **Nous savons très bien ce qu'ils décrivent**, » c'est-à-dire ce qu'ils disent, des paroles qui impliquent la mécréance et le rejet de la vérité. Notre science embrasse tout cela, mais Nous avons fait preuve de patience envers eux et leur avons accordé un répit. Cependant, ils commettent l'injustice à Notre égard et Nous renient. Ô Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), supporte donc avec patience leurs propos et réponds-leur avec bienveillance. Telle est la réaction attendue du pieux serviteur face à ceux qui le maltraitent.

Quant aux démons qui maltraitent les gens, la bonté est vaine car Shaytân appelle ses partisans à devenir les habitants du feu ardent. Ce qu'on attend donc des humains, en réponse, c'est qu'ils suivent les instructions données par Allah et Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam).

« **Et dis : « Seigneur, je cherche Ta protection**, » c'est-à-dire que je cherche protection dans Ta force et Ta puissance, et je reconnais que je n'ai aucune force ni puissance par moi-même,
« **Contre les incitations des diables et je cherche Ta protection, Seigneur, contre leur présence auprès de moi**. » C'est-à-dire que je cherche refuge auprès de Toi contre le mal qui pourrait m'atteindre à cause de leurs tentatives de nuire, de leurs provocations et de leurs contacts ; et je cherche refuge auprès de Toi contre le mal qui résulte de leur proximité et de leurs murmures. C'est chercher refuge auprès d'Allah contre tout mal et son origine, ce qui inclut de se protéger de toutes les tentations de Shaytân, de ses contacts et de ses murmures. Si Allah accorde à Son serviteur refuge contre ce mal et exauce sa prière, il sera à l'abri de tout mal et sera capable d'accomplir le bien.

حَتَّىٰٓ إِذَا جَآءَ أَحَدَهُمُ ٱلْمَوْتُ قَالَ رَبِّ ٱرْجِعُونِ ﴿٩٩﴾

23-99. ...Puis, lorsque la mort vient à l'un d'eux, il dit : « Mon Seigneur ! Fais-moi revenir (sur terre),

لَعَلِّيٓ أَعۡمَلُ صَٰلِحٗا فِيمَا تَرَكۡتُۚ كَلَّآۚ إِنَّهَا كَلِمَةٞ هُوَ قَآئِلُهَاۖ وَمِن
وَرَآئِهِم بَرۡزَخٌ إِلَىٰ يَوۡمِ يُبۡعَثُونَ ١٠٠

23-100. afin que je fasse du bien dans ce que je délaissais. » Non, c'est simplement une parole qu'il dit. Derrière eux, cependant, il y a une barrière, jusqu'au jour où ils seront ressuscités. »

Ici, Allah, Exalté et Loué soit-Il, nous parle de ce qui arrive à l'un des malfaiteurs négligents lorsqu'il est en train de mourir : dans cette situation, lorsqu'il voit son destin et réalise la nature abominable de ses actes, il est rempli de regrets, alors il demande à retourner dans ce monde, non pas pour jouir de ses joies physiques et se livrer à ses plaisirs mais plutôt il dit : « **Afin que je fasse du bien dans ce que je délaissais**, » car j'ai négligé mon devoir envers Allah.

« **Non**, » il n'y a ni retour en arrière ni répit car Allah a décrété qu'ils ne reviendraient pas.
« …**c'est simplement** » ; c'est-à-dire, sa déclaration selon laquelle il souhaite retourner dans ce monde
« …**une parole qu'il dit** » (qu'une parole en l'air) ; c'est-à-dire, de simples paroles qui ne profiteront pas à celui qui les prononce et ne lui apporteront que regret et chagrin. De plus, il n'est pas sincère, car même s'il était renvoyé, il retournerait assurément à ce qui lui est interdit (« **Or, s'ils étaient rendus [à la vie terrestre], ils reviendraient sûrement à ce qui leur était interdit. Ce sont vraiment des menteurs**. » 6 : 28).

« **Derrière eux, cependant, il y a une barrière, jusqu'au jour où ils seront ressuscités**. » C'est une barrière entre deux mondes : celui-ci et l'au-delà. Durant cette période entre la mort et la résurrection, ceux qui ont obéi à Allah jouiront du bonheur, tandis que ceux qui Lui ont désobéi seront punis. Préparez-vous donc à cela.

فَإِذَا نُفِخَ فِي ٱلصُّورِ فَلَآ أَنسَابَ بَيۡنَهُمۡ يَوۡمَئِذٖ وَلَا
يَتَسَآءَلُونَ ١٠١

23-101. Puis quand on soufflera dans la Trompe, il n'y aura plus de parenté entre eux ce jour-là et ils ne se poseront pas de questions.

فَمَن ثَقُلَتْ مَوَٰزِينُهُۥ فَأُو۟لَٰٓئِكَ هُمُ ٱلْمُفْلِحُونَ ﴿١٠٢﴾

23-102. Ceux dont la balance est lourde seront les bienheureux ;

وَمَنْ خَفَّتْ مَوَٰزِينُهُۥ فَأُو۟لَٰٓئِكَ ٱلَّذِينَ خَسِرُوٓا۟ أَنفُسَهُمْ فِى جَهَنَّمَ خَٰلِدُونَ ﴿١٠٣﴾

23-103. et ceux dont la balance est légère seront ceux qui ont ruiné leurs propres âmes et ils demeureront éternellement dans l'Enfer.

تَلْفَحُ وُجُوهَهُمُ ٱلنَّارُ وَهُمْ فِيهَا كَٰلِحُونَ ﴿١٠٤﴾

23-104. Le feu brûlera leurs visages et ils auront les lèvres crispées.

أَلَمْ تَكُنْ ءَايَٰتِى تُتْلَىٰ عَلَيْكُمْ فَكُنتُم بِهَا تُكَذِّبُونَ ﴿١٠٥﴾

23-105. « Mes versets ne vous étaient-ils pas récités et vous les traitiez alors de mensonges ? »

قَالُوا۟ رَبَّنَا غَلَبَتْ عَلَيْنَا شِقْوَتُنَا وَكُنَّا قَوْمًا ضَآلِّينَ ﴿١٠٦﴾

23-106. Ils dirent : « Seigneur ! Notre malheur[1] nous a vaincus, et nous étions des gens égarés.

رَبَّنَآ أَخْرِجْنَا مِنْهَا فَإِنْ عُدْنَا فَإِنَّا ظَٰلِمُونَ ﴿١٠٧﴾

23-107. Seigneur, fais nous-en sortir ! Et si nous récidivons, nous serons alors des injustes. »

قَالَ ٱخْسَـُٔوا۟ فِيهَا وَلَا تُكَلِّمُونِ ﴿١٠٨﴾

23-108. Il dit : « Soyez-y refoulés (humiliés) et ne Me parlez plus. »

إِنَّهُۥ كَانَ فَرِيقٌ مِّنْ عِبَادِى يَقُولُونَ رَبَّنَآ ءَامَنَّا فَٱغْفِرْ لَنَا وَٱرْحَمْنَا وَأَنتَ خَيْرُ ٱلرَّٰحِمِينَ ﴿١٠٩﴾

23-109. Il y avait un groupe de Mes serviteurs qui disaient : « Seigneur, nous croyons ; pardonne-nous donc et fais-nous miséricorde, car Tu es le meilleur des Miséricordieux. »

---

[1] Cela signifie qu'ils étaient esclaves de leurs caprices et de leurs désirs, ce qui les a conduits à être submergés par ce malheur. (Al-Qourtoubi)

فَٱتَّخَذْتُمُوهُمْ سِخْرِيًّا حَتَّىٰٓ أَنسَوْكُمْ ذِكْرِى وَكُنتُم مِّنْهُمْ
تَضْحَكُونَ ﴿١١٠﴾

23-110. Mais vous les avez pris en raillerie jusqu'à oublier de M'invoquer, et vous vous riiez d'eux.

إِنِّى جَزَيْتُهُمُ ٱلْيَوْمَ بِمَا صَبَرُوٓا۟ أَنَّهُمْ هُمُ ٱلْفَآئِزُونَ ﴿١١١﴾

23-111. Vraiment, Je les ai récompensés aujourd'hui pour ce qu'ils ont enduré ; et ce sont eux les triomphants.

قَٰلَ كَمْ لَبِثْتُمْ فِى ٱلْأَرْضِ عَدَدَ سِنِينَ ﴿١١٢﴾

23-112. Il dira : « Combien d'années êtes-vous restés sur terre ? »

قَالُوا۟ لَبِثْنَا يَوْمًا أَوْ بَعْضَ يَوْمٍ فَسْـَٔلِ ٱلْعَآدِّينَ ﴿١١٣﴾

23-113. Ils diront : « Nous y avons demeuré un jour, ou une partie d'un jour. Interroge donc ceux qui comptent. »

قَٰلَ إِن لَّبِثْتُمْ إِلَّا قَلِيلًا ۖ لَّوْ أَنَّكُمْ كُنتُمْ تَعْلَمُونَ ﴿١١٤﴾

23-114. Il dira : « Vous n'y avez demeuré que peu [de temps], si seulement vous saviez.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous révèle les horreurs du Jour de la Résurrection et les événements terrifiants qui s'y dérouleront. Lorsque la Trompette annoncera la résurrection, tous les hommes seront rassemblés pour une date fixée. Une telle terreur les saisira qu'ils oublieront les liens de parenté, pourtant les plus forts qui unissent les êtres humains. Il est fort probable que tous les autres liens soient complètement oubliés. Nul ne s'enquerra du sort d'autrui car chacun sera préoccupé par sa propre personne, ignorant s'il obtiendra le salut, synonyme de fin de souffrance, ou la damnation, synonyme de fin de bonheur. Allah, Exalté et Loué soit-Il, nous dit qu'en ce jour-là : « **Le jour où l'homme s'enfuira de son frère, de sa mère, de son père, de sa compagne et de ses enfants, car chacun d'eux, ce jour-là, aura son propre cas pour l'occuper**. » ('Abasa 80 : 34-37)

Le jour de la Résurrection, il y aura des étapes durant lesquelles les épreuves seront très intenses et auront un impact considérable, comme par exemple lors de la mise en place de la Balance pour départager les actions des personnes et que les actes de chacun seront examinés selon la justice, afin

de mesurer ce qui est en faveur d'une personne et ce qui est contre elle. Même les plus infimes traces de bien et de mal seront mises en évidence lors de ce jugement.

« **Ceux dont la balance est lourde »** de sorte que leurs bonnes actions l'emportent sur leurs mauvaises actions, « **seront les bienheureux**, » car ils seront sauvés du feu et mériteront le Paradis, et ils seront loués et recommandés.

« **Et ceux dont la balance est légère**, » de sorte que leurs mauvaises actions l'emportent sur leurs bonnes et qu'ils sont accablés par leurs péchés,
« …**seront ceux qui ont ruiné leurs propres âmes**, » en comparaison, n'importe quelle autre perte est facile à supporter. Mais celle-ci sera difficile à supporter puisque rien ne pourra les aider à y résister et à s'en remettre et c'est une perte éternelle et une damnation sans fin. Ils perdront leur âme, qui aurait pu atteindre le bonheur éternel mais ils auront manqué cette félicité infinie auprès du Seigneur Très Généreux.
« …**et ils demeureront éternellement dans l'Enfer**. » Cet avertissement s'adresse, comme mentionné précédemment, à ceux dont les mauvaises actions surpassent les bonnes. Cela ne concerne que le mécréant. De ce fait, il ne sera pas jugé sur la base de ses bonnes et mauvaises actions parce que les mécréants n'ont aucune bonne action à leur actif. Leurs actes seront plutôt recensés, listés, puis exposés à leurs yeux puis, ils devront les reconnaître, ce qui entraînera leur humiliation. Quant à celui qui est fondamentalement croyant mais qui a commis tant de mauvaises actions qu'elles surpassent ses bonnes, même s'il entre en Enfer, il n'y demeurera pas éternellement, comme l'indiquent les textes du Qur'an et de la Sounnah.

Puis Allah, Exalté et Loué soit-Il, mentionne le mauvais sort des mécréants :
« **Le feu brûlera leur visage** » et les submergera de toutes parts, jusqu'à toucher toutes les parties de leur corps et les flammes leur brûleront le visage,
« …**et ils auront les lèvres crispées**, » c'est-à-dire qu'ils grimaceront et que leurs lèvres se rétracteront sous l'intensité et la gravité de la situation à laquelle ils sont confrontés.

Il leur sera dit, à titre de reproche et de blâme : « **Mes versets ne vous étaient-ils pas récités** ? » N'avez-vous pas été appelés à y croire ? Ne vous ont-ils pas été présentés afin que vous réfléchissiez ?
« …**et vous les traitiez alors de mensonges** ?, » alors qu'il s'agissait de révélations claires qui mettaient en évidence le vrai et le faux, et expliquaient qui avait raison et qui avait tort.

À ce moment-là, ils admettront leur faute, au moment même où cet aveu ne leur apportera aucun bénéfice.

« **Ils diront : « Seigneur ! Notre malheur nous a vaincus**, » » c'est-à-dire le malheur qui a résulté du mal, du fait de se détourner de la vérité et de se tourner vers ce qui est nuisible, en abandonnant ce qui est bénéfique, nous a submergés.
« …**et nous étions des gens égarés**, » dans leurs actions, même s'ils savaient qu'ils agissaient mal. Autrement dit : nous agissions en ce monde comme des personnes perdues, égarées et insensées. Cela ressemble à un autre verset qui nous dit qu'ils diront :
« **Si nous avions écouté ou raisonné, nous ne serions pas parmi les gens de la Fournaise**. » (Al-Moulk 67 : 10)

« **Seigneur, fais nous-en sortir ! Et si nous récidivons, nous serons alors des injustes**, » » mais ils mentiront en faisant cette promesse car ils sont comme Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit :
« **Or, s'ils étaient rendus [à la vie terrestre], ils reviendraient sûrement à ce qui leur était interdit. Ce sont vraiment des menteurs**. » (Al-An'âm 6 : 28)

Allah, Exalté et Loué soit-Il, ne leur a laissé aucun argument, aucune excuse. Il leur permet de vivre en ce monde suffisamment longtemps pour que le rappel soit compris et que le malfaiteur soit dissuadé. Allah dira alors, en réponse à leur demande :
« **Soyez-y refoulés (humiliés) et ne Me parlez plus**. » Ces mots, nous Lui demandons de nous garder sains et saufs, sont le pire reproche que les malfaiteurs puissent entendre en termes de honte, de censure, d'humiliation et de perte parce que cela les fera désespérer de tout bien et leur apportera la nouvelle de tous les maux. Ces paroles et la colère du Seigneur Miséricordieux leur seront plus difficiles à supporter et leur causeront une souffrance plus intense que les tourments de l'enfer.

Puis Allah, Exalté et Loué soit-Il, mentionne ce qui a attiré sur eux le châtiment et les a privés de miséricorde :
« **Il y eut un groupe de Mes serviteurs qui disaient : « Seigneur, nous croyons ; pardonne-nous donc et fais-nous miséricorde, car Tu es le meilleur des Miséricordieux**. » » Ils unissaient ainsi leur foi, source de bonnes œuvres, à l'appel de leur Seigneur pour qu'Il leur pardonne et leur accorde Sa miséricorde, cherchant à se rapprocher de Lui en L'invoquant comme leur Seigneur, Lui exprimant leur gratitude pour la foi qu'Il leur a accordée et proclamant l'immensité de Sa miséricorde et de Sa bonté. Ceci témoigne de leur soumission, de leur humilité et de leur respect envers leur Seigneur, de leur crainte de Son châtiment et de leur espérance en Sa miséricorde.

Ce sont là les dirigeants de l'humanité et les meilleurs d'entre eux, « **Mais vous**, » ô viles mécréants qui étiez dépourvus de raison et de sagesse, « **les avez pris en raillerie** » et vous vous êtes moqués d'eux et vous les avez méprisés à tel point que vous étiez distraits par ce comportement insensé.

« **Jusqu'à oublier de M'invoquer, et vous vous riiez d'eux**. » C'est ce qui leur a fait oublier le rappel ; ils étaient distraits par les railleries dont ils étaient victimes. Cet oubli les a encouragés à les ridiculiser, de sorte que l'un a exacerbé l'autre. Peut-il y avoir pire que cette audace ?

« **Vraiment, Je les ai récompensés aujourd'hui pour ce qu'ils ont enduré** » en M'obéissant et en supportant vos désagréments, jusqu'à ce qu'ils viennent à Moi.
« …**et ce sont eux les triomphants** » en atteignant la félicité éternelle et le salut de l'enfer. Ceci est semblable au verset dans lequel Allah dit :
« **Aujourd'hui, donc, ce sont ceux qui ont cru qui rient des mécréants**. » (Al-Moutaffifin 83 : 34)

Allah dira aux mécréants, pour les blâmer du fait qu'ils ont été insensés. En effet, durant ce court laps de temps, ils ont commis tous les maux qui leur ont valu Sa colère et Son châtiment, et ils n'ont pas accompli les bonnes actions des croyants, qui leur ont permis d'atteindre le bonheur éternel et l'agrément de leur Seigneur : « **Combien d'années êtes-vous restés sur terre** ? » Ils répondront : « **Nous y avons demeuré un jour, ou une partie d'un jour**. » Leur réponse repose sur le fait qu'ils considèrent leur séjour sur terre comme très bref. C'est ce qu'ils sous-entendent sans que leurs paroles ne précisent pas la durée exacte de leur séjour. C'est pourquoi ils diront : « **Interrogez donc ceux qui comptent**. »

Dans leur cas, ils seront très préoccupés par autre chose, à savoir l'horrible châtiment, et ne connaîtront pas le nombre exact d'années. Alors Allah leur dira : « **Vous n'y avez demeuré que peu [de temps]**, » que vous connaissiez le nombre ou non, « **si seulement vous saviez** ! »

أَفَحَسِبْتُمْ أَنَّمَا خَلَقْنَٰكُمْ عَبَثًا وَأَنَّكُمْ إِلَيْنَا لَا تُرْجَعُونَ ﴿١١٥﴾

23-115. Pensez-vous que Nous vous avions créés sans but, et que vous ne seriez pas ramenés vers Nous ? »

فَتَعَٰلَى ٱللَّهُ ٱلْمَلِكُ ٱلْحَقُّ ۖ لَآ إِلَٰهَ إِلَّا هُوَ رَبُّ ٱلْعَرْشِ ٱلْكَرِيمِ ﴿١١٦﴾

23-116. Que soit Exalté Allah, le vrai Souverain ! Pas de divinité en dehors de Lui, le Seigneur du Trône sublime !

Ô hommes, « **Pensez-vous que Nous vous avions créés sans but**, » c'est-à-dire en vain, pour que vous mangiez, buviez, vous amusiez et jouissiez des plaisirs de ce monde, et que Nous vous aurions laissés à vous-mêmes sans commandement ni interdiction, sans récompense ni châtiment ? C'est pourquoi Il dit :
« **Et que vous ne seriez pas ramenés vers Nous** ? » Cela ne vous a-t-il jamais effleuré l'esprit ?

« **Que soit Exalté Allah, le vrai Souverain ! Pas de divinité en dehors de Lui**, » car Il est véritablement le Souverain de toute la création et Il est véridique dans Ses promesses et Ses avertissements, et Il est le Seul digne d'adoration, en raison des attributs parfaits qu'Il possède.
« **Le Seigneur du Trône sublime**. » Il est donc plus approprié qu'Il soit le Seigneur de tout ce qui se trouve en dessous, et qu'Il ne vous ait pas créés en vain.

وَمَن يَدْعُ مَعَ ٱللَّهِ إِلَٰهًا ءَاخَرَ لَا بُرْهَٰنَ لَهُۥ بِهِۦ فَإِنَّمَا حِسَابُهُۥ عِندَ رَبِّهِۦٓ ۚ إِنَّهُۥ لَا يُفْلِحُ ٱلْكَٰفِرُونَ ﴿١١٧﴾

23-117. Et quiconque invoque avec Allah une autre divinité, sans avoir la preuve évidente [de son existence], aura à en rendre compte à son Seigneur. En vérité, les mécréants, ne réussiront pas.

وَقُل رَّبِّ ٱغْفِرْ وَٱرْحَمْ وَأَنتَ خَيْرُ ٱلرَّٰحِمِينَ ﴿١١٨﴾

23-118. Et dis : « Seigneur, pardonne et fais miséricorde. C'est Toi le Meilleur des miséricordieux. »

C'est-à-dire, quiconque invoque d'autres divinités qu'Allah, sans apporter la moindre preuve à l'appui de sa croyance et quiconque invoque autre qu'Allah n'en a aucune preuve ; en réalité, toutes les preuves convergent vers l'erreur de sa voie mais il s'en détourne obstinément et à tort, se présentera devant son Seigneur, qui le rétribuera selon ses actes. Il n'obtiendra aucun succès du fait qu'il est mécréant. « **En vérité, les mécréants, ne réussiront pas** » car leur incrédulité est un obstacle à la réussite.

« **Et dis** » en invoquant ton Seigneur avec une dévotion sincère envers Lui seul,

« **Seigneur, pardonne et fais miséricorde** » afin que nous soyons à l'abri du mal, et fais-nous miséricorde afin que par Ta miséricorde nous atteignions le bien,
« **C'est Toi le Meilleur des miséricordieux**. » Quiconque fait miséricorde aux gens, Allah est meilleur pour eux que lui puisqu'Il est plus miséricordieux envers Son serviteur qu'une mère envers son enfant, et Il est plus miséricordieux envers lui qu'il ne l'est envers lui-même.

Ceci conclut le commentaire de la Sourate Al-Mou'minoun.
Louange à Allah, et que la paix et les bénédictions d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons jusqu'au Jour du Jugement.

24

Sourate An-Nour

La Lumière

(Madani)

64 versets

Révélation N°102

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

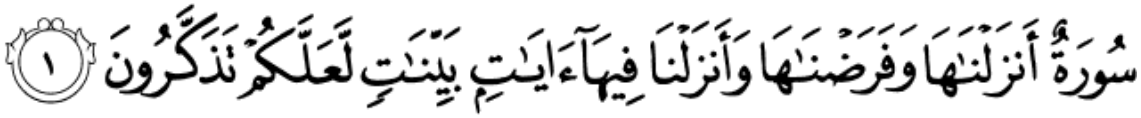

24-1. Voici une Sourate que Nous avons fait descendre et que Nous avons imposée, et Nous y avons fait descendre des versets explicites afin que vous vous souveniez.

C'est-à-dire, il s'agit d'une « **Sourate,** » d'une grande importance.

« …**que Nous avons fait descendre** » comme miséricorde de Notre part sur Nos serviteurs, et Nous l'avons protégé de tous les diables

« …**et que Nous avons imposée** » c'est-à-dire, Nous y avons enjoint ce que Nous avons ordonné en matière de limites, de témoignage, etc.

« …**et Nous y avons fait descendre des versets explicites**, » c'est-à-dire des décisions importantes, des commandements, des réprimandes et une grande sagesse.

« …**afin que vous vous souveniez** » lorsque Nous vous expliquons et vous enseignons ce que vous ne saviez pas.

Puis Allah commence à expliquer les règles auxquelles il est fait référence ;

ٱلزَّانِيَةُ وَٱلزَّانِي فَٱجْلِدُوا۟ كُلَّ وَٰحِدٍ مِّنْهُمَا مِاْئَةَ جَلْدَةٍ ۖ وَلَا تَأْخُذْكُم بِهِمَا رَأْفَةٌ فِى
دِينِ ٱللَّهِ إِن كُنتُمْ تُؤْمِنُونَ بِٱللَّهِ وَٱلْيَوْمِ ٱلْءَاخِرِ ۖ وَلْيَشْهَدْ عَذَابَهُمَا طَآئِفَةٌ مِّنَ
ٱلْمُؤْمِنِينَ ٢

24-2. La fornicatrice et le fornicateur, fouettez-les chacun de cent coups de fouet. Et ne soyez point pris de pitié pour eux dans l'exécution de la loi d'Allah - si vous croyez en Allah et au Jour Dernier. Et qu'un groupe de croyants assiste à leur punition.

Ce jugement s'applique aux hommes et aux femmes vierges qui commettent l'adultère ; ils doivent recevoir cent coups de fouet chacun. Quant aux fornicateurs précédemment mariés,[1] la Sounnah authentique et bien connue indique que la peine prévue par le hadd est la lapidation. Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, nous a interdit de laisser la pitié pour eux nous dissuader de Lui obéir et nous empêcher d'exécuter la peine (hadd) sur eux, que ce soit une pitié naturelle ou parce que la personne est un parent ou un ami, etc.. La foi doit nous conduire à ne pas éprouver cette pitié qui pourrait nous empêcher d'accomplir le commandement d'Allah. La véritable miséricorde et la compassion consistent à appliquer la peine prévue par le hadd. Même si l'on peut éprouver de la compassion pour celui qui est puni par le décret, il ne faut pas pour autant le plaindre.

Allah, Exalté soit-Il, nous ordonne également que le châtiment des fornicateurs soit observé par un groupe de croyants, afin qu'il soit largement connu et que cela déshonore les fornicateurs et dissuade les autres de commettre cet acte. Ils doivent assister à l'exécution de la peine de hadd car le fait d'être témoins de la mise en œuvre effective des règles approfondit la connaissance qu'on en a et permet de mieux les comprendre ; cela contribue également à une plus grande exactitude dans le comptage des coups de fouet, afin de s'assurer que le nombre ne soit ni supérieur ni inférieur au nombre requis. Et Allah est plus Savant.

[1] Cela concerne toute personne ayant été mariée et ayant consommé le mariage, que celui-ci soit toujours en vigueur ou qu'il ait pris fin par divorce ou décès de l'époux.

ٱلزَّانِى لَا يَنكِحُ إِلَّا زَانِيَةً أَوْ مُشْرِكَةً وَٱلزَّانِيَةُ لَا يَنكِحُهَآ إِلَّا زَانٍ أَوْ
مُشْرِكٌ ۚ وَحُرِّمَ ذَٰلِكَ عَلَى ٱلْمُؤْمِنِينَ ﴿٣﴾

24-3. Le fornicateur n'épousera qu'une fornicatrice ou une associatrice. Et la fornicatrice ne sera épousée que par un fornicateur ou un associateur ; et cela a été interdit aux croyants.

Ceci souligne le caractère abominable de la fornication car elle ternit l'honneur de celui qui la commet et celui de sa compagne, d'une manière que les autres péchés ne partagent pas. C'est pourquoi Allah nous enseigne qu'aucune femme ne doit épouser un fornicateur, sauf un homme qui commet le même acte, afin qu'ils soient unis, ou une femme polythéiste qui ne croit ni à la résurrection ni au châtiment, et qui ne se conforme pas aux commandements d'Allah.

De la même manière, aucun homme n'épousera une femme qui commet la fornication, à moins d'être fornicateur ou polythéiste.

« **Cela a été interdit aux croyants**, » c'est-à-dire qu'Allah leur a interdit d'épouser des fornicateurs. Ce verset signifie que si une personne, homme ou femme, commet régulièrement la fornication et ne s'en repent pas, celui ou celle qui souhaite l'épouser, malgré l'interdiction d'Allah, soit ne respecte pas les préceptes d'Allah et de Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), et cette personne ne peut être que polythéiste ; ou alors respecte les préceptes d'Allah et de Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) mais poursuit ce mariage malgré le fait qu'elle soit au courant de l'infidélité de l'autre personne. Dans ce cas, le mariage est un adultère et l'individu est coupable d'adultère et d'immoralité puisque s'il croyait véritablement en Allah, il ne commettrait pas un tel acte. Ceci indique clairement qu'il est interdit d'épouser une femme adultère à moins qu'elle ne se repente, et qu'il est interdit d'épouser un homme adultère à moins qu'il ne se repente. En effet, le lien entre un mari et une femme est la forme la plus forte de communion et d'attachement entre les êtres humains.

Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit :
[Allah ordonnera :] « **Rassemblez les injustes et leurs épouses**… » (As-Sâffât 37 : 22)

- C'est-à-dire leurs épouses. Allah Exalté a interdit cela en raison du mal immense que cela engendre : cela témoigne d'un manque de jalousie protectrice et conduit à attribuer au mari des enfants qui ne sont pas les siens ; de plus, le fornicateur ou l'adultère sera incapable de maintenir la chasteté de sa femme car il sera distrait par d'autres femmes. Chacune de ces raisons, à elle seule, suffit à rendre

cela interdit. Cela indique que le fornicateur ou l'adultère n'est pas un croyant, comme l'a dit le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam).
« *Celui qui commet l'adultère n'est pas croyant au moment où il commet l'adultère*. » (Boukhari)

Même s'il n'est pas polythéiste, on ne peut pas le qualifier, de manière élogieuse, de croyant au sens large.

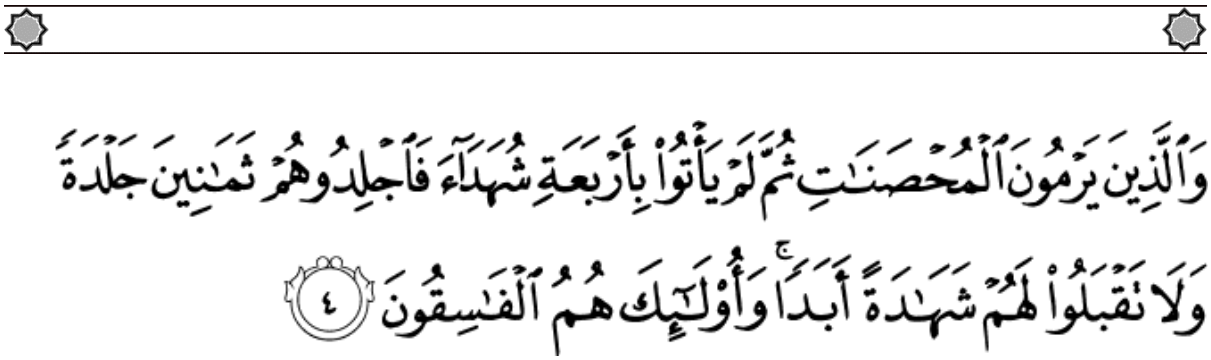

24-4. Et ceux qui lancent des accusations contre des femmes chastes sans produire par la suite quatre témoins, fouettez-les de quatre-vingts coups de fouet, et n'acceptez plus jamais leur témoignage. Et ceux-là sont les pervers,

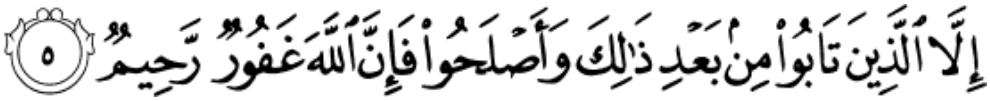

24-5. à l'exception de ceux qui, après cela, se repentent et se réforment, car Allah est Pardonneur et Miséricordieux.

Après avoir souligné la gravité du crime de fornication et d'adultère, en décrétant que celui qui commet ce crime doit être fouetté ou lapidé s'il était auparavant marié, et en déclarant qu'il n'est pas permis d'épouser une telle personne ou de la fréquenter de telle sorte qu'on ne puisse être à l'abri de son mal, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, souligne ici la gravité de l'atteinte à l'honneur d'une personne en l'accusant de fornication ou d'adultère, comme Il le dit :
« **Quant à ceux qui portent des accusations contre des femmes chastes**, » c'est-à-dire des femmes libres (non esclaves) et chastes, cela vaut également pour les hommes car il n'y a pas de distinction entre les sexes à cet égard. Par « **porter des accusations**, » on entend des accusations de fornication ou d'adultère, selon le contexte.
« …**sans produire par la suite quatre témoins**, » c'est-à-dire des hommes de bonne moralité qui témoigneront de cela en termes clairs.
« …**fouettez-les de quatre-vingts coups de fouet** » avec un fouet d'épaisseur moyenne, de manière à leur causer de la douleur sans les blesser parce que le but est la discipline, non la blessure. Ce verset

confirme la peine de hadd pour la calomnie, à condition toutefois que la personne accusée soit, comme Allah, Exalté et Loué soit-Il, le dit, un croyant chaste. Quant à calomnier ou accuser une personne impure, cela mérite une punition disciplinaire (ta'zir).

« …**et n'acceptez plus jamais leur témoignage** » c'est-à-dire, qu'il y a une punition supplémentaire dans ce cas, à savoir que le témoignage de celui qui a porté cette accusation ne doit pas être accepté, même s'il a été puni, à moins qu'il ne se repente, comme nous le verrons plus loin.

« **Et ceux-là sont les pervers**, » c'est-à-dire qu'ils ont outrepassé les limites de l'obéissance à Allah, et leur mal s'est accru à cause de cette violation de ce qu'Allah a rendu sacré et de cette atteinte à l'honneur de son frère. En effet, il a donné aux gens l'occasion de répéter ses propos, sapant ainsi les liens de fraternité qu'Allah a institués entre les croyants, et il se plaisait à voir l'indécence se répandre parmi eux. Ceci démontre que la calomnie et les fausses accusations constituent un péché majeur.

« **À l'exception de ceux qui, après cela, se repentent et se réforment, car Allah est Pardonneur et Miséricordieux**. » Le repentir, dans ce cas précis, signifie que celui qui a proféré l'accusation admet avoir menti. Il est tenu de déclarer qu'il a menti, même s'il était certain des faits, faute d'avoir produit quatre témoins. Si le calomniateur se repent et se corrige, ses mauvaises actions se transforment en bonnes et il ne peut plus être qualifié de transgresseur. De même, son témoignage pourra être accepté ultérieurement, selon l'avis des savants car Allah est Pardonneur et Miséricordieux ; Il pardonne tous les péchés à celui qui se repent et revient à Lui. »

Le calomniateur ne sera fouetté pour défaut de présentation de quatre témoins que s'il n'est pas l'époux de la femme qu'il accuse. S'il est l'époux, alors ce qu'il faut faire est la procédure suivante appelée *li'an* qui est décrite dans le passage suivant :

وَٱلَّذِينَ يَرۡمُونَ أَزۡوَٰجَهُمۡ وَلَمۡ يَكُن لَّهُمۡ شُهَدَآءُ إِلَّآ أَنفُسُهُمۡ فَشَهَٰدَةُ أَحَدِهِمۡ أَرۡبَعُ شَهَٰدَٰتِۭ بِٱللَّهِ إِنَّهُۥ لَمِنَ ٱلصَّٰدِقِينَ ٦

24-6. Et quant à ceux qui lancent des accusations contre leurs propres épouses, sans avoir d'autres témoins qu'eux-mêmes, le témoignage de l'un d'eux doit être une quadruple attestation par Allah qu'il est du nombre des véridiques,

وَٱلْخَٰمِسَةُ أَنَّ لَعْنَتَ ٱللَّهِ عَلَيْهِ إِن كَانَ مِنَ ٱلْكَٰذِبِينَ ﴿٧﴾

24-7. et la cinquième [attestation] est « que la malédiction d'Allah tombe sur lui s'il est du nombre des menteurs. »

وَيَدْرَؤُا۟ عَنْهَا ٱلْعَذَابَ أَن تَشْهَدَ أَرْبَعَ شَهَٰدَٰتٍۭ بِٱللَّهِ ۙ إِنَّهُۥ لَمِنَ ٱلْكَٰذِبِينَ ﴿٨﴾

24-8. Et on ne lui infligera pas le châtiment [de la lapidation] si elle atteste quatre fois par Allah qu'il [son mari] est certainement du nombre des menteurs,

وَٱلْخَٰمِسَةَ أَنَّ غَضَبَ ٱللَّهِ عَلَيْهَآ إِن كَانَ مِنَ ٱلصَّٰدِقِينَ ﴿٩﴾

24-9. et la cinquième [attestation] est que la colère d'Allah soit sur elle, s'il était du nombre des véridiques.

وَلَوْلَا فَضْلُ ٱللَّهِ عَلَيْكُمْ وَرَحْمَتُهُۥ وَأَنَّ ٱللَّهَ تَوَّابٌ حَكِيمٌ ﴿١٠﴾

24-10. Et, n'étaient la grâce d'Allah sur vous et Sa miséricorde...! Allah est Grand Accueillant au repentir et Sage !

La raison pour laquelle le témoignage du mari contre sa femme n'entraîne pas la peine de hadd est que, généralement, le mari n'accuse pas sa femme car ternir sa réputation ternirait également la sienne, à moins qu'il ne dise la vérité et parce qu'il en a le droit, par crainte qu'un enfant ne lui soit attribué alors qu'il n'est pas le sien, ainsi que pour d'autres raisons absentes dans les cas ordinaires où une personne accuse un inconnu. C'est pourquoi Allah dit :

« **Et quant à ceux qui lancent des accusations contre leurs propres épouses**, … »

« …**sans avoir d'autres témoins** » pour étayer l'accusation « **qu'eux-mêmes**, » car ils n'ont aucun témoin pour témoigner de ce dont ils accusent leurs femmes,

« **Le témoignage de l'un d'eux doit être une quadruple attestation par Allah qu'il est du nombre des véridiques**. » On appelle cela un témoignage car il remplace les témoins, lorsque le mari dit : Je prends Allah à témoin que je dis la vérité au sujet de ce dont je l'ai accusée.

« **Et la cinquième [attestation] est « que la malédiction d'Allah tombe sur lui s'il est du nombre des menteurs** » » c'est-à-dire que, la cinquième fois, il devrait ajouter à son témoignage quelque chose pour confirmer ses paroles précédentes, en invoquant contre lui-même la malédiction divine s'il ment. Une fois cette procédure de li'an (de malédiction) accomplie, la peine de hadd pour fausse accusation est levée.

Le sens apparent de ces versets suggère que si l'époux mentionne nommément l'adultère présumé, il ne doit pas être flagellé car cela est lié à l'affaire de son épouse. Mais la peine de hadd doit-elle être appliquée à elle sur la base du li'an de son mari si elle refuse de prêter un serment similaire ou doit-elle être emprisonnée ?
Deux avis juridiques s'affrontent ; celui qui est étayé par les preuves est qu'elle doit être soumise à la peine de hadd puisqu'Allah dit : « **Et on ne lui infligera pas le châtiment [de la lapidation] si elle atteste quatre fois par Allah qu'il [son mari] est certainement du nombre des menteurs** … ». Si la peine de hadd n'était pas due en raison du li'an de son mari, le li'an de son épouse ne pourrait l'éviter. Cela indique également que le châtiment peut lui être évité si elle répond au témoignage de son mari par un témoignage similaire.

« …**et la cinquième [attestation] est que la colère d'Allah soit sur elle, s'il était du nombre des véridiques**, » pour confirmer cela, elle ajoute un serment invoquant la colère divine sur elle-même si elle ment. Une fois la procédure de li'an achevée, ils sont définitivement séparés et l'enfant à l'origine du différend ne peut être attribué à l'homme. Le sens apparent de ce passage indique que cette formulation est requise, tant de l'homme que de la femme, en cas de li'an, et qu'elle doit être respectée dans cet ordre précis, sans omission ni modification. Le li'an ne concerne que le mari, s'il accuse sa femme ; la réciproque n'est pas vraie. Une fois le li'an accompli, la ressemblance de l'enfant avec le mari est sans importance, de même que si un enfant ressemble à l'adultère présumé, il doit être attribué au mari (en l'absence de li'an). La ressemblance doit être prise en compte uniquement en l'absence d'autres éléments permettant de trancher.

« **Et, n'étaient la grâce d'Allah sur vous et Sa miséricorde...! Allah est Grand Accueillant au repentir et Sage**. » La fin de cette phrase est omise mais est suggérée par le contexte : Il aurait fait subir au conjoint menteur ce qu'il ou elle avait attiré sur lui ou elle-même. Mais par Sa grâce et Sa miséricorde, cette décision a été décrétée spécialement pour les époux car cela était nécessaire. Il vous a néanmoins fait prendre conscience de l'abomination de la fornication et de l'adultère, ainsi que de l'abomination des fausses accusations, et Il a prescrit le repentir de ces péchés majeurs et d'autres encore.

إِنَّ ٱلَّذِينَ جَآءُو بِٱلْإِفْكِ عُصْبَةٌ مِّنكُمْ ۚ لَا تَحْسَبُوهُ شَرًّا لَّكُم ۖ بَلْ هُوَ خَيْرٌ
لَّكُمْ ۚ لِكُلِّ ٱمْرِئٍ مِّنْهُم مَّا ٱكْتَسَبَ مِنَ ٱلْإِثْمِ ۚ وَٱلَّذِى تَوَلَّىٰ كِبْرَهُۥ مِنْهُمْ لَهُۥ
عَذَابٌ عَظِيمٌ ﴿١١﴾

24-11. Ceux qui sont venus avec la calomnie sont un groupe d'entre vous. Ne pensez pas que c'est un mal pour vous, mais plutôt, c'est un bien pour vous. À chacun d'eux ce qu'il s'est acquis comme péché. Celui d'entre eux qui s'est chargé de la plus grande part aura un énorme châtiment.

لَّوْلَآ إِذْ سَمِعْتُمُوهُ ظَنَّ ٱلْمُؤْمِنُونَ وَٱلْمُؤْمِنَٰتُ بِأَنفُسِهِمْ خَيْرًا وَقَالُوا۟ هَٰذَآ
إِفْكٌ مُّبِينٌ ﴿١٢﴾

24-12. Pourquoi, lorsque vous l'avez entendue [cette calomnie], les croyants et les croyantes n'ont-ils pas, en eux-mêmes, conjecturé favorablement, et n'ont-ils pas dit : « C'est une calomnie évidente ? »

لَّوْلَا جَآءُو عَلَيْهِ بِأَرْبَعَةِ شُهَدَآءَ ۚ فَإِذْ لَمْ يَأْتُوا۟ بِٱلشُّهَدَآءِ فَأُو۟لَٰٓئِكَ
عِندَ ٱللَّهِ هُمُ ٱلْكَٰذِبُونَ ﴿١٣﴾

24-13. Pourquoi n'ont-ils pas produit [à l'appui de leurs accusations] quatre témoins ? S'ils ne produisent pas de témoins, alors ce sont eux, auprès d'Allah, les menteurs.

وَلَوْلَا فَضْلُ ٱللَّهِ عَلَيْكُمْ وَرَحْمَتُهُۥ فِى ٱلدُّنْيَا وَٱلْءَاخِرَةِ لَمَسَّكُمْ فِى مَآ
أَفَضْتُمْ فِيهِ عَذَابٌ عَظِيمٌ ﴿١٤﴾

24-14. N'eussent-été la grâce d'Allah sur vous et Sa miséricorde ici-bas comme dans l'au-delà, un énorme châtiment vous aurait touchés pour cette (calomnie) dans laquelle vous vous êtes lancés,

إِذْ تَلَقَّوْنَهُۥ بِأَلْسِنَتِكُمْ وَتَقُولُونَ بِأَفْوَٰهِكُم مَّا لَيْسَ لَكُم بِهِۦ عِلْمٌ
وَتَحْسَبُونَهُۥ هَيِّنًا وَهُوَ عِندَ ٱللَّهِ عَظِيمٌ ﴿١٥﴾

24-15. quand vous colportiez la nouvelle avec vos langues et disiez de vos bouches ce dont vous n'aviez aucun savoir ; et vous le comptiez comme insignifiant alors qu'auprès d'Allah cela est énorme.

وَلَوْلَآ إِذْ سَمِعْتُمُوهُ قُلْتُم مَّا يَكُونُ لَنَآ أَن نَّتَكَلَّمَ بِهَٰذَا سُبْحَٰنَكَ هَٰذَا
بُهْتَٰنٌ عَظِيمٌ ﴿١٦﴾

24-16. Et pourquoi, lorsque vous l'entendiez, ne disiez-vous pas : « Nous ne devons pas en parler. Gloire à Toi (ô Allah) ! C'est une énorme calomnie ? »

يَعِظُكُمُ ٱللَّهُ أَن تَعُودُوا۟ لِمِثْلِهِۦٓ أَبَدًا إِن كُنتُم مُّؤْمِنِينَ ﴿١٧﴾

24-17. Allah vous exhorte à ne plus jamais revenir à une chose pareille si vous êtes croyants.

وَيُبَيِّنُ ٱللَّهُ لَكُمُ ٱلْءَايَٰتِ ۚ وَٱللَّهُ عَلِيمٌ حَكِيمٌ ﴿١٨﴾

24-18. Allah vous expose clairement les versets et Allah est Omniscient et Sage.

إِنَّ ٱلَّذِينَ يُحِبُّونَ أَن تَشِيعَ ٱلْفَٰحِشَةُ فِى ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ لَهُمْ عَذَابٌ
أَلِيمٌ فِى ٱلدُّنْيَا وَٱلْءَاخِرَةِ ۚ وَٱللَّهُ يَعْلَمُ وَأَنتُمْ لَا تَعْلَمُونَ ﴿١٩﴾

24-19. Ceux qui aiment que la turpitude se propage parmi les croyants auront un châtiment douloureux, ici-bas comme dans l'au-delà. Allah sait, et vous, vous ne savez pas.

وَلَوْلَا فَضْلُ ٱللَّهِ عَلَيْكُمْ وَرَحْمَتُهُۥ وَأَنَّ ٱللَّهَ رَءُوفٌ رَّحِيمٌ ﴿٢٠﴾

24-20. Et n'eussent été la grâce d'Allah sur vous et Sa miséricorde et (n'eût été) qu'Allah est Compatissant et Miséricordieux...

۞ يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ لَا تَتَّبِعُواْ خُطُوَٰتِ ٱلشَّيۡطَٰنِۚ وَمَن يَتَّبِعۡ خُطُوَٰتِ
ٱلشَّيۡطَٰنِ فَإِنَّهُۥ يَأۡمُرُ بِٱلۡفَحۡشَآءِ وَٱلۡمُنكَرِۚ وَلَوۡلَا فَضۡلُ ٱللَّهِ عَلَيۡكُمۡ
وَرَحۡمَتُهُۥ مَا زَكَىٰ مِنكُم مِّنۡ أَحَدٍ أَبَدٗا وَلَٰكِنَّ ٱللَّهَ يُزَكِّي مَن يَشَآءُۗ وَٱللَّهُ سَمِيعٌ
عَلِيمٞ ٢١

24-21. Ô vous qui avez cru ! Ne suivez pas les pas du diable. Quiconque suit les pas du diable, [sachez que] celui-ci ordonne la turpitude et le blâmable. Et n'eussent été la grâce d'Allah envers vous et Sa miséricorde, nul d'entre vous n'aurait jamais été pur. Mais Allah purifie qui Il veut. Et Allah est Audient et Omniscient.

وَلَا يَأۡتَلِ أُوْلُواْ ٱلۡفَضۡلِ مِنكُمۡ وَٱلسَّعَةِ أَن يُؤۡتُوٓاْ أُوْلِي ٱلۡقُرۡبَىٰ
وَٱلۡمَسَٰكِينَ وَٱلۡمُهَٰجِرِينَ فِي سَبِيلِ ٱللَّهِۖ وَلۡيَعۡفُواْ وَلۡيَصۡفَحُوٓاْۗ أَلَا
تُحِبُّونَ أَن يَغۡفِرَ ٱللَّهُ لَكُمۡۗ وَٱللَّهُ غَفُورٞ رَّحِيمٌ ٢٢

24-22. Et que les détenteurs de richesse et d'aisance parmi vous, ne jurent pas de ne plus faire des dons aux proches, aux pauvres, et à ceux qui émigrent dans la voie d'Allah. Qu'ils pardonnent et absolvent. N'aimez-vous pas qu'Allah vous pardonne ? Et Allah est Pardonneur et Miséricordieux !

إِنَّ ٱلَّذِينَ يَرۡمُونَ ٱلۡمُحۡصَنَٰتِ ٱلۡغَٰفِلَٰتِ ٱلۡمُؤۡمِنَٰتِ لُعِنُواْ فِي ٱلدُّنۡيَا
وَٱلۡأٓخِرَةِ وَلَهُمۡ عَذَابٌ عَظِيمٞ ٢٣

24-23. Ceux qui lancent des accusations contre des femmes vertueuses, chastes [qui ne pensent même pas à commettre la turpitude] et croyantes sont maudits ici-bas comme dans l'au-delà ; et ils auront un énorme châtiment,

يَوۡمَ تَشۡهَدُ عَلَيۡهِمۡ أَلۡسِنَتُهُمۡ وَأَيۡدِيهِمۡ وَأَرۡجُلُهُم بِمَا كَانُواْ يَعۡمَلُونَ ٢٤

24-24. Le jour où leurs langues, leurs mains et leurs pieds témoigneront contre eux de ce qu'ils faisaient.

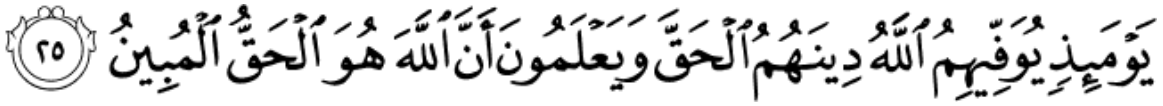

24-25. Ce Jour-là, Allah leur donnera leur pleine et vraie rétribution ; et ils sauront que c'est Allah qui est le Vrai de toute évidence.

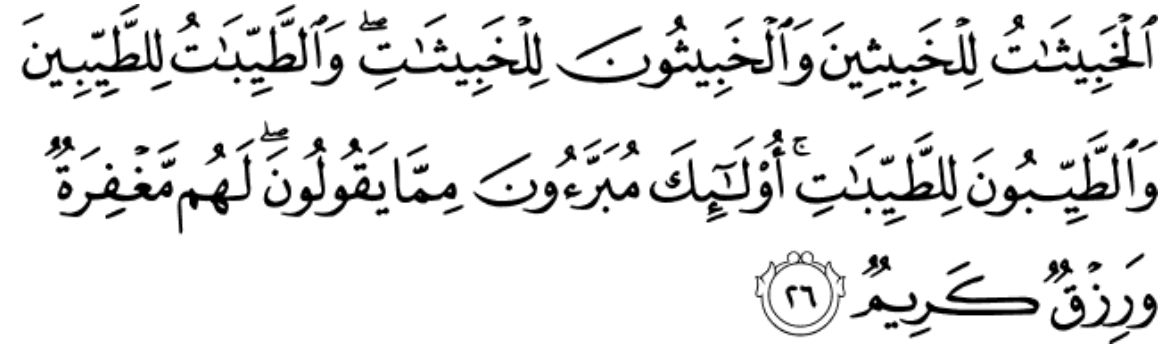

24-26. Les mauvaises [femmes] aux mauvais [hommes], et les mauvais [hommes] aux mauvaises [femmes]. De même, les bonnes [femmes] aux bons [hommes], et les bons [hommes] aux bonnes [femmes].[1] Ceux-là sont innocents de ce que les autres disent. Ils ont un pardon et une récompense généreuse.

Dans les versets précédents, Allah, Exalté et Loué soit-Il, a évoqué la gravité des fausses accusations d'adultère en termes généraux ; c'est comme une introduction à cette histoire, qui est arrivée à la plus noble des femmes, la Mère des Croyants, 'Aïcha (radhiyallahou 'anha). Ces versets ont été révélés au sujet de l'histoire bien connue de la calomnie (al-ifk), attestée dans les recueils authentiques de Hadiths (Sahih), les Sounan et les Mousnad.

En bref, le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) partit en campagne militaire avec son épouse, Aïcha As-Siddiqah Bint (Abi Bakr) As-Siddiq (radhiyallahou 'anhou). Lors d'une halte, son collier se brisa et elle resta donc en arrière pour le chercher et l'armée poursuivit sa route avec son chameau et son howdah (palanquin) sans se rendre compte de son absence. L'armée continua sa route, et elle revint au campement que l'armée avait précédemment quitté. Elle savait que s'ils s'apercevaient de sa disparition, ils reviendraient la chercher mais ils continuèrent leur chemin. Entre-temps, Safwan Ibn Al-Mou'attal As-Soulami, l'un des meilleurs Compagnons, avait pris du retard sur l'armée et s'était arrêté pour dormir à la fin de la nuit. Il arriva alors à l'emplacement du camp et aperçut 'Aïcha

[1] Cette traduction est conforme à l'avis de la majorité des commentateurs. Cependant, ce verset peut aussi signifier : « Les hommes mauvais sont pour les femmes mauvaises et les femmes mauvaises sont pour les hommes mauvais ; les femmes vertueuses sont pour les hommes vertueux et les hommes vertueux sont pour les femmes vertueuses », ce qui indique que 'Aïcha (radhiyallahou 'anha), étant mariée au Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam), ne pouvait être que vertueuse.

(radhiyallahou 'anha). Il la reconnut alors puis fit agenouiller son chameau et elle le monta, sans qu'il lui ait parlé ni qu'elle lui ait parlé. Puis il revint, menant le chameau, après que l'armée se fut arrêtée à midi. Quelques hypocrites qui accompagnaient le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) lors de ce voyage virent Safwan arriver avec elle dans cet état, ils commencèrent à répandre des rumeurs et les rumeurs se répandirent au loin. Les langues des gens s'agitèrent jusqu'à ce que même certains croyants soient trompés et commencent à raconter ce qu'ils avaient entendu, et les révélations cessèrent d'arriver au Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) pendant longtemps.

Peu après, 'Aïcha (radhiyallahou 'anha) apprit ce qui se passait et en fut très bouleversée. Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, révéla alors un verset confirmant son innocence, dans lequel Il exhorta les croyants, souligna la gravité de la situation et donna des instructions importantes.

« **Ceux qui sont venus avec la calomnie**, » c'est-à-dire le mensonge abominable, qui était une accusation contre la Mère des Croyants, « **sont un groupe d'entre vous**, » c'est-à-dire qu'ils étaient un groupe qui vous appartenait, ô croyants, dont certains étaient sincères croyants mais ils ont été trompés par les rumeurs des hypocrites et certains d'entre eux étaient eux-mêmes hypocrites.

« **Ne pensez pas que c'est un mal pour vous, mais plutôt, c'est un bien pour vous**, » en raison du résultat de cette affaire : la déclaration de l'innocence et de la chasteté de la Mère des Croyants, et sa mention en termes élogieux. Ces louanges s'étendaient même à toutes les épouses du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam). De plus, cet incident a conduit à la révélation de versets nécessaires, qui resteront applicables jusqu'au Jour de la Résurrection. Tout cela fut un grand bienfait qui, sans les rumeurs répandues par ceux qui ont initié la calomnie, n'aurait pas été possible. Si Allah veut quelque chose, Il en crée les conditions. C'est pourquoi ces paroles s'adressent à tous les croyants où Allah leur a dit que s'injurier les uns les autres, c'est s'injurier soi-même. Ainsi, le verset implique que les croyants, dans leur amour mutuel, leur compassion, leur miséricorde et leur unité, sont comme un seul corps et que l'ensemble des croyants est comme une structure dont les parties soutiennent les autres. De même qu'un individu ne supporterait pas que son honneur soit bafoué, il ne devrait supporter que quiconque bafoue l'honneur de son frère croyant, qui est comme lui. Tant qu'une personne n'atteint pas ce niveau, elle manque de foi et de sincérité envers son frère.

« **À chacun d'eux ce qu'il s'est acquis comme péché**, » ceci est un avertissement à ceux qui ont propagé cette calomnie : ils seront punis pour leurs propos. Le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a d'ailleurs appliqué la peine de hadd à certains d'entre eux, « **celui d'entre eux qui s'est chargé de la plus grande part**, » à savoir le perfide hypocrite 'AbdAllâh Ibn Oubay Ibn Saloul (qu'Allah le maudisse).
« …**aura un énorme châtiment**, » à savoir l'éternité dans les profondeurs de l'enfer.

Puis Allah, Exalté et Loué soit-Il, conseille Ses serviteurs sur ce qu'ils doivent faire s'ils entendent de tels propos :

« **Pourquoi, lorsque vous l'avez entendue [cette calomnie], les croyants et les croyantes n'ont-ils pas, en eux-mêmes, conjecturé favorablement**. » C'est-à-dire que les croyants devraient avoir une bonne opinion les uns des autres, ce qui signifie supposer qu'ils sont innocents de ce dont ils sont accusés puisque ce qu'ils ont de la foi certaine devrait les protéger de toute fausse accusation portée contre eux.

« …**et n'ont pas dit** » grâce à cette pensée positive les uns des autres

« …**c'est une calomnie évidente** ? » C'est-à-dire une invention, l'une des choses les plus odieuses et les plus manifestement mensongères. C'est ainsi que doit réagir le croyant lorsqu'il entend de telles choses sur son coreligionnaire ; il doit clamer son innocence et dire à celui qui tient ces propos : « Tu mens. »

« **Pourquoi n'ont-ils pas produit [à l'appui de leurs accusations] quatre témoins** ? » Autrement dit, pourquoi ceux qui ont porté cette accusation n'ont-ils pas amené quatre témoins de bonne moralité pour en témoigner ?

« **S'ils ne produisent pas de témoins, alors ce sont eux, auprès d'Allah, les menteurs**. » Même s'ils en sont certains, selon les règles d'Allah, ils sont des menteurs car Allah leur a interdit d'en parler à moins de produire quatre témoins. C'est pourquoi Allah dit : « **S'ils ne produisent pas de témoins, alors ce sont eux, auprès d'Allah, les menteurs**. » Tout ceci souligne le caractère sacré de l'honneur du musulman, puisqu'il n'est pas permis de porter une accusation contre lui sans avoir le nombre requis de témoins pour la confirmer.

« **N'eussent-été la grâce d'Allah sur vous et Sa miséricorde ici-bas comme dans l'au-delà**, » Sa bonté vous entoure dans les deux domaines, tant dans vos affaires religieuses que temporelles,

« …**un énorme châtiment vous aurait touchés pour cette (calomnie) dans laquelle vous vous êtes lancés**, » car vous la méritez pour ce que vous avez dit. Mais par la grâce et la miséricorde d'Allah envers vous, Il vous a prescrit le repentir et a fait de la punition un moyen de purification.

« …**quand vous colportiez la nouvelle avec vos langues**, » c'est-à-dire en la répandant et en vous la transmettant les unes aux autres, en chuchotant des ragots alors qu'il s'agissait d'une fausse histoire,

« …**et disiez de vos bouches ce dont vous n'aviez aucun savoir**. ». Il y a ici deux interdits : parler sur la base du mensonge et parler sans connaissance.

« …**et vous le comptiez comme insignifiant**, » c'est pourquoi certains croyants firent de même, qui se repentirent et se purifièrent par la suite.

« …**alors qu'auprès d'Allah cela est énorme**. » Ceci est une réprimande sévère contre le fait de commettre certains péchés en les jugeant insignifiants. Mais les pensées d'une personne ne lui seront d'aucune utilité et n'atténueront en rien la punition pour ce péché ; au contraire, elles l'entraînent dans le péché et l'incitent à récidiver.

« **Et pourquoi, lorsque vous l'entendiez** » c'est-à-dire, pourquoi : ô croyants, quand vous avez entendu ce que disaient les calomniateurs
« **N'avez-vous pas dit**, » dénonçant cela et le considérant comme une affaire grave,
« **Nous ne devons pas en parler**. » C'est-à-dire que nous ne devrions pas en parler et il n'est pas approprié que nous parlions de ce mensonge évident car la foi du croyant l'empêche de commettre des actes abominables.
« **C'est une énorme calomnie** ! » C'est-à-dire un mensonge monstrueux.

« **Allah vous exhorte à ne plus jamais revenir à une chose pareille**. » C'est-à-dire accuser les croyants d'immoralité. Allah vous exhorte et vous conseille de ne plus le faire. Quel bel avertissement et conseil de la part de notre Seigneur ! Nous devons donc l'accepter, nous y soumettre et Le remercier pour ce qu'Il nous a révélé.
« **Quelle bonne exhortation qu'Allah vous fait** ! » (An-Nissâ' 4 : 58)

« …**si vous êtes croyants**. » Cela indique qu'une foi sincère empêche une personne de commettre des actions interdites.

« **Allah vous expose clairement les versets**, » qui contiennent l'explication des règles, les exhortations, les réprimandes, les encouragements et les avertissements. Il vous les explique clairement,
« **Et Allah est Omniscient et Sage** » c'est-à-dire, que Sa science est parfaite et Sa sagesse est infinie, et par Sa science et Sa sagesse Il vous a instruit ce qu'Il vous a enseigné et cela est toujours dans votre intérêt.

« **Ceux qui aiment que la turpitude** » se répandre parmi les croyants subiront un châtiment douloureux ici-bas et dans l'au-delà, un châtiment qui les blessera moralement et physiquement, en raison de leur hypocrisie envers leurs frères musulmans, de leur désir de leur nuire et de leur audace à porter atteinte à leur honneur. Si cet avertissement concerne simplement le plaisir de voir l'indécence se répandre et le plaisir qu'elle procure, qu'en est-il alors de ce qui est pire encore : la montrer et la transmettre ? Le résultat est le même, que l'acte immoral soit commis ou non.

Tout ceci est une miséricorde d'Allah envers Ses serviteurs croyants, et afin de préserver leur honneur, comme Il a préservé leurs vies et leurs biens. Allah leur a enjoint d'entretenir des relations sincères les uns avec les autres, et leur a prescrit d'aimer pour son frère ce qu'il aime pour lui-même, et de détester pour son frère ce qu'il déteste pour lui-même.

« **Allah sait, et vous ne savez pas**, » c'est pourquoi Il vous a enseigné et expliqué ce dont vous n'avez pas connaissance.

« **Et n'eussent été la grâce d'Allah sur vous et Sa miséricorde** » qui t'entourent de toutes parts, « **Et (n'eût été) qu'Allah est Compatissant et Miséricordieux**, » Il ne vous aurait pas expliqué ces règles ni exhorté, et Il n'aurait accordé aucun répit à ceux qui désobéissent à Ses commandements. Mais par Sa grâce et Sa miséricorde, attributs constants de Sa nature, cette situation a engendré pour vous un bienfait incommensurable, ici-bas et dans l'au-delà.

Après avoir interdit ce péché en particulier, Allah, Exalté et Loué soit-Il, interdit ensuite les péchés en termes généraux, comme Il le dit :
« **Ô vous qui avez cru ! Ne suivez pas les pas du diable**, » c'est-à-dire ses voies et ses murmures. Les traces du Shaytân englobent tous les péchés liés au cœur (croyances et intentions), à la langue (paroles) et au corps (actions physiques).

Par Sa sagesse, Allah, Exalté soit-Il, a expliqué la règle, qui est l'interdiction de suivre les traces de Shaytân et la sagesse qui sous-tend cette règle, en soulignant le mal de l'acte interdit, ce qui prescrit de s'en éloigner :
« **Quiconque suit les pas du diable, [sachez que] celui-ci ordonne la turpitude**, » c'est-à-dire aux péchés majeurs considérés comme indécents par le bon sens et les enseignements religieux même s'il peut y avoir une certaine inclination à les commettre.
« …**et le blâmable**. » Cela désigne ce qui est condamné pour des raisons rationnelles et que personne n'approuverait. Les péchés décrits comme étant les œuvres de Shaytân ne vont pas au-delà. Allah les a interdits à Ses serviteurs par Sa grâce ; qu'ils Le remercient et se souviennent de Lui, car cela les protège de toute souillure par des actes abominables et mauvais.

Par Sa bonté envers eux, Il leur a interdit ces péchés, comme Il leur a interdit de consommer des poisons mortels et autres substances similaires.

« **Et n'eussent été la grâce d'Allah envers vous et Sa miséricorde, nul d'entre vous n'aurait jamais été pur**. » Autrement dit, vous n'auriez jamais été purifiés de suivre les traces de Shaytân, car lui et ses troupes s'efforcent d'inciter les gens au péché et de leur donner une apparence vertueuse.

L'âme est encline au mal et pousse à le commettre. L'homme est par nature sujet aux faiblesses et sa foi est fragile. Si l'homme était livré à lui-même, sans aide, sous l'influence de ces facteurs, nul ne serait purifié en se débarrassant de ses péchés et de ses mauvaises actions, ni en accomplissant de bonnes actions. La purification exige de se purifier et d'accomplir de bonnes actions. Mais la grâce et la miséricorde d'Allah permettent à certains d'entre vous d'être purifiés. L'une des invocations du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) était :
« *Ô Allah, accorde à mon âme la piété et purifie-la car Tu es le meilleur pour la purifier, Tu es son Gardien et son Seigneur*. » (Mouslim)

C'est pourquoi Allah dit :
« **Mais Allah purifie qui Il veut**, » celui qu'Il sait apte à cela ; c'est pourquoi Il dit : « **Et Allah est Audient et Omniscient**. »

« **Et que les détenteurs de richesse et d'aisance parmi vous, ne jurent pas de ne plus faire des dons aux proches, aux pauvres, et à ceux qui émigrent dans la voie d'Allah. Qu'ils pardonnent et absolvent**. »
Parmi ceux qui ont propagé la calomnie figurait Mistah Ibn Athâthah, un parent d'Abou Bakr as-Siddiq. Mistah était un homme pauvre, ayant émigré pour la cause d'Allah. Abou Bakr jura de ne plus rien lui accorder à cause de ses propos. Mais ce verset fut alors révélé, leur interdisant de jurer de ne plus rien lui accorder et les exhortant à pardonner et à oublier, promettant le pardon d'Allah s'il pardonnait à son parent.
« **N'aimez-vous pas qu'Allah vous pardonne ? Et Allah est Pardonneur et Miséricordieux**. » Si tu pardonnes à Ses serviteurs, en leur accordant ton pardon et en passant l'éponge, Allah te traitera de même. Quand Abou Bakr entendit ce verset, il dit : « Non, par Allah, je souhaite qu'Allah me pardonne. » Et il reprit ses dépenses pour Mistah.

Ce verset indique qu'il est prescrit de subvenir aux besoins de ses proches et qu'il ne faut pas cesser de le faire, ni de leur témoigner de la bienveillance, à cause d'un péché commis. Il est recommandé de pardonner et d'oublier, quels que soient les péchés commis.

Vient ensuite une mise en garde catégorique contre le fait de porter des accusations contre des femmes chastes :
« **Ceux qui lancent des accusations contre des femmes vertueuses, chastes**, » c'est-à-dire les femmes qui s'abstiennent d'actes immoraux
« **[Qui ne pensent même pas à commettre la turpitude]**. » Et de telles choses ne leur traversent jamais l'esprit.

« …**et croyantes, sont maudits ici-bas comme dans l'au-delà**. » La malédiction ne peut provenir que d'un péché majeur. Il est souligné que la malédiction est permanente et les affectera dans les deux royaumes.
« **Et ils auront un énorme châtiment**. » Ceci s'ajoute à la malédiction ; Allah les éloignera de Sa miséricorde et déchaînera contre eux Sa terrible vengeance.

Ce châtiment viendra au Jour de la Résurrection, « **le jour où leurs langues, leurs mains et leurs pieds témoigneront contre eux de ce qu'ils faisaient**. » Chacun de leurs organes témoignera contre eux, de leurs actions. Ils seront amenés à parler par Celui qui fait parler toute chose, afin qu'il soit impossible de nier quoi que ce soit. Il est juste envers ses serviteurs et il fera en sorte que les témoins soient issus d'eux-mêmes.

« **Ce Jour-là, Allah leur donnera leur pleine et vraie rétribution**, » c'est-à-dire qu'Il les rétribuera pour leurs actes, en leur accordant la juste rétribution fondée sur la justice et l'équité, et ils trouveront leur rétribution dans son intégralité, sans qu'il ne leur manque rien.

« **Et on déposera le livre (de chacun). Alors tu verras les criminels, effrayés à cause de ce qu'il y a dedans, dire : « Malheur à nous, qu'a donc ce livre à n'omettre de mentionner ni péché véniel ni péché capital ? » Et ils trouveront devant eux tout ce qu'ils ont œuvré. Et ton Seigneur ne fait du tort à personne**. » (Al-Kahf 18 : 49)

Ils réaliseront, du haut de cette position élevée, qu'Allah est la Vérité qui manifeste toutes choses. Ses attributs sublimes sont véridiques, Ses actes sont véridiques, L'adorer est véridique, Le rencontrer est véridique, Sa promesse, Son avertissement, Son décret religieux et Son jugement sont tous véridiques, et Ses Messagers sont véridiques ; il n'y a donc rien de vrai si ce n'est ce qui est auprès d'Allah et ce qui vient d'Allah.

« **Les mauvaises [femmes] aux mauvais [hommes], et les mauvais [hommes] aux mauvaises [femmes]**. » Autrement dit, tout ce qui est mauvais chez les hommes, les femmes, en paroles et en actes, convient à celui qui est mauvais parce que cela est en harmonie avec lui et lui ressemble. Et tout ce qui est bon chez les hommes, les femmes, en paroles et en actes, convient à celui qui est bon car cela est en harmonie avec lui et lui ressemble.

Ceci est de sens général et n'exclut rien. L'une des implications les plus importantes est que rien ne convient aux Prophètes : en particulier aux Messagers dotés d'une forte volonté, et notamment à notre Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), qui est le meilleur de tous les hommes vertueux, si ce n'est la meilleure des femmes.

Porter atteinte à la réputation de 'Aïcha (radhiyallahou 'anha) à ce sujet revient à porter atteinte à la réputation du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) ; il était la cible visée par la calomnie inventée par les hypocrites, du simple fait qu'elle était l'épouse du Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), et il est de notoriété publique qu'elle ne pouvait être que bonne et pure, innocente de cet acte répréhensible.

Qu'en est-il alors de ce qu'elle représente ? Car elle était la siddiqah des femmes (c'est-à-dire celle qui était forte et sincère dans la foi), la meilleure, la plus savante et la plus pure des femmes, la bien-aimée du Messager du Seigneur des mondes ; aucune révélation ne lui parvint lorsqu'il était sous le couvert de ses autres épouses, hormis elle.

Allah, Exalté et Loué soit-Il, l'affirme ensuite clairement, de telle sorte qu'aucun malfaiteur ne puisse se justifier de dire du mal d'elle, et qu'il ne subsiste aucun doute, comme Il le dit : « **Ceux-là sont innocentes de ce que les autres disent**. » Cela concerne principalement 'Aïcha (radhiyallahou 'anha), mais aussi les autres femmes pieuses et croyantes, innocentes de cœur.
« **Elles ont un pardon** » qui purifiera tous leurs péchés
« …**et une récompense généreuse** » au Paradis, venant du Seigneur Très Généreux.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ لَا تَدۡخُلُواْ بُيُوتًا غَيۡرَ بُيُوتِكُمۡ حَتَّىٰ
تَسۡتَأۡنِسُواْ وَتُسَلِّمُواْ عَلَىٰٓ أَهۡلِهَاۚ ذَٰلِكُمۡ خَيۡرٞ لَّكُمۡ لَعَلَّكُمۡ
تَذَكَّرُونَ ٢٧

24-27. Ô vous qui croyez, n'entrez pas dans des maisons autres que les vôtres avant de demander la permission [d'une façon délicate] et de saluer leurs habitants ! Cela est meilleur pour vous. Peut-être vous souvenez-vous.

فَإِن لَّمۡ تَجِدُواْ فِيهَآ أَحَدٗا فَلَا تَدۡخُلُوهَا حَتَّىٰ يُؤۡذَنَ لَكُمۡۖ وَإِن قِيلَ
لَكُمُ ٱرۡجِعُواْ فَٱرۡجِعُواْۖ هُوَ أَزۡكَىٰ لَكُمۡۚ وَٱللَّهُ بِمَا تَعۡمَلُونَ عَلِيمٞ ٢٨

24-28. Si vous n'y trouvez personne, alors n'y entrez pas avant que permission vous soit donnée. Et si on vous dit : « Retournez », eh bien, retournez. Cela est plus pur pour vous. Et Allah, de ce que vous faites est Omniscient.

لَّيْسَ عَلَيْكُمْ جُنَاحٌ أَن تَدْخُلُوا بُيُوتًا غَيْرَ مَسْكُونَةٍ فِيهَا مَتَاعٌ لَّكُمْ ۚ
وَاللَّهُ يَعْلَمُ مَا تُبْدُونَ وَمَا تَكْتُمُونَ ﴿٢٩﴾

24-29. Nul grief contre vous à entrer dans des maisons inhabitées où se trouve un bien pour vous. Allah sait ce que vous divulguez et ce que vous cachez.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, ordonne à Ses serviteurs croyants de ne pas entrer dans des maisons autres que les leurs sans permission car cela entraîne un certain nombre de conséquences néfastes, telles que les suivantes :

• Ce à quoi le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) faisait référence lorsqu'il a dit :
« *La permission n'a été prescrite que pour éviter de voir ce qui n'est pas convenable pour soi*. » (Boukhari et Mouslim)
Ne pas respecter scrupuleusement cette règle peut amener une personne à contempler des éléments privés qu'elle n'est pas censée voir chez autrui. La maison d'une personne, en dissimulant ce qui relève de l'intimité à l'intérieur de ses murs, est comme un vêtement qui couvre ce qui est intime dans le corps.

• Entrer chez autrui sans permission peut éveiller les soupçons et faire croire à celui qui s'y introduit, notamment pour des actes répréhensibles comme le vol puisqu'une intrusion furtive est souvent perçue comme une mauvaise intention. Allah Exalté interdit aux croyants d'entrer dans une maison autre que la leur sans en avoir demandé la permission ; le texte arabe original suggère que demander la permission rassure, tandis qu'entrer sans permission peut susciter l'inquiétude.

« …**et de saluer leurs habitants.** » La manière dont cela doit être fait est mentionnée dans le Hadith : « *As-salamou 'aleykoum (que la paix soit sur vous) ; puis-je entrer* ? » (Enregistré par Abou Daoud ; Al-Albani l'a jugé solide)

« **Cela** » demander la permission d'entrer
« **…est meilleur pour vous. Peut-être vous souvenez-vous**, » cela servira de nombreux intérêts et parce que cela fait partie des nobles caractéristiques requises du musulman.

S'il en reçoit la permission, il peut entrer, mais « **Si vous n'y trouvez personne, alors n'y entrez pas avant que permission vous soit donnée. Et si on vous dit : « Retournez », eh bien, retournez**, »

c'est-à-dire, ne refusez pas de retourner et ne vous fâchez pas du fait que le propriétaire ne vous prive pas d'un droit fondamental. Il a simplement le choix : s'il le souhaite, il peut vous autoriser à entrer, ou il peut vous le refuser. Personne ne devrait donc se sentir offensé ou contrarié, dans ce cas.
« **Cela est plus pur pour vous**, » c'est-à-dire que cela vous protège plus efficacement du péché et vous aide à faire plus de bien.
« **Et Allah, de ce que vous faites est Omniscient** » ; Il rétribuera chacun selon ses actes, qu'ils soient nombreux ou peu nombreux, bons ou mauvais.

Cette règle s'applique aux maisons habitées, qu'on s'y rende pour une raison particulière ou non, et aux maisons inhabitées où l'on n'a pas besoin d'entrer.

Dans le cas des maisons inhabitées mais contenant les biens de la personne qui a besoin d'y entrer, et en l'absence de toute personne à qui demander la permission d'entrer ; ce qui s'applique aux logements loués, etc., Allah les a mentionnées dans le verset suivant :
« **Nul grief contre vous**, » c'est-à-dire point de blâme. En revanche, entrer dans les maisons mentionnées ci-dessus sans permission est considéré comme interdit et cela est qualifié de blâmable : « …**à entrer dans des maisons inhabitées où se trouve un bien pour vous**. » Ceci est un exemple de la sagesse et de la prudence remarquables du Qur'an : les paroles « **n'entrez pas dans les maisons autres que les vôtres** » ont une signification générale et s'appliquent à toutes les maisons qui n'appartiennent pas à l'individu mais Allah, qu'Il soit glorifié, a exclu de cela les maisons qui ne lui appartiennent pas, cependant dans lesquelles il a un intérêt, et qui sont inhabitées. Dans ce cas, le blâme est levé pour celui qui y entre.

« **Allah sait ce que vous divulguez et ce que vous cachez**. » Il connaît votre état intérieur et extérieur, et Il sait ce qui est dans votre intérêt ; c'est pourquoi Il vous a prescrit ce dont vous avez besoin ; et ce que vous ne pouvez faire sans lois et enseignements.

قُل لِّلْمُؤْمِنِينَ يَغُضُّوا۟ مِنْ أَبْصَـٰرِهِمْ وَيَحْفَظُوا۟ فُرُوجَهُمْ ۚ ذَٰلِكَ
أَزْكَىٰ لَهُمْ ۗ إِنَّ ٱللَّهَ خَبِيرٌۢ بِمَا يَصْنَعُونَ ﴿٣٠﴾

24-30. Dis aux croyants de baisser leurs regards et de garder leur chasteté. C'est plus pur pour eux. Allah est, certes, Parfaitement Connaisseur de ce qu'ils font.

C'est-à-dire, instruit les croyants et dites à ceux qui ont la foi de ne pas faire ce qui mine la foi :
« …**de baisser leurs regards** » et de ne pas regarder la nudité, ou les femmes non-mahram ou les jeunes gens imberbes, lorsqu'il y a une crainte que les regarder puisse conduire à la tentation ; et dis-leur de détourner leur regard des ornements mondains qui pourraient être tentants et les faire tomber dans ce qui est interdit.
« …**et de garder leur chasteté** » en s'abstenant de tout acte sexuel interdit, que ce soit par voie vaginale, anale ou autre, et en s'abstenant de permettre à autrui de toucher ou de regarder leurs parties intimes
« **C'est** » la prudence concernant le regard et les désirs charnels
« **C'est plus pur pour eux**, » c'est-à-dire que ce sera plus pur et meilleur, et plus efficace pour les aider à accomplir de bonnes œuvres. Celui qui maîtrise ses désirs charnels et son regard sera pur et exempt du mal qui souille ceux qui commettent des actes immoraux, et cela purifiera ses actes, car il renoncera aux actions interdites auxquelles l'âme pourrait être encline et auxquelles elle pourrait être incitée à participer. Quiconque renonce à quelque chose pour la cause d'Allah, Allah le récompensera par quelque chose de meilleur ; quiconque détourne son regard (de ce qui est interdit), Allah lui accordera la lumière. Si une personne maîtrise ses désirs charnels et détourne son regard de ce qui est interdit et de ce qui y conduit, malgré la pression du désir, il sera alors plus enclin à s'abstenir d'autres choses. C'est pourquoi Allah qualifie cela de *hifdh* (littéralement « garde ») car si une personne ne s'efforce pas de veiller sur ce qu'elle garde et ne prend pas les mesures nécessaires pour le protéger, cela ne sera pas protégé. Il en va de même pour le regard et les désirs charnels : s'il ne s'efforce pas de les maîtriser et de les contenir, ils lui causeront des ennuis et des problèmes.

Considérez comment Allah leur ordonne de réprimer totalement leurs désirs charnels parce que leurs laisser libre cours n'est permis en aucune circonstance. Quant au regard, Il dit « **de baisser leurs regards** » ; le texte arabe original suggère que cela ne doit être fait que partiellement, puisqu'il est permis de regarder dans certains cas, si cela est nécessaire, comme pour celui qui témoigne ou celui qui souhaite faire une demande en mariage, etc. Ensuite, Allah leur rappelle qu'Il est parfaitement Connaisseur de tout ce qu'ils font, afin qu'ils s'efforcent de se préserver de ce qui est interdit.

وَقُل لِّلْمُؤْمِنَٰتِ يَغْضُضْنَ مِنْ أَبْصَٰرِهِنَّ وَيَحْفَظْنَ فُرُوجَهُنَّ وَلَا
يُبْدِينَ زِينَتَهُنَّ إِلَّا مَا ظَهَرَ مِنْهَا ۖ وَلْيَضْرِبْنَ بِخُمُرِهِنَّ عَلَىٰ
جُيُوبِهِنَّ ۖ وَلَا يُبْدِينَ زِينَتَهُنَّ إِلَّا لِبُعُولَتِهِنَّ أَوْ ءَابَآئِهِنَّ
أَوْ ءَابَآءِ بُعُولَتِهِنَّ أَوْ أَبْنَآئِهِنَّ أَوْ أَبْنَآءِ بُعُولَتِهِنَّ أَوْ
إِخْوَٰنِهِنَّ أَوْ بَنِىٓ إِخْوَٰنِهِنَّ أَوْ بَنِىٓ أَخَوَٰتِهِنَّ أَوْ نِسَآئِهِنَّ أَوْ مَا
مَلَكَتْ أَيْمَٰنُهُنَّ أَوِ ٱلتَّٰبِعِينَ غَيْرِ أُو۟لِى ٱلْإِرْبَةِ مِنَ ٱلرِّجَالِ أَوِ
ٱلطِّفْلِ ٱلَّذِينَ لَمْ يَظْهَرُوا۟ عَلَىٰ عَوْرَٰتِ ٱلنِّسَآءِ ۖ وَلَا يَضْرِبْنَ
بِأَرْجُلِهِنَّ لِيُعْلَمَ مَا يُخْفِينَ مِن زِينَتِهِنَّ ۚ وَتُوبُوٓا۟ إِلَى ٱللَّهِ جَمِيعًا
أَيُّهَ ٱلْمُؤْمِنُونَ لَعَلَّكُمْ تُفْلِحُونَ ﴿٣١﴾

24-31. Et dis aux croyantes de baisser leurs regards, de garder leur chasteté, et de ne montrer de leurs atours que ce qui en paraît[1] et qu'elles rabattent leur voile sur leurs poitrines ; et qu'elles ne montrent leurs atours qu'à leurs maris, ou à leurs pères, ou aux pères de leurs maris, ou à leurs fils, ou aux fils de leurs maris, ou à leurs frères, ou aux fils de leurs frères, ou aux fils de leurs sœurs, ou aux femmes musulmanes, ou aux esclaves qu'elles possèdent, ou aux domestiques mâles impuissants,[2] ou aux garçons impubères qui ignorent tout des parties cachées des femmes. Et qu'elles ne frappent pas avec leurs pieds de façon que l'on sache ce qu'elles cachent de leurs parures. Et repentez-vous tous devant Allah, ô croyants, afin que vous récoltiez le succès.

Après avoir enjoint aux croyants de détourner leurs regards et de maîtriser leurs désirs charnels, Allah enjoint maintenant aux croyantes de faire de même.

[1] « **Ce qui en apparaît habituellement** » : ceci se réfère aux vêtements extérieurs.
[2] Cela fait référence aux personnes à charge ou aux servants qui sont attachés à une tribu ou à une famille.

« **Et dis aux croyantes de baisser leurs regards** » ce qu'elles ne doivent pas regarder, comme regarder les hommes avec désir et d'autres formes de regards interdits.
« …**de garder leur chasteté** » en n'autorisant personne à avoir des relations sexuelles avec elles, à les toucher ou à les regarder de manière interdite.

« …**et de ne montrer de leurs atours,** » telles que de beaux vêtements et des bijoux ; le corps entier relève de la catégorie de parure.

Car le vêtement extérieur ne peut être dissimulé, Allah dit : « **que ce qui en paraît**, » c'est-à-dire le vêtement extérieur habituellement porté, pourvu qu'il ne contienne rien qui puisse constituer une tentation.

« …**et qu'elles rabattent leur voile sur leurs poitrines**. » Ceci afin de parfaire leur voile. Cela indique que la parure qu'il est interdit de montrer comprend le corps entier, comme nous l'avons déjà mentionné. Puis Allah réitère l'interdiction de porter des ornements, puis fait une exception à cette règle :
« …**sauf à leurs maris, leurs pères, les pères de leurs maris**, » cela inclut le père lui-même et les grands-pères, quelle que soit la lignée ascendante.
« …**ou à leurs fils, ou aux fils de leurs maris**, » cela inclut les fils et les petits-fils, quelle que soit la distance qui sépare les deux fils.
« …**ou à leurs frères, ou aux fils de leurs frères**, » cela inclut les frères germains et les demi-frères par le père ou la mère
« …**ou aux fils de leurs sœurs, ou aux femmes musulmanes**, » autrement dit, il est permis aux femmes de se regarder en toutes circonstances. Il se peut que par « **femmes musulmanes** », on entende des femmes de la même religion, à savoir d'autres femmes musulmanes. Cet argument est avancé par ceux qui affirment qu'il est interdit à une femme dhimmi (non-musulmane) de voir une femme musulmane (sans hijab). »

« …**ou aux esclaves qu'elles possèdent**, » il est permis à un esclave, si la femme est son propriétaire exclusif, de voir sa maîtresse tant qu'il lui appartient. Si cette propriété prend fin, totalement ou partiellement, il lui est alors interdit de la voir.

« **ou aux domestiques mâles impuissants** » c'est-à-dire ceux qui dépendent de vous et sont liées à vous, ou des hommes qui n'ont aucun désir, comme une personne atteinte d'un handicap mental et qui n'est pas consciente de ce qui se passe autour d'elle, ou une personne impuissante et sans désir

physique ou autre, ne sont pas interdites. Dans ce cas, il n'est pas interdit à ces personnes de regarder la femme.

« …**ou aux garçons impubères qui ignorent tout des parties cachées des femmes**. » Autrement dit, les enfants n'ayant pas encore atteint l'âge de discernement. Il leur est permis de regarder les femmes qui ne sont pas des mahram. Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, en donne la raison : ils n'ont pas encore conscience de l'intimité des femmes. En d'autres termes, ils n'ont ni connaissance ni désir pour le moment. Cela signifie qu'une fois que l'enfant a atteint l'âge de discernement, les femmes doivent se couvrir en sa présence puisqu'il a alors conscience de l'intimité des femmes.

« **Et qu'elles ne frappent pas avec leurs pieds de façon que l'on sache ce qu'elles cachent de leurs parures**, » c'est-à-dire qu'elles ne doivent pas taper du pied afin que les bijoux qu'elles portent, tels que des bracelets de cheville et autres, fassent du bruit et que leurs ornements soient reconnus, devenant ainsi un moyen de tentation. De ce verset et d'autres découle le principe de l'interdiction des moyens. Si une chose est permise en soi mais qu'elle peut mener à quelque chose d'interdit, ou qu'il existe une crainte que cela puisse arriver, alors elle est proscrite. Taper du pied est permis en principe, mais si cela sert à révéler une parure cachée, alors c'est interdit.

Après avoir donné ces bonnes instructions et ces excellents conseils, et parce qu'il est inévitable que les croyants commettent des manquements, Allah, Exalté et Loué soit-Il, nous enjoint de nous repentir, comme Il le dit :
« **Et repentez-vous tous devant Allah, ô croyants**, » car la foi du croyant l'appelle à se repentir. Cela devient alors une condition pour atteindre la prospérité, comme Allah dit :
« …**afin que vous récoltiez le succès**, » puisqu'il n'y a de voie vers la prospérité qu'à travers le repentir, c'est-à-dire renoncer à ce qu'Allah déteste, intérieurement et extérieurement, et se concentrer sur ce qu'Il aime, intérieurement et extérieurement. Cela indique que chaque croyant doit se repentir, parce qu'Allah s'adresse ici à tous les croyants ensemble. Et Il les exhorte à la sincérité dans leur repentir, comme Il le dit : « **Et repentez-vous tous devant Allah, ô croyants**, » c'est-à-dire uniquement pour rechercher Son agrément ; ce ne doit pas être pour d'autres raisons telles que chercher à se protéger des difficultés de ce monde, ou pour se mettre en avant et accroître sa réputation, ou pour toute autre activité et objectifs corrompus.

وَأَنكِحُوا۟ ٱلْأَيَـٰمَىٰ مِنكُمْ وَٱلصَّـٰلِحِينَ مِنْ عِبَادِكُمْ وَإِمَآئِكُمْ ۚ إِن يَكُونُوا۟
فُقَرَآءَ يُغْنِهِمُ ٱللَّهُ مِن فَضْلِهِۦ ۗ وَٱللَّهُ وَٰسِعٌ عَلِيمٌ ﴿٣٢﴾

24-32. Mariez les célibataires d'entre vous et les gens de bien parmi vos esclaves, hommes et femmes. S'ils sont besogneux, Allah les rendra riches par Sa grâce. Car (la grâce d') Allah est immense et Il est Omniscient.

وَلْيَسْتَعْفِفِ ٱلَّذِينَ لَا يَجِدُونَ نِكَاحًا حَتَّىٰ يُغْنِيَهُمُ ٱللَّهُ مِن فَضْلِهِۦ ۗ وَٱلَّذِينَ
يَبْتَغُونَ ٱلْكِتَـٰبَ مِمَّا مَلَكَتْ أَيْمَـٰنُكُمْ فَكَاتِبُوهُمْ إِنْ عَلِمْتُمْ فِيهِمْ
خَيْرًا ۖ وَءَاتُوهُم مِّن مَّالِ ٱللَّهِ ٱلَّذِىٓ ءَاتَىٰكُمْ ۚ وَلَا تُكْرِهُوا۟ فَتَيَـٰتِكُمْ
عَلَى ٱلْبِغَآءِ إِنْ أَرَدْنَ تَحَصُّنًا لِّتَبْتَغُوا۟ عَرَضَ ٱلْحَيَوٰةِ ٱلدُّنْيَا ۚ وَمَن يُكْرِههُّنَّ
فَإِنَّ ٱللَّهَ مِنۢ بَعْدِ إِكْرَٰهِهِنَّ غَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿٣٣﴾

24-33. Et que ceux qui n'ont pas de quoi se marier, cherchent à rester chastes jusqu'à ce qu'Allah les enrichisse par Sa grâce. Ceux de vos esclaves qui cherchent un contrat d'affranchissement, concluez ce contrat avec eux si vous reconnaissez du bien en eux[1] ; et donnez-leur des biens d'Allah qu'Il vous a accordés. Et dans votre recherche des profits passagers de la vie présente, ne contraignez pas vos femmes esclaves à la prostitution, si elles veulent rester chastes. Si on les y contraint, Allah leur accorde après qu'elles aient été contraintes, Son pardon et Sa miséricorde.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, enjoint aux tuteurs et aux maîtres d'organiser des mariages pour les célibataires placés sous leur responsabilité. Cela concerne ceux qui n'ont pas d'époux, qu'il s'agisse d'hommes, de femmes divorcées ou de jeunes filles vierges. Ainsi, les proches et les tuteurs d'orphelins doivent organiser des mariages pour ceux qui souhaitent se marier parmi ceux dont ils ont la charge. S'il leur est demandé d'organiser des mariages pour ceux qui sont sous leur tutelle, il est d'autant plus approprié qu'ils soient encouragés à se marier eux-mêmes.

[1] C'est-à-dire, si vous les jugez capables de gagner leur vie et de ne pas devenir dépendants des autres.

« …**et les gens de bien parmi vos esclaves, hommes et femmes** » il se peut que ce soit le sens de ce mot « salihin » (traduit ici par « **gens de bien** ») désigne la vertu au sens religieux du terme. Dans le cas des esclaves, hommes ou femmes, vertueux ; c'est-à-dire ceux qui ne sont pas immoraux et ne commettent pas la fornication, leur maître reçoit l'ordre de leur arranger des mariages, en récompense de leur vertu et pour les encourager à la persévérer. L'interdiction d'épouser une personne immorale et fornicatrice confirme ce qui est mentionné au début de la Sourate : il est interdit d'épouser un homme ou une femme fornicatrice jusqu'à ce qu'il ou elle se repente. La vertu est spécifiquement mentionnée pour les esclaves, par opposition aux personnes libres car la fornication est généralement plus fréquente parmi eux. Il se peut aussi que le terme « salihin » désigne les esclaves, hommes et femmes, aptes au mariage et prêts à en assumer les responsabilités.

Cette dernière opinion est étayée par le fait que le maître n'est pas tenu d'organiser un mariage pour son esclave avant que celui-ci n'ait besoin de se marier. Il est fort probable que les deux sens soient envisagés. Et Allah est plus Savant.

« **S'ils** » des personnes mariées ou souhaitant se marier « **sont besogneux, Allah les rendra riches par Sa grâce**. » Ne laissez donc pas la crainte de devenir pauvre à cause de trop de personnes à charge vous dissuader de vous marier. Au contraire, cela encourage à se marier et constitue une promesse divine : après avoir connu la pauvreté, celui qui se marie deviendra indépendant financièrement.

« **Car (la grâce d') Allah est immense** » et Sa générosité embrasse tout. »
« …**et Il est Omniscient.** » Il sait qui mérite Sa grâce et Sa générosité, tant sur le plan religieux que temporel, ou selon l'un ou l'autre, et qui ne les mérite pas. Aussi, Il donne à tous selon Sa science et Sa sagesse.

« **Et que ceux qui n'ont pas de quoi se marier, cherchent à rester chastes jusqu'à ce qu'Allah les enrichisse par Sa grâce**. » Cette règle s'applique à celui qui ne peut se marier. Allah lui ordonne de rester chaste, de s'abstenir de ce qui est interdit et de prendre des mesures pour se maîtriser et empêcher toute pensée susceptible de l'inciter à pécher. Il doit également suivre les instructions du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam), qui a dit :
« *Ô jeunes gens, que celui d'entre vous qui en a les moyens se marie, et que celui qui ne le peut pas jeûne car cela sera pour lui une protection*. » (Muslim)

« **Et que ceux qui n'ont pas de quoi se marier**, » c'est-à-dire ceux qui ne peuvent se marier, soit parce qu'ils sont eux-mêmes pauvres, soit parce que leurs tuteurs et maîtres le sont aussi, soit parce que ces derniers ont refusé de leur arranger un mariage, et qu'ils n'ont pas les moyens de les y

contraindre, cette interprétation est préférable à celle de ceux qui l'interprètent comme désignant ceux qui ne peuvent pas payer la dot (mahr) pour le mariage. Deux réserves s'imposent quant à cette dernière interprétation :
1- Le mot mahr n'est pas mentionné dans ce verset, nous ne devons donc pas supposer que c'est de cela qu'il s'agit.
2- Introduire la notion de mahr en restreindrait la signification aux personnes libres qui peuvent ou non se le permettre, et exclurait les esclaves hommes et femmes ainsi que ceux dont le mariage est la responsabilité de leurs tuteurs, comme nous l'avons mentionné plus haut.

« …**cherchent à rester chastes jusqu'à ce qu'Allah les enrichisse par Sa grâce**. » Ceci est une promesse faite à celui qui reste chaste qu'Allah le satisfera et lui facilitera les choses ; il lui est conseillé d'attendre le soulagement afin que sa situation ne devienne pas insupportable.

« **Ceux de vos esclaves qui cherchent un contrat d'affranchissement, concluez ce contrat avec eux si vous reconnaissez du bien en eux »** c'est-à-dire, quiconque parmi vos esclaves, homme ou femme, sollicite de vous un contrat d'affranchissement afin de lui permettre de racheter sa liberté, vous devez répondre à cette demande et rédiger ce contrat pour lui.

«…**si vous reconnaissez du bien en eux**, » c'est-à-dire en ceux qui sollicitent ce contrat. Le bien, ici, désigne la capacité de gagner sa vie, ainsi que la droiture et l'engagement religieux puisque la rédaction d'un tel contrat sert deux intérêts : l'intérêt de l'affranchissement et de la liberté (pour l'esclave), et l'intérêt (ou le bénéfice) de l'argent qu'il verse à son maître pour se racheter (pour le maître). Il se peut qu'il travaille dur et s'efforce, et qu'il soit capable de gagner de l'argent pour son maître pendant la période couverte par le contrat d'affranchissement, ce qu'il ne pouvait faire en tant qu'esclave. Ainsi, la rédaction de ce contrat ne porte pas atteinte aux intérêts du maître ; ceci s'ajoute aux grands avantages que l'esclave retirera de son esclavage. C'est pourquoi Allah a enjoint aux maîtres de rédiger des contrats de cette manière, et cela est soit obligatoire, comme cela semble être le cas, soit recommandé, selon une autre opinion. Allah Exalté a enjoint d'aider les esclaves à obtenir leur affranchissement, car ils en ont besoin, n'ayant aucun bien propre. Il a donc dit : « **Et donnez-leur une partie des biens qu'Allah vous a accordés**. » Cela inclut l'ordre donné au maître qui rédige le contrat d'affranchissement de prendre en charge une partie des frais d'affranchissement ou d'en renoncer à certains, et Il a également enjoint à tous, en général, de les aider.

C'est pourquoi Allah a prescrit une part de la zakât aux esclaves qui cherchent à racheter leur liberté, et Il encourage les gens à la verser, comme Il dit : « **Et donnez-leur des biens d'Allah qu'Il vous a accordés**. » Autrement dit, puisque les biens appartiennent à Allah, ce qu'Il vous a donné est un don

d'Allah et une pure bénédiction. Faites donc preuve de bonté envers les serviteurs d'Allah, comme Allah a fait preuve de bonté envers vous.

Ce verset signifie que si un esclave ne demande pas son affranchissement, son maître n'est pas tenu d'entamer la procédure. S'il ne perçoit en lui aucune qualité, c'est-à-dire si ce qu'il sait de lui est contraire à toute vertu, soit parce qu'il sait qu'il est incapable de subvenir à ses besoins et deviendrait donc dépendant et démuni, soit parce qu'il craint que, affranchi, il ne sème le trouble, alors le maître n'est pas tenu de l'affranchir ; il lui est même interdit de le faire en raison des réserves mentionnées précédemment.

Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit alors : « **Et dans votre recherche des profits passagers de la vie présente, ne contraignez pas vos femmes esclaves à la prostitution, si elles veulent rester chastes**. » Il est inconcevable de les y contraindre si elles ne le souhaitent pas. Si une esclave ne désire pas la chasteté, elle commet un acte immoral et son maître doit l'en empêcher. Cette interdiction est mentionnée car cette pratique était courante durant la jâhiliyah (période d'ignorance préislamique), où un maître forçait son esclave à se prostituer pour s'approprier ses gains. C'est pourquoi Allah dit : « **Et dans votre recherche des profits passagers de la vie présente**. » Il n'est pas convenable que vos esclaves soient plus chastes que vous si vous agissez ainsi envers elles par appât du gain, pour un profit éphémère.

Atteindre la dignité, la pureté et la décence ; indépendamment de la récompense ou du châtiment dans l'au-delà, vaut mieux que d'acquérir un petit gain qui vous rend immoral et vil.

Allah appelle ensuite ceux qui ont contraint leurs esclaves à la prostitution à se repentir, car Il dit : « **Si on les y contraint, Allah leur accorde après qu'elles aient été contraintes, Son pardon et Sa miséricorde**. » Qu'il se repente donc auprès d'Allah et renonce à ce qu'il a fait et qui a suscité Sa colère. S'il le fait, Allah lui pardonnera ses péchés et lui fera miséricorde, comme il a fait miséricorde à lui-même et a cherché à se préserver du châtiment, et comme il a fait preuve de miséricorde envers son esclave en ne la forçant pas à commettre un acte qui lui aurait nui.

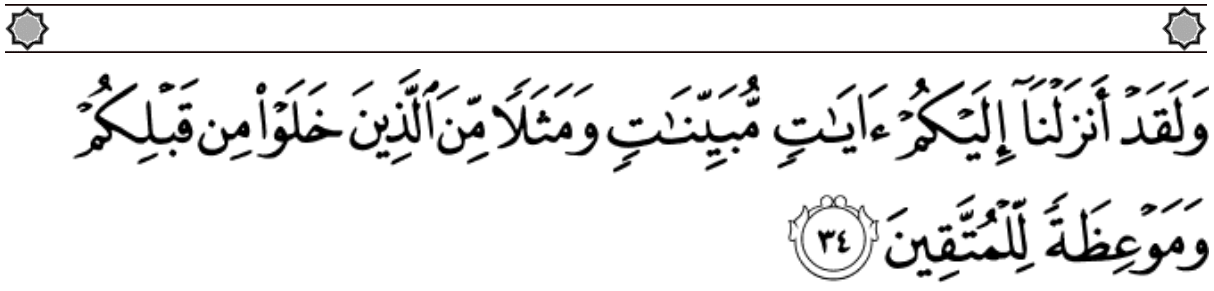
وَلَقَدْ أَنزَلْنَآ إِلَيْكُمْ ءَايَٰتٍ مُّبَيِّنَٰتٍ وَمَثَلًا مِّنَ ٱلَّذِينَ خَلَوْا۟ مِن قَبْلِكُمْ
وَمَوْعِظَةً لِّلْمُتَّقِينَ ﴿٣٤﴾

24-34. Nous avons effectivement fait descendre vers vous des versets clairs, donnant une parabole de ceux qui ont vécu avant vous, et une exhortation pour les pieux !

Cela souligne la grandeur et le statut élevé de ces versets récités à Ses serviteurs, afin qu'ils en comprennent l'importance et s'y conforment comme il se doit.

« **Nous avons effectivement fait descendre vers vous des versets clairs**, » c'est-à-dire qu'ils sont clairs dans leur sens et clarifient tout ce que tu dois savoir sur les fondements et les points mineurs de l'Islam, afin qu'il n'y ait aucune confusion ni ambiguïté.

Nous t'avons aussi envoyé « **une parabole de ceux qui ont vécu avant vous**, » c'est-à-dire des histoires des nations antérieures, tant justes qu'injustes, et une description de leurs actes et de ce qui leur est arrivé dans la facilité et dans la difficulté, afin que tu en prennes exemple et que tu en tires la leçon que quiconque fait ce qu'ils ont fait sera rétribué comme ils ont été rétribués.

« …**et une exhortation pour les pieux**, » c'est-à-dire : « Nous t'avons envoyé une exhortation pour ceux qui craignent Allah, contenant des promesses et des avertissements, des encouragements et des avertissements, par lesquels ceux qui craignent Allah seront exhortés, afin qu'ils s'abstiennent de ce qu'Allah déteste et fassent ce qu'Allah aime. »

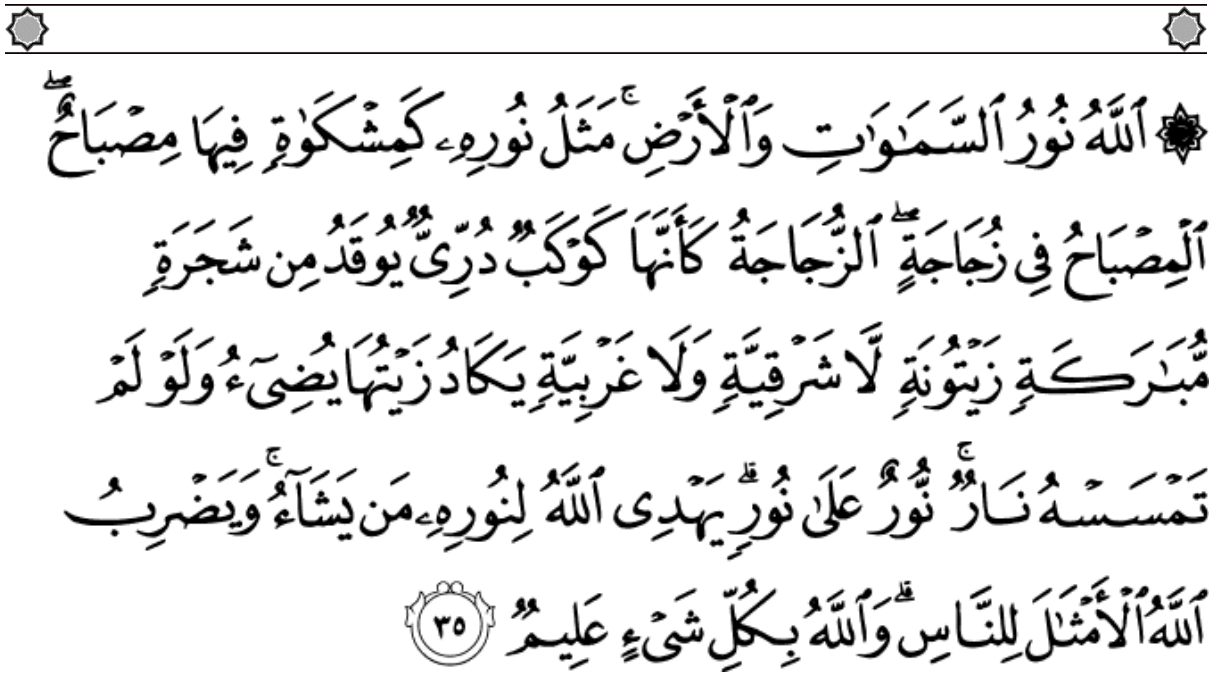
اللَّهُ نُورُ السَّمَاوَاتِ وَالْأَرْضِ ۚ مَثَلُ نُورِهِ كَمِشْكَاةٍ فِيهَا مِصْبَاحٌ ۖ
الْمِصْبَاحُ فِي زُجَاجَةٍ ۖ الزُّجَاجَةُ كَأَنَّهَا كَوْكَبٌ دُرِّيٌّ يُوقَدُ مِن شَجَرَةٍ
مُّبَارَكَةٍ زَيْتُونَةٍ لَّا شَرْقِيَّةٍ وَلَا غَرْبِيَّةٍ يَكَادُ زَيْتُهَا يُضِيءُ وَلَوْ لَمْ
تَمْسَسْهُ نَارٌ ۚ نُّورٌ عَلَىٰ نُورٍ ۗ يَهْدِي اللَّهُ لِنُورِهِ مَن يَشَاءُ ۚ وَيَضْرِبُ
اللَّهُ الْأَمْثَالَ لِلنَّاسِ ۗ وَاللَّهُ بِكُلِّ شَيْءٍ عَلِيمٌ ﴿٣٥﴾

24-35. Allah est la Lumière des cieux et de la terre. Sa lumière est semblable à une niche où se trouve une lampe. La lampe est dans un (récipient de) cristal et celui-ci ressemble à un astre de

grand éclat ; son combustible vient d'un arbre béni : un olivier ni oriental ni occidental[1] dont l'huile semble éclairer sans même que le feu la touche. Lumière sur lumière. Allah guide vers Sa lumière qui Il veut. Allah propose aux hommes des paraboles et Allah est Omniscient.

« **Allah est la lumière des cieux et de la terre**. » Cela est vrai au sens propre comme au sens figuré, car Allah, Exalté soit-Il, est Lui-même lumière et Son voile, sans Sa miséricorde, la splendeur de Son Visage aurait consumé toute Sa création à perte de vue, est également lumière. Par cette lumière, le Trône, le Repose-pieds, le soleil, la lune et toute lumière sont illuminés, et par elle, le Paradis est illuminé. Cela est également vrai au sens figuré. Ainsi, Son Livre est lumière, Sa loi est lumière, la foi et la science dans les cœurs de Ses Messagers et de Ses serviteurs croyants sont lumière. Sans Sa lumière, les ténèbres se seraient accumulées. Par conséquent, tout lieu où Sa lumière fait défaut est un lieu de ténèbres et de contrainte.

« **Sa lumière est semblable »** vers laquelle Il guide les gens, qui est la lumière de la foi et du Qur'an dans les cœurs des croyants.
« …**à une niche où se trouve une lampe**, » et la niche concentre la lumière de la lampe afin qu'elle ne se disperse pas.
« **La lampe est dans un (récipient de) cristal** » en raison de sa pureté et de sa splendeur
« …**et celui-ci ressemble à un astre de grand éclat** » ; c'est-à-dire qu'il brille comme une étoile.

Cette lampe qui se trouve dans ce verre brillant, « **son combustible vient d'un arbre béni : un olivier**, » c'est-à-dire qu'elle est éclairée à l'huile d'olive, qui brille de tout son éclat lorsqu'elle est allumée.
« …**ni oriental** » seulement, de sorte qu'il ne reçoive aucun soleil à la fin de la journée
« …**ni occidental**, » car il ne reçoit pas le soleil au lever du jour. N'appartenant à aucune de ces deux régions, il se situe au milieu de la terre, à l'instar des oliviers de la Grande Syrie, qui reçoivent le soleil matin et soir. Leur huile est donc de grande qualité, savoureuse et d'une pureté incomparable. C'est pourquoi Allah dit :
« …**dont l'huile**, » car elle est si pure, (« **semble éclairer sans même que le feu la touche**. » Donc, si le feu la touche, elle brille très intensément.
« **Lumière sur lumières**, » c'est-à-dire la lumière du feu et la lumière de l'huile.

Cette image qu'Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, donne au croyant, dont le cœur rayonne de Sa lumière, fait référence à la disposition naturelle avec laquelle Il l'a créé. Cette disposition est

[1] Cela fait référence à un olivier situé dans un endroit ensoleillé toute la journée, et non seulement au lever ou au coucher du soleil. Les oliviers qui poussent dans de tels endroits produisent une huile plus pure et de meilleure qualité. (At-Tabari ; Ibn Kathir ; Ar-Razi)

comparable à l'huile pure : elle est pure et réceptive à l'enseignement divin et aux actions prescrites. Lorsque la connaissance et la foi atteignent son cœur, cette lumière commence à y briller, telle la flamme de la mèche d'une lampe. Il s'agit d'un cœur pur, exempt de mauvaises intentions et de toute interprétation erronée du texte divin. Si la foi atteint ce cœur, il sera magnifiquement illuminé, car il est pur et sans souillure, à l'image du cristal étincelant. Ainsi, dans ce cœur se conjuguent la lumière des saines inclinations naturelles, la lumière de la foi, la lumière de la connaissance et la pureté d'une juste compréhension de la foi : lumière sur lumière.

Puisque cela provient de la lumière d'Allah, Exalté et Loué soit-Il, tout le monde n'est pas apte à la recevoir, Allah dit :
« **Allah guide vers Sa lumière qui Il veut**. » Celui qu'Il sait avoir le cœur pur, afin que la foi grandisse en lui, lui soit bénéfique et ait un impact positif sur lui.

« **Allah propose aux hommes des paraboles** » afin qu'ils les comprennent, par bienveillance envers eux, et afin que la vérité se distingue clairement du mensonge. Les comparaisons permettent de clarifier le sens voulu en le confrontant à un élément concret, afin que les gens puissent en saisir et le comprendre pleinement.

« …**et Allah est Omniscient**. » Sa connaissance englobe toute chose, vous devez donc comprendre que lorsqu'Il établit des comparaisons, cela est fait par Celui qui connaît la réalité et les détails de toutes choses, et cela est dans l'intérêt des gens, ils doivent donc s'efforcer de les méditer et de les comprendre, et non les rejeter et s'y opposer du fait qu'Il sait et vous ne savez pas.

Parce que les lieux où les moyens de trouver la lumière de la foi et le Qur'an sont les plus accessibles sont les mosquées, Allah les mentionne dans un contexte de louange et les encense, comme Il le dit :

فِي بُيُوتٍ أَذِنَ ٱللَّهُ أَن تُرۡفَعَ وَيُذۡكَرَ فِيهَا ٱسۡمُهُۥ يُسَبِّحُ لَهُۥ فِيهَا
بِٱلۡغُدُوِّ وَٱلۡأٓصَالِ ٣٦

24-36. Dans des maisons [des mosquées] qu'Allah a permis que l'on élève, et où Son Nom est invoqué ; Le glorifient en elles matin et après-midi,

رِجَالٌ لَّا تُلْهِيهِمْ تِجَارَةٌ وَلَا بَيْعٌ عَن ذِكْرِ اللَّهِ وَإِقَامِ الصَّلَاةِ وَإِيتَاءِ الزَّكَاةِ
يَخَافُونَ يَوْمًا تَتَقَلَّبُ فِيهِ الْقُلُوبُ وَالْأَبْصَارُ ﴿٣٧﴾

24-37. des hommes que ni le négoce, ni le troc ne distraient de l'invocation d'Allah, de l'accomplissement de la Ṣalāt et de l'acquittement de la Zakāt, et qui redoutent un Jour où les cœurs seront bouleversés ainsi que les regards.

لِيَجْزِيَهُمُ اللَّهُ أَحْسَنَ مَا عَمِلُوا وَيَزِيدَهُم مِّن فَضْلِهِ ۗ وَاللَّهُ يَرْزُقُ مَن
يَشَاءُ بِغَيْرِ حِسَابٍ ﴿٣٨﴾

24-38. Afin qu'Allah les récompense de la meilleure façon pour ce qu'ils ont fait [de bien]. Et Il leur ajoutera de Sa grâce. Allah attribue à qui Il veut sans compter.

Allah Exalté est adoré « **dans des maisons [des mosquées]** » d'une grande vertu, qui sont les plus chers à Ses yeux, à savoir les mosquées. Il « **a permis** » qu'elles soient construites « **que l'on élève, et où Son Nom est invoqué**. » Ces deux points résument les règles relatives aux mosquées, qui comprennent leur construction, leur entretien, leur purification de toute impureté et saleté, leur protection contre les personnes atteintes de troubles mentaux et les jeunes enfants qui ne savent pas se purifier, ainsi que contre les mécréants ; les mosquées doivent également être protégées des bavardages futiles et des élévations de voix autres que le souvenir d'Allah.

« …**où Son Nom est invoqué**. » Cela inclut toutes les prières, obligatoires et surérogatoires, la lecture du Qur'an, le tasbih (glorification d'Allah), le tahlil (récitation de la formule « lâ ilâha illâAllâh [il n'y a de dieu qu'Allah]), » et d'autres formes de dhikr, l'acquisition du savoir et l'enseignement, les discussions sur les questions religieuses, l'i'tikâf et les autres formes d'adoration pratiquées dans les mosquées. Ainsi, l'entretien des mosquées se divise en deux catégories : l'entretien et la protection de l'édifice et le maintien du souvenir d'Allah en leur sein par la prière et les autres actes d'adoration. Cette dernière catégorie est la plus noble des deux.

Il est donc prescrit d'accomplir les cinq prières quotidiennes et la prière du vendredi (Joumou'ah) dans les mosquées, ce qui est obligatoire selon la plupart des savants, ou recommandé selon d'autres.

Allah, Exalté et Loué soit-Il, loue ceux qui demeurent dans les mosquées pour y prier, en disant : « **et où Son Nom est invoqué ; Le glorifient en elles** » sincèrement « **matin** » au début de la journée

et l'« **après-midi** » au crépuscule. Ces deux moments sont privilégiés en raison de leur importance et parce qu'il est plus aisé, à ces moment-là, de se tourner vers Allah pour l'adorer.

Cela inclut le tasbih (glorification d'Allah) pendant la prière et en dehors de celle-ci. Il est donc prescrit de réciter les adhkâr et les awrâd[1] du matin et de l'après-midi à ce moment-là.

Par « **des hommes** » c'est-à-dire qu'à ces moment-là ils glorifient Allah, et quels hommes vertueux ils sont puisqu'ils ne sont pas de ceux qui donnent la priorité aux plaisirs du monde ou au commerce, et aux distractions des affaires.
« …**que ni le négoce, ni le troc ne distraient de l'invocation d'Allah**, » cela inclut tout type de gain provenant d'échanges. Ils ne sont pas distraits par ces activités même s'ils s'adonnent au commerce, à l'achat et à la vente (et il n'y a rien de mal à cela). Ils ne leur accordent aucune priorité sur le souvenir d'Allah, l'accomplissement de la prière ou l'acquittement de la zakât. Au contraire, l'obéissance et l'adoration d'Allah sont leur désir et leur but ultimes, et ils rejettent tout ce qui s'y oppose.

Parce que renoncer aux choses de ce monde est très difficile pour la plupart des gens et que l'amour du gain par divers moyens commerciaux leur est cher ; qu'y renoncer est très difficile pour la plupart d'entre eux et qu'il ne leur vient pas naturellement de donner la priorité aux droits d'Allah sur cela, Il mentionne ce qui les motivera à le faire au moyen d'encouragements et d'avertissements :
« …**et qui redoutent un Jour où les cœurs seront bouleversés ainsi que les regards**, » saisis d'une terreur intense et d'un profond bouleversement physique et émotionnel. C'est pourquoi ils craignent ce jour, et qu'il leur devient ainsi plus facile d'accomplir de bonnes actions et de renoncer à ce qui les en détourne.

Leur espoir est qu'« **afin qu'Allah les récompense de la meilleure façon pour ce qu'ils ont fait [de bien]**. » Par « **ce qu'ils ont fait [de bien]**, » on entend leurs bonnes actions vertueuses parce qu'elles constituent le meilleur de tout ce qu'ils font, puisqu'ils accomplissent aussi bien des actes licites que d'autres. Seules les bonnes actions seront récompensées. Ceci est conforme au verset où Allah, Exalté soit-Il, dit :
« **Afin qu'Allah leur efface les pires de leurs actions et les récompense selon ce qu'ils auront fait de meilleur**. » (Az-Zoumar 39 : 35)

« **Et Il leur ajoutera de Sa grâce**, » Il leur donnera bien plus que la récompense due pour leurs actes

[1] Awrâd (singulier, wird) : Le souvenir d'Allah et Sa glorification dans diverses phrases prescrites à différents moments comme un acte volontaire, qu'un musulman s'engage à réciter quotidiennement, comme le matin et le soir.

« **Allah attribue à qui Il veut sans compter** » ; en vérité, Il lui accordera une récompense infiniment supérieure à ce que ses actes méritent, et même bien plus qu'il n'a jamais espéré. Il lui donnera sans compter ni mesurer. Ceci témoigne de son immense générosité.

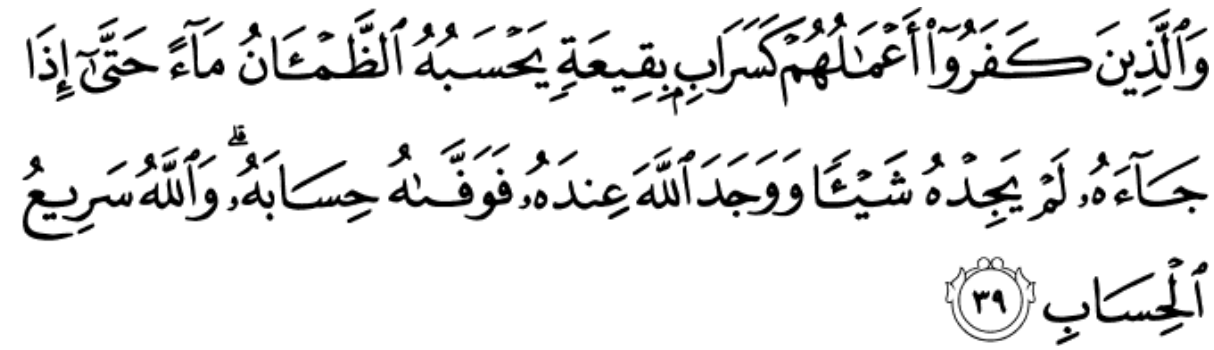

24-39. Quant à ceux qui ont mécru, leurs actions sont comme un mirage dans une plaine désertique que l'assoiffé prend pour de l'eau. Puis quand il y arrive, il s'aperçoit que ce n'était rien ; mais y trouve Allah qui lui règle son compte en entier car Allah est prompt à compter.

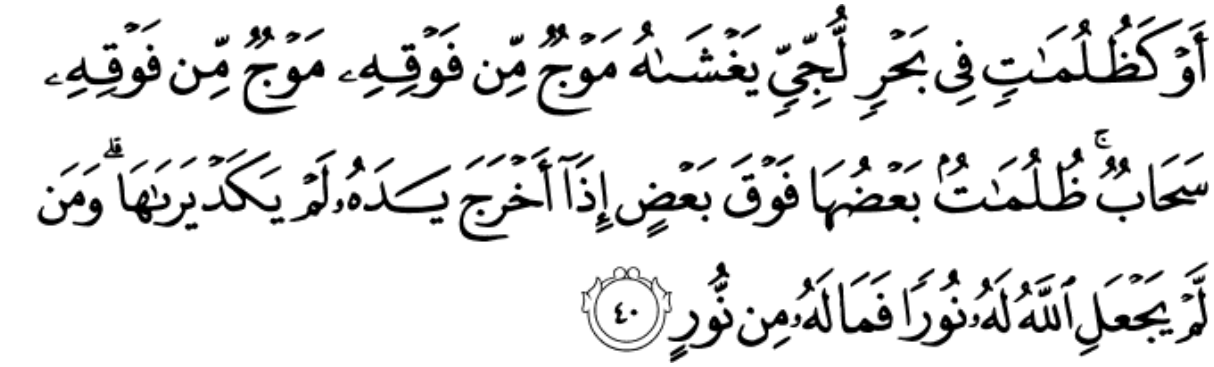

24-40. [Les actions des mécréants] sont encore semblables à des ténèbres sur une mer profonde : des vagues la recouvrent, [vagues] au-dessus desquelles s'élèvent [d'autres] vagues, sur lesquelles il y a [d'épais] nuages. Ténèbres [entassées] les unes au-dessus des autres. Quand quelqu'un étend la main, il ne la distingue presque pas. Celui qu'Allah prive de lumière n'a aucune lumière.

Ce sont là deux analogies qu'Allah donne aux actes des mécréants, illustrant leur fausseté et leur inutilité, ainsi que le regret qu'en ressentiront ceux qui les accomplissent.

« **Quant aux mécréants**, » qui ont mécru en leur Seigneur et ont rejeté Ses Messagers
« …**leurs actions sont comme un mirage dans une plaine désertique**, » c'est-à-dire une plaine aride où il n'y a ni arbres ni plantes.
« …**que l'assoiffé**, » dont la soif est si intense qu'il imagine ce que les autres n'imaginent pas

« …**prend pour de l'eau** » à cause de sa soif mais c'est une fausse impression ; il se dirige donc vers elle pour étancher sa soif.
« **Puis quand il y arrive, il s'aperçoit que ce n'était rien ;** » Alors il le regrette amèrement, ce qui ne fait qu'exacerber sa soif car ses espoirs ont été anéantis.

Ainsi, les actes des mécréants sont comme un mirage ; ils sont visibles, et l'ignorant, qui n'a aucune connaissance des choses, les prend pour des actes louables. Mais il est trompé par leur apparence extérieure et croit qu'ils servent aussi ses propres caprices et désirs. Il en a besoin, et même, il les désire ardemment, comme l'homme assoiffé a besoin d'eau. Mais lorsqu'il examinera ses actes au Jour du Jugement, il les trouvera perdus, il n'y aura plus rien. En réalité, ils ne sont pas perdus ; il trouvera plutôt « **Allah qui lui règle son compte en entier** », et ainsi Allah le rétribuera pleinement. Car rien ne Lui est caché, pas même le plus petit acte ; rien, petit ou grand, ne manquera.
« **Car Allah est prompt à compter**, » que les ignorants ne pensent donc pas que cette promesse tarde à se réaliser puisqu'elle s'accomplira inévitablement. Allah la compare à un mirage dans une plaine désertique, un lieu dépourvu d'arbres et de plantes. Telle est l'image des cœurs, dépourvus de toute bonté et de toute droiture susceptibles de les purifier ou de les bénir. Cela est dû à l'obstacle qu'est l'incroyance.

La seconde image de la nullité des bonnes œuvres des mécréants est « **encore semblable à des ténèbres sur une mer profonde : des vagues la recouvrent, [vagues] au-dessus desquelles s'élèvent [d'autres] vagues, sur lesquelles il y a [d'épais] nuages**. » Ceci fait référence aux ténèbres de l'océan profond, surmontées par l'obscurité d'autres couches de vagues, puis par l'obscurité d'immenses nuages, et enfin par l'obscurité de la nuit noire. Ces ténèbres sont si intenses que quiconque se trouvant dans une telle situation, « **quand quelqu'un étend la main, il ne la distingue presque pas**, » même si elle est si proche. Qu'en est-il alors du reste ? Tel est le sort des mécréants : des ténèbres se sont accumulées dans leurs cœurs : une obscurité originelle où le bien n'existe pas, surmontée de l'obscurité de l'incroyance, puis de l'ignorance, et enfin des actes qui en découlent. Ainsi, ils demeurent perdus dans les ténèbres, errant aveuglément, s'écartant du droit chemin et trébuchant sur les sentiers de l'égarement. Car Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, les a abandonnés et ne leur a rien accordé de Sa lumière.

« **Celui qu'Allah prive de lumière n'a aucune lumière**, » du fait qu'il est injuste et ignorant, et il n'y a rien dans son cœur de bonté et de lumière, si ce n'est ce que son Seigneur y accorde.

Il se peut que ces deux paraboles désignent les actes de tous les mécréants et s'appliquent à chacun d'eux, deux paraboles étant ainsi données afin de décrire la situation sous différents angles. Ou bien, il

se peut que chaque parabole se réfère à un groupe particulier : la première aux chefs et la seconde aux disciples. Et Allah est plus Savant.

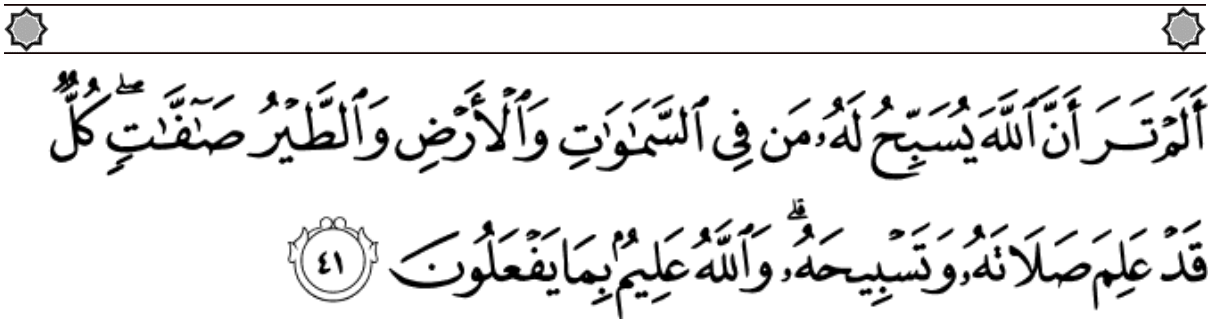

24-41. N'as-tu pas vu qu'Allah est glorifié par tous ceux qui sont dans les cieux et la terre ; ainsi que par les oiseaux déployant leurs ailes ? Chacun, certes, a appris sa façon de L'adorer et de Le glorifier. Allah sait parfaitement ce qu'ils font.

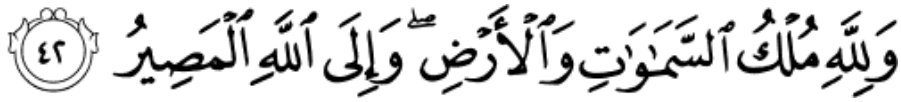

24-42. C'est à Allah qu'appartient la royauté des cieux et de la terre. Et vers Allah sera le retour final.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, montre à Ses serviteurs Sa grandeur, Sa puissance et Son autorité parfaites, ainsi que le besoin de toutes les créatures qu'Il prenne soin d'elles et leurs besoins de L'adorer :

« **N'as-tu pas vu qu'Allah est glorifié par tous ceux qui sont dans les cieux et la terre**, » les êtres animés et objets inanimés,

« …**ainsi que par les oiseaux déployant leurs ailes**, » c'est-à-dire, les ailes déployées dans l'air.

« **Chacun, certes**, » de ces créatures « **a appris sa façon de L'adorer et de Le glorifier**, » c'est-à-dire que chacune a sa propre façon de prier et d'adorer, selon sa situation et ce qui lui convient. Allah Exalté lui a inspiré de prier et de Le glorifier, soit par l'intermédiaire des Messagers, comme pour les djinns, les humains et les anges, soit directement, comme pour toutes les autres créatures. Cette interprétation est la plus probable, car Allah dit : « **Allah sait parfaitement ce qu'ils font**, » c'est-à-dire qu'Il connaît toutes leurs actions et rien ne Lui est caché. Il les rétribuera en conséquence. Ce verset associe ainsi la mention de Sa connaissance des actions des créatures qui ne sont pas rétribuées, car elles sont inspirées par Lui, à la mention de Sa connaissance des actions de celles qui sont rétribuées, en fonction de ces actions. Ce verset est semblable à celui où Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit :

« **Les sept cieux et la terre et ceux qui s'y trouvent, célèbrent Sa gloire. Et il n'existe rien qui ne célèbre Sa gloire et Ses louanges. Mais vous ne comprenez pas leur façon de Le glorifier. Certes c'est Lui qui est Indulgent et Pardonneur**. » (Al-Isrâ' 17 : 44)

Après avoir souligné leur servitude et leur besoin de Lui ; au sens de l'adoration et de l'affirmation de Son unicité, Allah mentionne maintenant leur besoin de Sa souveraineté, de Sa protection et de Son contrôle sur leurs affaires, comme Il le dit :

« **C'est à Allah qu'appartient la royauté des cieux et de la terre**, » car Il est le Créateur et le Pourvoyeur, et Il les gouverne par Son décret religieux et universel en ce monde, et le châtiment qu'Il infligera dans l'au-delà, reposent sur le fait qu'Il dit :

« **Et vers Allah sera le retour final** », c'est-à-dire que le retour ultime de toutes les créatures se fait vers Lui, et Il les rétribuera selon leurs actes.

أَلَمْ تَرَ أَنَّ ٱللَّهَ يُزْجِى سَحَابًا ثُمَّ يُؤَلِّفُ بَيْنَهُۥ ثُمَّ يَجْعَلُهُۥ رُكَامًا فَتَرَى
ٱلْوَدْقَ يَخْرُجُ مِنْ خِلَٰلِهِۦ وَيُنَزِّلُ مِنَ ٱلسَّمَآءِ مِن جِبَالٍ فِيهَا مِنۢ بَرَدٍ فَيُصِيبُ
بِهِۦ مَن يَشَآءُ وَيَصْرِفُهُۥ عَن مَّن يَشَآءُ ۖ يَكَادُ سَنَا بَرْقِهِۦ يَذْهَبُ
بِٱلْأَبْصَٰرِ ﴿٤٣﴾

24-43. N'as-tu pas vu qu'Allah pousse les nuages ? Ensuite Il les réunit et Il en fait un amas, et tu vois la pluie sortir de son sein. Et Il fait descendre du ciel, de la grêle [provenant] des nuages [comparables] à des montagnes. Il en frappe qui Il veut et l'écarte de qui Il veut. Peu s'en faut que l'éclat de son éclair ne ravisse la vue.

يُقَلِّبُ ٱللَّهُ ٱلَّيْلَ وَٱلنَّهَارَ ۚ إِنَّ فِى ذَٰلِكَ لَعِبْرَةً لِّأُو۟لِى ٱلْأَبْصَٰرِ ﴿٤٤﴾

24-44. Allah fait alterner la nuit et le jour. Il y a là un sujet de réflexion pour ceux qui ont des yeux.

C'est-à-dire, n'avez-vous pas vu de vos propres yeux la grandeur de la puissance d'Allah, et comment « **Allah pousse les nuages** » en morceaux épars, « **ensuite Il les réunit et Il en fait un amas**, » rassemblant les segments et les empilant comme des montagnes.

« **Et Il fait descendre du ciel,** » tomber des nuages et répandre la pluie sur des cultures éparses, apportant le bien sans le mal. Alors les ruisseaux et les rivières se remplissent, et l'eau coule à travers les oueds, faisant pousser toutes sortes de belles plantes.

Parfois, Allah fait descendre de ces nuages « **de la grêle** » qui détruit tout ce qu'elle frappe. « **Il en frappe qui Il veut et l'écarte de qui Il veut**, » selon Son décret et Sa sagesse, pour lesquels Il est digne de louanges.

« **Peu s'en faut que l'éclat de son éclair** » c'est-à-dire l'éclair qui émane du nuage, parce qu'il est si brillant, « **ne ravisse la vue**. » N'est-ce pas Celui qui crée les nuages et les dirige vers Ses serviteurs nécessiteux, et qui en fait descendre la pluie de telle sorte qu'elle apporte des bienfaits et non des dommages, parfait en puissance, dont la volonté est toujours faite, et dont la miséricorde est abondante ?

« **Allah fait alterner la nuit et le jour** » du chaud au froid et du froid au chaud, de la nuit au jour et du jour à la nuit ; Il fait alterner les jours parmi Ses serviteurs.
« **Il y a là un sujet de réflexion pour ceux qui ont des yeux**, » c'est-à-dire la raison leur permettant de comprendre ce qu'ils ont besoin de comprendre. De même que l'on perçoit les choses physiques avec ses yeux, celui qui possède la perspicacité contemple la création, la médite et en tire la sagesse divine qui la sous-tend, tandis que celui qui est ignorant la regarde d'un œil indifférent, à l'instar des animaux.

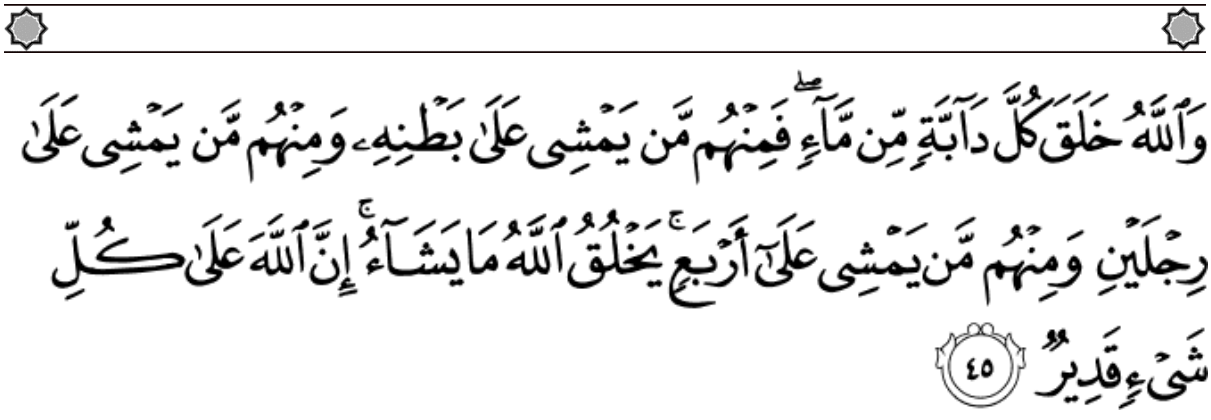
وَٱللَّهُ خَلَقَ كُلَّ دَآبَّةٍ مِّن مَّآءٍ ۖ فَمِنْهُم مَّن يَمْشِى عَلَىٰ بَطْنِهِۦ وَمِنْهُم مَّن يَمْشِى عَلَىٰ رِجْلَيْنِ وَمِنْهُم مَّن يَمْشِى عَلَىٰٓ أَرْبَعٍ ۚ يَخْلُقُ ٱللَّهُ مَا يَشَآءُ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ عَلَىٰ كُلِّ شَىْءٍ قَدِيرٌ ﴿٤٥﴾

24-45. Et Allah a créé d'eau tout animal. Il y en a qui marche sur le ventre, d'autres marchent sur deux pattes, et d'autres encore marchent sur quatre. Allah crée ce qu'Il veut et Allah est Omnipotent.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, attire l'attention de Ses serviteurs sur ce qu'ils voient puisqu'Il a créé toutes les créatures qui se trouvent sur la surface de la terre.
« …**d'eau**, » c'est-à-dire que la substance de tout cela est l'eau, comme Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit ailleurs :
« **Ceux qui ont mécru, n'ont-ils pas vu que les cieux et la terre formaient une masse compacte ? Ensuite Nous les avons séparés et fait de l'eau toute chose vivante. Ne croiront-ils donc pas** ? » (Al-Anbiyâ' 21 : 30)

La substance des animaux qui se reproduisent est l'eau de la goutte de sperme, lors de la fécondation de la femelle par le mâle. Quant aux animaux qui pondent des œufs dans le sol, ils ne se reproduisent que par l'humidité, comme les insectes ; aucun ne se reproduit sans eau.

La substance est la même mais la nature de chaque créature est différente à bien des égards :
« **Il y en a qui marche sur le ventre** » comme les serpents et autres animaux similaires ;
« …**d'autres marchent sur deux pattes** » comme les humains et de nombreux oiseaux
« …**et d'autres encore marchent sur quatre** » comme les animaux d'élevage, et ainsi de suite.

Ces différences de forme, malgré une origine commune, indiquent qu'Allah est capable de tout ce qu'Il veut. C'est pourquoi Il dit :
« **Allah crée ce qu'Il veut**. »
« **Et Allah est Omnipotent**. » De même qu'Il a fait descendre la pluie sur la terre, il s'agit d'une seule fécondation et la mère ; à savoir la terre, est unique mais la descendance (les plantes et les arbres) varie considérablement en types et en caractéristiques.

« **Et sur la terre il y a des parcelles voisines les unes des autres, des jardins [plantés] de vignes, et des céréales et des palmiers, en touffes ou espacés, arrosés de la même eau, cependant Nous rendons supérieurs les uns aux autres quant au goût. Voilà bien là des preuves pour des gens qui raisonnent**. » (Ar-Ra'd 13 : 4)

لَقَدْ أَنزَلْنَآ ءَايَٰتٍ مُّبَيِّنَٰتٍ ۚ وَٱللَّهُ يَهْدِى مَن يَشَآءُ إِلَىٰ صِرَٰطٍ
مُّسْتَقِيمٍ ﴿٤٦﴾

24-46. Nous avons certes fait descendre des versets explicites. Et Allah guide qui Il veut vers un droit chemin.

En effet, Nous avons fait miséricorde à Nos serviteurs et Nous leur avons révélé des signes clairs, témoins des enseignements de l'Islam, des mœurs et de l'attitude louables, empreints de tout ce qui conduit à la guidance. Ainsi, les choses s'éclaircissent et la guidance se distingue de l'égarement. Dès lors, nul ne peut plus s'accrocher à un argument fallacieux ni être troublé puisque la vérité nous a été révélée par Celui dont la science, la miséricorde et l'explication sont parfaites. Nul ne peut donc expliquer les choses plus clairement que Lui.

« **Mais il fallait qu'Allah accomplît un ordre qui devait être exécuté, pour que, sur preuve, périt celui qui (devait) périr, et vécût, sur preuve, celui qui (devait) vivre. Et certes Allah est Audient et Omniscient**. » (Al-Anfâl 8 : 42)

« **Et Allah guide qui Il veut vers un droit chemin** » parmi ceux qui sont destinés au Paradis « …**vers un droit chemin** » c'est-à-dire, un chemin clair et direct, qui mène à Lui et à Son Paradis ; on peut l'atteindre en connaissant la vérité, en lui donnant la priorité et en agissant en conséquence.

Allah, Exalté et Loué soit-Il, expose clairement Ses révélations à tous mais Il choisit de guider qui Il veut. C'est là Sa grâce et Sa générosité. Car Il est juste et Il ne veut laisser aucune excuse à quiconque. Allah sait mieux que quiconque qui mérite Sa générosité.

وَيَقُولُونَ ءَامَنَّا بِٱللَّهِ وَبِٱلرَّسُولِ وَأَطَعْنَا ثُمَّ يَتَوَلَّىٰ فَرِيقٌ مِّنْهُم مِّنۢ بَعْدِ ذَٰلِكَ ۚ وَمَآ أُو۟لَٰٓئِكَ بِٱلْمُؤْمِنِينَ ﴿٤٧﴾

24-47. Et ils disent : « Nous croyons en Allah et au Messager et nous obéissons. » Puis après cela, une partie d'entre eux fait volte-face. Ce ne sont point ceux-là les croyants.

وَإِذَا دُعُوٓا۟ إِلَى ٱللَّهِ وَرَسُولِهِۦ لِيَحْكُمَ بَيْنَهُمْ إِذَا فَرِيقٌ مِّنْهُم مُّعْرِضُونَ ﴿٤٨﴾

24-48. Et quand on les appelle vers Allah et Son Messager pour que celui-ci juge parmi eux, voilà que quelques-uns d'entre eux s'éloignent.

وَإِن يَكُن لَّهُمُ ٱلْحَقُّ يَأْتُوٓا۟ إِلَيْهِ مُذْعِنِينَ ﴿٤٩﴾

24-49. Mais s'ils ont le droit en leur faveur, ils viennent à lui, soumis.

أَفِى قُلُوبِهِم مَّرَضٌ أَمِ ٱرْتَابُوٓا۟ أَمْ يَخَافُونَ أَن يَحِيفَ ٱللَّهُ عَلَيْهِمْ وَرَسُولُهُۥ ۚ بَلْ أُو۟لَٰٓئِكَ هُمُ ٱلظَّٰلِمُونَ ﴿٥٠﴾

24-50. Y a-t-il une maladie dans leurs cœurs ? Ou doutent-ils ? Ou craignent-ils qu'Allah les opprime, ainsi que Son Messager ? Non !... mais ce sont eux les injustes.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous parle de la situation des injustes, ceux dont le cœur est malade, faible dans la foi, hypocrite, aveugle ou ignorant. Ils prononcent des paroles et affichent leur foi et leur obéissance à Allah mais leurs actes ne sont pas conformes à leurs paroles. Certains d'entre eux se détournent considérablement de l'obéissance, comme Allah le dit ici : « **Puis après cela, une partie d'entre eux fait volte-face**. » Celui qui se détourne peut avoir l'intention de revenir à ce dont il s'est détourné cependant, il s'agit ici de celui qui se détourne sans jamais revenir, sans même regarder ce dont il se détourne. Vous constaterez que cela s'applique à beaucoup de ceux qui prétendent croire en Allah et Lui obéir mais dont la foi est faible. Vous constaterez qu'ils n'accomplissent pas beaucoup d'actes d'adoration, en particulier ceux qui sont difficiles pour beaucoup de gens, comme donner la zakât, dépenser de manière obligatoire ou recommandée, faire le jihad pour la cause d'Allah, etc.

« **Et quand on les appelle vers Allah et Son Messager pour que celui-ci juge parmi eux** » c'est-à-dire, si un différend survient entre eux et quelqu'un d'autre nécessitant un jugement, et qu'ils sont appelés au jugement d'Allah et de Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam),
« …**voilà que quelques-uns d'entre eux s'éloignent** » cherchant les décisions du temps de l'ignorance et préférant les décisions des lois faites par les hommes aux décisions de la Shari'ah, parce qu'ils savent qu'ils sont dans l'erreur et que la Shari'ah ne juge que sur la base de ce qui est réellement.

« **Mais s'ils ont le droit en leur faveur** » c'est-à-dire, ils se soumettent à la loi de la Shari'ah
« …**ils viennent à lui, soumis**. » Mais ce n'est pas parce que c'est la loi de la Shari'ah ; c'est plutôt parce que cela correspond à leurs caprices et à leurs désirs. Ils ne font donc rien de louable en cela même s'ils viennent volontairement puisque le véritable serviteur d'Allah est celui qui suit la vérité, qu'elle lui plaise ou non, qu'elle lui convienne ou non. Quant à celui qui suit la Shari'ah lorsqu'elle

correspond à ses caprices et à ses désirs, et la rejette lorsqu'elle ne correspond pas, et qui donne la priorité à ses caprices et à ses désirs sur la Shari'ah, celui-là n'est pas un véritable serviteur d'Allah.

Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit, les critiquant pour s'être détournés de la loi de la Shari'ah :
« **Y a-t-il une maladie dans leurs cœurs** » qui mine la bonne santé du cœur et supprime le bon sens, de sorte qu'il devient comme un malade qui se détourne de ce qui lui serait bénéfique et se tourne vers ce qui lui serait nuisible ?

« **Ou doutent-ils** » ce qui les a rendus anxieux quant au jugement d'Allah et de Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), au point qu'ils l'ont accusé de ne pas juger selon la vérité ?

« **Ou craignent-ils qu'Allah les opprime, ainsi que Son Messager** ? » Ont-ils peur d'une décision inéquitable et injuste ? Au contraire, « **Non !... mais ce sont eux les injustes** ! » Quant à la décision d'Allah et de Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), elle est fondée sur la plus grande justice et conforme à la sagesse.
« **Est-ce donc le jugement du temps de l'Ignorance qu'ils cherchent ? Qu'y a-t-il de meilleur qu'Allah, en matière de jugement pour des gens qui ont une foi ferme** ? » (Al-Mâ'idah 5 : 50)

Ces versets indiquent que la foi ne se limite pas aux paroles ; à moins que celle-ci soit accompagnées d'actes. Par conséquent, celui qui se détourne de l'obéissance n'a pas la foi.

Il est obligatoire de se soumettre à la décision d'Allah et de Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) en toutes circonstances. Le refus de s'y soumettre est révélateur d'un mal dans le cœur et d'une faiblesse dans la foi. Il est interdit de penser négativement aux préceptes de la Shari'ah ou de les considérer comme contraires à la justice et à la sagesse.

Après avoir décrit la condition de ceux qui se détournent des préceptes de la Shari'ah, Allah décrit maintenant la condition des croyants dignes de louanges :

إِنَّمَا كَانَ قَوْلَ ٱلْمُؤْمِنِينَ إِذَا دُعُوٓا۟ إِلَى ٱللَّهِ وَرَسُولِهِۦ لِيَحْكُمَ بَيْنَهُمْ أَن يَقُولُوا۟
سَمِعْنَا وَأَطَعْنَا ۚ وَأُو۟لَٰٓئِكَ هُمُ ٱلْمُفْلِحُونَ ﴿٥١﴾

24-51. La seule parole des croyants, quand on les appelle vers Allah et Son Messager, pour que celui-ci juge parmi eux, est : « Nous avons entendu et nous avons obéi. » Et voilà ceux qui réussissent.

وَمَن يُطِعِ ٱللَّهَ وَرَسُولَهُۥ وَيَخْشَ ٱللَّهَ وَيَتَّقْهِ فَأُو۟لَٰٓئِكَ هُمُ
ٱلْفَآئِزُونَ ﴿٥٢﴾

24-52. Et quiconque obéit à Allah et à Son Messager, et craint Allah et Le redoute... alors, voilà ceux qui récoltent le succès.

« **La seule parole des croyants** » c'est-à-dire les vrais croyants dont les actes confirment leur foi, lorsqu'ils sont appelés à Allah et à Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) afin qu'il puisse juger entre eux, que ce soit selon leurs caprices et leurs désirs ou non,

« **Nous avons entendu et nous avons obéi** » c'est-à-dire, que nous entendons le jugement d'Allah et de Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), nous répondons à ce à quoi il nous a appelés et nous lui obéissons complètement, sans aucune réserve.
« **Et voilà ceux qui réussissent** » ce sont seulement eux qui réussiront car le succès signifie atteindre ce que l'on recherche et être sauvé de ce que l'on craint, et personne ne réussira sauf celui qui se réfère à Allah et à Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) pour le jugement, et obéit à Allah et à Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam).

Après avoir évoqué la vertu de l'obéissance en ce qui concerne les règles en particulier, Allah évoque maintenant la vertu de l'obéissance en termes généraux, dans toutes les situations :
« **Quiconque obéit à Allah et à Son Messager** » en croyant à leurs paroles et en se conformant à leurs commandements,
« …**et craint Allah**, » c'est-à-dire une crainte accompagnée de connaissance, de sorte qu'il s'abstient de ce qui lui est interdit et se retient de suivre ses caprices et ses désirs. C'est pourquoi Allah dit : « **et Le redoute** » en s'abstenant de ce qui est interdit, car la crainte d'Allah (taqwa), lorsqu'elle est mentionnée en termes généraux, inclut l'accomplissement des commandements et l'abstention de l'interdit. Lorsque cela est mentionné en même temps que la piété ou l'obéissance, comme dans ce

cas, cela est interprété comme se référant à la conjuration du châtiment d'Allah par la non-désobéissance.

« …**alors, voilà ceux** » à savoir ceux qui associent l'obéissance à Allah, l'obéissance à Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), la crainte d'Allah et le souvenir de Lui.
« …**qui récoltent le succès**. » Car ils seront épargnés par le châtiment, ayant évité les causes qui y conduisent, et ils obtiendront la récompense, ayant accompli les actes qui la méritent. Le triomphe leur appartient donc entièrement. Quant à ceux qui n'ont pas agi ainsi, ils seront privés de triomphe, selon ce qu'ils n'ont pas su acquérir de ces vertus.

Ce verset fait également référence au devoir envers Allah et Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), à savoir l'obéissance fondée sur la foi. Il mentionne aussi un devoir exclusivement envers Allah, à Lui les Louanges et la Gloire : la crainte de Lui et la vigilance constante. Enfin, il existe un troisième devoir, exclusivement envers le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) qui consistent en respect et vénération. Ces trois devoirs sont également mentionnés ensemble dans la Sourate Al-Fath, où Allah dit :
« …**pour que vous croyiez en Allah et en Son messager, que vous l'honoriez, reconnaissiez Sa dignité, et Le glorifiez matin et soir**. » (Al-Fath 48 : 9)

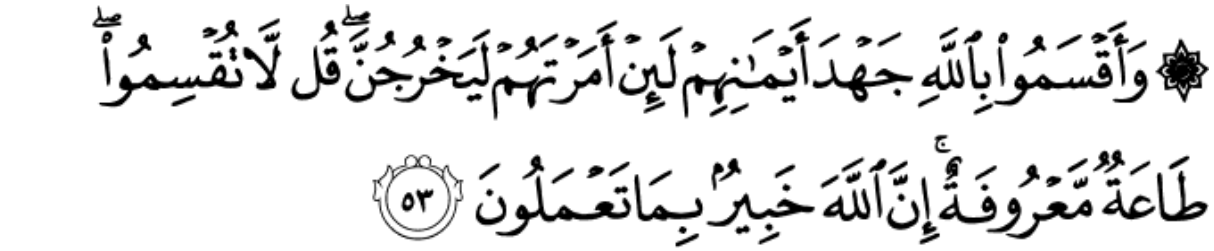

24-53. Et ils jurent par Allah en serments solennels que si tu le leur ordonnais, ils sortiraient à coup sûr (au combat). Dis : « Ne jurez donc pas. [Votre] obéissance [verbale] est bien connue. Allah est Parfaitement Connaisseur de ce que vous faites. »

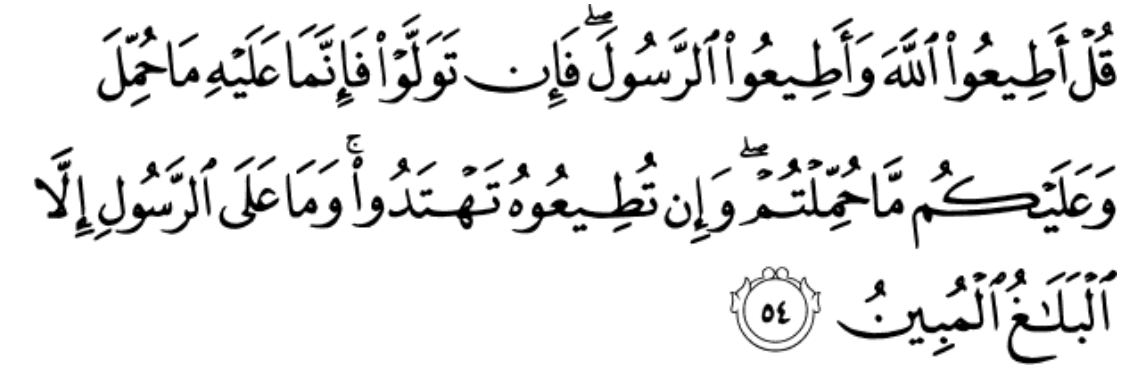

24-54. Dis : « Obéissez à Allah et obéissez au Messager. S'ils se détournent, ...il [le Messager] n'est alors responsable que de ce dont il est chargé ; et vous assumez ce dont vous êtes chargés. Et si vous lui obéissez, vous serez bien guidés. » Et il n'incombe au Messager que de transmettre explicitement (son message).

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous informe de la condition de ceux qui sont restés en arrière et n'ont pas participé au jihad avec le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) ; il s'agissait des hypocrites et ceux dont le cœur était malade et faible dans la foi. Ils ont juré par Allah : « **Si tu le leur ordonnais** » à l'avenir, « **ils sortiraient à coup sûr (au combat)**. » Mais Allah Exalté a dit, réfutant leurs propos :
« **Dis** » ô Muhammad : « **Ne jurez pas**. » Autrement dit, nous n'avons besoin ni de vos serments ni de vos excuses puisqu'Allah nous a informés de votre obéissance et la véritable nature de celle-ci nous est connue et ne nous est pas cachée. Nous sommes conscients de votre réticence et de votre lenteur, sans aucune excuse, aussi vos excuses et vos serments sont-ils inutiles. Celui qui pourrait avoir besoin de s'excuser et de prêter serment est celui dont le cas est ambigu. Son excuse pourrait lui être utile et prouver son innocence mais dans votre cas, cela est totalement inacceptable. Au contraire, ce que nous attendons et craignons dans votre cas, c'est le châtiment et la vengeance d'Allah. C'est pourquoi Il les a avertis en disant : « **Allah est Parfaitement Connaisseur de ce que vous faites**. » Et Il les rétribuera pleinement pour cela.

Quant au Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), son rôle est d'enjoindre le bien et d'interdire le mal. C'est pourquoi Allah dit :
« **Dis** » ô Muhammad : « **Obéissez à Allah et obéissez au Messager**. » S'ils obéissent, c'est qu'ils sont heureux et bénis. Mais si vous vous détournez, il n'est responsable que du devoir qui lui a été confié, celui de transmettre le message et il a rempli ce devoir. Vous êtes responsables du devoir qui vous a été confié, celui d'obéissance. Mais à présent, la situation est devenue très claire, et il est évident que vous êtes dans l'erreur et que vous méritez le châtiment.
« **Et si vous lui obéissez, vous serez bien guidés** » sur le droit chemin en paroles et en actes, mais il n'y a pas d'autre moyen pour vous d'être guidés que par l'obéissance ; sans cela, il vous est impossible d'être guidés, et en fait c'est impossible.

« **Et il n'incombe au Messager que de transmettre explicitement (son message)**, » c'est-à-dire de le transmettre de la façon la plus claire afin qu'il ne subsiste aucun doute ni aucune confusion. Et il l'a fait en effet ; il a transmis le message clairement. Mais celui qui vous demandera des comptes et vous rétribuera pour vos actes, c'est Allah, Exalté et Loué soit-Il ; le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) n'a aucun contrôle sur cela et il a fait ce qui lui était demandé.

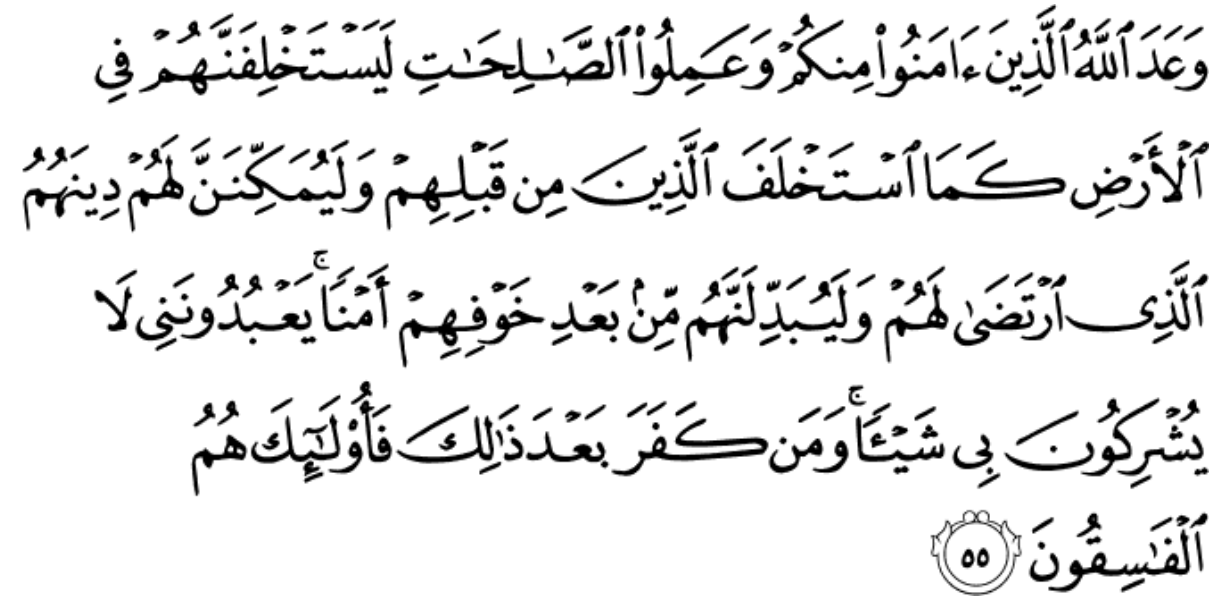
وَعَدَ ٱللَّهُ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ مِنكُمْ وَعَمِلُوا۟ ٱلصَّٰلِحَٰتِ لَيَسْتَخْلِفَنَّهُمْ فِى
ٱلْأَرْضِ كَمَا ٱسْتَخْلَفَ ٱلَّذِينَ مِن قَبْلِهِمْ وَلَيُمَكِّنَنَّ لَهُمْ دِينَهُمُ
ٱلَّذِى ٱرْتَضَىٰ لَهُمْ وَلَيُبَدِّلَنَّهُم مِّنۢ بَعْدِ خَوْفِهِمْ أَمْنًا ۚ يَعْبُدُونَنِى لَا
يُشْرِكُونَ بِى شَيْـًٔا ۚ وَمَن كَفَرَ بَعْدَ ذَٰلِكَ فَأُو۟لَٰٓئِكَ هُمُ
ٱلْفَٰسِقُونَ ﴿٥٥﴾

24-55. Allah a promis à ceux d'entre vous qui ont cru et fait les bonnes œuvres qu'Il leur donnerait la succession sur terre comme Il l'a donnée à ceux qui les ont précédés. Il donnerait force et suprématie à leur religion qu'Il a agréée pour eux. Il leur changerait leur ancienne peur en sécurité. Ils M'adorent et ne M'associent rien et celui qui mécroit par la suite, ce sont ceux-là les pervers.

Ceci est l'une des véritables promesses d'Allah, dont l'interprétation et l'accomplissement ont été constatés. Il a promis à ceux de cette communauté qui croyaient et accomplissaient de bonnes œuvres qu'Il ferait d'eux des successeurs au pouvoir sur la terre, qu'ils deviendraient des personnes d'autorité, chargées de ses affaires, et qu'Il établirait pour eux la religion qu'Il avait choisie pour eux, à savoir l'Islam, religion supérieure à toutes les autres, qu'Il a choisie pour cette communauté en raison de sa vertu et de son rang élevé, et parce qu'Il l'a bénie en lui permettant d'établir la religion et d'appliquer ses enseignements et ses lois, tant visibles que cachées, en ce qui concerne eux-mêmes et les autres, car les adeptes de toutes les autres religions et tous les mécréants doivent être vaincus et humiliés ; et Il a promis de remplacer leur peur, à cause de laquelle un musulman ne pouvait pratiquer sa religion ouvertement sans subir la persécution de nombreux mécréants car le nombre de musulmans était très faible par rapport aux autres, et tous les peuples de la terre à cette époque s'étaient ligués contre eux et complotaient contre eux, par la paix et la sécurité.

Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, leur promit ces choses au moment de la révélation de ce verset, avant même qu'ils n'aient été désignés successeurs sur terre, qu'ils n'aient reçu l'autorité ni qu'ils aient pu établir l'Islam en toute sécurité, afin qu'ils puissent adorer Allah sans Lui associer aucun

associé et sans craindre personne d'autre que Lui. Les premières générations de cette communauté (Oummah) firent preuve d'une foi si inébranlable et accomplirent des actes si pieux qu'elles surpassèrent tous les autres. Allah, Exalté et Loué soit-Il, leur accorda alors pouvoir sur terre et autorité sur les peuples, et elles conquirent l'Orient et l'Occident du monde, atteignant une sécurité et une puissance totales. C'est là l'un des signes éclatants et merveilleux d'Allah, qui se poursuivra jusqu'à l'Heure. Chaque fois qu'ils affirmeront leur foi et accompliront de bonnes œuvres, ils recevront inévitablement ce qu'Allah leur a promis. Les mécréants et les hypocrites ne gagnent en puissance sur eux, et parfois prennent même le dessus, que grâce aux faiblesses des musulmans en matière de foi et de piété.

« …**et celui qui mécroit par la suite**, » c'est-à-dire après que vous ayez reçu la pleine puissance et l'autorité, ô musulmans
« …**ce sont ceux-là les pervers**, » ceux qui se sont détournés de l'obéissance à Allah et qui sont devenus corrompus. Ils ne sont donc plus des justes et ne sont plus dignes du bien. Car si quelqu'un abandonne la foi alors que la religion est établie, que ses ennemis ont été vaincus et qu'aucun obstacle ne s'y oppose, cela révèle ses intentions corrompues et sa nature mauvaise parce qu'il n'a aucune autre raison d'abandonner sa foi.

Ce verset indique qu'Allah a donné du pouvoir à ceux qui nous ont précédés et a fait d'eux leurs successeurs au pouvoir sur la terre, comme Moussa ('aleyhi salam) l'a dit à son peuple :
« **Il se peut que votre Seigneur détruise votre ennemi et vous donne la lieutenance sur terre, et Il verra ensuite comment vous agirez**. » (Al-A'râf 7 : 129)

Et Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit :
« **Mais Nous voulions favoriser ceux qui avaient été faibles sur terre et en faire des dirigeants et en faire les héritiers, et les établir puissamment sur terre**... » (Al-Qassas 28 : 5-6)

وَأَقِيمُوا۟ ٱلصَّلَوٰةَ وَءَاتُوا۟ ٱلزَّكَوٰةَ وَأَطِيعُوا۟ ٱلرَّسُولَ لَعَلَّكُمْ تُرْحَمُونَ ﴿٥٦﴾

24-56. Accomplissez la Ṣalāt, acquittez la Zakāt et obéissez au Messager, afin que vous ayez la miséricorde.

لَا تَحْسَبَنَّ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ مُعْجِزِينَ فِى ٱلْأَرْضِ ۚ وَمَأْوَىٰهُمُ ٱلنَّارُ ۖ وَلَبِئْسَ ٱلْمَصِيرُ ﴿٥٧﴾

24-57. Ne pense point que ceux qui ne croient pas puissent s'opposer à l'autorité d'Allah sur terre. Le Feu sera leur refuge. Quelle mauvaise destination.

Ici, Allah, Exalté et Loué soit-Il, enjoint d'accomplir la prière avec tous ses éléments essentiels, ses conditions et son rite, tant extérieurement qu'intérieurement, et de s'acquitter de la zakât, prélevée sur les biens qu'Il a confiés à Ses serviteurs et qu'Il leur a donnés, en la distribuant aux pauvres et à ceux qu'Il a désignés comme bénéficiaires. Ces deux actes sont les plus grands et les plus méritoires actes d'adoration car ils unissent l'accomplissement des devoirs envers Allah et envers Sa création, et témoignent de la dévotion de chacun envers Allah et de la bienveillance envers autrui. Suit un commandement général :
« …**et obéissez au Messager**, » en vous conformant à ce qu'il ordonne et en vous abstenant de ce qu'il interdit.
« **Quiconque obéit au Messager obéit certainement à Allah**… » (An-Nissâ' 4 : 80)

« …**afin que vous ayez la miséricorde** » Si vous faites cela, vous obtiendrez miséricorde. Quiconque recherche la miséricorde, c'est ainsi qu'il l'obtiendra. Quiconque espère obtenir miséricorde sans accomplir la prière, sans s'acquitter de la zakât et sans obéir au Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) se berce d'illusions et ment ; son âme le persuade de se contenter de vœux pieux.

« **Ne pense point que ceux qui ne croient pas puissent s'opposer à l'autorité d'Allah sur terre**, » c'est-à-dire ne vous laissez pas tromper par ce qui leur est donné dans la vie de ce monde de facilité et de plaisir. Bien qu'Allah leur accorde un répit, Il ne les oublie pas.

« **Nous leur donnons de la jouissance pour peu de temps ; ensuite Nous les forcerons vers un dur châtiment**. » (Louqmân 31 : 24)

C'est pourquoi Allah dit ici : « **Le Feu sera leur refuge. Quelle mauvaise destination** » c'est-à-dire, quelle destination misérable est celle des mécréants puisque c'est une mauvaise destination de perte et de châtiment éternel.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ لِيَسۡتَـٔۡذِنكُمُ ٱلَّذِينَ مَلَكَتۡ أَيۡمَٰنُكُمۡ وَٱلَّذِينَ لَمۡ
يَبۡلُغُواْ ٱلۡحُلُمَ مِنكُمۡ ثَلَٰثَ مَرَّٰتٖۚ مِّن قَبۡلِ صَلَوٰةِ ٱلۡفَجۡرِ وَحِينَ تَضَعُونَ ثِيَابَكُم
مِّنَ ٱلظَّهِيرَةِ وَمِنۢ بَعۡدِ صَلَوٰةِ ٱلۡعِشَآءِۚ ثَلَٰثُ عَوۡرَٰتٖ لَّكُمۡۚ لَيۡسَ
عَلَيۡكُمۡ وَلَا عَلَيۡهِمۡ جُنَاحُۢ بَعۡدَهُنَّۚ طَوَّٰفُونَ عَلَيۡكُم بَعۡضُكُمۡ عَلَىٰ
بَعۡضٖۚ كَذَٰلِكَ يُبَيِّنُ ٱللَّهُ لَكُمُ ٱلۡأٓيَٰتِۗ وَٱللَّهُ عَلِيمٌ حَكِيمٞ ٥٨

24-58. Ô vous qui avez-cru ! Que les esclaves que vous possédez vous demandent permission avant d'entrer, ainsi que ceux des vôtres qui n'ont pas encore atteint la puberté, à trois moments : avant la Ṣalāt de l'aube, à midi quand vous enlevez vos vêtements, ainsi qu'après la Ṣalāt de la nuit ; trois occasions de vous dévêtir. En dehors de ces moments, nul reproche ni à vous ni à eux d'aller et venir, les uns chez les autres. C'est ainsi qu'Allah vous expose clairement Ses versets, et Allah est Omniscient et Sage.

وَإِذَا بَلَغَ ٱلۡأَطۡفَٰلُ مِنكُمُ ٱلۡحُلُمَ فَلۡيَسۡتَـٔۡذِنُواْ كَمَا ٱسۡتَـٔۡذَنَ ٱلَّذِينَ
مِن قَبۡلِهِمۡۚ كَذَٰلِكَ يُبَيِّنُ ٱللَّهُ لَكُمۡ ءَايَٰتِهِۦۗ وَٱللَّهُ عَلِيمٌ
حَكِيمٞ ٥٩

24-59. Et quand les enfants parmi vous atteignent la puberté, qu'ils demandent permission avant d'entrer, comme font leurs aînés. C'est ainsi qu'Allah vous expose clairement Ses versets, et Allah est Omniscient et Sage.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, enjoint aux croyants que leurs esclaves et ceux d'entre eux n'ayant pas encore atteint la puberté doivent demander la permission d'entrer. Il explique la sagesse qui sous-tend cette pratique et précise qu'il existe trois moments d'intimité où la permission d'entrer doit être sollicitée : après la prière de 'Isha, au coucher ; avant la prière de Fajr ; et pendant la sieste. Aucune mention n'est faite de la tenue vestimentaire après 'Isha et avant Fajr car généralement, celui qui dort la nuit porte des vêtements différents de ceux qu'il porte pendant la journée. En revanche, pour la sieste, généralement brève, on peut dormir vêtu de ses vêtements habituels, ou bien se changer

ou se dévêtir partiellement, comme indiqué ici : « **à midi quand vous enlevez vos vêtements**, » faisant référence à la sieste ; dans ce cas, la permission d'entrer doit être demandée.

Durant ces trois moments, les esclaves et les jeunes enfants, comme tous les autres, ne doivent pas être autorisés à entrer sans permission. Concernant tous les autres moments, Allah dit :
« **En dehors de ces moments, nul reproche ni à vous ni à eux d'aller et venir, les uns chez les autres**. » C'est-à-dire qu'ils ne sont pas comme les autres, parce qu'ils sont toujours nécessaires, il serait trop difficile pour eux de devoir demander la permission à chaque fois. C'est pourquoi Allah dit : « **Nul reproche ni à vous ni à eux d'aller et venir, les uns chez les autres** », c'est-à-dire à aller et venir parmi vous, à accomplir leurs tâches et à subvenir à vos besoins.

« **C'est ainsi qu'Allah vous expose clairement Ses versets**, » accompagnées d'une explication de Sa sagesse, afin d'accroître votre conviction et votre obéissance, et afin que vous puissiez apprécier la miséricorde et la sagesse du Législateur. C'est pourquoi Il dit
« …**et Allah est Omniscient et Sage**. » Sa science embrasse tout ce qui doit exister, tout ce qui ne peut exister, et tout ce qui peut exister, ainsi que la sagesse qui sous-tend toute chose. C'est pourquoi Il a doté chaque créature de la forme et de la structure qui correspondent à sa nature, et Il édicte chaque règle selon la sagesse qui la sous-tend, y compris celles dont Il explique et souligne la beauté.

« **Et quand les enfants parmi vous atteignent la puberté**, » par l'émission de maniy (sperme) soit éveillés, soit endormis,
« …**qu'ils demandent permission avant d'entrer, comme font leurs aînés**. » Leurs aînés sont ceux qu'Allah mentionne dans un verset précédent :
« **Ô vous qui croyez ! N'entrez pas dans des maisons autres que les vôtres avant de demander la permission [d'une façon délicate] et de saluer leurs habitants. Cela est meilleur pour vous. Peut-être vous souvenez-vous**. » (24 : 27).

« **C'est ainsi qu'Allah vous expose clairement Ses versets**. » Il les clarifie et en explique en détail les règles.
« …**et Allah est Omniscient et Sage**. »

Dans ces deux versets, nous apprenons beaucoup de choses, notamment les suivantes :
• Il est enjoint aux maîtres d'esclaves et aux tuteurs de jeunes enfants d'enseigner à leurs esclaves et aux enfants placés sous leur tutelle la connaissance et l'étiquette islamiques car Allah s'adresse à eux ici en disant : « **Ô vous qui avez-cru ! Que les esclaves que vous possédez vous demandent permission avant d'entrer, ainsi que ceux des vôtres qui n'ont pas encore atteint la puberté**... »

Cela ne peut se faire qu'en les éduquant et en les disciplinant, c'est pourquoi Il dit : « **En dehors de ces moments, nul reproche ni à vous ni à eux d'aller et venir, les uns chez les autres** ».

• Il est enjoint de respecter la vie privée et de prendre les précautions nécessaires pour la préserver en toutes circonstances. En tout lieu où la nudité d'une personne peut être vue, il est interdit de s'y baigner, de s'y laver les parties intimes, etc.

• Il est permis de découvrir la 'awrah lorsque cela est nécessaire, par exemple pour dormir, pour uriner et déféquer, etc.

• Les musulmans avaient coutume de faire une sieste pendant la journée, comme ils dormaient la nuit, car Allah s'était adressé à eux en faisant référence aux habitudes et coutumes qui existaient au moment de la révélation.

• Dans le cas d'un jeune enfant qui n'a pas encore atteint l'âge de la puberté, il n'est pas permis de lui montrer la 'awrah d'une autre personne, de même qu'il n'est pas permis de laisser voir sa propre 'awrah car Allah a seulement ordonné qu'ils demandent la permission d'entrer à cause de quelque chose qui n'est pas permis.

• Il n'est pas non plus permis à un esclave de voir la 'awrah de son maître, ni au maître de voir la 'awrah de son esclave, comme nous l'avons mentionné dans le cas du petit enfant.

• Les prédicateurs, les enseignants et autres personnes qui abordent des questions de connaissance doivent en expliquer la raison et la sagesse, ainsi que le fondement. Ils ne doivent pas se contenter d'énoncer des règles étayées par des preuves, sans en donner la justification. En effet, lorsqu'Allah a énoncé la règle dont il est question ici, Il l'a justifiée en disant : « **Trois occasions de vous dévêtir**. »

• Les jeunes enfants et les esclaves sont inclus dans ces versets, de même que leurs tuteurs et leurs maîtres, car Allah dit : « **En dehors de ces moments, nul reproche ni à vous ni à eux**. »

• La salive d'un enfant mineur est pure (tahir), même après des impuretés comme le vomissement, car Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit : « **d'aller et venir, les uns chez les autres**. » De plus, le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit, lorsqu'on l'a interrogé sur les chats :
« *Ils ne sont pas impurs ; ils font partie de ceux qui circulent librement parmi vous*. » (Hadith authentique rapporté par at-Tirmidhi)

• Il est permis à une personne de demander aux enfants dont elle a la charge d'accomplir des tâches pour elle, dans la limite du raisonnable, tant que cela n'est pas trop difficile pour l'enfant, car Allah dit : « **d'aller et venir, les uns chez les autres**. »

• Les règles évoquées dans ce verset concernent toutes les enfants n'ayant pas atteint la puberté. Une fois pubères, ils ne peuvent entrer qu'après avoir demandé la permission.

• Le signe de la puberté est l'éjaculation ; toutes les règles islamiques relatives à la puberté s'appliquent dès lors que l'éjaculation a eu lieu. Il existe un consensus parmi les savants sur ce point ; les divergences d'opinions portent sur la question de savoir si l'âge ou l'apparition des poils pubiens sont considérés comme des signes de puberté. Et Allah est plus Savant.

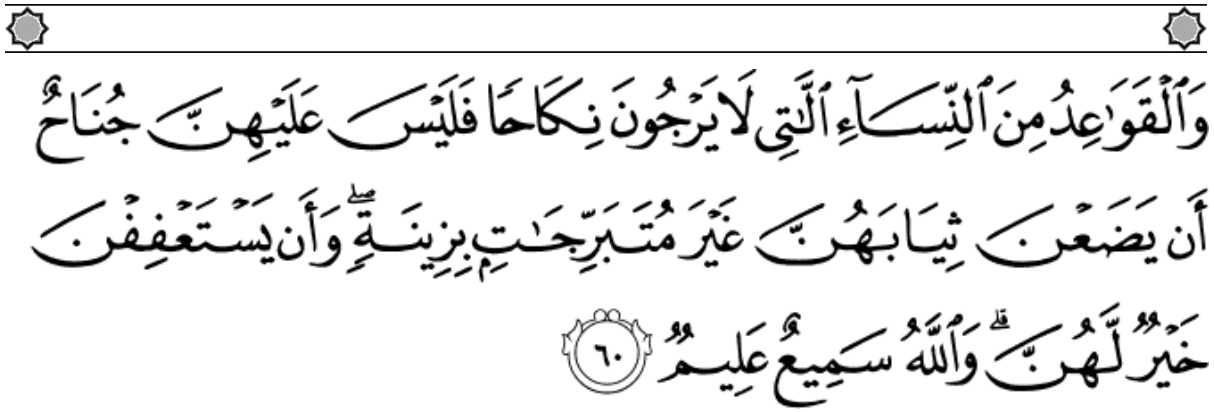

24-60. Et quant aux femmes atteintes par la ménopause qui n'espèrent plus le mariage, nul reproche à elles d'enlever leurs vêtements de [sortie], sans cependant exhiber leurs atours et si elles cherchent la chasteté c'est mieux pour elles. Allah est Audient et Omniscient.

Les femmes âgées sont celles qui n'espèrent plus se marier et qui ne ressentent plus de désir.
« …**qui n'espèrent plus le mariage**, » c'est-à-dire celles qui ne veulent pas se marier et ne sont pas recherchées car elles ont vieilli et ne sont plus désirables ou parce qu'elles ont perdu leur beauté. Elles ne ressentent plus de désir et ne sont plus désirables.

« **Nul reproche à elles** » ou de péché « **d'enlever leurs vêtements de [sortie]** » tels que le voile du visage et autres, à propos desquels Allah dit aux femmes : « …**et qu'elles rabattent leur voile sur leurs poitrines**… » (24 : 31).

Dans le cas de ces femmes, il leur est permis de se découvrir le visage car il n'y a aucun risque qu'elles tentent autrui ou soient elles-mêmes tentées. Puisqu'il est dit qu'il n'y a pas de blâme à ce qu'elles ôtent leurs vêtements, on pourrait penser qu'il leur est permis de se parer. Aussi, afin d'éviter ce malentendu, Allah dit : « **sans cependant exhiber leurs atours**, » c'est-à-dire sans montrer leurs parures aux gens, comme par exemple en se parant d'un vêtement somptueux tout en couvrant leur visage, ou en frappant du pied pour révéler ce qui est caché car la simple présence de parures, même cachées, même si elles ne sont pas désirables et qu'il n'y a aucun risque de tentation, pourrait entraîner le péché chez celui qui les regarde.

« …**et si elles cherchent la chasteté c'est mieux pour elles**. » S'abstenir signifie rechercher la chasteté en prenant des mesures pour y parvenir, comme se marier et s'abstenir de ce qui pourrait mener à la tentation.
« **Allah est Audient** » et entend toutes les voix

« …**et Omniscient** » : Il connaît les intentions et les objectifs des gens, les femmes doivent donc se méfier de toutes les mauvaises paroles et de toutes les mauvaises intentions, et comprendre qu'Allah les rétribuera pour cela.

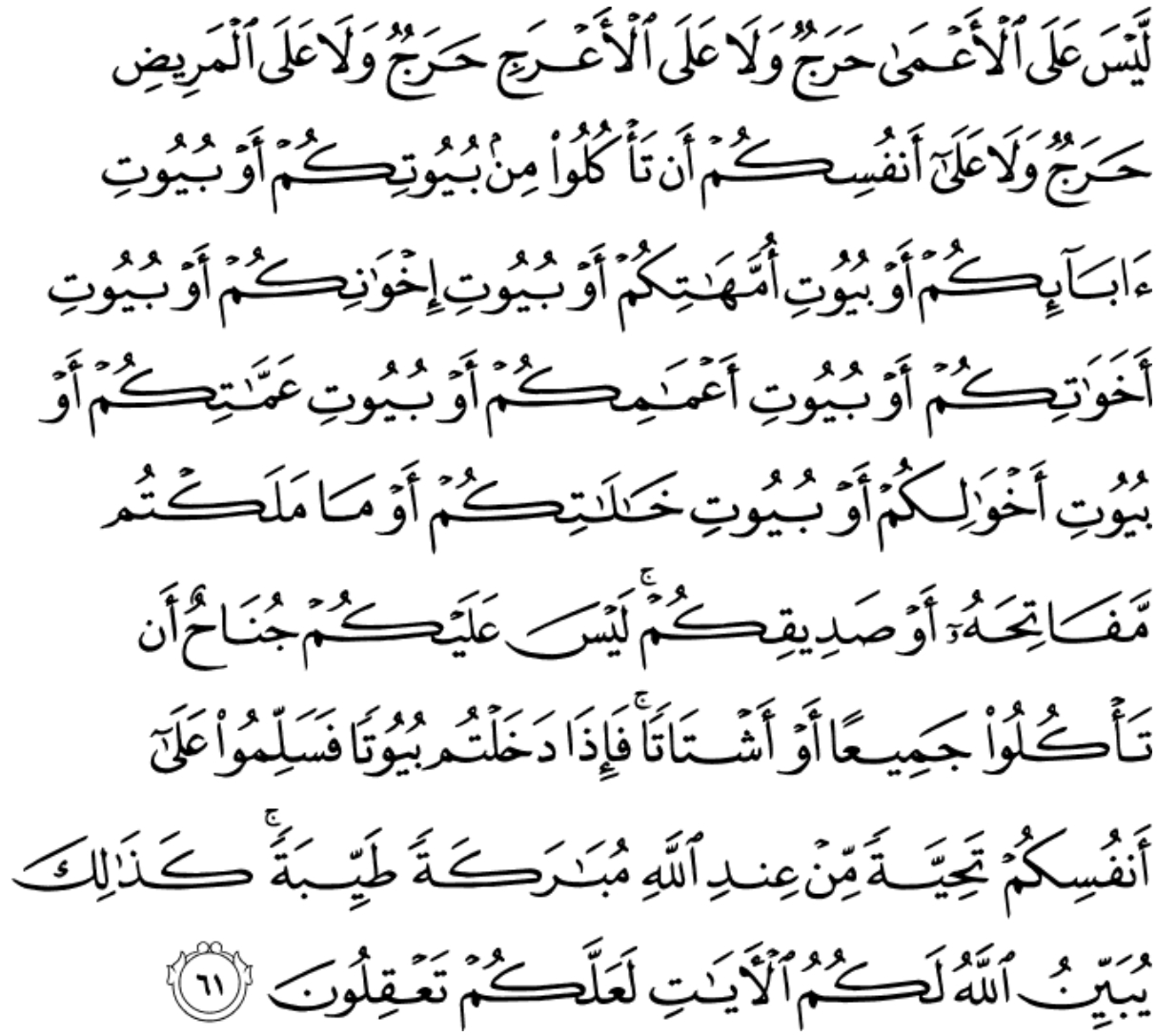
لَّيْسَ عَلَى ٱلْأَعْمَىٰ حَرَجٌ وَلَا عَلَى ٱلْأَعْرَجِ حَرَجٌ وَلَا عَلَى ٱلْمَرِيضِ
حَرَجٌ وَلَا عَلَىٰٓ أَنفُسِكُمْ أَن تَأْكُلُوا۟ مِنۢ بُيُوتِكُمْ أَوْ بُيُوتِ
ءَابَآئِكُمْ أَوْ بُيُوتِ أُمَّهَٰتِكُمْ أَوْ بُيُوتِ إِخْوَٰنِكُمْ أَوْ بُيُوتِ
أَخَوَٰتِكُمْ أَوْ بُيُوتِ أَعْمَٰمِكُمْ أَوْ بُيُوتِ عَمَّٰتِكُمْ أَوْ
بُيُوتِ أَخْوَٰلِكُمْ أَوْ بُيُوتِ خَٰلَٰتِكُمْ أَوْ مَا مَلَكْتُم
مَّفَاتِحَهُۥٓ أَوْ صَدِيقِكُمْ ۚ لَيْسَ عَلَيْكُمْ جُنَاحٌ أَن
تَأْكُلُوا۟ جَمِيعًا أَوْ أَشْتَاتًا ۚ فَإِذَا دَخَلْتُم بُيُوتًا فَسَلِّمُوا۟ عَلَىٰٓ
أَنفُسِكُمْ تَحِيَّةً مِّنْ عِندِ ٱللَّهِ مُبَٰرَكَةً طَيِّبَةً ۚ كَذَٰلِكَ
يُبَيِّنُ ٱللَّهُ لَكُمُ ٱلْءَايَٰتِ لَعَلَّكُمْ تَعْقِلُونَ ٦١

24-61. Il n'y a pas d'empêchement à l'aveugle, au boiteux, au malade, ainsi qu'à vous-mêmes de manger dans vos maisons, ou dans les maisons de vos pères, ou dans celles de vos mères, ou de vos frères, ou de vos sœurs, ou de vos oncles paternels, ou de vos tantes paternelles ou de vos oncles maternels, ou de vos tantes maternelles, ou dans celles dont vous possédez les clefs, ou chez vos amis. Nul empêchement à vous, non plus, de manger ensemble, ou séparément. Quand donc vous entrez dans des maisons, adressez-vous mutuellement des salutations venant d'Allah, bénies et agréables. C'est ainsi qu'Allah vous expose Ses versets, afin que vous compreniez.

Ici, Allah, Exalté et Loué soit-Il, nous parle des bienfaits qu'Il accorde à Ses serviteurs, et du fait qu'Il ne leur a imposé aucune difficulté en matière de religion ; au contraire, Il l'a rendue très facile :
« **Il n'y a pas d'empêchement à l'aveugle, au boiteux, au malade** » c'est-à-dire qu'on ne peut pas reprocher à ces personnes de ne pas accomplir ses devoirs pour l'une des raisons mentionnées. Cela fait référence au jihad et à d'autres choses que l'aveugle ne peut faire car il ne voit pas, le boiteux ne peut faire car ses membres sont infirmes et le malade ne peut faire car sa santé est fragile. De par cette signification générale, les mots sont employés en termes généraux et ne sont pas restrictifs, contrairement à la phrase suivante :
« …**ainsi qu'à vous-mêmes**, » c'est-à-dire, vous n'êtes pas blâmés
« …**de manger dans vos maisons** » c'est-à-dire dans les maisons de vos enfants. Ceci est conforme au Hadith qui a été prouvé authentique :
« *Toi et tes biens appartenez à ton père*. » (Rapporté par Ibn Majah ; Al-Albani l'a authentifié)

- Un autre Hadith dit :
« *Le meilleur de ce que vous mangez est ce que vous avez gagné par vous-même, et vos enfants sont inclus dans ce que vous avez gagné*. » (Hadith authentique rapporté par at-Tirmidhi)

L'expression « **dans vos maisons** » ne fait pas référence à la maison d'une personne car ce serait énoncer une évidence, et Allah n'énoncerait pas une chose aussi évidente ; de plus, dire qu'il n'y a rien de mal à cela pourrait donner l'impression qu'il y a quelque chose de pécheur dans le cas de ceux mentionnés ici, alors que dans le cas de la maison d'une personne, personne ne penserait une telle chose.

« …**ou dans les maisons de vos pères, ou dans celles de vos mères, ou de vos frères, ou de vos sœurs, ou de vos oncles paternels, ou de vos tantes paternelles ou de vos oncles maternels, ou de vos tantes maternelles,** » ces cas sont tout à fait clairs.

« …**ou dans celles dont vous possédez les clefs**, » c'est-à-dire des maisons qui vous ont été confiées et dont vous avez la charge, ou des maisons qui appartiennent à quelqu'un qui est sous votre tutelle, et ainsi de suite. Quant à l'interprétation de cette phrase comme se référant aux esclaves, elle n'est pas valable, pour deux raisons :
Premièrement : on ne dit pas, à propos d'un esclave, qu'on « possède ses clés » ; on dirait plutôt « ceux que vous possédez », etc., car le maître possède l'esclave tout entier, et pas seulement ses clés.
Deuxièmement : les maisons des esclaves ne sont pas différentes des maisons d'un homme puisque l'esclave et tout ce qu'il possède appartiennent à son maître ; il n'y a donc aucune raison de dire qu'il n'y a pas de mal à manger dans la maison de son esclave.

« …**ou chez vos amis**. » L'affirmation selon laquelle il n'y a pas de reproche à manger chez ces personnes s'applique uniquement si cela se fait sans autorisation expresse. La raison sous-jacente est compréhensible : la coutume, vis-à-vis des personnes mentionnées, est généralement de tolérer qu'on mange chez elles, en raison de liens familiaux étroits, d'une autorité absolue ou d'une amitié profonde. Mais si l'on sait qu'une personne ne l'autorise pas ou qu'elle est avare de nourriture, il n'est pas permis de manger chez elle, et le reproche n'est pas levé pour autant, pour la raison évoquée précédemment.

« **Nul empêchement à vous, non plus, de manger ensemble, ou séparément** » : tout cela est permis. Que les membres d'une même famille mangent ensemble ou que chacun mange seul, ce verset indique qu'il n'y a pas de reproche à faire mais cela ne signifie pas qu'il soit préférable de manger séparément car il est préférable de manger ensemble.

« **Quand donc vous entrez dans des maisons**, » cela inclut aussi bien sa propre maison que celles d'autrui, qu'elles soient occupées ou non. Lorsqu'une personne entre dans une maison, « **adressez-vous mutuellement des salutations venant d'Allah**. »

Il est prescrit de dire salam en entrant dans les maisons, sans distinction entre les différents types de maisons, tandis qu'en ce qui concerne la demande de permission, il existe quelques différences dans les règles, comme indiqué ci-dessus.
Puis Allah loue ce salam, en disant : « **bénies et agréables**, » c'est-à-dire lorsque vous dites salam, en disant as-salamou 'aleykoum wa rahmatoullahi wa barakatouhou (que la paix et le salut soient sur vous et la miséricorde d'Allah et Ses bénédictions) ou as-salamou 'alayna wa 'ala 'ibadillah is-salihin (que la paix soit sur nous et sur les pieux serviteurs d'Allah) lorsque vous entrez dans les maisons, ceci est « **une salutations venant d'Allah**. » C'est-à-dire qu'Il vous l'a prescrite et en a fait votre salutation « **bénie** » car cela implique l'obtention de la miséricorde, de la bénédiction, de la croissance et de l'accroissement

« …**et agréables** » car c'est l'une des bonnes paroles aimées d'Allah, car elle témoigne de la bonté, de l'amour et de l'affection envers celui qui est salué.

Après nous avoir expliqué ces règles sublimes, Allah dit maintenant : « **C'est ainsi qu'Allah vous expose Ses versets**, » qui mettent en lumière Ses règles et la sagesse qui les sous-tend.
« …**afin que vous compreniez** » ce qu'Il vous révèle concernant les règles, afin que vous les compreniez et les assimiliez, et que vous soyez des personnes raisonnables et dotées d'un discernement mûr. Car connaître et comprendre correctement les règles accroît la sagesse et développe l'intelligence car le sens de ces versets et les préceptes qu'ils décrivent sont d'une

profondeur sublime, et la récompense est à la hauteur de l'acte accompli. De même que l'individu a usé de sa raison pour comprendre la révélation de son Seigneur et méditer sur Ses révélations auxquelles Il l'a appelé, Il accroîtra son intelligence.

Ce passage met en lumière le principe général selon lequel « la coutume et la tradition font exception à la règle générale, tout comme une affirmation peut préciser ce qui est énoncé en général ». Bien qu'en principe il soit interdit de consommer la nourriture d'autrui, Allah a fait une exception permettant de manger chez les personnes mentionnées ici, car la coutume et la tradition le permettent. Concernant les questions qui dépendent de la permission du propriétaire, s'il est établi qu'il a donné son accord, verbalement ou selon la coutume, il est permis d'en faire usage.

Cela indique que celui qui prend soin de la maison d'une personne et qui a autorité à son sujet, comme sa femme, sa sœur et autres, peut y manger selon les coutumes et donner aux pauvres de manière raisonnable.

Cela indique également qu'il est permis de partager la nourriture, que les gens mangent ensemble ou séparément, même si cela a pour conséquence que certains en mangent plus que d'autres.

إِنَّمَا ٱلْمُؤْمِنُونَ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ بِٱللَّهِ وَرَسُولِهِۦ وَإِذَا كَانُوا۟ مَعَهُۥ عَلَىٰٓ أَمْرٍ
جَامِعٍ لَّمْ يَذْهَبُوا۟ حَتَّىٰ يَسْتَـْٔذِنُوهُ ۚ إِنَّ ٱلَّذِينَ يَسْتَـْٔذِنُونَكَ أُو۟لَٰٓئِكَ ٱلَّذِينَ
يُؤْمِنُونَ بِٱللَّهِ وَرَسُولِهِۦ ۚ فَإِذَا ٱسْتَـْٔذَنُوكَ لِبَعْضِ شَأْنِهِمْ فَأْذَن
لِّمَن شِئْتَ مِنْهُمْ وَٱسْتَغْفِرْ لَهُمُ ٱللَّهَ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ غَفُورٌ
رَّحِيمٌ ٦٢

24-62. Les vrais croyants sont ceux qui croient en Allah et en Son Messager, et qui, lorsqu'ils sont en sa compagnie pour une affaire d'intérêt général, ne s'en vont pas avant de lui avoir demandé la permission. Ceux qui te demandent cette permission sont ceux qui croient en Allah et en Son Messager. Si donc ils te demandent la permission pour une affaire personnelle, donne-

la à qui tu veux d'entre eux ; et implore le pardon d'Allah pour eux car Allah est Pardonneur et Miséricordieux.

لَّا تَجْعَلُوا۟ دُعَآءَ ٱلرَّسُولِ بَيْنَكُمْ كَدُعَآءِ بَعْضِكُم بَعْضًا ۚ قَدْ
يَعْلَمُ ٱللَّهُ ٱلَّذِينَ يَتَسَلَّلُونَ مِنكُمْ لِوَاذًا ۚ فَلْيَحْذَرِ ٱلَّذِينَ
يُخَالِفُونَ عَنْ أَمْرِهِۦٓ أَن تُصِيبَهُمْ فِتْنَةٌ أَوْ يُصِيبَهُمْ عَذَابٌ أَلِيمٌ ﴿٦٣﴾

63. Ne considérez pas l'appel du Messager comme un appel que vous vous adresseriez les uns aux autres. Allah connaît certes ceux des vôtres qui s'en vont secrètement en s'entre-cachant. Que ceux, donc, qui s'opposent à son commandement prennent garde qu'une épreuve ne les atteigne, ou que ne les atteigne un châtiment douloureux.

أَلَآ إِنَّ لِلَّهِ مَا فِى ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ ۖ قَدْ يَعْلَمُ مَآ أَنتُمْ عَلَيْهِ
وَيَوْمَ يُرْجَعُونَ إِلَيْهِ فَيُنَبِّئُهُم بِمَا عَمِلُوا۟ ۗ وَٱللَّهُ بِكُلِّ شَىْءٍ عَلِيمٌ ﴿٦٤﴾

24-64. C'est à Allah, vraiment, qu'appartient tout ce qui est dans les cieux et sur la terre. Il sait parfaitement l'état dans lequel vous êtes, et le Jour où les hommes seront ramenés vers Lui, Il les informera alors de ce qu'ils œuvraient. Allah est Omniscient.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, enseigne à Ses serviteurs croyants que lorsqu'ils sont avec le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) pour traiter d'une affaire d'intérêt commun ; c'est-à-dire une affaire qui requiert la présence de tous, comme le jihad, la consultation et autres sujets similaires concernant tous les croyants, il leur est demandé de se réunir et de ne pas se disperser. Ainsi, celui qui croit véritablement en Allah et en Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) ne doit pas s'absenter pour quelque raison que ce soit, ni retourner auprès de sa famille, ni s'occuper d'affaires personnelles qui l'éloigneraient d'eux, sans la permission du Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) ou de son représentant après son départ. Allah a posé comme condition de foi que nul ne s'absente sans permission, et Il les a loués pour cela et pour leur bonne conduite envers Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et ceux qui ont autorité sur eux. C'est pourquoi Il dit : « **Ceux qui te demandent cette permission sont ceux qui croient en Allah et en Son Messager**. » Mais doit-il leur accorder cette permission ou non ? Deux conditions sont mentionnées pour leur accorder cette permission :
Il doit y avoir une affaire personnelle ou une course à régler. Quant à celui qui demande la permission de partir sans excuse, il ne faut pas la lui accorder.

Il devrait accepter de donner son consentement car il y a une bonne raison de le faire, et aucun préjudice ne devrait en résulter pour celui qui donne la permission.

Allah dit : « **Si donc ils te demandent la permission pour une affaire personnelle, donne-la à qui tu veux d'entre eux**. » S'il a une bonne raison de partir et demande la permission de le faire, alors s'il y a un intérêt à ce qu'il reste et ne parte pas, par exemple s'il pourrait aider en donnant son avis, ou en raison de son courage et autres qualités similaires, alors il ne devrait pas lui donner la permission de partir.

Cependant, même s'il demande la permission de partir et l'obtient, sous réserve de ces deux conditions, Allah ordonne à Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) d'implorer Son pardon pour lui, car il pourrait manquer à ses devoirs en sollicitant cette permission. C'est pourquoi Allah dit : « **Et implore le pardon d'Allah pour eux car Allah est Pardonneur et Miséricordieux**. » Il pardonnera leurs péchés et leur fera miséricorde en leur permettant de demander la permission de partir même s'ils ont une excuse valable.

« **Ne considérez pas l'appel du Messager comme un appel que vous vous adresseriez les uns aux autres** » c'est-à-dire, ne faites pas de l'appel du Messager et de votre réponse à son appel une simple imitation de vos propres appels les uns aux autres, car s'il vous appelle, il est obligatoire de répondre. Il est même obligatoire de répondre au Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) lorsqu'on est en prière. Il n'y a personne dont l'avis de la communauté (Oummah) doive être accepté et suivi si ce n'est le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) car il est infaillible et nous avons le devoir de le suivre. Allah, Exalté soit-Il, dit ailleurs :
« **Ô vous qui croyez ! Répondez à Allah et au Messager lorsqu'il vous appelle à ce qui vous donne la (vraie) vie**... » (Al-Anfâl 8 : 24)

Le mot traduit ci-dessus par « **appel** » peut également signifier « **appeler**. » Par conséquent, une autre interprétation de ce verset est la suivante : N'appelez pas le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) comme vous vous appelez les uns les autres. Ainsi, ne dites pas « Ô Muhammad » ou « Ô Muhammad Ibn 'AbdAllah » lorsque vous l'appelez, comme vous le faites entre vous. Au contraire, en raison de son honneur et de sa vertu, et parce qu'il est différent des autres, il convient de dire « Ô Messager d'Allah » ou « Ô Prophète d'Allah. »

« **Allah connaît certes ceux des vôtres qui s'en vont secrètement en s'entre-cachant**. » Après avoir loué ceux qui croient en Allah et en Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), et qui, lorsqu'ils sont avec lui pour une affaire commune, ne partent pas sans lui avoir demandé la permission, Allah met maintenant en garde ceux qui ne le font pas et qui partent sans permission,

même si vous (ô musulmans) n'êtes pas au courant de leur fuite. C'est ce que signifie l'expression « **qui s'en vont secrètement**, » c'est-à-dire qu'ils se cachent derrière quelque chose au moment de leur départ, afin de ne pas être vus. Allah les connaît et Il les châtiera pleinement pour cela. C'est pourquoi Il les avertit en disant :
« **Que ceux, donc, qui s'opposent à son commandement prennent garde** ! » C'est-à-dire ceux qui s'absentent pour s'occuper de leurs propres affaires et qui vont à l'encontre du commandement d'Allah et de Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) ; qu'en est-il alors de ceux qui ne s'absentent pas pour s'occuper de leurs propres affaires mais qui s'absentent simplement parce qu'ils vont à l'encontre du commandement d'Allah, sans aucune affaire à régler ?
« …**qu'une épreuve ne les atteigne**, » c'est-à-dire quelque chose de mauvais « **ou que ne les atteigne un châtiment douloureux**. »

« **C'est à Allah, vraiment, qu'appartient tout ce qui est dans les cieux et sur la terre** » en ce sens qu'Il en est le propriétaire, qu'ils sont Ses serviteurs et qu'Il les contrôle par Son décret et Ses règles religieuses.
« **Il sait parfaitement l'état dans lequel vous êtes**, » c'est-à-dire que Sa connaissance englobe tout ce que vous faites de bien et de mal, et Il connaît tous vos actes car Il les englobe de Sa connaissance. Sa plume a tout écrit et les nobles scribes (les anges) l'enregistrent.

« **Le Jour où les hommes seront ramenés vers Lui**, » c'est-à-dire le Jour de la Résurrection « **Il les informera alors de ce qu'ils œuvraient** » c'est-à-dire, qu'Il leur dévoilera tous leurs actes, petits et grands et exactement ce qu'ils ont fait puis, Il invitera leurs facultés physiques à témoigner contre eux et ils seront traités sur la base de la grâce ou de la justice.

Après avoir mentionné que Sa connaissance englobe spécifiquement leurs actes, Allah, Exalté et Loué soit-Il, déclare maintenant que Sa connaissance va au-delà, comme Il le dit : « **Allah est Omniscient**. »

Ceci conclut le commentaire de la Sourate An-Nour.
Louange à Allah, et que la paix et les bénédictions d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons jusqu'au Jour du Jugement.

25

Sourate Al-Fourqân

Le Discernement

(Makki sauf versets 68-70 Madani)

77 versets

Révélation N°42

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

تَبَارَكَ الَّذِي نَزَّلَ الْفُرْقَانَ عَلَىٰ عَبْدِهِ لِيَكُونَ لِلْعَالَمِينَ نَذِيرًا ﴿١﴾

25-1. Qu'on exalte la Bénédiction de Celui qui a fait descendre le Livre de Discernement[1] sur Son serviteur, afin qu'il soit un avertisseur à l'univers.

الَّذِي لَهُ مُلْكُ السَّمَاوَاتِ وَالْأَرْضِ وَلَمْ يَتَّخِذْ وَلَدًا وَلَمْ يَكُن لَّهُ شَرِيكٌ فِي الْمُلْكِ وَخَلَقَ كُلَّ شَيْءٍ فَقَدَّرَهُ تَقْدِيرًا ﴿٢﴾

25-2. Celui à qui appartient la royauté des cieux et de la terre, qui ne S'est point attribué d'enfant, qui n'a point d'associé en Sa royauté et qui a créé toute chose en lui donnant ses justes proportions.

Ceci est une affirmation de la puissance et de la majesté parfaites d'Allah, qu'Il est Un et unique en tous points, et que Sa générosité et Sa bonté sont abondantes.

« **Qu'on exalte la Bénédiction**, » c'est-à-dire Glorifié soit-Il, car Ses attributs sont parfaits et Sa bonté infinie. Parmi Ses plus grandes faveurs et bénédictions figure la révélation du Qur'an, qui

[1] Le Discernement (Critère) : ce mot est employé ici pour désigner le Qur'an, dont le contenu doit servir aux hommes à discerner le vrai du faux, le bien du mal, la réalité de l'apparence.

permet de distinguer le licite de l'illicite, la bonne voie de l'égarement, ceux qui sont destinés au Paradis de ceux qui sont destinés à l'Enfer.
« **Sur Son serviteur**, » à savoir Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), qui a atteint le plus haut niveau de servitude et a surpassé tous les Messagers
« …**afin qu'il soit**, » ceci fait référence à l'envoi du critère à Son serviteur.
« …**un avertisseur à l'univers**, » les avertissant de la puissance et de la vengeance d'Allah et leur expliquant comment obtenir Son agrément et éviter Sa colère, afin que quiconque accepte Son avertissement et agit en conséquence soit parmi les sauvés ici-bas et dans l'au-delà, ceux qui atteindront le bonheur éternel et la gloire sans fin. Peut-il y avoir quelque chose de plus grand que cette bénédiction, cette grâce et cette bonté ? Béni soit Celui dont la bonté et les bénédictions incluent cela.

« **Celui à qui appartient la royauté des cieux et de la terre**, » Lui seul les contrôle et tous ceux qui s'y trouvent, Ses serviteurs, se soumettent à Sa grandeur, s'humilient devant Sa Seigneurie et ont besoin de Sa miséricorde ; « **qui ne S'est point attribué d'enfant, qui n'a point d'associé en Sa royauté**. »

Comment pourrait-Il avoir un fils ou un partenaire alors qu'Il est le Souverain et que tous les autres sont des esclaves, qu'Il est le Dominateur et que tous les autres sont soumis, qu'Il est Autosuffisant en tout point, et que tous les êtres créés ont intrinsèquement besoin de Lui en tout point ?

Comment pourrait-Il avoir un associé dans la domination, alors que le destin de tous les hommes est entre Ses Mains, de sorte qu'ils ne peuvent ni bouger, ni s'arrêter, ni rien faire sans Sa permission ? Gloire à Allah, bien au-dessus de cela ! Celui qui dit une telle chose ne Lui rend pas grâce. C'est pourquoi Il dit :
« …**et qui a créé toute chose**, » c'est-à-dire tout ce que contiennent les royaumes supérieurs et inférieurs, y compris les êtres animés, les plantes et les choses inanimées.
« …**en lui donnant ses justes proportions**. » Il a déterminé leur conception et leur nature selon un plan d'une précision absolue. Il a doté chaque créature des attributs qui lui conviennent, conformément à Sa sagesse, de sorte qu'aucune raison saine ne pourrait imaginer qu'une chose créée soit différente, dans sa forme et son image, de ce que nous voyons aujourd'hui. En fait, il n'existe aucun emplacement pour aucune partie ou faculté d'une créature qui lui convienne mieux que l'endroit où elle se trouve actuellement. Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit :
« **Glorifie le nom de ton Seigneur, le Très Haut, Celui Qui a créé et agencé harmonieusement**… » (Al-A'lâ 87 : 1-2)
- Et :

« ... **Notre Seigneur, » dit Moïse, « est Celui qui a donné à chaque chose sa propre nature puis l'a dirigée. »** » (Ta Ha 20 : 50)

Après avoir souligné Sa perfection dans la grandeur et Son immense bonté, il s'impose que Lui seul doit être aimé, adoré et vénéré, le Seul à qui nous devons vouer une dévotion exclusive, sans associé ni partenaire. Il convient donc de qualifier de fausse toute forme de culte autre que le Sien.

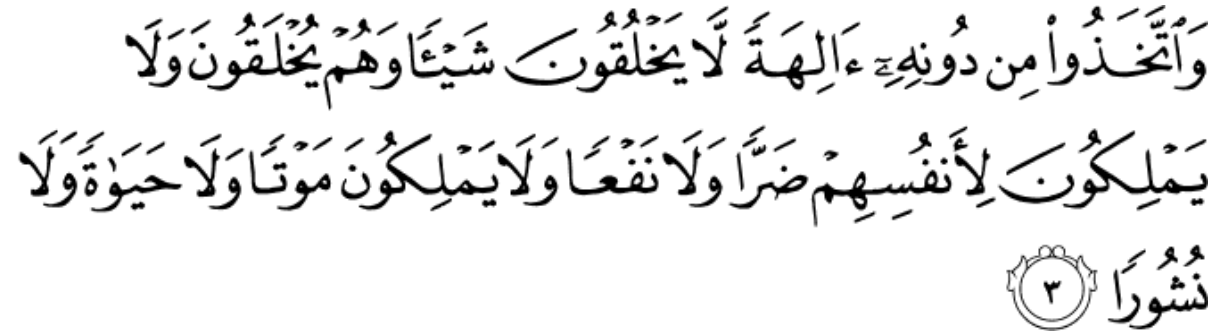

25-3. Mais ils ont adopté en dehors de Lui des divinités qui, étant elles-mêmes créées, ne créent rien, et qui ne possèdent la faculté de faire ni le mal ni le bien pour elles-mêmes, et qui ne sont maîtresses ni de la mort, ni de la vie, ni de la résurrection.

L'une des choses les plus étranges, qui témoigne le plus de leur folie et de leur manque de raison, et qui révèle surtout leur méfait et leur audace envers leur Seigneur, est qu'ils ont pris pour divinités des choses totalement impuissantes, incapables de créer quoi que ce soit et qui sont elles-mêmes créées ; en fait, ils en ont même fabriqué certaines de leurs propres mains.

« …**et qui ne possèdent la faculté de faire ni le mal ni le bien pour elles-mêmes**, » c'est-à-dire que ce soit dans une faible ou une grande mesure.
« …**et qui ne sont maîtresses ni de la mort, ni de la vie, ni de la résurrection**, » c'est-à-dire de ressusciter après la mort. L'une des plus grandes conclusions de la pensée rationnelle est que ces êtres ne peuvent être des dieux. Cette idée est corrompue et l'esprit de ceux qui les vénèrent est corrompu en les prenant pour des dieux et associés au Créateur de toutes choses qui les a créées sans aucun associé, Celui qui détient le pouvoir de faire le bien et de faire le mal, Celui qui donne la vie et la mort. Il ressuscitera ceux qui sont dans les tombes et les réunira au Jour de la Résurrection. Dans l'au-delà, Il leur a créé deux demeures : une demeure de damnation, d'humiliation et de châtiment pour ceux qui ont pris d'autres dieux à ses côtés et une demeure de triomphe, de bonheur et de félicité éternelle pour ceux qui L'ont pris Lui seul comme leur Dieu.

Après avoir affirmé, par des preuves claires et définitives, la justesse de Son unicité et la fausseté de son contraire, Allah Exalté affirme ensuite la justesse du message et la fausseté des opinions de ceux qui s'y sont opposés et l'ont contesté :

25-4. Les mécréants disent : « Tout ceci n'est qu'un mensonge qu'il (Muhammad) a inventé, et où d'autres gens l'ont aidé. » Or, ils commettent là une injustice et un mensonge.

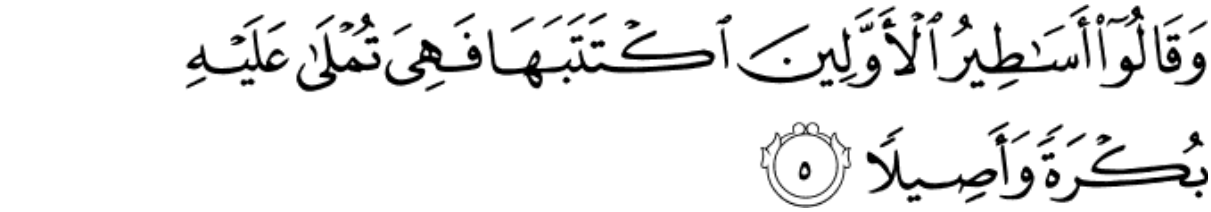

25-5. Et ils disent : « Ce sont des contes d'anciens qu'il se fait écrire ! On les lui dicte matin et soir ! »

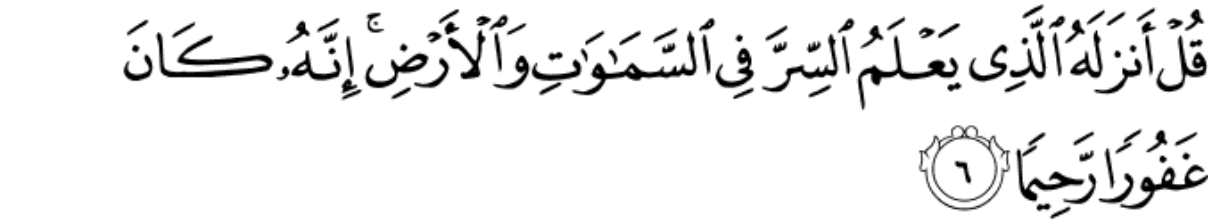

25-6. Dis : « L'a fait descendre Celui qui connaît les secrets dans les cieux et la terre. Et Il est Pardonneur et Miséricordieux. »

C'est-à-dire, quant à ceux qui n'ont pas cru en Allah, Exalté et Loué soit-Il, leur incrédulité les a conduits à dire au sujet du Qur'an et du Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) : Ce Qur'an est un mensonge ; il a été fabriqué par Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et faussement attribué à Allah, et d'autres personnes l'ont aidé dans cela.

Mais Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, réfuta leurs propos, déclarant qu'il s'agissait d'arrogance de leur part et qu'ils proféraient des paroles injustes et mensongères, inacceptables pour quiconque. Ces personnes étaient celles qui connaissaient le mieux le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et sa sincérité, son honnêteté et sa droiture parfaites ; elles savaient que ni lui ni personne d'autre n'était

capable d'apporter un ouvrage semblable au Qur'an, parole sublime par excellence tout comme elles savaient qu'il n'avait rencontré personne qui pût l'aider dans cette entreprise. Leurs affirmations étaient donc injustes et mensongères.

Entre autres choses, ils ont dit à son sujet : Ce que Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a apporté, ce sont « **des contes d'anciens qu'il se fait écrire** » c'est-à-dire des histoires et des fables des nations antérieures qu'elles se transmettaient d'une à l'autre, puis Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) les a écrites telles qu'elles lui étaient dictées.
« **On les lui dicte matin et soir**. » Ces paroles contenaient plusieurs accusations graves, dont les suivantes :

- Ils accusèrent le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), qui était l'un des hommes les plus justes et les plus sincères, de mentir et de commettre un acte d'une audace extrême.
- Ils disaient, au sujet de ce Qur'an ; qui est la parole la plus vraie, la plus grande et la plus sublime, que c'était un mensonge et une invention.
- Cela implique qu'ils étaient capables de produire quelque chose de semblable, et suggère que l'homme, créé et imparfait en tous points, pouvait rivaliser avec le Créateur, parfait en tous points, concernant l'un de Ses attributs, à savoir Ses paroles.
- Le caractère du Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) était bien connu. Ils le connaissaient le mieux et savaient qu'il ne pouvait ni écrire ni voir quelqu'un qui écrirait pour lui mais ils affirmaient le contraire.

Allah Exalté les réfuta donc en disant : « **Dis : « L'a fait descendre Celui qui connaît les secrets dans les cieux et la terre**. » C'est-à-dire qu'il a été révélé par Celui dont la science embrasse tout ce qui est dans les cieux et sur la terre, le visible et l'invisible, le connu et le secret. Ceci est semblable au verset où Allah dit :
« **Ce (Qur'an) ci, c'est le Seigneur de l'univers qui l'a fait descendre, et l'Esprit fidèle est descendu avec cela sur ton cœur, pour que tu sois du nombre des avertisseurs**. » (Ash-Shou'ara' 26 : 192-194)

L'argument qui leur est opposé est que Celui qui a révélé le Qur'an est Celui dont la science embrasse toute chose. Il est donc impossible à une créature d'inventer ce Qur'an et de prétendre : « Ceci vient d'Allah », s'il ne venait pas de Lui, et de considérer comme permis de combattre ses adversaires, de s'emparer de leurs biens et de nier avoir reçu l'ordre d'Allah d'agir ainsi, alors qu'Allah est Omniscient, le soutient contre ses ennemis et lui confère l'autorité sur les peuples et leurs terres. Nul

ne peut nier ce Qur'an sans nier la science d'Allah, et aucun groupe n'a jamais tenu de tels propos, hormis les philosophes dahri[1] qui ne croient pas à la vie après la mort.

De plus, évoquer la science infinie d'Allah les sensibilisera à l'importance de la méditation du Qur'an et les encouragera à la pratiquer. En effet, en le méditant, ils y découvriront la science et les préceptes d'Allah, ce qui prouvera sans aucun doute qu'il ne peut provenir que du Connaisseur de l'invisible et du visible. Malgré leur rejet de l'unicité d'Allah et du message de Son Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam), Allah, par Sa grâce envers eux, ne les abandonne pas dans les profondeurs de leur incrédulité et de leurs erreurs. Au contraire, Il les appelle à se repentir et à se tourner vers Lui, et Il leur promet pardon et miséricorde s'ils se repentent et reviennent à Lui.

« **Et Il est Pardonneur**, » c'est-à-dire que Sa caractéristique est le pardon envers ceux qui commettent des péchés et de mauvaises actions, s'ils prennent les mesures qui mènent au pardon, c'est-à-dire renoncer au péché et s'en repentir.

« …**et Miséricordieux** » envers eux car Il ne se hâte pas de les punir même lorsqu'ils commettent des actes qui méritent le châtiment, et Il accepte leur repentir après qu'ils ont péché, et Il efface leurs mauvaises actions antérieures, et Il accepte leurs bonnes actions, et Il accepte celui qui revient à Lui après s'en être éloigné et qui commence à suivre le chemin de l'obéissance envers Lui.

وَقَالُوا۟ مَالِ هَٰذَا ٱلرَّسُولِ يَأْكُلُ ٱلطَّعَامَ وَيَمْشِى فِى ٱلْأَسْوَاقِ ۙ
لَوْلَآ أُنزِلَ إِلَيْهِ مَلَكٌ فَيَكُونَ مَعَهُۥ نَذِيرًا ﴿٧﴾

25-7. Et ils disent : « Qu'est-ce donc que ce Messager qui mange de la nourriture et circule dans les marchés ? Que n'a-t-on fait descendre vers lui un Ange qui eût été avertisseur en sa compagnie ?

أَوْ يُلْقَىٰٓ إِلَيْهِ كَنزٌ أَوْ تَكُونُ لَهُۥ جَنَّةٌ يَأْكُلُ مِنْهَا ۚ وَقَالَ
ٱلظَّٰلِمُونَ إِن تَتَّبِعُونَ إِلَّا رَجُلًا مَّسْحُورًا ﴿٨﴾

[1] Dahri : Les dahri étaient un type de philosophes hérétiques qui ne croyaient pas à l'au-delà ; certains dahri niaient même l'existence du Créateur lui-même.

25-8. Ou que ne lui a-t-on lancé un trésor ? Ou que n'a-t-il un jardin à lui, dont il pourrait manger (les fruits) ? » Les injustes disent : « Vous ne suivez qu'un homme ensorcelé. »

ٱنظُرْ كَيْفَ ضَرَبُوا۟ لَكَ ٱلْأَمْثَالَ فَضَلُّوا۟ فَلَا يَسْتَطِيعُونَ سَبِيلًا ﴿٩﴾

25-9. Vois à quoi ils te comparent ! Ils se sont égarés. Ils ne pourront trouver aucun chemin.

تَبَارَكَ ٱلَّذِىٓ إِن شَآءَ جَعَلَ لَكَ خَيْرًا مِّن ذَٰلِكَ جَنَّٰتٍ تَجْرِى مِن تَحْتِهَا ٱلْأَنْهَٰرُ وَيَجْعَل لَّكَ قُصُورًۢا ﴿١٠﴾

25-10. Béni soit Celui qui, s'Il le veut, t'accordera bien mieux que cela : des Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux ; et Il t'assignera des châteaux.

بَلْ كَذَّبُوا۟ بِٱلسَّاعَةِ ۖ وَأَعْتَدْنَا لِمَن كَذَّبَ بِٱلسَّاعَةِ سَعِيرًا ﴿١١﴾

25-11. Mais ils ont plutôt qualifié l'Heure[1] de mensonge. Nous avons cependant préparé, pour quiconque qualifie l'Heure de mensonge, une Flamme brûlante.

إِذَا رَأَتْهُم مِّن مَّكَانٍۭ بَعِيدٍ سَمِعُوا۟ لَهَا تَغَيُّظًا وَزَفِيرًا ﴿١٢﴾

25-12. Lorsque de loin elle les voit, ils entendront sa fureur et ses pétillements.

وَإِذَآ أُلْقُوا۟ مِنْهَا مَكَانًا ضَيِّقًا مُّقَرَّنِينَ دَعَوْا۟ هُنَالِكَ ثُبُورًا ﴿١٣﴾

25-13. Et quand on les y aura jetés, dans un étroit réduit, les mains liées derrière le cou, ils souhaiteront alors leur destruction complète.

لَّا تَدْعُوا۟ ٱلْيَوْمَ ثُبُورًا وَٰحِدًا وَٱدْعُوا۟ ثُبُورًا كَثِيرًا ﴿١٤﴾

25-14. « Aujourd'hui, ne souhaitez pas la destruction une seule fois, mais souhaitez-en plusieurs. »

C'est l'argument de ceux qui ont rejeté le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), argument qu'ils utilisaient pour semer le doute sur son message. Ils objectaient en demandant : pourquoi aucun ange

[1] La raison de leur incrédulité n'était pas que Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) fût un homme qui mangeait comme eux et fréquentait les marchés ; c'était plutôt parce qu'ils niaient le concept de la résurrection, de l'au-delà et du jugement. (At-Tabari)

n'a-t-il été envoyé ? Ou pourquoi aucun ange ne l'aide-t-il ? Ils dirent alors : « Quel genre de Messager est-ce là ? », c'est-à-dire : « Quel genre de personne est-ce qui prétend être un Messager ? » Ils disaient cela par dérision et moquerie.

« …**qui mange de la nourriture**, » car c'est une caractéristique des êtres humains ; pourquoi n'a-t-on pas envoyé un ange qui ne mange pas de nourriture et n'a pas besoin de ce dont les humains ont besoin ?
« …**et circule dans les marchés** ? », pour acheter et vendre. Selon eux, cela n'était pas digne d'un Messager, même si Allah dit : « **Et Nous n'avons envoyé avant toi que des Messagers qui mangeaient de la nourriture et circulaient dans les marchés**… » (25 : 20).

« **Que n'a-t-on fait descendre vers lui un Ange qui eût été avertisseur** ? » Autrement dit, pourquoi un ange ne descend-il pas avec lui pour l'aider et le soutenir ?
« …**en sa compagnie**. » Parce que, selon eux, il n'était pas assez fort pour transmettre le message et n'avait pas la capacité d'accomplir cette mission.

« **Ou que ne lui a-t-on lancé un trésor** ?, » c'est-à-dire une richesse accumulée sans effort, « **Ou que n'a-t-il un jardin à lui, dont il pourrait manger (les fruits)** ? » Car alors il n'aurait pas besoin de parcourir les marchés pour chercher de quoi se nourrir.

« **Les injustes disent** : » La raison pour laquelle ils disaient cela résidait dans leur propre erreur ; cela ne provenait ni de doutes ni de confusion de leur part. Si vous suiviez Muhammad, « **Vous ne suivez qu'un homme ensorcelé**. » Ils disaient cela alors même qu'ils savaient qu'il était sage et mûr dans sa pensée, éloquent dans son discours et exempt de tout reproche.

Parce que leurs propos paraissaient si étranges, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit : « **Vois à quoi ils te comparent** ! » Ils demandaient en effet pourquoi il n'était pas un ange, dépourvu de toute caractéristique humaine ; ou pourquoi il n'avait pas d'ange auprès de lui car ils pensaient qu'il était incapable de faire ce qu'il affirmait ; ou pourquoi un trésor ne lui avait pas été envoyé, ou pourquoi on ne lui avait pas donné un jardin, afin qu'il n'ait plus besoin de se promener sur les marchés ; ou bien on disait qu'il était ensorcelé.

« **Ils se sont égarés. Ils ne pourront trouver aucun chemin**. » Leurs propos étaient contradictoires, fondés sur l'ignorance, l'égarement et la folie, et aucun n'était fondé. En réalité, rien dans leurs arguments ne justifiait le moindre doute quant au message. Quiconque les examine attentivement constatera, pour une personne intelligente, leur invalidité et l'inutilité de les réfuter. C'est pourquoi Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, nous a enjoint de les étudier, d'y réfléchir et de déterminer si cet

argument pouvait remettre en cause la certitude de celui qui est le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam).

Allah déclare donc qu'Il est capable de t'accorder de nombreux bienfaits en ce monde, comme Il le dit : « **Béni soit Celui qui, s'Il le veut, t'accordera bien mieux que cela**, » c'est-à-dire mieux que ce qu'ils disent. Puis Il explique que :
« …**des Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux ; et Il t'assignera des châteaux**, » c'est-à-dire des palais somptueux et ornés. Sa puissance et sa volonté ne sont pas limitées à cela car pour Lui la vie de ce monde est insignifiante mais, Il accorde à Ses proches et Messagers les commodités que Sa sagesse leur dicte, et les questions que leurs ennemis posent quant à la raison pour laquelle ils n'ont pas reçu davantage de provisions sont une injustice et une audace.

Puisque leurs arguments sont manifestement erronés, Allah, Exalté et Loué soit-Il, nous informe qu'ils ne les ont pas avancés par recherche de la vérité ou de preuves mais par obstination et animosité, rejetant la vérité. Ils ont dit ce qu'ils avaient dans leurs cœurs. C'est pourquoi Allah dit :
« **Mais ils ont plutôt qualifié l'Heure de mensonge**. » Si une personne s'obstine dans son incrédulité et n'a aucune intention de suivre la vérité, il est impossible de la guider et il est inutile de discuter avec elle. Une seule chose fonctionnera avec lui : le châtiment. C'est pourquoi Allah dit :
« **Nous avons cependant préparé, pour quiconque qualifie l'Heure de mensonge, une Flamme brûlante**, » c'est-à-dire un grand feu qui brûle intensément, rugit et fait rage contre ceux qui sont condamnés à y entrer.

« **Lorsque de loin elle les voit**, » c'est-à-dire avant qu'ils ne l'atteignent et qu'elle ne les atteigne « …**ils entendront sa fureur et ses pétillements** » contre eux, ce qui les emplira d'effroi et leur brisera le cœur. L'un d'eux en mourra presque de peur et de panique parce que sa colère à leurs encontre provient de la colère de son Créateur, et ses flammes s'intensifieront à mesure que leur incrédulité et leur mal s'accroîtront.

« **Et quand on les y aura jetés, dans un étroit réduit, les mains liées derrière le cou**, » c'est-à-dire que leur châtiment, lorsqu'ils seront au milieu de ce lieu, sera une combinaison de l'exiguïté de l'espace et de la surpopulation des habitants, qui seront enchaînés les uns aux autres. Lorsqu'ils atteindront ce lieu terrible et penseront qu'ils ont été détenus dans le pire des endroits,
« …**ils souhaiteront alors leur destruction complète**, » c'est-à-dire qu'ils prieront contre eux-mêmes, réclamant la mort, le déshonneur et l'humiliation, et ils prendront conscience de leur culpabilité et de leur transgression, et comprendront que le Créateur a été parfaitement juste envers eux, puisqu'Il les a fait demeurer en ce lieu à cause de leurs actes. Mais cette prière et cet appel à l'aide seront vains et ne les sauveront pas du châtiment d'Allah. Il leur sera plutôt dit :

« **Aujourd'hui, ne souhaitez pas la destruction une seule fois, mais souhaitez-en plusieurs** » c'est-à-dire, que même si vous répétez ce que vous avez dit de nombreuses fois, cela ne vous apportera que détresse, chagrin et tristesse.

Après avoir souligné le châtiment des malfaiteurs, il convient de mentionner la récompense des pieux, ceux qui craignent Allah :

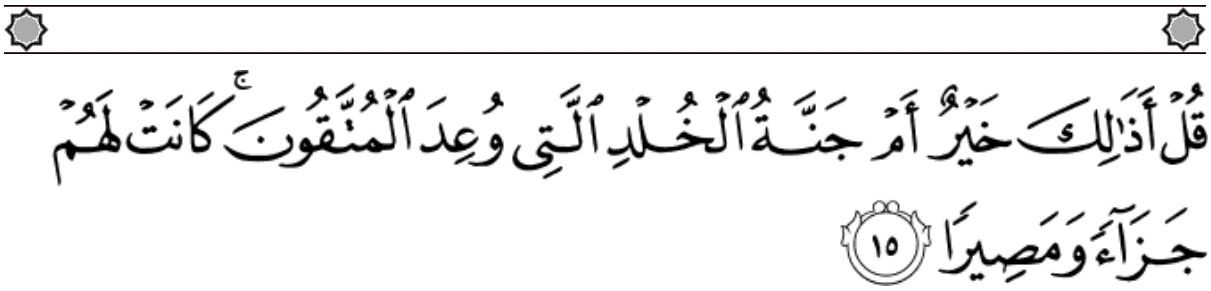

25-15. Dis : « Est-ce mieux ceci ? Ou bien le Paradis éternel qui a été promis aux pieux, comme récompense et destination dernière ?

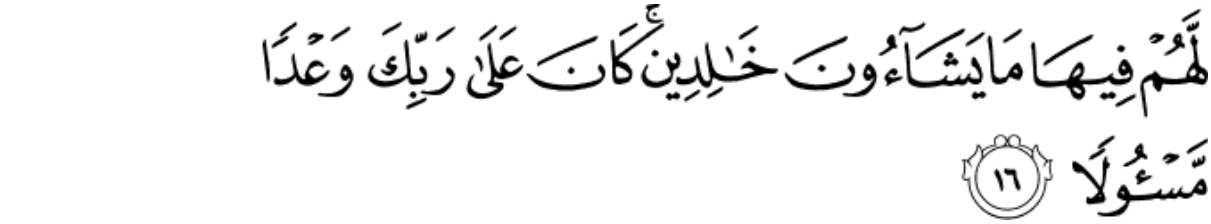

25-16. Ils auront là tout ce qu'ils désireront et une demeure éternelle. C'est une promesse incombant à ton Seigneur.

Autrement dit, dites-leur, en soulignant l'absurdité de leur opinion et leur choix de ce qui est nuisible plutôt que bénéfique :
« **Dis : « Est-ce mieux ceci** ? », à savoir, ce qui vous a été décrit comme étant la punition
« **Ou bien le Paradis éternel qui a été promis aux pieux**, » la piété et la crainte d'Allah sont les moyens d'y parvenir ; quiconque craint Allah, Allah le lui a promis.
« …**comme récompense**, » pour L'avoir craint
« …**et destination dernière** » c'est-à-dire un lieu de retour définitif où ils s'installeront et demeureront pour toujours.

« **Ils auront là tout ce qu'ils désireront**, **et une demeure éternelle** » c'est-à-dire, tout ce qu'ils demandent, souhaitent et veulent : mets et boissons délicieux, vêtements raffinés, belles femmes, palais somptueux, jardins verdoyants, fruits qui ravissent les yeux et sont un délice pour les papilles par leur beauté et leur variété, rivières qui coulent à travers les jardins du Paradis et où qu'ils veuillent

les diriger : elles couleront, rivières d'eau vive, rivières de lait au goût immuable, rivières de vin délicieux pour ceux qui le boivent, rivières de miel pur aux parfums exquis, des demeures somptueuses, des voix ravissantes d'une beauté stupéfiante ; les frères se rendront visite et se réjouiront de retrouver leurs proches.

Plus sublime encore que tout cela est la joie de contempler le Visage du Seigneur Très Miséricordieux, d'entendre Ses paroles, d'être proche de Lui, de mériter Son agrément, d'être à l'abri de Sa colère, de demeurer dans cette félicité toujours croissante pour l'éternité.

« **C'est** » à savoir atteindre et entrer au Paradis
« **C'est une promesse incombant à ton Seigneur**. » Ses serviteurs qui Le craignent Le Lui demandent, implicitement et explicitement. Laquelle des deux demeures mentionnées est la meilleure et mérite la priorité ? Laquelle des deux catégories de travailleurs : ceux qui aspirent à la demeure du châtiment ou ceux qui aspirent à la demeure du bonheur, est la plus vertueuse et la plus mûre dans sa pensée, et donc la plus digne de fierté, si vous comprenez ?

La vérité ayant éclaté au grand jour et le chemin éclairé, nul ne peut plus excuser les négligents d'ignorer les preuves. Nous T'implorons, Toi qui as décrété l'enfer et le Paradis, de nous compter parmi ceux à qui Tu as promis le Paradis. Ô Allah, nous Te demandons secours afin d'éviter d'être parmi les damnés ; nous Te supplions de nous en préserver.

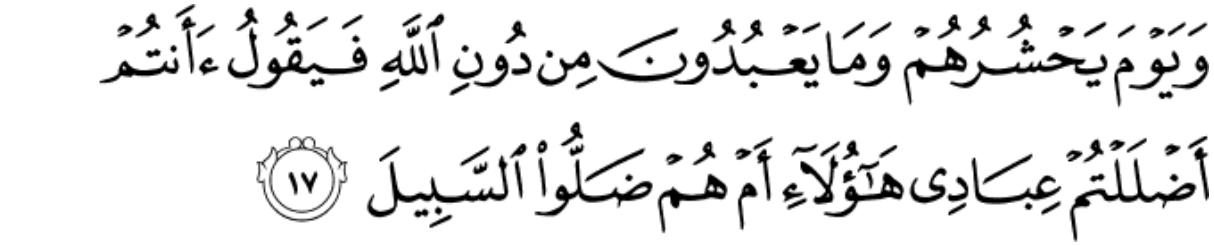
وَيَوْمَ يَحْشُرُهُمْ وَمَا يَعْبُدُونَ مِن دُونِ ٱللَّهِ فَيَقُولُ ءَأَنتُمْ
أَضْلَلْتُمْ عِبَادِى هَٰٓؤُلَآءِ أَمْ هُمْ ضَلُّوا۟ ٱلسَّبِيلَ ﴿١٧﴾

25-17. Et le jour où Il les rassemblera, eux et ceux qu'ils adoraient en dehors d'Allah, Il dira[1] : « Est-ce vous qui avez égaré Mes serviteurs que voici, ou ont-ils eux-mêmes perdu le sentier ? »

[1] Cette question sera posée à ceux qui ont été adorés à tort, tels que les anges, Jésus (‘aleyhi salam), les Prophètes, les justes, les « saints, » les idoles, etc.

قَالُوا۟ سُبْحَٰنَكَ مَا كَانَ يَنۢبَغِى لَنَآ أَن نَّتَّخِذَ مِن دُونِكَ مِنْ أَوْلِيَآءَ
وَلَٰكِن مَّتَّعْتَهُمْ وَءَابَآءَهُمْ حَتَّىٰ نَسُوا۟ ٱلذِّكْرَ وَكَانُوا۟ قَوْمًۢا
بُورًا ﴿١٨﴾

25-18. Ils diront : « Gloire à Toi ! Il ne nous convenait nullement de prendre en dehors de Toi des patrons protecteurs[1] mais Tu les as comblés de jouissance ainsi que leurs ancêtres au point qu'ils en ont oublié le livre du rappel [le Qur'an]. Et ils ont été des gens perdus. »

فَقَدْ كَذَّبُوكُم بِمَا تَقُولُونَ فَمَا تَسْتَطِيعُونَ صَرْفًا وَلَا
نَصْرًا ۚ وَمَن يَظْلِم مِّنكُمْ نُذِقْهُ عَذَابًا كَبِيرًا ﴿١٩﴾

25-19. « Ils vous ont démentis en ce que vous dites. Il n'y aura pour vous ni échappatoire ni secours (possible). Et quiconque des vôtres est injuste, Nous lui ferons goûter un grand châtiment. »

وَمَآ أَرْسَلْنَا قَبْلَكَ مِنَ ٱلْمُرْسَلِينَ إِلَّآ إِنَّهُمْ لَيَأْكُلُونَ
ٱلطَّعَامَ وَيَمْشُونَ فِى ٱلْأَسْوَاقِ ۗ وَجَعَلْنَا بَعْضَكُمْ لِبَعْضٍ
فِتْنَةً أَتَصْبِرُونَ ۗ وَكَانَ رَبُّكَ بَصِيرًا ﴿٢٠﴾

25-20. Et Nous n'avons envoyé avant toi que des Messagers qui mangeaient de la nourriture et circulaient dans les marchés. Et Nous avons fait de certains d'entre vous une épreuve pour les autres - endurerez-vous avec constance ? - Et ton Seigneur demeure Clairvoyant.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous parle du sort des polythéistes et de leurs prétendus associés le Jour de la Résurrection, lorsque ces derniers les renieront et que leurs actes seront vains.

« **Le jour où Il les rassemblera** » c'est-à-dire les mécréants polythéistes
« **Et le jour où Il les rassemblera, eux et ceux qu'ils adoraient en dehors d'Allah, Il dira** : » c'est-à-dire qu'Allah s'adressera à ceux qui étaient adorés, à titre de réprimande à ceux qui les adoraient :

[1] Une question se pose ici : Comment aurions-nous pu demander à quelqu'un d'autre que Toi de nous prendre pour alliés et de nous adorer ? (Ash-Shawkani)

« **Est-ce vous qui avez égaré Mes serviteurs que voici, ou ont-ils eux-mêmes perdu le sentier** ? » Autrement dit, leur as-tu ordonné de t'adorer et leur as-tu fait croire que c'était bien fait, ou est-ce quelque chose qu'ils ont fait de leur propre initiative ?

« **Ils diront : « Gloire à Toi** ! » C'est-à-dire qu'ils Le déclareront bien au-dessus des associés que les polythéistes Lui ont attribués, et ils se déclareront innocents de cela.
« **Il ne nous convenait nullement**, » c'est-à-dire qu'il n'était ni approprié ni juste de prendre pour alliés d'autres personnes que Toi, de les adorer et de les invoquer. Puisque nous avons besoin de Toi et que nous avons besoin de T'adorer, nous rejetons l'adoration de quiconque d'autre que Toi. Comment pourrions-nous donc ordonner à quiconque de nous adorer ? Cela est impossible. En d'autres termes : Gloire à Toi, il ne nous convenait pas « **de prendre en dehors de Toi des patrons protecteurs**. » C'est ce que dira le Messie 'Issa Ibn Maryam ('aleyhi salam) :
« **(Rappelle-leur) le moment où Allah dira : « Ô Jésus, fils de Marie, est-ce toi qui as dit aux gens : « Prenez-moi, ainsi que ma mère, pour deux divinités en dehors d'Allah ? » Il dira : « Gloire et pureté à Toi ! Il ne m'appartient pas de déclarer ce que je n'ai pas le droit de dire ! Si je l'avais dit, Tu l'aurais su, certes. Tu sais ce qu'il y a en moi, et je ne sais pas ce qu'il y a en Toi. Tu es, en vérité, le grand connaisseur de tout ce qui est inconnu. Je ne leur ai dit que ce que Tu m'avais commandé, (à savoir) : « Adorez Allah, mon Seigneur et votre Seigneur. » Et je fus témoin contre eux aussi longtemps que je fus parmi eux. Puis quand Tu m'as rappelé, c'est Toi qui fus leur observateur attentif. Et Tu es témoin de toute chose. »** » (Al-Mâ'idah 5 : 116-117)

Et Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit :
« **Et un jour Il les rassemblera tous. Puis Il dira aux Anges : « Est-ce vous que ces gens-là adoraient ? » Ils diront : « Gloire à Toi ! Tu es notre Allié en dehors d'eux. Ils adoraient plutôt les djinns, en qui la plupart d'entre eux croyaient. »** » (Saba' 34 : 40-41)

« **Et quand les gens seront rassemblés [pour le Jugement] elles seront leurs ennemies et nieront leur adoration [pour elles]**. » (Al-Ahqâf 46 : 6)

Après avoir proclamé leur innocence et affirmé qu'il leur était impossible d'appeler à l'adoration d'un autre dieu qu'Allah ou de les égarer, ils expliqueront pourquoi les polythéistes se sont égarés. Ils diront :
« …**mais Tu les as comblés de jouissance ainsi que leurs ancêtres** » et ils se sont adonnés aux plaisirs de ce monde et ont suivi leurs désirs
« …**au point qu'ils en ont oublié le livre du rappel [le Qur'an]** » et ont été distraits par les plaisirs du monde et concentrés sur leurs désirs, de sorte qu'ils ne se sont souciés que de leurs intérêts terrestres et ont négligé leur religion.

« **Et ils ont été des gens perdus**. » C'est-à-dire qu'ils étaient sans valeur, dénués de toute bonté ; ils étaient inaptes à toute bonne chose et n'étaient bons qu'à la perdition et à la ruine. Ils invoqueront alors la raison qui les a empêchés de suivre la véritable voie : la recherche des plaisirs terrestres qui les en a détournés. S'ils n'ont pas été guidés, c'est parce qu'ils étaient dépourvus de bien. Si la raison de suivre la voie est absente mais que l'obstacle est présent, alors vous trouverez en eux tout le mal et la corruption imaginables.

Lorsque ceux qui étaient adorés sur la base du mensonge renieront les polythéistes, Allah dira, réprimandant ceux qui adoraient d'autres divinités :
« **Ils vous ont démentis en ce que vous dites**. » Ils vous ont enjoint de les adorer, se sont réjouis de vos œuvres et ont promis d'intercéder auprès de votre Seigneur. Ils ont déclaré ces affirmations mensongères et sont devenus vos plus grands ennemis. Vous méritez donc le châtiment.
« **Il n'y aura pour vous ni échappatoire** » pour vos actes, ou vous racheter, ou prendre toute autre mesure
« …**ni secours (possible) »** car vous êtes sans défense et sans soutien. Tel est le châtiment réservé à ceux qui, égarés et ignorants, ont suivi aveuglément les autres. Comme vous le voyez, c'est le pire châtiment et le pire des destins.

Quant à ceux d'entre eux qui se sont montrés obstinés, qui connaissaient la vérité mais s'en sont détournés, Allah dit à leur sujet :
« **Et quiconque des vôtres est injuste** » en rejetant la vérité, à tort et avec obstination,
« **Nous lui ferons goûter un grand châtiment** » qui ne peut être mesuré.

Puis Allah dit, en réponse à l'objection des mécréants qui disaient : « **Qu'est-ce donc que ce Messager qui mange de la nourriture et circule dans les marchés** ? » (25 : 7) :
« **Et Nous n'avons envoyé avant toi que des Messagers qui mangeaient de la nourriture et circulaient dans les marchés**. » (25 : 20) « **Et Nous n'en n'avons pas fait des corps qui ne consommaient pas de nourriture. Et ils n'étaient pas éternels**. » (21: 8) Et Nous n'en avons pas fait des anges, afin que tu aies en eux un exemple à suivre.

Quant à la richesse et à la pauvreté, ce sont des épreuves qu'Allah décrète pour une raison, comme Il le dit : « **Et Nous avons fait de certains d'entre vous une épreuve pour les autres**. » Le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) est une épreuve pour ceux à qui il est envoyé, une mise à l'épreuve pour voir qui obéira et qui désobéira. Nous mettons les Messagers à l'épreuve en leur confiant la mission d'appeler les gens à la paix. Le riche est une épreuve pour le pauvre et le pauvre est une épreuve pour le riche : et ainsi de suite, pour tous les êtres humains en ce monde, qui est le domaine des épreuves et des mises à l'épreuve.

Le but de cette épreuve est de voir : « **Endurerez-vous avec constance** ? » Et ferez-vous ce que vous devez faire, auquel cas votre Seigneur vous récompensera, ou bien manquerez-vous de patience et mériterez-vous ainsi le châtiment ?

« **Et ton Seigneur demeure Clairvoyant** » et Il connaît ta situation. Il choisit celui qu'Il juge apte à transmettre Son message et le consacre à Ses bénédictions. Il connaît tes actions et te récompensera pour elles : si elles sont bonnes, les conséquences seront bonnes et si elles sont mauvaises, les conséquences seront mauvaises.

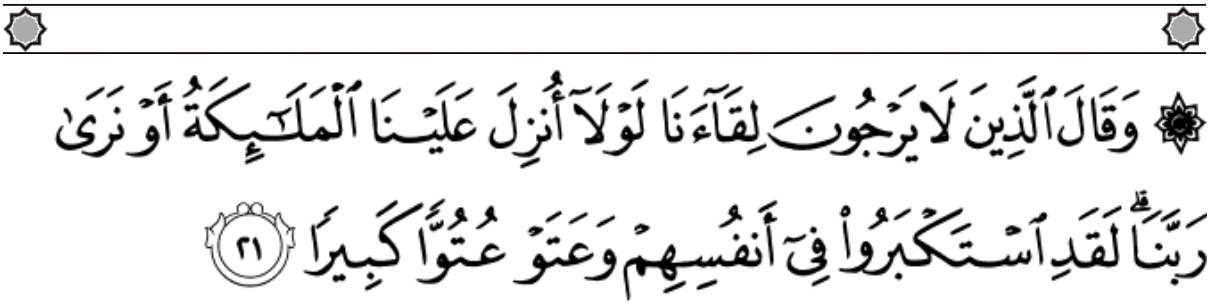

25-21. Et ceux qui n'espèrent pas Nous rencontrer disent : « Si seulement on avait fait descendre sur nous des Anges ou si nous pouvions voir notre Seigneur ! » En effet, ils se sont enflés d'orgueil en eux-mêmes, et ont dépassé les limites de l'arrogance.

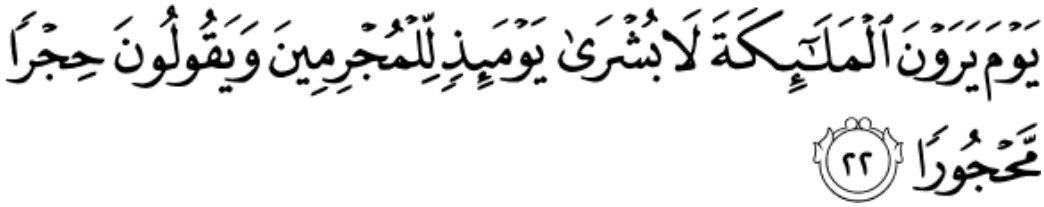

25-22. Le jour où ils verront les Anges, ce ne sera pas une bonne nouvelle, ce jour-là, pour les injustes, ils (les Anges) diront : « Barrage totalement défendu ! »

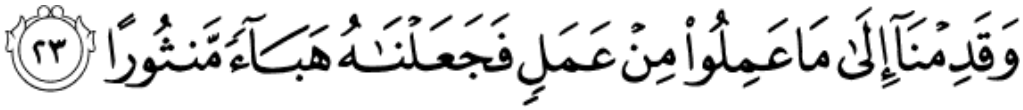

25-23. Nous avons considéré l'œuvre qu'ils ont accomplie et Nous l'avons réduite en poussière éparpillée.

C'est-à-dire ceux qui rejettent le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et nient la promesse et l'avertissement d'Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, ceux qui n'ont aucune crainte dans leur cœur de l'avertissement et n'ont aucun espoir de rencontrer le Créateur, disent :

« **Si seulement on avait fait descendre sur nous des Anges ou si nous pouvions voir notre Seigneur** ! » Autrement dit, pourquoi aucun ange n'est-il descendu pour témoigner que tu es le Messager et te soutenir dans ta mission, ou pour être envoyé comme messager de leur propre initiative ? Pourquoi ne voyons-nous pas notre Seigneur afin qu'Il nous parle et nous dise : « Voici Mon Messager, suivez-le » ? Cet argument contre le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) est fallacieux ; il reflète plutôt l'orgueil, l'arrogance et l'obstination.

« **En effet, ils se sont enflés d'orgueil en eux-mêmes**, » lorsqu'ils ont formulé ces suggestions audacieuses. Qui êtes-vous, ô pauvres et misérables, pour exiger de voir Allah et prétendre que la preuve du message en dépend ? Quelle arrogance pourrait être plus grande que celle-ci ?
« …**et ont dépassé les limites de l'arrogance** » Autrement dit, ils se sont endurcis et sont devenus trop obstinés pour suivre la vérité ; leurs cœurs sont plus durs que la pierre ou le fer, et ils ne s'adoucissent ni ne s'ouvrent à la vérité ni ne prêtent attention aux conseillers sincères. Par conséquent, les exhortations et les rappels leur furent vains et ils ne suivirent pas la vérité lorsque l'avertissement leur parvint. Au contraire, ils répondirent aux personnes les plus véridiques et les plus sincères, ainsi qu'aux signes et révélations clairs d'Allah, en se détournant, en les rejetant et en s'y opposant. Quelle arrogance pourrait être plus grande ? C'est pourquoi leurs actes furent vains et ils subirent la plus grande perte et le plus grand désespoir.

« **Le jour où ils verront les anges** » dont ils ont exigé la descente

« **Ce ne sera pas une bonne nouvelle, ce jour-là, pour les injustes**, » puisque les voir, au moment où ils persistent dans le péché et l'obstination, ne peut être qu'un présage de châtiment. Celui-ci se manifestera d'abord au moment de la mort, lorsque les anges descendront auprès d'eux. Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, dit ailleurs :
« **Si tu voyais les injustes lorsqu'ils seront dans les affres de la mort, et que les Anges leur tendront les mains (disant) : « Laissez sortir vos âmes. Aujourd'hui vous allez être récompensés par le châtiment de l'humiliation pour ce que vous disiez sur Allah d'autre que la vérité et parce que vous vous détourniez orgueilleusement de Ses enseignements. »** ») (Al-An'âm 6 : 93)

Puis, dans la tombe, les anges Mounkar et Nakir viendront à eux et les interrogeront sur leur Seigneur, leur Prophète et leur religion. Ils seront incapables de donner une réponse qui puisse les sauver. Alors, les anges leur infligeront le châtiment et leur ôteront toute miséricorde. Le Jour de la Résurrection, ils les conduiront vers le feu et les livreront aux gardiens de l'enfer, qui prendront en charge leur châtiment et le commenceront immédiatement. C'est ce qu'ils avaient suggéré et exigé ; s'ils persistent dans cette transgression, ils subiront inévitablement le châtiment et, alors, ils imploreront la protection des anges et tenteront de leur échapper, mais en vain.

« **Nous avons considéré l'œuvre qu'ils ont accomplie**, » c'est-à-dire celles qu'ils espéraient bonnes et pour lesquelles ils se sont efforcés.
« …**et Nous l'avons réduite en poussière éparpillée**, » c'est-à-dire que Nous les rendrons vaines et sans valeur. Ils les auront perdues, seront privés de leur récompense et ils seront punis pour cela. En effet, ces actions n'étaient pas fondées sur la foi et ont été accomplies par ceux qui ne croient pas en Allah et en Ses Messagers. La bonne action agréée par Allah est celle accomplie par le croyant sincère qui croit aux Messagers et les suit.

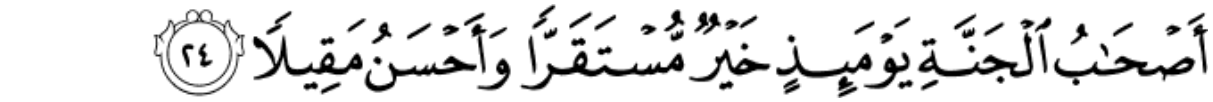

25-24. Les gens du Paradis seront, ce jour-là, en meilleure demeure et au plus beau lieu de repos.

C'est-à-dire, en cette journée terrifiante et pleine de bouleversements,
« **Les gens du Paradis** » qui croyaient en Allah, accomplissaient de bonnes œuvres et craignaient leur Seigneur
« …**seront, ce jour-là, en meilleure demeure »** que les habitants de l'enfer
« … **et au plus beau lieu de repos**. » À savoir leurs demeures au Paradis. Leur demeure sera confortable et un lieu de repos parfait parce que c'est un lieu de félicité absolue, préservé de toute souffrance. Cela contraste avec les habitants de l'enfer qui est la pire des demeures et le pire des lieux de repos.

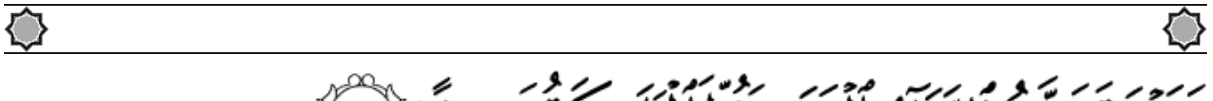

25-25. Et le jour où le ciel sera fendu par les nuages et qu'on fera descendre des Anges,

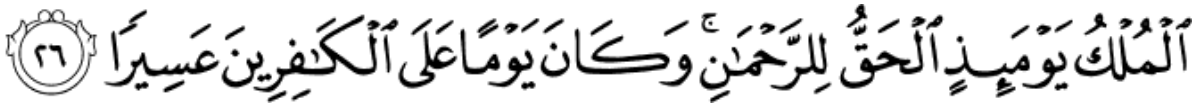

25-26. ce jour-là, la vraie royauté appartient au Tout Miséricordieux, et ce sera un Jour difficile aux mécréants.

وَيَوْمَ يَعَضُّ ٱلظَّالِمُ عَلَىٰ يَدَيْهِ يَقُولُ يَٰلَيْتَنِي ٱتَّخَذْتُ مَعَ ٱلرَّسُولِ سَبِيلًا ﴿٢٧﴾

25-27. Le jour où l'injuste se mordra les deux mains et dira : « [Hélas pour moi !] Si seulement j'avais suivi chemin avec le Messager !...

يَٰوَيْلَتَىٰ لَيْتَنِي لَمْ أَتَّخِذْ فُلَانًا خَلِيلًا ﴿٢٨﴾

25-28. Malheur à moi ! Hélas ! Si seulement je n'avais pas pris « un tel » pour ami !...

لَّقَدْ أَضَلَّنِي عَنِ ٱلذِّكْرِ بَعْدَ إِذْ جَآءَنِي ۗ وَكَانَ ٱلشَّيْطَٰنُ لِلْإِنسَٰنِ خَذُولًا ﴿٢٩﴾

25-29. Il m'a, en effet, égaré loin du rappel [le Qur'an], après qu'il me soit parvenu. » Et le diable déserte l'homme (après l'avoir tenté).

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, évoque la grande importance du Jour de la Résurrection et tout ce qu'il impliquera : épreuves, détresse et difficultés.

« **Et le jour où le ciel sera fendu par les nuages,** » ce sont les nuages dans lesquels Allah, Exalté et Loué soit-Il, descendra du haut des cieux ; les cieux se déchireront et s'ouvriront, et les anges de chaque ciel descendront et se tiendront en rangs, soit un seul rang entourant toute la création, soit les anges de chaque ciel formeront un rang, puis les anges du ciel suivant formeront un autre rang à côté, et ainsi de suite.

Cela signifie que les anges, malgré leur nombre et leur puissance, descendront et entoureront toute la création, soumis à l'ordre de leur Seigneur. Aucun d'eux ne parlera sans la permission d'Allah. Que pensez-vous alors des êtres humains faibles, en particulier de celui qui a défié son Souverain en commettant des péchés graves et en agissant de manière à susciter Sa colère ? Puis, il se présente à Lui avec des péchés dont il ne s'est jamais repenti, pour lesquels le véritable Souverain prononcera un jugement, sans jamais être injuste ni lui faire le moindre tort. C'est pourquoi Allah dit :
« **Et ce sera un jour difficile pour les mécréants**, » car il sera ardu et ils endureront de nombreuses épreuves. En revanche, pour le croyant, ce sera facile et son fardeau léger.

« **Rappelle-toi) le jour où Nous rassemblerons les pieux sur des montures et en grande pompe, auprès du Tout Miséricordieux, et pousserons les criminels à l'Enfer comme (un troupeau) à l'abreuvoir**. » (Maryam 19 : 85-86)

Ce jour-là, c'est-à-dire le Jour de la Résurrection, la véritable souveraineté appartiendra au Tout Miséricordieux et nul ne conservera la moindre apparence de domination, telle qu'elle existait en ce monde. Désormais, tous seront égaux : rois et sujets, hommes libres et esclaves, nobles et autres. Ce qui rassure et réconforte le cœur, c'est qu'Allah Exalté a lié Sa souveraineté à Son nom (le Tout Miséricordieux), dont la grâce et la miséricorde embrassent toute chose. C'est par elles que la vie ici-bas et dans l'au-delà sont maintenues, que tout ce qui manque sera parfait et que chaque défaut sera éliminé. Les noms divins qui expriment la miséricorde d'Allah sont plus nombreux que ceux qui manifestent Sa colère, et Sa miséricorde prime sur Sa colère.

Allah a créé l'être humain faible mais Il l'a honoré afin de parfaire Sa bénédiction et de le combler de Sa miséricorde.

« **Le jour de la Résurrection**, » ils seront amenés à se tenir humblement devant Lui et, saisis de crainte, ils resteront immobiles, attendant le jugement et leur sort. Mais Il est plus miséricordieux envers eux qu'envers leurs parents ou même envers eux-mêmes ; comment pensez-vous donc qu'Il agira ? Nul ne sera condamné, tant Il est miséricordieux, si ce n'est celui qui est voué à la damnation ; et nul ne sera rejeté de Sa miséricorde, si ce n'est celui qui est accablé par sa misère et pour qui le châtiment est devenu inévitable.

« **Le jour où l'injuste** » qui a associé des partenaires à Allah, a mécru et a rejeté les Messagers
« …**se mordra les deux mains** » de chagrin, de regret et d'angoisse
« …**et dira : « [Hélas pour moi !] Si seulement j'avais suivi chemin avec le Messager !** » C'est-à-dire en croyant en lui et en le suivant.
« **Malheur à moi ! Hélas ! Si seulement je n'avais pas pris « un tel »** » : cela fait référence aux démons, qu'ils soient humains ou djinns
« …**pour ami** ! » C'est-à-dire en tant qu'ami cher et proche ; j'ai pris pour ennemis les personnes les plus sincères et les plus gentilles envers moi et j'ai pris pour amis les plus hostiles, dont l'amitié ne m'a rien apporté d'autre que la misère, la perte, la honte et le malheur.
« **Il m'a, en effet, égaré loin du rappel [le Qur'an], après qu'il me soit parvenu.** » Lorsqu'il m'a fait paraître acceptable, par des ruses et des pensées insidieuses, ce qu'il suivait de l'égarement.
« **Et le diable déserte l'homme (après l'avoir tenté)**. » Il lui fait paraître le mensonge séduisant et la vérité repoussante ; Il fait de fausses promesses, puis il l'abandonne et le renie, comme il le dira à tous

ses disciples, lorsque le jugement sera rendu et qu'Allah aura achevé le règlement des comptes de l'humanité :

« **Et quand tout sera accompli, le diable dira : « Certes, Allah vous avait fait une promesse de vérité ; tandis que moi, je vous ai fait une promesse que je n'ai pas tenue. Je n'avais aucune autorité sur vous si ce n'est que je vous ai appelés, et que vous m'avez répondu. Ne me faites donc pas de reproches ; mais faites-en à vous-mêmes. Je ne vous suis d'aucun secours et vous ne m'êtes d'aucun secours. Je vous renie de m'avoir jadis associé [à Allah]. » Certes, un châtiment douloureux attend les injustes [les associateurs]**. » (Ibrahim 14 : 22)

Que chacun réfléchisse, tant qu'il est encore possible de changer de cap et saisisse l'occasion de le faire avant qu'il ne soit trop tard. Qu'il prenne pour amis ceux dont l'amitié peut lui apporter le bonheur. Si considérer quelqu'un comme un ennemi lui est bénéfique, tandis que l'amitié lui serait préjudiciable, alors qu'il le considère comme un ennemi. Et Allah est la source de toute force.

وَقَالَ ٱلرَّسُولُ يَٰرَبِّ إِنَّ قَوْمِى ٱتَّخَذُوا۟ هَٰذَا ٱلْقُرْءَانَ مَهْجُورًا ﴿٣٠﴾

25-30. Et le Messager dit : « Seigneur, mon peuple a vraiment pris ce Qur'an pour une chose délaissée ! »

وَكَذَٰلِكَ جَعَلْنَا لِكُلِّ نَبِىٍّ عَدُوًّا مِّنَ ٱلْمُجْرِمِينَ ۗ وَكَفَىٰ بِرَبِّكَ هَادِيًا وَنَصِيرًا ﴿٣١﴾

25-31. C'est ainsi que Nous fîmes à chaque Prophète un ennemi parmi les criminels. Mais ton Seigneur suffit comme guide et comme soutien.

« **Le Messager dit**, » invoquant son Seigneur et se plaignant auprès de Lui, exprimant son chagrin face au fait que son peuple se soit détourné du message qu'il avait apporté :

« **Ô mon Seigneur, mon peuple**, » à qui Tu m'as envoyé pour les guider et leur transmettre Ton message.

« …**a vraiment pris ce Qur'an pour une chose délaissée**. » C'est-à-dire qu'ils s'en sont détournés, l'ont évité et l'ont ignoré, alors que ce qu'ils devraient faire est de se soumettre à son autorité, d'accepter ses règles et de s'y conformer.

Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit, consolant Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et lui disant qu'il y avait un précédent pour ces gens et d'autres qui avaient fait de même :
« **C'est ainsi que Nous fîmes à chaque Prophète un ennemi parmi les criminels** » c'est-à-dire, parmi ceux qui n'étaient pas dignes du bien ; ils s'opposèrent aux Messagers et les rejetèrent, argumentant avec eux sur la base du mensonge.

L'un des bienfaits qui en découlent est que la vérité triomphera du mensonge et deviendra limpide, car l'opposition du mensonge à la vérité la rend plus claire, mettant ainsi davantage en évidence les preuves. Les bienfaits qu'Allah accorde aux gens de vérité en les honorant et les châtiments qu'Il inflige aux gens du mensonge, seront également mis en lumière. Ne t'afflige donc pas pour eux et ne te laisse pas consumer par le chagrin.

« **Mais ton Seigneur suffit comme guide**, » Il t'aidera donc à atteindre ton but et à obtenir ce qui est le mieux pour toi, tant sur le plan religieux que temporel.
« **Et comme soutien. »** Il t'aidera contre tes ennemis et te préservera de tout mal, tant dans tes affaires religieuses que temporelles ; sois donc satisfaits de Lui et ayez confiance en Lui.

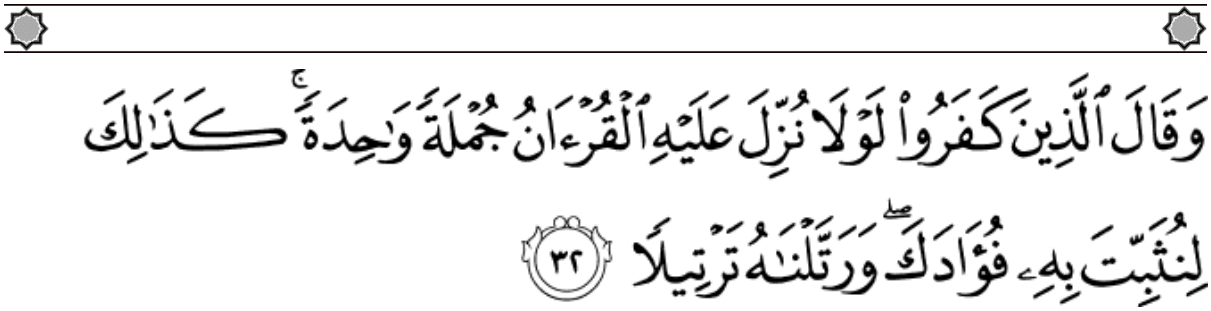

25-32. Et ceux qui ne croient pas disent : « Pourquoi n'a-t-on pas fait descendre sur lui le Qur'an en une seule fois ? » Nous l'avons révélé ainsi pour raffermir ton cœur. Et Nous l'avons récité soigneusement.

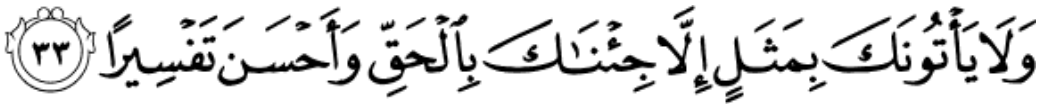

25-33. Ils ne t'apporteront aucune parabole, sans que Nous ne t'apportions la vérité avec la meilleure interprétation.

Voici quelques-unes des suggestions et des revendications que les mécréants ont formulées eux-mêmes, ils disaient :

« **Pourquoi n'a-t-on pas fait descendre sur lui le Qur'an en une seule fois**, » comme les Écritures précédentes ? Mais quel était le problème à ce qu'il soit révélé de cette manière ? En réalité, cette révélation progressive est plus parfaite et meilleure. C'est pourquoi Allah dit :
« **Nous l'avons révélé ainsi**, » c'est-à-dire progressivement.
« …**pour raffermir ton cœur.** » Car chaque fois qu'un verset du Qur'an lui est révélé, cela accroît sa sérénité et sa fermeté, surtout lorsqu'il y a lieu de s'inquiéter. Si le Qur'an est révélé au moment où il y a lieu de s'inquiéter, cela sera très efficace et le rendra plus ferme dans sa foi, bien plus que s'il était révélé avant et qu'on le lui rappelait seulement lorsque la cause de l'inquiétude se manifeste.
« **Et Nous l'avons récité soigneusement**, » c'est-à-dire lentement et graduellement. Tout cela témoigne de la sollicitude d'Allah pour Son Livre, le Qur'an, et Son Messager Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), car Il a fait en sorte que la révélation de Son Livre réponde aux besoins du Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et aux questions religieuses qu'il devait connaître. C'est pourquoi Il dit :
« **Ils ne t'apporteront aucune parabole**, » s'opposant à la vérité et essayant de réfuter ton message,
« …**sans que Nous ne t'apportions la vérité avec la meilleure interprétation**. » Autrement dit, Nous t'avons fait descendre le Qur'an, qui couvre tout ce qui est nécessaire concernant la vérité sous tous ses aspects, apportant une clarté parfaite à ses paroles car toutes ses significations sont vérité ; il n'est entaché d'aucun mensonge et il n'y a absolument aucun doute à ce sujet. Ses mots expliquent les choses de la manière la plus claire, fournissant la meilleure explication et clarifiant complètement les significations.

Ce verset indique que celui qui parle de science, qu'il soit érudit en Hadiths, enseignant ou prédicateur, doit suivre l'exemple de son Seigneur dans la manière dont Il a traité les affaires de Ses Messagers. C'est ainsi que l'érudit doit aborder les affaires des gens. À chaque événement ou occasion particulière, il doit citer les versets Qur'aniques et les Hadiths prophétiques appropriés et formuler des exhortations fondées sur ces enseignements.

Ceci réfute également les arguments de certains philosophes qui compliquent les choses, tels que les Jahamis[1] et d'autres, qui estiment que de nombreux textes Qur'aniques doivent être compris autrement que leur sens apparent ne le suggère et affirment qu'ils recèlent des significations autres que celles qu'on peut en déduire. Par conséquent, selon eux, le Qur'an n'offre aucune meilleure explication qu'aucune autre ; au contraire, la meilleure explication serait la leur, une interprétation qu'ils ont eux-mêmes déformée.

[1] Les Jahamis : un groupe qui niait les noms et attributs d'Allah. Ils tirent leur nom de leur fondateur, al-Jahm Ibn Safwan.

ٱلَّذِينَ يُحْشَرُونَ عَلَىٰ وُجُوهِهِمْ إِلَىٰ جَهَنَّمَ أُولَٰٓئِكَ شَرٌّ مَّكَانًا وَأَضَلُّ سَبِيلًا ﴿٣٤﴾

25-34. Ceux qui seront traînés [ensemble] sur leurs visages vers l'Enfer, ceux-là seront dans la pire des situations et les plus égarés hors du chemin droit.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous parle du sort des polythéistes qui ont rejeté Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), et du sort terrible qui les attend : ils « **seront traînés [ensemble] sur leurs visages**, » ce qui sera une épreuve terrible et une vision effroyable, lorsque les anges du châtiment les traînent et les tirent « **vers l'Enfer** » qui contient tous les tourments et les châtiments.

« **Ceux-là** » c'est-à-dire ceux qui sont dans cet état « **seront dans la pire des situations** » que ceux qui croient en Allah et en Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam)
« …**et ils sont encore plus égarés du droit chemin**. » Cette comparaison ne signifie pas que l'autre partie est également égarée mais seulement moins puisque les croyants sont dans une bonne condition et connaîtront une bonne fin ; dans ce monde, ils sont guidés sur le droit chemin et dans l'au-delà, ils atteindront les jardins de la félicité.

وَلَقَدْ ءَاتَيْنَا مُوسَى ٱلْكِتَٰبَ وَجَعَلْنَا مَعَهُۥٓ أَخَاهُ هَٰرُونَ وَزِيرًا ﴿٣٥﴾

25-35. En effet, Nous avons apporté à Moïse le Livre et lui avons assigné son frère Aaron comme assistant.

فَقُلْنَا ٱذْهَبَآ إِلَى ٱلْقَوْمِ ٱلَّذِينَ كَذَّبُوا۟ بِـَٔايَٰتِنَا فَدَمَّرْنَٰهُمْ تَدْمِيرًا ﴿٣٦﴾

25-36. Puis Nous avons dit : « Allez tous deux vers les gens qui ont traité de mensonge Nos preuves. » Nous les avons ensuite détruits complètement.

وَقَوْمَ نُوحٍ لَّمَّا كَذَّبُوا۟ ٱلرُّسُلَ أَغْرَقْنَٰهُمْ وَجَعَلْنَٰهُمْ لِلنَّاسِ
ءَايَةً ۖ وَأَعْتَدْنَا لِلظَّٰلِمِينَ عَذَابًا أَلِيمًا ﴿٣٧﴾

25-37. Et le peuple de Noé, quand ils eurent démenti les Messagers, Nous les noyâmes et en fîmes pour les gens un signe d'avertissement. Et Nous avons préparé pour les injustes un châtiment douloureux.

وَعَادًا وَثَمُودَا۟ وَأَصْحَٰبَ ٱلرَّسِّ وَقُرُونًۢا بَيْنَ ذَٰلِكَ كَثِيرًا ﴿٣٨﴾

25-38. Et les 'Aad, les Ṯamoūd, les gens d'Ar-Rass[1] et de nombreuses générations intermédiaires !

وَكُلًّا ضَرَبْنَا لَهُ ٱلْأَمْثَالَ ۖ وَكُلًّا تَبَّرْنَا تَتْبِيرًا ﴿٣٩﴾

25-39. À tous, cependant, Nous avions fait des paraboles et Nous les avions tous anéantis d'une façon brutale.

وَلَقَدْ أَتَوْا۟ عَلَى ٱلْقَرْيَةِ ٱلَّتِىٓ أُمْطِرَتْ مَطَرَ ٱلسَّوْءِ ۚ أَفَلَمْ يَكُونُوا۟
يَرَوْنَهَا ۚ بَلْ كَانُوا۟ لَا يَرْجُونَ نُشُورًا ﴿٤٠﴾

25-40. Ils sont passés par la cité sur laquelle est tombée une pluie de malheurs. Ne la voient-ils donc pas ? Mais ils n'espèrent pas de résurrection !

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, fait référence à ces récits, qu'Il a relatés en détail ailleurs, afin de mettre en garde ceux à qui Il s'adresse contre le rejet persistant de leurs Messagers, de peur qu'il ne leur arrive ce qui est arrivé à ces nations qui leur sont proches et dont ils connaissent les histoires parce que ces histoires étaient largement connues et diffusées.

Ils virent de leurs propres yeux les ruines de certaines de ces nations, comme celles du peuple de Salih en al-Hijr, et la ville (Sodome) sur laquelle s'abattit une pluie funeste (« **Ils sont passés par la cité sur laquelle est tombée une pluie de malheurs** » 25 : 40), une averse de pierres d'argile cuite (« **Et**

[1] C'étaient des idolâtres auxquels Allah envoya Son Prophète Shou'ayb, mais ils rejetèrent son appel. Alors qu'ils se trouvaient près du puits, celui-ci s'effondra et ils furent engloutis, eux et leurs demeures, par la terre. (An-Nasafi ; Al-Baydâwi)

Nous renversâmes [la ville] de fond en comble et fîmes pleuvoir sur eux des pierres d'argile dure » 15 : 74), qu'ils traversaient jour et nuit lors de leurs voyages. Ces nations n'étaient pas pires qu'eux et leurs messagers n'étaient pas meilleurs que le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) de ce peuple (à savoir les Qouraysh).

« **Vos mécréants [ô Qouraysh] sont-ils meilleurs que ceux-là? Ou bien y a-t-il dans les Écritures une immunité pour vous** ? » (Al-Qamar 54 : 43)

Mais ce qui empêchait ces gens de croire, malgré tous les signes qu'ils avaient vus, c'était qu'ils ne s'attendaient pas à la résurrection, qu'ils n'espéraient pas rencontrer leur Seigneur et qu'ils ne craignaient pas Son châtiment. C'est pourquoi ils persistaient dans leur obstination. Autrement, n'y aurait-il pas eu pour eux des signes qui n'auraient laissé aucune place au doute ?

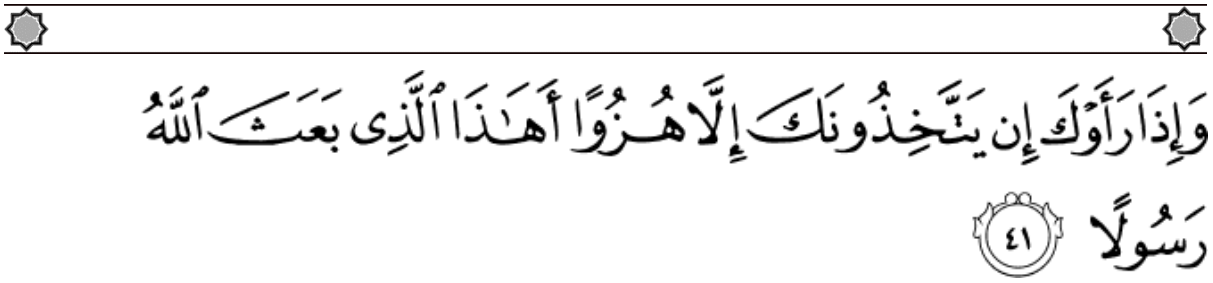

25-41. Et quand ils te voient, ils ne te prennent qu'en raillerie : « Est-ce là celui qu'Allah a envoyé comme Messager ?

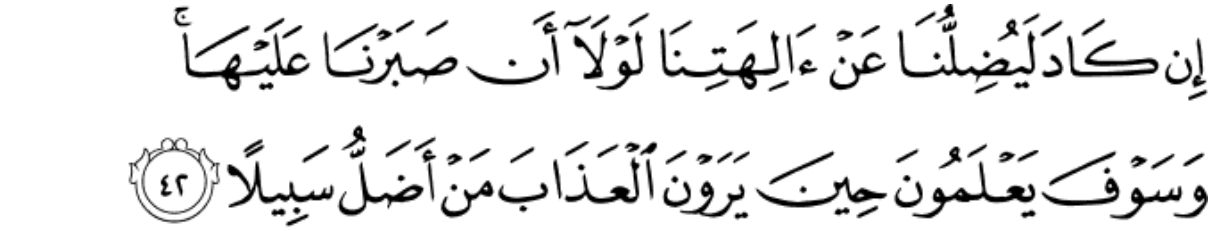

25-42. Peu s'en est fallu qu'il ne nous égare de nos divinités, si ce n'était notre attachement patient à elles ! » Cependant, ils sauront quand ils verront le châtiment, qui est le plus égaré en son chemin.

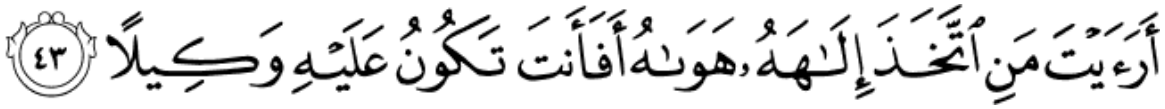

25-43. Ne vois-tu pas celui qui a fait de sa passion sa divinité ? Est-ce à toi d'être un garant pour lui ?

أَمْ تَحْسَبُ أَنَّ أَكْثَرَهُمْ يَسْمَعُونَ أَوْ يَعْقِلُونَ ۚ إِنْ هُمْ إِلَّا كَالْأَنْعَامِ ۖ
بَلْ هُمْ أَضَلُّ سَبِيلًا ﴿٤٤﴾

25-44. Ou bien penses-tu que la plupart d'entre eux entendent ou comprennent ? Ils ne sont en vérité comparables qu'à des bestiaux. Ou plutôt, ils sont plus égarés encore du sentier.

C'est-à-dire, lorsque ces gens qui ne croient pas en toi, ô Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), et qui rejettent obstinément les signes d'Allah, et qui se comportent avec arrogance sur terre. Ils te ridiculisent et te méprise, et ils disent, avec dédain et irrespect :
« **Est-ce là celui qu'Allah a envoyé comme Messager** ? » Autrement dit, il n'est ni convenable ni juste qu'Allah ait envoyé cet homme comme Messager. Cela découle de leur extrême méfait et de leur obstination, ainsi que de leur tendance à déformer les faits. Leurs paroles peuvent être comprises comme signifiant que le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), qu'Allah nous en préserve, était insignifiant et vil, et que si le message avait été adressé à quelqu'un d'autre, cela aurait été plus approprié.

« **Et ils dirent : « Pourquoi n'a-t-on pas fait descendre ce Qur'an sur un haut personnage de l'une des deux cités (La Mecque ou Ṭā'īf) ? »** » (Az-Zoukhrouf 43 : 31)

De tels propos ne peuvent venir que des plus ignorants et des plus égarés, ou des plus obstinés, agissant avec ignorance dans le but de propager le mensonge qu'ils suivent, en cherchant à saper la vérité et celui qui l'a apportée. Quiconque médite sur la vie de Muhammad Ibn 'AbdAllah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) le trouvera le meilleur des hommes, le plus éminent et le premier en matière de raison, de science, de pensée rationnelle, de dignité, de noblesse, de bonne conduite, de chasteté, de courage, de générosité et de toutes les qualités morales. Celui qui le méprise et le critique fait preuve d'une folie, d'une ignorance, d'un égarement, d'une contradiction, d'une injustice et d'une transgression sans précédent. C'est là une preuve suffisante d'ignorance et d'égarement que de critiquer le Messager le plus éminent et le plus noble (sallallahou 'aleyhi wa sallam).

La raison pour laquelle ils le calomniaient et se moquaient de lui était leur obstination à proférer des mensonges et leur désir de tromper les esprits faibles. C'est pourquoi ils disaient :
« **Peu s'en est fallu qu'il** » c'est-à-dire, cet homme le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) « **ne nous égare de nos divinités,** » en faisant des dieux un seul Dieu
« …**si ce n'était notre attachement patient à elles, »** si nous n'avions pas été fermes dans notre dévotion envers eux, il aurait presque pu nous égarer. Ils prétendaient que le tawhid (l'affirmation de

l'unicité d'Allah) était un égarement, alors que le véritable égarement consistait à Lui attribuer des associés. C'est pourquoi ils s'exhortaient mutuellement à demeurer fermes dans cette voie.
« **Et leurs notables partirent en disant : « Allez-vous en, et restez constants à vos dieux : c'est là vraiment une chose souhaitable**. » (Sâd 38 : 6)

Et ils dirent alors : « **si ce n'était notre attachement patient à elles** … » La patience et la constance sont louables en toutes circonstances sauf dans ce cas précis, car il s'agissait de patience et de constance dans l'adhésion à quelque chose qui encourt la colère divine et alimente l'enfer. Quant aux croyants, ils sont tels qu'Allah, Exalté et Loué soit-Il, les décrit :
« ... **sauf ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres, s'enjoignent mutuellement la vérité et s'enjoignent mutuellement l'endurance**. » (Al-'Asr 103 : 3)

Comme ils se croyaient bien guidés et considéraient le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) comme égaré, et comme il devenait évident qu'il n'y avait aucun espoir pour eux, Allah les avertit du châtiment et déclara qu'à ce moment-là : « **quand ils verront le châtiment**, » ils sauront très concrètement « **qui est le plus égaré en son chemin**. »
« **Le jour où l'injuste se mordra les deux mains et dira : « [Hélas pour moi !] Si seulement j'avais suivi chemin avec le Messager !...** » (25 : 27).

Existe-t-il un égarement plus grave que celui de celui qui prend ses propres caprices et désirs pour divinité, et qui fait tout ce qui lui plaît ? C'est pourquoi Allah dit :
« **Ne vois-tu pas celui qui a fait de sa passion sa divinité** ? » N'êtes-vous pas stupéfait par sa situation et ne voyez-vous pas à quel point il est égaré, lui qui se croit un homme de haut rang ?
« **Est-ce à toi d'être un garant pour lui** ? » Autrement dit, tu n'as aucun contrôle sur lui et aucun pouvoir sur lui ; tu n'es qu'un avertisseur et tu as fait ce qui t'était demandé, et son jugement appartiendra à Allah.

Puis Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, commente leur égarement extrême en soulignant qu'Il leur a retiré la raison et l'ouïe, et Il les compare, dans leur égarement, à du bétail paissant qui n'entend que les cris et les hurlements. Sourds, muets et aveugles, ils ne comprennent pas (« **Les mécréants ressemblent à [du bétail] auquel on crie et qui entend seulement appel et voix confus. Sourds, muets, aveugles, ils ne raisonnent point**. » 2 : 171). En vérité, ils sont plus égarés que le bétail, car le berger guide le troupeau, de même ils sont guidés et reconnaissent le chemin qui pourrait mener à leur perte, ils l'évitent donc, et leur sort est meilleur que celui de ces gens. Ainsi, il devient clair que celui qui accuse le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) d'être égaré mérite lui-même davantage cette description, et que n'importe quel animal muet est plus guidé que lui.

أَلَمْ تَرَ إِلَىٰ رَبِّكَ كَيْفَ مَدَّ ٱلظِّلَّ وَلَوْ شَآءَ لَجَعَلَهُۥ سَاكِنًا ثُمَّ جَعَلْنَا
ٱلشَّمْسَ عَلَيْهِ دَلِيلًا ﴿٤٥﴾

25-45. N'as-tu pas vu comment ton Seigneur étend l'ombre ? S'Il avait voulu, certes, Il l'aurait faite immobile. Puis Nous lui fîmes du soleil son indice,

ثُمَّ قَبَضْنَٰهُ إِلَيْنَا قَبْضًا يَسِيرًا ﴿٤٦﴾

25-46. puis Nous la saisissons [pour la ramener] vers Nous avec facilité.

N'as-tu donc pas vu de tes propres yeux et par ton intelligence la puissance parfaite de ton Seigneur et l'immensité de Sa miséricorde ? Car Il étend son ombre sur les hommes. Cela se réfère au temps qui précède le lever du soleil.
« **Puis Nous lui fîmes du soleil son indice** » ; sans le soleil, l'ombre ne serait pas connue puisqu'une chose se reconnaît à son contraire.

« **Puis Nous la saisissons [pour la ramener] vers Nous avec facilité**. » Ainsi, l'ombre et le soleil se succèdent pour ceux qui les voient de leurs propres yeux. Cette alternance du jour et de la nuit, des saisons et de nombreux autres bienfaits est l'un des plus grands signes de la puissance et de la grandeur d'Allah, de Sa miséricorde et de Sa sollicitude infinies envers Ses serviteurs. Elle souligne qu'Il est le seul digne d'adoration, de louange, d'amour et de vénération, car Il est le Maître de la majesté et de l'honneur.

وَهُوَ ٱلَّذِى جَعَلَ لَكُمُ ٱلَّيْلَ لِبَاسًا وَٱلنَّوْمَ سُبَاتًا وَجَعَلَ ٱلنَّهَارَ
نُشُورًا ﴿٤٧﴾

25-47. Et c'est Lui qui vous fit de la nuit un vêtement, du sommeil un repos et qui fit du jour un retour à la vie active.

Par Sa miséricorde et Sa bonté envers vous, Il a fait de la nuit un vêtement qui vous enveloppe et vous permet de vous reposer, de dormir paisiblement et de trouver la quiétude. Sans la nuit, les gens ne trouveraient pas le repos et seraient constamment en mouvement, ce qui leur serait très préjudiciable. Si les ténèbres persistaient, cela nuirait également à leurs moyens de subsistance et à leurs intérêts. Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, a institué le jour pour que chacun puisse se lever et se consacrer au commerce, aux voyages et au travail, accomplissant ainsi ce qui lui est profitable et conforme à ses meilleurs intérêts.

وَهُوَ ٱلَّذِىٓ أَرْسَلَ ٱلرِّيَٰحَ بُشْرًۢا بَيْنَ يَدَىْ رَحْمَتِهِۦ ۚ وَأَنزَلْنَا مِنَ ٱلسَّمَآءِ مَآءً طَهُورًا ﴿٤٨﴾

25-48. Et c'est Lui qui envoya les vents comme une annonce précédant Sa miséricorde. Nous fîmes descendre du ciel une eau pure et purifiante,

لِّنُحْـِۧيَ بِهِۦ بَلْدَةً مَّيْتًا وَنُسْقِيَهُۥ مِمَّا خَلَقْنَآ أَنْعَٰمًا وَأَنَاسِىَّ كَثِيرًا ﴿٤٩﴾

25-49. pour faire revivre par elle une contrée morte, et donner à boire aux multiples bestiaux et hommes que Nous avons créés.

وَلَقَدْ صَرَّفْنَٰهُ بَيْنَهُمْ لِيَذَّكَّرُوا۟ فَأَبَىٰٓ أَكْثَرُ ٱلنَّاسِ إِلَّا كُفُورًا ﴿٥٠﴾

25-50. Nous l'avions répartie entre eux afin qu'ils se rappellent (de Nous). Mais la plupart des gens se refusent à tout sauf à être ingrats.

C'est-à-dire que Lui seul fait miséricorde à Ses serviteurs et les comble de bienfaits en envoyant les vents comme messagers de Sa miséricorde, à savoir la pluie. Par les vents, Il soulève les nuages et les rassemble, les façonnant en amas, puis Il les féconde et les prépare à donner la pluie par la permission de Celui qui les contrôle, afin d'annoncer aux hommes la bonne nouvelle de la pluie avant qu'elle ne vienne, pour qu'ils puissent s'y préparer avant qu'elle ne les surprenne en arrivant soudainement.

« **Et Nous faisons descendre du ciel une eau pure** » afin qu'ils se purifient de toute impureté, mineure ou majeure, et se débarrassent de toute souillure physique. C'est là un bienfait de la pluie : Il

la fait descendre pour revitaliser la terre aride, afin qu'elle y fasse pousser diverses espèces de plantes et d'arbres dont se nourrissent les hommes et le bétail.

« …**et donner à boire aux multiples bestiaux et hommes que Nous avons créés**. » C'est-à-dire, Nous vous la donnons à boire, à vous et à vos troupeaux. N'est-ce pas Celui qui a envoyé les vents comme messagers et qui les a fait accomplir diverses tâches, et qui a fait descendre du ciel une eau pure et bénie, qui pourvoit aux besoins des hommes et de leurs troupeaux, Celui qui seul est digne d'adoration, sans qu'on Lui associe quoi que ce soit d'autre ?

Bien qu'Allah, Exalté et Loué soit-Il, ait envoyé ces signes visibles et les ait expliqués à Ses serviteurs, afin qu'ils Le connaissent, Le remercient et se souviennent de Lui, beaucoup persistent dans l'incroyance, en raison de leur nature et de leur attitude corrompues.

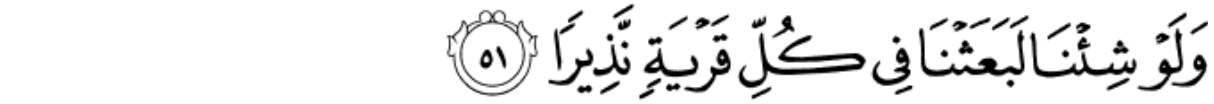

25-51. Or, si Nous avions voulu, Nous aurions certes envoyé dans chaque cité un avertisseur.

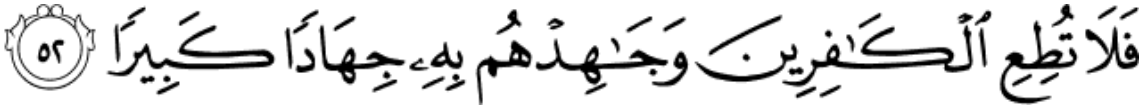

25-52. N'obéis donc pas aux infidèles ; et avec ceci (le Qur'an), lutte contre eux vigoureusement.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous révèle comment Sa volonté s'accomplit inévitablement, et que s'Il l'avait voulu, Il aurait envoyé dans chaque ville un Messager pour les avertir car Sa volonté n'en est pas incapable. Mais Sa sagesse et Sa miséricorde envers toi et les autres, ô Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), ont décrété qu'Il t'enverrait auprès de tous, rouges et noirs, Arabes et non-Arabes, humains et djinns.

« **N'obéit donc pas aux mécréants** » en omettant quoi que ce soit de ce qui t'a été envoyé ; efforce-toi plutôt de transmettre tout ce qui t'a été envoyé.

« **Lutte contre eux avec acharnement**, » c'est-à-dire ne ménage aucun effort pour soutenir la vérité et combattre le mensonge ; même si tu les vois te rejeter et te traiter avec rudesse, fait toujours de ton mieux et ne désespère pas de leur conversion ; ne cesse jamais de leur transmettre le message juste parce que cela ne correspond pas à leurs caprices et à leurs désirs.

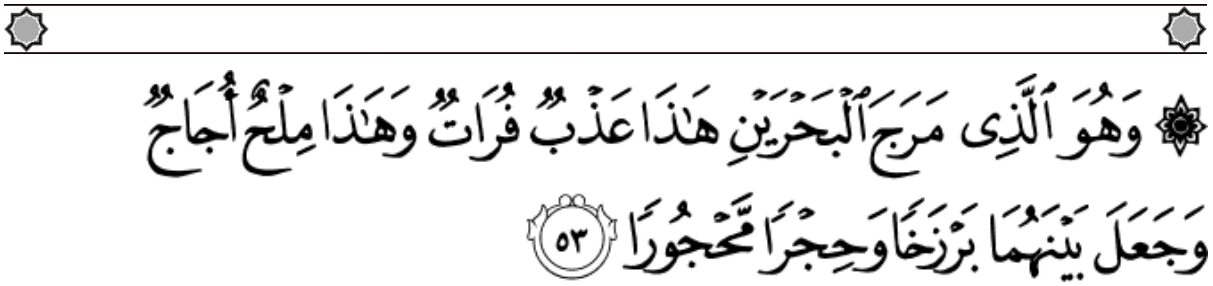

25-53. Et c'est Lui qui donne libre cours aux deux mers : l'une douce, rafraîchissante, l'autre salée, amère. Et Il assigne entre les deux une zone intermédiaire et un barrage infranchissable.

C'est-à-dire que c'est Lui seul qui fait se rencontrer les deux masses d'eau, l'eau douce et agréable, à savoir les fleuves qui coulent à la surface de la terre, et la mer salée et amère, et Il fait chacun d'eux pour le bénéfice de ses serviteurs.

« **Et Il assigne entre les deux une zone intermédiaire**, » c'est-à-dire une barrière pour empêcher l'une d'eux de se mélanger à l'autre, ce qui conduirait à la perte des avantages de chacune
« …**et un barrage infranchissable**, » c'est-à-dire une barrière solide.

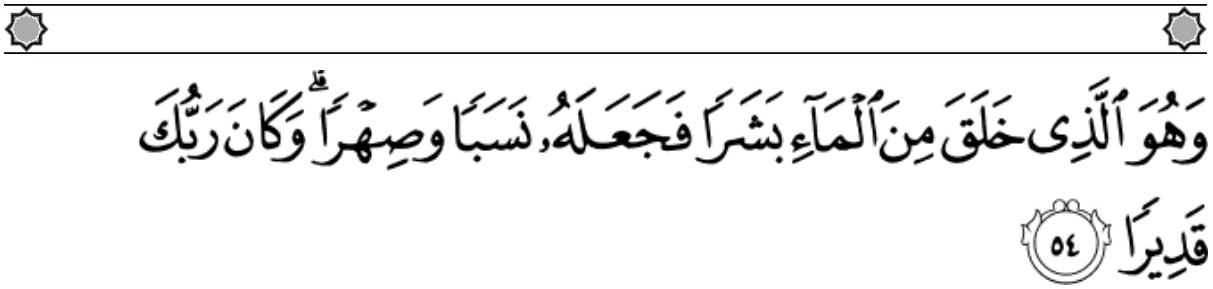

25-54. Et c'est Lui qui de l'eau a créé une espèce humaine qu'Il unit par les liens de la parenté et de l'alliance. Et ton Seigneur demeure Omnipotent.

C'est-à-dire qu'Allah seul, sans associé ni partenaire, a créé l'être humain à partir d'un fluide insignifiant et de lui a fait naître une multitude d'enfants, mâles et femelles. Tous proviennent de ce fluide insignifiant. Ceci témoigne de Sa puissance et de Sa capacité parfaites car ton Seigneur est Omnipotent.

Cela indique également que le culte qui Lui est rendu est la vérité et que le culte de tous les autres est faux, car Allah dit :

وَيَعْبُدُونَ مِن دُونِ ٱللَّهِ مَا لَا يَنفَعُهُمْ وَلَا يَضُرُّهُمْ ۗ وَكَانَ ٱلْكَافِرُ عَلَىٰ رَبِّهِۦ ظَهِيرًا ﴿٥٥﴾

25-55. Mais ils adorent en dehors d'Allah, ce qui ne leur profite point, ni ne leur nuit ! Et le mécréant sera toujours l'allié des ennemis de son Seigneur !

Autrement dit, ils adorent des idoles et des morts qui ne peuvent ni nuire ni apporter le moindre bienfait et ils les érigent en rivaux de Celui qui a le pouvoir d'apporter le bien et le mal, de donner et de retenir, alors qu'ils devraient suivre les préceptes de leur Seigneur et défendre Sa religion mais ils ont fait le contraire.

« **Et le mécréant sera toujours l'allié des ennemis de son Seigneur**. » Le mécréant apporte son aide et son soutien au mensonge, à savoir les idoles et les rivaux qui sont ennemis d'Allah, contre leur Seigneur, deviennent eux-mêmes ennemis de leur Seigneur, déclarant leur inimitié et leur hostilité envers Lui.

Il agit ainsi alors même que son Seigneur est Celui qui l'a créé, qui le pourvoit et le comble de bienfaits visibles et cachés, et qu'il ne peut échapper à Sa souveraineté, à Son autorité ni à Son contrôle. Mais Allah Exalté ne cesse de répandre Sa bonté et Sa générosité, tandis que lui, dans son ignorance, persiste dans cette inimitié et cette rébellion.

وَمَآ أَرْسَلْنَٰكَ إِلَّا مُبَشِّرًا وَنَذِيرًا ﴿٥٦﴾

25-56. Or, Nous ne t'avons envoyé que comme annonciateur et avertisseur.

قُلْ مَآ أَسْـَٔلُكُمْ عَلَيْهِ مِنْ أَجْرٍ إِلَّا مَن شَآءَ أَن يَتَّخِذَ إِلَىٰ رَبِّهِۦ سَبِيلًا ﴿٥٧﴾

25-57. Dis : « Je ne vous en demande aucun salaire (pour moi-même). Toutefois, celui qui veut suivre un chemin conduisant vers son Seigneur [est libre de dépenser dans la voie d'Allah]. »

وَتَوَكَّلْ عَلَى الْحَيِّ الَّذِي لَا يَمُوتُ وَسَبِّحْ بِحَمْدِهِ ۚ وَكَفَىٰ بِهِ
بِذُنُوبِ عِبَادِهِ خَبِيرًا ﴿٥٨﴾

25-58. Et place ta confiance en Le Vivant qui ne meurt jamais. Et par Sa louange, glorifie-Le. Il suffit comme Parfait Connaisseur des péchés de Ses serviteurs.

الَّذِي خَلَقَ السَّمَاوَاتِ وَالْأَرْضَ وَمَا بَيْنَهُمَا فِي سِتَّةِ أَيَّامٍ ثُمَّ اسْتَوَىٰ
عَلَى الْعَرْشِ ۚ الرَّحْمَٰنُ فَاسْأَلْ بِهِ خَبِيرًا ﴿٥٩﴾

25-59. C'est Lui qui, en six jours, a créé les cieux, la terre et tout ce qui existe entre eux, et le Tout Miséricordieux S'est établi « Istawā » ensuite sur le Trône. Interroge donc qui est bien informé de Lui.

وَإِذَا قِيلَ لَهُمُ اسْجُدُوا لِلرَّحْمَٰنِ قَالُوا وَمَا الرَّحْمَٰنُ أَنَسْجُدُ لِمَا تَأْمُرُنَا
وَزَادَهُمْ نُفُورًا ﴿٦٠﴾

25-60. Et quand on leur dit : « Prosternez-vous devant le Tout Miséricordieux, » ils disent : « Qu'est-ce donc que le Tout Miséricordieux ? Allons-nous nous prosterner devant ce que tu nous commandes ? » - Et cela accroît leur répulsion.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous enseigne qu'Il n'a pas envoyé Son Messager Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) pour dominer les hommes, qu'Il n'a pas fait de lui un ange et qu'il ne possède pas de trésors matériels. Il l'a plutôt envoyé comme porteur de bonne nouvelle, pour annoncer à ceux qui ont obéi à Allah la récompense qu'ils recevront ici-bas et dans l'au-delà.

« **Et un avertisseur**, » pour avertir ceux qui ont désobéi à Allah du châtiment dans ce monde et dans l'au-delà. Cela exige de lui qu'il explique comment obtenir cette récompense et comment s'en prémunir, par des commandements et des interdictions. De plus, ô Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), ne leur demande aucune rémunération pour la transmission du Qur'an et de la guidance car cela leur donnerait un prétexte pour ne pas te suivre et les amènerait à considérer comme une charge excessive la rémunération que tu leur demandes.

« **Toutefois, celui qui veut suivre un chemin conduisant vers son Seigneur [est libre de dépenser dans la voie d'Allah]**. » Autrement dit, sauf que quiconque le désire peut dépenser de manière à plaire à son Seigneur et pour Sa cause. Si tel est votre désir, je ne vous y contraindrai pas et ce n'est pas une récompense que vous me devez ; au contraire, c'est dans votre intérêt et cela vous aidera à suivre le chemin qui mène à votre Seigneur.

Puis Allah, Exalté et Loué soit-Il, lui a ordonné de Lui faire confiance et de solliciter Son aide :
« **Et place ta confiance en Le Vivant**, » dont la vie est absolue et parfaite.
« …**qui ne meurt jamais. Et par Sa louange, glorifie-Le**, » c'est-à-dire, adorez-Le et placez votre confiance en Lui dans toutes les affaires qui vous concernent et qui concernent les autres.

« **Il suffit comme Parfait Connaisseur des péchés de Ses serviteurs**, » car Il les connaît et les punira. Il ne t'appartient pas de les guider ou de consigner leurs actes. Tout cela est entre les mains d'Allah seul.

« **C'est Lui qui, en six jours, a créé les cieux, la terre et tout ce qui existe entre eux,** »
« **Et le Tout Miséricordieux,** » s'éleva sur Son Trône qui embrasse les cieux et la terre, dont la miséricorde embrasse toute chose. Ainsi Il s'éleva au-dessus de la plus vaste de Sa création, avec le plus englobant de Ses attributs puis Il « **S'est établi « Istawā** » d'une manière qui sied à Sa Majesté « **ensuite sur le Trône**, » qui est la voûte de la création, la plus haute, la plus vaste et la plus belle de Sa création.

Ce verset affirme qu'Il est le créateur de toutes choses créées, qu'Il en connaît parfaitement les aspects extérieurs et intérieurs, qu'Il est au-dessus du Trône et distinct de Sa création.

« **Interroge donc qui est bien informé de Lui**. » Il s'agit d'Allah Lui-même puisqu'Il est Celui qui connaît Ses attributs, Sa grandeur et Sa majesté. Il te les a révélés et t'a expliqué Sa grandeur, ce qui te comblera de bénédictions. C'est ainsi que certains sont venus à Lui et se sont soumis à Sa majesté. Mais les mécréants étaient trop arrogants pour L'adorer et ils s'en sont abstenus. C'est pourquoi Allah dit :
Quand on dit aux mécréants : **« Prosternez-vous devant le Tout Miséricordieux, »** c'est-à-dire Celui qui seul vous a comblés de bienfaits et vous a préservés de tout mal,
« …**ils disent** » dans le déni et l'incrédulité :
« **Qu'est-ce donc que le Tout Miséricordieux** ? » Ils ont faussement prétendu ne pas connaître le Tout Miséricordieux, et c'est l'un des arguments qu'ils ont avancés pour justifier leur rejet et leurs critiques du Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam). Ils dirent : « Il nous interdit d'associer d'autres divinités à Allah, et pourtant Il invoque une autre divinité à Ses côtés et dit : Ô Tout Miséricordieux

(Yâ Rahmân), et ainsi de suite. Ceci est semblable au verset dans lequel Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit :

« **Dis [ô Muhammad] : Invoquez Allah, ou invoquez le Tout Miséricordieux [Ar-Rahmân].**[1] **Quel que soit le nom par lequel vous L'invoquez, à Lui appartiennent les plus beaux noms**... » (Al-Isrâ' 17 : 110)

Ses noms sont nombreux car Ses attributs sont nombreux et Sa perfection est multiforme ; chacun de Ses noms est révélateur d'un attribut de perfection.

« **Allons-nous nous prosterner devant ce que tu nous commandes** ? » C'est-à-dire, simplement parce que tu nous le dis. Cette attitude était fondée sur leur rejet du Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et leur arrogance à lui obéir « **et cela**, » notamment à l'appel à la prosternation devant le Tout Miséricordieux « **accroît leur répulsion**, » de sorte qu'ils fuient la vérité pour le mensonge et s'enfoncent davantage dans l'incrédulité et la misère.

تَبَارَكَ ٱلَّذِى جَعَلَ فِى ٱلسَّمَآءِ بُرُوجًا وَجَعَلَ فِيهَا سِرَٰجًا وَقَمَرًا مُّنِيرًا ﴿٦١﴾

25-61. Que soit béni Celui qui a placé au ciel des constellations et y a placé un luminaire (le soleil) et aussi une lune éclairante !

وَهُوَ ٱلَّذِى جَعَلَ ٱلَّيْلَ وَٱلنَّهَارَ خِلْفَةً لِّمَنْ أَرَادَ أَن يَذَّكَّرَ أَوْ أَرَادَ شُكُورًا ﴿٦٢﴾

25-62. Et c'est Lui qui a assigné une alternance à la nuit et au jour pour quiconque veut y réfléchir ou montrer sa reconnaissance.

[1] Les polythéistes de Qouraysh s'opposèrent lorsqu'ils entendirent le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dire : « Ô Allah, ô Très Miséricordieux ! » (Yâ Allah, yâ Rahmân). Ils dirent : « Muhammad nous enjoint d'invoquer un seul Dieu alors qu'il en invoque deux ! » Ce verset fut donc révélé pour clarifier qu'il n'y a qu'un seul Dieu, à qui appartiennent les plus beaux noms et les attributs les plus sublimes.

Dans cette Sourate, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, répète trois fois la phrase « **Que soit béni**, » car sa signification, comme mentionné précédemment, est qu'il témoigne de la grandeur du Créateur, de Ses nombreux attributs et de Son immense bonté et générosité. Cette Sourate souligne Sa grandeur, l'immensité de Son domaine, l'accomplissement de Sa volonté, la nature omniprésente de Sa science et de Sa puissance, et la perfection de Sa sagesse. Elle illustre l'immensité de Sa miséricorde, Sa grande générosité et Ses multiples bienfaits, tant spirituels que terrestres, qui incitent à répéter cette belle phrase. C'est pourquoi Allah dit :

« **Que soit béni Celui qui a placé au ciel des constellations** » ceci se réfère aux étoiles en général. Elles sont considérées comme des tours (le mot bourouj, traduit ici par « constellations, » signifie également tours) et des forteresses qui protègent les cités ; les grandes étoiles sont comme des tours érigées pour garder le ciel, d'où sont lancés des projectiles contre les démons.

« …**et y a placé un luminaire** » qui donne lumière et chaleur, à savoir le soleil,

« …**et aussi une lune éclairante**, » dans laquelle il y a de la lumière mais pas de chaleur. C'est l'un des signes de Sa grandeur et de Son immense générosité, car ce qui se trouve dans le ciel ; création éblouissante, ordre précis et beauté immense, témoigne de la grandeur de Son Créateur dans tous Ses attributs, et ce qui se trouve dans le ciel, source de bienfaits pour les hommes, témoigne de Son immense générosité.

« **Et c'est Lui qui a assigné une alternance à la nuit et au jour**. » Autrement dit, l'un disparaît et est remplacé par l'autre, et ainsi de suite. Ils ne se rencontrent jamais et ne sont jamais tous deux absents.

« …**pour quiconque veut y réfléchir ou montrer sa reconnaissance**. » C'est-à-dire pour quiconque veut y réfléchir, en tirer des leçons, les considérer comme la preuve de nombreux desseins divins et remercier Allah Exalté pour cela ; et pour quiconque veut se souvenir d'Allah et Le remercier, et qui a une section (wird) à réciter chaque jour ou chaque nuit, et qui, s'il manque sa section habituelle pour l'une, peut la rattraper dans l'autre. De plus, l'humeur des gens fluctue tout au long de la nuit et du jour. Ils peuvent se sentir énergiques ou fatigués, attentifs ou distraits, tantôt stressés, tantôt détendus, tantôt concentrés dans l'adoration, tantôt distraits. Donc, Allah a fait se succéder le jour et la nuit afin de susciter chez les hommes la pleine conscience, l'énergie et la gratitude envers Lui. Puisque le dhikr et les actes d'adoration doivent être répétés comme le jour et la nuit, plus ils sont répétés, plus ils renouvellent l'énergie de l'individu après une période de relâchement, l'incitant ainsi à se souvenir davantage d'Allah et à Lui témoigner plus de gratitude. Les actes d'adoration sont comme l'irrigation et la nourriture de la foi ; sans eux, la foi se dessécherait. Louange à Allah.

Allah Exalté nous révèle ensuite qu'une partie de Sa grande générosité et de Sa grâce envers Ses serviteurs vertueux consiste à les guider vers de bonnes œuvres par lesquelles ils atteignent un rang élevé au Paradis, comme Il le dit :

وَعِبَادُ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلَّذِينَ يَمْشُونَ عَلَى ٱلْأَرْضِ هَوْنًا وَإِذَا خَاطَبَهُمُ
ٱلْجَٰهِلُونَ قَالُوا۟ سَلَٰمًا ﴿٦٣﴾

25-63. Les serviteurs du Tout Miséricordieux sont ceux qui marchent humblement sur terre, qui, lorsque les ignorants s'adressent à eux, disent : « Paix, »

وَٱلَّذِينَ يَبِيتُونَ لِرَبِّهِمْ سُجَّدًا وَقِيَٰمًا ﴿٦٤﴾

25-64. qui passent les nuits prosternés et debout devant leur Seigneur ;

وَٱلَّذِينَ يَقُولُونَ رَبَّنَا ٱصْرِفْ عَنَّا عَذَابَ جَهَنَّمَ ۖ إِنَّ عَذَابَهَا
كَانَ غَرَامًا ﴿٦٥﴾

25-65. qui disent : « Seigneur, écarte de nous le châtiment de l'Enfer. » - car son châtiment est permanent.

إِنَّهَا سَآءَتْ مُسْتَقَرًّا وَمُقَامًا ﴿٦٦﴾

25-66. Quels mauvais gîte et lieu de séjour !

وَٱلَّذِينَ إِذَآ أَنفَقُوا۟ لَمْ يُسْرِفُوا۟ وَلَمْ يَقْتُرُوا۟ وَكَانَ بَيْنَ ذَٰلِكَ
قَوَامًا ﴿٦٧﴾

25-67. Qui, lorsqu'ils dépensent, ne sont ni prodigues ni avares mais se tiennent au juste milieu.

وَٱلَّذِينَ لَا يَدْعُونَ مَعَ ٱللَّهِ إِلَٰهًا ءَاخَرَ وَلَا يَقْتُلُونَ ٱلنَّفْسَ ٱلَّتِى حَرَّمَ
ٱللَّهُ إِلَّا بِٱلْحَقِّ وَلَا يَزْنُونَ ۚ وَمَن يَفْعَلْ ذَٰلِكَ يَلْقَ أَثَامًا ﴿٦٨﴾

25-68. Qui n'invoquent pas d'autre dieu avec Allah et ne tuent pas la vie qu'Allah a rendue sacrée, sauf à bon droit ; qui ne commettent pas de fornication - car quiconque fait cela encourra une punition

يُضَٰعَفۡ لَهُ ٱلۡعَذَابُ يَوۡمَ ٱلۡقِيَٰمَةِ وَيَخۡلُدۡ فِيهِۦ مُهَانًا ٦٩

25-69. et le châtiment lui sera doublé, au Jour de la Résurrection, et il y demeurera éternellement couvert d'ignominie ;

إِلَّا مَن تَابَ وَءَامَنَ وَعَمِلَ عَمَلٗا صَٰلِحٗا فَأُوْلَٰٓئِكَ يُبَدِّلُ ٱللَّهُ سَيِّـَٔاتِهِمۡ حَسَنَٰتٖۗ وَكَانَ ٱللَّهُ غَفُورٗا رَّحِيمٗا ٧٠

25-70. sauf celui qui se repent, croit et accomplit une bonne œuvre ; ceux-là Allah changera leurs mauvaises actions en bonnes, et Allah est Pardonneur et Miséricordieux ;

وَمَن تَابَ وَعَمِلَ صَٰلِحٗا فَإِنَّهُۥ يَتُوبُ إِلَى ٱللَّهِ مَتَابٗا ٧١

25-71. et quiconque se repent et accomplit une bonne œuvre c'est vers Allah qu'aboutira son retour.

وَٱلَّذِينَ لَا يَشۡهَدُونَ ٱلزُّورَ وَإِذَا مَرُّواْ بِٱللَّغۡوِ مَرُّواْ كِرَامٗا ٧٢

25-72. Ceux qui ne donnent pas de faux témoignages ; et qui, lorsqu'ils passent auprès d'une frivolité, s'en écartent noblement ;

وَٱلَّذِينَ إِذَا ذُكِّرُواْ بِـَٔايَٰتِ رَبِّهِمۡ لَمۡ يَخِرُّواْ عَلَيۡهَا صُمّٗا وَعُمۡيَانٗا ٧٣

25-73. qui lorsque les versets de leur Seigneur leur sont rappelés, ne deviennent ni sourds ni aveugles ;

وَٱلَّذِينَ يَقُولُونَ رَبَّنَا هَبۡ لَنَا مِنۡ أَزۡوَٰجِنَا وَذُرِّيَّٰتِنَا قُرَّةَ أَعۡيُنٖ وَٱجۡعَلۡنَا لِلۡمُتَّقِينَ إِمَامًا ٧٤

25-74. et qui disent : « Seigneur, donne-nous, en nos épouses et nos descendants, la joie des yeux, et fais de nous un guide pour les pieux. »

أُولَٰئِكَ يُجْزَوْنَ الْغُرْفَةَ بِمَا صَبَرُوا وَيُلَقَّوْنَ فِيهَا تَحِيَّةً وَسَلَامًا ﴿٧٥﴾

25-75. Ceux-là auront pour récompense un lieu élevé [du Paradis] à cause de leur endurance, et ils y seront accueillis avec le salut et la paix,

خَالِدِينَ فِيهَا ۚ حَسُنَتْ مُسْتَقَرًّا وَمُقَامًا ﴿٧٦﴾

25-76. pour y demeurer éternellement. Quel beau gîte et lieu de séjour !

قُلْ مَا يَعْبَأُ بِكُمْ رَبِّي لَوْلَا دُعَاؤُكُمْ ۖ فَقَدْ كَذَّبْتُمْ فَسَوْفَ يَكُونُ لِزَامًا ﴿٧٧﴾

25-77. Dis : « Mon Seigneur ne se souciera pas de vous sans votre prière ; mais vous avez, démenti (le Prophète). Votre [châtiment] sera inévitable et permanent. »

La servitude envers Allah est de deux ordres : le premier consiste à se soumettre à Sa Seigneurie, à Son autorité et à Sa protection. Cela concerne toute l'humanité, musulmans et mécréants, justes et injustes ; tous sont des serviteurs sous Sa protection et Son autorité.
« **Tous ceux qui sont dans les cieux et sur la terre se rendront auprès du Tout Miséricordieux, [sans exception], en serviteurs**. » (Maryam 19 : 93)

Le second type est la servitude de ceux qui sont Ses serviteurs, en ce sens qu'ils L'adorent Lui seul et se soumettent à Sa miséricorde. C'est la servitude de Ses Prophètes et de Ses proches Compagnons, et c'est de cela qu'il est question ici. C'est pourquoi Allah, Exalté et Loué soit-Il, l'a associée à Son nom, le Très Miséricordieux, afin d'indiquer qu'ils n'ont atteint cet état que par Sa grâce et Sa miséricorde. Il déclare ainsi que leurs attributs et leurs caractéristiques sont les meilleurs et les plus parfaits qui soient, et Il les décrit comme ceux qui marchent humblement et dignement sur terre, c'est-à-dire humbles envers Allah et envers Sa création. Ils sont donc décrits comme dignes, sereins et humbles envers Allah et envers Ses serviteurs.

« …**qui, lorsque les ignorants s'adressent à eux**, » avec ignorance,
« …**ils disent : « Paix, »** » ; autrement dit, ils leur répondent de manière à les préserver du péché et à éviter de répondre à l'ignorance par l'ignorance. C'est un éloge pour leur grande patience, leur

capacité à répondre au mal par le meilleur, leur pardon envers l'ignorant et leur sagesse qui leur a permis d'y parvenir.

« …**qui passent les nuits prosternés et debout devant leur Seigneur**, » c'est-à-dire qui prient abondamment la nuit, faisant preuve d'une dévotion sincère envers leur Seigneur et s'humiliant devant Lui. Ceci est semblable au verset dans lequel Allah dit :
« **Ils s'arrachent de leurs lits[1] pour invoquer leur Seigneur, par crainte et espoir ; et ils font largesse de ce que Nous leur attribuons. Aucun être ne sait ce qu'on a réservé pour eux comme réjouissance pour les yeux, en récompense de ce qu'ils œuvraient** ! » (As-Sajdah 32 : 16-17)

« …**qui disent : « Seigneur, écarte de nous le châtiment de l'Enfer »** » c'est-à-dire, nous en éloigner en nous préservant de ce qui y conduit et en nous pardonnant nos actes susceptibles d'entraîner cette damnation.
« …**car son châtiment est permanent** » c'est-à-dire, continu.

« **Quels mauvais gîte et lieu de séjour** ! » Telle est leur supplication, une imploration de leur Seigneur, exprimant leur profond besoin de Lui parce qu'il leur est impossible de supporter ce châtiment. Ainsi, ils se souviendront des bienfaits d'Allah à leur égard car épargner une épreuve aura un impact considérable et procurera une joie immense, à la mesure de l'épreuve évitée.

« **Qui, lorsqu'ils dépensent**, » que ces dépenses soient obligatoires ou recommandées.
« …**ne sont ni prodigues** » en dépensant plus que nécessaire, de sorte qu'ils entrent dans la catégorie de ceux qui dépensent excessivement
« …**ni avares** » de sorte qu'ils relèvent de l'avarice, de la convoitise et du mépris des droits et des devoirs d'autrui.
« **Mais** » dans leurs dépenses, « **mais se tiennent au juste milieu** » entre l'extravagance et l'avarice. Ils dépensent pour ce qui est obligatoire, comme la zakât, l'expiation et autres obligations, et ils dépensent de manière appropriée, sans nuire à eux-mêmes ni à autrui. Cela fait partie de leur caractère juste et modéré.

« **Qui n'invoquent pas d'autre dieu avec Allah**, » mais qui L'adorent Lui seul, Lui vouant leur adoration exclusivement en véritables monothéistes, se tournant vers Lui seul et se détournant de tous les autres.
« …**et ne tuent pas la vie qu'Allah a rendue sacrée**, » ceci fait référence au meurtre des musulmans et des mécréants ayant conclu des alliances avec les musulmans.

[1] Cela fait référence au fait de rester éveillé pour faire des prières volontaires pendant la nuit.

« …**sauf à bon droit**, » par exemple l'exécution des meurtriers, des personnes adultères déjà mariées et des mécréants qu'il est permis de tuer (en cas de guerre)
« …**qui ne commettent pas de fornication** » ni l'adultère mais ils maîtrisent plutôt leurs désirs charnels :
« …**et qui préservent leurs sexes [de tout rapport], si ce n'est qu'avec leurs épouses ou les esclaves qu'ils possèdent, car là vraiment, on ne peut les blâmer**. » (Al-Mou'minoun 23 : 5-6)

« …**car quiconque fait cela** » c'est-à-dire, associer des partenaires à Allah, tuer illégalement une âme qu'Allah a interdite, ou commettre la fornication ou l'adultère, « **encourra une punition**. »

Puis Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, explique cela plus en détail :
« …**et le châtiment lui sera doublé, au Jour de la Résurrection, et il y demeurera éternellement** »
c'est-à-dire, dans la punition
« …**couvert d'ignominie**. » L'avertissement du châtiment éternel s'adresse à celui qui commet ces trois péchés ; cela est confirmé et inévitable. Il en va de même pour celui qui associe des partenaires à Allah. L'avertissement d'un châtiment sévère concerne chacun de ces trois péchés puisqu'il s'agit soit d'une association d'associés à Allah, soit d'un péché majeur.
Quant au meurtrier et à l'adultère, ils ne seront pas soumis à la damnation éternelle du fait que les textes du Qur'an et de la Sounnah du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) indiquent que tous les croyants seront retirés de l'Enfer et qu'aucun croyant n'y demeurera indéfiniment, quels que soient les péchés qu'il commet. Allah mentionne ces trois péchés car ce sont les plus graves. L'associationnisme entraîne la perte de la foi, le meurtre détruit les corps et l'adultère détruit l'honneur.

« **Sauf celui qui se repent** » de ces péchés et d'autres, en y renonçant immédiatement, en regrettant leurs actes passés et en prenant la ferme résolution de ne plus les commettre.
« …**croit** » en Allah, d'une foi sincère, ce qui exige de renoncer au péché et d'accomplir des actes d'obéissance.
« …**et accomplit une bonne œuvre** » prescrites par le Législateur, recherchant ainsi l'agrément d'Allah.

« **Ceux-là, Allah changera leurs mauvaises actions en bonnes**, » c'est-à-dire qu'Il transformera leurs paroles et leurs actes, qui auraient été mauvais, en bonnes paroles et bonnes actions. Ainsi, leur association d'associés à Allah se transformera en foi véritable, et leur désobéissance en obéissance. Et ce qu'ils ont commis de mauvais par le passé, puis dont ils se sont sincèrement repentis, par obéissance à Allah, sera transformé en bonnes actions, conformément au sens apparent du verset.

Il existe un Hadith qui parle d'un homme à qui Allah a demandé des comptes pour certains de ses péchés, et Il les lui a énumérés, puis Il a remplacé chaque mauvaise action par une bonne action, et il a dit :
« *Seigneur, j'ai commis de mauvaises actions que je ne vois pas ici*. » (Hadith authentique rapporté par at-Tirmidhi)
Et Allah est plus Savant.

« …**et Allah est Pardonneur** » à celui qui se repent et Il pardonne les grands péchés.
« …**et Miséricordieux** » envers Ses serviteurs, lorsqu'Il les appelle à se repentir après qu'ils L'ont défié en commettant des péchés majeurs, puis Il les guide et leur permet de se repentir, puis Il accepte leur repentir.

« **Et quiconque se repent et accomplit une bonne œuvre c'est vers Allah qu'aboutira son retour**. » Autrement dit, il doit savoir que son repentir est l'acte le plus parfait qu'il puisse accomplir, car il s'agit de revenir sur le chemin qui mène à Allah, source du bonheur et de la réussite. Qu'il soit donc sincère dans son repentir et qu'il le purifie de toute souillure de mauvaises intentions.

L'objectif ici est d'inciter chacun à faire un repentir parfait et de la meilleure façon possible, afin que lorsqu'il se présentera devant Celui à qui il s'est repenti, Allah lui accorde une récompense à la hauteur de la perfection de son repentir.

« **Ceux qui ne donnent pas de faux témoignages**, » c'est-à-dire ceux qui n'assistent pas aux réunions où se tiennent des propos mensongers, c'est-à-dire des paroles et des actes illicites. Ils évitent donc toutes les assemblées où règnent le mépris des révélations d'Allah, les disputes fondées sur le mensonge, la médisance, la propagation de calomnies, les insultes, la calomnie, les moqueries, la musique illicite, la consommation d'alcool, les meubles en soie, les images et autres choses similaires. S'ils ne sont pas témoins du mensonge, il leur est d'autant plus approprié de ne rien dire ni faire qui soit mensonger.
S'ils ne sont pas témoins du mensonge, ils ne le diront pas, ce qui inclut le faux témoignage.

« …**et qui, lorsqu'ils passent auprès d'une frivolité**, » cela fait référence à des propos vides de sens et sans intérêt, ni spirituel ni matériel, comme ceux des insensés et autres personnes du même genre.
« …**s'en écartent noblement**, » c'est-à-dire qu'ils se respectent trop pour se livrer à de telles choses, et ils considèrent que s'y adonner ; même s'il n'y a pas de péché impliqué, est une folie et contraire à la dignité, alors ils s'en tiennent à l'écart afin de préserver leur dignité.

L'expression (« **et qui, lorsqu'ils passent auprès d'une frivolité** ») indique qu'ils n'avaient pas l'intention d'être présents ni d'écouter ; c'est arrivé par hasard, sans qu'ils l'aient voulu. Ils s'honorent donc en s'en tenant à l'écart.

« …**qui lorsque les versets de leur Seigneur leur sont rappelés**, » auxquelles il leur est enjoint d'écouter attentivement et de se laisser guider, ne leur font pas la sourde oreille ni l'aveuglette ; autrement dit, ils ne réagissent pas en se détournant de ces révélations, en leur faisant la sourde oreille ou en détournant leurs yeux et leurs cœurs, comme le font ceux qui n'y croient pas. Leur réaction, lorsqu'ils les entendent, est plutôt celle qu'Allah, Exalté et Loué soit-Il, décrit ailleurs :
« **Seuls croient en Nos versets ceux qui, lorsqu'on les leur rappelle, tombent prosternés et, par des louanges à leur Seigneur, célèbrent Sa gloire et ne s'enflent pas d'orgueil**. » (As-Sajdah 32 : 15)

Ils réagissent en l'acceptant, en manifestant leur besoin et en s'y soumettant.

Vous constaterez qu'ils écoutent attentivement, qu'ils méditent sur le sens des choses et que leur foi et leur certitude s'en trouvent renforcées ; ils en sont dynamisés et s'en réjouissent grandement.

« …**et qui disent : « Seigneur, donne-nous, en nos épouses** » le mot traduit ici par « **épouses** » peut inclure les amis et les compagnons, ainsi que les conjoints
« …**et nos descendants, la joie des yeux**, » c'est-à-dire un délice pour nous.

Si l'on examine la situation de ces personnes, on constate que, fortes de leurs ambitions et de leur statut social élevé, elles ne se contenteront de rien tant que leurs conjoints et leurs enfants n'auront pas obéi à leur Seigneur, acquis la connaissance et agi en conséquence. En priant pour que leurs conjoints et leurs enfants suivent le droit chemin, elles prient en quelque sorte pour elles-mêmes, car le bienfait de cette prière leur reviendra. Elles la perçoivent ainsi comme un don, comme en témoigne le texte arabe original, où la phrase traduite par « **et nos descendants, la joie des yeux** » évoque un don offert. En effet, leur invocation profitera à tous les musulmans car si ceux-ci sont pieux, beaucoup d'autres le seront par influence et bénéficieront de leur exemple.

« …**et fais de nous un guide pour les pieux** » c'est-à-dire, aide-nous à atteindre ce haut rang, celui des croyants fermes et sincères, celui des serviteurs vertueux d'Allah, parfaits en tout. Tel est le rôle de guide en matière de religion, afin qu'ils soient un exemple pour ceux qui craignent Allah, par leurs paroles et leurs actes, et qu'ils soient des personnes dont l'exemple est suivi et dont les paroles inspirent confiance, afin que les gens de bien les suivent et qu'ils soient ainsi guidés à leur tour. Il est bien connu que la supplication pour obtenir quelque chose est aussi une supplication pour les moyens

sans lesquels cela ne peut être obtenu. Ce rôle ; celui de guide en matière de religion, ne peut être atteint que par la patience et une foi inébranlable, comme Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit ailleurs : « **Et Nous avons désigné parmi eux des dirigeants qui guidaient (les gens) par Notre ordre aussi longtemps qu'ils enduraient et croyaient fermement en Nos versets**. » (As-Sajdah 32 : 24)

Cela exige beaucoup d'efforts et de patience pour obéir à Allah et s'abstenir de Lui désobéir, accepter Son décret même lorsqu'il est douloureux et acquérir la connaissance parfaite qui mènera à une foi certaine.

Par conséquent, étant donné que leurs ambitions et leurs objectifs étaient élevés, la récompense est à la hauteur de leurs actes ; Allah les récompensera donc par des lieux élevés et prestigieux, comme Il dit :
« **Ceux-là auront pour récompense un lieu élevé [du Paradis] à cause de leur endurance**, » c'est-à-dire des lieux sublimes et de magnifiques demeures, renfermant tout ce que l'on peut désirer et qui ravit le regard. Ils y parviendront grâce à leur patience et leur constance, comme Allah dit ailleurs : « … **De chaque porte, les Anges entreront auprès d'eux : « Paix sur vous, pour ce que vous avez enduré ! » Comme est bonne votre demeure finale** ! » (Ar-Ra'd 13 : 23-24)

C'est pourquoi Il dit ici : « **et ils y seront accueillis avec le salut et la paix** » de la part de leur Seigneur, de Ses nobles anges et les uns des autres, et ils seront à l'abri de tout ce qui pourrait gâcher leur joie.

Ainsi, Allah les décrit comme dignes, sereins, humbles envers Lui et Ses serviteurs, courtois, patients et affables. Ils ignorent les ignorants et se détournent d'eux, répondant à leurs mauvais traitements par de bons traitements. Ils prient le qiyâm (prières nocturnes surérogatoires) avec une sincérité totale. Ils craignent le Feu et implorent leur Seigneur de les en préserver. Ils s'acquittent de leurs obligations et de leurs recommandations avec modération. Or, si la modération est de mise dans leurs dépenses ; alors que d'autres ont tendance à tomber dans l'excès, dépensant trop ou trop peu, il est fort probable qu'ils le soient également dans d'autres domaines. Ils sont exempts de péchés majeurs et sont décrits comme sincères dans leur adoration d'Allah. Ils s'abstiennent de toute violence physique et de toute atteinte à l'honneur d'autrui, et se repentent s'ils commettent de tels actes. Ils n'assistent pas aux assemblées où se tiennent des propos ou commettent des actes immoraux et pervers, et ils s'en abstiennent eux-mêmes. Ils se préservent des vaines paroles et des mauvaises actions stériles. Cela témoigne de leur dignité, de leur humanité, ils aspirent à la perfection et s'élèvent au-dessus des paroles et des actes vils. Ils accueillent les révélations d'Allah en les acceptant et en en comprenant le sens, en les mettant en pratique et en s'efforçant d'appliquer ses préceptes. Ils invoquent Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, avec les supplications les plus parfaites, dont bénéficient eux-mêmes, leurs

proches et l'ensemble des musulmans, comme par exemple en priant pour que leurs conjoints et leurs enfants soient pieux. Cela implique qu'ils s'efforcent de les instruire, de les exhorter et de les conseiller, car celui qui aspire à quelque chose et prie Allah pour cela doit prendre les mesures nécessaires pour y parvenir. Ils prient Allah de leur permettre d'atteindre le plus haut niveau possible, celui du leadership et de la foi inébranlable et sincère (siddiq). Que ces qualités sont sublimes ! Que ces aspirations sont nobles ! Que ces cœurs et ces âmes sont purs ! Et que ces dirigeants sont pieux ! Allah leur a accordé Sa grâce, Ses bénédictions et Sa miséricorde afin qu'ils puissent atteindre ce rang. C'est une bénédiction d'Allah pour Ses serviteurs qu'Il ait mis en lumière leurs attributs, décrit leurs mœurs et leurs ambitions, et mentionné leur récompense, afin que les gens aspirent à atteindre ces attributs et s'efforcent d'y parvenir, et qu'ils demandent à Celui qui les a bénis et honorés, dont la grâce s'étend à tous les temps et à tous les lieux, de les guider comme Il a guidé ces personnes, et de leur accorder Sa sollicitude particulière, comme Il l'a fait pour ces personnes.

Ô Allah, à Toi la louange, c'est à Toi que nous nous plaignons, et c'est Toi dont nous implorons le secours. Il n'y a de force ni de puissance qu'en Toi car nous sommes impuissants à nous préserver du mal et à accomplir le moindre bien sans Ta grâce. En vérité, nous sommes faibles et incapables en tout.

Nous témoignons que si Tu nous avais abandonnés à nous-mêmes ne serait-ce qu'un instant, Tu nous aurais livrés à notre faiblesse, à notre impuissance et à notre péché. Seigneur, nous ne pouvons placer notre confiance qu'en Ta miséricorde, par laquelle Tu nous as créés, pourvus à nos besoins et comblés de bienfaits visibles et cachés, et Tu nous as préservés de toute épreuve. Aie donc pitié de nous, Ta seule miséricorde qui nous suffira amplement et qui nous comblera de tout besoin car celui qui Te demande et met son espoir en Toi ne sera jamais déçu.

Puisqu'Allah, Exalté soit-Il, englobe tous ces gens dans Sa miséricorde et les choisit comme Ses serviteurs en raison de leur honneur et de leurs vertus, on peut se demander pourquoi d'autres ne sont pas inclus parmi Ses serviteurs. La réponse est, comme Allah nous l'enseigne, qu'Il ne se soucierait de personne d'autre que ceux-ci, car sans votre appel à Lui, avec l'invocation de l'adoration et la supplication, Il ne se soucierait pas de vous et ne vous aimerait pas, comme Il le dit : « **Dis [ô Muhammad, aux mécréants] : « Mon Seigneur ne se souciera pas de vous sans votre prière ; mais vous avez, démenti (le Prophète). Votre [châtiment] sera inévitable et permanent**. » Autrement dit, le châtiment est inévitable, et Allah jugera entre vous et Ses serviteurs croyants.

Ceci conclut le commentaire de la Sourate Al-Fourqân.
Louange à Allah, et que les bénédictions et la paix d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons jusqu'au Jour du Jugement.

26

Sourate Ash-Shou'ara'

Les Poètes

(Makki sauf versets 197, 224-227 Madani)

227 versets

Révélation N°47

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

طسٓمٓ ﴿١﴾

26-1. Ṭā, Sīn, Mīm.

تِلْكَ ءَايَٰتُ ٱلْكِتَٰبِ ٱلْمُبِينِ ﴿٢﴾

26-2. Voici les versets du Livre explicite.

لَعَلَّكَ بَٰخِعٌ نَّفْسَكَ أَلَّا يَكُونُوا۟ مُؤْمِنِينَ ﴿٣﴾

26-3. Il se peut que tu te consumes de chagrin parce qu'ils ne sont pas croyants !

إِن نَّشَأْ نُنَزِّلْ عَلَيْهِم مِّنَ ٱلسَّمَآءِ ءَايَةً فَظَلَّتْ أَعْنَٰقُهُمْ لَهَا خَٰضِعِينَ ﴿٤﴾

26-4. Si Nous voulions, Nous ferions descendre du ciel sur eux un prodige devant lequel leurs nuques resteront courbées.

وَمَا يَأْتِيهِم مِّن ذِكْرٍ مِّنَ ٱلرَّحْمَٰنِ مُحْدَثٍ إِلَّا كَانُوا۟ عَنْهُ مُعْرِضِينَ ﴿٥﴾

26-5. Aucun nouveau rappel ne leur vient du Tout Miséricordieux sans qu'ils ne l'esquivent.

فَقَدْ كَذَّبُوا۟ فَسَيَأْتِيهِمْ أَنۢبَٰٓؤُا۟ مَا كَانُوا۟ بِهِۦ يَسْتَهْزِءُونَ ﴿٦﴾

26-6. Et ils ont traité de mensonge [tout ce qui leur vient du Seigneur]. Il leur viendra bientôt des nouvelles de ce dont ils se raillent.

أَوَلَمْ يَرَوْا إِلَى الْأَرْضِ كَمْ أَنبَتْنَا فِيهَا مِن كُلِّ زَوْجٍ كَرِيمٍ ﴿٧﴾

26-7. N'ont-ils pas observé la terre, combien Nous y avons fait pousser de couples généreux de toutes sortes ?

إِنَّ فِي ذَٰلِكَ لَآيَةً ۖ وَمَا كَانَ أَكْثَرُهُم مُّؤْمِنِينَ ﴿٨﴾

26-8. Voilà bien là une preuve! Et la plupart d'entre eux ne croient pas.

وَإِنَّ رَبَّكَ لَهُوَ الْعَزِيزُ الرَّحِيمُ ﴿٩﴾

26-9. Et ton Seigneur est en vérité Lui le Tout Puissant, le Très Miséricordieux.

Ici, le Créateur, à Lui les Louanges et la Gloire, souligne la grandeur des versets du Livre clair qui expose toutes les instructions divines et les enseignements islamiques, afin qu'il ne subsiste aucun doute ni aucune confusion pour celui qui l'étudie, concernant les récits qu'Il a relatés ou les règles qu'Il a édictées. En effet, le Livre est d'une clarté absolue et révèle les significations les plus sublimes car les règles y sont liées à la sagesse qui les sous-tend et à leurs raisons d'être. Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) s'en est servi pour avertir les gens et les guider vers le droit chemin. Ainsi, les pieux serviteurs d'Allah sont guidés par le Livre, tandis que ceux qui sont voués à l'échec s'en détournent. C'est pourquoi il fut profondément attristé par leur incrédulité du fait qu'il était si désireux de leur faire le bien et si sincère à leur égard.

Allah, Exalté et Loué soit-Il, lui dit alors : « **Il se peut que tu te consumes de chagrin**, » c'est-à-dire te ruiner et t'infliger une telle détresse.
« …**parce qu'ils ne sont pas croyants** ! » En d'autres termes : ne le fait pas, et ne te laisse pas consumer par le regret à leur égard (« **Eh quoi ! Celui à qui on a enjolivé sa mauvaise action au point qu'il la voit belle...? - Mais Allah égare qui Il veut, et guide qui Il veut - Que ton âme ne se répande donc pas en regrets pour eux : Allah est Parfaitement Savant de ce qu'ils fabriquent** » 35 : 8), car la guidance est entre les mains d'Allah, et tu as accompli ton devoir de transmettre le message. Il n'y a pas de meilleur signe que ce Qur'an limpide que Nous avons pu faire descendre puisqu'il suffit à celui qui recherche sincèrement la guidance. C'est pourquoi Allah dit :

« **Si Nous voulions, Nous ferions descendre du ciel sur eux un prodige**, » c'est-à-dire l'un des signes qu'ils ont exigés.
« …**devant lequel** » à savoir les incroyants

« …**leurs nuques resteront courbées**. » Mais cela n'est ni nécessaire ni profitable parce que la foi serait alors inutile ; la foi utile est plutôt la croyance en l'invisible comme Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit ailleurs :
« **Qu'attendent-ils ? Que les Anges leur viennent ? Que vienne ton Seigneur ? Ou que viennent certains signes de ton Seigneur ? Le jour où certains signes de ton Seigneur viendront, la foi en Lui ne profitera à aucune âme qui n'avait pas cru auparavant ou qui n'avait acquis aucun mérite de sa croyance. Dis : « Attendez ! » Nous attendons, Nous aussi**. » (Al-An'âm 6 : 158)

« **Aucun nouveau rappel ne leur vient du Tout Miséricordieux**, » accompagnée de commandements et d'interdictions, leur rappelant ce qui peut leur être bénéfique ou nuisible.
« …**sans qu'ils ne l'esquivent**. » Comme ils se détournaient de toute nouvelle révélation, qui aurait généralement un impact plus grand, il était fort probable qu'ils se détournent également de toute autre exhortation. En effet, il n'y avait rien de bon en eux et l'exhortation était vaine dans leur cas. C'est pourquoi Allah dit :
« **Et ils ont traité de mensonge [tout ce qui leur vient du Seigneur]**, » c'est-à-dire qu'ils nièrent la vérité, et cela devint une seconde nature pour eux, sans jamais changer.
« **Il leur viendra bientôt des nouvelles de ce dont ils se raillent** » : le châtiment les atteindra et ce qu'ils ont nié leur retombera dessus. Car le châtiment est devenu inévitable pour eux.

Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit, en indiquant le type de réflexion qui peut être bénéfique :
« **N'ont-ils pas observé la terre, combien Nous y avons fait pousser de couples généreux de toutes sortes** ? » C'est-à-dire toutes sortes de belles plantes qui sont utiles aux hommes.

« **Voilà bien là une preuve** » qu'Allah ressuscitera les morts après leur décès, comme Il redonne vie à la terre après sa mort.
« **Et la plupart d'entre eux ne croient pas**. » Ceci est semblable au verset dans lequel Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit :
« **Et la plupart des gens ne sont pas croyants malgré ton désir ardent**. » (Youssouf 12 : 103)

« **Et ton Seigneur est en vérité Lui le Tout Puissant**, » Celui qui a soumis toutes les créatures, et auquel les royaumes supérieurs et inférieurs se sont soumis.
« … **le Très Miséricordieux**, » dont la miséricorde embrasse toute chose et dont la générosité atteint tous les êtres vivants ; le Tout-Puissant, qui a anéanti les damnés par divers châtiments, le Très Miséricordieux envers les bienheureux car Il les a sauvés de tous les maux et calamités.

وَإِذْ نَادَىٰ رَبُّكَ مُوسَىٰٓ أَنِ ٱئْتِ ٱلْقَوْمَ ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿١٠﴾

26-10. Et lorsque ton Seigneur appela Moïse : « Rends-toi auprès du peuple injuste,

قَوْمَ فِرْعَوْنَ ۚ أَلَا يَتَّقُونَ ﴿١١﴾

26-11. [auprès du] peuple de Pharaon » ne craindront-ils pas (Allah) ?

قَالَ رَبِّ إِنِّىٓ أَخَافُ أَن يُكَذِّبُونِ ﴿١٢﴾

26-12. Il dit : « Seigneur, je crains qu'ils ne me traitent de menteur ;

وَيَضِيقُ صَدْرِى وَلَا يَنطَلِقُ لِسَانِى فَأَرْسِلْ إِلَىٰ هَٰرُونَ ﴿١٣﴾

26-13. que ma poitrine ne se serre, et que ma langue ne soit embarrassée : Mande donc Aaron.

وَلَهُمْ عَلَىَّ ذَنۢبٌ فَأَخَافُ أَن يَقْتُلُونِ ﴿١٤﴾

26-14. Ils ont un crime à me reprocher; je crains donc qu'ils ne me tuent. »

قَالَ كَلَّا ۖ فَٱذْهَبَا بِـَٔايَٰتِنَآ ۖ إِنَّا مَعَكُم مُّسْتَمِعُونَ ﴿١٥﴾

26-15. Mais [Allah lui] dit : « Jamais ! Allez tous deux avec Nos prodiges, Nous resterons avec vous et Nous écouterons.

فَأْتِيَا فِرْعَوْنَ فَقُولَآ إِنَّا رَسُولُ رَبِّ ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿١٦﴾

26-16. Rendez-vous donc tous deux auprès de Pharaon, puis dites : « Nous sommes les Messagers du Seigneur de l'univers,

أَنْ أَرْسِلْ مَعَنَا بَنِىٓ إِسْرَٰٓءِيلَ ﴿١٧﴾

26-17. pour que tu renvoies les Enfants d'Isra-il avec nous. » »

Allah, Glorifié et Exalté soit-Il, revient maintenant sur l'histoire de Moussa ('aleyhi salam), reprise dans le Qur'an d'une manière unique car elle recèle une sagesse et des enseignements précieux. Dans ce récit, Allah nous explique comment Moussa a traité les injustes et les croyants, et comment il a apporté une loi fondamentale, la Torah, le meilleur des Livres révélés après le Qur'an. Allah nous dit : Souvenez-vous de la vertu de Moussa lorsqu'Il l'appela, lorsqu'Il lui parla directement et le désigna comme Son Prophète et Messager, et lui dit :

« **Rends-toi auprès du peuple injuste**, » ceux qui vivent avec arrogance sur terre, méprisant leurs habitants, et dont le chef se prétend divin.

« …**[auprès du] peuple de Pharaon**, » et dis-leur, avec douceur et bienveillance : ne craindront-ils pas Allah qui les a créés et leur a accordé sa subsistance, et n'abandonneront-ils pas ce qu'ils suivent d'incroyance ?

Moussa (‘aleyhi salam) dit en s'excusant, expliquant à son Seigneur ses faiblesses et Lui demandant de l'aide pour supporter ce lourd fardeau :
« **Seigneur, je crains qu'ils ne me traitent de menteur ; que ma poitrine ne se serre, et que ma langue ne soit embarrassée**. » Et il dit :
« **[Moïse] dit: « Seigneur, ouvre-moi ma poitrine, et facilite ma mission, et dénoue un nœud en ma langue, afin qu'ils comprennent mes paroles, et assigne-moi un assistant de ma famille : Aaron, mon frère**. » (Tâ Hâ 20 : 25-30)

« **Mande donc Aaron**. » Allah Exalté a répondu à sa demande et a désigné son frère Haroun comme Prophète, conformément à ce qu'Il avait fait pour lui.
« ...**Mais Aaron, mon frère, est plus éloquent que moi. Envoie-le donc avec moi comme auxiliaire, pour déclarer ma véracité : je crains, vraiment, qu'ils ne me traitent de menteur**... » (Al-Qassas 28 : 34)

- C'est-à-dire, l'envoyer avec moi pour m'aider afin qu'ils me croient.
« **Ils ont un crime à me reprocher**, » c'est-à-dire en ce qui concerne le meurtre de l'Égyptien, « **je crains donc qu'ils ne me tuent**. »

« **Mais [Allah lui] dit : « Jamais ! »** » C'est-à-dire qu'ils ne pourront pas vous tuer car Nous vous donnerons à tous deux la force :
« **[Allah] dit : « Nous allons, par ton frère, fortifier ton bras, et vous donner des arguments irréfutables ; ils ne sauront vous atteindre, grâce à Nos signes [Nos miracles]. Vous deux et ceux qui vous suivront seront les vainqueurs.** » (Al-Qassas 28 : 35)

C'est pourquoi Pharaon ne put tuer Moussa, même si Moussa s'opposa à lui, lui tint tête et considérait ses idées comme insensées et lui et son peuple comme égarés.
« **Allez tous deux avec Nos prodiges**, » qui soulignent votre sincérité et la justesse du message que vous apportez
« **Nous resterons avec vous et Nous écouterons**, » vous protégeant et prenant soin de vous.

« **Rendez-vous donc tous deux auprès de Pharaon, puis dites : « Nous sommes les Messagers du Seigneur de l'univers, »** » c'est-à-dire qu'Il nous a envoyés vers vous afin que vous croyiez en Lui et en nous, que vous vous soumettiez à Son adoration et que vous proclamiez Son unicité.

« **Pour que tu renvoies les Enfants d'Isra-il avec nous** »: Laisse les Enfants d'Isra-il partir avec nous et cesse de les tourmenter ; laisse-les tranquilles afin qu'ils puissent adorer leur Seigneur et pratiquer leur religion.

قَالَ أَلَمْ نُرَبِّكَ فِينَا وَلِيدًا وَلَبِثْتَ فِينَا مِنْ عُمُرِكَ سِنِينَ ﴿١٨﴾

26-18. « Ne t'avons-nous pas, dit Pharaon, élevé chez nous tout enfant ? Et n'as-tu pas demeuré parmi nous des années de ta vie ?

وَفَعَلْتَ فَعْلَتَكَ الَّتِي فَعَلْتَ وَأَنتَ مِنَ الْكَافِرِينَ ﴿١٩﴾

26-19. Puis tu as commis le méfait que tu as fait, en dépit de toute reconnaissance. »

قَالَ فَعَلْتُهَا إِذًا وَأَنَا مِنَ الضَّالِّينَ ﴿٢٠﴾

26-20. « Je l'ai fait, » dit Moïse, « alors que j'étais encore du nombre des égarés.

فَفَرَرْتُ مِنكُمْ لَمَّا خِفْتُكُمْ فَوَهَبَ لِي رَبِّي حُكْمًا وَجَعَلَنِي مِنَ الْمُرْسَلِينَ ﴿٢١﴾

26-21. Je me suis donc enfui de vous quand j'ai eu peur de vous : puis, mon Seigneur m'a donné la sagesse et m'a désigné parmi Ses Messagers.

وَتِلْكَ نِعْمَةٌ تَمُنُّهَا عَلَيَّ أَنْ عَبَّدتَّ بَنِي إِسْرَائِيلَ ﴿٢٢﴾

26-22. Est-ce là un bienfait de ta part [que tu me rappelles] avec reproche, alors que tu as asservi les Enfants d'Isra-il ? »

Lorsqu'ils arrivèrent auprès de Pharaon et lui rapportèrent ce qu'Allah leur avait ordonné de dire, Pharaon ne crut pas et ne céda pas ; au contraire, il se mit à discuter avec Moussa.

« **Ne t'avons-nous pas, dit Pharaon, élevé chez nous tout enfant** ? » C'est-à-dire, n'avons-nous pas été généreux envers toi puisque nous t'avons élevé depuis que tu étais un nourrisson dans ton berceau, et cela a continué pendant un certain temps.

« **Et n'as-tu pas demeuré parmi nous des années de ta vie ? Puis tu as commis le méfait que tu as fait**, » ceci fait référence au meurtre de l'Égyptien par Moussa, lorsqu'un membre de son peuple lui demanda de l'aide contre celui qui était son ennemi, et :
« .. .**Moussa lui donna un coup de poing qui l'acheva**... » (Al-Qassas 28 :15)

« …**en dépit de toute reconnaissance**, » c'est-à-dire que tu suivais la même voie que nous, la voie de l'incroyance. Ainsi, Pharaon admit qu'il était mécréant sans s'en rendre compte.

Moussa a dit : « **Je l'ai fait, alors que j'étais encore du nombre des égarés**, » c'est-à-dire sans être un incroyant mais cela résultait plutôt d'un égarement et d'une folie, cependant j'ai demandé pardon à mon Seigneur et Il m'a pardonné.

« **Je me suis donc enfui de vous quand j'ai eu peur de vous** » lorsque vous avez évoqué la possibilité de me tuer. Je me suis donc enfui à Madian et y suis resté plusieurs années, puis je suis venu à toi, car « **mon Seigneur m'a donné la sagesse et m'a désigné parmi Ses Messagers**. »

L'objection de Pharaon à Moussa était celle d'un ignorant, agissant par ignorance car il estimait que Moussa ne pouvait être Messager du seul fait d'avoir tué quelqu'un. Moussa lui expliqua que son meurtre était une erreur, qu'il n'avait pas eu l'intention de tuer, et que la grâce d'Allah ne saurait être refusée à quiconque. Pourquoi donc me priver de la sagesse et du message qu'Allah m'a accordé demanda-t-il ? Il ne te reste plus qu'à dire, ô Pharaon : « **Ne t'avons-nous pas élevé chez nous tout enfant** ? » Mais à y regarder de plus près, il apparaît clairement que ce n'était pas une faveur que tu as faite (car elle résultait de la volonté de Pharaon d'exterminer tous les nouveau-nés mâles isra-ilites). Moussa répondit alors :
« **Est-ce là un bienfait de ta part [que tu me rappelles] avec reproche, alors que tu as asservi les Enfants d'Isra-il** ? » Autrement dit, me rappelles-tu cette faveur parce que tu as persécuté les Isra-ilites et les a réduits en esclavage, mais que tu m'as sauvé de ton esclavage et de ta persécution, et que tu as considéré cela comme une faveur envers moi ? Mais si tu examines la question, il apparaîtra clairement qu'en réalité, tu as fait du tort à ces gens vertueux, que tu les as persécutés et soumis aux travaux forcés, au moment même où Allah me sauvait de ton mal et au moment même où tu nuisais à mon peuple. Alors, de quelle faveur me parles-tu ?

قَالَ فِرْعَوْنُ وَمَا رَبُّ ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿٢٣﴾

26-23. « Et qu'est-ce que le Seigneur de l'univers ? » dit Pharaon.

قَالَ رَبُّ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ وَمَا بَيْنَهُمَآ ۖ إِن كُنتُم مُّوقِنِينَ ﴿٢٤﴾

26-24. « Le Seigneur des cieux et de la terre et de ce qui existe entre eux, dit [Moïse], si seulement vous pouviez en être convaincus ! »

قَالَ لِمَنْ حَوْلَهُۥٓ أَلَا تَسْتَمِعُونَ ﴿٢٥﴾

26-25. [Pharaon] dit à ceux qui l'entouraient : « N'entendez-vous pas ? »

قَالَ رَبُّكُمْ وَرَبُّ ءَابَآئِكُمُ ٱلْأَوَّلِينَ ﴿٢٦﴾

26-26. [Moïse] continua : «... Votre Seigneur, et le Seigneur de vos plus anciens ancêtres. »

قَالَ إِنَّ رَسُولَكُمُ ٱلَّذِىٓ أُرْسِلَ إِلَيْكُمْ لَمَجْنُونٌ ﴿٢٧﴾

26-27. « Vraiment, » dit [Pharaon], « votre Messager qui vous a été envoyé, est un fou. »

قَالَ رَبُّ ٱلْمَشْرِقِ وَٱلْمَغْرِبِ وَمَا بَيْنَهُمَآ ۖ إِن كُنتُمْ تَعْقِلُونَ ﴿٢٨﴾

26-28. [Moïse] ajouta : « ... Le Seigneur du Levant et du Couchant et de ce qui est entre les deux; si seulement vous compreniez ! »

قَالَ لَئِنِ ٱتَّخَذْتَ إِلَٰهًا غَيْرِى لَأَجْعَلَنَّكَ مِنَ ٱلْمَسْجُونِينَ ﴿٢٩﴾

26-29. « Si tu adoptes, dit [Pharaon], une autre divinité que moi, je te mettrai parmi les prisonniers. »

قَالَ أَوَلَوْ جِئْتُكَ بِشَىْءٍ مُّبِينٍ ﴿٣٠﴾

26-30. « Et même si je t'apportais, dit [Moïse], une chose (une preuve) évidente ? »

قَالَ فَأْتِ بِهِۦٓ إِن كُنتَ مِنَ ٱلصَّٰدِقِينَ ﴿٣١﴾

26-31. « Apporte-la, » dit [Pharaon], « si tu es du nombre des véridiques. »

« **« Et qu'est-ce que le Seigneur de l'univers ? » dit Pharaon**. » C'était un reniement de sa part envers son Seigneur, à tort et avec arrogance, malgré le fait qu'il était certain de la justesse de ce à quoi Moussa l'appelait.

« Moussa dit : « **Le Seigneur des cieux et de la terre et de ce qui existe entre eux**, » c'est-à-dire Celui qui a créé les mondes supérieurs et inférieurs, et Il les contrôle et en prend soin de toutes manières, et cela vous inclut, vous à qui je parle ; comment pouvez-vous nier le Créateur de toute création, l'Originel de la terre et des cieux ? « **Si seulement vous pouviez en être convaincus** ! »

Mais Pharaon dit, exprimant son étonnement à son peuple : « **N'entendez-vous pas** ! »

« **Moussa continua : « Votre Seigneur, et le Seigneur de vos plus anciens ancêtres, »** » que vous trouviez cela étrange ou non, et que vous réagissiez avec arrogance ou en vous soumettant.

Mais Pharaon, rejetant obstinément la vérité et insultant celui qui l'apportait, dit : «**Vraiment, votre Messager qui vous a été envoyé, est un fou** ! » Car il dit autre chose que ce que nous suivons, et il diffère de nous quant à notre voie. En effet, ce qui est rationnel pour lui et pour les gens à la pensée rationnelle qui prétendent n'avoir pas été créés, ou que les cieux et la terre existent de toute éternité sans que personne ne les ait créés, et qu'eux-mêmes ont été créés sans créateur, c'est, selon leur point de vue, adorer un être créé qui manque de tout, tandis que l'affirmation du Seigneur et Créateur des mondes supérieurs et inférieurs, qui dispense des bienfaits visibles et cachés et appelle les hommes à L'adorer Lui seul, est folie. Il a présenté cette idée comme acceptable à son peuple, et ils étaient insensés et dépourvus de raison.
« **Ainsi chercha-t-il à étourdir son peuple et ainsi lui obéirent-ils car ils étaient des gens pervers**. » (Az-Zoukhrouf 43 : 54)

Moussa répondit au rejet et au déni du Seigneur des mondes par Pharaon : « **Le Seigneur du Levant et du Couchant et de ce qui est entre les deux**, » de toute la création. Je vous l'ai expliqué de manière à ce que quiconque doté d'un minimum de raison puisse le comprendre. Pourquoi donc ignorez-vous ce que je vous dis ? Cela laisse entendre que ce dont vous accusez Moussa, à savoir la folie, est en réalité présente en vous. Car vous avez accusé de folie l'homme le plus intelligent, le plus rationnel et le plus savant, alors qu'en réalité, c'est vous les fous, car vous avez nié l'Être dont l'existence est la plus évidente, à savoir le Créateur des cieux, de la terre et de tout ce qui se trouve entre eux. Si vous Le niez, qu'affirmez-vous donc ?
Si vous ne Le connaissez pas, de quoi êtes-vous donc conscients ? Si vous ne croyez ni en Lui ni en Ses signes, en quoi croyez-vous après Allah et Ses signes ? Par Allah, les insensés, semblables aux bêtes, sont plus raisonnables que vous et les animaux qui paissent sont plus guidés que vous.

Lorsque Moussa triompha de Pharaon par la discussion et que ce dernier ne put présenter d'argument contraire, il le menaça, usant de son pouvoir : « **Si tu adoptes, dit [Pharaon], une autre divinité que moi, je te mettrai parmi les prisonniers**. » Il prétendait, qu'Allah le maudisse, pouvoir égarer Moussa et l'empêcher de vénérer un autre dieu. Or, il était déjà établi que Moussa et ses compagnons avaient une foi profonde et savaient ce qu'ils faisaient.

Alors Moussa lui dit : « **Et même si je t'apportais, une chose (une preuve) évidente** ? » C'est-à-dire des signes clairs et évidents de la vérité du message que j'ai apporté, sous la forme d'exploits extraordinaires.

« **Apporte-la, » dit [Pharaon], « si tu es du nombre des véridiques** ! »

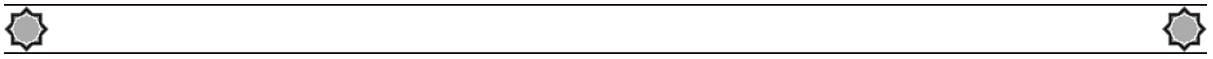

فَأَلْقَىٰ عَصَاهُ فَإِذَا هِيَ ثُعْبَانٌ مُّبِينٌ ﴿٣٢﴾

26-32. [Moïse] jeta donc son bâton et le voilà devenu un serpent manifeste.

وَنَزَعَ يَدَهُۥ فَإِذَا هِيَ بَيْضَآءُ لِلنَّٰظِرِينَ ﴿٣٣﴾

26-33. Et il tira sa main et voilà qu'elle était blanche (étincelante) à ceux qui regardaient.

قَالَ لِلْمَلَإِ حَوْلَهُۥٓ إِنَّ هَٰذَا لَسَٰحِرٌ عَلِيمٌ ﴿٣٤﴾

26-34. [Pharaon] dit aux notables autour de lui : « Voilà en vérité un magicien savant.

يُرِيدُ أَن يُخْرِجَكُم مِّنْ أَرْضِكُم بِسِحْرِهِۦ فَمَاذَا تَأْمُرُونَ ﴿٣٥﴾

26-35. Il veut par sa magie vous expulser de votre terre. Que commandez-vous ? »

قَالُوٓا۟ أَرْجِهْ وَأَخَاهُ وَٱبْعَثْ فِى ٱلْمَدَآئِنِ حَٰشِرِينَ ﴿٣٦﴾

26-36. Ils dirent : « Remets-les à plus tard, [lui] et son frère, et envoie des gens dans les villes, pour rassembler,

يَأْتُوكَ بِكُلِّ سَحَّارٍ عَلِيمٍ ﴿٣٧﴾

26-37. et t'amener tout grand magicien savant. »

« **[Moïse] jeta donc son bâton et le voilà devenu un serpent** » le mot utilisé dans l'arabe original fait référence à un serpent mâle
« …**manifeste** » c'est-à-dire évident pour tous, pas une illusion ou quelque chose fait pour ressembler à un serpent.

« **Et il tira sa main** » de son col
« …**et voilà qu'elle était blanche (étincelante) à ceux qui regardaient**, » c'est-à-dire qu'elle brillait intensément, sans aucun défaut visible aux yeux des spectateurs.

« **[Pharaon] dit aux notables autour de lui**, » s'opposant à la vérité et à celui qui l'avait apportée :
« **Voilà en vérité un magicien savant. Il veut par sa magie vous expulser de votre terre**. » Il tenta de les tromper sachant leur manque d'intelligence, et leur expliqua que c'était la coutume des magiciens car il était de notoriété publique que ces derniers accomplissaient des prouesses extraordinaires. Il les effraya en leur révélant son but : les expulser de leurs terres grâce à cette magie, afin qu'ils luttent de toutes leurs forces pour démasquer celui qui cherchait à les chasser de chez eux.
« **Que commandez-vous** ? » Autrement dit, que devons-nous faire ?

« **Ils dirent : « Remets-les à plus tard, [lui] et son frère**, » c'est-à-dire, retardez-les
« …**et envoie des gens dans les villes, pour rassembler et t'amener tout grand magicien savant**. »
» C'est-à-dire, envoyez un message à toutes vos villes qui sont des sièges de savoir ainsi que des lieux où la magie prend naissance puis, envoyez des gens rassembler tous les magiciens compétents qui connaissent la magie puisqu'opposer à un magicien une magie de même nature que la sienne, car un magicien doit être opposé à une magie de même nature que sa magie.

C'est par Sa miséricorde qu'Allah, Exalté et Loué soit-Il, révéla à Ses serviteurs le faux raisonnement de Pharaon, ignorant et égaré, qui induisait les autres en erreur. Lorsqu'il affirma que le message de Moussa était de la magie, Allah décréta de réunir tous les magiciens compétents et de tenir une assemblée en présence d'une foule nombreuse, afin que la vérité triomphe et que les savants et les experts en magie puissent attester la véracité du message de Moussa et confirmer que les miracles qu'il avait accomplis n'étaient pas de la magie. Pharaon suivit les conseils de ses chefs ; il envoya des hérauts dans les villes pour rassembler les magiciens et s'y employa avec diligence.

26-38. Les magiciens furent donc réunis en rendez-vous au jour convenu.

وَقِيلَ لِلنَّاسِ هَلْ أَنتُم مُّجْتَمِعُونَ ﴿٣٩﴾

26-39. Et il fut dit aux gens : « Est-ce que vous allez vous réunir,

لَعَلَّنَا نَتَّبِعُ ٱلسَّحَرَةَ إِن كَانُوا۟ هُمُ ٱلْغَٰلِبِينَ ﴿٤٠﴾

26-40. afin que nous suivions les magiciens, si ce sont eux les vainqueurs ? »

فَلَمَّا جَآءَ ٱلسَّحَرَةُ قَالُوا۟ لِفِرْعَوْنَ أَئِنَّ لَنَا لَأَجْرًا إِن كُنَّا نَحْنُ ٱلْغَٰلِبِينَ ﴿٤١﴾

26-41. Puis, lorsque les magiciens arrivèrent, ils dirent à Pharaon : « Y aura-t-il vraiment une récompense pour nous, si nous sommes les vainqueurs ? »

قَالَ نَعَمْ وَإِنَّكُمْ إِذًا لَّمِنَ ٱلْمُقَرَّبِينَ ﴿٤٢﴾

26-42. Il dit : « Oui, bien sûr, vous serez alors parmi mes proches ! »

قَالَ لَهُم مُّوسَىٰٓ أَلْقُوا۟ مَآ أَنتُم مُّلْقُونَ ﴿٤٣﴾

26-43. Moïse leur dit : « Jetez ce que vous avez à jeter. »

فَأَلْقَوْا۟ حِبَالَهُمْ وَعِصِيَّهُمْ وَقَالُوا۟ بِعِزَّةِ فِرْعَوْنَ إِنَّا لَنَحْنُ ٱلْغَٰلِبُونَ ﴿٤٤﴾

26-44. Ils jetèrent donc leurs cordes et leurs bâtons et dirent : « Par la puissance de Pharaon !... C'est nous qui serons les vainqueurs. »

فَأَلْقَىٰ مُوسَىٰ عَصَاهُ فَإِذَا هِىَ تَلْقَفُ مَا يَأْفِكُونَ ﴿٤٥﴾

26-45. Puis Moïse jeta son bâton, et voilà qu'il happait ce qu'ils avaient fabriqué.

فَأُلْقِىَ ٱلسَّحَرَةُ سَٰجِدِينَ ﴿٤٦﴾

26-46. Alors les magiciens tombèrent prosternés,

قَالُوٓا۟ ءَامَنَّا بِرَبِّ ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿٤٧﴾

26-47. disant : « Nous croyons au Seigneur de l'univers,

رَبِّ مُوسَىٰ وَهَٰرُونَ ﴿٤٨﴾

26-48. Le Seigneur de Moïse et d'Aaron. »

قَالَ ءَامَنتُمْ لَهُۥ قَبْلَ أَنْ ءَاذَنَ لَكُمْ ۖ إِنَّهُۥ لَكَبِيرُكُمُ ٱلَّذِى عَلَّمَكُمُ
ٱلسِّحْرَ فَلَسَوْفَ تَعْلَمُونَ ۚ لَأُقَطِّعَنَّ أَيْدِيَكُمْ وَأَرْجُلَكُم مِّنْ خِلَٰفٍ
وَلَأُصَلِّبَنَّكُمْ أَجْمَعِينَ ﴿٤٩﴾

26-49. [Pharaon] dit : « Avez-vous cru en lui avant que je ne vous le permette ? En vérité, c'est lui votre chef, qui vous a enseigné la magie ! Eh bien, vous saurez bientôt ! Je vous couperai, sûrement, mains et jambes opposées, et vous crucifierai tous. »

قَالُوا۟ لَا ضَيْرَ ۖ إِنَّآ إِلَىٰ رَبِّنَا مُنقَلِبُونَ ﴿٥٠﴾

26-50. Ils disent : « Il n'y a pas de mal[1] ! Car c'est vers notre Seigneur que nous retournerons.

إِنَّا نَطْمَعُ أَن يَغْفِرَ لَنَا رَبُّنَا خَطَٰيَٰنَآ أَن كُنَّآ أَوَّلَ ٱلْمُؤْمِنِينَ ﴿٥١﴾

26-51. Nous convoitons que notre Seigneur nous pardonne nos fautes pour avoir été les premiers à croire. »

« **Les magiciens furent donc réunis en rendez-vous au jour convenu**, » comme ils l'avaient convenu avec Moussa ; c'était le jour de la fête, où les gens étaient libres et ne travaillaient pas.

« **Et il fut dit aux gens : « Est-ce que vous allez vous réunir**, » c'est-à-dire que l'appel fut lancé à tout le peuple, leur disant de se rassembler au jour fixé.

« **Afin que nous suivions les magiciens, si ce sont eux les vainqueurs** ? » Autrement dit, ils dirent au peuple : « Rassemblez-vous pour voir les magiciens vaincre Moussa, car ils sont habiles dans leur art ; alors nous les suivrons et les vénérerons, et nous verrons la vertu de la connaissance de la magie. » S'ils avaient été guidés vers la vérité, ils auraient dit : « Peut-être suivrons-nous celui qui a raison, et

[1] Au final, cela ne leur ferait aucun mal car ils seraient immensément récompensés pour avoir supporté cela avec patience.

nous saurons quelle est la bonne voie à suivre. » Par conséquent, le concours n'a servi qu'à apporter des preuves contre eux.

« **Puis, lorsque les magiciens arrivèrent** » auprès de Pharaon, ils lui dirent :
« **Y aura-t-il vraiment une récompense pour nous, si nous sommes les vainqueurs** » sur Moussa ?

« **Il dit : « Oui, bien sûr**, » vous aurez une récompense
« …**vous serez alors parmi mes proches** ! » Il leur promit une récompense et sa proximité afin de les encourager à faire tout leur possible pour s'opposer au message que Moussa avait apporté.

Lorsqu'ils se réunirent au moment convenu, eux, Moussa et le peuple d'Égypte, Moussa (‘aleyhi salam) les exhorta et leur rappela, en disant :
« **Malheur à vous ! Ne forgez pas de mensonge contre Allah : sinon Il vous anéantira par un châtiment. Celui qui forge (un mensonge) est perdu**. » (Tâ Hâ 20 : 61)

Ils se disputèrent et argumentèrent, puis Pharaon les encouragea, et ils s'encouragèrent mutuellement.

« **Moïse leur dit : « Jetez ce que vous avez à jeter**, » » c'est-à-dire tout ce que vous pensez vouloir jeter, et il ne fixa aucune limite car il était certain que ce qu'ils avaient apporté dans le but de s'opposer à la vérité était faux.
« **Ils jetèrent donc leurs cordes et leurs bâtons** » et ils se transformèrent en serpents rapides, ensorcelant les yeux du peuple pour qu'il voie cela.
« …**et dirent : « Par la puissance de Pharaon !... C'est nous qui serons les vainqueurs** ! » » Ils cherchèrent de l'aide auprès d'un esclave faible et incapable en tout point mais celui-ci se comporta avec arrogance et eut l'image d'un roi qui disposait de troupes ; ils furent trompés par sa pompe et ne purent voir la réalité en face. Ou peut-être juraient-ils par la puissance du Pharaon qu'ils l'emporteraient.

« **Puis Moïse jeta son bâton, et voilà qu'il happait ce qu'ils avaient fabriqué**. » Il engloutit tout ce qu'ils avaient jeté de cordes et de bâtons puisque ce n'étaient que des illusions et des mensonges, et tout cela était faux et ne pouvait résister à la vérité.

Lorsque les magiciens virent ce grand signe, ils furent convaincus parce qu'ils savaient qu'il ne s'agissait pas de magie mais bien d'un signe d'Allah et d'un grand miracle qui attestait de la sincérité de Moussa et de la véracité du message qu'il apportait.

« **Alors les magiciens tombèrent prosternés** » devant leur Seigneur et dirent : « **Nous croyons au Seigneur de l'univers**. » Ainsi, le mensonge fut vaincu dans cette assemblée, et ses instigateurs reconnurent son inanité ; la vérité apparut et triompha jusqu'à ce que tous les témoins la voient de leurs propres yeux. Mais Pharaon s'obstina dans l'égarement et s'y laissa emporter, et il dit aux magiciens :

« **Avez-vous cru en lui avant que je ne vous le permette** ? » Lui et son peuple furent stupéfaits par leur audace à son égard et par leur ostentation de croire sans sa permission ni ses instructions.

« **En vérité, c'est lui votre chef, qui vous a enseigné la magie** ! » Pourtant, c'était lui qui avait réuni les magiciens, et ses chefs qui lui avaient conseillé de les rassembler de toutes les villes. Pharaon et ses chefs savaient déjà que les magiciens n'avaient jamais rencontré Moussa ni même vu Moussa auparavant, et qu'ils avaient accompli des tours de magie qui avaient ébloui les spectateurs et les avaient remplis d'admiration. Malgré cela, les chefs acceptèrent les paroles de Pharaon, bien qu'ils savaient pertinemment qu'elles étaient fausses. Il n'est pas surprenant que ceux qui pensent ainsi ne croient pas à la vérité évidente ni aux signes manifestes, car si Pharaon leur disait qu'une chose était différente de ce qu'elle était réellement, ils le croiraient.

Alors Pharaon menaça les magiciens et dit : « **Eh bien, vous saurez bientôt ! Je vous couperai, sûrement, mains et jambes opposées**, » c'est-à-dire la main droite et le pied gauche, comme on le fait à ceux qui répandent le mal dans le pays, « **et vous crucifierai tous** » afin que vous soyez déshonorés et humiliés.

Mais les magiciens, après avoir goûté à la douceur de la foi, dirent : « **Il n'y a pas de mal**. »
Autrement dit, nous nous fichons de ce dont tu nous menaces,
« **Car c'est vers notre Seigneur que nous retournerons. Nous convoitons que notre Seigneur nous pardonne nos fautes**, » à savoir l'incroyance, la magie, etc.
« …**pour avoir été les premiers à croire**, » c'est-à-dire les premiers parmi ces gens à avoir cru en Moussa. » Alors Allah les affermit et leur accorda la patience.

Il se peut que Pharaon ait mis sa menace à exécution parce qu'il en avait le pouvoir, ou il se peut qu'Allah les ait protégés de lui.

Pharaon et son peuple persistèrent dans leur incrédulité, et Moussa continua de leur apporter des signes évidents. Chaque fois qu'un signe survenait et les impressionnait profondément, ils faisaient des promesses à Moussa, affirmant que si Allah leur accordait la paix, ils croiraient en Lui et laisseraient partir les Isra-ilites avec lui. Mais lorsqu'Allah leur accorda la paix, ils manquèrent à leur

promesse. Alors, Moussa désespéra de les voir croire un jour et le châtiment s'annonça. Le moment était venu pour Allah de sauver les Isra-ilites de leur captivité et de leur accorder le pouvoir sur la terre. Allah inspira alors Moussa :

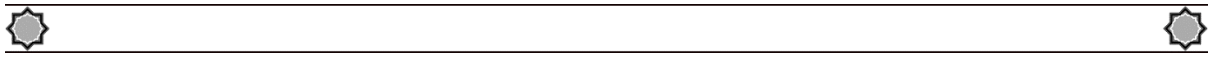

وَأَوْحَيْنَآ إِلَىٰ مُوسَىٰٓ أَنْ أَسْرِ بِعِبَادِىٓ إِنَّكُم مُّتَّبَعُونَ ﴿٥٢﴾

26-52. Et Nous révélâmes à Moïse [ceci] : « Pars de nuit avec Mes serviteurs, car vous serez poursuivis. »

فَأَرْسَلَ فِرْعَوْنُ فِى ٱلْمَدَآئِنِ حَٰشِرِينَ ﴿٥٣﴾

26-53. Puis, Pharaon envoya des rassembleurs [dire] dans les villes :

إِنَّ هَٰٓؤُلَآءِ لَشِرْذِمَةٌ قَلِيلُونَ ﴿٥٤﴾

26-54. « Ce sont, en fait, une bande peu nombreuse,

وَإِنَّهُمْ لَنَا لَغَآئِظُونَ ﴿٥٥﴾

26-55. mais ils nous irritent,

وَإِنَّا لَجَمِيعٌ حَٰذِرُونَ ﴿٥٦﴾

26-56. tandis que nous sommes tous vigilants. »

فَأَخْرَجْنَٰهُم مِّن جَنَّٰتٍ وَعُيُونٍ ﴿٥٧﴾

26-57. Ainsi, Nous les fîmes donc sortir des jardins, des sources,

وَكُنُوزٍ وَمَقَامٍ كَرِيمٍ ﴿٥٨﴾

26-58. des trésors et d'un lieu de séjour agréable.

كَذَٰلِكَ وَأَوْرَثْنَٰهَا بَنِىٓ إِسْرَٰٓءِيلَ ﴿٥٩﴾

26-59. Il en fut ainsi ! Et Nous les donnâmes en héritage aux enfants d'Isra-il.

فَأَتْبَعُوهُم مُّشْرِقِينَ ﴿٦٠﴾

26-60. Au lever du soleil, ils les poursuivirent.

« **Et Nous révélâmes à Moïse [ceci] : « Pars de nuit avec Mes serviteurs**, » c'est-à-dire, partez avec les Isra-ilites au début de la nuit, afin qu'ils puissent prendre leur temps avant de partir
« …**car vous serez poursuivis** » c'est-à-dire que Pharaon et ses troupes viendront après vous.

Et cela se produisit comme Allah l'avait dit : lorsque le matin arriva, et que tous les Isra-ilites étaient déjà partis avec Moussa pendant la nuit,
Pharaon envoya des hérauts dans les villes pour rallier son peuple et l'exhorter à capturer les Isra-ilites. Il dit, encourageant son peuple :
« **Ce sont** » à savoir les Enfants d'Isra-il « **en fait, une bande peu nombreuse mais ils nous irritent**, » et nous voulons déverser notre rage sur ces esclaves qui se sont rebellés contre nous.

« …**tandis que nous sommes tous vigilants**, » c'est-à-dire que nous avons tous pris des dispositions contre eux, et ils sont nos ennemis à tous, et nous avons un intérêt commun. Après une mobilisation générale, Pharaon et ses troupes partirent avec une immense armée ; aucun d'eux ne resta en arrière, sauf ceux qui avaient des excuses et ceux qui étaient empêchés de partir parce qu'ils étaient hors d'état de combattre.

« **Ainsi, Nous les fîmes donc sortir des jardins, des sources**, » c'est-à-dire les superbes jardins d'Égypte, avec leurs sources jaillissantes et leurs récoltes qui remplissaient leurs terres, cultivées aussi bien par les citadins que par les habitants du désert.

« …**des trésors et d'un lieu de séjour agréable** » qui émerveillaient et subjuguaient les spectateurs. Ils en avaient joui longtemps et avaient passé leur vie à savourer ces plaisirs et ces désirs, malgré leur incroyance, leur obstination, leur arrogance envers autrui et leur immense orgueil.

« **Il en fut ainsi ! Et Nous les donnâmes aux enfants d'Isra-il** » qu'ils avaient réduits en esclavage et soumis à un dur labeur.
« …**en héritage**, » à savoir ces jardins, ces sources, ces récoltes et ces belles demeures. Gloire à Celui qui donne la domination à qui Il veut et la retire à qui Il veut ; qui élève qui Il veut en vertu de son obéissance envers Lui, et humilie qui Il veut en vertu de sa désobéissance envers Lui.

Puis les Égyptiens « **au lever du soleil, les poursuivirent** » c'est-à-dire que le peuple de Pharaon poursuivit le peuple de Moussa au moment du lever du soleil, et ils les poursuivirent avec empressement, par rage et colère, et ils avaient le pouvoir de leur faire du mal.

فَلَمَّا تَرَٰٓءَا ٱلْجَمْعَانِ قَالَ أَصْحَٰبُ مُوسَىٰٓ إِنَّا لَمُدْرَكُونَ ﴿٦١﴾

26-61. Puis, quand les deux partis se virent, les compagnons de Moïse dirent : « Nous allons être rejoints. »

قَالَ كَلَّآ ۖ إِنَّ مَعِىَ رَبِّى سَيَهْدِينِ ﴿٦٢﴾

26-62. Il dit : « Jamais, car j'ai avec moi mon Seigneur qui va me guider. »

فَأَوْحَيْنَآ إِلَىٰ مُوسَىٰٓ أَنِ ٱضْرِب بِّعَصَاكَ ٱلْبَحْرَ ۖ فَٱنفَلَقَ فَكَانَ كُلُّ فِرْقٍ كَٱلطَّوْدِ ٱلْعَظِيمِ ﴿٦٣﴾

26-63. Alors Nous révélâmes à Moïse : « Frappe la mer de ton bâton. » Elle se fendit alors, et chaque versant fut comme une énorme montagne.[1]

وَأَزْلَفْنَا ثَمَّ ٱلْءَاخَرِينَ ﴿٦٤﴾

26-64. Nous fîmes approcher les autres [Pharaon et son peuple].

وَأَنجَيْنَا مُوسَىٰ وَمَن مَّعَهُۥٓ أَجْمَعِينَ ﴿٦٥﴾

26-65. Et Nous sauvâmes Moïse et tous ceux qui étaient avec lui ;

ثُمَّ أَغْرَقْنَا ٱلْءَاخَرِينَ ﴿٦٦﴾

26-66. ensuite Nous noyâmes les autres.

إِنَّ فِى ذَٰلِكَ لَءَايَةً ۖ وَمَا كَانَ أَكْثَرُهُم مُّؤْمِنِينَ ﴿٦٧﴾

26-67. Voilà bien là un prodige, mais la plupart d'entre eux ne croient pas.

وَإِنَّ رَبَّكَ لَهُوَ ٱلْعَزِيزُ ٱلرَّحِيمُ ﴿٦٨﴾

26-68. Et ton Seigneur, c'est en vérité Lui le Tout Puissant, le Très Miséricordieux.

« **Puis, quand les deux partis se virent**, » c'est-à-dire, lorsque chaque groupe vit l'autre

[1] Les eaux se séparèrent, ouvrant douze passages secs par lesquels les Isra-ilites purent traverser, et là où les eaux de séparation se rassemblèrent, dans chaque partie l'eau fut retirée et devint comme une énorme montagne.

« …**les compagnons de Moïse dirent**, » se plaignant à Moussa et désespérés : « **: « Nous allons être rejoints**. »

« **Moussa dit**, » les rassurant et leur révélant la promesse véridique de son Seigneur :
« **Jamais** ! » Autrement dit, la situation n'est pas telle que vous la décrivez, que vous serez rattrapé,
« …**j'ai avec moi mon Seigneur qui va me guider** » vers ce qui nous sauvera tous.
« **Alors Nous révélâmes à Moïse : « Frappe la mer de ton bâton ! »** » Il la frappa donc et « **elle se fendit alors** » en douze passages,
« …**et chaque versant fut comme une énorme montagne**. » Et Moussa et son peuple entrèrent dans la mer.

« **Nous fîmes approcher les autres [Pharaon et son peuple]** » à savoir Pharaon et son peuple ; Nous les avons rapprochés de cet endroit et les avons fait emprunter le chemin qui avait été pris par Moussa et son peuple.

« **Et Nous sauvâmes Moïse et tous ceux qui étaient avec lui.** » Ils sont tous sortis, et aucun d'eux n'a été laissé derrière.
« …**ensuite Nous noyâmes les autres** » et aucun d'eux n'a été épargné.

« **Voilà bien là un prodige**, » c'est-à-dire un grand signe de la véracité du message apporté par Moussa, et de la fausseté du chemin suivi par Pharaon et son peuple.
« …**mais la plupart d'entre eux ne croient pas** » malgré ces signes qui devraient conduire à la foi, à cause de la corruption de leurs cœurs.

« **Et ton Seigneur, c'est en vérité Lui le Tout Puissant, le Très Miséricordieux** ! » Par Sa puissance, Il a anéanti les mécréants qui ont rejeté Son Messager, et par Sa miséricorde, Il a sauvé Moussa et tous ceux qui étaient avec lui.

وَٱتۡلُ عَلَيۡهِمۡ نَبَأَ إِبۡرَٰهِيمَ ٦٩

26-69. Et récite-leur la nouvelle d'Abraham :

إِذۡ قَالَ لِأَبِيهِ وَقَوۡمِهِۦ مَا تَعۡبُدُونَ ٧٠

26-70. Quand il dit à son père et à son peuple : « Qu'adorez-vous ? »

قَالُوا۟ نَعْبُدُ أَصْنَامًا فَنَظَلُّ لَهَا عَٰكِفِينَ ﴿٧١﴾

26-71. Ils dirent : « Nous adorons des idoles et nous leurs restons attachés. »

قَالَ هَلْ يَسْمَعُونَكُمْ إِذْ تَدْعُونَ ﴿٧٢﴾

26-72. Il dit : « Vous entendent-elles lorsque vous [les] appelez ?

أَوْ يَنفَعُونَكُمْ أَوْ يَضُرُّونَ ﴿٧٣﴾

26-73. ou vous profitent-elles ? Ou vous nuisent-elles? »

قَالُوا۟ بَلْ وَجَدْنَآ ءَابَآءَنَا كَذَٰلِكَ يَفْعَلُونَ ﴿٧٤﴾

26-74. Ils dirent : « Non ! Mais nous avons trouvé nos ancêtres agissant ainsi. »

En d'autres termes, ô Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), raconte au peuple l'histoire d'Ibrahim ('aleyhi salam). Il s'agit ici de cet épisode particulier de sa vie ; bien qu'il existe de nombreuses histoires à son sujet, celle-ci, parmi les plus importantes et les plus significatives, relate son message et son appel à son peuple, et comment il a argumenté avec eux et leur a démontré que leurs croyances étaient erronées.

« **Quand il dit à son père et à son peuple : « Qu'adorez-vous ? » Ils dirent :**, » se vantant de leur culte : « **Nous adorons des idoles** » que nous fabriquons et sculptons de nos propres mains, « **et nous leurs restons attachés**, » c'est-à-dire que nous passons une grande partie de notre temps à les adorer. Ibrahim leur expliqua alors pourquoi ces idoles n'étaient pas dignes d'être adorées :
« **Il dit : « Vous entendent-elles lorsque vous [les] appelez** » et répondent-elles à votre appel, vous soulagent-elles de votre détresse et éliminent-ils tout ce qui vous nuit ?

« …**ou vous profitent-elles ? Ou vous nuisent-elles**? » Ils reconnurent que rien de tout cela n'était vrai car elles ne peuvent entendre aucune supplication, ni apporter aucun bienfait, ni causer aucun mal. C'est pourquoi, lorsqu'Ibrahim brisa les idoles, il dit :
« **C'est la plus grande d'entre elles que voici, qui l'a fait. Demandez-leur donc, si elles peuvent parler** ! » (Al-Anbiyâ' 21 : 63)
- Et ils lui dirent :
« **Puis ils firent volte-face et dirent : « Tu sais bien que celles-ci ne parlent pas. »** » (Al-Anbiyâ' 21 : 65)
- C'est-à-dire que c'est un fait les concernant qui est bien établi et qui ne laisse place à aucune confusion ni à aucun doute.

Ils se sont donc mis à suivre leurs ancêtres égarés et ont dit : « **Mais nous avons trouvé nos ancêtres agissant ainsi**, » alors nous les avons suivis en cela ; nous avons suivi leur voie et adhéré à leurs coutumes.

قَالَ أَفَرَءَيْتُم مَّا كُنتُمْ تَعْبُدُونَ ﴿٧٥﴾

26-75. Il dit : « Que dites-vous de ce que vous adoriez...?

أَنتُمْ وَءَابَآؤُكُمُ ٱلْأَقْدَمُونَ ﴿٧٦﴾

26-76. Vous et vos vieux ancêtres ?

فَإِنَّهُمْ عَدُوٌّ لِّىٓ إِلَّا رَبَّ ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿٧٧﴾

26-77. Ils sont tous pour moi des ennemis sauf le Seigneur de l'univers,

ٱلَّذِى خَلَقَنِى فَهُوَ يَهْدِينِ ﴿٧٨﴾

26-78. qui m'a créé, et c'est Lui qui me guide ;

وَٱلَّذِى هُوَ يُطْعِمُنِى وَيَسْقِينِ ﴿٧٩﴾

26-79. et c'est Lui qui me nourrit et m'abreuve ;

وَإِذَا مَرِضْتُ فَهُوَ يَشْفِينِ ﴿٨٠﴾

26-80. et quand je suis malade, c'est Lui qui me guérit,

وَٱلَّذِى يُمِيتُنِى ثُمَّ يُحْيِينِ ﴿٨١﴾

26-81. et qui me fera mourir, puis me redonnera la vie,

وَٱلَّذِىٓ أَطْمَعُ أَن يَغْفِرَ لِى خَطِيٓـَٔتِى يَوْمَ ٱلدِّينِ ﴿٨٢﴾

26-82. et c'est de Lui que je convoite le pardon de mes fautes le Jour de la Rétribution.

Ibrahim ('aleyhi salam) leur dit : « Vous et vos pères êtes tous dans le camp adverse sur cette question. « **Que dites-vous de ce que vous adoriez ? Vous et vos vieux ancêtres ? Ils sont tous**

pour moi des ennemis. » Qu'ils me fassent le moindre mal et qu'ils complotent contre moi car ils sont impuissants. »

« …**sauf le Seigneur de l'univers qui m'a créé, et c'est Lui qui me guide**, » car Il est le seul qui accorde des bénédictions aux hommes et les guide vers ce qui est le mieux pour eux, tant sur le plan spirituel que temporel ; puis il a mentionné quelques nécessités de la vie, en disant : « **et c'est Lui qui me nourrit et me donne à boire et quand je suis malade, c'est Lui qui me guérit, et qui me fera mourir, puis me redonnera la vie et c'est de Lui que je convoite le pardon de mes fautes le Jour de la Rétribution**. »

Car Lui seul est capable de cela, Lui seul doit donc être choisi pour l'adoration et l'obéissance, et il faut éviter ces idoles qui ne créent pas, ne guident pas, ne causent pas la maladie, ne guérissent pas, ne nourrissent pas, ne donnent pas à boire, ne causent pas la mort, ne donnent pas la vie, ni ne profitent à leurs adorateurs en soulageant leur détresse ou en pardonnant leurs péchés.

Ceci est une preuve irréfutable et incontestable que ni vous ni vos pères ne pouvez réfuter. Cela indique que vous êtes tous égarés et que vous avez tous abandonné le droit chemin. Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit ailleurs :

« **Son peuple disputa avec lui ; mais il dit : « Allez-vous disputer avec moi au sujet d'Allah, alors qu'Il m'a guidé ? Je n'ai pas peur des associés que vous Lui donnez. Je ne crains que ce que veut mon Seigneur. Mon Seigneur embrasse tout dans Sa science. Ne vous rappelez-vous donc pas** ? » (Al-An'âm 6 : 80)

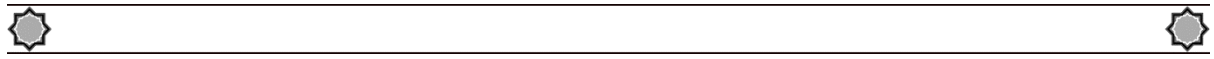

26-83. Seigneur, accorde-moi sagesse (et savoir) et fais-moi rejoindre les gens de bien ;

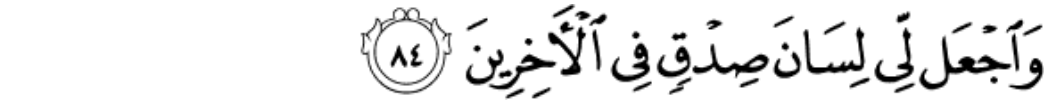

26-84. fais que j'aie une mention honorable sur les langues de la postérité ;

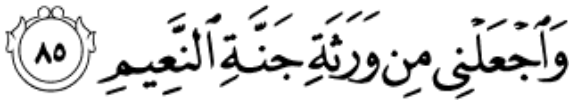

26-85. et fais de moi l'un des héritiers du Jardin des délices.

Alors Ibrahim ('aleyhi salam) invoqua son Seigneur en disant : « **Seigneur, accorde-moi sagesse (et savoir)**, » c'est-à-dire une grande connaissance, grâce à laquelle je pourrai connaître les règles, ce qui est licite et ce qui est illicite, et je pourrai juger entre les gens.
« …**et fais-moi rejoindre les gens de bien** » ceci fait référence à ses compagnons Prophètes et Messagers.
« …**fais que j'aie une mention honorable sur les langues de la postérité**, » c'est-à-dire fais que je sois véritablement loué jusqu'à la fin des temps. Et Allah, Exalté et Loué soit-Il, exauça sa prière : Il lui accorda la science et la sagesse grâce auxquelles il devint l'un des meilleurs Messagers, et Il le réunit à ses compagnons Messagers. Il fit de lui un être aimé, accepté, vénéré et loué parmi les adeptes de toutes les religions, en tout temps.

« **Et fais de moi l'un des héritiers du Jardin des délices**, » c'est-à-dire l'un des gens du Paradis, à qui Allah l'accorde en héritage. Allah exauça sa prière et l'éleva en rang dans les jardins de la félicité.

26-86. et pardonne à mon père: car il a été du nombre des égarés ;

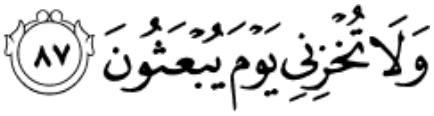

26-87. et ne me couvre pas d'ignominie, le jour où l'on sera ressuscité,

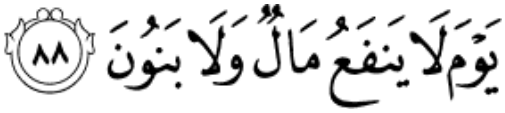

26-88. le jour où ni les biens, ni les enfants ne seront d'aucune utilité,

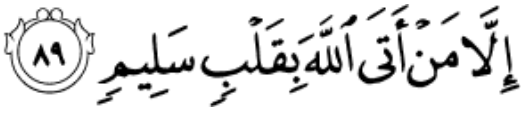

26-89. sauf celui qui vient à Allah avec un cœur sain. »

« **Et pardonne à mon père : car il a été du nombre des égarés**. » Cette supplication faisait suite à une promesse qu'Ibrahim avait faite à son père.
« « Paix sur toi, » dit Abraham. « J'implorerai mon Seigneur de te pardonner car Il m'a toujours comblé de Ses bienfaits. » » (Maryam 19 : 47)

Mais Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, a dit :

« Abraham ne demanda pardon en faveur de son père qu'à cause d'une promesse qu'il lui avait faite. Mais, dès qu'il lui apparut clairement qu'il était un ennemi d'Allah, il le désavoua. Abraham était certes plein de sollicitude et indulgent. » (At-Tawbah 9 :114)

« **Et ne me couvre pas d'ignominie, le jour où l'on sera ressuscité**, » c'est-à-dire en me réprimandant pour quelque péché, en me punissant ou en me dénonçant à cause de ceux-ci. Bénis-moi plutôt en ce jour

« …**le jour où ni les biens, ni les enfants ne seront d'aucune utilité sauf celui qui vient à Allah avec un cœur sain**, » seul celui qui se présente à Allah avec un cœur pur sera sauvé. Car c'est ce qui lui sera profitable auprès de Toi, ce qui le préservera du châtiment et lui vaudra la plus grande récompense.

Le cœur pur est un cœur exempt de polythéisme, de doute, d'amour du mal et de persévérance dans l'innovation et le péché. Être exempt de ces choses implique de posséder leur contraire : la sincérité envers Allah seul, la science, une foi inébranlable, l'amour du bien et l'inclination au bien. Cela signifie que ses désirs et ses aspirations sont conformes à ce qu'Allah aime, et que ses envies et ses désirs sont en accord avec les enseignements de la religion d'Allah.

26-90. On rapprochera alors le Paradis pour les pieux,

26-91. et l'on exposera aux errants la Fournaise,

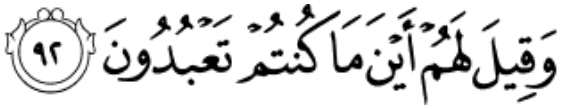

26-92. et on leur dira : « Où sont ceux que vous adoriez,

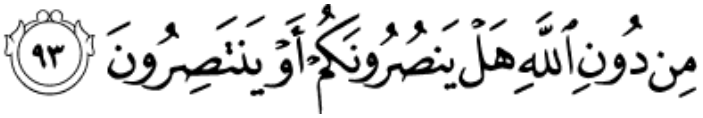

26-93. en dehors d'Allah ? Vous secourent-ils ? Ou se secourent-ils eux-mêmes ? »

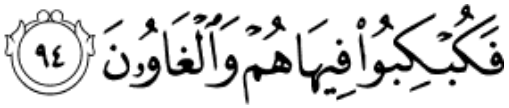

26-94. Ils y seront donc jetés pêle-mêle, et les errants aussi,

وَجُنُودُ إِبْلِيسَ أَجْمَعُونَ ﴿٩٥﴾

26-95. ainsi que toutes les légions d'Iblis.

Puis Allah nous révèle la nature de ce jour mémorable, et ce qui s'y produira en termes de récompense et de châtiment :
« **On rapprochera alors le Paradis**, » c'est-à-dire qu'il sera rapproché « **pour les pieux** » ceux qui ont craint leur Seigneur, se sont conformés à Ses commandements, ont respecté Ses interdictions et ont craint Sa colère et Son châtiment.

« …**et l'on exposera la Fournaise**, » c'est-à-dire qu'il sera présenté, avec tous les châtiments qui y ont été préparés pour les
« …**errants** » ceux qui se sont égarés, c'est-à-dire ceux qui se sont livrés à des actes de désobéissance envers Allah, ont transgressé Ses limites sacrées et ont rejeté Ses Messagers et le message de vérité qu'ils ont apporté.

« **Et on leur dira : « Où sont ceux que vous adoriez en dehors d'Allah ? Vous secourent-ils ? Ou se secourent-ils eux-mêmes ? »** » Autrement dit, rien de tout cela ne se produira, et leurs mensonges et leur déshonneur seront mis au jour. Leur perte et leur scandale seront manifestes, et leur regret évident, car leurs efforts auront été vains.

« **Ils y seront donc jetés pêle-mêle, et les errants aussi**, » c'est-à-dire ceux qui étaient adorés et ceux qui les adoraient.

« …**ainsi que toutes les légions d'Iblis**. » Ceci désigne les humains et les djinns qu'il a incités à pécher et sur lesquels il a pris pouvoir en raison de leur association d'associés à Allah et de leur manque de foi. Ils sont ainsi devenus ses partisans, cherchant à lui plaire. Ces disciples d'Iblis se divisent entre ceux qui appellent les gens à lui obéir, ceux qui répondent à cet appel et ceux qui les imitent en associant des associés à Allah.

قَالُوا وَهُمْ فِيهَا يَخْتَصِمُونَ ﴿٩٦﴾

26-96. Ils diront, tout en s'y querellant :

تَٱللَّهِ إِن كُنَّا لَفِى ضَلَٰلٍ مُّبِينٍ ﴿٩٧﴾

26-97. « Par Allah ! Nous étions certes dans un égarement évident,

إِذْ نُسَوِّيكُم بِرَبِّ ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿٩٨﴾

26-98. quand nous faisions de vous les égaux du Seigneur de l'univers.

وَمَآ أَضَلَّنَآ إِلَّا ٱلْمُجْرِمُونَ ﴿٩٩﴾

26-99. Ce ne sont que les criminels qui nous ont égarés.

فَمَا لَنَا مِن شَٰفِعِينَ ﴿١٠٠﴾

26-100. Et nous n'avons pas d'intercesseurs,

وَلَا صَدِيقٍ حَمِيمٍ ﴿١٠١﴾

26-101. ni d'ami chaleureux.

فَلَوْ أَنَّ لَنَا كَرَّةً فَنَكُونَ مِنَ ٱلْمُؤْمِنِينَ ﴿١٠٢﴾

26-102. Si un retour nous était possible, alors nous serions parmi les croyants ! »

إِنَّ فِى ذَٰلِكَ لَءَايَةً ۖ وَمَا كَانَ أَكْثَرُهُم مُّؤْمِنِينَ ﴿١٠٣﴾

26-103. Voilà bien là un signe ; cependant, la plupart d'entre eux ne croient pas.

وَإِنَّ رَبَّكَ لَهُوَ ٱلْعَزِيزُ ٱلرَّحِيمُ ﴿١٠٤﴾

26-104. Et ton Seigneur, c'est Lui vraiment le Puissant, le Très Miséricordieux.

« **Ils** » à savoir les troupes égarées d'Iblis

« …**diront** » aux idoles et aux images qu'ils adoraient :

« **Ils diront, tout en s'y querellant : « Par Allah ! Nous étions certes dans un égarement évident quand nous faisions de vous les égaux du Seigneur de l'univers** » en termes d'adoration, d'amour, de crainte et d'espoir, et que nous vous invoquions comme nous L'invoquions. À ce moment-là, il leur apparaîtra clairement qu'ils étaient dans l'erreur, et ils reconnaîtront qu'Allah est juste de les châtier, et que ce châtiment est approprié, car ils ne les considéraient pas comme égaux au Seigneur des mondes, si ce n'est en termes d'adoration ; ils ne les considéraient pas comme Ses égaux en

termes de création, puisqu'ils mentionneront le Seigneur des mondes ; ils affirmeront qu'Allah est le Seigneur de tous les mondes, y compris de leurs idoles et de leurs images.

« **Ce ne sont que les criminels**, » à savoir les chefs qui les ont appelés au feu
« …**qui nous ont égarés** » du chemin de la vraie guidance et nous a appelés sur le chemin de l'égarement et de la rébellion.
Maintenant, ce jour-ci, « **Et nous n'avons pas d'intercesseurs** » pour nous sauver du châtiment d'Allah
« …**ni d'ami chaleureux**, » c'est-à-dire pas d'ami sincère qui puisse nous aider de quelque manière que ce soit, comme c'est généralement le cas dans ce monde.

Ils désespéreront donc de tout bien et perdront tout espoir à cause de leurs actes, et ils souhaiteront retourner dans ce monde pour y accomplir de bonnes actions : « **Si un retour nous était possible** » de retourner une fois de plus dans le monde précédent,
« …**alors nous serions parmi les croyants**, » à l'abri du châtiment et dignes de récompense. Mais cela est impossible ; ils seront privés de ce qu'ils désirent et n'auront aucune chance de se racheter.

« **Voilà bien là**, » ce que nous vous avons mentionné et décrit est « **un signe** » pour vous.

« **Cependant, la plupart d'entre eux ne croient pas** » malgré l'envoi de ces signes.

كَذَّبَتْ قَوْمُ نُوحٍ ٱلْمُرْسَلِينَ ﴿١٠٥﴾

26-105. Le peuple de Noé traita de menteurs les Messagers,

إِذْ قَالَ لَهُمْ أَخُوهُمْ نُوحٌ أَلَا تَتَّقُونَ ﴿١٠٦﴾

26-106. lorsque Noé, leur frère, (contribule) leur dit : « Ne craindrez-vous pas [Allah] ?

إِنِّى لَكُمْ رَسُولٌ أَمِينٌ ﴿١٠٧﴾

26-107. Je suis pour vous un messager digne de confiance.

فَٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ وَأَطِيعُونِ ﴿١٠٨﴾

26-108. Craignez Allah donc et obéissez-moi.

وَمَآ أَسْـَٔلُكُمْ عَلَيْهِ مِنْ أَجْرٍ ۖ إِنْ أَجْرِيَ إِلَّا عَلَىٰ رَبِّ ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿١٠٩﴾

26-109. Et je ne vous demande pas de salaire pour cela ; mon salaire n'incombe qu'au Seigneur de l'univers.

فَٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ وَأَطِيعُونِ ﴿١١٠﴾

26-110. Craignez Allah donc, et obéissez-moi. »

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous raconte l'histoire de la façon dont les gens de Nouh ont rejeté leur Messager Nouh (‘aleyhi salam), comment il leur a répondu et comment ils lui ont répondu et le résultat pour chacun d'entre eux.

« **Le peuple de Noé traita de menteurs les Messagers**. » Autrement dit, ils ont rejeté tous les Messagers. Rejeter Nouh est considéré comme un rejet de tous les Messagers car ils ont tous apporté le même message et les mêmes croyances. Ainsi, rejeter l'un d'eux revient à rejeter toute la vérité qu'ils ont apportée. Ils l'ont rejeté, lui, leur frère de lignée.
« **Lorsque Noé, leur frère, leur dit :** » Allah a envoyé les Messagers issus de la même tribu ou du même clan que celui auquel Il les avait envoyés, afin qu'ils ne soient pas réticents à se soumettre à Lui et qu'ils connaissent sa véritable nature, n'ayant ainsi pas besoin de s'enquérir de lui. Nouh leur dit, s'adressant à eux avec la plus grande bienveillance, comme le fit tout Messager (‘aleyhim salat wa salam) :
« **Ne craindrez-vous pas [Allah]** ? » Abandonnez donc l'idolâtrie à laquelle vous persistez et consacrez votre adoration à Allah seul.

« **Je suis pour vous un messager digne de confiance**. » Le fait qu'il ait été envoyé comme Messager à eux en particulier aurait dû les amener à accepter le message qu'il leur apportait, à croire en lui et à remercier Allah, Exalté soit-Il, de leur avoir accordé la bénédiction de ce noble Messager. Sa fidélité et sa fiabilité impliquaient qu'il ne mentirait pas contre Allah, qu'il n'ajouterait ni ne retrancherait rien à Sa révélation, ce qui aurait dû les convaincre de croire en ses paroles et de lui obéir.

« **Craignez Allah donc et obéissez-moi**, » en ce que je vous ordonne de faire et en ce que je vous interdis de faire. C'est ce qu'implique le fait qu'il soit un Messager pour eux et qu'il soit fidèle et digne de confiance. C'est pourquoi cette phrase commence par la particule fa (traduite ici par « **donc**, » qui en indique la raison. La raison pour laquelle ils devraient agir ainsi est mentionnée, puis Nouh a déclaré qu'il n'y avait aucun obstacle à ce qu'ils le fassent, comme il l'a dit :
« **Et je ne vous demande pas de salaire pour cela**, » je ne vous impose donc aucune charge.

« **Mon salaire n'incombe qu'au Seigneur de l'univers**, » et j'espère ainsi me rapprocher de Lui et obtenir une grande récompense. Quant à vous, je souhaite seulement pouvoir vous donner des conseils sincères et que vous suiviez le droit chemin.

« **Craignez Allah donc, et obéissez-moi**. » Il répéta ces paroles car il renouvelait l'appel à son peuple. Nouh demeura longtemps parmi eux, comme Allah nous le dit ailleurs :
« **Et en effet, Nous avons envoyé Noé vers son peuple. Il demeura parmi eux mille ans moins cinquante années**... » (Al-'Ankabout 29 : 14)
- Et :
« **Il dit : « Seigneur ! J'ai appelé mon peuple, nuit et jour. Mais mon appel n'a fait qu'accroître leur fuite**. » (Nouh 71 : 5-6)

قَالُوٓا۟ أَنُؤْمِنُ لَكَ وَٱتَّبَعَكَ ٱلْأَرْذَلُونَ ﴿١١١﴾

26-111. Ils dirent : « Croirons-nous en toi, alors que ce sont les plus vils qui te suivent. »

قَالَ وَمَا عِلْمِى بِمَا كَانُوا۟ يَعْمَلُونَ ﴿١١٢﴾

26-112. Il dit : « Je ne sais pas ce que ceux-là faisaient.[1]

إِنْ حِسَابُهُمْ إِلَّا عَلَىٰ رَبِّى ۖ لَوْ تَشْعُرُونَ ﴿١١٣﴾

26-113. Leur compte[2] n'incombe qu'à mon Seigneur. Si seulement vous êtes conscients.

وَمَآ أَنَا۠ بِطَارِدِ ٱلْمُؤْمِنِينَ ﴿١١٤﴾

26-114. Je ne suis pas celui qui repousse les croyants.

إِنْ أَنَا۠ إِلَّا نَذِيرٌ مُّبِينٌ ﴿١١٥﴾

26-115. Je ne suis qu'un avertisseur explicite. »

قَالُوا۟ لَئِن لَّمْ تَنتَهِ يَٰنُوحُ لَتَكُونَنَّ مِنَ ٱلْمَرْجُومِينَ ﴿١١٦﴾

[1] Le peuple mit en doute la sincérité des disciples de Nouh, affirmant qu'ils cherchaient simplement à améliorer leur statut social et à obtenir des gains matériels en le suivant mais Nouh rejeta cette accusation et déclara qu'il ne les jugeait que d'après ce qu'il voyait de leur conduite extérieure.
[2] Autrement dit, Allah leur demandera des comptes pour ce qui se trouve réellement dans leurs cœurs.

26-116. Ils dirent : « Si tu ne cesses pas, Noé, tu seras certainement du nombre des lapidés ! »

قَالَ رَبِّ إِنَّ قَوْمِي كَذَّبُونِ ﴿١١٧﴾

26-117. Il dit : « Ô mon Seigneur, mon peuple me traite de menteur.

فَافْتَحْ بَيْنِي وَبَيْنَهُمْ فَتْحًا وَنَجِّنِي وَمَن مَّعِيَ مِنَ الْمُؤْمِنِينَ ﴿١١٨﴾

26-118. Tranche donc clairement entre eux et moi ; et sauve-moi ainsi que ceux des croyants qui sont avec moi. »

فَأَنجَيْنَاهُ وَمَن مَّعَهُ فِي الْفُلْكِ الْمَشْحُونِ ﴿١١٩﴾

26-119. Nous le sauvâmes donc, de même que ceux qui étaient avec lui dans l'arche, pleinement chargée.

ثُمَّ أَغْرَقْنَا بَعْدُ الْبَاقِينَ ﴿١٢٠﴾

26-120. Et ensuite nous noyâmes le reste (les incroyants).

إِنَّ فِي ذَٰلِكَ لَآيَةً ۖ وَمَا كَانَ أَكْثَرُهُم مُّؤْمِنِينَ ﴿١٢١﴾

26-121. Voilà bien là un signe. Cependant, la plupart d'entre eux ne croient pas.

وَإِنَّ رَبَّكَ لَهُوَ الْعَزِيزُ الرَّحِيمُ ﴿١٢٢﴾

26-122. Et Ton Seigneur, c'est lui vraiment le Puissant, le Très Miséricordieux.

Ils rejetèrent son appel, fondant leurs objections sur un argument fallacieux : « **Ils dirent : « Croirons-nous en toi, alors que ce sont les plus vils qui te suivent** ? » Autrement dit, comment te suivre quand on voit que tes partisans ne sont que la lie de la société, la racaille ? Il est donc clair qu'ils étaient trop arrogants pour accepter la vérité et qu'ils ignoraient les faits. Si leur but avait été de découvrir la vérité, ils l'auraient dit s'ils avaient le moindre doute ou la moindre confusion sur son message : Prouve-nous la validité du message que tu as apporté au moyen d'arguments et de preuves valides.

S'ils avaient vraiment réfléchi à la question, ils auraient réalisé que ses disciples étaient en fait les meilleurs des hommes, des hommes à l'esprit mûr et aux attitudes vertueuses, et que celui qui est vraiment vil est celui qui a perdu sa maturité intellectuelle, au point de penser qu'il était convenable d'adorer des pierres, de se contenter de se prosterner devant elles et de les invoquer, et de refuser de se soumettre à l'appel des Messagers parfaits.

Dès que l'un des deux adversaires commence à proférer des mensonges, il devient évident qu'il ne dispose que d'arguments erronés, quelle que soit la validité des affirmations de son adversaire.

Quand on entend parler du peuple de Nouh et de la façon dont ils ont rejeté son message « **Devrions-nous croire en toi alors que seuls les plus vils te suivent** ?, » en fondant leur argument sur un principe que chacun sait erroné, on réalise qu'ils étaient dans l'erreur, même si nous n'avons pas vu les signes de Nouh ni entendu son grand appel, ce qui devrait pourtant nous assurer de sa validité et de sa justesse.

Nouh ('aleyhi salam) dit alors : « **Je ne sais pas ce que ceux-là faisaient. Leur compte n'incombe qu'à mon Seigneur. Si seulement vous êtes conscients** ! » C'est-à-dire que leurs actes et leur jugement ne relèvent que d'Allah ; je n'ai qu'à transmettre le message, et vous ne devez pas vous en préoccuper. Si ce que j'ai apporté est la vérité, alors soumettez-vous à elle car chacun est responsable de ses propres actes. »

« **Je ne suis pas celui qui repousse les croyants**. » Il semble qu'ils aient exigé, par arrogance et tyrannie, qu'il les chasse avant même qu'ils ne croient. Mais il a dit : « **Je ne repousserais pas ceux qui croient** » car ils ne méritent ni d'être chassés ni humiliés ; au contraire, ils méritent d'être honorés en paroles et en actes. Ceci est semblable au verset où Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit : « **Et lorsque viennent vers toi ceux qui croient à nos versets (le Qur'an), dis : « Que la paix soit sur vous ! Votre Seigneur S'est prescrit à Lui-même la miséricorde**… » (Al-An'âm 6 : 54)

« **Je ne suis qu'un avertisseur explicite**. » Je ne suis qu'un messager qui transmet le message d'Allah, et je fais de mon mieux pour donner des conseils sincères aux gens, cependant je n'ai aucun contrôle sur la matière car le contrôle appartient uniquement à Allah.

Nouh continua de les appeler nuit et jour, en privé et en public mais ils ne firent que s'accroître dans leur aversion, et « **Ils dirent : Si tu ne cesses pas, ô Nouh** » de nous appeler à Allah seul, « **tu seras certainement du nombre des lapidés** » c'est-à-dire, que nous te tuerons de la pire manière, par lapidation, comme on tue les chiens.

Puissent-ils être damnés ; quelle réaction odieuse envers quelqu'un de sincère et honnête, qui se souciait plus d'eux qu'ils ne se souciaient d'eux-mêmes !

Rien d'étonnant, donc, à ce que, lorsque leurs méfaits atteignirent une telle ampleur et que leur rejet devint si intense, leur Prophète pria contre eux par une supplication qui les incluait tous, et il dit :

« ... **Seigneur, ne laisse sur la terre aucun mécréant**. » (Nouh 71 : 26)

« **Il dit : « Ô mon Seigneur, mon peuple me traite de menteur. Tranche donc clairement entre eux et moi**, » c'est-à-dire, anéantis les transgresseurs parmi nous. Il savait qu'ils étaient les transgresseurs et les injustes, c'est pourquoi il dit : « **Sauve-moi ainsi que les croyants qui sont avec moi**. »

« **Nous le sauvâmes donc, de même que ceux qui étaient avec lui dans l'arche, pleinement chargée**, » c'est-à-dire le navire qui était rempli de gens et d'animaux.
« **Et ensuite**, » c'est-à-dire après Nouh et les croyants qui étaient avec lui
« …**nous noyâmes le reste (les incroyants)** » c'est-à-dire tout son peuple.

« **Voilà bien là** » c'est-à-dire dans le salut de Nouh et de ses disciples et dans la destruction de ceux qui n'ont pas cru en lui.
« …**un signe** » qui témoigne de la véracité de Nos Messagers, de la justesse du message qu'ils ont apporté et de la fausseté de celui auquel leurs ennemis, qui les ont rejetés, ont cru.

« **En vérité, votre Seigneur est le Tout-Puissant** » qui a soumis Ses ennemis par Sa puissance, Il les noya dans le déluge
« **Le Très Miséricordieux** » envers Ses proches puisqu'Il sauva Nouh et les croyants qui étaient avec lui.

كَذَّبَتْ عَادٌ ٱلْمُرْسَلِينَ ﴿١٢٣﴾

26-123. Les 'Aad traitèrent de menteurs les Envoyés.

إِذْ قَالَ لَهُمْ أَخُوهُمْ هُودٌ أَلَا تَتَّقُونَ ﴿١٢٤﴾

26-124. Et quand Hoūd, leur frère (contribule), leur dit : « Ne craindrez-vous pas [Allah] ? »

إِنِّي لَكُمْ رَسُولٌ أَمِينٌ ﴿١٢٥﴾

26-125. Je suis pour vous un Messager digne de confiance,

فَٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ وَأَطِيعُونِ ﴿١٢٦﴾

26-126. Craignez Allah donc et obéissez-moi.

وَمَآ أَسْـَٔلُكُمْ عَلَيْهِ مِنْ أَجْرٍ ۖ إِنْ أَجْرِىَ إِلَّا عَلَىٰ رَبِّ ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿١٢٧﴾

26-127. Et je ne vous demande pas de salaire pour cela ; mon salaire n'incombe qu'au Seigneur de l'univers.

أَتَبْنُونَ بِكُلِّ رِيعٍ ءَايَةً تَعْبَثُونَ ﴿١٢٨﴾

26-128. Bâtissez-vous par frivolité sur chaque colline un monument[1] ?

وَتَتَّخِذُونَ مَصَانِعَ لَعَلَّكُمْ تَخْلُدُونَ ﴿١٢٩﴾

26-129. Et édifiez-vous des châteaux comme si vous deviez demeurer éternellement ?

وَإِذَا بَطَشْتُم بَطَشْتُمْ جَبَّارِينَ ﴿١٣٠﴾

26-130. Et quand vous sévissez contre quelqu'un, vous le faites impitoyablement.

فَٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ وَأَطِيعُونِ ﴿١٣١﴾

26-131. Craignez Allah donc et obéissez-moi.

وَٱتَّقُوا۟ ٱلَّذِىٓ أَمَدَّكُم بِمَا تَعْلَمُونَ ﴿١٣٢﴾

26-132. Craignez Celui qui vous a pourvus de [toutes les bonnes choses] que vous connaissez,

أَمَدَّكُم بِأَنْعَٰمٍ وَبَنِينَ ﴿١٣٣﴾

26-133. qui vous a pourvus de bestiaux et d'enfants,

وَجَنَّٰتٍ وَعُيُونٍ ﴿١٣٤﴾

26-134. de jardins et de sources.

إِنِّىٓ أَخَافُ عَلَيْكُمْ عَذَابَ يَوْمٍ عَظِيمٍ ﴿١٣٥﴾

26-135. Je crains pour vous le châtiment d'un Jour terrible. »

قَالُوا۟ سَوَآءٌ عَلَيْنَآ أَوَعَظْتَ أَمْ لَمْ تَكُن مِّنَ ٱلْوَٰعِظِينَ ﴿١٣٦﴾

26-136. Ils dirent : « Que tu nous exhortes ou pas, cela nous est parfaitement égal !

[1] Leur but en construisant ces monuments était d'établir des stations d'où ils pourraient harceler les voyageurs de passage et leur voler leurs biens. (Ash-Shawkâni)

إِنْ هَٰذَآ إِلَّا خُلُقُ ٱلْأَوَّلِينَ ﴿١٣٧﴾

26-137. Ce ne sont là que des mœurs des anciens :

وَمَا نَحْنُ بِمُعَذَّبِينَ ﴿١٣٨﴾

26-138. Nous ne serons nullement châtiés. »

فَكَذَّبُوهُ فَأَهْلَكْنَٰهُمْ ۗ إِنَّ فِى ذَٰلِكَ لَءَايَةً ۖ وَمَا كَانَ أَكْثَرُهُم مُّؤْمِنِينَ ﴿١٣٩﴾

26-139. Ils le traitèrent donc de menteur. Et nous les fîmes périr. Voilà bien là un signe ! Cependant, la plupart d'entre eux ne croient pas.

وَإِنَّ رَبَّكَ لَهُوَ ٱلْعَزِيزُ ٱلرَّحِيمُ ﴿١٤٠﴾

26-140. Et Ton Seigneur, c'est Lui vraiment le Puissant, le Très Miséricordieux.

« **Les 'Ad traitèrent de menteurs les Envoyés**. » C'est-à-dire que la tribu appelée 'Ad, dont le Messager était Houd, l'a rejeté, et leur rejet de lui était un rejet de tous les autres Messagers car l'appel est un.

« **Et quand leur frère** » contribule (issu d'eux-mêmes) « **Houd leur dit** », avec douceur et bienveillance : « **Ne craindrez-vous pas Allah** » et renoncerez-vous à Lui attribuer des associés et à adorer des dieux autres que Lui ?

« **Je suis pour vous un messager digne de confiance** » c'est-à-dire, qu'Allah m'a envoyé vers vous par miséricorde et par sollicitude envers vous, et je suis digne de confiance et sincère, comme vous le savez. Puis il ajouta :
« **Craignez donc Allah et obéissez-moi**, » c'est-à-dire, accomplissez votre devoir envers Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, qui est de Le craindre, et accomplissez votre devoir envers moi, en m'obéissant à ce que Je vous ordonne et vous interdis de faire. Cela implique que vous devez me suivre et m'obéir et rien ne vous empêche de croire du fait que je ne vous demande aucune rémunération pour vous transmettre ce message et vous conseiller ; une rémunération qui vous semblerait excessive puisque « **mon salaire n'incombe qu'au Seigneur de l'univers**, » qui leur a prodigué de grandes faveurs, une grande générosité et une grande bonté, notamment en prenant soin de ses proches amis et Prophètes.

« **Bâtissez-vous par frivolité sur chaque colline un monument** ? » Autrement dit, le faites-vous en vain, sans aucun bénéfice qui soit dans votre intérêt spirituel ou matériel ?
« **Et édifiez-vous des châteaux** » des étangs et des réservoirs
« …**comme si vous deviez demeurer éternellement** ? » Alors qu'en réalité, personne ne peut vivre éternellement.
« **Et quand vous sévissez contre quelqu'un**, » les gens « **vous le faites impitoyablement**, » en leur prenant leurs biens ? Car Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, leur avait donné une grande force, et ils auraient dû utiliser cette force en obéissance à Allah. Mais ils étaient arrogants et orgueilleux, et ils ont dit :
« ...**Qui est plus puissant que nous** ?... » (Foussilat 41 : 15)

Ils ont usé de leur force pour désobéir à Allah et à des fins vaines et insensées. C'est pourquoi leur Prophète leur a interdit d'agir ainsi.

« **Craignez donc Allah** » et cessez de Lui associer des partenaires et votre insolence.
« **Et obéissez-moi** » car vous savez que je suis le Messager d'Allah auprès de vous, et que je suis honnête et sincère.

« **Craignez Celui qui vous a pourvus de [toutes les bonnes choses]** » c'est-à-dire, qui vous a donné
« …**que vous connaissez** » c'est-à-dire, Il vous a donné ce qui ne peut être ignoré ou nié du bétail,
« …**qui vous a pourvus de bestiaux**, » à savoir des chameaux, des bœufs et des moutons
« …**et d'enfants**, » c'est-à-dire une descendance nombreuse. Il a accru vos richesses et vos enfants, surtout des fils, le meilleur des deux sexes.

Ceci leur rappelait leurs bénédictions, puis il leur rappela la venue du châtiment d'Allah auquel ils pourraient être exposés, en disant : « **En vérité, je crains pour vous le châtiment d'un jour terrible**, » c'est-à-dire qu'en raison de ma compassion et de ma sollicitude pour vous, je crains qu'un châtiment sévère ne s'abatte sur vous, et lorsqu'il surviendra, il ne pourra être évité si vous persistez dans votre mécréance et votre transgression.

Mais ils dirent, rejetant obstinément la vérité et ne croyant pas en leur Prophète : « **Que tu nous exhortes ou pas, cela nous est parfaitement égal** ! » C'était là le comble de l'arrogance : des gens qui, face aux rappels d'Allah, capables de faire fondre les montagnes et de briser le cœur des sages, ne faisaient aucune différence, pour des gens dont l'égarement avait atteint un degré extrême, irrémédiablement perdus et pour qui il n'y avait aucun espoir de retour sur le droit chemin. C'est pourquoi ils dirent :

« **Ceci n'est que la coutume de ceux qui nous ont précédés** » ; autrement dit, cette situation et cette vie de confort, etc., sont propres aux générations précédentes : elles ont parfois connu l'aisance, parfois la pauvreté. Telle est la vie ; ce n'est ni une épreuve ni une grâce d'Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, ni une difficulté pour Ses serviteurs.

« **Nous ne serons nullement châtiés**. » C'était de leur part un déni de la résurrection, ou bien ils suivaient leur Prophète en le ridiculisant en disant : Même si nous supposons que nous serons ressuscités, comme nous avons été comblés de bénédictions dans ce monde, il en sera toujours ainsi après notre résurrection.

« **Ils le traitèrent donc de menteur**, » c'est-à-dire que le rejet devint une seconde nature pour eux, et ils ne purent s'en détourner. « **Et nous les fîmes périr**. »

« Et quant aux 'Ad, ils furent détruits par un vent mugissant et furieux qu'[Allah] déchaîna contre eux pendant sept nuits et huit jours consécutifs ; tu voyais alors les gens renversés par terre comme des souches de palmiers évidées. » (Al-Ḥâqqah 69 : 6-7)

« **Voilà bien là un signe** » de la véracité de Notre Prophète Houd ('aleyhi salam) et de la justesse du message qu'il a apporté, et de la fausseté du chemin du polythéisme et de la tyrannie suivi par son peuple.
« **Cependant, la plupart d'entre eux ne croient pas** » malgré les signes qui devraient conduire à la foi.

« **Et Ton Seigneur, c'est Lui vraiment le Puissant**, » qui a anéanti par Sa puissance le peuple de Houd, malgré sa force et sa force.
« **Le Très Miséricordieux** » envers Son Prophète Houd car Il l'a sauvé lui et les croyants qui étaient avec lui.

كَذَّبَتْ ثَمُودُ ٱلْمُرْسَلِينَ ﴿١٤١﴾

26-141. Les Ṯamoūd traitèrent de menteurs les Messagers.

إِذْ قَالَ لَهُمْ أَخُوهُمْ صَٰلِحٌ أَلَا تَتَّقُونَ ﴿١٤٢﴾

26-142. Quand Sâlih, leur frère (contribule) leur dit : « Ne craindrez-vous pas [Allah] ? »

إِنِّي لَكُمْ رَسُولٌ أَمِينٌ ﴿١٤٣﴾

26-143. Je suis pour vous un Messager digne de confiance.

فَاتَّقُوا اللَّهَ وَأَطِيعُونِ ﴿١٤٤﴾

26-144. Craignez Allah donc et obéissez-moi.

وَمَا أَسْأَلُكُمْ عَلَيْهِ مِنْ أَجْرٍ ۖ إِنْ أَجْرِيَ إِلَّا عَلَىٰ رَبِّ الْعَالَمِينَ ﴿١٤٥﴾

26-145. Je ne vous demande pas de salaire pour cela, mon salaire n'incombe qu'au Seigneur de l'univers.

أَتُتْرَكُونَ فِي مَا هَاهُنَا آمِنِينَ ﴿١٤٦﴾

26-146. Vous laissera-t-on en sécurité dans votre présente condition ?

فِي جَنَّاتٍ وَعُيُونٍ ﴿١٤٧﴾

26-147. Au milieu de jardins, de sources,

وَزُرُوعٍ وَنَخْلٍ طَلْعُهَا هَضِيمٌ ﴿١٤٨﴾

26-148. de cultures et de palmiers aux fruits digestes ?

وَتَنْحِتُونَ مِنَ الْجِبَالِ بُيُوتًا فَارِهِينَ ﴿١٤٩﴾

26-149. Creusez-vous habilement des maisons dans les montagnes ?

فَاتَّقُوا اللَّهَ وَأَطِيعُونِ ﴿١٥٠﴾

26-150. Craignez Allah donc et obéissez-moi.

وَلَا تُطِيعُوا أَمْرَ الْمُسْرِفِينَ ﴿١٥١﴾

26-151. N'obéissez pas à l'ordre des outranciers,

الَّذِينَ يُفْسِدُونَ فِي الْأَرْضِ وَلَا يُصْلِحُونَ ﴿١٥٢﴾

26-152. qui sèment le désordre sur la terre et n'améliorent rien. »

قَالُوا إِنَّمَا أَنْتَ مِنَ الْمُسَحَّرِينَ ﴿١٥٣﴾

26-153. Ils dirent : « Tu n'es qu'un ensorcelé.

مَآ أَنتَ إِلَّا بَشَرٌ مِّثْلُنَا فَأْتِ بِـَٔايَةٍ إِن كُنتَ مِنَ ٱلصَّٰدِقِينَ ﴿١٥٤﴾

26-154. Tu n'es qu'un homme comme nous. Apporte donc un prodige, si tu es du nombre des véridiques. »

قَالَ هَٰذِهِۦ نَاقَةٌ لَّهَا شِرْبٌ وَلَكُمْ شِرْبُ يَوْمٍ مَّعْلُومٍ ﴿١٥٥﴾

26-155. Il dit : « Voici une chamelle : à elle de boire un jour convenu, et à vous de boire un jour.

وَلَا تَمَسُّوهَا بِسُوٓءٍ فَيَأْخُذَكُمْ عَذَابُ يَوْمٍ عَظِيمٍ ﴿١٥٦﴾

26-156. Et ne lui infligez aucun mal, sinon le châtiment d'un jour terrible vous saisira. »

فَعَقَرُوهَا فَأَصْبَحُوا۟ نَٰدِمِينَ ﴿١٥٧﴾

26-157. Mais ils la tuèrent. Eh bien, ils eurent à regretter !

فَأَخَذَهُمُ ٱلْعَذَابُ ۗ إِنَّ فِى ذَٰلِكَ لَءَايَةً ۖ وَمَا كَانَ أَكْثَرُهُم مُّؤْمِنِينَ ﴿١٥٨﴾

26-158. Le châtiment, en effet, les saisit. Voilà bien là un prodige. Cependant, la plupart d'entre eux ne croient pas.

وَإِنَّ رَبَّكَ لَهُوَ ٱلْعَزِيزُ ٱلرَّحِيمُ ﴿١٥٩﴾

26-159. Et ton Seigneur, c'est en vérité Lui le Tout Puissant, le Très Miséricordieux.

Les Thamoud, tribu bien connue des villes d'al-Hijr, ont rejeté les Messagers. Ils ont rejeté Salih ('aleyhi salam), qui apportait le message de l'unicité d'Allah, message auquel tous les Messagers appelaient les gens. Par conséquent, leur rejet de Salih équivalait à un rejet de tous les Messagers.

« **Quand Salih leur frère** » issu d'eux-mêmes

« …**leur dit** » avec douceur et gentillesse :

« **Ne craindrez-vous pas Allah** ? » Et renoncerez-vous pas au polythéisme et au péché ?

« **Je suis pour vous un Messager.** » Allah votre Seigneur m'a envoyé vers vous par bonté et miséricorde envers vous, acceptez donc Sa miséricorde et répondez-y avec soumission.

« …**digne de confiance** » vous connaissez mon honnêteté et ma sincérité, ce qui exige que vous croyez en moi et au message que j'ai apporté.

« **Je ne vous demande pas de salaire pour cela**, » afin que vous ne puissiez dire : Ce qui nous empêche de te suivre, c'est que tu veux prendre notre richesse
« …**mon salaire n'incombe qu'au Seigneur de l'univers**. » c'est-à-dire que je ne recherche la récompense qu'auprès de Lui.

« **Vous laissera-t-on en sécurité dans votre présente condition ? Au milieu de jardins, de sources, de cultures et de palmiers aux fruits digestes** ? » Pensez-vous que vous resterez avec ces biens et ces bénédictions sans but, à jouir des délices et des plaisirs physiques comme des animaux, et que vous vous retrouverez sans but, sans commandements ni interdictions, à utiliser ces bénédictions dans des actes de désobéissance envers Allah ?

« **Creusez-vous habilement des maisons dans les montagnes** ? » C'est-à-dire que votre intelligence et votre habileté ont atteint un tel niveau que vous construisez des maisons dans des montagnes solides.

« **Craignez Allah donc et obéissez-moi. N'obéissez pas à l'ordre des outranciers**, » qui dépassent les bornes.
« …**qui sèment le désordre sur la terre et n'améliorent rien**, » c'est-à-dire ceux dont la caractéristique et la préoccupation sont de semer la discorde en commettant des péchés et en incitant les gens à les commettre, semant le mal sans faire le moindre bien. C'est là la plus néfaste de toutes les attitudes car elle est le mal incarné.

Il semblait que certains aient déjà pris position et décidé de s'opposer à leur Prophète, complotant contre son appel et persistant dans l'égarement. Salih exhorta donc le peuple à ne pas se laisser tromper par eux. Peut-être sont-ce ceux dont Allah a dit :
« **Et il y avait dans la ville un groupe de neuf individus qui semaient le désordre sur terre et ne faisaient rien de bon**. » (An-Naml 27 : 48)

Mais cette interdiction et cet avertissement furent vains car ils dirent à Salih : « **Tu n'es qu'un ensorcelé** ! » Autrement dit, un sort a été jeté sur toi, et tu dis donc des bêtises.

« **Tu n'es qu'un homme comme nous** ! » Qu'est-ce qui te rend meilleur que nous pour que tu nous appelles à te suivre ?
« **Apporte donc un prodige, si tu es du nombre des véridiques** ? » Et ce, malgré le fait que la réflexion sur sa personne et le message qu'il portait constituaient parmi les signes les plus évidents de la véracité de ce message. Mais, par entêtement, ils exigeaient des signes précis, et bien souvent, celui

qui réclame des signes n'en tirera aucun bénéfice parce que sa demande relève de l'obstination et non de la recherche d'une guidance.

Alors Salih dit : « **Voici une chamelle** » qui est sortie d'un rocher solide et lisse (à cet égard, nous suivons de nombreux commentateurs, et il n'y a aucune raison de ne pas le faire), vous la verrez tous. « **À elle de boire un jour convenu, et à vous de boire un jour** » c'est-à-dire qu'elle boira l'eau du puits un jour, et vous boirez son lait, puis le jour suivant elle partira et vous pourrez boire au puits.

« **Et ne lui infligez aucun mal**, » ni en la blessant aux ischio-jambiers ni autrement, « **sinon le châtiment d'un jour terrible vous saisira**. » La chamelle sortit et resta avec eux dans ces circonstances mais ils n'y crurent pas et persistèrent dans leur transgression.

« **Mais ils la tuèrent. Eh bien, ils eurent à regretter ! Le châtiment, en effet, les saisit** » ce fut l'explosion qui s'abattit sur eux et les détruisit tous.
« **Voilà bien là un prodige** » de la véracité du message apporté par Nos Messagers et de la fausseté des propos de leurs adversaires,
« **Cependant, la plupart d'entre eux ne croient pas**. **Et ton Seigneur, c'est en vérité Lui le Tout Puissant, le Très Miséricordieux**. »

كَذَّبَتْ قَوْمُ لُوطٍ ٱلْمُرْسَلِينَ ﴿١٦٠﴾

26-160. Le peuple de Loṭ traita de menteurs les Messagers,

إِذْ قَالَ لَهُمْ أَخُوهُمْ لُوطٌ أَلَا تَتَّقُونَ ﴿١٦١﴾

26-161. quand leur frère Loṭ leur dit : « Ne craindrez-vous pas [Allah] ?

إِنِّي لَكُمْ رَسُولٌ أَمِينٌ ﴿١٦٢﴾

26-162. Je suis pour vous un messager digne de confiance.

فَٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ وَأَطِيعُونِ ﴿١٦٣﴾

26-163. Craignez Allah donc et obéissez-moi.

وَمَآ أَسْـَٔلُكُمْ عَلَيْهِ مِنْ أَجْرٍ ۖ إِنْ أَجْرِىَ إِلَّا عَلَىٰ رَبِّ ٱلْعَـٰلَمِينَ ﴿١٦٤﴾

26-164. Je ne vous demande pas de salaire pour cela ; mon salaire n'incombe qu'au Seigneur de l'univers.

أَتَأْتُونَ ٱلذُّكْرَانَ مِنَ ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿١٦٥﴾

26-165. Accomplissez-vous l'acte charnel avec les mâles de ce monde ?

وَتَذَرُونَ مَا خَلَقَ لَكُمْ رَبُّكُم مِّنْ أَزْوَٰجِكُم ۚ بَلْ أَنتُمْ قَوْمٌ عَادُونَ ﴿١٦٦﴾

26-166. Et délaissez-vous les épouses[1] que votre Seigneur a créées pour vous ? Mais vous n'êtes que des gens transgresseurs. »

قَالُوا۟ لَئِن لَّمْ تَنتَهِ يَٰلُوطُ لَتَكُونَنَّ مِنَ ٱلْمُخْرَجِينَ ﴿١٦٧﴾

26-167. Ils dirent : « Si tu ne cesses pas, Loṭ, tu seras certainement du nombre des expulsés. »

قَالَ إِنِّى لِعَمَلِكُم مِّنَ ٱلْقَالِينَ ﴿١٦٨﴾

26-168. Il dit : « Je déteste vraiment ce que vous faites.

رَبِّ نَجِّنِى وَأَهْلِى مِمَّا يَعْمَلُونَ ﴿١٦٩﴾

26-169. Seigneur, sauve-moi ainsi que ma famille de ce qu'ils font. »

فَنَجَّيْنَٰهُ وَأَهْلَهُۥٓ أَجْمَعِينَ ﴿١٧٠﴾

26-170. Nous le sauvâmes alors, lui et toute sa famille,

إِلَّا عَجُوزًا فِى ٱلْغَٰبِرِينَ ﴿١٧١﴾

26-171. sauf une vieille qui fut parmi les exterminés.

ثُمَّ دَمَّرْنَا ٱلْءَاخَرِينَ ﴿١٧٢﴾

26-172. Puis Nous détruisîmes les autres ;

وَأَمْطَرْنَا عَلَيْهِم مَّطَرًا ۖ فَسَآءَ مَطَرُ ٱلْمُنذَرِينَ ﴿١٧٣﴾

26-173. et Nous fîmes pleuvoir sur eux une pluie (de pierres). Et quelle pluie fatale pour ceux qui sont avertis !

---

[1] « **Et délaissez-vous les épouses** » : certains commentateurs suggèrent qu'il s'agit d'une référence au vagin, par opposition aux rapports anaux, qui sont interdits même avec sa femme.

إِنَّ فِي ذَٰلِكَ لَآيَةً ۖ وَمَا كَانَ أَكْثَرُهُم مُّؤْمِنِينَ ﴿١٧٤﴾

26-174. Voilà bien là un prodige. Cependant, la plupart d'entre eux ne croient pas.

وَإِنَّ رَبَّكَ لَهُوَ الْعَزِيزُ الرَّحِيمُ ﴿١٧٥﴾

26-175. Et ton Seigneur, c'est en vérité Lui le Tout Puissant, le Très Miséricordieux.

Lout ('aleyhi salam) s'adressa à son peuple, et ils répétèrent les mêmes propos que ceux qui les avaient précédés ; leur mentalité, fondée sur l'incroyance, était similaire, et leurs paroles se ressemblaient. Outre leur polythéisme, ils se livraient à une immoralité sans précédent : ils préféraient les relations intimes avec des hommes, acte impur et abominable et négligeaient les épouses qu'Allah leur avait données, sous l'effet de leur luxure et de leur transgression. Lout ne cessa de les exhorter à cesser d'agir ainsi, jusqu'à ce qu'ils lui disent :
« **Si tu ne cesses pas, Lout, tu seras certainement du nombre des expulsés**. » Voyant qu'ils persistaient dans le péché, il dit : « **Je déteste vraiment ce que vous faites**, » c'est-à-dire que je les hais, je les interdis et je vous mets en garde.

« **Seigneur, sauve-moi ainsi que ma famille de ce qu'ils font** ! » C'est-à-dire de l'acte et de son châtiment. Allah exauça sa prière : « **Nous le sauvâmes alors, lui et toute sa famille, sauf une vieille qui fut parmi les exterminés**. » C'est-à-dire qu'elle faisait partie de ceux qui restèrent et furent châtiés ; il s'agissait de son épouse.

« **Puis Nous détruisîmes les autres ; et Nous fîmes pleuvoir sur eux une pluie (de pierres)** » c'est-à-dire des pierres d'argile cuite.
« **Et quelle pluie fatale pour ceux qui sont avertis [mais qui n'y avaient pas prêté attention]** » car elle les détruisit tous jusqu'au dernier.

« **Voilà bien là un prodige. Cependant, la plupart d'entre eux ne croient pas. Et ton Seigneur, c'est en vérité Lui le Tout Puissant, le Très Miséricordieux**. »

كَذَّبَ أَصْحَابُ لْئَيْكَةِ الْمُرْسَلِينَ ﴿١٧٦﴾

26-176. Les gens d'Al-Ayka traitèrent de menteurs les Messagers.

إِذْ قَالَ لَهُمْ شُعَيْبٌ أَلَا تَتَّقُونَ ﴿١٧٧﴾

26-177. Lorsque Shou'ayb leur dit : « Ne craindrez-vous pas [Allah]. »

إِنِّي لَكُمْ رَسُولٌ أَمِينٌ ﴿١٧٨﴾

26-178. Je suis pour vous un Messager digne de confiance.

فَاتَّقُوا اللَّهَ وَأَطِيعُونِ ﴿١٧٩﴾

26-179. Craignez Allah donc et obéissez-moi,

وَمَا أَسْأَلُكُمْ عَلَيْهِ مِنْ أَجْرٍ ۖ إِنْ أَجْرِيَ إِلَّا عَلَىٰ رَبِّ الْعَالَمِينَ ﴿١٨٠﴾

26-180. et je ne vous demande pas de salaire pour cela ; mon salaire n'incombe qu'au Seigneur de l'univers.

۞ أَوْفُوا الْكَيْلَ وَلَا تَكُونُوا مِنَ الْمُخْسِرِينَ ﴿١٨١﴾

26-181. Donnez la pleine mesure et n'en faites rien perdre [aux gens].

وَزِنُوا بِالْقِسْطَاسِ الْمُسْتَقِيمِ ﴿١٨٢﴾

26-182. et pesez avec une balance exacte.

وَلَا تَبْخَسُوا النَّاسَ أَشْيَاءَهُمْ وَلَا تَعْثَوْا فِي الْأَرْضِ مُفْسِدِينَ ﴿١٨٣﴾

26-183. Ne donnez pas aux gens moins que leur dû ; et ne commettez pas de désordre et de corruption sur terre.

وَاتَّقُوا الَّذِي خَلَقَكُمْ وَالْجِبِلَّةَ الْأَوَّلِينَ ﴿١٨٤﴾

26-184. Et craignez Celui qui vous a créés, vous et les anciennes générations. »

قَالُوا إِنَّمَا أَنْتَ مِنَ الْمُسَحَّرِينَ ﴿١٨٥﴾

26-185. Ils dirent : « Tu es certes du nombre des ensorcelés ;

وَمَا أَنْتَ إِلَّا بَشَرٌ مِثْلُنَا وَإِنْ نَظُنُّكَ لَمِنَ الْكَاذِبِينَ ﴿١٨٦﴾

26-186. Tu n'es qu'un homme comme nous ; et vraiment nous pensons que tu es du nombre des menteurs.

فَأَسْقِطْ عَلَيْنَا كِسَفًا مِّنَ ٱلسَّمَآءِ إِن كُنتَ مِنَ ٱلصَّٰدِقِينَ ﴿١٨٧﴾

26-187. Fais donc tomber sur nous[1] des morceaux du ciel si tu es du nombre des véridiques ! »

قَالَ رَبِّيٓ أَعْلَمُ بِمَا تَعْمَلُونَ ﴿١٨٨﴾

26-188. Il dit : « Mon Seigneur sait mieux ce que vous faites. »

فَكَذَّبُوهُ فَأَخَذَهُمْ عَذَابُ يَوْمِ ٱلظُّلَّةِ ۚ إِنَّهُۥ كَانَ عَذَابَ يَوْمٍ عَظِيمٍ ﴿١٨٩﴾

26-189. Mais ils le traitèrent de menteur. Alors, le châtiment du jour de l'Ombre[2] les saisit. Ce fut le châtiment d'un jour terrible.

إِنَّ فِى ذَٰلِكَ لَءَايَةً ۖ وَمَا كَانَ أَكْثَرُهُم مُّؤْمِنِينَ ﴿١٩٠﴾

26-190. Voilà bien là un prodige. Cependant, la plupart d'entre eux ne croient pas.

وَإِنَّ رَبَّكَ لَهُوَ ٱلْعَزِيزُ ٱلرَّحِيمُ ﴿١٩١﴾

26-191. Et ton Seigneur, c'est en vérité Lui le Tout Puissant, le Très Miséricordieux.

Le mot traduit ici par « **Al-Ayka** » désigne des jardins où les branches des arbres sont entrelacées. Les habitants d'Al-Ayka (forêt, bois) étaient les Madian, qui rejetèrent leur Prophète Shou'ayb ('aleyhi salam), lequel avait apporté le même message que tous les autres Messagers.

« **Lorsque Shou'ayb leur dit : Ne craindrez-vous pas Allah** » et n'abandonnez-vous pas ce qui L'irrite et ce qu'Il déteste, à savoir la mécréance et le péché ?

« **Je suis pour vous un messager digne de confiance**, » qui vous enjoint de craindre Allah et de m'obéir. Outre leur polythéisme, ils avaient l'habitude de donner des mesures incomplètes. Il leur dit alors :

[1] Shou'ayb ('aleyhi salam) les avait avertis du châtiment d'Allah, et ils l'ont défié avec audace, l'invitant à leur infliger un châtiment précis, venu d'en haut. Tel fut leur châtiment, comme Allah nous le révèle dans un verset ultérieur : « **Mais ils le traitèrent de menteur. Alors, le châtiment du jour de l'Ombre les saisit. Ce fut le châtiment d'un jour terrible**. » (26 : 189).

[2] Ce nuage apparut par une chaleur intense, si bien que les gens se précipitèrent pour chercher son ombre. Alors, Allah fit jaillir de ce nuage de nombreux coups de tonnerre, les uns après les autres, et les éclairs anéantirent les malfaiteurs. (At-Tabari ; Al-Qourtoubi)

« **Donnez la mesure complète**, » c'est-à-dire la quantité exacte,
« …**et n'en faites rien perdre [aux gens]**, » c'est-à-dire ceux qui soustraient les biens des gens et les volent en donnant des mesures incomplètes.
« **Et pesez avec une balance exacte**. » C'est-à-dire utiliser une balance qui donne un poids correct.

« **Et craignez Celui qui vous a créés, vous et les anciennes générations**, » c'est-à-dire les premières générations de l'humanité. Puisqu'Il est le seul à vous avoir créés, vous et ceux qui vous ont précédés, sans que personne d'autre n'y ait joué aucun rôle, vous devez L'adorer seul et affirmer Son unicité. De même qu'Il vous a bénis en vous donnant la vie et en vous comblant de Ses bienfaits, vous devez Lui rendre grâce.

Mais ils lui dirent, le rejetant lui et son message : « **Tu es certes du nombre des ensorcelés** ! » Tu dis des bêtises comme quelqu'un qui a été ensorcelé, et la meilleure façon de réagir n'est pas de le blâmer.

« **Vous n'êtes qu'un être humain comme nous**. » Tu n'as rien de particulier qui te rende supérieur à nous et te permette de nous appeler à te. Voilà ce qu'affirmaient ceux qui les ont précédés et ceux qui les ont suivis, s'opposant aux Messagers sur la base d'arguments spécieux qu'ils répètent encore aujourd'hui pour justifier leur rejet. Ils s'accordent sur ce point car ils partagent l'incroyance et une mentalité similaire. Les Messagers leur répondirent :
« **Leurs Messagers leur dirent : « Certes, nous ne sommes que des humains comme vous. Mais Allah favorise qui Il veut parmi Ses serviteurs. Il ne nous appartient de vous apporter quelque preuve, que par la permission d'Allah**... » (Ibrahim 14 : 11)

« **Et vraiment nous pensons que tu es du nombre des menteurs**. » C'était de l'audace et de l'injustice de leur part, une affirmation mensongère qu'ils savaient pourtant fausse. Aucun des Messagers n'est venu trouver son peuple, ne l'a appelé, n'a argumenté avec lui et lui avec lui, sans qu'Allah ne manifeste par ses mains des signes permettant à tous d'être certains de sa sincérité et de son honnêteté, notamment Shou'ayb ('aleyhi salam), surnommé « l'orateur des Prophètes » pour son éloquence et sa capacité à dialoguer avec son peuple de la meilleure façon qui soit. Son peuple était certain de sa sincérité et de la véracité du message qu'il apportait mais ce qu'ils ont affirmé, à savoir qu'ils le prenaient pour un menteur, était en réalité un mensonge de leur part.

« **Fais donc tomber sur nous des morceaux du ciel**, » c'est-à-dire des morceaux de châtiment pour nous anéantir.
« …**si tu es du nombre des véridiques** » C'est ce que disaient leurs coreligionnaires incroyants :

« **Et quand ils dirent : « Ô Allah, si cela est la vérité de Ta part, alors, fais pleuvoir du ciel des pierres sur nous, ou fais venir sur nous un châtiment douloureux. »** » (Al-Anfâl 8 : 32)

Ils ont exigé des signes précis qui ne satisferaient pas celui qui les exigeait.

Shou'ayb dit : « **Mon Seigneur sait mieux que quiconque ce que vous faites**. » Autrement dit, concernant le châtiment ou les signes que vous exigez, ce n'est pas moi qui les inflige ou les produis. Mon seul rôle est de vous transmettre le message et de vous conseiller, ce que j'ai fait. C'est mon Seigneur qui les accomplit car Il connaît vos actes et votre situation, et Il vous rétribuera et vous demandera des comptes.

« **Mais ils le traitèrent de menteur**. » C'est-à-dire que le rejet et la mécréance sont devenus une seconde nature pour eux, à tel point que les signes ne leur étaient d'aucun secours et que rien ne pouvait agir sur eux, si ce n'est la venue du châtiment.
« **Alors, le châtiment du jour de l'Ombre les saisit**. » Un nuage les recouvrit et ils se rassemblèrent dessous, profitant de son ombre qui n'en était pas une. Puis le châtiment les consuma et ils restèrent là, sans vie, ayant abandonné leurs demeures pour s'installer dans le séjour de la misère et du châtiment.

« **Ce fut le châtiment d'un jour terrible**. » Ils n'auront aucune chance de retourner dans ce monde et de recommencer à zéro, et le châtiment ne sera pas allégé, même pour un court instant, et ils n'auront aucun répit.

« **Voilà bien là un prodige** » qui témoigne de la véracité de Shou'ayb et de la justesse de ce à quoi il appelait les gens, et de la fausseté du rejet qu'en a fait son peuple.
« **Cependant, la plupart d'entre eux ne croient pas** » malgré la vue des signes, car il n'y a rien de bon en eux.
« **Et la plupart des gens ne sont pas croyants malgré ton désir ardent**. » (Youssouf 12 : 103)

« **Et ton Seigneur, c'est en vérité Lui le Tout Puissant**, » qui soumet toutes les créatures.
« **Le Très Miséricordieux**. » La miséricorde est Sa nature et tout bienfait dans ce monde et dans l'au-delà découle de Sa miséricorde, depuis la création de l'univers jusqu'à sa fin. Par Sa puissance, Il a anéanti Ses ennemis lorsqu'ils ont rejeté Ses Messagers, et par Sa miséricorde, Il a sauvé Ses proches et les croyants qui les ont suivis.

وَإِنَّهُۥ لَتَنزِيلُ رَبِّ ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿١٩٢﴾

26-192. Ce (Qur'an) ci, c'est le Seigneur de l'univers qui l'a fait descendre,

نَزَلَ بِهِ ٱلرُّوحُ ٱلْأَمِينُ ﴿١٩٣﴾

26-193. et l'Esprit fidèle est descendu avec cela

عَلَىٰ قَلْبِكَ لِتَكُونَ مِنَ ٱلْمُنذِرِينَ ﴿١٩٤﴾

26-194. sur ton cœur, pour que tu sois du nombre des avertisseurs,

بِلِسَانٍ عَرَبِيٍّ مُّبِينٍ ﴿١٩٥﴾

26-195. en une langue arabe très claire.

وَإِنَّهُۥ لَفِى زُبُرِ ٱلْأَوَّلِينَ ﴿١٩٦﴾

26-196. Et ceci était déjà mentionné dans les Écrits des anciens (envoyés).

أَوَلَمْ يَكُن لَّهُمْ ءَايَةً أَن يَعْلَمَهُۥ عُلَمَٰٓؤُا۟ بَنِىٓ إِسْرَٰٓءِيلَ ﴿١٩٧﴾

26-197. N'est-ce pas pour eux un signe, que les savants des Enfants d'Isra-il le sachent ?

وَلَوْ نَزَّلْنَٰهُ عَلَىٰ بَعْضِ ٱلْأَعْجَمِينَ ﴿١٩٨﴾

26-198. Si Nous l'avions fait descendre sur quelqu'un des non-Arabes,

فَقَرَأَهُۥ عَلَيْهِم مَّا كَانُوا۟ بِهِۦ مُؤْمِنِينَ ﴿١٩٩﴾

26-199. et que celui-ci le leur eut récité, ils n'y auraient pas cru.

كَذَٰلِكَ سَلَكْنَٰهُ فِى قُلُوبِ ٱلْمُجْرِمِينَ ﴿٢٠٠﴾

26-200. Ainsi l'avons Nous fait pénétrer [le doute] dans les cœurs des criminels ;

لَا يُؤْمِنُونَ بِهِۦ حَتَّىٰ يَرَوُا۟ ٱلْعَذَابَ ٱلْأَلِيمَ ﴿٢٠١﴾

26-201. mais ils n'y [le Qur'an] croiront pas avant de voir le châtiment douloureux,

فَيَأْتِيَهُم بَغْتَةً وَهُمْ لَا يَشْعُرُونَ ﴿٢٠٢﴾

26-202. qui viendra sur eux soudain, sans qu'ils s'en rendent compte ;

فَيَقُولُوا۟ هَلْ نَحْنُ مُنظَرُونَ ﴿٢٠٣﴾

26-203. alors ils diront : « Est-ce qu'on va nous donner du répit ? »

Après avoir évoqué les histoires des Prophètes avec leurs nations, comment ils les ont appelés et comment les peuples leur ont répondu, et comment Allah Exalté a détruit leurs ennemis et comment ils ont finalement triomphé, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, mentionne ici ce noble Messager et grand Prophète élu ('aleyhi salam), et ce qu'il a apporté du Livre dans lequel se trouve une guidance pour les gens intelligents.

« **Ce (Qur'an) ci, c'est le Seigneur de l'univers qui l'a fait descendre**. » Celui qui l'a révélé est le Créateur des cieux et de la terre, Qui soutient l'univers entier, tant les mondes supérieurs qu'inférieurs. De même qu'Il a pris soin des hommes en les guidant vers ce qui est le mieux pour eux dans ce monde et pour leur bien-être physique, Il prend également soin d'eux en les guidant vers ce qui mène au bien-être spirituel et dans l'au-delà. L'un des plus grands signes de Sa sollicitude est la révélation de ce Noble Livre, riche de bienfaits et de bénédictions. Il contient des conseils sur ce qui est le mieux pour les hommes ici-bas et dans l'au-delà, ainsi que des enseignements sur la droiture et l'attitude, que l'on ne trouve dans aucun autre livre.

Dans ces mots « **Ce (Qur'an) ci, c'est le Seigneur de l'univers qui l'a fait descendre**, » on perçoit la grandeur et le soin exceptionnel apportés à ce Livre puisqu'il est descendu d'Allah et de nul autre, et il est destiné à vous être profitable et à vous guider.

« **L'Esprit fidèle est descendu avec cela**. » L'Esprit fidèle est Jibril ('aleyhi salam), qui est le meilleur et le plus fort des anges. Le mot traduit ici par « **fidèle** » fait référence à celui à qui l'on a fait confiance pour ne rien y ajouter ni en retrancher.

« …**sur ton cœur**, » ô Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), « **pour que tu sois du nombre des avertisseurs**, » guidant ainsi les gens vers le droit chemin et les avertissant contre le chemin de l'égarement.

« …**en une langue arabe très claire** » qui est la meilleure des langues, la langue de ceux à qui elle a été envoyée et qui étaient les destinataires originaux de l'appel en arabe clair.

Considérez comment ces vertus sublimes se sont unies dans ce Livre noble. Car il est le meilleur des livres, révélé par le meilleur des anges, au meilleur de l'humanité, à ce qu'il y a de meilleur en lui :

son cœur, à la meilleure nation engendrée pour l'humanité, dans la langue la plus belle, la plus éloquente et la plus riche, à savoir la clarté de l'arabe.

« **Et ceci était déjà mentionné dans les Écrits des anciens (envoyés)** » c'est-à-dire que cela a été prédit et confirmé dans les écritures précédentes, et lorsque cela a été révélé conformément à ce qui avait été prédit, cela a confirmé ce qui avait été mentionné dans les Livres précédents.
« **Il est plutôt venu avec la Vérité et il a confirmé les Messagers (précédents)**. » (As-Sâffât 37 : 37)

N'est-ce pas là un signe pour eux de sa véracité et de son origine divine ? Que les savants des Enfants d'Isra-il le reconnaissent comme tel ? La connaissance leur parvint et ils étaient les plus savants des hommes. En cas de doute, il convient de s'en remettre à des personnes expérimentées et savantes, afin que leur parole fasse foi, à l'instar des magiciens, experts en la matière, qui confirmèrent l'authenticité des miracles de Moussa. Dès lors, il ne faut plus prêter attention aux paroles des ignorants.

« **Si Nous l'avions fait descendre sur quelqu'un des non-Arabes** » qui ne comprenaient pas l'arabe et ne pouvaient s'exprimer correctement,
« …**et que celui-ci le leur eut récité, ils n'y auraient pas cru**, » car ils auraient dit : « Nous ne comprenons pas ce qu'il dit, et nous ne savons pas à quoi Il nous appelle. » Qu'ils louent donc leur Seigneur, car cela leur est parvenu dans le langage du plus éloquent des hommes, celui qui a su exprimer le sens avec la plus grande clarté. Qu'ils s'empressent d'y croire et d'y répondre par la soumission et l'acceptation. Mais le rejeter sans raison de douter relève de la pure mécréance et de l'obstination, un héritage des nations mécréantes. C'est pourquoi Allah dit :
« **Ainsi l'avons Nous fait pénétrer [le doute] dans les cœurs des criminels**. » C'est-à-dire que Nous avons instillé le rejet et le déni dans le cœur des pervers, comme le fil est enfilé dans l'aiguille, et cela s'y est profondément enraciné, devenant une seconde nature pour eux. Cela était dû à leurs méfaits et à leurs actions perverses. C'est pourquoi Allah dit :
« …**mais ils n'y [le Qur'an] croiront pas avant de voir le châtiment douloureux**, » infligée pour leur incrédulité.

« …**qui viendra sur eux soudain, sans qu'ils s'en rendent compte**, » c'est-à-dire qu'il les prendra au dépourvu, alors qu'ils ne l'anticipent pas et ne réalisent pas qu'il arrive, de sorte que le châtiment sera plus efficace pour exercer une vengeance sur eux.

« **Alors ils diront : « Est-ce qu'on va nous donner du répit ? »** » C'est-à-dire qu'ils demanderont plus de temps mais en fait il sera trop tard et la punition s'abattra sur eux ; une punition qu'ils ne pourront ni lever ni réduire même pour un court instant.

أَفَبِعَذَابِنَا يَسْتَعْجِلُونَ ﴿٢٠٤﴾

26-204. Est-ce qu'ils cherchent à hâter Notre châtiment ?

أَفَرَءَيْتَ إِن مَّتَّعْنَٰهُمْ سِنِينَ ﴿٢٠٥﴾

26-205. Vois-tu si Nous leur permettions de jouir, des années durant,

ثُمَّ جَآءَهُم مَّا كَانُوا۟ يُوعَدُونَ ﴿٢٠٦﴾

26-206. et qu'ensuite leur arrive ce dont on les menaçait,

مَآ أَغْنَىٰ عَنْهُم مَّا كَانُوا۟ يُمَتَّعُونَ ﴿٢٠٧﴾

26-207. les jouissances qu'on leur a permises ne leur serviraient à rien.

« **Cherchent-ils vraiment à hâter Notre châtiment**, » ce châtiment immense et douloureux qu'on ne saurait prendre à la légère ni considérer comme insignifiant ? Qu'est-ce qui les a trompés ? Ont-ils la force de le supporter avec patience ? Ou bien ont-ils la force de le repousser ou de le surmonter une fois qu'il les frappe ? Ou bien peuvent-ils Nous échapper, et pensent-ils que Nous sommes incapables de les châtier ?

« **Vois-tu si Nous leur permettions de jouir, des années durant**, » c'est-à-dire ce que vous pensez, si Nous ne nous empressons pas de faire descendre le châtiment sur eux, et que Nous leur accordons un répit pendant un certain nombre d'années, durant lesquelles ils jouissent d'une vie de facilité en ce monde,

« …**et qu'ensuite leur arrive ce dont on les menaçait**, » le châtiment

« …**les jouissances** » et les plaisirs « **qu'on leur a permises ne leur serviraient à rien**. »

En d'autres termes, qu'est-ce qui pourrait les aider ou leur être bénéfique lorsque ces plaisirs auront cessé et disparu, que les conséquences se seront fait sentir, que la punition sera redoublée et que le temps sera long ? L'objectif est ici de les mettre en garde contre le risque de s'exposer à la punition et

de la mériter. Il ne s'agit pas de savoir s'il faut l'accélérer ou la retarder car cela n'a pas d'importance (ce qui compte avant tout, c'est de l'éviter).

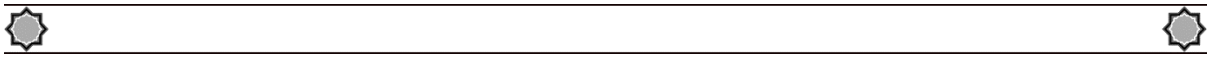

وَمَآ أَهۡلَكۡنَا مِن قَرۡيَةٍ إِلَّا لَهَا مُنذِرُونَ ٢٠٨

26-208. Et Nous ne faisons pas périr de cité avant qu'elle n'ait eu des avertisseurs,

ذِكۡرَىٰ وَمَا كُنَّا ظَٰلِمِينَ ٢٠٩

26-209. [à titre de] rappel, et Nous ne sommes pas injuste.

وَمَا تَنَزَّلَتۡ بِهِ ٱلشَّيَٰطِينُ ٢١٠

26-210. Et ce ne sont point les diables qui sont descendus avec ceci (le Qur'an) :

وَمَا يَنۢبَغِي لَهُمۡ وَمَا يَسۡتَطِيعُونَ ٢١١

26-211. cela ne leur convient pas ; et ils n'auraient pu le faire.

إِنَّهُمۡ عَنِ ٱلسَّمۡعِ لَمَعۡزُولُونَ ٢١٢

26-212. Car ils sont écartés de toute écoute (du message divin).

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous parle de Sa justice parfaite dans la destruction des mécréants, et qu'Il n'a jamais envoyé de destruction et de châtiment sur aucune ville avant de les avoir laissées sans excuse, et d'avoir envoyé des Messagers apportant des signes clairs, les appelant à la bonne voie, les avertissant du châtiment, leur rappelant les signes et les révélations d'Allah, comment Il les a bénis, comment les nations précédentes ont été détruites et toutes ces bénédictions leur ont été enlevées.

« **À titre de rappel** » pour eux et afin d'établir une preuve contre eux
« **Nous ne sommes jamais injustes** » ; Nous ne détruisons pas les villes sans les avertir, ni ne les châtions sans qu'elles aient pris connaissance de l'avertissement. Ceci est semblable aux versets dans lesquels Allah, Exalté soit-Il, dit :
« **Quiconque prend le droit chemin ne le prend que pour lui-même ; et quiconque s'égare, ne s'égare qu'à son propre détriment. Et nul ne portera le fardeau d'autrui. Et Nous n'avons jamais puni [un peuple] avant de [lui] avoir envoyé un Messager**. » (Al-Isrâ' 17: 15)

- Et :

« …**en tant que messagers, annonciateurs et avertisseurs, afin qu'après la venue des Messagers il n'y eût pour les gens point d'argument devant Allah. Allah est Puissant et Sage**. » (An-Nissâ' 4 : 165)

Après avoir souligné la nature parfaite et majestueuse du Qur'an, l'avoir déclaré exempt de toute imperfection et après nous avoir informés qu'Il l'a protégé, au moment de sa révélation et après sa révélation, des démons parmi les djinns et les hommes, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit ici :
« **Et ce ne sont point les diables qui sont descendus avec ceci (le Qur'an) : cela ne leur convient pas** » c'est-à-dire, convenable « **et ils n'auraient pu le faire**, » ni dans leurs capacités de le faire.
« **Car ils sont écartés de toute écoute (du message divin)** » Ils en furent tenus à l'écart et des étoiles filantes furent préparées pour les protéger. Le Qur'an fut descendu par Jibril, le plus puissant des anges, que nul démon ne peut approcher ni pénétrer dans son territoire. Ceci est semblable au verset où Allah dit :
« **En vérité, c'est Nous qui avons fait descendre le Rappel [le Qur'an], et c'est en vérité Nous qui le préservons**. » (Al-Hijr 15 : 9)

فَلَا تَدْعُ مَعَ ٱللَّهِ إِلَٰهًا ءَاخَرَ فَتَكُونَ مِنَ ٱلْمُعَذَّبِينَ ﴿٢١٣﴾

26-213. N'invoque donc pas une autre divinité avec Allah, sinon tu seras du nombre des châtiés.

وَأَنذِرْ عَشِيرَتَكَ ٱلْأَقْرَبِينَ ﴿٢١٤﴾

26-214. Et avertis les gens qui te sont les plus proches.

وَٱخْفِضْ جَنَاحَكَ لِمَنِ ٱتَّبَعَكَ مِنَ ٱلْمُؤْمِنِينَ ﴿٢١٥﴾

26-215. Et abaisse ton aile [sois bienveillant] pour les croyants qui te suivent.

فَإِنْ عَصَوْكَ فَقُلْ إِنِّى بَرِىٓءٌ مِّمَّا تَعْمَلُونَ ﴿٢١٦﴾

26-216. Mais s'ils te désobéissent, dis-leur : « Moi, je désavoue ce que vous faites. »

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, interdit à Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) en premier lieu, et à sa Oummah par extension, puisqu'ils le suivent, d'invoquer un autre être créé qu'Allah car cela entraîne un châtiment éternel parce que cela Lui associe des partenaires.

« ... **Quiconque associe à Allah (d'autres divinités,) Allah lui interdit le Paradis ; et son refuge sera le Feu. Et pour les injustes, pas de secoureurs** !... » (Al-Mâ'idah 5 : 72)

L'interdiction d'une chose est un ordre de faire son contraire ; ainsi, l'interdiction d'associer des partenaires à Allah est un ordre de Lui vouer un culte exclusif, sans aucun associé, par amour, crainte, espoir et humilité, en se tournant vers Lui en tout temps.

Après lui avoir enjoint (au Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam)) de faire ce qui lui permettrait d'atteindre la perfection, Allah lui ordonne maintenant de guider les autres sur le chemin qui mène à la perfection :
« **Et [ô Muhammad], avertis les gens qui te sont les plus proches**, » qui sont les plus proches de toi et méritent le plus ta bienveillance, tant spirituellement que matériellement. Ceci n'annule pas le commandement d'avertir tous les hommes, car si l'on enjoint à quelqu'un d'être bienveillant envers tous, il lui est également dit : « Sois bienveillant envers tes proches. » Ceci souligne l'importance de la bienveillance envers les proches et met en évidence leur droit particulier à cette bienveillance.

Le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) se conforma à cet ordre divin et convoqua les clans de Qouraysh, s'adressant à eux de diverses manières, les exhortant et les rappelant à l'ordre. Il ne laissa aucun conseil ni aucune orientation qu'il pût leur offrir sans les avoir prodigués ; certains furent guidés, d'autres s'en détournèrent.

« **Et abaisse ton aile [sois bienveillant] pour les croyants qui te suivent**, » en les traitant avec douceur, en leur adressant des paroles bienveillantes, en étant amical et en leur témoignant de l'amour, une attitude positive et une parfaite bonté. Et il le fit. Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit :
« **C'est par quelque miséricorde de la part d'Allah que tu (Muhammad) as été si doux envers eux ! Mais si tu étais rude, au cœur dur, ils se seraient enfuis de ton entourage. Pardonne-leur donc, et implore pour eux le pardon (d'Allah). Et consulte-les à propos des affaires ; puis une fois que tu t'es décidé, confie-toi donc à Allah, Allah aime, en vérité, ceux qui Lui font confiance**. » (Sourate Al-'Imrân 3 : 159)

Cette attitude de la part du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) était l'attitude la plus parfaite, grâce à laquelle de grands intérêts peuvent être servis et de grands dommages peuvent être évités, comme chacun peut le constater.

Est-il donc convenable pour celui qui croit en Allah et en Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), et qui prétend le suivre, d'être un fardeau pour les musulmans, mal élevé, dur envers eux,

insensible, grossier et vulgaire, et s'il constate un péché ou une mauvaise conduite de leur part, les fuir, leur en vouloir et les haïr ? Il n'y a chez une telle personne ni douceur, ni bonnes manières, ni élégance. Son comportement engendre de nombreux maux et nuit à de nombreux intérêts. Pourtant, malgré cela, on le voit mépriser ceux qui possèdent des qualités semblables à celles du noble Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam). Il les accuse d'hypocrisie et de compromission, et se considère comme parfait, se croyant de haut rang et admirant ses propres actions. Cela ne résulte-t-il que de l'ignorance et de la tromperie de Shaytân, qui lui fait paraître son attitude acceptable ? C'est pourquoi Allah dit à Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) :
« **Mais s'ils te désobéissent** » sur quelque sujet que ce soit, ne les renie pas et continue à traiter avec eux avec humilité et douceur. Ce que tu dois désapprouver, ce sont leurs actes ; exhorte-les, conseille-les et faites tout ton possible pour les empêcher de récidiver. Incite-les à se repentir.

Ceci afin d'éviter toute confusion et de ne pas laisser croire que les paroles « **et abaisse ton aile [sois bienveillant] pour les croyants qui te suivent** » impliquent une approbation de tout ce qu'ils font, du moment qu'ils sont croyants. Ce verset réfute cette interprétation. Et Allah est plus Savant.

وَتَوَكَّلْ عَلَى ٱلْعَزِيزِ ٱلرَّحِيمِ ﴿٢١٧﴾

26-217. Et place ta confiance dans le Tout Puissant, le Très Miséricordieux,

ٱلَّذِى يَرَىٰكَ حِينَ تَقُومُ ﴿٢١٨﴾

26-218. qui te voit quand tu te lèves,

وَتَقَلُّبَكَ فِى ٱلسَّٰجِدِينَ ﴿٢١٩﴾

26-219. et (voit) tes gestes parmi ceux qui se prosternent.

إِنَّهُۥ هُوَ ٱلسَّمِيعُ ٱلْعَلِيمُ ﴿٢٢٠﴾

26-220. C'est Lui vraiment, l'Audient, l'Omniscient.

Le plus grand secours pour celui qui souhaite accomplir son devoir est de s'en remettre à son Seigneur et de solliciter Son aide afin de pouvoir faire ce qui lui est prescrit. C'est pourquoi Allah, Exalté et Loué soit-Il, nous enjoint de Lui faire confiance, comme Il le dit :

« **Et place ta confiance dans le Tout Puissant, le Très Miséricordieux**. » Placer sa confiance en Lui signifie s'en remettre à Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, pour obtenir le bien et éloigner le mal, tout en ayant confiance en Lui, en pensant positivement à Lui et en croyant qu'Il nous aidera à atteindre ce que nous recherchons. Car Il est le Tout-Puissant, le Très Miséricordieux ; par Sa puissance, Il est capable d'accorder le bien et d'éloigner le mal de Son serviteur, et par Sa miséricorde, Il le fait. Il souligne ensuite l'importance de solliciter l'aide divine, de se souvenir de la proximité d'Allah et d'atteindre le niveau de l'ihsan,[1] comme Il le dit :

« …**qui te voit quand tu te lèves, et (voit) tes gestes parmi ceux qui se prosternent** » c'est-à-dire, Il te voit lorsque tu accomplis ce grand acte d'adoration, à savoir la prière, au moment où tu te tiens debout et te déplaces, t'inclinant et te prosternant.

La prière est mise en avant en raison de sa vertu et de son statut honorable, car celui qui garde à l'esprit, pendant qu'il prie, la proximité de son Seigneur se concentrera avec une humilité appropriée et accomplira la prière correctement et pleinement, et fera tous ses actes correctement, car la prière deviendra pour lui une source de secours dans toutes ses affaires.

« **C'est Lui vraiment, l'Audient** » et entend toutes les voix, de toute nature.
« …**l'Omniscient »** et Sa science embrasse toutes choses, extérieures et intérieures, invisibles et visibles.

[1] L'Ihsan est mentionné dans le Hadith bien connu où il est rapporté que 'Umar (radhiyallahou 'anhou) a dit : « Pendant que nous étions assis un jour avec le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) soudain un homme vint à nous. Il était habillé d'un vêtement excessivement blanc. Ses cheveux étaient très noirs. Il n'y avait pas de signe de voyage sur cette personne. Aucun d'entre nous ne le connaissait. Il alla s'asseoir en face du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) appuyant ses genoux contre les genoux du Prophète et ses mains sur ses jambes.
Il dit: « Ô Muhammad! Informe-moi au sujet de l'Islam. » Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit : « L'Islam est le témoignage qu'il y n'a de Dieu qu'Allah, et que Muhammad est le Messager d'Allah ; de faire la prière; de payer la zakât ; de jeûner pendant le mois du Ramadan ; et d'effectuer le pèlerinage à la (maison d'Allah) si tu as les moyens de t'y rendre. » L'homme dit : « Tu as dit la vérité. » Nous étions surpris de lui : comment peut-il être en train de poser des questions au Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et en même temps confirmer ses réponses ? Ensuite il dit : « Parle-moi au sujet de la Foi. » Le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit : « La Foi est de croire en Allah, Ses anges, Ses livres, Ses Messagers, au Jour du Jugement, et de croire en la prédestination, en bien et en mal. » L'homme dit : « Tu as dit la vérité. Maintenant, parle-moi au sujet de l'Ihsan (l'excellence).» Le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) répondit : « L'Ihsan est d'adorer Allah comme si tu Le vois, car si tu ne Le vois pas, certainement Il te voit. »
L'homme dit : « Maintenant informe-moi au sujet de l'Heure. » Le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit : « Celui qui est questionné n'en sait pas plus que celui qui questionne. » Il dit : « Ainsi parle-moi au sujet de ses signes. » Il répondit : « La fille-esclave donnera naissance à ses maîtresses, et tu verras les va-nu-pieds, pauvres bergers construire de grands buildings. » Alors il s'en alla et le temps s'écoula. Longtemps après il me dit : « Ô 'Umar, sais-tu qui posait ces questions ? » Je dis : « Allah et Son Messager savent mieux. » Il dit : « Il n'était rien d'autre que Gabriel. Il est venu vous enseigner votre religion. » Rapporté par Mouslim.

Si une personne garde à l'esprit qu'Allah peut la voir en toutes circonstances et entendre tout ce qu'elle dit, et qu'Il connaît ce qui se trouve dans son cœur, ses soucis, sa résolution et ses intentions, cela l'aidera à atteindre le statut d'ihsan.

هَلْ أُنَبِّئُكُمْ عَلَىٰ مَن تَنَزَّلُ الشَّيَاطِينُ ﴿٢٢١﴾

26-221. Vous apprendrai-Je sur qui les diables descendent ?

تَنَزَّلُ عَلَىٰ كُلِّ أَفَّاكٍ أَثِيمٍ ﴿٢٢٢﴾

26-222. Ils descendent sur tout calomniateur, pécheur.

يُلْقُونَ السَّمْعَ وَأَكْثَرُهُمْ كَاذِبُونَ ﴿٢٢٣﴾

26-223. Ils tendent l'oreille... Cependant, la plupart d'entre eux sont menteurs.

وَالشُّعَرَاءُ يَتَّبِعُهُمُ الْغَاوُونَ ﴿٢٢٤﴾

26-224. Et quant aux poètes, ce sont les égarés qui les suivent.

أَلَمْ تَرَ أَنَّهُمْ فِي كُلِّ وَادٍ يَهِيمُونَ ﴿٢٢٥﴾

26-225. Ne vois-tu pas qu'ils divaguent dans chaque vallée,[1]

وَأَنَّهُمْ يَقُولُونَ مَا لَا يَفْعَلُونَ ﴿٢٢٦﴾

26-226. et qu'ils disent ce qu'ils ne font pas ?

إِلَّا الَّذِينَ آمَنُوا وَعَمِلُوا الصَّالِحَاتِ وَذَكَرُوا اللَّهَ كَثِيرًا وَانتَصَرُوا مِن بَعْدِ مَا ظُلِمُوا ۗ وَسَيَعْلَمُ الَّذِينَ ظَلَمُوا أَيَّ مُنقَلَبٍ يَنقَلِبُونَ ﴿٢٢٧﴾

[1] C'est parce qu'ils ne suivent aucune ligne morale et éthique et ne contrôlent pas ce qu'ils disent, et peuvent changer facilement d'allégeance, louant une personne un jour et la condamnant le lendemain ; ils peuvent aussi louer ou condamner quelqu'un qui ne le mérite pas, ou parler trop haut d'eux-mêmes.

26-227. à part ceux qui croient et font de bonnes œuvres, qui invoquent souvent le nom d'Allah et se défendent contre les torts qu'on leur fait.[1] Les injustes verront bientôt le revirement qu'ils [éprouveront] !

Ceci est une réponse à ceux qui ont rejeté le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et ont dit qu'un démon était venu à lui, et à ceux qui ont dit qu'il était un poète.

« **Voulez-vous que je vous dise sur qui descendent les démons** ? » Autrement dit, voulez-vous que je vous révèle la vérité incontestable concernant ceux sur qui descendent les démons ? En d'autres termes, voici une description de ces personnes.
« **Ils descendent sur tout calomniateur, pécheur**, » c'est-à-dire celui qui profère beaucoup de mensonges et invente des histoires.
« …**pécheur**. » Il est mauvais par ses actes ; il commet beaucoup de péchés. C'est sur lui que descendent les démons car son caractère est semblable au leur et ils sont compatibles.

« **Ils tendent l'oreille** » c'est-à-dire ce qu'ils arrachent au ciel (comme nouvelles)
« **Cependant, la plupart d'entre eux sont menteurs**, » c'est-à-dire que la plupart de ce qu'ils lui disent est mensonge. Ils peuvent dire une chose vraie et y ajouter cent mensonges. Ainsi, la vérité se mêle au mensonge et la vérité disparaît car elle est infime et celui qui la reçoit n'en a pas conscience. Telle est la description du peuple sur lequel les démons descendent, et telle est la description de ce que les démons leur inspirent.

Mais en ce qui concerne Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), son caractère est très différent, car il est véridique, honnête, juste et sage, celui en qui se conjuguent la sincérité du cœur, la parole honnête et des actes exempts de tout ce qui est illicite.

La révélation qui lui parvient vient d'Allah, elle est transmise préservée et protégée, et elle renferme une vérité immense sur laquelle il ne saurait y avoir le moindre doute. Ô gens de raison, lui et ces gens-là sont-ils égaux ? Qui pourrait les confondre, sinon l'ignorant, incapable de discerner les choses ou de voir la différence entre les choses ?

L'ayant déclaré innocent de toute influence démoniaque, Allah l'a également déclaré innocent d'être poète, comme Il le dit :

[1] Cela fait référence à la réponse en vers à la poésie composée par les mécréants contre l'Islam et les musulmans.

« **Quant aux poètes**, » dois-je vous parler de leur caractère et de leur description habituelle ? Car « **ce sont les égarés** » loin du chemin de la vérité et qui suivent la voie de l'égarement et de la perdition, « **qui les suivent**. » Ainsi, ils se sont eux-mêmes égarés et vous constaterez qu'ils sont suivis par tous ceux qui se sont égarés et qui sont corrompus.

« **Ne voyez-vous pas**, » du fait de leurs erreurs et de leur égarement, « **qu'ils divaguent dans chaque vallée** ? » Tantôt ils louent, tantôt ils calomnient ; tantôt ils disent la vérité, tantôt ils mentent ; tantôt ils composent des poèmes d'amour, tantôt ils ridiculisent autrui ; tantôt ils expriment la joie, tantôt la tristesse. Ils sont instables et leurs humeurs changent facilement.

« **Et qu'ils disent ce qu'ils ne font pas** ! » C'est ainsi que sont les poètes : leurs paroles et leurs actes ne concordent pas. Si vous entendez le poète composer de tendres poèmes d'amour, vous direz qu'il est épris mais son cœur est dépourvu d'amour. Si vous l'entendez louer ou condamner quelqu'un, vous direz : il dit la vérité, mais il ment. Parfois, ils se vantent d'actes qu'ils n'ont jamais accomplis, ou de s'être abstenus de choses dont ils ne se sont jamais abstenus, ou d'une générosité dont ils sont bien loin, ou d'un courage qui surpasse celui des plus braves guerriers, alors qu'ils sont les plus lâches. Voilà comment les choses se passent. Voyez donc : ce qui est dit plus haut correspond-il au caractère du Messager Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), le sage et le vertueux, suivi par tous les sages et les bien guidés, qui s'est tenu à la voie de la droiture et s'est éloigné du chemin de la perdition, dont les actes et les paroles étaient toujours cohérents ? Il n'a ordonné que le bien et interdit que le mal ; il n'a jamais dit qu'il ne disait la vérité ; il n'a jamais ordonné quoi que ce soit sans être le premier à le faire ; il n'a jamais interdit quoi que ce soit sans être le premier à s'en abstenir.

Son caractère est-il à la hauteur de celui des poètes, ou même s'en approche-t-il ? Ou bien est-il différent d'eux en tous points ? Que la paix et les bénédictions d'Allah soient sur ce Messager parfait (sallallahou 'aleyhi wa sallam), à jamais. Il n'était ni poète, ni magicien, ni fou ; seule la perfection absolue le caractérise.

Après avoir décrit les poètes en de tels termes, Allah, Exalté et Loué soit-Il, a fait une exception pour ceux d'entre eux qui croyaient en Allah et en Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), qui accomplissaient de bonnes œuvres, se souvenaient souvent d'Allah et se défendaient contre leurs ennemis polythéistes après qu'ils les aient lésés.

En de tels cas, leur poésie était comptée parmi leurs bonnes œuvres et les fruits de leur foi, car elle contenait des louanges aux croyants, une défense contre les polythéistes et les mécréants, un plaidoyer pour la défense de la religion d'Allah, la diffusion du savoir utile et l'encouragement de toutes les vertus. C'est pourquoi Allah dit :

« **À part ceux qui croient et font de bonnes œuvres, qui invoquent souvent le nom d'Allah et se défendent contre les torts qu'on leur fait. Les injustes verront bientôt le revirement qu'ils [éprouveront]** » lorsqu'ils se rendront au lieu du jugement, où aucune action, mineure ou majeure, ne sera indûment consignée, et où aucune dette ne restera sans avoir été intégralement acquittée.

Louange à Allah, Seigneur des mondes.

Ceci conclut le commentaire de la Sourate Ash-Shou'arâ'.
Louange à Allah, et que la paix et les bénédictions d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons jusqu'au Jour du Jugement.

27

Sourate An-Naml

Les Fourmis

(Makki)

93 versets

Révélation N°48

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

طسٓ تِلْكَ ءَايَٰتُ ٱلْقُرْءَانِ وَكِتَابٍ مُّبِينٍ ١

27-1. Ṭā, Sīn. Voici les versets du Qur'an et d'un Livre explicite,

هُدًى وَبُشْرَىٰ لِلْمُؤْمِنِينَ ٢

27-2. un guide et une bonne annonce aux croyants,

ٱلَّذِينَ يُقِيمُونَ ٱلصَّلَوٰةَ وَيُؤْتُونَ ٱلزَّكَوٰةَ وَهُم بِٱلْءَاخِرَةِ هُمْ يُوقِنُونَ ٣

27-3. qui accomplissent la Ṣalāt, acquittent la Zakāt et croient avec certitude en l'au-delà.

إِنَّ ٱلَّذِينَ لَا يُؤْمِنُونَ بِٱلْءَاخِرَةِ زَيَّنَّا لَهُمْ أَعْمَٰلَهُمْ فَهُمْ يَعْمَهُونَ ٤

27-4. Quant à ceux qui ne croient pas en l'au-delà, Nous embellissons [à leurs yeux] leurs actions, et alors ils deviennent confus et hésitants.

أُو۟لَٰٓئِكَ ٱلَّذِينَ لَهُمْ سُوٓءُ ٱلْعَذَابِ وَهُمْ فِى ٱلْءَاخِرَةِ هُمُ ٱلْأَخْسَرُونَ ٥

27-5. Ce sont eux qui subiront le pire châtiment, tandis qu'ils seront dans l'au-delà les plus grands perdants.

وَإِنَّكَ لَتُلَقَّى ٱلْقُرْءَانَ مِن لَّدُنْ حَكِيمٍ عَلِيمٍ ٦

27-6. Certes, c'est toi qui reçois le Qur'an, de la part d'un Sage, d'un Savant.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, attire l'attention de Ses serviteurs sur la grandeur du Qur'an :

« **Voici les versets du Qur'an et d'un Livre explicite**, » c'est-à-dire les versets les plus sublimes et les plus limpides, qui donnent l'explication la plus claire, révélant les buts les plus nobles, les objectifs les plus nobles, les actions les plus vertueuses et les caractéristiques les plus pures. Ce sont des versets qui relatent des histoires véridiques, des commandements magnifiques et qui interdisent toute mauvaise action et tout comportement répréhensible. Ce sont des versets aussi clairs que la lumière du jour pour les personnes perspicaces. Ce sont des versets qui appellent à la foi et nous invitent à atteindre la certitude. Ils parlent des choses invisibles, passées et futures, telles qu'elles se sont produites ou se produiront. Ce sont des versets qui nous invitent à connaître le Seigneur Tout-Puissant par Ses beaux noms, Ses attributs sublimes et Ses œuvres parfaites. Ce sont des versets qui nous parlent de Ses Messagers et de Ses proches compagnons, et les décrivent de telle sorte que nous aurions l'impression de les voir de nos propres yeux. Pourtant, malgré cela, nombreux furent ceux qui n'en tirèrent aucun profit et aucun des obstinés ne fut guidé, afin de préserver ces versets de ceux en qui il n'y a rien de bon et dont le cœur est dépourvu de pureté. Seuls ceux qu'Allah a choisis pour la foi et dont les cœurs furent illuminés et purifiés par ces versets furent guidés par eux.

C'est pourquoi Il dit :

« **Un guide et une bonne annonce aux croyants**, » c'est-à-dire qu'il (le Qur'an) les guide sur le droit chemin et leur montre ce qu'ils doivent suivre et ce qu'ils doivent éviter, et il leur annonce la bonne nouvelle de la récompense d'Allah qui résulte de la guidance sur ce chemin.

On pourrait objecter que nombreux sont ceux qui prétendent croire. Dès lors, faut-il accepter cette affirmation de tous ceux qui se disent croyants ? Ou bien est-il indispensable d'apporter des preuves ? Il est vrai qu'il faut des preuves. C'est pourquoi Allah, Exalté soit-Il, décrit les caractéristiques des croyants :

« **Ceux qui accomplissent la prière** » (obligatoire et surérogatoire) la respectent scrupuleusement, en accomplissant tous ses actes extérieurs, ses éléments essentiels, ses conditions et ses aspects obligatoires ainsi que ceux qui sont recommandés. Ils en accomplissent également tous les aspects intérieurs, c'est-à-dire en priant avec humilité, ce qui constitue son essence même, en ayant conscience de la proximité d'Allah et en méditant sur les paroles et les gestes de la prière.

« …**acquittent la zakât**, » comme il est obligatoire, à ceux qui y ont droit.
« …**et croient avec certitude en l'au-delà**. » C'est-à-dire dont la foi a atteint le degré de certitude, qui renvoie à une connaissance complète pénétrant le cœur et incitant à l'action. Leur certitude de l'au-delà les pousse à œuvrer pleinement pour lui et les met en garde contre les causes du châtiment. C'est le fondement de tout bien.

« **Quant à ceux qui ne croient pas en l'au-delà**, » à la vie après la mort, ils la nient et rejettent celui qui a été envoyé pour la leur confirmer,
« **Nous embellissons [à leurs yeux] leurs actions, et alors ils deviennent confus et hésitants**. » Ils errent aveuglément dans leur égarement, sont confus et privilégient ce qui encourt la colère d'Allah à ce qui Lui plaît. Ils ont inversé les faits, prenant le mensonge pour la vérité et la vérité pour le mensonge.

« **Ce sont eux qui subiront le pire châtiment**, » c'est-à-dire au châtiment le plus sévère et le plus effroyable.
« …**tandis qu'ils seront dans l'au-delà les plus grands perdants**. » La perte sera la leur seule car ils se seront perdus eux-mêmes et leurs familles le Jour de la Résurrection, et ils auront perdu la foi à laquelle les Messagers les ont appelés.

« **Certes, c'est toi qui reçois le Qur'an, de la part d'un Sage, d'un Savant**, » c'est-à-dire que ce Qur'an, qui te parvient et que tu reçois et apprends, provient « **d'un Sage** » qui fait ce qui est juste. Il connaît tous les secrets et, pour Lui, les aspects cachés des choses sont comme les aspects visibles. Puisqu'il provient « **d'un Sage, d'un Savant**, » il est certain qu'il est sagesse et bénéfique aux hommes car qui mieux que Lui sait ce qui est bon pour eux ?

إِذْ قَالَ مُوسَىٰ لِأَهْلِهِۦٓ إِنِّىٓ ءَانَسْتُ نَارًا سَـَٔاتِيكُم مِّنْهَا بِخَبَرٍ أَوْ ءَاتِيكُم بِشِهَابٍ قَبَسٍ لَّعَلَّكُمْ تَصْطَلُونَ ﴿٧﴾

27-7. (Rappelle) quand Moïse dit à sa famille : « J'ai aperçu un feu ; je vais vous en apporter des nouvelles, ou bien je vous apporterai un tison allumé afin que vous vous réchauffiez. »

فَلَمَّا جَآءَهَا نُودِيَ أَنۢ بُورِكَ مَن فِي ٱلنَّارِ وَمَنۡ حَوۡلَهَا وَسُبۡحَٰنَ ٱللَّهِ رَبِّ ٱلۡعَٰلَمِينَ ٨

27-8. Lorsqu'il y arriva, on l'appela, - béni soit Celui qui est dans le feu et Celui qui est tout autour, et gloire à Allah, Seigneur de l'univers.

يَٰمُوسَىٰٓ إِنَّهُۥٓ أَنَا ٱللَّهُ ٱلۡعَزِيزُ ٱلۡحَكِيمُ ٩

27-9. « Ô Moïse, c'est Moi, Allah le Tout Puissant, le Sage. »

وَأَلۡقِ عَصَاكَۚ فَلَمَّا رَءَاهَا تَهۡتَزُّ كَأَنَّهَا جَآنّٞ وَلَّىٰ مُدۡبِرٗا وَلَمۡ يُعَقِّبۡۚ يَٰمُوسَىٰ لَا تَخَفۡ إِنِّي لَا يَخَافُ لَدَيَّ ٱلۡمُرۡسَلُونَ ١٠

27-10. Et : « Jette ton bâton. » Quand il le vit remuer comme un serpent, il tourna le dos [pour fuir] sans revenir sur ses pas. « N'aie pas peur, Moïse. Les Messagers n'ont point peur auprès de Moi.

إِلَّا مَن ظَلَمَ ثُمَّ بَدَّلَ حُسۡنَۢا بَعۡدَ سُوٓءٖ فَإِنِّي غَفُورٞ رَّحِيمٞ ١١

27-11. Sauf celui qui a commis une injustice puis a remplacé le mal par le bien... alors Je suis Pardonneur et Miséricordieux. »

وَأَدۡخِلۡ يَدَكَ فِي جَيۡبِكَ تَخۡرُجۡ بَيۡضَآءَ مِنۡ غَيۡرِ سُوٓءٖۖ فِي تِسۡعِ ءَايَٰتٍ إِلَىٰ فِرۡعَوۡنَ وَقَوۡمِهِۦٓۚ إِنَّهُمۡ كَانُواْ قَوۡمٗا فَٰسِقِينَ ١٢

27-12. Et introduis ta main dans l'ouverture de ta tunique. Elle sortira blanche et sans aucun mal - un des neuf prodiges à Pharaon et à son peuple, car ils sont vraiment des gens pervers. »

فَلَمَّا جَآءَتۡهُمۡ ءَايَٰتُنَا مُبۡصِرَةٗ قَالُواْ هَٰذَا سِحۡرٞ مُّبِينٞ ١٣

27-13. Et lorsque Nos prodiges leur parvinrent, clairs et explicites, ils dirent : « C'est là une magie évidente ! »

وَجَحَدُواْ بِهَا وَٱسۡتَيۡقَنَتۡهَآ أَنفُسُهُمۡ ظُلۡمٗا وَعُلُوّٗاۚ فَٱنظُرۡ كَيۡفَ كَانَ عَٰقِبَةُ ٱلۡمُفۡسِدِينَ ١٤

27-14. Ils les nièrent injustement et orgueilleusement, tandis qu'en eux-mêmes ils y croyaient avec certitude. Regarde donc ce qu'il est advenu des corrupteurs.

C'est-à-dire, souvenez-vous de cette belle et noble histoire qui parle de Moussa Ibn Imran ('aleyhi salam) et du début de la révélation qui lui fut faite, lorsqu'Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, le choisit pour Son message et lui parla directement. Après avoir séjourné plusieurs années à Madian, il partit avec sa famille en direction de l'Égypte. Mais à mi-chemin, il s'égara par une nuit froide et sombre. Il dit alors à sa famille :
« **J'ai aperçu un feu** » au loin
« …**je vais vous en apporter des nouvelles** » sur la route
« …**ou bien je vous apporterai un tison allumé afin que vous vous réchauffiez**. » Cela indique que lui et sa famille étaient perdus et transis de froid.

« **Lorsqu'il y arriva, on l'appela « béni soit Celui qui est dans le feu et Celui qui est tout autour**. » C'est-à-dire qu'Allah, Exalté et Loué soit-Il, l'appela et lui dit que c'était un lieu sacré et béni, et qu'une partie de sa nature bénie résidait dans le fait qu'Allah en avait fait le lieu où Il avait parlé directement à Moussa, l'avait appelé et l'avait désigné comme Son Messager.
« …**et gloire à Allah, Seigneur de l'univers**. » Et Exalté soit-Il, bien au-dessus de toute imperfection ; Il est parfait en Ses attributs et en Ses œuvres.

« **Ô Moussa, c'est Moi, Allah**, » c'est-à-dire qu'Allah lui a dit qu'Il est Allah, le Seul digne d'adoration, sans associé ni partenaire, comme Il l'a dit ailleurs :
« **Certes, c'est Moi Allah : point de divinité que Moi. Adore-Moi donc et accomplis la Ṣalāt pour te souvenir de Moi**. » (Tâ Hâ 20 :14)

« …**le Tout-Puissant**, » Qui a soumis toutes choses et à qui toutes les créatures se soumettent
« …**le Sage**. » Par Sa sagesse, Il a envoyé Son serviteur Moussa Ibn Imran, qu'Allah savait apte à transmettre Son message, à recevoir Sa révélation et à s'adresser directement à Lui. Parce qu'Il est si puissant, vous devez vous en remettre à Lui et ne pas vous sentir vulnérables car vous êtes seuls et avez de nombreux ennemis, puissants, car leurs destins sont entre les mains d'Allah et tous leurs mouvements sont sous Son contrôle.

« **Jette ton bâton.** » Alors il le jeta par terre
« **Quand il le vit remuer comme un serpent**, » le mot traduit ici par « **serpent** » fait référence à un serpent mâle qui se meut rapidement.
« …**il tourna le dos [pour fuir] sans revenir sur ses pas** » par peur du serpent qu'il avait aperçu, ce qui était une réaction humaine normale. Mais Allah Exalté lui dit :

« **Ô Moussa, n'aie pas peur** ! »Ailleurs, Allah nous dit :
« … **Approche et n'aie pas peur : tu es du nombre de ceux qui sont en sécurité**. » (Al-Qassas 28 : 31)

« **Les Messagers n'ont point peur auprès de Moi**. » Car tout ce qui peut inspirer la crainte est soumis à Sa volonté et à Son décret, et relève de Son contrôle et de Son commandement. Ceux qu'Allah choisit pour Son message et Sa révélation ne doivent craindre que Lui, surtout lorsqu'ils sont très proches de Lui et ont été choisis pour Lui parler.

« **Sauf celui qui a commis une injustice puis a remplacé le mal par le bien**, » celui-là est susceptible d'être en proie à la crainte et à la vulnérabilité, à cause de ses méfaits et de ses péchés. Quant aux Messagers, qu'ont-ils ressenti face à la vulnérabilité et à la crainte ? Néanmoins, si une personne se fait du tort à elle-même en désobéissant à Allah, puis se repent et se tourne vers Lui, substituant les bonnes actions à ses mauvaises et l'obéissance à la désobéissance, Allah est Pardonneur et Miséricordieux. Nul ne doit donc désespérer de Sa miséricorde et de Son pardon, car Il pardonne tous les péchés et Il est plus miséricordieux envers Son serviteur qu'une mère envers son enfant.

« **Et introduis ta main dans l'ouverture de ta tunique. Elle sortira blanche et sans aucun mal**, » c'est-à-dire sans lèpre ni maladie ; au contraire, sa blancheur éclatante éblouira les spectateurs.
« **Un des neuf prodiges à Pharaon et à son peuple**. » C'est-à-dire que ces deux signes : la transformation du bâton en serpent mouvant et la main sortant du vêtement d'une blancheur éclatante, font partie des neuf signes. Allez avec eux et appelez Pharaon et son peuple.
« …**car ils sont vraiment des gens pervers**, » qui ont commis le mal en associant des partenaires à Allah, en se rebellant et en méprisant les serviteurs d'Allah, et par leur comportement arrogant sur la terre.
Alors Moussa (‘aleyhi salam) alla trouver Pharaon et ses chefs, et il les appela à Allah et leur montra les signes.

« **Et lorsque Nos prodiges leur parvinrent, clairs et explicites**, » signes manifestes de vérité, aussi visibles que la lumière du jour,
« ….**ils dirent : « C'est là une magie évidente ! »** » Mais ils ne se contentèrent pas d'affirmer que c'était de la magie ; ils dirent que c'était de la magie, une évidence pour tous. Voilà qui est bien étrange, que des signes clairs et une lumière éclatante soient considérés comme la plus flagrante supercherie et la plus grande magie ! N'est-ce pas là une arrogance extrême et un pur charlatanisme ?
« **Ils les nièrent injustement**, » ont mécru et nié les signes d'Allah

« …**et orgueilleusement** » envers la vérité et envers les autres, et ils étaient trop arrogants pour se soumettre aux Messagers.

« …**tandis qu'en eux-mêmes ils y croyaient avec certitude**. » Leur rejet ne reposait pas sur le doute ou l'incertitude ; ils les rejetèrent malgré leur certitude de leur véracité, par méchanceté et injustice envers la vérité de leur Seigneur et envers eux-mêmes.

« **Regarde donc ce qu'il est advenu des corrupteurs** » Car ce fut le pire des sorts. Allah les anéantit et les noya dans la mer ; Il les couvrit de honte et fit hériter de leurs demeures les faibles et les opprimés parmi Ses serviteurs.

27-15. Nous avons effectivement donné à David et à Salomon une science ; et ils dirent : « Louange à Allah qui nous a favorisés à beaucoup de Ses serviteurs croyants. »

27-16. Et Salomon hérita de David et dit : « Ô hommes ! On nous a appris le langage des oiseaux ; et on nous a donné part de toutes choses. C'est là vraiment la grâce évidente.

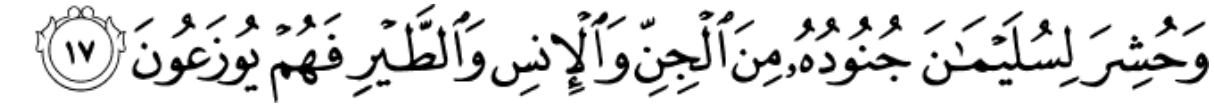

27-17. Et furent rassemblées pour Salomon, ses armées de djinns, d'hommes et d'oiseaux, et furent placées en rangs.

Dans ce Qur'an, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, mentionne et souligne Ses bénédictions envers Daoud et son fils Souleyman (‘aleyhim salam), qu'Il a comblés d'un savoir abondant, comme Il nous le dit ailleurs :

« **Et David, et Salomon, quand ils eurent à juger au sujet d'un champ cultivé où des moutons appartenant à une peuplade étaient allés paître, la nuit. Et Nous étions témoin de leur jugement. Nous la fîmes comprendre à Salomon. Et à chacun Nous donnâmes la faculté de juger et le**

savoir. Et Nous asservîmes les montagnes à exalter Notre Gloire en compagnie de David, ainsi que les oiseaux. Et c'est Nous qui sommes le Faiseur. » (Al-Anbiyâ' 21 : 78-79)

« …**et ils dirent**, » en remerciement à leur Seigneur pour Ses grandes bénédictions et pour la connaissance qu'Il leur a accordée :
« **Louange à Allah qui nous a favorisés à beaucoup de Ses serviteurs croyants** ! » Ils louèrent donc tous deux Allah de les avoir fait croyants et bénis puisqu'ils comptaient parmi l'élite.

Il existe sans aucun doute quatre degrés de croyants : les justes, au-dessus desquels se trouvent les martyrs, au-dessus desquels se trouvent les forts et sincères dans la foi [siddiqin], au-dessus desquels se trouvent les Prophètes.

Daoud et Souleyman comptaient parmi l'élite des Messagers. Bien qu'ils ne soient pas aussi respectés que les cinq Messagers à la détermination inébranlable, ils figurent parmi les Messagers nobles et vertueux qu'Allah mentionne avec éloge dans Son Livre. Ils louèrent donc Allah pour avoir atteint ce rang. C'est là le signe d'une personne bénie : elle est reconnaissante envers Allah pour Ses bienfaits, tant spirituels que matériels, et elle reconnaît toutes les grâces de son Seigneur sans pour autant s'en vanter ni s'enorgueillir. Au contraire, elle comprend que cela exige d'elle une profonde gratitude.

Après avoir loué les deux hommes ensemble, Allah, Exalté et Loué soit-Il, s'attarde ensuite sur les bienfaits particuliers accordés à Souleyman du fait qu'Il lui avait conféré une grande puissance, une grande autorité et il avait été comblé de grâces que son père n'avait pas reçues. Que la paix et les bénédictions d'Allah soient sur eux deux.

« **Et Salomon hérita de David**, » c'est-à-dire qu'il hérita de son savoir et de sa prophétie, et qu'il ajouta son propre savoir à celui de son père. Il apprit peut-être de son père ce qu'il possédait déjà, en plus de ce qu'il savait déjà à l'époque de son père, comme nous l'avons vu précédemment, Allah dit :
« **Nous la fîmes comprendre à Salomon**... » (Al-Anbiyâ' 21 : 79)

Souleyman dit, en signe de gratitude envers Allah et pour exprimer Ses bienfaits :
« **Ô hommes ! On nous a appris le langage des oiseaux**. » Il comprenait ce que disaient les oiseaux, comme lorsqu'il conversa avec la huppe qui lui répondit, et comme il comprenait les paroles des fourmis à leurs congénères, comme nous le verrons plus loin. Ce don n'était accordé à personne d'autre qu'à Souleyman (‘aleyhi salam).

« **Et on nous a donné part de toutes choses**, » c'est-à-dire qu'Allah nous a accordé de nombreuses bénédictions et des moyens de puissance, d'autorité et de force qu'Il n'a accordés à aucun autre être humain. C'est pourquoi il invoqua son Seigneur et dit :
« **Il dit : « Seigneur, pardonne-moi et fais-moi don d'un royaume tel que nul après moi n'aura de pareil. C'est Toi le grand Dispensateur. »** » (Sâd 38 : 35)

Allah Exalté Tout-Puissant lui soumit alors les démons, et ils accomplissaient avec Lui les œuvres que nul autre ne pouvait réaliser. Il lui soumit également le vent ; celui-ci parcourait chaque matin la distance d'un mois de marche, et chaque soir également :
« **Et à Salomon (Nous avons assujetti) le vent, dont le parcours du matin équivaut à un mois (de marche) et le parcours du soir, un mois aussi. Et pour lui Nous avons fait couler la source de cuivre. Et parmi les djinns il y en a qui travaillaient sous ses ordres, par permission de son Seigneur. Quiconque d'entre eux, cependant, déviait de Notre ordre, Nous lui faisions goûter au châtiment de la fournaise**. » (Saba 34 : 12).

« **C'est là**, » qu'Allah nous a accordé, par lequel Il nous a comblés de faveurs et pour lequel Il nous a distingués, « **vraiment la grâce évidente**, » c'est-à-dire une faveur manifeste. Ainsi, il reconnut pleinement les bienfaits d'Allah, à Lui les Louanges et la Gloire.

« **Et furent rassemblées pour Salomon, ses armées de djinns, d'hommes et d'oiseaux, et furent placées en rangs**. » Autrement dit, ses troupes immenses et variées, composées de djinns, de démons et d'oiseaux, se rassemblaient devant lui. Elles formèrent des rangs ordonnés et se comportèrent de manière très disciplinée lors de leurs marches, de leurs haltes et de leurs reprises. Il avait pris les dispositions nécessaires et était bien équipé. Toutes ces troupes étaient sous son commandement et ne pouvaient ni lui désobéir ni se rebeller. Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, dit ailleurs :
« **Voilà Notre don ; distribue-le ou retiens-le sans avoir à en rendre compte**. » (Sâd 38 : 39)

- C'est-à-dire donner sans mesure. Il partit donc avec cette immense armée pour l'un de ses voyages.

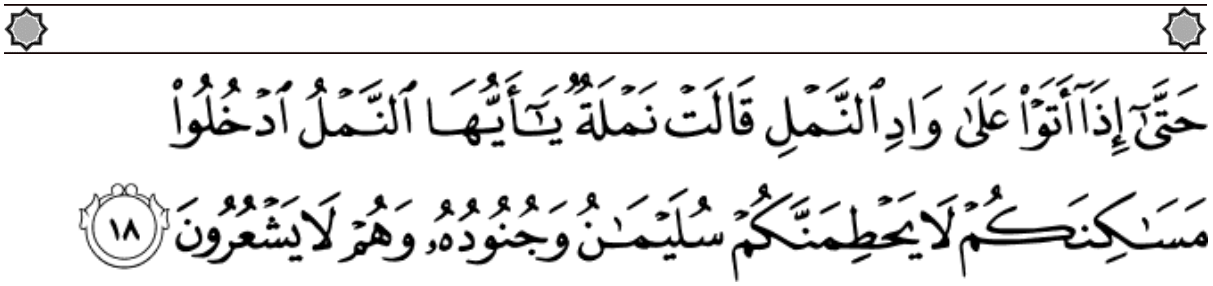
حَتَّىٰٓ إِذَآ أَتَوۡاْ عَلَىٰ وَادِ ٱلنَّمۡلِ قَالَتۡ نَمۡلَةٞ يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّمۡلُ ٱدۡخُلُواْ
مَسَٰكِنَكُمۡ لَا يَحۡطِمَنَّكُمۡ سُلَيۡمَٰنُ وَجُنُودُهُۥ وَهُمۡ لَا يَشۡعُرُونَ ١٨

27-18. Quand ils arrivèrent à la Vallée des Fourmis, une fourmi dit : « Ô fourmis, entrez dans vos demeures, [de peur] que Salomon et ses armées ne vous écrasent [sous leurs pieds] sans s'en rendre compte. »

فَتَبَسَّمَ ضَاحِكًا مِّن قَوْلِهَا وَقَالَ رَبِّ أَوْزِعْنِيٓ أَنْ أَشْكُرَ نِعْمَتَكَ
ٱلَّتِيٓ أَنْعَمْتَ عَلَيَّ وَعَلَىٰ وَٰلِدَيَّ وَأَنْ أَعْمَلَ صَٰلِحًا تَرْضَىٰهُ وَأَدْخِلْنِي
بِرَحْمَتِكَ فِي عِبَادِكَ ٱلصَّٰلِحِينَ ﴿١٩﴾

27-19. Il sourit, amusé par ses propos et dit : « Permets-moi Seigneur, de rendre grâce pour le bienfait dont Tu m'as comblé ainsi que mes père et mère, et que je fasse une bonne œuvre que tu agrées et fais-moi entrer, par Ta miséricorde, parmi Tes serviteurs vertueux. »

« **Et lorsqu'ils arrivèrent dans la vallée des fourmis, une fourmi dit** : » alertant ainsi ses congénères :

« **Ô fourmis, entrez dans vos demeures, [de peur] que Salomon et ses armées ne vous écrasent [sous leurs pieds] sans s'en rendre compte** » Cette fourmi avertit les autres et leur fit entendre, soit par elle-même, auquel cas Allah leur accorda une ouïe extraordinaire, car l'alarme qui fut donnée à toutes les fourmis qui peuplaient la vallée fut déclenchée par une seule, et ce serait quelque chose de tout à fait étonnant ; ou bien cette fourmi l'a dit aux autres autour d'elle, et la nouvelle s'est transmise de l'une à l'autre jusqu'à ce qu'elle les ait toutes atteintes, leur disant d'être prudentes et comment prendre des précautions, c'est-à-dire en entrant dans leurs habitations.

Cette fourmi leur révéla qui étaient Souleyman et ses troupes, ainsi que l'étendue de son autorité, et leur présenta ses excuses en leur nom, disant : « S'ils vous écrasent, ce ne sera pas intentionnel de leur part et ils ne se rendront même pas compte de ce qui s'est passé. » Souleyman (‘aleyhi salam) entendit les paroles de la fourmi et sourit, amusé. Il fut émerveillé par son éloquence, ses conseils et son aisance. C'est ainsi que se comportaient les Prophètes (aleyhim salam) : ils avaient une parfaite courtoisie et manifestaient leur étonnement à bon escient, sans jamais aller plus loin que le sourire. Quant au Messager (sallallahou ‘aleyhi wa sallam), son rire était toujours un sourire. Rire bruyamment est signe d'impolitesse et de manque de respect, mais ne pas sourire et ne pas s'émerveiller de ce qui est extraordinaire est révélateur d'une rudesse et d'un manque de cœur. Les Messagers étaient bien au-dessus de telles attitudes.

Souleyman a dit, en remerciement à Allah qui lui avait permis d'atteindre ce niveau d'honneur :

« **Permets-moi Seigneur**, » inspire-moi « **de rendre grâce pour le bienfait dont Tu m'as comblé ainsi que mes père et mère**. » Car la bénédiction faite aux parents est une bénédiction pour l'enfant. Il demanda donc à son Seigneur de lui permettre d'être constamment reconnaissant pour Ses bienfaits, tant spirituels que matériels, envers lui et ses parents.

« ….**et que je fasse une bonne œuvre que tu agrées**, » car elles sont conformes à Tes commandements et accomplies sincèrement, sans rien qui puisse les compromettre ou les corrompre.

« …**et fais-moi entrer, par Ta miséricorde, parmi Tes serviteurs vertueux** » et admets-moi au Paradis car le Paradis est le lot des vertueux à tous les niveaux. Ceci est une histoire qu'Allah nous raconte sur la réaction de Souleyman lorsqu'il entendit les paroles de la fourmi.

Il évoque ensuite une autre histoire, décrivant comment Souleyman parlait aux oiseaux :

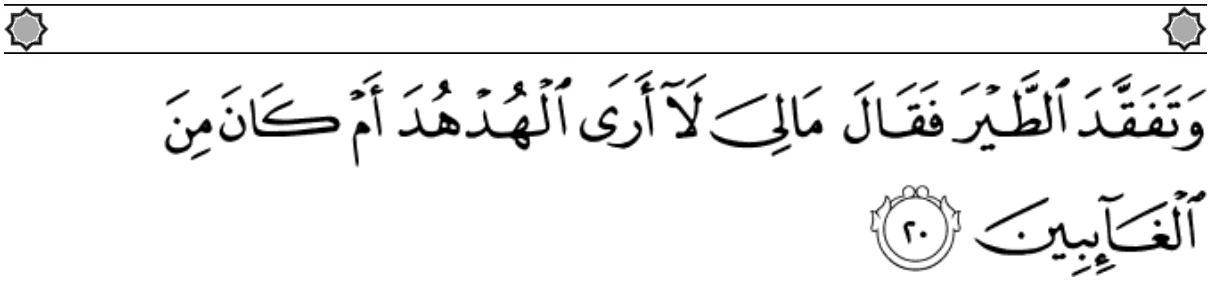
وَتَفَقَّدَ ٱلطَّيْرَ فَقَالَ مَالِيَ لَآ أَرَى ٱلْهُدْهُدَ أَمْ كَانَ مِنَ ٱلْغَآئِبِينَ ﴿٢٠﴾

27-20. Puis il passa en revue les oiseaux et dit : « Pourquoi ne vois-je pas la huppe ? Est-elle parmi les absents ?

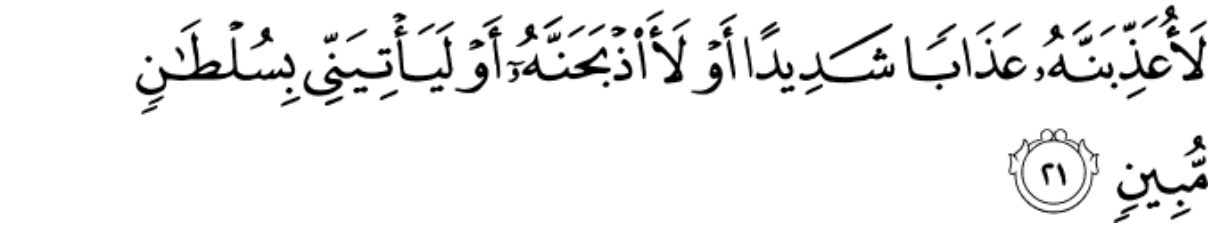
لَأُعَذِّبَنَّهُۥ عَذَابًا شَدِيدًا أَوْ لَأَا۟ذْبَحَنَّهُۥٓ أَوْ لَيَأْتِيَنِّى بِسُلْطَٰنٍ مُّبِينٍ ﴿٢١﴾

27-21. Je la châtierai sévèrement ! Ou je l'égorgerai ! Ou bien elle m'apportera un argument explicite. »

« **Puis il passa en revue les oiseaux**, » ceci témoigne de sa parfaite maîtrise, de son sens aigu du commandement et montre comment il gérait seul les affaires, petites comme grandes, sans négliger cette question cruciale : vérifier que tous les oiseaux étaient présents et qu'aucun ne manquait à l'appel. C'est ce que souligne ce verset. L'affirmation selon laquelle il aurait vérifié la présence des oiseaux pour localiser la huppe et ainsi savoir si l'eau était proche ou lointaine, sous prétexte que la huppe pouvait voir l'eau sous une épaisse couche de terre, est sans fondement. Rien ne prouve cette thèse ; au contraire, l'analyse rationnelle et textuelle démontre sa fausseté.

Quant aux preuves rationnelles, il est établi par la coutume et l'expérience que tous ces animaux étaient présents et qu'aucun ne possédait cette vision extraordinaire lui permettant de voir de l'eau sous une épaisse couche de terre. Si tel avait été le cas, Allah l'aurait mentionné puisque cela aurait été un signe des plus manifestes.

Quant aux preuves textuelles, si tel avait été le sens voulu, le texte aurait dit : « Il chercha la huppe pour chercher de l'eau puis, ne la trouvant pas, il dit ce qu'il a dit », ou « Il chercha la huppe, » ou encore des expressions similaires. Or, il vérifia plutôt la présence des oiseaux et s'assura qu'ils occupaient bien les positions qu'il leur avait assignées. De plus, Souleyman ('aleyhi salam) n'avait pas un besoin urgent d'eau au point d'avoir besoin de l'habileté de la huppe puisqu'il disposait des démons et des puissants djinns, capables de puiser de l'eau pour lui, quelle que soit sa profondeur. Allah Exalté lui avait également soumis le vent ; celui-ci pouvait parcourir la distance d'un mois de marche le matin et celle d'un mois de marche le soir :
« **Et à Salomon (Nous avons assujetti) le vent, dont le parcours du matin équivaut à un mois (de marche) et le parcours du soir, un mois aussi. Et pour lui Nous avons fait couler la source de cuivre. Et parmi les djinns il y en a qui travaillaient sous ses ordres, par permission de son Seigneur. Quiconque d'entre eux, cependant, déviait de Notre ordre, Nous lui faisions goûter au châtiment de la fournaise**. » (Saba 34 : 12).
Dès lors, pourquoi aurait-il eu besoin de la huppe ?

Ces interprétations, que l'on retrouve dans certains commentaires et qui sont largement rapportées et connues, ont été transmises mot pour mot d'après les avis des Enfants d'Isra-il. Cependant, ceux qui les ont rapportées ignoraient qu'elles étaient contraires au sens authentique. Elles ont continué à se transmettre de narrateur en narrateur, au point d'être considérées comme vraies, et c'est ainsi que ces avis erronés ont été inclus dans certains tafasir (commentaires du Qur'an).

Mais ceux qui sont clairvoyants et intelligents comprennent que ce Qur'an arabe, dans lequel Allah s'adresse à toute l'humanité, savante ou ignorante, les invite à méditer sur son sens et à l'interpréter selon la langue arabe, parfaitement maîtrisée et que les Arabes authentiques connaissent bien. Ainsi, si des avis sont rapportés d'une autre personne que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam), ils doivent être compris à la lumière de ce principe ; s'ils y sont conformes, ils peuvent être acceptés puisque le texte le confirme. Mais si le texte et/ou son sens diffèrent, alors cet avis doit être rejeté et considéré comme faux car nous disposons du texte original de référence, bien connu, qui affirme le contraire. C'est une conclusion qui se dégage du sens et des indications du texte.

En conclusion, le fait que Souleyman (‘aleyhi salam) ait vérifié les oiseaux et remarqué l’absence de la huppe indique qu’il avait le contrôle total, qu’il était habile à gérer lui-même son territoire et qu’il était très intelligent et alerte puisqu’il a remarqué l’absence de ce petit oiseau.

« **Et dit : « Pourquoi ne vois-je pas la huppe ? Est-elle parmi les absents** ? » Autrement dit, est-ce parce que je ne la vois pas qu’elle est invisible, cachée parmi ces nombreuses communautés, ou bien parce qu’elle est absente sans permission et sans que je l’aie demandée ?

Alors, il se mit en colère et la menaça, disant : « **Je la châtierai sévèrement ! Ou je l’égorgerai, ou bien elle m’apportera un argument explicite** ! » Cela témoigne de sa piété et de son équité parfaites ; il ne jura pas simplement de le punir ou de le tuer car cela n’aurait été possible que si elle avait commis un péché ou une faute. Or, son absence pouvait avoir une excuse valable. C’est pourquoi, par piété et sagesse, il fit cette exception.

فَمَكَثَ غَيْرَ بَعِيدٍ فَقَالَ أَحَطتُ بِمَا لَمْ تُحِطْ بِهِۦ وَجِئْتُكَ مِن
سَبَإٍۭ بِنَبَإٍ يَقِينٍ ﴿٢٢﴾

27-22. Mais elle n’était restée (absente) que peu de temps et dit : « J’ai appris ce que tu n’as point appris ; et je te rapporte une nouvelle sûre de Saba' :

إِنِّى وَجَدتُّ ٱمْرَأَةً تَمْلِكُهُمْ وَأُوتِيَتْ مِن كُلِّ شَىْءٍ وَلَهَا عَرْشٌ
عَظِيمٌ ﴿٢٣﴾

27-23. J’ai trouvé qu’une femme est leur reine, que de toute chose elle a été comblée et qu’elle a un trône magnifique.

وَجَدتُّهَا وَقَوْمَهَا يَسْجُدُونَ لِلشَّمْسِ مِن دُونِ ٱللَّهِ وَزَيَّنَ لَهُمُ
ٱلشَّيْطَٰنُ أَعْمَٰلَهُمْ فَصَدَّهُمْ عَنِ ٱلسَّبِيلِ فَهُمْ لَا يَهْتَدُونَ ﴿٢٤﴾

27-24. Je l’ai trouvée, elle et son peuple, se prosternant devant le soleil au lieu d’Allah. Le diable leur a embelli leurs actions, et les a détournés du droit chemin, et ils ne sont pas bien guidés.

أَلَّا يَسْجُدُوا لِلَّهِ الَّذِي يُخْرِجُ الْخَبْءَ فِي السَّمَاوَاتِ وَالْأَرْضِ وَيَعْلَمُ مَا تُخْفُونَ وَمَا تُعْلِنُونَ ﴿٢٥﴾

27-25. Que ne se prosternent-ils devant Allah qui fait sortir ce qui est caché dans les cieux et la terre,[1] et qui sait ce que vous cachez et aussi ce que vous divulguez ?

اللَّهُ لَا إِلَٰهَ إِلَّا هُوَ رَبُّ الْعَرْشِ الْعَظِيمِ ﴿٢٦﴾

27-26. Allah ! Point de divinité à part Lui, le Seigneur du Trône Immense.

« **Mais elle n'était restée (absente) que peu de temps**. » Ceci témoigne de la vénération que les troupes de Souleyman lui portaient et de l'autorité qu'il exerçait sur elles. Même si cette huppe, qui avait manqué à l'appel, avait une bonne excuse, elle ne put rester longtemps absente.

« …**et dit** » à Souleyman : « **j'ai appris quelque chose dont tu n'as aucune connaissance** » c'est-à-dire que j'ai une connaissance que tu n'as pas, malgré tes vastes connaissances et ton niveau élevé dans ce domaine.
« …**et je te rapporte une nouvelle sûre** » c'est-à-dire certaines informations
« …**de Saba'** » c'est le nom d'une tribu bien connue du Yémen.

Elle expliqua ensuite de quelle nouvelle il s'agissait et dit :
« **J'ai trouvé qu'une femme est leur reine** » sur la tribu de Saba', et « **que de toute chose elle a été comblée** » autrement dit, elle possédait tout ce qu'un souverain est censé avoir : richesses, armes, troupes, forteresses, citadelles, etc.
« …**et qu'elle a un trône magnifique**, » immense et magnifique. La taille du trône témoignait d'une grande domination et d'un pouvoir considérable ainsi que du grand nombre de conseillers dont disposait la souveraine.

« **Je l'ai trouvée, elle et son peuple, se prosternant devant le soleil au lieu d'Allah** » ; c'est-à-dire qu'ils étaient polythéistes et adoraient le soleil.
« **Le diable leur a embelli leurs actions et les a détournés du droit chemin**, » afin qu'ils croient que ce qu'ils suivaient était la vérité
« **…et ils ne sont pas bien guidés** » car si une personne pense que ce qu'elle suit est la vérité, il n'y a pas beaucoup d'espoir qu'elle soit guidée jusqu'à ce qu'elle change ses croyances.

[1] « **Ce qui est caché dans les cieux et sur la terre** » par exemple, la pluie dans les cieux et les graines qui produisent la végétation sur la terre.

Puis il dit : « **Que ne se prosternent-ils devant Allah qui fait sortir ce qui est caché dans les cieux et la terre**. » Il connaît ce qui est caché et secret dans toutes les régions des cieux et de la terre, y compris les plus petites créatures, les semences et ce qui est caché dans les cœurs des hommes. Il fait apparaître ce qui est caché sur la terre et dans les cieux en envoyant la pluie et en faisant croître les plantes, et Il fera apparaître ce qui est caché sur la terre lorsque la Trompette retentira et que les morts sortiront de terre, afin de les rétribuer selon leurs œuvres.
Et Il « **sait ce que vous cachez et aussi ce que vous divulguez**. »

« **Allah ! Point de divinité à part Lui**, » c'est-à-dire que nul ne doit adorer, se tourner vers, s'humilier devant ou aimer quiconque d'autre que Lui car Il est le Seul à qui la dévotion doit être témoignée, en raison de Ses attributs parfaits et des bénédictions qu'Il accorde, qui rendent cette pure dévotion indispensable.

« …**le Seigneur du Trône Immense**, » qui est le toit de la création, aussi vaste que la terre et les cieux. Le Souverain, qui possède une grande autorité et une grande puissance, est Celui devant qui nous devons nous humilier, nous prosterner et nous incliner. La huppe fut épargnée de toute punition lorsqu'elle apporta cette importante nouvelle, et Souleyman fut stupéfait qu'on la lui ait cachée.

En raison de sa sagesse et de sa maturité, il voulut vérifier l'information :

قَالَ سَنَنظُرُ أَصَدَقْتَ أَمْ كُنتَ مِنَ ٱلْكَٰذِبِينَ ﴿٢٧﴾

27-27. Alors, Salomon dit : « Nous allons voir si tu as dit la vérité ou si tu as menti.

ٱذْهَب بِّكِتَٰبِى هَٰذَا فَأَلْقِهْ إِلَيْهِمْ ثُمَّ تَوَلَّ عَنْهُمْ فَٱنظُرْ مَاذَا يَرْجِعُونَ ﴿٢٨﴾

27-28. Pars avec ma lettre que voici ; puis lance-la à eux ; ensuite tiens-toi à l'écart d'eux pour voir ce que sera leur réponse.

« **Souleyman dit : « Nous verrons si tu dis la vérité ou si tu mens. Prends cette lettre**. » » Nous verrons le texte de celle-ci ci-dessous.

« …**puis lance-la à eux ; ensuite tiens-toi à l'écart d'eux**, » c'est-à-dire, éloigne-toi d'eux, mais pas trop.

« …**pour voir ce que sera leur réponse** » comment, ils te répondront.

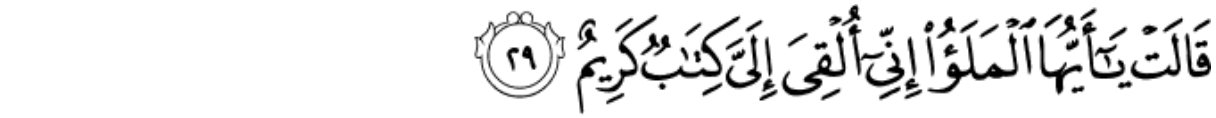

27-29. La reine dit : « Ô notables ! Une noble lettre m'a été lancée.

27-30. Elle vient de Salomon ; et c'est : « Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux,

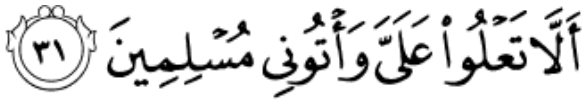

27-31. Ne soyez pas hautains avec moi et venez à moi en toute soumission. »

Alors la huppe prit la lettre et la leur remit. La reine de Saba dit à son peuple :

« **Une noble lettre m'a été lancée**, » c'est-à-dire une lettre de grande importance, provenant de l'un des plus grands rois de la terre.

Elle a ensuite mis en évidence le contenu de la lettre, en disant :

« **Cela provient de Souleyman, et cela commence ainsi : Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux. Ne soyez pas arrogants envers moi, mais venez à moi avec soumission**, » c'est-à-dire, ne cherchez pas à prouver votre supériorité sur moi ; soumettez-vous plutôt à mon autorité, obéissez à mes commandements et venez à moi en toute soumission.

Ce texte est très concis, mais aussi parfaitement clair leur interdisant de faire preuve d'arrogance envers lui ou de persister dans leur attitude, et leur enjoint de se soumettre à son autorité, de lui obéir, de venir à lui et d'accepter son appel à la soumission. Il est donc recommandé de commencer ses lettres en citant intégralement la Basmala (« Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux ») et d'indiquer le nom de l'expéditeur dès la première ligne.

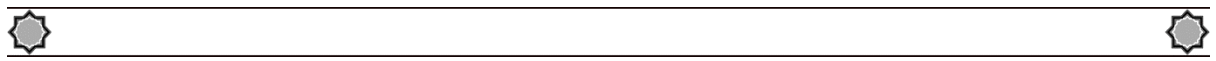

قَالَتْ يَٰٓأَيُّهَا ٱلْمَلَؤُا۟ أَفْتُونِى فِىٓ أَمْرِى مَا كُنتُ قَاطِعَةً أَمْرًا حَتَّىٰ تَشْهَدُونِ ﴿٣٢﴾

27-32. Elle dit : « Ô notables ! Conseillez-moi sur cette affaire : je ne déciderai rien sans que vous ne soyez présents (pour me conseiller). »

قَالُوا۟ نَحْنُ أُو۟لُوا۟ قُوَّةٍ وَأُو۟لُوا۟ بَأْسٍ شَدِيدٍ وَٱلْأَمْرُ إِلَيْكِ فَٱنظُرِى مَاذَا تَأْمُرِينَ ﴿٣٣﴾

27-33. Ils dirent : « Nous sommes détenteurs d'une force et d'une puissance redoutable. Le commandement cependant t'appartient. Regarde donc ce que tu veux ordonner. »

قَالَتْ إِنَّ ٱلْمُلُوكَ إِذَا دَخَلُوا۟ قَرْيَةً أَفْسَدُوهَا وَجَعَلُوٓا۟ أَعِزَّةَ أَهْلِهَآ أَذِلَّةً ۖ وَكَذَٰلِكَ يَفْعَلُونَ ﴿٣٤﴾

27-34. Elle dit : « En vérité, quand les rois entrent dans une cité ils la corrompent, et font de ses honorables citoyens des humiliés. Et c'est ainsi qu'ils agissent.

وَإِنِّى مُرْسِلَةٌ إِلَيْهِم بِهَدِيَّةٍ فَنَاظِرَةٌۢ بِمَ يَرْجِعُ ٱلْمُرْسَلُونَ ﴿٣٥﴾

27-35. Moi, je vais leur envoyer un présent, puis je verrai ce que les envoyés ramèneront. »

En signe de sa détermination et de sa sagesse, elle réunit les personnalités les plus importantes et les plus influentes de son royaume et déclara :
« **Ô chefs, conseillez-moi sur cette affaire à laquelle je suis confronté** » ; dites-moi comment nous devons réagir. Devons-nous lui obéir et nous soumettre, ou que devons-nous faire ?
« …**car je ne prends aucune décision sans votre consentement** » c'est-à-dire que je ne prends aucune décision sans vous consulter.

Ils dirent : « **Nous sommes détenteurs d'une force et d'une puissance redoutable**, » c'est-à-dire que si tu rejettes son appel et ne lui obéit pas, nous sommes forts et capables de combattre. Il semble qu'ils étaient enclins à cette opinion qui, s'ils l'avaient suivie, aurait conduit à leur perte. Mais ils ne s'y sont pas arrêtés ; ils ont plutôt dit :

« **Le commandement cependant t'appartient** » c'est-à-dire que c'est ta décision, car ils étaient conscients de sa maturité, de sa détermination et de sa sincérité à leur égard.
« **Regarde donc** » c'est-à-dire, réfléchit bien à la question et décide « **ce que tu veux ordonner**. »

Convaincue par leurs propos et leur expliquant les conséquences néfastes des combats, elle leur dit : « **En vérité, quand les rois entrent dans une cité ils la corrompent** » : ils tuent, font des prisonniers, pillent ses richesses et détruisent ses bâtiments
« …**et font de ses honorables citoyens des humiliés. Et c'est ainsi qu'ils agissent.** » Autrement dit, ils relèguent les dirigeants et les personnes les plus nobles au rang des plus humbles. En d'autres termes, la guerre n'est pas une bonne idée. De plus, je ne me soumettrai pas avant d'en savoir plus et d'avoir envoyé quelqu'un se renseigner sur sa situation ; nous fonderons ensuite notre décision sur ces informations.

Elle dit alors : « **Je vais leur envoyer un présent, puis je verrai ce que les envoyés ramèneront**. »
Persistera-t-Il dans ses propos ou bien se laissera-t-il influencer par le présent et changera-t-il d'avis ? Quelle est sa situation et celle de ses troupes[1] ?

فَلَمَّا جَآءَ سُلَيۡمَٰنَ قَالَ أَتُمِدُّونَنِ بِمَالٖ فَمَآ ءَاتَىٰنِۦَ ٱللَّهُ خَيۡرٞ مِّمَّآ ءَاتَىٰكُم
بَلۡ أَنتُم بِهَدِيَّتِكُمۡ تَفۡرَحُونَ ٣٦

27-36. Puis, lorsque [la délégation] arriva auprès de Salomon, celui-ci dit : « Est-ce avec des biens que vous voulez m'apaiser ? Alors que ce qu'Allah m'a procuré est meilleur que ce qu'Il vous a procuré. Mais c'est vous plutôt qui vous réjouissez de votre cadeau.

ٱرۡجِعۡ إِلَيۡهِمۡ فَلَنَأۡتِيَنَّهُمۡ بِجُنُودٖ لَّا قِبَلَ لَهُم بِهَا وَلَنُخۡرِجَنَّهُم مِّنۡهَآ أَذِلَّةٗ وَهُمۡ
صَٰغِرُونَ ٣٧

27-37. Retourne vers eux. Nous viendrons avec des armées contre lesquelles ils n'auront aucune résistance et nous les en expulserons tout humiliés et méprisés.

[1] Si vous voulez en savoir plus, je vous recommande cette excellente vidéo du Shaykh Muhammad Al-Maqrami sur le sujet : https://www.youtube.com/watch?v=rs_XmVuJBgs. Note du Traducteur.

Elle lui envoya donc un présent avec des émissaires choisis parmi les sages de son peuple.
« **Puis, lorsque [la délégation] arriva auprès de Salomon** » c'est-à-dire lorsque les envoyés sont venus à lui avec le présent, il a dit, les dénonçant et exprimant sa colère de ne pas avoir répondu et de ne pas s'être soumis à lui :
« **Est-ce avec des biens que vous voulez m'apaiser ? Alors que ce qu'Allah m'a procuré est meilleur que ce qu'Il vous a procuré**. » Votre présent ne m'apporte aucune joie et ne me procure aucun plaisir car Allah m'a comblé et m'a accordé de nombreuses grâces.
« **Mais c'est vous plutôt qui vous réjouissez de votre cadeau** » à cause de votre amour pour ce monde et parce que vous possédez peu de choses comparé à ce qu'Allah m'a donné.

Puis, faisant preuve de sagesse et certain de transmettre fidèlement ses paroles, il donna des instructions à l'envoyé sans les mettre par écrit. Il dit :
« **Retournez vers eux. Nous viendrons avec des armées contre lesquelles ils n'auront aucune résistance et nous les en expulserons tout humiliés et méprisés.** » L'envoyé retourna donc auprès d'eux et leur transmit les paroles de Souleyman ; ils se préparèrent alors à aller le rencontrer.

قَالَ يَٰٓأَيُّهَا ٱلْمَلَؤُا۟ أَيُّكُمْ يَأْتِينِى بِعَرْشِهَا قَبْلَ أَن يَأْتُونِى مُسْلِمِينَ ﴿٣٨﴾

27-38. Il dit : « Ô notables ! Qui de vous m'apportera son trône avant qu'ils ne viennent à moi soumis ? »

قَالَ عِفْرِيتٌ مِّنَ ٱلْجِنِّ أَنَا۠ ءَاتِيكَ بِهِۦ قَبْلَ أَن تَقُومَ مِن مَّقَامِكَ ۖ وَإِنِّى عَلَيْهِ لَقَوِىٌّ أَمِينٌ ﴿٣٩﴾

27-39. Un djinn redoutable dit : « Je te l'apporterai avant que tu ne te lèves de ta place : pour cela, je suis fort et digne de confiance. »

قَالَ ٱلَّذِى عِندَهُۥ عِلْمٌ مِّنَ ٱلْكِتَٰبِ أَنَا۠ ءَاتِيكَ بِهِۦ قَبْلَ أَن يَرْتَدَّ إِلَيْكَ طَرْفُكَ ۚ فَلَمَّا رَءَاهُ مُسْتَقِرًّا عِندَهُۥ قَالَ هَٰذَا مِن فَضْلِ رَبِّى لِيَبْلُوَنِىٓ ءَأَشْكُرُ أَمْ أَكْفُرُ ۖ وَمَن شَكَرَ فَإِنَّمَا يَشْكُرُ لِنَفْسِهِۦ ۖ وَمَن كَفَرَ فَإِنَّ رَبِّى غَنِىٌّ كَرِيمٌ ﴿٤٠﴾

27-40. Quelqu'un qui avait une connaissance du Livre dit : « Je te l'apporterai avant que tu n'aies cligné de l'œil. » Quand ensuite, Salomon a vu le trône installé auprès de lui, il dit : « Cela est de la grâce de mon Seigneur, pour m'éprouver si je suis reconnaissant ou si je suis ingrat. Quiconque est reconnaissant c'est dans son propre intérêt qu'il le fait, et quiconque est ingrat... alors mon Seigneur Se suffit à Lui-même et Il est Généreux. »

قَالَ نَكِّرُوا۟ لَهَا عَرْشَهَا نَنظُرْ أَتَهْتَدِىٓ أَمْ تَكُونُ مِنَ ٱلَّذِينَ لَا يَهْتَدُونَ ﴿٤١﴾

27-41. Et il dit [encore] : « Rendez-lui son trône méconnaissable, nous verrons alors si elle sera guidée ou si elle est du nombre de ceux qui ne sont pas guidés. »

Souleyman ('aleyhi salam) savait qu'ils viendraient inévitablement à lui, alors il dit aux djinns et aux humains présents avec lui :

« **Qui de vous m'apportera son trône avant qu'ils ne viennent à moi soumis**. » C'est-à-dire, afin qu'il me soit permis d'en disposer avant leur conversion à l'Islam, après quoi leurs biens ne me seront plus licites.

« **Un djinn redoutable dit** » les mots traduits ici par « **djinn redoutable** » fait référence à quelqu'un de fort, très actif et énergique.

« **Je te l'apporterai avant que tu ne te lèves de ta place : pour cela, je suis fort et digne de confiance**. » Il semble qu'à cette époque, Souleyman se trouvait au Levant (Grande Syrie), et qu'il y avait donc quatre mois de voyage entre lui et Saba, deux mois à l'aller et deux mois au retour. Cependant, malgré cela, ce puissant djinn déclara : Je m'engage à l'apporter, malgré sa taille imposante, son poids considérable et la distance, avant même que tu n'aies pu te lever. Les réunions, généralement longues, occupent la majeure partie de la matinée, soit environ un tiers de la journée ; il s'agit de leur durée maximale, bien qu'elles puissent être plus courtes ou plus longues.

L'un des sujets de ce grand roi possédait tout ce pouvoir mais il y en avait un autre qui parvint à le surpasser.

« **Quelqu'un qui avait une connaissance du Livre dit** : » C'était un homme pieux et savant, qui accompagnait Souleyman ; son nom était Asif Ibn Barkhiya. Il connaissait le plus grand nom d'Allah, celui par lequel Il répond à ceux qui L'invoquent et par lequel Il exauce les demandes.

« **Je te l'apporterai avant que tu n'aies cligné de l'œil**. » Il invoqua Allah par ce nom et cela lui fut apporté. Et Allah est plus Savant quant à savoir si c'est là le sens de ce passage (qu'il connaissait le plus grand nom d'Allah) ou s'il possédait une connaissance du Livre grâce à laquelle il pouvait faire venir quelque chose de loin et accomplir ce qui est difficile à réaliser.

« **Quand ensuite, Salomon a vu le trône installé auprès de lui**, **»**, il loua Allah, qu'Il soit Glorifié, de lui avoir accordé ce pouvoir et de lui avoir facilité la tâche, et il dit : « **Cela est de la grâce de mon Seigneur, pour m'éprouver si je suis reconnaissant ou si je suis ingrat**. » Autrement dit, c'est une épreuve pour moi. Il ne fut pas trompé par son pouvoir, son autorité et sa puissance, comme cela arrive souvent aux rois ignorants ; il savait plutôt que c'était une épreuve de son Seigneur, et il craignait de ne pas Le remercier pour cette bénédiction.

Puis il expliqua que la gratitude ne profite pas à Allah ; elle profite plutôt à celui qui la manifeste, comme il le dit :

« **Quiconque est reconnaissant c'est dans son propre intérêt qu'il le fait, et quiconque est ingrat... alors mon Seigneur Se suffit à Lui-même et Il est Généreux**. » Il est Self-Suffisant et n'a nul besoin des actions de cette personne et Il est Généreux et Bienfaisant, accordant des bienfaits aussi bien aux reconnaissants qu'aux ingrats, mais la gratitude pour les bienfaits en attirera davantage, tandis que l'ingratitude entraînera une diminution des bienfaits.

Alors Souleyman dit à ceux qui étaient avec lui : « **Rendez-lui son trône méconnaissable**, » c'est-à-dire, modifiez-le en y ajoutant ou en enlevant, et ainsi de suite.

« …**nous verrons alors** » et testons son intelligence

« …**si elle sera guidée** » Découvrira-t-elle la vérité et prouvera-t-elle ainsi qu'elle est intelligente et alerte, et qu'elle mérite d'être reine ?

« …**ou si elle est du nombre de ceux qui ne sont pas guidés** » ou elle ne le reconnaîtra pas.

فَلَمَّا جَآءَتْ قِيلَ أَهَٰكَذَا عَرْشُكِ ۖ قَالَتْ كَأَنَّهُۥ هُوَ ۚ وَأُوتِينَا ٱلْعِلْمَ مِن قَبْلِهَا وَكُنَّا مُسْلِمِينَ ﴿٤٢﴾

27-42. Quand elle fut venue on lui dit : « Est-ce que ton trône est ainsi ? » Elle dit : « C'est comme s'il l'était. » - [Salomon dit] : « Le savoir nous a été donné avant elle ; et nous étions déjà soumis. »

وَصَدَّهَا مَا كَانَت تَّعْبُدُ مِن دُونِ ٱللَّهِ ۖ إِنَّهَا كَانَتْ مِن قَوْمٍ كَٰفِرِينَ ﴿٤٣﴾

27-43. Or, ce qu'elle adorait en dehors d'Allah l'empêchait (d'être croyante) car elle faisait partie d'un peuple mécréant.

« **Quand elle fut venue** » et vint à Souleyman, il lui montra son trône ; à sa connaissance, elle ne l'avait pas vu pour la dernière fois dans son pays d'origine.
« **Est-ce que ton trône est ainsi** ? » C'est-à-dire, nous savons que vous avez un trône splendide ; est-il semblable à celui que nous vous avons apporté pour vous le montrer ?
« **Elle a dit : « C'est comme s'il l'était. »** » Cela souligne son intelligence et sa perspicacité, car elle n'a pas dit « c'est le même, » car il y avait des changements et des altérations mais elle ne l'a pas nié non plus parce qu'elle le reconnaissait. Elle a donc prononcé des mots vagues qui pouvaient signifier les deux et serait vrai dans les deux cas. Souleyman fut impressionnée par sa capacité à cerner la réalité et par la maturité de son raisonnement.

Ce que signifiaient ses paroles, c'est : avant cet événement (l'arrivée du trône), nous avons été informés de la souveraineté et de l'autorité de Souleyman, ainsi que de sa grande puissance. Nous avons alors constaté sa capacité à transporter le trône d'une grande distance. C'est pourquoi nous nous soumettons à lui et à son autorité.

« **Or, ce qu'elle adorait en dehors d'Allah l'empêchait (d'être croyante)**, » autrement dit, elle n'aurait pas pu se convertir à l'Islam ; elle avait en effet la perspicacité et l'intelligence nécessaires pour reconnaître la vérité et la distinguer du mensonge. Mais les fausses croyances obscurcissent le cœur.
« …**car elle faisait partie d'un peuple mécréant**, » elle continua de suivre leur religion car il est très rare qu'une personne adhère à une religion différente lorsqu'elle constate que son entourage est égaré et dans l'erreur. Il n'est donc pas surprenant qu'elle soit restée incrédule jusqu'alors.

Plus tard, Souleyman voulut lui montrer son pouvoir et sa puissance éblouissante, alors il lui dit d'entrer dans le palais, qui se trouvait dans un endroit élevé et vaste, et qui était fait de cristal, sous lequel coulaient des rivières.

قِيلَ لَهَا ٱدۡخُلِي ٱلصَّرۡحَۖ فَلَمَّا رَأَتۡهُ حَسِبَتۡهُ لُجَّةٗ وَكَشَفَتۡ عَن سَاقَيۡهَاۚ قَالَ
إِنَّهُۥ صَرۡحٞ مُّمَرَّدٞ مِّن قَوَارِيرَۗ قَالَتۡ رَبِّ إِنِّي ظَلَمۡتُ نَفۡسِي
وَأَسۡلَمۡتُ مَعَ سُلَيۡمَٰنَ لِلَّهِ رَبِّ ٱلۡعَٰلَمِينَ ٤٤

27-44. On lui dit : « Entre dans le palais. » Puis, quand elle le vit, elle le prit pour de l'eau profonde et elle se découvrit les jambes. Alors, [Salomon] lui dit : « Ceci est un palais pavé de cristal. » - Elle dit : « Seigneur, je me suis fait du tort à moi-même : Je me soumets avec Salomon à Allah, Seigneur de l'univers. »

« **On lui dit : « Entre dans le palais. » Puis, quand elle le vit, elle le prit pour de l'eau profonde** » parce que le verre était transparent et l'eau pouvait être vue en dessous, comme si elle coulait d'elle-même sans rien entre eux.
« **Et elle se découvrit les jambes** » afin d'entrer dans l'eau. C'était là un nouvel exemple de son intelligence et de son savoir-vivre puisqu'elle n'hésita pas à pénétrer dans le lieu où on lui avait indiqué d'aller, sachant qu'elle n'y avait été invitée que par honneur et que le royaume de Souleyman, ainsi que son système, reposaient sur la sagesse. Après tout ce qu'elle avait vu, elle ne nourrissait pas le moindre soupçon quant au danger qu'elle aurait pu courir en y entrant.

Alors qu'elle s'apprêtait à y entrer, on lui dit : « **Ceci est un palais pavé de cristal**, » il est donc inutile que tu découvres tes jambes. Arrivée auprès de Souleyman et témoin de ce qu'elle avait vu, elle comprit qu'il était véritablement un Prophète et un Messager, et elle se repentit, abandonnant son incrédulité.
« **Elle dit : « Seigneur, je me suis fait du tort à moi-même : Je me soumets avec Salomon à Allah, Seigneur de l'univers. »** »

Voici ce qu'Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, nous a révélé au sujet de l'histoire de la reine de Saba' et de ce qui s'est passé entre elle et Souleyman. Tous les autres détails relatifs à cette histoire, ainsi que les récits provenant de sources juives, n'ont rien à voir avec l'interprétation de la parole d'Allah ; ils relèvent de ce dont on ne peut être certain et il n'existe aucune preuve qu'ils proviennent du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam). La plupart, sinon la totalité, des récits de cette nature ne sont pas rapportés de lui. Nous devons rester vigilants et nous éloigner de ces récits, ni les introduire dans les commentaires du Qur'an. Et Allah est plus Savant.

وَلَقَدْ أَرْسَلْنَآ إِلَىٰ ثَمُودَ أَخَاهُمْ صَٰلِحًا أَنِ ٱعْبُدُوا۟ ٱللَّهَ فَإِذَا هُمْ
فَرِيقَانِ يَخْتَصِمُونَ ﴿٤٥﴾

27-45. Nous envoyâmes effectivement vers les Ṯamoūd leur frère Ṣâliḥ [qui leur dit] : « Adorez Allah. » Et voilà qu'ils se divisèrent en deux groupes qui se disputèrent.

قَالَ يَٰقَوْمِ لِمَ تَسْتَعْجِلُونَ بِٱلسَّيِّئَةِ قَبْلَ ٱلْحَسَنَةِ ۖ لَوْلَا
تَسْتَغْفِرُونَ ٱللَّهَ لَعَلَّكُمْ تُرْحَمُونَ ﴿٤٦﴾

27-46. Il dit : « Ô mon peuple, pourquoi cherchez-vous à hâter le mal plutôt que le bien ? Si seulement vous demandiez pardon à Allah ? Peut-être vous serait-il fait miséricorde.

27-47. Ils dirent : « Nous voyons en toi et en ceux qui sont avec toi, des porteurs de malheur. » Il dit : « Votre sort dépend d'Allah. Mais vous êtes plutôt des gens qu'on soumet à la tentation.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous dit qu'Il a envoyé à Thamoud, la tribu bien connue, leur frère de lignée Saliḥ, et il leur a ordonné d'adorer Allah seul et d'abandonner l'adoration des idoles et des rivaux.

« **Et voilà qu'ils se divisèrent en deux groupes qui se disputèrent** » ; certains étaient croyants et d'autres incroyants et ces derniers étaient la majorité.

« **Ô mon peuple, pourquoi cherchez-vous à hâter le mal plutôt que le bien** ? » C'est-à-dire, pourquoi vous hâtez-vous de faire le mal et pourquoi êtes-vous si prompts à le faire, plutôt que de faire le bien par lequel vos affaires tant spirituelles que matérielles, seront résolues ? En réalité, vous n'avez absolument aucune raison de commettre de mauvaises actions.

« **Si seulement vous demandiez pardon à Allah** ? » En vous repentant de votre polythéisme et de vos péchés, et en Le priant de vous pardonner.
« **Peut-être vous serait-il fait miséricorde** » car la miséricorde d'Allah, Exalté et Loué soit-Il, est proche des bienfaisants, et celui qui se repent de son péché est du nombre de ceux qui font le bien.

« **Ils dirent** » à leur Prophète Salih, rejetant et s'opposant au message :

« **Nous voyons en toi et en ceux qui sont avec toi, des porteurs de malheur**. » Ils affirmaient ne voir aucun signe de bonté sur le visage de Salih et que lui et les croyants qui l'accompagnaient étaient devenus la cause d'un malheur qui nuisait à leurs intérêts terrestres. Alors Salih leur dit :

« **Votre sort dépend d'Allah**. » Votre malheur ne vient que d'Allah à cause de votre mécréance, c'est-à-dire qu'il ne vous est arrivé qu'à cause de vos péchés

« **Mais vous êtes plutôt des gens qu'on soumet à la tentation**, » par la facilité et la difficulté, par le bien et le mal, afin de voir si vous renoncerez au péché et vous repentirez, ou non. C'est pourquoi ils persistèrent à rejeter leur Prophète et voici comment ils lui répondirent.

وَكَانَ فِي ٱلْمَدِينَةِ تِسْعَةُ رَهْطٍ يُفْسِدُونَ فِي ٱلْأَرْضِ وَلَا يُصْلِحُونَ ﴿٤٨﴾

27-48. Et il y avait dans la ville un groupe de neuf individus qui semaient le désordre sur terre et ne faisaient rien de bon.

قَالُوا۟ تَقَاسَمُوا۟ بِٱللَّهِ لَنُبَيِّتَنَّهُۥ وَأَهْلَهُۥ ثُمَّ لَنَقُولَنَّ لِوَلِيِّهِۦ مَا شَهِدْنَا مَهْلِكَ أَهْلِهِۦ وَإِنَّا لَصَٰدِقُونَ ﴿٤٩﴾

27-49. Ils dirent : « Jurons par Allah que nous l'attaquerons de nuit, lui et sa famille. Ensuite nous dirons à celui qui est chargé de le venger : « Nous n'avons pas assisté à l'assassinat de sa famille, et nous sommes sincères. »

وَمَكَرُوا۟ مَكْرًا وَمَكَرْنَا مَكْرًا وَهُمْ لَا يَشْعُرُونَ ﴿٥٠﴾

27-50. Ils ourdirent une ruse et Nous ourdîmes une ruse sans qu'ils s'en rendent compte.

فَٱنظُرْ كَيْفَ كَانَ عَٰقِبَةُ مَكْرِهِمْ أَنَّا دَمَّرْنَٰهُمْ وَقَوْمَهُمْ أَجْمَعِينَ ﴿٥١﴾

27-51. Regarde donc ce qu'a été la conséquence de leur stratagème : Nous les fîmes périr, eux et tout leur peuple.

فَتِلْكَ بُيُوتُهُمْ خَاوِيَةً بِمَا ظَلَمُوا ۗ إِنَّ فِي ذَٰلِكَ لَآيَةً لِّقَوْمٍ يَعْلَمُونَ ﴿٥٢﴾

27-52. Voilà donc leurs maisons désertes à cause de leurs méfaits. C'est bien là un avertissement pour des gens qui savent.

وَأَنجَيْنَا الَّذِينَ آمَنُوا وَكَانُوا يَتَّقُونَ ﴿٥٣﴾

27-53. Et Nous sauvâmes ceux qui avaient cru et étaient pieux.

« **Il y avait dans la ville** » où vivait Salih et la plupart de ses gens
« …**un groupe de neuf individus qui semaient le désordre sur terre et ne faisaient rien de bon**, » c'est-à-dire que leur but était de semer la corruption sur terre, et ils n'avaient aucune intention de faire le bien ; au contraire, ils ont adopté une attitude hostile envers Salih, injuriant sa religion et appelant leur peuple à faire de même, comme Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous le dit ailleurs, Salih ayant dit :
« **Craignez Allah donc et obéissez-moi. N'obéissez pas à l'ordre des outranciers, qui sèment le désordre sur la terre et n'améliorent rien**. » (Ash-Shou'arâ' 26 : 150-152)

Cette terrible situation continua jusqu'à ce que, dans leur inimitié, ils jurèrent entre eux, chacun jurant à l'autre : « **que nous l'attaquerons de nuit, lui et sa famille**, » c'est-à-dire que nous viendrons à lui et à sa famille la nuit, et nous les tuerons sûrement.
« **Ensuite nous dirons à celui qui est chargé de le venger** » s'ils viennent nous chercher et prétendent que nous l'avons tué, nous le nierons et dirons que nous ne l'avons pas fait, et nous jurerons que « **: « Nous n'avons pas assisté à l'assassinat de sa famille, et nous sommes sincères**, » et ils ont unanimement accepté cela.

« **Ils ourdirent une ruse** » de tuer Salih et sa famille, gardant le complot secret même pour leur propre peuple, par crainte de ses proches.
« …**et Nous ourdîmes une ruse** » de soutenir Notre Prophète Salih ('aleyhi salam), de lui faciliter la tâche et de détruire son peuple qui a mécru
« …**sans qu'ils s'en rendent compte**. »

« **Regarde donc ce qu'a été la conséquence de leur stratagème** » : ont-ils atteint leur but ou ont-ils échoué ? C'est pourquoi Allah dit :

« **Nous les fîmes périr, eux et tout leur peuple**. » Nous les avons détruits et éradiqués complètement. Le souffle de l'explosion s'est abattu sur eux en guise de châtiment, et ils ont tous péri, jusqu'au dernier.

« **Voilà donc leurs maisons désertes,** » leurs toits se sont effondrés sur leurs murs et elles sont désertées par leurs habitants
« …**à cause de leurs méfaits** » c'est-à-dire, telles sont les conséquences de leurs méfaits, de l'attribution d'associés à Allah et de la transgression sur la terre.

« **C'est bien là un avertissement pour des gens qui savent** » les faits, et ils réfléchissent à la manière dont Allah a traité Ses proches amis et Ses ennemis ; ainsi, ils en tirent des leçons et savent que l'issue du mal est la destruction et le désastre, tandis que l'issue de la foi et de la justice est le salut et le triomphe.

C'est pourquoi Allah dit : « **Et Nous sauvâmes ceux qui avaient cru et étaient pieux**, » c'est-à-dire : Nous avons sauvé ceux qui croyaient en Allah, en Ses anges, en Ses Livres, en Ses Messagers, au Jour Dernier et au Décret Divin, bon ou mauvais, et qui s'abstenaient d'associer quoi que ce soit à Allah et de commettre le péché, et qui obéissaient à Allah et à Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam).

وَلُوطًا إِذْ قَالَ لِقَوْمِهِۦٓ أَتَأْتُونَ ٱلْفَٰحِشَةَ وَأَنتُمْ تُبْصِرُونَ ﴿٥٤﴾

27-54. [Et rappelle-leur] Loṭ, quand il dit à son peuple : « Vous livrez-vous à la turpitude [l'homosexualité] alors que vous voyez clair. »

أَئِنَّكُمْ لَتَأْتُونَ ٱلرِّجَالَ شَهْوَةً مِّن دُونِ ٱلنِّسَآءِ ۚ بَلْ أَنتُمْ قَوْمٌ تَجْهَلُونَ ﴿٥٥﴾

27-55. Vous allez aux hommes au lieu de femmes pour assouvir vos désirs ? Vous êtes plutôt un peuple ignorant.

« **[Et rappelle-leur] Lout, quand il dit à son peuple : « Vous livrez-vous à la turpitude [l'homosexualité] alors que vous voyez clair. »** » C'est-à-dire, rappelez-vous Notre serviteur et Messager Lout ('aleyhi salam) et l'histoire de sa vertu, lorsqu'il dit à son peuple, les appelant à Allah et les conseillant :

« **Vous livrez-vous à la turpitude** » c'est-à-dire cet acte répugnant qui est abominable pour les esprits sains et la nature humaine saine, et qui est considéré comme abominable selon les enseignements de toutes les religions « **alors que vous voyez clair** ? » C'est à dire sachant qu'il est honteux et pourtant vous persistez obstinément dans cela, à tort de votre part et par audace envers Allah.

Il expliqua alors en quoi consistait cet acte honteux : « **Vous vous tournez vers les hommes avec convoitise plutôt que vers les femmes** ? » Comment en êtes-vous arrivés là ? Comment en êtes-vous arrivés à désirer les hommes et leurs parties génitales, lieux d'excréments et de souillure, au point de délaisser ce qu'Allah a créé pour vous : les épouses et le lieu de l'intimité, pour lequel les êtres humains sont naturellement portés ? Vous avez perverti toutes choses, prenant le mal pour le bien et le bien pour le mal.

« **Vous êtes plutôt un peuple ignorant** » qui outrepassent les limites fixées par Allah et osent transgresser Ses limites sacrées.

فَمَا كَانَ جَوَابَ قَوْمِهِۦٓ إِلَّآ أَن قَالُوٓا۟ أَخْرِجُوٓا۟ ءَالَ لُوطٍ مِّن قَرْيَتِكُمْ ۖ إِنَّهُمْ أُنَاسٌ يَتَطَهَّرُونَ ﴿٥٦﴾

27-56. Puis son peuple n'eut que cette réponse : « Expulsez de votre cité la famille de Loṭ ! Car ce sont des gens qui affectent la pureté.

فَأَنجَيْنَٰهُ وَأَهْلَهُۥٓ إِلَّا ٱمْرَأَتَهُۥ قَدَّرْنَٰهَا مِنَ ٱلْغَٰبِرِينَ ﴿٥٧﴾

27-57. Nous le sauvâmes ainsi que sa famille, sauf sa femme pour qui Nous avions déterminé qu'elle serait du nombre des exterminés.

وَأَمْطَرْنَا عَلَيْهِم مَّطَرًا ۖ فَسَآءَ مَطَرُ ٱلْمُنذَرِينَ ﴿٥٨﴾

27-58. Et Nous fîmes pleuvoir sur eux une pluie (de pierres). Et quelle mauvaise pluie que celle des gens prévenus !

Mais la seule réponse de son peuple fut de s'opposer à lui, de le trahir et de menacer leur Prophète et Messager, pourtant sincère et honnête, de l'exiler de sa patrie et de sa ville. Leur seule réponse fut de dire : « **Expulsez de votre cité la famille de Lout** ! »

C'est comme si on leur avait demandé : « Pourquoi êtes-vous en colère contre eux ? Quel est leur tort qui justifie leur expulsion ? » Et ils répondirent : « **Car ce sont des gens qui affectent la pureté**. » C'est-à-dire**,** ce sont des gens qui veulent se préserver de l'homosexualité et de la sodomie ! Qu'Allah les maudisse car ils ont assimilé les meilleures actions à la pire et à la plus abominable des méfaits, et ils ne se sont pas contentés de désobéir à leur Prophète lorsqu'il les exhortait ; ils sont allés jusqu'à décider de l'expulser et de le bannir. Le châtiment est sous-entendu dans leur dernière déclaration, car ce sont eux qui ont dit :
« **Et pour toute réponse, son peuple ne fit que dire : « Expulsez-les de votre cité. Ce sont des gens qui veulent se garder purs ! »** » (Al-A'râf 7 : 82)

Cela signifie : « Vous vous plongez dans le mal et la souillure, ce qui signifie que le châtiment s'abattra sur votre ville et que ceux qui la quitteront seront sauvés. »

Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit alors : « **Nous le sauvâmes ainsi que sa famille, sauf sa femme pour qui Nous avions déterminé qu'elle serait du nombre des exterminés**. » C'est alors que les anges vinrent à lui sous forme d'hôtes humains. Son peuple, ayant entendu parler de leur venue, s'approcha de lui avec de mauvaises intentions. Il ferma la porte pour les empêcher d'entrer et fut très affligé. Les anges lui révélèrent alors la vérité : ils étaient venus le sauver et le faire sortir de leur milieu. Ils avaient l'intention de les anéantir, et le moment fixé pour leur destruction était l'aube. Ils ordonnèrent à Lout de partir de nuit avec sa famille, excepté sa femme, car elle subirait le même sort que le peuple. Il partit donc avec sa famille pendant la nuit, et ils furent sauvés. Le châtiment s'abattit sur le peuple à l'aube ; Allah renversa leurs maisons et fit pleuvoir sur eux une série de pierres d'argile cuite, désignées par des marques distinctives et conservées auprès de ton Seigneur :
« **Et, lorsque vint Notre ordre, Nous renversâmes [la cité] de fond en comble, et fîmes pleuvoir sur elle en masse, des pierres d'argile succédant les unes aux autres, portant une marque connue de ton Seigneur. Et elles (ces pierres) ne sont pas loin des injustes**. » (Houd 11 : 82-83).

C'est pourquoi Allah dit ici : « **Et Nous fîmes pleuvoir sur eux une pluie (de pierres). Et quelle mauvaise pluie que celle des gens prévenus** ! » Autrement dit, quelle fut la terrible pluie qui

s'abattit sur eux, et combien fut terrible le châtiment et ils avaient été avertis mais n'avaient pas été dissuadés. C'est pourquoi Allah leur envoya ce châtiment sévère.

قُلِ ٱلْحَمْدُ لِلَّهِ وَسَلَٰمٌ عَلَىٰ عِبَادِهِ ٱلَّذِينَ ٱصْطَفَىٰٓ ءَآللَّهُ خَيْرٌ أَمَّا يُشْرِكُونَ ﴿٥٩﴾

27-59. Dis : « Louange à Allah et paix sur Ses serviteurs qu'Il a élus[1] ! » Lequel est meilleur : Allah ou bien ce qu'ils Lui associent ?

أَمَّنْ خَلَقَ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضَ وَأَنزَلَ لَكُم مِّنَ ٱلسَّمَآءِ مَآءً فَأَنۢبَتْنَا بِهِۦ حَدَآئِقَ ذَاتَ بَهْجَةٍ مَّا كَانَ لَكُمْ أَن تُنۢبِتُوا۟ شَجَرَهَآ ۗ أَءِلَٰهٌ مَّعَ ٱللَّهِ ۚ بَلْ هُمْ قَوْمٌ يَعْدِلُونَ ﴿٦٠﴾

27-60. N'est-ce pas Lui qui a créé les cieux et la terre et qui vous a fait descendre du ciel une eau avec laquelle Nous avons fait pousser des jardins pleins de beauté. Vous n'étiez nullement capables de faire pousser leurs arbres. Y a-t-il donc une divinité avec Allah ? Non, mais ce sont des gens qui Lui donnent des égaux.

أَمَّن جَعَلَ ٱلْأَرْضَ قَرَارًا وَجَعَلَ خِلَٰلَهَآ أَنْهَٰرًا وَجَعَلَ لَهَا رَوَٰسِىَ وَجَعَلَ بَيْنَ ٱلْبَحْرَيْنِ حَاجِزًا ۗ أَءِلَٰهٌ مَّعَ ٱللَّهِ ۚ بَلْ أَكْثَرُهُمْ لَا يَعْلَمُونَ ﴿٦١﴾

27-61. N'est-ce pas Lui qui a établi la terre comme lieu de séjour, placé des rivières à travers elle, lui a assigné des montagnes fermes et établi une séparation entre les deux mers, - Y a-t-il donc une divinité avec Allah ? Non, mais la plupart d'entre eux ne savent pas.

[1] Cela fait référence aux Prophètes et à leurs disciples.

أَمَّن يُجِيبُ ٱلْمُضْطَرَّ إِذَا دَعَاهُ وَيَكْشِفُ ٱلسُّوٓءَ وَيَجْعَلُكُمْ
خُلَفَآءَ ٱلْأَرْضِ ۗ أَءِلَٰهٌ مَّعَ ٱللَّهِ ۚ قَلِيلًا مَّا تَذَكَّرُونَ ﴿٦٢﴾

27-62. N'est-ce pas Lui qui répond à l'angoissé quand il L'invoque, et qui enlève le mal, et qui vous fait succéder sur la terre, génération après génération, - Y a-t-il donc une divinité avec Allah ? C'est rare que vous vous rappeliez !

أَمَّن يَهْدِيكُمْ فِى ظُلُمَٰتِ ٱلْبَرِّ وَٱلْبَحْرِ وَمَن يُرْسِلُ ٱلرِّيَٰحَ بُشْرًۢا
بَيْنَ يَدَىْ رَحْمَتِهِۦٓ ۗ أَءِلَٰهٌ مَّعَ ٱللَّهِ ۚ تَعَٰلَى ٱللَّهُ عَمَّا
يُشْرِكُونَ ﴿٦٣﴾

27-63. N'est-ce pas Lui qui vous guide dans les ténèbres de la terre et de la mer, et qui envoie les vents, comme une bonne annonce précédent Sa grâce. - Y a-t-il donc une divinité avec Allah ? Allah est Très Elevé au-dessus de ce qu'ils [Lui] associent.

أَمَّن يَبْدَؤُا۟ ٱلْخَلْقَ ثُمَّ يُعِيدُهُۥ وَمَن يَرْزُقُكُم مِّنَ ٱلسَّمَآءِ وَٱلْأَرْضِ ۗ أَءِلَٰهٌ مَّعَ
ٱللَّهِ ۚ قُلْ هَاتُوا۟ بُرْهَٰنَكُمْ إِن كُنتُمْ صَٰدِقِينَ ﴿٦٤﴾

27-64. N'est-ce pas Lui qui commence la création, puis la refait, et qui vous nourrit du ciel et de la terre. Y a-t-il donc une divinité avec Allah ? Dis : « Apportez votre preuve, si vous êtes véridiques ! »

« **Dis : « Louange à Allah** ! » Il est digne de toute louange, tant Ses attributs sont parfaits et Ses bienfaits, Ses dons, Sa justice et Sa sagesse, notamment lorsqu'il châtie les mécréants et les injustes. Et salue Ses serviteurs qu'Il a élus et choisis parmi les mondes, à savoir les Prophètes et les Messagers, ceux qu'Allah a choisis parmi les hommes. Ceci afin d'accroître leur renommée, de souligner leur haut rang et leur pureté car leurs paroles concernant leur Seigneur étaient exemptes de toute imperfection.

« **Lequel est meilleur : Allah ou bien ce qu'ils Lui associent** ? » C'est une question dont la réponse est déjà établie et bien connue. Autrement dit, Allah, le Seigneur Tout-Puissant, Parfait en Ses attributs et Généreux envers toute Sa création, est-Il meilleur que les idoles et les images qu'ils adorent avec Lui, imparfaites en tout point, incapables d'apporter le bien ou d'éloigner le mal, et qui

ne peuvent faire le moindre bien ni à eux-mêmes ni à ceux qui les adorent ? En vérité, Allah est meilleur que ceux qu'ils Lui associent.

Puis Allah nous révèle les détails qui permettent de savoir et de comprendre qu'Il est le seul Dieu digne d'adoration, et que Son adoration est la vérité tandis que l'adoration de tout autre que Lui est mensonge :

« **N'est-ce pas Lui qui a créé les cieux et la terre et qui vous a fait descendre du ciel une eau avec laquelle Nous avons fait pousser des jardins pleins de beauté. Vous n'étiez nullement capables de faire pousser leurs arbres. Y a-t-il donc une divinité avec Allah ? Non, mais ce sont des gens qui Lui donnent des égaux.** » : C'est-à-dire, Qui a créé les cieux et tout ce qu'ils contiennent : le soleil, la lune, les étoiles et les anges ? Qui a créé la terre et tout ce qu'elle contient : les montagnes, les mers, les rivières, les arbres, etc. ? »

« …**et qui vous a fait descendre** » c'est-à-dire, pour votre bien

« …**du ciel une eau avec laquelle Nous avons fait pousser des jardins pleins de beauté** » c'est-à-dire qu'ils sont beaux à regarder, avec leurs arbres nombreux et variés, et qu'ils portent de beaux fruits.

« **Vous n'étiez nullement capables de faire pousser leurs arbres.** » C'est-à-dire, sans la bénédiction qu'Allah vous accorde en envoyant la pluie.

« **Y a-t-il donc une divinité avec Allah** » qui accomplit de telles choses, de sorte qu'elle doit être adorée à ses côtés et associé à Lui ?

« **Non, mais ce sont des gens qui Lui donnent des égaux**, » c'est-à-dire qu'ils considèrent les autres comme égaux à Lui même s'ils savent que Lui seul est le Créateur des royaumes supérieurs et inférieurs, et qu'Il est Celui qui envoie les provisions.

« **N'est-ce pas Lui qui a établi la terre comme lieu de séjour, placé des rivières à travers elle, lui a assigné des montagnes fermes et établi une séparation entre les deux mers, - Y a-t-il donc une divinité avec Allah ? Non, mais la plupart d'entre eux ne savent pas**. » Autrement dit, les idoles et les images, dénuées de toute substance, qui n'accomplissent rien et n'apportent aucun bienfait, sont-elles meilleures que Lui, qui a fait de la terre un lieu sûr et habitable, permettant aux hommes de s'y installer, d'y vivre, de la cultiver, d'y construire et d'y circuler librement ?

« …**placé des rivières à travers elle**. » Il a fait couler des rivières sur toute la terre, permettant aux hommes de pratiquer l'agriculture, de faire pousser des arbres, de boire l'eau et d'abreuver leurs troupeaux.

« …**lui a assigné des montagnes fermes**, » c'est-à-dire des montagnes qui stabilisent la terre, l'empêchant de trembler, et qui lui servent de points d'appui pour éviter qu'elle ne devienne instable.

« …**et établi une séparation entre les deux mers** » : l'eau salée et l'eau douce. Il a placé une barrière entre elles pour empêcher leur mélange, ce qui aurait entraîné la perte des bienfaits de

chacune. Il a plutôt créé une barrière de terre entre eux et a aménagé des canaux pour les fleuves à travers la terre, loin des mers. C'est ainsi qu'ils répandent leurs bienfaits.

« **Y a-t-il donc une divinité avec Allah ? »** qui accomplit de telles choses, de sorte qu'elle doive être adorée à Ses côtés et Lui être associée ?

« **Non, mais la plupart d'entre eux ne savent pas**, » et c'est pourquoi ils associent à Allah des partenaires, par imitation de leurs chefs. Autrement, s'ils possédaient la véritable science, ils ne Lui associeraient rien.

« N'est-ce pas Lui qui répond à l'angoissé quand il L'invoque, et qui enlève le mal, et qui vous fait succéder sur la terre, génération après génération, - Y a-t-il donc une divinité avec Allah ? C'est rare que vous vous rappeliez ! »

Qui, sinon Allah Exalté, répond à celui qui est désespéré, accablé par la détresse, qui peine à obtenir ce qu'il désire et qui implore d'être sauvé de ses souffrances ? Qui, sinon Allah Exalté, peut soulager le malheur, la peine et la souffrance ? Qui vous fait naître des générations successives sur terre, vous permet de la cultiver, vous accorde vos moyens de subsistance et vous comble de bienfaits, afin que vous succédiez à ceux qui vous ont précédés, avant de vous faire mourir et de faire venir d'autres hommes après vous ? Existe-t-il un dieu, en dehors d'Allah, qui accomplisse de telles choses ?

Nul ne peut agir ainsi en dehors d'Allah, même de votre propre aveu, ô polythéistes. C'est pourquoi, lorsqu'un malheur les frappe, ils invoquent Allah, Lui vouant une dévotion sincère car ils savent que Lui seul est capable de les préserver et de les éloigner.

« **C'est rare que vous vous rappeliez**, » c'est-à-dire que vous vous souvenez et réfléchissez peu aux choses qui, si vous y réfléchissiez et y prêtiez attention, vous guideraient. Mais l'insouciance vous a envahis et vous vous détournez ; c'est pourquoi vous ne vous êtes jamais abstenus du mal et vous n'avez pas été guidés.

« N'est-ce pas Lui qui vous guide dans les ténèbres de la terre et de la mer, et qui envoie les vents, comme une bonne annonce précédent Sa grâce. - Y a-t-il donc une divinité avec Allah ? Allah est Très Élevé au-dessus de ce qu'ils [Lui] associent. » Autrement dit, qui est celui qui vous guide lorsque vous êtes au plus profond des ténèbres, sur terre ou en mer, lorsqu'il n'y a ni guide, ni repère visible, ni moyen de délivrance si ce n'est Sa guidance, qui vous facilite le chemin et met à votre disposition les moyens par lesquels vous êtes guidés ?

« …**et qui envoie les vents, comme une bonne annonce précédent Sa grâce** ? » C'est-à-dire qu'Il envoie les vents avant la pluie ; Il les envoie pour agiter les nuages, les rassembler, les faire se multiplier puis la pluie tombe. Ainsi, le vent réconforte le peuple avant même que la pluie ne tombe.

« **Y a-t-il donc une divinité avec Allah** ? » Qui a fait cela ? Ou est-ce Lui seul qui fait cela ? Pourquoi Lui associez-vous d'autres divinités et les adorez-vous à sa place ?
« **Allah est Très Élevé au-dessus de ce qu'ils [Lui] associent** » Car Il est bien plus grand, bien plus saint et bien au-dessus de ce qu'ils Lui associent et de ce qu'ils Lui attribuent comme égaux.

« **N'est-ce pas Lui qui commence la création, puis la refait, et qui vous nourrit du ciel et de la terre. Y a-t-il donc une divinité avec Allah ? Dis : « Apportez votre preuve, si vous êtes véridiques** ! » » Autrement dit, qui est à l'origine de la création et qui la renouvellera le Jour de la Résurrection ? Qui pourvoit à vos besoins du ciel et de la terre par la pluie et la végétation ?
« Y a-t-il donc une divinité avec Allah ? » Qui fait cela ou qui en est capable ?
« **Dis : « Apportez votre preuve, »** » Autrement dit, apportez la preuve de ce que vous affirmez « …**si vous êtes véridiques** ! » Sinon, même si vous prétendez que les idoles ont une part dans tout cela, il ne s'agit que d'une simple allégation. Apportez donc des preuves pour la confirmer. Si vous ne le pouvez pas, sachez que vous êtes des menteurs, sans la moindre preuve. Acceptez donc la preuve certaine et définitive qui démontre qu'Allah est le Seul à accomplir toutes ces choses et le Seul digne de recevoir toute forme d'adoration.

قُل لَّا يَعْلَمُ مَن فِي ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ ٱلْغَيْبَ إِلَّا ٱللَّهُ ۚ وَمَا يَشْعُرُونَ أَيَّانَ يُبْعَثُونَ ﴿٦٥﴾

27-65. Dis : « Nul de ceux qui sont dans les cieux et sur la terre ne connaît l'Inconnaissable, à part Allah. » Et ils ne savent pas quand ils seront ressuscités !

بَلِ ٱدَّٰرَكَ عِلْمُهُمْ فِي ٱلْءَاخِرَةِ ۖ بَلْ هُمْ فِي شَكٍّ مِّنْهَا ۖ بَلْ هُم مِّنْهَا عَمُونَ ﴿٦٦﴾

27-66. Mais leurs sciences se sont rejointes au sujet de l'autre monde. Ils doutent plutôt là-dessus. Ou plutôt ils sont aveugles à son sujet.

وَقَالَ ٱلَّذِينَ كَفَرُوٓا۟ أَءِذَا كُنَّا تُرَٰبًا وَءَابَآؤُنَآ أَئِنَّا لَمُخْرَجُونَ ﴿٦٧﴾

27-67. Et ceux qui ne croient pas disent : « Est-ce que, quand nous serons poussière, nous et nos pères, est-ce que vraiment on nous fera sortir (de nos tombes) ?

لَقَدْ وُعِدْنَا هَٰذَا نَحْنُ وَءَابَآؤُنَا مِن قَبْلُ إِنْ هَٰذَآ إِلَّآ أَسَٰطِيرُ ٱلْأَوَّلِينَ ﴿٦٨﴾

27-68. Certes, on nous l'a promis à nous et à nos pères, auparavant. Ce ne sont que des contes d'anciens ! »

Ici, Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, nous dit qu'Il est le seul à connaître l'invisible dans les cieux et sur la terre. Ceci est semblable aux versets où Il dit :
« **C'est Lui qui détient les clefs de l'Inconnaissable. Nul autre que Lui ne les connaît. Et Il connaît ce qui est dans la terre ferme, comme dans la mer. Et pas une feuille ne tombe qu'Il ne le sache. Et pas une graine dans les ténèbres de la terre, rien de frais ou de sec, qui ne soit consigné dans un livre explicite**. » (Al-An'âm 6 : 59)
- Et :
« **La connaissance de l'Heure est auprès d'Allah ; et c'est Lui qui fait tomber la pluie salvatrice ; et Il sait ce qu'il y a dans les matrices. Et personne ne sait ce qu'il acquerra demain, et personne ne sait dans quelle terre il mourra. Certes, Allah est Omniscient et Parfaitement Connaisseur**. » (Louqmân 31 : 34)

Ces choses invisibles et semblables ne sont connues que d'Allah ; aucun ange proche d'Allah ni aucun Prophète envoyé n'en a connaissance. Il est le seul à posséder cette connaissance, et Sa connaissance embrasse tout ce qui se trouve dans le cœur des hommes, tout ce qui est caché et subtil. C'est pourquoi Il est le seul qui mérite d'être adoré.

Puis Allah, Exalté et Loué soit-Il, nous parle du manque de connaissance de ceux qui ont nié l'au-delà, passant d'une chose à une autre qui est plus inconnue encore.
« **Et ils ne savent pas quand ils seront ressuscités**, » c'est-à-dire quand ils seront relevés et sortis de leurs tombes, c'est pourquoi ils ne s'y sont pas préparés.

« **Mais leurs sciences se sont rejointes au sujet de l'autre monde**, » c'est-à-dire faible et limitée, jamais certaine car ils n'ont aucune connaissance claire. C'est le niveau de connaissance le plus bas, celui d'une connaissance faible et vague. En vérité, ils n'ont aucune connaissance, ni forte ni faible ;
« **Ils doutent plutôt là-dessus**, » à savoir l'au-delà. L'idée même que cela puisse arriver ne leur vient jamais à l'esprit, car ce n'est même pas une possibilité ; ils le nient et le jugent improbable. C'est pourquoi Allah dit :

« **Ceux qui ne croient pas disent : « Est-ce que, quand nous serons poussière, nous et nos pères, est-ce que vraiment on nous fera sortir (de nos tombes) ? »** » Cela est absurde et impossible. Ils ont comparé la puissance de Celui qui est parfait en force à leur propre faiblesse.

« **Certes, on nous l'a promis à nous et à nos pères,** » c'est-à-dire l'au-delà « **auparavant**, » et il ne nous est pas parvenu, et nous n'en avons jamais rien vu.
« **Ce ne sont que des contes d'anciens !** » C'est-à-dire des histoires qu'ils racontaient pour passer le temps mais qui n'ont aucun fondement et ne sont pas vraies.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous informe de la situation de ces mécréants en nous disant qu'ils ignorent quand viendra l'au-delà, puis Il poursuit en nous disant que leur connaissance de l'au-delà est faibles, ils doutent d'abord, puis sont aveugles, puis nient la réalité, la jugeant improbable. Ces doutes ont fait disparaître la crainte de l'au-delà de leurs cœurs ; ils ont alors osé désobéir à Allah et il leur est devenu facile de nier la vérité et de croire au mensonge. Ils se sont adonnés à leurs désirs charnels et ont délaissé l'adoration d'Allah. Ainsi, ils ont tout perdu, ici-bas comme dans l'au-delà.
Puis Allah souligne la véracité de l'avertissement apporté par les Messagers :

قُلْ سِيرُوا۟ فِى ٱلْأَرْضِ فَٱنظُرُوا۟ كَيْفَ كَانَ عَٰقِبَةُ ٱلْمُجْرِمِينَ ﴿٦٩﴾

27-69. Dis : « Parcourez la terre et voyez ce qu'il est advenu des criminels. »

وَلَا تَحْزَنْ عَلَيْهِمْ وَلَا تَكُن فِى ضَيْقٍ مِّمَّا يَمْكُرُونَ ﴿٧٠﴾

27-70. Et ne t'afflige pas sur eux et ne sois pas angoissé à cause de leur complot.

وَيَقُولُونَ مَتَىٰ هَٰذَا ٱلْوَعْدُ إِن كُنتُمْ صَٰدِقِينَ ﴿٧١﴾

27-71. Et ils disent : « Pour quand cette promesse si vous êtes véridiques ? »

قُلْ عَسَىٰٓ أَن يَكُونَ رَدِفَ لَكُم بَعْضُ ٱلَّذِى تَسْتَعْجِلُونَ ﴿٧٢﴾

27-72. Dis : « Il se peut qu'une partie de ce que vous cherchez à hâter soit déjà sur vos talons. »

« **Dis : « Parcourez la terre et voyez ce qu'il est advenu des criminels**. » » Vous ne trouverez aucun malfaiteur qui ait persisté dans le mal sans subir le pire des sorts car Allah lui a infligé un châtiment à la mesure de ses méfaits.

« **Et ne t'afflige pas sur eux et ne sois pas angoissé à cause de leur complot** » c'est-à-dire, ne t'afflige pas, ô Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), pour ces mécréants et leur manque de foi, car si tu savais ce qu'il y a en eux de mauvais, et qu'ils ne sont bons à rien de bon, tu ne désespérerais pas et ne t'affligerais pas, et tu ne ressentirais pas d'angoisse ni d'inquiétude à propos de leurs complots et leurs complots se retourneront contre eux.
« …**Ils complotèrent mais Allah complote, et Allah est le meilleur en stratagèmes**. » (Al-Anfâl 8 : 30)

Ceux qui ne croient pas à la résurrection et à la vérité que le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a apportée disent, cherchant à hâter le châtiment :
« **Pour quand cette promesse si vous êtes véridiques** ? » Ils disent cela par folie et par ignorance, car le moment où cela se produira est quelque chose qu'Allah a déjà ordonné et décrété.

Néanmoins, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit, les avertissant de ce qu'ils cherchaient à hâter :
« **Dis : « Il se peut qu'une partie de ce que vous cherchez à hâter** » du châtiment « **soit déjà sur vos talons** » et vous atteigne bientôt.

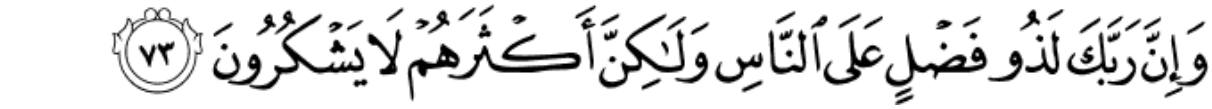

27-73. Certes, ton Seigneur est pourvoyeur de grâce aux hommes, mais la plupart d'entre eux ne sont pas reconnaissants.

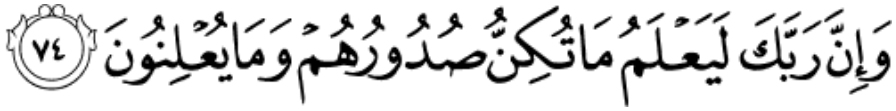

27-74. Certes, ton Seigneur sait ce que cachent leurs poitrines et ce qu'ils divulguent.

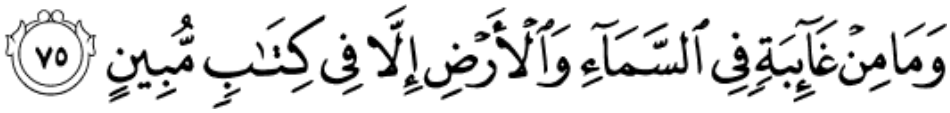

27-75. Et il n'y a rien de caché, dans le ciel et la terre, qui ne soit dans un Livre explicite.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, souligne Son immense générosité et Son abondante bienveillance, et les exhorte à Le remercier. Pourtant, malgré cela, la plupart des gens se détournent et omettent de Le remercier ; ils sont distraits par les bienfaits du Dispensateur de ces bienfaits.

« **Certes, ton Seigneur sait ce que cachent leurs poitrines** » c'est-à-dire ce qui est caché dans leurs cœurs
« …**et ce qu'ils divulguent**, » qu'ils se méfient donc de Celui qui connaît tout ce qui est caché et tout ce qui est révélé, et qu'ils se souviennent qu'Il les observe toujours.

« **Et il n'y a rien de caché, dans le ciel et la terre**, » c'est-à-dire rien n'est dissimulé ni secret, ni dans le monde supérieur ni dans le monde inférieur.
« …**qui ne soit dans un Livre explicite** » ; ce registre englobe tout ce qui s'est produit et se produira jusqu'à l'avènement de l'Heure. Chaque événement, manifeste ou caché, se produit conformément à ce qui est écrit dans al-Lawh al-Mahfoud.

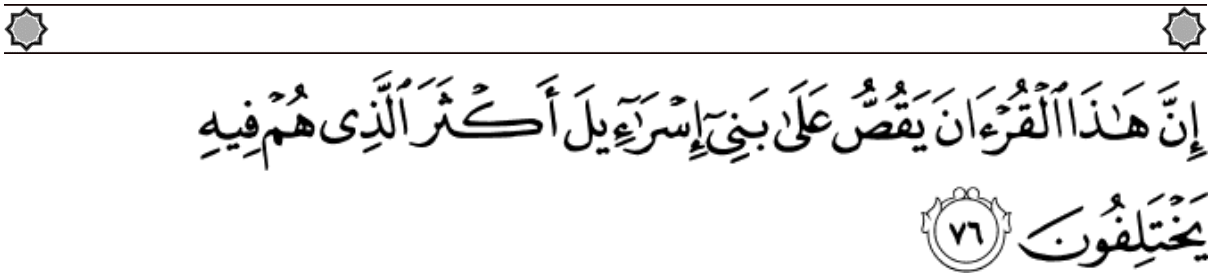

27-76. Ce Qur'an raconte aux Enfants d'Isra-il la plupart des sujets sur lesquels ils divergent,

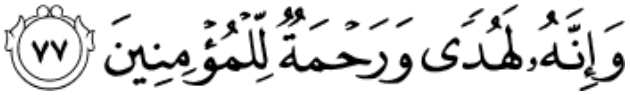

27-77. cependant qu'il est un guide et une miséricorde pour les croyants.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous révèle comment le Qur'an confirme et remplace les Écritures antérieures, et comment il explique et clarifie ce qui y était ambigu et obscur, ainsi que les points de divergence entre les Enfants d'Isra-il. Le Qur'an en parle de manière à dissiper toute confusion et à exposer la position correcte sur les sujets de désaccord. De par sa nature majestueuse et sa clarté absolue, dissipant toutes les divergences et éclaircissant tout ce qui est obscur, il constitue la plus grande bénédiction qu'Allah Exalté ait accordée à Ses serviteurs. Pourtant, tous ne répondent pas à cette bénédiction avec gratitude.

C'est pourquoi Allah nous dit que ses bienfaits, sa lumière et sa guidance ne sont destinés qu'aux croyants :

« **Cependant qu'il est un guide** » qui préserve de l'égarement et de la confusion

« …**et une miséricorde** » qui apporte du réconfort et remet de l'ordre dans leurs affaires religieuses et temporelles

« …**pour les croyants**, » c'est-à-dire ceux qui y croient, l'acceptent, y réfléchissent et en méditent le sens, ils trouveront par lui la guidance sur le droit chemin et la miséricorde qui mènent au bonheur, au triomphe et au succès.

إِنَّ رَبَّكَ يَقْضِي بَيْنَهُم بِحُكْمِهِۦ ۚ وَهُوَ ٱلْعَزِيزُ ٱلْعَلِيمُ ﴿٧٨﴾

27-78. Ton Seigneur décidera certes entre eux par Son jugement ; et Il est le Tout Puissant, l'Omniscient.

En d'autres termes, Allah, Exalté soit-Il, tranchera entre les parties en conflit avec justice et équité. Même si certains points peuvent prêter à confusion, en raison de preuves subtiles ou imprécises, ou pour toute autre raison, Allah exposera la vérité reflétant la réalité sur ces questions lorsqu'Il rendra Son jugement.

« **Et Il est le Tout-Puissant**, » qui soumet toutes les créatures, afin qu'elles se soumettent à Lui.

« …**l'Omniscient** » car Il connaît tous les points de vue et ce sur quoi ils se fondent, ainsi que les buts et les motivations qui les sous-tendent, et Il rétribuera donc chaque individu selon ce qu'Il sait de lui.

فَتَوَكَّلْ عَلَى ٱللَّهِ ۖ إِنَّكَ عَلَى ٱلْحَقِّ ٱلْمُبِينِ ﴿٧٩﴾

27-79. Place donc ta confiance en Allah, car tu es de toute évidence dans la vérité et le bon droit.

إِنَّكَ لَا تُسْمِعُ ٱلْمَوْتَىٰ وَلَا تُسْمِعُ ٱلصُّمَّ ٱلدُّعَآءَ إِذَا وَلَّوْا۟ مُدْبِرِينَ ﴿٨٠﴾

27-80. Tu ne peux faire entendre les morts ni faire entendre l'appel aux sourds quand ils s'enfuient en tournant le dos.

وَمَآ أَنتَ بِهَٰدِى ٱلْعُمْىِ عَن ضَلَٰلَتِهِمْ ۖ إِن تُسْمِعُ إِلَّا مَن يُؤْمِنُ بِـَٔايَٰتِنَا فَهُم مُّسْلِمُونَ ﴿٨١﴾

27-81. Et tu ne peux non plus guider les aveugles hors de leur égarement. Tu ne feras entendre que ceux qui croient en Nos versets et se soumettent.

C'est-à-dire, ayez confiance en votre Seigneur pour obtenir ce qui vous sera bénéfique et vous protéger de ce qui pourrait vous nuire, pour transmettre le message, établir la religion et faites le jihad contre vos ennemis.

« …**car tu es de toute évidence dans la vérité et le bon droit**. » Et celui qui suit ce chemin, y appelant les gens et le soutenant, a tout intérêt à placer sa confiance en Allah. Car il œuvre pour une cause sûre et reconnue comme vraie, à propos de laquelle il n'existe aucun doute ni aucune confusion. De plus, c'est la vérité la plus claire et manifeste, sans aucune ambiguïté ni incertitude. Si tu accomplis ta mission et que tu t'en remets à Allah, tu ne seras pas affecté par l'égarement de certains, et tu n'as pas à les guider. C'est pourquoi Allah dit : »

« **En vérité, vous ne pouvez pas faire entendre les morts, ni faire entendre votre appel aux sourds** » lorsque vous les appelez, surtout « **quand ils s'enfuient en tournant le dos**, » car dans ce cas, il est plus improbable que vous puissiez les faire entendre.

« **Et tu ne peux non plus guider les aveugles hors de leur égarement**. » Ceci est semblable au verset dans lequel Allah Exalté dit :

« **Tu [Muhammad] ne diriges pas celui que tu aimes : mais c'est Allah qui guide qui Il veut. Il connaît mieux cependant les bien-guidés**. » (Al-Qassas 28 : 56)

« **Tu ne feras entendre que ceux qui croient en Nos versets et se soumettent** » c'est-à-dire ceux qui se soumettront à toi, croiront aux révélations d'Allah, mettront les enseignements en pratique et se soumettront. Ceci est semblable au verset dans lequel Allah, Exalté soit-Il, dit :

« **Seuls ceux qui entendent répondent à l'appel [de la foi]. Et quant aux morts, Allah les ressuscitera ; puis ils Lui seront ramenés**. » (Al-An'âm 6 : 36)

وَإِذَا وَقَعَ ٱلْقَوْلُ عَلَيْهِمْ أَخْرَجْنَا لَهُمْ دَآبَّةً مِّنَ ٱلْأَرْضِ تُكَلِّمُهُمْ أَنَّ ٱلنَّاسَ كَانُوا۟ بِـَٔايَـٰتِنَا لَا يُوقِنُونَ ﴿٨٢﴾

27-82. Et quand la Parole[1] tombera sur eux, Nous leur ferons sortir de terre une bête qui leur parlera ; les gens n'étaient nullement convaincus de la vérité de Nos signes [ou versets].

C'est-à-dire, lorsque viendra le temps de l'accomplissement de l'avertissement, qu'Allah, Exalté et Loué soit-Il, a rendu inévitable et dont il a fixé le moment,
« **Nous leur ferons sortir de terre une Bête**, » non pas du ciel, mais de la terre. Cette Bête « **leur parlera, »** leur dira qu'ils n'ont pas eu une foi inébranlable en Nos signes car leur connaissance et leur foi en les signes d'Allah s'affaiblissent. C'est pourquoi Allah fera apparaître cette Bête comme l'un de Ses signes prodigieux pour prouver aux gens ce dont ils doutaient.

Cette Bête est la fameuse Bête qui apparaîtra à la fin des temps et qui sera l'un des signes de l'Heure, comme mentionné dans de nombreux Hadiths. Il n'existe aucune preuve tangible permettant de la décrire ou de déterminer son espèce ; ce verset indique seulement qu'Allah la fera apparaître aux hommes et que sa parole sera extraordinaire, constituant une preuve supplémentaire de la véracité de ce qu'Allah a dit dans Son Livre. Et Allah est plus Savant.

وَيَوْمَ نَحْشُرُ مِن كُلِّ أُمَّةٍ فَوْجًا مِّمَّن يُكَذِّبُ بِـَٔايَـٰتِنَا فَهُمْ يُوزَعُونَ ﴿٨٣﴾

27-83. Et le jour où Nous rassemblerons, de chaque communauté, une foule de ceux qui démentaient Nos révélations, et qu'ils seront placés en rangs.

حَتَّىٰٓ إِذَا جَآءُو قَالَ أَكَذَّبْتُم بِـَٔايَـٰتِى وَلَمْ تُحِيطُوا۟ بِهَا عِلْمًا أَمَّاذَا كُنتُمْ تَعْمَلُونَ ﴿٨٤﴾

[1] L'avertissement fait référence au châtiment du Jour de la Résurrection ; ce verset parle d'un des présages de ce jour.

27-84. puis, quand ils seront arrivés, [Allah] dira : « Avez-vous traité de mensonges Mes signes sans les avoir embrassés de votre savoir ? Ou que faisiez-vous donc ? »

وَوَقَعَ ٱلْقَوْلُ عَلَيْهِم بِمَا ظَلَمُوا۟ فَهُمْ لَا يَنطِقُونَ ﴿٨٥﴾

27-85. Et la Parole leur tombera dessus à cause de leurs méfaits. Et ils ne pourront rien dire.[1]

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous informe du sort des mécréants le Jour de la Résurrection : Il les rassemblera, et Il les rassemblera de toutes nations, une multitude et un groupe « **une foule de ceux qui démentaient Nos révélations, et qu'ils seront placés en rangs**. » Ils seront rassemblés, les premiers et les derniers, afin que tous soient interrogés, blâmés et réprimandés.

« **Puis, quand ils seront arrivés, [Allah] dira**, » en les réprimandant :
« **Avez-vous traité de mensonges Mes signes sans les avoir embrassés de votre savoir** ? »
Autrement dit, vous auriez dû vous abstenir de toute prise de position avant que la vérité ne vous soit apparue clairement, et vous n'auriez dû parler qu'en vous fondant sur la connaissance. Comment se fait-il donc que vous ayez rejeté quelque chose avant d'en avoir une connaissance complète ?
« **Ou bien, que faisiez-vous** ? » Autrement dit, Il les interrogera sur leur savoir et leurs actes, et Il constatera que leur savoir consistait à rejeter la vérité et que leurs actes n'étaient pas accomplis pour la cause d'Allah et n'étaient pas conformes à la Sounnah de leur Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam).

« **Et la Parole leur tombera dessus à cause de leurs méfaits,** » c'est-à-dire que la punition leur sera due en raison de leur méfait dans lequel ils ont persisté et en raison de la preuve établie contre eux « **Et ils ne pourront rien dire** » parce qu'ils n'auront aucun argument.

أَلَمْ يَرَوْا۟ أَنَّا جَعَلْنَا ٱلَّيْلَ لِيَسْكُنُوا۟ فِيهِ وَٱلنَّهَارَ مُبْصِرًا ۚ إِنَّ فِى
ذَٰلِكَ لَـَٔايَٰتٍ لِّقَوْمٍ يُؤْمِنُونَ ﴿٨٦﴾

27-86. N'ont-ils pas vu qu'en vérité, Nous avons désigné la nuit pour qu'ils y aient du repos, et le jour pour voir ? Voilà bien des preuves pour des gens qui croient.

[1] C'est-à-dire parce qu'ils n'ont aucune excuse à donner qui puisse les sauver de la punition.

N'ont-ils donc pas vu ce grand signe et cette immense bénédiction, à savoir qu'Allah a fait de la nuit et du jour des lieux utiles à leur égard : la nuit, avec son obscurité, afin qu'ils puissent s'y reposer de leurs travaux et se préparer à travailler à nouveau ; et le jour, avec sa lumière, afin qu'ils puissent s'occuper de leurs tâches et de leurs affaires courantes.

« **Voilà bien des preuves pour des gens qui croient**, » c'est-à-dire des signes de l'unicité d'Allah et de Ses immenses bénédictions.

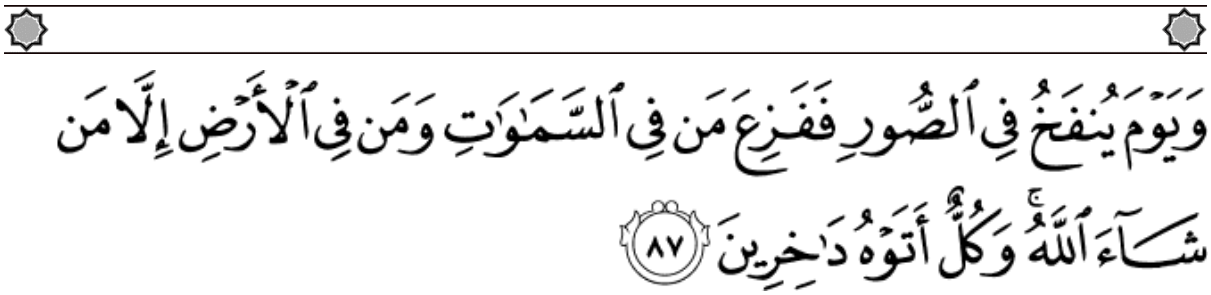

27-87. Et le jour où l'on soufflera dans la Trompe, tous ceux qui sont dans les cieux et ceux qui sont dans la terre seront effrayés, - sauf ceux qu'Allah a voulu [préserver] ! - Et tous viendront à Lui en s'humiliant.

27-88. Et tu verras les montagnes - tu les crois figées - alors qu'elles passent comme des nuages.[1] Telle est l'œuvre d'Allah qui a tout façonné à la perfection. Il est Parfaitement Connaisseur de ce que vous faites !

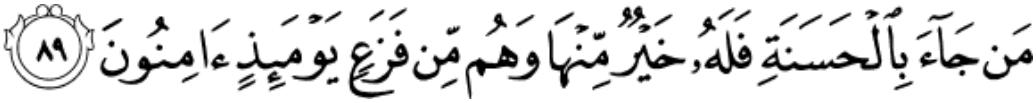

27-89. Quiconque viendra avec le bien aura bien mieux, et ce jour-là, ils seront à l'abri de tout effroi.

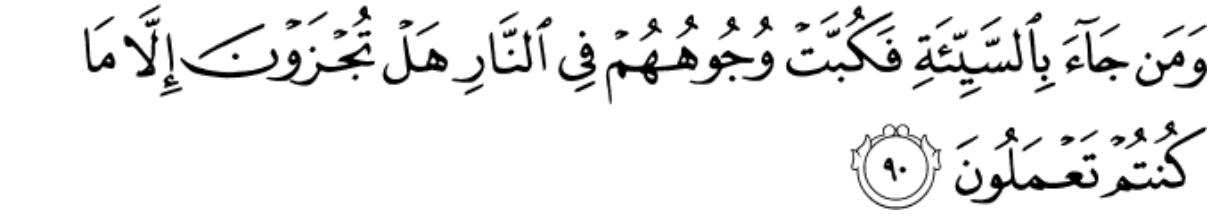

[1] Les commentateurs sont d'avis que ce verset décrit ce qui arrivera aux montagnes lors des événements cataclysmiques du Jour de la Résurrection.

27-90. Et quiconque viendra avec le mal, alors ils seront culbutés le visage dans le Feu. N'êtes-vous pas uniquement rétribués selon ce que vous œuvriez ? »

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, avertit Ses serviteurs de ce qui les attend le Jour de la Résurrection, avec toutes ses épreuves et ses détresses, qui provoquent l'effroi.

« **Et le jour où l'on soufflera dans la Trompe**, » auquel cas « **tous ceux qui sont dans les cieux et ceux qui sont dans la terre seront effrayés** » et alarmés, et ils se bousculeront les uns contre les autres comme des vagues (« **Nous les laisserons, ce jour-là, déferler comme les flots les uns sur les autres, et on soufflera dans la Trompe et Nous les rassemblerons tous**. » 18 : 99), par crainte de ce qui les attend, sauf ceux qu'Allah voudra, parmi ceux qu'Il honorera, affermira et protégera de la terreur
« ….**et tous** » les créatures, lorsque la Trompette retentit, « **viendront à Lui en s'humiliant**. » Ceci est semblable au verset dans lequel Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit :
« **Tous ceux qui sont dans les cieux et sur la terre se rendront auprès du Tout Miséricordieux, [sans exception], en serviteurs**. » (Maryam 19 : 93)

Ce jour-là, dirigeants et disciples seront égaux en soumission et en humilité devant le Souverain de toute domination.

À cause de la terreur de ce jour terrible « **Et tu verras les montagnes, tu les crois figées**, » comme si rien ne leur manquait et qu'elles étaient toujours telles qu'elles étaient, alors qu'elles auront subi une telle épreuve et une telle terreur qu'elles seront brisées et disparaîtront, réduites à l'état de poussière. C'est pourquoi Allah dit : « **alors qu'elles passent comme des nuages**, » car elles seront si légères, et ce, sous l'effet de cette peur intense. Telle est « **l'œuvre d'Allah qui a tout façonné à la perfection. Il est Parfaitement Connaisseur de ce que vous faites**. » Et Il vous rétribuera selon vos œuvres.

Puis Il explique comment Il les récompensera :
« **Quiconque viendra avec le bien**, » cela inclut toute bonne action, parole ou croyance du cœur
« …**aura bien mieux et ce jour-là, ils seront à l'abri de tout effroi**. » C'est-à-dire qu'ils seront à l'abri de ce qui a terrifié les autres (à savoir l'enfer), même s'ils étaient terrifiés avec eux.

« **Et quiconque viendra avec le mal** » de quelque nature
« …**alors ils seront culbutés le visage dans le Feu**, » c'est-à-dire qu'ils seront précipités en enfer et il leur sera dit : « **N'êtes-vous pas uniquement rétribués selon ce que vous œuvriez** ? »

إِنَّمَآ أُمِرْتُ أَنْ أَعْبُدَ رَبَّ هَٰذِهِ ٱلْبَلْدَةِ ٱلَّذِى حَرَّمَهَا وَلَهُۥ كُلُّ
شَىْءٍ ۖ وَأُمِرْتُ أَنْ أَكُونَ مِنَ ٱلْمُسْلِمِينَ ﴿٩١﴾

27-91. « Il m'a été seulement commandé d'adorer le Seigneur de cette Ville (la Mecque) qu'Il a sanctifiée, - et à Lui toute chose - et il m'a été commandé d'être du nombre des Musulmans,

وَأَنْ أَتْلُوَا۟ ٱلْقُرْءَانَ ۖ فَمَنِ ٱهْتَدَىٰ فَإِنَّمَا يَهْتَدِى لِنَفْسِهِۦ ۖ وَمَن ضَلَّ فَقُلْ
إِنَّمَآ أَنَا۠ مِنَ ٱلْمُنذِرِينَ ﴿٩٢﴾

27-92. et de réciter le Qur'an. » Quiconque se guide, c'est pour lui-même en effet qu'il se guide. Et quiconque s'égare..., alors dis : « Je ne suis que l'un des avertisseurs. »

وَقُلِ ٱلْحَمْدُ لِلَّهِ سَيُرِيكُمْ ءَايَٰتِهِۦ فَتَعْرِفُونَهَا ۚ وَمَا رَبُّكَ بِغَٰفِلٍ عَمَّا
تَعْمَلُونَ ﴿٩٣﴾

27-93. Dis : « Louange à Allah ! Il vous fera voir Ses preuves, et vous les reconnaîtrez. » Ton Seigneur n'est pas inattentif à ce que vous faites.

« **[Dis, ô Muhammad :] Il m'a été seulement commandé d'adorer le Seigneur de cette Ville**, » à savoir La Mecque, qu'Il a sanctifiée et dont Il a béni les habitants, qu'ils répondent donc avec gratitude et acceptation.
« …**et à Lui toute chose**. **»** À Lui appartient toutes choses dans les royaumes supérieurs et inférieurs. Allah le précise afin que personne ne pense qu'Il est le Seigneur de la Ka'bah seulement.

« **Et il m'a été commandé d'être du nombre des Musulmans**, » ceux qui se soumettent à Allah en Islam, c'est-à-dire de ceux qui s'empressent de se soumettre. Et le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) l'a fait ; il fut le premier de cette communauté à se soumettre et le premier à se soumettre à Allah.

Il m'a été ordonné de vous « **réciter le Qur'an** » afin que vous soyez guidés par lui, que vous suiviez ses enseignements et que vous appreniez ses paroles et leur signification. Tel est mon devoir et je l'ai accompli.

« **Quiconque se guide, c'est pour lui-même en effet qu'il se guide.** » c'est-à-dire que c'est pour son propre bénéfice et il en récoltera les fruits,
« **Et quiconque s'égare, alors dis : « Je ne suis que l'un des avertisseurs »** » et je n'ai aucun contrôle sur la guidance.

« **Et dis : « Louange à Allah. »** » À qui appartiennent toutes les louanges dans ce monde et dans l'au-delà, de la part de toute la création, et en particulier de l'élite élue car ce sont eux qui sont le plus tenus de louer et de glorifier leur Seigneur, en raison de leur statut élevé et de leur proximité avec Lui, et en raison des grandes bénédictions qu'Il leur a accordées.

« **Il vous fera voir Ses preuves, et vous les reconnaîtrez**, » de manière à vous révéler le vrai et le faux. Il vous montrera donc inévitablement Ses signes, qui vous éclaireront dans les ténèbres.

« ...**Mais il fallait qu'Allah accomplît un ordre qui devait être exécuté, pour que, sur preuve, périt celui qui (devait) périr, et vécût, sur preuve, celui qui (devait) vivre. Et certes Allah est Audient et Omniscient**. » (Al-Anfâl 8 : 42)

« **Ton Seigneur n'est pas inattentif à ce que vous faites** » ; Il connaît vos actions et les circonstances, ainsi que la récompense qui en découle. Il jugera donc entre vous d'un jugement dont vous Le louerez afin que vous n'ayez aucune objection à formuler contre Lui.

Ceci conclut le commentaire sur la Sourate an-Naml.
Louange à Allah, et que la paix et les bénédictions d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons jusqu'au Jour du Jugement.

28

Sourate Al-Qassas

Le Récit

(Makki sauf versets 52-55 Madani et 85 de Jouhfa au moment de l'Hégire)

88 versets

Révélation N°49

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

طسٓمٓ ﴿١﴾

28-1. Ṭā, Sīn, Mīm.

تِلْكَ ءَايَٰتُ ٱلْكِتَٰبِ ٱلْمُبِينِ ﴿٢﴾

28-2. Voici les versets du Livre explicite.

نَتْلُوا۟ عَلَيْكَ مِن نَّبَإِ مُوسَىٰ وَفِرْعَوْنَ بِٱلْحَقِّ لِقَوْمٍ يُؤْمِنُونَ ﴿٣﴾

28-3. Nous te racontons en toute vérité, de l'histoire de Moïse et de Pharaon, à l'intention des gens qui croient.

« **Voici** » ces versets méritent d'être vénérés et respectés

« …**les versets du Livre explicite** » Ils expliquent tout ce que les gens doivent savoir sur leur Seigneur, Ses droits, Ses proches et Ses ennemis, le châtiment infligé aux mécréants, la récompense des bonnes actions et la rétribution des bienfaisants : ce Qur'an explique tout cela très clairement.

Elle explique notamment l'histoire de Moussa et de Pharaon, qui est répétée à plusieurs reprises, y compris dans cette Sourate.

« **Nous te racontons en toute vérité, de l'histoire de Moïse et de Pharaon**, » car leur histoire est vraiment incroyable et merveilleuse

« …**à l'intention des gens qui croient**. » Ce texte leur est destiné car ils ont la foi nécessaire pour s'y concentrer et y réfléchir, ce qui les incitera à l'accepter et à en tirer des enseignements, afin qu'ils en soient guidés et que leur foi et leur certitude s'accroissent, ajoutant ainsi du bien à leur bonté.

Quant aux autres, ils n'en tireront aucun bénéfice, si ce n'est que des preuves seront établies contre eux. Allah a protégé le Qur'an d'eux et a dressé une barrière entre lui et eux, afin qu'ils ne le comprennent pas.

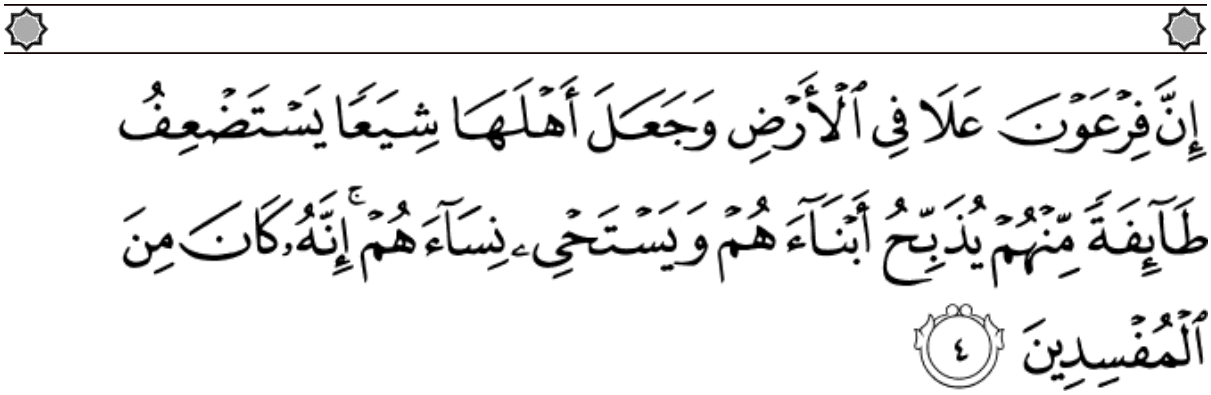
إِنَّ فِرْعَوْنَ عَلَا فِي ٱلْأَرْضِ وَجَعَلَ أَهْلَهَا شِيَعًا يَسْتَضْعِفُ
طَآئِفَةً مِّنْهُمْ يُذَبِّحُ أَبْنَآءَهُمْ وَيَسْتَحْيِۦ نِسَآءَهُمْ ۚ إِنَّهُۥ كَانَ مِنَ
ٱلْمُفْسِدِينَ ٤

28-4. Pharaon était hautain sur terre ; il répartit en clans ses habitants, afin d'abuser de la faiblesse de l'un d'eux : Il égorgeait leurs fils et laissait vivantes leurs femmes. Il était vraiment parmi les fauteurs de désordre.

Le début de l'histoire est que le pharaon (roi) se comporta avec arrogance dans son royaume, en raison de sa domination, de son autorité, de ses troupes et de sa puissance. Il devint ainsi un tyran et non un vertueux dans le pays.

« **Il répartit en clans ses habitants**, » c'est-à-dire qu'il les divisa en divers groupes, les contrôlant en fonction de ses caprices et de ses désirs, les soumettant comme il le voulait au moyen de son pouvoir.

« …**afin d'abuser de la faiblesse de l'un d'eux**, » à savoir les Enfants d'Isra-il, qu'Allah avait favorisés (à l'époque) plus que tous les autres. Il aurait dû les honorer et les respecter mais il les considéra comme insignifiants car il voyait qu'ils étaient incapables de se protéger de ce qu'il voulait leur faire. Aussi, il ne se soucia-t-il pas d'eux et alla jusqu'à massacrer leurs fils et épargner leurs femmes, de peur qu'ils ne se multiplient et ne le submergent dans son propre pays, et n'acquièrent ainsi le pouvoir.

« **Il était vraiment parmi les fauteurs de désordre** » ceux qui n'ont aucune intention de se soucier des intérêts religieux ou matériels ; cela faisait partie de ses méfaits dans le pays.

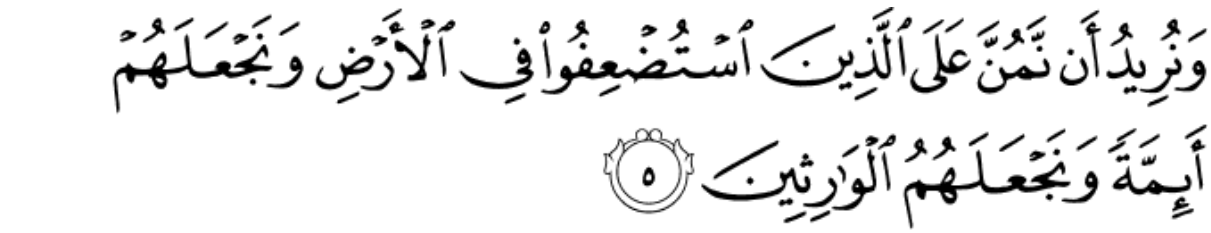

28-5. Mais Nous voulions favoriser ceux qui avaient été faibles sur terre et en faire des dirigeants et en faire les héritiers,

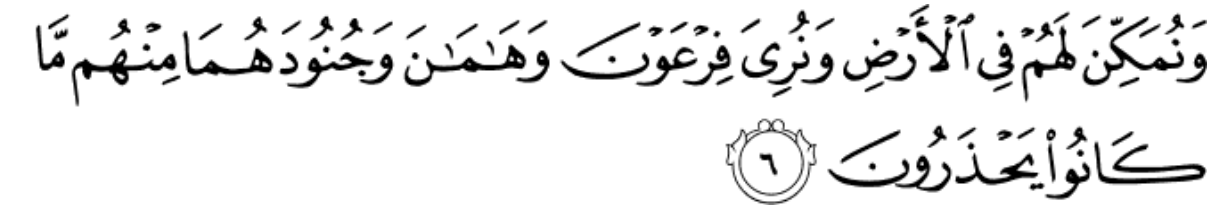

28-6. et les établir puissamment sur terre, et faire voir à Pharaon, à Hāmān, et à leurs soldats, ce dont ils redoutaient.

« **Mais Nous voulions favoriser ceux qui avaient été faibles sur terre** » en leur enlevant les facteurs qui les rendaient faibles et en détruisant ceux qui leur résistaient, en faisant échouer quiconque s'opposait à eux.

« …**et en faire des dirigeants,** » en matière de religion, ce qui était impossible lorsqu'ils étaient opprimés et faibles ; il était donc essentiel de leur donner d'abord le pouvoir sur le territoire.

« …**et en faire les héritiers** » et ainsi leur accorder la victoire et une fin heureuse en ce monde, avant l'au-delà

« …**et les établir puissamment sur terre**. » C'était la volonté d'Allah que toutes ces choses se produisent.

De même, Il voulait aussi « **et faire voir [par leur intermédiaire]**, » à savoir ce groupe opprimé, « **à Pharaon, Hāmān**, » son conseiller, « **et à leurs soldats**, » par le biais desquels ils avaient acquis pouvoir et contrôle, et ils se comportaient avec arrogance et transgressaient toutes les limites

« …**ce dont ils redoutaient**, » c'était leur expulsion de leur terre. C'est pourquoi ils s'efforcèrent de réprimer les Isra-ilites, de briser leur volonté et d'éliminer leurs enfants qui avaient le potentiel d'y parvenir. Allah voulut que tout cela arrive, et lorsqu'Il veut quelque chose, Il en donne les moyens et prépare le terrain. Il en fut ainsi en cette affaire : Il le décréta et créa les moyens d'y parvenir, à l'insu de Ses proches comme de Ses ennemis.

وَأَوْحَيْنَآ إِلَىٰٓ أُمِّ مُوسَىٰٓ أَنْ أَرْضِعِيهِ ۖ فَإِذَا خِفْتِ عَلَيْهِ فَأَلْقِيهِ فِى
ٱلْيَمِّ وَلَا تَخَافِى وَلَا تَحْزَنِىٓ ۖ إِنَّا رَآدُّوهُ إِلَيْكِ وَجَاعِلُوهُ مِنَ
ٱلْمُرْسَلِينَ ﴿٧﴾

28-7. Et Nous révélâmes à la mère de Moïse [ceci] : « Allaite-le. Et quand tu craindras pour lui, jette-le dans le flot. Et n'aie pas peur et ne t'attriste pas : Nous te le rendrons et ferons de lui un Messager. »

فَٱلْتَقَطَهُۥٓ ءَالُ فِرْعَوْنَ لِيَكُونَ لَهُمْ عَدُوًّا وَحَزَنًا ۗ إِنَّ فِرْعَوْنَ
وَهَٰمَٰنَ وَجُنُودَهُمَا كَانُوا۟ خَٰطِـِٔينَ ﴿٨﴾

28-8. Les gens de Pharaon le recueillirent, pour qu'il leur soit un ennemi et une source d'affliction ! Pharaon, Hāmān et leurs soldats étaient fautifs.

Ce processus débuta lorsqu'Allah, Exalté et Loué soit-Il, protégea Son Messager Moussa ('aleyhi salam) afin que les Isra-ilites soient sauvés par son intermédiaire et grâce à lui. En ces temps de grande terreur, alors que les Égyptiens massacraient leurs fils, Allah inspira à sa mère de l'allaiter et de le garder auprès d'elle.

« **Et quand tu craindras pour lui**, » c'est-à-dire lorsque tu sentiras qu'il y a quelqu'un qui pourrait l'emmener chez lui,
« …**jette-le dans le flot** » à savoir le Nil, dans une boîte fermée.
« **Et n'aie pas peur et ne t'attriste pas : Nous te le rendrons et ferons de lui un Messager**. » Ainsi, Allah lui annonça la bonne nouvelle qu'Il le lui rendrait, qu'il grandirait et serait à l'abri de leur complot et qu'Allah ferait de lui un Messager.

Ce fut la plus grande des bonnes nouvelles, annoncées à la mère de Moussa pour la rassurer et apaiser ses craintes puisqu'elle était très inquiète pour son fils. Elle fit ce qui lui avait été ordonné : elle le jeta dans le fleuve, et Allah le laissa dériver jusqu'à ce que la famille de Pharaon le recueille et le retrouve.

« …**pour qu'il leur soit un ennemi et une source d'affliction**, » Autrement dit, ils craignaient qu'en fin de compte, et du fait de son adoption, il ne devienne leur ennemi et une source de chagrin, car les précautions ne peuvent contrer le décret divin. Ce qu'ils redoutaient des Isra-ilites, c'était leur union et la subversion de leur autorité ; Allah a donc veillé à ce que le chef des Isra-ilites soit élevé par eux, sous leur supervision et leur tutelle.

Après réflexion, vous constaterez que ce qui s'est passé ensuite était dans l'intérêt des Enfants d'Isra-il, et cela les a préservés de nombreux troubles graves et a empêché de nombreuses transgressions avant le début de la mission de Moussa du fait qu'il avait accédé à un poste important au sein du royaume.

Naturellement, il allait inévitablement défendre les droits de son peuple, de par sa nature même : un homme ambitieux et protecteur envers les siens. Ainsi, certains de ces opprimés, parvenus au plus bas de l'humiliation, dont Allah nous a relaté certains épisodes, trouvèrent le courage de défier les oppresseurs qui agissaient avec arrogance, comme nous le verrons plus loin puisque Moussa les protégeait.

Ce fut le point de départ. La voie d'Allah prescrit que les choses se développent progressivement, petit à petit et non pas qu'elles se produisent d'un coup.

« **Pharaon, Hāmān et leurs soldats étaient fautifs.** » C'est-à-dire que Notre volonté était de les punir pour leurs méfaits et de comploter contre eux en représailles à leurs machinations et complots.

وَقَالَتِ ٱمۡرَأَتُ فِرۡعَوۡنَ قُرَّتُ عَيۡنٖ لِّي وَلَكَۖ لَا تَقۡتُلُوهُ عَسَىٰٓ أَن
يَنفَعَنَآ أَوۡ نَتَّخِذَهُۥ وَلَدٗا وَهُمۡ لَا يَشۡعُرُونَ ٩

28-9. Et la femme de Pharaon dit : « (Cet enfant) réjouira mon œil et le tien ! Ne le tue pas. Il pourrait nous être utile ou le prendrons-nous pour enfant. » Et ils ne pressentaient rien.

Lorsque la famille du Pharaon le recueillit, Allah fit en sorte que l'épouse du Pharaon éprouve de la compassion pour lui. Il s'agissait d'Assiyah Bint Mouzahim, une femme vertueuse et croyante de grande valeur.

« **Elle dit** » : Cet enfant « **(Cet enfant) réjouira mon œil et le tien ! Ne le tue pas** » c'est-à-dire, laissez-le vivre, afin qu'il nous apporte de la joie et soit pour nous une source de bonheur.
« **Il pourrait nous être utile ou le prendrons-nous pour enfant**. » C'est-à-dire, soit il sera un serviteur qui s'efforcera de nous être utile, soit nous lui accorderons un statut supérieur en le prenant comme un fils et en l'aimant et en l'honorant.

Allah, qu'Il soit Exalté, a décrété qu'il serait une source de bienfait pour l'épouse du Pharaon qui prononça ces paroles. Car, lorsqu'il devint pour elle une source de joie et qu'elle l'aima profondément, il continua d'être comme un fils aimant envers elle, jusqu'à ce qu'il atteigne l'âge adulte et qu'Allah le désigne comme Prophète et Messager. Alors, elle s'empressa de se soumettre et de croire en lui. Qu'Allah soit satisfait d'elle et la comble de Sa satisfaction.

Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous dit que, dans cette discussion concernant Moussa, « **et ils ne pressentaient rien** » ; autrement dit, ils ignoraient ce qui avait été décrété et décidé quant au déroulement des événements. Ceci était dû à la miséricorde d'Allah, Exalté et Loué soit-Il, car s'ils en avaient eu connaissance, ils l'auraient traité différemment.

وَأَصْبَحَ فُؤَادُ أُمِّ مُوسَىٰ فَٰرِغًا إِن كَادَتْ لَتُبْدِى بِهِۦ لَوْلَآ أَن
رَّبَطْنَا عَلَىٰ قَلْبِهَا لِتَكُونَ مِنَ ٱلْمُؤْمِنِينَ ﴿١٠﴾

28-10. Et le cœur de la mère de Moïse devint vide. Peu s'en fallut qu'elle ne divulguât tout, si Nous n'avions pas renforcé son cœur pour qu'elle restât du nombre des croyants.

وَقَالَتْ لِأُخْتِهِۦ قُصِّيهِ فَبَصُرَتْ بِهِۦ عَن جُنُبٍ وَهُمْ لَا
يَشْعُرُونَ ﴿١١﴾

28-11. Elle dit à sa sœur : « Suis-le » elle l'aperçut alors de loin sans qu'ils ne s'en rendent compte.

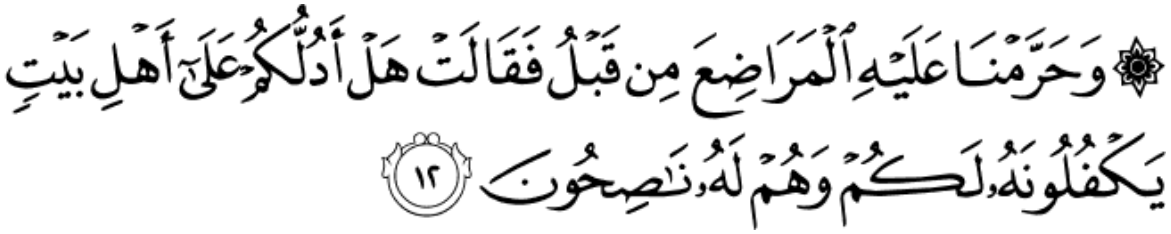

28-12. Nous lui avions interdit auparavant (le sein) des nourrices. Elle (la sœur de Moïse) dit donc : « Voulez-vous que je vous indique les gens d'une maison qui s'en chargeront pour vous tout en étant bienveillants à son égard ? »

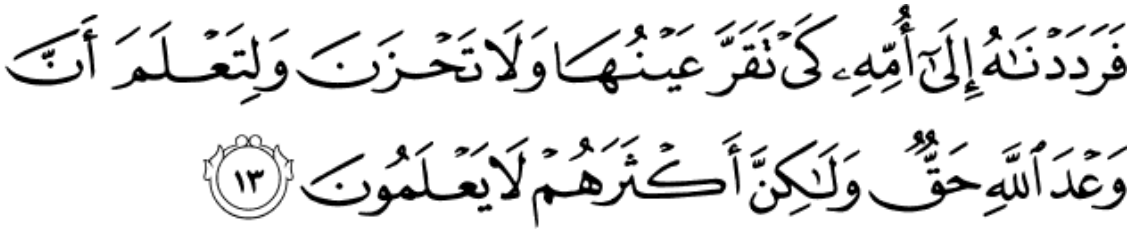

28-13. Ainsi Nous le rendîmes à sa mère, afin que son œil se réjouisse, qu'elle ne s'affligeât pas et qu'elle sût que la promesse d'Allah est vraie. Mais la plupart d'entre eux ne savent pas.

Lorsque Moussa commença à manquer à sa triste mère, elle ressentit un vide douloureux dans son cœur à cause de l'anxiété qu'elle éprouvait, comme c'est la nature humaine, même si Allah, Exalté et Loué soit-Il, lui avait dit de ne pas s'affliger ni d'avoir peur, et qu'Il avait promis de le lui rendre.

« **Peu s'en fallut qu'elle ne divulguât tout, si Nous n'avions pas renforcé son cœur** » et l'avions rendue ferme afin qu'elle ne révèle pas son identité.
« …**pour** » par cette patience et cette constance, « **qu'elle restât du nombre des croyants**. » Si, lorsqu'une calamité frappe une personne, elle reste patiente et constante, sa foi s'en trouve renforcée. Cela indique que paniquer est un signe de faiblesse dans la foi.

« **Elle** » à savoir la mère de Moussa « **dit à sa sœur : « Suis-le, »** » c'est-à-dire va voir ton frère, sans que personne ne te voie et ne se rende compte de ce que tu fais. Elle alla donc à sa poursuite
« **Elle l'aperçut alors de loin sans qu'ils ne s'en rendent compte** ! » C'est-à-dire qu'elle le remarqua de loin, comme si elle passait simplement par là sans vouloir avoir quoi que ce soit à faire avec lui.

Cela était dû à sa détermination et à sa prudence. Si elle l'avait vu et était venue délibérément vers eux, ils auraient cru que c'était elle qui l'avait jeté dans la rivière et auraient alors pu décider de le tuer pour punir sa famille.

Par Sa miséricorde envers Moussa et sa mère, Allah Exalté l'empêcha de prendre le sein d'une femme. Par compassion pour lui, ils le conduisirent au marché car peut-être quelqu'un le cherchait. Sa sœur arriva alors et dit : « **Voulez-vous que je vous indique les gens d'une maison qui s'en chargeront pour vous tout en étant bienveillants à son égard** ? »

C'était tout ce qu'ils désiraient car ils l'aimaient profondément mais Allah l'avait conduit à refuser toute nourrice et ils craignaient qu'il ne meure. Lorsque sa sœur leur dit ces mots, soulignant combien cette famille prendrait soin de lui, ils acceptèrent sans hésiter et elle les conduisit chez elle.

« **Ainsi Nous le rendîmes à sa mère**, » comme Nous le lui avions promis,
« …**afin que son œil se réjouisse, qu'elle ne s'affligeât pas**, » et afin qu'il grandisse auprès d'elle, qu'elle soit rassurée et se réjouisse de lui, et qu'elle en soit généreusement récompensée.
« …**et qu'elle sût que la promesse d'Allah est vraie**. » Car Nous lui avons montré une partie de ce que Nous lui avions promis et elle l'a vu de ses propres yeux, afin qu'elle soit rassurée et que sa foi s'accroisse, et afin qu'elle sache que la promesse d'Allah de le protéger et de le désigner comme Messager serait accomplie.
« **Mais la plupart d'entre eux ne savent pas**, » donc s'ils traversent des difficultés, cela mine leur foi car ils n'ont pas la connaissance complète qu'Allah, Exalté et Loué soit-Il, envoie des épreuves et des difficultés et crée des obstacles sur le chemin des buts et objectifs élevés.

Ainsi, Moussa resta avec la famille du Pharaon et fut élevé comme un membre de la famille dirigeante, utilisant les mêmes moyens de transport et portant les mêmes vêtements qu'eux, et sa mère fut ainsi rassurée, car il était établi qu'elle était sa mère par l'allaitement, il n'y aurait donc aucune objection à ce qu'elle soit proche de lui ou qu'elle fasse preuve de compassion envers lui.

Réfléchissez à cette bonté divine et à la manière dont Allah a protégé Son Prophète Moussa ('aleyhi salam) du « mensonge » dans ses paroles quotidiennes (car il pouvait encore l'appeler sa mère), et comment Il lui a facilité la tâche afin que le lien entre lui et elle, qui aux yeux des autres semblait fondé sur l'allaitement, soit la raison pour laquelle il pouvait l'appeler sa mère. Par conséquent, toute discussion les présentant comme une mère et son fils était parfaitement juste et appropriée.

وَلَمَّا بَلَغَ أَشُدَّهُۥ وَٱسْتَوَىٰٓ ءَاتَيْنَٰهُ حُكْمًا وَعِلْمًا ۚ وَكَذَٰلِكَ نَجْزِى ٱلْمُحْسِنِينَ ﴿١٤﴾

28-14. Et quand il eut atteint sa maturité et sa pleine formation, Nous lui donnâmes la faculté de juger et une science. C'est ainsi que Nous récompensons les bienfaisants.

C'est-à-dire, lorsqu'il atteignit sa pleine force, sa maturité et sa sagesse, généralement vers l'âge de quarante ans,

« **Et quand il eut atteint sa maturité et sa pleine formation,** » c'est-à-dire lorsqu'il atteignit le niveau de perfection en matière de force physique, de maturité et de sagesse.

« **Nous lui donnâmes la faculté de juger et une science**, » c'est-à-dire la sagesse grâce à laquelle il pouvait connaître les règles de la Shari'ah et juger entre les gens, et une grande connaissance.

« **C'est ainsi que Nous récompensons les bienfaisants** » en adorant Allah et en traitant Sa création avec bienveillance. Nous leur accordons science et sagesse selon leurs bonnes actions, ce qui témoigne de la perfection de Moussa dans l'accomplissement du bien.

وَدَخَلَ ٱلْمَدِينَةَ عَلَىٰ حِينِ غَفْلَةٍ مِّنْ أَهْلِهَا فَوَجَدَ فِيهَا رَجُلَيْنِ يَقْتَتِلَانِ هَٰذَا مِن شِيعَتِهِۦ وَهَٰذَا مِنْ عَدُوِّهِۦ ۖ فَٱسْتَغَٰثَهُ ٱلَّذِى مِن شِيعَتِهِۦ عَلَى ٱلَّذِى مِنْ عَدُوِّهِۦ فَوَكَزَهُۥ مُوسَىٰ فَقَضَىٰ عَلَيْهِ ۖ قَالَ هَٰذَا مِنْ عَمَلِ ٱلشَّيْطَٰنِ ۖ إِنَّهُۥ عَدُوٌّ مُّضِلٌّ مُّبِينٌ ﴿١٥﴾

28-15. Il entra dans la ville à un moment d'inattention de ses habitants ; il y trouva deux hommes qui se battaient, l'un était de ses partisans et l'autre de ses adversaires. L'homme de son parti l'appela au secours contre son ennemi. Moïse lui donna un coup de poing qui l'acheva. - [Moïse] dit : « Cela est l'œuvre du diable. C'est vraiment un ennemi, un égareur évident. »

قَالَ رَبِّ إِنِّي ظَلَمْتُ نَفْسِي فَاغْفِرْ لِي فَغَفَرَ لَهُ ۚ إِنَّهُ هُوَ الْغَفُورُ الرَّحِيمُ ﴿١٦﴾

28-16. Il dit : « Seigneur, je me suis fait du tort à moi-même ; pardonne-moi. » Et Il lui pardonna. C'est Lui vraiment le Pardonneur, le Miséricordieux !

« **Il entra dans la ville à un moment d'inattention de ses habitants** » soit parce que c'était l'heure de la sieste, soit à un autre moment où les gens ne sortent pas.
« …**il y trouva deux hommes qui se battaient, l'un était de ses partisans** » c'est-à-dire qui se disputaient et échangeaient des coups ; l'un d'eux était un Isra-ilite, un membre de son peuple.
« …**et l'autre de ses adversaires**, » les Égyptiens.

« **L'homme de son parti l'appela au secours contre son ennemi**, » car il était connu et reconnu comme Isra-ilite. Le fait qu'il ait sollicité l'aide de Moussa indique que ce dernier avait acquis une grande influence au sein de la famille royale et inspirait à la fois crainte et espoir.

« **Moïse lui donna un coup de poing** » c'est-à-dire, qu'il frappa son ennemi en réponse à la demande d'aide de l'Isra-ilite
« …**qui l'acheva** » d'un seul coup car il était fort et puissant.

Moussa ('aleyhi salam) regretta ce qu'il avait fait et dit : « **C'est l'œuvre de Shaytân**, » c'est-à-dire le résultat de ses efforts pour embellir les choses et de ses murmures.
« **C'est vraiment un ennemi, un égareur évident**. » Et c'est pourquoi cela s'est produit, à cause de son inimitié manifeste et de son empressement à égarer les gens.

Puis il implora le pardon de son Seigneur et dit : « **Seigneur, je me suis fait du tort à moi-même ; pardonne-moi. » Et Il lui pardonna. C'est Lui vraiment le Pardonneur, le Miséricordieux** ! » Il lui pardonna alors, car Il est le Très-Pardonneur, le Très-Miséricordieux, surtout envers ceux qui sont humbles et s'empressent de se tourner vers Lui et de se repentir, comme Moussa ('aleyhi salam).

قَالَ رَبِّ بِمَا أَنْعَمْتَ عَلَيَّ فَلَنْ أَكُونَ ظَهِيرًا لِّلْمُجْرِمِينَ ﴿١٧﴾

28-17. Il dit : « Seigneur, grâce aux bienfaits dont tu m'as comblé, jamais je ne soutiendrai les criminels. »

فَأَصْبَحَ فِي ٱلْمَدِينَةِ خَآئِفًا يَتَرَقَّبُ فَإِذَا ٱلَّذِي ٱسْتَنصَرَهُۥ بِٱلْأَمْسِ
يَسْتَصْرِخُهُۥ ۚ قَالَ لَهُۥ مُوسَىٰٓ إِنَّكَ لَغَوِيٌّ مُّبِينٌ ﴿١٨﴾

28-18. Le lendemain matin, il se trouva en ville, craintif et regardant autour de lui, quand voilà que celui qui lui avait demandé secours la veille, l'appelait à grands cris. Moïse lui dit : « Tu es certes un provocateur déclaré. »

فَلَمَّآ أَنْ أَرَادَ أَن يَبْطِشَ بِٱلَّذِي هُوَ عَدُوٌّ لَّهُمَا قَالَ يَٰمُوسَىٰٓ أَتُرِيدُ أَن
تَقْتُلَنِي كَمَا قَتَلْتَ نَفْسًۢا بِٱلْأَمْسِ ۖ إِن تُرِيدُ إِلَّآ أَن تَكُونَ جَبَّارًا فِي ٱلْأَرْضِ
وَمَا تُرِيدُ أَن تَكُونَ مِنَ ٱلْمُصْلِحِينَ ﴿١٩﴾

28-19. Quand il voulut porter un coup à leur ennemi commun, il (l'Isra-ilite) dit : « Ô Moïse, veux-tu me tuer comme tu as tué un homme hier ? Tu ne veux être qu'un tyran sur terre ; et tu ne veux pas être parmi les bienfaiteurs. »

وَجَآءَ رَجُلٌ مِّنْ أَقْصَا ٱلْمَدِينَةِ يَسْعَىٰ قَالَ يَٰمُوسَىٰٓ إِنَّ ٱلْمَلَأَ يَأْتَمِرُونَ
بِكَ لِيَقْتُلُوكَ فَٱخْرُجْ إِنِّي لَكَ مِنَ ٱلنَّٰصِحِينَ ﴿٢٠﴾

28-20. Et c'est alors qu'un homme vint du bout de la ville en courant et dit : « Ô Moïse, les notables sont en train de se concerter à ton sujet pour te tuer. Quitte (la ville). C'est le conseil que je te donne. »

فَخَرَجَ مِنْهَا خَآئِفًا يَتَرَقَّبُ ۖ قَالَ رَبِّ نَجِّنِي مِنَ ٱلْقَوْمِ ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿٢١﴾

28-21. Il sortit de là, craintif, regardant autour de lui. Il dit : « Seigneur, sauve-moi de [ce] peuple injuste ! »

« **Il** » à savoir Moussa « dit : **Seigneur, grâce aux bienfaits dont tu m'as comblé**, » en me permettant de me repentir et en me pardonnant, et de nombreuses autres bénédictions « …**jamais je ne soutiendrai** » ni d'aide, ni d'assistance « **les criminel**, » c'est-à-dire que je n'aiderai jamais personne dans le péché.

Il s'agissait d'une promesse de Moussa ('aleyhi salam), en reconnaissance des bienfaits qu'Allah lui avait accordés : ne jamais aider un malfaiteur, comme il l'avait fait en tuant l'Égyptien. Cela montre que les bienfaits exigent de faire le bien et de s'abstenir du mal.

Après avoir tué son ennemi, « **le lendemain matin, il se trouva en ville, craintif et regardant autour de lui.** » : La famille du Pharaon était-elle au courant de sa présence ? Il n'avait peur que parce qu'il était connu qu'aucun Isra-ilite n'oserait faire une telle chose, à l'exception de Moussa.

Alors qu'il était dans cet état, « **voilà que celui qui lui avait demandé secours »** » contre son ennemi « **la veille, l'appelait à grands cris** » contre un autre Égyptien.
« **Moussa lui dit**, » le réprimandant pour son comportement,
« **Tu es certes un provocateur déclaré**. »

« **Quand** » Moussa « **voulut porter un coup à leur ennemi commun**, » c'est-à-dire un ennemi de Moussa et de celui qui le suppliait de l'aider. La dispute entre l'Égyptien et l'Isra-ilite, qui avait appelé Moussa à l'aide, se poursuivit jusqu'à ce que Moussa veuille frapper l'Égyptien. L'Égyptien lui dit alors, cherchant à l'en dissuader : « **Ô Moussa, veux-tu me tuer comme tu as tué un homme hier ? Tu ne veux être qu'un tyran sur terre**, » car l'un des principaux attributs de ceux qui deviennent des tyrans est de tuer illégalement.
« …**et tu ne veux pas être parmi les bienfaiteurs** ! » Sinon, si tu voulais vraiment arranger les choses, tu te serais interposé entre moi et lui, sans tuer personne. Moussa s'abstint donc de le tuer et se retint à cause des avertissements et des réprimandes de l'Égyptien.

La nouvelle des agissements de Moussa lors de ces deux incidents se répandit, au point que Pharaon et ses chefs envisagèrent de le tuer. Alors, Allah Exalté inspira cet homme sincère qui s'empressa d'informer Moussa de la décision prise par les chefs avant qu'il ne soit trop tard.

« **Et c'est alors qu'un homme vint du bout de la ville en courant**, » c'est-à-dire qu'il est venu en courant, par sincérité vers Moussa et par crainte qu'ils ne l'attaquent avant qu'il ne s'en rende compte.
« …**et dit : « Ô Moïse, les notables sont en train de se concerter à ton sujet pour te tuer. Quitte (la ville) [immédiatement]. C'est le conseil que je te donne**. » »

Moussa suivit donc son conseil et quitta la ville, inquiet et vigilant, de peur d'être tué. Il implora Allah et dit : « **Seigneur, sauve-moi de [ce] peuple injuste** ! » Car il s'était repenti de son péché et de son acte commis sous le coup de la colère, sans intention de tuer. Leur menace de mort était donc injuste et abusive.

وَلَمَّا تَوَجَّهَ تِلْقَآءَ مَدْيَنَ قَالَ عَسَىٰ رَبِّيٓ أَن يَهْدِيَنِي سَوَآءَ ٱلسَّبِيلِ ﴿٢٢﴾

28-22. Et lorsqu'il se dirigea vers Madian, il dit : « Je souhaite que mon Seigneur me guide sur la voie droite. »

وَلَمَّا وَرَدَ مَآءَ مَدْيَنَ وَجَدَ عَلَيْهِ أُمَّةً مِّنَ ٱلنَّاسِ يَسْقُونَ وَوَجَدَ مِن دُونِهِمُ ٱمْرَأَتَيْنِ تَذُودَانِ ۖ قَالَ مَا خَطْبُكُمَا ۖ قَالَتَا لَا نَسْقِي حَتَّىٰ يُصْدِرَ ٱلرِّعَآءُ ۖ وَأَبُونَا شَيْخٌ كَبِيرٌ ﴿٢٣﴾

28-23. Et quand il fut arrivé au point d'eau de Madian, il y trouva un attroupement de gens abreuvant [leurs bêtes] et il trouva aussi deux femmes se tenant à l'écart et retenant [leurs bêtes]. Il dit : « Que voulez-vous ? » Elles dirent : « Nous n'abreuverons que quand les bergers seront partis ; et notre père est fort âgé. »

فَسَقَىٰ لَهُمَا ثُمَّ تَوَلَّىٰٓ إِلَى ٱلظِّلِّ فَقَالَ رَبِّ إِنِّي لِمَآ أَنزَلْتَ إِلَيَّ مِنْ خَيْرٍ فَقِيرٌ ﴿٢٤﴾

28-24. Il abreuva [les bêtes] pour elles, puis retourna à l'ombre et dit : « Seigneur, j'ai grand besoin du bien que tu feras descendre vers moi. »

« **Et lorsqu'il se dirigea vers Madian**, » qui se trouvait au sud de la Palestine, où le pharaon n'avait aucune autorité.

« **Il dit : « Je souhaite que mon Seigneur me guide sur la voie droite, »** » c'est-à-dire le chemin direct pour y parvenir, sans difficulté ni épreuve. Allah lui montra alors le droit chemin, et il arriva à Madian.

« **Et quand il fut arrivé au point d'eau de Madian, il y trouva un attroupement de gens abreuvant [leurs bêtes]**. » C'étaient des gens qui possédaient beaucoup de bétail.

« **Et il trouva aussi deux femmes se tenant à l'écart »** c'est-à-dire plus loin que ce groupe d'hommes **« et retenant [leurs bêtes]** » des abreuvoirs, parce qu'elles ne pouvaient pas y accéder à cause de la foule d'hommes, et les hommes étaient trop mesquins et mal élevés pour abreuver leurs troupeaux pour elles.

Moussa leur dit : « **Que voulez-vous** ? » c'est-à-dire, pourquoi êtes-vous dans cette situation ?
« **Elles dirent : « Nous n'abreuverons que quand les bergers seront partis**, » c'est-à-dire que, généralement, nous ne pouvons pas abreuver nos troupeaux tant que les bergers ne sont pas partis avec leurs troupeaux, puis, lorsqu'il n'y a plus personne, nous abreuvons nos troupeaux.

« …**et notre père est fort âgé** » c'est-à-dire qu'il n'a plus la force d'abreuver les troupeaux, que nous n'avons pas non plus la force physique de le faire, et que nous n'avons pas d'hommes pour s'imposer face aux bergers.

Moussa ('aleyhi salam) eut pitié d'eux et éprouva de la compassion à leur égard, Alors « **Il abreuva [les bêtes] pour elles** » sans rien demander en retour : Il n'attendait aucun paiement en retour ; son seul but était de rechercher l'agrément d'Allah Exalté. Après avoir abreuvé les troupeaux, par une chaleur intense en milieu de journée comme l'indique la phrase
« ..**puis retourna à l'ombre**, » où il s'assit pour se reposer après son effort.

Et il dit alors, implorant son Seigneur de pourvoir à ses besoins : « **Seigneur, j'ai grand besoin du bien que tu feras descendre vers moi**. » Formuler cette demande implicite est plus éloquent qu'une demande explicite. Et dans cette situation, il continua d'invoquer son Seigneur et de Le supplier.

فَجَآءَتْهُ إِحْدَىٰهُمَا تَمْشِى عَلَى ٱسْتِحْيَآءٍ قَالَتْ إِنَّ أَبِى يَدْعُوكَ
لِيَجْزِيَكَ أَجْرَ مَا سَقَيْتَ لَنَا ۚ فَلَمَّا جَآءَهُۥ وَقَصَّ عَلَيْهِ ٱلْقَصَصَ
قَالَ لَا تَخَفْ ۖ نَجَوْتَ مِنَ ٱلْقَوْمِ ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿٢٥﴾

28-25. Puis l'une des deux femmes vint à lui, d'une démarche timide, et lui dit : « Mon père t'appelle pour te récompenser pour avoir abreuvé pour nous. » Et quand il fut venu auprès de

lui et qu'il lui eut raconté son histoire, il (le vieillard) dit : « N'aie aucune crainte : tu as échappé aux gens injustes. »

قَالَتْ إِحْدَىٰهُمَا يَا أَبَتِ اسْتَأْجِرْهُ ۖ إِنَّ خَيْرَ مَنِ اسْتَأْجَرْتَ الْقَوِيُّ الْأَمِينُ ﴿٢٦﴾

28-26. L'une d'elles dit : « Ô mon père, engage-le [à ton service] moyennant salaire, car le meilleur à engager c'est celui qui est fort et digne de confiance. »

قَالَ إِنِّي أُرِيدُ أَنْ أُنْكِحَكَ إِحْدَى ابْنَتَيَّ هَاتَيْنِ عَلَىٰ أَنْ تَأْجُرَنِي ثَمَانِيَ حِجَجٍ ۖ فَإِنْ أَتْمَمْتَ عَشْرًا فَمِنْ عِنْدِكَ ۖ وَمَا أُرِيدُ أَنْ أَشُقَّ عَلَيْكَ ۚ سَتَجِدُنِي إِنْ شَاءَ اللَّهُ مِنَ الصَّالِحِينَ ﴿٢٧﴾

28-27. Il dit : « Je voudrais te marier à l'une de mes deux filles que voici, à condition que tu travailles à mon service durant huit ans. Si tu achèves dix [années], ce sera de ton bon gré ; je ne veux cependant rien t'imposer d'excessif. Tu me trouveras, si Allah le veut, du nombre des gens de bien. »

قَالَ ذَٰلِكَ بَيْنِي وَبَيْنَكَ ۖ أَيَّمَا الْأَجَلَيْنِ قَضَيْتُ فَلَا عُدْوَانَ عَلَيَّ ۖ وَاللَّهُ عَلَىٰ مَا نَقُولُ وَكِيلٌ ﴿٢٨﴾

28-28. « C'est (conclu) entre toi et moi, dit [Moïse]. Quel que soit celui des deux termes que je m'assigne, il n'y aura nulle pression sur moi. Et Allah est Garant de ce que nous disons. »

Les deux femmes allèrent trouver leur père et lui racontèrent ce qui s'était passé. Leur père envoya alors l'une d'elles auprès de Moussa. Elle arriva « **d'une démarche timide**, » ce qui témoigne de sa noblesse de caractère et de sa bonne attitude car la modestie est une vertu, surtout chez les femmes.

Cela indique que Moussa (‘aleyhi salam), dans ce qu'il fit pour eux, n'était pas comme un ouvrier salarié ou un serviteur, devant lequel on n'éprouverait généralement ni timidité ni modestie. C'était plutôt un homme digne, et c'est à ses bonnes manières et à son attitude sublime qu'elle perçut ce qui la poussa à se comporter modestement envers lui. Elle lui dit :

« **Mon père t'appelle pour te récompenser pour avoir abreuvé pour nous** » non pas par générosité, car c'est vous qui avez fait preuve de bonté envers nous, mais pour vous rendre la pareille. Moussa accepta donc l'invitation.

« **Et quand il fut venu auprès de lui et qu'il lui eut raconté son histoire**, » et la raison pour laquelle il avait fui, jusqu'à ce qu'il atteigne cette terre, le vieil homme lui dit, afin de le rassurer et de le réconforter : « **N'aie aucune crainte : tu as échappé aux gens injustes**, » c'est-à-dire, que ta peur disparaisse car Allah t'a sauvé d'eux et t'a permis d'atteindre ce lieu où ils n'ont aucune autorité.

« **L'une d'elles** » c'est-à-dire, l'une de ses deux filles « **dit : « Ô mon père, engage-le [à ton service] moyennant salaire**, » c'est-à-dire, fais de lui ton employé afin qu'il prenne soin des moutons et les abreuve,
« …**car le meilleur à engager c'est celui qui est fort et digne de confiance**. » Autrement dit, Moussa est la meilleure personne que vous puissiez embaucher car il allie force physique et honnêteté. Le meilleur employeur est celui qui combine force physique et compétence dans la tâche pour laquelle il a été engagé, avec une honnêteté qui lui permettra de ne pas trahir son maître. Ces deux qualités doivent être prises en compte lors de l'embauche de quelqu'un, car les problèmes ne surviennent que lorsqu'une ou les deux font défaut. Mais si elles sont réunies, le travail sera bien fait. Elle a dit cela car elle avait constaté la force physique et l'énergie de Moussa lorsqu'il abreuvait les troupeaux, et elle avait vu sa loyauté et son engagement religieux, et comment il avait fait preuve de compassion envers elles dans une situation où il n'avait aucun intérêt personnel à les aider ; son seul but en les aidant était de rechercher l'agrément d'Allah Exalté.

L'homme de Madian
« Il dit à Moussa : « **Je voudrais te marier à l'une de mes deux filles que voici, à condition que tu travailles à mon service durant huit ans. Si tu achèves dix [années], ce sera de ton bon gré**. » C'est-à-dire, une démarche volontaire de ta part, mais tu n'y es pas obligé.
« …**je ne veux cependant rien t'imposer d'excessif** » ; en t'imposant dix ans, et en t'embauchant, je ne souhaite pas t'imposer un travail pénible ; je t'embauche plutôt pour un travail facile où il n'y a pas de difficulté.
« **Tu me trouveras, si Allah le veut, du nombre des gens de bien**. » Il l'encouragea en lui assurant que la tâche serait facile et qu'il le traiterait bien. Cela montre que l'homme vertueux doit s'efforcer d'avoir une attitude positive, et que ce qu'on attend de lui à cet égard est plus important que ce qu'on attend des autres.

Moussa dit en réponse à cette demande :

« **C'est (conclu) entre toi et moi,** » c'est-à-dire, j'accepte cette condition que tu as mentionnée, et ainsi c'est convenu entre nous.
« **Quel que soit celui des deux termes que je m'assigne, il n'y aura nulle pression sur moi**. » Quel que soit le terme que je remplis, je serai libre de toute autre obligation, que je remplisse les huit années obligatoires ou que j'en fasse volontairement plus.
« **Et Allah est Garant de ce que nous disons**, » car Il veille sur nous et Il sait ce à quoi nous avons consenti.

Cet homme, le père des deux femmes, qui habitait à Madian, n'était pas Shou'ayb, le célèbre Prophète, contrairement à une idée répandue. Rien ne prouve cette hypothèse. Tout au plus peut-on dire que Shou'ayb ('aleyhi salam) a vécu à Madian et que cette histoire s'y est déroulée, mais quel est le lien entre les deux ?

De plus, il n'est pas établi que Moussa ait vécu à l'époque de Shou'ayb, alors comment aurait-il pu le rencontrer personnellement ? Si cet homme était Shou'ayb, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, l'aurait dit et les deux femmes l'auraient nommé. De plus, Allah, Exalté et Loué soit-Il, a anéanti le peuple de Shou'ayb ('aleyhi salam) pour l'avoir rejeté, et il ne restait plus que ceux qui croyaient en lui. Allah avait protégé les croyants de cette attitude ignorante envers les filles de leur Prophète, les empêchant d'accéder au puits et de garder l'accès à leurs troupeaux, jusqu'à ce qu'un étranger vienne leur faire preuve de bonté en abreuvant leurs bêtes. Shou'ayb n'aurait pas accepté que Moussa garde ses moutons et soit son serviteur, étant donné sa supériorité et son rang (à moins de considérer que cela s'est passé avant le début de la prophétie de Moussa, auquel cas cet argument pourrait être valable). Quoi qu'il en soit, nous ne pouvons accepter que cet homme fût Shou'ayb le Prophète sans un témoignage authentique de notre Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) à cet effet, et Allah est plus Savant.

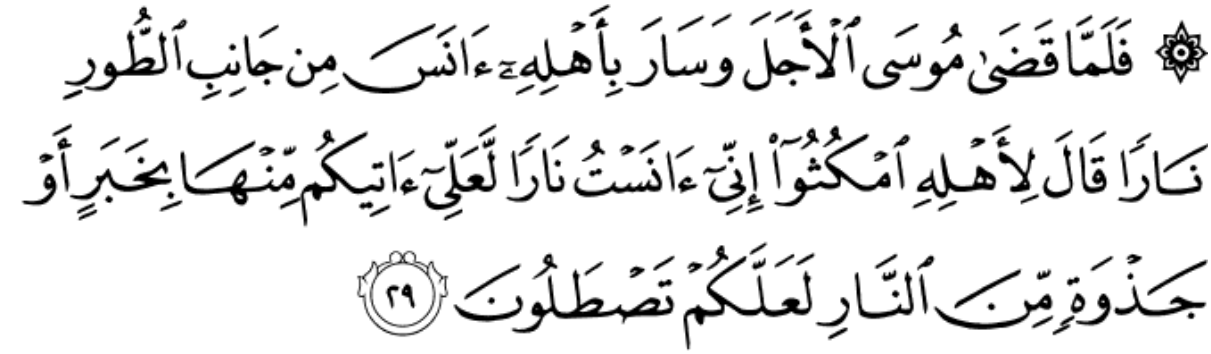
فَلَمَّا قَضَىٰ مُوسَى ٱلْأَجَلَ وَسَارَ بِأَهْلِهِۦٓ ءَانَسَ مِن جَانِبِ ٱلطُّورِ
نَارًا قَالَ لِأَهْلِهِ ٱمْكُثُوٓا۟ إِنِّىٓ ءَانَسْتُ نَارًا لَّعَلِّىٓ ءَاتِيكُم مِّنْهَا بِخَبَرٍ أَوْ
جَذْوَةٍ مِّنَ ٱلنَّارِ لَعَلَّكُمْ تَصْطَلُونَ ﴿٢٩﴾

28-29. Puis, lorsque Moïse eut accompli la période convenue et qu'il se mit en route avec sa famille, il vit un feu du côté du Mont. Il dit à sa famille : « Demeurez ici. J'ai vu du feu. Peut-être vous en apporterai-je une nouvelle ou un tison de feu afin que vous vous réchauffiez. »

« **Puis, lorsque Moïse eut accompli la période convenue**. » Il se peut qu'il ait accompli la durée obligatoire, ou qu'il ait volontairement prolongé son engagement, comme on pourrait s'y attendre de sa part, compte tenu de sa sincérité. À ce moment-là, il brûlait d'envie de revoir sa famille, sa mère, sa tribu et sa patrie. Le temps ayant passé, il pensait que les Égyptiens auraient oublié son sacrifice.
« …**et qu'il se mit en route avec sa famille**, » se dirigeant vers l'Égypte
Il aperçut un feu en direction de la montagne et dit à sa famille : « **Demeurez ici. J'ai vu du feu. Peut-être vous en apporterai-je une nouvelle ou un tison de feu afin que vous vous réchauffiez.** »
Car il faisait très froid et ils s'étaient perdus.

فَلَمَّآ أَتَىٰهَا نُودِيَ مِن شَٰطِئِ ٱلْوَادِ ٱلْأَيْمَنِ فِي ٱلْبُقْعَةِ ٱلْمُبَٰرَكَةِ
مِنَ ٱلشَّجَرَةِ أَن يَٰمُوسَىٰٓ إِنِّيٓ أَنَا ٱللَّهُ رَبُّ ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿٣٠﴾

28-30. Puis quand il y arriva, on l'appela, du flanc droit de la vallée, dans la place bénie, à partir de l'arbre : « Ô Moïse ! C'est Moi Allah, le Seigneur de l'univers. »

وَأَنْ أَلْقِ عَصَاكَ ۖ فَلَمَّا رَءَاهَا تَهْتَزُّ كَأَنَّهَا جَآنٌّ وَلَّىٰ مُدْبِرًا وَلَمْ يُعَقِّبْ ۚ
يَٰمُوسَىٰٓ أَقْبِلْ وَلَا تَخَفْ ۖ إِنَّكَ مِنَ ٱلْءَامِنِينَ ﴿٣١﴾

28-31. Et : « Jette ton bâton. » Puis quand il le vit remuer comme si c'était un serpent, il tourna le dos sans même se retourner. « Ô Moïse ! Approche et n'aie pas peur : tu es du nombre de ceux qui sont en sécurité.

ٱسْلُكْ يَدَكَ فِي جَيْبِكَ تَخْرُجْ بَيْضَآءَ مِنْ غَيْرِ سُوٓءٍ وَٱضْمُمْ إِلَيْكَ
جَنَاحَكَ مِنَ ٱلرَّهْبِ ۖ فَذَٰنِكَ بُرْهَٰنَانِ مِن رَّبِّكَ إِلَىٰ فِرْعَوْنَ
وَمَلَإِيْهِ ۚ إِنَّهُمْ كَانُوا۟ قَوْمًا فَٰسِقِينَ ﴿٣٢﴾

28-32. Introduis ta main dans l'ouverture de ta tunique : elle sortira blanche sans aucun mal. Et serre ton bras contre toi pour ne pas avoir peur. Voilà donc deux preuves de ton Seigneur pour Pharaon et ses notables. Ce sont vraiment des gens pervers. »

Lorsqu'il y parvint, il fut appelé : « **Ô Moussa ! C'est Moi Allah, le Seigneur de l'univers** ». Ainsi, Il l'informa de Sa divinité et de Sa Seigneurie, ce qui dut être suivi de l'ordre de L'adorer Lui seul et de se consacrer à Lui seul, comme cela est clairement mentionné ailleurs :
« **Certes, c'est Moi Allah : point de divinité que Moi. Adore-Moi donc et accomplis la Ṣalāt pour te souvenir de Moi**. » (Tâ Hâ 20 : 14)

« **Jette son bâton**. » Alors il le jeta.
« **Puis quand il le vit remuer** » rapidement, présentant une image terrifiante
« …**comme si c'était un serpent**, » Le mot traduit ici par « **serpent** » fait référence à un grand serpent mâle.
« …**il tourna le dos sans même se retourner**. » C'est-à-dire qu'il était submergé par la peur. Mais Allah lui dit :
« **Ô Moussa ! Approche et n'aie pas peur : tu es du nombre de ceux qui sont en sécurité.** » Cette formulation est la plus éloquente et la plus efficace pour rassurer et dissiper la peur.
« **Approche**. » Cette phrase est un ordre de retour, il n'avait donc d'autre choix que d'obéir. Mais la chose terrifiante pouvait encore être présente, alors Allah dit : « **N'aie pas peur**. » Il lui ordonna donc de faire deux choses : revenir et ne pas avoir peur. Mais il existait une autre possibilité : il pouvait revenir sans avoir peur mais alors il ne serait peut-être pas protégé ni à l'abri du danger. C'est pourquoi Allah Exalté dit : « **Tu es en sécurité**. » Ainsi, Moussa fut entièrement protégé. Il revint donc sans crainte, rassuré et confiant dans les paroles de son Seigneur, sa foi et sa certitude s'étant accrues. C'était un signe qu'Allah lui avait donné avant qu'il ne se rende auprès de Pharaon, afin qu'il ait une certitude absolue, un courage plus grand, et qu'il soit plus fort et plus résilient.

Puis Il lui montra un autre signe, comme Il l'avait dit :
« **Introduis ta main dans l'ouverture de ta tunique : elle sortira blanche sans aucun mal**. » Il inséra donc sa main dans son vêtement, puis la retira, comme Allah Exalté L e lui avait ordonné.

« **Et serre ton bras contre toi pour ne pas avoir peur** » et presse ton bras supérieur contre ton flanc afin de dissiper votre peur.
« **Voilà donc deux preuves de ton Seigneur**. » Ces deux signes définitifs d'Allah, à savoir le bâton se transformant en serpent et la main surgissant d'une blancheur éclatante et inoffensive, furent deux manifestations indéniables de sa volonté.

« **Pour Pharaon et ses notables. Ce sont vraiment des gens pervers** » car il ne suffit pas au Messager de simplement les avertir et de leur donner des instructions ; il doit y avoir des signes clairs, dans l'espoir que cela puisse leur être bénéfique.

قَالَ رَبِّ إِنِّي قَتَلْتُ مِنْهُمْ نَفْسًا فَأَخَافُ أَنْ يَقْتُلُونِ ﴿٣٣﴾

28-33. « Seigneur, dit [Moïse], j'ai tué un des leurs et je crains qu'ils ne me tuent.

وَأَخِي هَارُونُ هُوَ أَفْصَحُ مِنِّي لِسَانًا فَأَرْسِلْهُ مَعِيَ رِدْءًا
يُصَدِّقُنِي إِنِّي أَخَافُ أَنْ يُكَذِّبُونِ ﴿٣٤﴾

28-34. Mais Aaron, mon frère, est plus éloquent que moi. Envoie-le donc avec moi comme auxiliaire, pour déclarer ma véracité : je crains, vraiment, qu'ils ne me traitent de menteur. »

قَالَ سَنَشُدُّ عَضُدَكَ بِأَخِيكَ وَنَجْعَلُ لَكُمَا سُلْطَانًا فَلَا يَصِلُونَ
إِلَيْكُمَا بِآيَاتِنَا أَنْتُمَا وَمَنِ اتَّبَعَكُمَا الْغَالِبُونَ ﴿٣٥﴾

28-35. [Allah] dit : « Nous allons, par ton frère, fortifier ton bras, et vous donner des arguments irréfutables ; ils ne sauront vous atteindre, grâce à Nos signes [Nos miracles]. Vous deux et ceux qui vous suivront seront les vainqueurs.

« **Moussa dit**, » s'excusant auprès de son Seigneur et Lui demandant de l'aide pour la tâche qu'Il lui avait confiée, et mentionnant l'obstacle qui le gênait, afin que son Seigneur puisse l'aider à surmonter ce qu'il craignait :
« **Seigneur, dit [Moussa], j'ai tué un des leurs et je crains qu'ils ne me tuent. Mais Haroun, mon frère, est plus éloquent que moi. Envoie-le donc avec moi comme auxiliaire, pour déclarer ma véracité**, » car cela contribuera à faire éclater la vérité. »
« …**je crains, vraiment, qu'ils ne me traitent de menteur**. »

Allah à Lui Les Louanges et la Gloire, a répondu à sa demande et a dit : « **Nous allons, par ton frère, fortifier ton bras**, » c'est-à-dire. Nous t'aiderons grâce à lui.

Puis Allah a dissipé sa peur d'être tué, comme Il l'a dit :

« …**et vous donner des arguments irréfutables**. » C'est-à-dire, Nous vous donnerons l'autorité et la force, afin que votre appel soit fondé sur des preuves et un soutien divin, et que vous soyez protégés de vos ennemis.

« **Ils ne sauront vous atteindre, grâce à Nos signes [Nos miracles]**. » Cela est dû à Nos signes, à la vérité qu'ils révèlent et à leur impact sur quiconque les voit et les examine. Grâce à eux, tu acquerras l'autorité et tu seras protégé du mal de tes ennemis ; cela sera plus efficace pour toi que des troupes nombreuses et bien équipées.

« **Vous deux et ceux qui vous suivront seront les vainqueurs**. » Telle fut la promesse faite à Moussa ('aleyhi salam) à cette époque, alors qu'il était seul et de retour dans son pays après avoir été exilé. Les événements se poursuivirent et se déroulèrent jusqu'à ce qu'Allah accomplisse sa promesse et lui confère pouvoir sur le peuple et la terre, et lui et ses fidèles triomphèrent.

فَلَمَّا جَآءَهُم مُّوسَىٰ بِـَٔايَـٰتِنَا بَيِّنَـٰتٍ قَالُوا۟ مَا هَـٰذَآ إِلَّا سِحْرٌ مُّفْتَرًى
وَمَا سَمِعْنَا بِهَـٰذَا فِىٓ ءَابَآئِنَا ٱلْأَوَّلِينَ ﴿٣٦﴾

28-36. Puis, quand Moïse vint à eux avec Nos prodiges évidents, ils dirent : « Ce n'est là que magie inventée. Jamais nous n'avons entendu parler de cela chez nos premiers ancêtres. »

وَقَالَ مُوسَىٰ رَبِّىٓ أَعْلَمُ بِمَن جَآءَ بِٱلْهُدَىٰ مِنْ عِندِهِۦ وَمَن تَكُونُ لَهُۥ
عَـٰقِبَةُ ٱلدَّارِ ۖ إِنَّهُۥ لَا يُفْلِحُ ٱلظَّـٰلِمُونَ ﴿٣٧﴾

28-37. Et Moïse dit : « Mon Seigneur connaît mieux qui est venu de Sa part avec la guidée, et à qui appartiendra la Demeure finale. Vraiment, les injustes ne réussiront pas. »

Moussa partit donc avec le message de son Seigneur.

« **Puis, quand Moïse vint à eux avec Nos prodiges évidents**, » qui appuyaient clairement ce qu'il leur disait, sans aucune lacune ni ambiguïté,

« …**ils dirent**, » à tort, avec arrogance et obstination :

« **Ce n'est là que magie inventée**, » comme l'a dit Pharaon dans cette situation où la vérité est devenue évidente et a prévalu sur le mensonge ; où le mensonge a diminué et où les chefs qui ont compris la réalité des choses se sont soumis à Moussa :

« ... **En vérité, c'est lui votre chef, qui vous a enseigné la magie** !... » (ash-Shou'arâ' 26 : 49)

Pharaon, intelligent mais au cœur perfide, sombra dans une telle ruse et une telle traîtrise, comme Allah nous le révèle. Cet homme savait
« …**Tu sais fort bien que ces choses [les miracles], seul le Seigneur des cieux et de la terre les a fait descendre comme autant de preuves illuminantes**… » (Al-Isrâ' 17 : 102) : mais son destin le rattrapa.

« **Jamais nous n'avons entendu parler de cela chez nos premiers ancêtres**. » Mais ils mentaient en disant cela, car Youssouf (‘aleyhi salam) a été envoyé avant Moussa (‘aleyhi salam), comme Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit ailleurs :
« **Certes, Joseph vous est venu auparavant avec les preuves évidentes mais vous n'avez jamais cessé d'avoir des doutes sur ce qu'il vous avait apporté. Mais lorsqu'il mourut, vous dites alors : « Allah n'enverra plus jamais de Messager après lui. » Ainsi Allah égare-t-Il celui qui est outrancier et celui qui doute**. » (Al-Ghâfir 40 : 34)

« **Moussa dit** » lorsqu'ils prétendirent que ce qu'il avait apporté était de la magie et un égarement, et que ce qu'ils suivaient était la vraie guidance : « **Mon Seigneur connaît mieux qui est venu de Sa part avec la guidée, et à qui appartiendra la Demeure finale** » c'est-à-dire, si ma rencontre avec toi et la présentation de signes clairs ne te sont d'aucun bénéfice, et que tu insistes pour te laisser emporter par ton égarement et ton incrédulité, alors Allah, Exalté et Loué soit-Il, sait mieux qui est guidé et qui ne l'est pas, et dont la fin sera la meilleure dans l'au-delà, nous ou vous.

« **Vraiment, les injustes ne réussiront pas »** » car la meilleure fin dans l'au-delà est pour Moussa et ses disciples, et ces gens « **les injustes** » seront confrontés à la perte, à une mauvaise fin et à la damnation.

وَقَالَ فِرْعَوْنُ يَٰٓأَيُّهَا ٱلْمَلَأُ مَا عَلِمْتُ لَكُم مِّنْ إِلَٰهٍ غَيْرِى
فَأَوْقِدْ لِى يَٰهَٰمَٰنُ عَلَى ٱلطِّينِ فَٱجْعَل لِّى صَرْحًا لَّعَلِّىٓ أَطَّلِعُ إِلَىٰٓ
إِلَٰهِ مُوسَىٰ وَإِنِّى لَأَظُنُّهُۥ مِنَ ٱلْكَٰذِبِينَ ﴿٣٨﴾

28-38. Et Pharaon dit : « Ô notables, je ne connais pas de divinité pour vous, autre que moi. Hāmān, allume-moi du feu sur l'argile puis construis-moi une tour peut-être alors monterai-je jusqu'au Dieu de Moïse. Je pense plutôt qu'il est du nombre des menteurs. »

وَٱسْتَكْبَرَ هُوَ وَجُنُودُهُۥ فِى ٱلْأَرْضِ بِغَيْرِ ٱلْحَقِّ وَظَنُّوٓا۟ أَنَّهُمْ
إِلَيْنَا لَا يُرْجَعُونَ ﴿٣٩﴾

28-39. Et il s'enfla d'orgueil sur terre ainsi que ses soldats, sans aucun droit. Et ils pensèrent qu'ils ne seraient pas ramenés vers Nous.

فَأَخَذْنَٰهُ وَجُنُودَهُۥ فَنَبَذْنَٰهُمْ فِى ٱلْيَمِّ ۖ فَٱنظُرْ كَيْفَ
كَانَ عَٰقِبَةُ ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿٤٠﴾

28-40. Nous le saisîmes donc, ainsi que ses soldats, et les jetâmes dans le flot. Regarde donc ce qu'il est advenu des injustes !

وَجَعَلْنَٰهُمْ أَئِمَّةً يَدْعُونَ إِلَى ٱلنَّارِ ۖ وَيَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ لَا
يُنصَرُونَ ﴿٤١﴾

28-41. Nous fîmes d'eux des dirigeants qui appellent les gens au Feu. Et au Jour de la Résurrection ils ne seront pas secourus.

وَأَتْبَعْنَٰهُمْ فِى هَٰذِهِ ٱلدُّنْيَا لَعْنَةً ۖ وَيَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ هُم مِّنَ
ٱلْمَقْبُوحِينَ ﴿٤٢﴾

28-42. Nous les fîmes suivre, dans cette vie ici-bas, d'une malédiction. Et au Jour de la Résurrection, ils seront parmi les honnis.

« **Et Pharaon dit**, » défiant audacieusement son Seigneur et trompant son peuple insensé qui manquait de raison :

« **Ô notables, je ne connais pas de divinité pour vous, autre que moi**, » c'est-à-dire que je suis le seul votre dieu et digne de votre adoration ; s'il existait un autre dieu que moi, je le connaîtrais. Voyez comment Pharaon a présenté son affirmation avec une grande prudence : il n'a pas dit « vous n'avez d'autre dieu que moi » ; il s'est exprimé avec circonspection et a déclaré :

« **Je ne connais pas de divinité pour vous, autre que moi**. » C'est parce qu'à leurs yeux, il était l'homme vertueux, doté d'une grande sagesse ; tout ce qu'il disait était vrai et ils obéissaient à tous ses ordres.

Lorsqu'il prononça ces paroles, qui pouvaient être interprétées comme signifiant qu'il pouvait exister un autre dieu que lui, son but était en réalité d'écarter cette possibilité. Il dit donc à Hâmân : « **Hāmān, allume-moi du feu sur l'argile puis construis-moi une tour**, » c'est-à-dire une structure, « **peut-être alors monterai-je jusqu'au Dieu de Moïse. Je pense plutôt qu'il est du nombre des menteurs**. » Nous examinerons cette question et prouverons ce que je pense, et nous vous montrerons que Moussa est un menteur. Quelle audace envers Allah ! Jamais aucun autre être humain n'a osé faire preuve d'une telle témérité. Il a renié Moussa et s'est prétendu divin, il a nié toute existence du vrai Dieu et il prit des mesures pour atteindre le Dieu de Moussa et tout cela visait à tromper le peuple Mais ce qui est étonnant chez ces chefs qui se vantaient d'être des figures importantes du royaume et d'en gérer les affaires, c'est la façon dont cet homme a manipulé leurs esprits et minimisé leur intelligence. Cela était dû à la perversité profondément ancrée en eux.

Ainsi, leurs conceptions religieuses se sont corrompues, entraînant la corruption de leur pensée. Nous Te demandons, ô Allah, de nous affermir dans la foi et de ne pas laisser nos cœurs s'égarer maintenant que Tu nous as guidés. Accorde-nous Ta miséricorde, car Tu es le Dispensateur.
(« **Seigneur ! Ne fait pas dévier nos cœurs après que Tu nous aies guidés ; et accorde-nous Ta miséricorde. C'est Toi, certes, le Grand Donateur** ! » 3 : 8).

« **Et il s'enfla d'orgueil sur terre ainsi que ses soldats, sans aucun droit**. » Ils se montrèrent arrogants envers les serviteurs d'Allah et les maltraitèrent durement, ainsi qu'envers les Messagers d'Allah et les signes qu'ils apportaient. Ils rejetèrent donc les signes et prétendirent que leur propre voie était plus sublime et meilleure.
« **Et ils pensèrent qu'ils ne seraient pas ramenés vers Nous**. » C'est pourquoi ils ont fait preuve d'audace. Autrement, s'ils avaient su ou pensé qu'ils seraient ramenés vers Allah, ils n'auraient pas agi ainsi.

« **Nous le saisîmes donc, ainsi que ses soldats**, » lorsqu'ils ont persisté dans leur obstination et leur transgression.
« **Et les jetâmes dans le flot. Regarde donc ce qu'il est advenu des injustes !** » C'était le pire des châtiments et ils furent les plus grands perdants car c'était un châtiment terrestre permanent, lié au châtiment de l'au-delà.

« **Nous fîmes d'eux des dirigeants qui appellent les gens au Feu** » c'est-à-dire, Nous avons fait de Pharaon et de ses chefs, des chefs que l'on peut suivre jusqu'au séjour de la perte et du désastre.
« **Et au Jour de la Résurrection ils ne seront pas secourus** » contre le châtiment d'Allah, car ils seront trop faibles pour s'en prémunir eux-mêmes, et ils n'auront ni protecteur ni allié contre Allah.

« **Nous les fîmes suivre, dans cette vie ici-bas, d'une malédiction**, » c'est-à-dire qu'en plus de leur châtiment et de leur déshonneur ici-bas, Nous avons également fait peser sur eux une malédiction, afin qu'ils soient calomniés, méprisés et critiqués. Cela est évident, car ils sont les chefs de ceux qui sont maudits en ce monde, et les premiers d'entre eux
« **Et au Jour de la Résurrection, ils seront parmi les honnis**, » chassés au loin car leurs actes sont abominables. Ainsi, contre eux se conjuguent le ressentiment d'Allah, le ressentiment de Sa création et leur propre ressentiment.

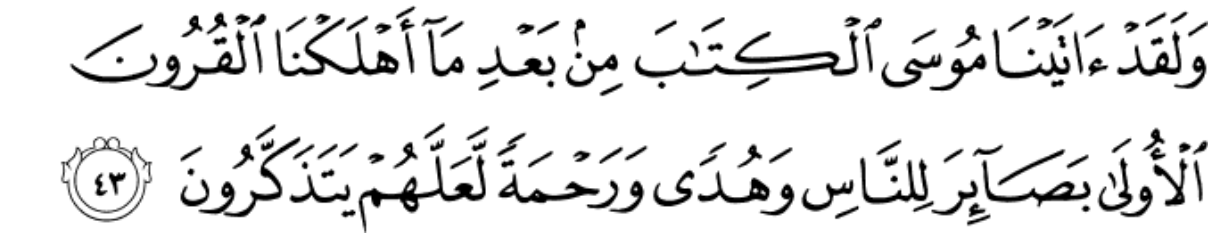

28-43. Nous avons en effet, donné le Livre à Moïse, - après avoir fait périr les anciennes générations, - en tant que preuves illuminantes pour les gens, ainsi que guidée et miséricorde afin qu'ils se souviennent.

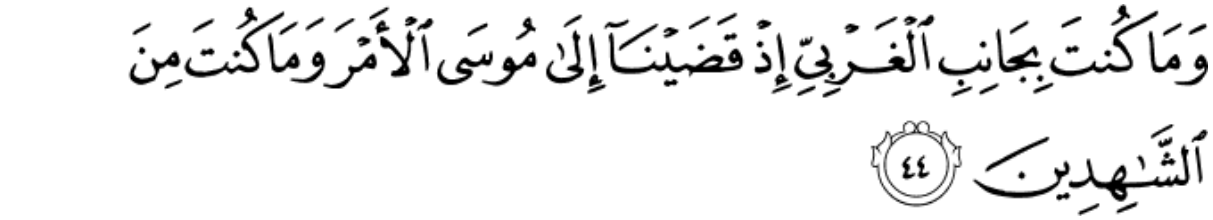

28-44. Tu n'étais pas sur le versant ouest (du Sinaï), quand Nous avons décrété les commandements à Moïse ; tu n'étais pas parmi les témoins.

« **Nous avons en effet, donné le Livre à Moïse** » c'est-à-dire la Torah
« … **après avoir fait périr les anciennes générations**. » Les derniers de ces peuples à avoir été détruits en masse furent Pharaon et ses troupes. Cela indique qu'après la révélation de la Torah, la destruction massive des nations cessa et que le jihad contre les mécréants par l'épée fut prescrit.
« **En tant que preuves illuminantes pour les gens**. » Autrement dit, il contient des enseignements permettant de discerner ce qui est bénéfique et ce qui est nuisible. Ainsi, la preuve est établie contre le

pécheur mais le croyant en bénéficie, car il s'agit pour lui d'une miséricorde et d'un guide vers le droit chemin. C'est pourquoi Allah dit : « **ainsi que guidée et miséricorde afin qu'ils se souviennent**. »

Lorsqu'Allah révéla à Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) l'histoire du passé invisible, Il souligna que cette nouvelle provenait d'une source purement divine ; le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) n'avait aucun moyen d'en avoir connaissance autrement que par révélation. C'est pourquoi Il dit :
« **Tu n'étais pas sur le versant ouest (du Sinaï)** » au moment où Nous avons décrété pour Moussa la mission et « **tu n'étais pas parmi les témoins**, » afin qu'il soit dit que tu as eu connaissance de cette information de cette manière.

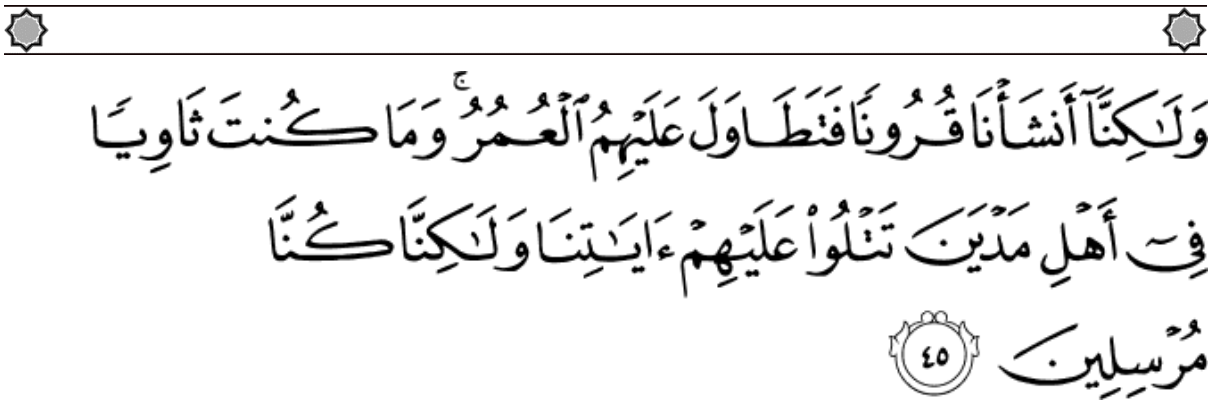

28-45. Mais Nous avons fait naître des générations dont l'âge s'est prolongé. Et tu n'étais pas [non plus] résident parmi les gens de Madian leur récitant Nos versets ; mais c'est Nous qui envoyons les Messagers.

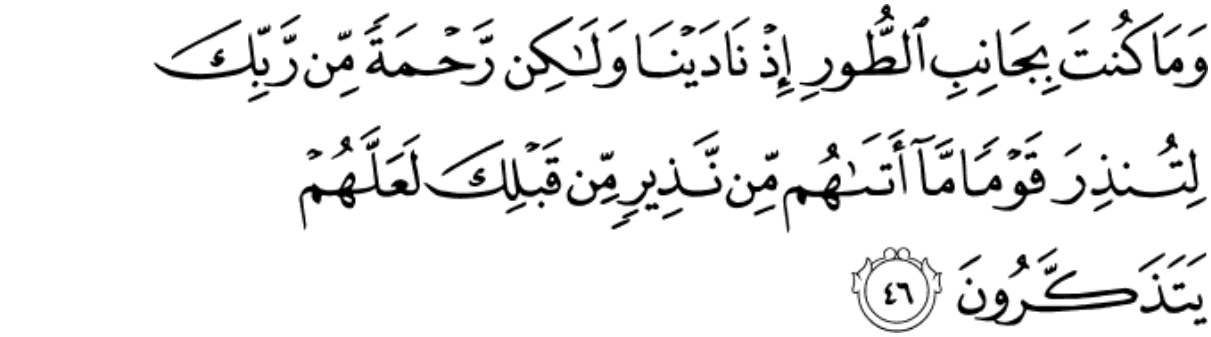

28-46. Et tu n'étais pas au flanc du Mont Tor quand Nous avons appelé. Mais (tu es venu comme) une miséricorde de ton Seigneur, pour avertir un peuple à qui nul avertisseur avant toi n'est venu, afin qu'ils se souviennent.

« **Mais Nous avons fait naître des générations dont l'âge s'est prolongé**. » La science s'est évanouie et les révélations d'Allah ont été oubliées. Puis Nous t'avons envoyé à un moment où le besoin se faisait grand de toi et de ce que Nous t'avions enseigné et révélé.

« **Et toi [ô Muhammad], Et tu n'étais pas [non plus] résident parmi les gens de Madian leur récitant Nos versets**. » Tu ne leur as pas enseigné et appris d'eux, de sorte que tu as appris l'histoire de Moussa à Madian.
« **Mais c'est Nous qui envoyons les Messagers**. » Autrement dit, l'histoire de Moussa que tu as rapportée est l'un des fruits de Notre envoi, et c'est une révélation que tu n'aurais eu aucun moyen de connaître sans que Nous t'ayons envoyé et que Nous te l'ayons révélée.

« **Et tu n'étais pas au flanc du Mont Tor quand Nous avons appelé [Moussa]** » et lui avons ordonné d'aller vers les injustes et de leur transmettre Notre message, en leur montrant Nos signes et les prodiges que Nous t'avons relatés ? Concernant les événements survenus à Moussa en ces lieux et que tu as relatés tels qu'ils se sont déroulés, sans rien ajouter ni retrancher, deux hypothèses sont possibles :
La première explication serait que tu (ô Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam)) étais présent et témoin des faits, ou que tu t'es rendu sur les lieux et que tu les as appris des habitants. Or, cela ne prouve pas que tu sois le Messager d'Allah, car relater des faits dont on a été témoin ou dont on a eu connaissance est chose courante et n'est pas l'apanage des Prophètes. Mais il est certain que cela ne s'est pas produit et tes amis comme tes ennemis le savent.

L'autre explication est donc nécessairement la bonne : ce message te vient d'Allah, il est Sa révélation. La véracité de ton message est ainsi prouvée de manière irréfutable, et il est établi qu'Allah Exalté t'a envoyé comme une miséricorde pour Ses serviteurs. Allah dit : « **Mais (tu es venu comme) une miséricorde de ton Seigneur, pour avertir un peuple à qui nul avertisseur avant toi n'est venu**, » à savoir les Arabes et les Qouraysh. Car le message divin leur était inconnu, tant au moment où le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) fut envoyé que longtemps auparavant.
« **Afin qu'ils se souviennent**, » en apprenant le bien et en le pratiquant, et en apprenant le mal et en s'en abstenant. Si tel est ton comportement, alors ils doivent s'empresser de croire en toi et d'être reconnaissants de cette bénédiction, dont la valeur est inestimable et pour laquelle aucune gratitude suffisante ne saurait être exprimée.

Le fait qu'il ait averti les Arabes ne contredit pas le fait qu'il ait également été envoyé à d'autres. Car il était arabe, le Qur'an qui lui a été révélé était arabe, et les premiers qu'il a appelés étaient les Arabes. Le message leur était donc adressé en premier lieu, puis à d'autres. Ceci est semblable aux versets où Allah dit :

« **Est-il étonnant pour les gens, que Nous ayons révélé à un homme d'entre eux : « Avertis les gens**... » (Younous 10 : 2)

- Et :

« **Dis [ô Muhammad] : « Ô hommes ! Je suis pour vous tous le Messager d'Allah.** » » (Al-A'râf 7 : 158)

وَلَوْلَآ أَن تُصِيبَهُم مُّصِيبَةٌۢ بِمَا قَدَّمَتْ أَيْدِيهِمْ فَيَقُولُوا۟ رَبَّنَا
لَوْلَآ أَرْسَلْتَ إِلَيْنَا رَسُولًا فَنَتَّبِعَ ءَايَٰتِكَ وَنَكُونَ مِنَ
ٱلْمُؤْمِنِينَ ﴿٤٧﴾

28-47. Si un malheur les atteignait en rétribution de ce que leurs propres mains avaient préparé, ils diraient : « Seigneur, pourquoi ne nous as-Tu pas envoyé un Messager ? Nous aurions alors suivi Tes versets et nous aurions été croyants. »

فَلَمَّا جَآءَهُمُ ٱلْحَقُّ مِنْ عِندِنَا قَالُوا۟ لَوْلَآ أُوتِىَ مِثْلَ مَآ أُوتِىَ
مُوسَىٰٓ ۚ أَوَلَمْ يَكْفُرُوا۟ بِمَآ أُوتِىَ مُوسَىٰ مِن قَبْلُ ۖ قَالُوا۟ سِحْرَانِ
تَظَٰهَرَا وَقَالُوٓا۟ إِنَّا بِكُلٍّ كَٰفِرُونَ ﴿٤٨﴾

28-48. Mais quand la vérité leur est venue de Notre part, ils ont dit : « Si seulement il avait reçu la même chose que Moïse ! « Est-ce qu'ils n'ont pas nié ce qui auparavant fut apporté à Moïse ? Ils dirent : « Deux magies se sont mutuellement soutenues ! » Et ils dirent : « Nous n'avons foi en aucune. »

قُلْ فَأْتُوا۟ بِكِتَٰبٍ مِّنْ عِندِ ٱللَّهِ هُوَ أَهْدَىٰ مِنْهُمَآ أَتَّبِعْهُ إِن كُنتُمْ
صَٰدِقِينَ ﴿٤٩﴾

28-49. Dis-leur : « Apportez donc un Livre venant d'Allah qui soit meilleur guide que ces deux-là, et je le suivrai si vous êtes véridiques. »

فَإِن لَّمْ يَسْتَجِيبُوا۟ لَكَ فَٱعْلَمْ أَنَّمَا يَتَّبِعُونَ أَهْوَآءَهُمْ ۚ وَمَنْ أَضَلُّ
مِمَّنِ ٱتَّبَعَ هَوَىٰهُ بِغَيْرِ هُدًى مِّنَ ٱللَّهِ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ لَا يَهْدِى ٱلْقَوْمَ
ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿٥٠﴾

28-50. Mais s'ils ne te répondent pas, sache alors que c'est seulement leurs passions qu'ils suivent. Et qui est plus égaré que celui qui suit sa passion sans une guidée d'Allah ? Allah vraiment, ne guide pas les gens injustes.

« **Si un malheur les atteignait en rétribution de ce que leurs propres mains avaient préparé** » de mécréance et de péchés
« …**ils diraient : « Seigneur, pourquoi ne nous as-Tu pas envoyé un Messager ? Nous aurions alors suivi Tes versets et nous aurions été croyants. »** ? » C'est pourquoi Nous t'avons envoyé, ô Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), afin de ne leur laisser aucune excuse.

« **Mais quand la vérité leur est venue de Notre part**, » au sujet de laquelle il n'y a aucun doute, à savoir le Qur'an que Nous t'avons révélé,
« …**ils dirent**, » le rejetant et s'y opposant sur la base de leur raisonnement erroné :
« **Si seulement il avait reçu la même chose que Moussa** ! » Un Livre lui a été révélé du ciel en une seule fois. Autrement dit, tant qu'il est révélé par fragments, il ne peut provenir d'Allah. Quel argument fallacieux ! Comment cela peut-il prouver qu'il ne vient pas d'Allah parce qu'il a été révélé par fragments ?

Il est plutôt révélateur de la nature parfaite de ce Qur'an et de la parfaite sollicitude d'Allah pour celui à qui Il l'a révélé, qu'il ait été révélé par fragments, afin qu'Allah puisse ainsi renforcer le cœur de Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et accroître la foi des croyants.
« **Ils ne t'apporteront aucune parabole [ô Muhammad], sans que Nous ne t'apportions la vérité avec la meilleure interprétation**. » (Al-Fourqân 25 : 33)

De plus, leur comparaison du Qur'an avec le Livre de Moussa revenait à le comparer à quelque chose auquel ils ne croyaient pas ; comment pouvaient-ils alors le comparer à un livre qu'ils rejetaient et auquel ils ne croyaient pas ? C'est pourquoi Allah dit :
« **Est-ce qu'ils n'ont pas nié ce qui auparavant fut apporté à Moïse ? Ils dirent : « Deux magies se sont mutuellement soutenues ! »** » C'est-à-dire, chacune soutenant l'autre dans sa magie et égarant le peuple.

« **Et ils dirent : « Nous n'avons foi en aucune**. » Il est donc prouvé que ces gens cherchaient à réfuter la vérité sans aucune preuve, tentant de la saper par des arguments fallacieux et des déclarations contradictoires. Tel est le comportement de tout mécréant. Allah nous indique donc clairement qu'ils ont mécru aux deux Livres et aux deux Messagers. Mais ont-ils mécru par recherche de la vérité et en suivant ce qu'ils possédaient de meilleur que ces deux Livres, ou bien ont-ils simplement suivi leurs caprices et leurs désirs ?

Puis Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit, soulignant leur argument erroné et les mettant au défi de produire un troisième livre plus guidé :
« **Dis-leur : « Apportez donc un Livre venant d'Allah qui soit meilleur guide que ces deux-là**, » à savoir la Torah et le Qur'an,
« …**et je le suivrai si vous êtes véridiques**. » Mais il était impossible pour eux ou pour quiconque de produire un ouvrage semblable à ces deux Livres, car le monde n'avait jamais reçu, depuis sa création par Allah, un livre comparable à ces deux-là en termes de connaissance, de guidance, de clarté et de miséricorde pour l'humanité.

Il serait parfaitement juste que celui qui appelle dise : « Mon but est la vérité et la guidance, et je vous ai apporté ce Livre qui la contient et qui est en harmonie avec le Livre de Moussa. Nous devons donc tous nous soumettre à ces Livres et les suivre, car ils sont la guidance et la vérité. Mais si vous m'apportez un livre d'Allah qui soit plus guidé qu'eux, je le suivrai. Sinon, je n'abandonnerai pas la guidance et la vérité dont je suis certain pour autre chose que la guidance et la vérité. »

« **Mais s'ils ne te répondent pas** » et n'apportez pas un livre qui soit un meilleur guide que ces deux-là,
« …**sache alors que c'est seulement leurs passions qu'ils suivent** » c'est-à-dire, sache alors que leur refus de te suivre n'est pas dû au fait qu'ils vont suivre une vérité qu'ils connaissent ou choisir une autre voie ; il est plutôt dû au simple fait qu'ils suivent leurs caprices et leurs désirs.
« **Et qui est plus égaré que celui qui suit sa passion sans une guidée d'Allah** ? » Un tel homme est le plus égaré des hommes car on lui a offert la guidance et le droit chemin qui mène à Allah et à Son Paradis mais il n'y a prêté aucune attention ni ne l'a accepté ; son désir l'a poussé à suivre les chemins qui mènent à la perdition et à la misère, il a donc suivi ces chemins et ignoré la véritable guidance.

Existe-t-il quelqu'un de plus égaré que celui-ci ? Son injustice, son hostilité et son mépris de la vérité l'ont poussé à persévérer dans l'égarement et à refuser d'être guidé par Allah. C'est pourquoi Allah dit :
« **Allah vraiment, ne guide pas les gens injustes**, » c'est-à-dire ceux pour qui le mal et l'obstination sont devenus une seconde nature. La guidance leur fut proposée mais ils la rejetèrent. Lorsqu'on leur

offrit leurs caprices et leurs désirs, ils s'y soumirent, se fermant ainsi les portes de la guidance et ouvrant celles de l'égarement. C'est pourquoi ils errent aveuglément dans leur égarement et leurs fautes, plongés dans la misère et la perdition.

Les mots « **mais s'ils ne te répondent pas, sache alors que c'est seulement leurs passions qu'ils suivent** » indiquent que quiconque ne répond pas au Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et suit une opinion contraire à la sienne ne suit pas la vraie guidance ; il suit plutôt ses caprices et ses désirs.

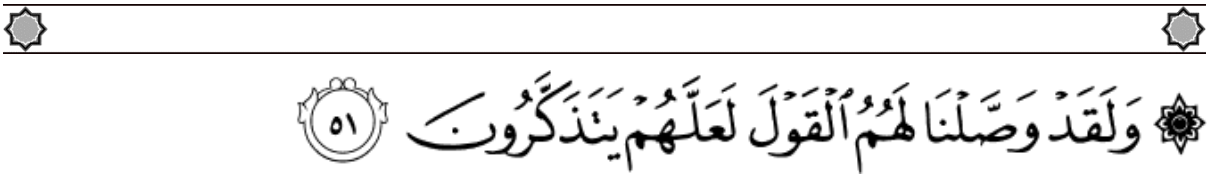

28-51. Nous leur avons déjà exposé la Parole (le Qur'an) afin qu'ils se souviennent.

« **Nous leur avons déjà exposé la Parole (le Qur'an)**, » Nous avons fait parvenir Notre parole à eux par étapes, c'est-à-dire progressivement, petit à petit, par miséricorde et bienveillance envers eux. « …**afin qu'ils se souviennent**, » les révélations leur parviennent à maintes reprises, et des explications leur sont données en temps voulu. Ainsi, la révélation se fait par étapes, comme une miséricorde envers eux. Dès lors, pourquoi s'opposent-ils à ce qui est dans leur intérêt ?

Voici quelques leçons que nous pouvons tirer de cette histoire merveilleuse

• Les signes et les enseignements d'Allah, Exalté soit-Il, ainsi que les récits qu'Il nous relate sur les nations antérieures, ne profitent et n'éclairent que les croyants. L'enseignement que chacun tire de ces récits est proportionnel à son niveau de foi. Allah, Exalté soit-Il, ne révèle ces récits que pour le bien des croyants ; quant aux autres, Il ne se soucie pas d'eux et ils n'en retireront ni lumière ni guidance.

• Quand Allah, Exalté soit-Il, veut quelque chose, Il prépare les moyens qui y mènent et le réalise étape par étape, progressivement, et non pas d'un seul coup.

• Quelle que soit la faiblesse d'une nation opprimée, elle ne doit ni céder à la paresse et renoncer à la lutte pour ses droits, ni désespérer de recouvrer sa puissance et d'atteindre un haut niveau, surtout si elle est opprimée. Allah a sauvé les Enfants d'Isra-il, peuple faible, de la captivité de Pharaon et de ses chefs, et Il leur a donné pouvoir et souveraineté sur leur terre.

• Tant qu'une nation est soumise et humiliée, et qu'elle ne peut défendre ses droits ni s'exprimer, elle ne sera pas en mesure de gérer ses affaires religieuses ou temporelles, ni de jouer un rôle de premier plan.

• Allah a fait preuve de bonté envers la mère de Moussa et a soulagé son malheur en lui annonçant la bonne nouvelle qu'Allah lui rendrait son fils et ferait de lui l'un des Messagers.

• Allah peut décréter une épreuve pour Son serviteur, afin de lui faire atteindre un plus grand bonheur, ou pour le préserver d'un plus grand mal, comme Il a décrété l'intense chagrin et l'inquiétude pour la mère de Moussa, qui furent le moyen de lui ramener son fils, de la rassurer, de la réconforter et d'accroître sa joie et son bonheur.

• La crainte naturelle des hommes n'est pas contraire à la foi et ne la diminue pas, comme nous le voyons dans le cas de la mère de Moussa et de Moussa lui-même.

• La foi peut augmenter et diminuer mais l'un des meilleurs moyens d'accroître la foi et de parfaire la certitude est d'avoir de la patience face aux difficultés et d'avoir confiance en l'aide d'Allah lorsque le malheur frappe, comme Allah nous le dit à propos de la mère de Moussa : « **Peu s'en fallut qu'elle ne divulguât tout, si Nous n'avions pas renforcé son cœur pour qu'elle restât du nombre des croyants**. » (28 : 10), c'est-à-dire afin que sa foi augmente et qu'elle soit rassurée.

• L'une des plus grandes grâces d'Allah envers Son serviteur, et l'une des manières les plus efficaces dont Il L'aide dans ses affaires, est de le rendre inébranlable et de renforcer sa détermination face à la peur et à l'épreuve, lui permettant ainsi de dire et de faire ce qui est juste. À l'inverse, celui qui est submergé par les soucis, la peur et la panique perd ses moyens et sa concentration, et se trouve incapable de se sortir d'une telle situation.

• Même si l'on sait que la volonté divine, le décret et la promesse d'Allah s'accompliront inévitablement, il ne faut pas négliger de prendre les mesures appropriées, conformément aux instructions d'Allah. Cela n'est pas contraire à la foi en la promesse d'Allah. Allah a promis à la mère de Moussa qu'Il lui rendrait son fils ; pourtant, elle a entrepris les démarches nécessaires pour le ramener et a envoyé sa sœur à sa recherche.

• Il est permis à une femme de sortir et de s'occuper de ses propres besoins, et de parler aux hommes à condition qu'il n'y ait pas de raison d'être prudente, comme l'ont fait la sœur de Moussa et les deux filles de l'homme de Madian.

• Il est permis de recevoir une rémunération pour élever et allaiter un enfant, et d'aider une personne à trouver une femme qui acceptera de le faire.

• Par Sa miséricorde envers Son serviteur faible qu'Il veut honorer, Allah peut lui montrer certains de Ses signes et preuves, afin d'accroître sa foi, comme Allah a rendu Moussa à sa mère, afin qu'elle sache que la promesse d'Allah est vraie.

• Il est interdit de tuer un mécréant ayant conclu une alliance avec les musulmans ou considéré comme tel par coutume. Moussa considéra le meurtre de l'Égyptien mécréant comme un péché et implora le pardon d'Allah.

• Celui qui tue illégalement des gens est considéré comme l'un des tyrans qui sèment le trouble dans le pays.

• Celui qui tue illégalement et prétend vouloir seulement rétablir l'ordre et dissuader les malfaiteurs est un menteur et sème le trouble. Allah nous rapporte qu'un Égyptien a dit : « …**veux-tu me tuer**

comme tu as tué un homme hier ? Tu ne veux être qu'un tyran sur terre ; et tu ne veux pas être parmi les bienfaiteurs ! » (28 : 19). Allah a approuvé ces paroles, sans les condamner.

• Informer quelqu'un de ce qui se dit sur lui, afin de le prévenir d'un malheur qui pourrait le frapper, n'est pas considéré comme de la médisance. Cela peut même être une obligation, comme cet homme qui vint en informer Moussa pour lui prodiguer un conseil sincère et le mettre en garde (28 : 20).

• Si une personne craint d'être tuée ou blessée si elle reste où elle se trouve, elle ne doit pas se laisser détruire ni se soumettre. Elle doit au contraire partir, comme l'a fait Moussa.

• S'il existe deux choix qui mènent au malheur mais qu'un individu n'a d'autre choix que d'en choisir un, il devrait choisir celui qui cause le moins de tort, comme l'a fait Moussa lorsqu'il avait le choix entre rester en Égypte, mais y être tué, ou partir pour une terre lointaine dont il ne connaissait pas le chemin et pour laquelle il n'avait d'autre guide que son Seigneur, comme cette dernière option était plus susceptible de le mener en sécurité que la première, alors Moussa l'a choisie.

• Quant à celui qui étudie une question de connaissance et doit rendre un verdict, s'il ne peut être certain de la justesse de l'une des deux opinions, il doit implorer la guidance de son Seigneur et Lui demander de le guider vers la vérité, après avoir sincèrement recherché la vérité, car Allah ne décevra pas celui qui agit ainsi. C'est ce que fit Moussa lorsqu'il partit pour Madian : « **Et lorsqu'il se dirigea vers Madian, il dit : « Je souhaite que mon Seigneur me guide sur la voie droite**. » (28 : 20)

• Faire preuve de miséricorde et de bienveillance envers autrui, qu'on le connaisse ou non, est une des caractéristiques des Prophètes. Cette bienveillance se manifeste notamment par l'abreuvement du bétail et l'aide apportée aux plus démunis.

• Il est recommandé de faire une supplication, en expliquant sa situation et ses besoins, même si Allah le sait bien, car Il aime que Son serviteur Le supplie et exprime son humilité et son besoin de Lui, comme l'a dit Moussa : « **Seigneur, j'ai grand besoin du bien que tu feras descendre vers moi**. » (28 : 24).

• La modestie et la timidité, surtout chez les personnes dignes et de caractère noble, sont des qualités louables.

• Offrir une récompense pour les services rendus et la gentillesse est une attitude qui existe depuis les générations précédentes.

• Si une personne accomplit un acte pour la cause d'Allah, Exalté et Loué soit-Il, et reçoit ensuite une récompense sans l'avoir prévue au départ, on ne peut la blâmer. Moussa a accepté une récompense pour sa bonté de la part de l'homme de Madian, bien qu'il ne l'ait ni recherchée ni envisagée.

• Il est permis d'embaucher quelqu'un pour garder les moutons et accomplir des tâches similaires, même si celles-ci ne sont pas clairement définies et peuvent être assouplies selon la coutume. Il est permis d'embaucher quelqu'un en échange d'un avantage, y compris le mariage.

• Un homme peut proposer sa fille en mariage à un autre homme qu'il a choisi pour elle, et il n'y a rien de mal à cela.

• Le meilleur ouvrier qu'un homme puisse employer est celui qui est fort et honnête.

• L'une des meilleures attitudes et bonnes manières consiste à faire preuve de bienveillance envers les travailleurs et les serviteurs, et à ne pas leur imposer trop de travail, car Allah nous dit que l'homme de Madian a dit : « **Je ne veux cependant rien t'imposer d'excessif. Tu me trouveras, si Allah le veut, du nombre des gens de bien**. » (28 : 27).

• Il est permis de conclure des contrats de travail et autres sans témoins, car Moussa a dit : « **Et Allah est Garant de ce que nous disons**. » (28 : 28).

• Allah Exalté a accompli des signes et des miracles manifestes par l'intermédiaire de Moussa, tels que le serpent, sa main qui blanchit sans dommage, et la protection qu'Allah a accordée à Moussa et Aaron contre Pharaon et contre la noyade.

• L'un des plus grands châtiments qui puisse frapper un homme est de devenir un chef du mal, et ce châtiment sera proportionnel à son opposition aux révélations et aux signes d'Allah. De même, l'une des plus grandes grâces qu'Allah puisse accorder à Son serviteur est de faire de lui un modèle de bien, afin qu'il soit guidé et guide les autres.

• Ce récit apporte la preuve du message de Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), car il est narré en détail, conformément aux faits réels, et d'une manière qui confirme le message des Messagers et soutient la vérité manifeste, sans qu'il ait été présent à aucun de ces événements ni qu'il ait visité aucun de ces lieux. Il n'a jamais rien lu ni étudié à ce sujet, ni discuté de ces questions avec aucun savant. Il s'agit ni plus ni moins du message du Tout Miséricordieux, du Très Miséricordieux, une révélation qui lui a été transmise par le Très Généreux, le Dispensateur de bienfaits, afin qu'il puisse ainsi avertir les ignorants qui n'avaient jamais été avertis ni n'avaient reçu aucun message auparavant.

Que la paix et les bénédictions d'Allah soient sur celui dont les paroles mêmes indiquaient qu'il était le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam), et dont les instructions et les interdictions ont clairement indiqué aux sages que ce message venait d'Allah. Comment aurait-il pu en être autrement, compte tenu des nombreuses preuves attestant de la justesse du message qu'il a apporté, à savoir : les Écritures antérieures et postérieures ; la loi qu'il a transmise ; le caractère du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam), fondé sur la meilleure attitude et les meilleures manières telles qu'elles ne peuvent convenir qu'à celui qui est le meilleur des hommes ; et la victoire éclatante accordée à sa religion et à sa nation, au point que sa religion s'étendit jour et nuit, que sa nation conquit la majeure partie du monde par l'épée et la lance, et que les cœurs furent gagnés par la connaissance et la foi ?

Mais les nations obstinées et les dirigeants mécréants, unis contre l'Oummah, complotent contre l'Islam, cherchant à éteindre sa lumière, à le détruire et à l'effacer de la surface de la terre. L'Islam les a vaincus et a triomphé d'eux, et il ne cesse de croître ; ses signes et ses preuves se manifestent toujours davantage à chaque époque, et de nouveaux signes apparaissent, offrant des enseignements à tous les peuples, une guidance à ceux qui possèdent la science et une illumination à ceux qui y prêtent attention. Louange à Allah seul.

ٱلَّذِينَ ءَاتَيْنَٰهُمُ ٱلْكِتَٰبَ مِن قَبْلِهِۦ هُم بِهِۦ يُؤْمِنُونَ ﴿٥٢﴾

28-52. Ceux à qui, avant lui [le Qur'an], Nous avons apporté le Livre, y croient.

وَإِذَا يُتْلَىٰ عَلَيْهِمْ قَالُوٓا۟ ءَامَنَّا بِهِۦٓ إِنَّهُ ٱلْحَقُّ مِن رَّبِّنَآ إِنَّا كُنَّا مِن قَبْلِهِۦ مُسْلِمِينَ ﴿٥٣﴾

28-53. Et quand on le leur récite, ils disent : « Nous y croyons. Ceci est bien la vérité émanant de notre Seigneur. Déjà avant son arrivée, nous étions Soumis. »

أُو۟لَٰٓئِكَ يُؤْتَوْنَ أَجْرَهُم مَّرَّتَيْنِ بِمَا صَبَرُوا۟ وَيَدْرَءُونَ بِٱلْحَسَنَةِ ٱلسَّيِّئَةَ وَمِمَّا رَزَقْنَٰهُمْ يُنفِقُونَ ﴿٥٤﴾

28-54. Voilà ceux qui recevront deux fois leur récompense pour leur endurance, pour avoir répondu au mal par le bien, et pour avoir dépensé de ce que Nous leur avons attribué ;

وَإِذَا سَمِعُوا۟ ٱللَّغْوَ أَعْرَضُوا۟ عَنْهُ وَقَالُوا۟ لَنَآ أَعْمَٰلُنَا وَلَكُمْ أَعْمَٰلُكُمْ سَلَٰمٌ عَلَيْكُمْ لَا نَبْتَغِى ٱلْجَٰهِلِينَ ﴿٥٥﴾

28-55. et quand ils entendent des futilités, ils s'en détournent et disent : « À nous nos actions, et à vous les vôtres. Paix sur vous. Nous ne recherchons pas les ignorants. »

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, mentionne la grandeur et la vérité du Qur'an et nous dit que les gens qui connaissent la vérité la reconnaissent, y croient et affirment qu'elle est vraie.

« **Ceux à qui, avant lui [le Qur'an], Nous avons apporté le Livre,** » à savoir les gens de la Torah et de l'Injil, dont les cœurs sont ouverts à la vérité
« …**y croient** » c'est-à-dire, ils croient au Qur'an et en celui qui l'a apporté.

« **Et quand on le leur récite**, » ils écoutent et se soumettent, et « **ils disent : « Nous y croyons. Ceci est bien la vérité émanant de notre Seigneur**, » » car il est conforme à ce que les Messagers ont apporté et en harmonie avec ce qui est mentionné dans les Écritures précédentes ; il comprend des

récits véridiques (des nations précédentes) et des commandements et des interdictions conformes à la plus grande sagesse.

Ce sont ces personnes dont le témoignage est précieux et dont les paroles peuvent être utiles, car elles ne parlent qu'en s'appuyant sur la connaissance et la compréhension, étant des gens des livres et des Écritures. Le rejet et l'opposition des autres à la vérité sont erronés et dépourvus d'arguments solides puisqu'ils sont ignorants ou agissent par ignorance et s'obstinent à rejeter la vérité.

Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit ailleurs :
« **Dis : « Croyez-y ou n'y croyez pas. Ceux à qui la connaissance a été donnée avant cela,** [1] **lorsqu'on le leur récite, tombent, prosternés, le menton contre terre. »** » (Al-Isrâ' 17 : 107)

« **Déjà avant son arrivée, nous étions Soumis**. »
- C'est pourquoi Allah nous a maintenus fermes dans ce dont Il nous avait bénis.
Nous, les croyants, avons cru en ce Qur'an ; nous avons cru au premier Livre et au dernier Livre, tandis que d'autres ont contredit leur croyance au Livre précédent en rejetant celui-ci.

« **Voilà ceux** » qui croient aux deux Livres
« …**qui recevront deux fois leur récompense** » une récompense pour avoir cru la première fois et une récompense pour avoir cru la seconde fois. Pour leur patience et leur constance dans la foi, et leur constance dans les actes car leur foi n'a pas été ébranlée par le doute et aucun amour du pouvoir ni aucun désir ne les a détournés de la foi. De plus, grâce à leurs nobles qualités qui découlent de leur foi solide,
« …**pour leur endurance, pour avoir répondu au mal par le bien**. » En d'autres termes, leur voie est de traiter chacun avec bienveillance, même ceux qui les maltraitent en paroles et en actes ; ils répondent par des paroles douces et des actes bienveillants car ils sont conscients de la vertu de cette noble attitude et savent que seul celui qui jouit d'une grande chance y est guidé.

« **Et quand ils entendent des futilités** » de la part d'une personne ignorante qui s'adresse à eux de cette manière
« …**ils s'en détournent et disent**, » à la manière des serviteurs du Très Miséricordieux qui possèdent la sagesse :
« **À nous nos actions, et à vous les vôtres**, » c'est-à-dire que chacun sera rétribué uniquement pour ses propres actes et ne portera pas le fardeau des péchés d'autrui. Cela implique de se détourner de la voie des ignorants, d'éviter les paroles vaines, le mensonge et tout discours inutile.

[1] À savoir les gens du Livre (juifs et chrétiens).

« **Paix sur vous**, » c'est-à-dire que vous n'entendrez de nous que du bien, car nous ne nous adresserons pas à vous d'une manière qui corresponde à votre ignorance. Même si vous acceptez de vous abaisser à ce niveau, nous nous tenons au-dessus et nous nous préservons de toute implication.
« **Nous ne recherchons pas les ignorants**. » Nous ne souhaitons en aucun cas avoir affaire aux ignorants de quelque manière que ce soit.

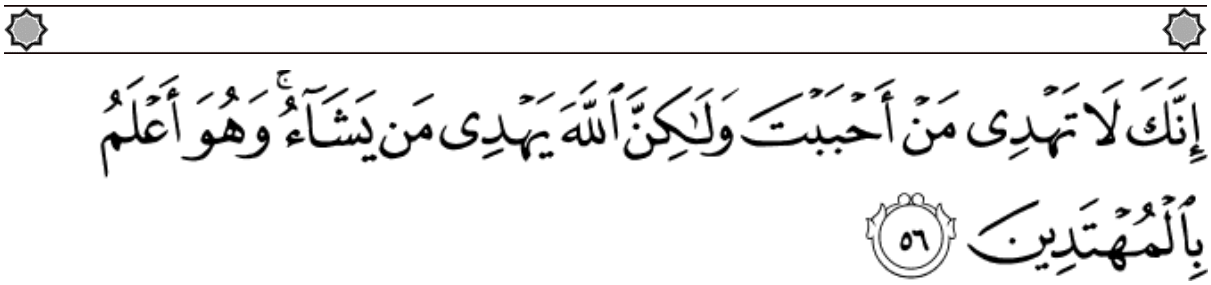
إِنَّكَ لَا تَهْدِي مَنْ أَحْبَبْتَ وَلَٰكِنَّ اللَّهَ يَهْدِي مَن يَشَاءُ ۚ وَهُوَ أَعْلَمُ بِالْمُهْتَدِينَ ﴿٥٦﴾

28-56. Tu [Muhammad] ne diriges pas celui que tu aimes : mais c'est Allah qui guide qui Il veut. Il connaît mieux cependant les bien-guidés.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit : « Ô Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), et d'autres plus encore, tu ne peux guider personne, même parmi ceux qui te sont les plus chers. Guider, c'est-à-dire amener quelqu'un à croire et à avoir la foi dans son cœur, est une chose qui dépasse les capacités de tout être humain. Cela relève de la Main d'Allah, qui guide qui Il veut. Il sait mieux que quiconque qui est digne d'être guidé, et Il le guide ; quant à celui qui ne l'est pas, Il le laisse s'égarer.

En ce qui concerne le verset dans lequel il est affirmé que le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) guide les gens :
« ... **Et en vérité tu guides vers un chemin droit**. » (Ash- Shourâ 42 : 52)

- C'est-à-dire une guidance dans le sens d'explication et d'enseignement. Le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) explique le droit chemin et exhorte les gens à le suivre, et il fait tout son possible pour les persuader de le faire. Quant à insuffler la foi dans leurs cœurs et à leur permettre d'accomplir de bonnes œuvres, il ne peut en aucun cas y parvenir.

S'il en avait été capable, il aurait guidé celui qui avait été bienveillant envers lui, l'avait soutenu et protégé des siens, à savoir son oncle paternel Abou Talib. Mais il se montra plus bienveillant envers son oncle, l'appelant à l'Islam et faisant preuve d'une grande sincérité à son égard, ce qui surpassait tout ce que son oncle avait fait pour lui. Cependant, la guidance appartient à Allah, Exalté soit-Il.

وَقَالُوٓاْ إِن نَّتَّبِعِ ٱلۡهُدَىٰ مَعَكَ نُتَخَطَّفۡ مِنۡ أَرۡضِنَآۚ أَوَلَمۡ نُمَكِّن لَّهُمۡ
حَرَمًا ءَامِنٗا يُجۡبَىٰٓ إِلَيۡهِ ثَمَرَٰتُ كُلِّ شَيۡءٖ رِّزۡقٗا مِّن لَّدُنَّا وَلَٰكِنَّ
أَكۡثَرَهُمۡ لَا يَعۡلَمُونَ ٥٧

28-57. Et ils dirent : « Si nous suivons avec toi la bonne voie, on nous arrachera de notre terre. » - Ne les avons-Nous pas établis dans une enceinte sacrée, sûre, vers laquelle des produits de toute sorte sont apportés comme attribution de Notre part ? Mais la plupart d'entre eux ne savent pas.

وَكَمۡ أَهۡلَكۡنَا مِن قَرۡيَةِۭ بَطِرَتۡ مَعِيشَتَهَاۖ فَتِلۡكَ مَسَٰكِنُهُمۡ
لَمۡ تُسۡكَن مِّنۢ بَعۡدِهِمۡ إِلَّا قَلِيلٗاۖ وَكُنَّا نَحۡنُ ٱلۡوَٰرِثِينَ ٥٨

28-58. Et combien avons-Nous fait périr de cités qui étaient ingrates (alors que leurs habitants vivaient dans l'abondance), et voilà qu'après eux leurs demeures ne sont que très peu habitées, et c'est Nous qui en fûmes l'héritier.

وَمَا كَانَ رَبُّكَ مُهۡلِكَ ٱلۡقُرَىٰ حَتَّىٰ يَبۡعَثَ فِيٓ أُمِّهَا رَسُولٗا يَتۡلُواْ عَلَيۡهِمۡ
ءَايَٰتِنَاۚ وَمَا كُنَّا مُهۡلِكِي ٱلۡقُرَىٰٓ إِلَّا وَأَهۡلُهَا
ظَٰلِمُونَ ٥٩

28-59. Ton Seigneur ne fait pas périr des cités avant d'avoir envoyé dans leur métropole un Messager pour leur réciter Nos versets. Et Nous ne faisons périr les cités que lorsque leurs habitants sont injustes.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous dit que les mécréants parmi les Qouraysh et les habitants de La Mecque ont dit au Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) : « **Si nous suivons avec toi la bonne voie, on nous arrachera de notre terre** » par le meurtre, la prise de prisonniers et le

pillage puisque les gens s'opposent à toi et vont contre toi, donc si nous te suivons, nous serons exposés à l'inimitié de tous les peuples, et nous n'avons aucune capacité à leur résister.

Ces paroles de leur part indiquent qu'ils avaient une opinion négative d'Allah, Exalté et Loué soit-Il, et pensaient qu'Il ne soutiendrait pas Sa religion ou donnerait la suprématie à Sa parole ; au contraire, Il aurait donné à d'autres le pouvoir de dominer les fidèles de Sa religion, afin qu'ils les persécutent cruellement. Ils pensaient que le mensonge triompherait de la vérité.

Mais Allah Exalté dit, soulignant une bénédiction dont ils jouissaient à l'exclusion de tous les autres, et faisant remarquer qu'Il les avait choisis pour cette bénédiction : « **Ne les avons-Nous pas établis dans une enceinte sacrée, sûre, vers laquelle des produits de toute sorte sont apportés comme attribution de Notre part** ? » C'est-à-dire, ne leur avons-Nous pas établi cela dans un sanctuaire sûr, fréquenté et visité par de nombreuses personnes, vénéré de près comme de loin, de sorte que ses habitants ne soient pas dérangés et que personne ne fasse quoi que ce soit pour le saper ?

C'était à une époque où la peur régnait de toutes parts et où les habitants des environs ne se sentaient ni en sécurité ni protégés. Ils devaient donc louer leur Seigneur pour cette sécurité absolue dont nul autre ne jouissait et pour l'abondance des ressources qui leur parvenaient de toutes parts : fruits, nourriture et autres biens, grâce auxquels ils pouvaient gagner leur vie et mener une existence paisible.

Qu'ils suivent ce noble Messager afin de jouir d'une vie paisible et sereine, et qu'ils se gardent de le rejeter et de devenir insolents, forts des bienfaits qui leur ont été accordés. De peur que leur sécurité ne se mue en crainte, qu'ils ne subissent l'humiliation après avoir occupé une position d'honneur et qu'ils ne tombent dans la pauvreté après avoir été indépendants financièrement. C'est pourquoi Allah les a mis en garde en leur relatant le sort des nations qui les ont précédés.
« **Et combien avons-Nous fait périr de cités qui étaient ingrates (alors que leurs habitants vivaient dans l'abondance)** ! » Ces nations étaient trop fières de cette vie et s'en laissaient distraire, au point d'oublier de croire aux Messagers. Allah les a donc anéanties, leur a retiré la bénédiction et a fait venir sur elles le châtiment.
« …**et voilà qu'après eux leurs demeures ne sont que très peu habitées**, » car la destruction et le châtiment se sont abattus sur eux à maintes reprises, et leurs demeures ont été laissées désolées après leur départ.
« …**et c'est Nous qui en fûmes l'héritier**. » Nous les avons fait mourir, puis toutes les bénédictions dont ils ont joui nous reviendront, puis Nous les ramènerons à Nous et les rétribuerons selon leurs œuvres.

Mais par Sa sagesse et Sa miséricorde, Il n'a pas puni ces nations pour leur simple incrédulité avant d'avoir apporté la preuve de leur culpabilité en leur envoyant des Messagers. C'est pourquoi Il dit : « **Ton Seigneur ne fait pas périr des cités** » à cause de leur incrédulité et de leurs méfaits « …**avant d'avoir envoyé dans leur métropole**, » c'est-à-dire la ville principale à laquelle ils étaient liés et qu'ils visitaient et fréquentaient toujours, et à laquelle toutes les villes environnantes étaient reliées, de sorte que les nouvelles de la ville principale ne leur étaient pas cachées. « …**un Messager pour leur réciter Nos versets** » confirmant ainsi la vérité qu'il apportait et le message auquel il les appelait, afin que ses paroles soient diffusées de près comme de loin. Ceci diffère de la situation si les Messagers étaient envoyés dans des villes et des régions éloignées, auquel cas il est fort probable que la nouvelle de l'arrivée d'un tel Prophète resterait cachée et inconnue, tandis que tout ce qui se passe dans les grandes villes est susceptible d'être connu de tous. De plus, les habitants des grandes villes sont moins endurcis que ceux qui vivent ailleurs.

« **Et Nous ne faisons périr les cités que lorsque leurs habitants sont injustes**, » qui ont mécru et commis le péché, et qui méritent donc un châtiment. Le principe est qu'Allah ne punit personne sans raison valable et après avoir établi des preuves contre lui.

وَمَآ أُوتِيتُم مِّن شَىْءٍ فَمَتَٰعُ ٱلْحَيَوٰةِ ٱلدُّنْيَا وَزِينَتُهَا ۚ وَمَا عِندَ ٱللَّهِ خَيْرٌ
وَأَبْقَىٰٓ ۚ أَفَلَا تَعْقِلُونَ ﴿٦٠﴾

28-60. Tout ce qui vous a été donné est la jouissance éphémère de la vie ici-bas et sa parure, alors que ce qui est auprès d'Allah est meilleur et plus durable... Ne comprenez-vous donc pas ?

أَفَمَن وَعَدْنَٰهُ وَعْدًا حَسَنًا فَهُوَ لَٰقِيهِ كَمَن مَّتَّعْنَٰهُ مَتَٰعَ ٱلْحَيَوٰةِ
ٱلدُّنْيَا ثُمَّ هُوَ يَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ مِنَ ٱلْمُحْضَرِينَ ﴿٦١﴾

58-61. Celui à qui Nous avons fait une belle promesse dont il verra l'accomplissement, est-il comparable à celui à qui Nous avons accordé la jouissance de la vie présente et qui sera ensuite le Jour de la Résurrection, de ceux qui comparaîtront (devant Nous).

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, exhorte Ses serviteurs à se détacher des biens de ce monde et à ne pas s'en laisser tromper ; ils doivent plutôt se concentrer sur l'au-delà et en faire leur but

principal. Il leur explique que tout ce qui est donné aux hommes ; or, argent, animaux, biens matériels, épouses, fils, nourriture, boisson et plaisirs, n'est qu'une jouissance éphémère de la vie présente et de ses splendeurs. Autrement dit, ces choses ne procurent qu'un plaisir éphémère et de courte durée mais ce plaisir sera interrompu par de nombreux problèmes et conflits.

On peut jouir de ces ornements pendant un court laps de temps, ce qui donne lieu à de la fierté et à l'exhibitionnisme mais ils disparaîtront rapidement et tout prendra fin, sans que l'on en retire le moindre bénéfice hormis la perte, le regret, la déception et la privation.

« **Alors que ce qui est auprès d'Allah** » de félicité éternelle et de vie saine
« …**est meilleur et plus durable** » c'est-à-dire, c'est meilleur en termes de qualité et en quantité, et elle est éternelle et perpétuelle.
« **Ne comprenez-vous donc pas ?** » Autrement dit, n'avez-vous pas l'esprit capable de réfléchir et de décider ce qui doit être prioritaire et lequel des deux domaines mérite le plus d'être recherché ?

Cela indique que plus une personne est rationnelle, plus elle accordera la priorité à l'au-delà qu'à ce monde, et nul ne privilégie ce monde sans un défaut de raisonnement. C'est pourquoi Allah souligne l'importance de bien peser le sort de celui qui privilégie ce monde et celui de celui qui privilégie l'au-delà.

« **Celui à qui Nous avons fait une belle promesse dont il verra l'accomplissement**, » c'est-à-dire le croyant, qui aspire à l'au-delà comme il se doit car il s'y emploie avec ardeur, espérant la belle récompense que son Seigneur lui a promise, à savoir le Paradis et toutes les délices immenses qu'il recèle. Car il trouvera sans aucun doute ce qui lui a été promis puisque c'est une promesse de Celui qui est le plus généreux et le plus fidèle à Sa promesse, et qui ne manque jamais à Sa promesse envers celui qui fait ce qui Lui plaît et évite ce qui L'irrite.

« **Est-il comparable à celui à qui Nous avons accordé la jouissance de la vie présente** » s'y adonne pleinement, mangeant, buvant et en jouissant à la manière des animaux ? Un tel homme est détourné des plaisirs terrestres et de l'au-delà, et il ne se soucie ni de la guidance d'Allah ni de suivre les Messagers ; il persiste dans cette voie et ne retire de ce monde que perte et damnation.

« …**et qui sera ensuite le Jour de la Résurrection, de ceux qui comparaîtront (devant Nous)**, » c'est-à-dire qu'il sera amené pour le jugement mais il saura déjà qu'il n'a rien envoyé de bon pour lui-même ; au contraire, il a envoyé tout ce qui lui nuira, et maintenant il a été amené au royaume où il sera rétribué pour ses actes. Quelle sera, à votre avis, sa fin ? Que pensez-vous qu'il lui arrivera ? Que le sage choisisse pour lui-même ce qui est le meilleur et ce qui mérite le plus d'être privilégié.

وَيَوْمَ يُنَادِيهِمْ فَيَقُولُ أَيْنَ شُرَكَآءِيَ ٱلَّذِينَ كُنتُمْ تَزْعُمُونَ ﴿٦٢﴾

28-62. Et le jour où Il les appellera, Il dira : « Où sont ceux que vous prétendiez être Mes associés ? »

قَالَ ٱلَّذِينَ حَقَّ عَلَيْهِمُ ٱلْقَوْلُ رَبَّنَا هَٰٓؤُلَآءِ ٱلَّذِينَ أَغْوَيْنَآ أَغْوَيْنَٰهُمْ كَمَا غَوَيْنَا ۖ تَبَرَّأْنَآ إِلَيْكَ ۖ مَا كَانُوٓا۟ إِيَّانَا يَعْبُدُونَ ﴿٦٣﴾

28-63. Ceux contre qui la Parole se réalisera[1] diront : « Voici, Seigneur, ceux que nous avons séduits. Nous les avons séduits comme nous nous sommes dévoyés nous-mêmes.[2] Nous les désavouons devant Toi : ce n'est pas nous qu'ils adoraient. »

وَقِيلَ ٱدْعُوا۟ شُرَكَآءَكُمْ فَدَعَوْهُمْ فَلَمْ يَسْتَجِيبُوا۟ لَهُمْ وَرَأَوُا۟ ٱلْعَذَابَ ۚ لَوْ أَنَّهُمْ كَانُوا۟ يَهْتَدُونَ ﴿٦٤﴾

28-64. Et on [leur] dira : « Appelez vos associés. » Ils les appelleront, mais ceux-ci ne leur répondront pas. Quand ils verront le châtiment, ils désireront alors avoir suivi le chemin droit (dans la vie d'ici-bas).

وَيَوْمَ يُنَادِيهِمْ فَيَقُولُ مَاذَآ أَجَبْتُمُ ٱلْمُرْسَلِينَ ﴿٦٥﴾

28-65. Et le jour où Il les appellera et qu'Il dira : « Que répondiez-vous aux Messagers ? »

فَعَمِيَتْ عَلَيْهِمُ ٱلْأَنۢبَآءُ يَوْمَئِذٍ فَهُمْ لَا يَتَسَآءَلُونَ ﴿٦٦﴾

28-66. Ce jour-là, leurs arguments deviendront obscurs et ils ne se poseront point de questions.

[1] Ceci concerne les promoteurs et les instigateurs de la mécréance et de l'égarement. La parole qui s'accomplira contre eux est la promesse d'Allah, Exalté et Loué soit-Il : « …**Je remplirai certes l'Enfer de djinns et d'hommes, tous ensemble**. » (Houd 11 : 119 ; As-Sajdah 32, verset 13)

[2] C'est-à-dire qu'ils n'ont pas été égarés par la force ; mais seulement par des murmures et en leur faisant croire au mensonge, et ils se sont égarés volontairement.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous dit ce sur quoi Il interrogera les gens le Jour de la Résurrection : Il les interrogera sur les questions les plus fondamentales, sur leur adoration d'Allah et leur réponse à Ses Messagers.

« **Et le jour où Il les appellera**, » Il appellera ceux qui Lui ont associé des partenaires, qu'ils ont adorés en espérant qu'ils leur seraient bénéfiques et les protégeraient du mal. Il les appellera afin de leur montrer leur impuissance et leur égarement, en disant : « **Où sont ceux que vous prétendiez être Mes associés** ? » car Allah Exalté n'a point d'associés ; cela ne reposait que sur leurs prétentions et leurs mensonges. C'est pourquoi Il dit :
« …**que vous prétendiez** » ; Où sont-ils eux-mêmes, et où sont leurs avantages et leur protection ?

Il est bien connu qu'à ce moment-là, il leur apparaîtra clairement que ce qu'ils adoraient et sur quoi ils fondaient leurs espoirs est illusoire et éphémère ; tous leurs espoirs seront vains et ils reconnaîtront leur erreur et leur égarement. Ainsi, « **ceux contre qui la Parole se réalisera**, » à savoir les chefs de l'incroyance et du mal, admettront avoir été égarés et avoir égaré autrui. Ils diront : « **Voici, Seigneur, ceux que nous avons séduits. Nous les avons séduits comme nous nous sommes dévoyés nous-mêmes**, » c'est-à-dire que nous sommes tous égarés et méritons tous le même châtiment.
« **Nous les désavouons devant Toi** » c'est-à-dire que nous désavouons leur culte et nous nous déclarons innocents d'eux et de leurs actions.
« ….**ce n'est pas nous qu'ils adoraient** » ; ils adoraient plutôt les démons.

« **Et on [leur] dira : « Appelez vos associés, »** » comme vous espériez qu'ils vous seraient utiles. Il leur sera donc demandé de les appeler à ce moment critique, lorsque chaque fidèle appellera celui qu'il adore.
« **Ils les appelleront** » et leur demanderont de les aider ou de les préserver du châtiment d'Allah de quelque manière que ce soit.
« …**mais ceux-ci ne leur répondront pas.** » Alors ceux qui n'y ont pas cru comprendront qu'ils mentaient et qu'ils méritent d'être punis. »
« **Quand ils verront** » de leurs propres yeux « **le châtiment** » qui les frappera après l'avoir nié et ne pas y avoir cru.
« …**ils désireront alors avoir suivi le chemin droit (dans la vie d'ici-bas)**, » c'est-à-dire qu'alors ils ne souffriraient pas comme ils souffrent maintenant, et ils auraient été guidés sur le chemin qui mène au Paradis. Mais ils n'ont pas été guidés sur le droit chemin en ce monde, aussi ne le seront-ils pas sur le chemin qui mène au Paradis dans l'au-delà.

« **Et le jour où Il les appellera et qu'Il dira : « Que répondiez-vous aux Messagers ? »** » Les avez-vous crus et suivis, ou les avez-vous rejetés et avez-vous agi contre eux ?

« **Ce jour-là, leurs arguments deviendront obscurs et ils ne se poseront point de questions** » ; autrement dit, ils ne sauront pas comment répondre à cette question et ils ne seront pas guidés vers la bonne réponse.

Il est bien connu que la seule réponse qui pourrait les sauver serait la bonne, si elle était vraie dans leur cas, c'est-à-dire qu'ils leur ont répondu, qu'ils ont cru en eux et qu'ils les ont suivis. Mais comme ils savent qu'ils les ont rejetés et se sont opposés à ce qu'ils leur ont demandé, ils ne diront rien. De plus, il leur sera impossible de se consulter et de discuter entre eux de la réponse qu'ils pourraient donner, même si c'est un mensonge.

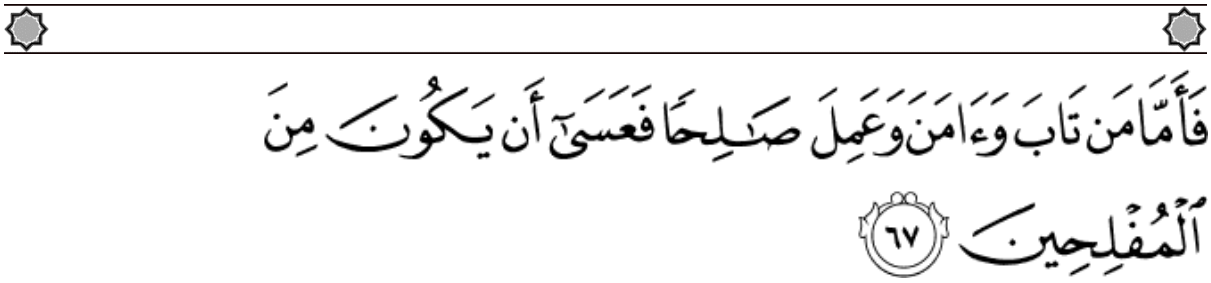

فَأَمَّا مَن تَابَ وَءَامَنَ وَعَمِلَ صَٰلِحًا فَعَسَىٰٓ أَن يَكُونَ مِنَ ٱلْمُفْلِحِينَ ٦٧

28-67. Mais celui qui se sera repenti, qui aura cru et fait le bien, il se peut qu'il soit parmi ceux qui réussissent.

Après avoir évoqué l'interrogation des gens concernant leurs objets de culte et leur réponse aux Messagers, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, mentionne maintenant la manière dont une personne peut être sauvée de Son châtiment, et qu'il n'y a de salut que pour celui qui s'est repenti d'avoir associé des partenaires à Allah et du péché, qui a cru en Allah et L'a adoré, qui a cru en Ses Messagers et qui a accompli de bonnes œuvres, en suivant les Messagers dans cette voie.

« …**celui** » à savoir ceux qui combinent ces caractéristiques
« …**il se peut qu'il soit parmi ceux qui réussissent**, » qui atteignent leur but et qui sont préservés de leurs peurs. Il est impossible de réussir sans ces éléments.

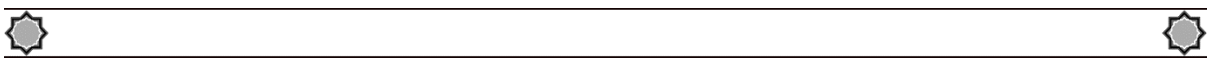

وَرَبُّكَ يَخْلُقُ مَا يَشَاءُ وَيَخْتَارُ ۗ مَا كَانَ لَهُمُ الْخِيَرَةُ ۚ سُبْحَانَ
اللَّهِ وَتَعَالَىٰ عَمَّا يُشْرِكُونَ ﴿٦٨﴾

28-68. Ton Seigneur crée ce qu'Il veut et Il choisit ; il ne leur a jamais appartenu de choisir. Gloire à Allah ! Il transcende ce qu'ils associent à Lui !

وَرَبُّكَ يَعْلَمُ مَا تُكِنُّ صُدُورُهُمْ وَمَا يُعْلِنُونَ ﴿٦٩﴾

28-69. Ton Seigneur sait ce que cachent leurs poitrines et ce qu'ils divulguent.

وَهُوَ اللَّهُ لَا إِلَٰهَ إِلَّا هُوَ ۖ لَهُ الْحَمْدُ فِي الْأُولَىٰ وَالْآخِرَةِ ۖ وَلَهُ الْحُكْمُ
وَإِلَيْهِ تُرْجَعُونَ ﴿٧٠﴾

28-70. C'est lui Allah. Pas de divinité à part Lui. À Lui la louange ici-bas comme dans l'au-delà. À Lui appartient le jugement. Et vers Lui vous serez ramenés.

Ces versets affirment qu'Allah, Exalté et Loué soit-Il, est le Créateur de toute la création, que toutes les créatures sont soumises à Sa volonté et qu'Il choisit Lui seul qui Il veut et ce qu'Il veut parmi les personnes, les ordres, les temps et les lieux ; nul n'a de contrôle ni de choix en la matière ; Il est infiniment au-dessus de tout ce que les polythéistes Lui attribuent en termes d'associés, d'aides, de soutiens, d'enfants, d'épouses, etc. ; et Il connaît ce que leurs cœurs cachent et ce qu'ils révèlent.

Lui seul mérite adoration et louanges en ce monde et dans l'au-delà, pour la majesté et la beauté de Sa création, et pour la bonté et la grâce qu'Il prodigue à Sa création. C'est Lui qui édicte des décrets dans les deux mondes : en ce monde par Son décret universel, qui s'applique à toute Sa création, et par Son décret religieux, qui régit toutes les lois, tous les commandements et toutes les interdictions.

Dans l'au-delà, Il rendra justice à chacun. C'est pourquoi Il dit : « **Et vers Lui vous serez ramenés** » et Il rétribuera chacun de vous selon ses œuvres, bonnes ou mauvaises.

قُلْ أَرَءَيْتُمْ إِن جَعَلَ ٱللَّهُ عَلَيْكُمُ ٱلَّيْلَ سَرْمَدًا إِلَىٰ يَوْمِ ٱلْقِيَٰمَةِ مَنْ إِلَٰهٌ غَيْرُ ٱللَّهِ يَأْتِيكُم بِضِيَآءٍ ۖ أَفَلَا تَسْمَعُونَ ﴿٧١﴾

28-71. Dis : « Que diriez-vous ? Si Allah vous assignait la nuit en permanence jusqu'au Jour de la Résurrection, quelle divinité autre qu'Allah pourrait vous apporter une lumière ? N'entendez-vous donc pas ? »

قُلْ أَرَءَيْتُمْ إِن جَعَلَ ٱللَّهُ عَلَيْكُمُ ٱلنَّهَارَ سَرْمَدًا إِلَىٰ يَوْمِ ٱلْقِيَٰمَةِ مَنْ إِلَٰهٌ غَيْرُ ٱللَّهِ يَأْتِيكُم بِلَيْلٍ تَسْكُنُونَ فِيهِ ۖ أَفَلَا تُبْصِرُونَ ﴿٧٢﴾

25-72. Dis : « Que diriez-vous ? Si Allah vous assignait le jour en permanence jusqu'au Jour de la Résurrection, quelle divinité autre qu'Allah pourrait vous apporter une nuit durant laquelle vous reposeriez ? N'observez-vous donc pas ? »

وَمِن رَّحْمَتِهِۦ جَعَلَ لَكُمُ ٱلَّيْلَ وَٱلنَّهَارَ لِتَسْكُنُوا۟ فِيهِ وَلِتَبْتَغُوا۟ مِن فَضْلِهِۦ وَلَعَلَّكُمْ تَشْكُرُونَ ﴿٧٣﴾

28-73. C'est de par Sa miséricorde qu'Il vous a assigné la nuit et le jour : pour que vous vous y reposiez et cherchiez de Sa grâce, et afin que vous soyez reconnaissants.

Ceci est un rappel d'Allah à Ses serviteurs, les invitant à Lui rendre grâce et à Lui être de véritables serviteurs. Par Sa miséricorde, Il leur a accordé le jour pour implorer Sa grâce et rechercher leurs moyens de subsistance à Sa lumière ; et Il leur a accordé la nuit pour se reposer et se ressourcer, afin que leurs corps et leurs âmes puissent récupérer de leurs efforts diurnes. Ceci est une grâce et une miséricorde infinies envers Ses serviteurs. Qui d'autre peut en faire autant ? « **Si Allah vous assignait la nuit en permanence jusqu'au Jour de la Résurrection, quelle divinité autre qu'Allah pourrait vous apporter une lumière ? N'entendez-vous donc pas** ? » Pourquoi n'écoutez-vous pas Ses exhortations et Ses révélations de manière à les comprendre, les accepter et les suivre ? Et s'Il faisait durer « **le jour en permanence jusqu'au Jour de la Résurrection, quelle divinité autre qu'Allah pourrait vous apporter une nuit durant laquelle vous reposeriez ? N'entendez-vous donc pas** ? » Pourquoi ne voyez-vous pas et ne comprenez-vous pas la leçon et les versets de manière à atteindre l'illumination et à suivre le droit chemin ?

Allah dit à propos de la nuit : « **N'entendez-vous donc pas** ? » et à propos du jour : « **N'entendez-vous donc pas** ? », car l'ouïe est plus efficace la nuit que la vue, et c'est l'inverse le jour.

Dans ces versets, Allah souligne que chacun doit méditer sur les bienfaits qu'Il lui a accordés, s'efforcer de les comprendre et comparer sa situation actuelle à ce qu'elle serait sans eux. En comparant sa situation actuelle avec ces bienfaits et ce qu'elle serait sans eux, il prendra davantage conscience de leur grande valeur, contrairement à celui qui les considère comme ordinaires et les croit acquis, et qui, de ce fait, n'apprécie plus les bienfaits d'Allah et ne réalise pas son besoin constant de ces grâces. Une telle personne ne sera jamais reconnaissante ni attentive aux bienfaits dont elle jouit.

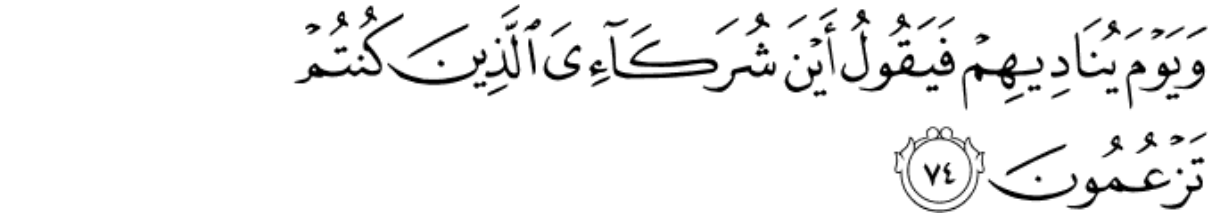

28-74. Et le jour où Il les appellera, Il dira : « Où sont ceux que vous prétendiez être Mes associés ? »

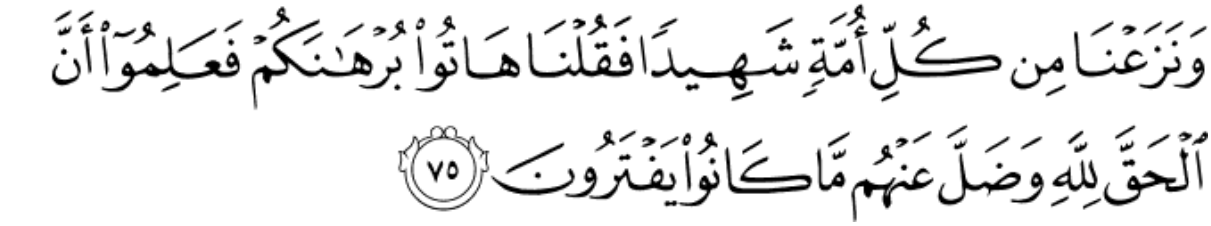

28-75. Cependant, Nous ferons sortir de chaque communauté un témoin, puis Nous dirons : « Apportez votre preuve décisive. » Ils sauront alors que la Vérité est à Allah ; et que ce qu'ils avaient inventé les a abandonnés.

C'est-à-dire, le jour où Allah Exalté appellera ceux qui Lui ont associé des partenaires, qui ont considéré d'autres êtres comme égaux à Lui, qui ont prétendu qu'Il avait des associés dignes d'adoration et capables d'apporter le bien ou le mal. Ce sera le Jour de la Résurrection, où Allah voudra démontrer leur audace et le mensonge de leurs affirmations, et prouver leur erreur. Il les « **appellera, Il dira : « Où sont ceux que vous prétendiez être Mes associés** ? » Cela correspondait à leurs affirmations et non à la réalité. Ceci est semblable au verset où Il dit :
« … **Que suivent donc ceux qui invoquent, en dehors d'Allah, [des divinités] qu'ils Lui associent? Ils ne suivent que la conjecture et ne font que mentir**. » (Younous 10 : 66)

Lorsqu'ils seront amenés, eux et leurs idoles, Allah choisira un témoin parmi « **chaque communauté** » mécréante, pour témoigner de ce qui s'est passé en ce monde concernant leur association de partenaires à Dieu et leurs autres croyances. Ces témoins seront choisis.

En d'autres termes : Nous choisirons parmi les chefs des menteurs ceux qui se lèveront et défendront leur cause, plaidant au nom de leurs frères et de ceux qui ont suivi la même voie qu'eux. Lorsqu'ils seront amenés pour être interrogés, Nous leur dirons : « **Apportez votre preuve décisive**, » c'est-à-dire les éléments qui justifient votre association d'associés à Allah. Vous avons-Nous ordonné d'agir ainsi ? Mes Messagers vous l'ont-ils ordonné ? L'avez-vous trouvé dans Mes Écritures ? Y a-t-il parmi eux quelqu'un qui mérite d'être appelé divin ? Peuvent-ils vous être utiles, vous préserver du châtiment d'Allah ou vous apporter quoi que ce soit ? Qu'ils le fassent s'ils en sont capables, et qu'ils vous prouvent leur pouvoir.
« **Alors**, » ils réaliseront la fausseté et l'erreur de leurs propos et sauront « **que la Vérité est à Allah**. » Leurs arguments seront réfutés et ils n'auront aucune preuve à présenter, car la preuve d'Allah les aura totalement confondus.
« **Et que ce qu'ils avaient inventé les a abandonnés** » c'est-à-dire que leurs mensonges et leurs inventions diminueront et disparaîtront, et ils réaliseront qu'Allah a été juste envers eux car Il ne punit personne sauf celui qui le mérite.

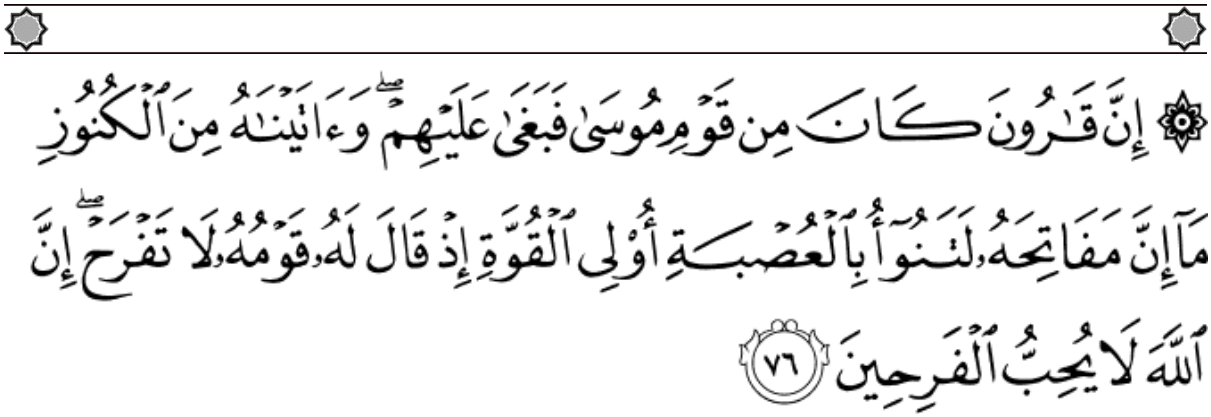
إِنَّ قَٰرُونَ كَانَ مِن قَوْمِ مُوسَىٰ فَبَغَىٰ عَلَيْهِمْ ۖ وَءَاتَيْنَٰهُ مِنَ ٱلْكُنُوزِ
مَآ إِنَّ مَفَاتِحَهُۥ لَتَنُوٓأُ بِٱلْعُصْبَةِ أُو۟لِى ٱلْقُوَّةِ إِذْ قَالَ لَهُۥ قَوْمُهُۥ لَا تَفْرَحْ ۖ إِنَّ
ٱللَّهَ لَا يُحِبُّ ٱلْفَرِحِينَ ﴿٧٦﴾

28-76. En vérité, Coré [Qaroūn] était du peuple de Moïse mais il était empli de violence envers eux. Nous lui avions donné des trésors dont les clefs pesaient lourd à toute une bande de gens forts. Son peuple lui dit : « Ne te réjouis point. Car Allah n'aime pas les arrogants.

وَٱبْتَغِ فِيمَآ ءَاتَىٰكَ ٱللَّهُ ٱلدَّارَ ٱلْـَٔاخِرَةَ ۖ وَلَا تَنسَ نَصِيبَكَ
مِنَ ٱلدُّنْيَا ۖ وَأَحْسِن كَمَآ أَحْسَنَ ٱللَّهُ إِلَيْكَ ۖ وَلَا تَبْغِ ٱلْفَسَادَ فِى
ٱلْأَرْضِ ۖ إِنَّ ٱللَّهَ لَا يُحِبُّ ٱلْمُفْسِدِينَ ﴿٧٧﴾

28-77. Et recherche à travers ce qu'Allah t'a donné, la Demeure dernière. Et n'oublie pas ta part en cette vie. Et sois bienfaisant comme Allah a été bienfaisant envers toi. Et ne recherche pas la corruption sur terre. Car Allah n'aime point les corrupteurs. »

قَالَ إِنَّمَآ أُوتِيتُهُۥ عَلَىٰ عِلْمٍ عِندِىٓ ۚ أَوَلَمْ يَعْلَمْ أَنَّ ٱللَّهَ قَدْ أَهْلَكَ مِن قَبْلِهِۦ
مِنَ ٱلْقُرُونِ مَنْ هُوَ أَشَدُّ مِنْهُ قُوَّةً وَأَكْثَرُ جَمْعًا ۚ وَلَا يُسْـَٔلُ عَن
ذُنُوبِهِمُ ٱلْمُجْرِمُونَ ﴿٧٨﴾

28-78. Il dit : « C'est par une science que je possède que ceci m'est venu. » Ne savait-il pas qu'avant lui Allah avait fait périr des générations supérieures à lui en force et plus riches en biens ? Et les criminels ne seront pas interrogés sur leurs péchés! »

فَخَرَجَ عَلَىٰ قَوْمِهِۦ فِى زِينَتِهِۦ ۖ قَالَ ٱلَّذِينَ يُرِيدُونَ ٱلْحَيَوٰةَ ٱلدُّنْيَا
يَٰلَيْتَ لَنَا مِثْلَ مَآ أُوتِىَ قَٰرُونُ إِنَّهُۥ لَذُو حَظٍّ عَظِيمٍ ﴿٧٩﴾

28-79. Il sortit à son peuple dans tout son apparat. Ceux qui aimaient la vie présente dirent : « Si seulement nous avions comme ce qui a été donné à Coré. Il a été doté, certes, d'une immense fortune. »

وَقَالَ ٱلَّذِينَ أُوتُوا۟ ٱلْعِلْمَ وَيْلَكُمْ ثَوَابُ ٱللَّهِ خَيْرٌ لِّمَنْ ءَامَنَ
وَعَمِلَ صَٰلِحًا وَلَا يُلَقَّىٰهَآ إِلَّا ٱلصَّٰبِرُونَ ﴿٨٠﴾

28-80. Tandis que ceux auxquels le savoir a été donné dirent : « Malheur à vous ! La récompense d'Allah est meilleure pour celui qui croit et fait le bien. » Mais elle ne sera reçue que par ceux qui endurent.

فَخَسَفْنَا بِهِۦ وَبِدَارِهِ ٱلْأَرْضَ فَمَا كَانَ لَهُۥ مِن فِئَةٍ يَنصُرُونَهُۥ مِن دُونِ ٱللَّهِ وَمَا كَانَ مِنَ ٱلْمُنتَصِرِينَ ﴿٨١﴾

28-81. Nous fîmes donc que la terre l'engloutît, lui et sa maison. Aucun clan en dehors d'Allah ne fut là pour le secourir, et il ne pût se secourir lui-même.

وَأَصْبَحَ ٱلَّذِينَ تَمَنَّوْا۟ مَكَانَهُۥ بِٱلْأَمْسِ يَقُولُونَ وَيْكَأَنَّ ٱللَّهَ يَبْسُطُ ٱلرِّزْقَ لِمَن يَشَآءُ مِنْ عِبَادِهِۦ وَيَقْدِرُ ۖ لَوْلَآ أَن مَّنَّ ٱللَّهُ عَلَيْنَا لَخَسَفَ بِنَا ۖ وَيْكَأَنَّهُۥ لَا يُفْلِحُ ٱلْكَٰفِرُونَ ﴿٨٢﴾

28-82. Et ceux qui, la veille, souhaitaient d'être à sa place, se mirent à dire : « Ah ! Il est vrai qu'Allah augmente la part de qui Il veut, parmi Ses serviteurs, ou la restreint. Si Allah ne nous avait pas favorisés, Il nous aurait certainement fait engloutir. Ah ! Il est vrai que ceux qui ne croient pas ne réussissent pas. »

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous raconte l'histoire de Qâroun, ce qu'il a fait et ce qui lui est arrivé, ainsi que les conseils et les exhortations qu'il a reçus.

« **En vérité, Coré [Qaroūn] était du peuple de Moussa**, » c'est-à-dire qu'il était un des Enfants d'Isra-il, peuple favorisé par rapport à toutes les autres nations et qui leur était supérieur à cette époque. Allah Exalté les a grandement bénis et leur bien-être était à la mesure de leur obéissance au droit chemin. Mais ce Qâroun a transgressé et s'est égaré, à cause de l'immense richesse qui lui avait été donnée et qui l'a rendu arrogant.

« **Nous lui avions donné des trésors**, » c'est-à-dire une richesse si abondante
« …**dont les clefs pesaient lourd à toute une bande de gens forts**. » Le mot traduit ici par « **bande** » désigne un groupe de sept à dix hommes environ. Même les clés des entrepôts de ses richesses auraient été trop lourdes pour qu'un groupe d'hommes robustes puisse les porter. Si tel était le cas des clés, que pensez-vous des trésors eux-mêmes ?
« **Son peuple lui dit**, » le conseillant et le mettant en garde contre l'arrogance et la transgression :
« **Ne te réjouis point. Car Allah n'aime pas les arrogants** » c'est-à-dire, ne te réjouis pas de ces grands gains terrestres, ne t'en vante pas et ne laisse pas cela te distraire de l'au-delà car Allah n'aime pas ceux qui s'en réjouissent et dont l'attention est uniquement portée sur l'amour de ce monde.

« **Et recherche à travers ce qu'Allah t'a donné, la Demeure dernière**. » C'est-à-dire que tu as reçu des moyens de t'aider à progresser dans l'au-delà qui n'ont pas été accordés à d'autres, à savoir tes biens ; recherche donc avec eux ce qui est auprès d'Allah ; utilisez cet argent à des fins caritatives et ne le dépense pas uniquement pour satisfaire tes propres désirs et plaisirs physiques.
« **Et n'oublie pas ta part en cette vie**, » c'est-à-dire que Nous ne te demandons pas de donner toute ta richesse en aumône et de devenir indigents ; mais plutôt de dépenser pour ta vie après la mort et de profiter de ta part de ce monde d'une manière qui ne compromette pas ton engagement religieux ni ne nuise à ton bien-être dans l'au-delà.
« **Et sois bienfaisant comme Allah a été bienfaisant envers toi** » en t'accordant cette richesse.
« **Et ne recherche pas la corruption sur terre** » par arrogance, en désobéissant à Allah et en te laissant distraire par les bienfaits du Dispensateur de ces bienfaits.
« **Car Allah n'aime point les corrupteurs** » ; au contraire, Il les punira sévèrement pour cela.

Mais Qâroun dit, rejetant leurs conseils et faisant preuve d'ingratitude envers les bienfaits de son Seigneur : « **C'est par une science que je possède que ceci m'est venu**, » c'est-à-dire que je n'ai acquis cette richesse que par mes propres efforts, ma connaissance des moyens de gagner de l'argent et mon intelligence. Cette phrase peut également être interprétée comme signifiant : « Allah connaît ma situation et Il sait que je mérite cela. Alors pourquoi me conseillez-vous au sujet de ce qu'Allah m'a accordé ? »
Mais Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit, expliquant que Son don n'est pas nécessairement un indicateur de la bonne condition du bénéficiaire : « **Ne savait-il pas qu'avant lui Allah avait fait périr des générations supérieures à lui en force et plus riches en biens** ? » Qu'y avait-il pour empêcher la destruction de Qâroun, alors que Notre voie était de détruire ceux qui lui ressemblaient ou qui étaient plus riches, s'ils faisaient ce qui entraînait la destruction ?
« **Et les criminels ne seront pas interrogés sur leurs péchés** ! » Allah les punira plutôt en fonction de ce qu'Il sait d'eux. Même s'ils tentent de prouver qu'ils sont dans une bonne situation et disent qu'ils seront sauvés, toutefois leurs paroles ne seront pas acceptées et cela ne les soustraira pas au châtiment car leurs péchés ne sont pas cachés. Leur déni est donc vain. Mais Qâroun persista dans son entêtement et sa transgression, rejetant les conseils de son peuple, exalté par sa richesse et imbu de lui-même. Il fut trompé par les biens qu'il avait reçus.

Un jour, Qâroun « **sortit à son peuple dans tout son apparat**, » arborant sa plus belle parure. Immense et riche, il s'était préparé et embelli avec le plus grand soin ; chez de telles personnes, la parure était généralement fastueuse, mêlant splendeur et raffinement. Tous les regards se tournèrent vers lui, et ses vêtements et ses ornements éblouirent le peuple, divisé en deux catégories selon ses aspirations et ses désirs.

« **Ceux qui aimaient la vie présente**, » c'est-à-dire ceux dont les ambitions étaient uniquement concentrées sur ce monde, qui représentait leur but ultime, et qui ne désiraient rien d'autre « **dirent : « Si seulement nous avions comme ce qui a été donné à Coré** » de gains, de commodités et d'ornements terrestres
« **Il a été doté, certes, d'une immense fortune**. »

Ces paroles auraient pu être vraies si la réalité se limitait à leurs aspirations et s'il n'y avait pas d'au-delà, car ce qui lui avait été donné représentait le comble du bonheur terrestre, et il pouvait obtenir tout ce qu'il désirait grâce à ce qui lui avait été donné. C'était donc une grande fortune, selon leurs aspirations. Mais l'aspiration de celui qui a fait de cela (à savoir, une grande fortune matérielle) son but ultime est en réalité l'ambition la plus basse et la plus vile, et celui qui pense ainsi n'a aucune ambition noble ni aucun but sublime.

« **Tandis que ceux auxquels le savoir a été donné** » qui comprenaient la réalité des choses et qui regardaient la véritable nature de ce monde, tandis que le premier groupe ne la regardait que de manière superficielle,
« …**dirent : « Malheur à vous !**, » » éprouvant de la pitié pour le premier groupe car ils souhaitaient pour eux-mêmes ce qui avait été donné à Qâroun, et trouvant leurs paroles étranges et choquantes
« **La récompense d'Allah** » est immense en ce monde, dans la joie de L'adorer, de L'aimer et de se tourner vers Lui, et dans l'au-delà, au Paradis, où se trouvent tout ce que l'on peut désirer et tout ce qui peut apporter la joie.
« …**est meilleure** » à ce que vous souhaitez et désirez. Telle est la réalité, mais tous ceux qui le savent ne privilégient pas nécessairement le sublime au vil. Nul ne peut atteindre cet état d'esprit, si ce n'est celui qui est ferme et dévoué à l'obéissance à Allah, s'abstient de Lui désobéir et accepte Son décret, même douloureux. Ainsi, ils résistent patiemment aux attraits et aux tentations de ce monde, de peur qu'ils ne les détournent de leur Seigneur et ne les empêchent d'accomplir la mission pour laquelle ils ont été créés. Ceux-là sont ceux qui placent la récompense d'Allah au-dessus des gains éphémères de ce monde.

Lorsque prit fin le défilé de Qâroun, au cours duquel il avait fait preuve d'arrogance et d'orgueil, exhibé ses parures et affiché sa vanité, le châtiment s'abattit soudainement sur lui.
« **Nous fîmes donc que la terre l'engloutît, lui et sa maison** » en guise de rétribution de son acte car il s'était placé au-dessus des serviteurs d'Allah. Allah le ramena donc au plus bas des bas, lui et les choses qui l'avaient trompé, à savoir sa maison, son mobilier et ses autres biens.

« **Aucun clan** » c'est-à-dire qu'il n'avait ni groupe, ni clan, ni serviteurs, ni troupes

« …**en dehors d'Allah ne fut là pour le secourir, et il ne pût se secourir lui-même** » c'est-à-dire que le châtiment est tombé sur lui et qu'il n'a pas été aidé ni n'a pu se sauver lui-même.

« **Et ceux qui, la veille, souhaitaient d'être à sa place**, » c'est-à-dire ceux qui convoitaient les biens matériels et avaient dit : « **Si seulement nous avions comme ce qui a été donné à Coré**. » (28 : 79) alors, se mirent à dire, se sentant désolés, ayant appris leur leçon et craignant que le châtiment ne s'abatte sur eux :
« …**se mirent à dire : « Ah ! Il est vrai qu'Allah augmente la part de qui Il veut, parmi Ses serviteurs, ou la restreint**. **»** » Autrement dit, Il limite la subsistance de qui Il veut. Or, nous savons que l'abondante subsistance accordée à Qâroun n'était pas un signe de mérite de sa part, et nous nous sommes trompés en disant : « **Il a été doté, certes, d'une immense fortune**. »

« **Si Allah ne nous avait pas favorisés**, » et sans Sa bienveillance, « **Il nous aurait certainement fait engloutir**. » La destruction de Qâroun fut donc un châtiment pour lui et une leçon pour les autres. Même ceux qui l'avaient envié le regrettèrent et se repentirent.

« **Il est vrai que ceux qui ne croient pas ne réussissent pas**, » ni dans ce monde ni dans l'au-delà.

تِلْكَ ٱلدَّارُ ٱلْآخِرَةُ نَجْعَلُهَا لِلَّذِينَ لَا يُرِيدُونَ عُلُوًّا فِى ٱلْأَرْضِ وَلَا فَسَادًا ۚ وَٱلْعَٰقِبَةُ لِلْمُتَّقِينَ ﴿٨٣﴾

28-83. Cette Demeure dernière, Nous la réservons à ceux qui ne recherchent, ni à s'élever sur terre, ni à y semer la corruption. Cependant, l'heureuse fin appartient aux pieux.

Après avoir mentionné Qâroun, les biens terrestres qu'il a reçus et son sort final, et le fait que les savants ont dit : « **La récompense d'Allah est meilleure pour celui qui croit et fait le bien** » (28 : 80), Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous exhorte maintenant à rechercher l'au-delà et nous indique les moyens d'y parvenir.
« **Cette Demeure dernière** » dont Allah nous a parlé dans Ses Écritures et dont Ses Messagers ont parlé, qui renferme toutes les délices et qui est préservée de tout ce qui pourrait la corrompre par le stress et la détresse
« **Nous la réservons** » comme demeure et lieu d'habitation

« …**à ceux qui ne recherchent, ni à s'élever sur terre**, » c'est-à-dire qui n'ont aucun désir ; et encore moins aucune action, de s'élever sur terre au-dessus des serviteurs d'Allah ou d'agir avec arrogance envers les gens ou envers la vérité.
« …**ni à y semer la corruption** » cela inclut toutes sortes de péchés.

N'ayant aucune ambition de s'élever sur terre ni de semer la discorde, cela signifie que toutes leurs pensées et leur dévotion sont tournées vers Allah seul, et que leur but est la demeure de l'au-delà ; leur attitude est empreinte d'humilité envers les serviteurs d'Allah, de soumission à la vérité et d'accomplissement de bonnes œuvres.

Ces personnes sont les pieux qui craignent Allah et qui connaîtront une fin heureuse. C'est pourquoi Allah dit : « **Cependant, l'heureuse fin**, » c'est-à-dire la prospérité et le succès constants et durables pour ceux qui craignent Allah, Exalté soit-Il. Quant aux autres, même s'ils obtiennent certains agréments et plaisirs de ce monde, ceux-ci seront éphémères. Ce verset nous enseigne que la meilleure des fins est réservée à ceux qui craignent Allah. Il est clair que ceux qui cherchent à s'élever sur terre et à semer la corruption n'auront aucune part dans l'au-delà.

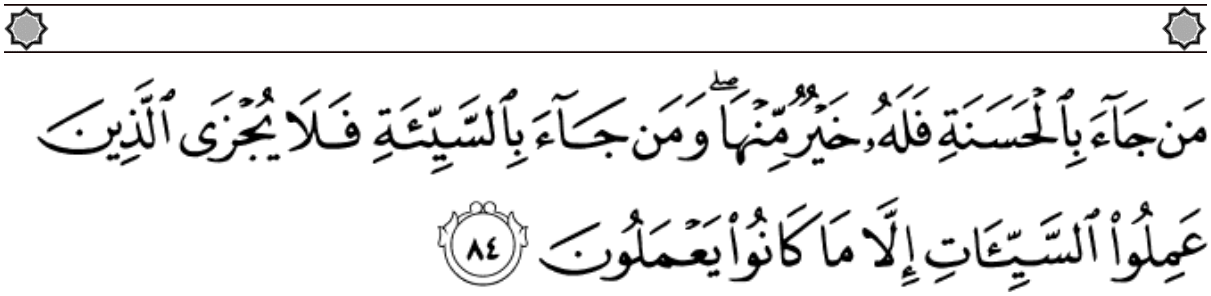
مَن جَآءَ بِٱلْحَسَنَةِ فَلَهُۥ خَيْرٌ مِّنْهَا ۖ وَمَن جَآءَ بِٱلسَّيِّئَةِ فَلَا يُجْزَى ٱلَّذِينَ
عَمِلُوا۟ ٱلسَّيِّـَٔاتِ إِلَّا مَا كَانُوا۟ يَعْمَلُونَ ﴿٨٤﴾

28-84. Quiconque viendra avec le bien, aura meilleur que cela encore ; et quiconque viendra avec le mal, (qu'il sache que) ceux qui commettront des méfaits ne seront rétribués que selon ce qu'ils ont commis.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous parle de la multiplication de Sa grâce et de la perfection de Sa justice :
« **Quiconque viendra avec le bien**, » à condition que ce qu'il a fait ne soit pas gâché par quelque chose qui pourrait le rendre invalide, auquel cas il ne sera pas compté.
Le mot traduit ici par « bien » est un terme général qui fait référence à tout ce qu'Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, et Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) ont prescrit en termes de paroles et d'actes, visibles et cachés, concernant les droits d'Allah et les droits de Ses serviteurs.
« …**aura meilleur que cela encore**, » c'est-à-dire de plus grand. Ailleurs, Allah dit :
« **Quiconque viendra avec le bien aura dix fois autant**… » (Al-An'âm 6 : 160)

Cette multiplication de la récompense des bonnes actions est inévitable, et il peut y avoir des raisons de l'accroître, comme Allah, Exalté et Loué soit-Il, le dit :
« …**Car Allah multiplie la récompense à qui Il veut et la grâce d'Allah est immense, et Il est Omniscient**. » (Al-Baqarah 2 : 261)

Cette multiplication dépendra du statut de l'auteur et de son acte, du bénéfice qu'il apporte, ainsi que du contexte et du lieu où il se produit.

« **Et quiconque viendra avec le mal**, » c'est tout ce qui est interdit et proscrit par le Législateur.
« **(Qu'il sache que) ceux qui commettront des méfaits ne seront rétribués que selon ce qu'ils ont commis**. » Ceci est semblable au verset dans lequel Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit :
« **Quiconque viendra avec le bien aura dix fois autant ; et quiconque viendra avec le mal ne sera rétribué que par son équivalent. Et on ne leur fera aucune injustice**. » (Al-An'âm 6 : 160)

إِنَّ ٱلَّذِى فَرَضَ عَلَيْكَ ٱلْقُرْءَانَ لَرَآدُّكَ إِلَىٰ مَعَادٍ ۚ قُل رَّبِّىٓ أَعْلَمُ مَن
جَآءَ بِٱلْهُدَىٰ وَمَنْ هُوَ فِى ضَلَٰلٍ مُّبِينٍ ﴿٨٥﴾

28-85. Celui qui t'a prescrit le Qur'an te ramènera certainement là où tu (souhaites) retourner. Dis : « Mon Seigneur connaît mieux celui qui a apporté la guidée et celui qui est dans un égarement évident. »

وَمَا كُنتَ تَرْجُوٓا۟ أَن يُلْقَىٰٓ إِلَيْكَ ٱلْكِتَٰبُ إِلَّا رَحْمَةً مِّن رَّبِّكَ ۖ
فَلَا تَكُونَنَّ ظَهِيرًا لِّلْكَٰفِرِينَ ﴿٨٦﴾

28-86. Tu n'espérais nullement que le Livre te serait révélé. Ceci n'a été que par une miséricorde de ton Seigneur. Ne sois donc jamais un soutien pour les mécréants ;

وَلَا يَصُدُّنَّكَ عَنْ ءَايَٰتِ ٱللَّهِ بَعْدَ إِذْ أُنزِلَتْ إِلَيْكَ ۖ وَٱدْعُ إِلَىٰ رَبِّكَ ۖ
وَلَا تَكُونَنَّ مِنَ ٱلْمُشْرِكِينَ ﴿٨٧﴾

28-87. et que ceux-ci ne te détournent point des versets d'Allah une fois qu'on les a fait descendre vers toi. Appelle les gens vers ton Seigneur et ne sois point du nombre des Associateurs.

وَلَا تَدْعُ مَعَ ٱللَّهِ إِلَٰهًا ءَاخَرَ ۘ لَآ إِلَٰهَ إِلَّا هُوَ ۚ كُلُّ شَىْءٍ هَالِكٌ إِلَّا
وَجْهَهُۥ ۚ لَهُ ٱلْحُكْمُ وَإِلَيْهِ تُرْجَعُونَ ﴿٨٨﴾

28-88. Et n'invoque nulle autre divinité avec Allah. Point de divinité à part Lui. Tout doit périr, sauf Son Visage. A Lui appartient le jugement; et vers Lui vous serez ramenés.

« **Celui qui t'a prescrit le Qur'an**, » c'est-à-dire Celui qui l'a fait descendre, y a inclus des règles, y a expliqué ce qui est licite et ce qui est illicite, et t'a ordonné de le transmettre aux hommes, en expliquant toutes les règles relatives à ceux qui sont responsables, il ne convient pas à Sa sagesse que la vie se limite à la vie de ce monde, sans récompense ni châtiment pour les hommes. Au contraire, Il vous ramènera inévitablement au lieu du retour, là où Il rétribuera ceux qui font le bien pour leurs bonnes actions et ceux qui font le mal pour leur désobéissance.

Tu, ô Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), leur as déjà exposé la guidance et montré le chemin. S'ils te suivent, ils sont fortunés et bénis. Mais s'ils persistent à te désobéir, à critiquer la guidance que tu as apportée et à privilégier leurs croyances erronées à la vérité, alors toute discussion est vaine et il ne reste que la rétribution des actes par Celui qui connaît l'invisible et le visible, qui rétribuera celui qui suit la vérité et celui qui suit le mensonge. C'est pourquoi Allah dit :
« **Mon Seigneur connaît mieux celui qui a apporté la guidée et celui qui est dans un égarement évident**. » Il sait que Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) est celui qui est guidé et guide les autres, et que ses ennemis sont ceux qui se sont égarés et qui égarent les autres.

« **Tu [ô Muhammad] n'espérais nullement que le Livre te serait révélé** » ; autrement dit, tu ne le recherchais pas et tu n'espérais pas qu'il te soit envoyé ; tu n'y étais pas préparé et tu ne le souhaitais pas.
« **Ceci n'a été que par une miséricorde de ton Seigneur** » envers toi et envers les autres. Il vous a envoyés avec ce Livre par lequel Il a répandu Sa miséricorde sur l'humanité, lui a enseigné ce qu'elle ignorait, l'a purifiée et lui a enseigné le Livre et la sagesse, alors même qu'auparavant elle était manifestement égarée.

Si vous savez qu'Il vous l'a révélé comme une miséricorde de Sa part, vous saurez que tout ce qu'Il ordonne et interdit est également miséricorde et grâce d'Allah. Que votre cœur ne s'en trouble point et que vous ne pensiez pas que ce qui y est contraire soit plus approprié ou plus bénéfique.

« **Ne sois donc jamais un soutien pour les incroyants**, » c'est-à-dire, ne les aide pas dans ce qui relève de leur mécréance. Les aider, c'est notamment affirmer que telle ou telle partie du Livre est contraire à la sagesse, ce qui est dans leur intérêt supérieur ou bénéfique.

« **Et que ceux-ci ne te détournent point des versets d'Allah une fois qu'on les a fait descendre vers toi** » ; transmets-les et mets-les en pratique, ne prête aucune attention à leurs complots ni ne te détourne de leurs versets, et ne suis pas leurs caprices et leurs désirs.
« **Appelle les gens vers ton Seigneur** ! » C'est-à-dire, fait de l'appel à ton Seigneur ton but ultime, et rejette tout ce qui s'y oppose, qu'il s'agisse de se faire remarquer, de rechercher la gloire ou de se rallier aux desseins des adeptes du mensonge, car cela t'entraînerait à les soutenir dans leurs entreprises. C'est pourquoi Allah dit : « **et ne sois point du nombre des Associateurs** ! » C'est-à-dire, ne soyez pas de ceux qui associent des partenaires à Allah, ni sur aucun point mineur de cette association, ce qui englobe toutes sortes de péchés.

« **Et n'invoque nulle autre divinité avec Allah**. » Consacrez votre adoration à Allah seul, car
« **Point de divinité à part Lui**. » Nul n'est digne de votre dévotion, de votre amour et de votre adoration si ce n'est Allah, le Très Parfait, l'Éternel, « **Tout doit périr, sauf Son Visage**. » Si tout, sauf Lui, périt et disparaît, alors l'adoration de ce qui périra et est illusoire est elle-même illusoire, car son but est vain et corrompu.
« **A Lui appartient le jugement** » ici-bas et dans l'au-delà, et à Lui seul.
« …**et vers Lui** » et personne d'autre
« …**vous serez ramenés.** » Car tout ce qui n'est pas Allah est mensonge et voué à disparaître. Allah seul subsiste, en dehors de Lui il n'y a de divinité. À Lui appartient le jugement ici-bas et dans l'au-delà, et c'est vers Lui que toutes les créatures retourneront. Il les rétribuera selon leurs œuvres. Quiconque est doué d'intelligence doit donc adorer Allah seul, sans associé, et s'efforcer de se rapprocher de Lui. Qu'il prenne garde à Sa colère et à Son châtiment, de peur de se présenter devant son Seigneur sans s'être repenti et sans avoir abandonné ses péchés.

Ceci conclut le commentaire de la Sourate Al-Qassas.
Louange à Allah, et que la paix et les bénédictions d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons jusqu'au Jour du Jugement.

29

Sourate Al-'Ankabout

L'Araignée

(Makki sauf versets 1-11 Madani)

69 versets

Révélation N°85

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

الٓمٓ ١

29-1. Alif, Lām, Mīm.

أَحَسِبَ ٱلنَّاسُ أَن يُتْرَكُوٓاْ أَن يَقُولُوٓاْ ءَامَنَّا وَهُمْ لَا يُفْتَنُونَ ٢

29-2. Est-ce que les gens pensent qu'on les laissera dire : « Nous croyons ! » sans les éprouver ?

وَلَقَدْ فَتَنَّا ٱلَّذِينَ مِن قَبْلِهِمْ ۖ فَلَيَعْلَمَنَّ ٱللَّهُ ٱلَّذِينَ صَدَقُواْ وَلَيَعْلَمَنَّ ٱلْكَٰذِبِينَ ٣

29-3. Certes, Nous avons éprouvé ceux qui ont vécu avant eux ; [Ainsi] Allah connaît ceux qui disent la vérité et ceux qui mentent.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous révèle la perfection de Sa sagesse. Sa sagesse n'implique pas que quiconque se déclare croyant et affirme avoir la foi soit à l'abri des épreuves et des tentations, ni exposé à ce qui pourrait semer la confusion quant à sa foi et aux questions qui s'y rapportent. Si tel était le cas, il serait impossible de distinguer le sincère du menteur, le fidèle de la vérité de celui qui s'égare. Au contraire, Sa manière d'accompagner les nations passées et cette communauté est de les éprouver par l'aisance et la difficulté, par les moments de joie et de découragement, par la richesse et la pauvreté, donnant parfois l'avantage à leurs ennemis et les

incitant à lutter contre eux en paroles et en actes. Toutes ces épreuves peuvent engendrer une confusion révélatrice de doutes et de désirs excessifs.

Face aux doutes, celui qui ne vacille pas dans sa foi et repousse ces doutes par la vérité en laquelle il croit, et face aux désirs qui l'appelleraient au péché ou à l'erreur, ou le détourneraient de ce qu'Allah et Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) ont prescrit, persiste à agir selon les préceptes de la foi, luttant contre ses désirs, ceci est la preuve de la sincérité et de la solidité de sa foi.

Mais lorsqu'une personne est confrontée à des arguments spécieux qui touchent son cœur en semant le doute et la confusion, et lorsqu'elle est confrontée à des désirs qui la poussent à pécher ou qui la détournent de ses obligations, si elle cède à ces pressions, cela indique que sa foi n'est ni saine ni sincère.

Les gens sont à des degrés divers à cet égard, et seul Allah connaît le niveau de chacun. Nous implorons Allah, Exalté soit-Il, de nous affermir dans la Parole qui demeure ferme ici-bas et dans l'au-delà, et d'ancrer nos cœurs dans Sa religion car les épreuves et les tribulations sont comme les soufflets qui purifient les cœurs et les rendent vertueux.

أَمْ حَسِبَ ٱلَّذِينَ يَعْمَلُونَ ٱلسَّيِّـَٔاتِ أَن يَسْبِقُونَا ۚ سَآءَ مَا يَحْكُمُونَ ﴿٤﴾

29-4. Ou bien ceux qui commettent des méfaits, comptent-ils pouvoir Nous échapper ? Comme leur jugement est mauvais !

Autrement dit, ceux dont la principale préoccupation est de commettre des actes malfaisants et des péchés pensent-ils que leurs actions seront ignorées, qu'Allah ne leur prêtera aucune attention, ou qu'ils peuvent Le duper, et que c'est pour cela qu'ils ont commis ces actes et que cela leur a été facile ?

« **Comme leur jugement est mauvais.** » Autrement dit, leur raisonnement est erroné et leur verdict est injuste, car il s'agit d'un déni implicite du pouvoir et de la sagesse d'Allah, et il suggère qu'ils ont le pouvoir de se protéger eux-mêmes du châtiment d'Allah, alors qu'en réalité ils sont les plus faibles et les plus incapables de tous.

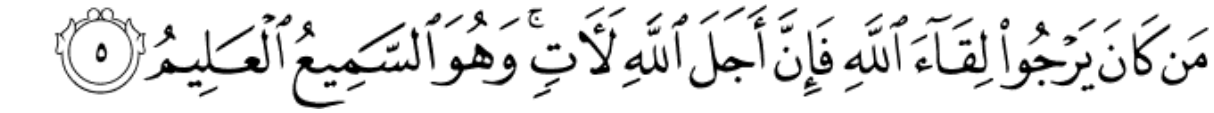

29-5. Celui qui espère rencontrer Allah, le terme fixé par Allah va certainement venir. Et c'est Lui l'Audient, l'Omniscient.

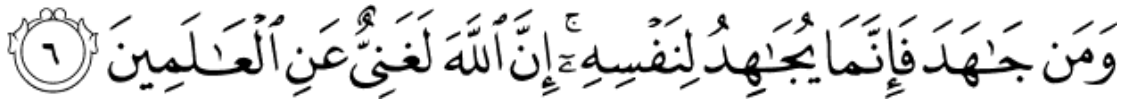

29-6. Et quiconque lutte, ne lutte que pour lui-même, car Allah peut Se passer de tout l'univers.

Ô vous qui aimez votre Seigneur, aspirez à être près de Lui et à Le rencontrer, et vous hâtez de rechercher Son agrément, recevez la bonne nouvelle que votre rencontre avec le Bien-Aimé est proche et viendra bientôt, car tout ce qui est à venir est proche. Préparez-vous donc à Le rencontrer et entreprenez votre chemin vers Lui, le cœur empli d'espoir, dans l'espoir de Le rejoindre. Cependant, toutes les demandes ne seront pas acceptées et tous les souhaits ne seront pas exaucés. Car Allah entend toutes les voix et connaît toutes les intentions. Celui qui est sincère atteindra son but, mais celui qui est hypocrite verra ses demandes vaines. Allah sait mieux que quiconque qui mérite Son amour et qui ne le mérite pas.

« **Quiconque lutte** » contre lui-même (nafs), contre son diable et contre son ennemi incroyant « …**ne lutte que pour lui-même** » puisque le bénéfice de ses actions lui reviendra. Allah n'a nul besoin des hommes et ne leur a donné aucun commandement pour Son propre profit, ni aucune interdiction par avarice.

Il est bien connu que les commandements et les interdictions exigent de la personne concernée qu'elle s'efforce, car son moi profond est naturellement réticent à faire le bien, son côté obscur l'incite à désobéir et son ennemi incrédule tente de l'empêcher de pratiquer sa religion comme il se doit. Tous ces obstacles doivent être surmontés avec acharnement.

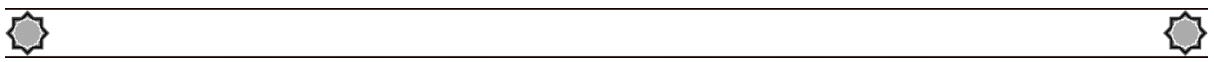

وَٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ وَعَمِلُواْ ٱلصَّٰلِحَٰتِ لَنُكَفِّرَنَّ عَنۡهُمۡ سَيِّـَٔاتِهِمۡ
وَلَنَجۡزِيَنَّهُمۡ أَحۡسَنَ ٱلَّذِي كَانُواْ يَعۡمَلُونَ ٧

29-7. Et quant à ceux qui croient et font de bonnes œuvres, Nous leur effacerons leurs méfaits, et Nous les rétribuerons de la meilleure récompense pour ce qu'ils auront accompli.

Autrement dit, en ce qui concerne ceux qu'Allah comble de foi et de bonnes œuvres, Il expiera leurs mauvaises actions, car les bonnes actions effacent les mauvaises actions.

« **Nous les rétribuerons de la meilleure récompense pour ce qu'ils auront accompli**, » à savoir leurs bonnes œuvres, tant obligatoires que recommandées. Ce sont les meilleures œuvres d'une personne car elle accomplit aussi des œuvres permises et d'autres encore.

وَوَصَّيۡنَا ٱلۡإِنسَٰنَ بِوَٰلِدَيۡهِ حُسۡنٗاۖ وَإِن جَٰهَدَاكَ لِتُشۡرِكَ بِي مَا لَيۡسَ لَكَ
بِهِۦ عِلۡمٞ فَلَا تُطِعۡهُمَآۚ إِلَيَّ مَرۡجِعُكُمۡ فَأُنَبِّئُكُم بِمَا كُنتُمۡ تَعۡمَلُونَ ٨

29-8. Et Nous avons enjoint à l'homme de bien traiter ses père et mère, et « si ceux-ci te forcent à M'associer, ce dont tu n'as aucun savoir, alors ne leur obéis pas. » Vers Moi est votre retour, et alors Je vous informerai de ce que vous faisiez.

C'est-à-dire, Nous avons enjoint et ordonné à l'homme de faire preuve de bonté envers ses parents, en les honorant et en les traitant avec bienveillance en paroles et en actes, ce qu'il doit faire constamment, et de ne pas leur désobéir ni les maltraiter en paroles ou en actes.
« …**si ceux-ci te forcent à M'associer, ce dont tu n'as aucun savoir**, » car il n'existe aucune preuve de la validité d'associer des partenaires à Allah. Ceci témoigne de la gravité et de la gravité du polythéisme.
« …**alors ne leur obéis pas. Vers Moi est votre retour, et alors Je vous informerai de ce que vous faisiez** » et Je vous rétribuerai selon vos actes. Honorez donc vos parents et accordez la priorité à l'obéissance envers eux, mais ne la faites pas prévaloir sur l'obéissance à Allah et à Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) car celle-ci prime sur toute chose.

وَٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ وَعَمِلُواْ ٱلصَّٰلِحَٰتِ لَنُدۡخِلَنَّهُمۡ فِي ٱلصَّٰلِحِينَ ٩

29-9. Et quant à ceux qui croient et font de bonnes œuvres, Nous les ferons certainement entrer parmi les gens de bien.

En d'autres termes, quiconque croit en Allah et accomplit de bonnes œuvres, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, lui a promis l'entrée au Paradis parmi Ses serviteurs vertueux, à savoir les Prophètes, les croyants fervents et sincères, les martyrs et les justes, chacun selon son rang et son statut auprès d'Allah. Une foi sincère et de bonnes œuvres témoignent de la bénédiction d'Allah et de son appartenance au peuple du Tout-Miséricordieux, les serviteurs vertueux d'Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté.

وَمِنَ ٱلنَّاسِ مَن يَقُولُ ءَامَنَّا بِٱللَّهِ فَإِذَآ أُوذِيَ فِي ٱللَّهِ جَعَلَ فِتۡنَةَ ٱلنَّاسِ كَعَذَابِ ٱللَّهِۖ وَلَئِن جَآءَ نَصۡرٞ مِّن رَّبِّكَ لَيَقُولُنَّ إِنَّا كُنَّا مَعَكُمۡۚ أَوَلَيۡسَ ٱللَّهُ بِأَعۡلَمَ بِمَا فِي صُدُورِ ٱلۡعَٰلَمِينَ ١٠

29-10. Parmi les gens il en est qui dis : « Nous croyons en Allah » puis, si on les fait souffrir pour la cause d'Allah, ils considèrent l'épreuve de la part des hommes comme un châtiment d'Allah. Or, s'il vient du secours de ton Seigneur, ils diront certes : « Nous étions avec vous ! » Allah n'est-Il pas le meilleur à savoir ce qu'il y a dans les poitrines de tout le monde ?

وَلَيَعۡلَمَنَّ ٱللَّهُ ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ وَلَيَعۡلَمَنَّ ٱلۡمُنَٰفِقِينَ ١١

29-11. Allah connaît parfaitement les croyants et connaît parfaitement les hypocrites.

Après avoir affirmé qu'Il mettra inévitablement à l'épreuve ceux qui prétendent croire, afin de distinguer les sincères des hypocrites, Allah, Exalté soit-Il, explique maintenant que certains n'ont aucune patience face à de telles épreuves et ne restent pas fermes face à certaines calamités :

« **Parmi les gens il en est qui dis : « Nous croyons en Allah » puis, si on les fait souffrir pour la cause d'Allah**, » par exemple en les battant, en les dépouillant de leurs biens ou en les soumettant à l'humiliation, afin de les amener à renier leur religion et à retourner au mensonge,
« **Ils considèrent l'épreuve de la part des hommes comme un châtiment d'Allah** » c'est-à-dire, qu'ils en font un obstacle à la foi et à la constance car la souffrance dissuadera une personne de s'engager dans cette voie.
« **Or, s'il vient du secours de ton Seigneur, ils diront certes : « Nous étions avec vous ! »** », Car cela correspond à leurs caprices et à leurs désirs. Ces gens-là sont parmi ceux dont Allah dit :
« Il en est parmi les gens qui adorent Allah marginalement. S'il leur arrive un bien, ils s'en tranquillisent, et s'il leur arrive une épreuve, ils détournent leur visage, perdant ainsi (le bien) de l'ici-bas et de l'au-delà. Telle est la perte évidente ! » (Al-Hajj 22 : 11)

« **Allah n'est-Il pas le meilleur à savoir ce qu'il y a dans les poitrines de tout le monde** ? » Car Il t'a parlé de ce genre de personnes, telles qu'Il te les a décrites, afin que tu prennes conscience de Sa science parfaite et de Sa vaste sagesse.
« **Allah connaît parfaitement les croyants et connaît parfaitement les hypocrites**. » C'est pourquoi Il a décrété des épreuves et des tentations, afin que ce qu'Il sait déjà d'eux soit mis en évidence. Ensuite, Il les rétribuera selon les œuvres qu'ils auront accomplies, et non pas uniquement sur la base de Sa science, car alors ils pourraient contester avec Lui, disant que s'ils avaient été mis à l'épreuve, ils seraient restés fermes.

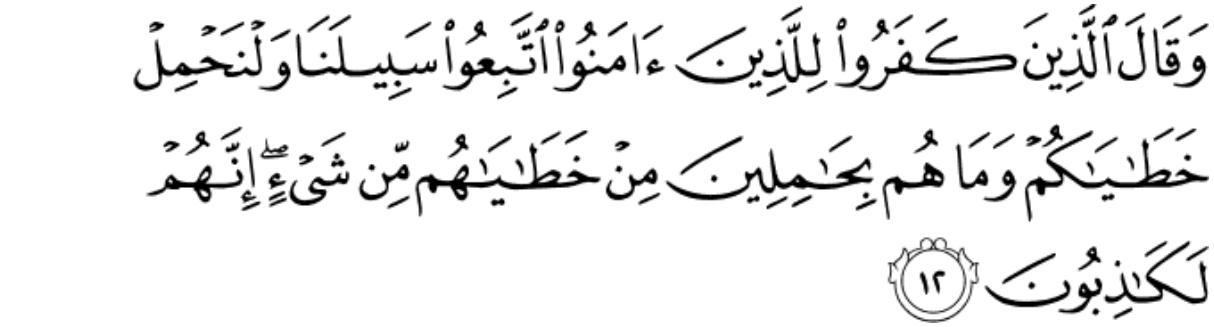
وَقَالَ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ لِلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ ٱتَّبِعُوا۟ سَبِيلَنَا وَلْنَحْمِلْ
خَطَٰيَٰكُمْ وَمَا هُم بِحَٰمِلِينَ مِنْ خَطَٰيَٰهُم مِّن شَىْءٍ ۖ إِنَّهُمْ
لَكَٰذِبُونَ ١٢

29-12. Et ceux qui ne croient pas disent à ceux qui croient ; « Suivez notre sentier, et que nous supportions vos fautes. » Mais ils ne supporteront rien de leurs fautes. En vérité ce sont des menteurs.

وَلَيَحْمِلُنَّ أَثْقَالَهُمْ وَأَثْقَالًا مَّعَ أَثْقَالِهِمْ ۖ وَلَيُسْأَلُنَّ يَوْمَ الْقِيَامَةِ عَمَّا كَانُوا يَفْتَرُونَ ﴿١٣﴾

29-13. Et très certainement, ils porteront leurs fardeaux et d'autres fardeaux en plus de leurs propres fardeaux. Et ils seront interrogés, le Jour de la Résurrection, sur ce qu'ils inventaient.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous informe des mensonges inventés par les mécréants et de la manière dont ils incitent les croyants à suivre leur religion. Il s'agit d'un avertissement implicite aux croyants contre le risque d'être trompés et de tomber dans leur piège.

« **Les mécréants disent aux croyants** : **« Suivez notre sentier ! »** » Abandonnez votre religion, ou une partie de celle-ci, et suivez-nous dans notre religion, et nous vous donnerons notre garantie « …**et que nous supportions vos fautes** ? » Mais cela ne relève pas de leur pouvoir. C'est pourquoi Allah dit :
« **Mais ils ne supporteront rien de leurs fautes**, » qu'elles soient peu nombreuses ou nombreuses. Ceci est impossible, même si l'individu y consent, et ne servira donc à rien. Cela relève plutôt des obligations envers Allah, et Allah, Exalté soit-Il, n'a donné à personne le pouvoir de décider d'un quelconque manquement à ce qui Lui est dû. La question ne peut être réglée que conformément à Son commandement, Ses règles et Sa sagesse, et Sa règle est la suivante :
« …**nul ne peut porter le fardeau d'autrui**… ? » (Al-An'âm 6 : 164)

Comme Allah dit : « **Mais ils ne supporteront rien de leurs fautes** », on pourrait croire, à tort, que les mécréants qui propagent leur incrédulité et ceux qui, comme eux, appellent au mensonge, n'auront à porter le fardeau d'aucun péché autre que le leur, excluant ceux commis par autrui, même s'ils en sont la cause. C'est pourquoi Allah dit, pour dissiper ce malentendu :
« **Et très certainement, ils porteront leurs fardeaux**, » c'est-à-dire le fardeau des péchés qu'ils ont commis.
« …**et d'autres fardeaux en plus de leurs propres fardeaux** » cela fait référence aux péchés commis à cause d'eux. Pour chaque péché commis par le disciple, le disciple et celui qu'il a suivi en porteront part : le disciple parce qu'il l'a commis lui-même, et celui qu'il a suivi parce qu'il l'a incité à le faire. De même, si le disciple accomplit une bonne action, il en recevra la récompense, et celui qui l'y a incité en recevra une.

« **Et ils seront interrogés, le Jour de la Résurrection, sur ce qu'ils inventaient** » du mal, qu'ils ont rendus beaux, et sur leur prétention lorsqu'ils ont dit : « **que nous supportions vos fautes** » (29 : 12).

وَلَقَدْ أَرْسَلْنَا نُوحًا إِلَىٰ قَوْمِهِۦ فَلَبِثَ فِيهِمْ أَلْفَ سَنَةٍ إِلَّا خَمْسِينَ عَامًا فَأَخَذَهُمُ ٱلطُّوفَانُ وَهُمْ ظَٰلِمُونَ ﴿١٤﴾

29-14. Et en effet, Nous avons envoyé Noé vers son peuple. Il demeura parmi eux mille ans moins cinquante années. Puis le déluge les emporta alors qu'ils étaient injustes.

فَأَنجَيْنَٰهُ وَأَصْحَٰبَ ٱلسَّفِينَةِ وَجَعَلْنَٰهَآ ءَايَةً لِّلْعَٰلَمِينَ ﴿١٥﴾

29-15. Puis Nous le sauvâmes, lui et les gens de l'arche ; et Nous en fîmes un avertissement pour l'univers.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous informe de Son jugement et de Sa sagesse dans le châtiment des nations mécréantes. Allah envoya Son serviteur et Messager Nouh (‘aleyhi salam) à Son peuple, pour les appeler à affirmer Son unicité et à L'adorer Seul, et pour leur interdire d'adorer les rivaux et les idoles.

« **Il demeura parmi eux** » en tant que Prophète, les appelant à Allah
« …**mille ans moins cinquante années**, » période durant laquelle il ne ménagea aucun effort pour les appeler et ne se lassa jamais de les conseiller et de les exhorter nuit et jour, en privé et en public. Mais ils n'écoutèrent pas et ne suivirent pas la voie de la sagesse ; au contraire, ils persistèrent dans leur incroyance et leur transgression, jusqu'à ce que leur Prophète Nouh prie contre eux, malgré sa patience, sa tolérance et sa constance, et il dit :
« ...**Seigneur, ne laisse sur terre aucun mécréant**. » (Nouh 71 : 26)

« **Puis le Déluge** » c'est-à-dire l'eau qui fut envoyée du ciel en abondance et qui jaillit de la terre
« **Puis le déluge les emporta alors qu'ils étaient injustes** » alors qu'ils méritaient d'être punis.
« **Puis Nous le sauvâmes, lui et les gens de l'arche**, » c'est-à-dire ceux qui avaient embarqué avec lui, à savoir sa famille et ceux qui ont cru avec lui.
« …**et Nous en fîmes** » l'arche ou l'histoire de Nouh ?
« …**un avertissement pour l'univers** » afin qu'ils en tirent une leçon : quiconque rejette les Messagers sera finalement voué à la perdition, mais Allah accordera aux croyants le soulagement de toute détresse et une issue à toutes les difficultés.

Allah Exalté a également fait des navires en général un signe pour tous les hommes, afin qu'ils puissent apprendre la miséricorde de leur Seigneur, qui leur a accordé les moyens de construire des navires et d'en tirer profit, et qui leur a permis de les transporter, ainsi que leurs marchandises, d'un lieu à l'autre et d'un pays à l'autre.

وَإِبْرَٰهِيمَ إِذْ قَالَ لِقَوْمِهِ ٱعْبُدُوا۟ ٱللَّهَ وَٱتَّقُوهُ ۖ ذَٰلِكُمْ خَيْرٌ لَّكُمْ إِن كُنتُمْ تَعْلَمُونَ ﴿١٦﴾

29-16. Et Abraham, quand il dit à son peuple ; « Adorez Allah et craignez-Le : cela vous est bien meilleur si vous saviez. »

إِنَّمَا تَعْبُدُونَ مِن دُونِ ٱللَّهِ أَوْثَٰنًا وَتَخْلُقُونَ إِفْكًا ۚ إِنَّ ٱلَّذِينَ تَعْبُدُونَ مِن دُونِ ٱللَّهِ لَا يَمْلِكُونَ لَكُمْ رِزْقًا فَٱبْتَغُوا۟ عِندَ ٱللَّهِ ٱلرِّزْقَ وَٱعْبُدُوهُ وَٱشْكُرُوا۟ لَهُۥٓ ۖ إِلَيْهِ تُرْجَعُونَ ﴿١٧﴾

29-17. Vous n'adorez que des idoles, en dehors d'Allah, et vous forgez un mensonge. Ceux que vous adorez en dehors d'Allah ne possèdent aucun moyen pour vous procurer nourriture ; recherchez votre subsistance auprès d'Allah. Adorez-Le et soyez-Lui reconnaissants. C'est à Lui que vous serez ramenés.

وَإِن تُكَذِّبُوا۟ فَقَدْ كَذَّبَ أُمَمٌ مِّن قَبْلِكُمْ ۖ وَمَا عَلَى ٱلرَّسُولِ إِلَّا ٱلْبَلَٰغُ ٱلْمُبِينُ ﴿١٨﴾

29-18. Et si vous criez au mensonge, d'autres nations avant vous, ont aussi traité (leurs Prophètes) de menteurs. Au Messager, cependant, n'incombe que la transmission claire.

أَوَلَمْ يَرَوْا۟ كَيْفَ يُبْدِئُ ٱللَّهُ ٱلْخَلْقَ ثُمَّ يُعِيدُهُۥٓ ۚ إِنَّ ذَٰلِكَ عَلَى ٱللَّهِ يَسِيرٌ ﴿١٩﴾

29-19. Ne voient-ils pas comment Allah commence la création puis la refait ? Cela est facile pour Allah.

قُلْ سِيرُوا۟ فِى ٱلْأَرْضِ فَٱنظُرُوا۟ كَيْفَ بَدَأَ ٱلْخَلْقَ ۚ ثُمَّ ٱللَّهُ يُنشِئُ ٱلنَّشْأَةَ ٱلْءَاخِرَةَ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ عَلَىٰ كُلِّ شَىْءٍ قَدِيرٌ ﴿٢٠﴾

29-20. Dis : « Parcourez la terre et voyez comment Il a commencé la création. Puis comment Allah crée la génération ultime. Car Allah est Omnipotent. »

يُعَذِّبُ مَن يَشَآءُ وَيَرْحَمُ مَن يَشَآءُ ۖ وَإِلَيْهِ تُقْلَبُونَ ﴿٢١﴾

29-21. Il châtie qui Il veut et fait miséricorde à qui Il veut ; et c'est vers Lui que vous serez ramenés.

وَمَآ أَنتُم بِمُعْجِزِينَ فِى ٱلْأَرْضِ وَلَا فِى ٱلسَّمَآءِ ۖ وَمَا لَكُم مِّن دُونِ ٱللَّهِ مِن وَلِىٍّ وَلَا نَصِيرٍ ﴿٢٢﴾

29-22. Et vous ne pourrez, vous opposer à Sa puissance ni sur terre, ni au ciel ; et il n'y a pas pour vous, en dehors d'Allah, ni allié ni secoureur.

وَٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ بِـَٔايَـٰتِ ٱللَّهِ وَلِقَآئِهِۦٓ أُو۟لَـٰٓئِكَ يَئِسُوا۟ مِن رَّحْمَتِى وَأُو۟لَـٰٓئِكَ لَهُمْ عَذَابٌ أَلِيمٌ ﴿٢٣﴾

29-23. Et ceux qui ne croient pas aux versets d'Allah et à Sa rencontre, désespèrent de Ma miséricorde. Et ceux-là auront un châtiment douloureux.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous dit qu'Il a envoyé Son ami proche Ibrahim (‘aleyhi salam) à son peuple, pour les appeler à Allah, et il leur a dit : « **Adorez Allah**, » c'est-à-dire, affirmez Son unicité, consacrez votre adoration à Lui seul et obéissez à tout ce qu'Il vous ordonne de faire

« …**et craignez-Le** » de peur qu'Il ne se fâche contre vous et ne vous punisse ; cela signifie s'abstenir des actes de désobéissance qui suscitent Sa colère

« …**cela** » à savoir adorer Allah et Le craindre

« …**vous est bien meilleur** » que de ne pas le faire.

Il n'y a absolument aucun bien à ne pas adorer Allah et à ne pas Le craindre ; au contraire, Le craindre et L'adorer est ce qu'il y a de mieux pour les hommes car il n'y a pas d'autre moyen d'obtenir Sa récompense ici-bas et dans l'au-delà. Tout le bien qui existe dans ce monde et dans l'au-delà découle de l'adoration et de la crainte d'Allah.
« …**si vous saviez** » cela, vous devriez donc comprendre la réalité des choses et réaliser ce qui mérite davantage d'avoir la priorité.

Après leur avoir enjoint d'adorer Allah et de Le craindre, Ibrahim leur interdit ensuite d'adorer les idoles et leur expliqua que les idoles étaient imparfaites et ne méritaient pas d'être adorées :
« **Vous n'adorez que des idoles, en dehors d'Allah, et vous forgez un mensonge**. » Vous les sculptez et les fabriquez de vos propres mains, vous leur inventez des noms de divinités et vous inventez des mensonges en ordonnant leur adoration et en vous y soumettant.

« **Ceux que vous adorez en dehors d'Allah** » sont imparfaits et rien ne justifie de les adorer. Elles « **ne possèdent aucun moyen pour vous procurer nourriture** » C'est comme s'il était dit : « Il nous est apparu clairement que ces idoles sont des créations imparfaites, incapables de procurer le bien ou le mal, de donner la mort, la vie ou la résurrection. Celui qui est ainsi ne mérite même pas la plus infime parcelle d'adoration et de dévotion. » Les cœurs ont une forte inclination à rechercher un objet d'adoration auquel se consacrer et à lui demander tout ce dont ils ont besoin. Ibrahim leur dit alors, les exhortant à se tourner vers Celui qui est véritablement digne d'adoration : « **recherchez votre subsistance auprès d'Allah**, » car c'est Lui qui la pourvoit et la décrète, et c'est Lui qui répond à l'appel de celui qui L'invoque pour ses affaires religieuses et temporelles.
« **Adorez-Le**, » sans associé ni partenaire, car Il est le Très Parfait, Celui qui apporte le bien et le mal, le Seul qui a le contrôle sur toute chose.
« …**et soyez-Lui reconnaissants** » Seul, car tout ce qui a atteint et atteint encore les gens en termes de bénédictions vient de Lui, et tout ce qui a été et est encore repoussé du mal ne vient que de Lui.
« **C'est à Lui que vous serez ramenés**. » Il vous rendra compte de vos actes et vous révélera tout ce que vous avez caché ou dévoilé. Prenez donc garde de ne pas Lui associer quoi que ce soit, et concentrez-vous sur ce qui vous rapproche de Lui. Il vous en récompensera lorsque vous viendrez à Lui.

« **Ne voient-ils pas comment Allah commence la création puis la refait** » le Jour de la Résurrection. « **Cela est facile pour Allah**. » Ceci est semblable au verset où Allah, Exalté soit-Il, dit :
« Et c'est Lui qui commence la création puis la refait ; et cela Lui est plus facile. Il a la transcendance absolue dans les cieux et sur la terre. C'est Lui le Tout Puissant, le Sage. » (Ar-Roum 30 : 27)

« **Dis**, » s'ils ont des doutes sur l'origine de la création :
« **Parcourez la terre** » physiquement, et réfléchissez dans vos cœurs
« …**et voyez comment Il a commencé la création**. » Vous y verrez des communautés d'humains et d'animaux qui continuent d'apparaître progressivement ; vous y verrez des plantes et des arbres, et comment ils apparaissent sans cesse ; vous y verrez les nuages et les vents se renouveler constamment. En vérité, la création est un éternel recommencement.

Observez-les au moment de leur mort superficielle ; c'est-à-dire leur sommeil, lorsque la nuit les enveloppe de ses ténèbres, que leurs mouvements s'immobilisent et que leurs voix se taisent. Dans leurs lits et leurs tanières, ils deviennent comme des morts. Ils demeurent ainsi toute la nuit, jusqu'à ce que l'aube se lève et qu'ils s'éveillent, ressuscités de leur mort superficielle. Alors ils disent : « Louange à Allah qui nous a ramenés à la vie après nous avoir fait mourir, et c'est vers Lui que nous ressusciterons. » C'est pourquoi Allah Exalté dit :
« **Puis**, » après avoir répété cela « **comment Allah crée la génération ultime**, » ce sera la résurrection après laquelle ils ne seront plus sujets à la mort ni au sommeil ; ce sera la vie éternelle, soit au Paradis, soit en enfer.

« **Car Allah est Omnipotent** » et rien n'échappe à Sa puissance. S'il a été capable, par Sa puissance, d'initier la création, il est plus juste de dire qu'Il a le pouvoir de la reproduire.

« **Il châtie qui Il veut et fait miséricorde à qui Il veut** » c'est-à-dire qu'Il est le seul à rendre la pareille aux actes, récompensant et faisant miséricorde à ceux qui Lui obéissent, et punissant et se vengeant de ceux qui Lui désobéissent.
« **Et c'est vers Lui que vous serez ramenés**. » C'est-à-dire que vous serez ramenés dans ce royaume où vous serez soumis à la punition ou à la miséricorde ; recherchez donc dans ce royaume ce qui sera la cause de Sa miséricorde, en accomplissant des actes d'obéissance, et éloignez-vous de ce qui sera la cause de Sa colère, à savoir les actes de désobéissance.

« **Et vous ne pourrez, vous opposer à Sa puissance ni sur terre, ni au ciel**. » C'est-à-dire, ô mécréants qui osez désobéir à Allah, ne croyez pas être à l'abri des regards ou pouvoir échapper à Allah Exalté sur terre ou au ciel, et ne vous laissez pas tromper par votre propre pouvoir ni par ce que vos âmes vous font paraître beau et trompeur, vous faisant croire que vous serez sauvés du châtiment d'Allah. Car nul ne peut échapper à Allah en aucun lieu de l'univers.

« **Et il n'y a pas pour vous, en dehors d'Allah, ni allié** » pour vous protéger et prendre soin de vous afin que vous atteigniez ce qui est dans vos intérêts religieux et temporels

« …**ni secoureur** » pour vous aider et vous protéger du mal.

« **Et ceux qui ne croient pas aux versets d'Allah et à Sa rencontre, désespèrent de Ma miséricorde. Et ceux-là auront un châtiment douloureux**. » Allah, Exalté soit-Il, nous révèle ici qui sont ceux qui n'obtiendront aucun bien et ne rencontreront que le mal. Ce sont ceux qui ont mécru en Lui, en Ses Messagers et au message qu'ils ont apporté, et qui ont nié la rencontre avec Allah. Ils n'auront rien d'autre que ce monde ; c'est pourquoi ils ont agi en associant des partenaires à Allah et en commettant le péché, car rien dans leurs cœurs ne les incite à craindre les conséquences de leurs actes. C'est pourquoi Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit :
Ceux qui « **désespèrent de Ma miséricorde**, » c'est pourquoi ils n'ont entrepris aucune démarche pour l'obtenir. Autrement, s'ils avaient espéré Ma miséricorde, ils se seraient efforcés de l'obtenir. Désespérer de la miséricorde d'Allah est une erreur des plus graves, et elle se divise en deux catégories :

- Le désespoir des mécréants, qui n'ont pris aucune mesure pour s'en approcher
- Le désespoir des pécheurs, dû à leurs nombreuses transgressions, les éloigne d'Allah et accable leurs cœurs, leur faisant perdre espoir en Sa miséricorde.

« **Et ceux-là auront un châtiment douloureux**, » c'est-à-dire un châtiment atroce. C'est comme si ces versets étaient insérés entre les paroles d'Ibrahim (‘aleyhi salam) à son peuple et leur réponse. Et Allah est plus Savant à ce sujet.

فَمَا كَانَ جَوَابَ قَوْمِهِۦٓ إِلَّآ أَن قَالُوا۟ ٱقْتُلُوهُ أَوْ حَرِّقُوهُ فَأَنجَىٰهُ ٱللَّهُ مِنَ ٱلنَّارِ ۚ إِنَّ فِى ذَٰلِكَ لَـَٔايَٰتٍ لِّقَوْمٍ يُؤْمِنُونَ ﴿٢٤﴾

29-24. Son peuple ne fit d'autre réponse que : « Tuez-le ou brûlez-le. » Mais Allah le sauva du feu. C'est bien là des signes pour des gens qui croient.

وَقَالَ إِنَّمَا اتَّخَذْتُم مِّن دُونِ اللَّهِ أَوْثَانًا مَّوَدَّةَ بَيْنِكُمْ فِي الْحَيَاةِ
الدُّنْيَا ۖ ثُمَّ يَوْمَ الْقِيَامَةِ يَكْفُرُ بَعْضُكُم بِبَعْضٍ وَيَلْعَنُ
بَعْضُكُم بَعْضًا وَمَأْوَاكُمُ النَّارُ وَمَا لَكُم مِّن
نَّاصِرِينَ ﴿٢٥﴾

29-25. Et [Abraham] dit : « En effet, c'est pour cimenter des liens entre vous-mêmes dans la vie présente, que vous avez adopté des idoles, en dehors d'Allah. Ensuite, le Jour de la Résurrection, les uns rejetteront les autres, et les uns maudiront les autres, tandis que vous aurez le Feu pour refuge, n'aurez pas de protecteurs. »

Autrement dit, lorsque Ibrahim ('aleyhi salam) les appela à se tourner vers leur Seigneur, le peuple d'Ibrahim ne répondit ni à son appel, ni à ses conseils, ni à la grâce qu'Allah leur avait accordée en l'envoyant. Au contraire, leur réaction fut la pire qui soit.

« **Son peuple ne fit d'autre réponse que : « Tuez-le ou brûlez-le** ! », ce qui est le pire des meurtres. Ils avaient le pouvoir de mettre cette menace à exécution puisqu'ils détenaient l'autorité. Ils le jetèrent donc dans le feu, « **Mais Allah le sauva** » de celui-ci.

« **C'est bien là des signes pour des gens qui croient** » et ils savent que ce que les Messagers ont apporté est vrai, ils savent combien les Messagers étaient bienveillants et sincères, et combien étaient mensongères les paroles de ceux qui s'opposaient à eux et allaient contre eux. C'est comme si ceux qui s'opposaient aux Messagers s'étaient mis d'accord et s'étaient enjoints mutuellement de ne pas croire et de rejeter les Messagers (car ils avaient tous réagi de la même manière).

«**Et [Abraham] dit :**, » parmi d'autres conseils qu'il leur donna :
« **En effet, c'est pour cimenter des liens entre vous-mêmes dans la vie présente, que vous avez adopté des idoles, en dehors d'Allah**. » C'est-à-dire que tout ce que vous avez obtenu par-là, ce sont des liens terrestres qui seront rompus et disparaîtront.

« **Ensuite, le Jour de la Résurrection, les uns rejetteront les autres, et les uns maudiront les autres**. » C'est-à-dire que les adorateurs et leurs objets de culte se renieront les uns les autres.

« **Et quand les gens seront rassemblés [pour le Jugement] elles seront leurs ennemies et nieront leur adoration [pour elles]**. » (Al-Ahqâf 46 : 6)

Comment peut-on alors s'attacher à ce que l'on sait qui reniera et maudira ses adorateurs ?

« **Tandis que vous aurez pour refuge**, » c'est-à-dire la demeure de tous, adorateurs et objets d'adoration
« …**le Feu** » et personne ne les protégera du châtiment d'Allah, ni ne l'éloignera d'eux.

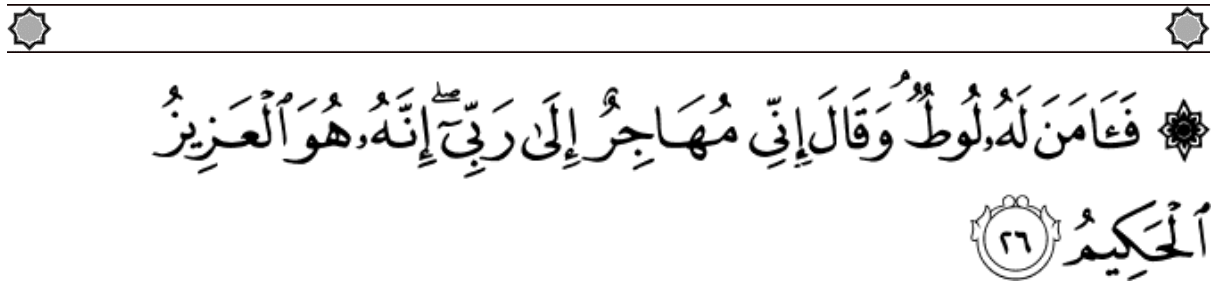

29-26. Loṭ crut en lui. Il (Ibrahim) dit : « Moi, j'émigre vers mon Seigneur, car c'est Lui le Tout Puissant, le Sage. »

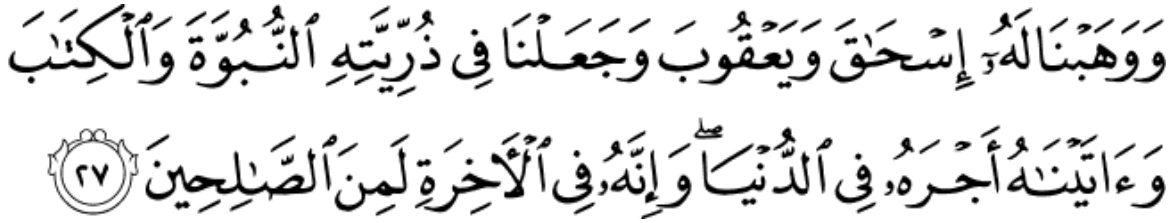

29-27. Nous lui donnâmes Isaac et Jacob, et plaçâmes dans sa descendance la prophétie et le Livre. Nous lui accordâmes sa récompense ici-bas, tandis que dans l'au-delà, il sera parmi les gens de bien.

C'est-à-dire qu'Ibrahim (‘aleyhi salam) n'arrêtait pas d'appeler son peuple et ils persistaient dans leur obstination, cependant Lout croyait en lui, qu'Allah a désigné comme Prophète et l'a envoyé à son peuple, comme nous le verrons plus loin.

« **Il (Ibrahim) dit** » : Quand il vit que son appel à son peuple était vain,
« **Je vais émigrer vers mon Seigneur,** » là où mon Seigneur me l'a ordonné, c'est-à-dire que je quitterai le pays du mal et émigrerai vers la terre bénie, à savoir le Levant (la Grande Syrie).
« **Car c'est Lui le Tout Puissant**, » c'est-à-dire Celui qui possède toute la puissance et qui est capable de vous guider. Mais Il est aussi « **le Sage** » et Sa sagesse ne l'a pas dicté. Ibrahim les quitta

alors qu'ils étaient toujours associateurs (polythéistes), mais Allah ne nous dit pas qu'Il les ait anéantis par un quelconque châtiment ; Il nous dit plutôt qu'Ibrahim les quitta et émigra ailleurs.

Concernant le récit des Isra-iliyat (récits issus de sources juives) selon lequel Allah aurait châtié son peuple sous la forme de moustiques qui auraient bu leur sang et dévoré leur chair, l'exterminant jusqu'au dernier homme, la certitude à ce sujet dépendrait de preuves juridiques (shar'i) or il n'en existe aucune. Si Allah les avait tous anéantis par ce châtiment, Il l'aurait mentionné, comme Il l'a fait pour d'autres nations mécréantes.

La raison pour laquelle ils n'ont pas été détruits est peut-être qu'Ibrahim, qui était l'un des hommes les plus compatissants, vertueux, tolérants et nobles de tous, n'a pas prié contre son peuple comme l'ont fait d'autres, et qu'il n'y a donc pas eu de châtiment divin généralisé de ce fait.

L'un des indices qui pourraient le confirmer est le fait qu'il ait contesté et argumenté avec les anges au sujet de la destruction du peuple de Lout, et qu'il ait tenté de les défendre, bien qu'ils ne fussent pas son peuple. Et Allah est plus Savant quant à la vérité.

«**Nous lui donnâmes Ishaq et Ya'qoub** » c'est-à-dire après son émigration au Sham
« …**et plaçâmes dans sa descendance la prophétie et le Livre**. » Aucun Prophète n'est venu après lui sans être issu de lui, et aucune écriture n'a été révélée à quiconque d'autre que ses descendants, jusqu'à ce que la prophétie prenne fin avec Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam).

L'une des plus grandes vertus d'Ibrahim est d'avoir prodigué guidance, miséricorde, bénédiction et prospérité à sa descendance, et d'avoir permis à ceux-ci d'être guidés, de croire et de devenir vertueux.
« **Nous lui accordâmes sa récompense ici-bas** » : une épouse d'une grande beauté, des biens abondants et des enfants qui faisaient sa joie ;
« …**tandis que dans l'au-delà, il sera parmi les gens de bien**. » En effet, lui et Muhammad ('aleyhim salat wa sallam) seront parmi les meilleurs des vertueux et les plus élevés en rang. Ainsi, Allah Exalté lui a accordé le bonheur ici-bas et dans l'au-delà.

وَلُوطًا إِذْ قَالَ لِقَوْمِهِۦٓ إِنَّكُمْ لَتَأْتُونَ ٱلْفَٰحِشَةَ مَا
سَبَقَكُم بِهَا مِنْ أَحَدٍ مِّنَ ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿٢٨﴾

29-28. Et Loṭ, quand il dit à son peuple : « Vraiment, vous commettez la turpitude où nul dans l'univers ne vous a précédés.

أَئِنَّكُمْ لَتَأْتُونَ ٱلرِّجَالَ وَتَقْطَعُونَ ٱلسَّبِيلَ وَتَأْتُونَ فِى
نَادِيكُمُ ٱلْمُنكَرَ ۖ فَمَا كَانَ جَوَابَ قَوْمِهِۦٓ إِلَّآ أَن قَالُوا۟
ٱئْتِنَا بِعَذَابِ ٱللَّهِ إِن كُنتَ مِنَ ٱلصَّٰدِقِينَ ﴿٢٩﴾

29-29. Aurez-vous commerce charnel avec des mâles ? Pratiquerez-vous le brigandage ? Commettrez-vous le blâmable dans votre assemblée ? » Mais son peuple ne fit d'autre réponse que : « Fais que le châtiment d'Allah nous vienne, si tu es du nombre des véridiques. »

قَالَ رَبِّ ٱنصُرْنِى عَلَى ٱلْقَوْمِ ٱلْمُفْسِدِينَ ﴿٣٠﴾

29-30. Il dit : « Seigneur, donne-moi victoire sur ce peuple de corrupteurs ! »

وَلَمَّا جَآءَتْ رُسُلُنَآ إِبْرَٰهِيمَ بِٱلْبُشْرَىٰ قَالُوٓا۟ إِنَّا مُهْلِكُوٓا۟ أَهْلِ
هَٰذِهِ ٱلْقَرْيَةِ ۖ إِنَّ أَهْلَهَا كَانُوا۟ ظَٰلِمِينَ ﴿٣١﴾

29-31. Et quand Nos Anges apportèrent à Abraham la bonne annonce, ils dirent : « Nous allons anéantir les habitants de cette cité car ses habitants sont injustes. »

قَالَ إِنَّ فِيهَا لُوطًا ۚ قَالُوا۟ نَحْنُ أَعْلَمُ بِمَن فِيهَا ۖ لَنُنَجِّيَنَّهُۥ وَأَهْلَهُۥٓ
إِلَّا ٱمْرَأَتَهُۥ كَانَتْ مِنَ ٱلْغَٰبِرِينَ ﴿٣٢﴾

29-32. Il dit : « Mais Loṭ s'y trouve ! » Ils dirent : « Nous savons parfaitement qui y habite : nous le sauverons certainement, lui et sa famille, excepté sa femme qui sera parmi ceux qui périront. »

وَلَمَّآ أَن جَآءَتْ رُسُلُنَا لُوطًا سِيٓءَ بِهِمْ وَضَاقَ بِهِمْ ذَرْعًا
وَقَالُوا۟ لَا تَخَفْ وَلَا تَحْزَنْ ۖ إِنَّا مُنَجُّوكَ وَأَهْلَكَ إِلَّا ٱمْرَأَتَكَ
كَانَتْ مِنَ ٱلْغَٰبِرِينَ ﴿٣٣﴾

29-33. Et quand Nos Anges vinrent à Loṭ, il fut affligé pour eux, et se sentit incapable de les protéger. Ils lui dirent : « Ne crains rien et ne t'afflige pas... Nous te sauverons ainsi que ta famille, excepté ta femme qui sera parmi ceux qui périront.

إِنَّا مُنزِلُونَ عَلَىٰٓ أَهْلِ هَٰذِهِ ٱلْقَرْيَةِ رِجْزًا مِّنَ ٱلسَّمَآءِ بِمَا
كَانُوا۟ يَفْسُقُونَ ﴿٣٤﴾

29-34. Nous ferons tomber du ciel un châtiment sur les habitants de cette cité, pour leur perversité. »

وَلَقَد تَّرَكْنَا مِنْهَآ ءَايَةًۢ بَيِّنَةً لِّقَوْمٍ يَعْقِلُونَ ﴿٣٥﴾

29-35. Et certainement, Nous avons laissé (des ruines de cette cité) un signe (d'avertissement) évident pour des gens qui comprennent.

Nous avons vu plus haut que Lout croyait en Ibrahim ('aleyhim salam) et qu'il était l'un de ceux qui ont été guidés par lui. Certains disent qu'il n'en faisait pas partie. Il n'était pas un descendant d'Ibrahim ; il était plutôt son neveu (le fils de son frère). Si les paroles (« **et plaçâmes dans sa descendance la prophétie et le Livre** ») (29 : 27) ont un sens général, cela ne contredit pas le fait que Lout était un Prophète et un Messager, même s'il n'était pas un descendant d'Ibrahim car le contexte du verset est un éloge d'Ibrahim. Allah Exalté nous dit que Lout fut guidé par Ibrahim, et celui qui fut guidé par lui est d'un rang supérieur à ceux de sa descendance qui furent guidés, compte tenu de la vertu du guide. Et Allah est plus Savant.

Allah, Exalté et Loué soit-Il, envoya Lout à Son peuple, qui, outre l'association d'autres divinités à Allah, s'adonnait à l'immoralité sexuelle, au banditisme et à des actes honteux lors de leurs assemblées. Lout leur conseilla d'abandonner ces pratiques et leur expliqua qu'elles étaient abominables en elles-mêmes et qu'elles entraîneraient un châtiment sévère. Mais ils restèrent inflexibles et n'écoutèrent pas : « **Mais son peuple ne fit d'autre réponse que : « Fais que le châtiment d'Allah nous vienne, si tu es du nombre des véridiques** ! »

Leur Prophète, désespéré, comprit qu'ils méritaient un châtiment. Irrité par leur rejet total, il pria contre eux : « **Seigneur, donne-moi victoire sur ce peuple de corrupteurs** ! » Allah exauça sa prière : Il envoya ses anges les anéantir. Auparavant, ils passèrent auprès d'Ibrahim et lui annoncèrent la bonne nouvelle de la naissance d'Ishaq, puis celle de Ya'qoub.

Alors Ibrahim leur demanda : « Où allez-vous ? » Ils lui répondirent qu'ils allaient exterminer les habitants de Lout. Ibrahim se mit à discuter avec eux : « **Mais Loṭ s'y trouve** ! » Ils lui dirent : « **Ils dirent : « Nous savons parfaitement qui y habite : nous le sauverons certainement, lui et sa famille, excepté sa femme qui sera parmi ceux qui périront**. » » Puis ils reprirent leur route et, arrivés à Lout, celui-ci fut troublé par leur venue et inquiet à leur sujet car il ne savait pas qui ils étaient ; il pensait que c'étaient des voyageurs et des invités et craignait qu'ils ne soient maltraités par les siens. Mais ils lui dirent : « **Ne crains rien et ne t'afflige pas** », et lui dirent qu'ils étaient des Messagers d'Allah : « **Nous te sauverons ainsi que ta famille, excepté ta femme qui sera parmi ceux qui périront. Nous ferons tomber du ciel un châtiment sur les habitants de cette cité, pour leur perversité**. » Ils lui conseillèrent de partir de nuit avec sa famille. Au matin, Allah renversa leurs maisons et fit pleuvoir sur elles une série de pierres d'argile cuite, jusqu'à ce qu'elles soient détruites. Leur histoire devint alors un sujet de conversation nocturne et une leçon.

« **Et certainement, Nous avons laissé (des ruines de cette cité) un signe (d'avertissement) évident pour des gens qui comprennent**. » Nous avons laissé une trace claire des demeures des habitants de Lout pour que les gens doués d'intelligence puissent en tirer des leçons et en bénéficier. Ceci est semblable aux versets où Allah dit :
« **Et vous passez certainement auprès d'eux le matin et la nuit. Ne raisonnez-vous donc pas** ? » (As-Sâffât 37 : 137-138) »

وَإِلَىٰ مَدْيَنَ أَخَاهُمْ شُعَيْبًا فَقَالَ يَا قَوْمِ اعْبُدُوا اللَّهَ وَارْجُوا
الْيَوْمَ الْآخِرَ وَلَا تَعْثَوْا فِي الْأَرْضِ مُفْسِدِينَ ﴿٣٦﴾

29-36. De même, aux Madian (Nous envoyâmes) leur frère Šhou'ayb qui leur dit : « Ô mon peuple, adorez Allah et attendez-vous au Jour dernier, et ne semez pas la corruption sur terre. »

فَكَذَّبُوهُ فَأَخَذَتْهُمُ ٱلرَّجْفَةُ فَأَصْبَحُوا۟ فِى دَارِهِمْ
جَٰثِمِينَ ﴿٣٧﴾

29-37. Mais ils le traitèrent de menteur. Le cataclysme les saisit, et au matin, ils gisaient sans vie dans leurs demeures.

Nous avons également envoyé à Madian, la tribu bien connue, « **Shou'ayb**, » pour leur ordonner d'adorer Allah Seul, sans associé ou partenaire et de croire en la résurrection, de l'espérer et de lutter pour elle ; et de leur interdire de semer la corruption sur la terre, de falsifier les poids et mesures, ou de se livrer au banditisme. Mais ils l'ont rejeté, et le châtiment d'Allah les a atteints ; le matin les a trouvés gisant sans vie dans leurs maisons.

وَعَادًا وَثَمُودَا۟ وَقَد تَّبَيَّنَ لَكُم مِّن مَّسَٰكِنِهِمْ ۖ
وَزَيَّنَ لَهُمُ ٱلشَّيْطَٰنُ أَعْمَٰلَهُمْ فَصَدَّهُمْ عَنِ ٱلسَّبِيلِ وَكَانُوا۟
مُسْتَبْصِرِينَ ﴿٣٨﴾

29-38. De même (Nous anéantîmes) les 'Aad et les Ṯamoūd. - Vous le voyez clairement à travers leurs habitations. - Le diable, cependant, leur avait embelli leurs actions, au point de les repousser loin du Sentier ; ils étaient pourtant invités à être clairvoyants.

وَقَٰرُونَ وَفِرْعَوْنَ وَهَٰمَٰنَ ۖ وَلَقَدْ جَآءَهُم مُّوسَىٰ
بِٱلْبَيِّنَٰتِ فَٱسْتَكْبَرُوا۟ فِى ٱلْأَرْضِ وَمَا كَانُوا۟ سَٰبِقِينَ ﴿٣٩﴾

29-39. De même (Nous détruisîmes) Coré, Pharaon et Hāmān. Alors que Moïse leur apporta des preuves, ils s'enorgueillirent sur terre. Et ils n'ont pas pu [Nous] échapper.

فَكُلًّا أَخَذْنَا بِذَنۢبِهِۦ ۖ فَمِنْهُم مَّنْ أَرْسَلْنَا عَلَيْهِ حَاصِبًا وَمِنْهُم مَّنْ أَخَذَتْهُ ٱلصَّيْحَةُ وَمِنْهُم مَّنْ خَسَفْنَا بِهِ ٱلْأَرْضَ وَمِنْهُم مَّنْ أَغْرَقْنَا ۚ وَمَا كَانَ ٱللَّهُ لِيَظْلِمَهُمْ وَلَٰكِن كَانُوٓا۟ أَنفُسَهُمْ يَظْلِمُونَ ﴿٤٠﴾

29-40. Nous saisîmes donc chacun pour son péché : Il y en eut sur qui Nous envoyâmes un ouragan ; il y en eut que le Cri saisit ; il y en eut que Nous fîmes engloutir par la terre ; et il y en eut que Nous noyâmes. Cependant, Allah n'est pas tel à leur faire du tort ; mais ils ont fait du tort à eux-mêmes.

C'est ainsi. Nous avons agi de même envers 'Ad et Thamoud. Vous connaissez leurs histoires, et cela vous apparaît clairement d'après ce que vous voyez de vos propres yeux de leurs demeures et des ruines qu'ils ont laissées derrière eux. Leurs messagers leur apportèrent des signes clairs pour ceux qui voudraient bien les entendre mais ils les rejetèrent et se querellèrent avec eux.

« **Le diable, cependant, leur avait embelli leurs actions**, » au point qu'ils se croyaient supérieurs aux Messagers venus à eux, à l'instar de Qâroun, Pharaon et Hâmân, lorsqu'Allah leur envoya Moussa Ibn Imran avec des signes clairs et des preuves irréfutables. Mais ils ne se soumirent pas ; ils se comportèrent avec arrogance envers les serviteurs d'Allah et les humilièrent, rejetant la vérité. Lorsque le châtiment s'abattit sur eux, ils ne purent se sauver et ne purent duper Allah. Ils ne purent échapper à la justice et se soumirent au châtiment.

« **Nous saisîmes donc chacun**, » c'est-à-dire ces nations incrédules
« …**pour son péché** » c'est-à-dire, Nous leur avons infligé un châtiment approprié à leur péché.
« **Il y en eut sur qui Nous envoyâmes un ouragan** » c'est-à-dire un vent violent qui transportait les cailloux, comme dans le cas du peuple de 'Ad, lorsqu'Allah envoya contre eux le vent dévastateur :
« …**qu'[Allah] déchaîna contre eux pendant sept nuits et huit jours consécutifs ; tu voyais alors les gens renversés par terre comme des souches de palmiers évidées**. » (Al-Haqqah 69 : 7)

« …**il y en eut que le Cri saisit** » comme le peuple de Salih.
« **…il y en eut que Nous fîmes engloutir par la terre** » comme Qâroun, furent engloutis par la terre.
« …**et il y en eut que Nous noyâmes.** » comme Pharaon et Hâmân et leurs troupes.

« **Cependant, Allah n'est pas tel à leur faire du tort** » c'est-à-dire qu'il n'est ni approprié ni convenable pour Lui de leur faire du tort, en raison de Sa justice parfaite et parce qu'Il n'a absolument besoin d'aucune de Ses créations.
Mais c'est bien eux qui se sont fait du tort à eux-mêmes, en privant leurs âmes des droits qu'ils recherchaient, car ils ont été créés pour adorer Allah seul. Or, ces gens-là ont orienté leurs âmes dans une direction différente et les distrayaient par des caprices, des désirs et des péchés. Ainsi, ils se faisaient un tort considérable en pensant faire le bien.

مَثَلُ ٱلَّذِينَ ٱتَّخَذُوا۟ مِن دُونِ ٱللَّهِ أَوْلِيَآءَ كَمَثَلِ
ٱلْعَنكَبُوتِ ٱتَّخَذَتْ بَيْتًا ۖ وَإِنَّ أَوْهَنَ ٱلْبُيُوتِ لَبَيْتُ
ٱلْعَنكَبُوتِ ۖ لَوْ كَانُوا۟ يَعْلَمُونَ ﴿٤١﴾

29-41. Ceux qui ont pris des protecteurs en dehors d'Allah ressemblent à l'araignée qui s'est donnée maison. Or la maison la plus fragile est celle de l'araignée. Si seulement ils savaient !

إِنَّ ٱللَّهَ يَعْلَمُ مَا يَدْعُونَ مِن دُونِهِۦ مِن شَىْءٍ ۚ وَهُوَ ٱلْعَزِيزُ
ٱلْحَكِيمُ ﴿٤٢﴾

29-42. Allah connaît toute chose qu'ils invoquent en dehors de Lui. Et c'est Lui le Tout Puissant, le Sage.

وَتِلْكَ ٱلْأَمْثَٰلُ نَضْرِبُهَا لِلنَّاسِ ۖ وَمَا يَعْقِلُهَآ إِلَّا
ٱلْعَٰلِمُونَ ﴿٤٣﴾

29-43. Telles sont les paraboles que Nous citons aux gens ; cependant, seuls les savants les comprennent.

Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, utilise cette image pour décrire ceux qui adorent d'autres divinités en plus de Lui, cherchant ainsi honneur, force et profit, afin de montrer que le résultat sera contraire à leurs aspirations. Une telle personne est comparable à l'araignée qui construit une maison

pour se protéger de la chaleur, du froid et des dangers, mais cette maison est la plus fragile, la plus vulnérable. L'araignée est l'une des créatures les plus faibles, et sa maison est parmi les plus fragiles ; en la construisant, elle ne fait que s'affaiblir davantage. Il en va de même pour ceux qui prennent d'autres divinités qu'Allah comme alliés : ils sont faibles et incapables en tout point, et lorsqu'ils s'allient à d'autres divinités en dehors d'Allah, dans le but de solliciter leur honneur et leur aide, ils ne font qu'accroître leur faiblesse, car ils leur font confiance pour atteindre nombre des objectifs qu'ils poursuivent, et ils s'en remettent à ces alliés ; ils cessent de s'efforcer de les atteindre par eux-mêmes, partant du principe que ces alliés s'en chargeront, mais les alliés les déçoivent, de sorte qu'ils n'obtiennent aucun résultat par leur intermédiaire et aucune aide de leur part.

S'ils comprenaient véritablement leur situation et celle de ceux qu'ils prennent pour alliés, ils ne les prendraient pas comme alliés ; ils les désavoueraient et prendraient pour protecteur et allié le Seigneur Puissant et Très Miséricordieux qui, si Son serviteur Le prend pour protecteur et place sa confiance en Lui, le comblera et subviendra à tous ses besoins, tant spirituels que matériels, et Il augmentera sa force, spirituellement et physiquement.

Après avoir expliqué la faiblesse des dieux des polythéistes, Allah, Exalté et Loué soit-Il, est allé plus loin, les décrivant de manière plus efficace et éloquente, en suggérant qu'ils n'étaient rien ; de simples noms inventés par les hommes, des idées auxquelles ils croyaient. Il suffit au sage d'y réfléchir et de comprendre qu'ils sont faux et inexistants. C'est pourquoi Allah dit :
« **Allah connaît toute chose qu'ils invoquent en dehors de Lui**. » Autrement dit, Il sait car Il est le Connaisseur de l'invisible et du visible, qu'ils n'invoquent, en dehors de Lui, rien de ce qui existe ni aucune divinité réelle. Ceci est semblable aux versets où Il dit :
« **Ce ne sont que des noms que vous avez inventés, vous et vos ancêtres. Allah n'a fait descendre aucune preuve à leur sujet. Ils ne suivent que la conjecture et les passions de [leurs] âmes, alors que la guidée leur est venue de leur Seigneur.** » (An-Najm 53 : 23)
- Et :
« …**Que suivent donc ceux qui invoquent, en dehors d'Allah, [des divinités] qu'ils Lui associent ? Ils ne suivent que la conjecture et ne font que mentir**. » (Younous 10 : 66)

« **Et c'est Lui le Tout Puissant, le Sage**, » à qui appartient toute puissance, par laquelle Il a soumis toutes les créatures
« …**le Sage**, » qui fait ce qui convient, qui a bien créé toutes choses et qui fait toutes choses avec précision.

« **Telles sont les paraboles que Nous citons aux gens**. » C'est-à-dire pour leur bien et leur profit, et pour les instruire car elles permettent d'expliquer la connaissance ; elles rendent les idées abstraites

plus claires en les comparant à quelque chose de tangible, et ainsi le sens voulu devient évident grâce à cette comparaison. Par conséquent, cela sert les intérêts de tous les hommes.

« …**cependant, seuls les comprennent** » au sens de les appréhender, d'y réfléchir et de comprendre le sens de cette comparaison,
« …**les savants** » c'est-à-dire les gens de la vraie connaissance, dont la connaissance a véritablement atteint leur cœur et qui comprennent ce qu'ils ont appris.

C'est un éloge des comparaisons qu'Il propose, invitant chacun à les méditer et à les comprendre. C'est aussi un éloge de ceux qui les comprennent, preuve que de telles personnes sont véritablement des personnes de connaissance. Ainsi, il est avéré que ceux qui ne les comprennent pas sont dépourvus de connaissance.

La raison en est que les comparaisons qu'Allah propose dans le Qur'an portent sur des questions essentielles, des objectifs sublimes et des idées nobles. C'est pourquoi les savants comprennent qu'elles sont plus importantes que d'autres car Allah les mentionne et exhorte Ses serviteurs à les méditer, à en approfondir le sens et à s'efforcer de les comprendre pleinement.

Quant à ceux qui ne les comprennent pas, malgré leur importance, cela indique qu'ils ne sont pas des personnes de savoir, car s'ils ne comprennent pas les questions importantes, il est fort probable qu'ils ne comprennent pas d'autres sujets. C'est pourquoi la plupart des analogies qu'Allah donne concernent les fondements de la religion et d'autres questions importantes.

خَلَقَ ٱللَّهُ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضَ بِٱلْحَقِّ ۚ إِنَّ فِى ذَٰلِكَ لَءَايَةً لِّلْمُؤْمِنِينَ ﴿٤٤﴾

29-44. C'est pour une juste raison qu'Allah a créé les cieux et la terre. Voilà bien là une preuve pour les croyants.

En d'autres termes, Allah, Exalté soit-Il, est le Seul à avoir créé les cieux, malgré leur immense hauteur, leur immensité et leur beauté, ainsi que tout ce qu'ils contiennent : le soleil, la lune, les étoiles et les anges ; et Il a créé la terre et tout ce qu'elle renferme : montagnes, mers, déserts, arbres, etc. Il a créé tout cela dans un but précis. Autrement dit, Il ne l'a pas créé en vain, sans but ni sans

bénéfice. Il l'a créé afin que Son commandement et Sa loi soient établis, et que Ses bienfaits envers Ses serviteurs soient parfaits, afin qu'ils puissent constater Sa sagesse, Sa puissance et Sa souveraineté, ce qui leur démontrera qu'Il est le seul digne de leur adoration, de leur amour et de leur dévotion.

« **Voilà bien là une preuve pour les croyants** » qui renvoie à de nombreuses questions de foi par lesquelles, si le croyant réfléchit, il augmentera sa foi et sa certitude.

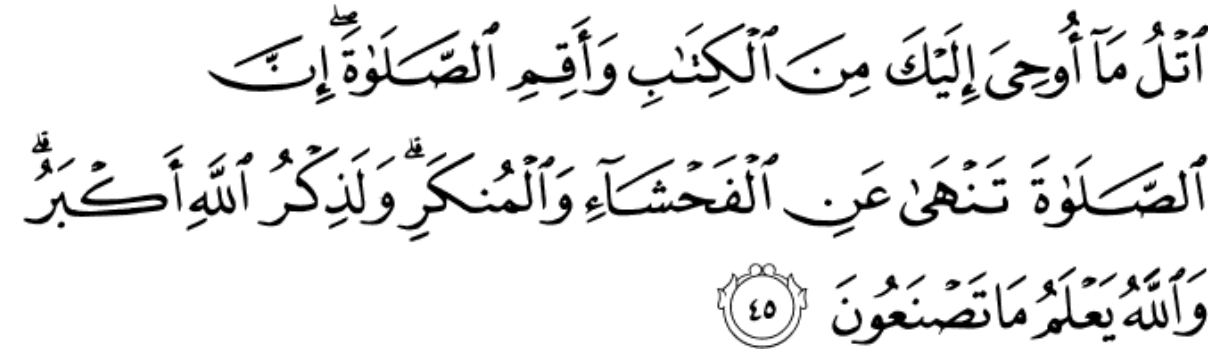
اتْلُ مَآ أُوحِيَ إِلَيْكَ مِنَ ٱلْكِتَٰبِ وَأَقِمِ ٱلصَّلَوٰةَ ۖ إِنَّ
ٱلصَّلَوٰةَ تَنْهَىٰ عَنِ ٱلْفَحْشَآءِ وَٱلْمُنكَرِ ۗ وَلَذِكْرُ ٱللَّهِ أَكْبَرُ ۗ
وَٱللَّهُ يَعْلَمُ مَا تَصْنَعُونَ ٤٥

29-45. Récite ce qui t'est révélé du Livre et accomplis la Ṣalāt. En vérité la Ṣalāt préserve de la turpitude et du blâmable. Le rappel d'Allah est certes ce qu'il y a de plus grand. Et Allah sait ce que vous faites.

Ici, Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, nous enjoint de réciter Sa révélation, qui est ce Livre immense. Le réciter signifie le suivre, se conformer à ses prescriptions, éviter ce qu'il interdit, suivre ses préceptes, croire à ses récits, méditer sur son sens et réciter ses versets. La récitation des mots n'en est qu'une partie.

Puisque c'est ce que signifie réciter le Livre, il est connu que l'établissement de toute la religion est inclus dans la récitation du Livre. Les mots « **et accomplis la prière** » relèvent de la mention d'une partie spécifique du tout, en raison de la vertu et de l'importance de la prière, et du bon effet de la prière, car « **En vérité la prière préserve de la turpitude et du blâmable**. »
L'obscénité désigne ce qui est considéré comme grave et offensant, parmi les péchés que l'on peut désirer et être tenté de commettre. La perversité, quant à elle, se réfère à tout ce qui est jugé abominable et immoral selon la raison et la nature humaine.

La prière préserve de l'obscénité et du mal car, si l'on prie régulièrement, en respectant les règles et conditions essentielles, et en se concentrant avec une humilité sincère, elle illumine et purifie le cœur,

fortifie la foi, encourage le bien et diminue, voire élimine, le désir de mal agir. Ainsi, prier régulièrement et avec persévérance préserve inévitablement de l'obscénité et du mal. C'est là un des principaux buts et fruits de la prière.

Il existe un autre but à la prière, plus grand et plus important encore : se souvenir d'Allah dans son cœur, verbalement et physiquement. Allah n'a créé l'humanité que pour L'adorer, et le meilleur acte d'adoration qui soit est la prière parce qu'elle manifeste la soumission de toutes ses facultés à Lui, ce qui n'est pas le cas des autres formes d'adoration.
C'est pourquoi Allah dit : « **Le rappel d'Allah est certes ce qu'il y a de plus grand**. »

Il se peut que, lorsqu'Allah a prescrit et loué la prière, Il ait dit que le souvenir de Lui en dehors de la prière est plus méritoire que la prière elle-même, comme le font la majorité des commentateurs. Cependant, la première interprétation est plus vraisemblable, car la prière est supérieure au souvenir d'Allah en dehors de la prière, et parce qu'elle constitue ; comme mentionné précédemment, en elle-même l'une des plus grandes formes de souvenir d'Allah.

« **Et Allah sait ce que vous faites**, » en bien comme en mal, et Il vous le rendra pleinement.

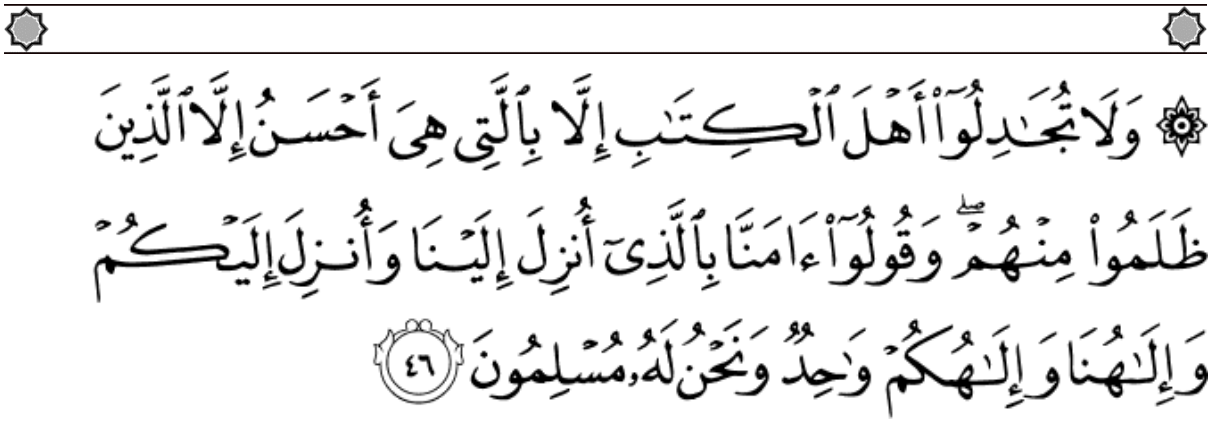

29-46. Et ne discutez que de la meilleure façon avec les gens du Livre, sauf ceux d'entre eux qui sont injustes. Et dites : « Nous croyons en ce qu'on a fait descendre vers nous et descendre vers vous, tandis que notre Dieu et votre Dieu est le même, et c'est à Lui que nous nous soumettons. »

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, interdit de disputer avec les gens du Livre si cela ne repose pas sur une connaissance adéquate des personnes avec lesquelles on discute, ou si cela ne repose pas sur des principes raisonnables. Il nous enjoint de ne disputer avec eux qu'avec la plus grande courtoisie, une attitude bienveillante, des paroles aimables et douces, en les appelant à la vérité et en la présentant de la meilleure façon, en réfutant le mensonge et en le présentant sous un jour

défavorable, de la manière la plus directe. L'objectif ne devrait pas se limiter à la simple argumentation et à la défaite de son adversaire, ni au goût du devoir. Il devrait plutôt s'agir d'expliquer la vérité et de guider les gens.

Toutefois, dans le cas de ceux qui, parmi les gens du Livre, transgressent, s'il apparaît clairement, d'après leurs objectifs et leur situation, qu'ils ne désirent pas connaître la vérité et qu'ils ne cherchent qu'à semer la querelle et à avoir raison, alors il est inutile de discuter avec eux, car cela ne sert aucun but.

« **Et dites : « Nous croyons en ce qu'on a fait descendre vers nous et descendre vers vous, tandis que notre Dieu et votre Dieu est le même**. » Autrement dit, que votre argumentation avec les gens du Livre repose sur la foi en ce qui vous a été révélé et en ce qui leur a été révélé, sur la foi en votre Messager et en leur Messager, et sur le fait que Dieu est Un. Ne présentez pas votre argumentation de manière à critiquer les Livres révélés ou les Messagers, comme le font les ignorants lorsqu'ils argumentent, critiquant tout ce qu'ils possèdent, que ce soit juste ou faux. Ceci est injuste et constitue un écart par rapport aux bonnes manières et à l'éthique du débat. Il convient de rejeter les erreurs de son interlocuteur et d'accepter la vérité qu'il affirme, sans rejeter la vérité simplement parce qu'elle est énoncée, même par un mécréant.

De plus, fonder le débat avec les gens du Livre sur ces principes les contraindra à accepter le Qur'an et le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) qui l'a apporté. En effet, s'il évoque les fondements religieux sur lesquels s'accordent tous les Prophètes et tous les Livres, fondements établis dans l'esprit des deux parties et reconnus comme des faits avérés, et si les Livres et Messagers antérieurs ; y compris le Qur'an et Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), les ont expliqués, prêchés et transmis aux hommes, alors cela les amènera à croire en tous les Livres et tous les Messagers. C'est là une caractéristique propre à l'Islam.

Quant à l'idée que l'on croie en ce qui est dit dans un Livre particulier mais pas dans un autre, alors que ce dernier confirme ce qui est mentionné dans le précédent, cela est injuste et erroné, et cela conduit à les rejeter tous, car si une personne rejette le Qur'an, qui parle des mêmes fondements et confirme ce qui l'a précédé dans la Torah, alors elle rejettera ce en quoi elle prétend croire.

De plus, quel que soit l'argument avancé pour prouver la prophétie d'un Prophète, un argument similaire, voire plus convaincant, prouverait également la prophétie de Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam). Et quel que soit l'argument fallacieux présenté pour jeter le discrédit sur la prophétie de Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), un argument similaire, voire plus convaincant, jetterait le discrédit sur la prophétie d'autres Prophètes. Si un argument se révèle erroné

dans le cas d'un autre, il l'est d'autant plus dans le cas de notre Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam).

« **Et c'est à Lui que nous nous soumettons [en tant que musulmans]**, » c'est-à-dire que nous nous soumettons à Son commandement. Quiconque croit en Lui, Le prend pour son Dieu, croit en Ses Livres et Ses Messagers, se soumet à Allah et suit Ses Messagers, est béni, et quiconque s'égare de ce chemin est voué à la perdition.

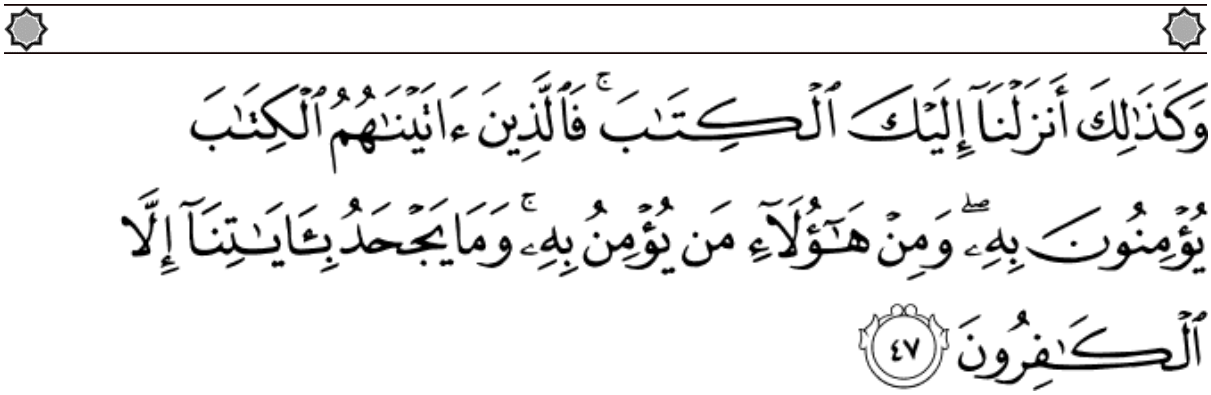

29-47. C'est ainsi que Nous t'avons fait descendre le Livre (le Qur'an). Ceux à qui Nous avons donné le Livre y croient. Et parmi ceux-ci, il en est qui y croient. Seuls les mécréants renient Nos versets.

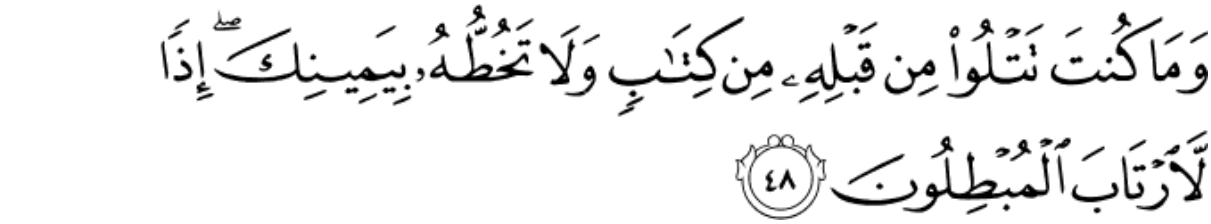

29-48. Et avant cela, tu ne récitais aucun livre et tu n'en écrivais aucun de ta main droite. Sinon, ceux qui nient la vérité auraient eu des doutes.

« **C'est ainsi que Nous t'avons fait descendre le Livre (le Qur'an)**, » ô Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), à savoir ce noble Livre qui prédit chaque grand événement, appelle à toutes les bonnes caractéristiques et attitudes, ordonne tout ce qui est parfait, confirme les Livres précédents et a été prédit par les prophètes antérieurs.

« **Ceux à qui Nous avons donné le Livre** » ils le reconnaissent comme il se doit, et ne sont pas affectés par la jalousie, les caprices et les désirs.

« …**y croient** » parce qu'ils sont certains que c'est vrai, à cause de ce qu'ils voient qui est en harmonie avec ce qu'ils ont des prophéties et avec ce qui les distingue de la connaissance du bien et du mal, du vrai et du faux.

« **Et parmi ceux-ci, il en est** » à l'époque du Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam)
« …**qui y croient** » avec une foi fondée sur la perspicacité.
« **Seuls les mécréants renient Nos versets** » qui nient obstinément la vérité et la rejettent avec acharnement. Cela signifie que seuls les mécréants rejettent Sa révélation, car le rejet ne peut venir de celui qui aspire à la vérité. Autrement, quiconque est de bonne volonté y croirait inévitablement, en raison des preuves évidentes qu'elle contient pour quiconque possède un bon sens ou qui y prête attention.

L'un des indices de sa validité est le fait qu'elle ait été apportée par ce Prophète digne de confiance (sallallahou 'aleyhi wa sallam), connu de son peuple pour sa sincérité et son honnêteté, et dont tous les déplacements et la situation étaient suivis de près. Ils savaient qu'il était illettré et ne savait ni lire ni écrire. Le fait qu'il l'ait apportée contre ce Prophète est une preuve supplémentaire de sa validité.

Le contexte est l'une des preuves les plus claires qui ne laissent aucun doute quant à son origine : il vient d'Allah, le Tout-Puissant, le Très-Haut. C'est pourquoi Il dit :
« **Et avant cela, tu ne récitais aucun livre et tu n'en écrivais aucun de ta main droite**. » Si tel avait été le cas, « **sinon, ceux qui nient la vérité auraient eu des doutes**, » car ils auraient dit qu'il l'avait appris des Écritures précédentes ou qu'il les avait recopiées.

Mais un Livre noble t'a été révélé, par lequel tu as mis au défi tes ennemis, éloquents et acharnés, de produire un ouvrage semblable, ou même une Sourate comparable. Ils ont échoué lamentablement et n'ont même jamais songé à relever le défi, car ils connaissaient son éloquence et savaient que les paroles d'aucun être humain ne pourraient jamais l'égaler ni adopter le même style. C'est pourquoi Allah dit :

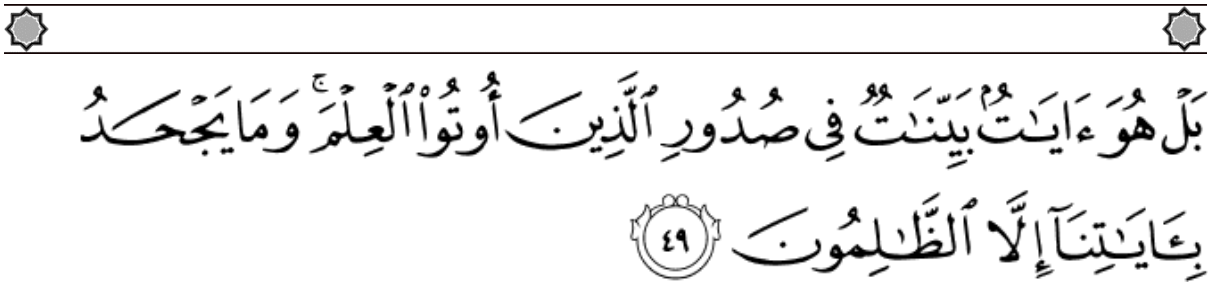

29-49. Il consiste plutôt en des versets évidents, (préservés) dans les poitrines de ceux à qui le savoir a été donné. Et seuls les injustes renient Nos versets.

« **Il consiste plutôt en des versets évidents**, » non ambigu « **(préservés) dans les poitrines de ceux à qui le savoir a été donné** » ce sont les guides des hommes, les plus éclairés, les gens sensés et les plus parfaits parmi eux.

Car il s'agit de versets clairs, préservés dans le cœur de personnes comme celles-ci ; cela constitue une preuve irréfutable contre les autres, et le rejet par autrui est vain et ne peut être qu'une faute. C'est pourquoi Allah dit :
« **Et seuls les injustes renient Nos versets**, » car nul ne les renie, si ce n'est celui qui est ignorant et parle sans connaissance, et ne suit pas l'exemple des gens de science ou de ceux qui la maîtrisent et en connaissent la véritable nature, ou bien il agit par ignorance, la rejetant obstinément et s'y opposant même s'il sait qu'elle est vraie.

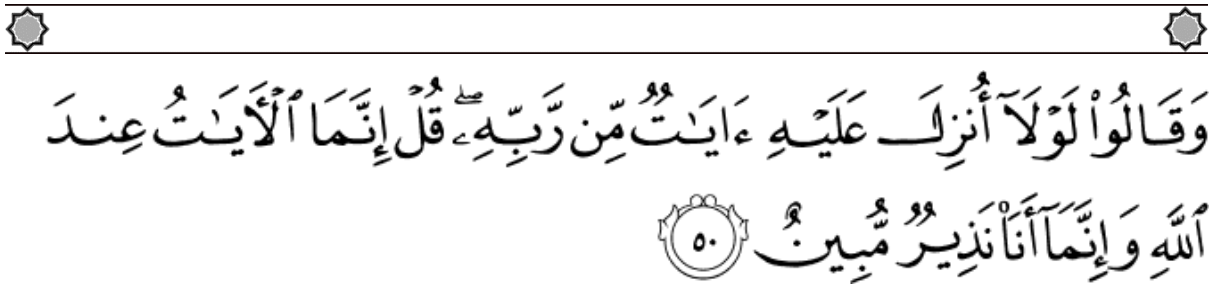

29-50. Et ils dirent : « Pourquoi n'a-t-on pas fait descendre sur lui des prodiges de la part de son Seigneur ? » Dis : « Les prodiges sont auprès d'Allah. Moi, je ne suis qu'un avertisseur bien clair. »

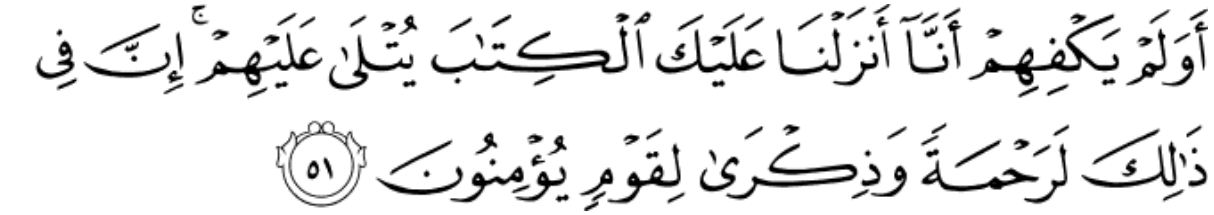

29-51. Ne leur suffit-il donc point que Nous ayons fait descendre sur toi le Livre et qu'il leur soit récité ? Il y a assurément là une miséricorde et un rappel pour des gens qui croient.

قُلْ كَفَىٰ بِاللَّهِ بَيْنِي وَبَيْنَكُمْ شَهِيدًا ۖ يَعْلَمُ مَا فِي
السَّمَاوَاتِ وَالْأَرْضِ ۗ وَالَّذِينَ آمَنُوا بِالْبَاطِلِ وَكَفَرُوا
بِاللَّهِ أُولَٰئِكَ هُمُ الْخَاسِرُونَ ﴿٥٢﴾

29-52. Dis : « Allah suffit comme témoin entre moi et vous. » Il sait ce qui est dans les cieux et la terre. Et quant à ceux qui croient au faux et ne croient pas en Allah, ceux-là seront les perdants.

Ces injustes, qui ne croyaient pas au Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et à ce qu'il a apporté, s'y opposèrent et exigèrent que des signes précis lui soient révélés. C'est comme lorsqu'ils disaient :
« **Et ils dirent : « Nous ne croirons pas en toi, jusqu'à ce que tu aies fait jaillir de terre, pour nous, une source. »** » (Al-Isrâ' 17 : 90)

Le choix des signes spécifiques ne relève ni d'eux ni du Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) ; une telle demande revient à s'immiscer dans ce qui appartient à Allah seul de décider. Dès lors, nul n'a voix au chapitre. C'est pourquoi Allah dit :
« **Dis [ô Muhammad] : Les prodiges sont auprès d'Allah** » et Il les envoie ou les retient selon Sa volonté
« **Moi, je ne suis qu'un avertisseur bien clair** » et je n'ai pas de statut plus grand que cela.

Si le but est de différencier le vrai du faux, alors, une fois ce but atteint ; par quelque méthode que ce soit, exiger des signes spécifiques, après qu'il ait été atteint par d'autres moyens, constitue une injustice, une transgression et une arrogance envers Allah et envers la vérité.

Même si ces signes devaient être envoyés, et même s'ils avaient eu l'intention de ne croire à la vérité que sur la base de ces signes, il ne s'agirait pas d'une foi véritable. Ce serait plutôt une croyance conforme à leurs caprices et à leurs désirs, et c'est pourquoi ils y auraient cru. Ils n'auraient pas cru parce que c'était la vérité, mais à cause de ces signes. Quel bénéfice pouvait-on donc retirer de l'envoi de ces signes, à supposer qu'ils aient pu être envoyés ?

Puisque le but était de mettre en lumière la vérité, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous indique le chemin qui y mène :
« **Ne leur suffit-il donc point**, » afin de savoir que vous dites la vérité et que ce que vous apportez est vrai

« …**que Nous ayons fait descendre sur toi le Livre et qu'il leur soit récité** ? » Ces paroles concises recèlent de nombreux signes et preuves. Comme mentionné précédemment, le fait que le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) ait apporté ce Livre de lui-même, alors qu'il était illettré, fut l'un des plus grands signes de sa sincérité et de sa véracité.

Leur incapacité à produire quelque chose d'équivalent, et le défi que leur lance le Qur'an, constituent un autre signe. De plus, le Qur'an leur apparut, leur fut présenté ouvertement et leur fut récité et il leur fut dit que cela venait d'Allah. Le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) le leur présenta ouvertement, à une époque où il avait peu de partisans et beaucoup d'opposants et d'ennemis, sans pour autant le dissimuler. Cela ne faiblit pas dans sa détermination ; au contraire, il le présenta ouvertement à tous et appela tous les peuples à s'y conformer, citadins et nomades, en disant : « Ceci est la parole de mon Seigneur. »

Qui peut rivaliser avec cela, ou prononcer des paroles plus belles ? Allah Exalté nous relate ensuite les histoires des nations passées et les récits du passé, et prédit l'avenir, et tout ce qu'Il a dit s'est réalisé. De plus, ce Qur'an prime sur les Livres antérieurs, confirmant la vérité et rejetant les distorsions et les altérations. Il guide les gens sur le droit chemin par ses commandements et ses interdictions, n'ordonnant jamais ce que la raison pourrait contester, et n'interdisant rien que la raison pourrait contester. Il est conforme à la justice et à la convenance, et à la sagesse de ceux qui possèdent une profonde compréhension. Ses conseils et ses ordonnances sont reconnus comme les meilleurs en toute situation et en tout temps, à tel point que le bien-être des hommes ne peut se construire sans eux.

Tout cela constitue une preuve suffisante pour quiconque souhaite sincèrement croire en la vérité et s'efforce de la rechercher. Que celui qui n'est pas satisfait du Qur'an ne soit jamais satisfait, et que celui qui n'est pas guéri par le Qur'an ne soit jamais guéri. Quiconque est guidé par lui et s'en contente, cela est un bien pour lui. C'est pourquoi Allah dit :
« **Il y a assurément là une miséricorde et un rappel pour des gens qui croient** » car ils y trouvent une connaissance abondante, beaucoup de bien, la purification des cœurs et des âmes, la correction des croyances, ce qui peut perfectionner les bonnes manières et les attitudes, et des voies de compréhension inspirées par le divin.

« **Dis : « Allah suffit comme témoin entre moi et vous. »** » Je L'invoque donc comme témoin, et si je mens, qu'Il m'envoie un châtiment qui vous serve d'enseignement. Mais s'Il me soutient, m'aide et me facilite les choses, que ce témoignage divin vous suffise. Si toutefois vous pensez que Son témoignage, même si vous ne L'avez ni vu ni entendu, est insuffisant, sachez qu'Il connaît tout ce qui est dans les cieux et sur la terre, et Il connaît ma situation, la vôtre et ce que je vous dis. Lui attribuer

des mensonges, alors qu'Il le sait et qu'Il est capable de me punir, reviendrait à minimiser Sa science, Sa puissance et Sa sagesse. Ceci est semblable au verset où Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, dit : « **Et s'il [Muhammad] avait forgé quelques paroles qu'ils Nous avait attribuées, Nous l'aurions saisi de la main droite, ensuite, Nous lui aurions tranché l'aorte**. » (Al-Haqqah 69 : 44-46)

« **Et quant à ceux qui croient au faux et ne croient pas en Allah, ceux-là seront les perdants** ! » Ils ont perdu la foi en Allah, en Ses anges, en Ses Livres, en Ses Messagers et au Jour Dernier, et ils seront privés du bonheur éternel. C'en quoi ils croient, au lieu de la vérité saine et juste, n'est que mensonge et abomination, et au lieu du bonheur, ils subiront tous les châtiments douloureux. Ainsi, ils se perdront eux-mêmes et leurs familles au Jour de la Résurrection.

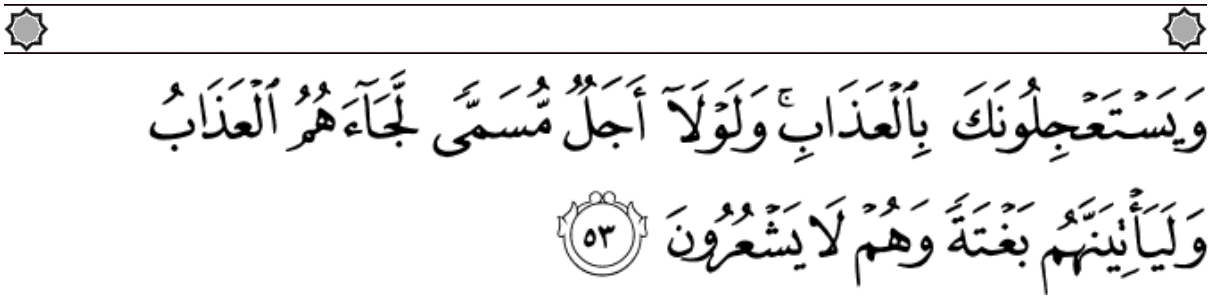

29-53. Et ils te demandent de hâter [la venue] du châtiment. S'il n'y avait pas eu un terme fixé, le châtiment leur serait certes venu. Et assurément, il leur viendra soudain, sans qu'ils en aient conscience.

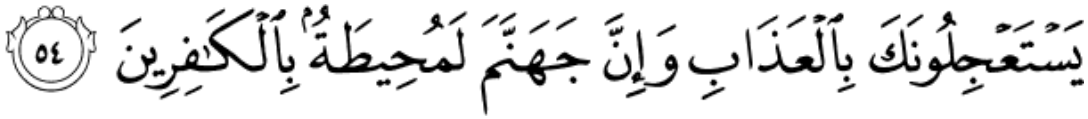

29-54. Ils te demandent de hâter [la venue] du châtiment, tandis que l'Enfer cerne les mécréants de toutes parts.

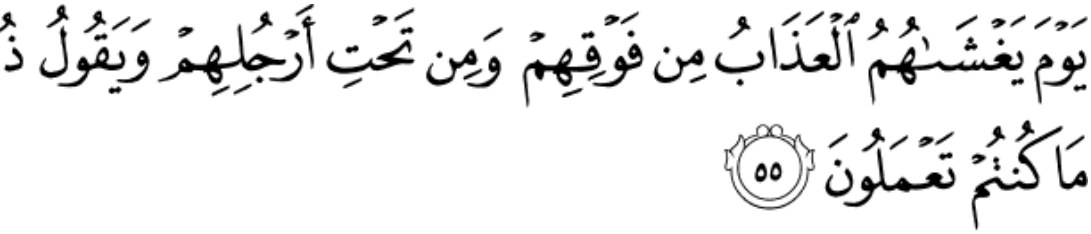

29-55. Le jour où le châtiment les enveloppera d'en haut et sous leurs pieds. Il [leur] dira : « Goûtez à ce que vous faisiez ! »

Ici, Allah, Exalté soit-Il, nous informe de l'ignorance de ceux qui ne croient pas au Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et au message qu'il a apporté. Ils dirent, cherchant à hâter leur châtiment et soulignant leur mécréance :

« ... **Et ils disent « À quand cette promesse, si tu es véridiques ? »** » (Younous 10 : 48)

« **S'il n'y avait pas eu un terme fixé**, » c'est-à-dire un temps décrété pour le châtiment, qui n'était pas encore arrivé
« …**le châtiment leur serait certes venu** » à cause de leur attitude, de leurs tentatives de Nous tromper et de leur rejet de la vérité. Si Nous devions les tenir responsables de leur ignorance, leurs paroles auraient précipité le châtiment. Mais, malgré cela, qu'ils ne pensent pas qu'il tarde à venir, car il les atteindra assurément « **soudain, sans qu'ils en aient conscience**. »

Et cela arriva comme Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, l'avait prédit. Lorsqu'ils arrivèrent à Badr, arrogants et persuadés d'avoir atteint leur but, Allah les humilia en faisant périr leurs chefs et la plupart de leurs infâmes. Il n'épargna aucune famille parmi eux qui ne fût frappée par ce châtiment. Ainsi, le châtiment les surprit et les frappa sans qu'ils s'en rendent compte.

De plus, même si aucun châtiment terrestre ne les a frappés, un châtiment les attend dans l'au-delà, dont aucun d'eux ne seront sauvés, que leur châtiment ait été hâté ou non dans ce monde.

« **Tandis que l'Enfer cerne les mécréants de toutes parts**. » Et ils ne pourront ni y échapper ni l'éviter. Il les cernera de toutes parts, tout comme leurs péchés, leurs mauvaises actions et leur incrédulité les encerclent. Ce sera le châtiment le plus terrible.

« **Le jour où le châtiment les enveloppera d'en haut et sous leurs pieds. Il [leur] dira : « Goûtez à ce que vous faisiez ! »** » Le châtiment est la conséquence de vos actes, et le châtiment vous enveloppera comme l'incrédulité et les péchés vous ont enveloppés.

يَٰعِبَادِيَ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓاْ إِنَّ أَرۡضِي وَٰسِعَةٌ فَإِيَّٰيَ فَٱعۡبُدُونِ ٥٦

29-56. Ô Mes serviteurs qui avaient cru ! Ma terre est bien vaste. Adorez-Moi donc !

كُلُّ نَفۡسٖ ذَآئِقَةُ ٱلۡمَوۡتِۖ ثُمَّ إِلَيۡنَا تُرۡجَعُونَ ٥٧

29-57. Toute âme goûtera la mort. Ensuite c'est vers Nous que vous serez ramenés.

وَٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ وَعَمِلُواْ ٱلصَّٰلِحَٰتِ لَنُبَوِّئَنَّهُم مِّنَ ٱلۡجَنَّةِ غُرَفٗا
تَجۡرِي مِن تَحۡتِهَا ٱلۡأَنۡهَٰرُ خَٰلِدِينَ فِيهَاۚ نِعۡمَ أَجۡرُ ٱلۡعَٰمِلِينَ ٥٨

29-58. Et quant à ceux qui croient et accomplissent de bonnes œuvres, Nous les installerons certes à l'étage dans le Paradis sous lequel coulent les ruisseaux, pour y demeurer éternellement. Quelle belle récompense que celle de ceux qui font le bien,

ٱلَّذِينَ صَبَرُواْ وَعَلَىٰ رَبِّهِمۡ يَتَوَكَّلُونَ ٥٩

29-59. qui endurent, et placent leur confiance en leur Seigneur !

« **Ô Mes serviteurs qui avaient cru »** en Moi et Mon Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) « **Ma terre est bien vaste. Adorez-Moi donc**. » Si vous ne pouvez adorer votre Seigneur en un lieu, quittez-le et voyagez vers un autre où l'adoration est réservée à Allah seul car les lieux où l'on peut L'adorer sont vastes et spacieux. Le Seigneur est Unique et la mort vous atteindra inévitablement. Vous serez alors ramenés vers votre Seigneur et Il récompensera ceux qui L'ont adoré comme il se doit et qui ont uni la foi aux bonnes œuvres, en les faisant demeurer dans des demeures sublimes qui contiennent tout ce que leurs cœurs désirent et tout ce qui ravit leurs yeux, et vous y demeurerez éternellement.

Combien excellentes seront ces demeures, dans des jardins de félicité, « **quelle belle récompense que celle de ceux qui font le bien** » pour la cause d'Allah.

« …**qui endurent** ; » ce sont ceux qui persévèrent patiemment dans leurs efforts. La patience dans l'adoration d'Allah exige de faire de son mieux, d'y consacrer toute son énergie et de lutter avec acharnement contre Shaytân qui tente de détourner l'attention de cet effort.

Leur confiance en Allah Exalté les oblige à s'en remettre à Lui et à avoir une opinion positive de Lui, en Lui faisant confiance pour accomplir les bonnes actions qu'ils se sont promis d'accomplir. Allah mentionne la confiance en Lui, bien qu'elle fasse partie de la patience puisqu'elle est nécessaire à chaque acte et à la résolution de s'abstenir de tout ce qui est interdit ; la patience est incomplète sans elle.

وَكَأَيِّن مِّن دَآبَّةٍ لَّا تَحۡمِلُ رِزۡقَهَا ٱللَّهُ يَرۡزُقُهَا وَإِيَّاكُمۡۚ وَهُوَ ٱلسَّمِيعُ ٱلۡعَلِيمُ ٦٠

29-60. Que de bêtes ne se chargent point de leur propre nourriture ! C'est Allah qui les nourrit ainsi que vous. Et c'est Lui l'Audient, l'Omniscient.

Autrement dit, le Créateur a garanti la subsistance de toutes les créatures, fortes ou faibles. Combien y a-t-il sur terre « **de bêtes** » physiquement faibles et dépourvues d'intelligence ?
« …**ne se chargent point de leur propre nourriture** » ; ils ne transportent rien et ne conservent aucune provision avec eux, pourtant Allah continue de leur envoyer des provisions aux moments appropriés.
« **C'est Allah qui les nourrit ainsi que vous** » vous êtes donc tous dépendants d'Allah, qui est responsable de votre subsistance du fait qu'Il vous a créés et vous contrôle.
« **Et c'est Lui l'Audient, l'Omniscient** » ; rien ne Lui est donc caché et aucune créature ne meurt par manque de nourriture parce que cela Lui est caché. Ceci est semblable au verset dans lequel Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit :
« **Il n'y a point de bête sur terre dont la subsistance n'incombe à Allah qui connaît son gîte et son dépôt ; tout est dans un Livre explicite**. » (Houd 11 : 6)

وَلَئِن سَأَلۡتَهُم مَّنۡ خَلَقَ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلۡأَرۡضَ وَسَخَّرَ ٱلشَّمۡسَ وَٱلۡقَمَرَ لَيَقُولُنَّ ٱللَّهُۖ فَأَنَّىٰ يُؤۡفَكُونَ ٦١

29-61. Si tu leur demandes : « Qui a créé les cieux et la terre, et assujetti le soleil et la lune ? », ils diront très certainement : « Allah. » Comment se fait-il qu'ensuite ils se détournent (du chemin droit) ?

ٱللَّهُ يَبۡسُطُ ٱلرِّزۡقَ لِمَن يَشَآءُ مِنۡ عِبَادِهِۦ وَيَقۡدِرُ لَهُۥٓۚ إِنَّ ٱللَّهَ بِكُلِّ شَيۡءٍ عَلِيمٞ ٦٢

29-62. Allah dispense largement ou restreint Ses dons à qui Il veut parmi Ses serviteurs. Certes, Allah est Omniscient.

وَلَئِن سَأَلْتَهُم مَّن نَّزَّلَ مِنَ ٱلسَّمَآءِ مَآءً فَأَحْيَا بِهِ ٱلْأَرْضَ مِنۢ
بَعْدِ مَوْتِهَا لَيَقُولُنَّ ٱللَّهُ ۚ قُلِ ٱلْحَمْدُ لِلَّهِ ۚ بَلْ أَكْثَرُهُمْ لَا
يَعْقِلُونَ ﴿٦٣﴾

29-63. Si tu leur demandes : « Qui a fait descendre du ciel une eau avec laquelle Il fit revivre la terre après sa mort ? », ils diront très certainement : « Allah. » Dis : « Louange à Allah ! » Mais la plupart d'entre eux ne raisonnent pas.

Ces versets apportent la preuve contre les polythéistes qui associent d'autres divinités à Allah Exalté dans le culte, afin de les amener à adhérer aux implications de leur propre affirmation concernant l'unicité de la Seigneurie divine. Si tu leur demandes qui a créé les cieux et la terre, qui fait descendre du ciel la pluie qui ranime la terre après sa mort, et qui détient le pouvoir sur toute chose, ils répondront assurément : « **Allah seul**, » et ils reconnaîtront que les idoles et ceux qu'ils adorent en dehors d'Allah sont incapables d'accomplir de telles choses.

Leurs mensonges et leurs inventions sont donc fort étranges, tout comme le fait qu'ils se tournent vers ceux qu'ils reconnaissent impuissants et incapables de contrôler quoi que ce soit. On peut en conclure qu'ils sont dénués de raison, insensés et faibles d'esprit. Peut-on trouver quelqu'un de plus dépourvu de raison et de discernement que celui qui, se rendant devant une pierre, une tombe ou autre chose du même genre, sachant qu'elle n'a aucun pouvoir d'apporter le bien, de nuire, de créer quoi que ce soit ou de pourvoir aux besoins, lui voue une dévotion extrême, lui vouant un culte et l'associant au Seigneur, le Créateur et le Pourvoyeur, qui seul accorde le bien et peut nuire ?

Dis : Louange à Allah qui a distingué la bonne voie de l'égarement et qui a exposé la fausseté du chemin des polythéistes, afin que ceux qui sont bien guidés s'en méfient.

Dis : Louange à Allah qui a créé les mondes supérieurs et inférieurs, qu'Il contrôle, pourvoit à leurs besoins, accorde l'abondance à qui Il veut et donne avec parcimonie à qui Il veut, selon Sa sagesse et Sa connaissance de ce qui convient à Ses serviteurs.

وَمَا هَٰذِهِ ٱلْحَيَوٰةُ ٱلدُّنْيَآ إِلَّا لَهْوٌ وَلَعِبٌ ۚ وَإِنَّ ٱلدَّارَ ٱلْءَاخِرَةَ لَهِىَ
ٱلْحَيَوَانُ ۚ لَوْ كَانُوا۟ يَعْلَمُونَ ﴿٦٤﴾

29-64. Cette vie d'ici-bas n'est qu'amusement et jeu. La Demeure de l'au-delà est assurément la vraie vie. S'ils savaient !

فَإِذَا رَكِبُوا۟ فِى ٱلْفُلْكِ دَعَوُا۟ ٱللَّهَ مُخْلِصِينَ لَهُ ٱلدِّينَ فَلَمَّا نَجَّىٰهُمْ
إِلَى ٱلْبَرِّ إِذَا هُمْ يُشْرِكُونَ ﴿٦٥﴾

29-65. Quand ils montent en bateau, ils invoquent Allah Lui vouant exclusivement leur culte. Une fois qu'Il les a sauvés [des dangers de la mer en les ramenant] sur la terre ferme, voilà qu'ils [Lui] donnent des associés.

لِيَكْفُرُوا۟ بِمَآ ءَاتَيْنَٰهُمْ وَلِيَتَمَتَّعُوا۟ ۖ فَسَوْفَ يَعْلَمُونَ ﴿٦٦﴾

29-66. Qu'ils nient ce que nous leur avons donné et jouissent des biens de ce monde ! Ils sauront bientôt !

أَوَلَمْ يَرَوْا۟ أَنَّا جَعَلْنَا حَرَمًا ءَامِنًا وَيُتَخَطَّفُ ٱلنَّاسُ مِنْ حَوْلِهِمْ ۚ
أَفَبِٱلْبَٰطِلِ يُؤْمِنُونَ وَبِنِعْمَةِ ٱللَّهِ يَكْفُرُونَ ﴿٦٧﴾

29-67. Ne voient-ils pas que vraiment Nous avons fait un sanctuaire sûr [la Mecque], alors que tout autour d'eux on enlève les gens[1] ? Croiront-ils donc au faux et nieront-ils les bienfaits d'Allah ?

وَمَنْ أَظْلَمُ مِمَّنِ ٱفْتَرَىٰ عَلَى ٱللَّهِ كَذِبًا أَوْ كَذَّبَ بِٱلْحَقِّ لَمَّا جَآءَهُۥ ۚ
أَلَيْسَ فِى جَهَنَّمَ مَثْوًى لِّلْكَٰفِرِينَ ﴿٦٨﴾

[1] Cela fait référence au fait d'être tué ou capturé lors des raids constants que les tribus arabes se lançaient les unes sur les autres pendant la période préislamique ; La Mecque, cependant, est restée à l'abri de telles violences.

29-68. Et quel pire injuste que celui qui invente un mensonge contre Allah, ou qui dément la Vérité quand elle lui parvient ? N'est-ce pas dans l'Enfer une demeure pour les mécréants ?

وَٱلَّذِينَ جَٰهَدُوا۟ فِينَا لَنَهْدِيَنَّهُمْ سُبُلَنَا ۚ وَإِنَّ ٱللَّهَ لَمَعَ ٱلْمُحْسِنِينَ ﴿٦٩﴾

29-69. Et quant à ceux qui luttent pour Notre cause, Nous les guiderons certes sur Nos sentiers. Allah est en vérité avec les bienfaisants.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, parle de ce monde et de l'au-delà d'une manière qui implique qu'il faut se détacher de ce monde et aspirer à l'au-delà.

« **Cette vie d'ici-bas** » n'est en réalité « **n'est qu'amusement et jeu** » qui détournent les cœurs et les esprits par les parures, les plaisirs et les désirs qu'Allah y a créés. Ces attraits séduisent ceux dont le cœur s'est éloigné de la vérité, paraissent attrayants aux yeux des négligents et procurent de la joie aux âmes qui ne recherchent que le mensonge. Mais tout cela passe vite et prend fin, et celui qui s'y attache n'en retirera que chagrin, perte et regret.

L'au-delà, en revanche, « **la Demeure de l'au-delà est assurément la vraie vie** » c'est-à-dire la vie parfaite, dont l'une des caractéristiques est que les gens y seront physiquement forts car leurs corps et leur force seront créés pour la vie, et tout ce qui rend la vie parfaite et apporte plaisir, joie et satisfaction des désirs physiques, par le biais de la nourriture, des boissons, des conjoints, etc., tels qu'aucun œil n'a vu, aucune oreille n'a entendu, ni même pénétré l'esprit de l'homme (imaginé).

« **S'ils savaient**, » ils ne privilégieraient pas ce monde à l'au-delà, et s'ils comprenaient seulement, ils n'auraient pas perdu tout intérêt pour le séjour de la seule vraie vie ni été distraits par ce monde de distractions et de jeux. Cela indique que ceux qui possèdent une telle connaissance doivent inévitablement privilégier l'au-delà à ce monde, compte tenu de ce qu'ils savent de la nature des deux royaumes.

Puis Allah, Exalté soit-Il, prouve l'erreur des polythéistes en montrant qu'ils ne Lui, Exalté et Loué soit-Il, témoignent de sincérité que lorsqu'ils sont en détresse en mer, ballottés par les vagues et craignant la mort. À ce moment-là, ils abandonnent leurs rivaux et invoquent Allah seul avec ferveur, sans associé. Mais une fois l'épreuve passée et après que Celui qu'ils ont invoqué avec sincérité les a conduits sains et saufs sur le rivage, ils Lui associent ceux qui n'ont pu ni les sauver ni leur apporter de secours dans l'épreuve. Pourquoi ne font-ils pas preuve de sincérité envers Allah dans les moments de facilité comme dans les moments difficiles, afin qu'ils soient véritablement croyants en Lui, dignes de Sa récompense et se prémunissant contre Son châtiment ?

Mais cette association d'associés à Allah, après que Nous les ayons comblés de bienfaits en les sauvant de la mer, reflète les conséquences de leur ingratitude envers ce que Nous leur avons accordé puisqu'ils ont répondu à cette grâce par une attitude déplaisante. Qu'ils continuent donc à jouir de ce monde comme du bétail parce qu'ils ne se soucient que de la nourriture et de la satisfaction de leurs désirs charnels.

« **Ils sauront bientôt** » lorsqu'ils quitteront ce monde pour l'au-delà, où ils éprouveront de profonds regrets et subiront un châtiment douloureux.

Alors Allah leur rappelle Son refuge sûr, leur disant qu'ils en sont le peuple, jouissant de sa sécurité et de son abondance, tandis que les gens autour d'eux sont arrachés à leurs biens, saisis de peur. N'adoreront-ils pas Celui qui les a pourvus de nourriture pour qu'ils n'aient pas faim et qui les a sauvés de la peur ?

« **Croiront-ils donc au faux** ? » C'est-à-dire à l'associationnisme envers Allah, aux paroles et aux actes mensongers,
« …**et nieront-ils les bienfaits d'Allah** ? » Qu'est-ce qui leur prend ? Ont-ils perdu la raison ? Car ils préfèrent l'égarement à la guidance, le mensonge à la vérité, le malheur au bonheur, et ils sont les plus égarés des hommes.

« **Et quel pire injuste que celui qui invente un mensonge contre Allah**, » Lui attribuant ainsi ce qu'il suit, fruit de l'égarement et du mensonge ?
« …**ou qui dément la Vérité quand elle lui parvient** » aux mains du Messager d'Allah, Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) ?

Mais devant ce malfaiteur obstiné se trouve l'enfer : « **N'est-ce pas dans l'Enfer une demeure pour les mécréants** ? » Là où ils seront châtiés et déshonorés ; ce sera leur demeure éternelle, d'où ils ne partiront jamais.

« **Et quant à ceux qui luttent pour Notre cause**, » il s'agit de ceux qui ont émigré pour la cause d'Allah, qui ont combattu leurs ennemis dans le jihad et qui ont fait tout leur possible pour suivre la voie qui Lui est agréable,
« **Nous les guiderons certes vers sur Nos voies**, » c'est-à-dire les voies qui mènent à Nous, car ils font le bien.
« **Allah est en vérité avec les bienfaisants** » ; Il leur apporte aide, soutien et guidance. Cela indique que les plus susceptibles d'agir conformément au droit chemin sont ceux qui font le jihad, et que

quiconque accomplit avec zèle ce qui lui est commandé, Allah l'aidera et lui fournira les moyens de se guider ; quiconque s'efforce d'acquérir la connaissance islamique obtiendra la guidance et l'aide divine nécessaires pour atteindre ses objectifs, au-delà de ses propres efforts. L'apprentissage lui sera facilité puisque la recherche du savoir islamique relève du jihad pour la cause d'Allah ; il s'agit en fait de l'un des deux types de jihad, pratiqué uniquement par l'élite de l'humanité, à savoir le jihad verbal contre les mécréants et les hypocrites, et le jihad consistant à enseigner la religion et à réfuter les arguments de ceux qui s'éloignent de la vérité, même s'ils sont musulmans.

Ceci conclut le commentaire de la Sourate Al-'Ankabout.
Louange à Allah, et que la paix et les bénédictions d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons jusqu'au Jour du Jugement.

30

Sourate Ar-Roum

Les Romains

(Makki sauf verset 17 Madani)

60 versets

Révélation N°84

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

الٓمٓ ١

30-1. Alif, Lām, Mīm.

غُلِبَتِ ٱلرُّومُ ٢

30-2. Les Romains ont été vaincus,

فِيٓ أَدۡنَى ٱلۡأَرۡضِ وَهُم مِّنۢ بَعۡدِ غَلَبِهِمۡ سَيَغۡلِبُونَ ٣

30-3. dans le pays voisin, et après leur défaite ils seront les vainqueurs,

فِي بِضۡعِ سِنِينَۗ لِلَّهِ ٱلۡأَمۡرُ مِن قَبۡلُ وَمِنۢ بَعۡدُۚ وَيَوۡمَئِذٖ يَفۡرَحُ ٱلۡمُؤۡمِنُونَ ٤

30-4. dans quelques années. A Allah appartient le commandement, au début et à la fin, et ce jour-là les Croyants se réjouiront

بِنَصۡرِ ٱللَّهِۚ يَنصُرُ مَن يَشَآءُۖ وَهُوَ ٱلۡعَزِيزُ ٱلرَّحِيمُ ٥

30-5. du secours d'Allah. Il secourt qui Il veut et Il est le Tout Puissant, le Tout Miséricordieux.

وَعْدَ ٱللَّهِ ۖ لَا يُخْلِفُ ٱللَّهُ وَعْدَهُۥ وَلَٰكِنَّ أَكْثَرَ ٱلنَّاسِ لَا يَعْلَمُونَ ﴿٦﴾

30-6. C'est [là] la promesse d'Allah. Allah ne manque jamais à Sa promesse mais la plupart des gens ne savent pas.

يَعْلَمُونَ ظَٰهِرًا مِّنَ ٱلْحَيَوٰةِ ٱلدُّنْيَا وَهُمْ عَنِ ٱلْءَاخِرَةِ هُمْ غَٰفِلُونَ ﴿٧﴾

30-7. Ils connaissent un aspect de la vie présente, tandis qu'ils sont inattentifs à l'au-delà.

À cette époque, les Perses et les Romains (Byzantins) comptaient parmi les nations les plus puissantes du monde, et des guerres et des conflits les opposaient, comme c'est souvent le cas entre états de puissance égale. Les Perses étaient polythéistes et vénéraient le feu, tandis que les Romains, gens du Livre, se réclamaient de la Torah et de l'Évangile, et étaient plus proches des musulmans que les Perses. Ainsi, les croyants souhaitaient la victoire des Romains sur les Perses, tandis que les polythéistes, qui partageaient avec les Perses des croyances polythéistes, préféraient la victoire des Perses sur les Romains.

Les Perses triomphèrent des Romains et les vainquirent, mais ne s'emparèrent que des territoires limitrophes. Les polythéistes de La Mecque s'en réjouirent, tandis que les musulmans en furent attristés. Mais Allah, Exalté et Loué soit-Il, leur annonça et leur promit que les Romains vaincraient les Perses.

« **Dans quelques années**, » c'est-à-dire huit ou neuf ans environ, mais pas plus de dix et pas moins de trois. La défaite des Romains face aux Perses, puis la défaite des Perses face aux Romains, tout cela s'est produit conformément à la volonté et au décret d'Allah. C'est pourquoi Il a dit :
« **À Allah appartient le commandement, au début et à la fin**. » La victoire ne survient pas uniquement grâce à des moyens terrestres ; elle doit aussi être conforme à la volonté et au décret divins.

« **Et ce jour-là**, » c'est-à-dire le jour où les Romains triompheront des Perses et les vaincront,
« …**et ce jour-là les Croyants se réjouiront du secours d'Allah. Il secourt qui Il veut**. »
Autrement dit, ils se réjouiront de la victoire des Romains sur les Perses, car même s'ils sont tous mécréants, certains maux sont moindres que d'autres. Quant aux polythéistes, ce jour-là, ils seront affligés.
« …**et Il est le Tout Puissant**, » Il possède une puissance qui soumet toute la création ; Il accorde le pouvoir à qui Il veut et le retire à qui Il veut ; Il honore qui Il veut et Il humilie qui Il veut.

« **Le Tout Miséricordieux** » envers Ses serviteurs croyants, car Il a mis à leur disposition des moyens par lesquels ils peuvent atteindre une félicité et des victoires qui ne leur ont jamais traversé l'esprit.

« **C'est [là] la promesse d'Allah. Allah ne manque jamais à Sa promesse** » soyez-en donc certains et soyez-en sûrs, et sachez que cela se réalisera inévitablement.

Lorsque ces versets contenant cette promesse furent révélés, les musulmans y crurent et les polythéistes n'y crurent pas, à tel point que certains musulmans et certains polythéistes parièrent sur le nombre exact d'années concernées. Lorsque le moment fixé par Allah arriva, les Romains vainquirent les Perses et les chassèrent des terres qu'ils avaient conquises, et la promesse d'Allah fut accomplie.

Ceci fait partie des choses invisibles qu'Allah a prédites avant qu'elles n'arrivent, et cela s'est produit au moment indiqué par Allah, et a été constaté tant par les musulmans que par les polythéistes.
« …**mais la plupart des gens ne savent pas** » que ce qu'Allah promet est vrai. C'est pourquoi certains ne croient pas à la promesse d'Allah et rejettent Ses signes ; ce sont ceux qui ne comprennent pas la profondeur des choses ni leurs conséquences. « **Ils connaissent un aspect de la vie présente**. » Ils examinent donc les causes et sont certains que certains maux surviennent parce que leurs causes sont présentes, et ils sont certains que certaines choses ne se produiront pas s'ils n'en voient pas les causes. Ils se concentrent uniquement sur les causes, sans penser à Celui qui les rend disponibles et qui les contrôle.

« …**tandis qu'ils sont inattentifs à l'au-delà**, » car leurs cœurs, leurs caprices et leurs désirs sont tournés vers ce monde et ses vaines splendeurs. Ils s'y consacrent corps et âme, négligeant l'au-delà. Ils n'aspirent ni au Paradis ni à l'enfer, et la perspective de se présenter devant Allah ne les inquiète guère. C'est là un signe de damnation et d'indifférence à l'au-delà.

Il est en effet étrange que nombre de ces personnes fassent preuve d'une intelligence et d'une perspicacité étonnantes en ce qui concerne les affaires superficielles de ce monde. Elles ont accompli des prouesses dans les domaines de l'énergie, de l'électricité et des moyens de transport terrestres, maritimes et aériens. À cet égard, elles ont surpassé les autres, au point d'être imbus de leur propre intelligence et de considérer autrui comme incapable d'atteindre ce qu'Allah leur a permis d'accomplir ; elles les regardent donc avec mépris et dédain. Pourtant, malgré cela, elles sont les plus ignorantes en matière de bien-être spirituel et les plus négligentes quant à l'au-delà, ayant une connaissance très limitée des conséquences ultimes des choses. Les personnes perspicaces les observent et comprennent comment elles errent aveuglément dans leur ignorance, leur égarement et leur mensonge, car elles ont oublié Allah, et Il les a donc conduites à s'oublier elles-mêmes. Ce sont là les malfaiteurs.

De plus, les gens perspicaces observent ce qu'Allah a accordé à ces mécréants : la capacité de développer des idées subtiles liées à ce monde et à ses superficialités, mais ils sont privés de raisonnement sublime. Ainsi, ceux qui sont éclairés comprennent que toute chose est entre les mains d'Allah et que c'est Lui qui décrète pour Ses serviteurs ; c'est Lui qui leur accorde aide et guidance ou qui en égare certains. Ils craignent donc leur Seigneur et Lui demandent de parfaire ce qu'Il leur a accordé de lumière et de foi, afin qu'ils puissent L'atteindre et se rapprocher de Lui. Quant aux réalisations des mécréants, si elles avaient été empreintes de foi et fondées sur elle, elles auraient conduit à un raffinement sublime et à une vie vertueuse. Mais, étant donné que la plupart d'entre elles reposaient sur l'athéisme, elles n'ont engendré qu'un déclin moral et éthique, ainsi que le développement des moyens de destruction et d'anéantissement total de la planète.

أَوَلَمْ يَتَفَكَّرُوا۟ فِىٓ أَنفُسِهِم ۗ مَّا خَلَقَ ٱللَّهُ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضَ وَمَا بَيْنَهُمَآ إِلَّا بِٱلْحَقِّ وَأَجَلٍ مُّسَمًّى ۗ وَإِنَّ كَثِيرًا مِّنَ ٱلنَّاسِ بِلِقَآئِ رَبِّهِمْ لَكَٰفِرُونَ ﴿٨﴾

30-8. N'ont-ils pas médité en eux-mêmes ? Allah n'a créé les cieux et la terre et ce qui est entre eux, qu'à juste raison et pour un terme fixé. Beaucoup de gens cependant ne croient pas en la rencontre de leur Seigneur.

أَوَلَمْ يَسِيرُوا۟ فِى ٱلْأَرْضِ فَيَنظُرُوا۟ كَيْفَ كَانَ عَٰقِبَةُ ٱلَّذِينَ مِن قَبْلِهِمْ ۚ كَانُوٓا۟ أَشَدَّ مِنْهُمْ قُوَّةً وَأَثَارُوا۟ ٱلْأَرْضَ وَعَمَرُوهَآ أَكْثَرَ مِمَّا عَمَرُوهَا وَجَآءَتْهُمْ رُسُلُهُم بِٱلْبَيِّنَٰتِ ۖ فَمَا كَانَ ٱللَّهُ لِيَظْلِمَهُمْ وَلَٰكِن كَانُوٓا۟ أَنفُسَهُمْ يَظْلِمُونَ ﴿٩﴾

30-9. N'ont-ils pas parcouru la terre pour voir ce qu'il est advenu de ceux qui ont vécu avant eux ? Ceux-là les surpassaient en puissance et avaient labouré et peuplé la terre bien plus qu'ils

ne l'ont fait eux-mêmes. Leurs messagers leur vinrent avec des preuves évidentes. Ce n'est pas Allah qui leur fit du tort ; mais ils se firent du tort à eux-mêmes.

ثُمَّ كَانَ عَٰقِبَةَ ٱلَّذِينَ أَسَٰٓـُٔوا۟ ٱلسُّوٓأَىٰٓ أَن كَذَّبُوا۟ بِـَٔايَٰتِ ٱللَّهِ وَكَانُوا۟ بِهَا يَسْتَهْزِءُونَ ﴿١٠﴾

30-10. Puis, mauvaise fut la fin de ceux qui faisaient le mal, ayant traité de mensonges les versets d'Allah et les ayant raillés.

Autrement dit, que ceux qui rejettent les Messagers d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et nient la rencontre avec Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, « **n'ont pas médité en eux-mêmes**, » car il y a en eux des signes qui leur permettent de savoir que Celui qui les a créés à partir de rien les recréera ensuite, et qu'il n'est pas convenable que Celui qui les a fait se développer par étapes ; d'une goutte de sperme à un caillot de sang, puis à un morceau de chair mâchée, à un être humain dans lequel l'âme a été insufflée, à un enfant, un jeune homme, un vieillard, un homme sénile, les laisse sans but et négligés, sans commandement ni interdiction, sans récompense ni punition.

« **Allah n'a créé les cieux et la terre et ce qui est entre eux, qu'à juste raison** » : vous éprouver et voir qui, parmi vous, est le meilleur en œuvre.
« …**et pour un terme fixé** » c'est-à-dire, une période qui durera jusqu'à un certain point où ce monde prendra fin, puis viendra la résurrection, lorsque la terre sera changée en une autre terre et les cieux aussi :
« **Au jour où la terre sera remplacée par une autre, de même que les cieux et où (les hommes) comparaîtront devant Allah, l'Unique, le Dominateur Suprême**. » 14 : 48).

« **Beaucoup de gens cependant ne croient pas en la rencontre de leur Seigneur**, » et par conséquent, ils ne se sont pas préparés à Le rencontrer et n'ont pas cru Ses Messagers qui le leur ont annoncé. Rien ne justifie cette incrédulité ; au contraire, la preuve irréfutable indique que la résurrection et la rétribution des actes auront lieu. C'est pourquoi Allah leur dit de parcourir la terre et de constater le sort de ceux qui ont rejeté Leurs Messagers et désobéi à leurs commandements, parmi des nations plus puissantes qu'eux et qui ont laissé des traces plus importantes sur terre, telles que d'immenses forteresses et de grands ouvrages, et qui ont planté des arbres, cultivé la terre et creusé des canaux d'irrigation. Leur force et leurs œuvres ne leur ont servi en rien lorsqu'ils ont rejeté Leurs Messagers venus à eux avec des signes clairs attestant la vérité et la justesse de la voie et du message qu'ils ont apporté. Lorsqu'ils contempleront ce que ces nations ont laissé derrière elles, ils ne trouveront que des nations disparues, des peuples anéantis, des demeures désolées et des calomnies

proférées à leur sujet de génération en génération. C'est la première étape du châtiment, un avant-goût du châtiment à venir, et son commencement.

Allah Exalté n'a fait de tort à aucune de ces nations condamnées en les détruisant ; au contraire, elles se sont fait du tort à elles-mêmes et ont provoqué leur propre destruction.

« **Puis, mauvaise fut la fin** » c'est une situation terrible « **de ceux qui faisaient le mal ayant traité de mensonges les versets d'Allah et les ayant raillés**. » Telle est la punition pour leurs mauvaises actions et leurs péchés.

De plus, leur ridicule et leur rejet sont la cause du plus grand châtiment et de la vengeance ultime.

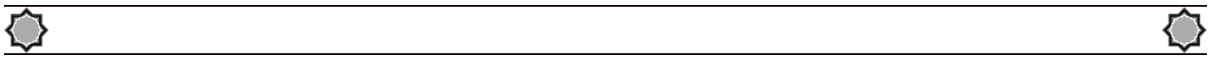

اللَّهُ يَبْدَؤُا الْخَلْقَ ثُمَّ يُعِيدُهُ ثُمَّ إِلَيْهِ تُرْجَعُونَ ﴿١١﴾

30-11. C'est Allah qui commence la création ; ensuite Il la refait ; puis, vers Lui vous serez ramenés.

وَيَوْمَ تَقُومُ السَّاعَةُ يُبْلِسُ الْمُجْرِمُونَ ﴿١٢﴾

30-12. Et le jour où l'Heure arrivera, les criminels seront frappés de désespoir.

وَلَمْ يَكُن لَّهُم مِّن شُرَكَائِهِمْ شُفَعَاءُ وَكَانُوا بِشُرَكَائِهِمْ كَافِرِينَ ﴿١٣﴾

30-13. Et ils n'auront point d'intercesseurs parmi ceux qu'ils associaient [à Allah] et ils renieront même leurs divinités.

وَيَوْمَ تَقُومُ السَّاعَةُ يَوْمَئِذٍ يَتَفَرَّقُونَ ﴿١٤﴾

30-14. Le jour où l'Heure arrivera, ce jour-là ils se sépareront [les uns des autres].

فَأَمَّا الَّذِينَ آمَنُوا وَعَمِلُوا الصَّالِحَاتِ فَهُمْ فِي رَوْضَةٍ يُحْبَرُونَ ﴿١٥﴾

30-15. Ceux qui auront cru et accompli de bonnes œuvres se réjouiront dans un jardin ;

وَأَمَّا ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ وَكَذَّبُوا۟ بِـَٔايَـٰتِنَا وَلِقَآءِ ٱلْـَٔاخِرَةِ فَأُو۟لَـٰٓئِكَ فِى ٱلْعَذَابِ مُحْضَرُونَ ﴿١٦﴾

30-16. et quant à ceux qui n'auront pas cru et auront traité de mensonges Nos signes ainsi que la rencontre de l'au-delà, ceux-là seront emmenés au châtiment.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous enseigne qu'Il est le Créateur de toutes les créatures, qu'Il renouvelle ensuite, puis qu'elles Lui seront rendues après leur recréation, afin de les rétribuer selon leurs œuvres. C'est pourquoi Il mentionne d'abord la rétribution des malfaiteurs, puis celle des bienfaisants.

« **Et le jour où l'Heure arrivera**, » c'est-à-dire lorsque les hommes seront ressuscités pour se tenir devant le Seigneur des mondes et qu'ils verront de leurs propres yeux le Jour de la Résurrection, « **les criminels seront frappés de désespoir** » car ils désespéreront de tout bien. En effet, ils n'auront préparé pour ce jour que leurs mauvaises actions : la mécréance, l'associationnisme et la désobéissance.
Parce qu'ils ont fait précédé ce qui entraîne le châtiment, et qu'ils n'y ont mêlé rien de ce qui apporte la récompense, ils seront remplis de désespoir, muets et impuissants, et les (faux dieux) de leur propre invention ; à savoir les soi-disant partenaires qui, prétendaient-ils, intercéderaient pour eux, seront perdus pour eux.

C'est pourquoi Allah dit : « **Et ils n'auront point d'intercesseurs parmi ceux qu'ils associaient [à Allah]**. » Autrement dit, ces polythéistes désavoueront ceux qu'ils associaient à Allah, et ceux qu'ils adoraient les désavoueront et diront :
« ... **Ceux contre qui la Parole se réalisera diront : « Voici, Seigneur, ceux que nous avons séduits. Nous les avons séduits comme nous nous sommes dévoyés nous-mêmes. Nous les désavouons devant Toi : ce n'est pas nous qu'ils adoraient**. » » (Al-Qassas 28 : 63)

Ils s'insulteront et s'éviteront les uns les autres, et ce jour-là, les gens du bien et les gens du mal seront divisés et séparés, tout comme leurs actions étaient séparées dans ce monde.

« **Ceux qui auront cru et accompli de bonnes œuvres**, » c'est-à-dire ceux qui ont cru en leur cœur et ont confirmé cette foi par des œuvres justes.

Ils seront honorés, comblés et « **se réjouiront dans un jardin** » regorgeant de plantes et de merveilles. Ils y trouveront le bonheur, savourant mets et boissons délicieuses, compagnie de personnes charmantes, serviteurs attentionnés, voix mélodieuses, sons enchanteurs, paysages magnifiques, brises légères, une joie et un plaisir indescriptibles.

« **Et quant à ceux qui n'auront pas cru**, » et renié les bienfaits d'Allah, auxquels nous ils ont répondu par l'ingratitude,
« …**et auront traité de mensonges Nos signes** » qui leur ont été apportés par Nos Messagers
« …**ainsi que la rencontre de l'au-delà, ceux-là seront emmenés au châtiment**. » L'enfer les entourera de toutes parts ; leurs visages seront brûlés par de l'eau bouillante qui leur transpercera les entrailles. Quelle différence immense il y aura entre les deux groupes ! Comment donc ceux qui jouiront du bonheur et ceux qui seront punis pourraient-ils être égaux ?

فَسُبْحَٰنَ ٱللَّهِ حِينَ تُمْسُونَ وَحِينَ تُصْبِحُونَ ﴿١٧﴾

30-17. Glorifiez Allah donc, soir et matin !

وَلَهُ ٱلْحَمْدُ فِى ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ وَعَشِيًّا وَحِينَ تُظْهِرُونَ ﴿١٨﴾

30-18. À Lui toute louange dans les cieux et la terre, dans l'après-midi et au milieu de la journée.

يُخْرِجُ ٱلْحَىَّ مِنَ ٱلْمَيِّتِ وَيُخْرِجُ ٱلْمَيِّتَ مِنَ ٱلْحَىِّ وَيُحْىِ ٱلْأَرْضَ بَعْدَ مَوْتِهَا ۚ وَكَذَٰلِكَ تُخْرَجُونَ ﴿١٩﴾

30-19. Du mort, Il fait sortir le vivant, et du vivant, Il fait sortir le mort. Et Il redonne la vie à la terre après sa mort. Et c'est ainsi que l'on vous fera sortir (à la résurrection).

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous enseigne qu'Il est au-dessus de tout défaut et de toute imperfection, Il est au-dessus de toute sa création car aucune ne lui ressemble. Il ordonne à Ses serviteurs de Le glorifier matin et soir, midi et soir.

Ces cinq moments sont les horaires des cinq prières quotidiennes. Allah ordonne à Ses serviteurs de Le glorifier et de Le louer à ces moments-là, ce qui inclut les prières obligatoires, telles que les cinq prières quotidiennes requises à ces heures, et les prières recommandées ou encouragées, comme les

invocations (adhkâr) à réciter matin et après les prières obligatoires, ainsi que les prières surérogatoires qui accompagnent les prières obligatoires. En effet, ces moments qu'Allah a choisis pour les prières obligatoires sont meilleurs que les autres.

Par conséquent, glorifier et louer Allah, et L'adorer, à ces moments-là, est préférable à tout autre moment. En réalité, l'adoration, même sans la formule « Soubhanallah (Gloire à Allah), » est ; si elle est sincère, une forme de glorification d'Allah par nos actes, une affirmation de Son unicité et la reconnaissance qu'aucune créature ne mérite la dévotion sincère qui Lui est due.

« **Du mort, Il fait sortir le vivant** » comme Il fait sortir la plante de la terre morte, le maïs de la graine, l'arbre de la graine, le poussin de l'œuf, le croyant du mécréant, et ainsi de suite.
« …**et du vivant, Il fait sortir le mort** » comme dans le cas inverse de ceux mentionnés ci-dessus.
« **Et Il redonne la vie à la terre après sa mort**. » Ainsi, Il fait tomber la pluie au moment où la terre est morte et sans vie, puis lorsqu'Il fait tomber la pluie sur elle, elle s'agite et gonfle, et produit de belles plantes de toutes sortes (« **Ô hommes ! Si vous doutez au sujet de la Résurrection, c'est Nous qui vous avons créés de terre, puis d'une goutte de sperme, puis d'une adhérence puis d'un embryon [normalement] formé aussi bien qu'informe pour vous montrer [Notre Omnipotence] et Nous déposerons dans les matrices ce que Nous voulons jusqu'à un terme fixé. Puis Nous vous en sortirons [à l'état] de bébé, pour qu'ensuite vous atteignez votre maturité. Il en est parmi vous qui meurent [jeunes] tandis que d'autres parviennent au plus vil de l'âge si bien qu'ils ne savent plus rien de ce qu'ils connaissaient auparavant. De même tu vois la terre desséchée : dès que Nous y faisons descendre de l'eau elle remue, se gonfle, et fait pousser toutes sortes de splendides couples de végétaux**. » 22 : 5).

« **Et c'est ainsi que l'on vous fera sortir (à la résurrection)**. » Ceci apporte une preuve définitive et claire que Celui qui donne vie à la terre après sa mort donnera aussi vie aux morts.

D'un point de vue rationnel, il n'y a aucune différence entre les deux situations, et il n'y a aucune raison de considérer l'une comme improbable quand on peut constater l'autre.

وَمِنْ ءَايَـٰتِهِۦٓ أَنْ خَلَقَكُم مِّن تُرَابٍ ثُمَّ إِذَآ أَنتُم بَشَرٌ تَنتَشِرُونَ ﴿٢٠﴾

30-20. Parmi Ses signes : Il vous a créés de terre, - puis, vous voilà des hommes qui se dispersent [dans le monde].

وَمِنْ ءَايَـٰتِهِۦٓ أَنْ خَلَقَ لَكُم مِّنْ أَنفُسِكُمْ أَزْوَٰجًا لِّتَسْكُنُوٓا۟ إِلَيْهَا وَجَعَلَ بَيْنَكُم مَّوَدَّةً وَرَحْمَةً ۚ إِنَّ فِى ذَٰلِكَ لَـَٔايَـٰتٍ لِّقَوْمٍ يَتَفَكَّرُونَ ﴿٢١﴾

30-21. Et parmi Ses signes Il a créé de vous, pour vous, des épouses pour que vous viviez en tranquillité avec elles et Il a mis entre vous de l'affection et de la bonté. Il y a en cela des preuves pour des gens qui réfléchissent.

Voici le début d'une liste des signes d'Allah qui témoignent de Son unicité, de Sa grandeur parfaite, de Sa volonté toujours accomplie, de Sa puissance infinie, de la beauté de Sa création et de l'immensité de Sa miséricorde et de Sa bonté.

« **Parmi Ses signes : Il vous a créés de terre** » ; cela fait référence à la création de l'origine de l'humanité, à savoir Adam (‘aleyhi salam).
« …**puis, vous voilà des hommes qui se dispersent [dans le monde]** » ; c'est-à-dire que Celui qui vous a créés d'une seule origine et d'une seule substance vous a dispersés sur toute la terre. En cela, il y a des signes que Celui qui vous a créés de cette origine et vous a dispersés sur toute la terre est le Seigneur digne d'adoration, le Souverain digne de louanges, le Très Miséricordieux, le Très Aimant, qui te ramèneras à la vie en te ressuscitant après la mort.

« **Parmi Ses signes** » qui témoignent de Sa miséricorde et de Sa sollicitude envers Ses serviteurs, ainsi que de Sa grande sagesse et de Sa connaissance infinie
« **Il a créé de vous, pour vous, des épouses** » qui vous sont agréables et avec lesquelles vous vous sentez en harmonie et avec lesquelles vous êtes compatibles.
« …**pour que vous viviez en tranquillité avec elles et Il a mis entre vous de l'affection et de la bonté** » à cause de ce qui résulte d'un mariage d'amour et de compassion.

Ainsi, un homme trouvera auprès de sa femme le plaisir physique, la joie d'avoir et d'élever des enfants, et le réconfort auprès d'elle. On ne trouve généralement entre deux personnes ce qui unit des époux unis par l'amour et la compassion.

« **Il y a en cela des preuves pour des gens qui réfléchissent** » et utilisent leur esprit pour méditer sur les signes d'Allah, et dans une chose ils trouvent une indication d'une autre.

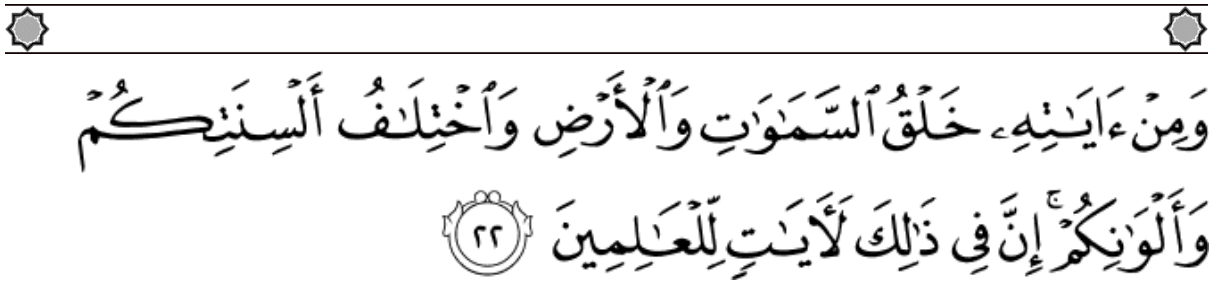

30-22. Et parmi Ses signes la création des cieux et de la terre et la variété de vos idiomes et de vos couleurs. Il y a en cela des preuves pour les savants.

Ceux qui possèdent la science sont ceux qui comprennent, tirent des leçons et méditent sur les signes. Ces signes sont nombreux, parmi lesquels la création des cieux et de la terre et de tout ce qu'ils contiennent. Cela témoigne de la grandeur de l'autorité d'Allah et de la perfection de Sa puissance puisqu'Il a créé ces merveilles. Cela témoigne également de Sa sagesse parfaite, de par leur précision ; et de l'immensité de Son savoir, car le Créateur ne peut ignorer ce qu'Il a créé.

« **Ne connaît-Il pas ce qu'Il a créé alors que c'est Lui le Compatissant, le Parfaitement Connaisseur**. » (Al-Moulk 67 : 14)

Cela témoigne également de l'immensité de Sa miséricorde et de Sa grâce, en raison des nombreux bienfaits que recèle Sa création, et cela indique qu'Il est Celui qui choisit ce qu'Il veut, compte tenu de la diversité et des particularités de chaque chose. Cela souligne enfin le fait que Lui seul mérite d'être adoré et que Son unicité doit être affirmée, car Lui seul crée, et Lui seul doit donc être adoré.

Allah attire notre attention sur toutes ces preuves rationnelles et nous enjoint d'y réfléchir et d'en tirer des leçons.

De même, il y a un signe dans « **et la variété de vos idiomes et de vos couleurs**, » dont la variété est immense malgré une origine unique et malgré le fait que les sons émis par les voix humaines proviennent du même endroit. Malgré cela, vous ne trouverez pas deux voix ou deux couleurs parfaitement identiques. Au contraire, vous constaterez des différences qui vous permettront de les

distinguer. Ceci témoigne de la perfection de Sa puissance et nous montre que Sa volonté est toujours accomplie.

Un aspect de Sa sollicitude et de Sa miséricorde envers Ses esclaves est qu'Il a décrété ces différences afin que les choses ne se ressemblent pas trop, ce qui entraînerait la confusion et serait préjudiciable aux intérêts des gens.

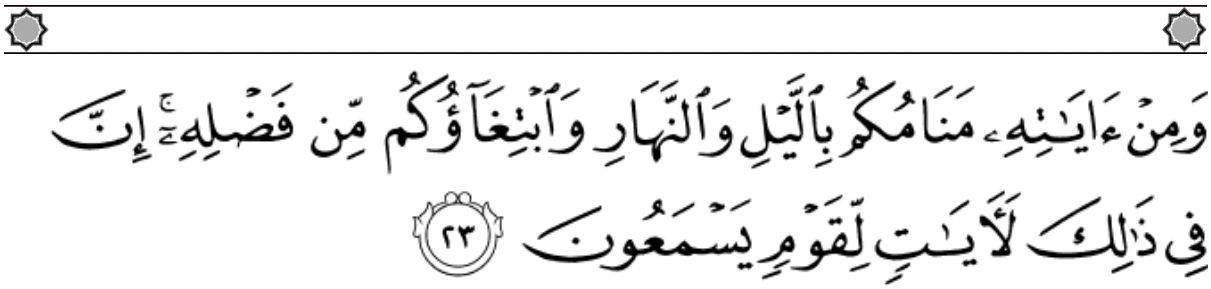

30-23. Et parmi Ses signes votre sommeil la nuit et le jour, et aussi votre quête de Sa grâce. Il y a en cela des preuves pour des gens qui entendent.

Autrement dit, ils écoutent attentivement en réfléchissant aux significations et aux signes.

Ceci témoigne de la miséricorde d'Allah, comme Il dit ailleurs :
« **C'est de par Sa miséricorde qu'Il vous a assigné la nuit et le jour : pour que vous vous y reposiez et cherchiez de Sa grâce, et afin que vous soyez reconnaissants**. » (Al-Qassas 28 : 73)

Cela témoigne également de Sa sagesse parfaite car Sa sagesse enseigne que les hommes doivent tantôt se reposer, tantôt vaquer à leurs occupations, en veillant à leurs intérêts religieux et matériels. Ceci n'est possible que par l'alternance du jour et de la nuit, Et le Seul qui agit ainsi est le Seul digne d'adoration.

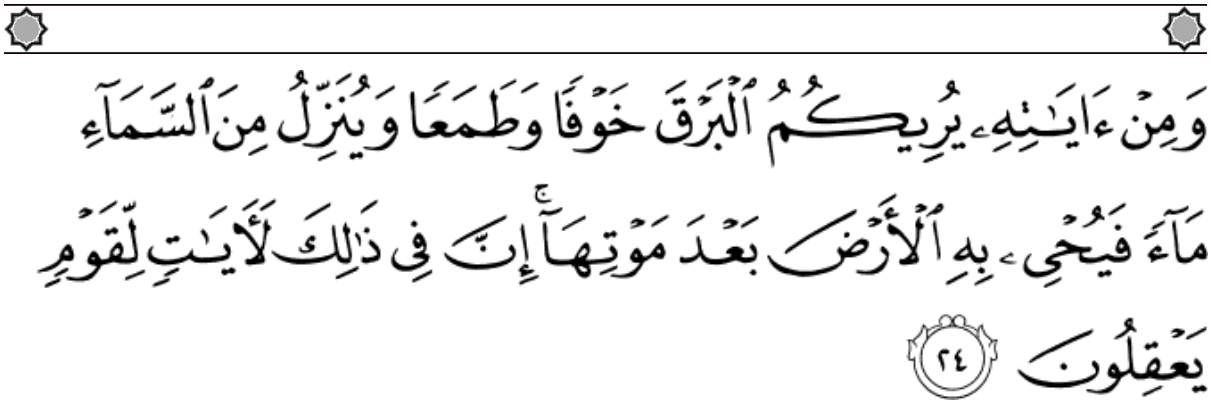

30-24. Et parmi Ses signes Il vous montre l'éclair avec crainte (de la foudre) et espoir (de la pluie), et fait descendre du ciel une eau avec laquelle Il redonne la vie à la terre après sa mort. Il y a en cela des preuves pour des gens qui raisonnent.

L'un de Ses signes est la pluie qu'Il fait descendre sur vous, grâce à laquelle la terre et les hommes sont revigorés. Avant la pluie, Il leur en montre les signes précurseurs : le tonnerre et les éclairs, qui suscitent à la fois crainte et espoir.

« **Il y a en cela des preuves** » de l'infinie bonté de Sa bonté, de l'immensité de Sa connaissance, de la perfection de Sa précision et de la grandeur de Sa sagesse. Cela indique qu'Il redonnera vie aux morts, tout comme Il redonne vie à la terre après sa mort.
« …**pour des gens qui raisonnent**, » c'est-à-dire celles qui ont l'esprit capable de comprendre ce qu'elles entendent, voient et dont elles se souviennent, et qui peuvent saisir le sens de ces preuves.

وَمِنْ ءَايَٰتِهِۦٓ أَن تَقُومَ ٱلسَّمَآءُ وَٱلْأَرْضُ بِأَمْرِهِۦ ۚ ثُمَّ إِذَا دَعَاكُمْ دَعْوَةً
مِّنَ ٱلْأَرْضِ إِذَآ أَنتُمْ تَخْرُجُونَ ﴿٢٥﴾

30-25. Et parmi Ses signes le ciel et la terre sont maintenus par Son ordre ; ensuite lorsqu'Il vous appellera d'un appel, voilà que de la terre vous surgirez.

وَلَهُۥ مَن فِى ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ ۖ كُلٌّ لَّهُۥ قَٰنِتُونَ ﴿٢٦﴾

30-26. À Lui tous ceux qui sont dans les cieux et la terre : tous Lui sont entièrement soumis.

وَهُوَ ٱلَّذِى يَبْدَؤُا۟ ٱلْخَلْقَ ثُمَّ يُعِيدُهُۥ وَهُوَ أَهْوَنُ عَلَيْهِ ۚ وَلَهُ ٱلْمَثَلُ
ٱلْأَعْلَىٰ فِى ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ ۚ وَهُوَ ٱلْعَزِيزُ ٱلْحَكِيمُ ﴿٢٧﴾

30-27. Et c'est Lui qui commence la création puis la refait ; et cela Lui est plus facile. Il a la transcendance absolue dans les cieux et sur la terre. C'est Lui le Tout Puissant, le Sage.

L'un des plus grands signes de Son autorité est le maintien et la stabilité des cieux et de la terre par Son commandement. C'est pourquoi ils ne tremblent pas et le ciel ne s'effondre pas sur la terre. Sa

puissance infinie, par laquelle Il soutient les cieux et la terre afin qu'ils ne s'écroulent pas, est aussi celle par laquelle, lorsqu'Il les appelle à sortir de terre, ils surgissent aussitôt.

« **La création des cieux et de la terre est quelque chose de plus grand que la création des gens. Mais la plupart des gens ne savent pas**. » (Ghâfir 40 : 57)

« **À Lui tous ceux qui sont dans les cieux et la terre : tous Lui sont entièrement soumis**. » Tous sont Sa création et Ses serviteurs, et Il les gouverne sans que personne ne puisse Le contester, L'aider ou s'opposer à Lui. Tous sont soumis à Sa majesté, se soumettant à Sa perfection.

« **Et c'est Lui qui commence la création puis la refait** », c'est-à-dire que répéter la création après leur mort « **Lui est plus facile** » que leur création originelle. Ceci est du point de vue de l'esprit humain. Ainsi, de même que vous affirmez qu'Il est capable d'être à l'origine de la création, il est plus approprié d'affirmer qu'Il est capable de la répéter, ce qui est plus facile.

Après avoir mentionné ces grands signes dont ceux qui le veulent peuvent tirer des leçons, dont les croyants peuvent être exhortés et dont les bien-guidés peuvent accroître leur perspicacité, Allah aborde maintenant un point important :
« **Il a la transcendance absolue dans les cieux et sur la terre**. » Cela se rapporte à tous les attributs de perfection, car Il est le degré le plus parfait de chaque attribut, et en ce qui concerne Ses serviteurs, l'amour le plus parfait et la soumission la plus parfaite envers Lui résident dans le cœur de Ses serviteurs sincères, et le plus haut degré de vénération est atteint lorsqu'ils se souviennent de Lui et L'adorent.

Ainsi, lorsque les savants évoquent les attributs divins, ils recourent à l'analogie de ce qui est le plus approprié. Ils affirment : quel que soit l'attribut parfait que l'on trouve chez les êtres créés, le Créateur de cet attribut est plus digne de le posséder d'une manière que nul autre ne partage avec Lui ; quelles que soient les imperfections que l'on trouve chez les êtres créés, il est plus juste de déclarer que le Créateur les transcende (Il est plus approprié de déclarer que le Créateur est bien au-dessus d'eux).

« **C'est Lui le Tout Puissant, le Sage**, » c'est-à-dire qu'à Lui appartiennent la puissance parfaite et la grande sagesse. Par Sa puissance Il a créé toutes choses et donné Ses commandements, et par Sa sagesse Il a perfectionné tout ce qu'Il a créé et a promulgué les meilleures lois et décrets.

ضَرَبَ لَكُم مَّثَلًا مِّنْ أَنفُسِكُمْ ۖ هَل لَّكُم مِّن مَّا مَلَكَتْ أَيْمَٰنُكُم
مِّن شُرَكَآءَ فِى مَا رَزَقْنَٰكُمْ فَأَنتُمْ فِيهِ سَوَآءٌ تَخَافُونَهُمْ
كَخِيفَتِكُمْ أَنفُسَكُمْ ۚ كَذَٰلِكَ نُفَصِّلُ ٱلْءَايَٰتِ لِقَوْمٍ
يَعْقِلُونَ ﴿٢٨﴾

30-28. Il vous a cité une parabole de vous-mêmes : Avez-vous associé vos esclaves à ce que Nous vous avons attribué en sorte que vous soyez tous égaux [en droit de propriété] et que vous les craignez[1] [autant] que vous vous craignez mutuellement ? C'est ainsi que Nous exposons Nos versets pour des gens qui raisonnent.

بَلِ ٱتَّبَعَ ٱلَّذِينَ ظَلَمُوٓا۟ أَهْوَآءَهُم بِغَيْرِ عِلْمٍ ۖ فَمَن يَهْدِى مَنْ
أَضَلَّ ٱللَّهُ ۖ وَمَا لَهُم مِّن نَّٰصِرِينَ ﴿٢٩﴾

30-29. Ceux qui ont été injustes ont plutôt suivi leurs propres passions, sans savoir. Qui donc peut guider celui qu'Allah égare ? Et ils n'ont pas pour eux, de protecteur.

C'est là une image qu'Allah, Exalté et Loué soit-Il, donne de la nature abominable du polythéisme. C'est une image tirée de leur propre vie, qui ne demande pas beaucoup d'effort pour être comprise.

« **Avez-vous associé vos esclaves à ce que Nous vous avons attribué en sorte que vous soyez tous égaux [en droit de propriété]** ? » Autrement dit, certains de vos esclaves partagent-ils avec vous vos provisions de telle sorte que vous considériez avoir des droits égaux à leur égard ?

« …**et que vous les craignez [autant] que vous vous craignez mutuellement** ? » C'est-à-dire comme des hommes libres qui sont en réalité associés, et qui redoutent de partager les biens, chacun prenant sa part ? Il n'en est rien ; aucun de vos esclaves n'est associé aux biens qu'Allah, Exalté soit-Il, vous a accordés.

[1] Ce que signifie la crainte mutuelle, c'est lorsque deux hommes libres possèdent des parts égales d'une richesse et que l'un craint que l'autre ne prenne plus que sa part légitime, le privant ainsi de sa part de cette richesse.

De plus, ce n'est pas vous qui avez créé ces esclaves ni qui leur avez assuré leur subsistance, et ils sont esclaves d'Allah comme vous. Comment pouvez-vous donc accepter d'associer à Allah, parmi Ses créations, un être que vous considérez comme Son égal et digne d'adoration, alors que vous n'acceptez pas que vos esclaves vous soient égaux ?

Voilà ce qui est le plus étrange et qui témoigne le plus de la folie de ceux qui associent des partenaires à Allah ; cela indique que ce qu'il prend pour dieu est faux et voué à décliner, n'est pas égal à Allah et n'a aucun droit d'être adoré.

« **C'est ainsi que Nous exposons Nos versets pour des gens qui raisonnent**, » au moyen de comparaisons, aux gens doués d'intelligence qui comprennent et reconnaissent la réalité des choses. Quant à ceux qui ne comprennent pas, même si les révélations leur sont expliquées et que des preuves leur sont présentées, ils n'ont pas l'esprit rationnel nécessaire pour comprendre ce qui leur est présenté. C'est aux gens raisonnables et doués d'intelligence qu'il faut s'adresser.

Une fois établi, par cette comparaison, que celui qui considère d'autres divinités comme des associés à Allah, qu'il adore et en qui il place sa confiance, est totalement dans l'erreur, il devient clair que le fondement même de cette conception est erroné. Ce qui l'a conduit à adopter cette fausse idée, c'est plutôt le fait de suivre ses caprices et ses désirs. C'est pourquoi Allah dit :
« **Ceux qui ont été injustes ont plutôt suivi leurs propres passions, sans savoir**. » Ceux qui manquent de pensée rationnelle se sont laissés guider par leurs caprices et leurs désirs, et ils ont adopté une idée manifestement erronée et contraire à la pensée rationnelle, qui sera rejetée par la nature humaine saine, sans aucune connaissance ni preuve qui ait conduit à cette idée.

« **Qui donc peut guider celui qu'Allah égare** ? » Autrement dit, ne soyez pas surpris qu'ils ne soient pas guidés car Allah les a égarés à cause de leurs méfaits, et il n'y a aucun moyen de guider ceux qu'Allah a égarés parce que nul ne peut s'opposer à Allah ni contester Son règne.

« **Et ils n'ont pas pour eux, de protecteur** » pour les aider lorsque le décret de punition sera exécuté et que leurs liens avec les autres seront rompus.

فَأَقِمْ وَجْهَكَ لِلدِّينِ حَنِيفًا ۚ فِطْرَتَ ٱللَّهِ ٱلَّتِى فَطَرَ ٱلنَّاسَ عَلَيْهَا ۚ لَا
تَبْدِيلَ لِخَلْقِ ٱللَّهِ ۚ ذَٰلِكَ ٱلدِّينُ ٱلْقَيِّمُ وَلَٰكِنَّ أَكْثَرَ
ٱلنَّاسِ لَا يَعْلَمُونَ ﴿٣٠﴾

30-30. Dirige tout ton être vers la religion exclusivement [pour Allah], telle est la nature qu'Allah a originellement donnée aux hommes - pas de changement à la création d'Allah -. Voilà la religion de droiture ; mais la plupart des gens ne savent pas.

۞ مُنِيبِينَ إِلَيْهِ وَٱتَّقُوهُ وَأَقِيمُوا۟ ٱلصَّلَوٰةَ وَلَا تَكُونُوا۟ مِنَ
ٱلْمُشْرِكِينَ ﴿٣١﴾

30-31. Revenez repentants vers Lui ; craignez-Le, accomplissez la Ṣalāt et ne soyez pas parmi les associateurs,

مِنَ ٱلَّذِينَ فَرَّقُوا۟ دِينَهُمْ وَكَانُوا۟ شِيَعًا ۖ كُلُّ حِزْبٍۭ بِمَا لَدَيْهِمْ
فَرِحُونَ ﴿٣٢﴾

30-32. parmi ceux qui ont divisé leur religion et sont devenus des sectes, chaque parti exultant de ce qu'il détenait.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, enjoint une dévotion sincère envers Lui seul dans toutes les situations et une adhésion exclusive à Sa religion.

« **Dirige tout ton être vers la religion exclusivement [pour Allah], telle est la nature qu'Allah a originellement donnée aux hommes**, » c'est-à-dire, tournez-vous vers la vraie religion, qui est l'Islam, la foi (iman), l'excellence (ihsan) et concentrez-vous sur elle, en vous y consacrant de tout votre cœur et en y mettant tous vos efforts pour établir les commandements extérieurs de la foi, tels que la prière, la zakât, le jeûne, le Hajj, etc., et ses commandements intérieurs, tels qu'aimer Allah, Le craindre, placer son espoir en Lui, se tourner vers Lui, et s'efforcer de perfectionner tout ce que vous faites, tant extérieurement qu'intérieurement, en matière de religion, et adorer Allah comme si vous pouviez Le voir, car si vous ne Le voyez pas, Lui, en vérité, Vous voit.

Ce que Nous vous avons prescrit est la disposition naturelle qu'Allah Exalté a insufflée à l'humanité. Il a implanté dans leurs cœurs une inclination à trouver cela beau et à trouver tout le reste laid. Allah a implanté dans le cœur de tous les hommes une inclination pour tous les préceptes de l'Islam, tant extérieurs qu'intérieurs, de sorte qu'ils sont naturellement enclins à aimer la vérité et à lui donner la priorité. Telle est la véritable nature de l'homme.

Si quelqu'un ne se conforme pas à ce principe, c'est à cause d'un événement qui a affecté sa nature profonde et l'a modifiée, comme l'a dit le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) :
« *Chaque enfant naît dans l'état originelle de fitrah (l'état naturel de l'homme, c'est-à-dire l'Islam), puis ses parents en font un juif, un chrétien ou un mage.* » (Boukhari)

« **Pas de changement à la création d'Allah**. » Autrement dit, personne ne peut modifier la création d'Allah, altérer la nature d'un être créé et en faire quelque chose de différent de ce qu'Allah a créé.
« **Voilà** » que Nous avons prescrit à l'homme
« …**la religion de droiture**, » c'est-à-dire le droit chemin qui mène à Allah et à Son Paradis. Quiconque adhère exclusivement et sincèrement à la vraie foi du monothéisme suit le droit chemin dans tous ses préceptes et détails.
« **Mais la plupart des gens ne savent pas**. » Ils ne reconnaissent donc pas la bonne religion, et s'ils la reconnaissent, ils ne la suivent pas.

« **Revenez repentants vers Lui ; craignez-Le**, » : ceci explique ce que signifie adhérer exclusivement et sincèrement à la vraie foi monothéiste. Il s'agit de se tourner vers Allah et de développer des sentiments qui incitent à faire ce qui lui plaît, car cela conduit à la mise en pratique des aspirations du cœur. Cela inclut les actes d'adoration, tant extérieurs qu'intérieurs. On ne peut y parvenir pleinement qu'en s'abstenant de toute désobéissance, qu'elle soit extérieure ou intérieure. C'est pourquoi Allah dit : « **craignez-Le**, » ce qui implique d'accomplir ce qui est prescrit et de s'abstenir de ce qui est interdit.

Parmi les actes prescrits, Allah cite en particulier la prière, car elle appelle à se tourner vers Lui et à Le craindre, comme Allah le dit ailleurs :
« **Récite ce qui t'est révélé du Livre et accomplis la Ṣalāt. En vérité la Ṣalāt préserve de la turpitude et du blâmable.** » (Al-'Ankabout 29 : 45)

Cela permet d'atteindre la piété ou la crainte d'Allah. Puis Allah dit :
« ... **Le rappel d'Allah est certes ce qu'il y a de plus grand. Et Allah sait ce que vous faites**. » (Al-'Ankabout 29 : 45)

Cela nous encourage à nous tourner vers Lui.

Et Allah mentionne spécifiquement l'élément essentiel de ce qui est interdit, avec lequel aucune bonne action n'est acceptable, à savoir l'association d'associés à Lui : « **et ne soyez pas parmi les associateurs**, » car l'association d'associés à Allah est contraire à l'idée de se tourner vers Allah, dont l'essence est la sincérité envers Lui seul sous tous ses aspects.

Puis Il décrit la nature de ceux qui Lui associent des associés, les critiquant et les condamnant, en disant : « **parmi ceux qui ont divisé leur religion**, » alors qu'il n'y a qu'une seule religion, et que son fondement est le culte d'Allah seul. Mais ces polythéistes divergeaient à ce sujet : les uns adorent des idoles et des images, les autres adorent le soleil et la lune, les autres encore adorent les saints et les vertueux ; les uns sont juifs et les autres chrétiens.

C'est pourquoi Allah dit : « **et sont devenus des sectes**, » c'est-à-dire que chaque groupe s'est réuni, lié et uni sur la base de leurs efforts pour soutenir ce qu'ils ont de faux, et s'opposer et combattre les autres.

« …**chaque parti exultant de ce qu'il détenait** » ses croyances et idées contraires aux enseignements des Messagers. Ils s'en réjouissent et considèrent leurs croyances comme la vérité, tandis que celles des autres sont fausses. Ceci est un avertissement aux musulmans : il ne faut pas se diviser ni se scinder en groupes, chacun soutenant aveuglément ses propres croyances, de peur de devenir comme les polythéistes. Or, la religion est une, le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) est unique et Dieu est unique.

Sur la plupart des questions religieuses, il existe un consensus parmi les savants et les Imams, et Allah a tissé des liens de fraternité et les a renforcés entre les croyants. Alors pourquoi tout cela est-il ignoré ou nié ? Pourquoi observe-t-on des divisions et des dissensions parmi les musulmans, alimentées par des différences subtiles et mineures qui les amènent à se considérer mutuellement comme égarés et à se distinguer les uns des autres ?

N'est-ce pas là le fruit des efforts de Shaytân pour atteindre l'un de ses plus grands objectifs, par lequel il complote contre les musulmans ? L'effort visant à unir les musulmans et à surmonter les divisions qui les traversent, divisions fondées sur ces faux principes, n'est-il pas le meilleur jihad pour la cause d'Allah et la meilleure des actions qui nous rapprochent de Lui ?

Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, a ordonné aux croyants de se tourner vers Lui ; et ce retour à Lui est prescrit comme un acte volontaire, à accomplir aussi bien dans l'épreuve que dans la facilité, dans

l'abondance que dans la contrainte, Il évoque maintenant le type de retour à Lui qui survient par obligation, c'est-à-dire lorsque les gens sont confrontés à la calamité et à la détresse. Une fois l'épreuve passée, ils oublient de se tourner vers Lui. Et cela n'est pas bon.

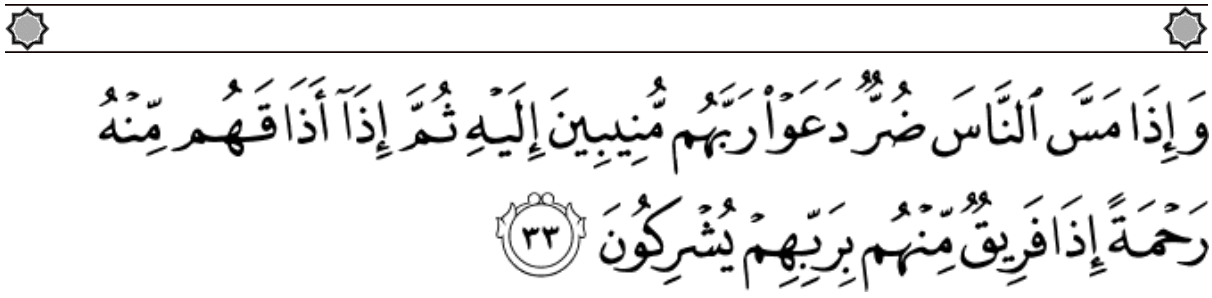

30-33. Et quand un mal touche les gens, ils invoquent leur Seigneur en revenant à Lui repentants. Puis s'Il leur fait goûter de Sa part une miséricorde, voilà qu'une partie d'entre eux donnent à leur Seigneur des associés,

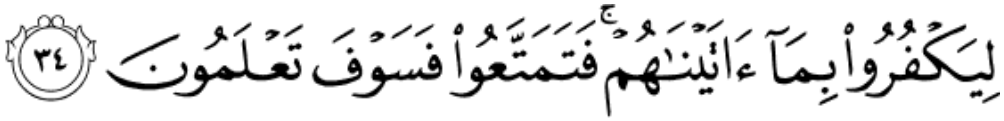

30-34. en sorte qu'ils deviennent ingrats envers ce que Nous leur avons donné. « Et jouissez donc. Vous saurez bientôt. »

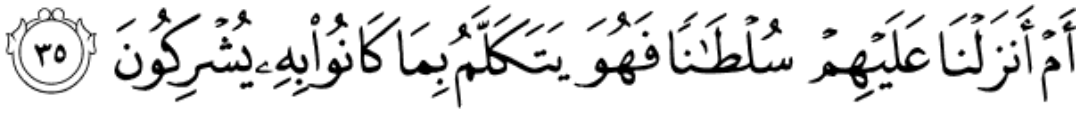

30-35. Avons-Nous fait descendre sur eux une autorité (un Livre) telle qu'elle parle de ce qu'ils Lui associaient?

« **Et quand un mal touche les gens** » comme la maladie, la peur de la mort, etc.
« …**ils invoquent leur Seigneur en revenant à Lui repentants** » et à ce moment-là ils oublient tout ce qu'ils Lui ont associé car ils savent que nul autre qu'Allah ne peut accorder le soulagement du malheur.

« **Puis s'Il leur fait goûter de Sa part une miséricorde**, » les guérit de leurs maladies et les délivre de leurs craintes,
« …**voilà qu'une partie d'entre eux donnent à leur Seigneur des associés**. » Autrement dit, ils renient leur repentir et Lui associent ceux qui ne les ont ni protégés ni aidés, et qui ne peuvent ni les appauvrir ni les enrichir. C'est là une ingratitude envers Allah Exalté pour Ses bienfaits, lorsqu'Il les a sauvés, délivrés des épreuves et soulagés de leurs difficultés. N'auraient-ils pas dû, face à cette immense grâce, Lui rendre grâce et Lui rester fidèles en toutes circonstances ?

« **Avons-Nous fait descendre sur eux une autorité** » c'est-à-dire une preuve manifeste « …**telle qu'elle parle de ce qu'ils Lui associaient** ?, » et leur a dit : soyez fermes dans votre association d'associés à Lui et persistez dans vos doutes, car ce que vous suivez est la vérité et ce à quoi les Messagers vous appellent est le mensonge ?

Ont-ils l'autorité nécessaire pour s'en tenir fermement à leur association d'associés à Allah ? Ou bien les preuves rationnelles et textuelles, les Livres divinement révélés, les nobles Messagers et les hommes les plus éminents n'ont-ils pas formellement interdit cela et mis en garde contre le fait de suivre la voie qui y conduit, et n'ont-ils pas statué que celui qui agit ainsi est corrompu dans sa pensée et dans ses croyances ?

L'attribution d'associés à Allah par ces gens, sans aucune preuve ni fondement, repose uniquement sur leurs propres caprices et désirs et sur les incitations de Shaytân.

وَإِذَآ أَذَقْنَا ٱلنَّاسَ رَحْمَةً فَرِحُوا۟ بِهَا ۖ وَإِن تُصِبْهُمْ سَيِّئَةٌۢ بِمَا قَدَّمَتْ
أَيْدِيهِمْ إِذَا هُمْ يَقْنَطُونَ ﴿٣٦﴾

30-36. Et quand Nous faisons goûter une miséricorde aux gens, ils en exultent. Mais si un malheur les atteint à cause de ce que leurs propres mains ont préparé, voilà qu'ils désespèrent.

أَوَلَمْ يَرَوْا۟ أَنَّ ٱللَّهَ يَبْسُطُ ٱلرِّزْقَ لِمَن يَشَآءُ وَيَقْدِرُ ۚ إِنَّ فِى ذَٰلِكَ لَـَٔايَٰتٍ
لِّقَوْمٍ يُؤْمِنُونَ ﴿٣٧﴾

30-37. N'ont-ils pas vu qu'Allah dispense Ses dons ou les restreint à qui Il veut ? Il y a en cela des preuves pour des gens qui croient.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous parle de la nature de la plupart des gens dans les moments de facilité comme dans les moments difficiles : si Allah leur donne un avant-goût de la miséricorde sous la forme d'une bonne santé, de richesse, de victoire et autres, ils s'en réjouissent de manière excessive mais ce n'est pas la joie de la gratitude et de l'appréciation pour les bienfaits d'Allah.

« **Mais si un malheur les atteint**, » c'est-à-dire, tout ce qui les attriste, qui est
« …**à cause des actes que leurs propres mains ont commis** » à savoir des actes de désobéissance et de péché
« …**voilà qu'ils désespèrent** » et pensent que la pauvreté, la maladie, etc., ne prendront jamais fin. Cela témoigne de leur ignorance et de leur manque de connaissances.

« **N'ont-ils pas vu qu'Allah dispense Ses dons ou les restreint à qui Il veut** ? » Désespérer après avoir su que le bien et le mal viennent d'Allah et que les bienfaits, abondants ou non, sont accordés par Son décret, est inapproprié. Ainsi, le sage ne regarde pas seulement les causes ; il regarde plutôt Celui qui les a créées. C'est pourquoi Allah dit : « **Il y a en cela des preuves pour des gens qui croient**, » car ils comprennent le dessein d'Allah qui donne abondamment ou refuse à qui Il veut, et ils y voient la sagesse, la miséricorde et la générosité d'Allah, et comment Il souhaite que les gens se tournent vers Lui et Lui demandent toutes sortes de provisions.

فَـَٔاتِ ذَا ٱلْقُرْبَىٰ حَقَّهُۥ وَٱلْمِسْكِينَ وَٱبْنَ ٱلسَّبِيلِ ۚ ذَٰلِكَ خَيْرٌ لِّلَّذِينَ
يُرِيدُونَ وَجْهَ ٱللَّهِ ۖ وَأُو۟لَٰٓئِكَ هُمُ ٱلْمُفْلِحُونَ ﴿٣٨﴾

30-38. Donne donc au proche parent son dû, ainsi qu'au pauvre, et au voyageur en détresse. Cela est meilleur pour ceux qui recherchent la face d'Allah (Sa satisfaction) ; et ce sont eux qui réussissent.

وَمَآ ءَاتَيْتُم مِّن رِّبًا لِّيَرْبُوَا۟ فِىٓ أَمْوَٰلِ ٱلنَّاسِ فَلَا يَرْبُوا۟ عِندَ ٱللَّهِ ۖ وَمَآ
ءَاتَيْتُم مِّن زَكَوٰةٍ تُرِيدُونَ وَجْهَ ٱللَّهِ فَأُو۟لَٰٓئِكَ هُمُ ٱلْمُضْعِفُونَ ﴿٣٩﴾

30-39. Tout ce que vous donnerez à usure pour augmenter vos biens aux dépens des biens d'autrui ne les accroît pas auprès d'Allah, mais ce que vous donnez comme Zakāt, tout en cherchant la Face d'Allah (Sa satisfaction)... Ceux-là verront [leurs récompenses] multipliées.

Il s'agit donc de donner à ses proches ce qui leur est dû, selon leur degré de parenté et leurs besoins, conformément aux prescriptions et aux recommandations du Législateur. Cela inclut notamment le paiement des obligations alimentaires, les aumônes, les cadeaux, la bienveillance, les salutations

respectueuses, l'honneur, le pardon des erreurs et des paroles et actes offensants. Cela implique également de donner à celui qui est dans le besoin, accablé par la pauvreté et la misère, de quoi subvenir à ses besoins essentiels en nourriture, en eau et en vêtements.

« …**au voyageur en détresse**. » Le voyageur est l'étranger qui se trouve isolé en terre étrangère et qui est très probablement dans une situation désespérée car il n'a pas de biens sur lui et ne peut rien gagner, contrairement à celui qui est dans son pays qui, même sans richesse, peut généralement exercer sa profession, son commerce ou son artisanat et gagner suffisamment pour subvenir à ses besoins. C'est pourquoi Allah a attribué une part de la zakât à ceux qui sont dans le besoin et aux voyageurs.

« **Cela** » à savoir donner aux proches, aux nécessiteux et aux voyageurs ce qui leur est dû « **est meilleur pour ceux qui recherchent** » par-là « **la face d'Allah (Sa satisfaction)** » c'est-à-dire que cela apportera beaucoup de bien et une grande récompense, car c'est l'une des meilleures actions vertueuses et un acte de charité qui profite aux autres lorsqu'il est accompli au bon moment et au bon endroit, et accompagné de sincérité.

Si l'acte n'est pas accompli dans le but de rechercher l'agrément d'Allah, il n'est pas bon pour celui qui le donne, même s'il est bon et bénéfique pour celui qui le reçoit. Comme Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit ailleurs :
« **Il n'y a rien de bon dans la plus grande partie de leurs conversations secrètes, sauf si l'un d'eux ordonne une charité, une bonne action, ou une conciliation entre les gens. Et quiconque le fait, cherchant l'agrément d'Allah, à celui-là Nous donnerons bientôt une récompense énorme**. » (An-Nissâ' 4 : 114)

Cela signifie que les actes mentionnés ici sont bons car ils apportent un certain bénéfice à autrui, mais quiconque les accomplit en recherchant l'agrément d'Allah, Nous lui accorderons une immense récompense.

« …**et ce sont eux** » à savoir ceux qui accomplissent ces actes et d'autres pour la cause d'Allah « **qui réussissent** » car ils obtiendront la récompense d'Allah et seront sauvés de Son châtiment.

Après avoir mentionné les actes ; à savoir les types de dépenses, accomplis dans le but de Lui plaire, Allah mentionne maintenant les actes accomplis en vue d'un gain terrestre :
« **Tout ce que vous donnerez à usure pour augmenter vos biens aux dépens des biens d'autrui ne les accroît pas auprès d'Allah,** » c'est-à-dire donner de sa propre richesse en surplus, dans l'espoir d'accroître son patrimoine en retour, ne vaut pas la récompense d'Allah puisque cela manque de

sincérité. De tels actes, accomplis dans le but d'accroître son statut et de se mettre en valeur, ne sont pas récompensés par Allah.

« …**mais ce que vous donnez comme Zakāt, tout en cherchant la Face d'Allah (Sa satisfaction)**, » c'est-à-dire l'aumône qui vous purifie des mauvaises mœurs et des attitudes négatives, et qui purifie vos biens de l'avarice, et qui contribue à subvenir aux besoins du bénéficiaire,
« …**tout en cherchant** » ainsi « **la Face d'Allah (Sa satisfaction)... Ceux-là verront [leurs récompenses] multipliées. »** Ce sont ceux qui recherchent la satisfaction d'Allah de cette manière qui recevront une récompense multiple. Autrement dit, leur récompense sera multipliée, car ce qu'ils dépensent leur vaut une récompense auprès d'Allah, et Il la multipliera jusqu'à ce qu'elle devienne immense.

« …**mais ce que vous donnez comme Zakāt** » si le donateur donne l'aumône alors qu'il a des personnes à charge dans le besoin, ou qu'il a une dette non remboursée, mais qu'il privilégie l'aumône, cette aumône n'est pas une zakât (au sens d'une aumône qui purifie l'individu et ses biens, car le mot zakât vient d'une racine signifiant purification) pour laquelle il peut être récompensé, et l'aumône dans de tels cas est invalide selon les enseignements islamiques et ne remplit pas le but de purification de soi mentionné ailleurs dans le verset où Allah dit, louant une telle aumône :
« …**qui donne ses biens pour se purifier**. » (Al-Layl 92 : 18)

Donner de l'argent n'est pas une bonne chose en soi, à moins que cela ne soit fait dans un but de purification personnelle.

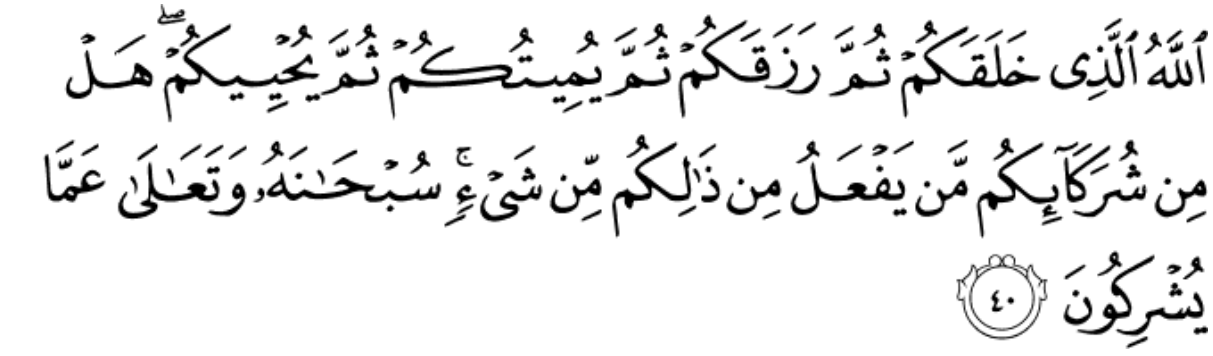
اللَّهُ الَّذِي خَلَقَكُمْ ثُمَّ رَزَقَكُمْ ثُمَّ يُمِيتُكُمْ ثُمَّ يُحْيِيكُمْ ۖ هَلْ
مِن شُرَكَائِكُم مَّن يَفْعَلُ مِن ذَٰلِكُم مِّن شَيْءٍ ۚ سُبْحَانَهُ وَتَعَالَىٰ عَمَّا
يُشْرِكُونَ ﴿٤٠﴾

30-40. C'est Allah qui vous a créés et vous a nourris. Ensuite Il vous fera mourir, puis Il vous redonnera vie. Y en a-t-il, parmi vos associés, qui fassent quoi que ce soit de tout cela ? Gloire à Lui ! Il transcende ce qu'on Lui associe.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous dit qu'Il est le Seul à vous avoir créés et à pourvoir à vos besoins ; Il nous fait mourir et nous donne la vie. Aucun des prétendus associés que les polythéistes invoquent n'a de part avec Allah en ces choses. Comment peuvent-ils donc associer à Celui qui seul accomplit toutes ces choses d'autres qui n'ont aucun contrôle sur elles ? Qu'Il soit Glorifié, Sanctifié et Exalté bien au-dessus de leurs prétendus associés. Cela ne Lui nuit en rien ; au contraire, les conséquences néfastes de leurs actes s'abattront sur eux.

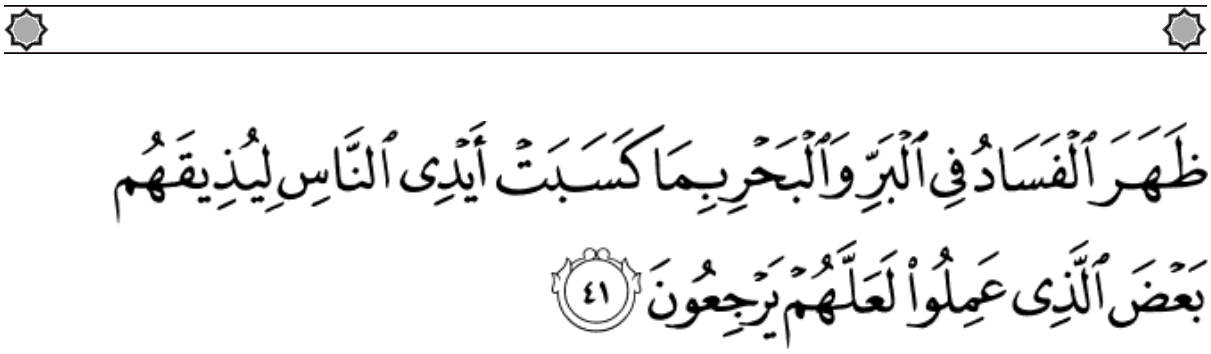

30-41. La corruption est apparue sur la terre et dans la mer[1] à cause de ce que les gens ont accompli de leurs propres mains ; afin qu'[Allah] leur fasse goûter une partie de ce qu'ils ont œuvré ; peut-être reviendront-ils (vers Allah).

Autrement dit, la corruption s'est manifestée sur terre et en mer, entraînant le déclin de leurs moyens de subsistance : ravages des récoltes, maladies et épidémies déciment la population, etc. Tout cela est dû à leurs actes de corruption, qui ont propagé la corruption à grande échelle.

Les événements mentionnés se sont produits afin qu'Allah leur fasse «**afin qu'[Allah] leur fasse goûter une partie de ce qu'ils ont œuvré**, » c'est-à-dire afin qu'ils réalisent qu'Il est Celui qui rétribue les gens pour leurs actions, leur donnant ainsi un avant-goût de la rétribution de leurs actes en ce monde,
« …**peut-être reviendront-ils (vers Allah)** » de leurs mauvaises actions, qui ont engendré tant de corruption et de mal, et qu'ils redressent leurs affaires.

Gloire à Celui qui, par Ses épreuves et Ses tribulations, accorde Ses bienfaits et Sa grâce par Ses châtiments. Autrement, s'Il leur avait fait goûter aux conséquences de leurs actes, Il n'aurait laissé aucune créature vivante sur la terre.

[1] Cela fait référence à la fréquence accrue de problèmes tels que la sécheresse, les incendies et les inondations, les mauvaises récoltes, la diminution des stocks de poissons, la stagnation des marchés et les difficultés à gagner sa vie. Ces problèmes sont dus aux fautes des hommes, notamment à la négligence et à la maltraitance de l'environnement.

قُلْ سِيرُوا۟ فِى ٱلْأَرْضِ فَٱنظُرُوا۟ كَيْفَ كَانَ عَـٰقِبَةُ ٱلَّذِينَ مِن قَبْلُ ۚ كَانَ أَكْثَرُهُم مُّشْرِكِينَ ﴿٤٢﴾

30-42. Dis : « Parcourez la terre et regardez ce qu'il est advenu de ceux qui ont vécu avant. La plupart d'entre eux étaient des associateurs. »

L'ordre de parcourir le pays comprend à la fois le voyage physique et le voyage mental ou intellectuel, au sens de la réflexion sur le destin des nations antérieures.

« **La plupart d'entre eux étaient des associateurs**, » et tu constateras que leur sort fut le pire de tous : un châtiment qui les a tous anéantis, les critiques et les malédictions de leurs successeurs, ainsi qu'une honte permanente. Prends donc garde de suivre leur exemple, de peur de subir le même sort, car la justice et la sagesse d'Allah s'appliquent en tout temps et en tout lieu.

فَأَقِمْ وَجْهَكَ لِلدِّينِ ٱلْقَيِّمِ مِن قَبْلِ أَن يَأْتِىَ يَوْمٌ لَّا مَرَدَّ لَهُۥ مِنَ ٱللَّهِ ۖ يَوْمَئِذٍ يَصَّدَّعُونَ ﴿٤٣﴾

30-43. Dirige tout ton être vers la religion de droiture, avant que ne vienne d'Allah un jour qu'on ne peut repousser. Ce jour-là [les gens] seront séparés[1] :

مَن كَفَرَ فَعَلَيْهِ كُفْرُهُۥ ۖ وَمَنْ عَمِلَ صَـٰلِحًا فَلِأَنفُسِهِمْ يَمْهَدُونَ ﴿٤٤﴾

30-44. Celui qui aura mécru subira [les conséquences] de son incroyance. Et quiconque aura œuvré en bien... C'est pour eux-mêmes qu'ils préparent (leur avenir),

[1] Ils seront séparés en deux groupes : l'un sera admis au Paradis et l'autre en enfer.

لِيَجْزِيَ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَعَمِلُوا۟ ٱلصَّٰلِحَٰتِ مِن فَضْلِهِۦٓ ۚ إِنَّهُۥ لَا يُحِبُّ ٱلْكَٰفِرِينَ ﴿٤٥﴾

30-45. afin qu'[Allah] récompense par Sa grâce ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres. En vérité, Il n'aime pas les mécréants.

C'est-à-dire, concentrez-vous de tout votre cœur, tournez-vous avec votre visage et efforcez-vous de tous vos efforts pour établir la vraie religion ; respectez ses commandements et ses interdictions avec le plus grand sérieux, accomplissez ses devoirs intérieurement et extérieurement, et hâtez-vous de tirer le meilleur parti de votre temps, de votre vie et de votre jeunesse.
« …**avant que ne vienne d'Allah un jour qu'on ne peut repousser** » à savoir le Jour de la Résurrection, Car lorsqu'il surviendra, il sera inévitable et nul ne disposera d'un délai supplémentaire pour accomplir de bonnes actions. Le temps des bonnes actions sera révolu, et il ne restera que la rétribution des actes accomplis.

« **Ce jour-là [les gens] seront séparés**, » c'est-à-dire qu'ils iront dans des directions différentes ce jour-là et seront séparés en différents groupes, pour que leurs actes leur soient montrés.

« **Quiconque** » parmi eux « **qui aura mécru subira [les conséquences] de son incroyance** » et sera lui-même puni, car nul ne portera le fardeau d'un autre.
« **Et quiconque aura œuvré en bien**, » ce qui inclut les devoirs envers Allah et envers les autres, qu'il s'agisse d'actes obligatoires ou recommandés
« **C'est pour eux-mêmes** » et pour nul autre « **qu'ils préparent (leur avenir) [une place au Paradis]**. » Ils préparent leur demeure dans l'au-delà et aspirent à un rang élevé et à des demeures sublimes. Toutefois, la récompense ne sera pas à la mesure de leurs actions ; Allah les comblera de Sa grâce et de Sa générosité infinies, une récompense qu'ils ne pourraient obtenir par leurs seules actions. Car Il les aime, et lorsqu'Allah aime une personne, Il la comble de dons précieux et de bienfaits, visibles et cachés.

Cela contraste avec le sort des mécréants parce qu'Allah les méprise et est en colère contre eux. Il les châtiera mais ne leur accordera pas plus que ce qu'ils méritent, contrairement à la récompense des croyants. C'est pourquoi Il dit : « **En vérité, Il n'aime pas les mécréants**. »

وَمِنْ ءَايَٰتِهِۦٓ أَن يُرْسِلَ ٱلرِّيَاحَ مُبَشِّرَٰتٍ وَلِيُذِيقَكُم مِّن رَّحْمَتِهِۦ وَلِتَجْرِىَ
ٱلْفُلْكُ بِأَمْرِهِۦ وَلِتَبْتَغُوا۟ مِن فَضْلِهِۦ وَلَعَلَّكُمْ تَشْكُرُونَ ﴿٤٦﴾

30-46. Parmi Ses signes, Il envoie les vents comme annonciateurs, pour vous faire goûter de Sa miséricorde et pour que le vaisseau vogue, par Son ordre, et que vous recherchiez de Sa grâce. Peut-être seriez-vous reconnaissants !

Autrement dit, l'un des signes qui témoignent de sa miséricorde, du fait qu'il ressuscitera les morts et qu'il est le seul Dieu digne d'adoration, le Souverain digne de toute louange, est qu'« **Il envoie les vents** » avant la pluie.
« …**comme annonciateurs** » comme le vent soulève les nuages puis les rassemble, de sorte que les gens sont réjouis avant l'arrivée de la pluie.

« …**pour vous faire goûter de Sa miséricorde** » car c'est par Sa miséricorde qu'Il vous envoie la pluie, afin de ranimer le pays et les hommes, et de leur donner un avant-goût de Sa miséricorde afin qu'ils sachent que c'est Sa miséricorde qui peut sauver les hommes et leur assurer des ressources, ainsi vous inciter à accomplir de nombreuses bonnes œuvres, par lesquelles le trésor de Sa miséricorde vous sera ouvert.

« **Et pour que le vaisseau vogue** » sur la mer « **par Son ordre** » et Son décret, « **et que vous recherchiez de Sa grâce** » en vous efforçant de gagner votre vie et en prenant soin de vos intérêts « **Peut-être seriez-vous reconnaissants** » envers Celui qui a mis à votre disposition les moyens nécessaires et vous a facilité la tâche, tel est le but des bénédictions : que vous rendiez grâce à Allah, afin qu'Il vous accorde davantage et continue de vous combler de Ses bienfaits.

Quant à répondre aux bienfaits par l'ingratitude et la désobéissance, telle est l'attitude de ceux qui rendent les bienfaits d'Allah par l'ingratitude (« **Ne vois-tu point ceux qui troquent les bienfaits d'Allah contre l'ingratitude et établissent leur peuple dans la demeure de la perdition** » 14 : 28). Sa bénédiction est une épreuve et l'ingratitude accroît le risque que cette bénédiction soit retirée et accordée à un autre.

وَلَقَدْ أَرْسَلْنَا مِن قَبْلِكَ رُسُلًا إِلَىٰ قَوْمِهِمْ فَجَاءُوهُم بِالْبَيِّنَاتِ فَانتَقَمْنَا مِنَ
الَّذِينَ أَجْرَمُوا ۖ وَكَانَ حَقًّا عَلَيْنَا نَصْرُ الْمُؤْمِنِينَ ﴿٤٧﴾

30-47. Nous avons effectivement envoyé avant toi des Messagers vers leurs peuples et ils leur apportèrent les preuves. Nous Nous vengeâmes de ceux qui commirent les crimes [de la négation] ; et c'était Notre devoir de secourir les croyants.

« **Nous avons effectivement envoyé avant toi [ô Muhammad] des Messagers** » aux nations précédentes. Des Messagers qui ont été envoyés
« …**vers leurs peuples** » lorsqu'ils nièrent l'unicité d'Allah et rejetèrent la vérité. Leurs Messagers vinrent alors à eux, les appelant à affirmer l'unicité d'Allah, à Lui vouer leur adoration, à embrasser la vérité et à rejeter ce qu'ils suivaient, à savoir l'incroyance et l'égarement. Ils leur apportèrent des preuves et des témoignages clairs à cet effet, mais les gens ne crurent pas et persistèrent dans leur égarement et leur arrogance.

« **Nous Nous vengeâmes de ceux qui commirent les crimes [de la négation]** » et accordé la victoire aux croyants, aux disciples des Messagers.
« **Et c'était Notre devoir de secourir les croyants**, » c'est-à-dire que cela était nécessaire, et Nous en avons fait l'un de leurs droits légitimes que Nous leur avions promis, et cela s'est donc inévitablement produit.

Si vous, ô mécréants en Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), continuez à mécroire, le châtiment vous atteindra et Nous accorderons la victoire (aux croyants) sur vous.

اللَّهُ الَّذِي يُرْسِلُ الرِّيَاحَ فَتُثِيرُ سَحَابًا فَيَبْسُطُهُ فِي السَّمَاءِ كَيْفَ يَشَاءُ
وَيَجْعَلُهُ كِسَفًا فَتَرَى الْوَدْقَ يَخْرُجُ مِنْ خِلَالِهِ ۖ فَإِذَا أَصَابَ بِهِ مَن
يَشَاءُ مِنْ عِبَادِهِ إِذَا هُمْ يَسْتَبْشِرُونَ ﴿٤٨﴾

30-48. Allah, c'est Lui qui envoie les vents qui soulèvent des nuages ; puis Il les étend dans le ciel comme Il veut ; et Il les met en amas. Tu vois alors la pluie sortir de leurs profondeurs. Puis, lorsqu'Il atteint avec elle qui Il veut parmi Ses serviteurs, les voilà qui se réjouissent,

وَإِن كَانُوا۟ مِن قَبْلِ أَن يُنَزَّلَ عَلَيْهِم مِّن قَبْلِهِۦ لَمُبْلِسِينَ ﴿٤٩﴾

30-49. même s'ils étaient auparavant, avant qu'on ne l'ait fait descendre sur eux, désespérés.

فَٱنظُرْ إِلَىٰٓ ءَاثَٰرِ رَحْمَتِ ٱللَّهِ كَيْفَ يُحْىِ ٱلْأَرْضَ بَعْدَ مَوْتِهَآ ۚ إِنَّ ذَٰلِكَ لَمُحْىِ ٱلْمَوْتَىٰ ۖ وَهُوَ عَلَىٰ كُلِّ شَىْءٍ قَدِيرٌ ﴿٥٠﴾

30-50. Regarde donc les effets de la miséricorde d'Allah comment Il redonne la vie à la terre après sa mort. C'est Lui qui fait revivre les morts et Il est Omnipotent.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous parle de Sa puissance parfaite et de Ses bénédictions complètes du fait qu'Il envoie les vents soulever les nuages de la terre, puis les déploie dans le ciel comme Il le veut, c'est-à-dire de la manière qu'Il souhaite.
« …**puis Il les étend dans le ciel comme Il veut ; et Il les met en amas** » c'est-à-dire qu'Il fait en sorte que le vaste nuage se brise en nuages épais, empilés les uns sur les autres.
« **Tu vois alors la pluie sortir de leurs profondeurs** » en petites gouttes éparses, ne tombant pas toutes en même temps, car cela entraînerait la destruction des récoltes.

« **Puis, lorsqu'Il atteint avec elle**, » c'est-à-dire cette pluie « **qui Il veut parmi Ses serviteurs, les voilà qui se réjouissent**, » s'annonçant mutuellement la bonne nouvelle de son arrivée, tant ils en ont grand besoin. C'est pourquoi Allah Exalté dit :
« …**même s'ils étaient auparavant, avant qu'on ne l'ait fait descendre sur eux, désespérés** »
qu'ils étaient désespérés par le retard de la pluie. Autrement dit, lorsque la pluie arrive dans de telles circonstances, elle les réjouit profondément et leur joie est décuplée.

« **Regarde donc les effets de la miséricorde d'Allah comment Il redonne la vie à la terre après sa mort** » et elle s'agite, gonfle et produit de belles plantes de toutes sortes (« **De même tu vois la terre desséchée : dès que Nous y faisons descendre de l'eau elle remue, se gonfle, et fait pousser toutes sortes de splendides couples de végétaux**. » 22 : 5).

« **C'est Lui qui fait revivre les morts** » qui donnera la vie aux morts, car Il a pouvoir sur toutes choses, car rien n'est au-delà de Son pouvoir, même si cela est au-delà du pouvoir des hommes et au-delà de leur compréhension et de leur entendement.

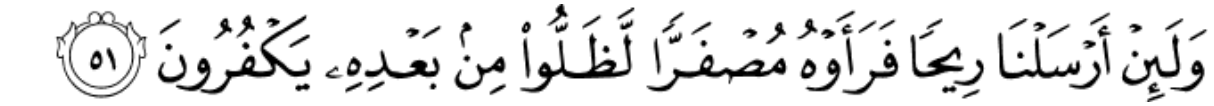

30-51. Et si Nous envoyons un vent et qu'ils voient jaunir [leur végétation], ils demeurent après cela ingrats (oubliant les bienfaits antérieurs).

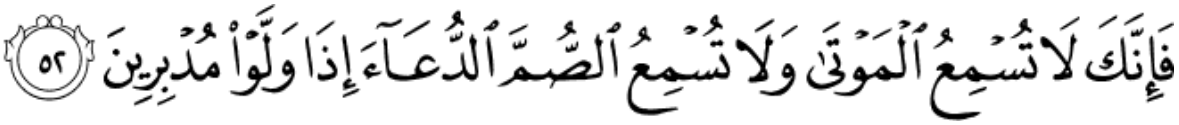

30-52. En vérité, tu ne fais pas entendre les morts ; et tu ne fais pas entendre aux sourds l'appel, s'ils s'en vont en tournant le dos.

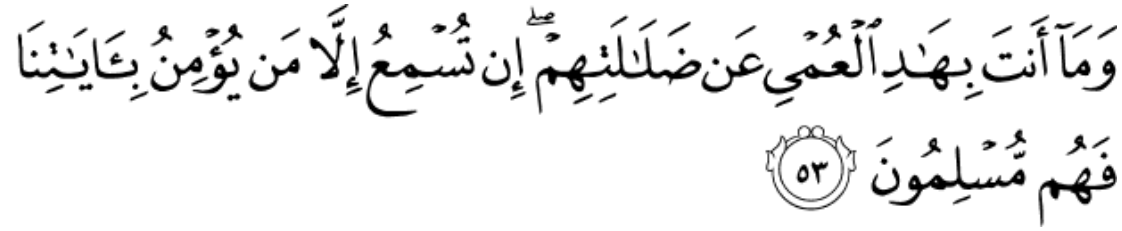

30-53. Tu n'es pas celui qui guide les aveugles hors de leur égarement. Tu ne fais entendre que ceux qui croient en Nos versets et qui sont alors entièrement soumis [musulmans].

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous révèle la nature humaine : malgré les bienfaits dont ils bénéficient, la renaissance de la terre après sa mort et la miséricorde qu'Allah leur accorde, si Nous envoyions sur ces plantes qui ont poussé après la pluie et sur leurs récoltes, un vent dévastateur qui les détruise toutes ou en partie,

« **Et si Nous envoyons un vent et qu'ils voient jaunir [leur végétation]**, » ayant été gâtées et ruinées,

« …**ils demeurent après cela ingrats (oubliant les bienfaits antérieurs)**, » et ils oublient les bénédictions passées et deviennent rapidement ingrats.

Aucune exhortation ni réprimande ne pourrait leur être utile, car « **En vérité, tu ne fais pas entendre les morts ; et tu ne fais pas entendre aux sourds l'appel, s'ils s'en vont en tournant le dos**. » Tous les obstacles sont présents dans leur cas, les empêchant d'écouter d'une manière qui pourrait leur être profitable, de même que tous les obstacles mentionnés ici les empêchent d'entendre le son physiquement.

« **Tu n'es pas celui qui guide les aveugles hors de leur égarement**, » car il lui est impossible de voir ; ils n'ont aucune aptitude à percevoir les choses.
« **Tu ne fais entendre que ceux qui croient en Nos versets et qui sont alors entièrement soumis [musulmans]**. » Ceux-là sont ceux qui tireront profit d'une guidance juste et qui croiront véritablement en Nos révélations, obéiront à Nos commandements et se soumettront à Nous, car ils sont profondément disposés à recevoir nos conseils et nos exhortations, et prêts à croire en toute révélation d'Allah et à faire tout leur possible pour se conformer à Ses commandements et à Ses interdictions. »

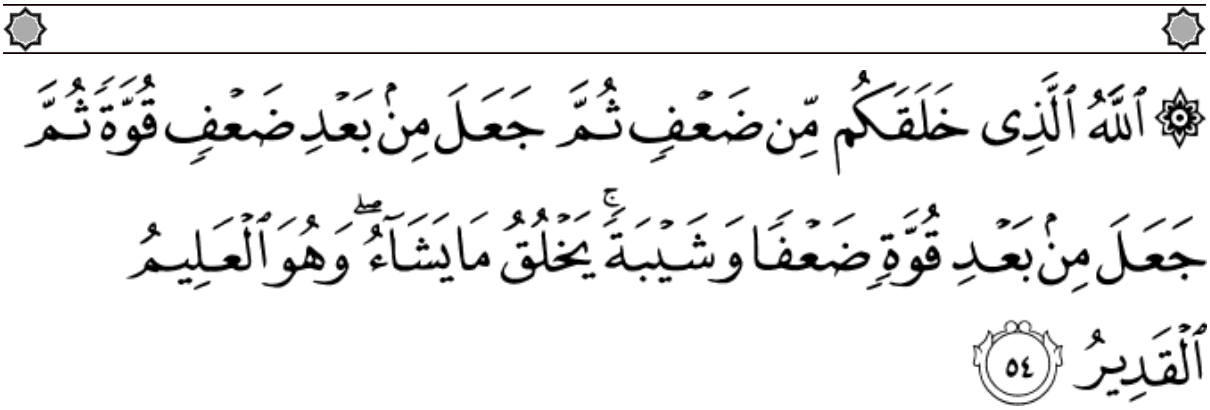

30-54. Allah, c'est Lui qui vous a créés faibles ; puis après la faiblesse, Il vous donne la force ; puis après la force, Il vous réduit à la faiblesse et à la vieillesse : Il crée ce qu'Il veut et c'est Lui l'Omniscient, l'Omnipotent.

Ici, Allah, Exalté et Loué soit-Il, nous révèle l'immensité de Sa science, la grandeur de Sa puissance et la perfection de Sa sagesse, ainsi que le commencement de la création de l'être humain dans un état de faiblesse. Il s'agit de la première étape de sa création, depuis la goutte de sperme jusqu'à l'embryon, puis jusqu'à l'embryon, avant de devenir un être vivant dans le ventre de sa mère. L'être humain naît alors comme un nourrisson, très faible, sans force ni capacité. Puis, Allah accroît sa force peu à peu, jusqu'à ce qu'il atteigne l'apogée de sa puissance physique et que toutes ses facultés, cachées et apparentes, atteignent leur plein potentiel. Ensuite, il quitte ce stade et retourne à la faiblesse, aux cheveux gris et à la vieillesse.

« **Il crée ce qu'Il veut**, » en toute sagesse. Par Sa sagesse, Il révèle à l'homme sa faiblesse, lui faisant comprendre que sa force est précédée et suivie de faiblesse, et que la faiblesse lui est inhérente. Sans l'aide d'Allah, il n'aurait pu atteindre aucun niveau de puissance ni de capacité, et si sa force continuait de croître, il transgresserait les limites et deviendrait arrogant.

Il faut que les gens comprennent la puissance parfaite d'Allah, qui est constante et perpétuelle, par laquelle Il crée et contrôle les choses, sans jamais se lasser ni faiblir, et sans jamais faillir en aucune manière.

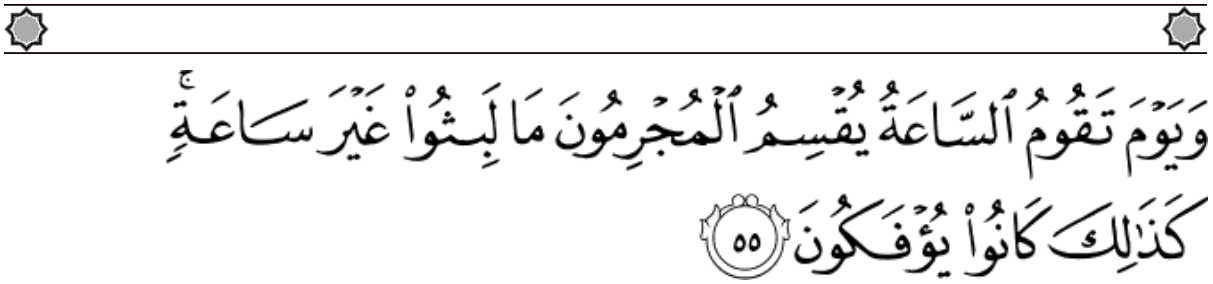

30-55. Et le jour où l'Heure arrivera, les criminels jureront qu'ils n'ont demeuré qu'une heure. C'est ainsi qu'ils ont été détournés (de la vérité) ;

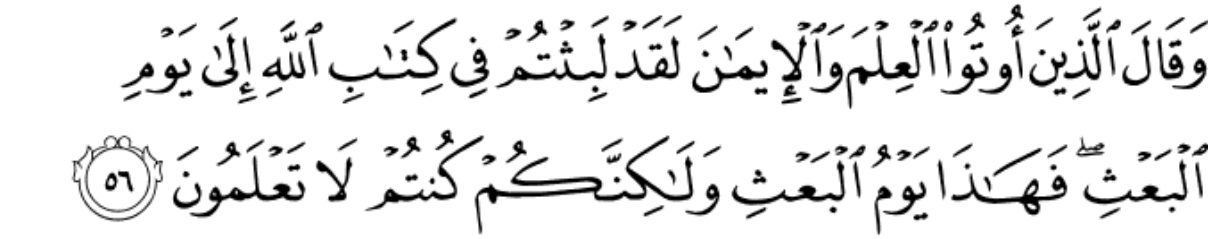

30-56. tandis que ceux à qui le savoir et la foi furent donnés diront : « Vous avez demeuré d'après le Décret d'Allah, jusqu'au Jour de la Résurrection,- voici le Jour de la Résurrection, - mais vous ne saviez point. »

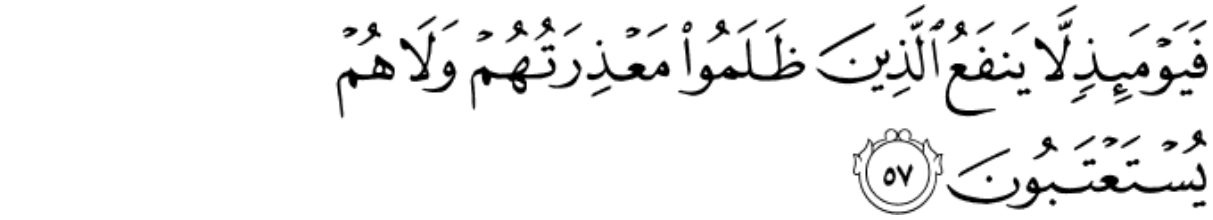

30-57. ce jour-là donc, les excuses ne seront pas utiles aux injustes et on ne leur demandera pas à chercher à plaire à [Allah].

Ici, Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, nous parle du Jour de la Résurrection et de sa proximité. Lorsque l'Heure commencera, « **les criminels jureront** » par Allah « **qu'ils n'ont demeuré qu'une heure**. » C'est l'excuse qu'ils invoqueront, espérant ainsi en tirer profit, car ils auront le sentiment que la durée de ce monde fut très courte.

Parce que leurs paroles sont fausses et dénuées de sens à leurs yeux, Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit : « **C'est ainsi qu'ils ont été détournés (de la vérité)**, » c'est-à-dire que, dans ce monde, ils se sont

constamment détournés de la vérité et ont toujours menti. Dans ce monde, ils ont rejeté la vérité apportée par les Messagers et, dans l'au-delà, ils nieront une chose tangible : leur long séjour sur terre. Cela reflète leur mauvaise attitude, car chacun sera ressuscité tel (dans l'état ou) qu'il est mort.

« …**tandis que ceux à qui le savoir et la foi**, » c'est-à-dire ceux qu'Il a comblés de ces bienfaits, qui font partie intégrante de leur nature, à savoir la connaissance de la vérité et la foi qui conduit à privilégier la vérité, doivent, de ce fait, faire en sorte que leurs paroles soient conformes à la réalité.

Ils diront donc ce qui est juste : « **Vous avez demeuré d'après le Décret d'Allah**, » c'est-à-dire conformément au décret qu'Allah a prescrit pour vous, soumis à Ses règles :
« …**jusqu'au Jour de la Résurrection**, » Autrement dit, vous avez vécu assez longtemps pour que quiconque prête attention à ce rappel, y réfléchisse et en tire des leçons, jusqu'à ce que la Résurrection survienne et que vous vous retrouviez dans cette situation.

« **Voici le Jour de la Résurrection mais vous ne saviez point** » c'est pourquoi, dans le monde précédent, vous vous êtes égarés, niant la véritable durée de votre séjour et le fait d'avoir vécu assez longtemps pour vous repentir. Ainsi, vous êtes restés dans l'ignorance, l'incrédulité et la perte.

« **Ce jour-là donc, les excuses ne seront pas utiles aux injustes**. » car s'ils mentent et prétendent qu'aucune preuve n'a été établie contre eux, ou qu'ils n'ont pas eu l'occasion de croire, leurs mensonges seront mis à nu par le témoignage des gens de connaissance et de foi, et par le témoignage de leur propre peau, de leurs mains et de leurs pieds. S'ils cherchent à se faire pardonner et à obtenir une autre chance, en disant qu'ils ne recommenceront jamais ce qu'on leur a interdit, cette opportunité leur sera refusée puisque le temps des excuses est révolu et leurs excuses ne seront pas acceptées.
« **Et on ne leur demandera pas à chercher à plaire à [Allah]**. »

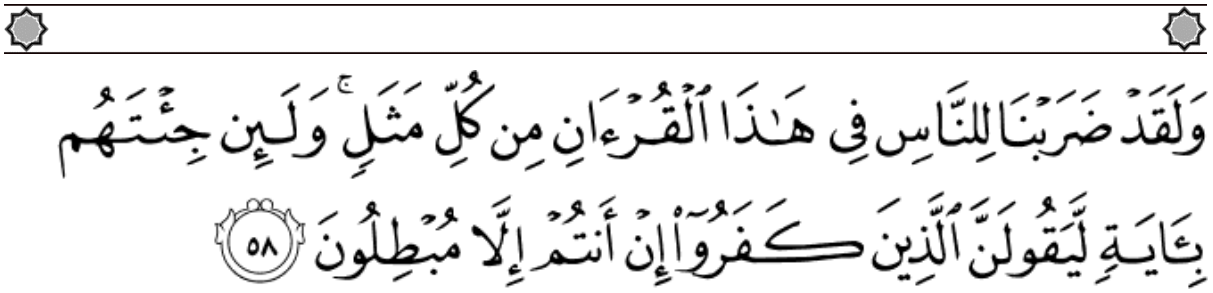

30-58. Et, Nous avons certes cité pour les gens dans ce Qur'an des exemples de toutes sortes. Et si tu leur apportes un prodige, ceux qui ne croient pas diront : « Certes, vous n'êtes que des imposteurs. »

كَذَٰلِكَ يَطْبَعُ ٱللَّهُ عَلَىٰ قُلُوبِ ٱلَّذِينَ لَا يَعْلَمُونَ ﴿٥٩﴾

30-59. C'est ainsi qu'Allah scelle les cœurs de ceux qui ne savent pas.

فَٱصْبِرْ إِنَّ وَعْدَ ٱللَّهِ حَقٌّ ۖ وَلَا يَسْتَخِفَّنَّكَ ٱلَّذِينَ لَا يُوقِنُونَ ﴿٦٠﴾

30-60. Sois donc patient car la promesse d'Allah est vérité. Et que ceux qui ne croient pas fermement ne t'ébranlent pas !

« **Et, Nous avons certes cité** » parce que Nous prenons soin, Nous sommes miséricordieux et bienveillants, et Nous éduquons de la meilleure façon
« …**pour les gens dans ce Qur'an des exemples de toutes sortes** » afin d'éclaircir les réalités, de permettre la connaissance et d'établir la preuve des choses. Ce sens est général et s'applique à tous les exemples qu'Allah Exalté donne, afin que les idées soient clarifiées par des exemples concrets, en annonçant ce qui adviendra et en expliquant sa véritable nature comme si cela s'était déjà produit. On en trouve un exemple ici, où Allah, Exalté et Loué soit-Il, nous révèle ce qui se passera le Jour de la Résurrection, la situation des pécheurs ce jour-là, leur profond regret, et comment aucune excuse ne sera acceptée d'eux, ni comment ils ne pourront se racheter.

Mais les injustes et les mécréants persistent à s'opposer à la vérité évidente, c'est pourquoi Allah dit : « **Mais si tu [ô Muhammad] leur apportes un prodige** » c'est-à-dire avec un signe quelconque qui indique la vérité du message que tu as apporté, « **ceux qui ne croient pas diront : « Certes, vous n'êtes que des imposteurs** » » c'est-à-dire, qu'ils diraient que la vérité est fausse.

Cela découle de leur incrédulité et de leur audace du fait qu'Allah a scellé leurs cœurs, et de leur profonde ignorance. C'est pourquoi Allah dit :
« **C'est ainsi qu'Allah scelle les cœurs de ceux qui ne savent pas**, » de sorte que rien de bon n'entre dans leurs cœurs et qu'ils ne comprennent pas les choses telles qu'elles sont réellement ; ils prennent plutôt la vérité pour le mensonge et le mensonge pour la vérité.

« **Sois donc patient** » en te conformant à ce qui t'est prescrit et en les appelant à Allah, et même si ti les vois se détourner, cela ne doit pas te faire abandonner.
« …**car la promesse d'Allah est vérité**, » c'est-à-dire qu'il n'y a aucun doute à ce sujet. Voilà ce qui devrait inciter à la patience puisque si l'on sait que ses efforts ne seront pas vains et qu'ils seront

même pleinement récompensés, les difficultés rencontrées deviendront insignifiantes et il nous sera plus facile de supporter chaque épreuve.

« **Et que ceux qui ne croient pas fermement ne t'ébranlent pas**. » Autrement dit, leur foi est faible et leur certitude fait défaut ; par conséquent, ils manquent de raison et de patience. Prenez donc garde à ce qu'ils vous découragent car si vous n'êtes pas prudents et ne prenez pas de précautions, ils vous décourageront et vous empêcheront de persévérer dans l'observance des commandements et des interdictions. Vos propres inclinations pourraient les y aider du fait que l'on peut être tenté de leur ressembler et d'être d'accord avec eux. Cela signifie que si un croyant a une foi certaine et une perspective mûre, il lui sera facile de rester ferme mais celui qui manque de certitude aura une vision immature des choses.

Ceci conclut le commentaire sur la Sourate Ar-Roum.

Louange à Allah, et que les bénédictions et la paix d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons jusqu'au Jour du Jugement.

31

Sourate Louqman

Luqmân

(Makki sauf versets 27-29 Madani)

34 versets

Révélation N°57

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

الٓمٓ ١

31-1. Alif, Lām, Mīm.

تِلْكَ ءَايَٰتُ ٱلْكِتَٰبِ ٱلْحَكِيمِ ٢

31-2. Voici les versets du Livre plein de sagesse,

هُدًى وَرَحْمَةً لِّلْمُحْسِنِينَ ٣

31-3. c'est un guide et une miséricorde aux bienfaisants,

ٱلَّذِينَ يُقِيمُونَ ٱلصَّلَوٰةَ وَيُؤْتُونَ ٱلزَّكَوٰةَ وَهُم بِٱلْءَاخِرَةِ هُمْ يُوقِنُونَ ٤

31-4. qui accomplissent la Ṣalāt, acquittent la Zakāt et qui croient avec certitude en l'au-delà.

أُو۟لَٰٓئِكَ عَلَىٰ هُدًى مِّن رَّبِّهِمْ ۖ وَأُو۟لَٰٓئِكَ هُمُ ٱلْمُفْلِحُونَ ٥

31-5. Ceux-là sont sur le chemin droit de leur Seigneur et ce sont eux les bienheureux.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, fait référence au respect et à la vénération du Livre de la sagesse parce que ses versets sont précis et émanent du Très Sage, de l'Omniscient. L'un des aspects de sa sagesse et de sa précision réside dans le fait que le libellé de ses vers est des plus sublimes, éloquents, clairs, précis et beaux. Un autre aspect de sa sagesse et de sa précision est qu'il est protégé

contre les changements, les altérations, les ajouts, les omissions et les distorsions. Par ailleurs, tout ce qu'il contient, récits du passé et de l'avenir, et notions de l'invisible, est conforme à la réalité, et la réalité est conforme au Livre. Aucun Livre révélé divinement ne le contredit, et aucun Prophète n'a divergé à son sujet. Il n'y a jamais eu, et il n'y aura jamais, de connaissance fondée sur la science du raisonnement qui contredise ces versets.

Un autre aspect de sa sagesse et de sa précision réside dans le fait qu'il n'ordonne jamais rien qui ne serve un intérêt manifeste, et n'interdit jamais rien qui ne soit mauvais ou nuisible. Il associe souvent un commandement à la sagesse qui le sous-tend et aux bienfaits qu'il apporte, et il associe une interdiction à sa raison d'être, en mentionnant le préjudice qu'il engendre.

Il combine encouragement, avertissement et exhortation claire, grâce auxquels les personnes bien intentionnées seront guidées, suivront cette exhortation et l'appliqueront, ce qui renforcera leur détermination à la mettre en œuvre.

Vous constaterez que le sens de ses versets se répète, tout comme les récits et les préceptes qu'il contient. L'ensemble est harmonieux et cohérent, sans contradiction ni divergence. Plus celui qui comprend y réfléchit et le médite, plus il sera émerveillé par cette harmonie et cette cohérence, et il acquerra la certitude absolue qu'il s'agit d'une révélation du Très Sage, du Très Digne de louange.

Mais, bien qu'il soit sage et précis, et qu'il appelle à toute vertu et interdit toute perversité, la plupart des gens sont privés de sa guidance et se détournent de le croire et de le mettre en pratique, à l'exception de ceux qu'Allah Exalté guide et protège de l'égarement. Ceux-là sont ceux qui font le bien en adorant leur Seigneur et en faisant preuve de bienveillance envers autrui.

En effet, c'est un « **guide** » pour eux ; Il les guide vers le droit chemin et les met en garde contre les chemins qui mènent à l'enfer.
« …**et une miséricorde** » pour eux, par laquelle ils pourront atteindre le bonheur dans ce monde et dans l'au-delà, beaucoup de bien, une grande récompense et de la joie ; et l'égarement et la misère pourront être éloignés d'eux.

Allah, Exalté et Loué soit-Il, décrit ensuite ceux qui font le bien comme des gens de science véritable, c'est-à-dire une foi inébranlable qui exige des efforts et la crainte du châtiment d'Allah, les incitant ainsi à ne jamais Lui désobéir. Il les décrit également comme des personnes d'action, en mentionnant deux bonnes actions : la prière, qui implique la dévotion, le dialogue avec Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, et d'autres actes du cœur, paroles et gestes, et qui les aide à accomplir toutes sortes de bonnes actions ; et la zakât, qui purifie le donateur de tout défaut, profite à ses frères musulmans et subvient à

ses propres besoins. Par son aumône, une personne démontre clairement qu'elle privilégie l'amour d'Allah à l'amour des richesses et qu'elle renonce à ce qu'elle désire des biens matériels pour ce qui lui est le plus cher : l'agrément d'Allah.

« **Ceux-là**, » à savoir ceux qui font le bien, alliant connaissance juste et action.
« …**sont sur la voie droite** » le mot traduit ici par « **voie droite** » paraît à l'infinitif, ce qui indique qu'elle est grande. Cette guidance leur vient « **de leur Seigneur** » Qui prend toujours soin d'eux, leur accorde différentes sortes de bénédictions et les protège du mal.

Ces conseils qui leur ont été transmis font partie de la sollicitude particulière d'Allah envers Ses proches, et il s'agit du plus haut niveau de sollicitude.

« …**et ce sont eux les bienheureux** » car ce sont eux qui atteindront l'agrément de leur Seigneur et Sa récompense dans ce monde et dans l'au-delà, et ils seront à l'abri de Sa colère et de Son châtiment, car ils suivent le chemin du succès, vers lequel il n'y a pas d'autre chemin.

Après avoir mentionné ceux qui sont guidés par le Qur'an et s'y consacrent pleinement, Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, évoque maintenant ceux qui s'en détournent et n'y prêtent aucune attention, précisant qu'ils seront châtiés pour cela, car en se concentrant sur des propos futiles, ils ont délaissé les paroles les plus sublimes et les plus nobles, les remplaçant par les plus viles et les plus odieuses. C'est pourquoi Allah dit :

وَمِنَ ٱلنَّاسِ مَن يَشۡتَرِي لَهۡوَ ٱلۡحَدِيثِ لِيُضِلَّ عَن سَبِيلِ ٱللَّهِ بِغَيۡرِ
عِلۡمٖ وَيَتَّخِذَهَا هُزُوًاۚ أُوْلَٰٓئِكَ لَهُمۡ عَذَابٞ مُّهِينٞ ٦

31-6. Et, parmi les hommes, il est [quelqu'un] qui, dénué de science, achète de plaisants discours[1] pour égarer hors du chemin d'Allah et pour le prendre en raillerie. Ceux-là subiront un châtiment avilissant.

[1] Ce verset fut révélé au sujet d'An-Nadr Ibn Al-Harith, qui avait acquis des recueils de contes auprès des Perses. Il les narrait aux Qouraysh en disant : « Si Muhammad vous raconte les histoires de 'Ad et de Thamoud, je vous raconte celles de Roustam, d'Isfendiyar et de Chosroès. » Les propos futiles désignent le fait de passer son temps à écouter des histoires et des récits sans fondement, des plaisanteries et des conversations futiles ; selon de nombreux commentateurs, cela peut également inclure le chant et la musique.

وَإِذَا تُتْلَىٰ عَلَيْهِ ءَايَٰتُنَا وَلَّىٰ مُسْتَكْبِرًا كَأَن لَّمْ يَسْمَعْهَا كَأَنَّ فِىٓ
أُذُنَيْهِ وَقْرًا ۖ فَبَشِّرْهُ بِعَذَابٍ أَلِيمٍ ٧

31-7. Et quand on lui récite Nos versets, il tourne le dos avec orgueil, comme s'il ne les avait point entendus, comme s'il y avait un poids dans ses oreilles. Fais-lui donc l'annonce d'un châtiment douloureux.

إِنَّ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَعَمِلُوا۟ ٱلصَّٰلِحَٰتِ لَهُمْ جَنَّٰتُ ٱلنَّعِيمِ ٨

31-8. Ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres auront les Jardins des délices,

خَٰلِدِينَ فِيهَا ۖ وَعْدَ ٱللَّهِ حَقًّا ۚ وَهُوَ ٱلْعَزِيزُ ٱلْحَكِيمُ ٩

31-9. pour y demeurer éternellement, - c'est en vérité une promesse d'Allah-. C'est Lui le Puissant, le Sage.

« **Et parmi les hommes**, » certains sont démunis et livrés à eux-mêmes. Ils « **achète** » c'est-à-dire qu'ils choisissent et préfèrent
« …**de plaisants discours**, » c'est-à-dire des paroles futiles qui détournent l'attention et empêchent d'atteindre des objectifs nobles. Cela inclut toutes sortes de discours interdits et de bavardages inutiles, le mensonge et les absurdités qui encouragent l'incrédulité, le mal et le péché ; ainsi que les propos de ceux qui s'opposent à la vérité et argumentent sur la base du mensonge pour la discréditer ; la médisance, les commérages malveillants, le mensonge, l'injure, les injures, les chants et les instruments de musique du diable, et les paroles insensées qui ne présentent aucun bénéfice, ni religieux ni matériel.

Ce genre de personnes préfère les vaines paroles à la guidance « **pour égarer hors du chemin d'Allah et pour le prendre en raillerie**. » Autrement dit, après s'être égarés par leurs actions, ils égarent les autres, car l'égarement des autres découle de leur propre égarement.

Ces propos futiles égarent les autres en les détournant des paroles utiles, des actes utiles, de la vérité claire et du droit chemin.

Une telle personne ne peut y parvenir sans critiquer la guidance et la vérité, sans tourner en dérision les versets d'Allah et sans les ridiculiser, ainsi que Celui qui les a révélés. Si elle mêle l'éloge et la

promotion du mensonge au dénigrement de la vérité et à la raillerie envers elle et ses adeptes, elle égarera ceux qui sont ignorants et se laissera tromper par ses arguments et ses affirmations, arguments et déclarations qu'elle juge irréfutables et dont elle ignore tout du véritable sens.

« **Ceux-là subiront un châtiment avilissant** » pour s'être égarés, avoir égaré les autres, avoir ridiculisé les révélations d'Allah et avoir rejeté la vérité évidente.

« **Et quand on lui récite Nos versets**, » afin qu'il y croie et s'y soumette
« …**il tourne le dos avec orgueil**, » c'est-à-dire qu'il les rejette, car il est trop arrogant pour y croire ; elles ne pénètrent pas son cœur et n'ont aucun impact sur lui. Il se détourne plutôt « **comme s'il ne les avait point entendus**, » comme « **comme s'il y avait un poids dans ses oreilles**. » Il est impossible de guider une telle personne.
« **Fais-lui donc l'annonce** » c'est-à-dire une nouvelle qui remplira son cœur de chagrin et de détresse, et qui se reflétera sur son apparence, le rendant sombre et poussiéreux.
« …**d'un châtiment douloureux**, » qui causera des souffrances à la fois psychologiques et physiques, et nul ne peut en estimer l'intensité ni la gravité. Telle est la nouvelle qui sera annoncée aux malfaiteurs, et quelle mauvaise nouvelle !

Quant à la nouvelle qui sera annoncée à ceux qui font le bien, Allah dit :
« **Ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres**, » alliant ainsi le culte intérieur, au sens de la foi, et le culte extérieur, au sens de la conformité aux enseignements islamiques dans leur conduite et de l'accomplissement de bonnes œuvres,
« …**auront les Jardins des délices**, » c'est une bonne nouvelle pour eux, en récompense de leurs bonnes œuvres.

« …**pour y demeurer éternellement**, » dans des jardins qui seront remplis de délices psychologiques, spirituels et physiques.
« **C'est en vérité une promesse d'Allah** » qui ne peut être rompue, changée ni altérée.
« **C'est Lui le Puissant, le Sage** » Il est parfait en puissance et parfait en sagesse. Par Sa puissance et Sa sagesse, Il guide certains et abandonne les autres, selon ce que dictent Sa connaissance et Sa sagesse.

خَلَقَ ٱلسَّمَٰوَٰتِ بِغَيۡرِ عَمَدٖ تَرَوۡنَهَاۖ وَأَلۡقَىٰ فِي ٱلۡأَرۡضِ رَوَٰسِيَ أَن تَمِيدَ
بِكُمۡ وَبَثَّ فِيهَا مِن كُلِّ دَآبَّةٖۚ وَأَنزَلۡنَا مِنَ ٱلسَّمَآءِ مَآءٗ فَأَنۢبَتۡنَا فِيهَا مِن
كُلِّ زَوۡجٖ كَرِيمٖ ١٠

31-10. Il a créé les cieux sans piliers que vous puissiez voir ; et Il a enfoncé des montagnes fermes dans la terre pour l'empêcher de basculer avec vous ; et Il y a propagé des animaux de toute espèce. Et du ciel, Nous avons fait descendre une eau, avec laquelle Nous avons fait pousser des plantes productives par couples de toute espèce.

هَٰذَا خَلۡقُ ٱللَّهِ فَأَرُونِي مَاذَا خَلَقَ ٱلَّذِينَ مِن دُونِهِۦۚ بَلِ
ٱلظَّٰلِمُونَ فِي ضَلَٰلٖ مُّبِينٖ ١١

31-11. « Voilà la création d'Allah. Montrez-Moi donc ce qu'ont créé, ceux qui sont en dehors de Lui ? » Mais les injustes sont dans un égarement évident.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, met en évidence pour Ses serviteurs certaines des preuves de Sa puissance et des merveilles de Sa création précise et de Ses bénédictions, qui sont des signes de Sa miséricorde.

« **Il a créé les cieux** » c'est-à-dire les sept cieux, dans toute leur grandeur, leur immensité, leur profondeur et leur grande hauteur
« …**sans piliers visibles**. » C'est-à-dire qu'ils n'ont pas de piliers car s'ils en avaient, ils seraient visibles. Ils ne restent fermes et stables que par la puissance d'Allah, à Lui les Louanges et la Gloire.
« …**et Il a enfoncé des montagnes fermes dans la terre** » c'est-à-dire de grandes montagnes qu'Il a placées dans diverses régions et parties de la terre,
« …**pour l'empêcher de basculer avec vous**. » Sans ces montagnes inébranlables, la terre tremblerait et ne serait pas stable pour que ses habitants s'y installent.
« …**et Il y a propagé des animaux de toute espèce**. » C'est-à-dire qu'Il a dispersé sur toute la vaste terre toutes sortes de créatures créées pour servir les fils d'Adam, pour servir leurs intérêts et leur être bénéfiques. En les dispersant sur toute la terre, Il savait qu'il fallait prévoir de quoi les faire vivre ; aussi Il a-t-Il fait-Il descendre du ciel une eau bénite.

« …**avec laquelle Nous avons fait pousser des plantes productives par couples de toute espèce**, » belles à voir, utiles et bénies. Ainsi, les créatures dispersées sur toute la terre s'y nourrissent et les animaux s'y tournent pour se nourrir et s'abriter.

« **Voilà**, » à savoir la création des royaumes supérieurs et inférieurs, des objets inanimés et des êtres animés, et la fourniture de leur subsistance
« …**la création d'Allah**. » C'est-à-dire créée par Lui seul, sans associé ; tout le monde le reconnaît, même vous, ô polythéistes.
« **Montrez-Moi donc ce qu'ont créé, ceux qui sont en dehors de Lui** ? » C'est-à-dire ceux que vous appelez partenaires d'Allah, que vous invoquez et adorez, ce qui impliquerait qu'ils aient une création semblable à la Sienne et qu'ils dispensent une subsistance semblable à la Sienne. S'ils possèdent quoi que ce soit de tel, montrez-le-Moi afin de prouver que vous prétendez qu'ils méritent d'être adorés.

Or, il est notoire qu'ils sont incapables de lui montrer quoi que ce soit de ce que ces prétendus « partenaires » ont créé, car ils reconnaissent que tout ce qui est mentionné ici a été créé par Allah seul, et qu'il n'existe rien d'autre de connu. Il est donc établi qu'ils sont incapables de prouver quoi que ce soit de ce que leurs dieux ont créé, pour lequel ils mériteraient d'être adorés.

En réalité, ils les adorent sans connaissance ni compréhension ; leur adoration repose plutôt sur l'ignorance et l'égarement. C'est pourquoi Allah dit :
« **Mais les injustes sont dans un égarement évident**, » c'est-à-dire qu'ils sont manifestement égarés, car ils adorent ce qui n'a aucun pouvoir d'apporter le bien ou le mal, ni de donner la vie ou ressusciter, et ils n'ont pas su faire preuve d'une dévotion sincère envers le Créateur, le Pourvoyeur, le Souverain de toutes choses.

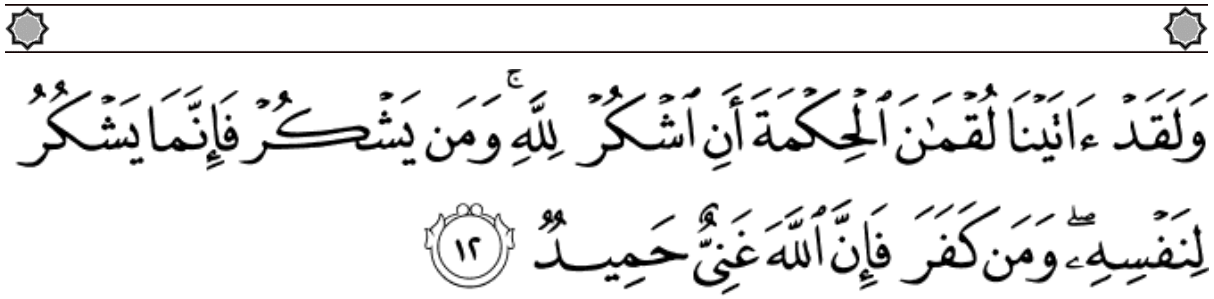
وَلَقَدْ ءَاتَيْنَا لُقْمَٰنَ ٱلْحِكْمَةَ أَنِ ٱشْكُرْ لِلَّهِ ۚ وَمَن يَشْكُرْ فَإِنَّمَا يَشْكُرُ لِنَفْسِهِۦ ۖ وَمَن كَفَرَ فَإِنَّ ٱللَّهَ غَنِىٌّ حَمِيدٌ ﴿١٢﴾

31-12. Nous avons effectivement donné à Louqmān la sagesse : « Sois reconnaissant à Allah, car quiconque est reconnaissant, n'est reconnaissant que pour soi-même ; quant à celui qui est ingrat... En vérité, Allah se dispense de tout, et Il est digne de louange. »

وَإِذْ قَالَ لُقْمَٰنُ لِٱبْنِهِۦ وَهُوَ يَعِظُهُۥ يَٰبُنَيَّ لَا تُشْرِكْ بِٱللَّهِ ۖ إِنَّ
ٱلشِّرْكَ لَظُلْمٌ عَظِيمٌ ﴿١٣﴾

31-13. Et lorsque Louqmān dit à son fils tout en l'exhortant : « Ô mon fils, ne donne pas d'associé à Allah, car l'association à [Allah] est vraiment une injustice énorme. »

وَوَصَّيْنَا ٱلْإِنسَٰنَ بِوَٰلِدَيْهِ حَمَلَتْهُ أُمُّهُۥ وَهْنًا عَلَىٰ وَهْنٍ وَفِصَٰلُهُۥ
فِى عَامَيْنِ أَنِ ٱشْكُرْ لِى وَلِوَٰلِدَيْكَ إِلَىَّ ٱلْمَصِيرُ ﴿١٤﴾

31-14. Nous avons commandé à l'homme [la bienfaisance envers] ses père et mère ; sa mère l'a porté [subissant pour lui] peine sur peine : son sevrage a lieu à deux ans. « Sois reconnaissant envers Moi ainsi qu'envers tes parents. Vers Moi est la destination.

وَإِن جَٰهَدَاكَ عَلَىٰٓ أَن تُشْرِكَ بِى مَا لَيْسَ لَكَ بِهِۦ عِلْمٌ فَلَا
تُطِعْهُمَا ۖ وَصَاحِبْهُمَا فِى ٱلدُّنْيَا مَعْرُوفًا ۖ وَٱتَّبِعْ سَبِيلَ مَنْ أَنَابَ
إِلَىَّ ۚ ثُمَّ إِلَىَّ مَرْجِعُكُمْ فَأُنَبِّئُكُم بِمَا كُنتُمْ تَعْمَلُونَ ﴿١٥﴾

31-15. Et si tous deux te forcent à M'associer ce dont tu n'as aucune connaissance, alors ne leur obéis pas ; mais reste avec eux ici-bas de façon convenable. Et suis le sentier de celui qui se tourne vers Moi. Vers Moi, ensuite, est votre retour, et alors Je vous informerai de ce que vous faisiez. »

يَٰبُنَيَّ إِنَّهَآ إِن تَكُ مِثْقَالَ حَبَّةٍ مِّنْ خَرْدَلٍ فَتَكُن فِى صَخْرَةٍ أَوْ فِى
ٱلسَّمَٰوَٰتِ أَوْ فِى ٱلْأَرْضِ يَأْتِ بِهَا ٱللَّهُ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ لَطِيفٌ خَبِيرٌ ﴿١٦﴾

31-16. « Ô mon enfant, fût-ce le poids d'un grain de moutarde, au fond d'un rocher, ou dans les cieux ou dans la terre, Allah le fera venir. Allah est infiniment Doux et Parfaitement Connaisseur.

يَٰبُنَيَّ أَقِمِ ٱلصَّلَوٰةَ وَأۡمُرۡ بِٱلۡمَعۡرُوفِ وَٱنۡهَ عَنِ ٱلۡمُنكَرِ وَٱصۡبِرۡ
عَلَىٰ مَآ أَصَابَكَۖ إِنَّ ذَٰلِكَ مِنۡ عَزۡمِ ٱلۡأُمُورِ ١٧

31-17. Ô mon enfant accomplis la Ṣalāt, commande le convenable, interdis le blâmable et endure ce qui t'arrive avec patience. Telle est la résolution à prendre dans toute entreprise !

وَلَا تُصَعِّرۡ خَدَّكَ لِلنَّاسِ وَلَا تَمۡشِ فِي ٱلۡأَرۡضِ مَرَحًاۖ إِنَّ ٱللَّهَ لَا يُحِبُّ كُلَّ
مُخۡتَالٖ فَخُورٖ ١٨

31-18. Et ne détourne pas ton visage des hommes, et ne foule pas la terre avec arrogance : car Allah n'aime pas le présomptueux plein de gloriole.

وَٱقۡصِدۡ فِي مَشۡيِكَ وَٱغۡضُضۡ مِن صَوۡتِكَۚ إِنَّ أَنكَرَ ٱلۡأَصۡوَٰتِ لَصَوۡتُ
ٱلۡحَمِيرِ ١٩

31-19. Sois modeste dans ta démarche, et baisse ta voix car la plus détestée des voix, c'est bien la voix des ânes. »

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous parle de la grâce de la sagesse qu'Il a accordée à Son serviteur vertueux Louqman. La sagesse consiste à acquérir une connaissance juste de la vérité et à comprendre la sagesse qui sous-tend les différentes questions de connaissance. Il s'agit de la connaissance des règles et de la compréhension des raisons subtiles qui les motivent, ainsi que de leur précision et de leur justesse. On peut être savant sans être sage. La sagesse repose sur la connaissance et sur les actions. C'est pourquoi la sagesse est décrite comme un savoir bénéfique et des actes vertueux.

Après lui avoir accordé cette grande grâce, Allah Exalté lui a ordonné de Le remercier pour ce qu'Il lui avait donné, afin qu'Il le bénisse et accroisse sa vertu. Il lui expliqua que la gratitude est récompensée, mais que si une personne est ingrate et ne remercie pas Allah, elle en subira les conséquences négatives. Allah n'a nul besoin d'une telle personne, et Il est digne de louanges pour tout ce qu'Il décrète et ordonne à celui qui désobéit à Son commandement. Parmi Ses attributs essentiels, Il n'a besoin de personne et Il est digne de louanges pour tous Ses attributs parfaits et pour

toutes Ses actions magnifiques. Chacun de ces deux attributs est un attribut de perfection, et leur addition est la perfection incarnée.

Les commentateurs divergèrent quant à savoir si Louqman était un Prophète ou un serviteur vertueux. Allah, Exalté soit-Il, nous dit seulement qu'Il lui a accordé la sagesse et nous révèle un passage de son exhortation à son fils, témoignant de cette sagesse, à savoir les fondements et les piliers essentiels de la sagesse.

« **Et lorsque Louqmān dit à son fils tout en l'exhortant**, » lui adressa quelques paroles, l'exhortant par des commandements et des interdictions, des encouragements et des avertissements. Il lui enjoignit de vouer une dévotion sincère à Allah seul et lui interdit de Lui associer quoi que ce soit, lui expliquant la raison de cette interdiction :
« **Ô mon fils, ne donne pas d'associé à Allah, car l'association à [Allah] est vraiment une injustice énorme** ! » La raison de ce péché grave réside dans le fait qu'il n'y a rien de plus horrible ni d'abominable que celui qui considère ce qui a été créé de poussière comme l'égal du Souverain de toute chose, celui qui n'a aucun contrôle sur rien comme l'égal de Celui qui a le contrôle sur toute chose, celui qui est déficient en tout point comme l'égal de Celui qui dispense à l'humanité toutes les grâces accordées dans ses affaires spirituelles et matérielles, et qui la préserve du mal. Peut-il y avoir un tort plus grave que celui-ci ?

Existe-t-il un péché plus grave que celui de celui qu'Allah a créé pour L'adorer et affirmer Son unicité, et qui pourtant décide de dégrader son âme noble et de la rabaisser au plus bas des rangs en en faisant l'adorateur de ce qui n'a aucune valeur, se faisant ainsi un tort immense ?

Après avoir enjoint de respecter Ses droits en s'abstenant de Lui attribuer des associés, ce qui signifie adhérer à l'affirmation de Son unicité, Allah, Exalté et Loué soit-Il, a ensuite enjoint de respecter les droits des parents :
« **Nous avons commandé à l'homme [la bienfaisance envers] ses père et mère**, » c'est-à-dire que Nous lui avons donné un ordre et des instructions à cet effet, et Nous l'interrogerons sur la manière dont il s'y est conformé. Nous lui avons dit :
« **« Sois reconnaissant envers Moi** » en M'adorant, en respectant Mes droits et en n'utilisant pas Mes bénédictions pour Me désobéir.
« …**ainsi qu'envers tes parents** » en leur témoignant de la gentillesse, en leur parlant doucement, en vous comportant bien avec eux, en étant humble envers eux, en les honorant, en les respectant, en prenant soin d'eux et en évitant de les maltraiter de quelque manière que ce soit, en paroles ou en actes.

Nous lui avons donné ce conseil et Nous lui avons dit : « **C'est vers Moi que se fera le retour**. » Autrement dit, ô humanité, vous retournerez tous vers Celui qui vous a instruits et vous a prescrit ces devoirs, et Il vous demandera : les avez-vous accomplis, afin qu'Il vous récompense abondamment ? Ou les avez-vous négligés, afin qu'Il vous punisse sévèrement ?

Il nous explique ensuite pourquoi il faut honorer les parents, et cela a trait à la mère :
« …**sa mère l'a porté [subissant pour lui] peine sur peine** » c'est-à-dire, dans des épreuves sans fin ; elle continue à traverser des épreuves, depuis le moment où il n'est qu'une goutte de sperme, confrontée à des envies, des maladies, de la faiblesse, de la lourdeur et des sautes d'humeur, suivies par la douleur intense de l'accouchement.
Puis, « **son sevrage a lieu à deux ans**, » et pendant ces deux années, il bénéficie des soins de sa mère. N'est-il pas approprié que, dans le cas de celle qui endure toutes ces épreuves à cause de son enfant, tout en l'aimant profondément, l'enfant soit formellement enjoint et instruit de faire preuve de la plus grande bienveillance envers cette personne ?

« Et si tous deux » vos parents « **te forcent à M'associer ce dont tu n'as aucune connaissance, alors ne leur obéis pas** » et ne pensez pas que cela relève de la bienveillance à leur égard, car les droits d'Allah priment sur les droits de quiconque, et :
« *Il n'y a pas d'obéissance à une créature si cela implique de désobéir au Créateur*. » (*Sahih Ibn Hibban*; Al Ihsan, Hadith : 4568 and *Mousnad Ahmad*, vol. 1 p.131. Boukhari et Mouslim l'ont rapport sous une formulation différente de 'Ali Ibn Abi Talib (radhiyallahou 'anhou) du Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam)

Allah Exalté n'a pas dit : « Mais s'ils s'efforcent de vous faire M'associer des partenaires dont vous n'avez aucune connaissance, alors maltraitez-les ou défiez-les. » Il a plutôt dit : « **Ne leur obéissez pas** », c'est-à-dire en n'associant rien à Allah. Quant à les honorer et à les traiter avec bienveillance, il convient de persévérer dans cette voie. C'est pourquoi Allah dit :
« …**mais reste avec eux ici-bas de façon convenable**, » c'est-à-dire, ayez de la compagnie avec bienveillance. Quant à les suivre, lorsqu'ils sont dans l'incroyance et la désobéissance, ne les suivez pas.
« **Et suis le sentier de celui qui se tourne vers Moi** » à savoir ceux qui croient en Allah, en Ses anges, en Ses Livres et en Ses Messagers, ceux qui se soumettent à leur Seigneur et se tournent vers Lui.

Suivre leur exemple signifie se comporter comme eux en se tournant vers Allah, c'est-à-dire concentrer toutes ses émotions et sa volonté sur Allah, ce qui se traduit ensuite par des actions concrètes visant à plaire à Allah et à nous rapprocher de Lui.

« **Vers Moi, ensuite, est votre retour**, » ceux qui obéissent à Allah et ceux qui Lui désobéissent, ceux qui se tournent vers Lui et ceux qui ne le font pas
« **Et alors Je vous informerai de ce que vous faisiez** » car rien n'est caché à Allah de leurs actes.

« **Ô mon enfant, fût-ce le poids d'un grain de moutarde**, » c'est-à-dire la plus petite et la plus insignifiante des choses
« …**au fond d'un rocher**, » c'est-à-dire, au milieu de
« …**ou dans les cieux ou dans la terre**, » Dans n'importe quelle direction,
« **Allah le fera venir** » en raison de Sa science immense, de Sa conscience parfaite et de Sa puissance parfaite. C'est pourquoi Il dit :
« **Allah est infiniment Doux et Parfaitement Connaisseur** » c'est-à-dire qu'Il est subtil dans Sa connaissance et Sa conscience, au point d'être conscient de tout ce qui est caché et secret, et de tout ce qui est caché sur terre et dans la mer.

Le but de cette mention est d'inciter les gens à se souvenir qu'Allah les observe constamment et à accomplir autant que possible des actes d'obéissance ; et de les mettre en garde contre les mauvaises actions, petites ou grandes.

« **Ô mon enfant accomplis la Ṣalāt**. » La prière est encouragée et mise en avant car elle est le plus grand des actes d'adoration.
« …**commande le convenable, interdis le blâmable**. » Cela exige de connaître le bien pour pouvoir l'ordonner, et le mal pour pouvoir l'interdire. Ce sans quoi on ne peut ordonner le bien et interdire le mal est également prescrit, comme la bonté et la patience. Cela est clairement énoncé dans ces mots : « **et endure ce qui t'arrive avec patience** » (31 : 17). Il doit faire ce qu'il ordonne aux autres et s'abstenir de ce qu'il leur interdit. Ainsi, il s'efforcera de se perfectionner en faisant le bien et en s'abstenant du mal, et s'efforcera de perfectionner les autres en ordonnant le bien et en interdisant le mal.

Car Allah savait que l'homme serait inévitablement confronté à des difficultés s'il ordonnait le bien et interdisait le mal, et que cela était difficile pour les gens, Il leur a enjoint d'être patients et constants dans cette tâche :
« **Et endure ce qui t'arrive avec patience** » ; c'est ce que Louqman a conseillé à son fils de faire.
« **Telle est la résolution à prendre dans toute entreprise** ! » C'est-à-dire que c'est une des choses auxquelles il faut se conformer et prêter attention, et nul n'est capable d'y parvenir sauf les personnes dotées d'une forte volonté.

« **Et ne détourne pas ton visage des hommes**, » c'est-à-dire, ne froncez pas les sourcils aux gens par arrogance envers eux, en les regardant de haut.

« …**et ne foule pas la terre avec arrogance** » c'est-à-dire avec arrogance, en étant fiers des bénédictions qui vous ont été accordées tout en oubliant Celui qui vous les a accordées, et en étant remplis d'admiration pour vous-mêmes.
« …**car Allah n'aime pas le présomptueux** » dans leur façon de penser et d'agir
« …**plein de gloriole »** et vantard dans son discours.

« **Sois modeste dans ta démarche**, » c'est-à-dire, marchez humblement et modestement, non pas à la manière de quelqu'un d'insolent et d'arrogant, ni à la manière de quelqu'un de faible et d'épuisé.
« …**et baisse ta voix** » par politesse envers les gens et envers Allah
« …**car la plus détestée des voix**, » c'est-à-dire la plus laide et abominable
« …**c'est bien la voix** [braiment] **des ânes**. » S'il y avait un quelconque avantage à élever la voix, l'âne, connu pour être ignoble et stupide, n'aurait pas été mentionné en particulier.

Ce conseil que Louqman a donné à son fils résume les principaux enseignements et sous-entend ceux qui n'ont pas été explicitement mentionnés. Chaque conseil est accompagné d'une justification qui incite à le suivre.

Cela confirme ce que nous avons évoqué concernant la signification de la sagesse, à savoir qu'elle consiste à connaître les règles, à comprendre les raisons qui les sous-tendent et à savoir quand et comment les mettre en œuvre.

Louqman enseigna à son fils le fondement de la religion, à savoir l'affirmation de l'unicité d'Allah ; il lui interdit d'associer quoi que ce soit à Allah et lui expliqua pourquoi il devait s'en abstenir. Il lui recommanda d'honorer ses parents et lui en expliqua la raison. Ce faisant, il lui conseilla de remercier Allah, et ses parents puis souligna que l'injonction de les honorer et de se conformer à leurs instructions n'était valable que tant qu'ils ne l'incitaient pas au péché. Il lui conseilla également de ne pas les maltraiter ni de se retourner contre eux s'ils lui demandaient de pécher. Au contraire, il devait se montrer bienveillant envers eux, même s'il ne leur obéissait pas lorsqu'ils cherchaient à lui faire associer des divinités à Allah. Il lui recommanda de se souvenir qu'Allah est toujours présent et de craindre le jour où il se tiendrait devant Lui, car Allah ne laisse passer aucune action, petite ou grande, bonne ou mauvaise, sans qu'Il ne la fasse remonter à la surface.

Il lui interdit d'être arrogant et lui enjoignit d'être humble ; il lui interdit d'être insolent, vantard ou prétentieux ; il lui enjoignit de faire preuve d'humilité dans ses actes et ses paroles, et lui interdit de faire le contraire.

Il lui enseigna d'ordonner le bien et d'interdire le mal, d'accomplir la prière et de faire preuve de constance et de patience car par la prière et la patience, tout devient plus facile, comme le dit Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté. Il n'est donc pas surprenant que celui qui donna ces instructions fût un homme doté d'une grande sagesse et reconnu pour cela. Ainsi, parmi les bienfaits qu'Allah lui accorde, ainsi qu'à tous Ses serviteurs, figure le récit de sa sagesse, afin qu'il soit un exemple pour eux.

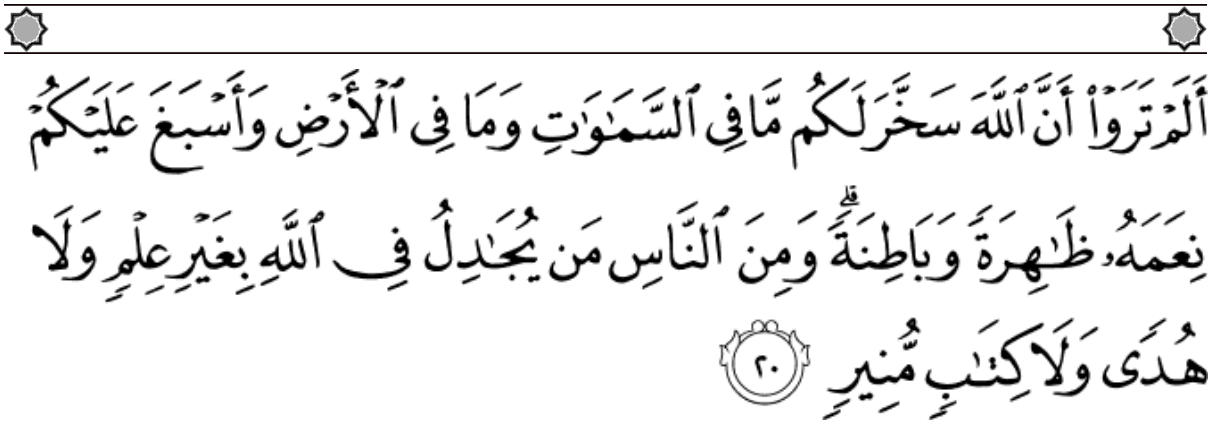
أَلَمْ تَرَوْا۟ أَنَّ ٱللَّهَ سَخَّرَ لَكُم مَّا فِى ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَمَا فِى ٱلْأَرْضِ وَأَسْبَغَ عَلَيْكُمْ
نِعَمَهُۥ ظَٰهِرَةً وَبَاطِنَةً ۗ وَمِنَ ٱلنَّاسِ مَن يُجَٰدِلُ فِى ٱللَّهِ بِغَيْرِ عِلْمٍ وَلَا
هُدًى وَلَا كِتَٰبٍ مُّنِيرٍ ﴿٢٠﴾

31-20. Ne voyez-vous pas qu'Allah vous a assujetti ce qui est dans les cieux et sur la terre ? Et Il vous a comblés de Ses bienfaits apparents et cachés. Et parmi les gens, il y en a qui disputent à propos d'Allah, sans science, ni guidée, ni Livre éclairant.

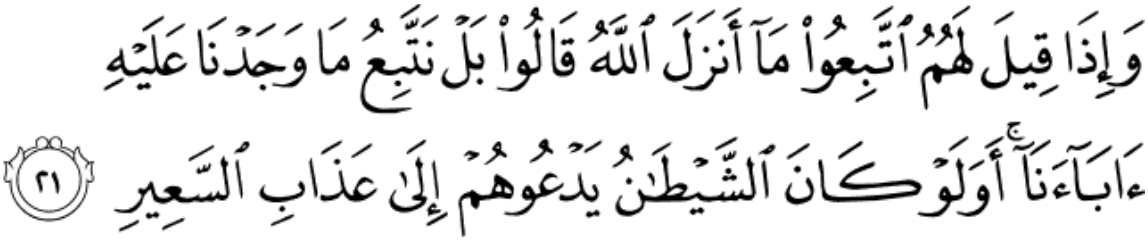
وَإِذَا قِيلَ لَهُمُ ٱتَّبِعُوا۟ مَآ أَنزَلَ ٱللَّهُ قَالُوا۟ بَلْ نَتَّبِعُ مَا وَجَدْنَا عَلَيْهِ
ءَابَآءَنَآ ۚ أَوَلَوْ كَانَ ٱلشَّيْطَٰنُ يَدْعُوهُمْ إِلَىٰ عَذَابِ ٱلسَّعِيرِ ﴿٢١﴾

31-21. Et quand on leur dit : « Suivez ce qu'Allah a fait descendre, » ils disent : « Nous suivons plutôt ce sur quoi nous avons trouvé nos ancêtres. » Est-ce donc même si le diable les appelait au châtiment de la fournaise !

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, rappelle à Ses serviteurs Ses bienfaits et les appelle à Lui en rendre grâce et à Les reconnaître, et à ne pas les oublier.

« **Ne voyez-vous pas** » c'est-à-dire, ne voyez-vous pas et ne contemplez-vous pas de vos propres yeux, et n'y pensez-vous pas dans vos cœurs ?
« …**qu'Allah vous a assujetti ce qui est dans les cieux**, » du soleil, de la lune et des étoiles, qu'Il a créés pour être au service et bénéfiques des hommes
« …**et sur la terre**, » des animaux, des arbres, des récoltes, des rivières, des métaux et autres comme Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit ailleurs :
« **C'est Lui qui a créé pour vous tout ce qui est sur la terre** ... » (Al-Baqarah 2 : 29)

« **Et Il vous a comblés**, » autrement dit, Il vous a prodigué Ses bénédictions en abondance.
« …**de Ses bienfaits**, » visibles et cachés, ceux dont nous avons conscience et ceux qui nous sont inconnus, biens matériels et spirituels, nous accordent le bien et nous préservent du mal. Il vous incombe donc de rendre grâce pour ces bienfaits en aimant Celui qui les accorde, en vous soumettant à Lui et en les utilisant pour Lui obéir, et non pour Lui désobéir.
« **Et** » même si ces bénédictions continuent d'arriver, l'une après l'autre.
« **Et parmi les gens**, » qui ne rendent pas grâce pour leurs bienfaits ; au contraire, ils sont ingrats et mécroient en Celui qui les leur accorde. Ils nient la vérité qu'Il a révélée dans Ses Livres et avec laquelle Il a envoyé Ses Messagers. « **Il y en a qui disputent à propos d'Allah**, » c'est-à-dire qu'ils disputent sur la base du mensonge, cherchant à saper la vérité, et c'est sur cette base qu'ils rejettent le message du Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) : l'ordre d'adorer Allah seul. Celui qui argumente ainsi est dépourvu de compréhension ; son argumentation n'est donc pas fondée sur la connaissance, de sorte qu'on ne puisse le laisser faire et que ses paroles ne soient pas tolérées.
« …**sans science ni guidée**, » que les gens pourraient suivre
« …**ni Livre éclairant** » qui explique la vérité ? Son argument ne repose donc sur aucun fondement rationnel ni sur aucun texte religieux, et ne s'appuie pas sur le fait de suivre ceux qui sont bien guidés. Son argumentation concernant Allah se fonde plutôt sur l'imitation d'ancêtres qui n'étaient pas bien guidés et qui, de fait, ont égaré les autres.

C'est pourquoi Allah dit :
« **Et quand on leur dit : « Suivez ce qu'Allah a fait descendre**, » » par l'intermédiaire de Ses Messagers, car c'est la vérité, et une preuve évidente leur est présentée,
« …**ils disent** » s'y opposant :
« **Nous suivons plutôt ce sur quoi nous avons trouvé nos ancêtres** » et nous n'abandonnerons pas ce que nos ancêtres ont suivi pour les paroles de qui que ce soit, quel qu'il soit.

Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit, les réfutant ainsi que leurs ancêtres : « **Est-ce donc même si le Diable les appelait au châtiment de la fournaise** ! » Et leurs ancêtres obéirent à Satan, le suivant et devenant ses disciples, et c'est ainsi qu'ils furent plongés dans la confusion.

Cela signifie-t-il qu'ils doivent les suivre et emprunter leur voie ? Au contraire, cela devrait les effrayer au point de les dissuader de suivre leur voie, et mettre en lumière leur erreur et celle de ceux qui les ont suivis.

L'appel de Shaytân à leurs ancêtres et à eux-mêmes n'était pas motivé par l'amour ou l'amitié, mais par l'inimitié et la tromperie. En réalité, ses disciples comptent parmi ses ennemis qu'il a su dominer, et il se réjouit de voir le châtiment des flammes déchaînées devenir inévitable pour avoir répondu à son appel.

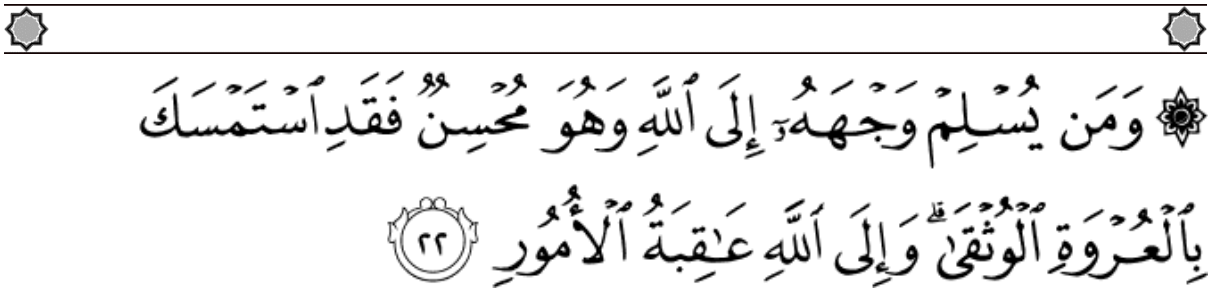

31-22. Et quiconque soumet son être à Allah, tout en étant bienfaisant, s'accroche réellement à l'anse la plus ferme. La fin de toute chose appartient à Allah.

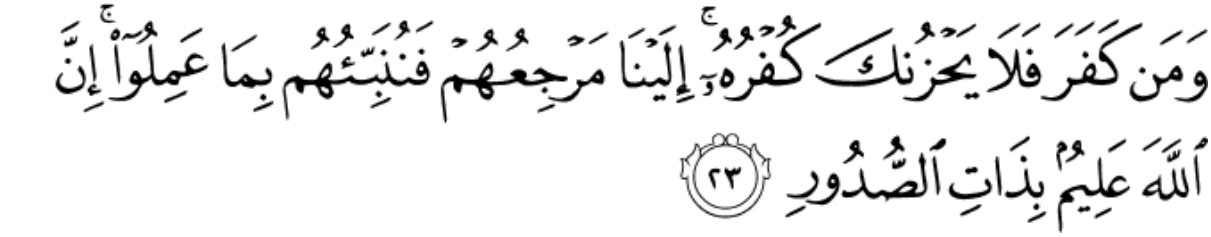

31-23. Celui qui a mécru, que sa mécréance ne t'afflige pas : vers Nous sera leur retour et Nous les informerons de ce qu'ils faisaient. Allah connaît bien le contenu des poitrines.

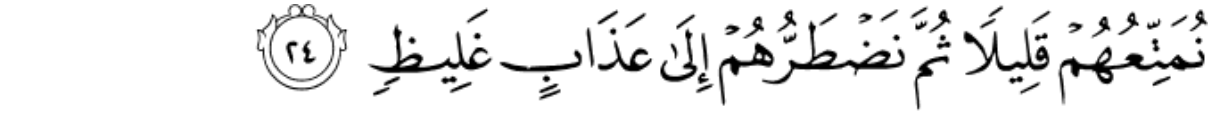

31-24. Nous leur donnons de la jouissance pour peu de temps ; ensuite Nous les forcerons vers un dur châtiment.

« **Et quiconque soumet son être à Allah**, » c'est-à-dire s'humilie devant Lui et se soumet à Lui en accomplissant les préceptes de l'Islam, avec une dévotion sincère envers Lui seul, et accomplit de bonnes œuvres dans cette soumission, en ce sens que ses bonnes actions sont conformes à l'Islam, suivant le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam). Ou bien, il se peut que cela signifie : quiconque

se soumet pleinement à Allah en accomplissant tous les actes d'adoration, et les accomplit bien, de sorte qu'il adore Allah comme s'il Le voyait, et s'il ne Le voit pas, Allah Le voit ;
Ou : quiconque se soumet (entièrement) à Allah en accomplissant ses devoirs envers Lui, et fait le bien en ce sens qu'il est bienveillant envers les serviteurs d'Allah et qu'il accomplit ses devoirs envers eux.

Ces significations sont toutes interdépendantes et ne présentent aucune différence réelle, car elles convergent toutes vers l'accomplissement des devoirs prescrits par l'Islam et leur réalisation de manière irréprochable et parfaite. Quiconque agit ainsi se soumet à Allah et
« …**s'accroche réellement à l'anse la plus ferme**, » celle par laquelle quiconque s'y attache atteint la certitude, est sauvé du châtiment et obtient le bien absolu.

Quiconque ne se soumet pas (entièrement) à Allah et ne fait pas le bien ne s'est pas saisi de la poignée la plus sûre, et s'il ne s'est pas saisi de la poignée la plus sûre, il ne peut y avoir que malheur et destruction.
« **La fin de toute chose appartient à Allah** » ; en effet, toutes les affaires retourneront à Lui en fin de compte. Il jugera alors Ses serviteurs et les rétribuera selon leurs actes et leurs conséquences. Qu'ils s'y préparent donc.

« **Celui qui a mécru, que sa mécréance ne t'afflige pas**, » car tu as accompli ton devoir (ô Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam)) de les appeler et de leur transmettre le message. S'ils ne sont pas guidés, la récompense d'Allah t'est due et il est inutile de s'affliger de la non-révélation de quiconque car s'il y avait eu du bien en lui, Allah l'aurait guidé.

Ne vous affligez pas non plus de leur hostilité envers vous, de leur opposition et de leur persistance dans l'égarement et l'incrédulité.
Car en vérité, « **vers Nous sera leur retour et Nous les informerons de ce qu'ils faisaient** » de mécréance, d'inimitié et de tentative d'éteindre la lumière d'Allah et de nuire à Ses Messagers.
« **Allah connaît bien le contenu des poitrines** » dont on ne parle pas, alors qu'en est-il de ce qui est dit ouvertement et vu par les gens ?

« **Nous leur donnons de la jouissance pour peu de temps** » dans ce monde, afin qu'ils s'enfoncent davantage dans le péché et que leur châtiment s'aggrave.
« …**ensuite Nous les forcerons vers un dur châtiment** » c'est-à-dire un châtiment d'une extrême gravité, terrifiant, immense, sévère et douloureux.

وَلَئِن سَأَلْتَهُم مَّنْ خَلَقَ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضَ لَيَقُولُنَّ ٱللَّهُ ۚ قُلِ ٱلْحَمْدُ لِلَّهِ ۚ بَلْ أَكْثَرُهُمْ لَا يَعْلَمُونَ ﴿٢٥﴾

31-25. Si tu leur demandes : « Qui a créé les cieux et la terre ? », ils diront, certes : « Allah ! » Dis : « Louange à Allah ! » Mais la plupart d'entre eux ne savent pas.

لِلَّهِ مَا فِى ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ هُوَ ٱلْغَنِىُّ ٱلْحَمِيدُ ﴿٢٦﴾

31-26. À Allah appartient tout ce qui est dans les cieux et en terre. Allah est Celui qui se suffit à Lui-même, Il est Le Digne de louange!

وَلَوْ أَنَّمَا فِى ٱلْأَرْضِ مِن شَجَرَةٍ أَقْلَٰمٌ وَٱلْبَحْرُ يَمُدُّهُۥ مِنۢ بَعْدِهِۦ سَبْعَةُ أَبْحُرٍ مَّا نَفِدَتْ كَلِمَٰتُ ٱللَّهِ ۗ إِنَّ ٱللَّهَ عَزِيزٌ حَكِيمٌ ﴿٢٧﴾

31-27. Quand bien même tous les arbres de la terre se changeraient en calames [plumes pour écrire], quand bien même l'océan serait un océan d'encre où confluераient sept autres océans, les paroles d'Allah ne s'épuiseraient pas. Car Allah est Puissant et Sage.

مَّا خَلْقُكُمْ وَلَا بَعْثُكُمْ إِلَّا كَنَفْسٍ وَٰحِدَةٍ ۗ إِنَّ ٱللَّهَ سَمِيعٌۢ بَصِيرٌ ﴿٢٨﴾

31-28. Votre création et votre résurrection [à tous] sont [aussi faciles à Allah] que s'il s'agissait d'une seule âme. Certes Allah est Audient et Clairvoyant.

Autrement dit, si vous demandez à ces polythéistes qui rejettent la vérité « **Qui a créé les cieux et la terre** ?, » ils se rendront compte que les idoles n'ont jamais rien créé de tout cela, et ils s'empresseront de dire que c'est Allah seul qui les a créés.

« **Dis** » leur, les amenant à poursuivre cette idée, et présentant un argument basé sur ce qu'ils ont accepté (qu'Allah est le Créateur de toutes choses) pour prouver qu'ils avaient tort en ce qui concerne ce qu'ils ont nié (à savoir l'unicité d'Allah et le fait qu'Il soit le seul digne d'adoration) :

« **Louange à Allah** ! » Il a fait resplendir la lumière et a révélé des preuves contre vous par vos propres actes. S'ils comprenaient, ils reconnaîtraient que Celui qui est le Créateur et le Maître est le seul digne d'adoration et de reconnaissance comme Dieu. Mais la plupart d'entre eux ne comprennent

pas ; c'est pourquoi ils Lui ont associé d'autres divinités et se sont complu dans les contradictions de leurs croyances, manifestant ainsi confusion et doute, et non la compréhension.

Puis, dans ces deux versets, Allah Exalté cite des exemples illustrant l'étendue de Ses attributs, afin d'appeler Ses serviteurs à Le connaître, à L'aimer et à Lui vouer Leur adoration exclusivement.

Allah nous enseigne que Son règne englobe toute chose, et tout ce qui est dans les cieux et sur la terre ; y compris les royaumes supérieurs et inférieurs, Lui appartient et Il contrôle tout cela conformément à Sa volonté et à Son décret divins, conformément à Ses commandements et interdictions religieux, et conformément à Ses règles en matière de récompense et de châtiment.

Tous sont des esclaves soumis à Son autorité et ne possèdent aucune part à la domination. Il possède tout et n'a besoin de rien de ce dont aucune de Ses créatures n'a besoin.

« **Je ne cherche pas d'eux une subsistance ; et Je ne veux pas qu'ils me nourrissent**. » (Ad-Dariyyât 51 : 57)

Les actes des Prophètes, des croyants fervents et sincères, des martyrs et des justes ne profitent en rien à Allah ; ils ne profitent qu'à ceux qui les accomplissent, et Allah n'a nul besoin d'eux ni de leurs actes. Le fait qu'Il possède tout signifie qu'Il leur donne ce dont ils ont besoin dans ce monde et dans l'au-delà.

Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous révèle ensuite qu'Il est digne de toute louange et que la louange est l'un de Ses attributs essentiels. Il est digne de louange en tout point ; Il est donc louable par essence et par Ses attributs. Pour chacun de Ses attributs, Il mérite la louange la plus parfaite, car ils sont des attributs de grandeur et de perfection. Il faut Le louer pour tout ce qu'Il fait et crée, pour tout ce qu'Il ordonne et interdit. Il faut Le louer pour tout ce qu'Il a décrété pour les hommes et pour chaque jugement qu'Il rend entre eux, dans ce monde et dans l'au-delà.

Puis Il nous parle de l'immensité et de la grandeur de Ses paroles, d'une manière qui pénètre profondément le cœur, éblouit l'esprit, inspire l'émerveillement et amène les personnes raisonnables et intelligentes à contempler la profondeur de leur signification ;
« **Quand bien même tous les arbres de la terre se changeraient en calames [plumes]** » avec lesquelles écrire
« **Quand bien même l'océan serait un océan d'encre où confluераient sept autres océans** »
d'encre, comme réserve supplémentaire, ces plumes se briseraient et cette encre s'épuiserait, pourtant « …**les paroles d'Allah ne s'épuiseraient pas**. »

Il ne s'agit pas d'une exagération sans fondement ; bien au contraire, Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, sait que l'esprit humain est incapable de saisir pleinement certains de Ses attributs, et Il sait que pour Ses serviteurs, Le connaître est la plus grande grâce qu'Il puisse leur accorder et la plus haute vertu qu'ils puissent acquérir. Or, il leur est impossible de comprendre pleinement les attributs divins tels qu'ils sont réellement ; même si ce qui ne peut être pleinement atteint ne doit pas être totalement abandonné. Il leur a donné cet exemple afin d'illuminer leurs cœurs, d'apaiser leurs esprits et de leur permettre d'appréhender une idée par laquelle ils peuvent acquérir une certaine compréhension de ce qu'ils ne peuvent saisir pleinement. Ainsi, ils peuvent dire ce que le meilleur d'entre eux, celui qui possédait la plus grande connaissance de son Seigneur, a dit :
« *Nous ne saurions assez Te louer ; Tu es tel que Tu Te loues Toi-même*. » (Mouslim)

Autrement, le problème est bien plus grave.

Cette image sert à simplifier le concept afin d'en faciliter la compréhension, même si sa pleine appréhension demeure impossible. Autrement, même si les arbres et les mers étaient bien plus nombreux que ce qui est mentionné, on peut imaginer qu'ils finiraient par s'épuiser, puisqu'il s'agit de choses créées. Mais concernant les paroles d'Allah, Exalté et Loué soit-Il, il est inconcevable qu'elles puissent s'épuiser ; au contraire, des preuves rationnelles et textuelles indiquent qu'elles ne s'épuiseront jamais, car toute chose a une fin, excepté le Créateur et Ses attributs.

Si l'on tente d'imaginer les faits concernant Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, qui affirment qu'Il est le Premier et le Dernier, quelles que soient les époques passées que l'on puisse concevoir, aussi loin que puisse remonter l'imagination, Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, existait avant cela, de toute éternité. Et aussi loin que puisse remonter l'imagination dans le futur, Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, existera après cela, pour l'éternité, sans fin.

De tout temps ; passé, présent et futur, Allah a toujours parlé, dit et fera ce qu'Il veut. Quand Il veut quelque chose, rien ne peut entraver Ses paroles et Ses actes. Si l'on comprend cela, on comprendra que l'image qu'Allah donne ici de Ses paroles n'est qu'une illustration ; en réalité, la portée de Ses paroles est bien plus grande.

Puis Allah évoque la nature majestueuse de Sa puissance et la nature parfaite de Sa sagesse :
« **Car Allah est Puissant et Sage**. » C'est-à-dire que toute puissance Lui appartient, et tout pouvoir existant dans les mondes supérieurs et inférieurs provient de Lui, et Il l'a donné à Sa création. Il n'y a de puissance ni de force qu'en Lui. Par Sa puissance, Il a soumis toute la création et Il la contrôle. Par Sa sagesse, Il a créé toutes choses et Il a initié la création par la sagesse, fondant ainsi ses buts et

objectifs ultimes sur cette même sagesse. Ses commandements et ses interdictions sont également guidés par la sagesse, et Sa finalité suprême est la sagesse. C'est pourquoi Il est le Très Sage dans tout ce qu'Il crée et ordonne.

Puis Il Exalté soit-Il, nous parle de la grandeur et de la perfection de Sa puissance, et du fait qu'aucun esprit ne peut l'imaginer :
« **Votre création et votre résurrection [à tous] sont [aussi faciles à Allah] que s'il s'agissait d'une seule âme**. » Ceci est une chose qui émerveille les gens : la création de toute l'humanité ; avec son immense nombre et sa résurrection instantanée après la mort, après sa dispersion, est comparable à la création d'une seule âme. Il n'y a donc aucune raison de penser que la résurrection et la rétribution des actes soient improbables, si ce n'est par ignorance de la grandeur et de l'immense puissance d'Allah.

Puis Il nous explique comment Il entend tous les sons et voit toutes choses :
« **Certes Allah est Audient et Clairvoyant**. »

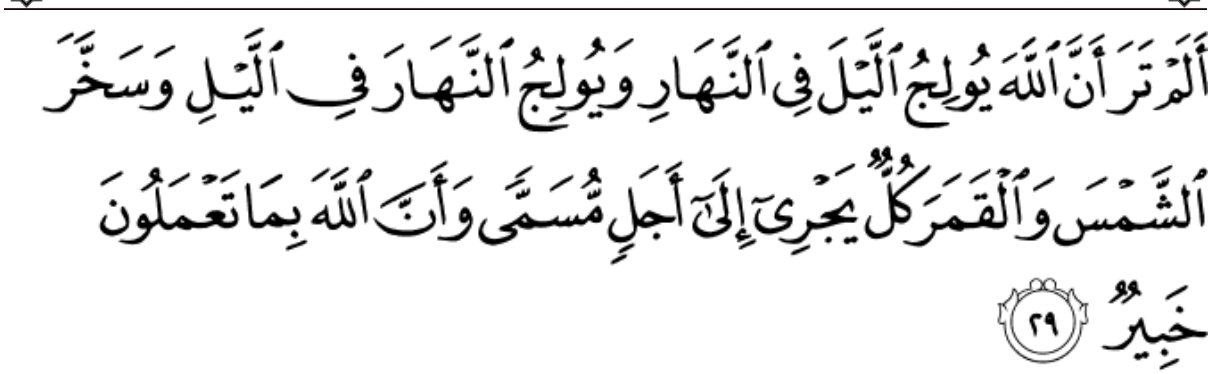
أَلَمْ تَرَ أَنَّ ٱللَّهَ يُولِجُ ٱلَّيْلَ فِى ٱلنَّهَارِ وَيُولِجُ ٱلنَّهَارَ فِى ٱلَّيْلِ وَسَخَّرَ
ٱلشَّمْسَ وَٱلْقَمَرَ كُلٌّ يَجْرِىٓ إِلَىٰٓ أَجَلٍ مُّسَمًّى وَأَنَّ ٱللَّهَ بِمَا تَعْمَلُونَ
خَبِيرٌ ﴿٢٩﴾

31-29. N'as-tu pas vu qu'Allah fait pénétrer la nuit dans le jour, et qu'il fait pénétrer le jour dans la nuit, et qu'Il a assujetti le soleil et la lune chacun poursuivant sa course jusqu'à un terme fixé ? Et Allah est Parfaitement Connaisseur de ce que vous faites.

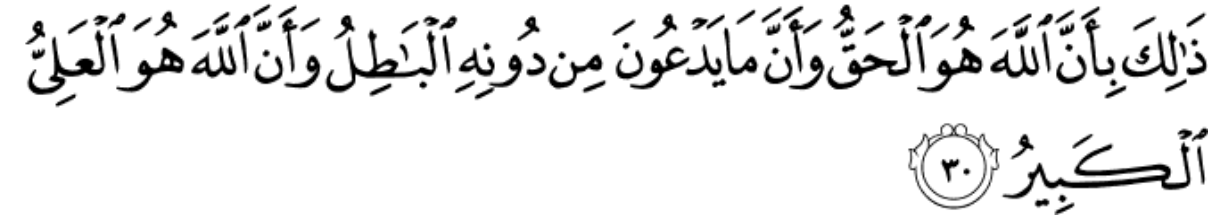
ذَٰلِكَ بِأَنَّ ٱللَّهَ هُوَ ٱلْحَقُّ وَأَنَّ مَا يَدْعُونَ مِن دُونِهِ ٱلْبَٰطِلُ وَأَنَّ ٱللَّهَ هُوَ ٱلْعَلِىُّ
ٱلْكَبِيرُ ﴿٣٠﴾

31-30. Il en est ainsi parce qu'Allah est la Vérité, et que tout ce qu'ils invoquent en dehors de Lui est le Faux, et qu'Allah, c'est Lui le Haut, le Grand.

Cela montre aussi qu'Allah seul contrôle et gère les affaires de la création, et que par l'immensité de Son contrôle, Il fait en sorte que la nuit empiète sur le jour et le jour sur la nuit, c'est-à-dire que l'une empiète sur l'autre, de sorte que lorsque l'une arrive, l'autre s'efface.

Il a fait du soleil et de la lune des êtres utiles, chacun suivant la course qui lui a été tracée, selon un système qui n'a jamais failli depuis leur création, afin que les hommes puissent en retirer un grand profit et que leurs intérêts soient servis dans leurs affaires religieuses et temporelles, ce qui les incite à la réflexion et à la prudence.

« …**chacun** » d'entre eux (le soleil et la lune)
« …**poursuivant sa course jusqu'à un terme fixé.** » Lorsque ce temps sera écoulé, ils cesseront de courir et perdront leurs positions. Ce sera le Jour de la Résurrection, lorsque le soleil se repliera et que la lune s'obscurcira, le monde prendra fin et l'au-delà commencera.

« **Et Allah est Parfaitement Connaisseur de ce que vous faites**, » du bien comme du mal, car rien ne Lui est caché, et Il vous rétribuera selon vos actes, récompensant les obéissants et punissant les désobéissants.

« **Il en est ainsi** » ce qui vous a été expliqué, concernant Sa grandeur et Ses attributs.
« …**parce qu'Allah est la Vérité** » dans Son essence et Ses attributs. Sa religion est vraie, Ses Messagers sont véridiques, Sa promesse est vraie, Son avertissement est vrai, et l'adoration qui Lui est propre est la vraie.
« …**et que tout ce qu'ils invoquent en dehors de Lui est le faux**, » par essence et par attributs. Si Allah ne les avait pas créés, ils n'existeraient pas, et s'Il ne les avait pas maintenus en vie, ils n'auraient pas survécu. Si une chose est fausse, alors l'adorer l'est encore plus.
« …**et qu'Allah, c'est Lui le Haut**, » au-dessus de toute Sa création. Ses attributs sont si sublimes qu'ils sont incomparables avec les attributs d'aucun de Sa création ; Il est au-dessus de Sa création, c'est pourquoi Il l'a soumise.
« …**le Grand**. » À qui appartient toute grandeur dans Son essence et Ses attributs, et Il est tenu en la plus haute estime par les habitants du ciel et de la terre.

أَلَمْ تَرَ أَنَّ ٱلْفُلْكَ تَجْرِى فِى ٱلْبَحْرِ بِنِعْمَتِ ٱللَّهِ لِيُرِيَكُم مِّنْ ءَايَـٰتِهِۦٓ ۚ إِنَّ فِى ذَٰلِكَ لَـَٔايَـٰتٍ لِّكُلِّ صَبَّارٍ شَكُورٍ ﴿٣١﴾

31-31. N'as-tu pas vu que c'est par la grâce d'Allah que le vaisseau vogue dans la mer, afin qu'Il vous fasse voir de Ses merveilles ? Il y a en cela des preuves pour tout homme patient et reconnaissant.

وَإِذَا غَشِيَهُم مَّوْجٌ كَٱلظُّلَلِ دَعَوُا۟ ٱللَّهَ مُخْلِصِينَ لَهُ ٱلدِّينَ فَلَمَّا نَجَّىٰهُمْ إِلَى ٱلْبَرِّ فَمِنْهُم مُّقْتَصِدٌ ۚ وَمَا يَجْحَدُ بِـَٔايَـٰتِنَآ إِلَّا كُلُّ خَتَّارٍ كَفُورٍ ﴿٣٢﴾

31-32. Quand une vague les recouvre comme des ombres, ils invoquent Allah, vouant leur culte exclusivement à Lui ; et lorsqu'Il les sauve, en les ramenant vers la terre ferme, certains d'entre eux deviennent réticents ; mais, seul le grand traître et le grand ingrat renient Nos signes.

Autrement dit, ne voyez-vous pas que l'un des signes de Sa puissance, de Sa miséricorde et de Sa sollicitude envers Ses serviteurs est qu'Il a fait de la mer un lieu à leur service, et que les navires y naviguent par Son commandement et Son décret, et par Sa bonté et Sa faveur ?

« …**afin qu'Il vous fasse voir de Ses merveilles** » car dans Ses signes il y a beaucoup de bienfaits et beaucoup à méditer.

« **Il y a en cela des preuves pour tout homme patient et reconnaissant** » car ce sont ceux qui bénéficient des signes ; ils sont fermes dans l'épreuve et profondément reconnaissants dans la facilité. Ils obéissent patiemment à Allah, s'abstiennent de toute désobéissance et acceptent Son décret. Ils Lui sont profondément reconnaissants pour toutes ses grâces, spirituelles et matérielles.

Allah, Exalté et Loué soit-Il, évoque la situation des gens lorsqu'ils voyagent en mer, lorsque les vagues les surplombent comme une voûte (de nuages), et comment ils invoquent Allah, avec une dévotion sincère envers Lui seul.

« **Et lorsqu'Il les sauve, en les ramenant vers la terre ferme**, » les gens sont divisés en deux groupes :

Un groupe devient indifférent, c'est-à-dire qu'il ne rend pas grâce à Allah comme il se doit ; au contraire, il commet des péchés et se fait du tort à lui-même.

Un autre groupe se montre ingrat envers la grâce d'Allah et la renie. C'est pourquoi Allah dit : « **mais, seul le grand traître et le grand ingrat renient Nos signes**, » c'est-à-dire les traîtres, rejettent Nos signes. Parmi leurs trahisons, ils ont promis à leur Seigneur : « Si Tu nous sauves de la mer et de ses épreuves, nous serons du nombre des reconnaissants. » Mais ils ont renié cette promesse et ne l'ont pas tenue.

« **Et les ingrats** » qui ne rendent pas grâce pour les bienfaits d'Allah. Est-il convenable pour ceux qu'Allah a sauvés de cette épreuve de faire autre chose que de Lui témoigner une reconnaissance appropriée pour Ses bienfaits ?

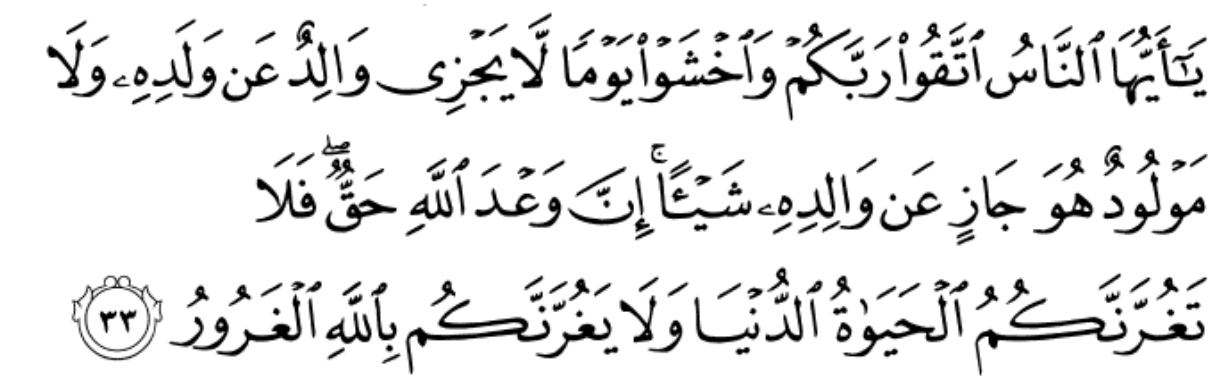
يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّاسُ ٱتَّقُوا۟ رَبَّكُمْ وَٱخْشَوْا۟ يَوْمًا لَّا يَجْزِى وَالِدٌ عَن وَلَدِهِۦ وَلَا
مَوْلُودٌ هُوَ جَازٍ عَن وَالِدِهِۦ شَيْـًٔا ۚ إِنَّ وَعْدَ ٱللَّهِ حَقٌّ ۖ فَلَا
تَغُرَّنَّكُمُ ٱلْحَيَوٰةُ ٱلدُّنْيَا وَلَا يَغُرَّنَّكُم بِٱللَّهِ ٱلْغَرُورُ ﴿٣٣﴾

31-33. Ô hommes ! Craignez votre Seigneur et redoutez un jour où le père ne répondra en quoi que ce soit pour son enfant, ni l'enfant pour son père. La promesse d'Allah est vérité. Que la vie présente ne vous trompe donc pas, et que le Trompeur (Shaytân) ne vous induise pas en erreur sur Allah !

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, enjoint aux gens de Le craindre, c'est-à-dire de se conformer à Ses commandements et de s'abstenir de ce qu'Il interdit. Il leur rappelle également de craindre le Jour de la Résurrection, ce jour terrible où nul ne se souciera de personne d'autre que de lui-même, et où nul père ne pourra secourir son enfant ni aucun enfant secourir son père. Nul ne pourra accroître ses bonnes actions ni diminuer ses mauvaises ; les actes de chacun auront été jugés et la rétribution de ces actes sera due.

Allah Exalté attire notre attention sur ce jour capital afin de fortifier chacun et de faciliter Sa crainte et l'obéissance à Ses commandements. Par Sa miséricorde envers Ses serviteurs, Allah leur ordonne de Le craindre, ce qui les mènera au bonheur, et Il leur promet une récompense pour cela ; et Il les avertit du châtiment, les incitant par l'exhortation et l'avertissement. À Toi la louange, ô Seigneur des mondes.

« **La promesse d'Allah est vérité**. » N'en doutez donc pas et n'agissez pas comme un incroyant. C'est pourquoi Allah dit :

« **Que la vie présente ne vous trompe donc pas** » par ses ornements et ses attraits, et par tout ce qu'elle contient de tentations et d'épreuves.

« …**et que le Trompeur (Shaytân) ne vous induise pas en erreur sur Allah** ! » Ceci fait référence à Satan, qui ne cesse de chercher à tromper l'homme et ne relâche jamais ses efforts. Allah a des droits sur Ses serviteurs et Il a fixé un temps où Il les rétribuera pour leurs actes, qu'ils aient accompli leur devoir envers Lui ou non.

C'est une question à laquelle il faut prêter attention et qu'il faut garder à l'esprit en permanence, en fondant toutes ses affaires sur cela.

L'un des plus grands obstacles auxquels il est confronté est ce monde tentateur, et Satan qui lui murmure des idées et cherche à l'égarer. Allah a interdit à Ses serviteurs de se laisser tromper par ce monde ou par les trompeurs en son sujet.

« **Il [Shaytân] leur fait des promesses et leur donne de faux espoirs. Et le diable ne leur fait que des promesses trompeuses**. » (An-Nissâ' 4 : 120)

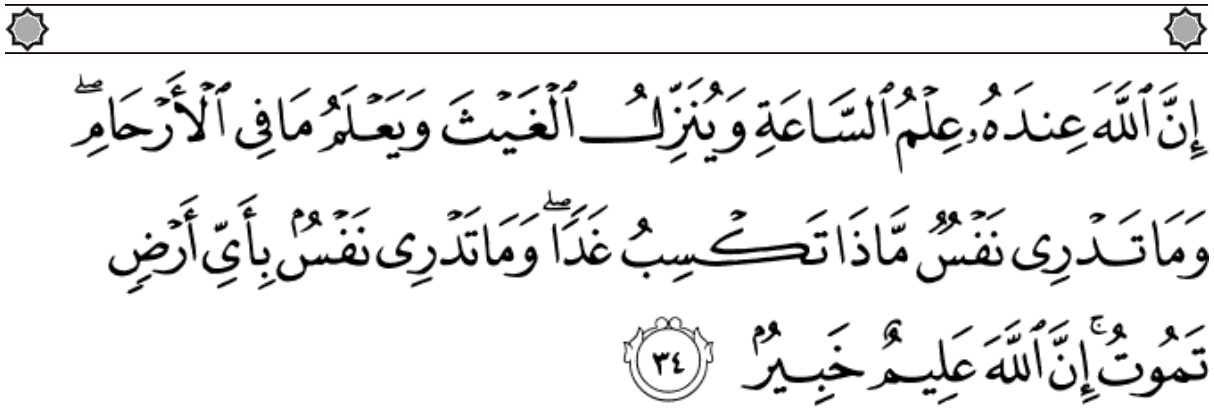
إِنَّ ٱللَّهَ عِندَهُۥ عِلْمُ ٱلسَّاعَةِ وَيُنَزِّلُ ٱلْغَيْثَ وَيَعْلَمُ مَا فِى ٱلْأَرْحَامِ ۖ
وَمَا تَدْرِى نَفْسٌ مَّاذَا تَكْسِبُ غَدًا ۖ وَمَا تَدْرِى نَفْسٌۢ بِأَىِّ أَرْضٍ
تَمُوتُ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ عَلِيمٌ خَبِيرٌ ٣٤

31-34. La connaissance de l'Heure est auprès d'Allah ; et c'est Lui qui fait tomber la pluie salvatrice ; et Il sait ce qu'il y a dans les matrices. Et personne ne sait ce qu'il acquerra demain, et personne ne sait dans quelle terre il mourra. Certes, Allah est Omniscient et Parfaitement Connaisseur.

Il est établi que la science d'Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, englobe l'invisible et le visible, le caché et l'invisible. Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, peut informer Ses serviteurs de nombreuses

choses invisibles, mais ces cinq choses sont de celles dont la connaissance est cachée à toutes les créatures, et elles ne sont connues d'aucun Prophète envoyé ni d'aucun ange proche d'Allah, et encore moins des autres créatures.

« **La connaissance de l'Heure est auprès d'Allah** » c'est-à-dire qu'Il seul sait quand elle commencera, comme Il le dit ailleurs :
« **Ils t'interrogent sur l'Heure : « Quand arrivera-t-elle ? » Dis : « Seul mon Seigneur en a connaissance. Lui seul la manifestera en son temps. Lourde elle sera dans les cieux et (sur) la terre et elle ne viendra à vous que soudainement. » Ils t'interrogent comme si tu en étais averti. Dis : « Seul Allah en a connaissance. » Mais beaucoup de gens ne savent pas**. » (Al-A'râf 7 : 187)

« **Et c'est Lui qui fait tomber la pluie salvatrice**. » Autrement dit, Il est le seul qui la fasse tomber et qui connaît le moment où elle tombera.

« **Et Il sait ce qu'il y a dans les matrices**. » Puisque c'est Lui qui a créé ce qui est dans la matrice ; Il sait ce que c'est, garçon ou fille. C'est pourquoi l'ange chargé de veiller sur la matrice interroge son Seigneur : « Est-ce un garçon ou une fille ? » Et Allah décrète ce qu'Il veut.

« **Et personne ne sait ce qu'il acquerra demain**, » que ce soit sur le plan spirituel ou mondain.
« **Et personne ne sait dans quelle terre il mourra** » ; c'est Allah seul qui a la connaissance de toutes ces choses.

Après avoir mentionné ces choses, Allah, Exalté et Loué soit-Il, souligne ensuite le fait qu'Il connaît toutes choses, comme Il le dit :
« **Certes, Allah est Omniscient et Parfaitement Connaisseur**, » et Sa science embrasse toute chose, visible et cachée, les subtilités et les profondeurs du cœur. Par Sa sagesse parfaite, Il a dissimulé à Ses serviteurs la connaissance de ces cinq choses, car cela sert certains intérêts, comme le constate quiconque y réfléchit.

Ceci conclut le commentaire de la Sourate Louqman.
Louange à Allah, et que la paix et les bénédictions d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons jusqu'au Jour du Jugement.

32

Sourate As-Sajdah

La Prosternation

(Makki sauf versets 16-20 Madani)

30 versets

Révélation N°75

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

الٓمٓ ١

32-1. Alif, Lām, Mīm.

تَنزِيلُ ٱلْكِتَٰبِ لَا رَيْبَ فِيهِ مِن رَّبِّ ٱلْعَٰلَمِينَ ٢

32-2. La Révélation du Livre, nul doute là-dessus, émane du Seigneur de l'univers.

أَمْ يَقُولُونَ ٱفْتَرَىٰهُ ۚ بَلْ هُوَ ٱلْحَقُّ مِن رَّبِّكَ لِتُنذِرَ قَوْمًا مَّآ أَتَىٰهُم مِّن نَّذِيرٍ مِّن قَبْلِكَ لَعَلَّهُمْ يَهْتَدُونَ ٣

32-3. Diront-ils qu'il (Muhammad) l'a inventé ? Ceci est, au contraire, la vérité venant de ton Seigneur pour que tu avertisses un peuple à qui nul avertisseur avant toi n'est venu, afin qu'ils se guident.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous dit que ce noble Livre a été révélé par le Seigneur de l'univers, qui prend soin d'eux et les comble de Ses bénédictions.

L'un des plus grands moyens par lesquels Allah a éduqué, pris soin et guidé les hommes est ce Livre, qui contient tout ce qui pouvait les guider dans leurs affaires et perfectionner leurs mœurs. C'est le Livre au sujet duquel il n'y a ni doute, ni ambiguïté, ni confusion. Pourtant, malgré cela, les mécréants

ont dit du Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), à tort : « Muhammad l'a inventé de toutes pièces. » C'est là la plus grande audace que de rejeter les paroles d'Allah et d'accuser Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) du plus grand des mensonges, en supposant qu'un être humain soit capable de produire des paroles semblables à celles du Créateur. Chacune de ces affirmations constitue une grave offense.

Allah Exalté dit ; réfutant ceux qui prétendaient qu'il l'avait inventé :
« **Ceci est, au contraire, la vérité** » aucun mensonge ne peut l'atteindre ni avant ni derrière - c'est une révélation de Celui qui est le Plus Sage, le Digne de Louange (« **Le faux ne l'atteint [d'aucune part], ni par devant ni par derrière : c'est une révélation émanant d'un Sage, Digne de louange**. » 41 : 42).

« …**venant de ton Seigneur »** Qui l'a fait descendre comme une miséricorde pour Ses serviteurs « …**pour que tu avertisses un peuple à qui nul avertisseur avant toi n'est venu,** » c'est-à-dire qu'ils avaient besoin de l'envoi du Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et de la révélation du Livre, car aucun messager ne les avait avertis auparavant ; ils erraient aveuglément dans leur ignorance et leur égarement. Nous t'avons donc fait descendre le Livre « **afin qu'ils se guident** » loin de leur égarement, qu'ils parviennent à la vérité et lui donnent la priorité.

Tout ce qu'Allah mentionne ici contredit leurs mensonges concernant le Qur'an et les enjoint d'avoir une foi inébranlable en lui et de croire qu'il provient véritablement du Seigneur des mondes et qu'il est la vérité, car la vérité est incontestable et ne souffre aucun doute à son sujet. Rien dans le Qur'an ne peut susciter le doute, aucun récit ne relate les faits avec exactitude et rien n'est obscur ou ambigu. Ils ont besoin de ce message, et le Qur'an les guide vers le bien.

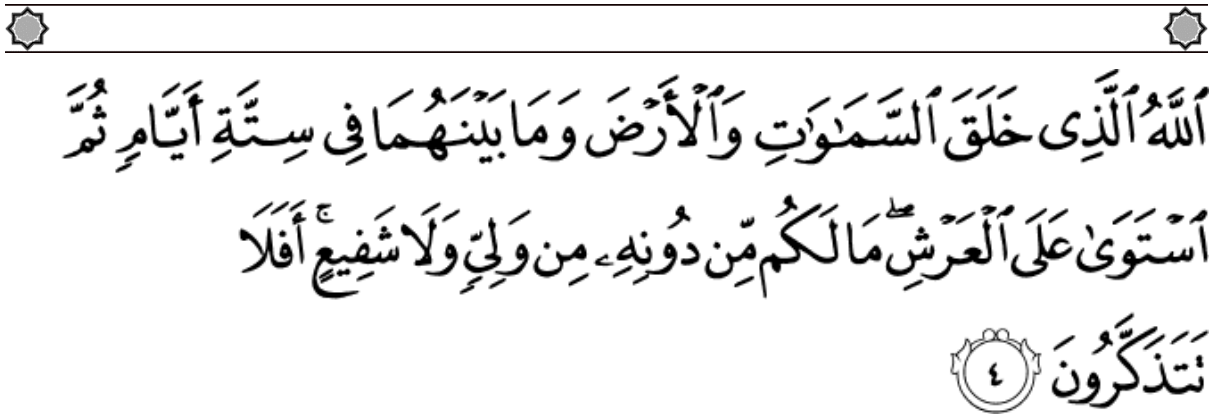
اللَّهُ الَّذِي خَلَقَ السَّمَاوَاتِ وَالْأَرْضَ وَمَا بَيْنَهُمَا فِي سِتَّةِ أَيَّامٍ ثُمَّ
اسْتَوَىٰ عَلَى الْعَرْشِ ۖ مَا لَكُم مِّن دُونِهِ مِن وَلِيٍّ وَلَا شَفِيعٍ ۚ أَفَلَا
تَتَذَكَّرُونَ ٤

32-4. Allah qui a créé en six jours les cieux et la terre, et ce qui est entre eux. Ensuite Il S'est établi « Istawā » sur le Trône. Vous n'avez, en dehors de Lui, ni allié ni intercesseur. Ne vous rappelez-vous donc pas ?

يُدَبِّرُ ٱلْأَمْرَ مِنَ ٱلسَّمَآءِ إِلَى ٱلْأَرْضِ ثُمَّ يَعْرُجُ إِلَيْهِ فِى يَوْمٍ كَانَ
مِقْدَارُهُۥٓ أَلْفَ سَنَةٍ مِّمَّا تَعُدُّونَ ﴿٥﴾

32-5. Du ciel à la terre, Il administre l'affaire, laquelle ensuite monte vers Lui[1] en un jour équivalent à mille ans de votre calcul.

ذَٰلِكَ عَٰلِمُ ٱلْغَيْبِ وَٱلشَّهَٰدَةِ ٱلْعَزِيزُ ٱلرَّحِيمُ ﴿٦﴾

32-6. C'est Lui le Connaisseur [des mondes] inconnus et visibles, le Puissant, le Miséricordieux,

ٱلَّذِىٓ أَحْسَنَ كُلَّ شَىْءٍ خَلَقَهُۥ ۖ وَبَدَأَ خَلْقَ ٱلْإِنسَٰنِ مِن طِينٍ ﴿٧﴾

32-7. qui a bien fait tout ce qu'Il a créé. Et Il a commencé la création de l'homme à partir de l'argile,

ثُمَّ جَعَلَ نَسْلَهُۥ مِن سُلَٰلَةٍ مِّن مَّآءٍ مَّهِينٍ ﴿٨﴾

32-8. puis Il tira sa descendance d'une goutte d'eau vile [le sperme] ;

ثُمَّ سَوَّىٰهُ وَنَفَخَ فِيهِ مِن رُّوحِهِۦ ۖ وَجَعَلَ لَكُمُ ٱلسَّمْعَ وَٱلْأَبْصَٰرَ
وَٱلْأَفْـِٔدَةَ ۚ قَلِيلًا مَّا تَشْكُرُونَ ﴿٩﴾

32-9. puis Il lui donna sa forme parfaite et lui insuffla de Son Esprit. Et Il vous a assigné l'ouïe, les yeux et le cœur. Que vous êtes peu reconnaissants !

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous parle de la nature parfaite de Sa puissance en faisant référence au fait qu'Il a créé « **qui a créé en six jours les cieux et la terre, et ce qui est entre eux**, » dont le premier était le dimanche et le dernier le vendredi, même s'Il aurait pu les créer en un instant, mais Il est le Très Miséricordieux, le Très Sage.

« **Ensuite Il S'est établi « Istawā » sur le Trône**, » puis Il s'est élevé sur le Trône, qui est le toit de la création, d'une manière qui sied à Sa Majesté.

[1] C'est-à-dire que toutes choses retourneront à Allah le Jour de la Résurrection et qu'Il jugera entre les gens, (Ibn 'Ashour, *at-Tahrir wat-Tanwir*).

« **Vous n'avez, en dehors de Lui, ni allié** » qui peut vous protéger et prendre soin de vous.
« …**ni intercesseur** » qui peut intercéder pour vous s'Il décide de vous punir pour vous délivrer de Son châtiment.
« **Ne vous rappelez-vous donc pas** » et ne réaliserez-vous pas que le Créateur de la terre et des cieux, qui S'est élevé sur le Trône puissant, le Seul qui vous gouverne et qui est responsable de vous, et à qui appartient toute intercession, est le seul qui mérite toutes sortes d'adoration ?

« **Du ciel à la terre, Il administre l'affaire** » et décrète ce qui doit arriver et ce qui est permis, car Il est le Seul qui contrôle toutes choses ; tous ces décrets viennent du Souverain tout-puissant.
« …**laquelle ensuite monte** » c'est-à-dire du ciel à la terre et par leur intermédiaire, Il bénira les uns et en condamnera les autres, enrichira les uns et appauvrira les autres, honorera les uns et en humiliera les autres, élèvera les uns en statut et en abaissera les autres, et enverra des provisions.
« **Du ciel à la terre, Il administre l'affaire, laquelle ensuite monte vers Lui en un jour équivalent à mille ans de votre calcul**. »

« **C'est Lui** » à savoir Celui qui a créé toutes ces choses merveilleuses. Qui s'est élevé sur le Trône puissant et qui seul règne sur Son royaume.
« **Le Connaisseur [des mondes] inconnus et visibles, le Puissant, le Miséricordieux**. » Par Sa science infinie, la perfection de Sa puissance et Son immense miséricorde, Il a créé le monde et l'a doté de toutes sortes de bienfaits, et Il ne se lasse jamais de le gouverner et d'en assurer le bon fonctionnement.
« **Qui a bien fait tout ce qu'Il a créé**, » c'est-à-dire tout ce qu'Allah a créé. Il l'a créé parfaitement, lui donnant une forme et une apparence spécifiques qui lui conviennent et sont en harmonie avec le but de sa création. Ceci est d'ordre général et s'applique à toute la création.

Puis Il désigne l'être humain, en raison de son honneur et de sa vertu, et dit : « **Et Il a commencé la création de l'homme à partir de l'argile** » ceci, fait référence à la création d'Adam ('aleyhi salam), le père de l'humanité.

« **Puis Il tira sa descendance**, » à savoir la progéniture d'Adam ; Il la fit naître de l'extrait d'un fluide insignifiant, à savoir la goutte de sperme, considérée comme impure et insignifiante.

« …**puis Il lui donna sa forme parfaite** » avec sa chair, ses os, ses tendons et ses veines ; Il le créa parfaitement et plaça chaque faculté et chaque partie du corps à l'endroit le plus approprié et le plus parfait, et aucun autre endroit ne pouvait être meilleur.
« …**et lui insuffla de Son Esprit** » en lui envoyant l'ange qui insuffla l'âme en lui, et par la permission d'Allah, il devint animé après avoir été inanimé.

« **Et Il vous a assigné l'ouïe, les yeux**, » c'est-à-dire qu'Il a continué à vous accorder des bienfaits et tout ce dont vous aviez besoin, progressivement, jusqu'à ce qu'Il vous donne l'ouïe et la vue.
« …**et le cœur. Que vous êtes peu reconnaissants !** » Et que vous rendez grâce à Celui qui vous a créés et façonnés.

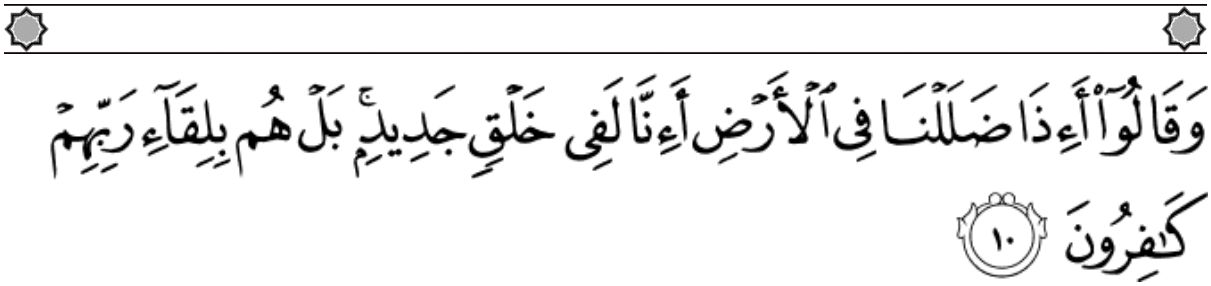

32-10. Et ils disent : « Quand nous serons perdus dans la terre [sous forme de poussière], redeviendrons-nous une création nouvelle ? » En outre, ils ne croient pas en la rencontre avec leur Seigneur.

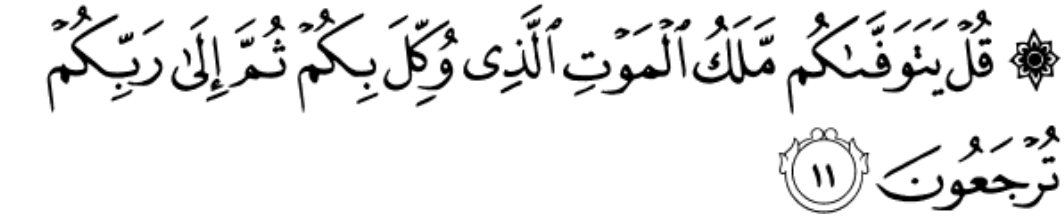

32-11. Dis : « L'Ange de la mort qui est chargé de vous, vous fera mourir. Ensuite, vous serez ramenés vers Votre Seigneur. »

Autrement dit, ceux qui ne croient pas à la résurrection disent, pour la juger improbable :
« **Quand nous serons perdus dans la terre [sous forme de poussière]**, » c'est-à-dire quand nous nous serons désintégrés et que nos restes se seront dispersés vers des lieux inconnus,
« **Redeviendrons-nous une création nouvelle** ? » Autrement dit, serons-nous ressuscités ? Ils affirmaient que c'était une idée des plus farfelues car ils comparaient le pouvoir du Créateur à leur propre pouvoir.

Leurs paroles ne reflètent pas une volonté de rechercher la vérité ; elles sont plutôt le fruit de l'injustice, de l'obstination, de l'incrédulité face à la rencontre avec leur Seigneur et du reniement. C'est pourquoi Allah dit :
« **En outre, ils ne croient pas en la rencontre avec leur Seigneur**. » Il est donc clair quel est le fondement et le but de cette affirmation. Autrement, si leur but avait été de découvrir la vérité, le

Qur'an aurait pu leur fournir une preuve définitive de la résurrection, rendant la question limpide comme la lumière du jour.

Il leur suffit de savoir qu'ils ont été créés à partir de rien ; reproduire leur création est donc plus facile que de la provoquer. Autre preuve : la terre morte. Allah y fait descendre la pluie, la ranime après sa mort et fait germer des plantes à partir de graines dispersées.

« **Dis : « L'Ange de la mort qui est chargé de vous**, » C'est-à-dire qu'Allah l'a désigné pour recueillir les âmes des hommes, et Il a des assistants « **vous fera mourir. Ensuite, vous serez ramenés vers Votre Seigneur**, » puis Il vous rétribuera selon vos œuvres. Mais vous avez nié la résurrection ; attendez donc de voir ce qu'Allah vous réserve.

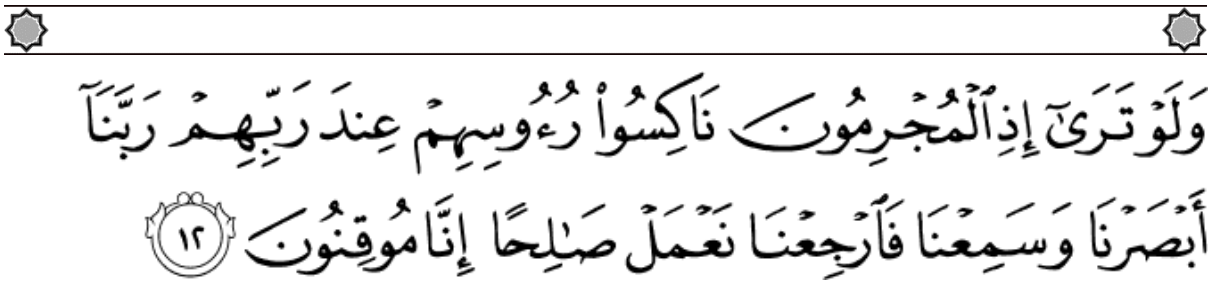

32-12. Si tu voyais alors les criminels [comparaître], têtes basses devant leur Seigneur ! « Notre Seigneur, Nous avons vu et entendu, renvoie-nous donc afin que nous puissions faire du bien ; nous croyons [maintenant] avec certitude. »

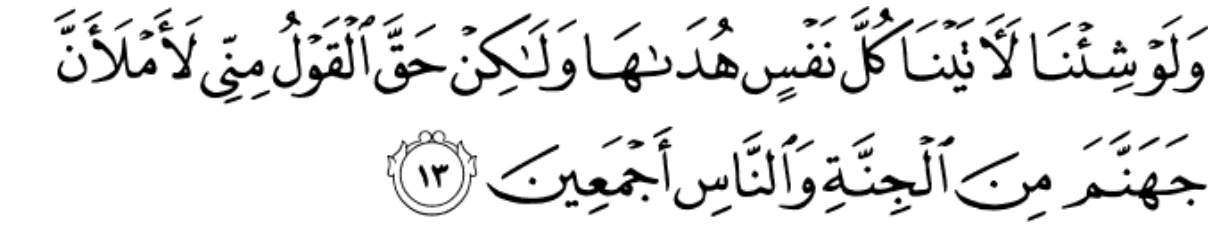

32-13. « Si Nous voulions, Nous apporterions à chaque âme sa guidée. Mais la parole venant de Moi doit être réalisée : « J'emplirai l'Enfer de djinns et d'hommes réunis. »

32-14. « Goûtez donc ! Pour avoir oublié la rencontre de votre jour que voici. Nous aussi Nous vous avons oubliés. Goûtez au châtiment éternel pour ce que vous faisiez. »

Après avoir décrit comment ils seront ramenés vers Lui le Jour de la Résurrection, et comment ils se présenteront devant Lui, Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit :
« **Si tu voyais alors les criminels** » qui ont persisté dans de graves péchés ; c'est-à-dire, vous verriez quelque chose de terrible et d'alarmant : des gens qui sont des perdants, qui demanderont mais ne recevront aucune réponse parce que le temps du répit est terminé.
« …**[comparaître], têtes basses devant leur Seigneur**, » humbles et humiliés, reconnaissant leur faute et demandant à retourner en arrière, disant :
« **Notre Seigneur, Nous avons vu et entendu** c'est-à-dire que la chose est devenue claire pour nous, car nous avons vu de nos propres yeux et nous sommes devenus certains.
« …**renvoie-nous donc afin que nous puissions faire du bien ; nous croyons [maintenant] avec certitude** » c'est-à-dire, maintenant nous sommes certains de ce en quoi nous ne croyions pas auparavant.

Tout cela arrive par la volonté et le décret d'Allah, car Il ne les a pas protégés de l'incroyance et du péché. C'est pourquoi Il dit : « **Si Nous voulions, Nous apporterions à chaque âme sa guidée**, » c'est-à-dire guider tous les hommes et les unir dans le droit chemin, car Notre volonté est capable de cela. Mais la sagesse a voulu qu'ils ne soient pas tous guidés. C'est pourquoi Allah dit :
« **Mais la parole venant de Moi doit être réalisée.** » C'est-à-dire qu'elle est inévitable et confirmée, et qu'elle ne peut être changée.
« **J'emplirai l'Enfer de djinns et d'hommes réunis**. » C'est une promesse qui se réalisera inévitablement et qu'on ne peut éviter ; il faut donc décréter les moyens et les causes qui y mènent, à savoir l'incroyance et le péché.

« **Goûtez donc ! Pour avoir oublié la rencontre de votre jour que voici** ! » Ces mots seront adressés aux malfaiteurs, accablés d'humiliation, qui supplieront de retourner en ce monde pour expier leurs fautes. Mais le temps du retour sera révolu, et il ne restera que le châtiment. Goûtez donc à la douloureuse punition pour avoir oublié ce jour qui vous était destiné. Cet oubli est le fruit de l'insouciance ; autrement dit, parce que vous vous êtes détournés et que vous n'avez pas œuvré pour ce jour, c'est comme si vous ne l'atteigniez jamais.

« **Nous aussi Nous vous avons oubliés.** » Autrement dit, nous vous laisserons subir le châtiment, une juste rétribution de vos actes. De même que vous avez oublié, vous serez oublié.
« **Goûtez au châtiment éternel**. » C'est-à-dire au châtiment sans fin car si le châtiment avait une fin et une durée déterminée, cela laisserait entrevoir un certain soulagement. Mais le châtiment de l'enfer, qu'Allah nous en préserve, est sans répit et sans fin.
« …**pour ce que vous faisiez** » de mécréance, de méchanceté et de péché.

إِنَّمَا يُؤْمِنُ بِـَٔايَـٰتِنَا ٱلَّذِينَ إِذَا ذُكِّرُوا۟ بِهَا خَرُّوا۟ سُجَّدًا وَسَبَّحُوا۟ بِحَمْدِ رَبِّهِمْ وَهُمْ لَا يَسْتَكْبِرُونَ ﴿١٥﴾

32-15. Seuls croient en Nos versets ceux qui, lorsqu'on les leur rappelle, tombent prosternés et, par des louanges à leur Seigneur, célèbrent Sa gloire et ne s'enflent pas d'orgueil.

تَتَجَافَىٰ جُنُوبُهُمْ عَنِ ٱلْمَضَاجِعِ يَدْعُونَ رَبَّهُمْ خَوْفًا وَطَمَعًا وَمِمَّا رَزَقْنَـٰهُمْ يُنفِقُونَ ﴿١٦﴾

32-16. Ils s'arrachent de leurs lits[1] pour invoquer leur Seigneur, par crainte et espoir ; et ils font largesse de ce que Nous leur attribuons.

فَلَا تَعْلَمُ نَفْسٌ مَّآ أُخْفِىَ لَهُم مِّن قُرَّةِ أَعْيُنٍ جَزَآءًۢ بِمَا كَانُوا۟ يَعْمَلُونَ ﴿١٧﴾

32-17. Aucun être ne sait ce qu'on a réservé pour eux comme réjouissance pour les yeux, en récompense de ce qu'ils œuvraient !

Après avoir mentionné ceux qui ont rejeté Ses révélations et le châtiment qu'Il leur a préparé, Allah, Exalté et Loué soit-Il, mentionne maintenant ceux qui y croient et les décrit, ainsi que la récompense qu'Il leur a préparée :

« **Seuls croient en Nos versets**, » c'est-à-dire la croyance au sens véritable du terme, de la part de ceux qui manifestent des signes de foi.

Ce sont ceux qui, « **ceux qui, lorsqu'on les leur rappelle**, » les révélations de leur Seigneur, que les versets du Qur'an leur sont récités, que des conseils leur parviennent par la bouche des Messagers d'Allah et qu'ils sont appelés à prêter attention, entendent le message, l'acceptent et s'y soumettent, « **tombent prosternés**, » c'est-à-dire qu'ils se soumettent et éprouvent la joie de connaître Allah.

« …**et, par des louanges à leur Seigneur, célèbrent Sa gloire et ne s'enflent pas d'orgueil** » ; ils ne le sont ni dans leurs cœurs ni dans leurs actions. C'est pourquoi ils ne se refusent pas à se soumettre et à agir humblement envers les révélations, car ils les acceptent et s'y soumettent, ils se sentent à l'aise

[1] Cela fait référence au fait de rester éveillé pour offrir des prières volontaires pendant la nuit.

avec elles et s'y abandonnent, atteignant ainsi l'agrément du Seigneur Très Miséricordieux et étant guidés sur le droit chemin.

« **Ils s'arrachent de leurs lits**, » c'est-à-dire qu'ils quittent leurs lits et s'éloignent de leur confort pour quelque chose de plus agréable et de plus cher à leurs yeux, à savoir la prière nocturne, la conversation avec Allah, Exalté et Loué soit-Il.

C'est pourquoi Allah dit : « **pour invoquer leur Seigneur**, » c'est-à-dire afin d'obtenir ce qui leur sera bénéfique spirituellement et matériellement, et d'éloigner ce qui leur sera nuisible.
« …**par crainte et espoir**, » c'est-à-dire en combinant ces deux qualités, à savoir la crainte que leurs bonnes actions soient rejetées et l'espoir que ces actions soient acceptées ; la crainte du châtiment d'Allah et l'espoir de Sa récompense.
« …**et ils font largesse de ce que Nous leur attribuons** » de subsistance, que ce soit peu ou beaucoup. Allah ne précise ni le montant de leurs dépenses, ni l'identité des bénéficiaires, afin d'indiquer que cette règle est d'application générale. Elle englobe les dépenses obligatoires, telles que la zakât, les expiations et les dépenses pour les épouses et les proches ; les dépenses recommandées, comme les dons aux œuvres caritatives ; et les dépenses faites par bienveillance envers autrui en général, qu'il s'agisse de riches ou de pauvres, de proches ou d'étrangers. La récompense varie selon l'importance du bienfait. Ceci concerne leurs actions.

Quant à la rétribution de leurs actes, Allah dit : « **Aucun être ne sait**, » cela inclut toutes les âmes et indique qu'aucune âme ne sait
« …**ce qu'on a réservé pour eux comme réjouissance pour les yeux**, » à savoir beaucoup de bien, d'abondantes bénédictions, de joie, de bonheur et de plaisir, comme Allah nous l'a dit par la bouche de Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam).
« *J'ai préparé pour Mes serviteurs vertueux ce qu'aucun œil n'a vu, qu'aucune oreille n'a entendu, et qui n'est jamais venu à l'esprit d'aucun homme*. » (Boukhari et Mouslim)

De même qu'ils prient la nuit, L'invoquent et dissimulent leurs bonnes actions, Allah les récompensera selon leurs mérites ; c'est pourquoi Il a dissimulé leur récompense. C'est pourquoi Il dit : « **en récompense de ce qu'ils œuvraient** ! »

32-18. Celui qui est croyant est-il comparable au pervers ? (Non), ils ne sont point égaux.

أَمَّا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَعَمِلُوا۟ ٱلصَّٰلِحَٰتِ فَلَهُمْ جَنَّٰتُ ٱلْمَأْوَىٰ نُزُلًۢا بِمَا كَانُوا۟ يَعْمَلُونَ ﴿١٩﴾

32-19. Ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres, auront leur résidence dans les Jardins du Refuge, en récompense de ce qu'ils œuvraient.

وَأَمَّا ٱلَّذِينَ فَسَقُوا۟ فَمَأْوَىٰهُمُ ٱلنَّارُ ۖ كُلَّمَآ أَرَادُوٓا۟ أَن يَخْرُجُوا۟ مِنْهَآ أُعِيدُوا۟ فِيهَا وَقِيلَ لَهُمْ ذُوقُوا۟ عَذَابَ ٱلنَّارِ ٱلَّذِى كُنتُم بِهِۦ تُكَذِّبُونَ ﴿٢٠﴾

32-20. Et quant à ceux qui auront été pervers, leur refuge sera le Feu : toutes les fois qu'ils voudront en sortir, ils y seront ramenés, et on leur dira : « Goûtez au châtiment du Feu auquel vous refusiez de croire. »

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, attire notre attention sur le principe établi selon lequel deux choses différentes ne peuvent être égales, et que Sa sagesse dicte qu'elles ne doivent pas être égales.

« **Celui qui est croyant** » : son cœur est rempli de foi et il s'est pleinement conformé aux lois d'Allah. Sa foi a influencé son comportement et son attitude, notamment en l'incitant à s'abstenir de ce qui attire la colère d'Allah et des actes nuisibles à la foi.
« …**est-il comparable au pervers** » : son cœur est corrompu et dépourvu de foi, il n'a donc aucun frein religieux et se hâte par conséquent de commettre toutes sortes de péchés par ignorance et par malfaisance, et l'autre se détourne de l'obéissance à Allah à cause de ses méfaits. Ces deux personnes peuvent-elles être considérées comme égales ?
« **(Non), ils ne sont point égaux** » ni d'un point de vue rationnel ni d'un point de vue islamique, tout comme le jour et la nuit, la lumière et les ténèbres, ne peuvent être égaux. Leur récompense dans l'au-delà ne sera donc pas la même.

« **Ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres**, » tant obligatoires que surérogatoires,
« …**auront leur résidence dans les Jardins du Refuge**, » c'est-à-dire des jardins où ils trouveront toutes sortes de joie et de plaisir ; ils y trouveront le bonheur, la félicité, le ravissement, le plaisir, la

vie éternelle et la joie sublime d'être proches du Souverain, de contempler Son Visage et d'entendre Ses paroles.

« **…en récompense de ce qu'ils œuvraient**. » Car c'est grâce à leurs bonnes actions, par la grâce qu'Allah leur a accordée, qu'ils ont pu atteindre ces sommets inaccessibles par l'argent, les troupes, les serviteurs et les enfants, ou même par le sacrifice de vies humaines. Seuls la foi et les bonnes œuvres peuvent les approcher.

« **Et quant à ceux qui auront été pervers, leur refuge sera le Feu**, » c'est-à-dire que leur demeure éternelle sera le feu où se mêlent toutes sortes de châtiments et de misères qui ne cesseront jamais et ne leur accorderont aucun répit, même un instant.

« **Toutes les fois qu'ils voudront en sortir, ils y seront ramenés**. » Autrement dit, chaque fois qu'ils voudront en sortir car la douleur aura atteint un tel degré, qu'ils y seront de nouveau plongés. Ils perdront ainsi tout espoir de soulagement et sombreront dans une détresse extrême.

« …**et on leur dira : « Goûtez au châtiment du Feu auquel vous refusiez de croire. »** » Tel est le châtiment du feu, qui sera leur demeure. Quant au châtiment qui le précède, il en est un précurseur : c'est le châtiment d'al-barzakh (la période entre la mort et la résurrection ou l'isthme), qui est mentionnée dans le verset qui suit

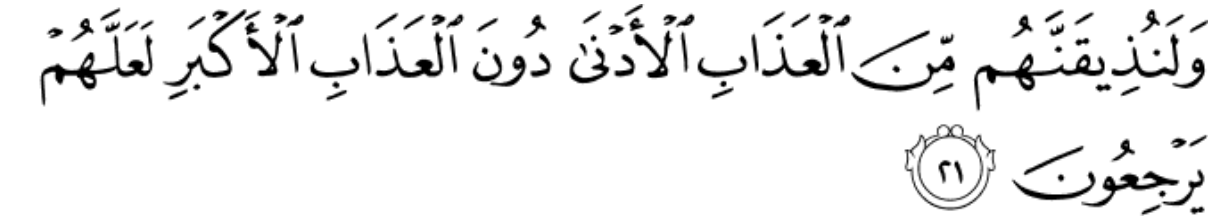
وَلَنُذِيقَنَّهُم مِّنَ ٱلْعَذَابِ ٱلْأَدْنَىٰ دُونَ ٱلْعَذَابِ ٱلْأَكْبَرِ لَعَلَّهُمْ يَرْجِعُونَ ﴿٢١﴾

32-21. Nous leur ferons certainement goûter au châtiment ici-bas, avant le grand châtiment afin qu'ils retournent (vers le chemin droit) !

C'est-à-dire que Nous ferons goûter aux malfaisants et aux mécréants une partie du châtiment moindre, à savoir le châtiment d'al-barzakh. Nous leur en ferons goûter un peu avant leur mort, soit par meurtre ou autre, comme ce fut le cas pour les polythéistes tués à Badr, soit au moment de leur mort, comme mentionné dans le verset où Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit :
« ... **Si tu [ô Muhammad] voyais les injustes lorsqu'ils seront dans les affres de la mort, et que les Anges leur tendront les mains (disant) : « Laissez sortir vos âmes. Aujourd'hui vous allez**

être récompensés par le châtiment de l'humiliation pour ce que vous disiez sur Allah d'autre que la vérité et parce que vous vous détourniez orgueilleusement de Ses enseignements. » » (Al-An'âm 6 : 93)

Puis la peine moindre se poursuivra dans al-barzakh.

Ce verset fait partie des preuves qui démontrent et indiquent clairement qu'il y aura un châtiment dans la tombe, car Allah dit : « **Nous leur ferons certainement goûter au châtiment ici-bas**, » c'est-à-dire une partie. Cela indique qu'il existe un châtiment moindre « **avant le grand châtiment**, » qui est le châtiment de l'enfer.

Comme ce goût de moindre châtiment dans ce monde n'est peut-être pas immédiatement suivi de la mort, Allah leur dit, Exalté et Loué soit-Il, qu'Il leur faire goûter cela dans l'espoir qu'ils se détournent de leurs péchés et s'en repentent, comme Il dit ailleurs :
« **La corruption est apparue sur la terre et dans la mer à cause de ce que les gens ont accompli de leurs propres mains ; afin qu'[Allah] leur fasse goûter une partie de ce qu'ils ont œuvré ; peut-être reviendront-ils (vers Allah)**. » (Ar-Roum 30 : 41)

وَمَنْ أَظْلَمُ مِمَّن ذُكِّرَ بِـَٔايَـٰتِ رَبِّهِۦ ثُمَّ أَعْرَضَ عَنْهَآ ۚ إِنَّا مِنَ ٱلْمُجْرِمِينَ مُنتَقِمُونَ ﴿٢٢﴾

32-22. Qui est plus injuste que celui à qui les versets d'Allah sont rappelés et qui ensuite s'en détourne ? Nous nous vengerons certes des criminels.

En effet, nul ne commet une injustice plus grande ni une transgression plus grave que celui à qui l'on rappelle les révélations de son Seigneur. Ce dernier a fait en sorte qu'il les lui transmette afin de les lui enseigner et de parfaire Ses bienfaits par l'intermédiaire de Ses Messagers. Ces révélations doivent l'instruire, lui rappeler ce qui est le mieux pour lui, tant spirituellement que matériellement, et lui interdire d'agir contre ce qui est préjudiciable à ses intérêts. Il devrait répondre à ces révélations par la foi, la soumission et la gratitude. Or, ce malfaiteur a agi à l'inverse : il n'y a pas cru, il ne les a pas suivies, mais s'en est détourné et les a ignorées. Tel est le pire des malfaiteurs qui mérite le châtiment le plus sévère. C'est pourquoi Allah dit : « **Nous nous vengerons certes des criminels**. »

وَلَقَدْ ءَاتَيْنَا مُوسَى ٱلْكِتَٰبَ فَلَا تَكُن فِى مِرْيَةٍ مِّن لِّقَآئِهِۦ ۖ
وَجَعَلْنَٰهُ هُدًى لِّبَنِىٓ إِسْرَٰٓءِيلَ ﴿٢٣﴾

32-23. Nous avons effectivement donné à Moïse le Livre - ne sois donc pas en doute sur ta rencontre avec lui -, et l'avons assigné comme guide aux Enfants d'Isra-il.

وَجَعَلْنَا مِنْهُمْ أَئِمَّةً يَهْدُونَ بِأَمْرِنَا لَمَّا صَبَرُوا۟ ۖ وَكَانُوا۟
بِـَٔايَٰتِنَا يُوقِنُونَ ﴿٢٤﴾

32-24. Et Nous avons désigné parmi eux des dirigeants qui guidaient (les gens) par Notre ordre aussi longtemps qu'ils enduraient et croyaient fermement en Nos versets.

إِنَّ رَبَّكَ هُوَ يَفْصِلُ بَيْنَهُمْ يَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ فِيمَا كَانُوا۟ فِيهِ
يَخْتَلِفُونَ ﴿٢٥﴾

32-25. Ton Seigneur, c'est Lui qui décidera entre eux, au Jour de la Résurrection, de ce sur quoi ils divergeaient.

Après avoir mentionné Sa révélation par laquelle Il a rappelé à Ses serviteurs ; à savoir le Qur'an qu'Il a envoyé à Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), Allah, Exalté et Loué soit-Il, déclare que ce n'est rien de nouveau parmi les écritures divinement révélées, et que celui qui l'a apporté n'a rien d'extraordinaire parmi les Messagers.

Car Allah a donné à Moussa le Livre ; à savoir la Torah, qui confirme le Qur'an. Ainsi, il est prouvé que tous deux sont vrais, et la preuve des deux est établie. N'ayez donc aucun doute quant à la réception de la Torah, car il existe de nombreuses preuves et témoignages à ce sujet, et par conséquent, il n'y a pas lieu de douter.

« …**et l'avons assigné** » à savoir le Livre que Nous avons donné à Moussa

« …**comme guide aux Enfants d'Isra-il** » par lequel ils étaient guidés en ce qui concerne les questions fondamentales et mineures de leur religion, et les lois qui convenaient aux Enfants d'Isra-il à cette époque.

Concernant ce Noble Qur'an, Allah Exalté en a fait un guide pour tous les hommes, car il est une guidance pour l'humanité en ce qui concerne ses affaires religieuses et temporelles jusqu'au Jour de la Résurrection, en raison de sa nature parfaite et sublime :
« **Il est auprès de Nous, dans l'Écriture-Mère (l'original au ciel), sublime et rempli de sagesse**. » (Az-Zoukhrouf 43 : 4)

« **Et Nous avons désigné parmi eux**, » c'est-à-dire des Enfants d'Isra-il,
« …**des dirigeants qui guidaient (les gens) par Notre ordre**, » c'est-à-dire des savants de la loi, enseignant le droit chemin. Ils étaient eux-mêmes guidés et, par cette guidance, ils guidaient les autres. Le Livre qui leur a été révélé était une guidance, et ceux d'entre eux qui y ont cru se répartissaient en deux catégories : les guides qui guidaient selon le commandement d'Allah et les disciples qui étaient guidés par eux.

La première catégorie, après celle des Prophètes et des Messagers, jouissait d'un statut suprême : celui des croyants fermes et sincères (siddiq). Ils n'atteignaient ce statut qu'en persévérant dans l'étude, l'enseignement et l'appel à Allah, en supportant les persécutions subies au cours de ces missions, et en s'abstenant de tout péché et de toute velléité de satisfaire leurs désirs.
« …**aussi longtemps qu'ils enduraient et croyaient fermement en Nos versets**, » c'est-à-dire que leur foi dans les révélations d'Allah atteignit le degré de certitude, qui est une connaissance parfaite menant à l'action. Ils n'atteignirent ce niveau de certitude que parce qu'ils acquirent la connaissance de manière appropriée et fondèrent leur compréhension des différentes questions sur des preuves solides.

Ils continuèrent à étudier différentes questions religieuses, en s'appuyant sur de nombreuses preuves, jusqu'à atteindre un haut degré de certitude. Les fonctions de direction religieuse peuvent être atteintes grâce à la patience et à la certitude.

Il existe des points sur lesquels les Enfants d'Isra-il ont divergé ; certains sont parvenus à la bonne conclusion, d'autres se sont trompés, volontairement ou non. Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, jugera entre eux, le Jour de la Résurrection, au sujet de leurs divergences. De plus, le Qur'an informe les Enfants d'Isra-il de certains de ces points de désaccord. Concernant ces divergences d'opinion, si le Qur'an confirme l'un des deux points de vue sur une question, ce point de vue est la vérité et tout point de vue contraire est faux.

أَوَلَمْ يَهْدِ لَهُمْ كَمْ أَهْلَكْنَا مِن قَبْلِهِم مِّنَ الْقُرُونِ يَمْشُونَ فِي
مَسَاكِنِهِمْ ۚ إِنَّ فِي ذَٰلِكَ لَآيَاتٍ ۖ أَفَلَا يَسْمَعُونَ ﴿٢٦﴾

32-26. N'est-ce pas pour eux une indication le fait qu'avant eux, Nous ayons fait périr tant de générations dans les maisons desquelles ils marchent ? Il y a en cela des preuves ! N'écouteront-ils donc pas ?

أَوَلَمْ يَرَوْا أَنَّا نَسُوقُ الْمَاءَ إِلَى الْأَرْضِ الْجُرُزِ فَنُخْرِجُ بِهِ زَرْعًا
تَأْكُلُ مِنْهُ أَنْعَامُهُمْ وَأَنفُسُهُمْ ۖ أَفَلَا يُبْصِرُونَ ﴿٢٧﴾

32-27. N'ont-ils pas vu que Nous poussons l'eau vers un sol aride, qu'ensuite Nous en faisons sortir une culture que consomment leurs bestiaux et eux-mêmes ? Ne voient-ils donc pas ?

C'est-à-dire, n'est-il pas clair pour ceux qui rejettent le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) qui les guide vers la vérité que « **Nous ayons fait périr tant de générations** » qui ont suivi le même chemin qu'eux, « **dans les maisons desquelles ils marchent** » et ils les voient de leurs propres yeux, tels que les gens de Houd et de Salih, et les gens de Lout ?

« **Il y a en cela des preuves** » permettant de conclure que les Messagers qui leur sont venus étaient véridiques, et que le chemin qu'ils ont suivi du polythéisme et le mal était faux, et que quiconque fait comme eux subira le même sort que les autres de leur espèce, et qu'Allah, Exalté et Loué soit-Il, récompensera Ses serviteurs et les ressuscitera le Jour du Jugement ?
« **N'écouteront-ils donc pas** » les révélations d'Allah, et ne les comprendront-ils pas et n'en tireront-ils aucun profit ? S'ils écoutaient et comprenaient correctement, ils ne persisteraient pas sur la voie qui les mènera assurément à leur perte.

« **N'ont-ils pas vu** » de leurs propres yeux Nos bienfaits et Notre sagesse parfaite ? « **Que Nous poussons l'eau vers un sol aride,** » où il n'y a pas de végétation, puis Allah envoie une eau qui n'était pas là auparavant, soit des nuages, soit des rivières.
« …**qu'ensuite Nous en faisons sortir une culture**, » c'est-à-dire des plantes de diverses sortes
« …**que consomment leurs bestiaux et eux-mêmes** » ainsi la nourriture est fournie aux animaux et aux humains.
« **Ne voient-ils donc pas** ?, » cette bénédiction par laquelle Allah fait revivre la terre et les hommes, afin qu'ils puissent contempler et être guidés par cette perspicacité vers le droit chemin.

Mais comme ils sont pour la plupart aveugles et insouciants, ils ne voient et ne comprennent pas comme ils le devraient ; ils le regardent plutôt d'une manière indifférente et le considèrent comme quelque chose d'insignifiant, et ainsi ils ne sont pas guidés vers la bonté.

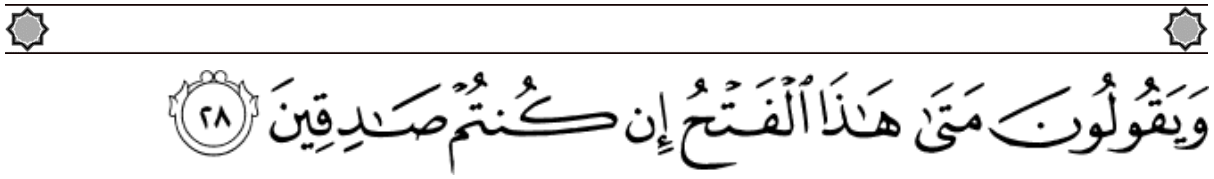

32-28. Et ils disent : « À quand cette victoire, si vous êtes véridiques ? »

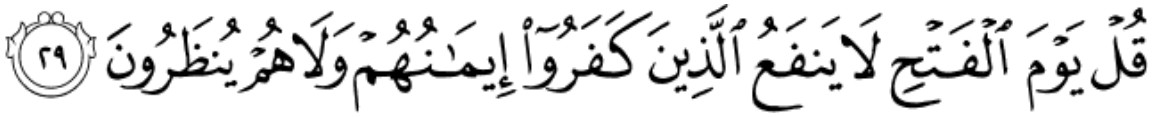

32-29. Dis : « Le jour de la Victoire, il sera inutile aux incroyants de croire ! Et aucun délai ne leur sera donné. »

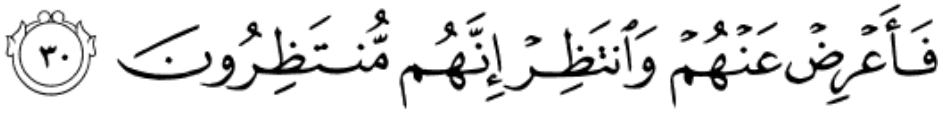

32-30. Éloigne-toi d'eux et attends. Eux aussi demeurent dans l'attente.

Autrement dit, les malfaiteurs cherchent à hâter le châtiment qui leur est promis, par incroyance, par ignorance et par entêtement de leur part.
« **Ils disent : « À quand cette victoire, »** » qui tranchera entre nous et vous, en nous punissant, conformément à ta réclamation « **si tu es véridique »**, ô Messager !

« **Dis : « Le jour de la Victoire, »** » quand viendra votre châtiment, rien ne vous sera d'aucune utilité. Si, le jour venu, un sursis vous était accordé pour rectifier votre situation grâce à une foi inébranlable, alors la question de la date du Jugement Dernier aurait un sens. Mais lorsque ce jour arrivera, la question sera tranchée et il n'y aura plus lieu de contester.

Donc, « **il sera inutile aux mécréants de croire** ? » Car ce serait une foi imposée.
« **Et aucun délai ne leur sera donné**, » c'est-à-dire qu'il n'y aura aucun report ni aucun délai pour leur permettre de rectifier la situation.

« **Éloigne-toi d'eux**, » car leurs paroles témoignent d'une telle ignorance, et leur empressement à hâter le châtiment a atteint un tel degré

« …**et attends** » et voit ce qui va leur arriver, car c'est inévitable, mais cela a un temps fixé qui, lorsqu'il arrive, ne peut être avancé ni retardé.
« **Eux aussi demeurent dans l'attente** » qu'un malheur vous arrive mais la meilleure fin est pour ceux qui craignent Allah.

Ceci conclut le commentaire de la Sourate As-Sajdah.
Louange à Allah, et que la paix et les bénédictions d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons jusqu'au Jour du Jugement.

33

Sourate Al-Ahzâb

Les Coalisés

(Madani)

73 versets

Révélation N°90

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

يَا أَيُّهَا النَّبِيُّ اتَّقِ اللَّهَ وَلَا تُطِعِ الْكَافِرِينَ وَالْمُنَافِقِينَ ۗ إِنَّ اللَّهَ كَانَ عَلِيمًا حَكِيمًا ﴿١﴾

33-1. Ô Prophète ! Crains Allah et n'obéis pas aux mécréants et aux hypocrites, car Allah demeure Omniscient et Sage.

وَاتَّبِعْ مَا يُوحَىٰ إِلَيْكَ مِن رَّبِّكَ ۚ إِنَّ اللَّهَ كَانَ بِمَا تَعْمَلُونَ خَبِيرًا ﴿٢﴾

33-2. Et suis ce qui t'est révélé émanant de Ton Seigneur. Car Allah est Parfaitement Connaisseur de ce que vous faites.

وَتَوَكَّلْ عَلَى اللَّهِ ۚ وَكَفَىٰ بِاللَّهِ وَكِيلًا ﴿٣﴾

33-3. Et place ta confiance en Allah. Allah te suffit comme protecteur.

Ô toi qu'Allah a comblé de prophétie, élu pour recevoir Sa révélation et favorisé par-dessus toute la création, rend grâce pour la bénédiction que ton Seigneur t'a accordée en Le craignant, ce qui est plus convenable pour toi que pour les autres car ce qui est attendu de toi, c'est que tu réussisses plus que

quiconque. Conforme-toi donc à Ses commandements et à Ses interdictions, transmets Son message, annonce Sa révélation à Ses serviteurs et sois sincère envers tous.

Rien ne doit t'empêcher d'agir ainsi, et rien ne doit t'en dissuader. Ne cède donc à aucun mécréant qui affiche son hostilité envers Allah et Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), ni à aucun hypocrite qui dissimule son rejet et son incrédulité, et feint le contraire.

Ce sont là les véritables ennemis ; ne leur obéis donc pas sur les points qui sapent la piété et lui sont contraires, et ne suis pas leurs caprices et leurs désirs de peur qu'ils ne t'égarent du droit chemin.

Suit plutôt ce qui t'es révélé par ton Seigneur car c'est une guidance et une miséricorde. Espère en agissant ainsi la récompense de ton Seigneur Qui est parfaitement informé de ce qu'ils font et Il les rétribuera selon ce qu'Il sait d'eux, que ce soit bien ou mal.

Si tu crains que, si tu ne cèdes pas à leurs caprices et désirs erronés, tu en subiras un préjudice ou que tes efforts pour guider les gens soient compromis, chasse cette idée de ton esprit et recoure à ce qui dissipera de telles pensées : place ta confiance en Allah, en t'en remettant à ton Seigneur comme celui qui n'a aucun pouvoir de nuire ni de se faire du bien, ni de donner la mort, la vie ou la résurrection, en Lui faisant confiance pour te protéger de leur mal et pour établir la religion qui vous a été prescrite, et en Lui faisant confiance pour y parvenir quoi qu'il arrive.

« **Allah te suffit comme protecteur** » c'est pourquoi, il faut Lui confier les affaires et les laisser entre Ses mains, afin qu'Il les dirige de la manière la plus avantageuse pour chacun puisqu'Il sait ce qui est le mieux pour Son serviteur, contrairement à l'individu. Il est capable d'agir d'une manière que l'individu ne peut pas. Allah est plus miséricordieux envers Son serviteur que lui-même ou ses parents ne le sont, et Il est plus bienveillant que quiconque, surtout envers les élus parmi Ses serviteurs, dont Il prend constamment soin et qu'Il comble de bénédictions, visibles et cachés, surtout lorsqu'Il lui a ordonné de Lui confier ses affaires et a promis de prendre soin de lui.

Quand on place sa confiance en Allah de cette manière, qu'on ne s'interroge pas sur la facilité avec laquelle chaque effort devient aisé, chaque tâche difficile accomplie sans difficulté, chaque épreuve supportable, chaque situation stressante apaisée, tous les besoins comblés, les bénédictions prodiguées, les problèmes écartés et les maux conjurés. Alors, on voit comment le serviteur faible qui a confié toutes ses affaires à son maître peut accomplir bien des choses qu'un groupe de personnes ne saurait réaliser, car Allah lui facilitera ce qui est trop difficile pour les plus forts et les plus robustes. Et c'est à Allah que nous implorons le secours.

مَّا جَعَلَ ٱللَّهُ لِرَجُلٍ مِّن قَلْبَيْنِ فِى جَوْفِهِۦ ۚ وَمَا جَعَلَ أَزْوَٰجَكُمُ ٱلَّٰٓـِٔى
تُظَٰهِرُونَ مِنْهُنَّ أُمَّهَٰتِكُمْ ۚ وَمَا جَعَلَ أَدْعِيَآءَكُمْ أَبْنَآءَكُمْ ۚ ذَٰلِكُمْ
قَوْلُكُم بِأَفْوَٰهِكُمْ ۖ وَٱللَّهُ يَقُولُ ٱلْحَقَّ وَهُوَ يَهْدِى ٱلسَّبِيلَ ﴿٤﴾

33-4. Allah n'a pas placé à l'homme deux cœurs dans sa poitrine.[1] Il n'a point assimilé à vos mères vos épouses [à qui vous dites en les répudiant] : « Tu es [aussi illicite] pour moi que le dos de ma mère.[2] » Il n'a point fait de vos enfants adoptifs vos propres enfants. Ce sont des propos [qui sortent] de votre bouche. Mais Allah dit la vérité et c'est Lui qui met [l'homme] dans la bonne direction.

ٱدْعُوهُمْ لِـَٔابَآئِهِمْ هُوَ أَقْسَطُ عِندَ ٱللَّهِ ۚ فَإِن لَّمْ تَعْلَمُوٓا۟ ءَابَآءَهُمْ
فَإِخْوَٰنُكُمْ فِى ٱلدِّينِ وَمَوَٰلِيكُمْ ۚ وَلَيْسَ عَلَيْكُمْ جُنَاحٌ فِيمَآ
أَخْطَأْتُم بِهِۦ وَلَٰكِن مَّا تَعَمَّدَتْ قُلُوبُكُمْ ۚ وَكَانَ ٱللَّهُ غَفُورًا
رَّحِيمًا ﴿٥﴾

33-5. Appelez-les du nom de leurs pères : c'est plus équitable devant Allah. Mais si vous ne connaissez pas leurs pères, alors considérez-les comme vos frères en religion ou vos alliés. Nul blâme sur vous pour ce que vous faites par erreur, mais (vous serez blâmés pour) ce que vos cœurs font délibérément. Allah, cependant, est Pardonneur et Miséricordieux.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, réprimande Ses serviteurs pour leurs propos dénués de fondement car Il ne les a pas décrétés tels qu'ils les décrivent. De telles paroles sont des mensonges et

[1] Cela signifie qu'il ne peut y avoir coexistant dans le cœur d'une personne la foi et l'incroyance, la droiture et l'égarement, le repentir et la persistance dans le péché, ni deux cœurs, l'un pour la foi et l'autre pour l'incroyance. (Al-Qourtoubi) Le verset poursuit en affirmant que, de même, la femme répudiée par dhihâr ne devient pas une mère pour son mari, car nul ne peut avoir deux mères, ni être le fils de deux hommes : son père biologique et son père adoptif. (Ash-Shawkani)

[2] Le dhihâr est l'acte illégal de dire à son épouse dans le cadre d'un divorce : « Tu m'es aussi interdite [pour des relations intimes] que ma mère » et autres déclarations similaires.

des inventions susceptibles d'entraîner des conséquences néfastes. Ce principe général s'applique à toute forme de discours et à toute affirmation de choses irréelles.

Mais Il souligne ces points parce qu'ils se produisent et nécessitent une discussion et une explication approfondies. C'est pourquoi Il dit :
« **Allah n'a pas placé à l'homme deux cœurs dans sa poitrine**. » Cela n'arrive jamais. Prenez donc garde à dire de quelqu'un qu'il a deux cœurs puisque vous mentiriez alors sur la création d'Allah.

« **Il n'a point assimilé à vos mères vos épouses [à qui vous dites en les répudiant] : « Tu es [aussi illicite] pour moi que le dos de ma mère (dhihâr)**, **»** » c'est-à-dire en disant à sa femme : « Tu es pour moi comme le dos de ma mère (dhahr oummi) » ou « comme ma mère ». Allah ne les a pas faites « comme vos mères » car votre mère est celle qui vous a donné naissance et elle est la femme la plus sacrée à vos yeux et la plus interdite pour le mariage, tandis que votre épouse est la plus permise des femmes. Comment donc comparer une chose à son contraire ?

Ceci n'est pas permis, comme Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit ailleurs :
« **Ceux d'entre vous qui répudient leurs femmes, en déclarant qu'elles sont pour eux comme le dos de leurs mères… alors qu'elles ne sont nullement leurs mères, car ils n'ont pour mères que celles qui les ont enfantés. Ils prononcent certes une parole blâmable et mensongère**… » (Al-Moujâddilah 58 : 2)

« **Il n'a point fait de vos enfants adoptifs vos propres enfants**. » Le fils adoptif est celui qu'un homme a nommé d'après lui-même alors qu'il n'était pas son fils biologique, ou qui a été nommé d'après un homme parce qu'il l'a adopté, comme c'était la pratique durant la période préislamique et au début de l'Islam.

Mais Allah, Exalté et Loué soit-Il, voulait mettre fin à cette pratique et l'abolir, mais avant de le faire, Il a souligné sa nature abominable car elle est invalide et est un mensonge, et tout ce qui est invalide et mensonge ne se trouve pas dans les lois d'Allah et Ses serviteurs ne doivent pas faire de telles choses.

Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, nous dit : « Allah n'a pas fait de vos fils adoptifs, ceux que vous considérez comme vos propres enfants ou qui vous sont attribués, vos véritables fils, car vos véritables fils sont ceux que vous avez engendrés et qui sont issus de vous. Quant à ces fils adoptifs, ils ont été engendrés par d'autres, et Allah ne les a pas faits semblables les uns aux autres. »

« **Ce sont**, » à savoir les choses que vous dites au sujet du fils adoptif, le décrivant comme le fils de celui qui l'a reconnu comme son fils, ou disant que son père est Untel (l'homme qui l'a adopté),
« **Ce sont des propos [qui sortent] de votre bouche**. » C'est-à-dire des mots qui n'ont aucun fondement dans la réalité et qui n'ont aucune signification.
« **Mais Allah dit la vérité**, » c'est-à-dire ce qui est certain et vrai. C'est pourquoi Il vous ordonne de Le suivre dans Sa parole et Sa loi puisque Sa parole est vérité et Sa loi est vérité. On ne peut en aucun cas Lui attribuer de fausses paroles ou de faux actes du fait qu'ils ne font pas partie de Sa guidance, puisqu'Il Exalté ne guide que vers le droit chemin et les voies de la vérité.

Bien que cela se soit produit par Sa volonté, Sa volonté englobe tout ce qui arrive, le bien comme le mal.

Il déclare ensuite clairement qu'ils doivent renoncer à cette pratique erronée, qui inclut les paroles mensongères : et Il dit
« **Appelez-les du nom de leurs pères** » qui les ont engendrés au sens propre.
« …**c'est plus équitable** » c'est-à-dire plus juste, plus équitable et plus convenable « **devant Allah**. »
« **Si vous ne savez pas qui sont leurs pères** » c'est-à-dire, qui sont leurs vrais pères
« …**alors considérez-les comme vos frères en religion ou vos alliés** » c'est-à-dire qu'ils sont vos frères dans la religion d'Allah et vos alliés à cet égard, appelez-les donc de vrais frères et alliés en la foi ; il est essentiel de cesser de les attribuer à leurs pères adoptifs, car cela est faux.

Quant au fait de les appeler d'après leurs pères biologiques, si l'identité de ces derniers est connue, il convient de les appeler d'après eux. Dans le cas contraire, il faut se limiter à les appeler d'après ce que l'on sait d'eux : leurs liens de foi et leur appartenance à une même communauté. N'allez donc pas croire que l'ignorance de l'identité de leurs pères biologiques vous autorise à les appeler d'après leurs parents adoptifs, car cela serait inapproprié et ne résoudrait en rien le problème.

« **Nul blâme sur vous pour ce que vous faites par erreur** » ; autrement dit, il n'y a pas lieu de blâmer si, par inadvertance, quelqu'un appelle un homme du nom de celui qui l'a adopté, alors qu'il était communément admis qu'un homme en particulier était son père biologique. Il n'y a pas lieu de blâmer si cela constitue une erreur.
« …**mais (vous serez blâmés pour) ce que vos cœurs font délibérément** » de dire des choses qui ne sont pas permises.
« **Allah, cependant, est Pardonneur et Miséricordieux**. » Il vous a pardonnés et a fait miséricorde envers vous, ne vous punissant pas pour le passé. Il oublie vos erreurs passées et vous accorde Sa miséricorde, vous expliquant les règles appropriées en matière religieuse et temporelle. Louange à Lui.

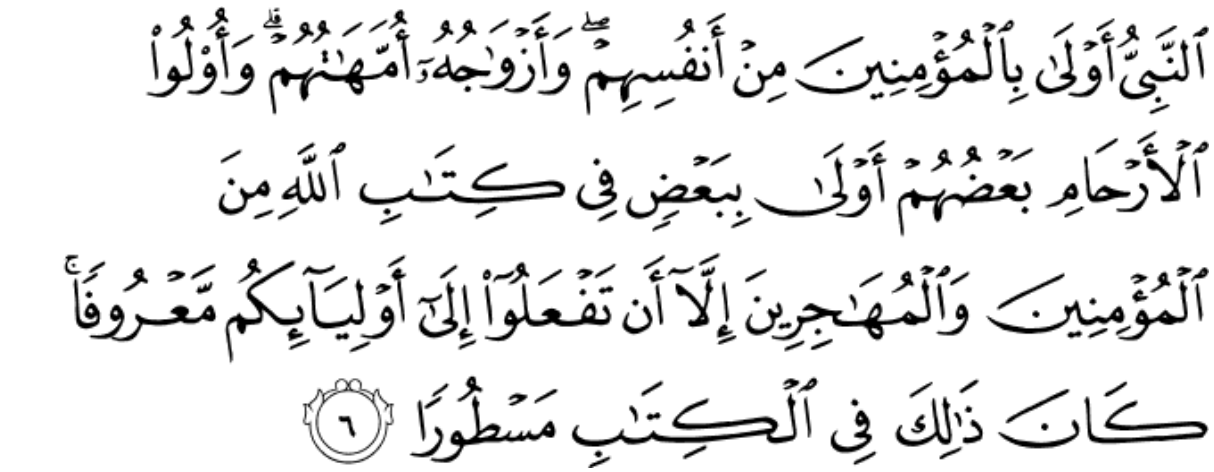

33-6. Le Prophète a plus de droit sur les croyants qu'ils n'en ont sur eux-mêmes[1] ; et ses épouses sont leurs mères. Les liens de consanguinité ont [dans les successions] la priorité [sur les liens] unissant les croyants [de Médine] et les émigrés[2] [de la Mecque] selon le livre d'Allah, à moins que vous ne fassiez un testament convenable en faveur de vos frères en religion. Et cela est inscrit dans le Livre.[3]

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit aux croyants quelque chose par lequel ils peuvent reconnaître le véritable statut du Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et interagir avec lui en conséquence.

« **Le Prophète a plus de droit sur les croyants qu'ils n'en ont sur eux-mêmes**. » Ce qu'il y a de plus proche pour une personne, c'est elle-même, mais le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) lui est plus proche que lui-même car il leur a témoigné une sincérité, une compassion et une bonté qui ont prouvé qu'il était le plus miséricordieux et le plus bienveillant de tous les hommes. C'est pourquoi ils ont une dette envers le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) plus qu'ils ne le doivent à quiconque car pas le moindre bienfait ne leur est parvenu et pas le moindre mal ne leur a été épargné sans que ce soit grâce à lui.

[1] C'est-à-dire que les croyants doivent donner la priorité à ce que le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) décrète sur ce que quiconque d'autre décrète et sur ce qu'ils désirent eux-mêmes, et ils doivent l'aimer plus qu'ils ne s'aiment eux-mêmes.
[2] Aux origines, les musulmans héritaient les uns des autres sur la base de l'Hégire (migration) et de la foi, et non sur la base des liens du sang. Puis la révélation est venue abroger cette règle et limiter l'héritage aux personnes liées par le sang.
[3] C'est-à-dire, al-Lawh al-Mahfoud.

Il leur incombait donc, en cas de conflit entre leurs désirs ou ceux de leurs proches et ceux du Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), de faire prévaloir la volonté du Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam). La parole du Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) ne devait être contredite par personne, quel qu'il soit. Ils devaient être prêts à se sacrifier, ainsi que leurs biens et leurs enfants, pour le protéger, et placer l'amour qu'ils lui portaient au-dessus de celui des autres. Ils ne devaient ni parler avant lui, ni se mettre en avant, avant lui.

Le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) est un père pour les croyants, comme on le comprend d'après les récits de certains de ses Compagnons ; il prend soin d'eux comme un père prend soin de ses enfants.

L'une des conséquences de son rôle de père pour eux est que ses épouses sont comme des mères pour eux ; c'est-à-dire au sens du respect et de l'honneur, et non au sens où il serait permis d'être seul avec elles ou de les considérer comme des mahrams. C'est comme si cela introduisait la suite de l'histoire de Zayd Ibn Harithah (radhiyallahou 'anhou), auparavant connu sous le nom de Zayd Ibn Muhammad, jusqu'à ce qu'Allah révèle les paroles suivantes :
« **Muhammad n'est le père d'aucun homme parmi vous**... » (Al-Ahzâb 33 : 40)

Il rompit ainsi le lien père-fils qui les unissait.

Dans ce verset, Allah nous enseigne que tous les croyants sont les enfants du Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), et qu'aucun d'eux n'est supérieur à un autre. Même si la filiation divine prend fin, le lien de la foi demeure intact ; il n'y a donc lieu de s'affliger ni d'être triste.

Le fait que les épouses des Messagers soient les mères des croyants signifie qu'il n'est pas permis à quiconque de les épouser après sa mort, comme Allah l'affirme clairement :
« …**vous ne devez pas faire de la peine au Messager d'Allah, ni jamais vous marier avec ses épouses après lui ; ce serait, auprès d'Allah, un énorme péché.** » (Al-Ahzâb 33 : 53)

« **Les liens de consanguinité**, » c'est-à-dire les proches parents,
« …**ont [dans les successions] la priorité [sur les liens]**, » c'est-à-dire selon Son jugement. Ils héritent donc les uns des autres et doivent s'honorer mutuellement, car ils sont plus en droit de s'allier et de se soutenir. Autrefois, les fils adoptifs héritaient de par leur adoption au lieu des parents par le sang, mais Allah a mis fin à cela et a décrété que l'héritage devait revenir aux parents par le sang, par bonté et par sagesse. Si la situation avait perduré, cela aurait engendré beaucoup de corruption, de mal et de tromperie pour priver les parents par le sang de leur héritage.

« …**unissant les croyants [de Médine] et les émigrés [de la Mecque] selon le livre d'Allah** » que les proches soient des croyants ayant émigré ou non, les liens du sang prévalent en matière d'héritage.

Ce verset prouve que les proches peuvent être responsables et avoir autorité sur les affaires de leurs parents, notamment en matière de mariage, de propriété et autres.

« **À moins que vous ne fassiez un testament convenable en faveur de vos frères en religion**, » c'est-à-dire qu'ils n'ont pas de part d'héritage attribuée ; il s'agit plutôt d'une question de choix : si vous le souhaitez, vous pouvez leur donner quelque chose et leur témoigner de la bonté de votre part.

« **Et cela**, » à savoir les décisions mentionnées ci-dessus
« …**est inscrit dans le Livre**, » c'est-à-dire que cela a été écrit, ordonné et décrété par Allah, donc cela doit être mis en œuvre.

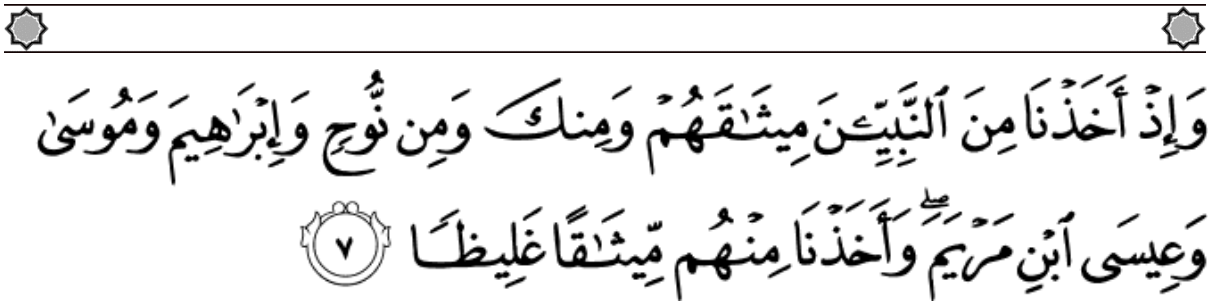

33-7. Lorsque Nous prîmes des Prophètes leur engagement, de même que de toi, de Noé, d'Abraham, de Moïse, et de Jésus fils de Marie : et Nous avons pris d'eux un engagement solennel,

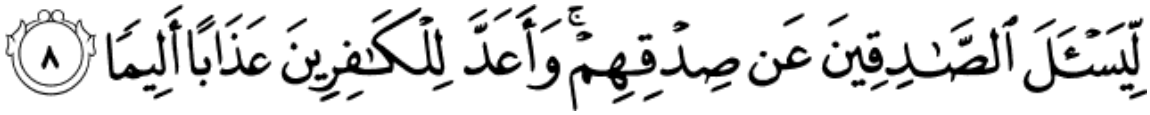

33-8. afin [qu'Allah] interroge les véridiques sur leur sincérité. Et Il a préparé aux mécréants un châtiment douloureux.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous révèle qu'Il a conclu une alliance avec les Prophètes en général, et avec les Messagers à la volonté inébranlable, les cinq mentionnés ici, en particulier. Il s'agissait d'une alliance solennelle, d'un engagement ferme à soutenir la religion d'Allah et à œuvrer pour Sa cause. Telle fut la voie suivie par les premiers Prophètes, jusqu'à ce que la lignée prophétique s'achève avec le chef et le meilleur d'entre eux, à savoir Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam). Et Allah ordonne aux hommes de suivre leur exemple.

Allah interrogera les Prophètes et leurs fidèles au sujet de cette alliance solennelle : l'ont-ils respectée et y sont-ils restés fidèles, afin de les récompenser par le Paradis ? Ou bien ont-ils mécru, auquel cas Il leur infligera un châtiment douloureux ? Allah, Exalté soit-Il, dit :

« **Il est, parmi les croyants, des hommes qui ont été sincères dans leur engagement envers Allah**... » (Al-Ahzâb 33 : 23).

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ ٱذۡكُرُواْ نِعۡمَةَ ٱللَّهِ عَلَيۡكُمۡ إِذۡ جَآءَتۡكُمۡ جُنُودٞ
فَأَرۡسَلۡنَا عَلَيۡهِمۡ رِيحٗا وَجُنُودٗا لَّمۡ تَرَوۡهَاۚ وَكَانَ ٱللَّهُ بِمَا تَعۡمَلُونَ
بَصِيرًا ٩

33-9. Ô vous qui croyez ! Rappelez-vous le bienfait d'Allah sur vous, quand des troupes vous sont venues et que Nous avons envoyé contre elles un vent et des troupes que vous n'avez pas vues. Allah demeure Clairvoyant sur ce que vous faites.

إِذۡ جَآءُوكُم مِّن فَوۡقِكُمۡ وَمِنۡ أَسۡفَلَ مِنكُمۡ وَإِذۡ زَاغَتِ ٱلۡأَبۡصَٰرُ
وَبَلَغَتِ ٱلۡقُلُوبُ ٱلۡحَنَاجِرَ وَتَظُنُّونَ بِٱللَّهِ ٱلظُّنُونَا ١٠

33-10. Quand ils vous vinrent d'en haut et d'en bas [de toutes parts], et que les regards étaient troublés, et les cœurs remontaient aux gorges, et vous faisiez sur Allah toutes sortes de suppositions...

هُنَالِكَ ٱبۡتُلِيَ ٱلۡمُؤۡمِنُونَ وَزُلۡزِلُواْ زِلۡزَالٗا شَدِيدٗا ١١

33-11. Les croyants furent alors éprouvés et secoués d'une dure secousse.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, rappelle à Ses serviteurs croyants Ses bienfaits et les exhorte à Lui en être reconnaissants. En effet, les troupes des habitants de La Mecque et du Hijaz les attaquèrent par le haut, tandis que celles du Najd les attaquèrent par le bas, résolues à anéantir le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et ses Compagnons. Cela se passait lors de la bataille du Fossé (al-Khandaq), lorsque les mécréants, soutenus par les groupes de juifs vivant aux alentours de Médine, arrivèrent avec des troupes considérables.

Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) fit creuser un fossé autour de Médine, et la pression sur les musulmans s'intensifia, au point que, pris de panique, certains commencèrent à nourrir toutes sortes de pensées négatives face aux mesures prises contre eux et à l'aggravation des calamités. Le siège de Médine dura longtemps, et la situation était telle qu'Allah la décrit :
« …**et que les regards étaient troublés, et les cœurs remontaient aux gorges, et vous faisiez sur Allah toutes sortes de suppositions** » c'est-à-dire que vous aviez des pensées négatives, qu'Allah n'accorderait pas la victoire à Sa religion ni ne parachèverait Sa parole.
« **Les croyants furent alors éprouvés** » par ce grand bouleversement
« …**et secoués d'une dure secousse** » par la peur, l'angoisse et la faim, afin de souligner leur foi et d'accroître leur certitude. Ainsi, louange à Allah,
- Le haut niveau de leur foi et de leur certitude devint évident, grâce auquel ils surpassèrent les nations antérieures et postérieures.

Lorsque les troubles s'intensifièrent et que les difficultés s'aggravèrent, leur foi devint inébranlable.
« **Et quand les croyants virent les coalisés, ils dirent : « Voilà ce qu'Allah et Son Messager nous avaient promis ; et Allah et Son Messager disaient la vérité. » Et cela ne fit que croître leur foi et leur soumission**. » (33 : 22).

L'hypocrisie des hypocrites, qu'ils avaient dissimulée, devint elle aussi manifeste :

وَإِذْ يَقُولُ ٱلْمُنَٰفِقُونَ وَٱلَّذِينَ فِى قُلُوبِهِم مَّرَضٌ مَّا وَعَدَنَا ٱللَّهُ وَرَسُولُهُۥٓ إِلَّا غُرُورًا ﴿١٢﴾

33-12. Et quand les hypocrites et ceux qui ont la maladie [le doute] au cœur disaient : « Allah et Son Messager ne nous ont promis que tromperie. »

C'est ainsi que se comporte généralement l'hypocrite dans l'adversité. Sa foi est fragile et, se basant sur les événements passagers, il en tire des conclusions erronées, avec immaturité.

وَإِذْ قَالَت طَّآئِفَةٌ مِّنْهُمْ يَٰٓأَهْلَ يَثْرِبَ لَا مُقَامَ لَكُمْ فَٱرْجِعُوا۟ ۚ
وَيَسْتَـْٔذِنُ فَرِيقٌ مِّنْهُمُ ٱلنَّبِىَّ يَقُولُونَ إِنَّ بُيُوتَنَا عَوْرَةٌ وَمَا هِىَ بِعَوْرَةٍ ۖ إِن
يُرِيدُونَ إِلَّا فِرَارًا ﴿١٣﴾

33-13. De même, un groupe d'entre eux dit : « Gens de Yathrib ! Ne demeurez pas ici. Retournez [chez vous]. » Un groupe d'entre eux demande au Prophète la permission de partir en disant : « Nos demeures sont sans protection, » alors qu'elles ne l'étaient pas : ils ne voulaient que s'enfuir.

« **De même, un groupe d'entre eux**, » à savoir les hypocrites, après avoir paniqué et s'être impatientés, tentèrent de décourager les autres. Eux-mêmes n'étaient pas fermes et n'épargnaient personne de leur mal. Ce groupe dit : « **Gens de Yathrib** », c'est-à-dire « ô gens de Médine ». Ils n'utilisaient que l'ancien nom de la ville, ce qui peut indiquer que l'engagement religieux et les liens de la foi n'avaient aucune valeur à leurs yeux, et que ce qui les poussait à agir ainsi était la peur qu'ils ressentaient dans leurs cœurs.

« **Gens de Yathrib ! Ne demeurez pas ici**, » vous ne pouvez résister à l'assaut ennemi ; vous feriez mieux de quitter les positions que vous avez prises à l'extérieur de Médine. Ils avaient campé près du fossé, hors de la ville.
« **Retournez [chez vous]**. » Retournez donc à Médine. Ce groupe tenta de dissuader les gens de participer au jihad, leur affirmant qu'ils n'avaient pas la force de combattre l'ennemi et qu'ils devaient s'abstenir de tout combat. C'était le pire de ces groupes et celui qui a causé le plus de tort.

Il existait un autre groupe, moins pervers que les précédents ; ils agirent lâchement et paniqués, et désertèrent les rangs en prétextant de faux prétextes. Ce sont ceux dont Allah dit :
« **Un groupe d'entre eux demanda au Prophète la permission de partir en disant : « Nos demeures sont sans protection. »** » Autrement dit, ils étaient en danger et craignaient une attaque ennemie pendant leur absence ; ils leur demandèrent donc la permission de retourner auprès d'eux et de les protéger. Mais ils mentaient.
« …**alors qu'elles ne l'étaient pas**, » leur seul but était qu'« **ils ne voulaient que s'enfuir** » mais ils utilisèrent ces mots comme prétexte et comme excuse. Ces gens manquaient de foi et étaient incapables de rester fermes face à la tourmente et au désastre.

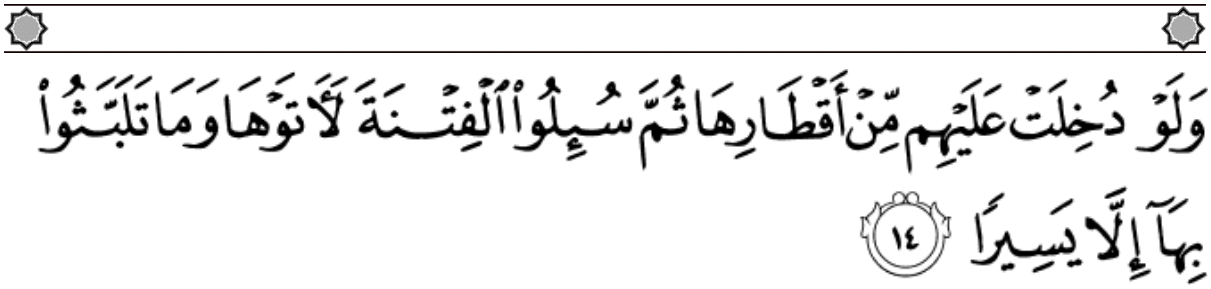

33-14. Et si une percée avait été faite sur eux par les flancs de la ville et qu'ensuite on leur avait demandé de renier leur foi, ils auraient accepté certes, et n'auraient guère tardé,

C'est-à-dire que si les mécréants étaient entrés dans la ville de toutes les directions et en avaient pris le contrôle (qu'Allah nous en préserve), alors on aurait demandé à ces gens
« …**et qu'ensuite on leur avait demandé de renier leur foi, ils auraient accepté certes**, » c'est-à-dire de se détourner de leur religion et de retourner à la religion des envahisseurs,
« …**et n'auraient guère tardé**, » ils l'auraient fait sans hésitation c'est-à-dire qu'ils se seraient empressés de le faire.

En d'autres termes, ils n'avaient aucun attachement religieux fort ou solide ; dès que l'ennemi prendrait le dessus et leur donnait ce qu'il voulait, ils se rallieraient à lui dans sa mécréance. Voilà comment ils étaient.

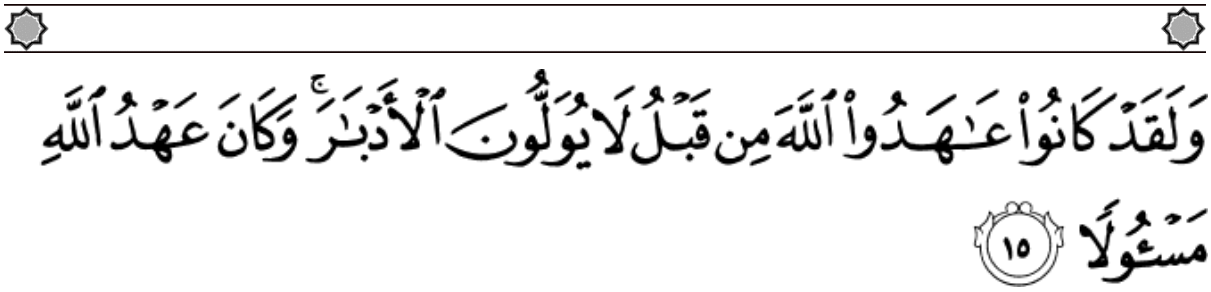

33-15. tandis qu'auparavant ils avaient pris l'engagement envers Allah qu'ils ne tourneraient pas le dos. Et il sera demandé compte de tout engagement vis-à-vis d'Allah.

Or, c'était à une époque où
« Ils avaient pris l'engagement envers Allah qu'ils ne tourneraient pas le dos. Et il sera demandé compte de tout engagement vis-à-vis d'Allah. » Il les interrogera à propos de cette alliance et Il leur remarquera qu'ils l'ont enfreinte ; alors, comment pensent-ils que leur Seigneur les traitera ?

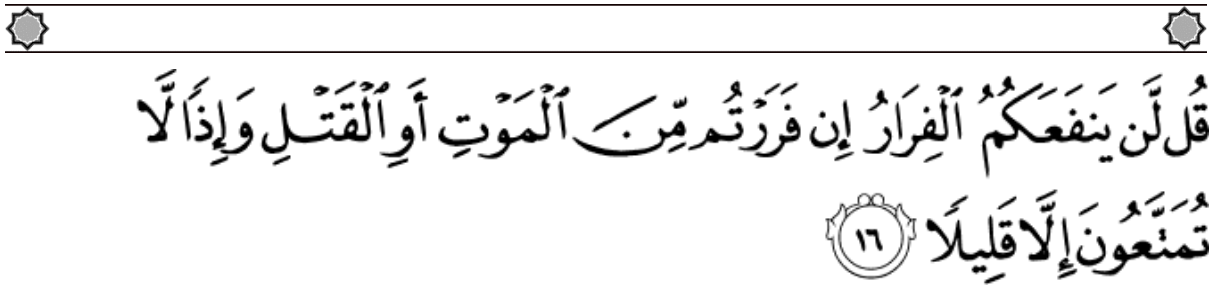

قُل لَّن يَنفَعَكُمُ ٱلْفِرَارُ إِن فَرَرْتُم مِّنَ ٱلْمَوْتِ أَوِ ٱلْقَتْلِ وَإِذًا لَّا تُمَتَّعُونَ إِلَّا قَلِيلًا ﴿١٦﴾

33-16. Dis : « Jamais la fuite ne vous sera utile si c'est la mort (sans combat) ou le meurtre (dans le combat) que vous fuyez ; dans ce cas, vous ne jouirez (de la vie) que peu (de temps). »

« **Dis [Ô Muhammad]** » leur, critiquant leur fuite et leur disant que cela ne leur sera d'aucune utilité : « **Jamais la fuite ne vous sera utile si c'est la mort (sans combat) ou le meurtre (dans le combat) que vous fuyez**, » même si vous restez chez vous, ceux pour qui la mort est décrétée se rendront au lieu de leur exécution.

Prendre les mesures de protection appropriées peut être bénéfique, si cela n'est pas contraire à la volonté et au décret divins. Mais lorsque la volonté et le décret divins s'accomplissent, alors toutes les mesures seront vaines et aucun moyen censé sauver ne le fera.

« …**dans ce cas**, » en fuyant, vous parvenez à vous sauver de la mort et du massacre, et à profiter de la vie « **vous ne jouirez (de la vie) que peu (de temps)**, » il s'agit d'un plaisir temporaire qui ne vaut pas la peine de fuir et d'abandonner le commandement d'Allah, au risque de manquer la félicité éternelle dans un lieu de délices éternelles.

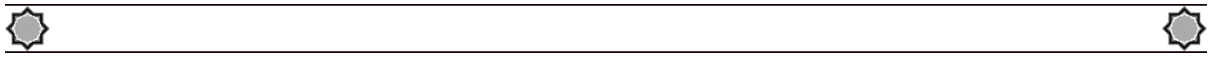

قُلْ مَن ذَا ٱلَّذِى يَعْصِمُكُم مِّنَ ٱللَّهِ إِنْ أَرَادَ بِكُمْ سُوٓءًا أَوْ أَرَادَ بِكُمْ رَحْمَةً وَلَا يَجِدُونَ لَهُم مِّن دُونِ ٱللَّهِ وَلِيًّا وَلَا نَصِيرًا ﴿١٧﴾

33-17. Dis : « Quel est celui qui peut vous protéger d'Allah, s'Il vous veut du mal ou s'Il veut vous accorder une miséricorde ? » Et ils ne trouveront pour eux-mêmes en dehors d'Allah, ni allié ni secoureur.

Allah Exalté confirme alors que les moyens et les mesures ne serviront en rien une personne si Allah lui veut du mal :

« **Dis : « Quel est celui qui peut vous protéger d'Allah, s'Il vous veut du mal ou s'Il veut vous accorder une miséricorde ? »** » Car c'est Lui qui donne et qui retient, qui cause le mal ou qui accorde le bien ; nul n'apporte le bien si ce n'est Lui et nul ne repousse le mal si ce n'est Lui.

« **Et ils ne trouveront pour eux-mêmes en dehors d'Allah, ni allié** » qui puisse les préserver et leur apporter un bienfait.

« …**ni secoureur** » qui les aide et les préserve du mal.

Ils doivent donc se soumettre aux commandements de Celui qui détient le pouvoir sur leur destin. Sa volonté est toujours faite et Son décret toujours exécuté, car nul allié ni protecteur ne peut être utile à celui qui rompt son alliance avec Allah et se prive de Son soutien.

قَدْ يَعْلَمُ ٱللَّهُ ٱلْمُعَوِّقِينَ مِنكُمْ وَٱلْقَآئِلِينَ لِإِخْوَٰنِهِمْ هَلُمَّ إِلَيْنَا ۖ وَلَا يَأْتُونَ ٱلْبَأْسَ إِلَّا قَلِيلًا ﴿١٨﴾

33-18. Certes, Allah connaît ceux d'entre vous qui suscitent des obstacles, ainsi que ceux qui disent à leurs frères : « Venez à nous,[1] » tandis qu'ils ne déploient que peu d'ardeur au combat,

أَشِحَّةً عَلَيْكُمْ ۖ فَإِذَا جَآءَ ٱلْخَوْفُ رَأَيْتَهُمْ يَنظُرُونَ إِلَيْكَ تَدُورُ أَعْيُنُهُمْ كَٱلَّذِى يُغْشَىٰ عَلَيْهِ مِنَ ٱلْمَوْتِ ۖ فَإِذَا ذَهَبَ ٱلْخَوْفُ سَلَقُوكُم بِأَلْسِنَةٍ حِدَادٍ أَشِحَّةً عَلَى ٱلْخَيْرِ ۚ أُو۟لَٰٓئِكَ لَمْ يُؤْمِنُوا۟ فَأَحْبَطَ ٱللَّهُ أَعْمَٰلَهُمْ ۚ وَكَانَ ذَٰلِكَ عَلَى ٱللَّهِ يَسِيرًا ﴿١٩﴾

33-19. avares à votre égard. Puis, quand leur vient la peur, tu les vois te regarder avec des yeux révulsés, comme ceux de quelqu'un qui s'est évanoui par peur de la mort. Une fois la peur

[1] Cela fait référence au moment où les hypocrites cherchaient à dissuader les autres de se joindre au Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) pour défendre Médine lorsque les Qouraysh voulaient attaquer la ville. Ils abandonnèrent leurs positions défensives et appelèrent les autres à les rejoindre.

passée, ils vous lacèrent avec des langues affilées, alors qu'ils sont chiches à faire le bien. Ceux-là n'ont jamais cru. Allah donc, rend vaines leurs actions. Et cela est facile à Allah.

Puis Allah, Exalté et Loué soit-Il, avertit ceux qui découragent les autres et tentent d'affaiblir leur détermination, comme Il le dit :
« **Certes, Allah connaît ceux d'entre vous qui suscitent des obstacles** » de sortir, parmi ceux qui ne sont pas encore sortis
« …**ainsi que ceux qui disent à leurs frères** » qui sont sortis : « **Venez à nous** » c'est-à-dire, revenez ; c'est comme ce qu'ils ont dit auparavant :
« **Gens de Yathrib ! Ne demeurez pas ici. Retournez [chez vous]**… » (33 : 13).

Outre leurs efforts pour décourager le peuple et saper sa détermination « **ils ne déploient que peu d'ardeur au combat**, » c'est-à-dire qu'ils ne prennent pas part au jihad eux-mêmes (à peine), ils sont les plus enclins à rester en retrait. Ils n'ont aucune motivation à combattre, comme la foi et la patience, et ont des raisons d'être lâches, à savoir l'hypocrisie et le manque de foi.

« … **avares à votre égard** » que ce soit une aide matérielle, en rejoignant le combat, ou une aide financière, en contribuant à la cause. Ils ne s'engagent donc pas dans le jihad avec leurs biens ni avec leur personne.

« **Puis, quand leur vient la peur, tu les vois te regarder** » comme quelqu'un que la mort a hanté, à cause de leur extrême lâcheté qui les a ébranlés jusqu'au plus profond de leur être, de l'angoisse qui les a paralysés et de leur peur d'être forcés de faire ce qu'ils détestent, à savoir se battre.

« **Une fois la peur passée** » et qu'ils sont en sécurité,
« …**ils vous lacèrent avec des langues affilées**, » c'est-à-dire s'ils s'adressent à vous durement et profèrent des affirmations mensongères, et que vous les croyez courageux et audacieux
« …**alors qu'ils sont chiches à faire le bien**, » qu'ils rechignent à faire le bien qu'on attend d'eux. C'est le pire qu'une personne puisse faire : refuser d'obéir aux ordres, être avare de ses biens et ne pas les dépenser convenablement, être avare d'efforts physiques, refuser de combattre les ennemis d'Allah ou d'appeler les gens à Sa voie, et être avare en refusant de faire profiter autrui de sa position, de son savoir, de ses conseils ou de son opinion.
« **Ceux-là n'ont jamais cru** » et à cause de leur manque de foi, Allah fait que leurs œuvres soient réduites à néant. « **Et cela est facile pour Allah**. »

Quant aux vrais croyants, Allah les protège de cette attitude avare et leur permet d'accomplir ce qui leur est commandé, en offrant leurs efforts physiques pour combattre dans Sa cause, pour faire

triompher Sa parole, en offrant leurs biens dans de bonnes œuvres et en utilisant leur statut et leurs connaissances pour le bien d'autrui.

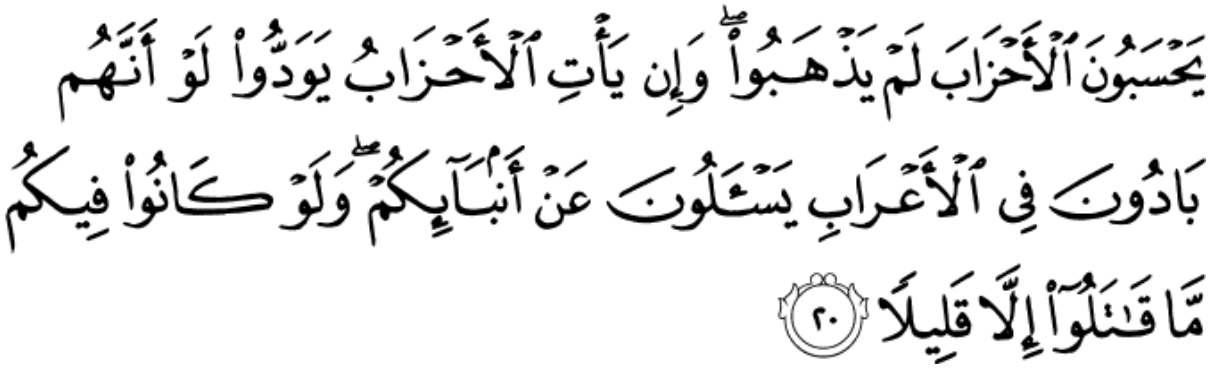

يَحْسَبُونَ ٱلْأَحْزَابَ لَمْ يَذْهَبُوا۟ ۖ وَإِن يَأْتِ ٱلْأَحْزَابُ يَوَدُّوا۟ لَوْ أَنَّهُم
بَادُونَ فِى ٱلْأَعْرَابِ يَسْـَٔلُونَ عَنْ أَنۢبَآئِكُمْ ۖ وَلَوْ كَانُوا۟ فِيكُم
مَّا قَـٰتَلُوٓا۟ إِلَّا قَلِيلًا ﴿٢٠﴾

33-20. Ils pensent que les coalisés ne sont pas partis. Or si les coalisés revenaient, [ces gens-là] souhaiteraient être des nomades parmi les Bédouins et [se contenteraient] de demander de vos nouvelles. S'ils étaient parmi vous, ils n'auraient combattu que très peu.

« **Ils pensent que les coalisés ne sont pas partis** » ; autrement dit, les hypocrites croient que ces confédérés, unis pour combattre le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et ses Compagnons, ne partiront pas avant d'avoir exterminé les musulmans. Mais ils furent déçus et leurs calculs se révélèrent erronés.

« **Or si les coalisés revenaient, [ces gens-là] souhaiteraient être des nomades parmi les Bédouins et [se contenteraient] de demander de vos nouvelles**, » c'est-à-dire que si les confédérés revenaient une seconde fois, comme la première fois, ces hypocrites souhaiteraient ne pas être à Médine ni à proximité, et être avec les Bédouins dans le désert, à la recherche de vos nouvelles et à s'enquérir de vous, essayant de découvrir ce qui vous est arrivé.

Qu'ils disparaissent, qu'ils périssent ! Car ce ne sont pas des gens dont on devrait se soucier de la présence ou de l'absence.
« **S'ils étaient parmi vous, ils n'auraient combattu que très peu**. » Ne leur prêtez donc aucune attention et ne regrettez pas de les perdre.

لَّقَدْ كَانَ لَكُمْ فِي رَسُولِ اللَّهِ أُسْوَةٌ حَسَنَةٌ لِّمَن كَانَ يَرْجُو اللَّهَ وَالْيَوْمَ الْآخِرَ وَذَكَرَ اللَّهَ كَثِيرًا ﴿٢١﴾

33-21. En effet, vous avez dans le Messager d'Allah un excellent modèle [à suivre], pour quiconque espère en Allah et au Jour dernier et invoque Allah fréquemment.

« **En effet, vous avez dans le Messager d'Allah un excellent modèle [à suivre]**, » car il était présent sur le champ de bataille et se tenait prêt à combattre parce qu'il était un chef parfait et un héros courageux. Comment pouvez-vous donc hésiter à prendre part au combat alors que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) y a participé ? Suivez donc son exemple en cela et en d'autres points.

Les savants d'oussoul (jurisprudence) citent ce verset pour prouver que les actes du Messager constituent une preuve pour les décisions de la Shari'ah et qu'en principe sa communauté est soumise aux mêmes décisions que lui, à moins qu'il n'existe une preuve claire démontrant que certaines décisions lui sont applicables à lui seul.

Il existe deux types d'exemples : les bons exemples et les mauvais exemples.

Le bon exemple se trouve chez le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et celui qui suit son exemple sera sur le chemin qui mène aux bénédictions d'Allah, qui est le droit chemin.

Quant au fait de suivre l'exemple d'autrui en des matières contraires à ses enseignements, c'est-à-dire de suivre de mauvais exemples, comme les paroles des mécréants lorsque les Messagers les appelèrent à suivre leur exemple et qu'ils dirent :
« **Mais plutôt ils dirent : « Nous avons trouvé nos ancêtres sur une religion, et nous nous guidons sur leurs traces. »** » (Az-Zoukhrouf 43 : 22)

Ce bon exemple n'est suivi que par ceux qui sont guidés et capables de le suivre, ceux qui se tournent avec espoir vers Allah et le Jour Dernier car leur foi, leur crainte d'Allah, leur espoir de Sa récompense et leur crainte de Son châtiment les motivent à suivre l'exemple du Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam).

وَلَمَّا رَءَا ٱلْمُؤْمِنُونَ ٱلْأَحْزَابَ قَالُوا۟ هَٰذَا مَا وَعَدَنَا ٱللَّهُ وَرَسُولُهُۥ وَصَدَقَ ٱللَّهُ وَرَسُولُهُۥ ۚ وَمَا زَادَهُمْ إِلَّآ إِيمَٰنًا وَتَسْلِيمًا ﴿٢٢﴾

33-22. Et quand les croyants virent les coalisés, ils dirent : « Voilà ce qu'Allah et Son Messager nous avaient promis ; et Allah et Son Messager disaient la vérité. » Et cela ne fit que croître leur foi et leur soumission.

Après avoir évoqué l'attitude des hypocrites en temps de peur, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, mentionne maintenant l'attitude des croyants, en disant :

« **Et quand les croyants virent les coalisés** » qui s'étaient rassemblés et avaient pris position (à l'extérieur de Médine) et que la peur était à son comble.

« **Ils dirent : « Voilà ce qu'Allah et Son Messager nous avaient promis. »** » Lorsqu'Il a dit :

« **Pensez-vous entrer au Paradis alors que vous n'avez pas encore subi des épreuves semblables à celles que subirent ceux qui vécurent avant vous ? Misère et maladie les avaient touchés ; et ils furent secoués jusqu'à ce que le Messager, et avec lui, ceux qui avaient cru, se fussent écriés : « Quand viendra le secours d'Allah ? » - Quoi ! Le secours d'Allah est sûrement proche**. » (Al-Baqarah 2 : 214)

« …**et Allah et Son Messager disaient la vérité** » car nous avons vu ce qu'Il avait prédit.

« **Et cela**, » à savoir, cette question « **ne fit que croître leur foi et leur soumission** » dans leurs cœurs, en termes d'actions physiques et d'abandon au commandement d'Allah.

مِّنَ ٱلْمُؤْمِنِينَ رِجَالٌ صَدَقُوا۟ مَا عَٰهَدُوا۟ ٱللَّهَ عَلَيْهِ ۖ فَمِنْهُم مَّن قَضَىٰ نَحْبَهُۥ وَمِنْهُم مَّن يَنتَظِرُ ۖ وَمَا بَدَّلُوا۟ تَبْدِيلًا ﴿٢٣﴾

33-23. Il est, parmi les croyants, des hommes qui ont été sincères dans leur engagement envers Allah. Certains d'entre eux ont atteint leur fin, et d'autres attendent encore ; et ils n'ont varié aucunement (dans leur engagement) ;

Après avoir mentionné que les hypocrites avaient promis à Allah de ne pas se détourner et de ne pas fuir, mais qu'ils avaient rompu cette promesse, Allah nous révèle maintenant comment les croyants l'ont tenue :

« **Il est, parmi les croyants, des hommes qui ont été sincères dans leur engagement envers Allah**, » c'est-à-dire qu'ils ont parfaitement et complètement rempli leur alliance, offrant leurs âmes à la recherche de Son agrément et en obéissance à Lui.

« **Certains d'entre eux ont atteint leur fin**, » c'est-à-dire leur souhait et leur but, en accomplissant leur devoir, et ils ont été tués pour la cause d'Allah, ou ils sont morts après avoir accompli leurs devoirs sans faillir en aucune façon.

« …**et d'autres attendent encore** » d'accomplir pleinement leurs devoirs, car ils sont déjà engagés dans leur accomplissement et dans le respect de leur pacte, mais ils ne l'ont pas encore achevé. Ces gens-là espèrent l'achever et s'efforcent d'y parvenir.

« …**et ils n'ont varié aucunement (dans leur engagement)** » ; ils restent fidèles à leur engagement et n'ont jamais fléchi ni changé. Ce sont de vrais hommes, tandis que d'autres n'en ont que l'apparence, car ils sont loin d'avoir les qualités viriles requises.

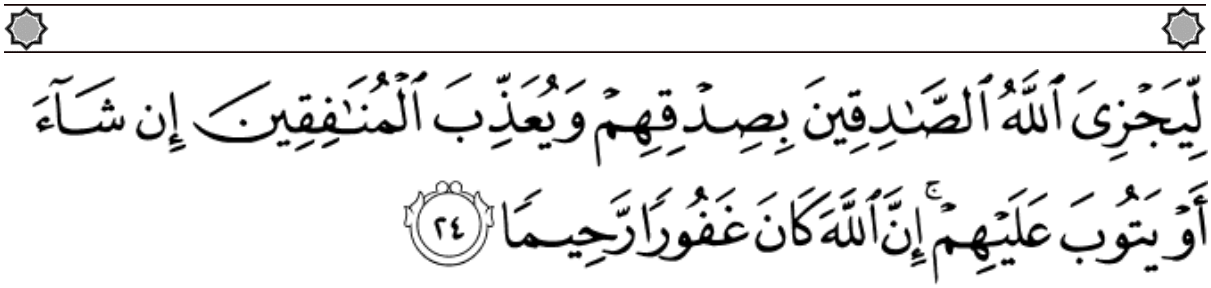
لِّيَجْزِيَ ٱللَّهُ ٱلصَّٰدِقِينَ بِصِدْقِهِمْ وَيُعَذِّبَ ٱلْمُنَٰفِقِينَ إِن شَآءَ
أَوْ يَتُوبَ عَلَيْهِمْ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ كَانَ غَفُورًا رَّحِيمًا ﴿٢٤﴾

33-24. afin qu'Allah récompense les véridiques pour leur sincérité, et châtie, s'Il veut, les hypocrites, ou accepte leur repentir. Car Allah est Pardonneur et Miséricordieux.

De telles épreuves sont prescrites « **afin qu'Allah récompense les véridiques pour leur sincérité** » c'est-à-dire pour leur sincérité en paroles et en actes, pour avoir agi pour la cause d'Allah, et pour être intègres tant extérieurement qu'intérieurement. Allah, Exalté et Loué soit-Il, nous dit ailleurs qu'Il dira :

« …**Voilà le jour où leur véracité va profiter aux véridiques : « ils auront des Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux pour y demeurer éternellement. » Allah les a agréés et eux L'ont agréé. Voilà l'énorme succès**. » (Al-Mâ'idah 5 : 119)

En d'autres termes : Nous avons permis ces troubles, ces épreuves et ces calamités afin de distinguer les sincères des hypocrites. Allah récompensera alors les sincères pour leur sincérité et punira les hypocrites qui ont changé d'attitude et d'action en temps de troubles, et n'ont pas respecté

l'engagement qu'ils avaient pris envers Allah, si telle est Sa volonté, c'est-à-dire s'il est de Sa volonté de les punir, car Il n'était pas de Sa volonté de les guider. Il savait plutôt qu'il n'y avait rien de bon en eux, c'est pourquoi Il ne les a pas guidés.

« …**ou accepte leur repentir** » en les guidant vers le repentir et le retour à Lui. Cela est plus probable, car Allah est le Très Généreux. C'est pourquoi le verset se termine par deux noms divins qui symbolisent le pardon, la grâce et la bienveillance, comme Il le dit : « **Car Allah est Pardonneur et Miséricordieux**. » Il pardonne les péchés de ceux qui ont transgressé à leur propre détriment, même s'ils commettent de nombreux péchés, s'ils se tournent vers Lui avec repentir. Il est le Très Miséricordieux envers eux puisqu'Il leur permet de se repentir puis Il accepte leur repentir et dissimule les péchés qu'ils ont commis.

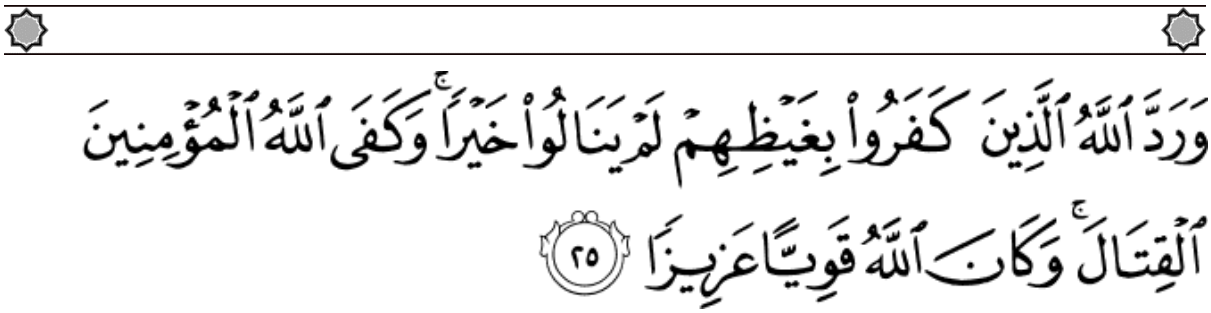
وَرَدَّ ٱللَّهُ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ بِغَيْظِهِمْ لَمْ يَنَالُوا۟ خَيْرًا ۚ وَكَفَى ٱللَّهُ ٱلْمُؤْمِنِينَ
ٱلْقِتَالَ ۚ وَكَانَ ٱللَّهُ قَوِيًّا عَزِيزًا ﴿٢٥﴾

33-25. Et Allah a renvoyé, avec leur rage, les incroyants sans qu'ils n'aient obtenu aucun bien, et Allah a épargné aux croyants le combat. Allah est Fort et Puissant.

« **Et Allah a renvoyé, avec leur rage, les mécréants sans qu'ils n'aient obtenu aucun bien**. » Autrement dit, Il les a repoussés les mains vides, et ils n'ont pas pu atteindre leur but (vaincre les musulmans) malgré toute leur rage et leur fureur, bien qu'ils en aient eu la capacité et qu'ils fussent certains de l'emporter. Ils ont été trompés par leur supériorité numérique et se sont enorgueillis de leur alliance ; ils se sont réjouis de leur nombre et de leur équipement.

Mais Allah Exalté envoya contre eux un vent violent, le vent d'est, qui ébranla leur campement, fit s'écrouler leurs tentes, renversa leurs marmites, sema la pagaille et emplit leurs cœurs de crainte. Ils repartirent donc déçus. Tel fut le secours qu'Allah accorda à Ses serviteurs croyants.

« **Ainsi Allah a-t-Il épargné aux croyants le combat** » grâce à ce qu'Il a mis à leur disposition, à savoir des mesures ordinaires et une aide divine extraordinaire.

« **Allah est Fort et Tout-Puissant**. » Nul ne Lui résiste sans être vaincu ; nul ne sollicite Son aide sans triompher. Rien ne Lui est impossible s'Il le veut, et la force et la puissance sont vaines pour ceux qui les possèdent si Allah ne les secourt pas par Sa puissance et Sa force.

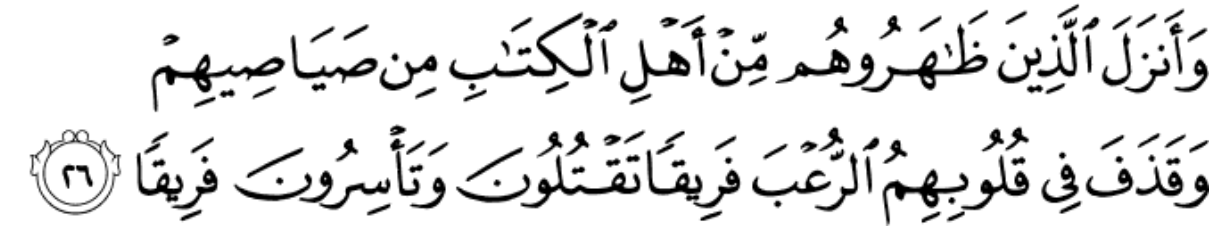

33-26. Et Il a fait descendre de leurs forteresses ceux des gens du Livre[1] qui les avaient soutenus [les coalisés], et Il a jeté l'effroi dans leurs cœurs ; un groupe d'entre eux vous tuiez, et un groupe vous faisiez prisonniers.

« **Il fit descendre de leurs forteresses ceux des gens du Livre**, » à savoir les juifs.
« **qui les avaient soutenus [les coalisés]**, » c'est-à-dire qui les avaient aidés. Ils furent vaincus et soumis à la domination de l'Islam.
« …**et Il a jeté l'effroi dans leurs cœurs** » de sorte qu'ils n'eurent plus la force de combattre ; ils se rendirent et se soumirent, et furent humiliés.
« …**un groupe d'entre eux vous tuiez** » à savoir les hommes en âge de combattre
« **Et un groupe vous faisiez prisonniers** » cela concerne le reste d'entre eux, les femmes et les enfants.

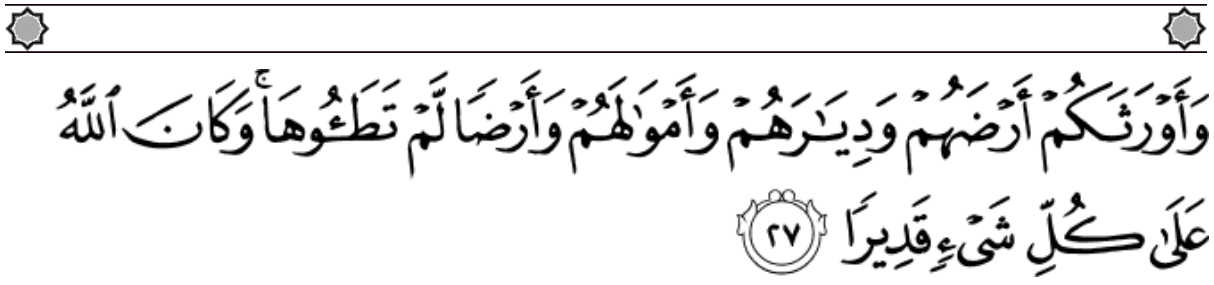

33-27. Et Il vous a fait hériter leur terre, leurs demeures, leurs biens, et aussi une terre que vous n'aviez point foulée. Et Allah est Omnipotent.

« **Et Il vous a fait hériter** » c'est-à-dire, Il vous a accordé en butin

[1] Ceci fait référence à la tribu des Banou Qouraydah qui a changé de camp lorsque les confédérés ont assiégé Médine, rompant leur alliance avec les musulmans et soutenant leurs ennemis contre eux.

« …**leur terre, leurs demeures, leurs biens, et aussi une terre que vous n'aviez point foulée** » c'est-à-dire une terre que, parce qu'elle était si chère à ses propriétaires, vous n'aviez pas encore foulée le sol. Puis Allah vous a fait triompher et les a vaincus, et Il vous a accordé leurs richesses en butin. Vous en avez tué certains et fait d'autres prisonniers.
« **Et Allah est Omnipotent**. » Allah a pouvoir sur toute chose et rien n'est au-delà de Lui et par Sa puissance Il décrète pour vous ce qu'Il décrète.

Ce groupe des gens du Livre était la tribu juive des Banou Qouraydah, qui vivait dans une ville non loin de Médine. Lorsque le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) émigra à Médine, il conclut un traité avec eux : qu'il ne les combattrait pas et ils ne le combattraient pas, et ils continueraient à pratiquer leur religion. Rien ne changerait pour eux.

Mais lorsque, le jour d'al-Khandaq, ils virent les confédérés qui s'étaient unis contre le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam), et combien ils étaient nombreux comparés au petit nombre de musulmans, ils pensèrent qu'ils anéantiraient le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et les croyants. Cette idée fut renforcée par les mensonges de certains de leurs chefs, si bien qu'ils rompirent le traité qu'ils avaient conclu avec le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et prirent le parti des polythéistes dans la lutte contre lui.

Après la victoire d'Allah sur les polythéistes, le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) concentra ses efforts sur la lutte contre les juifs (qui étaient un danger immédiat). Il les assiégea dans leurs forteresses jusqu'à ce qu'ils acceptent le verdict de Sa'd Ibn Mou'ad (radhiyallahou 'anhou) : leurs guerriers devaient être tués, leurs femmes et leurs enfants faits prisonniers, et leurs biens confisqués comme butin.

Ainsi, Allah Exalté a parachevé Sa grâce envers Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et les croyants, les comblant de bénédictions et leur accordant la joie de voir leurs ennemis humiliés, certains tués et d'autres faits prisonniers. Car Allah est constamment bienveillant envers Ses serviteurs croyants.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّبِيُّ قُل لِّأَزۡوَٰجِكَ إِن كُنتُنَّ تُرِدۡنَ ٱلۡحَيَوٰةَ ٱلدُّنۡيَا وَزِينَتَهَا
فَتَعَالَيۡنَ أُمَتِّعۡكُنَّ وَأُسَرِّحۡكُنَّ سَرَاحٗا جَمِيلٗا ٢٨

33-28. Ô Prophète ! Dis à tes épouses : « Si c'est la vie présente que vous désirez et sa parure, alors venez ! Je vous donnerai [les moyens] d'en jouir et vous libérerai [par un divorce] sans préjudice.

33-29. Mais si c'est Allah que vous voulez et Son Messager ainsi que la Demeure dernière, Allah a préparé pour les bienfaisantes parmi vous une énorme récompense. »

Lorsque les épouses du Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) commencèrent à lui faire des demandes en matière d'entretien et de vêtements, elles demandèrent quelque chose qu'il n'était pas en mesure de faire tout le temps et elles persistèrent toutes dans leurs demandes, ce qui lui causa une certaine détresse, à tel point qu'il s'éloigna d'elles pendant un mois.

Allah, Exalté et Loué soit-Il, voulait faciliter la vie de Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et élever le statut de Ses épouses, en les éloignant de tout ce qui pourrait diminuer leur récompense. C'est pourquoi Il a ordonné à Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) de leur laisser le choix, comme Il l'a dit :

« **Ô Prophète ! Dis à tes épouses : « Si c'est la vie présente que vous désirez et sa parure**, » c'est-à-dire si vous n'avez d'autre désir que cela et que votre bonheur est lié à la possession de ses splendeurs, et votre colère à son absence, alors je n'ai pas besoin de vous si vous êtes ainsi.

« …**alors venez ! Je vous donnerai [les moyens] d'en jouir**, » c'est-à-dire que je te donnerai une partie de ce que je possède comme biens terrestres.

« …**et vous libérerai [par un divorce] sans préjudice**. » C'est-à-dire que je me séparerai de vous sans dispute ni échange d'insultes ; je le ferai plutôt de manière aisée et volontaire, avant que le problème ne prenne une ampleur inappropriée.

« **Mais si c'est Allah que vous voulez et Son Messager ainsi que la Demeure dernière**, » c'est-à-dire si tels sont votre but et votre objectif ultime, et si vous préférez Allah, Son Messager et le Paradis, et que vous ne vous souciez pas de posséder l'abondance ou le manque en ce monde, ni de connaître la facilité ou la difficulté, et que vous vous contentez de ce que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) peut vous donner et vous ne lui faites pas de demandes ni ne lui mettez la pression,

« **Allah a préparé pour les bienfaisantes parmi vous une énorme récompense**. » La récompense est liée à leur appartenance à la catégorie des bienfaisants car la promesse de récompense est liée à l'action vertueuse et non au fait d'être les épouses du Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam). Être

ses épouses ne suffit pas ; rien n'est vain sans faire le bien. Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) leur laissa donc le choix, et toutes choisirent Allah et Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), ainsi que la demeure finale, sans qu'aucune ne diverge. Qu'Allah soit satisfait d'elles toutes. Du choix qu'il a laissé à ses épouses, nous apprenons ce qui suit :

• Allah Exalté a pris soin de Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et lui est venu en aide, car Allah ne voulait pas qu'il se trouve dans cette situation difficile, avec de nombreuses exigences matérielles de la part de ses épouses.

• Allah voulait l'éloigner de toute épouse qui préférait ce monde à Allah, à Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et à la demeure finale, et l'empêcher de rester avec une telle épouse.

• Allah voulait préserver Ses épouses du péché et de Sa colère ainsi que de celle de Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam). C'est pourquoi Il les a protégées en leur laissant le choix de ne pas exprimer de mécontentement envers le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), ce qui aurait provoqué Son courroux et, par conséquent, Son châtiment.

• C'était une démonstration de leur statut élevé et de leur grande ambition, car Allah, Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et la demeure finale étaient leur but, et non ce monde et ses gains éphémères.

• Ce choix leur permettait d'atteindre les plus hauts sommets du Paradis et d'être ses épouses dans ce monde et dans l'au-delà.

• Cela démontrait qu'il existait une compatibilité entre lui et elles car il était le plus parfait des hommes, et Allah voulait que ses épouses soient parfaites, bonnes et obéissantes.

« …**De même, les bonnes [femmes] aux bons [hommes], et les bons [hommes] aux bonnes [femmes]**… » (An-Nour 24 : 26)

• Ce choix engendrerait le contentement, grâce auquel on se sentirait à l'aise et bien, et il éliminerait l'avarice et le mécontentement qui mèneraient à l'anxiété, au chagrin et à l'inquiétude.

• Ce choix qu'elles ont fait était un moyen d'accroître et de multiplier leur récompense, et de leur permettre d'atteindre un statut qu'aucune autre femme ne pouvait atteindre. C'est pourquoi Allah a dit :

يَٰنِسَآءَ ٱلنَّبِيِّ مَن يَأۡتِ مِنكُنَّ بِفَٰحِشَةٖ مُّبَيِّنَةٖ يُضَٰعَفۡ لَهَا ٱلۡعَذَابُ ضِعۡفَيۡنِۚ وَكَانَ ذَٰلِكَ عَلَى ٱللَّهِ يَسِيرٗا ٣٠

33-30. Ô femmes du Prophète ! Celle d'entre vous qui commettra une turpitude prouvée, le châtiment lui sera doublé par deux fois ! Et ceci est facile pour Allah.

Lorsqu'ils choisirent Allah, Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et la demeure finale, Allah mentionna qu'ils recevraient une récompense multiple et que le poids de leur péché serait amplifié s'ils commettaient une faute, afin de les inciter à la prudence et à la gratitude envers Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam). C'est pourquoi Il décréta que quiconque parmi eux se rendrait coupable d'une conduite manifestement immorale recevrait une double punition.

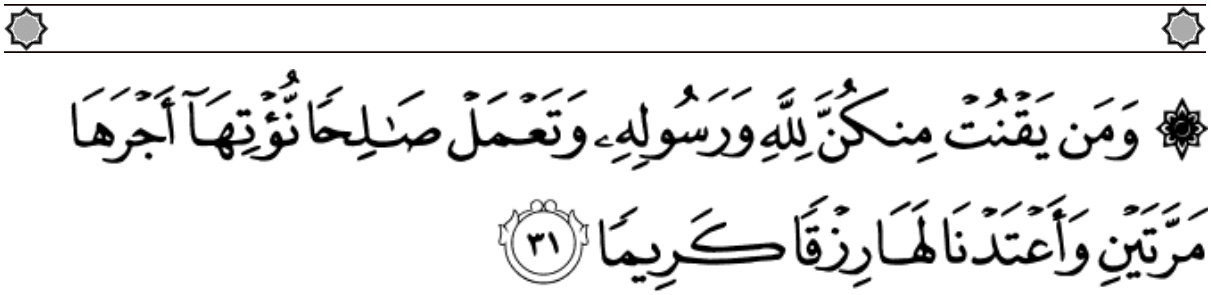

33-31. Et celle d'entre vous qui est entièrement soumise à Allah et à Son Messager et qui fait le bien, Nous lui accorderons deux fois sa récompense, et Nous avons préparé pour elle une généreuse attribution.

« **Et celle d'entre vous** » ceci s'adresse aux épouses du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam)
« …**qui est entièrement soumise à Allah et à Son Messager et qui fait le bien** » qu'elles soient peu nombreuses ou nombreuses,
« **Nous lui accorderons deux fois sa récompense** » c'est-à-dire deux fois plus que celle donnée à n'importe qui d'autre,
« …**et Nous avons préparé pour elle une généreuse attribution**, » à savoir le Paradis. Elles étaient pieuses et obéissantes à Allah, Exalté soit-Il, et à Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), et elles accomplissaient de bonnes œuvres ; ainsi, l'étendue de leur récompense est connue.

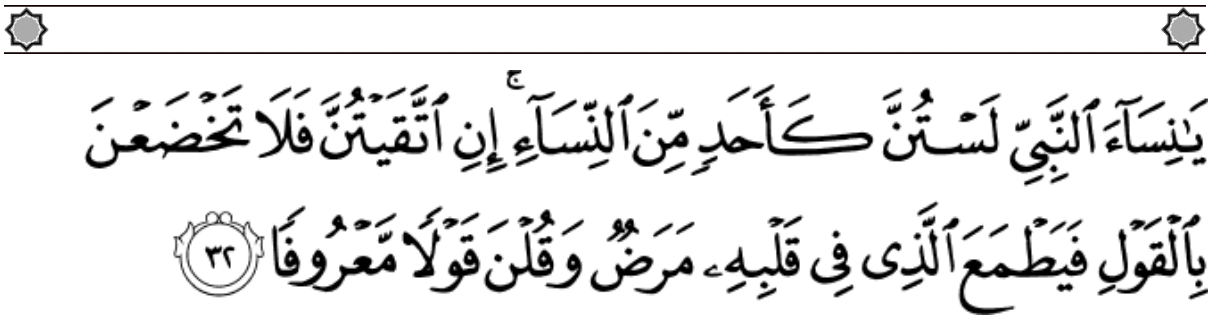

33-32. Ô femmes du Prophète ! Vous n'êtes comparables à aucune autre femme. Si vous êtes pieuses, ne soyez pas trop complaisantes dans votre langage, afin que celui dont le cœur est malade [l'hypocrite] ne vous convoite pas. Et tenez un langage décent.

وَقَرْنَ فِي بُيُوتِكُنَّ وَلَا تَبَرَّجْنَ تَبَرُّجَ الْجَاهِلِيَّةِ الْأُولَىٰ وَأَقِمْنَ
الصَّلَاةَ وَآتِينَ الزَّكَاةَ وَأَطِعْنَ اللَّهَ وَرَسُولَهُ ۚ إِنَّمَا يُرِيدُ
اللَّهُ لِيُذْهِبَ عَنكُمُ الرِّجْسَ أَهْلَ الْبَيْتِ وَيُطَهِّرَكُمْ
تَطْهِيرًا ﴿٣٣﴾

33-33. Restez dans vos foyers ; et ne vous exhibez pas à la manière des femmes d'avant l'Islam (jāhiliyah)[1]. Accomplissez la Ṣalāt, acquittez la Zakāt et obéissez à Allah et à Son Messager. Allah ne veut que vous débarrasser de toute souillure, ô gens de la maison [du Prophète], et veut vous purifier pleinement.

وَاذْكُرْنَ مَا يُتْلَىٰ فِي بُيُوتِكُنَّ مِنْ آيَاتِ اللَّهِ
وَالْحِكْمَةِ ۚ إِنَّ اللَّهَ كَانَ لَطِيفًا خَبِيرًا ﴿٣٤﴾

33-34. Et gardez dans vos mémoires ce qui, dans vos foyers, est récité des versets d'Allah et de la sagesse. Allah est Doux et Parfaitement Connaisseur.

« **Ô épouses du Prophète** » ceci s'adresse à elles toutes.
« **Vous n'êtes comparables à aucune autre femme. Si vous êtes pieuses** » ; ainsi, vous surpasserez toutes les autres femmes et aucune ne pourra vous rattraper. Efforcez-vous donc de parfaire votre crainte d'Allah par tous les moyens possibles et atteignez tous les objectifs qui en découlent.

C'est pourquoi Allah leur a ordonné d'éviter tout moyen pouvant mener à ce qui est interdit, comme Il l'a dit :
« …**ne soyez pas trop complaisantes dans votre langage**, » c'est-à-dire, lorsque vous vous adressez à des hommes, ou, sachant qu'ils peuvent vous entendre, en baissant la voix ou en parlant d'une manière douce qui pourrait éveiller le désir chez « **celui dont le cœur est malade [l'hypocrite]**, » à savoir le désir sexuel car une telle personne est toujours sur le qui-vive, guettant le moindre mouvement susceptible de susciter le désir, car son cœur n'est pas sain. Le cœur sain n'éprouve aucun

[1] Jâhiliyah (l'époque de l'ignorance) : ce terme désigne la période antérieure à l'Islam.

désir pour ce qu'Allah a interdit et peut difficilement être ému ou incité au désir, même en présence d'une raison valable, car il est exempt de maladie.

Cela contraste avec celui qui a le cœur malade, incapable de supporter ce que la personne saine d'esprit supporte sans difficulté, et qui ne peut avoir la même patience. Au moindre prétexte l'incitant à l'interdit, il y succombera et ne s'en abstiendra pas.

Cela signifie que les moyens sont soumis aux mêmes règles que les fins. Parler doucement et avec douceur est fondamentalement permis, mais si cela sert les moyens d'atteindre un but interdit, alors cela n'est pas autorisé. Par conséquent, lorsqu'elles s'adressent à des hommes, les femmes ne doivent pas parler d'une voie mielleuse.

Parce qu'Allah a interdit aux femmes de parler doucement, on pourrait penser qu'elles sont invitées à avoir une voix rauque. Afin de dissiper cette idée, Allah dit : « **Et tenez un langage décent**, » c'est-à-dire d'une manière ni dure ni rude, tout comme elle n'est ni douce ni séduisante.

Réfléchissez à la façon dont Allah dit « **ne soyez pas trop complaisantes dans votre langage** » et Il n'a pas dit « **ne soyez pas complaisantes dans votre langage** », car ce qui est interdit, c'est une parole douce et séduisante pour les hommes, de telle sorte que quiconque l'entends pourrait être tenté de succomber au désir. Cela diffère d'une parole douce, dépourvue de toute flatterie ; elle témoigne plutôt d'une confiance et d'une fermeté affirmées face à un adversaire. Nul ne serait tenté de succomber au désir en entendant cela. C'est pourquoi Allah a loué Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) pour sa douceur, en disant :
« **C'est par quelque miséricorde de la part d'Allah que tu (Muhammad) as été si doux envers eux** ! … » (Al-'Imrân 3 : 159)

Et Il dit à Moussa et à Haroun ('aleyhim salam) :
« **Allez vers Pharaon : il s'est vraiment rebellé. Puis, parlez-lui gentiment. Peut-être se rappellera-t-il ou [Me] craindra-t-il** ? » (Tâ Hâ 20 : 43-44)

Le fait qu'Allah Exalté dise « **afin que celui dont le cœur est malade [l'hypocrite] ne vous convoite pas**, » associé au commandement de maîtriser les désirs charnels et aux louanges adressées aux hommes et aux femmes qui s'y conforment, ainsi qu'à l'interdiction de toute relation sexuelle illicite, indique que si une personne ressent une telle inclination en elle-même et se rend compte qu'elle est tentée de commettre des actes interdits lorsqu'elle voit ou entend les paroles d'une personne qui l'attire, et qu'elle se sent motivée à faire ce qui est interdit, elle doit se souvenir qu'il s'agit d'une maladie. Elle doit donc s'efforcer de combattre cette maladie, mettre fin aux pensées impures qui

pourraient engendrer des difficultés, lutter contre ce grave mal et implorer la protection et la guidance d'Allah. Tout cela est inclus dans le commandement de maîtriser les désirs charnels.

« **Restez dans vos foyers**, » c'est-à-dire, restez-y car c'est plus sûr et plus protecteur pour vous.
« …**et ne vous exhibez pas à la manière des femmes d'avant l'Islam (jâhiliyah)** » ; autrement dit, ne sortez pas souvent parées de bijoux ou de parfum, comme c'était la coutume chez les gens de l'autre temps, qui n'avaient ni connaissance ni engagement religieux. Tout cela vise à conjurer le mal et ce qui y conduit.

Après leur avoir enjoint de Le craindre en général et de Le craindre plus particulièrement en ce qui concerne les questions relatives aux femmes, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, leur enjoint également de Lui obéir, notamment en matière de prière et de zakât, actes que chacun se doit d'accomplir car ils constituent les plus grands actes d'adoration et les plus nobles actes d'obéissance. La prière implique la sincérité et la dévotion envers Allah, et la zakât, la bienfaisance envers Ses serviteurs.

Allah ordonne ensuite l'obéissance en termes généraux, comme Il le dit :
« …**et obéissez à Allah et à Son Messager**. » L'obéissance à Allah et à Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) englobe tout ce qui est prescrit, que ce soit obligatoire ou recommandé.
« **Allah ne veut que**, » en vous prescrivant ces commandements et interdictions
« …**vous débarrasser de toute souillure,** » C'est-à-dire le mal et le mauvais
« **Ô gens de la maison [du Prophète], et veut vous purifier pleinement** » afin que vous soyez purs et purifiés.

En d'autres termes : Louez votre Seigneur et remerciez-Le pour les commandements et les interdictions qu'Il vous a révélés car ils sont pour votre bien et uniquement bénéfiques. Allah ne souhaite jamais vous causer de difficultés ; son but est de purifier vos âmes, votre conduite et votre attitude, de rendre vos actions vertueuses et d'accroître ainsi votre récompense.

Après leur avoir ordonné de s'efforcer de suivre Sa voie, au moyen des commandements et des interdictions, Allah leur dit maintenant de rechercher la connaissance et leur explique le chemin pour y parvenir :
« **Et gardez dans vos mémoires ce qui, dans vos foyers, est récité des versets d'Allah et de la sagesse**. » Par révélations d'Allah, on entend le Qur'an, et par sagesse, on entend ses significations subtiles, ou la Sounnah de Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam). Allah leur a ordonné de se souvenir de ces choses, ce qui inclut de se souvenir des mots, de les réciter, de se souvenir de leur

signification, de les étudier et les méditer, en tirer des règles et de la sagesse, agir en conséquence et les interpréter correctement.

« **Allah est Doux et Parfaitement Connaisseur** » Il est conscient des subtilités et des significations cachées des choses, de ce qui est caché dans les cœurs des hommes, de ce qui est caché dans les cieux et sur la terre, et des actes accomplis ouvertement et en secret.

Sa connaissance et sa perspicacité font qu'Il les exhorte à être sincères et à accomplir en secret des actes qu'Allah récompensera.

L'une des significations du nom divin Al-Latif (L'Affectueux et le Bienveillant) est qu'Il guide Son serviteur à faire le bien et le protège du mal de manières très subtiles dont il n'est pas conscient, et Il lui envoie des provisions auxquelles il ne s'attend pas, et le guide à prendre des mesures difficiles mais qui seront le chemin par lequel il atteindra les plus hauts niveaux.

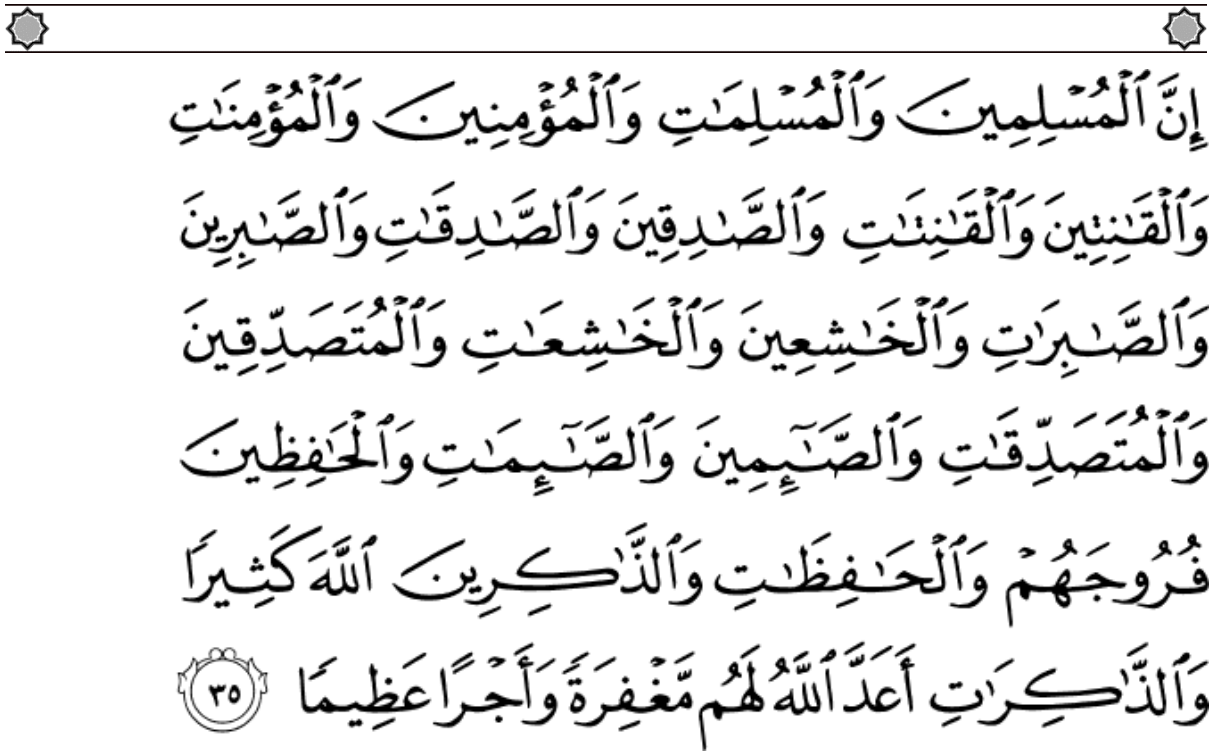
إِنَّ ٱلْمُسْلِمِينَ وَٱلْمُسْلِمَٰتِ وَٱلْمُؤْمِنِينَ وَٱلْمُؤْمِنَٰتِ
وَٱلْقَٰنِتِينَ وَٱلْقَٰنِتَٰتِ وَٱلصَّٰدِقِينَ وَٱلصَّٰدِقَٰتِ وَٱلصَّٰبِرِينَ
وَٱلصَّٰبِرَٰتِ وَٱلْخَٰشِعِينَ وَٱلْخَٰشِعَٰتِ وَٱلْمُتَصَدِّقِينَ
وَٱلْمُتَصَدِّقَٰتِ وَٱلصَّآئِمِينَ وَٱلصَّآئِمَٰتِ وَٱلْحَٰفِظِينَ
فُرُوجَهُمْ وَٱلْحَٰفِظَٰتِ وَٱلذَّٰكِرِينَ ٱللَّهَ كَثِيرًا
وَٱلذَّٰكِرَٰتِ أَعَدَّ ٱللَّهُ لَهُم مَّغْفِرَةً وَأَجْرًا عَظِيمًا ٣٥

33-35. Les Musulmans et Musulmanes, croyants et croyantes, obéissants et obéissantes, loyaux et loyales, endurants et endurantes, craignants et craignantes, donneurs et donneuses d'aumône, jeûneurs et jeûneuses, gardiens de leur chasteté et gardiennes, invocateurs souvent d'Allah et invocatrices : Allah a préparé pour eux un pardon et une énorme récompense.

Après avoir mentionné la récompense des épouses (radhiyallahou 'anhoun) du Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), et leur châtiment si elles ne se conforment pas, et en déclarant qu'elles ne sont pas comme les autres femmes, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, parle maintenant des autres femmes.

Parce que les règles concernant les hommes et les femmes sont les mêmes, Allah dit :
« **Pour les musulmans et les musulmanes**, » c'est-à-dire en ce qui concerne les actions et les règles visibles, s'ils s'y conforment.
« …**croyants et croyantes,** » ceci se réfère aux actions intérieures, à savoir les croyances et les actes du cœur
« …**obéissants et obéissantes,** » qui obéissent à Allah Exalté et à Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam)
« …**loyaux et loyales,** » qui sont fidèles à leurs paroles et à leurs actes.
« …**endurants et endurantes**, » qui font preuve de patience face aux épreuves et aux calamités.
« …**craignants et craignantes,** » qui restent humbles en toutes circonstances, notamment dans le culte et particulièrement dans la prière.
« …**donneurs et donneuses d'aumône,** » qui font des dons, qu'ils soient obligatoires ou volontaires.
« …**jeûneurs et jeûneuses,** » ce qui inclut les jeûnes obligatoires et surérogatoires
« …**gardiens de leur chasteté et gardiennes**, » s'abstenant de zina (relations sexuelles illicites) et de ce qui y conduit.
« …**invocateurs souvent d'Allah et invocatrices**, » c'est-à-dire qu'ils se souviennent de Lui la plupart du temps, en particulier aux moments où des invocations spécifiques doivent être récitées, comme le matin et l'après-midi, et après les prières obligatoires.
« …**pour eux,** » c'est-à-dire, pour ces personnes décrites en ces termes élogieux comme possédant ces nobles caractéristiques, qui comprennent les croyances, les actes du cœur, les actions physiques, les paroles prononcées et les actes qui peuvent être bénéfiques à soi-même ou aux autres, ainsi que le fait de faire le bien et de s'abstenir du mal, pour celui qui fait ces choses, il a établi la religion dans son sens le plus complet, tant extérieurement qu'intérieurement, et a atteint l'Islam, la foi (iman) et l' excellence (ihsan).

« **Allah a préparé un pardon**, » Allah les récompensera pour leurs actes en leur pardonnant leurs péchés puisque les bonnes actions effacent les mauvaises.
« …**et une énorme récompense** » que seul Celui qui la donne peut mesurer soit : ce qu'aucun œil n'a vu, aucune oreille n'a entendu, ni même imaginé. Nous implorons Allah de nous compter parmi eux.

وَمَا كَانَ لِمُؤْمِنٍ وَلَا مُؤْمِنَةٍ إِذَا قَضَى ٱللَّهُ وَرَسُولُهُۥٓ أَمْرًا أَن يَكُونَ لَهُمُ
ٱلْخِيَرَةُ مِنْ أَمْرِهِمْ ۗ وَمَن يَعْصِ ٱللَّهَ وَرَسُولَهُۥ فَقَدْ ضَلَّ ضَلَٰلًا مُّبِينًا ﴿٣٦﴾

33-36. Il n'appartient pas à un croyant ou à une croyante, une fois qu'Allah et Son Messager ont décidé d'une chose d'avoir encore le choix dans leur façon d'agir. Et quiconque désobéit à Allah et à Son Messager, s'est égaré certes, d'un égarement évident.

C'est-à-dire qu'il n'est pas approprié ou juste pour un croyant de faire autre chose que de s'empresser de faire ce qui plaît à Allah, Exalté et Loué soit-Il, et à Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), d'éviter ce qui irrite Allah Exalté et Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), de se conformer à leurs commandements et de respecter leurs interdictions.

Il n'est pas convenable pour le croyant ou la croyante,
« …**une fois qu'Allah et Son Messager ont décidé d'une chose** » et l'ont rendue obligatoire et contraignante,
« …**d'avoir encore le choix dans leur façon d'agir**, » c'est-à-dire le choix d'obéir ou non. Le croyant et la croyante savent que le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) est plus proche d'eux qu'eux-mêmes, et ils ne laissent pas leurs propres caprices et désirs les empêcher d'obéir au commandement d'Allah et de Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam).

« **Et quiconque désobéit à Allah et à Son Messager, s'est égaré certes, d'un égarement évident** » car il a abandonné le droit chemin qui mène à Allah et à Son Paradis, et a choisi une autre voie qui conduit à un châtiment douloureux. Allah mentionne d'abord la raison pour laquelle le croyant ne doit pas s'opposer au commandement d'Allah et de Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), à savoir la foi ; puis Il mentionne ce qui doit l'en dissuader, à savoir la crainte de s'égarer, ce qui est lié au châtiment et à la vengeance.

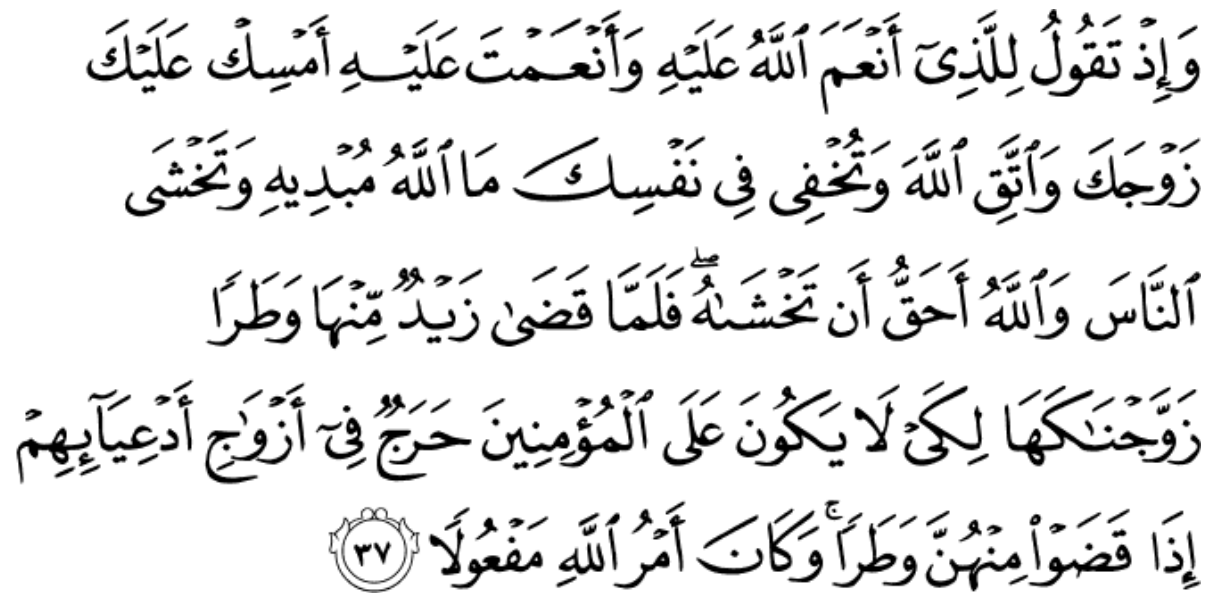

33-37. Quand tu disais à celui qu'Allah avait comblé de bienfait, tout comme toi-même l'avais comblé[1] : « Garde pour toi ton épouse et crains Allah, » et tu cachais en ton âme ce qu'Allah allait rendre public. Tu craignais les gens, et c'est Allah qui est plus digne de ta crainte. Puis quand Zayd eut cessé toute relation avec elle, Nous te la fîmes épouser, afin qu'il n'y ait aucun empêchement pour les croyants d'épouser les femmes de leurs fils adoptifs, quand ceux-ci cessent toute relation avec elles. Le commandement d'Allah doit être exécuté.

La raison de la révélation de ces versets était qu'Allah voulait prescrire une loi applicable à tous les croyants, à savoir que les fils adoptifs ne sont pas soumis aux mêmes règles que les fils biologiques à tous égards, et qu'il n'y a aucun blâme à faire à ceux qui les ont adoptés s'ils épousent leurs ex-femmes.

C'était une pratique courante qui ne pouvait être abolie que par un événement majeur. Allah Exalté a donc voulu que Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) démontre cette loi en paroles et en actes. Quand Allah veut quelque chose, Il en décrète la cause.

Zayd Ibn Harithah s'appelait auparavant Zayd Ibn Muhammad parce que le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) l'avait adopté, et il portait donc son nom, jusqu'à ce que les mots suivants apparaissent :

[1] Ceci fait référence à Zayd Ibn Harithah. Il était le fils adoptif du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) était connu sous le nom de Zayd Ibn Muhammad, jusqu'à ce que la révélation abolisse la notion d'adoption et souligne l'importance de nommer les gens par leur père biologique. Le décret d'Allah ordonnant au Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) d'épouser l'ex-femme de son fils adoptif mit fin à la pratique de l'adoption et au tabou qui en découlait, à savoir le mariage avec l'ex-femme d'un fils adoptif.

« **Appelez-les du nom de leurs pères: c'est plus équitable devant Allah**... « (Al-Ahzâb 33 : 5) ; furent révélés, après quoi il fut appelé Zayd Ibn Harithah.

Il était marié à Zaynab Bint Jahsh (radhiyallahou 'anha), fille de la tante paternelle du Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam). Le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) avait envisagé de l'épouser si Zayd divorçait d'elle. Puis, Allah décréta qu'un différend survienne entre elle et Zayd, poussant ce dernier à venir trouver le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) pour lui demander la permission de divorcer.

« **Quand tu disais à celui qu'Allah avait comblé de bienfait, tout comme toi-même l'avais comblé** » en le guidant vers l'Islam,
« …**tout comme toi-même l'avais comblé** » en le libérant. Lorsqu'il vint te consulter au sujet du divorce, tu lui dis, le conseillant et lui indiquant ce qui était le mieux pour lui, même si tu souhaitais l'épouser :
« **Garde pour toi ton épouse**, » c'est-à-dire, ne divorce pas et sois patient avec son attitude envers toi.
« …**et crains Allah** » en ce qui concerne tes affaires en général et ton épouse en particulier, car la crainte d'Allah encourage et enjoint la patience.

« …**et tu cachais en ton âme ce qu'Allah allait rendre public.** » Ce qu'il a caché, c'est que si Zayd divorçait d'elle, il l'épouserait.
« **Tu craignais les gens**, » et c'est pourquoi tu n'as pas révélé ce que tu avais dans le cœur.
« …**et c'est Allah qui est plus digne de ta crainte** » et que tu ne prêtes pas attention aux gens.

« **Puis quand Zayd eut cessé toute relation avec elle, Nous te la fîmes épouser**, » Lorsque Zayd eut accompli les formalités nécessaires du divorce d'avec elle et que sa période de 'iddah fut terminée, Nous te l'avons donnée en mariage. Nous ne l'avons fait que pour servir un grand dessein, qui était :
« …**afin qu'il n'y ait aucun empêchement pour les croyants d'épouser les femmes de leurs fils adoptifs,** » parce qu'ils t'auraient vu épouser l'ex-femme de Zayd Ibn Harithah, qui avait auparavant été appelé ton fils.

Les termes « **afin qu'il n'y ait aucun empêchement pour les croyants d'épouser les femmes de leurs fils adoptifs** » sont d'ordre général et s'appliquent à toutes les situations. Toutefois, il peut exister des cas où cela n'est pas permis, notamment avant que les formalités de divorce nécessaires n'aient été accomplies. C'est pourquoi ces termes généraux sont restreints par la phrase suivante : « **quand ceux-ci cessent toute relation avec elles. Le commandement d'Allah doit être exécuté**, » c'est-à-dire qu'il se réalisera sans aucun doute et que nul ne peut s'y opposer.

Ces versets qui mentionnent cette histoire nous apprennent plusieurs choses, notamment les suivantes :

• Allah a loué Zayd Ibn Harithah pour deux raisons. Premièrement, Il l'a mentionné nommément dans le Qur'an, contrairement à tous les autres Compagnons. Deuxièmement, Allah lui a fait savoir qu'Il lui avait accordé Sa faveur, à savoir la bénédiction de l'Islam et de la foi. Ceci témoigne de la foi et de la piété d'Allah envers Zayd Ibn Harithah, tant extérieurement qu'intérieurement. Autrement, le mentionner comme une faveur particulière n'aurait aucun sens.

• Celui qui est affranchi le doit à celui qui l'a affranchi.

• Il est permis d'épouser l'ex-femme de son fils adoptif, comme cela est clairement indiqué ici.

• L'enseignement pratique est plus efficace que l'enseignement verbal, surtout s'il est accompagné de mots, car c'est là que la lumière vient s'ajouter à la lumière.

• Avoir de l'amour dans son cœur pour quelqu'un d'autre que sa femme ou sa concubine, tant que cela n'est accompagné d'aucune action interdite, n'est pas un péché, même si cela s'accompagne du souhait que le mari divorce d'elle afin de pouvoir l'épouser, sans faire aucun effort pour provoquer une séparation entre eux, ni être la cause d'un trouble, car Allah a dit que le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) cachait cela dans son cœur.

• Le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a transmis le message clairement et n'a rien omis de ce qui lui avait été révélé, même ce passage qui lui avait valu un reproche. Ceci atteste qu'il est bien le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam), qui n'a rien dit d'autre que ce qui lui avait été révélé, et que son but n'était pas la gloire personnelle.

• Celui dont on sollicite l'avis se trouve en position de confiance et est tenu, s'il est consulté sur quelque sujet que ce soit, de donner un avis fondé sur ce qu'il sait être dans le meilleur intérêt de la personne qui le sollicite, même si cela va à l'encontre de ses propres désirs. Il doit faire primer les intérêts de la personne qui sollicite son avis sur ses propres caprices et désirs, même si cela va à l'encontre de ces derniers.

• Un bon conseil à donner à celui qui demande conseil au sujet d'un divorce est de lui recommander de garder sa femme autant que possible, car c'est préférable à la séparation.

• Il est essentiel de donner la priorité à la crainte d'Allah sur la crainte des hommes, car cela est plus approprié et meilleur.

• Nous apprenons également la vertu de Zaynab (radhiyallahou 'anha), la Mère des Croyants, car Allah a permis son mariage avec Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) sans demande en mariage ni témoins. C'est pourquoi elle s'en vantait auprès des autres épouses du Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam), disant : Vos familles vous ont donnés en mariage mais Allah m'a donné en mariage du haut des sept cieux.

• Si une femme est mariée, il est interdit de l'épouser ou d'envisager un mariage tant que son mari n'a pas finalisé la procédure de divorce. Cette procédure n'est pas terminée tant que la période de

viduité (‘iddah) n’est pas achevée puisque tant que la période n’est pas achevée, elle est toujours mariée.

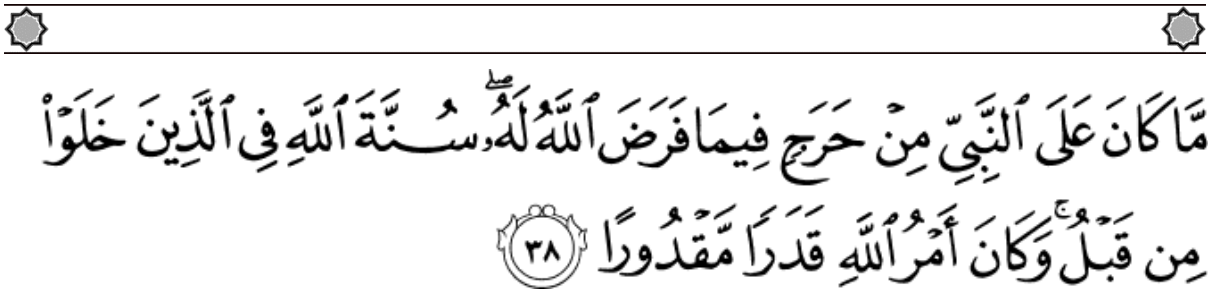

33-38. Nul grief à faire au Prophète en ce qu’Allah lui a imposé, conformément aux lois établies pour ceux qui vécurent antérieurement. Le commandement d’Allah est un décret inéluctable.

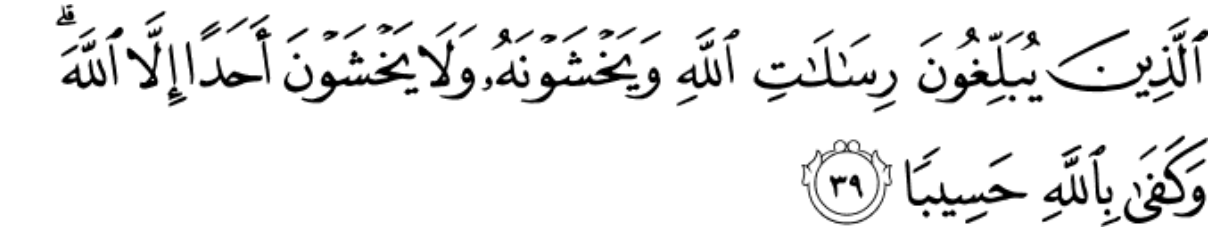

33-39. Ceux qui communiquaient les messages d’Allah, Le craignaient et ne redoutaient nul autre qu’Allah. Et Allah suffit pour tenir le compte de tout.

Cela permet de contrer les critiques adressées au Messager (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) concernant ses nombreuses épouses, et explique que ces critiques sont sans fondement.

« **Nul grief** » c’est-à-dire, de péché
« …**à faire au Prophète en ce qu’Allah lui a imposé**, » c’est-à-dire ce qu’Allah lui a permis d’avoir comme épouses. C’est une chose qu’Allah avait permise aux Prophètes avant Lui, c’est pourquoi Il dit :
« …**conformément aux lois établies pour ceux qui vécurent antérieurement. Le commandement d’Allah est un décret inéluctable**, » c’est-à-dire qu’il s’accomplira inévitablement.

Puis Allah, Exalté et Loué soit-Il, mentionne ceux qui l’ont précédé, et précise que telle était leur voie et leur pratique. Ils étaient « **ceux qui communiquaient les messages d’Allah**, » récitant aux gens Ses révélations, Ses preuves et Ses arguments, et les appelant à Lui,
« **Le craignaient** » Seul, sans associé.
« Le craignaient et ne redoutaient nul autre qu’Allah. »

Si telle était la voie des Prophètes infaillibles qui ont rempli leur rôle de la manière la plus parfaite, c'est-à-dire appeler les gens à Allah, en Le craignant Lui seul, ce qui exige de faire tout ce qui est prescrit et de s'abstenir de tout ce qui est interdit, cela indique qu'il n'y a rien à critiquer à propos du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam).

« **Et Allah suffit pour tenir le compte de tout**, » de Ses serviteurs, car Il observe leurs actes. De là découle le fait que le mariage fait partie de la voie des Messagers.

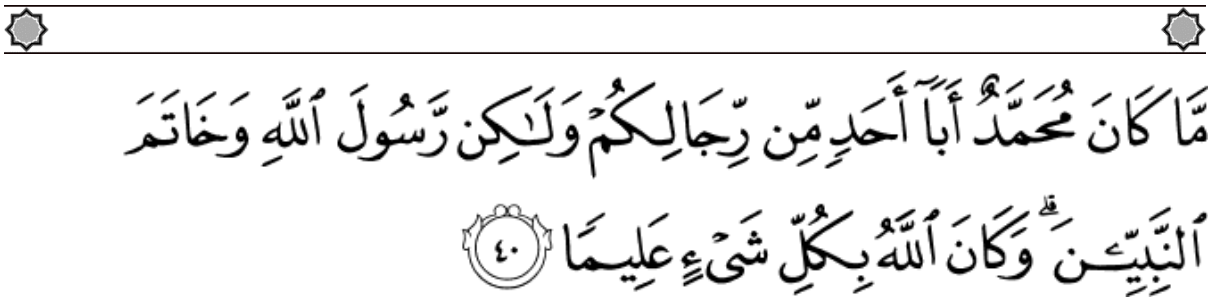
مَّا كَانَ مُحَمَّدٌ أَبَآ أَحَدٍ مِّن رِّجَالِكُمْ وَلَٰكِن رَّسُولَ ٱللَّهِ وَخَاتَمَ
ٱلنَّبِيِّـۧنَ ۗ وَكَانَ ٱللَّهُ بِكُلِّ شَىْءٍ عَلِيمًا ﴿٤٠﴾

33-40. Muhammad n'a jamais été le père de l'un de vos hommes mais le Messager d'Allah et le dernier des Prophètes. Allah est Omniscient.

Autrement dit, le Messager « Muhammad » (sallallahou 'aleyhi wa sallam) n'est le père d'aucun homme parmi vous, ô Oummah. Annuler le lien de parenté de Zayd Ibn Harithah avec lui en fait partie.

Puisque ce verset a une signification générale et s'applique à toutes les situations, si on l'interprète au sens littéral, il signifierait que le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) n'est le père d'aucun homme, ni par le sang ni par adoption. Or, il a été précédemment établi que le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) est un père pour tous les croyants, et ses épouses (radhiyallahou 'anhoun) sont leurs mères. Afin d'éviter toute contradiction quant au sens général de cette affirmation, Allah dit : « **Mais le Messager d'Allah et le dernier des Prophètes**. » C'est-à-dire que telle est sa position, celle de celui à qui l'on doit obéir et que l'on doit suivre, celui dont les enseignements guident les gens, celui en qui l'on croit, et l'amour que l'on doit lui porter prime sur celui que l'on doit porter à tout autre. Il est sincère envers les croyants, et de par sa sincérité et son amour pour eux, il est comme un père pour eux.

« **Allah est Omniscient** » c'est-à-dire que Sa connaissance englobe toutes choses et Il sait à qui confier Son message et qui est digne de recevoir Sa faveur et qui ne l'est pas.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ ٱذۡكُرُواْ ٱللَّهَ ذِكۡرٗا كَثِيرٗا ﴿٤١﴾

33-41. Ô vous qui croyez ! Évoquez Allah d'une façon abondante,

وَسَبِّحُوهُ بُكۡرَةٗ وَأَصِيلًا ﴿٤٢﴾

33-42. et glorifiez-Le à la pointe et au déclin du jour.

هُوَ ٱلَّذِي يُصَلِّي عَلَيۡكُمۡ وَمَلَٰٓئِكَتُهُۥ لِيُخۡرِجَكُم مِّنَ ٱلظُّلُمَٰتِ إِلَى ٱلنُّورِۚ وَكَانَ بِٱلۡمُؤۡمِنِينَ رَحِيمٗا ﴿٤٣﴾

33-43. C'est lui qui prie sur vous, - ainsi que Ses Anges,- afin qu'Il vous fasse sortir des ténèbres à la lumière ; et Il est Miséricordieux envers les croyants.

تَحِيَّتُهُمۡ يَوۡمَ يَلۡقَوۡنَهُۥ سَلَٰمٞۚ وَأَعَدَّ لَهُمۡ أَجۡرٗا كَرِيمٗا ﴿٤٤﴾

33-44. Leur salutation au jour où ils Le rencontreront sera: « Salām [paix], » et Il leur a préparé une généreuse récompense.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, enjoint aux croyants de se souvenir de Lui fréquemment, notamment par le tahlil, le tahmid, le tasbih, le takbir[1] et d'autres invocations qui rapprochent d'Allah. Le minimum requis est la récitation régulière du dhikr matin et soir, après les cinq prières obligatoires, et en diverses occasions où il est opportun de le réciter.

Il convient de persévérer ainsi en tout temps et en toutes circonstances, car cela permettra à celui qui agit de progresser sans grand effort, car cela le motivera à aimer et à connaître Allah, l'aidera à faire le bien et l'empêchera de proférer des paroles malveillantes.

« …**et glorifiez-Le à la pointe et au déclin du jour**. » C'est-à-dire au début et à la fin de la journée car ce sont des moments vertueux et il est facile de le faire à ces moments-là.

[1] Tahlil : dire « la ilaha illa Allah (Il n'y a de dieu qu'Allah). »
Tahmid : dire « al-hamdoulillah (louange à Allah). »
Tasbih : dire « soubhanallah (gloire à Allah). »
Takbir : dire « Allahou akbar (Allah est le plus grand) ».

« **C'est lui qui prie sur vous, ainsi que Ses Anges, afin qu'Il vous fasse sortir des ténèbres à la lumière ; et Il est Miséricordieux envers les croyants**, » c'est-à-dire par Sa miséricorde et Sa bonté envers eux, par Ses bénédictions et Ses louanges, et par la prière et la supplication de Ses anges. Il les fait sortir des profondeurs obscures du péché et de l'ignorance vers la lumière de la foi, de la guidance, de la science et des bonnes œuvres. C'est la plus grande bénédiction qu'Il accorde à Ses serviteurs obéissants, qui doit les inciter à être reconnaissants et à se souvenir d'Allah abondamment car Il leur a témoigné Sa bonté et Sa miséricorde. Il fait en sorte que les porteurs de Son Trône, les meilleurs des anges et ceux qui se tiennent autour du Trône, glorifient et louent leur Seigneur et implorent Son pardon pour ceux qui croient, et ils disent :

« **Ceux (les Anges) qui portent le Trône et ceux qui l'entourent célèbrent les louanges de leur Seigneur, croient en Lui et implorent le pardon pour ceux qui croient : « Seigneur ! Tu étends sur toute chose Ta miséricorde et Ta science. Pardonne donc à ceux qui se repentent et suivent Ton chemin et protège-les du châtiment de l'Enfer. Seigneur ! Fais-les entrer aux jardins d'Eden que Tu leur as promis, ainsi qu'aux vertueux parmi leurs ancêtres, leurs épouses et leurs descendants, car c'est Toi le Puissant, le Sage. Et préserve-les [du châtiment] des mauvaises actions. Quiconque Tu préserves [du châtiment] des mauvaises actions ce jour-là, Tu lui feras miséricorde. » Et c'est là l'énorme succès**. » (Al-Ghâfir 40 : 7-9)

Telle est la miséricorde et la bénédiction qu'Il leur accorde en ce monde.

Quant à Sa miséricorde envers eux dans l'au-delà, elle est la plus grande miséricorde et la meilleure récompense : obtenir l'agrément et les salutations de leur Seigneur, écouter Ses nobles paroles, contempler Son Visage magnifique et recevoir d'immenses récompenses dont nul ne connaît l'étendue, hormis ceux à qui Il les accorde. C'est pourquoi Il dit : « **Leur salutation au jour où ils Le rencontreront sera : « Salām [paix], » et Il leur a préparé une généreuse récompense.** »

يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّبِيُّ إِنَّآ أَرۡسَلۡنَٰكَ شَٰهِدٗا وَمُبَشِّرٗا وَنَذِيرٗا ﴿٤٥﴾

33-45. Ô Prophète ! Nous t'avons envoyé [pour être] témoin, annonciateur, avertisseur,

وَدَاعِيًا إِلَى ٱللَّهِ بِإِذۡنِهِۦ وَسِرَاجٗا مُّنِيرٗا ﴿٤٦﴾

33-46. appelant (les gens) à Allah, par Sa permission ; et comme une lampe éclairante.

وَبَشِّرِ ٱلْمُؤْمِنِينَ بِأَنَّ لَهُم مِّنَ ٱللَّهِ فَضْلًا كَبِيرًا ﴿٤٧﴾

33-47. Et fais aux croyants la bonne annonce qu'ils recevront d'Allah une grande grâce.

وَلَا تُطِعِ ٱلْكَٰفِرِينَ وَٱلْمُنَٰفِقِينَ وَدَعْ أَذَىٰهُمْ وَتَوَكَّلْ عَلَى ٱللَّهِ ۚ وَكَفَىٰ بِٱللَّهِ وَكِيلًا ﴿٤٨﴾

33-48. Et n'obéis pas aux incroyants et aux hypocrites, ne prête pas attention à leur malveillance et place ta confiance en Allah et Allah suffit comme protecteur.

Ces descriptions qu'Allah donne de Son Messager Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) reflètent le but de sa mission et son essence fondamentale, propre à ce message. Cinq points sont à noter :

Premièrement, il a été envoyé comme « **témoin** » pour témoigner au sujet de sa communauté et de ce qu'elle faisait de bien et de mal, comme Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit ailleurs :

« **Et aussi Nous avons fait de vous une communauté de justes pour que vous soyez témoins aux gens, comme le Messager sera témoin à vous**… » (Al-Baqarah 2 : 143)

- Et :

« **Comment seront-ils quand Nous ferons venir de chaque communauté un témoin, et que Nous te (Muhammad) ferons venir comme témoin contre ces gens-ci** ? » (An-Nissâ' 4 : 41)

Il est donc un témoin juste et acceptable.

Deuxièmement et troisièmement, il est « **annonciateur, avertisseur**, » ce qui nécessite une définition des destinataires de ces bonnes nouvelles et avertissements, de ce que ces nouvelles et avertissements concernent, et des actes attendus des personnes dans ce contexte.

Les destinataires de cette bonne nouvelle sont les croyants pieux qui unissent la foi et les bonnes œuvres à l'abstinence du péché. Cette bonne nouvelle leur est destinée dans cette vie, leur apportant toutes sortes de récompenses, tant matérielles que spirituelles. Grâce à leur foi et à leur piété, ou à leur crainte d'Allah, ils jouiront d'une félicité éternelle dans l'au-delà.

Tout cela nécessite une explication des actes et de la piété nécessaires pour obtenir cette récompense, et des différents types de récompenses.

Les destinataires de cet avertissement sont les malfaiteurs et les pécheurs, les personnes perverses et ignorantes. Ils sont avertis en ce monde des châtiments terrestres et religieux qui découlent de l'ignorance et des mauvaises actions. Dans l'au-delà, ils subiront un châtiment sévère et long.

Les détails de tout ce qui précède se trouvent dans ce que le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a apporté du Qur'an et de la Sounnah.

Quatrièmement, il est « **celui qui appelle les gens à Allah**, » c'est-à-dire qu'Allah Exalté l'a envoyé pour appeler les gens à leur Seigneur, leur montrer le chemin du Paradis et les enjoindre à L'adorer, ce qui est la raison de leur création. Cela exige de lui qu'il se conforme à cet appel et qu'il expose en détail le message qu'il leur transmet, en leur enseignant qui est leur Seigneur et Ses attributs divins ; en proclamant qu'Il est bien au-dessus de ce qui ne sied pas à Sa majesté ; en décrivant toutes les formes de servitude envers Lui ; en appelant les gens à Allah par les moyens les plus efficaces ; en accordant à chacun ce qui lui est dû ; et en étant sincère lorsqu'il les appelle à Allah seul, et non à lui-même ni en recherchant la moindre gloire, comme pourraient être enclins beaucoup de gens. Tout cela a été permis par Allah, selon Sa volonté et Son décret.

Cinquièmement, il est « **une lampe éclairante**, » ce qui implique que tous les gens sont dans les profondeurs des ténèbres, sans aucune lumière et sans aucune connaissance pour les aider dans leur ignorance, jusqu'à ce qu'Allah envoie ce noble Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam), par lequel Il a illuminé ces ténèbres, accordé la connaissance aux ignorants et guidé ceux qui étaient perdus vers le droit chemin.

Ainsi, la voie s'est éclaircie pour les gens de bien ; ils ont marché derrière ce guide auprès de qui ils ont appris à distinguer le bien du mal, ainsi que ceux qui sont bénis de ceux qui sont voués à la perdition. Grâce à la lumière qu'ils ont reçue de lui, ils ont appris à connaître Celui qui est digne d'adoration, Le découvrant à travers Ses attributs louables, Ses actes parfaits et Ses décrets empreints de sagesse.

« **Et fais aux croyants la bonne annonce qu'ils recevront d'Allah une grande grâce**. » Ici, Allah mentionne les destinataires de la bonne nouvelle, à savoir les croyants. Lorsque la foi est mentionnée en tant que telle, elle inclut également les bonnes œuvres.

La bonne nouvelle porte sur une immense abondance, une grâce si grande que nul ne saurait la mesurer. Elle comprend la victoire en ce monde, la guidance divine, le pardon des péchés, le soulagement de la détresse, une subsistance abondante et croissante, l'octroi de bénédictions,

l'obtention de l'agrément et de la récompense de leur Seigneur, ainsi que la protection contre Sa colère et Son châtiment.

Cela incite les gens à s'efforcer, en leur rappelant la récompense qu'Allah leur accordera pour leurs bonnes actions, et les aide à suivre le droit chemin. Cela fait partie de la sagesse de l'Islam ; un autre aspect de cette sagesse réside dans le fait que, dans le contexte d'un avertissement, il est fait mention des châtiments qu'il implique ; cela aide à s'abstenir de ce qu'Allah a interdit.

Parce qu'il y a des gens prêts à s'opposer aux Prophètes et à leurs disciples qui appellent les gens à Allah ; à savoir les hypocrites, qui font semblant d'être croyants alors qu'au fond ils sont mécréants et malfaisants, et les mécréants qui mécroient intérieurement et extérieurement, Allah a interdit à Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) de leur obéir et l'a mis en garde contre cela, comme Il l'a dit :

« **Et n'obéis pas aux incroyants et aux hypocrites,** » c'est-à-dire, en toute chose qui est contraire à la voie d'Allah.

Cela ne signifie pas leur nuire activement ; cela signifie plutôt qu'il ne doit ni leur obéir ni céder à eux.

« **Ne prête pas attention à leur malveillance** » c'est-à-dire : ne prête aucune attention à leurs propos blessants car cela pourrait adoucir leurs cœurs et les encourager à accepter l'Islam, et cela pourrait mettre un terme à une grande partie du mal qu'ils font à l'Islam et à ses adeptes.

« **Et place ta confiance en Allah** » pour qu'il vous accorde la victoire et fasse échouer votre ennemi.

« …**et Allah suffit comme protecteur**. » Les choses importantes doivent Lui être confiées, afin qu'Il s'en occupe et facilite la tâche de Son serviteur pour qu'il atteigne ses objectifs.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓاْ إِذَا نَكَحْتُمُ ٱلْمُؤْمِنَٰتِ ثُمَّ طَلَّقْتُمُوهُنَّ مِن قَبْلِ
أَن تَمَسُّوهُنَّ فَمَا لَكُمْ عَلَيْهِنَّ مِنْ عِدَّةٍ تَعْتَدُّونَهَا ۖ فَمَتِّعُوهُنَّ
وَسَرِّحُوهُنَّ سَرَاحًا جَمِيلًا ﴿٤٩﴾

33-49. Ô vous qui croyez ! Quand vous vous mariez avec des croyantes et qu'ensuite vous divorcez d'avec elles avant de les avoir touchées, vous ne pouvez leur imposer un délai d'attente. Donnez-leur jouissance [d'un bien] et libérez-les [par un divorce] sans préjudice.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, indique aux croyants que s'ils épousent des femmes croyantes, puis divorcent avant la consommation du mariage, ces femmes ne sont pas tenues d'observer la période de viduité ('iddah), et les hommes n'ont aucune raison de la leur imposer. Allah ordonne à leurs maris de leur offrir un présent dans ce cas, afin de les consoler de leur séparation et de faire en sorte que celle-ci se déroule à l'amiable, sans dispute, insultes ni exigences réciproques.

Ce verset est cité comme preuve à l'appui de l'idée que le divorce ne peut intervenir qu'après le mariage. Si un homme divorce d'une femme avant de l'épouser, ou conditionne le divorce au mariage, cela n'est pas valable, car Allah dit : « **Quand vous vous mariez avec des croyantes et qu'ensuite vous divorcez d'avec elles**. » Il est donc prescrit que le divorce ne puisse avoir lieu qu'après le mariage, ce qui signifie que s'il est prononcé avant, il n'est pas valable.

Le divorce étant une séparation définitive, impliquant l'interdiction totale du contact entre les époux, il ne peut intervenir avant le mariage. Par conséquent, il est plus juste d'affirmer que le divorce par le biais du dhihâr ila'[1] et autres pratiques similaires est également impossible avant le mariage. Telle est l'opinion savante correcte.

Ce verset indique également que le divorce est permis, car Allah évoque le cas où les croyants divorcent, sans les blâmer ni les réprimander, bien que le verset s'adresse d'abord aux croyants. Il indique aussi qu'il est permis de divorcer avant la consommation du mariage, comme Allah le dit ailleurs :
« **Vous ne faites point de péché en divorçant d'avec des épouses que vous n'avez pas touchées**... » (Al-Baqarah 2 : 236)

Cela indique que si une femme divorce avant la consommation du mariage, elle n'est pas tenue d'observer la période de viduité ('iddah). Dès son divorce, il lui est permis de se remarier, car rien ne

[1] Le Dhihâr est l'acte illicite de dire à son conjoint : « Tu m'es aussi interdit [de jouir intimement] que ma mère » - et des déclarations similaires.
8 Ila' est un serment d'abstinence, comme mentionné dans le verset :
« **Pour ceux qui font le serment de se priver de leurs femmes, il y a un délai d'attente de quatre mois. Et s'ils reviennent (de leur serment) celui-ci sera annulé, car Allah est certes Pardonneur et Miséricordieux !** » (Al-Baqarah 2 : 226)

l'en empêche. En revanche, après la consommation du mariage, elle est tenue d'observer la période de viduité (‘iddah) en cas de divorce.

Mais les mots traduits ici par « **que vous n'avez pas touchées** » se réfère-t-il spécifiquement à l'acte sexuel, comme il est admis ? Ou bien le fait d'être seuls ensemble doit-il être considéré de la même manière, même sans rapport sexuel ? C'est cette dernière interprétation qui ressort des fatwas émises par les Califes bien guidés, et c'est l'avis correct. Si le mari a été seul avec l'épouse, même s'il n'y a pas eu de rapport sexuel, elle doit observer la ‘iddah en cas de divorce.

De plus, la femme divorcée avant la consommation du mariage doit recevoir un don, que ce soit de la part d'un époux aisé ou démuni, selon ses moyens, à condition que ce dernier n'ait pas fixé de mahr (dot). S'il en a fixé une, et qu'il divorce avant la consommation du mariage, la femme doit recevoir la moitié du mahr, auquel cas aucun don n'est requis.

Toutefois, celui qui divorce de sa femme avant ou après la consommation du mariage doit le faire à l'amiable et chaque conjoint doit parler en bien de l'autre et ne pas faire le contraire, car cela conduirait à beaucoup de mal, comme par exemple à ce que chacun d'eux injurie l'autre à un degré considérable.

De plus, la période de viduité (‘iddah) est un droit du mari, car Allah dit : « **Vous ne pouvez leur imposer un délai d'attente**, » ce qui indique que s'il divorce après la consommation du mariage, il a le droit de lui demander d'observer la période de viduité. Cependant, la femme dont le mariage prend fin avec le décès de son mari doit observer la période de viduité dans tous les cas, car Allah dit : « …**libérez-les [par un divorce] sans préjudice**. » Par conséquent, hormis la femme dont le mariage n'a pas été consommé, celles dont le mariage prend fin par décès ou divorce doivent observer la période de viduité.

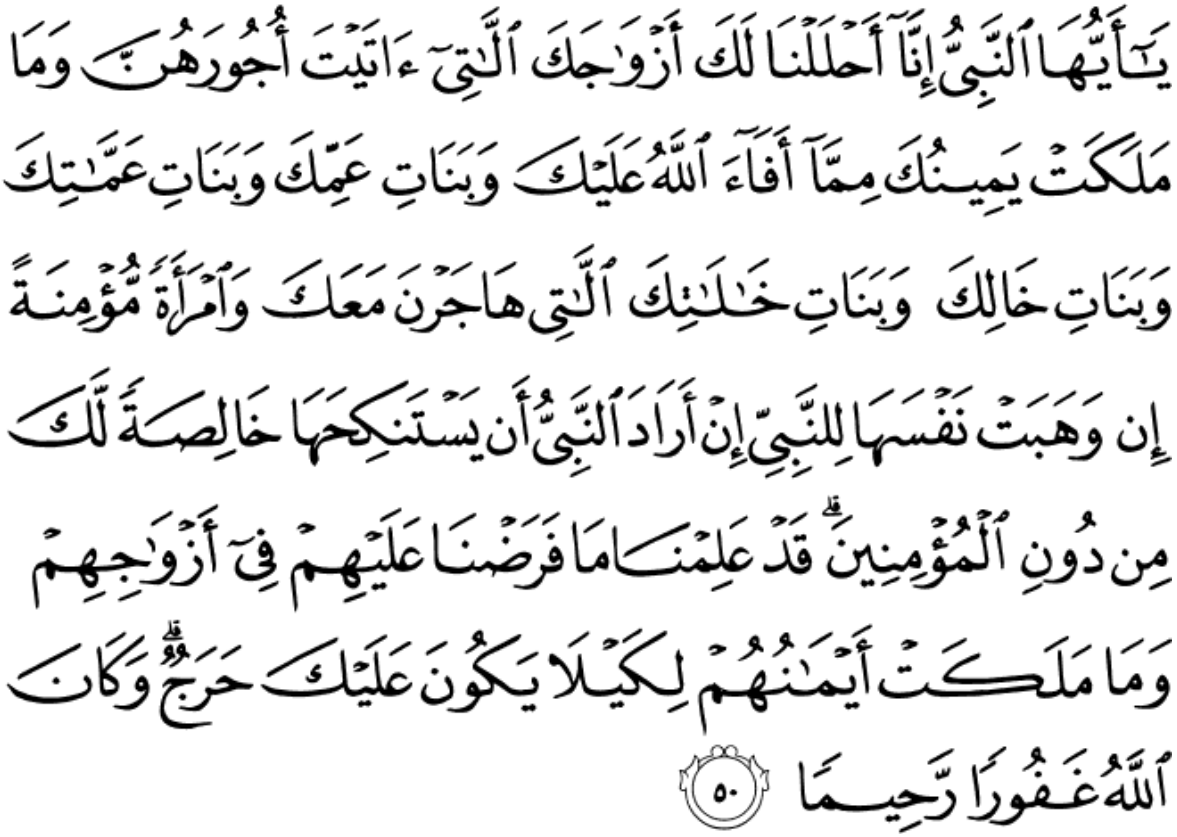
يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّبِيُّ إِنَّآ أَحۡلَلۡنَا لَكَ أَزۡوَٰجَكَ ٱلَّٰتِيٓ ءَاتَيۡتَ أُجُورَهُنَّ وَمَا
مَلَكَتۡ يَمِينُكَ مِمَّآ أَفَآءَ ٱللَّهُ عَلَيۡكَ وَبَنَاتِ عَمِّكَ وَبَنَاتِ عَمَّٰتِكَ
وَبَنَاتِ خَالِكَ وَبَنَاتِ خَٰلَٰتِكَ ٱلَّٰتِي هَاجَرۡنَ مَعَكَ وَٱمۡرَأَةً مُّؤۡمِنَةً
إِن وَهَبَتۡ نَفۡسَهَا لِلنَّبِيِّ إِنۡ أَرَادَ ٱلنَّبِيُّ أَن يَسۡتَنكِحَهَا خَالِصَةً لَّكَ
مِن دُونِ ٱلۡمُؤۡمِنِينَۗ قَدۡ عَلِمۡنَا مَا فَرَضۡنَا عَلَيۡهِمۡ فِيٓ أَزۡوَٰجِهِمۡ
وَمَا مَلَكَتۡ أَيۡمَٰنُهُمۡ لِكَيۡلَا يَكُونَ عَلَيۡكَ حَرَجٞۗ وَكَانَ
ٱللَّهُ غَفُورٗا رَّحِيمٗا ٥٠

33-50. Ô Prophète ! Nous t'avons rendu licites tes épouses à qui tu as donné leur mahr (dot), ce que tu as possédé légalement parmi les captives [ou esclaves] qu'Allah t'a destinées, les filles de tes oncles paternels, les filles de tes tantes paternelles, les filles de tes oncle maternels, et les filles de tes tantes maternelles, - celles qui avaient émigré en ta compagnie -, ainsi que toute femme croyante si elle fait don de sa personne au Prophète, pourvu que le Prophète consente à se marier avec elle : c'est là un privilège pour toi, à l'exclusion des autres croyants. Nous savons certes, ce que Nous leur avons imposé au sujet de leurs épouses et des esclaves qu'ils possèdent, afin qu'il n'y eût donc point de blâme contre toi. Allah est Pardonneur et Miséricordieux.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, rappelle à Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) Sa faveur concernant ce qu'Il lui a permis, tant les choses qu'il a en commun avec les croyants que les choses qui lui sont propres :

« **Ô Prophète ! Nous t'avons rendu licites tes épouses à qui tu as donné leur mahr (dot)**. » Cela est une chose qu'il a en commun avec les croyants car de la même manière, Allah leur a rendu licites les épouses auxquelles ils ont versé une dot.

De même, Nous vous avons rendu licites « **ce que tu as possédé légalement parmi les captives [ou esclaves] qu'Allah t'a destinées**, » parmi le butin pris aux mécréants, tels que leurs esclaves et les personnes libres capturées, qu'elles aient ou non un mari. Ceci était également commun à lui et aux croyants.

Une autre catégorie qui lui était commune, ainsi qu'aux croyants, était : « **les filles de vos oncles paternels, les filles de vos tantes paternelles, les filles de vos oncles maternels et les filles de vos tantes maternelles** » (les termes traduits ici par « **oncles paternels** », « **tantes paternelles** », « **oncles maternels** » et « **tantes maternelles** » incluent également « grands oncles » et « grandes tantes » ; cela signifie donc que les filles de grands oncles et de grandes tantes sont également admissibles au mariage). Ce sont les seules femmes autorisées.

Il ressort de cette interprétation que tous les autres parents ne sont pas autorisés, comme expliqué dans la Sourate An-Nissâ'. Par conséquent, aucune parente n'est autorisée en mariage, hormis ces quatre-là. Tous les autres, descendants et ascendants, y compris les descendants de la mère et du père, quelle que soit la lignée, et les descendants des grands-parents, ne sont pas autorisés.

« …**celles qui avaient émigré en ta compagnie** » ceci limite la permission aux femmes qui ont émigré avec le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), ce qui est l'interprétation correcte de ce verset.

« …**ainsi** » Nous t'avons permis « **ainsi que toute femme croyante si elle fait don de sa personne au Prophète**, » simplement en vertu de son offre, si « **pourvu que le Prophète consente à se marier avec elle** » c'est-à-dire, cela est soumis à son choix.
« **C'est là un privilège pour toi, à l'exclusion des autres croyants**. » Autrement dit, il t'est permis d'épouser une femme qui se propose en mariage. Quant aux croyants, il ne leur est pas permis d'épouser une femme simplement parce qu'elle se propose en mariage.

« **Nous savons certes, ce que Nous leur avons imposé au sujet de leurs épouses et des esclaves qu'ils possèdent** » c'est-à-dire, Nous savons ce qui est requis des croyants, ce qui leur est permis et ce qui ne leur est pas permis en ce qui concerne les épouses et les femmes esclaves, et Nous le leur avons enseigné et expliqué les règles à ce sujet.

Tout ce qui est mentionné dans ce verset et qui semble aller à l'encontre de cela ne s'adresse qu'à toi (ô Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam)) puisqu'Allah l'a adressé uniquement au Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), comme Il l'a dit : « **Ô Prophète, Nous t'avons rendu licite**… »

La phrase : « **C'est là un privilège pour toi, à l'exclusion des autres croyants** » signifie : « Nous t'avons permis, ô Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam), ce que Nous ne leur avons pas permis, et Nous t'avons accordé plus de latitude qu'aux autres, « **afin qu'il n'y eût donc point de blâme contre**

toi. » Cela témoigne de la grande sollicitude qu'Allah a manifestée envers Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam).

« **Allah est Pardonneur et Miséricordieux**, » c'est-à-dire qu'Il a toujours été Pardonneur et Miséricordieux, accordant à Ses serviteurs Son pardon, Sa miséricorde, Sa générosité et Sa bonté selon Sa sagesse, lorsqu'ils prennent les mesures appropriées qui mènent au pardon.

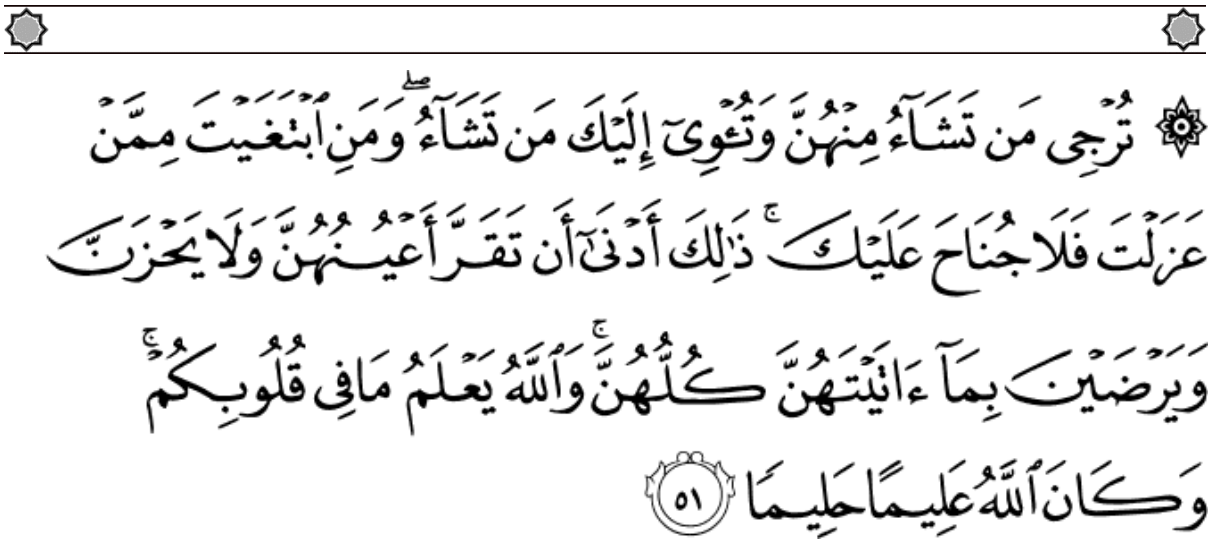
تُرْجِي مَن تَشَآءُ مِنْهُنَّ وَتُـْٔوِيٓ إِلَيْكَ مَن تَشَآءُ ۖ وَمَنِ ٱبْتَغَيْتَ مِمَّنْ
عَزَلْتَ فَلَا جُنَاحَ عَلَيْكَ ۚ ذَٰلِكَ أَدْنَىٰٓ أَن تَقَرَّ أَعْيُنُهُنَّ وَلَا يَحْزَنَّ
وَيَرْضَيْنَ بِمَآ ءَاتَيْتَهُنَّ كُلُّهُنَّ ۚ وَٱللَّهُ يَعْلَمُ مَا فِى قُلُوبِكُمْ ۚ
وَكَانَ ٱللَّهُ عَلِيمًا حَلِيمًا ﴿٥١﴾

33-51. Tu fais attendre qui tu veux d'entre elles, et tu héberges chez toi qui tu veux. Puis il ne t'est fait aucun grief si tu invites chez toi l'une de celles que tu avais écartées. Voilà ce qui est le plus propre à les réjouir, à leur éviter tout chagrin et à leur faire accepter de bon cœur ce que tu leur as donné à toutes.[1] Allah sait, cependant, ce qui est en vos cœurs. Et Allah est Omniscient et Indulgent.

C'est ainsi qu'Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, a facilité la vie de Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et lui a accordé Sa miséricorde, en lui permettant de ne pas répartir son temps équitablement entre ses épouses. Cela n'était plus une obligation pour lui, et s'il le faisait, ce serait un acte de bienveillance volontaire de sa part. Malgré cela, le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) s'efforça de les traiter équitablement en toutes choses, et il a dit :
« *Ô Allah, c'est ainsi que je répartis ce qui dépend de moi (le temps et les dépenses nécessaires à leur entretien), ne me blâme donc pas pour ce qui ne dépend pas de moi (l'affection et l'inclination pour certains plus que pour d'autres)*. » (Hadith authentique rapporté par Abou Daoud)

[1] Dans ce verset, Allah Exalté dit à Son Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) qu'il n'est pas tenu de partager son temps équitablement entre ses épouses ; le fait qu'il ait continué à partager son temps équitablement entre elles, même s'il n'y était pas obligé, serait apprécié par ses épouses, qui en seraient donc satisfaites. (Ar-Razi)

Allah dit ici : « **Tu fais attendre qui tu veux d'entre elles** » c'est-à-dire, tu peux reporter le tour de n'importe laquelle de tes épouses que tu veux, et ne pas passer de temps avec elle ni passer la nuit avec elle,
« …**et tu héberges chez toi qui tu veux**, » c'est-à-dire que tu peux passer la nuit avec elle.
« **Puis il ne t'est fait aucun grief si tu invites chez toi l'une de celles que tu avais écartées** » ce que cela signifie : le choix t'appartient dans tous les cas.

De nombreux commentateurs ont affirmé que cela ne s'appliquait qu'à celles qui se sont offertes à lui en mariage : il avait la possibilité de différer le tour de celle qu'il souhaitait et de partager son temps avec celle qu'il désirait. Autrement dit, il pouvait accepter toute femme qui se proposait en mariage ou refuser celle qu'il désirait. Et Allah est plus Savant.

Puis Allah explique la sagesse qui sous-tend cela, comme Il l'a dit :
« **Voila** » signifie notamment que tu disposes d'une certaine latitude en la matière, que tu es libre de décider et que tout ce que tu feras concernant le partage de ton temps avec elles, sera considéré comme un acte de bienveillance volontaire.
« …**ce qui est le plus propre à les réjouir, à leur éviter tout chagrin et à leur faire accepter de bon cœur ce que tu leur as donné à toutes**, » ainsi elles sauront que tu n'as rien omis d'obligatoire et que tu n'as pas négligé les obligations des autres.

« **Allah sait, cependant, ce qui est en vos cœurs**, » c'est-à-dire qu'Il sait ce que ressentent les gens lorsqu'ils donnent aux autres leurs devoirs, à la fois obligatoires et recommandés, et lorsqu'il y a conflit entre les devoirs ; c'est pourquoi Il t'a prescrit cette marge de manœuvre, ô Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam), afin que tu puisses rassurer tes épouses.

« **Et Allah est Omniscient et Indulgent**, » c'est-à-dire que Sa science est immense et Sa clémence infinie. Par Sa science, Il vous a prescrit ce qui est le mieux pour vous et vous apporte la plus grande récompense, et par Sa clémence, Il ne vous punit pas pour vos actions ni pour le mal que vos cœurs persistent à pratiquer.

لَّا يَحِلُّ لَكَ ٱلنِّسَآءُ مِنۢ بَعۡدُ وَلَآ أَن تَبَدَّلَ بِهِنَّ مِنۡ أَزۡوَٰجٖ وَلَوۡ
أَعۡجَبَكَ حُسۡنُهُنَّ إِلَّا مَا مَلَكَتۡ يَمِينُكَۗ وَكَانَ ٱللَّهُ عَلَىٰ كُلِّ شَيۡءٖ
رَّقِيبًا ٥٢

33-52. Il ne t'est plus permis désormais de prendre [d'autres] femmes, ni de changer d'épouses,[1] même si leur beauté te plaît ; - à l'exception des esclaves que tu possèdes. Et Allah observe toute chose.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, manifeste Sa reconnaissance envers les épouses de Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), car elles ont choisi Allah et Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) ainsi que la demeure finale. C'est pourquoi Il leur a fait miséricorde et a limité Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) à elles (en ce sens qu'il ne lui était pas permis de prendre d'autres épouses). C'est pourquoi Il a dit :
« **Il ne t'est plus permis désormais de prendre [d'autres] femmes**, » en plus de celles que tu as déjà.
« …**ni de changer d'épouses,** » c'est-à-dire en divorçant de certaines d'entre elles et en prenant d'autres épouses à leur place.

Grâce à ce verset, elles furent protégées de la polygamie et du divorce puisqu'Allah décréta qu'elles seraient ses épouses dans ce monde et dans l'au-delà, et qu'il n'y aurait aucune séparation entre Lui et elles.

« **Même si leur beauté te plaît**, » c'est-à-dire la beauté des autres femmes du fait qu'elles ne te sont pas permises.
« …**à l'exception des esclaves que tu possèdes**, » c'est-à-dire des captives prises à la guerre. Cela t'est permis parce que le ressentiment que les épouses peuvent éprouver envers leurs concubines est moindre que celui qu'elles peuvent éprouver envers leurs coépouses.

« **Et Allah observe toute chose**, » c'est-à-dire qu'Il observe tout et sait comment les choses évolueront, et Il contrôle les choses de la manière la meilleure et la plus précise.

[1] Ceci est une manière d'honorer les épouses du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam), qui avaient eu le choix entre la vie de ce monde, et Allah et Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), et la demeure finale (voir 33 : 28-29), et avaient choisi Allah et Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam).

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ لَا تَدۡخُلُواْ بُيُوتَ ٱلنَّبِيِّ إِلَّآ أَن يُؤۡذَنَ لَكُمۡ
إِلَىٰ طَعَامٍ غَيۡرَ نَٰظِرِينَ إِنَىٰهُ وَلَٰكِنۡ إِذَا دُعِيتُمۡ فَٱدۡخُلُواْ فَإِذَا طَعِمۡتُمۡ
فَٱنتَشِرُواْ وَلَا مُسۡتَـٔۡنِسِينَ لِحَدِيثٍۚ إِنَّ ذَٰلِكُمۡ كَانَ يُؤۡذِي ٱلنَّبِيَّ
فَيَسۡتَحۡيِۦ مِنكُمۡۖ وَٱللَّهُ لَا يَسۡتَحۡيِۦ مِنَ ٱلۡحَقِّۚ وَإِذَا سَأَلۡتُمُوهُنَّ
مَتَٰعٗا فَسۡـَٔلُوهُنَّ مِن وَرَآءِ حِجَابٖۚ ذَٰلِكُمۡ أَطۡهَرُ لِقُلُوبِكُمۡ
وَقُلُوبِهِنَّۚ وَمَا كَانَ لَكُمۡ أَن تُؤۡذُواْ رَسُولَ ٱللَّهِ وَلَآ أَن
تَنكِحُوٓاْ أَزۡوَٰجَهُۥ مِنۢ بَعۡدِهِۦٓ أَبَدًاۚ إِنَّ ذَٰلِكُمۡ كَانَ عِندَ ٱللَّهِ
عَظِيمًا ٥٣

33-53. Ô vous qui croyez ! N'entrez pas dans les demeures du Prophète, à moins qu'invitation et permission ne vous soient faites à un repas, sans être là à attendre sa cuisson.[1] Mais lorsqu'on vous appelle, alors, entrez. Puis, quand vous aurez mangé, dispersez-vous, sans chercher à vous rendre familiers pour causer. Cela faisait de la peine au Prophète mais il se gênait de vous (congédier), alors qu'Allah ne se gêne pas de la vérité. Et si vous leur demandez (à ses femmes) quelque objet, demandez-le leur derrière un rideau : c'est plus pur pour vos cœurs et leurs cœurs ; vous ne devez pas faire de la peine au Messager d'Allah, ni jamais vous marier avec ses épouses après lui ; ce serait, auprès d'Allah, un énorme péché.

إِن تُبۡدُواْ شَيۡـٔٗا أَوۡ تُخۡفُوهُ فَإِنَّ ٱللَّهَ كَانَ بِكُلِّ شَيۡءٍ عَلِيمًا ٥٤

33-54. Que vous divulguiez une chose ou que vous la cachiez,... Allah demeure Omniscient.

[1] Il y avait des gens qui entraient dans les maisons du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) à l'heure des repas, espérant un repas sans y être invités.

Ici, Allah, Exalté et Loué soit-Il, enjoint à Ses serviteurs croyants d'observer une étiquette appropriée envers le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) lorsqu'ils entrent dans ses maisons :

« **Ô vous qui croyez ! N'entrez pas dans les demeures du Prophète, à moins qu'invitation et permission ne vous soient faites à un repas**. » Autrement dit, n'y entrez pas sans permission, ni dans le seul but d'y trouver à manger. De plus, n'y entrez pas « **sans être là à attendre sa cuisson**, » c'est-à-dire en attendant qu'il soit préparé.

Cela signifie qu'il ne faut pas entrer dans les maisons du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) sauf à deux conditions : soit la permission d'y entrer vous est accordée, soit vous n'y restez que le temps nécessaire. C'est pourquoi Allah dit :
« **Mais lorsqu'on vous appelle, alors, entrez. Puis, quand vous aurez mangé, dispersez-vous, sans chercher à vous rendre familiers pour causer**, » c'est-à-dire avant et après le repas.

Allah, Exalté et Loué soit-Il, explique ensuite la sagesse et le bienfait de cette interdiction :
« **Cela faisait de la peine au Prophète,** » c'est-à-dire le fait de vous attarder plus longtemps que nécessaire,
« …**mais il se gênait**, » c'est-à-dire que cela lui imposait une contrainte et lui compliquait la tâche en l'empêchant d'aller voir sa famille, de veiller sur elle et cela le distrayait de cette tâche.
« **de vous (congédier)**, » il est trop timide pour vous demander de partir comme c'est souvent le cas, car les gens, surtout les personnes dignes, éprouvent trop de pudeur pour demander à quelqu'un de quitter son domicile. »
« …**alors qu'Allah ne se gêne pas de la vérité**. »

Lorsqu'un enseignement islamique est clair, même si l'on peut être tenté de s'en abstenir par pudeur ou par respect des convenances sociales, il convient d'avoir la ferme résolution de s'y conformer et la certitude que tout ce qui y est contraire n'est en réalité pas conforme aux bonnes mœurs. Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, n'hésite pas à enjoindre ce qui est bon pour vous et ce qui est le plus bienveillant envers Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), quoi que cela soit.

Il leur enseigna donc la manière convenable d'entrer dans les maisons du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam). Quant à l'étiquette à adopter envers ses épouses, il y a soit besoin de leur parler, soit il n'y en a pas. S'il n'y a pas de raison de leur parler, ils ne devraient pas le faire, et la bienséance est de s'en abstenir. Si cela s'avère nécessaire, par exemple pour leur demander de la vaisselle, ils devraient le faire à l'abri des regards, c'est-à-dire « **derrière un rideau**, » car il n'est pas nécessaire de les voir.

Il était donc interdit de les regarder en toutes circonstances, et la décision de leur parler dépendait de la nécessité de le faire ou non, comme expliqué ci-dessus.

Puis Allah évoque la sagesse qui sous-tend cela :
« **Cela est plus pur pour vos cœurs et pour les leurs**, » et c'est plus approprié, afin d'éviter tout ce qui pourrait susciter la suspicion. Plus on s'éloigne de ce qui pourrait mener au mal, plus on est en sécurité et plus on est pur pour son cœur.

Par conséquent, parmi les préceptes islamiques qu'Allah explique souvent en détail, figure le principe selon lequel tous les moyens susceptibles de causer le mal ou d'y conduire sont interdits, et il est prescrit de s'en éloigner par tous les moyens possibles.

Vient ensuite une phrase globale qui reflète un principe général :
« **Vous ne devez pas** » ; cela ne vous sied pas et ne vous est pas convenable, et en fait c'est tout à fait abominable.
« …**faire de la peine au Messager d'Allah**, » c'est-à-dire, en paroles ou en actes, concernant tout ce qui le concerne
« …**ni jamais vous marier avec ses épouses après lui**. » C'est là une des choses qui l'irriteraient car il occupe une position élevée et honorable et se remarier avec ses épouses après sa mort compromettrait cette position.

De plus, elles sont ses épouses dans ce monde et dans l'au-delà, et le lien du mariage entre elles perdure après sa mort. Par conséquent, il n'est permis à aucun membre de sa communauté d'épouser ses épouses après son décès.

« **Ce serait, auprès d'Allah, un énorme péché**. » Cette communauté s'est conformée à ce commandement et a évité ce qu'Allah, Exalté et Loué soit-Il, avait interdit. Louange à Allah.

Puis Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, dit : « **Que vous divulguiez une chose**, » ou que vous la montrez ouvertement
« **Ou que vous la cachiez,... Allah demeure Omniscient**. » Il sait ce qu'il y a dans vos cœurs et ce que vous révélez, et Il vous rétribuera en conséquence.

لَّا جُنَاحَ عَلَيْهِنَّ فِيٓ ءَابَآئِهِنَّ وَلَآ أَبْنَآئِهِنَّ وَلَآ إِخْوَٰنِهِنَّ وَلَآ أَبْنَآءِ إِخْوَٰنِهِنَّ
وَلَآ أَبْنَآءِ أَخَوَٰتِهِنَّ وَلَا نِسَآئِهِنَّ وَلَا مَا مَلَكَتْ أَيْمَٰنُهُنَّ ۚ وَٱتَّقِينَ
ٱللَّهَ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ كَانَ عَلَىٰ كُلِّ شَىْءٍ شَهِيدًا ﴿٥٥﴾

33-55. Nul grief sur elles au sujet de leurs pères, leurs fils, leurs frères, les fils de leurs frères, les fils de leurs sœurs, leurs femmes [de suite] et les esclaves qu'elles possèdent. Et craignez Allah. Car Allah est témoin de toute chose.

Puisqu'il ne faut rien demander à ses épouses, sauf derrière un paravent, et que la formulation est générale et inclut tout le monde, il était nécessaire de préciser qui est exempté de cette règle, à savoir les mahrams mentionnés ici, et que

« **Nul grief sur elles [pour les épouses du Prophète]** » si elles ne portent pas le hijab devant ces proches.

Il n'est pas fait mention ici des oncles paternels et maternels car il n'est pas nécessaire qu'elles portent le hijab devant celles dont ils sont les tantes, à savoir les fils de leurs frères et sœurs, même s'ils sont plus âgés qu'elles. Il est donc plus approprié qu'elles ne soient pas obligées de porter le hijab devant leurs oncles paternels et maternels. Le texte de l'autre verset mentionne clairement l'oncle paternel et l'oncle maternel, et c'est à la lumière de ce contexte que nous pouvons comprendre ce verset.

«…**leurs femmes [de suite]**, » il n'y a pas lieu de les blâmer si elles ne portent pas le hijab en présence d'autres musulmanes. Cela exclut les femmes non musulmanes. Il se peut que cela concerne les femmes en général, auquel cas une femme n'est pas tenue de porter le hijab en présence d'une autre femme.

« …**et les esclaves qu'elles possèdent** » à condition que l'esclave soit entièrement sa propriété (et que la propriété ne soit partagée avec personne d'autre).

Après avoir affirmé qu'il n'y a pas lieu de les blâmer de ne pas porter le hijab dans ces cas, Allah Exalté stipule que, dans cette situation comme dans d'autres, il est nécessaire de craindre Allah et qu'il ne faut formuler aucune réserve à ce sujet, en se fondant sur les enseignements islamiques. C'est pourquoi Allah dit :

« **Et [ô épouses du Prophète], craignez Allah** » en toutes circonstances,

« **Car Allah est témoin de toute chose**, » c'est-à-dire qu'Il est témoin de tous les actes que les gens accomplissent, visibles et cachés ; Il entend ce qu'ils disent et voit ce qu'ils font, puis Il les rétribuera pleinement pour cela.

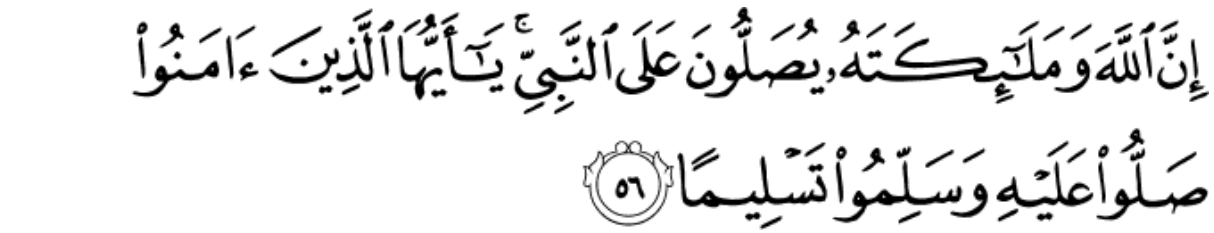
إِنَّ ٱللَّهَ وَمَلَٰٓئِكَتَهُۥ يُصَلُّونَ عَلَى ٱلنَّبِيِّۚ يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ
صَلُّواْ عَلَيْهِ وَسَلِّمُواْ تَسْلِيمًا ٥٦

33-56. Certes, Allah et Ses Anges prient sur le Prophète ; ô vous qui croyez priez sur lui et adressez [lui] vos salutations.

Ici, Allah, Exalté et Loué soit-Il, met en lumière la perfection et le statut élevé du Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam), et sa renommée sublime, auprès d'Allah et Sa création, et nous dit que « **Certes, Allah et Ses Anges prient sur le Prophète**, » c'est-à-dire qu'Allah le loue devant les anges et les êtres célestes car Il l'aime et les anges proches d'Allah le louent et prient pour lui, implorant Allah.

«**Ô vous qui croyez priez sur lui et adressez [lui] vos salutations**, » suivant l'exemple d'Allah et de Ses anges, en récompense de certains des droits qu'Il a sur eux, afin de perfectionner leur foi et de Lui témoigner respect, amour et honneur, et comme moyen d'accroître leurs bonnes actions et d'expier leurs mauvaises actions.

La meilleure formulation pour envoyer des bénédictions sur le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) est celle qu'il a enseignée à ses Compagnons :
« *Ô Allah, prie sur Muhammad et sur sa famille, comme Tu as prié sur la famille d'Ibrahim. Tu es certes Digne de louange et Glorieux. Et répands Tes bénédictions sur Muhammad et sur sa famille, comme Tu les as répandues sur la famille d'Ibrahim. Tu es certes Digne de louange et Glorieux*. »
(Boukhari)

اللهم صل على محمد، وعلى آل محمد كما صليت على إبراهيم وعلى آل إبراهيم، إنك حميد مجيد، اللهم بارك على محمد، »
« وعلى آل محمد كما باركت على إبراهيم، وعلى آل إبراهيم، إنك حميد مجيد

Ce commandement d'envoyer des bénédictions et des salutations sur le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) est prescrit en tout temps, et de nombreux savants le considèrent comme obligatoire dans la prière.

إِنَّ ٱلَّذِينَ يُؤْذُونَ ٱللَّهَ وَرَسُولَهُۥ لَعَنَهُمُ ٱللَّهُ فِى ٱلدُّنْيَا وَٱلْءَاخِرَةِ وَأَعَدَّ لَهُمْ عَذَابًا مُّهِينًا ﴿٥٧﴾

33:57. Ceux qui offensent Allah et Son Messager, Allah les a maudits dans ce monde et dans l'au-delà, et Il leur a préparé un châtiment avilissant.

وَٱلَّذِينَ يُؤْذُونَ ٱلْمُؤْمِنِينَ وَٱلْمُؤْمِنَٰتِ بِغَيْرِ مَا ٱكْتَسَبُوا۟ فَقَدِ ٱحْتَمَلُوا۟ بُهْتَٰنًا وَإِثْمًا مُّبِينًا ﴿٥٨﴾

33-58. Et ceux qui offensent les croyants et les croyantes sans qu'ils l'aient mérité, se chargent d'une calomnie et d'un péché évident.

Après avoir ordonné aux gens d'honorer Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et de lui envoyer des bénédictions et des salutations, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, leur interdit maintenant de l'offenser et les met en garde contre le fait de le faire :

« **Ceux qui offensent Allah et Son Messager** » cela inclut toute forme d'offense, en paroles ou en actes, comme l'injurier, l'insulter, le critiquer lui ou sa religion, ou faire quoi que ce soit qui puisse l'offenser.

« **Allah les a maudits en ce monde**, » c'est-à-dire qu'Il les a éloignés de Sa miséricorde, et une partie de cette malédiction est la peine capitale pour celui qui injurie le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) ou tient des propos offensants à son sujet.

« …**et dans l'au-delà, et Il leur a préparé un châtiment avilissant**, » à savoir la rétribution de leur offense, par l'exposition à une punition douloureuse. Offenser le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) n'est pas comparable à offenser quiconque, car nul ne peut véritablement croire en Allah sans croire en Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), qui mérite la vénération, l'une des exigences de la foi, et le niveau de vénération auquel Il a droit est sans égal, bien qu'offenser les croyants soit également un péché grave. C'est pourquoi Allah dit à ce sujet :

« **Et ceux qui offensent les croyants et les croyantes sans qu'ils l'aient mérité**, » c'est-à-dire sans aucune offense de leur part qui justifierait qu'ils soient calomniés,

« …**se chargent d'une calomnie** » car ils les ont calomniés sans raison.

« …**et d'un péché évident** » puisqu'ils ont transgressé à leur encontre et violé le caractère sacré qu'Allah a ordonné de respecter. Par conséquent, injurier un croyant mérite une sanction disciplinaire, selon la situation et la vertu du croyant concerné. La sanction disciplinaire pour celui qui injurie les Sahabah est plus marquée, et la punition disciplinaire infligée à celui qui injurie les savants et les personnes pieuses est plus sévère que celle infligée à celui qui injurie autrui.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّبِيُّ قُل لِّأَزۡوَٰجِكَ وَبَنَاتِكَ وَنِسَآءِ ٱلۡمُؤۡمِنِينَ يُدۡنِينَ عَلَيۡهِنَّ مِن جَلَٰبِيبِهِنَّۚ ذَٰلِكَ أَدۡنَىٰٓ أَن يُعۡرَفۡنَ فَلَا يُؤۡذَيۡنَۗ وَكَانَ ٱللَّهُ غَفُورٗا رَّحِيمٗا ٥٩

33-59. Ô Prophète ! Dis à tes épouses, à tes filles, et aux femmes des croyants, de ramener sur elles leurs grands voiles (jalâbib)[1] : elles en seront plus vite reconnues et éviteront d'être offensées. Allah est Pardonneur et Miséricordieux.

لَّئِن لَّمۡ يَنتَهِ ٱلۡمُنَٰفِقُونَ وَٱلَّذِينَ فِي قُلُوبِهِم مَّرَضٞ وَٱلۡمُرۡجِفُونَ فِي ٱلۡمَدِينَةِ لَنُغۡرِيَنَّكَ بِهِمۡ ثُمَّ لَا يُجَاوِرُونَكَ فِيهَآ إِلَّا قَلِيلٗا ٦٠

33-60. Certes, si les hypocrites, ceux qui ont la maladie au cœur, et les alarmistes [semeurs de troubles] à Médine ne cessent pas, Nous t'inciterons contre eux, et alors, ils n'y resteront que peu de temps en ton voisinage.

مَّلۡعُونِينَۖ أَيۡنَمَا ثُقِفُوٓاْ أُخِذُواْ وَقُتِّلُواْ تَقۡتِيلٗا ٦١

[1] Jalâbib (sing : jilbâb) : le jilbâb est un vêtement extérieur qui couvre tout le corps, de la tête aux pieds. Selon les commentateurs, cela inclut de couvrir le visage, en laissant les yeux – ou un œil – découverts afin que la femme puisse voir où elle va.

33-61. Ce sont des maudits. Où qu'on les trouve, ils seront pris et tués impitoyablement.[1]

سُنَّةَ ٱللَّهِ فِى ٱلَّذِينَ خَلَوْا۟ مِن قَبْلُ ۖ وَلَن تَجِدَ لِسُنَّةِ ٱللَّهِ تَبْدِيلًا ﴿٦٢﴾

33-62. Telle était la loi établie par Allah envers ceux qui ont vécu auparavant et tu ne trouveras pas de changement dans la loi d'Allah.

« **Ô Prophète ! Dis à tes épouses, à tes filles, et aux femmes des croyants**, » ce verset est celui que l'on appelle le verset du hijab, dans lequel Allah ordonne à Son Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) d'instruire les femmes en général sur le port du hijab, en commençant par ses épouses et ses filles, car cette instruction est plus importante pour elles que pour les autres femmes, et parce que celui qui ordonne à autrui de faire quelque chose doit commencer par sa famille, comme dans le verset où Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit :
« **Ô vous qui avez cru ! Préservez vos personnes et vos familles, d'un Feu dont le combustible sera les gens et les pierres, surveillé par des Anges rudes, durs, ne désobéissant jamais à Allah en ce qu'Il leur commande, et faisant strictement ce qu'on leur ordonne**. » (At-Tahrim 66 : 6)

« …**de ramener sur elles leurs grands voiles (jalâbib) [lorsqu'elles sortent]**. » Le jilbâb (singulier de jalâbib) est un vêtement extérieur qui se porte par-dessus le couvre-chef, le vêtement supérieur, etc. ; les femmes doivent se couvrir le visage et la poitrine.

Allah Exalté évoque ensuite la sagesse qui sous-tend cette pratique : « **Elles en seront plus vite reconnues et éviteront d'être offensées**. » Ceci indique qu'elles pourraient être harcelées si elles ne portaient pas le hijab car sans cela, on pourrait penser qu'elles ne sont pas chastes, et des hommes mal intentionnés pourraient alors les importuner. De plus, on pourrait les mépriser et les prendre pour des esclaves, et toute personne mal intentionnée pourrait avoir une piètre opinion d'elles. Le hijab dissuade ceux qui nourrissent de mauvaises intentions à leur égard.

« **Et Allah est Pardonneur et Miséricordieux**, » car Il vous a pardonné vos actions passées et Il vous a accordé Sa miséricorde en vous expliquant les règles, en clarifiant ce qui est licite et ce qui est illicite. Ainsi, ces règles empêchent les femmes de commettre le mal.

Quant aux malfaiteurs (qui répandent de fausses rumeurs), Allah les menace en disant :

[1] Cela fait référence aux hypocrites mentionnés dans le verset précédent, et s'applique tant qu'ils persistent dans leur hypocrisie et répandent des rumeurs afin de semer le trouble et de nuire aux musulmans.

« **Certes, si les hypocrites, ceux qui ont la maladie au cœur**, » à savoir la maladie du doute et du désir

« …**et les alarmistes [semeurs de troubles] à Médine**, » c'est-à-dire ceux qui répandent des rumeurs pour faire craindre l'ennemi aux musulmans, et qui parlent du grand nombre et de la force de l'ennemi et de la faiblesse des musulmans.

« …**ne cessent pas,** » aucune mention n'est faite de l'acte maléfique dont ils devraient s'abstenir ; par conséquent, cela inclut toutes les pensées qu'ils avaient en tête qui incitaient au mal, qu'il s'agisse de calomnier l'Islam et ses adeptes, d'effrayer les musulmans, de saper leur détermination, de parler mal des femmes croyantes et de les accuser d'immoralité, ou d'autres péchés commis par de telles personnes.

« **Nous t'inciterons contre eux**, » c'est-à-dire de les punir et de les combattre, et Nous te donnerons le pouvoir sur eux. Alors, si Nous agissons ainsi, ils n'auront aucune force pour te résister, ils seront sans défense et sans protection. C'est pourquoi Allah dit :

« …**et alors, ils n'y resteront que peu de temps en ton voisinage**, » c'est-à-dire qu'ils ne resteront pas longtemps avec vous à Médine car vous les tuerez ou les bannirez.

Cela indique que bannir les malfaiteurs, susceptibles de nuire en restant parmi les musulmans, est plus efficace pour mettre fin à leurs méfaits et protéger les musulmans. De plus, « **Ce sont des maudits. Où qu'on les trouve, ils seront pris et tués impitoyablement**, » c'est-à-dire qu'ils doivent être bannis où qu'ils se trouvent, et ils ne doivent se sentir ni en sécurité ni installés ; ils doivent craindre d'être tués, détenus ou punis.

« **Telle était la loi établie par Allah envers ceux qui ont vécu auparavant** » Ceux qui persistent dans le péché et osent offenser, et qui ne cessent de pécher, seront sévèrement punis.

« …**et tu ne trouveras pas de changement dans la loi d'Allah** » ; il s'agit plutôt de la voie habituelle d'Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, qui est liée à la cause et à l'effet.

يَسْـَٔلُكَ ٱلنَّاسُ عَنِ ٱلسَّاعَةِ ۖ قُلْ إِنَّمَا عِلْمُهَا عِندَ ٱللَّهِ ۚ وَمَا يُدْرِيكَ لَعَلَّ ٱلسَّاعَةَ تَكُونُ قَرِيبًا ﴿٦٣﴾

33-63. Les gens t'interrogent au sujet de l'Heure. Dis : « Sa connaissance est exclusive à Allah. » Qu'en sais-tu ? Il se peut que l'Heure soit proche.

إِنَّ ٱللَّهَ لَعَنَ ٱلْكَٰفِرِينَ وَأَعَدَّ لَهُمْ سَعِيرًا ﴿٦٤﴾

33-64. Allah a maudit les incroyants et leur a préparé une fournaise,

خَٰلِدِينَ فِيهَآ أَبَدًا ۖ لَّا يَجِدُونَ وَلِيًّا وَلَا نَصِيرًا ﴿٦٥﴾

33-65. pour qu'ils y demeurent éternellement, sans trouver ni allié ni secoureur.

يَوْمَ تُقَلَّبُ وُجُوهُهُمْ فِى ٱلنَّارِ يَقُولُونَ يَٰلَيْتَنَآ أَطَعْنَا ٱللَّهَ وَأَطَعْنَا ٱلرَّسُولَا ﴿٦٦﴾

33-66. Le jour où leurs visages seront tournés et retournés dans le Feu, ils diront : « Hélas pour nous ! Si seulement nous avions obéi à Allah et obéi au Messager ! »

وَقَالُوا۟ رَبَّنَآ إِنَّآ أَطَعْنَا سَادَتَنَا وَكُبَرَآءَنَا فَأَضَلُّونَا ٱلسَّبِيلَا ﴿٦٧﴾

33-67. Et ils dirent : « Seigneur, nous avons obéi à nos chefs et à nos grands. C'est donc eux qui nous ont égarés du Sentier.

رَبَّنَآ ءَاتِهِمْ ضِعْفَيْنِ مِنَ ٱلْعَذَابِ وَٱلْعَنْهُمْ لَعْنًا كَبِيرًا ﴿٦٨﴾

33-68. Ô notre Seigneur, inflige-leur deux fois le châtiment et maudis les d'une grande malédiction. »

Autrement dit, les gens t'interrogent sur l'Heure parce qu'ils veulent l'accélérer, et certains le font parce qu'ils ne croient pas qu'elle aura lieu et qu'ils essaient de contrarier celui qui leur en parle.

« **Dis** » leur : « **Sa connaissance est exclusive à Allah** » ; nul ne le sait en dehors d'Allah, et ni moi ni personne d'autre n'en possède la moindre connaissance et malgré cela, vous ne devez pas penser qu'elle tarde à venir.

« **Qu'en sais-tu? Il se peut que l'Heure soit proche**. » Il est inutile de savoir si elle viendra bientôt ou plus tard ; ce qui importe, c'est la perte et le gain, le malheur et le bonheur, et si une personne mérite punition ou récompense. Voilà ce que je peux vous dire de l'Heure, et ce que je peux dire sur qui mérite quoi.

Puis Allah Exalté décrit celui qui mérite le châtiment et le châtiment lui-même et la description donnée s'applique à ces gens qui mécroient à l'Heure :
« **En vérité, Allah a maudit les mécréants**, » c'est-à-dire ceux pour qui la mécréance est devenue une seconde nature et qui persistent à ne pas croire en Allah, en Ses Messagers et en ce qu'ils ont apporté d'Allah. Il les a donc éloignés de Sa miséricorde dans ce monde et dans l'au-delà, et cela constitue un châtiment suffisant.
« …**et leur a préparé une fournaise**, » c'est-à-dire un feu qui consumera leurs corps et dont le tourment les atteindra de l'intérieur. Ils subiront ce châtiment terrible à jamais ; ils n'en sortiront jamais et il ne sera jamais allégé, même pour un court instant.

« …**sans trouver ni allié** » pour les soustraire au châtiment.
« …**ni secoureur** » pour leur donner ce qu'ils recherchent.

Au contraire, leur protecteur et leur secours les auront abandonnés, et ils seront engloutis par le châtiment du Feu, qui sera certes terrible. C'est pourquoi Allah dit :
« **Le jour où leurs visages seront tournés et retournés dans le Feu**, » » afin qu'ils puissent en goûter la chaleur, ce qui sera extrêmement difficile pour eux, et qu'ils expriment des regrets pour ce qu'ils ont fait dans le passé,
« **Ils diront : « Hélas pour nous ! Si seulement nous avions obéi à Allah et obéi au Messager ! »** » Alors nous aurions été épargnés par ce châtiment et, comme ceux qui ont obéi à Allah, nous aurions mérité une récompense généreuse. Mais il sera trop tard pour de tels souhaits, et cela ne leur apportera rien d'autre que perte, regret, chagrin, détresse et douleur.

« **Ils diront : « Seigneur ! Nous avons obéi à nos chefs et à nos aînés**, » nous les avons imités dans leur égarement « **c'est donc eux qui nous ont égarés du Sentier**. » Ceci est semblable au verset où Allah dit :
« **Le jour où l'injuste se mordra les deux mains et dira : « [Hélas pour moi !] Si seulement j'avais suivi chemin avec le Messager ! Malheur à moi ! Hélas ! Si seulement je n'avais pas pris « un tel » pour ami ! Il m'a, en effet, égaré loin du rappel [le Qur'an], après qu'il me soit parvenu. » Et le diable déserte l'homme (après l'avoir tenté)**. » (Al-Fourqân 25 : 27-29)

Lorsqu'ils comprendront qu'eux et leurs chefs méritent tous le châtiment, ils voudront se venger de ceux qui les ont égarés et diront : « **Ô notre Seigneur, inflige-leur deux fois le châtiment et maudis les d'une grande malédiction** ! » Mais Allah dira : « Chacun subira un double châtiment, car vous avez tous participé à l'incroyance et au péché ; vous partagerez donc le châtiment. » Cependant, le châtiment variera d'un individu à l'autre, selon la gravité de leur péché.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ لَا تَكُونُواْ كَٱلَّذِينَ ءَاذَوۡاْ مُوسَىٰ فَبَرَّأَهُ ٱللَّهُ مِمَّا قَالُواْۚ وَكَانَ عِندَ ٱللَّهِ وَجِيهٗا ٦٩

33-69. Ô vous qui croyez ! Ne soyez pas comme ceux qui ont offensé Moïse. Allah l'a déclaré innocent de leurs accusations, car il était honorable auprès d'Allah.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, met en garde Ses serviteurs croyants contre le fait de calomnier leur Messager Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), le noble, bienveillant et compatissant Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam), leur répondant ainsi par le contraire de ce qu'ils devraient faire, c'est-à-dire l'honorer et le respecter. Ceci afin qu'ils ne ressemblent pas à ceux qui ont calomnié Moussa Ibn Imran ('aleyhi salam), celui à qui le Très Miséricordieux parla directement, et Allah le déclara innocent des propos offensants qu'ils avaient tenus à son sujet et leur montra qu'il en était exempt.

Moussa ('aleyhi salam) était d'un rang si élevé qu'il n'y avait aucune raison de l'accuser ou de le calomnier, car il était honorable auprès d'Allah et proche de Lui, un des Messagers d'élite et un de Ses serviteurs élus. Mais les malfaisants ne furent pas dissuadés par ses vertus de le calomnier et de dire des choses blessantes à son sujet. Prenez donc garde, ô croyants, de ne pas leur ressembler en cela.

Les calomnies dont il est question ici sont celles que les Enfants d'Isra-il proféraient à l'encontre de Moussa, lorsqu'ils constatèrent sa grande pudeur et son souci constant de se couvrir. Ils prétendaient que rien ne l'empêchait de se découvrir, si ce n'est une hernie scrotale ; une rumeur répandue parmi eux, et Allah voulut démontrer qu'il n'en était rien. Un jour, Moussa alla se baigner ; il ôta son vêtement et le déposa sur un rocher, et le rocher s'enfuit avec le vêtement. Moussa se lança à sa poursuite, et le rocher l'emporta devant un groupe d'Isra-ilites. Ceux-ci virent alors qu'il était la meilleure et la plus saine des créatures d'Allah, et qu'il était exempt de ce dont ils l'avaient accusé.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ ٱتَّقُواْ ٱللَّهَ وَقُولُواْ قَوۡلٗا سَدِيدٗا ٧٠

33-70. Ô vous qui croyez ! Craignez Allah et parlez avec droiture,

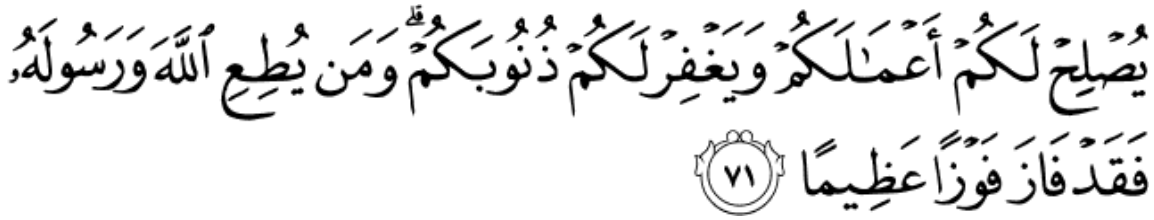

33-71. afin qu'Il améliore vos actions et vous pardonne vos péchés. Quiconque obéit à Allah et à Son Messager obtient certes une grande réussite.

Ici, Allah, Exalté et Loué soit-Il, enjoint aux croyants de Le craindre en toutes circonstances, en privé comme en public, et Il les encourage expressément à dire ce qui est juste. Cela signifie dire la bonne chose, et ce qui s'en rapproche le plus possible en cas de doute, comme réciter le Qur'an ou le dhikr, ordonner le bien et interdire le mal, acquérir et transmettre le savoir, et s'efforcer de comprendre correctement les différentes questions, en suivant tous les chemins possibles et en prenant toutes les mesures nécessaires pour y parvenir.

Dire ce qui est approprié, c'est notamment parler avec gentillesse et douceur lorsqu'on s'adresse aux gens, être sincère et leur conseiller d'agir de manière plus appropriée et correcte.

Puis Allah nous révèle les conséquences de la crainte de Lui et des paroles justes :
« …**afin qu'Il améliore vos actions.** » C'est-à-dire que ce sera la raison pour laquelle vos œuvres deviendront pieuses et le moyen pour qu'elles soient agréées, car c'est par la crainte d'Allah que les œuvres deviennent acceptables. Ceci est semblable au verset dans lequel Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit :
« ... **Allah n'accepte, dit l'autre, que de la part des pieux**. » (Al-Mâ'idah 5 : 27)

Ainsi, l'individu sera guidé vers les bonnes œuvres, et Allah bénira ses actions en les préservant de ce qui pourrait les corrompre et en multipliant sa récompense. À l'inverse, le manque de crainte révérencielle et les paroles inappropriées corrompent les actions, les rendant inacceptables et n'aboutissant pas aux mêmes résultats.

« **Et** » de plus, « **Il vous pardonne vos péchés**, » qui sont la cause de votre damnation. Ainsi, la crainte d'Allah rectifiera toutes vos affaires et les rendra saines, et vous protégera de tout mal. C'est pourquoi Allah dit : « **Quiconque obéit à Allah et à Son Messager obtient certes une grande réussite**. »

إِنَّا عَرَضْنَا ٱلْأَمَانَةَ عَلَى ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ وَٱلْجِبَالِ فَأَبَيْنَ أَن
يَحْمِلْنَهَا وَأَشْفَقْنَ مِنْهَا وَحَمَلَهَا ٱلْإِنسَٰنُ ۖ إِنَّهُۥ كَانَ ظَلُومًا جَهُولًا ﴿٧٢﴾

33-72. Nous avions proposé aux cieux, à la terre et aux montagnes la responsabilité[1] (de porter les charges de faire le bien et d'éviter le mal). Ils ont refusé de la porter et en ont eu peur, alors que l'homme s'en est chargé ; car il est très injuste [envers lui-même] et très ignorant.

لِّيُعَذِّبَ ٱللَّهُ ٱلْمُنَٰفِقِينَ وَٱلْمُنَٰفِقَٰتِ وَٱلْمُشْرِكِينَ
وَٱلْمُشْرِكَٰتِ وَيَتُوبَ ٱللَّهُ عَلَى ٱلْمُؤْمِنِينَ وَٱلْمُؤْمِنَٰتِ ۚ وَكَانَ ٱللَّهُ
غَفُورًا رَّحِيمًا ﴿٧٣﴾

33-73. [Il en est ainsi] afin qu'Allah châtie les hypocrites, hommes et femmes, et les associateurs et les associatrices et Allah accueille le repentir des croyants et des croyantes. Allah est Pardonneur et Miséricordieux.

Ici, Allah, Exalté soit-Il, souligne l'importance capitale du dépôt qu'Il a confié à ceux qui en sont responsables. Cela implique de se conformer aux commandements et de respecter les interdictions, en privé comme en public. Allah, Exalté soit-Il, l'a offert aux créations puissantes, à savoir les cieux, la terre et les montagnes, par choix et non par obligation, en disant : « Si vous vous y engagez et que vous le faites correctement, vous serez récompensés ; mais si vous ne le faites pas correctement, vous serez châtiés. »

« **Ils ont refusé de la porter et en ont eu peur**, » c'est-à-dire qu'ils craignaient de ne pouvoir le supporter ; ce n'était pas par désobéissance envers leur Seigneur ni par manque de désir pour Sa récompense.

Allah l'a offert à l'homme, selon ces conditions, et il l'a accepté ; il l'a accepté malgré ses fautes et son ignorance ; il a assumé ce lourd fardeau. Selon la mesure dans laquelle ils ont rempli cette obligation, les hommes se divisent en trois catégories : les hypocrites, qui prétendent la remplir et y

[1] Le dépôt (charge, responsabilité) : l'engagement d'obéir à Allah, d'accomplir les devoirs religieux obligatoires et d'obéir à tous Ses autres commandements.

adhérer extérieurement, mais ne le font pas intérieurement ; les polythéistes, qui l'ignorent tant extérieurement qu'intérieurement ; et les croyants, qui la remplissent et y adhèrent tant extérieurement qu'intérieurement.

Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous informe des actes de ces trois types de personnes et de la récompense ou du châtiment qu'ils recevront, comme Il le dit :
« **[Il en est ainsi] afin qu'Allah châtie les hypocrites, hommes et femmes, et les associateurs et les associatrices et Allah accueille le repentir des croyants et des croyantes. Allah est Pardonneur et Miséricordieux**. » À Lui soit toute la louange, car Il a conclu ce verset par ces deux noms divins qui témoignent de la perfection du pardon d'Allah et de l'abondance de Sa miséricorde et de Sa grâce, même si le verdict pour beaucoup d'entre eux est qu'ils ne méritent ni pardon ni miséricorde, en raison de leur hypocrisie et du fait qu'ils Lui associent des partenaires.

Ceci conclut le commentaire de la Sourate Al-Ahzâb.
Louange à Allah, et que la paix et les bénédictions d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons jusqu'au Jour du Jugement.

34

Sourate Saba'

Les Bestiaux

(Makki)

54 versets

Révélation N°58

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

ٱلْحَمْدُ لِلَّهِ ٱلَّذِى لَهُۥ مَا فِى ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَمَا فِى ٱلْأَرْضِ وَلَهُ ٱلْحَمْدُ فِى ٱلْءَاخِرَةِ ۚ وَهُوَ ٱلْحَكِيمُ ٱلْخَبِيرُ ﴿١﴾

34-1. Louange à Allah à qui appartient tout ce qui est dans les cieux et tout ce qui est sur la terre. Et louange à Lui dans l'au-delà. Et c'est Lui le Sage, le Parfaitement Connaisseur.

يَعْلَمُ مَا يَلِجُ فِى ٱلْأَرْضِ وَمَا يَخْرُجُ مِنْهَا وَمَا يَنزِلُ مِنَ ٱلسَّمَآءِ وَمَا يَعْرُجُ فِيهَا ۚ وَهُوَ ٱلرَّحِيمُ ٱلْغَفُورُ ﴿٢﴾

34-2. Il sait ce qui pénètre en terre et ce qui en sort, ce qui descend du ciel et ce qui y remonte. Et c'est Lui le Miséricordieux, le Pardonneur.

« Louange à Allah » Hamd, traduit ici par « **louange**, » signifie exalter Allah pour Ses attributs louables et Ses œuvres sublimes. À Allah soit toute les louanges, car tous Ses attributs sont dignes d'éloges, étant des attributs de perfection ; Ses œuvres sont louables car elles sont fondées sur la grâce, pour laquelle Il doit être loué et remercié, ou bien elles sont fondées sur la justice, pour laquelle Il faut Le louer, et dont la sagesse doit être reconnue et appréciée.

Allah se glorifie ici, car à Lui « **appartient tout ce qui est dans les cieux et tout ce qui est sur la terre** » ; Il en est le propriétaire et tout Lui est soumis ; Il les contrôle et dispose de leurs affaires comme Il le souhaite.
« **Et louange à Lui dans l'au-delà**. » Car dans l'au-delà, Il sera loué et glorifié d'une manière dont Il n'a pas été loué et glorifié dans ce monde.

Lorsque Allah Exalté et Loué jugera toutes les créatures, et que les hommes et toutes les créatures verront Son verdict et reconnaîtront la perfection de Sa justice, de Son équité et de Sa sagesse, tous Le loueront pour cela, même ceux qui seront confrontés à un châtiment et condamnés à entrer en enfer ; leurs cœurs seront remplis de louanges envers Lui, et ils reconnaîtront que le châtiment est la conséquence de leurs actes et qu'Il est juste de décider qu'ils doivent être punis.

Quant à la louange d'Allah dans le royaume de la félicité et de la récompense, cela est abondamment rapporté et toutes les preuves, tant textuelles que rationnelles, le confirment. Au Paradis, ils verront les bienfaits d'Allah se succéder, une multitude de faveurs et une immense générosité ; Les habitants du Paradis n'auront ni souhait ni désir sans recevoir bien plus qu'ils n'en auront jamais demandé. Ils recevront même des biens auxquels ils n'avaient jamais pensé, qu'ils n'avaient jamais souhaités, et qui ne leur avaient jamais effleuré l'esprit.

Alors, à votre avis, combien loueront-ils leur Seigneur lorsqu'ils se trouveront dans cette situation, sachant qu'au Paradis toutes les distractions et tous les obstacles qui empêchaient les gens de connaître, d'aimer et de louer Allah auront disparu, et que Le louer sera plus cher à ses habitants que toutes ces bénédictions et leur apportera un plaisir plus grand que tous ces délices ?

C'est pourquoi, lorsqu'ils verront Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, et entendront Ses paroles lorsqu'Il s'adresse à eux, cela leur fera oublier toutes les bénédictions ; Au Paradis, le dhikr (le souvenir d'Allah) sera comme une respiration pour eux, et il sera constant, en permanence.

De plus, pour les habitants du Paradis, au Paradis même, ce qui témoigne de la grandeur, de la majesté, de la beauté et de la perfection absolue de leur Seigneur leur sera manifesté en permanence, ce qui leur dictera de Le louer et de Le glorifier de la manière la plus parfaite.

« **Et c'est Lui le Sage** » dans Sa domination et Son contrôle, le Très Sage dans Ses commandements et Ses interdictions
« **Le Parfaitement Connaisseur** » Qui voit les aspects secrets de toutes choses.

C'est pourquoi Il fait référence à Sa connaissance en détail, comme Il le dit :

« **Il sait ce qui pénètre en terre**, » la pluie, les semences et les animaux,
« …**et ce qui en sort**, » comme toutes sortes de plantes et d'animaux,
« …**ce qui descend du ciel**, » comme les anges, les provisions et les décrets.
« …**et ce qui y remonte** » comme les anges, les âmes et ainsi de suite.

Après avoir évoqué Sa création, Sa sagesse pour les gouverner et Sa connaissance de leurs affaires, Allah mentionne maintenant Son pardon et Sa miséricorde envers eux, comme Il le dit :
« **Et c'est Lui le Miséricordieux, le Pardonneur**, » c'est-à-dire Celui dont la miséricorde et le pardon sont typiques, et dont les effets continuent de se répercuter sur Ses serviteurs à tout moment, selon les actions qu'ils accomplissent et qui sont les précurseurs de l'une et de l'autre.

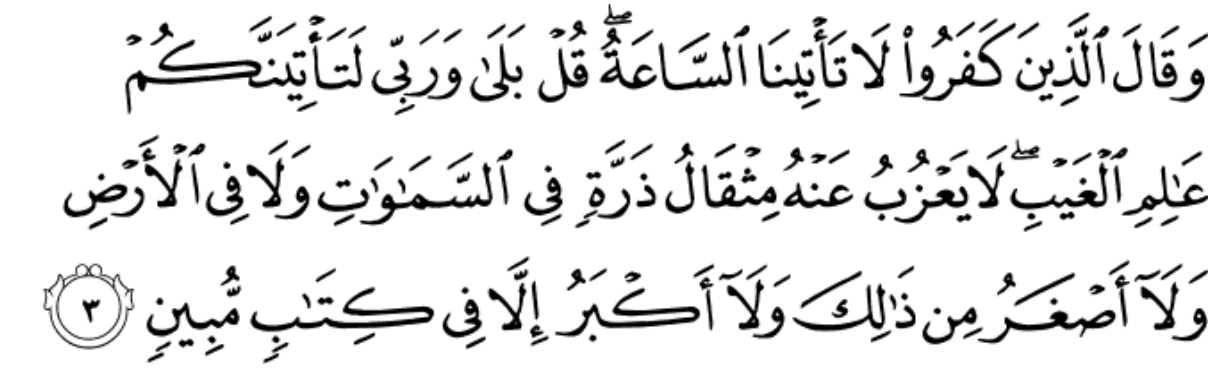
وَقَالَ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ لَا تَأْتِينَا ٱلسَّاعَةُ ۖ قُلْ بَلَىٰ وَرَبِّى لَتَأْتِيَنَّكُمْ
عَٰلِمِ ٱلْغَيْبِ ۖ لَا يَعْزُبُ عَنْهُ مِثْقَالُ ذَرَّةٍ فِى ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَلَا فِى ٱلْأَرْضِ
وَلَآ أَصْغَرُ مِن ذَٰلِكَ وَلَآ أَكْبَرُ إِلَّا فِى كِتَٰبٍ مُّبِينٍ ﴿٣﴾

34-3. Ceux qui ne croient pas disent : « L'Heure ne nous viendra pas. » Dis : « Par mon Seigneur ! Très certainement, elle vous viendra. [Mon Seigneur] le Connaisseur de l'Inconnaissable. Rien ne Lui échappe fut-il du poids d'un atome dans les cieux, comme sur la terre. » Et rien n'existe de plus petit ni de plus grand, qui ne soit inscrit dans un Livre explicite,

لِّيَجْزِىَ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَعَمِلُوا۟ ٱلصَّٰلِحَٰتِ ۚ أُو۟لَٰٓئِكَ لَهُم
مَّغْفِرَةٌ وَرِزْقٌ كَرِيمٌ ﴿٤﴾

34-4. afin qu'Il récompense ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres. Pour ceux-ci, il y aura un pardon et un don généreux.

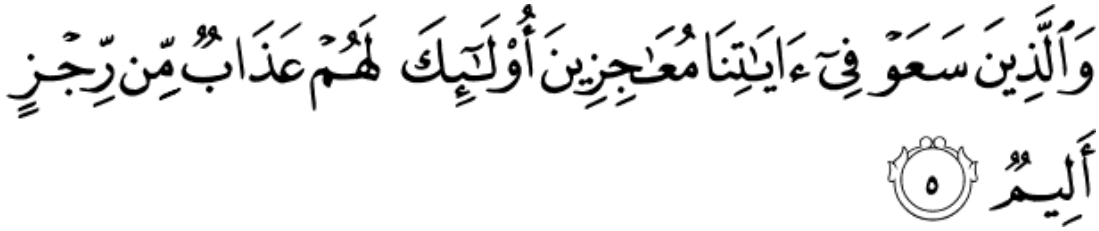
وَٱلَّذِينَ سَعَوْ فِىٓ ءَايَٰتِنَا مُعَٰجِزِينَ أُو۟لَٰٓئِكَ لَهُمْ عَذَابٌ مِّن رِّجْزٍ
أَلِيمٌ ﴿٥﴾

34-5. Et ceux qui s'efforcent de rendre vains Nos versets, ceux-là auront le châtiment d'un supplice douloureux.

Après avoir souligné Sa grandeur dans la manière dont Il se décrit Lui-même, ce qui rend impératif de Le vénérer, de Le sanctifier et de croire en Lui, Allah, Exalté et Loué soit-Il, nous révèle maintenant que parmi les hommes, certains ne Lui ont pas rendu l'hommage qu'Il mérite et ne L'ont pas vénéré comme Il se doit ; au contraire, ils ont mécru en Lui, nié Son pouvoir de ressusciter les morts et de faire advenir l'Heure, et ils ont contredit les Messagers à ce sujet.

« **Ceux qui ne croient pas** » en Allah et en Ses Messagers, et en ce que les Messagers ont apporté
« …**disent**, » à cause de leur incrédulité
« …**l'Heure ne nous viendra pas**, » c'est-à-dire qu'il n'y a rien d'autre que la vie de ce monde ; nous vivons et nous mourons. Allah a alors ordonné à Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) de réfuter leurs propos et de démontrer leur fausseté. Il a juré que la résurrection viendrait assurément, et Il en a apporté la preuve ; quiconque l'accepte doit nécessairement croire en la résurrection. Cette preuve est la science immense et infinie d'Allah, Exalté soit-Il.

« **[Mon Seigneur] le Connaisseur de l'Inconnaissable** » c'est-à-dire des choses cachées à notre vue et à notre connaissance, mais qu'en est-il de ce qui est visible ?

Puis Allah souligne l'étendue de Sa connaissance :
« **Rien ne Lui échappe fut-il du poids d'un atome dans les cieux, comme sur la terre**. » C'est-à-dire que rien n'est au-delà de Sa connaissance ; toutes choses, qu'elles soient des entités séparées ou des parties qui les composent, même les plus petites particules, à savoir les atomes, Lui sont connues.
« **Et rien n'existe de plus petit ni de plus grand, qui ne soit inscrit dans un Livre explicite**. »
C'est-à-dire que Sa connaissance l'embrasse et que Sa plume l'a écrit et qu'il est inclus dans le registre clair, à savoir al-Lawh al-Mahfoud.

Celui dont la connaissance embrasse en tout temps la totalité, même un atome, et ce que la terre absorbe des morts ainsi que les restes de leurs corps, est assurément capable de les ressusciter. La résurrection n'a rien d'inhabituel et n'est pas plus prodigieuse que cette connaissance infinie.

Puis Allah nous révèle le but de la résurrection, en disant :
« …**afin qu'Il récompense ceux qui croient** » profondément en Allah et en Ses Messagers,
« …**et accomplissent les bonnes œuvres** » pour confirmer leur foi.
« **Pour ceux-ci, il y aura un pardon** » de leurs péchés grâce à leur foi et à leurs bonnes actions, par lesquelles tout mal et tout châtiment seront éloignés d'eux.

« …**et un don généreux** » pour avoir fait le bien, grâce à laquelle ils atteindront tout ce qu'ils recherchent et désirent.

« **Et ceux qui s'efforcent de rendre vains Nos versets**, » c'est-à-dire qu'ils s'y opposent parce qu'ils n'y croient pas et cherchent à saper la personne qui les a apportées et celle qui les a envoyées, tout comme ils ont tenté de Le contester au sujet de la résurrection après la mort.
« …**ceux-là auront le châtiment d'un supplice douloureux** » c'est-à-dire qu'ils souffriront à la fois physiquement et spirituellement.

وَيَرَى ٱلَّذِينَ أُوتُوا۟ ٱلْعِلْمَ ٱلَّذِىٓ أُنزِلَ إِلَيْكَ مِن رَّبِّكَ هُوَ ٱلْحَقَّ
وَيَهْدِىٓ إِلَىٰ صِرَٰطِ ٱلْعَزِيزِ ٱلْحَمِيدِ ٦

34-6. Et ceux à qui le savoir a été donné voient que ce qu'on t'a fait descendre de la part de ton Seigneur est la vérité qui guide au chemin du Tout Puissant, du Digne de Louange.

Après avoir mentionné le déni de ceux qui niaient la résurrection et déclaré qu'ils pensaient que ce qui avait été révélé à Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) n'était pas vrai, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, décrit maintenant la situation de ceux parmi Ses serviteurs qui sont guidés, qui sont les gens de science ; ils voient que ce qu'Allah a révélé à Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) du Livre, et ce qu'il contient d'histoires du passé et de nouvelles de l'avenir, est vrai, et que tout ce qui est contraire à cela ou le contredit est faux, car ils ont atteint le niveau de connaissance qui leur donne la certitude.

Ils constatent également que, dans ce qu'il ordonne et interdit, c'est « **la vérité qui guide au chemin du Tout Puissant, du Digne de Louange**. » C'est parce qu'ils sont certains de la vérité de ce que dit le Qur'an, pour les raisons suivantes :

- Parce qu'ils connaissent la sincérité de celui qui l'a apporté.
- Parce que cela est conforme à ce qui s'est réellement passé et aux livres précédents.
- Parce qu'ils voient de leurs propres yeux des choses qui se sont produites exactement comme le Qur'an l'avait prédit.
- Car ils voient de grands signes à l'horizon et en eux-mêmes qui confirment la véracité du message.
- Car cela est conforme à ce qu'indiquent les noms et attributs d'Allah, Exalté et Loué soit-Il.

Dans ses commandements et ses interdictions, ils voient qu'elle guide vers le droit chemin, prescrivant toute pratique qui purifie l'âme, apporte une récompense et profite à celui qui l'accomplit et aux autres, comme l'honnêteté, la sincérité, honorer ses parents, maintenir les liens de parenté, traiter tout le monde avec bienveillance, etc. ; et elle interdit toutes les caractéristiques abominables qui sont spirituellement nuisibles, annulent la récompense et entraînent un fardeau de péché, telles que l'association d'associés à Allah, la fornication et l'adultère, l'usure et le fait de nuire aux gens en ce qui concerne leur bien-être physique, leurs biens et leur honneur.

Ceci témoigne de la vertu des gens de science. Plus une personne est savante, plus elle croit au message du Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et plus sa connaissance des règles, des commandements et des interdictions est grande, plus elle fera partie de ces gens de science qu'Allah a agréés, attestant de la justesse du message du Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam). Par leur intermédiaire, Allah établira une preuve contre les mécréants obstinés, comme nous le voyons dans ce verset et ailleurs.

وَقَالَ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ هَلْ نَدُلُّكُمْ عَلَىٰ رَجُلٍ يُنَبِّئُكُمْ إِذَا مُزِّقْتُمْ كُلَّ مُمَزَّقٍ
إِنَّكُمْ لَفِى خَلْقٍ جَدِيدٍ ﴿٧﴾

34-7. Et ceux qui ne croient pas dirent : « Voulez-vous que l'on vous montre un homme qui vous prédise que lorsque vous serez complètement désintégrés, vous reparaîtrez, sans nul doute, en une nouvelle création ?

أَفْتَرَىٰ عَلَى ٱللَّهِ كَذِبًا أَم بِهِۦ جِنَّةٌ ۗ بَلِ ٱلَّذِينَ لَا يُؤْمِنُونَ بِٱلْءَاخِرَةِ فِى
ٱلْعَذَابِ وَٱلضَّلَٰلِ ٱلْبَعِيدِ ﴿٨﴾

34-8. Invente-t-il un mensonge contre Allah ? Ou bien est-il fou ? » [Non], mais ceux qui ne croient pas en l'au-delà sont voués au châtiment et à l'égarement lointain.

أَفَلَمْ يَرَوْا إِلَىٰ مَا بَيْنَ أَيْدِيهِمْ وَمَا خَلْفَهُم مِّنَ السَّمَاءِ وَالْأَرْضِ ۚ إِن
نَّشَأْ نَخْسِفْ بِهِمُ الْأَرْضَ أَوْ نُسْقِطْ عَلَيْهِمْ كِسَفًا مِّنَ السَّمَاءِ ۚ إِنَّ
فِي ذَٰلِكَ لَآيَةً لِّكُلِّ عَبْدٍ مُّنِيبٍ ﴿٩﴾

34-9. Ne voient-ils donc pas ce qu'il y a comme ciel et comme terre[1] devant et derrière eux ? Si Nous voulions, Nous ferions que la terre les engloutisse, ou que des morceaux du ciel tombent sur eux.[2] Il y a en cela une preuve pour tout serviteur repentant.

« **Ceux qui ne croient pas**, » par incrédulité, raillerie et raison de leur mécréance, expliquent pourquoi ils trouvent cela improbable. Ils se disent entre eux :
« **Voulez-vous que l'on vous montre un homme qui vous prédise que lorsque vous serez complètement désintégrés, vous reparaîtrez, sans nul doute, en une nouvelle création ?** » Ils faisaient référence au Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam). Ils disaient qu'il était un homme qui avait eu une idée très étrange, à tel point qu'il était devenu, selon eux, un spectacle à montrer aux gens et un objet de moquerie, car comment pouvait-il dire « **vous ressusciterez** » après s'être désintégré, et après que vos restes se soient dispersés et aient disparu ?

En d'autres termes, ils disaient : cet homme qui a apporté ce message invente-t-il des mensonges contre Allah ? À-t-il l'audace de faire et de dire une chose pareille, ou est-il fou ? Dans ce cas, cela n'a rien d'étrange puisque la folie revêt diverses formes et on peut s'attendre à tout de la part d'un fou.

Toute cette attitude et ce comportement de leur part témoignent de leur obstination et de leur perversité. Ils savaient pertinemment qu'il était la créature la plus sincère et la plus véridique d'Allah, et la plus sage. C'est pourquoi ils ont tout fait pour s'opposer à lui, déployant des efforts considérables et des richesses importantes afin de détourner les gens de lui. S'il avait été un menteur et un fou, il ne vous conviendrait pas, ô gens rationnels mais pervers, de l'écouter ni de prêter attention à son appel,

[1] Autrement dit : ces mécréants ne réalisent-ils pas que, où qu'ils aillent, s'ils regardent autour d'eux, ils verront la terre et le ciel d'Allah les entourer de toutes parts ? Cela devrait donc les dissuader de rejeter Ses signes, de peur qu'Il n'ordonne à la terre de les engloutir ou au ciel de s'effondrer sur eux en morceaux. (At-Tabari)
[2] Ceci fait référence à un châtiment venant d'en haut, tel que celui qui fut envoyé aux habitants du Bois (mentionné dans la Sourate Ash-Shou'ara'), à qui Shou'ayb fut envoyé, lorsqu'ils rejetèrent son message et exigèrent qu'il fasse tomber des morceaux du ciel sur eux (26 : 187), et ils furent rattrapés par le châtiment du jour du nuage obscurcissant (26 : 189).

car il n'est pas convenable pour une personne sensée d'écouter un fou ni de prendre ses paroles au sérieux.

Sans votre obstination et vos erreurs, vous vous seriez empressé de lui répondre et d'accepter son appel.

« … **Mais ni les preuves ni les avertisseurs (Prophètes) ne suffisent à des gens qui ne croient pas**. » (Younous 10 : 101)

C'est pourquoi Allah, Exalté et Loué soit-Il, a dit :
« **[Non], mais ceux qui ne croient pas en l'au-delà**, » y compris ceux qui prononcent ces mots,
« **sont voués au châtiment et à l'égarement lointain**, » c'est-à-dire dans une grande damnation et un égarement extrême, qui est loin même de ce qui est juste et correct.

Quel malheur et quel égarement pourraient être pires que leur déni de la capacité d'Allah à provoquer la résurrection, leur rejet et leur ridicule de Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) qui a apporté ce message, et leur certitude que ce qu'ils suivent est la vérité, sur la base de laquelle ils considèrent la vérité comme un mensonge, et le mensonge et l'égarement comme la vérité et la guidance.

Puis Allah attire leur attention sur les preuves rationnelles qui indiquent que la résurrection n'est pas improbable, même s'ils la jugent telle, et que s'ils regardaient ce qui se trouve devant eux et derrière eux, au-delà des cieux et de la terre, ils reconnaîtraient la puissance et la grandeur d'Allah dans Sa création, ce qui éblouirait leur esprit, et même les plus savants seraient stupéfaits par sa magnificence. La création des cieux et de la terre, avec leur grandeur et tout ce qu'ils contiennent, est plus grande encore que la résurrection des hommes après leur mort. Alors, pourquoi ont-ils rejeté l'idée de la résurrection tout en croyant en quelque chose de plus grand ? En vérité, il s'agit de quelque chose d'invisible jusqu'à présent ; ils ne l'ont pas vu, et c'est pourquoi ils n'y ont pas cru.

« **Si Nous voulions, Nous ferions que la terre les engloutisse, ou que des morceaux du ciel tombent sur eux**, » en guise de châtiment, car la terre et le ciel sont sous Notre contrôle, et si Nous leur ordonnions d'agir, ils n'y désobéiraient pas. Prenez donc garde à ne pas persister dans votre mécréance, de peur que Nous ne vous châtions sévèrement.

« **Il y a en cela**, » c'est-à-dire dans la création des cieux et de la terre et de tout ce qu'ils contiennent de choses créées
« …**une preuve pour tout serviteur repentant**. »

Plus une personne se repent auprès d'Allah, plus elle bénéficiera des grands signes, car celui qui se repent et se tourne vers son Seigneur concentre tout son cœur et toutes ses aspirations sur Lui, et se tourne vers Lui en toutes circonstances. Ainsi, il se rapproche de Son Seigneur et n'a d'autre préoccupation que de s'efforcer de Lui plaire. Par conséquent, lorsqu'il contemple les créatures, c'est pour réfléchir et apprendre, et non avec une insouciance stérile.

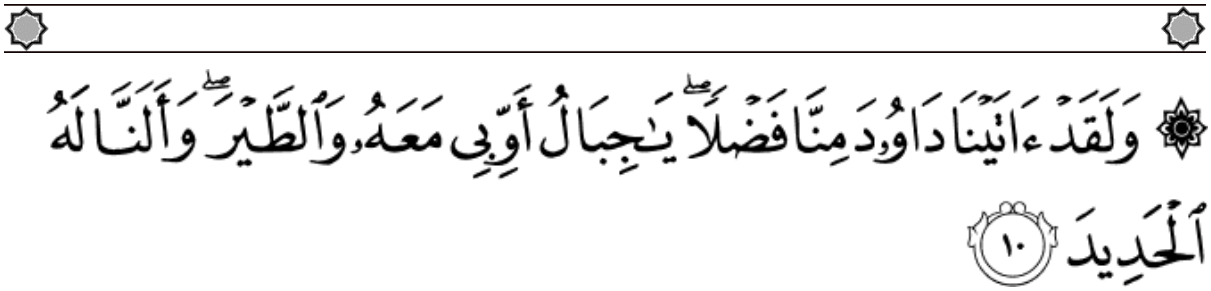

34-10. Nous avons certes accordé une grâce à David de Notre part. Ô montagnes et oiseaux, répétez avec lui (les louanges d'Allah). Et pour lui, Nous avons amolli le fer,

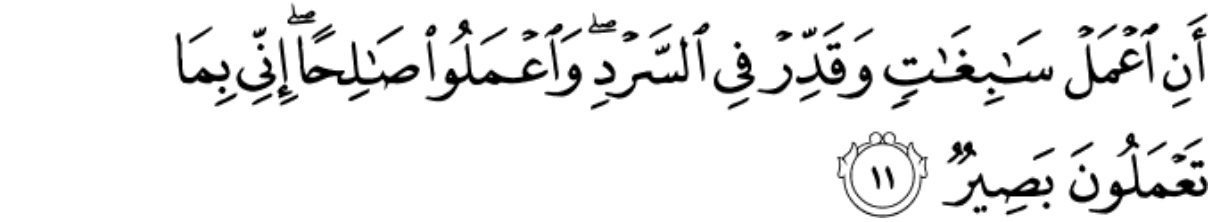

34-11. (en lui disant) : « Fabrique des cottes de mailles complètes et mesure bien les mailles.[1] » Et faites le bien. Je suis Clairvoyant sur ce que vous faites.

Et Nous avons béni Notre serviteur et Messager Daoud (‘aleyhi salam), en lui accordant une science abondante et bénéfique, en lui permettant d'accomplir de bonnes œuvres et en le comblant de bienfaits spirituels et terrestres. Parmi les bienfaits qu'Allah lui a prodigués, il y a celui qui lui a été accordé exclusivement, comme celui d'ordonner aux choses inanimées, telles que les montagnes, ainsi qu'aux êtres animés, tels que les oiseaux, de faire écho à sa glorification d'Allah (et de répéter après lui ses paroles de glorification et de louange). Ce don immense et unique, dont nul autre ne l'avait bénéficié avant lui ni après lui, l'a incité, ainsi que d'autres, à glorifier Allah en voyant ces objets inanimés et ces êtres animés répéter les paroles de glorification de leur Seigneur, Le louant et Le magnifiant.

Un autre exemple des bénédictions accordées à Daoud (‘aleyhi salam), comme l'ont souligné de nombreux savants, réside dans sa voix. Allah, Exalté soit-Il, lui avait en effet donné une voix

[1] C'est-à-dire trouver un équilibre, lors de la fabrication des maillons ou des anneaux de mailles, entre offrir une protection adéquate et être suffisamment léger pour ne pas entraver les mouvements sur le champ de bataille.

magnifique, surpassant toutes les autres. Lorsqu'il récitait des paroles de glorification et de louange de cette voix mélodieuse et émouvante, tous ceux qui l'entendaient s'en réjouissaient, humains et djinns, oiseaux et montagnes compris, et tous glorifiaient et louaient leur Seigneur.

Peut-être était-ce pour qu'il puisse obtenir la récompense de leur glorification d'Allah, car il en était la cause et ils le suivaient dans la glorification d'Allah.

Un autre aspect de la grâce d'Allah envers lui fut qu'Il rendit le fer malléable afin qu'il puisse fabriquer des cottes de mailles complètes, et Il lui enseigna comment les fabriquer, en forgeant des maillons de la bonne dimension ; autrement dit, Il fabriqua les maillons d'une certaine taille, selon un modèle précis, puis Il les assembla de manière à ce qu'ils soient imbriqués. Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit ailleurs :
« **Nous lui (Daoud) apprîmes la fabrication des cottes de mailles afin qu'elles vous protègent contre vos violences mutuelles (la guerre). En êtes-vous donc reconnaissants** ? » (Al-Anbiyâ' 21 : 80)

Après avoir mentionné les faveurs qu'Il avait accordées à lui et à sa famille, Allah Exalté leur a ordonné de Le remercier, d'accomplir de bonnes œuvres et de se souvenir qu'Allah les observe constamment, en veillant à ce que ces œuvres soient accomplies de la bonne manière et en les protégeant de tout ce qui pourrait les corrompre puisqu'Il voit tout ce qu'ils font et les surveille constamment, et rien ne Lui est caché.

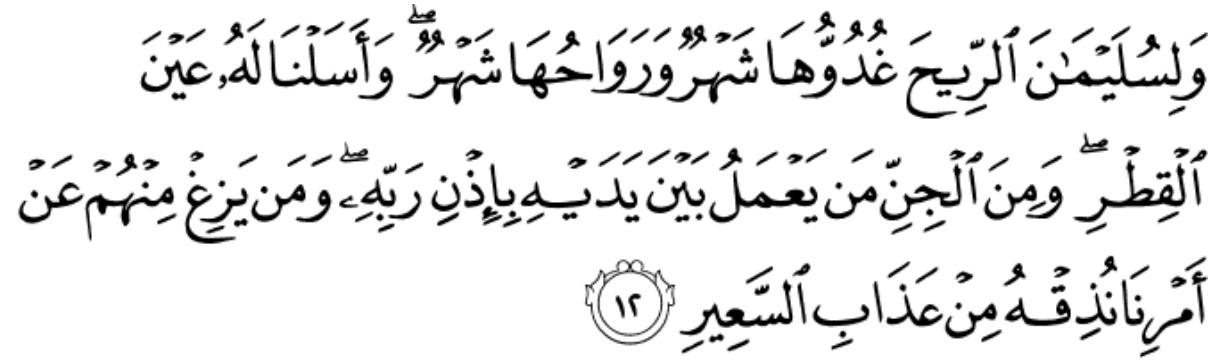
وَلِسُلَيْمَٰنَ ٱلرِّيحَ غُدُوُّهَا شَهْرٌ وَرَوَاحُهَا شَهْرٌ ۖ وَأَسَلْنَا لَهُۥ عَيْنَ
ٱلْقِطْرِ ۖ وَمِنَ ٱلْجِنِّ مَن يَعْمَلُ بَيْنَ يَدَيْهِ بِإِذْنِ رَبِّهِۦ ۖ وَمَن يَزِغْ مِنْهُمْ عَنْ
أَمْرِنَا نُذِقْهُ مِنْ عَذَابِ ٱلسَّعِيرِ ﴿١٢﴾

34-12. Et à Salomon (Nous avons assujetti) le vent, dont le parcours du matin équivaut à un mois (de marche) et le parcours du soir, un mois aussi. Et pour lui Nous avons fait couler la source de cuivre. Et parmi les djinns il y en a qui travaillaient sous ses ordres, par permission de son Seigneur. Quiconque d'entre eux, cependant, déviait de Notre ordre, Nous lui faisions goûter au châtiment de la fournaise.

يَعْمَلُونَ لَهُۥ مَا يَشَآءُ مِن مَّحَٰرِيبَ وَتَمَٰثِيلَ وَجِفَانٍ كَٱلْجَوَابِ وَقُدُورٍ
رَّاسِيَٰتٍ ۚ ٱعْمَلُوٓا۟ ءَالَ دَاوُۥدَ شُكْرًا ۚ وَقَلِيلٌ مِّنْ عِبَادِىَ ٱلشَّكُورُ ﴿١٣﴾

34-13. Ils exécutaient pour lui ce qu'il voulait : sanctuaires, statues, plateaux comme des bassins, et marmites bien ancrées.[1] - « Ô famille de David, œuvrez par gratitude, » alors qu'il y a eu peu de Mes serviteurs qui sont reconnaissants.

فَلَمَّا قَضَيْنَا عَلَيْهِ ٱلْمَوْتَ مَا دَلَّهُمْ عَلَىٰ مَوْتِهِۦٓ إِلَّا دَآبَّةُ ٱلْأَرْضِ
تَأْكُلُ مِنسَأَتَهُۥ ۖ فَلَمَّا خَرَّ تَبَيَّنَتِ ٱلْجِنُّ أَن لَّوْ كَانُوا۟ يَعْلَمُونَ ٱلْغَيْبَ
مَا لَبِثُوا۟ فِى ٱلْعَذَابِ ٱلْمُهِينِ ﴿١٤﴾

34-14. Puis, quand Nous décidâmes sa mort, il n'y eut pour les avertir de sa mort que la « bête de terre, » qui rongea sa canne. Puis lorsqu'il s'écroula, il apparut de toute évidence aux djinns que s'ils savaient vraiment l'inconnu, ils ne seraient pas restés dans le supplice humiliant [de la servitude].

Après avoir mentionné Sa grâce envers Daoud (‘aleyhi salam), Allah nous parle maintenant de Sa grâce envers son fils Souleyman (‘aleyhim salam) ; Allah a soumis le vent et l'a mis à son service, de sorte qu'il soufflait sur son ordre et le transportait, lui et tout ce qu'il avait avec lui, et couvrait d'énormes distances en peu de temps, de sorte qu'il était possible de parcourir une distance de deux mois de voyage en une seule journée.

« …**dont le parcours du matin équivaut à un mois (de marche)**, » c'est-à-dire du début de la journée jusqu'à midi.
« …**et le parcours du soir, un mois aussi**, » c'est-à-dire de midi jusqu'à la fin de la journée.
« **Et pour lui Nous avons fait couler la source de cuivre** » c'est-à-dire, que Nous avons créé pour lui une source de laiton en fusion et Nous lui avons fourni les moyens de produire des récipients et d'autres objets à partir de celle-ci.

[1] Les bassins et les chaudrons servaient à la préparation et au service d'une grande quantité de nourriture.

Allah lui a également soumis les démons et les djinns afin qu'ils ne puissent désobéir à Ses ordres ; « **Quiconque d'entre eux, cependant, déviait de Notre ordre, Nous lui faisions goûter au châtiment de la fournaise**. »

Ils réalisèrent tout ce que Souleyman leur demanda, des « **sanctuaires, »** structures imposantes, « **statues**, » c'est-à-dire des images d'animaux et d'objets inanimés car ils en étaient habiles et capables. Ils construisirent aussi pour Souleyman des « **plateaux comme des bassins**, » c'est-à-dire de grands étangs, dans lesquels ils préparaient de la nourriture pour Souleyman, car il avait besoin de ce que les autres ne désiraient pas.
« …**et marmites bien ancrées** » ; ils ne pouvaient pas être déplacés de leur place car elles étaient si grandes.

Après avoir mentionné les bienfaits qu'Il leur avait accordés, Allah Exalté leur a ordonné de Le remercier :
« **Ô famille de David, œuvrez** » ceci inclut Daoud, ses enfants et sa famille parce que les bénédictions leur ont été accordées à tous et nombre de ces bénédictions leur ont tous profité.
« …**par gratitude** » envers Allah pour ce qu'Il leur avait donné.
« …**alors qu'il y a eu peu de Mes serviteurs qui sont reconnaissants**, » c'est-à-dire que la plupart d'entre eux ne rendent pas grâce à Allah pour les bienfaits qu'Il leur accorde et pour le mal qu'Il les préserve.

La gratitude signifie reconnaître dans son cœur les bienfaits d'Allah, Exalté et Loué soit-Il, exprimer son besoin de ceux-ci lorsqu'on les reçoit, les utiliser en obéissance à Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, et s'abstenir de les utiliser de manière injuste en Lui désobéissant.

Les démons continuèrent à œuvrer pour Souleyman, construisant toutes sortes d'édifices. Ils avaient trompé les gens en leur faisant croire qu'ils possédaient la connaissance de l'invisible et pouvaient voir ce qui était caché. Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, voulut alors démontrer aux gens que les démons mentaient. Ils poursuivirent donc leurs travaux et Allah fit mourir Souleyman ('aleyhi salam) alors qu'il s'appuyait sur son bâton. Lorsqu'ils passèrent près de lui, le croyant vivant, ils furent saisis de crainte. Ils continuèrent ainsi à travailler pendant une année entière, selon le récit, jusqu'à ce qu'une créature terrestre vienne à son bâton et continua à le ronger jusqu'à ce qu'il se brise et s'effondre, et Souleyman tomba. Les démons se dispersèrent et le peuple comprit « **il apparut de toute évidence aux djinns que s'ils savaient vraiment l'inconnu, ils ne seraient pas restés dans le supplice humiliant [de la servitude]**, » cette tâche si pénible pour eux. S'ils avaient eu connaissance de l'invisible, ils auraient su pour la mort de Souleyman, qu'ils désiraient ardemment afin d'échapper à leur sort.

لَقَدْ كَانَ لِسَبَإٍ فِي مَسْكَنِهِمْ ءَايَةٌ ۖ جَنَّتَانِ عَن يَمِينٍ وَشِمَالٍ ۖ كُلُوا۟ مِن
رِّزْقِ رَبِّكُمْ وَٱشْكُرُوا۟ لَهُۥ ۚ بَلْدَةٌ طَيِّبَةٌ وَرَبٌّ غَفُورٌ ﴿١٥﴾

34-15. Il y avait assurément, pour la tribu de Saba, un Signe dans leurs habitat : deux jardins, l'un à droite et l'autre à gauche. « Mangez de ce que votre Seigneur vous a attribué, et soyez-Lui reconnaissants : une bonne contrée et un Seigneur Pardonneur. »

فَأَعْرَضُوا۟ فَأَرْسَلْنَا عَلَيْهِمْ سَيْلَ ٱلْعَرِمِ وَبَدَّلْنَٰهُم بِجَنَّتَيْهِمْ جَنَّتَيْنِ
ذَوَاتَىْ أُكُلٍ خَمْطٍ وَأَثْلٍ وَشَىْءٍ مِّن سِدْرٍ قَلِيلٍ ﴿١٦﴾

34-16. Mais ils se détournèrent. Nous déchaînâmes contre eux l'inondation du Barrage, et leur changeâmes leurs deux jardins en deux jardins aux fruits amers, tamaris et quelques jujubiers.

ذَٰلِكَ جَزَيْنَٰهُم بِمَا كَفَرُوا۟ ۖ وَهَلْ نُجَٰزِىٓ إِلَّا ٱلْكَفُورَ ﴿١٧﴾

34-17. Ainsi Nous les rétribuâmes pour leur mécréance. Saurions-Nous sanctionner un autre que le mécréant ?

وَجَعَلْنَا بَيْنَهُمْ وَبَيْنَ ٱلْقُرَى ٱلَّتِى بَٰرَكْنَا فِيهَا قُرًى ظَٰهِرَةً وَقَدَّرْنَا
فِيهَا ٱلسَّيْرَ ۖ سِيرُوا۟ فِيهَا لَيَالِىَ وَأَيَّامًا ءَامِنِينَ ﴿١٨﴾

34-18. Et Nous avions placé entre eux et les cités que Nous avions bénies, d'autres cités proéminentes, et Nous avions évalué les étapes de voyage entre elles. « Voyagez entre elles pendant des nuits et des jours, en sécurité. »

فَقَالُوا۟ رَبَّنَا بَـٰعِدْ بَيْنَ أَسْفَارِنَا وَظَلَمُوٓا۟ أَنفُسَهُمْ فَجَعَلْنَـٰهُمْ
أَحَادِيثَ وَمَزَّقْنَـٰهُمْ كُلَّ مُمَزَّقٍ ۚ إِنَّ فِى ذَٰلِكَ لَـَٔايَـٰتٍ لِّكُلِّ صَبَّارٍ
شَكُورٍ ﴿١٩﴾

34-19. Puis, ils dirent : « Seigneur, allonge les distances entre nos étapes,[1] » et ils se firent du tort à eux-mêmes. Nous fîmes d'eux, donc, des sujets de légendes et les désintégrâmes totalement. Il y a en cela des avertissements pour tous grands endurant et reconnaissant.

وَلَقَدْ صَدَّقَ عَلَيْهِمْ إِبْلِيسُ ظَنَّهُۥ فَٱتَّبَعُوهُ إِلَّا فَرِيقًا مِّنَ
ٱلْمُؤْمِنِينَ ﴿٢٠﴾

34-20. Et Satan a très certainement rendu véridique sa conjecture[2] à leur égard. Ils l'ont suivi donc, sauf un groupe parmi les croyants.

وَمَا كَانَ لَهُۥ عَلَيْهِم مِّن سُلْطَـٰنٍ إِلَّا لِنَعْلَمَ مَن يُؤْمِنُ بِٱلْـَٔاخِرَةِ
مِمَّنْ هُوَ مِنْهَا فِى شَكٍّ ۗ وَرَبُّكَ عَلَىٰ كُلِّ شَىْءٍ حَفِيظٌ ﴿٢١﴾

34-21. Et pourtant il n'avait sur eux aucun pouvoir[3] si ce n'est que Nous voulions distinguer celui qui croyait en l'au-delà et celui qui doutait. Ton Seigneur, cependant, assure la sauvegarde de toute chose.

Les Saba' étaient une tribu bien connue près du Yémen ; leur patrie était une région appelée Ma'rib.

L'une des faveurs et des bontés qu'Allah a accordées aux hommes en général, et aux Arabes en particulier, est que dans le Qur'an, Il rapporte l'histoire de nations condamnées et punies, ayant vécu aux côtés des Arabes, et dont les ruines étaient encore visibles. Ces histoires, connues et transmises de

[1] C'est parce qu'ils s'ennuyaient de leur vie facile et aspiraient à l'aventure ; cela ressemble à l'attitude des Israilites, lorsqu'Allah les bénit avec la manne et les cailles, mais qu'ils se lassèrent de cette nourriture et réclamèrent de l'ail, des oignons, des concombres, etc.

[2] Autrement dit, il s'attendait à pouvoir les induire en erreur, comme il l'a dit : « **Par Ta puissance, je les séduirai tous, excepté Tes serviteurs élus [et sincères] parmi eux**. » (Sâd 38 : 82-83)

[3] Iblis n'a aucun pouvoir pour contraindre les gens à le suivre, ni aucun argument valable pour les convaincre de le faire ; tout ce qu'il peut faire, c'est leur murmurer des choses et rendre le mensonge attrayant et séduisant à leurs yeux.

génération en génération, étaient ainsi plus faciles à croire et plus efficaces comme rappel. C'est pourquoi Allah a dit :

« **Il y avait assurément, pour la tribu de Saba' un Signe dans leurs habitat**, » c'est-à-dire à l'endroit où ils vivaient. Ce signe représentait les bienfaits qu'Allah leur avait accordés et les calamités qu'Il avait préservées. Cela les obligeait à adorer Allah seul et à Lui rendre grâce.

Puis Il expliqua la signification du signe : « **deux jardins, l'un à droite et l'autre à gauche**. » Ils possédaient une grande vallée très pluvieuse, d'où jaillissaient de nombreux ruisseaux et sources. Ils avaient construit un barrage solide pour retenir l'eau. Ainsi, lors des pluies, ils amassaient une grande quantité d'eau qu'ils répartissaient dans leurs jardins, situés de part et d'autre de la vallée. Ces deux vastes jardins produisaient des fruits et des récoltes abondantes qui les nourrissaient et leur procuraient une grande joie. C'est pourquoi Allah leur ordonna de rendre grâce pour les nombreuses bénédictions qu'Il leur avait accordées, parmi lesquelles les suivantes :

• Ces deux jardins leur fournissaient la majeure partie de leur nourriture.

• Allah a comblé leur terre de bienfaits grâce à son climat favorable et sain. Et en raison de l'abondance de ses récoltes, Allah leur a promis, s'ils Lui témoignaient leur gratitude, de leur pardonner et de leur accorder Sa miséricorde. C'est pourquoi Il a dit : « **Une bonne contrée et un Seigneur Pardonneur**. »

• Car Allah savait que, pour leur commerce et leur subsistance, ils devaient atteindre une terre bénie ; il semble que ce fût les environs de San'a, avis partagé par plusieurs membres (savants) de la première génération, bien que l'on ait également suggéré qu'il s'agissait du Levant (Grande Syrie). Il leur a préparé les moyens qui leur ont permis d'atteindre ce pays facilement et en toute sécurité, sans crainte. Une succession de villes les séparait de cette terre, ce qui leur dispensait de transporter des provisions et des vivres durant leur voyage.

C'est pourquoi Allah dit : « **Et Nous avions placé entre eux et les cités que Nous avions bénies, d'autres cités proéminentes, et Nous avions évalué les étapes de voyage entre elles** » c'est-à-dire, des distances qu'ils connaissaient bien et en lesquelles ils pouvaient planifier leurs voyages, afin de ne pas s'égarer.

« **Voyagez entre elles pendant des nuits et des jours, en sécurité**, » c'est-à-dire en toute tranquillité et sans crainte durant ces jours et ces nuits. Cela faisait partie de la grâce parfaite qu'Allah leur avait accordée : les préserver de toute peur.

Mais ils se détournèrent de Celui qui leur accordait ces bienfaits et cessèrent de L'adorer seul ; ils prirent ces bienfaits pour acquis et s'en lassèrent, au point de souhaiter que les distances entre ces villes, entre lesquelles il était si facile de voyager, soient plus longues.

« **Et ils se firent du tort à eux-mêmes** » en mécroyant en Allah et en étant ingrats envers Ses bienfaits. C'est pourquoi Allah, Exalté soit-Il, les a punis en leur retirant et en détruisant le bienfait qui les avait rendus arrogants. Il a envoyé contre eux un déluge dévastateur qui a détruit leur barrage et ravagé leurs jardins.

Ainsi, ces jardins autrefois luxuriants, regorgeant de plantes magnifiques et d'arbres fruitiers, furent détruits et remplacés par des arbres stériles. Allah dit : « **Et leur changeâmes leurs deux jardins en deux jardins aux fruits amers**, » c'est-à-dire des cultures peu abondantes, insuffisantes pour subvenir à leurs besoins.
« …**tamaris et quelques jujubiers** » tous ces arbres sont bien connus, ce qui correspondait à leurs méfaits.

De même qu'ils ont substitué l'ingratitude à la gratitude, ces bienfaits ont été remplacés par les choses mentionnées. C'est pourquoi Allah dit :
« **Ainsi Nous les rétribuâmes pour leur mécréance. Saurions-Nous sanctionner un autre que le mécréant** ? » Autrement dit, punirions-Nous d'autres que ceux qui sont ingrats envers Allah et qui tiennent Ses bienfaits pour acquis ?

Lorsque ce châtiment les frappa, ils se dispersèrent dans toutes les directions après avoir été réunis. Allah fit d'eux une histoire, un récit à raconter la nuit. Ils devinrent un exemple et un proverbe, et l'on disait : « Ils se sont dispersés comme Saba' », et chacun parlait de leur sort.

Mais personne n'en a tiré de leçon, sauf ceux auxquels Allah faisait référence lorsqu'Il a dit : « **Il y a en cela des avertissements pour tous grands endurant et reconnaissant**, » qui supporte avec patience les épreuves et les difficultés qu'elle endure pour la cause d'Allah, sans manifester de mécontentement ; mais elle les supporte avec patience et reconnaît avec gratitude les bienfaits d'Allah, Exalté et Loué soit-Il, louant Celui qui les a accordés et les utilise dans Son obéissance.

Si une telle personne entend leur histoire, leurs agissements et ce qui leur est arrivé, elle comprendra que ce châtiment est la rétribution de leur ingratitude envers les bienfaits d'Allah, et que quiconque agit comme eux subira le même sort. Elle comprendra alors que la gratitude envers Allah, Exalté et Loué soit-Il, protège les bienfaits et éloigne le châtiment ; que les Messagers d'Allah ont dit la vérité et que la rétribution est réelle, comme elle l'a constaté dans ce monde.

Puis Allah nous dit que les habitants de Saba' figuraient parmi ceux au sujet desquels Iblis constata que ses espoirs étaient fondés, lorsqu'il dit à son Seigneur :

« ... **« Par Ta puissance ! » dit [Satan]. « Je les séduirai assurément tous, sauf Tes serviteurs élus parmi eux. »** » (Sâd 38 : 82-83)

Cette expectative de la part d'Iblis ne reposait pas sur une connaissance certaine car il ignorait l'invisible et aucune nouvelle ne lui était parvenue d'Allah indiquant qu'il les égarerait tous, à quelques exceptions près.

Ces personnes, et d'autres comme elles, figuraient parmi celles à propos desquelles il constata que ses attentes étaient justes, qu'il appela et tenta, « **ils l'ont suivi donc, sauf un groupe parmi les croyants** » qui étaient parmi ceux qui n'étaient pas ingrats pour les bienfaits d'Allah ; ils n'étaient pas inclus dans ces espérances d'Iblis.

Il se peut que l'histoire de Saba' se termine par les mots « **il y a en cela des avertissements pour tous grands endurant et reconnaissant**, » puis qu'une nouvelle idée s'amorce avec les mots « **et Iblis a très certainement rendu véridique sa conjecture à leur égard**, » se référant à l'humanité dans son ensemble, le verset a alors une signification générale et concerne tous ceux qui ont suivi Iblis.

Puis Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit : « « **Mais pourtant, il** » à savoir Iblis « …**n'avait sur eux aucun pouvoir**, » c'est-à-dire qu'il n'avait aucun contrôle ni pouvoir pour les contraindre à faire ce qu'il voulait. Mais la sagesse divine décréta qu'il devait avoir un certain pouvoir et une certaine influence sur les enfants d'Adam.

« **Si ce n'est que Nous voulions distinguer celui qui croyait en l'au-delà et celui qui doutait**, » c'est-à-dire, afin qu'il y ait une épreuve et que l'on puisse savoir qui est sincère et qui ment, celui dont la foi est réelle et inébranlable face aux épreuves et aux tentations, et lorsque des arguments spécieux et diaboliques sont avancés, celui dont la foi n'est pas inébranlable sera ébranlé par le moindre argument fallacieux et vacillera au moindre appel au contraire. Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, a fait de cela une épreuve par laquelle Il éprouve Ses serviteurs et distingue les mauvais des bons.

« **Ton Seigneur, cependant, assure la sauvegarde de toute chose**. » Il veille sur Ses serviteurs et sur leurs actes, et Il se charge de leur rétribution puis Il les rétribuera pleinement pour tout ce qu'ils font.

قُلِ ٱدْعُوا۟ ٱلَّذِينَ زَعَمْتُم مِّن دُونِ ٱللَّهِ ۖ لَا يَمْلِكُونَ مِثْقَالَ
ذَرَّةٍ فِى ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَلَا فِى ٱلْأَرْضِ وَمَا لَهُمْ فِيهِمَا مِن شِرْكٍ وَمَا
لَهُۥ مِنْهُم مِّن ظَهِيرٍ ﴿٢٢﴾

34-22. Dis : « Invoquez ceux qu'en dehors d'Allah vous prétendez [être des divinités]. Ils ne possèdent même pas le poids d'un atome, ni dans les cieux ni sur la terre. Ils n'ont jamais été associés à leur création et Il n'a personne parmi eux pour Le soutenir. »

وَلَا تَنفَعُ ٱلشَّفَٰعَةُ عِندَهُۥٓ إِلَّا لِمَنْ أَذِنَ لَهُۥ ۚ حَتَّىٰٓ إِذَا فُزِّعَ عَن
قُلُوبِهِمْ قَالُوا۟ مَاذَا قَالَ رَبُّكُمْ ۖ قَالُوا۟ ٱلْحَقَّ ۖ وَهُوَ ٱلْعَلِىُّ ٱلْكَبِيرُ ﴿٢٣﴾

34-23. L'intercession auprès de Lui ne profite qu'à celui en faveur duquel Il la permet. Quand ensuite la frayeur se sera éloignée de leurs cœurs, ils diront : « Qu'a dit votre Seigneur ? » Ils répondront : « La Vérité ; C'est Lui le Sublime, le Grand. »

« **Dis** » ô Messager, à ceux qui associent à Allah des créatures qui ne peuvent apporter aucun bienfait ni aucun mal, donne-leur une preuve irréfutable de l'impuissance de ces créatures et explique-leur pourquoi les adorer est vain :
« **Invoquez ceux qu'en dehors d'Allah vous prétendez [être des divinités]**, » c'est-à-dire ceux que vous prétendez être des partenaires d'Allah, si votre invocation à leur égard doit être bénéfique puisqu'ils sont impuissants à tous égards et ne peuvent absolument pas répondre à votre supplication.

Ils n'ont pas la moindre puissance du fait qu'ils ne possèdent « **même pas le poids d'un atome, ni dans les cieux ni sur la terre**, » que ce soit indépendamment d'Allah ou en association avec Lui. C'est pourquoi Il dit :
« **Ils n'ont jamais** » à savoir vos prétendus dieux.
« …**été associés à leur création »** c'est-à-dire dans les cieux ou sur la terre ; ils n'ont aucune part, petite ou grande, et ils n'ont aucun pouvoir ni part de pouvoir.

Mais un autre argument avance que, malgré cela, ils pourraient néanmoins être des aides et des conseillers pour le Souverain, et que faire appel à eux pourrait donc s'avérer bénéfique, car, le Souverain ayant besoin de leur aide, ils pourraient subvenir aux besoins de ceux qui leur sont liés.

Cependant, Allah, Exalté et Loué soit-Il, réfute cette idée qu'ils puissent être des aides ou des conseillers, comme Il dit :
« …**et Il n'a personne parmi eux** » c'est-à-dire ces objets de culte
« …**pour Le soutenir** » Exalté et Loué soit-Il, l'Unique, le Dominateur ; c'est-à-dire qu'aucun d'eux n'est un soutien ou un conseiller qui L'aide à gouverner et à contrôler les affaires de l'univers.

Il ne reste donc plus que l'idée d'intercession, qu'Allah exclut en disant :
« **L'intercession auprès de Lui ne profite qu'à celui en faveur duquel Il la permet**. » Voilà pourquoi les polythéistes s'attachent à leurs rivaux et à leurs idoles, qu'il s'agisse d'êtres humains, d'arbres ou de toute autre chose. Allah a donc expliqué que ces raisons sont sans fondement, afin de ne laisser aucune excuse ni aucun argument pour croire à l'association d'autres divinités à Lui, et d'éliminer complètement cette idée.

Le polythéiste n'invoque et n'adore autre qu'Allah que dans l'espoir d'en retirer des bienfaits, et c'est cet espoir qui l'a conduit à associer des partenaires à Allah. Si ce qu'il invoque en dehors d'Allah n'a aucun pouvoir bénéfique ni nuisible, n'a aucune part avec le Souverain, n'est ni Son aide ni Son soutien, et ne peut intercéder sans Sa permission, alors cet invocation et cette adoration constituent un égarement, selon la raison, et sont fausses et invalides selon l'enseignement religieux.

En réalité, celui qui associe des partenaires à Allah obtiendra le contraire de ce qu'il recherche, car ce qu'il recherche par ce moyen, c'est le profit.

Mais Allah Exalté souligne l'invalidité de cette croyance et explique qu'elle ne sera d'aucune utilité. Dans d'autres versets, Il met en lumière le mal que l'objet du culte fera à ceux qui l'adorent, car au Jour de la Résurrection, ils se renieront et s'insulteront les uns les autres, et leur destination commune sera le Feu.

« **Et quand les gens seront rassemblés [pour le Jugement] elles seront leurs ennemies et nieront leur adoration [pour elles]**. » (Al-Ahqâf 46 : 6)

Ce qui est véritablement étrange, c'est que le polythéiste, trop arrogant pour se soumettre aux Messagers sous prétexte qu'ils ne sont que de simples humains, accepte pourtant de vénérer et d'invoquer des arbres et des rochers. Trop arrogant pour être sincère envers le Souverain, le Très Miséricordieux, le Juge, il consent pourtant à vénérer ce qui est le plus susceptible de lui nuire, par obéissance à son pire ennemi, à savoir Satan.

« L'intercession auprès de Lui ne profite qu'à celui en faveur duquel Il la permet. Quand ensuite la frayeur se sera éloignée de leurs cœurs, ils diront : « Qu'a dit votre Seigneur ? » Ils répondront : « La Vérité ; C'est Lui le Sublime, le Grand. » »

Il se peut que le pronom se réfère ici aux polythéistes puisque le contexte parle d'eux et la règle habituelle veut que le pronom se réfère à ce qui a été mentionné le plus récemment.

Dans ce cas, cela signifie que, le Jour de la Résurrection, lorsque la peur aura disparu du cœur des polythéistes et qu'on leur demandera, une fois la raison retrouvée, comment ils vivaient ici-bas et pourquoi ils ont rejeté la vérité apportée par les Messagers, ils affirmeront que leur mécréance et leur polythéisme étaient illusoires, et que la parole d'Allah et les paroles de Ses Messagers à Son sujet étaient la vérité. Ainsi, ce qu'ils dissimulaient auparavant sera révélé, et ils sauront que la vérité (la divinité) appartient à Allah seul (« **Ils sauront alors que la Vérité est à Allah ; et que ce qu'ils avaient inventé les a abandonnés**. » 28 : 75), et ils reconnaîtront leurs péchés.

« **C'est Lui le Sublime,** » par essence, au-dessus de toute Sa création, et Il la soumet ; et Il est le Très-Haut par statut, car à Lui appartiennent les attributs les plus sublimes.
« …**le Grand** » dans Son essence et Ses attributs. Une des caractéristiques de Sa grandeur est que Son règne surpasse tout, et que toutes les âmes Lui sont soumises, même celles des arrogants et de ceux qui Lui associent des partenaires.

Cette interprétation est plus vraisemblable et correspond à ce qu'indique le texte.

Il se peut aussi que le pronom se réfère aux anges, ce qui signifierait que lorsqu'Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, prononça les paroles de la révélation, les anges les entendirent, s'évanouirent et se prosternèrent devant Lui. Le premier à relever la tête fut Jibril, à qui Allah parle et à qui Il révèle ce qu'Il veut bien révéler. Puis, une fois leur stupeur apaisée, les anges s'interrogèrent les uns les autres sur les paroles qui les avaient bouleversés : « Qu'a dit votre Seigneur ? » Ils se répondirent alors : « Il a dit la vérité », soit de manière générale, car ils savent qu'Il ne dit que la vérité, soit en précisant : « Il a dit ceci et cela », mentionnant les paroles véridiques qu'ils avaient entendues de Lui.

Dans ce cas, cela signifierait que les polythéistes adoraient, aux côtés d'Allah, ces dieux dont Nous t'avons décrit l'incapacité et l'imperfection car ils ne peuvent apporter aucun bienfait ; comment auraient-ils pu se détourner de vouer leur adoration sincère au Seigneur Tout-Puissant, le Très-Haut, le Très-Grand, en raison de la grandeur et de la majesté duquel l'humilité des nobles anges et de Sa création qui Lui sont proches atteint un tel niveau qu'ils s'évanouissent lorsqu'ils entendent Ses paroles, et tous affirment qu'Allah ne dit que la vérité ?

Quel est donc le problème avec ces polythéistes à être trop arrogants pour adorer Celui qui est d'un rang si élevé, dont la domination et la puissance sont si grandes ? Gloire à Dieu le Très-Haut, le Très-Grand, bien au-dessus des associations de partenaires, des inventions et des mensonges des polythéistes.

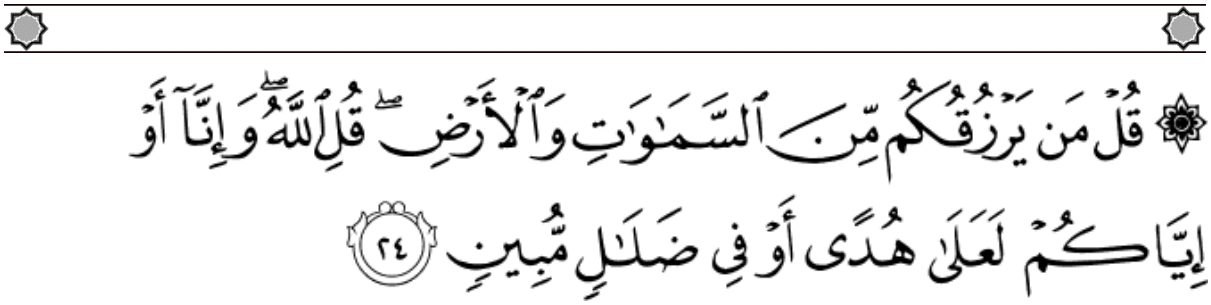

34-24. Dis : « Qui vous nourrit du ciel et de la terre ? » Dis : « Allah. C'est nous ou bien vous qui sommes sur une bonne voie, ou dans un égarement manifeste. »

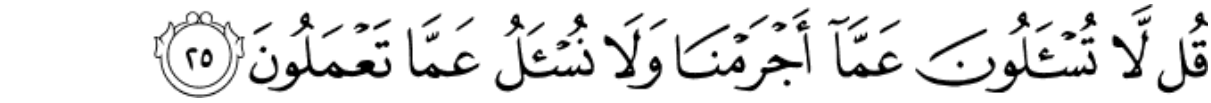

34-25. Dis : « Vous ne serez pas interrogés sur les crimes que nous avons commis, et nous ne serons pas interrogés sur ce que vous faites. »

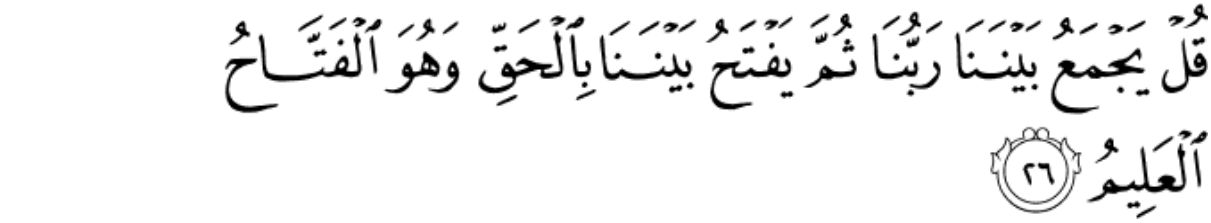

34-26. Dis : « Notre Seigneur nous réunira, puis Il tranchera entre nous, avec la vérité, car c'est Lui le Grand Juge, l'Omniscient. »

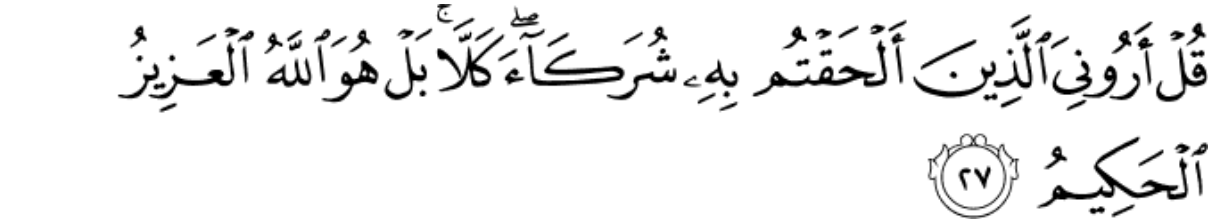

34-27. Dis : « Montrez-moi ceux que vous Lui avez donnés comme associés. Eh bien, non ! C'est plutôt Lui, Allah, le Puissant, le Sage. »

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, ordonne à Son Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) de dire à ceux qui Lui attribuent des associés, en les interrogeant sur l'argument justifiant leur attribution d'associés :

« **Qui vous nourrit du ciel et de la terre** ? » Ils répondront inévitablement : « C'est Allah. » Mais s'ils ne l'affirment pas, dis : « **C'est Allah** », car tu ne trouveras personne qui rejettera cette idée. Dès lors qu'il est clair que c'est Allah Seul qui pourvoit à vos besoins depuis les cieux et la terre, Il fait descendre sur vous la pluie, Il fait pousser pour vous les plantes, Il fait couler les rivières, Il fait que les arbres portent des fruits et Il vous a donné toutes sortes d'animaux pour votre bien et votre subsistance. Pourquoi donc adorez-vous, en dehors de Lui, ceux qui ne vous fournissent rien et ne vous apportent aucun bénéfice ?

« **C'est nous ou bien vous qui sommes sur une bonne voie, ou dans un égarement manifeste**. » Autrement dit, l'un des deux groupes, soit nous, soit vous, est guidé, suivant la bonne voie, ou est manifestement égaré, sombrant dans l'erreur. Ces paroles pourraient être prononcées par celui pour qui la vérité est limpide et qui est certain de la vérité qu'il suit, et de la fausseté de celle que suit son adversaire.

En d'autres termes, nous avons établi, sur la base de preuves claires, ce que nous possédons et ce que vous possédez, grâce auquel il est établi avec certitude, sans aucun doute, qui a raison et qui a tort, qui est guidé et qui est égaré, à tel point qu'il n'est plus nécessaire de préciser qui a raison ou tort par la suite.

Si l'on compare celui qui appelle à l'adoration du Créateur de toutes les créatures, qui les gouverne et les dirige en tout, le Dispensateur de toutes les bénédictions, qui leur accorde leurs besoins, fait en sorte que toutes les bénédictions les atteignent et les préserve de tout trouble, à qui appartiennent toute louange et toute puissance, et à qui tous les anges et ceux qui leur sont inférieurs se soumettent, s'humiliant devant Sa grandeur, et à qui tous les intercesseurs le craignent, car nul ne peut intercéder auprès de Lui sans sa permission. Le Très-Haut, le Très-Grand en son essence, ses attributs et ses actes, à Qui appartiennent toute perfection, majesté et beauté, toute louange et toute gloire, et qui appelle les hommes à s'efforcer de se rapprocher de Celui qui est ainsi et à œuvrer sincèrement pour Sa cause, et leur dit de n'adorer rien d'autre que Lui, avec celui qui cherche à s'approcher des idoles, des statues et des tombes qui ne créent rien et n'accordent aucune subsistance, qui n'ont aucun contrôle sur elles-mêmes ni sur ceux qui les adorent, et qui n'ont aucun pouvoir d'apporter le bien ou le mal, ou causer la mort, donner la vie ou ressusciter, ils sont plutôt inanimés, incapables de penser ou d'entendre les supplications des adorateurs. S'ils les entendaient, ils ne leur répondraient pas. Au Jour de la Résurrection, ils renieront leur association à Allah et les désavoueront. Ils (les adorateurs et leurs objets d'adoration) se maudiront les uns les autres. Ils n'ont aucune part à la souveraineté et ne peuvent ni les secourir ni intercéder auprès d'Allah. C'est pourquoi il appelle à un être semblable à cela, cherchant à s'approcher au plus près de Lui, prenant pour ennemi et combattant ceux qui vouent

leur adoration à Allah seul, et rejetant les Messagers d'Allah qui ont enseigné la sincérité envers Allah seul...
...Il vous apparaîtra clairement lequel des deux groupes est guidé et lequel est égaré, lequel est béni et lequel est voué à la perdition, et il ne sera pas nécessaire de vous l'expliquer, car décrire la situation est plus clair que de faire une déclaration.

« **Dis** » leur : « **Vous ne serez pas interrogés sur les crimes que nous avons commis**. » En effet, chacun de nous est responsable de ses actes. Vous ne serez pas interrogés sur nos méfaits ou nos péchés, si nous commettons un péché, « **et nous ne serons pas interrogés sur ce que vous faites**. » Que notre but commun soit donc de rechercher la vérité et de suivre le chemin de la droiture. Oubliez ce que nous faisions car cela ne doit pas vous empêcher de suivre la vérité. Les jugements en ce monde sont fondés sur ce que l'on voit, et en matière de jugements, il faut suivre la vérité et éviter le mensonge. Quant aux actes, il y aura un autre royaume où le plus juste des juges les jugera et réglera tous les différends. C'est pourquoi Allah dit :
« **Dis : « Notre Seigneur nous réunira, puis Il tranchera entre nous avec la vérité, car c'est Lui le Grand Juge, l'Omniscient**, » c'est-à-dire qu'Il rendra un jugement entre nous, par lequel il apparaîtra clair qui est sincère et qui ment, qui mérite une récompense et qui mérite un châtiment, car Il est le meilleur des juges.
« **Dis** » leur, ô Messager et à quiconque suit ses traces (en appelant les gens à Allah) :
« **Montrez-moi ceux que vous Lui avez donnés comme associés**, » c'est-à-dire, où sont-ils ? Comment les connaître ? Sont-ils sur la terre ou au ciel ? Celui qui connaît l'invisible et le visible nous a dit qu'un tel associé n'existe pas.
« **Ils adorent au lieu d'Allah ce qui ne peut ni leur nuire ni leur profiter et disent : « Ceux-ci sont nos intercesseurs auprès d'Allah. » Dis : « Informerez-vous Allah de ce qu'Il ne connaît pas dans les cieux et sur la terre ? » Pureté à Lui, Il est Très élevé au-dessus de ce qu'Ils Lui associent** ! » (Younous 10 : 18)
- Et :
« **C'est à Allah qu'appartient, ce qui est dans les cieux et ce qui est sur la terre. Que suivent donc ceux qui invoquent, en dehors d'Allah, [des divinités] qu'ils Lui associent ? Ils ne suivent que la conjecture et ne font que mentir**. » (Younous 10 : 66)

De même, l'élite de Sa création, à savoir les Prophètes et les Messagers, ne Lui connaît aucun associé. Ô polythéistes, « **Montrez-moi ceux que vous Lui avez donnés comme associés**. »

Ils ne peuvent répondre à cette question, c'est pourquoi Allah dit : « **Eh bien, non**, » c'est-à-dire qu'Allah n'a ni associé, ni rival, ni homologue ; « **C'est plutôt Lui, Allah** » et nul n'est digne de dévotion et d'adoration en dehors de Lui.

« **Le Tout-Puissant** » Qui soumet toutes choses, de sorte que tout ce qui n'est pas Lui est soumis, maîtrisé et sous son contrôle.

« **Le Très Sage**, » qui a parfait toute sa création et les règles et préceptes qu'Il a établis. Si, dans Sa sagesse, Il n'a rien prescrit d'autre que d'affirmer Son unicité et de Lui vouer une dévotion exclusive ; ce qu'Il aime et a fait du salut, et s'Il a interdit de Lui associer d'autres divinités et de prendre d'autres dieux en dehors de Lui puisque cela mène à la perdition et à la ruine, alors ce serait une preuve suffisante de Sa parfaite sagesse. Que pensez-vous donc, sachant que tout ce qu'Il a prescrit et interdit repose sur la sagesse ?

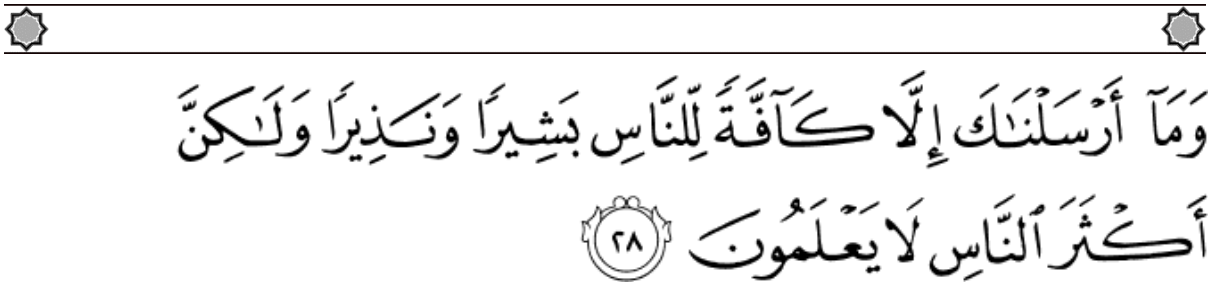

34-28. Et Nous ne t'avons envoyé qu'en tant qu'annonciateur et avertisseur pour toute l'humanité. Mais la plupart des gens ne savent pas.

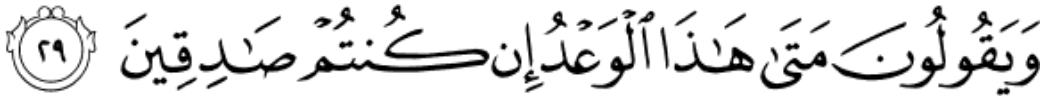

34-29. Et ils disent : « A quand cette promesse, si vous êtes véridiques ? »

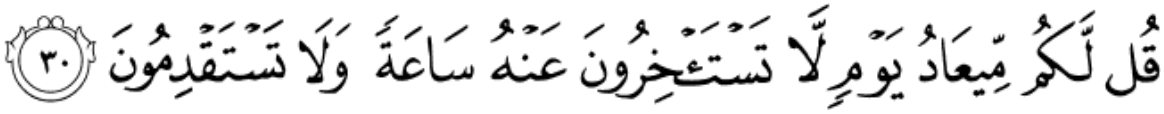

34-30. Dis : « Le rendez-vous est pour un jour que vous ne saurez retarder d'une heure, ni avancer ! »

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous enseigne qu'Il n'a envoyé Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) que pour annoncer la bonne nouvelle de la récompense d'Allah à tous les hommes, pour les informer des actes qui y mènent et pour les avertir du châtiment d'Allah, ainsi que des actes qui y entraînent Son châtiment. Tu (ô Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam)) n'as aucun contrôle sur cette matière, et quels que soient les signes que les mécréants obstinés te demandent, il ne t'appartient pas de les produire ; cela relève seulement de la Main d'Allah, Exalté et Loué soit-Il.

« **Mais la plupart des gens ne savent pas** » ; autrement dit, ils n'ont aucune connaissance véritable. Ils sont soit ignorants, soit obstinés, et n'agissent donc pas en fonction de leur savoir, comme s'ils

n'en possédaient aucun. Faute de connaissance, ils décidèrent de rejeter son appel, car le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) ne répondit pas aux signes qu'ils exigeaient.

Parmi leurs demandes, figurait celle qu'il hâte de leur infliger le châtiment dont il les avait avertis. C'est pourquoi Allah dit :

« **Et ils disent : « Quand cette promesse se réalisera-t-elle, si tu dis la vérité** ? » C'est injuste de leur part, car quel lien existe-t-il entre sa sincérité et sa prédiction du moment où cela se produira, cela ne peut-il pas être perçu autrement que comme un rejet de la vérité, une folie ou un manque de raison ? Si quelqu'un, avertissant d'un danger imminent, s'adresse à des personnes qu'il sait sincères et honnêtes, et que ces personnes ont un ennemi qui attend une occasion de les attaquer et se prépare à le faire, et qu'il leur dit : « J'ai vu votre ennemi marcher vers vous, cherchant à vous attaquer et à vous anéantir », si certains d'entre eux demandaient : « Si tu dis vrai, dis-nous quand ils nous atteindront et où ils se trouvent », celui qui répondrait serait-il considéré comme rationnel, ou comme un fou ?

Voilà le cas lorsque celui qui annonce la nouvelle peut dire la vérité ou mentir ; peut-être a-t-il vu quelqu'un d'autre qui n'était pas l'ennemi, ou bien l'ennemi peut perdre sa détermination et renoncer à l'attaque, ou encore il peut avoir la force de se défendre. Que dire alors de ceux qui ont douté de l'homme le plus sincère, celui dont la parole était infaillible, qui ne parlait pas sous l'influence de ses caprices ou de ses désirs, qui annonçait un châtiment certain et inéluctable, auquel nul ne peut échapper ? N'est-ce pas là une des plus grandes folies de rejeter ses paroles, sous prétexte que l'homme ne pouvait leur dire clairement quand cela arriverait ?

« **Dis** » leur, en leur annonçant le moment où cela arrivera, sans aucun doute : « **Le rendez-vous est pour un jour que vous ne saurez retarder d'une heure, ni avancer**. » Prenez donc garde à ce jour et préparez-vous-y.

وَقَالَ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ لَن نُّؤْمِنَ بِهَٰذَا ٱلْقُرْءَانِ وَلَا بِٱلَّذِى بَيْنَ
يَدَيْهِ ۗ وَلَوْ تَرَىٰٓ إِذِ ٱلظَّٰلِمُونَ مَوْقُوفُونَ عِندَ رَبِّهِمْ يَرْجِعُ
بَعْضُهُمْ إِلَىٰ بَعْضٍ ٱلْقَوْلَ يَقُولُ ٱلَّذِينَ ٱسْتُضْعِفُوا۟ لِلَّذِينَ
ٱسْتَكْبَرُوا۟ لَوْلَآ أَنتُمْ لَكُنَّا مُؤْمِنِينَ ﴿٣١﴾

34-31. Et ceux qui avaient mécru dirent : « Jamais nous ne croirons à ce Qur'an ni à ce qui l'a précédé. » Et si tu pouvais voir quand les injustes seront debout devant leur Seigneur, se renvoyant la parole les uns aux autres ! Ceux que l'on considérait comme faibles diront à ceux qui s'enorgueillissaient : « Sans vous, nous aurions certes été croyants. »

قَالَ ٱلَّذِينَ ٱسْتَكْبَرُوا۟ لِلَّذِينَ ٱسْتُضْعِفُوٓا۟ أَنَحْنُ صَدَدْنَٰكُمْ عَنِ
ٱلْهُدَىٰ بَعْدَ إِذْ جَآءَكُم بَلْ كُنتُم مُّجْرِمِينَ ﴿٣٢﴾

34-32. Ceux qui s'enorgueillissaient diront à ceux qu'ils considéraient comme faibles : « Est-ce nous qui vous avons repoussés de la bonne direction après qu'elle vous fut venue ? Mais vous étiez plutôt des criminels. »

وَقَالَ ٱلَّذِينَ ٱسْتُضْعِفُوا۟ لِلَّذِينَ ٱسْتَكْبَرُوا۟ بَلْ مَكْرُ ٱلَّيْلِ
وَٱلنَّهَارِ إِذْ تَأْمُرُونَنَآ أَن نَّكْفُرَ بِٱللَّهِ وَنَجْعَلَ لَهُۥٓ أَندَادًا ۚ وَأَسَرُّوا۟
ٱلنَّدَامَةَ لَمَّا رَأَوُا۟ ٱلْعَذَابَ ۚ وَجَعَلْنَا ٱلْأَغْلَٰلَ فِىٓ أَعْنَاقِ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ ۚ
هَلْ يُجْزَوْنَ إِلَّا مَا كَانُوا۟ يَعْمَلُونَ ﴿٣٣﴾

34-33. Et ceux que l'on considérait comme faibles diront à ceux qui s'enorgueillissaient : « C'était votre stratagème, plutôt, nuit et jour, de nous commander de ne pas croire en Allah et de Lui donner des égaux. » Et ils cacheront leur regret quand ils verront le châtiment. Nous placerons des carcans aux cous de ceux qui ont mécru : les rétribuerait-on autrement que selon ce qu'ils œuvraient ? »

Après avoir évoqué le moment du châtiment de ceux qui cherchent à hâter leur châtiment, qui surviendra inévitablement le jour fixé, Allah décrit ici comment ils seront ce jour-là : Si tu pouvais voir comment ils seront lorsqu'ils se présenteront devant leur Seigneur, lorsque les chefs et ceux qui les ont suivis dans l'incroyance et l'égarement seront rassemblés, tu verrais quelque chose de terrible et d'effrayant, et tu verrais comment ils se disputeront et s'insulteront les uns les autres.

« **Ceux que l'on considérait comme faibles**, » à savoir les disciples, diront à ceux qui étaient arrogants, à savoir les chefs : « **diront à ceux qui s'enorgueillissaient : « Sans vous, nous aurions certes été croyants**. » » Ils voudront dire par là que le châtiment ne devrait concerner que les chefs, et non eux.

« **Ceux qui s'enorgueillissaient diront à ceux qu'ils considéraient comme faibles**, » exprimant leur étonnement et déclarant qu'ils sont tous également coupables :
« **Est-ce nous qui vous avons repoussés de la bonne direction après qu'elle vous fut venue** ? »
C'est-à-dire en vertu de notre pouvoir et de notre force, par lesquels nous vous avons contraints.
« **Mais vous étiez plutôt des criminels**, » c'est-à-dire que vous avez choisi de le commettre ; vous n'y étiez pas contraints. Même si nous vous l'avons présenté sous un jour favorable, nous n'avions aucun pouvoir sur vous.

« **Et ceux que l'on considérait comme faibles diront à ceux qui s'enorgueillissaient : « C'était votre stratagème, plutôt, nuit et jour, de nous commander de ne pas croire en Allah et de Lui donner des égaux**. » Autrement dit, si vous nous avez influencés et égarés, c'est parce que vous avez cherché à nous tromper nuit et jour, en rendant l'incroyance attrayante à nos yeux et en nous y incitant, en nous disant que c'était la vérité. Vous avez critiqué la vérité, vous l'avez discréditée et vous avez prétendu qu'elle était mensongère. Vous avez persévéré dans vos efforts et vos complots contre nous jusqu'à nous égarer et nous tromper.

Mais cette dispute entre eux n'aboutira à rien de bon ; au contraire, ils se désavoueront et éprouveront de profonds regrets. C'est pourquoi Allah dit :
« **Ils dissimuleront leurs remords lorsqu'ils verront la punition** » ; autrement dit, ils réaliseront que l'argument qu'ils ont tenté d'utiliser les uns contre les autres pour échapper à la punition est invalide et qu'ils sont tous des coupables méritant d'être punis. Dès lors, chacun d'eux sera rempli de profonds remords et souhaitera avoir suivi la vérité et rejeté le mensonge qui lui avait valu ce châtiment. Mais chacun gardera ce regret pour lui, par crainte du scandale et de la honte s'il admet le mériter.

Cependant, à un moment donné du Jour de la Résurrection, lorsqu'ils seront admis en Enfer, ils exprimeront ouvertement leurs regrets et leurs remords :

« Le jour où l'injuste se mordra les deux mains et dira : « [Hélas pour moi !] Si seulement j'avais suivi chemin avec le Messager !... Malheur à moi ! Hélas ! Si seulement je n'avais pas pris « un tel » pour ami !... Il m'a, en effet, égaré loin du rappel [le Qur'an], après qu'il me soit parvenu. » Et le diable déserte l'homme (après l'avoir tenté). » (Al-Fourqân 25 : 27-29)

« Et ils dirent : « Si nous avions écouté ou raisonné, nous ne serions pas parmi les gens de la Fournaise. » Ils ont reconnu leur péché. Que les gens de la Fournaise soient anéantis à jamais. » (Al-Moulk 67 : 10-11)

« **Nous placerons des carcans aux cous de ceux qui ont mécru**, » c'est-à-dire qu'ils seront enchaînés comme un prisonnier humilié sur son lieu de détention. Ceci est semblable au verset dans lequel Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit :

« **Ceux qui traitent de mensonge le Livre (le Qur'an) et ce avec quoi Nous avons envoyé Nos Messagers ; ils sauront bientôt, quand, des carcans à leurs cous et avec des chaînes ils seront traînés dans l'eau bouillante ; et qu'ensuite ils brûleront dans le Feu**. » (Al-Ghâfir 40 : 70-72)

« **Les rétribuerait-on autrement** » avec ce châtiment et ces lourdes chaînes « **que selon ce qu'ils œuvraient** » de mécréance, du mal et du péché ?

وَمَآ أَرۡسَلۡنَا فِي قَرۡيَةٖ مِّن نَّذِيرٍ إِلَّا قَالَ مُتۡرَفُوهَآ إِنَّا بِمَآ أُرۡسِلۡتُم بِهِۦ كَٰفِرُونَ ٣٤

34-34. Et Nous n'avons envoyé aucun avertisseur dans une cité sans que ses gens aisés n'aient dit : « Nous ne croyons pas au message avec lequel vous êtes envoyés. »

وَقَالُواْ نَحۡنُ أَكۡثَرُ أَمۡوَٰلٗا وَأَوۡلَٰدٗا وَمَا نَحۡنُ بِمُعَذَّبِينَ ٣٥

34-35. Et ils dirent : « Nous avons davantage de richesses et d'enfants et nous ne serons pas châtiés. »

قُلْ إِنَّ رَبِّي يَبْسُطُ ٱلرِّزْقَ لِمَن يَشَآءُ وَيَقْدِرُ وَلَٰكِنَّ أَكْثَرَ ٱلنَّاسِ لَا يَعْلَمُونَ ﴿٣٦﴾

34-36. Dis : « Mon Seigneur dispense avec largesse ou restreint Ses dons à qui Il veut. Mais la plupart des gens ne savent pas. »

وَمَآ أَمْوَٰلُكُمْ وَلَآ أَوْلَٰدُكُم بِٱلَّتِي تُقَرِّبُكُمْ عِندَنَا زُلْفَىٰٓ إِلَّا مَنْ ءَامَنَ وَعَمِلَ صَٰلِحًا فَأُو۟لَٰٓئِكَ لَهُمْ جَزَآءُ ٱلضِّعْفِ بِمَا عَمِلُوا۟ وَهُمْ فِي ٱلْغُرُفَٰتِ ءَامِنُونَ ﴿٣٧﴾

34-37. Ni vos biens ni vos enfants ne vous rapprocheront à proximité de Nous. Sauf celui qui croit et œuvre dans le bien. Ceux-là auront une double récompense pour ce qu'ils œuvraient, tandis qu'ils seront en sécurité, aux étages supérieurs (du Paradis).

وَٱلَّذِينَ يَسْعَوْنَ فِىٓ ءَايَٰتِنَا مُعَٰجِزِينَ أُو۟لَٰٓئِكَ فِى ٱلْعَذَابِ مُحْضَرُونَ ﴿٣٨﴾

34-38. Et quant à ceux qui s'efforcent à rendre Nos versets inefficients, ceux-là seront forcés de se présenter au châtiment.

قُلْ إِنَّ رَبِّي يَبْسُطُ ٱلرِّزْقَ لِمَن يَشَآءُ مِنْ عِبَادِهِۦ وَيَقْدِرُ لَهُۥ ۚ وَمَآ أَنفَقْتُم مِّن شَىْءٍ فَهُوَ يُخْلِفُهُۥ ۖ وَهُوَ خَيْرُ ٱلرَّٰزِقِينَ ﴿٣٩﴾

34-39. Dis : « Mon Seigneur dispense avec largesse ou restreint Ses dons à qui Il veut parmi ses serviteurs. Et toute dépense que vous faites [dans le bien], Il la remplace, et c'est Lui le Meilleur des donateurs. »

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, décrit le sort des nations passées qui ont renié les Messagers ; ce sort est semblable à celui qui attend les Qouraysh, qui ont renié leur Messager Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam). Lorsqu'Allah envoya un Messager dans une ville, ses habitants aisés renièrent en lui et, forts de leur confort, devinrent insolents et arrogants.

« **Et ils dirent : « Nous avons davantage de richesses et d'enfants** » que ceux qui suivent la vérité.

« …**et nous ne serons pas châtiés** » c'est-à-dire : premièrement, nous ne serons pas ressuscités et même si nous ressuscitons, Celui qui nous a donné des richesses et des enfants dans ce monde nous donnera bien plus encore dans l'au-delà, et nous ne serons pas punis.

Allah, Exalté et Loué soit-Il, leur répondit en leur disant que l'abondance ou la rareté des provisions ne sont pas indicatives de ce qu'ils prétendent puisque les provisions sont soumises à la volonté d'Allah : s'Il le veut, Il donne en abondance à Son serviteur, et s'Il le veut, Il donne en petite quantité.

Ce ne sont ni les richesses ni les enfants qui rapprochent une personne d'Allah ; c'est la foi dans les enseignements des Messagers et les bonnes œuvres, fruits de cette foi. Ce sont eux qui recevront une récompense multiple auprès d'Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, et chaque bonne œuvre est récompensée dix fois plus, jusqu'à sept cents fois plus et bien au-delà, ce que nul ne connaît si ce n'est Allah.

« **Ceux-là auront une double récompense pour ce qu'ils œuvraient, tandis qu'ils seront en sécurité, aux étages supérieurs (du Paradis)**. » C'est-à-dire dans des lieux élevés, où ils habiteront, se sentant en sécurité et à l'abri de tout stress ou trouble susceptible de gâcher les plaisirs et les délices dont ils jouissent. Ils seront à l'abri de devoir quitter ce lieu ou de ressentir du chagrin pendant leur séjour.

Quant à ceux qui luttent contre Nos révélations, cherchant à Nous tromper et à contrecarrer Nos Messagers, et à démontrer que Nos révélations sont fausses, « **ceux-là seront forcés de se présenter au châtiment**. »

Puis Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, répète qu'Il « **Dis : « Mon Seigneur dispense avec largesse ou restreint Ses dons à qui Il veut parmi ses serviteurs.** » afin de pouvoir ensuite dire : « **Et toute dépense que vous faites [dans le bien]**, » qu'il s'agisse de dépenses obligatoires ou recommandées, pour vos proches, vos voisins, les pauvres, les orphelins et les autres,
« **Il la remplace.** » Ne pensez donc pas que dépenser diminue vos ressources ; au contraire, Allah, qui accorde des ressources abondantes à qui Il veut, ou en donne en petite quantité, a promis de récompenser celui qui dépense.
« **Et c'est Lui le Meilleur des donateurs**. » Cherchez donc auprès de Lui pour vous nourrir et efforcez-vous de gagner votre vie comme Il vous l'a prescrit.

وَيَوْمَ يَحْشُرُهُمْ جَمِيعًا ثُمَّ يَقُولُ لِلْمَلَٰٓئِكَةِ أَهَٰٓؤُلَآءِ إِيَّاكُمْ كَانُوا۟
يَعْبُدُونَ ﴿٤٠﴾

34-40. Et un jour Il les rassemblera tous. Puis Il dira aux Anges : « Est-ce vous que ces gens-là adoraient ? »

قَالُوا۟ سُبْحَٰنَكَ أَنتَ وَلِيُّنَا مِن دُونِهِم ۖ بَلْ كَانُوا۟ يَعْبُدُونَ ٱلْجِنَّ ۖ
أَكْثَرُهُم بِهِم مُّؤْمِنُونَ ﴿٤١﴾

34-41. Ils diront : « Gloire à Toi ! Tu es notre Allié en dehors d'eux. Ils adoraient plutôt les djinns, en qui la plupart d'entre eux croyaient. »

فَٱلْيَوْمَ لَا يَمْلِكُ بَعْضُكُمْ لِبَعْضٍ نَّفْعًا وَلَا ضَرًّا ۚ وَنَقُولُ لِلَّذِينَ ظَلَمُوا۟
ذُوقُوا۟ عَذَابَ ٱلنَّارِ ٱلَّتِى كُنتُم بِهَا تُكَذِّبُونَ ﴿٤٢﴾

34-42. Ce jour-là donc, vous n'aurez aucun moyen pour profiter ou nuire les uns aux autres, tandis que Nous dirons aux injustes : « Goûtez au châtiment du Feu que vous traitiez de mensonge. »

« **Et un jour Il les rassemblera tous**, » c'est-à-dire qui ont adoré autre chose qu'Allah et leurs objets d'adoration parmi les anges, Allah « **dira aux Anges**, » pour réprimander ceux qui les ont adorés :
« **Est-ce vous que ces gens-là adoraient** ? » Les anges désavoueront leur adoration et diront :
« **Gloire à Toi** ! » C'est-à-dire que nous Te proclamons Saint et infiniment supérieur à tout associé ou rival.
« **Tu es notre Allié en dehors d'eux**, » et nous avons désespérément besoin de Ta protection. Comment pourrions-nous alors appeler d'autres à nous adorer ? Comment pourrions-nous être dignes d'être considérés comme des alliés et des partenaires en dehors de Toi ?
Ces polythéistes « **adoraient plutôt les djinns**, » c'est-à-dire les démons qui leur ordonnaient de nous adorer ou d'adorer d'autres divinités, et ils leur obéissaient en cela ?

Leur obéissance envers eux était leur adoration car l'adoration est obéissance, comme le dit Allah, Exalté et Loué soit-Il, s'adressant à tous ceux qui prennent d'autres dieux que Lui :

« **Ne vous ai-Je pas engagés, enfants d'Adam, à ne pas adorer le diable ? Car il est vraiment pour vous un ennemi déclaré, et [ne vous ai-Je pas engagés] à M'adorer ? Voilà un chemin bien droit**. » (Yâ Sin 36 : 60-61)

« **En qui la plupart d'entre eux croyaient**. » C'est-à-dire qu'ils croyaient aux djinns et se soumettaient à eux, car la foi est cette croyance qui conduit à la soumission et à l'obéissance.

Lorsque les anges désavoueront les polythéistes, Allah dira à ces derniers : « **Ce jour-là donc, vous n'aurez aucun moyen pour profiter ou nuire les uns aux autres** » car la relation entre vous est rompue et vous n'avez plus rien à faire les uns avec les autres.
« …**tandis que Nous dirons aux injustes**, » ceux qui ont mal agi en mécréant et en commettant le péché, après les avoir fait descendre en Enfer :
« **Goûtez au châtiment du Feu que vous traitiez de mensonge** ! » Aujourd'hui, vous le voyez de vos propres yeux et vous y entrez à cause de votre incroyance, en punition des conséquences de cette mécréance car vous ne vous êtes pas tenu à l'écart de ce qui pouvait y conduire.

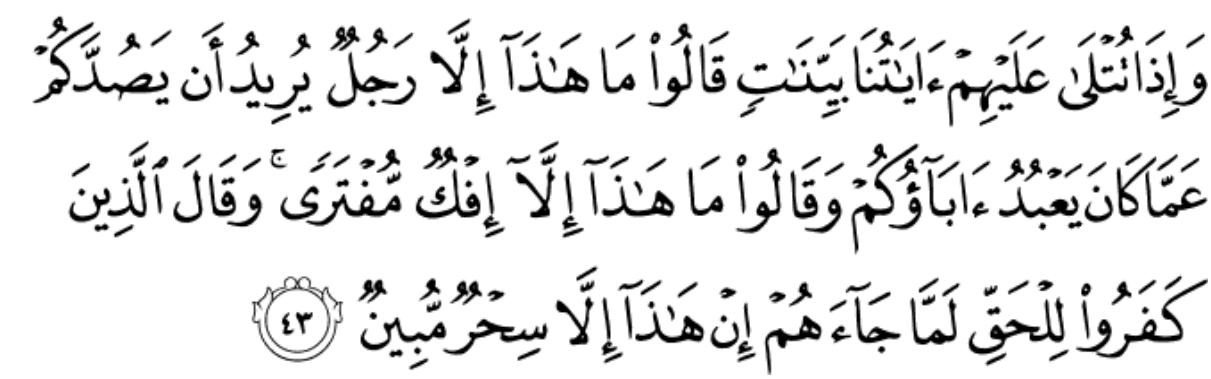
وَإِذَا تُتْلَىٰ عَلَيْهِمْ ءَايَٰتُنَا بَيِّنَٰتٍ قَالُوا۟ مَا هَٰذَآ إِلَّا رَجُلٌ يُرِيدُ أَن يَصُدَّكُمْ
عَمَّا كَانَ يَعْبُدُ ءَابَآؤُكُمْ ۚ وَقَالُوا۟ مَا هَٰذَآ إِلَّآ إِفْكٌ مُّفْتَرًى ۚ وَقَالَ ٱلَّذِينَ
كَفَرُوا۟ لِلْحَقِّ لَمَّا جَآءَهُمْ إِنْ هَٰذَآ إِلَّا سِحْرٌ مُّبِينٌ ﴿٤٣﴾

34-43. Et quand Nos versets édifiants leur sont récités, ils disent : Ce n'est là qu'un homme qui veut vous repousser de ce que vos ancêtres adoraient. » Et ils disent : « Ceci (Le Qur'an) n'est qu'un mensonge inventé. » Et ceux qui ne croient pas disent de la Vérité quand elle leur vient : « Ce n'est là qu'une magie évidente ! »

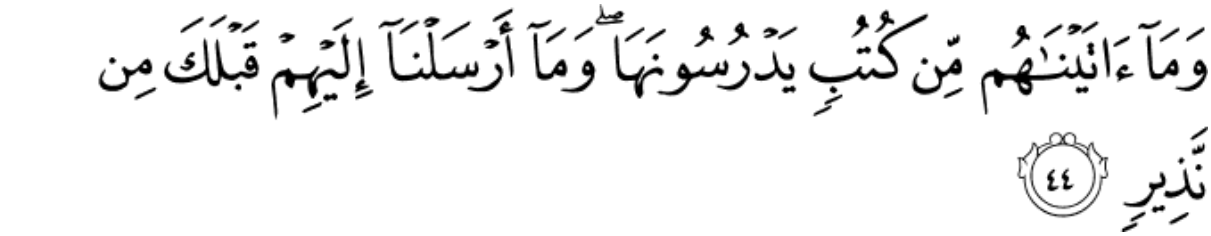
وَمَآ ءَاتَيْنَٰهُم مِّن كُتُبٍ يَدْرُسُونَهَا ۖ وَمَآ أَرْسَلْنَآ إِلَيْهِمْ قَبْلَكَ مِن
نَّذِيرٍ ﴿٤٤﴾

34-44. [Pourtant] Nous ne leur avons pas donné de livres à étudier. Et Nous ne leur avons envoyé avant toi aucun avertisseur.

وَكَذَّبَ ٱلَّذِينَ مِن قَبۡلِهِمۡ وَمَا بَلَغُواْ مِعۡشَارَ مَآ ءَاتَيۡنَٰهُمۡ فَكَذَّبُواْ رُسُلِي فَكَيۡفَ كَانَ نَكِيرِ ٤٥

34-45. Ceux d'avant eux avaient [aussi] démenti (leurs messagers). [Les Mecquois] n'ont pas atteint le dixième de ce que Nous leur avons donné [en force et en richesse]. Ils traitaient Mes Messagers de menteurs. Et quelle réprobation fut la mienne[1] !

Ici, Allah, Exalté et Loué soit-Il, nous informe de la réaction des polythéistes lorsque les versets clairs d'Allah leur sont récités et que des explications limpides et des preuves irréfutables leur sont présentées, démontrant le bien et interdisant le mal. C'est là la plus grande bénédiction qui leur ait été accordée, et elle exige d'eux qu'ils y croient, l'acceptent et s'y soumettent. Or, ils ont réagi à l'inverse et ont rejeté celui qui leur apportait ces enseignements, disant : « **Ce n'est qu'un homme qui cherche à vous détourner de ce que vos ancêtres adoraient**. » Autrement dit, tel est son but lorsqu'il vous exhorte à vous consacrer exclusivement à Allah et à abandonner les coutumes de vos ancêtres que vous vénérez et dont vous suivez les traces. Ainsi, ils ont rejeté la vérité en se fondant sur l'opinion des égarés, sans apporter la moindre preuve, ni même le moindre argument spécieux, pour étayer leurs propos.

Quel genre d'argument est-ce là, lorsque les Messagers enjoignent à certaines personnes égarées de suivre la vérité, mais qu'ils affirment que leurs coreligionnaires qui suivent le même chemin persistent dans cette voie ?

C'est de la folie et un rejet de la vérité fondé sur les opinions de personnes égarées. Si vous examinez chaque cas où la vérité est rejetée, vous constaterez qu'elle l'est de manière similaire, car elle n'est rejetée que sur la base des vues de personnes égarées, qu'il s'agisse de polythéistes, de ceux qui ne croient pas au Jour de la Résurrection, de philosophes, de sabéens ou d'hérétiques qui se sont détournés de la religion d'Allah. Tel est le comportement de tous ceux qui rejettent la vérité jusqu'au Jour de la Résurrection.

Après avoir cité les actes de leurs ancêtres comme preuve et les avoir considérés comme une justification pour rejeter ce que les Messagers ont apporté, ils ont alors jeté le discrédit sur la vérité en disant : « **Ceci n'est qu'un mensonge fabriqué de toutes pièces**, » c'est-à-dire : il a été fabriqué par cet homme qui a apporté ce message.

[1] Car Allah a changé Sa manière d'agir envers eux, transformant l'abondance en pénurie et le bien-être en ruine. (At-Tabari)

« **Et ceux qui ne croient pas disent de la Vérité quand elle leur vient : « Ce n'est là qu'une magie évidente**. » » Or, il est évident pour tous que ce n'était pas de la magie. Ils disaient cela pour rejeter la vérité et tromper les insensés.

Après avoir décrit l'argument par lequel ils ont rejeté la vérité, et affirmé que ces arguments sont erronés et ne peuvent fournir aucune preuve, Allah déclare maintenant que même si quelqu'un voulait apporter une preuve à l'appui de leurs arguments, ils n'en auraient aucune source :
« **[Pourtant] Nous ne leur avons pas donné de livres à étudier** » afin qu'il puisse leur servir d'ouvrage de référence.
« **Et Nous ne leur avons envoyé avant toi aucun avertisseur** » afin qu'ils aient un récit de Ses paroles et de Ses enseignements sur la base desquels ils auraient rejeté ce que Tu leur as apporté. C'est pourquoi ils n'ont aucune connaissance et aucune trace de connaissance.

Puis Allah les avertit en leur racontant ce qui est arrivé aux nations mécréantes qui les ont précédées :
« **Ceux d'avant eux avaient [aussi] démenti (leurs messagers). [Les Mecquois]**. » Ce sont ces gens les Qouraysh à qui le message est maintenant adressé.
« …**n'ont pas atteint le dixième de ce que Nous leur avons donné [en force et en richesse] »** c'est-à-dire les nations antérieures
« **Ils traitaient Mes Messagers de menteurs. Et quelle réprobation fut la mienne** ! » C'est-à-dire, en les punissant.

Nous savons ce qui leur est arrivé en guise de châtiment : certains furent noyés, d'autres anéantis par un vent dévastateur, une tempête, un tremblement de terre, en étant engloutis par la terre et en faisant pleuvoir sur eux une violente pluie de cailloux. Prenez donc garde, ô mécréants, si vous persistez dans l'incroyance, de peur que le même sort ne vous surprenne que celui de ceux qui vous ont précédés, et qu'il ne vous arrive ce qu'ils ont subi.

۞ قُلْ إِنَّمَآ أَعِظُكُم بِوَٰحِدَةٍ ۖ أَن تَقُومُوا۟ لِلَّهِ مَثْنَىٰ وَفُرَٰدَىٰ
ثُمَّ تَتَفَكَّرُوا۟ ۚ مَا بِصَاحِبِكُم مِّن جِنَّةٍ ۚ إِنْ هُوَ إِلَّا نَذِيرٌ لَّكُم بَيْنَ
يَدَىْ عَذَابٍ شَدِيدٍ ﴿٤٦﴾

34-46. Dis : « Je vous exhorte seulement à une chose : que pour Allah vous vous leviez, par deux ou isolément, et qu'ensuite vous réfléchissiez. Votre compagnon (Muhammad) n'est nullement possédé : il n'est pour vous qu'un avertisseur annonçant un dur châtiment. »

قُلْ مَا سَأَلْتُكُم مِّنْ أَجْرٍ فَهُوَ لَكُمْ ۖ إِنْ أَجْرِىَ إِلَّا عَلَى ٱللَّهِ ۖ وَهُوَ عَلَىٰ كُلِّ
شَىْءٍ شَهِيدٌ ﴿٤٧﴾

34-47. Dis : « Ce que je vous demande comme salaire, c'est pour vous-mêmes. Car mon salaire n'incombe qu'à Allah. Il est Témoin de toute chose. »

قُلْ إِنَّ رَبِّى يَقْذِفُ بِٱلْحَقِّ عَلَّٰمُ ٱلْغُيُوبِ ﴿٤٨﴾

34-48. Dis : « Certes, mon Seigneur lance la Vérité, [à Ses Messagers], Il est le Parfait Connaisseur des inconnaissables. »

قُلْ جَآءَ ٱلْحَقُّ وَمَا يُبْدِئُ ٱلْبَٰطِلُ وَمَا يُعِيدُ ﴿٤٩﴾

34-49. Dis : « La vérité [l'Islam] est venue. Et le Faux [la mécréance] ne peut rien commencer ni renouveler. »

قُلْ إِن ضَلَلْتُ فَإِنَّمَآ أَضِلُّ عَلَىٰ نَفْسِى ۖ وَإِنِ ٱهْتَدَيْتُ فَبِمَا يُوحِىٓ إِلَىَّ
رَبِّىٓ ۚ إِنَّهُۥ سَمِيعٌ قَرِيبٌ ﴿٥٠﴾

34-50. Dis : « Si je m'égare, je ne m'égare qu'à mes dépens ; tandis que si je me guide, alors c'est grâce à ce que Mon Seigneur me révèle, car Il est Audient et Proche. »

C'est-à-dire, « **Dis,** » ô Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), à ces incrédules obstinés qui se sont donné pour mission de s'opposer à la vérité et de la rejeter, et de critiquer celui qui l'a apportée :

« **Je vous exhorte seulement à une chose** » : celle que je vous indique et que je vous recommande de suivre, car c'est le bon chemin. Je ne vous appelle pas à suivre mon opinion ni à rejeter la vôtre sans justification. Ce à quoi je vous appelle, « **: que pour Allah vous vous leviez, par deux ou isolément, et qu'ensuite vous réfléchissiez**. » Autrement dit, prenez cette question au sérieux et investissez-vous-y, dans le but de suivre le droit chemin et d'être sincères envers Allah, que ce soit en groupe, en discutant et en débattant, ou individuellement, chacun réfléchissant pour soi.

Si vous réfléchissiez à cette question, individuellement ou en paires, en recherchant l'agrément d'Allah, vous penseriez avec raison et les choses vous apparaîtraient claires. Vous méditeriez alors sur le caractère de votre Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) : Est-il réellement fou, présentant les caractéristiques d'un fou dans sa façon de parler, son apparence et son comportement ? Ou est-il un véritable Prophète qui vous met en garde contre ce qui vous nuira et contre le châtiment sévère qui vous attend ?

S'ils acceptent cette exhortation et la mettent en pratique, il leur apparaîtra plus clairement qu'à quiconque que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) n'est pas fou parce que son attitude n'est pas celle des fous, avec leurs suffocations, leurs tremblements et leurs regards fixes ; au contraire, son attitude est la meilleure de toutes, et il est le plus digne dans sa manière d'être, le plus parfait dans son attitude, ses manières, sa tranquillité, son humilité et sa dignité. Il ne peut être que le plus mûr et le plus sage des hommes.

De plus, s'ils méditent sur ses paroles éloquentes et son discours magnifique qui emplissent le cœur de réconfort et de foi, purifient les âmes, apaisent les cœurs, incitent à aspirer à la grandeur, encouragent les bonnes manières et dissuadent des mauvaises, ils constateront que lorsqu'il parle, on le regarde avec admiration et respect. Cela pourrait-il en quoi que ce soit ressembler aux divagations des fous et à leurs comportements aberrants ?

Quiconque réfléchit au caractère du Prophète et à ce à quoi il appelait les gens, dans le but de déterminer s'il était le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam), acquerra, seul ou en groupe, la certitude qu'il était bien le Messager d'Allah et Son Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam). Cela est particulièrement vrai pour ceux à qui ces paroles étaient initialement adressées, à savoir ses contemporains qui le connaissaient depuis son enfance.

Il existe aussi un autre motif qui dissuade les gens de suivre celui qui les appelle à la vérité : la crainte qu'il ne s'empare des biens de ceux qui répondent à son appel, en guise de paiement. C'est pourquoi Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, a expliqué que Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) était bien au-dessus d'une telle chose, comme Il l'a dit :

« **Dis : « Ce que je vous demande comme salaire** » pour avoir suivi la vérité ?
« …**c'est pour vous-mêmes**. » C'est-à-dire, je témoigne en votre faveur que cette récompense vous appartient.
« **Car mon salaire n'incombe qu'à Allah. Il est Témoin de toute chose**. » Autrement dit, Sa science englobe ce à quoi j'appelle les gens ; si je mentais, Il me saisira de Son châtiment. Il est aussi témoin de vos actes, Il les enregistre contre vous et Il vous en rendra la pareille.

Après avoir mis en évidence la preuve qui atteste la solidité de la vérité et l'invalidité du mensonge, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, déclare maintenant que telle est Sa voie et qu'Il « **lance la Vérité** » contre le mensonge et elle l'écrase, et elle périt alors (« …**Nous lançons contre le faux la vérité qui le subjugue, et le voilà qui disparaît**…, » 21 : 18) puisque dans les versets précédents, Il a mis en évidence la vérité et réfuté par-là les opinions des mécréants, ce qui est une leçon pour ceux qui sont disposés à apprendre et un signe pour ceux qui réfléchissent.

Comme vous pouvez le constater, les arguments des incrédules ont été démentis, leurs mensonges et leur obstination mis à nu ; la vérité a triomphé et brillé de mille feux, tandis que le mensonge a été invalidé et annihilé. Cela fut rendu possible par la preuve apportée par « **le Parfait Connaisseur des inconnaissables**. » Qui sait ce qui se cache dans leurs cœurs, murmures et raisonnements fallacieux, et Il connaît les preuves et les arguments qui peuvent s'y opposer et les réfuter.

Il l'annonce donc aux hommes et le leur explique, c'est pourquoi Il dit :
« **Dis : « La vérité [l'Islam] est venue**, » c'est-à-dire qu'elle est apparue et est devenue aussi claire que le jour, et son autorité a été manifestée
« **Et le Faux [la mécréance] ne peut rien commencer ni renouveler**. » C'est-à-dire que le mensonge a diminué et a été prouvé invalide ; son pouvoir a disparu, donc il n'initie ni ne restaure rien.

Lorsque la vérité fut révélée par l'appel du Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et que les mécréants l'accusèrent d'être égaré, Allah leur révéla la vérité et la leur expliqua, soulignant leur incapacité à la contester. Il leur expliqua également que leurs accusations d'égarement ne pouvaient en rien nuire à la vérité ni entraver le message du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam). S'il venait à s'égarer, ce qui est impossible mais mentionné à titre d'hypothèse, il ne s'égarerait qu'à son propre détriment. Autrement dit, le mal résultant de son égarement se limiterait à lui-même et n'affecterait personne d'autre.

« **Tandis que si je me guide**, » cela ne vient pas de moi ni de ma propre force ; ma guidance est
« **grâce à ce que Mon Seigneur me révèle**. » Telle est la cause de ma guidance, tout comme elle est

la cause de la guidance des autres puisque mon Seigneur « **est Audient** » et entend toutes les paroles et toutes les voix.

Toujours « **Proche** » de celui qui L'invoque, L'interroge et L'adore.

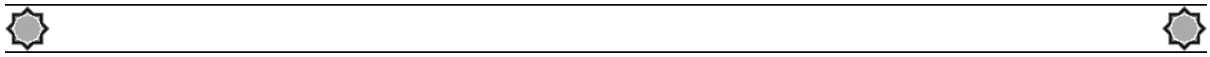

وَلَوْ تَرَىٰٓ إِذْ فَزِعُوا۟ فَلَا فَوْتَ وَأُخِذُوا۟ مِن مَّكَانٍ قَرِيبٍ ﴿٥١﴾

34-51. Si tu les voyais quand ils seront saisis de peur, - pas d'échappatoire pour eux -, et ils seront saisis de près !

وَقَالُوٓا۟ ءَامَنَّا بِهِۦ ۖ وَأَنَّىٰ لَهُمُ ٱلتَّنَاوُشُ مِن مَّكَانٍۭ بَعِيدٍ ﴿٥٢﴾

34-52. Ils diront alors : « Nous croyons en lui. » - Mais comment atteindront-ils la foi de si loin ?

وَقَدْ كَفَرُوا۟ بِهِۦ مِن قَبْلُ ۖ وَيَقْذِفُونَ بِٱلْغَيْبِ مِن مَّكَانٍۭ بَعِيدٍ ﴿٥٣﴾

34-53. alors qu'auparavant ils y avaient effectivement mécru et ils offensent l'inconnu à partir d'un endroit éloigné[1] !

وَحِيلَ بَيْنَهُمْ وَبَيْنَ مَا يَشْتَهُونَ كَمَا فُعِلَ بِأَشْيَاعِهِم مِّن قَبْلُ ۚ إِنَّهُمْ كَانُوا۟ فِى شَكٍّ مُّرِيبٍ ﴿٥٤﴾

34-54. On les empêchera d'atteindre ce qu'ils désirent, comme cela fut fait auparavant avec leurs semblables, car ils se trouvaient dans un doute profond.

« **Si tu**, » ô Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), et ceux qui te suivent,

« …**les voyais** » l'état de ces mécréants !

« …**quand ils seront saisis de terreur** » en voyant le châtiment et ce que les Messagers leur ont annoncé, mais auxquels ils n'ont pas cru, alors tu verras quelque chose de terrible, une scène effroyable et un spectacle horrible de détresse intense. Ce sera alors que le châtiment s'abattra sur eux

[1] Cela fait référence à ce que diront les incroyants dans l'au-delà, mais le temps et le lieu pour croire sont dans ce monde, qui à ce moment-là sera loin d'eux, il sera donc trop tard pour eux de dire : « Nous croyons. »

et qu'ils n'auront nulle part où fuir, aucune issue. Ils seront saisis de près, c'est-à-dire non loin du lieu du châtiment, puis jetés dans le feu.

« **Ils diront** » à ce moment-là : « **maintenant nous croyons** » en Allah et nous croyons en ce en quoi nous ne croyions pas.
« **Mais comment atteindront-ils la foi de si loin** ? » Maintenant qu'elle leur est impossible et qu'elle leur est inaccessible dans cette situation ? S'ils avaient cru au moment où c'était encore possible, leur foi aurait été acceptée.

Mais « **alors qu'auparavant ils y avaient effectivement mécru et ils offensent l'inconnu à partir d'un endroit éloigné** » pour réfuter la vérité. Or, ils n'y parvenaient pas, tout comme il est impossible à celui qui lance un objet de très loin d'atteindre sa cible. De même, le mensonge ne peut ni submerger ni vaincre la vérité. Il peut certes prendre l'ascendant un temps, lorsque les fidèles de la vérité sont négligents mais dès que ces derniers se montrent vigilants et résistent au mensonge, celui-ci est vaincu.

« **On les empêchera d'atteindre ce qu'ils désirent**, » à savoir les plaisirs physiques, les enfants, la richesse, les serviteurs et les troupes, et ils ne viendront que par leurs actes. Ils viendront seuls, tels qu'ils ont été créés, et ils laisseront derrière eux tous les luxes terrestres qui leur ont été donnés.

« …**comme cela fut fait auparavant avec leurs semblables,** » des nations précédentes, lorsque leur destin s'est abattu sur elles et qu'elles ont été empêchées d'atteindre ce qu'elles désiraient.
« …**car ils se trouvaient dans un doute profond** » cela conduirait à l'incertitude et à l'anxiété ; c'est pourquoi ils ne crurent pas et s'ils cherchent à se racheter, il ne leur sera pas permis de le faire :
(« **S'ils endurent, le Feu sera leur lieu de séjour ; et s'ils cherchent à s'excuser, ils ne seront pas excusés**. » 41 : 24).

Ceci conclut le commentaire de la Sourate Saba'.

Louange à Allah, et que la paix et les bénédictions d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons jusqu'au Jour du Jugement.

35

Sourate Fâtir

Le Créateur

(Makki)

45 versets

Révélation N°43

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

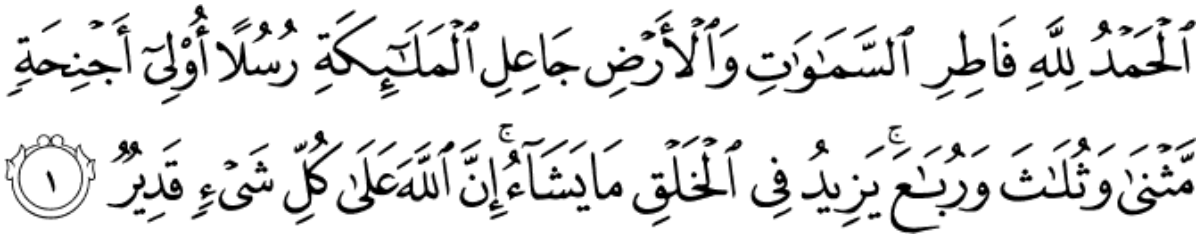

35-1. Louange à Allah, Créateur des cieux et de la terre, qui a fait des Anges des messagers dotés de deux, trois ou quatre ailes. Il ajoute à la création ce qu'Il veut, car Allah est Omnipotent.

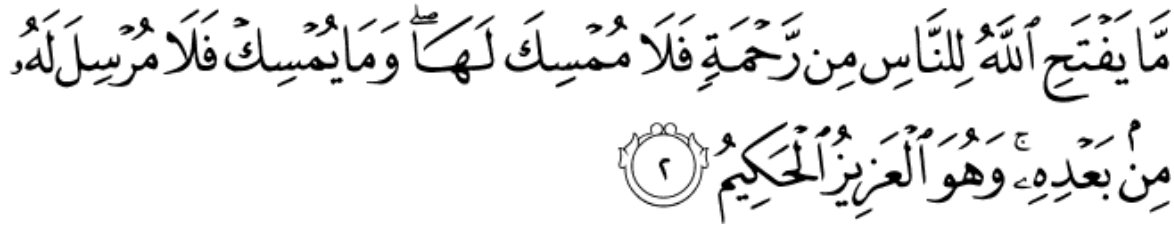

35-2. Ce qu'Allah accorde en miséricorde aux gens, il n'est personne à pouvoir le retenir. Et ce qu'Il retient, il n'est personne à le relâcher après Lui. Et c'est Lui le Puissant, le Sage.

Ici, Allah, Exalté et Loué soit-Il, Se loue pour la création des cieux et de la terre et de tout ce qu'ils contiennent et cela témoigne de la perfection de Sa puissance, de l'immensité de Sa domination, de la grandeur de Sa miséricorde, de l'éclat de Sa sagesse et du caractère universel de Sa connaissance.

Après avoir évoqué la création, Allah nous parle maintenant qu'Il « **a fait des Anges des messagers** » qui exécutent Ses décrets et servent d'intermédiaires pour transmettre Ses commandements à Sa création.

Le fait qu'Il dise avoir fait des anges des messagers, sans exception, témoigne de la perfection de leur obéissance à leur Seigneur et de leur respect de Ses commandements, comme Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, nous dit ailleurs :
« …**ne désobéissant jamais à Allah en ce qu'Il leur commande, et faisant strictement ce qu'on leur ordonne**. » (At-Tahrim 66 : 6)

Parce que les anges sont ceux qui ont le contrôle, par la permission d'Allah, sur ce qu'Il leur a confié, Il mentionne leur pouvoir de le faire et la vitesse à laquelle ils voyagent, comme Il les a faits avec « …**des ailes** » grâce auxquelles ils volent alors qu'ils se précipitent pour accomplir ce qui leur est ordonné de faire.
« …**deux, trois ou quatre** » c'est-à-dire que certains ont deux ailes, et d'autres trois ou quatre, selon la sagesse d'Allah.
« **Il ajoute à la création ce qu'Il veut**, » c'est-à-dire qu'Il fait en sorte que certains possèdent plus que d'autres, en ce qui concerne leur forme, leur force, leur beauté, leurs facultés supplémentaires et la qualité de leur voix.
« …**car Allah est Omnipotent** » et par Sa puissance, Il fait tout ce qu'Il veut, et rien n'est au-delà de Sa puissance ; cela inclut le fait qu'Il fasse en sorte que certaines de Ses créations surpassent d'autres.

Puis Allah nous dit qu'Il est le seul à avoir le contrôle et qu'Il donne et retient selon Sa volonté :
« **Ce qu'Allah accorde en miséricorde aux gens, il n'est personne à pouvoir le retenir. Et ce qu'Il retient** » de leur part de Sa miséricorde
« …**il n'est personne à le relâcher après Lui.** » Cela conduit à placer sa confiance en Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, et à ressentir son besoin de Lui de toutes les manières, de sorte qu'on n'appelle personne d'autre que Lui et qu'on ne craint ni n'espère personne d'autre que Lui.
« **Et c'est Lui le Puissant,** » Qui a soumis toutes choses
« …le Sage » Qui fait ce qui est juste.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّاسُ ٱذْكُرُوا۟ نِعْمَتَ ٱللَّهِ عَلَيْكُمْ ۚ هَلْ مِنْ خَٰلِقٍ غَيْرُ ٱللَّهِ يَرْزُقُكُم مِّنَ ٱلسَّمَآءِ وَٱلْأَرْضِ ۚ لَآ إِلَٰهَ إِلَّا هُوَ ۖ فَأَنَّىٰ تُؤْفَكُونَ ﴿٣﴾

35-3. Ô hommes ! Rappelez-vous le bienfait d'Allah sur vous : existe-t-il en dehors d'Allah, un créateur qui du ciel et de la terre vous attribue votre subsistance ? Point de divinité à part Lui ! Comment pouvez-vous vous détourner [de cette vérité] ?

وَإِن يُكَذِّبُوكَ فَقَدْ كُذِّبَتْ رُسُلٌ مِّن قَبْلِكَ ۚ وَإِلَى ٱللَّهِ تُرْجَعُ ٱلْأُمُورُ ﴿٤﴾

35-4. Et s'ils te traitent de menteur, certes on a traité de menteurs des Messagers avant toi. Vers Allah cependant, tout est ramené.

Ici, Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, invite les gens à se souvenir des bienfaits qu'Il leur a accordés. Cela implique de les reconnaître intérieurement, de Le louer et d'agir concrètement pour se conformer à Ses commandements. Se souvenir de Ses bienfaits incite à Lui rendre grâce. Puis, Il attire leur attention sur le fondement même de cette bénédiction, à savoir la création et la pourvoyance, comme Il dit :

« **Existe-t-il en dehors d'Allah, un créateur qui du ciel et de la terre vous attribue votre subsistance** ? »

Puisqu'il est bien connu que nul autre qu'Allah ne peut créer et pourvoir aux besoins, cela atteste de Sa divinité et du fait qu'Il est le Seul digne d'adoration. C'est pourquoi Allah dit :

« **Point de divinité à part Lui ! Comment pouvez-vous vous détourner [de cette vérité]** ? » C'est-à-dire, comment pouvez-vous vous détourner du culte du Créateur et du Pourvoyeur, et adorer à la place ceux qui sont créés et pourvus ?

« **Et s'ils te traitent de menteur**, » ô Messager, alors tu as un exemple dans les Messagers qui t'ont précédé puisque « **certes on a traité de menteurs des Messagers avant toi**, » mais les mécréants qui les ont rejetés ont été détruits et Allah a sauvé les Messagers et leurs Compagnons et,

« **Vers Allah cependant, tout est ramené**. »

يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّاسُ إِنَّ وَعۡدَ ٱللَّهِ حَقّٞۖ فَلَا تَغُرَّنَّكُمُ ٱلۡحَيَوٰةُ ٱلدُّنۡيَا وَلَا يَغُرَّنَّكُم بِٱللَّهِ ٱلۡغَرُورُ ٥

35-5. Ô hommes ! La promesse d'Allah est vérité. Ne laissez pas la vie présente vous tromper, et que le grand trompeur (Shaytân) ne vous trompe pas à propos d'Allah !

إِنَّ ٱلشَّيۡطَٰنَ لَكُمۡ عَدُوّٞ فَٱتَّخِذُوهُ عَدُوًّاۚ إِنَّمَا يَدۡعُواْ حِزۡبَهُۥ لِيَكُونُواْ مِنۡ أَصۡحَٰبِ ٱلسَّعِيرِ ٦

35-6. Le diable est pour vous un ennemi. Prenez-le donc pour ennemi. Il ne fait qu'appeler ses partisans pour qu'ils soient des gens de la Fournaise.

ٱلَّذِينَ كَفَرُواْ لَهُمۡ عَذَابٞ شَدِيدٞۖ وَٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ وَعَمِلُواْ ٱلصَّٰلِحَٰتِ لَهُم مَّغۡفِرَةٞ وَأَجۡرٞ كَبِيرٞ ٧

35-7. Ceux qui ont mécru auront un dur châtiment, tandis que ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres auront un pardon et une grosse récompense.

« **Ô hommes ! La promesse d'Allah** » de la résurrection et de la rétribution des actes « …**est vérité**, » c'est-à-dire qu'il n'y a aucun doute à ce sujet. C'est étayé par des preuves textuelles et des arguments rationnels. Puisque Sa promesse est vraie, vous devez vous y préparer et vous hâter de remplir votre précieux temps d'actes justes, sans laisser rien vous en empêcher.

« **Ne laissez pas la vie présente vous tromper**, » par ses plaisirs, ses désirs et ses autres aspirations et objectifs, car cela vous détournera du but pour lequel vous avez été créés.
« …**et que le grand trompeur ne vous trompe pas à propos d'Allah** ! » Le trompeur est Shaytân, qui est votre véritable ennemi.
« **Le diable est pour vous un ennemi. Prenez-le donc pour ennemi** » et ne négligez pas de le combattre à chaque instant car il vous voit bien que vous ne le voyiez pas, et il vous guette sans cesse.

« **Il ne fait qu'appeler ses partisans pour qu'ils soient des gens de la Fournaise** » ; tel est son but ultime à l'égard de ceux qui le suivent ; il cherche à les humilier totalement en leur infligeant ce châtiment terrible.

Allah Exalté nous dit ensuite que les gens sont divisés en deux catégories selon qu'ils obéissent ou non à Shaytân, et Il mentionne la rétribution de chaque catégorie :

« **Ceux qui ont mécru**, » c'est-à-dire ceux qui rejettent ce que les Messagers ont apporté et ce que les Livres indiquent.

« …**auront un dur châtiment** » dans le feu de l'enfer, où ils demeureront à jamais.

« …**tandis que ceux qui croient** » de tout leur cœur à ce qu'Allah les appelle à croire et, sur la base de cette foi, « **et accomplissent les bonnes œuvres** » par des actions concrètes.

« …**auront un pardon** » de leurs péchés et, par conséquent, leurs troubles et leurs problèmes seront éliminés.

« …**et une grosse récompense** » grâce à laquelle ils atteindront ce qu'ils recherchent.

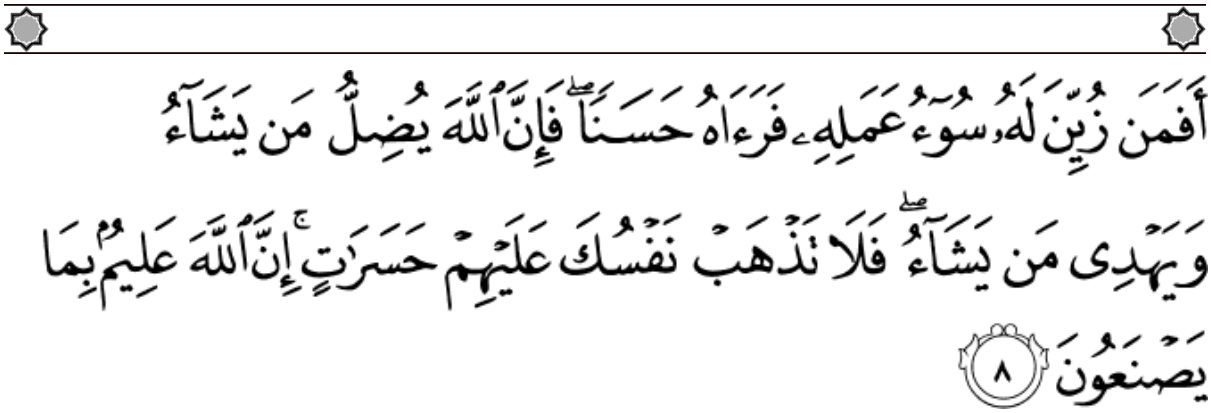
أَفَمَن زُيِّنَ لَهُۥ سُوٓءُ عَمَلِهِۦ فَرَءَاهُ حَسَنًا ۖ فَإِنَّ ٱللَّهَ يُضِلُّ مَن يَشَآءُ
وَيَهْدِى مَن يَشَآءُ ۖ فَلَا تَذْهَبْ نَفْسُكَ عَلَيْهِمْ حَسَرَٰتٍ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ عَلِيمٌۢ بِمَا
يَصْنَعُونَ ٨

35-8. Eh quoi ! Celui à qui on a enjolivé sa mauvaise action au point qu'il la voit bonne...? - Mais Allah égare qui Il veut, et guide qui Il veut - Que ton âme ne se répande donc pas en regrets pour eux : Allah est Parfaitement Savant de ce qu'ils fabriquent.

« **Celui à qui on a enjolivé sa mauvaise action** » par Shaytân

« …**au point qu'il la voit bonne**, » est-il comparable à celui qui est guidé par Allah sur le droit chemin et la religion juste ? Ces deux-là peuvent-ils être égaux ? Car le premier commet de mauvaises actions et prend la vérité pour le mensonge et le mensonge pour la vérité, tandis que le second accomplit de bonnes actions et reconnaît la vérité comme vraie et le mensonge comme faux.

Mais la guidance et l'égarement sont entre les mains d'Allah, Exalté et Loué soit-Il :

« **Mais Allah égare qui Il veut, et guide qui Il veut - Que ton âme ne se répande donc pas en regrets pour eux**, » c'est-à-dire pour les égarés dont les mauvaises actions leur paraissent acceptables, et que Satan a empêchés de suivre la vérité puisque ton rôle est seulement de transmettre le message ; leur guidance ne dépend pas de toi ; c'est Allah qui les rétribuera pour leurs actes,

« **Allah est Parfaitement Savant de ce qu'ils fabriquent**. »

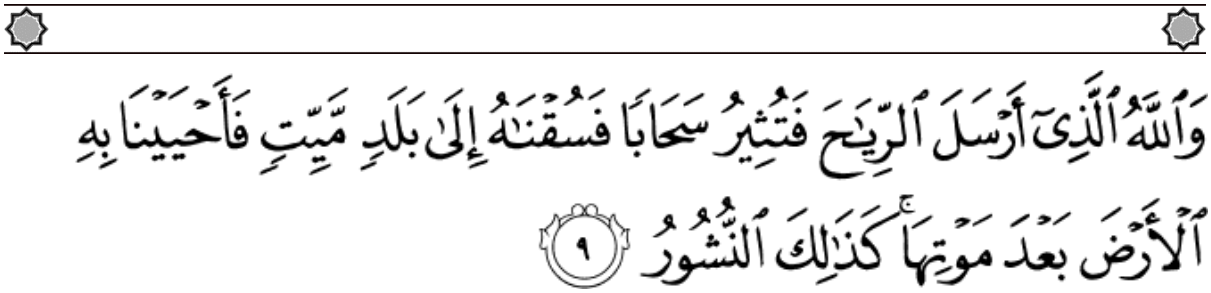

وَٱللَّهُ ٱلَّذِىٓ أَرْسَلَ ٱلرِّيَٰحَ فَتُثِيرُ سَحَابًا فَسُقْنَٰهُ إِلَىٰ بَلَدٍ مَّيِّتٍ فَأَحْيَيْنَا بِهِ ٱلْأَرْضَ بَعْدَ مَوْتِهَا ۚ كَذَٰلِكَ ٱلنُّشُورُ ﴿٩﴾

35-9. Et c'est Allah qui envoie les vents qui soulèvent un nuage que Nous poussons ensuite vers une contrée morte ; puis, Nous redonnons la vie à la terre après sa mort. C'est ainsi que se fera la Résurrection !

Ici, Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, parle de Sa puissance parfaite et de Son immense générosité et nous dit qu'Il « **envoie les vents qui soulèvent un nuage que Nous poussons ensuite vers une contrée morte**, » puis Allah y fait tomber la pluie.
« …**puis, Nous redonnons la vie à la terre après sa mort**. » La vie est donc restaurée pour la terre et pour les hommes, et les animaux peuvent se nourrir et profiter de toutes ces richesses.

« **C'est ainsi que se fera la Résurrection**, » car Celui qui redonne vie à la terre après sa mort ressuscitera les morts de leurs tombes, après qu'ils furent réduits en poussière. Il enverra sur eux la pluie, comme Il l'envoie à la terre morte. Il la fera descendre sur eux, et ils reviendront à la vie, corps et âme, et émergeront de leurs tombes pour se présenter devant Allah, afin qu'Il les juge selon la justice divine.

مَن كَانَ يُرِيدُ ٱلْعِزَّةَ فَلِلَّهِ ٱلْعِزَّةُ جَمِيعًا ۚ إِلَيْهِ يَصْعَدُ ٱلْكَلِمُ ٱلطَّيِّبُ وَٱلْعَمَلُ ٱلصَّٰلِحُ يَرْفَعُهُۥ ۚ وَٱلَّذِينَ يَمْكُرُونَ ٱلسَّيِّـَٔاتِ لَهُمْ عَذَابٌ شَدِيدٌ ۖ وَمَكْرُ أُو۟لَٰٓئِكَ هُوَ يَبُورُ ﴿١٠﴾

35-10. Quiconque veut la puissance (qu'il la cherche auprès d'Allah) car la puissance tout entière est à Allah : vers Lui monte la bonne parole, et Il élève haut la bonne action.[1] Et quand à ceux qui complotent de mauvaises actions, ils auront un dur châtiment. Cependant, leur stratagème est voué à l'échec.

Ô vous qui recherchez l'honneur, recherchez-le auprès de Celui qui le détient car l'honneur est entre les mains d'Allah et ne s'obtient qu'en Lui obéissant. Allah le mentionne en ces termes : « **vers Lui monte la bonne parole**, » telles que la récitation du Qur'an, les paroles de glorification et de louange, la proclamation de l'unicité d'Allah et toutes les bonnes paroles. Ces bonnes paroles montent vers Allah et Lui sont présentées, et Allah loue celui qui les prononce devant les cieux.
« …**et Il élève haut la bonne action** » du cœur et des facultés physiques.

Les bonnes actions élèvent les bonnes paroles, et l'élévation des bonnes paroles est proportionnelle au niveau des bonnes actions de l'individu car ce sont ces actions qui élèvent ses bonnes paroles. Si une personne n'a aucune bonne action à son actif, aucune de ses paroles ne sera élevée vers Allah, à Lui les Louanges et la Gloire. Ce sont ces actions qui seront élevées vers Allah, Exalté et Loué soit-Il, et Allah élèvera celui qui les accomplit en rang et l'honorera.

Quant aux mauvaises actions, c'est tout le contraire : celui qui les commet cherche à s'élever socialement, il complote et élabore des plans, mais cela se retournera contre lui et ne fera qu'accroître son humiliation et sa dégradation. C'est pourquoi Allah dit : « **Et quand à ceux qui complotent de mauvaises actions, ils auront un dur châtiment**, » au cours duquel ils seront profondément humiliés.
« **Cependant, leur stratagème est voué à l'échec**, » c'est-à-dire qu'ils s'amenuiseront et échoueront, et ne leur apporteront aucun bénéfice du fait que ce sont des projets fondés sur le mensonge et conçus pour le mensonge.

[1] Les bonnes paroles ne seront pas acceptées et ne monteront pas au ciel si elles ne sont pas accompagnées d'œuvres justes qui les confirment.

وَٱللَّهُ خَلَقَكُم مِّن تُرَابٍ ثُمَّ مِن نُّطْفَةٍ ثُمَّ جَعَلَكُمْ أَزْوَٰجًا ۚ وَمَا تَحْمِلُ
مِنْ أُنثَىٰ وَلَا تَضَعُ إِلَّا بِعِلْمِهِۦ ۚ وَمَا يُعَمَّرُ مِن مُّعَمَّرٍ وَلَا يُنقَصُ مِنْ
عُمُرِهِۦٓ إِلَّا فِى كِتَٰبٍ ۚ إِنَّ ذَٰلِكَ عَلَى ٱللَّهِ يَسِيرٌ ﴿١١﴾

35-11. Et Allah vous a créés de terre, puis d'une goutte de sperme, Il vous a ensuite établis en couples. Nulle femelle ne porte ni ne met bas sans qu'Il le sache. Et aucune existence n'est prolongée ou abrégée sans que cela soit consigné dans un livre. Cela est vraiment facile pour Allah.

Ici, Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, mentionne Sa création humaine et comment elle passe par ces étapes, de la poussière à une goutte de sperme et les étapes qui viennent après cela.

« **Il vous a ensuite établis en couples**, » c'est-à-dire qu'Il vous fait passer d'une étape à l'autre, jusqu'à ce que vous atteigniez le stade où vous formez des couples, les hommes s'unissant aux femmes. Le but du mariage est d'avoir une descendance ; bien que le mariage soit un moyen d'avoir des enfants, il reste soumis à la volonté et au décret d'Allah, et à Sa science.
« **Nulle femelle ne porte ni ne met bas sans qu'Il le sache** » il en va de même pour toutes les étapes de la vie humaine, qui se déroulent par Sa connaissance et Son décret.

« **Et aucune existence n'est prolongée ou abrégée** » c'est-à-dire, que personne ne vit longtemps sans la connaissance d'Allah, et la vie de nul n'est abrégée avant d'atteindre son plein potentiel que si cela résulte du fait de suivre la voie qui l'abrège comme commettre la zina (relations sexuelles illicites), désobéir à ses parents, rompre les liens de parenté et commettre d'autres actes qui, nous a-t-on dit, sont des causes d'une vie abrégée.

Ce que cela signifie, c'est que vivre une vie longue ou courte, que ce soit à cause d'une cause ou non, tout cela arrive par la connaissance d'Allah, et cela est affirmé « **dans un livre** » qui contient tout ce qui arrivera à une personne à chaque instant de sa vie, tout au long de sa vie.

« **Cela est vraiment facile pour Allah**, » c'est-à-dire que Sa connaissance englobe toutes ces informations et Son registre les englobe toutes.

Ces trois éléments de preuve de la résurrection sont tous rationnels, et Allah attire notre attention sur eux dans ces versets. Il s'agit de : la renaissance de la terre après sa mort, le fait que Celui qui lui donne la vie la donnera aussi aux morts, et le fait que l'être humain traverse ces étapes.

Celui qui a créé l'homme et l'a fait passer par des étapes successives, des situations successives, jusqu'à ce qu'il atteigne l'étape qui a été décrétée pour lui, est plus à même de le recréer et de le ramener à la vie (après la mort), et cela Lui est plus facile. Celui dont la connaissance embrasse tous les royaumes supérieurs et inférieurs, et toutes leurs affaires, subtiles et manifestes, ce qui est dans le cœur des hommes, les fœtus dans le ventre de leur mère, qui vivra longtemps et qui ne vivra pas, et qui a tout consigné dans un livre, est Celui pour qui tout cela est facile, et ramener les morts à la vie Lui est donc encore plus facile. Béni soit Celui qui dispense des bienfaits en abondance et qui attire l'attention de Ses serviteurs sur ce qui est le mieux pour eux en ce monde et dans l'au-delà.

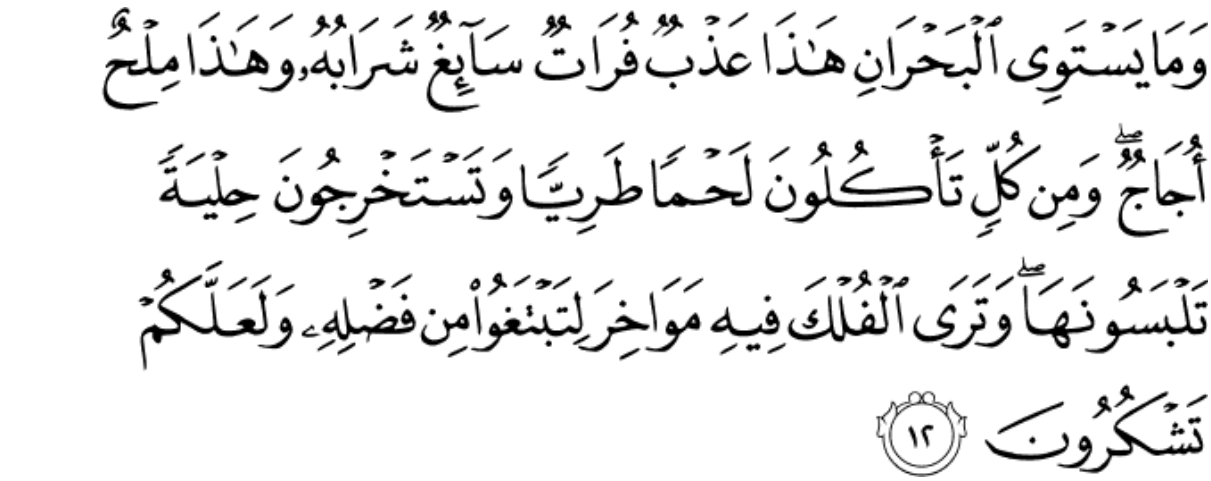
وَمَا يَسْتَوِي ٱلْبَحْرَانِ هَٰذَا عَذْبٌ فُرَاتٌ سَآئِغٌ شَرَابُهُۥ وَهَٰذَا مِلْحٌ أُجَاجٌ ۖ وَمِن كُلٍّ تَأْكُلُونَ لَحْمًا طَرِيًّا وَتَسْتَخْرِجُونَ حِلْيَةً تَلْبَسُونَهَا ۖ وَتَرَى ٱلْفُلْكَ فِيهِ مَوَاخِرَ لِتَبْتَغُوا۟ مِن فَضْلِهِۦ وَلَعَلَّكُمْ تَشْكُرُونَ ﴿١٢﴾

35-12. Les deux mers ne sont pas identiques : [l'eau de] celle-ci est potable, douce et agréable à boire, et celle-là est salée, amère. Cependant de chacune vous mangez une chair fraîche, et vous extrayez un ornement que vous portez. Et tu vois le vaisseau fendre l'eau avec bruit, pour que vous cherchiez certains [des produits] de Sa grâce. Peut-être serez-vous reconnaissants !

يُولِجُ ٱلَّيۡلَ فِي ٱلنَّهَارِ وَيُولِجُ ٱلنَّهَارَ فِي ٱلَّيۡلِ وَسَخَّرَ ٱلشَّمۡسَ
وَٱلۡقَمَرَ كُلٌّ يَجۡرِي لِأَجَلٖ مُّسَمًّىۚ ذَٰلِكُمُ ٱللَّهُ رَبُّكُمۡ لَهُ
ٱلۡمُلۡكُۚ وَٱلَّذِينَ تَدۡعُونَ مِن دُونِهِۦ مَا يَمۡلِكُونَ مِن
قِطۡمِيرٍ ١٣

25-13. Il fait que la nuit pénètre le jour et que le jour pénètre la nuit. Et Il a soumis le soleil et la lune. Chacun d'eux s'achemine vers un terme fixé. Tel est Allah, votre Seigneur : à Lui appartient la royauté, tandis que ceux que vous invoquez, en dehors de Lui, ne sont même pas maîtres de la pellicule d'un noyau de datte.

إِن تَدۡعُوهُمۡ لَا يَسۡمَعُواْ دُعَآءَكُمۡ وَلَوۡ سَمِعُواْ مَا ٱسۡتَجَابُواْ لَكُمۡۖ وَيَوۡمَ
ٱلۡقِيَٰمَةِ يَكۡفُرُونَ بِشِرۡكِكُمۡۚ وَلَا يُنَبِّئُكَ مِثۡلُ خَبِيرٖ ١٤

35-14. Si vous les invoquez, ils n'entendent pas votre invocation ; et même s'ils entendaient, ils ne sauraient vous répondre. Et le jour du Jugement ils vont nier votre association. Nul ne peut te donner des nouvelles comme Celui qui est parfaitement informé.

Ici, Allah Exalté nous révèle Sa puissance, Sa sagesse et Sa miséricorde. Il a créé deux types d'eaux courantes pour servir les intérêts de tous les hommes sur terre Il ne les a pas faites identiques. En effet, les intérêts des hommes exigeaient l'existence de rivières d'eau douce et agréable à boire, bénéfiques à ceux qui s'y abreuvent et à ceux qui cultivent la terre. Il convenait également d'avoir des mers d'eau salée et amère, afin de préserver l'atmosphère des odeurs nauséabondes des animaux marins. De plus, contrairement aux rivières, la mer ne coule pas, car sa salinité empêche toute altération de son eau, et ses créatures y sont ainsi plus savoureuses. C'est pourquoi Allah dit :
« **Cependant de chacune**, » c'est-à-dire de l'eau salée et de l'eau douce,
« …**vous mangez une chair fraîche**, » à savoir le poisson que vous pêcherez dans ces eaux
« …**et vous extrayez un ornement que vous portez** » tels que des perles, du corail et d'autres choses que l'on trouve dans la mer. Celles-ci rendent de grands services aux gens.

Un autre bienfait de l'eau est qu'Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, l'a mise à profit pour transporter des embarcations telles que des navires et des bateaux. Ainsi, on les voit fendre les flots et

voyager d'une région à l'autre, d'un lieu à l'autre, transportant des passagers, leurs bagages et leurs marchandises. De cette manière, on bénéficie grandement de la grâce et de la miséricorde d'Allah. C'est pourquoi Il dit : « …**pour que vous cherchiez certains [des produits] de Sa grâce. Peut-être serez-vous reconnaissants** ! »

Parmi ces bienfaits, Allah fait que la nuit empiète sur le jour et le jour sur la nuit. Plus l'une arrive, plus l'autre s'éloigne ; l'une s'allonge tandis que l'autre se raccourcit, jusqu'à ce qu'elles s'équilibrent. Cela contribue au bien-être physique et mental des hommes, ainsi qu'à celui de leurs animaux et de leurs récoltes.

De même, Allah a fait en sorte que le soleil et la lune soient utiles par leur lumière et leurs mouvements, afin que les gens puissent se déplacer en quête de Sa grâce ; les effets du soleil et de la lune font mûrir les récoltes, et le soleil sèche ce qui doit l'être, et ils apportent d'autres nécessités dont l'absence serait préjudiciable aux gens.

« **Chacun d'eux s'achemine vers un terme fixé**, » c'est-à-dire que le soleil et la lune poursuivent leur course aussi longtemps qu'Allah le veut. Puis, lorsque le moment sera venu et que la fin du monde approchera, ils cesseront de courir, perdront leur position et n'auront plus aucune influence. La lune s'obscurcira, le soleil se repliera et les étoiles se disperseront.

Après avoir parlé de ces créations puissantes et expliqué les leçons qu'elles contiennent qui témoignent de Sa perfection et de Sa bonté, Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit maintenant :
« **Tel est Allah, votre Seigneur : à Lui appartient la royauté**, » c'est-à-dire que Celui qui Seul a créé les choses mentionnées ici et les a rendues utiles est le Seigneur qui Seul est digne de dévotion et d'adoration, à Qui appartient toute la royauté.

« **Tandis que ceux que vous invoquez, en dehors de Lui,** » des images et des idoles
« … **ne sont même pas maîtres de la pellicule d'un noyau de datte** » c'est-à-dire, qu'ils ne possèdent rien, ni petit ni grand, pas même la fine membrane d'un noyau de datte, qui est la chose la plus insignifiante. Décrire précisément quelque chose qu'ils ne possèdent pas indique une signification générale, à savoir qu'ils ne possèdent rien d'autre non plus, alors comment peut-on faire appel à eux alors qu'ils ne possèdent rien ni au ciel ni sur la terre ?

De plus, « **si vous les invoquez**, » ils ne vous entendent pas puisqu'ils sont soit inanimés, soit morts, soit des anges préoccupés par l'obéissance à leur Seigneur
« …**et même s'ils entendaient**, » en supposant que ce soit le cas pour les besoins de la discussion

« …**ils ne sauraient vous répondre** » car ils ne possèdent rien et la plupart d'entre eux ne sont pas satisfaits du culte rendu par ceux qui les adorent. C'est pourquoi Allah dit :
Le Jour de la Résurrection, ils vous renieront et diront :
« **Ils diront : « Gloire à Toi ! Tu es notre Allié en dehors d'eux. Ils adoraient plutôt les djinns, en qui la plupart d'entre eux croyaient**. » (Saba' 34 : 41)

« **Nul ne peut te donner des nouvelles comme Celui qui est parfaitement informé**, » c'est-à-dire que nul ne vous informera avec plus de sincérité qu'Allah, l'Omniscient, l'Informé. Soyez donc certains que, concernant ce dont Il vous a parlé, c'est comme si vous le voyiez de vos propres yeux ; n'ayez donc aucun doute à ce sujet.

Ces versets apportent la preuve irréfutable qu'Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, est le Seul digne de dévotion et d'adoration, et que nul autre que Lui n'est digne d'aucune forme d'adoration. L'adoration de tout ce qui n'est pas Lui est vaine et fondée sur le mensonge et ne saurait apporter aucun bénéfice à celui qui l'adore.

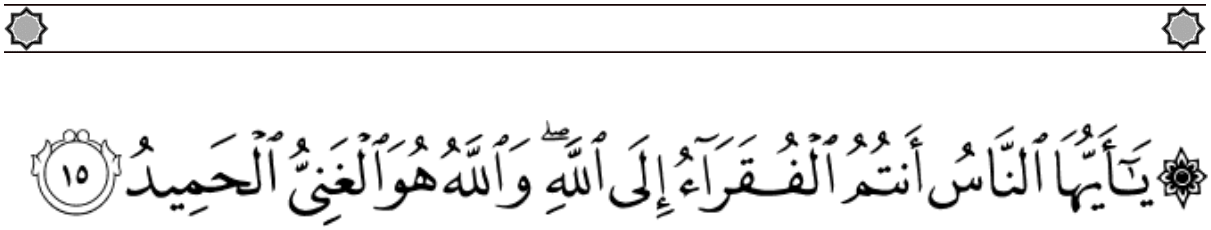

35-15. Ô hommes, vous êtes les indigents ayant besoin d'Allah, et c'est Allah, Lui qui se dispense de tout et Il est Le Digne de louange.

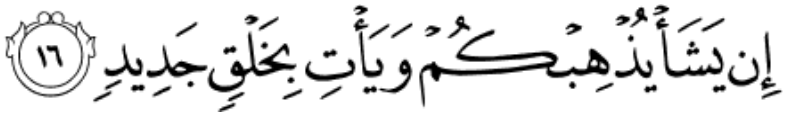

35-16. S'Il voulait, Il vous ferait disparaître, et ferait surgir une nouvelle création.

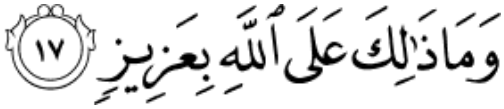

35-17. Et cela n'est point difficile pour Allah.

وَلَا تَزِرُ وَازِرَةٌ وِزْرَ أُخْرَىٰ ۚ وَإِن تَدْعُ مُثْقَلَةٌ إِلَىٰ حِمْلِهَا لَا يُحْمَلْ مِنْهُ
شَيْءٌ وَلَوْ كَانَ ذَا قُرْبَىٰ ۗ إِنَّمَا تُنذِرُ الَّذِينَ يَخْشَوْنَ رَبَّهُم بِالْغَيْبِ
وَأَقَامُوا الصَّلَاةَ ۚ وَمَن تَزَكَّىٰ فَإِنَّمَا يَتَزَكَّىٰ لِنَفْسِهِ ۚ وَإِلَى اللَّهِ
الْمَصِيرُ ﴿١٨﴾

35-18. Or, personne ne portera le fardeau d'autrui. Et si une âme surchargée [de péchés] appelle à l'aide, rien de sa charge ne sera supporté par une autre même si c'est un proche parent. Tu n'avertis en fait, que ceux qui craignent leur Seigneur malgré qu'ils ne Le voient pas, et qui accomplissent la Ṣalāt. Et quiconque se purifie ne se purifie que pour lui-même, et vers Allah est la destination.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, s'adresse à tous les hommes et leur parle de leur véritable situation et du fait qu'ils ont besoin d'Allah de toutes les manières.

Ils ont besoin qu'Il les fasse exister ; sans Son intervention, ils n'existeraient pas.

Ils ont besoin qu'Il leur donne la force physique, les facultés et les sens ; sans Lui pour leur donner ces choses, ils seraient incapables d'accomplir quoi que ce soit.

Ils ont besoin qu'Il leur fournisse nourriture, provisions et bénédictions, visibles et cachées ; sans Sa générosité et Sa bonté, et sans qu'Il leur facilite la tâche, ils n'auraient obtenu aucune provision ni aucune bénédiction.

Ils ont besoin qu'Il les protège du mal, qu'Il les éloigne des problèmes et les soulage du stress et des difficultés ; sans Son intervention pour les protéger, les soulager de leur détresse et les affranchir des difficultés, leurs épreuves et leurs calamités auraient été incessantes.

Ils ont besoin qu'Il prenne soin d'eux à tous égards.

Ils doivent se tourner vers Lui, L'aimer, L'adorer et Lui consacrer leur adoration exclusivement. S'Il ne les aide pas et ne les guide pas en ce sens, ils seront voués à la perdition et se corrompront spirituellement, psychologiquement et dans tous les aspects de leur vie.

Ils ont besoin qu'Il leur enseigne ce qu'ils ignorent et qu'Il les guide vers ce qui est le mieux pour eux. Sans Son enseignement, ils n'auraient rien appris ; sans Sa guidance, leur situation n'aurait pas été améliorée.

Ils ont intrinsèquement besoin de Lui à tous égards, qu'ils en soient conscients ou non.

Mais celui d'entre eux qui est bien guidé est celui qui prend constamment conscience de sa dépendance envers Allah dans toutes ses affaires, tant religieuses que temporelles. Il Le supplie de ne jamais l'abandonner à lui-même, pas même un instant, et Lui demande de l'aider en toutes circonstances, gardant cela à l'esprit en tout temps. Un tel homme mérite davantage l'aide complète de son Seigneur et Dieu, dont la compassion envers lui est plus grande qu'une mère envers son enfant.

« …**et c'est Allah, Lui qui se dispense de tout**, » c'est-à-dire qu'Il est parfaitement autosuffisant en tout point et n'a donc besoin de rien de ce dont Sa création a besoin. Cela tient à la perfection de Ses attributs, qui sont tous des attributs de perfection et de majesté.

L'un des aspects de Son autosuffisance est qu'Il répond à tous les besoins de la création dans ce monde et dans l'au-delà.

« …**et Il est Le Digne de louange »** dans Son essence, dans Ses noms car ils sont d'une beauté incomparable, dans Ses attributs car ils sont sublimes, et dans Ses actes car ils sont fondés sur la générosité, la bonté, la justice, la sagesse et la miséricorde, et Il est digne de louange dans Ses commandements et Ses interdictions. Il est donc digne de louange pour ce qu'Il est et ce qu'Il fait, et Il est digne de louange pour sa suffisance.

« **S'Il voulait, Il vous ferait disparaître, et ferait surgir une nouvelle création**. » Il se peut que cela signifie que s'Il le voulait, Il pourrait vous anéantir, ô hommes, et faire naître à votre place un peuple plus soumis à Allah, Exalté et Loué soit-Il, que vous. Ceci constitue une menace de destruction et d'anéantissement, et leur signifie que Sa volonté est capable d'un tel acte. Ou bien, il se peut que cela signifie l'affirmation de la résurrection, et que la volonté d'Allah s'accomplit toujours en toutes circonstances, y compris celle de vous ramener à la vie après votre mort, en tant que nouvelle création. Cependant, il existe un temps fixé par Allah pour cela, et ce temps ne peut être avancé ni retardé.

« **Et cela n'est point difficile pour Allah**, » c'est-à-dire que ce n'est pas impossible pour Lui et que cela ne Lui est pas impossible.

Cette dernière interprétation est étayée par ce qui est mentionné dans le verset suivant :
« **Or, personne ne portera le fardeau d'autrui** » ; autrement dit, au Jour de la Résurrection, chacun sera rétribué pour ses propres actes et nul ne portera le péché d'autrui.
« **Et si une âme surchargée [de péchés] appelle à l'aide**, » c'est-à-dire si une âme accablée par le péché cherche l'aide d'une autre pour porter une partie de son fardeau,
« …**rien de sa charge ne sera supporté par une autre même si c'est un proche parent**. » Personne ne portera le fardeau d'un parent car l'au-delà n'est pas comme ce monde où l'on peut aider son ami proche. Au contraire, le Jour de la Résurrection, chacun souhaitera avoir des dettes envers autrui, même envers ses parents et ses proches (afin de pouvoir ajouter à ses propres bonnes actions celles des autres).

« **Tu n'avertis [ô Muhammad] en fait, que ceux qui craignent leur Seigneur malgré qu'ils ne Le voient pas et qui accomplissent la Ṣalāt**, » c'est-à-dire ceux qui accepteront l'avertissement et en tireront profit, ceux qui craignent Allah en secret, en privé comme en public, en compagnie comme en solitaire. Et ceux qui accomplissent la prière sont ceux qui en remplissent toutes les conditions préalables, les éléments essentiels et les actes obligatoires de la manière prescrite, avec une concentration appropriée, car la crainte d'Allah exige de se conformer aux commandements dont on craint le châtiment en cas de non-respect, et de fuir ce dont on craint le châtiment en cas d'accomplissement. La prière appelle au bien et éloigne de l'obscénité et du mal (« **Récite ce qui t'est révélé du Livre et accomplis la Ṣalāt. En vérité la Ṣalāt préserve de la turpitude et du blâmable**... » 29 : 45).

« **Et quiconque se purifie ne se purifie que pour lui-même**, » c'est-à-dire celui qui se purifie en se débarrassant de défauts tels que la vantardise, l'arrogance, la tromperie, la tricherie, la ruse, l'hypocrisie et autres mauvais traits de caractère, et qui s'efforce d'acquérir de bonnes qualités telles que la sincérité, l'honnêteté, l'humilité, la douceur, la sincérité envers autrui, en étant libre de sentiments négatifs tels que le ressentiment, l'envie et autres mauvais traits de caractère, sa purification lui sera profitable et aucun de ses efforts ne sera vain.

« **Et vers Allah est la destination** » et Il rétribuera tous les hommes pour ce qu'ils ont envoyé en avant et leur demandera des comptes pour tout ce qu'ils ont fait ; rien, petit ou grand, n'est omis, mais tout est consigné dans un registre.

وَمَا يَسْتَوِي ٱلْأَعْمَىٰ وَٱلْبَصِيرُ ﴿١٩﴾

35-19. L'aveugle et celui qui voit ne sont pas semblables,

وَلَا ٱلظُّلُمَٰتُ وَلَا ٱلنُّورُ ﴿٢٠﴾

35-20. ni les ténèbres et la lumière,

وَلَا ٱلظِّلُّ وَلَا ٱلْحَرُورُ ﴿٢١﴾

35-21. ni l'ombre et la chaleur ardente.

وَمَا يَسْتَوِي ٱلْأَحْيَآءُ وَلَا ٱلْأَمْوَٰتُ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ يُسْمِعُ مَن يَشَآءُ ۖ وَمَآ أَنتَ بِمُسْمِعٍ مَّن فِى ٱلْقُبُورِ ﴿٢٢﴾

35-22. De même, ne sont pas semblables les vivants et les morts. Allah fait entendre qui Il veut, alors que toi [Muhammad], tu ne peux faire entendre ceux qui sont dans les tombeaux.

إِنْ أَنتَ إِلَّا نَذِيرٌ ﴿٢٣﴾

35-23. Tu n'es qu'un avertisseur.

إِنَّآ أَرْسَلْنَٰكَ بِٱلْحَقِّ بَشِيرًا وَنَذِيرًا ۚ وَإِن مِّنْ أُمَّةٍ إِلَّا خَلَا فِيهَا نَذِيرٌ ﴿٢٤﴾

35-24. Nous t'avons envoyé avec la Vérité en tant qu'annonciateur et avertisseur. Il n'est pas une nation qui n'ait déjà eu un avertisseur.

Ici, Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, nous enseigne que les contraires ne sont pas égaux du fait que Sa sagesse le dicte et la nature humaine est également encline à cette idée.

« **L'aveugle** » qui a perdu la vue « **et celui qui voit ne sont pas semblables, ni les ténèbres et la lumière, ni l'ombre et la chaleur ardente. De même, ne sont pas semblables les vivants et les morts**. » Comme il est bien établi parmi vous, et vous n'avez aucun doute sur le fait que les choses mentionnées ci-dessus ne sont pas égales, vous devriez également comprendre qu'il est plus juste que les contraires intangibles ne soient pas égaux non plus.

Par conséquent, le croyant et le mécréant, le bien-guidé et l'égaré, le savant et l'ignorant, les habitants du Paradis et ceux de l'Enfer, ceux dont le cœur est vif et ceux dont le cœur est mort, ne sont pas égaux. Les différences entre ces groupes sont immenses et seul Allah en connaît l'ampleur. Si vous comprenez ces différences, si vous êtes capable de discerner les choses, et si vous savez clairement ce vers quoi vous devez tendre et ce qui est contraire, alors l'homme résolu doit choisir ce qui lui convient le mieux et ce qui mérite le plus d'être privilégié.

« **Allah fait entendre qui Il veut**. » « **Entendre** » signifie ici entendre de telle sorte que l'on comprenne et accepte et Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, est Celui qui guide.
« **alors que toi [Muhammad], tu ne peux faire entendre ceux qui sont dans les tombeaux**, » c'est-à-dire ceux qui sont morts de cœur ; de même que ton appel ne peut profiter à ceux qui sont dans leurs tombes et il ne peut profiter à ceux qui se détournent obstinément. Ton rôle consiste plutôt à avertir et à transmettre le message qui t'a été confié, qu'il soit accepté ou non.

C'est pourquoi Allah dit : «**Tu n'es qu'un avertisseur. Nous t'avons envoyé avec la Vérité**. » Autrement dit, Nous ne t'envoyons qu'avec la vérité et Allah t'a envoyé quelque temps après les Messagers précédents, alors que les gens s'étaient égarés et que la connaissance avait disparu, et qu'il était devenu impératif de t'envoyer. Allah t'a donc envoyé comme une miséricorde pour les mondes.

De plus, ce que Nous t'avons envoyé de la vraie religion et du droit chemin est vrai et non faux, et ce que Nous t'avons envoyé de ce grand Qur'an, et ce qu'il contient d'exhortations sages, est sain et vrai.

« …**en tant qu'annonciateur** » à ceux qui t'obéissent, d'une récompense d'Allah dans ce monde et dans l'au-delà
« …**et avertisseur** » à ceux qui te désobéissent, d'un châtiment d'Allah dans ce monde et dans l'au-delà. Tu n'es pas le premier Messager ; tu as des précédents parmi les Messagers antérieurs.
« **Il n'est pas une nation** » parmi les nations passées
« …**qui n'ait déjà eu un avertisseur** » établissant contre elles la preuve d'Allah.

« ...**Mais il fallait qu'Allah accomplît un ordre qui devait être exécuté, pour que, sur preuve, périt celui qui (devait) périr, et vécût, sur preuve, celui qui (devait) vivre. Et certes Allah est Audient et Omniscient**. » (Al-Anfâl 8 : 42)

وَإِن يُكَذِّبُوكَ فَقَدْ كَذَّبَ ٱلَّذِينَ مِن قَبْلِهِمْ جَآءَتْهُمْ رُسُلُهُم
بِٱلْبَيِّنَٰتِ وَبِٱلزُّبُرِ وَبِٱلْكِتَٰبِ ٱلْمُنِيرِ ﴿٢٥﴾

35-25. Et s'ils te traitent de menteur, eh bien, ceux d'avant eux avaient traité (leurs Messagers) de menteurs, cependant que leurs Messagers leur avaient apporté les preuves, les Écrits et le Livre illuminant.

ثُمَّ أَخَذْتُ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ فَكَيْفَ كَانَ نَكِيرِ ﴿٢٦﴾

35-26. Puis J'ai saisi ceux qui ont mécru. Et quelle réprobation fut la Mienne[1] !

Autrement dit, si ces polythéistes te rejettent, ô Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), tu n'es pas le premier Messager à être rejeté, « **eh bien, ceux d'avant eux avaient traité (leurs Messagers) de menteurs, cependant que leurs Messagers leur avaient apporté les preuves**, » qui attestaient la vérité et la justesse du message qu'ils leur avaient apporté,
« **Les Écrits**, » c'est-à-dire les livres écrits contenant de nombreux préceptes
« …et le Livre illuminant » et le Livre de la Révélation c'est-à-dire la révélation, en ce qui concerne les récits véridiques, les informations sur l'avenir et les préceptes justes n'étaient pas le fruit de leurs doutes ni d'éventuelles imperfections dans le message des Messagers. Leur rejet ne résultait donc pas de leurs doutes ni d'éventuelles failles dans les enseignements des Messagers, mais plutôt à cause de leurs méfaits et de leur obstination.

« **Puis J'ai saisi ceux qui ont mécru** » avec différentes sortes de punition,
« **Et quelle réprobation fut la Mienne !** » Ce fut pour eux le pire des changements et le pire des châtiments. Prenez donc garde de rejeter ce noble Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), de peur qu'il ne vous arrive ce qui leur est arrivé : un châtiment douloureux et une honte absolue.

[1] Car Allah a changé Sa façon de les traiter, transformant l'abondance en pénurie et le bien-être en destruction. (At-Tabari)

أَلَمْ تَرَ أَنَّ ٱللَّهَ أَنزَلَ مِنَ ٱلسَّمَآءِ مَآءً فَأَخْرَجْنَا بِهِۦ ثَمَرَٰتٍ مُّخْتَلِفًا أَلْوَٰنُهَا ۚ وَمِنَ ٱلْجِبَالِ جُدَدٌۢ بِيضٌ وَحُمْرٌ مُّخْتَلِفٌ أَلْوَٰنُهَا وَغَرَابِيبُ سُودٌ ﴿٢٧﴾

35-27. N'as-tu pas vu que, du ciel, Allah fait descendre l'eau ? Puis Nous en faisons sortir des fruits de couleurs différentes. Et dans les montagnes, il y a des strates blancs et rouges, de couleurs différentes, et des roches excessivement noires.

وَمِنَ ٱلنَّاسِ وَٱلدَّوَآبِّ وَٱلْأَنْعَٰمِ مُخْتَلِفٌ أَلْوَٰنُهُۥ كَذَٰلِكَ ۗ إِنَّمَا يَخْشَى ٱللَّهَ مِنْ عِبَادِهِ ٱلْعُلَمَٰٓؤُا۟ ۗ إِنَّ ٱللَّهَ عَزِيزٌ غَفُورٌ ﴿٢٨﴾

35-28. Il y a pareillement des couleurs différentes, parmi les hommes, les animaux, et les bestiaux. Parmi Ses serviteurs, seuls les savants craignent Allah. Allah est, certes, Puissant et Pardonneur.

Ici, Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, évoque Sa création des choses et de leurs contraires ; dont l'origine et la substance sont une mais qui présentent des variations et des différences visibles et bien connues, afin de démontrer aux hommes Sa puissance parfaite et Sa sagesse sublime.

Voici quelques exemples :

• Allah, Exalté et Loué soit-Il, fait descendre l'eau du ciel et en fait sortir divers fruits et plantes, ce qui est visible aux yeux des spectateurs, bien que l'eau soit une et la terre une.

• Quant aux montagnes qu'Allah a créées comme des piliers pour la terre, vous verrez dans une série de montagnes, ou même dans une seule montagne, des couleurs variées ; vous verrez donc des étendues blanches, des étendues jaunes et des étendues d'un noir intense.

• Parmi les hommes, les animaux et le bétail, on observe une variété de couleurs, de types, de voix et d'apparences. C'est un phénomène visible de tous et constaté par les spectateurs. Pourtant, tous proviennent d'une même source et d'une même substance.

Ces variations offrent une preuve rationnelle de la volonté divine, qui attribue à chacune une couleur et une description particulières ; de la puissance d'Allah, qui les a créées ainsi ; et pour la sagesse et la miséricorde divines, car ces variations servent les intérêts des hommes et leur apportent des bienfaits,

les aident à trouver leur chemin (à travers les montagnes) et leur permettent de se reconnaître les uns les autres, comme chacun sait.

Cela témoigne également de l'immensité du savoir d'Allah et prouve qu'Il ressuscitera ceux qui reposent dans leurs tombes. Mais l'insouciant considère ces choses et d'autres encore avec une négligence qui ne l'amène pas à réfléchir ; celui qui en tire profit est celui qui craint Allah et qui, par une réflexion saine, en comprend la sagesse.

C'est pourquoi Allah dit : « **Parmi Ses serviteurs, seuls ceux qui possèdent la science craignent véritablement Allah**. » Plus une personne connaît Allah, plus elle Le craindra, et cette crainte d'Allah l'incitera à s'abstenir de pécher et à se préparer à rencontrer Celui qu'elle craint. Ceci témoigne de la vertu de la science car elle pousse à craindre Allah, et ceux qui Le craignent sont ceux qui seront honorés par Lui, comme Il le dit ailleurs :
« … **Leur récompense auprès d'Allah sera les Jardins de séjour, sous lesquels coulent les ruisseaux, pour y demeurer éternellement. Allah les agrée et ils L'agréent. Telle sera [la récompense] de celui qui craint son Seigneur**. » (Al-Bayinah 98 : 8)

« **Allah est, certes, Puissant**, » Parfait en puissance, et c'est par Sa puissance qu'Il a créé ces contraires)
« …**et Pardonneur** » à ceux qui se repentent de leurs péchés.

إِنَّ ٱلَّذِينَ يَتْلُونَ كِتَٰبَ ٱللَّهِ وَأَقَامُوا۟ ٱلصَّلَوٰةَ وَأَنفَقُوا۟ مِمَّا
رَزَقْنَٰهُمْ سِرًّا وَعَلَانِيَةً يَرْجُونَ تِجَٰرَةً لَّن تَبُورَ ﴿٢٩﴾

35-29. Ceux qui récitent le Livre d'Allah, accomplissent la Ṣalāt, et dépensent, en secret et en public de ce que Nous leur avons attribué, espèrent ainsi faire un commerce qui ne périra jamais,

لِيُوَفِّيَهُمْ أُجُورَهُمْ وَيَزِيدَهُم مِّن فَضْلِهِۦٓ ۚ إِنَّهُۥ غَفُورٌ
شَكُورٌ ﴿٣٠﴾

35-30. afin [qu'Allah] les récompense pleinement et leur ajoute de Sa grâce. Il est Pardonneur et Reconnaissant.

« **Ceux qui récitent le Livre d'Allah** » c'est-à-dire, suivre ses commandements en s'y conformant et suivre ses interdictions en y prêtant attention, croire en ce qu'il leur dit du passé et de l'avenir, ne pas donner la priorité à une opinion qui le contredit et réciter ses paroles en étudiant leur signification. Après avoir parlé de la récitation du Qur'an en termes généraux, Allah mentionne la prière, qui prend ici toute son importance. La prière est le fondement de la religion, la lumière des musulmans, la mesure de la foi et un signe visible de sincérité dans l'adhésion à l'Islam. Et Allah mentionne les dépenses envers les proches, les pauvres, les orphelins et les autres, par le versement de la zakât, les expiations, l'accomplissement des vœux et la charité en général,
« …**en secret et en public**, » en toutes circonstances.

Ceux qui agissent ainsi « **espèrent** » conclure « **ainsi faire un commerce qui ne périra jamais**, » c'est-à-dire un accord qui ne stagnera ni ne se gâtera jamais ; il s'agit au contraire du meilleur, du plus grand et du plus élevé des accords, à savoir obtenir l'agrément de leur Seigneur et Sa grande récompense, ainsi que le salut de Sa colère et de Son châtiment. Cela prouve leur sincérité et l'absence de mauvaises intentions ou de desseins malveillants.

Et Allah Exalté nous dit qu'ils atteindront ce qu'ils espèrent, comme Il le dit : « **afin [qu'Allah] les récompense pleinement**, » c'est-à-dire la récompense de leurs actes, selon leur ampleur et leur qualité.
« …**et leur ajoute de Sa grâce** » en plus de leur récompense
« **Il est Pardonneur et Reconnaissant**. » Il pardonnera leurs mauvaises actions et acceptera d'eux un peu de leurs bonnes actions.

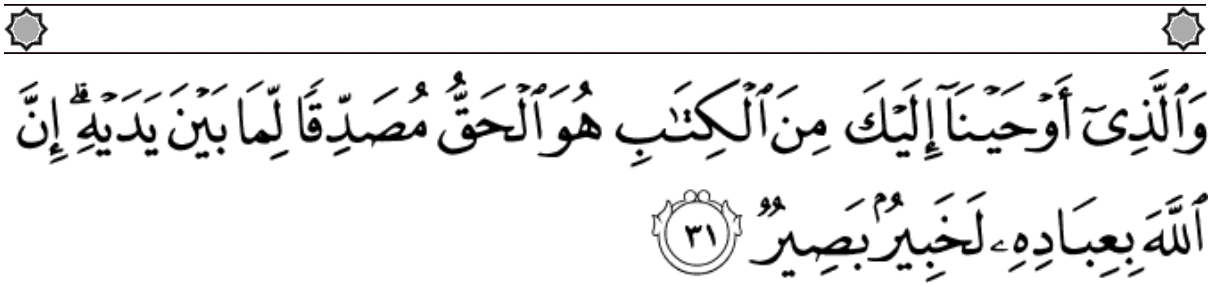
وَٱلَّذِىٓ أَوۡحَيۡنَآ إِلَيۡكَ مِنَ ٱلۡكِتَٰبِ هُوَ ٱلۡحَقُّ مُصَدِّقٗا لِّمَا بَيۡنَ يَدَيۡهِۗ إِنَّ ٱللَّهَ بِعِبَادِهِۦ لَخَبِيرُۢ بَصِيرٞ ٣١

35-31. Et ce que Nous t'avons révélé du Livre est la Vérité confirmant ce qui l'a précédé. Certes Allah est Parfaitement Connaisseur et Clairvoyant sur Ses serviteurs.

ثُمَّ أَوۡرَثۡنَا ٱلۡكِتَٰبَ ٱلَّذِينَ ٱصۡطَفَيۡنَا مِنۡ عِبَادِنَاۖ فَمِنۡهُمۡ ظَالِمٞ لِّنَفۡسِهِۦ وَمِنۡهُم مُّقۡتَصِدٞ وَمِنۡهُمۡ سَابِقُۢ بِٱلۡخَيۡرَٰتِ بِإِذۡنِ ٱللَّهِۚ ذَٰلِكَ هُوَ ٱلۡفَضۡلُ ٱلۡكَبِيرُ ٣٢

35-32. Ensuite, Nous fîmes héritiers du Livre[1] ceux de Nos serviteurs que Nous avons choisis. Il en est parmi eux qui font du tort à eux-mêmes, d'autres qui se tiennent sur une voie moyenne, et d'autres avec la permission d'Allah devancent [tous les autres] par leurs bonnes actions ; telle est la grâce infinie

جَنَّٰتُ عَدۡنٖ يَدۡخُلُونَهَا يُحَلَّوۡنَ فِيهَا مِنۡ أَسَاوِرَ مِن ذَهَبٖ وَلُؤۡلُؤٗاۖ وَلِبَاسُهُمۡ فِيهَا حَرِيرٞ ٣٣

35-33. Les jardins d'Éden où ils entreront, parés de bracelets en or ainsi que de perles ; et là, leurs vêtements sont de soie.

وَقَالُواْ ٱلۡحَمۡدُ لِلَّهِ ٱلَّذِيٓ أَذۡهَبَ عَنَّا ٱلۡحَزَنَۖ إِنَّ رَبَّنَا لَغَفُورٞ شَكُورٌ ٣٤

35-34. Et ils diront : « Louange à Allah qui a écarté de nous l'affliction. Notre Seigneur est certes Pardonneur et Reconnaissant.

ٱلَّذِيٓ أَحَلَّنَا دَارَ ٱلۡمُقَامَةِ مِن فَضۡلِهِۦ لَا يَمَسُّنَا فِيهَا نَصَبٞ وَلَا يَمَسُّنَا فِيهَا لُغُوبٞ ٣٥

35-35. C'est Lui qui nous a installés, par Sa grâce, dans la Demeure de la stabilité, où nulle fatigue, nulle lassitude ne nous touchent. »

Ici, Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, nous dit que le Livre qu'Il a révélé à Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) est la vérité, car il contient une grande part de vérité. La vérité étant contenue en

[1] Ceci fait référence au Qur'an qui sera transmis aux disciples du Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) jusqu'au Jour de la Résurrection.

lui, il ne faut avoir aucune réserve à son sujet ; il ne faut ni le sous-estimer ni le mépriser du fait qu'il est la vérité, alors tout ce qu'il mentionne du divin, de l'invisible et d'autres choses encore reflète la réalité telle qu'elle est. Il est donc impossible que le sens voulu par ses versets soit différent de leur sens apparent.

« …**confirmant ce qui l'a précédé**, » le Qur'an confirme ce que les Livres et Messagers antérieurs avaient prédit. Son apparition a confirmé la véracité de leurs prédictions. Par conséquent, nul ne peut croire aux Écritures antérieures et ne pas croire au Qur'an car son incrédulité envers le Qur'an contredit et sape sa croyance aux Écritures antérieures, parce que parmi les choses qu'elles mentionnaient était la prédiction de ce Qur'an, et ce qu'elles disaient du passé et de l'avenir est identique à ce que dit le Qur'an.

« **Certes Allah est Parfaitement Connaisseur et Clairvoyant sur Ses serviteurs**. » Il accorde à chaque nation et à chaque individu ce qui convient à sa situation. Il est important de noter que les lois et règlements antérieurs n'étaient adaptés qu'à leur époque. C'est pourquoi Allah a envoyé des Messagers les uns après les autres, jusqu'à ce qu'Il conclue cette lignée avec Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam). Il a institué cette loi, bonne et appropriée pour tous les hommes jusqu'au Jour de la Résurrection, et qui conduit au bien en tout temps.

Cette communauté étant la plus mûre des nations par sa pensée et son raisonnement, la plus douce de cœur et la plus raffinée de caractère, Allah, Exalté soit-Il, l'a choisie et Il a choisi pour elle la religion de l'Islam. Il lui a fait hériter ce Livre qui confirme l'Écriture antérieure et la remplace (« **Et sur toi (Muhammad) Nous avons fait descendre le Livre avec la vérité, pour confirmer le Livre qui était là avant lui et pour prévaloir sur lui. Juge donc parmi eux d'après ce qu'Allah a fait descendre. Ne suis pas leurs passions, loin de la vérité qui t'est venue. À chacun de vous Nous avons assigné une législation et un plan à suivre. Si Allah avait voulu, certes Il aurait fait de vous tous une seule communauté. Mais Il veut vous éprouver en ce qu'Il vous donne. Concurrencez donc dans les bonnes œuvres. C'est vers Allah qu'est votre retour à tous ; alors Il vous informera de ce en quoi vous divergiez**. » 5 : 48). C'est pourquoi Il dit ici :
« **Ensuite, Nous fîmes héritiers du Livre ceux de Nos serviteurs que Nous avons choisis**, » à savoir cette communauté.

« **Il en est parmi eux qui font du tort à eux-mêmes**, » en commettant un péché moins grave que l'incroyance
« …**d'autres qui se tiennent sur une voie moyenne**, » se limitant à leurs obligations et s'abstenant de ce qui est interdit,

« …**et d'autres avec la permission d'Allah devancent [tous les autres] par leurs bonnes actions**. » Autrement dit, ils s'empressent de faire le bien et s'y emploient avec diligence, surpassant ainsi les autres. Cela concerne ceux qui accomplissent leurs obligations, multiplient les bonnes actions surérogatoires et s'abstiennent de ce qui est interdit et déconseillé.

Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, les a tous choisis pour hériter de ce Livre, malgré leurs différences de statut et de nature. Ainsi, chacun d'eux a part à cet héritage, même ceux qui se font du tort à eux-mêmes parce que leur foi fondamentale, leur connaissance de la foi et leurs actes de foi font partie intégrante de cet héritage du Livre.

L'héritage du Livre désigne l'héritage de la connaissance qu'il contient, des actions qui s'y fondent, de l'étude de ses mots et de la compréhension de sa signification.

L'expression « **par la permission d'Allah** » fait référence à ceux qui excellent dans les bonnes actions, afin qu'ils ne deviennent pas arrogants. Il leur rappelle qu'ils n'ont atteint cette excellence que par l'aide d'Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, et qu'ils doivent donc s'attacher à Lui rendre grâce pour les bienfaits qu'Il leur a accordés.

« …**telle est la grâce infinie**, » c'est-à-dire l'héritage du Livre sacré, pour ceux qu'Allah, Exalté et Loué soit-Il, a choisis parmi Ses serviteurs ; c'est la grande grâce, en comparaison de laquelle toutes les autres bénédictions paraissent insignifiantes. La plus grande bénédiction et le plus grand bienfait de tous est l'héritage de ce Livre.

Puis Allah Exalté mentionne la récompense de ceux à qui Il a fait hériter le Livre :
« **Les jardins d'Éden où ils entreront**, » c'est-à-dire des jardins contenant des arbres, de l'ombre, de beaux jardins, des rivières qui coulent, de hauts palais, des demeures ornées, dans lesquels ils vivront pour toujours et à jamais.

« …**parés de bracelets en or**. » Il s'agit de bijoux portés aux poignets, selon leurs goûts et ce qu'ils jugent le plus beau. Hommes et femmes porteront de tels ornements au Paradis.

Et ils seront aussi ornés de « **perles** » sur leurs vêtements et leurs corps.
« …**et là, leurs vêtements sont de soie**, » des vêtements verts de soie fine et de brocart lourd (« **Voilà ceux qui auront les jardins du séjour (éternel) sous lesquels coulent les ruisseaux. Ils y seront parés de bracelets d'or et se vêtiront d'habits verts de soie fine et de brocart, accoudés sur des divans (bien ornés). Quelle bonne récompense et quelle belle demeure** ! » 18 : 31).

« **Et** » après avoir vu toute cette délice parfaite et ce plaisir complet,
« …**ils diront : « Louange à Allah qui a écarté de nous l'affliction**. » » Cela inclut tout type de tristesse ; ils ne seront exposés à aucune tristesse due à un manque de beauté, de nourriture, de boisson, de plaisirs ou de bien-être physique, ou parce qu'ils ne resteront pas là éternellement.

Ils goûteront au bonheur et ne pourront concevoir comment il pourrait être accru ou amélioré de quelque manière que ce soit cependant, il continuera de croître avec le temps, pour toujours et à jamais.

« **Notre Seigneur est certes Pardonneur** » car Il nous a pardonné nos erreurs.
« …**et Reconnaissant**. » Parce qu'Il a accepté nos bonnes actions et en a multiplié la récompense. Il nous a comblés de Sa grâce au-delà de ce que nos actes ne méritaient pas, au-delà même de nos espoirs. Par Son pardon, nous serons préservés de toutes nos craintes et de toutes nos peurs ; par Sa reconnaissance et Sa grâce, nous obtiendrons tout ce que nous désirons et aimons.

« **Par Sa grâce** » et sa générosité envers nous, et non par nos œuvres, que nous sommes parvenus ; sans Sa grâce, nous n'aurions pas atteint ce que nous avons atteint.

« **C'est Lui qui nous a installés**, » autrement dit, Il nous a fait nous installer et demeurer ; ce n'est pas comme quelqu'un qui ne fait que passer.
« …**dans la Demeure de la stabilité** » c'est-à-dire, où ils demeureront à jamais par Sa grâce, dans un lieu où ils voudront rester en raison de son abondance et de son bonheur sans fin, sans rien pour le gâcher.

« …**où nulle fatigue, nulle lassitude ne nous touchent**, » c'est-à-dire qu'ils ne ressentiront aucune fatigue physique ou psychologique due à un plaisir excessif. Cela signifie qu'Allah leur offrira une création parfaite et préparera pour eux tout ce qui est nécessaire pour leur assurer confort et sérénité en permanence, afin qu'ils demeurent ainsi et qu'aucun labeur, aucune fatigue, aucun souci ni aucune détresse ne les affectent jamais.

Cela indique également qu'ils ne dormiront pas au Paradis puisque le sommeil a pour but de se reposer et de récupérer de la fatigue, or les habitants du Paradis n'en auront pas besoin ; de plus, le sommeil est une mort douce, et les habitants du Paradis ne mourront pas. Puisse Allah nous compter parmi eux par Sa grâce.

وَٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ لَهُمْ نَارُ جَهَنَّمَ لَا يُقْضَىٰ عَلَيْهِمْ فَيَمُوتُوا۟ وَلَا
يُخَفَّفُ عَنْهُم مِّنْ عَذَابِهَا ۚ كَذَٰلِكَ نَجْزِى كُلَّ كَفُورٍ ﴿٣٦﴾

35-36. Et ceux qui ont mécru auront le feu de l'Enfer : on ne les achève pas pour qu'ils meurent ; on ne leur allège rien de ses tourments. C'est ainsi que Nous récompensons tout négateur obstiné.

وَهُمْ يَصْطَرِخُونَ فِيهَا رَبَّنَآ أَخْرِجْنَا نَعْمَلْ صَٰلِحًا غَيْرَ ٱلَّذِى
كُنَّا نَعْمَلُ ۚ أَوَلَمْ نُعَمِّرْكُم مَّا يَتَذَكَّرُ فِيهِ مَن تَذَكَّرَ وَجَآءَكُمُ
ٱلنَّذِيرُ ۖ فَذُوقُوا۟ فَمَا لِلظَّٰلِمِينَ مِن نَّصِيرٍ ﴿٣٧﴾

35-37. Et là, ils hurleront : « Seigneur, fais-nous sortir ; nous ferons le bien, contrairement à ce que nous faisions. » « Ne vous avons-Nous pas donné une vie assez longue pour que celui qui réfléchit réfléchisse ? L'avertisseur, cependant, vous était venu. Eh bien, goûtez (votre punition). Car pour les injustes, il n'y a pas de secoureur. »

Après avoir décrit le sort des habitants du Paradis et la félicité dont ils jouiront, Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, décrit maintenant le sort des habitants de l'enfer et le châtiment qu'ils subiront :
« **Quant à ceux qui ont mécru**, » c'est-à-dire ceux qui ont rejeté les signes que les Messagers leur ont apportés et qui ont nié la rencontre avec leur Seigneur
« …**auront le feu de l'Enfer** » où ils seront punis très sévèrement et subiront les pires tourments
« …**on ne les achève pas pour qu'ils meurent** » et ainsi trouver le réconfort
« …**on ne leur allège rien de ses tourments**. » La sévérité et l'intensité des punitions seront constantes, en tout temps.

« **C'est ainsi que Nous récompensons tout négateur obstiné. Et là, ils hurleront** » c'est-à-dire qu'ils hurleront, crieront et appelleront à l'aide, disant :
« **Seigneur, fais-nous sortir ; nous ferons le bien, contrairement à ce que nous faisions**. » Ils reconnaîtront leur péché et admettront qu'Allah les a traités avec justice, mais ils demanderont à retourner en arrière au mauvais moment.

C'est pourquoi il leur sera dit : « **Ne vous avons-Nous pas donné une vie assez longue pour que celui qui réfléchit réfléchisse** ? » Autrement dit, durant cette période, quiconque aurait voulu y prêter attention aurait pu accomplir de bonnes œuvres, car Nous vous avons accordé une vie de facilité dans le monde précédent, Nous vous avons comblés de bienfaits et vous avons pourvus de tous les moyens de vous sentir à l'aise, et Nous vous avons accordé une vie suffisamment longue, Vous avons envoyé des signes les uns après les autres et vous avons adressé des avertissements, et Nous vous avons éprouvés par la facilité et la difficulté afin que vous reveniez à Nous.

Mais aucun avertissement n'a servi à rien et aucune exhortation n'a été bénéfique ; Nous avons retardé votre châtiment jusqu'à ce que, lorsque votre temps fixé s'est achevé et que vos vies ont pris fin, et que vous soyez passés dans ce royaume, qui est le royaume de la rétribution des actes, vous ayez demandé à revenir !

Cela n'arrivera jamais, car il est trop tard ; le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux est en colère contre vous, et le châtiment du feu sera intense pour vous tandis que les gens du Paradis vous ont oubliés. Restez donc en Enfer pour l'éternité, soumis à un châtiment humiliant. C'est pourquoi Allah dit : « **Eh bien, goûtez (votre punition). Car pour les injustes, il n'y a pas de secoureur** » pour les aider et les sortir de cette situation, ou pour atténuer leur souffrance.

إِنَّ ٱللَّهَ عَٰلِمُ غَيۡبِ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلۡأَرۡضِۚ إِنَّهُۥ عَلِيمُۢ بِذَاتِ ٱلصُّدُورِ ٣٨

35-38. Allah connaît l'Inconnaissable dans les cieux et la terre. Il connaît le contenu des poitrines.

Après avoir évoqué le châtiment des habitants des deux royaumes et les actes des deux groupes, Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, nous révèle l'immensité de Son savoir et nous confie qu'Il voit l'invisible dans les cieux et sur la terre, ce qui est caché à la vue et à la compréhension des hommes. Il est le Connaisseur de tous les secrets, Il connaît le fond du cœur de chacun, qu'il soit bon ou mauvais, pur ou non. C'est pourquoi Il accordera à chacun ce qu'il mérite et une place à la hauteur de ses mérites.

هُوَ ٱلَّذِى جَعَلَكُمْ خَلَٰٓئِفَ فِى ٱلْأَرْضِ ۚ فَمَن كَفَرَ فَعَلَيْهِ كُفْرُهُۥ ۖ وَلَا يَزِيدُ
ٱلْكَٰفِرِينَ كُفْرُهُمْ عِندَ رَبِّهِمْ إِلَّا مَقْتًا ۖ وَلَا يَزِيدُ ٱلْكَٰفِرِينَ كُفْرُهُمْ إِلَّا
خَسَارًا ﴿٣٩﴾

35-39. C'est Lui qui a fait de vous des successeurs sur terre. Quiconque mécroit, sa mécréance retombera sur lui. Leur mécréance n'ajoute aux mécréants qu'opprobre auprès de leur Seigneur. Leur mécréance n'ajoute que perte aux mécréants.

Ici, Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, nous révèle la perfection de Sa sagesse et de Sa miséricorde envers Ses serviteurs. Dans Son décret antérieur, Il a décrété que certains d'entre eux succéderaient à d'autres sur terre et Il enverrait des avertissements à chaque nation, afin d'observer leurs actions. Quiconque mécroit en Allah et en ce que Ses Messagers apportent subira les conséquences de sa mécréance et portera le fardeau du péché et son châtiment. Nul ne peut porter ce fardeau à sa place, et son incrédulité ne fera qu'accroître la colère d'Allah envers le mécréant. Quel châtiment pourrait être plus grand que la colère du Seigneur le plus généreux ?

« **Leur mécréance n'ajoute que perte aux mécréants** » : ils se perdront eux-mêmes, leurs familles, leurs bonnes actions et leur place au Paradis. Le mécréant s'enfoncera toujours plus dans le malheur, la perte, le déshonneur et le dénuement devant Allah et Sa création,

قُلْ أَرَءَيْتُمْ شُرَكَآءَكُمُ ٱلَّذِينَ تَدْعُونَ مِن دُونِ ٱللَّهِ ۖ أَرُونِى مَاذَا خَلَقُوا۟ مِنَ
ٱلْأَرْضِ أَمْ لَهُمْ شِرْكٌ فِى ٱلسَّمَٰوَٰتِ ۚ أَمْ ءَاتَيْنَٰهُمْ كِتَٰبًا فَهُمْ عَلَىٰ بَيِّنَتٍ مِّنْهُ ۚ
بَلْ إِن يَعِدُ ٱلظَّٰلِمُونَ بَعْضُهُم بَعْضًا إِلَّا غُرُورًا ﴿٤٠﴾

35-40. Dis : « Voyez-vous vos associés que vous invoquez en dehors d'Allah ? Montrez-moi ce qu'ils ont créé de la terre. Ont-ils été associés à la création des cieux ? Ou leur avons-Nous

apporté un Livre qui contienne des preuves [pour ce qu'ils font ?] » Non ! Mais ce n'est qu'en tromperie que les injustes se font des promesses[1] les uns aux autres.

Ici, Allah, Exalté et Loué soit-Il, met en lumière l'impuissance et les faiblesses des « dieux » des polythéistes, ainsi que l'argument erroné sur lequel repose leur attribution d'associés à Allah.

« **Dis** » leur, ô Messager :
« **Voyez-vous vos associés que vous invoquez en dehors d'Allah** » méritent-ils d'être invoqués et adorés ?
« **Montrez-moi ce qu'ils ont créé de la terre**. » Ont-ils créé une mer, une montagne, un animal ou quoi que ce soit d'inanimé ? Ils affirmeront qu'Allah Exalté est le Créateur de toute chose. Leurs prétendus associés ont-ils une part dans la création et le contrôle « **des cieux** ? » Ils diront qu'ils n'y ont aucune part.

S'ils n'ont rien créé et n'ont aucune part avec le Créateur dans Sa création, pourquoi les vénérer et les invoquer, même en reconnaissant leur incapacité ? En l'absence d'argument rationnel justifiant leur culte, celui-ci est invalide et erroné.

Allah Exalté examine ensuite s'il existe une preuve textuelle à ce sujet, et déclare qu'il n'en existe aucune. C'est pourquoi Il dit :
« **Ou leur avons-Nous apporté un Livre** » qui parle de ce qu'ils associent à Allah et leur ordonne de Lui associer ces choses et d'adorer des idoles ?
« …**qui contienne des preuves [pour ce qu'ils font]** » dans ce livre qui leur a été révélé, prouvant la validité de leur attribution d'associés à Lui ?

Il n'en est rien ; aucun livre ne leur a été révélé avant le Qur'an, et aucun Messager ne leur est parvenu avant le Messager d'Allah, Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam). Même à supposer qu'un livre leur ait été révélé et qu'un Messager leur ait été envoyé, et qu'ils aient prétendu qu'il leur avait ordonné d'associer des partenaires à Allah, nous pouvons être certains qu'ils mentent car Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit :
« Et Nous n'avons envoyé avant toi aucun Messager à qui Nous n'ayons révélé : « Point de divinité en dehors de Moi. Adorez-Moi donc. » » (Al-Anbiyâ' 21 : 25)

Ainsi, les Messagers et les Livres enjoignent unanimement de vouer un culte à Allah seul, qu'Il soit Glorifié et Exalté :

[1] Les chefs promirent à leurs partisans que les soi-disant « partenaires » intercéderaient pour eux auprès d'Allah.

« **Il ne leur a été commandé, cependant, que d'adorer Allah, Lui vouant un culte exclusif**... » (Al-Bayyinah 98 : 5)

Si l'on demande : « Si les preuves rationnelles et textuelles démontrent que l'association d'associés à Allah est invalide, pourquoi les polythéistes agissaient-ils ainsi, alors qu'il y avait parmi eux des personnes sensées, intelligentes et perspicaces ? », Allah, Exalté soit-Il, répond à cette question en disant : « Non, les injustes ne se promettent que des illusions. Ils n'ont aucune preuve pour la voie qu'ils suivent ; au contraire, ils s'encouragent mutuellement à la suivre en la rendant acceptable aux yeux des uns et des autres. Les générations suivantes ont suivi les traces égarées des précédentes. De plus, Satan leur a fait de fausses promesses et a rendu leurs mauvaises actions acceptables à leurs yeux. Ainsi, l'association d'associés à Allah s'est enracinée dans leurs cœurs et est devenue une seconde nature pour eux. Il est donc difficile de l'en déraciner, et c'est pourquoi les gens ont persisté dans l'incroyance et l'association invalide d'associés à Allah, Exalté et Loué soit-Il.

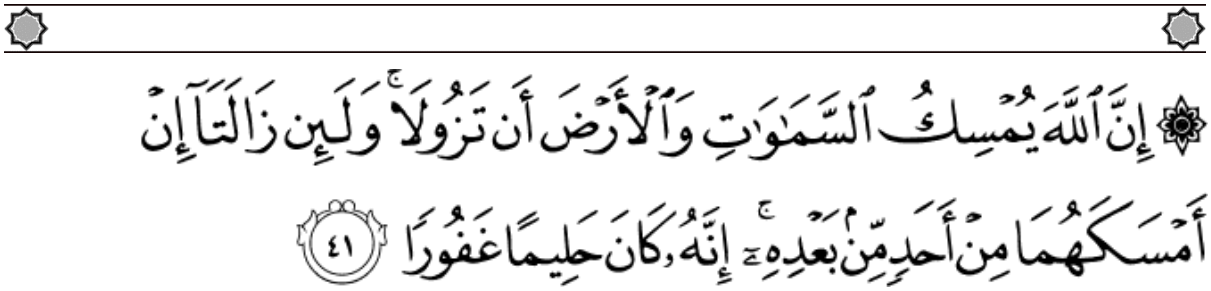
إِنَّ ٱللَّهَ يُمۡسِكُ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلۡأَرۡضَ أَن تَزُولَاۚ وَلَئِن زَالَتَآ إِنۡ
أَمۡسَكَهُمَا مِنۡ أَحَدٖ مِّنۢ بَعۡدِهِۦٓۚ إِنَّهُۥ كَانَ حَلِيمًا غَفُورٗا ٤١

35-41. Allah retient les cieux et la terre pour qu'ils ne s'affaissent pas. Et s'ils s'affaissaient, nul autre après Lui ne pourra les retenir. Il est Indulgent et Pardonneur.

Ici, Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, nous parle de la perfection de Sa puissance et de Sa miséricorde, ainsi que de l'immensité de Sa patience et de Son pardon ; Il soutient les cieux et la terre afin qu'ils ne s'effondrent pas car s'ils s'effondraient, personne ne pourrait les soutenir, la force et la puissance de toute créature étant incapables de les maintenir.

Mais Il a décrété qu'ils devaient être maintenus tels quels et demeurer stables afin que les gens puissent s'établir, et qu'ils soient une source de bienfaits et d'enseignements, afin qu'ils apprennent la grande puissance et la force du Souverain, ce qui remplira leurs cœurs de respect, de crainte, d'amour et de vénération pour Lui, et afin qu'ils connaissent la nature parfaite de Sa patience et de Son pardon du fait qu'Il accorde un répit aux pécheurs et ne se hâte pas de les punir, même si, s'Il ordonnait au ciel de le faire, celui-ci les lapiderait, et s'Il permettait à la terre de le faire, elle les engloutirait. Mais Son pardon, Sa patience et Sa bonté les entourent, « **Il est Indulgent et Pardonneur**. »

وَأَقْسَمُوا۟ بِٱللَّهِ جَهْدَ أَيْمَٰنِهِمْ لَئِن جَآءَهُمْ نَذِيرٌ لَّيَكُونُنَّ أَهْدَىٰ مِنْ
إِحْدَى ٱلْأُمَمِ ۖ فَلَمَّا جَآءَهُمْ نَذِيرٌ مَّا زَادَهُمْ إِلَّا نُفُورًا ﴿٤٢﴾

35-42. Et ils ont juré solennellement par Allah, que si un avertisseur leur venait, ils seraient certes mieux guidés que n'importe quelle autre communauté. Puis, quand un avertisseur (Muhammad) leur est venu, cela n'a fait qu'accroître leur répulsion,

ٱسْتِكْبَارًا فِى ٱلْأَرْضِ وَمَكْرَ ٱلسَّيِّئِ ۚ وَلَا يَحِيقُ ٱلْمَكْرُ ٱلسَّيِّئُ إِلَّا بِأَهْلِهِۦ ۚ
فَهَلْ يَنظُرُونَ إِلَّا سُنَّتَ ٱلْأَوَّلِينَ ۚ فَلَن تَجِدَ لِسُنَّتِ ٱللَّهِ تَبْدِيلًا ۖ وَلَن تَجِدَ
لِسُنَّتِ ٱللَّهِ تَحْوِيلًا ﴿٤٣﴾

35-43. par orgueil sur terre et par manœuvre perfide. Cependant, la manœuvre perfide n'enveloppe que ses propres auteurs. Attendent-ils donc un autre sort que celui des Anciens ? Or, jamais tu ne trouveras de changement dans la règle d'Allah et jamais tu ne trouveras de déviation dans la règle d'Allah.[1]

C'est-à-dire que ces gens qui ne croient pas en toi, ô Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam), ont juré solennellement « **par Allah, que si un avertisseur leur venait, ils seraient certes mieux guidés que n'importe quelle autre communauté**, » c'est-à-dire qu'ils seraient plus guidés que les juifs et les chrétiens, les gens du Livre ; mais ils n'ont pas tenu ce serment et cet engagement.

« **Puis, quand un avertisseur** (Muhammad) **leur est venu**, » ils ne furent pas guidés, et ils ne devinrent pas plus guidés qu'aucune autre nation. Ils persistèrent pas dans l'égarement qu'ils avaient suivi et « **cela ne fit qu'accroître leur aversion**, » leur égarement, leur transgression et leur obstination.

Le serment mentionné n'avait pas pour but la bonne cause ni la recherche de la vérité, sinon on les aurait aidés à l'atteindre. Il découlait plutôt de l'arrogance dans le pays envers autrui et envers la vérité, et ils employaient un langage recherché dans le but de tromper et de duper. Ils voulaient aussi

[1] La voie d'Allah pour punir les malfaiteurs a déjà été établie parmi les nations précédentes et ne changera pas.

se faire passer pour des personnes intègres, soucieuses de la vérité, afin d'en tromper certains et d'en entraîner d'autres dans leur sillage.

« …**par manœuvre perfide** » dont le but est maléfique et l'intention derrière lequel il est invalide. **« Cependant, la manœuvre perfide n'enveloppe que ses propres auteurs. »** Leur complot se retourne donc contre eux. Par ces paroles et cette description de leur serment, Allah souligne à Ses serviteurs qu'ils mentaient et inventaient des histoires. Leur disgrâce est ainsi apparue au grand jour, ils ont été couverts de honte et leurs intentions maléfiques sont devenues évidentes. Leur complot s'est donc retourné contre eux et Allah a déjoué leurs plans.

Il ne leur restait donc plus qu'à attendre le châtiment qui les frapperait, tel était le châtiment qu'Allah avait infligé aux générations précédentes, et ce châtiment est immuable. Quiconque s'engage sur la voie du mal, de l'obstination et de l'arrogance envers autrui subira un sort similaire puisqu'Allah exercera sa rétribution et retirera les bienfaits qu'Il a accordés. Qu'ils observent donc et attendent un châtiment semblable à celui qui a frappé les nations antérieures.

أَوَلَمْ يَسِيرُوا۟ فِى ٱلْأَرْضِ فَيَنظُرُوا۟ كَيْفَ كَانَ عَٰقِبَةُ ٱلَّذِينَ مِن قَبْلِهِمْ وَكَانُوٓا۟
أَشَدَّ مِنْهُمْ قُوَّةً ۚ وَمَا كَانَ ٱللَّهُ لِيُعْجِزَهُۥ مِن شَىْءٍ فِى ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَلَا فِى
ٱلْأَرْضِ ۚ إِنَّهُۥ كَانَ عَلِيمًا قَدِيرًا ﴿٤٤﴾

35-44. N'ont-ils donc jamais parcouru la terre pour voir ce qu'il est advenu de ceux qui vécurent avant eux et qui étaient plus puissants qu'eux ? Et rien, dans les cieux ni sur terre ne saurait réduire l'autorité d'Allah. Car Il est certes Omniscient, Omnipotent.

وَلَوْ يُؤَاخِذُ ٱللَّهُ ٱلنَّاسَ بِمَا كَسَبُوا۟ مَا تَرَكَ عَلَىٰ
ظَهْرِهَا مِن دَآبَّةٍ وَلَٰكِن يُؤَخِّرُهُمْ إِلَىٰٓ أَجَلٍ مُّسَمًّى ۖ فَإِذَا
جَآءَ أَجَلُهُمْ فَإِنَّ ٱللَّهَ كَانَ بِعِبَادِهِۦ بَصِيرًۢا ﴿٤٥﴾

35-45. Et si Allah s'en prenait aux gens pour ce qu'ils acquièrent, Il ne laisserait à la surface [de la terre] aucun être vivant. Mais Il leur donne un délai jusqu'à un terme fixé. Puis quand leur terme viendra... (Il se saisira d'eux) car Allah est Très Clairvoyant sur Ses serviteurs.

Ici, Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, exhorte les gens à parcourir le pays, que ce soit physiquement ou par la contemplation, afin d'en tirer des leçons et non de se contenter d'un regard distrait. Ils doivent méditer sur le sort de ceux qui les ont précédés, ceux qui ont rejeté les Messagers ; ils étaient plus riches, avaient plus d'enfants et étaient plus puissants, et ils construisirent davantage que ceux de La Mecque (« **N'ont-ils pas parcouru la terre pour voir ce qu'il est advenu de ceux qui ont vécu avant eux ? Ceux-là les surpassaient en puissance et avaient labouré et peuplé la terre bien plus qu'ils ne l'ont fait eux-mêmes. Leurs Messagers leur vinrent avec des preuves évidentes. Ce n'est pas Allah qui leur fit du tort ; mais ils se firent du tort à eux-mêmes**. » 30 : 9). Lorsque le châtiment les atteignit, leur puissance ne leur fut d'aucun secours et leurs richesses et leurs enfants ne leur servirent à rien devant Allah, et ce qu'Allah avait décrété pour eux s'accomplit.

« **Et rien, dans les cieux ni sur terre ne saurait réduire l'autorité d'Allah** » en raison de la perfection de Sa science et de Sa puissance,
« **Car Il est certes Omniscient, Omnipotent**. »

Puis Allah, Exalté et Loué soit-Il, mentionne Sa parfaite patience et le long délai qu'Il accorde aux plus grands pécheurs et aux coupables les plus graves :
« **Et si Allah s'en prenait aux gens pour ce qu'ils acquièrent**, » de péchés,
« **Il ne laisserait à la surface [de la terre] aucun être vivant.** » Autrement dit, le châtiment s'étendrait partout, touchant même les animaux, qui ne sont pas responsables.
« **Mais** » Il leur accorde un délai, sans pour autant les oublier.
« **Il leur donne un délai jusqu'à un terme fixé. Puis quand leur terme viendra... (Il se saisira d'eux)**, » alors Il les rétribuera selon ce qu'Il sait d'eux, en bien ou en mal.

Ceci conclut le commentaire de la Sourate Fâtir.
Louange à Allah, et que la paix et les bénédictions d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons jusqu'au Jour du Jugement.

TOME 4

INTERPRÉTATION DU QUR'AN

Facilitation du Magnanime, le Miséricordieux dans l'Interprétation des Paroles du Bienfaisant